











# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~

MAB—MARD.

~~~~~

---

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N<sup>o</sup>. 16.

---

# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE  
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

REDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

---

TOME VINGT-SIXIÈME.



10556

24.8.49

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
RUE DE CLÉRY, N<sup>o</sup>. 13.

1820.

ADOLPH  
HITLER

CT  
143  
MS  
t.26

ADOLPH  
HITLER  
1933

# SIGNATURES DES AUTEURS

## DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

### MM.

A. B—T. BEUCHOT (1).  
 A. R—T. ABEL-RÉMUSAT.  
 A—T. H. AUDIFFRET.  
 B—P. BEAUCHAMP.  
 B—T. BIOT.  
 B—U. BEAULIEU.  
 B—Y. Madame BOLLY.  
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.  
 C. G. CADET-GASSICOURT.  
 C. M. P. PILLET.  
 D—B—S. DUBOIS (Louis).  
 D—C. DELLAC.  
 D. G—O. DE GÉRANDO.  
 D—G—S. DESGENETTES.  
 D. M. O. Anonyme.  
 D—P—S. DUPETIT-THOUARS.  
 D—S. DESPORTES-BOSCHERON.  
 D—T. DURDENT.  
 D—U. DUVAU.  
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.  
 E—S. EYRIÈS.  
 F—R. FOURNIER PESGAY.  
 G—CE. GENGE.  
 G. F—R. FOURNIER fils.  
 G—L. GAIL.  
 G—N. GUILLON (Aimé).  
 J—B. JACOB-KOLB.  
 J—N. JOURDAIN.  
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.  
 L—B—E. LABOUDERIE.  
 L—N—X. LANDRIEUX.  
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.  
 I. R—E. LA RENAUDIÈRE.  
 L—S. LANGLÈS.

### MM.

L—S—E. LASALLE.  
 L—T—L. LALLY-TOLLENDAL.  
 L—Y. LÉCUY.  
 M—D j. MICHAUD jeune.  
 M—E. MAURICE.  
 M—É. MONMERQUÉ.  
 M—N—D. MONOD.  
 M—ON. MARRON.  
 N—H. NAUCHE.  
 N—L. NOEL.  
 P—C—T. PICOT.  
 P—E—T. PEUCHET.  
 P. et L. PERCY et LAURENT.  
 P—L. PAROLETTI.  
 I—N—T. PONCELET.  
 P—S. PÉRIÈS.  
 P—X. PUJOUX.  
 R—D—N. RENAULDIN.  
 R—L. DE ROSSEL.  
 S. D. S—Y. SILVESTRE DE SACY.  
 S. M—N. SAINT-MARTIN.  
 S—R. STAFFER.  
 S. S—I. SIMONDE SISMONDI.  
 ST. S—N. SAINT-SURIN.  
 S—V—S. DE SEVELINGES.  
 S—Y. SALABERRY.  
 T—D. TABARAUD.  
 U—I. USTÉRI.  
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.  
 W—R. WALCKENAER.  
 W—S. WEISS.  
 Y. Anonyme.  
 Z. Anonyme.

(1) C'est par erreur que, dans quelques exemplaires, on a mis cette signature à l'article MARCHAND (J.-H.), pag. 603. Cet article devait être signé Z.





# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

---

### M

**M**ABILLON (JEAN), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et l'un des hommes les plus savants qu'elle ait produits, était né à Saint-Pierremont, village du diocèse de Reims, le 23 novembre 1632. Un de ses oncles, curé dans le voisinage, se chargea de sa première éducation, et l'envoya ensuite continuer ses études au collège de Reims, où il se distingua bientôt par la vivacité de son esprit, sa modestie et son application à ses devoirs. Ses cours terminés, on lui fit obtenir une place au séminaire, où il demeura trois ans, partageant son temps entre la lecture, la méditation et la prière: il n'en sortit qu'avec la résolution d'embrasser la vie monastique, et il prononça ses vœux à l'abbaye de Saint-Remi, au mois de septembre 1654. Mabillon fut, presque aussitôt, chargé de la direction et de l'enseignement des novices: mais l'ardeur avec laquelle il remplit ses nouvelles fonctions, l'obligea de les discontinuer; et celui qui était né pour faire d'importantes découvertes dans tous les genres de littérature, se trouva presque réduit à n'oser penser. Ses supérieurs l'envoyèrent successivement dans différentes maisons, espérant que les voyages et la dissipation contribueraient, plus que les remèdes,

à son prompt rétablissement. Le prieur de Corbie lui confia l'emploi de dépositaire, et ensuite de cellier de l'abbaye; et dom Mabillon trouva, dans l'exercice de cette double charge, une distraction utile. Cependant son goût pour la retraite lui faisait desirer avec impatience de rentrer dans la vie commune; et il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Denis, où on l'occupa, pendant un an, à montrer aux curieux le trésor, et les tombeaux de nos rois. D. LUC d'Achery continuait alors, à Saint-Germain-des-Prés, son grand Recueil historique, si connu sous le nom de *Spicilège* (Voy. D'ACHERY, t. I, p. 141): il demanda quelqu'un pour l'aider dans ses recherches; et on jeta les yeux sur Mabillon, qui, peu connu encore dans ce genre d'érudition, devait bientôt surpasser, et laisser loin derrière lui tous ses premiers maîtres. Mabillon fut chargé ensuite de publier une édition des *OEuvres* de St-Bernard, revue sur les anciens manuscrits; et la manière dont il s'acquitta de ce travail important, fit pressentir tout ce qu'on pouvait espérer de son zèle. Un autre ouvrage, qui l'intéressait plus particulièrement, réclama bientôt ses soins: c'est le Recueil des Actes des saints de l'ordre de saint Benoît, rangés de

manière à former un corps d'histoire de cet ordre célèbre. L'examen attentif des chartes, des diplômes et des autres pièces historiques renfermés dans les archives de la congrégation, l'obligation de les déchiffrer, de les comparer et de les analyser, lui inspirèrent l'idée d'un travail entièrement neuf, et dont l'importance ne peut être appréciée que par ceux qui ont eu besoin de recourir aux manuscrits originaux, et d'en discuter l'âge et l'authenticité. Il s'agit du grand *Traité de diplomatique* de Mabillon, ouvrage dont la publication forme une époque remarquable dans l'histoire littéraire, et qui suffirait seul pour assurer à son auteur une réputation immortelle. Colbert, à qui l'on parla de cet ouvrage, fit offrir à l'auteur une pension de deux mille livres; mais l'humble religieux répondit qu'il n'avait aucun besoin, et refusa la récompense due à ses utiles travaux avec une fermeté qu'on ne put vaincre. Quelque temps après, il fut envoyé en Allemagne par ordre du roi, pour rechercher, dans les archives et les bibliothèques, les pièces les plus propres à enrichir l'histoire de France et celle de l'Église: il n'y resta qu'environ cinq mois; et l'on ne saurait imaginer tout ce qu'il rassembla de pièces utiles et curieuses dans un aussi court espace de temps. Il ne borna pas là ses soins; il indiqua aux savants plusieurs morceaux intéressants, restés inconnus jusques alors même à ceux qui les gardaient, et parmi lesquels on ne peut se dispenser de citer la *Chronique* de Trithème, publiée depuis par les moines de St.-Gall (V. TRITHÈME). Il s'était acquitté avec trop de succès de la commission que l'on venait

de lui confier, pour qu'on ne souhaitât pas qu'il fit une semblable revue des bibliothèques de l'Italie: il s'y rendit avec D. Michel Germain, en avril 1685, et revint, au bout de quinze mois, chargé de nouvelles richesses. Mabillon avait été accueilli à Rome avec une distinction particulière; et ce fut la seule chose dont il oublia de parler dans la relation de son voyage: il avait amassé plus de 3,000 volumes rares et curieux, imprimés ou manuscrits, qu'il déposa ensuite à la bibliothèque du roi. A peine avait-il publié le *Musæum italicum*, qu'il donna une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Bernard, augmentée de quelques pièces inédites et de plusieurs remarques. Ses supérieurs l'engagèrent alors à donner son avis sur une question de la plus haute importance pour eux, et qui divisait les esprits; il s'agissait de savoir si les moines peuvent s'appliquer aux études. Le célèbre abbé de Rancé soutenait la négative; Mabillon prouva par l'exemple et l'autorité des Pères, et par la pratique constante des plus anciens monastères, la nécessité et l'obligation de l'étude pour les religieux. L'abbé de la Trappe répondit; et le public s'aperçut que les deux illustres adversaires n'étaient pas éloignés du même sentiment, puisque l'un ne condamnait que les connaissances frivoles, et que l'autre ne conseillait que les études sérieuses. Cette contestation apaisée, Mabillon fut invité à reprendre la plume et à s'occuper de la rédaction des *Annales générales* de l'ordre de Saint-Benoît. Son âge avancé, et sa santé affaiblie par de longs travaux, ne purent l'engager à refuser cette nouvelle tâche; il avait déjà publié les premiers volumes de cet important ouvrage, lorsqu'il fut

attaqué d'une rétention d'urine : il n'avoua cette incommodité que lorsqu'il n'y avait plus de remède ; il souffrit pendant trois semaines , avec une patience inaltérable , les douleurs les plus aiguës , et mourut le 27 décembre 1707 , à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés , âgé de soixante-quinze ans. Le pape Clément XI , en apprenant la mort de Mabillon , écrivit qu'un homme qui avait si bien mérité des lettres et de l'Eglise , devait être inhumé dans le lieu le plus distingué , puisque les savants ne manqueraient pas de demander où reposaient ses cendres : *Ubi posuistis eum* (1) ? Il avait été nommé membre honoraire de l'académie des inscriptions , en 1701. De Boze y pronouça son *Eloge* , inséré dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Mémoires* de cette savante compagnie , et réimprimé à la fin du tome III de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France* , n<sup>o</sup>. XXVII. La liste des ouvrages de D. Mabillon fera connaître , mieux que ne le pourraient les plus magnifiques éloges , les services qu'il a rendus à la religion et aux lettres , et les droits qu'il conservera éternellement à la reconnaissance de la postérité. On ne répétera pas ce qui a déjà été dit à l'article de St.-BERNARD , de l'édition donnée par Mabillon , des *OEuvres* de ce père ; c'est la seule qui mérite d'être consultée des savants. Mais on a de lui : I. *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti in sæculorum classes distributa* , Paris , 1668-1702 , 9 vol. in-fol. La réimpression de Venise , 1733 , est moins belle et moins es-

timée. On conservait en manuscrit , à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés , un dixième volume qui aurait complété l'ouvrage. D'Achery et Chantelou avaient transcrit et rangé une partie des pièces qui composent cette collection : les notes et les dissertations que Mabillon y a jointes , jettent un grand jour sur une infinité de coutumes du moyen âge , et éclaircissent un grand nombre de points historiques. Les *Préfaces* qu'il a mises en tête de chaque volume , sont autant de chefs-d'œuvre de méthode , de clarté et d'érudition ; elles ont été réimprimées séparément avec le *Traité : De cursu gallicano* , ou de l'ancien bréviaire , extrait de la liturgie gallicane , Ronen , 1732 , in-4<sup>o</sup>. II. *Vetera analecta* , Paris , 1675-85 , 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Le quatrième volume contient la relation du voyage de Mabillon en Allemagne , et une partie des pièces qu'il y avait recueillies. La Barre en a donné une seconde édition augmentée , ibid. , 1723 , in-fol. , qu'on joint ordinairement au *Spicilege* de D. d'Achery. Le nouvel éditeur a disposé ce Recueil d'une manière plus méthodique , et y a joint des tables qui facilitent beaucoup les recherches. Il a rassemblé à la fin quelques petits ouvrages de D. Mabillon , devenus rares : la Dissertation *De pane eucharistico azymo* , dans laquelle l'auteur soutient , contre le sentiment du P. Sirmond et du cardinal Bona , que le pain azyme était en usage dans l'Eglise , avant le schisme de Photius ; la Lettre publiée sous le nom d'*Eusèbe Romain* , sur le *Culte des Saints inconnus*. Cette lettre fut déferée à la congrégation de l'*Index* , parce que Mabillon s'y était élevé , avec sa franchise ordinaire , contre quelques pratiques abusives qu'il

(1) Les cendres de D. Mabillon avaient été , pendant la révolution , déposées au Musée des monuments français , d'où on les a reportées solennellement , le 26 février 1819 , à l'église de St.-Germain-des-Prés ; et l'on a donné le nom de ce savant religieux à une des rues voisines.

avait remarquées pendant son séjour à Rome ; il en donna une nouvelle édition , dont il retrancha les passages qui avaient déplu, et évita ainsi une condamnation que les juges eux-mêmes n'auraient prononcée qu'à regret : cette lettre a été traduite en français , par l'abbé Alex. Le Roi.

III. *Animadversiones in Vindiciis Kempenses R. P.* (Testelette), Paris, 1677, in-8°. ; *ibid.* , 1712, et dans les *OEuvres posthumes*. Mabillon y soutient le sentiment de D. Delfau , qui attribuait le livre de l'Imitation de J.-C. à Jean Gersen ( V. DELFAU et GERSEN ). Il y défend l'ancienneté de plusieurs manuscrits de l'Imitation , produits devant l'archevêque de Paris en 1671 ; il distingue surtout le manuscrit de Grammont , qu'il appelle *Codex omnium antiquissimus*, et qui est au moins, suivant l'avis de M. Gence, qui l'a pris pour base de son édition latine, le plus ancien des manuscrits de l'Imitation avec les quatre Livres. IV. *De re diplomaticâ libri VI, in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum, etc., explicatur et illustratur*, Paris, 1681, in-folio. Ce volume reparut avec un frontispice de 1709, quelques additions dans les derniers feuillets , et un *Appendice* de D. Ruinart : il faut y joindre un *Supplément* de 1702, in-folio, dont il n'a été fait aucun usage dans la réimpression partielle de 1709 ( *Voy. la Bibliographie de Deburne, n°. 5940*). L'ouvrage a été réimprimé avec de nouvelles dissertations et des notes, par le marquis de Bomba, Jean Adimari, etc., Naples, 1789, 2 vol. in-folio. Cette édition, assez bien exécutée, est rare en France. Le *Traité de diplomatique* de

Mabillon sera toujours un livre précieux pour les savants ; et si la connaissance des manuscrits a fait quelques progrès depuis un siècle, c'est uniquement à cet ouvrage qu'on en est redevable. Il y avait 22 ans qu'il jouissait d'une approbation presque universelle, lorsque le P. Germon entreprit de prouver que les chartes et les titres dont Mabillon avait fait usage pour établir les règles de critique qui servent à démêler l'âge et les caractères d'authenticité d'un manuscrit, n'étaient point eux-mêmes à l'abri du soupçon de fausseté, et que, par conséquent, les règles qu'il donne sont très-insuffisantes. Mabillon lui répondit par le *Supplément* dont on vient de parler : mais le P. Germon ne se tint pas pour battu ; et ses répliques successives donnèrent lieu à une guerre littéraire à laquelle prirent part plusieurs écrivains français et italiens, entre autres D. Constant, D. Ruinart et Fontanini. On peut consulter l'*Histoire des Contestations sur la Diplomatie*, attribuée à Raguët ( *Voyez les articles CONSTANT, FONTANINI, GERMON, et RUINART* ). V. *De liturgiâ gallicanâ libri tres*, Paris, 1685 ; *ibid.*, 1729, in-4°. Le savant auteur s'attache à prouver, dans le premier livre, que l'étude de la liturgie est utile, particulièrement pour confirmer la perpétuité de la croyance de l'Église catholique ; il donne ensuite les règles de la liturgie gallicane, dès les temps les plus reculés, et la compare avec la liturgie mozarabe. Le second livre contient un ancien lectionnaire que Mabillon avait découvert dans la bibliothèque de la célèbre abbaye de Luxeuil, et qu'il fait remonter au septième siècle : enfin, le troisième livre renferme les Missels gothique, fran-

oise et ancien gallican, et un Traité de la récitation du bréviaire dans l'Eglise primitive. VI. *Musæum italicum seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis eruta*, Paris, 1687-89, 2 vol. in-4°. ; 2<sup>e</sup>. édition, ibid., 1724, 2 vol. D. Mich. Germain, qui avait accompagné Mabillon dans son voyage en Italie, a eu part aussi à la rédaction de cet ouvrage. VII. *Traité des études monastiques*, ibid. 1691. — *Réflexions sur la réponse de l'abbé de la Trappe*, ibid., 1692, 2 vol. in-4°. , ou 4 vol. in-12. Cet ouvrage estimable a été traduit en latin et en italien ; mais les deux versions ont souffert des retranchements assez considérables. VIII. *Annales ordinis S. Benedicti, in quibus non modò res monasticæ sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur*, Paris, 1713-39, 6 vol. in-fol. Ce savant ouvrage commencé par Mabillon, fut continué par son confrère D. Ruinart, qui ne lui survécut que deux ans. Le cinquième volume fut publié par D. Massuet, qui l'a fait précéder de la vie abrégée des deux savants auteurs ; et le sixième a été mis au jour par D. Martène, qui y a joint des additions et des corrections pour les volumes précédents. La réimpression de Lueques, 1736, contient, dit-on, quelques augmentations. IX. *Ouvrages posthumes de D. Mabillon et de D. Ruinart*, Paris, 1724, 3 vol. in-4°. Ce Recueil, publié par D. Vinc. Thuilier, ne contient pas seulement les écrits que Mabillon avait laissés inédits ; l'éditeur y a réuni beaucoup de morceaux déjà connus, et qui étaient devenus rares. Le premier volume contient plusieurs pièces relatives à l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, à la Disser-

tation sur les azymes, au Culte des Saints inconnus, aux Études monastiques, et des Lettres de Mabillon à ses amis, avec les réponses. On trouve, dans le second volume, la relation ( en latin ), du voyage que Mabillon fit dans la Bourgogne, en 1682 ; un Discours sur les anciennes sépultures de nos Rois, lu à l'académie des inscriptions, et quelques petits écrits moins importants. La seconde partie de ce volume, et le troisième, appartiennent à D. Ruinart ( Voy. ce mot ). Le 3<sup>e</sup>. vol. du Recueil des historiens de France contient deux Dissertations de dom Mabillon, l'une sur l'année de la mort de Dagobert 1<sup>er</sup>. , et de son fils Clovis ; l'autre sur l'année de l'ordination de Didier, évêque de Cahors. On peut consulter, pour plus de détails, outre les ouvrages déjà cités dans cet article, la *Vie* de Mabillon, par D. Ruinart, Paris, 1709, in-12, trad. en latin ( par D. Claude de Vic ), Padoue, 1714, in-8°. ; les *Mémoires* de Nicéron, tome vii ; le *Dictionnaire* de Chaufepié ; la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Lecercf, et l'*Histoire littéraire* de cette congrégation, par D. Tassin. Le portrait de Mabillon a été gravé de différents formats.

W—s.

MABLY ( GABRIEL BONNOT DE ), d'une famille du parlement de Dauphiné, naquit à Grenoble, le 14 mars 1709. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au collège de Lyon, chez les jésuites, il vint à Paris. Le cardinal de Tencin, à qui sa famille était alliée, le fit entrer au séminaire de Saint-Sulpice, où l'on formait la plupart des ecclésiastiques qui aspiraient à l'épiscopat. Plus jaloux de conserver son indépendance, que d'obtenir les dignités

de l'Église, le séminariste se contenta de recevoir le sous-diaconat; et lorsqu'il fut maître de suivre son goût, il abandonna ses cahiers de théologie pour les *Vies des Hommes illustres* de Plutarque, pour l'*Histoire de Thucydide*, et pour les *Décades* de Tite-Live. A son entrée dans le monde, il fut admis, comme parent, aux dîners de M<sup>me</sup>. de Tencin, sœur du cardinal: elle ne tarda pas à profiter, pour son frère, du talent qu'annonçait le jeune abbé dans la discussion des affaires d'état. L'idée avantageuse qu'elle en avait conçue, se fortifia, surtout quand il eut publié le *Parallèle des Romains et des Français, par rapport au gouvernement*, 2 vol. in-12, 1740; livre qui obtint un grand succès, quoiqu'il n'offrît pas assez d'ordre dans la distribution des matières. Le cardinal de Tencin, faisant partie du ministère, se trouvait embarrassé lorsqu'il fallait donner son avis dans le conseil, sur des objets importants. Il obtint du roi la permission de le mettre par écrit; et dès-lors, Mably se chargea de le rédiger. En 1743, ce dernier négocia secrètement avec l'ambassadeur de Prusse, à Paris, un traité contre l'Autriche, sur lequel on avait chargé Voltaire d'aller pressentir Frédéric. En 1744, ayant pensé lui seul, que Louis XV devait marcher à la tête de ses troupes vers les Pays-Bas, et non sur le Rhin, comme le voulaient les membres du conseil, entre autres le maréchal de Noailles, qui présidait la section de la guerre; il eut la satisfaction de voir le héros du Nord adopter son sentiment. Pendant plusieurs années, les dépêches des différents cabinets furent soumises à son examen. En 1746, il dressa les instructions pour les mi-

nistres français qui assistèrent au congrès de Bréda. Ce fut à peu près à cette époque qu'il se brouilla sans retour avec le cardinal, qui, en sa qualité d'archevêque de Lyon, avait cru devoir s'écarter de la marche que le zèle diplomate lui avait tracée, au sujet d'un mariage entre des protestants. Prenant la rigueur de son caractère pour une noble fermeté, Mably cessa d'entretenir les brillantes relations à la faveur desquelles il eût pu, avec une véritable sagesse, travailler au bonheur de son pays, ainsi qu'à sa gloire personnelle. Cette détermination, conseillée par l'orgueil irrité, lui ferma la carrière qu'il s'était ouverte avec éclat, et vers laquelle semblait le porter une vocation décidée. Elle dut, on ne saurait guère en douter, n'être pas sans influence sur les leçons qu'il dicta dans la suite aux rois et aux peuples. Son premier essai, le *Parallèle des Romains et des Français* n'annonce point la misanthropie qui perce dans ses ouvrages postérieurs; on y voit même un partisan déclaré du gouvernement sous lequel il existe. Il y réclame d'abord, pour le monarque, « une autorité qui lui soit propre et » indépendante des lois » ( tom. 1<sup>er</sup>, liv. III, pag. 244 ). Il regarde comme chimérique la prétention de donner à un roi « toute l'autorité nécessaire » pour faire le bien, sans lui laisser « la puissance de faire le mal » ( même page ). Suivant lui « les lois » rendent le prince tout-puissant; » et les mœurs qui empêchent qu'il » n'abuse de son pouvoir, conservent au peuple sa liberté » ( *ibid.*, pag. 272 ). Il dit encore : « C'est » chez les peuples modernes, et en » particulier dans le gouvernement » des Français qu'on peut apprendre

» à unir la guerre, le commerce et  
 » les arts, et connaître le point où  
 » se doit faire cette union, pour ren-  
 » dre un état vraiment florissant »  
 ( *ibid.*, pag. 318 ). Il reconnaît  
 parmi nous la nécessité du luxe,  
 qui « distribue au peuple le superflu  
 » des riches, unit les conditions, et  
 » entretient entre elles une circula-  
 » tion utile » ( *ibid.*, pag. 323 ).  
 Enfin, il ajoute : « Les richesses,  
 » l'abondance, les arts et l'industrie  
 » sont des biens réels pour les hom-  
 » mes; c'est en démêlant avec adresse  
 » les nouveaux liens, les nouveaux  
 » rapports qu'ils présentent pour  
 » affermir la société, que la politi-  
 » que moderne a trouvé le secret de  
 » se rendre supérieure à celle des  
 » anciens » ( même page ). Mably  
 va professer désormais des opinions  
 absolument opposées à celles que  
 nous venons de transcrire. Il conçut  
 une telle aversion pour le livre dans  
 lequel il les avait consignées, que le  
 trouvant un jour chez le comte d'Ég-  
 mont, il s'en saisit, malgré ceux qui  
 étaient présents, et le mit en pièces.  
 S'il faut en croire les biographes, on  
 destinait Mably à l'éducation du Dau-  
 phin, fils de Louis XV: ses réponses  
 aux propositions honorables qui lui  
 furent faites, empêchèrent qu'on ne  
 lui confiât un poste d'une aussi haute  
 importance. Les ouvrages dont nous  
 allons nous occuper, étant tous em-  
 preints du même esprit, nous jette-  
 rons un coup-d'œil sur chacun d'eux;  
 et nous en terminerons la revue par  
 des réflexions générales, afin d'évi-  
 ter l'ennui des répétitions. Après  
 avoir rassemblé les extraits qu'il  
 avait composés pour l'instruction  
 particulière du cardinal de Tencin,  
 Mably en forma un recueil, intitulé:  
*Droit public de l'Europe, fondé sur*  
*les traités.* Comme il y insérait des

discours rédigés d'après les nouvelles  
 vues qu'il avait adoptées, on lui  
 refusa la permission de le publier.  
 L'homme en place auquel il s'adres-  
 sa, lui dit : « Qui êtes-vous, M.  
 » l'abbé, pour écrire sur les intérêts  
 » des nations? Êtes-vous ministre  
 » ou ambassadeur? » C'est proba-  
 blement pour répondre à cette ques-  
 tion, que Jean-Jacques Rousseau  
 s'exprime de la manière suivante,  
 au commencement du *Contrat-Soc-*  
*cial* : « Si j'étais prince ou législa-  
 » teur, je ne perdrais pas mon temps  
 » à dire ce qu'il faut faire; je le fe-  
 » rais, ou je me tairais. » Quoi qu'il  
 en soit, Mably fit imprimer son ou-  
 vrage chez l'étranger, 2 vol. in-12,  
 1748; et M. d'Argenson s'opposa  
 à la saisie des exemplaires introduits  
 en France. Une seconde édition fut  
 donnée en 1754, augmentée d'un  
 troisième volume. La plus complète  
 parut en 1764: on y trouve un som-  
 maire des traités conclus jusqu'à cette  
 dernière époque. Au moment où  
 l'auteur écrivait, il n'existait pres-  
 que aucun acte antérieur à la paix  
 de Westphalie, qui pût avoir de  
 l'influence dans les affaires. Aussi,  
 n'est-ce qu'à partir de cette paix,  
 signée en 1648, qu'il se propose de  
 faire connaître la politique de l'Eu-  
 rope, d'en exposer les principes, la  
 marche et les révolutions. Un des  
 morceaux les plus curieux et les  
 plus étendus est relatif aux traités  
 commerciaux. En 1749, Mably mit  
 au jour ses *Observations sur les*  
*Grecs*, 1 vol. in-12, Genève. Il les  
 a reproduites plusieurs années après  
 avec de grands changements, sous  
 le titre d'*Observations sur l'His-*  
*toire de la Grèce.* Il y recherche  
 les causes générales et particulières  
 de la prospérité et des malheurs  
 d'un peuple à jamais célèbre. Sacri-

fiant Démosthène à son cher Phocion, il le juge avec d'autant plus de rigueur, que nous sommes dès l'enfance accoutumés à l'admirer. Périclès est l'objet d'une prévention tout aussi forte. On s'étonne que Brizard ne fasse pas mention de la deuxième édition de ce livre. C'est dans la première qu'il puise les passages cités textuellement dans sa *Notice des ouvrages de l'abbé Mably, par ordre chronologique*. Dans ses *Observations sur les Romains*, 1 vol. in-12, Genève, 1751, Mably s'accuse d'avoir, en comparant ce peuple avec les Français, passé sous silence des choses nécessaires, et d'en avoir dit plusieurs qu'il n'aurait pas dû penser. Pour se justifier, il affirme y avoir été forcé; il composa donc un nouvel ouvrage, où il se propose le même but que dans les *Observations sur l'histoire de la Grèce*. Quoique le chef-d'œuvre de Montesquieu *Sur les causes de la grandeur des Romains, et de leur décadence*, n'ait pas été inutile à l'imitateur, et que le livre de ce dernier soit l'une de ses meilleures productions, ce livre néanmoins ne satisfait pas complètement. Il s'explique avec trop peu de précision sur les projets des Gracques: on a pu croire, d'après lui, que ces fameux tribuns voulaient opérer un partage général des terres. Il aurait dû faire entendre que la loi *agraria*, connue sous le nom de loi *Licinia*, qu'ils desiraient mettre en vigueur, concernait seulement les terres confisquées sur les vaincus. ( Voy. l'article *Tib. GRACCHUS*. ) Les *Principes des négociations*, 1 vol. in-12, la Haye, 1757, sont une introduction au droit public de l'Europe. C'est un exposé des moyens que doivent respectivement employer les

nations, pour maintenir la concorde parmi elles. Les obscurités affectées à dessein, les conditions secrètes, y sont proscrites; la bonne foi, la justice, la modération, telles sont les voies que l'on indique à une diplomatie éclairée. D'Ossat est présenté comme un modèle pour les ambassadeurs; et sur ce point les lecteurs peuvent être d'accord. Les *Entretiens de Phocion, sur le rapport de la morale avec la politique*, furent imprimés en 1763, comme une traduction du grec de Nicoclès, 1 vol. in-12, Amsterdam. Ils n'étaient point destinés à un concours académique; mais la société de Berne les couronna, ayant fondé un prix de 600 fr. pour le meilleur livre qui paraîtrait dans l'année: ce fut alors, que le véritable auteur laissa tomber le voile sous lequel il s'était caché, afin de donner plus d'autorité à ses préceptes. Rulhière nous apprend à quelle occasion Mably composa celui de tous ses ouvrages où la diction a le plus de pureté, où il s'adresse le plus à l'ame, et le seul peut-être à la lecture duquel on trouve un certain charme, par les formes antiques dont il a su le revêtir. Le spirituel académicien nous révèle que le jeune Aristias est le marquis de Chastellux qui, souvent, dans des cercles nombreux, avait opposé ses idées à celles du moderne Phocion, et qui a fini par les développer dans un livre intitulé *De la Félicité publique* (1). L'abbé fonde le bonheur des peuples sur les mœurs; le militaire le place dans les progrès de l'esprit. ( V. FABRONI. ) Les *Observa-*

(1) Réponse de M. de Rulhière, directeur de l'académie française, au *Discours de M. de Nicolai*, premier président de la Chambre des comptes, élu à la place de M. de Chastellux, et qui vint prendre séance le jeudi 12 mars 1783.



*tions sur l'histoire de France*, 2 vol. in-12, Genève, 1765, présentent les variations du gouvernement auquel les Français ont obéi depuis leur établissement dans les Gaules, et finissent à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne, sous le règne des trois fils de Philippe-le-Bel : elles offrent des recherches intéressantes. L'auteur choisit Charlemagne pour son héros ; peut-être même lui prête-t-il quelquefois ses propres idées. Il en admire le gouvernement, et se plaît à y retrouver les vues d'après lesquelles il voudrait établir celui des Français. Quoique le ton qui règne dans ces deux premiers volumes soit modéré si on le compare avec celui des deux suivants, publiés plus de vingt ans après ; quoique les moyens par lesquels les cours souveraines parvinrent à remplacer les états-généraux, y soient simplement indiqués, on fut sur le point de dénoncer l'ouvrage au parlement, et d'en décréter l'auteur. Le duc de Choiseul le mit à l'abri de cet orage, parce que le ministère était en conflit de pouvoir avec les corps de magistrature. En 1768, Mably combattit un ouvrage de Mercier de la Rivière, par des *Doutes proposés aux économistes, sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, un vol. Il s'élève particulièrement contre le *despotisme légal*, que son adversaire érige en principe. Suivant son usage, il donne à sa discussion la plus grande étendue, en remontant jusqu'à l'origine des choses. La persévérance avec laquelle tous ses efforts se dirigeaient vers l'économie politique, lui procura la distinction la plus flatteuse. Les Polonais, fatigués de leurs longues dissensions, s'adressèrent à lui, ainsi qu'à Jean-Jacques Rousseau, afin que ces deux

écrivains y missent un terme par une constitution nouvelle. Mably se rendit en Pologne ; il y séjourna une année pour acquérir des connaissances locales, et mieux approprier son plan de réforme aux besoins des hommes qui le consultaient. De retour en France, il rédigea ses projets d'amélioration, qu'il adressa en 1770 et 1771 au comte Wielhorski, ministre plénipotentiaire de la confédération de Bar. Il opine, contre l'avis de Rousseau, pour que la royauté soit héréditaire ; mais il demande « que le roi, borné à représenter la » majesté de l'état, comme un roi » de Suède, ou un doge de Venise, » reçoive des hommages respectueux » et n'ait qu'une ombre d'autorité » (*Chapitre v*). Pendant qu'il travaillait avec ardeur aux moyens de régénérer un peuple malheureux, la Russie, l'Autriche et la Prusse fixaient leurs lots dans les portions que, dès 1772, elles détachèrent d'un pays que vingt ans après elles devaient se partager totalement. Le livre de Mably intitulé : *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, 1 vol. in-12, fut imprimé en 1781. Celui qui a pour titre : *De la Législation, ou Principes des Lois*, 2 vol. en 1, Amsterdam, 1776, est, pour ainsi dire, le commentaire des *Entretiens de Phocion*. Voici le précis des vues principales de l'auteur : L'égalité dans la fortune et dans la condition des citoyens est le fondement de la prospérité des états ; point de législation parfaite sans la communauté des biens. A la vérité, des obstacles insurmontables s'y opposent aujourd'hui ; mais, pour y suppléer, il est indispensable d'éteindre l'avarice et l'ambition, éternelles ennemies de l'ordre social. Comment y parvenir ? En restreignant

les finances, en bannissant le commerce, les arts et nommément l'*académie de peinture*. Les tableaux, les statues dont Rome a dépouillé les nations, sont des *babioles*. La ruine du système anglais est annoncée comme très-prochaine, et la durée du gouvernement suédois comme très-reculée. L'Angleterre n'a pourtant jamais joué un aussi grand rôle que dans ce siècle-ci. Quant au sénat de Suède, il n'existait déjà plus, lorsque l'ouvrage du prophète-législateur n'était pas encore publié. Il répondit à ceux qui lui en faisaient l'objection : « Le roi de Suède peut » changer son pays, mais non mon » livre. » Le traité de l'*Etude de l'histoire*, 1 vol., 1778, fut d'abord inséré dans le cours que l'abbé de Condillac, frère de l'auteur, composa pour l'instruction de l'infant, duc de Parme et de Plaisance. Mably met sous les yeux du jeune prince un aperçu des divers gouvernements; et de cet examen, il fait sortir les règles de l'art de régner. Animé par l'intérêt du sujet, il ne s'exprime nulle part avec plus de vigueur et de précision. Le traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, 1 vol. in-12, 1782, est loin de montrer le caractère de l'écrivain sous un aspect favorable. Le seul abbé de Vertot, parmi les Français, est absous à son tribunal. Il y traduit Buffon, uniquement pour s'élever contre une renommée qui l'importune. Les meilleurs historiens anglais, Hume, Robertson, Gibbon, y sont condamnés sans aucun ménagement. Voltaire, surtout, qui l'avait effleuré dans son *Épître à Horace* (1), est en butte au ressen-

timent le plus aveugle et le plus ignoble. Il affirme « qu'il ne voit pas au » bout de son nez. » La plupart de ses arrêts sont d'une injustice si criante, qu'il force à les attribuer plutôt à une aigreur jalouse, qu'à une bonne-foi chagrine. Gudin, en le réfutant, tombe dans un autre écueil, et ne paraît pas sentir tout le mérite des historiens de Rome et d'Athènes. Quelques endroits d'une doctrine relâchée firent encourir la censure de la Sorbonne aux *Principes de morale*, un vol. in-12, 1784. Mably, qui jamais n'annonce de prédilection pour les femmes, y excède les bornes de la franchise envers elles. Dans ses *Observations sur le gouvernement et les lois des Etats-Unis d'Amérique*, 1 vol. in-12, 1784, il convient que les renseignements positifs lui manquent; et il se contente d'appliquer aux diverses constitutions de ces états les maximes ordinaires de sa théorie. Quoiqu'il sente la nécessité de les modifier dans la pratique, il recommande de bannir le commerce et les arts, si l'on veut se garantir de la corruption des Européens. Tels sont les ouvrages que publia Mably pendant sa vie, et qui la remplirent presque entièrement. Tournant sans cesse dans un même cercle d'idées, il les analyse d'une manière à peu près uniforme dans chaque nouvelle production. Sa pensée ne franchit point

---

pui à Clément, Voltaire, en 1771, commença une *Épître à Horace*, par les vers suivants :

Toujours ami des vers, et du diable poussé,  
 Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé,  
 Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire;  
 Mais il me répondit par un plat secrétaire,  
 Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,  
 Ne fut jamais connu que de l'abbé Mably.

---

(1) En 1769, Voltaire publia son *Épître à Boileau*, à laquelle Clément de Dijon ne craignit pas de répondre sous le nom de Boileau lui-même. Comme l'auteur des *Entretiens de Phocion* accordait son ap-

Voltaire dit ailleurs : « Je suis toujours prêt l'été à » faire un voyage à Paris, malgré l'abbé Mably et » Fréron. » (*Lettres en vers et en prose*, 14 décembre 1772.)

Les trois ou quatre principes de législation qu'il a recueillis du code de Lycurgue. Forcé de convenir que l'exécution en est à-présent chimérique, il n'en vante pas moins l'excellence; et si quelquefois il défère aux convenances impérieuses des temps et des lieux, il veut toujours comprimer les progrès de la civilisation, qu'il regarde comme la source de nos vices. Ayant pris en haine les institutions existantes, il se réfugie dans le sein de l'antiquité. Au milieu des ténèbres dont elle est enveloppée, il croit voir l'âge d'or de la politique. Sparte est pour lui l'exemple unique de la véritable liberté; et dans son obstination, il ferme les yeux sur l'horrible esclavage des Hilotés. Il n'espère rien de l'avenir; il se plaint du présent, et n'invoque le passé que pour blâmer ses contemporains. Jean - Jacques n'aperçoit dans les *Entretiens de Phocion*, qu'une compilation de ses propres écrits, « faite sans retenue et sans » honte. » (*Confessions*, liv. XII.) Si Mably se rencontre en plusieurs points avec l'éloquent Genevois, on ne saurait du moins l'accuser de lui avoir dérobé la séduction du style. Le sien est exact et clair, parfois énergique, en général monotone et commun: il tient de son esprit raisonneur, lent et sec. Sans autre ambition que celle d'écrire, dédaignant la fortune et les grandeurs, ce philosophe bornait ses liaisons à un petit nombre de personnes choisies. Recherché par un ministre, il ne répondit à ses avances, qu'en disant: « Je le verrai lorsqu'il ne sera plus » en place. » Ses amis les plus intimes étaient l'aimable et savant Barthélemy, Dussaulx, traducteur de Juvénal, et, ce qui a droit d'étonner, Collé, l'un des conservateurs de la

gaité française. Les réparties que l'on cite de lui ne décèlent guère que de la brusquerie; heureusement plus d'une fois il sut s'arrêter à propos. On racontait chez M<sup>me</sup>. Du Bocage, une anecdote touchante; lui seul n'en était pas ému. « Cela n'est pas » dans la nature, disait-il; cinquante » ans d'expérience me l'attestent. — » Mettez-en le double, lui répondit- » on, et vous n'aurez pas encore » sondé le cœur humain. » A ces mots, l'abbé se lève, frappe de sa canne le parquet; on redoutait une violente explosion, lorsqu'il répliqua..... « Je ne suis qu'un sot. » Quelqu'un lui ayant avoué que Platon lui paraissait ennuyeux, et voyant qu'il s'en irritait, ajouta: « S'il vous » avait ressemblé, je n'en parlerais » pas ainsi. » Aussitôt l'abbé s'agit, et s'écrie: « Il sied bien à un » petit gredin comme..... moi d'être » comparé à Platon. » Cette suspension fut un coup de théâtre. En combattant son fanatisme pour les anciennes républiques, Gibbon eut à souffrir de son irascibilité chez la comtesse de Froulay, et chez M. de Foncemagne. Il n'en loue pas moins le *Droit public de l'Europe*, et la première partie des *Observations sur l'histoire de France*. Il trouve que la *Manière d'écrire l'histoire*, livre dans lequel il est traité avec si peu d'égards, « contient aussi quel- » ques préceptes utiles et des remar- » ques judicieuses. » Il ajoute: « Ma- » bly aimait la vertu et la liberté; » mais sa vertu était austère, et sa » liberté ne pouvait souffrir d'égal. » (*Mémoires*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 214.) La conversation de Mably roulait sans cesse sur les usages des Lacédémoniens. « Parmi eux, disait-il, » j'aurais été quelque chose. » Quoi- qu'il aimât à répéter l'adage de Leib-

nitz : « Le temps présent est gros » de l'avenir, » il ne s'en est pas moins trompé fort souvent dans ses prédictions. Dans sa jeunesse, il consentit à être associé-correspondant de l'académie de Lyon. Dans la suite, sa conduite fut conséquente avec le mépris dont il se piquait pour la culture des beaux-arts ; aucune société littéraire ne put obtenir qu'il siégeât dans son sein. Le duc de Richelieu lui fit de vaines instances pour qu'il acceptât une place à l'académie française. Honteux de s'être un instant laissé vaincre par ce seigneur, il rétracta bien vite son adhésion, motivant auprès de Condillac, son refus opiniâtre, sur l'obligation de louer publiquement le cardinal qui gouverna sous Louis XIII. Un revenu de 3,000 francs composa toute sa richesse, jusqu'à un âge très-avancé ; une pension d'à peu près la même somme lui fut, sans aucune sollicitation de sa part, accordée sur l'évêché de Cahors. Avec ce supplément, il aurait pu, dans sa vieillesse, se procurer une chaise-à-porteurs ; il aima mieux soulager l'indigence, et laisser un gage de sa satisfaction à un vieux domestique. Il mourut le 23 avril 1785, au milieu des secours de la religion. Ses amis voulaient lui ériger, dans l'église où il a été inhumé, un monument sur lequel ils auraient fait graver l'épithaphe qu'ils ont consacrée à sa mémoire : l'autorité ecclésiastique s'y opposa. Au bas d'un portrait, qui passe pour ressemblant, et dont la physionomie n'exprime que de la rudesse et de la morosité, ils ont inscrit ce vers de Juvénal :

Acer et indomitus, libertatisque magister.

Sat. 2, v. 78.

La duchesse d'Enville affectionnait particulièrement Mably. Sans vouloir

être connue, elle pria l'académie des inscriptions et belles-lettres, d'en proposer l'éloge historique, pour sujet d'un prix extraordinaire en 1787 : la palme fut partagée entre Brizard et l'évêque. Les manuscrits autographes qui contenaient huit lettres intitulées : *Des droits et des devoirs du citoyen*, ainsi que la suite des *Observations sur l'histoire de France*, ayant, le 30 août 1790, été offerts à l'assemblée nationale par les abbés Arnoux, Chalut et Mousnier, exécuteurs testamentaires de Mably, il est présumable que ces deux ouvrages, imprimés quelque temps auparavant, le furent sans aucune altération. Quelques personnes néanmoins en suspectent l'authenticité, et croient que l'on s'est permis d'y faire des changements, analogues aux circonstances dans lesquelles ils parurent. Le premier de ces manuscrits, composé dès 1758, offre les entretiens que l'auteur suppose avoir eus avec milord Stanhope. Le génie de Montesquieu y est rabaisé au seul mérite d'avoir fait haïr le despotisme ; et les prérogatives du trône y sont réduites aux fonctions de *général de la nation et de ministre des affaires étrangères*. Mably prévoyait que la résistance des parlements fera convoquer un jour les états-généraux ; mais il ne devine pas aussi bien les résultats de cette convocation. Dans la suite des *Observations sur l'histoire de France*, où d'ailleurs se trouvent des recherches nombreuses, il exhale sa bile contre nos rois, même contre Charles V et Henri IV, contre les ministres, contre la noblesse, le clergé, la magistrature, la finance, et le corps entier de la nation. Il désespère du salut des Français, parce qu'il ne découvre en eux aucun germe de révolution.

S'il eût vécu quelques années de plus, il aurait pu se désabuser. Les deux écrits dont nous venons de parler, et qu'il appeloit son *testament*, parurent à une époque où l'expérience les proclama des catéchismes politiques. Ils furent des guides trompeurs pour une assemblée imprudente, qui, en exténuant le pouvoir royal, nous précipita dans l'anarchie, et enfanta toutes les calamités. L'abbé Arnoux, l'un des exécuteurs testamentaires de Mably, a donné la *Collection complète* des œuvres de ce dernier, 15 vol. in-8°. Paris, Ch. Desbrières, de 1794 à 1795. Le *Parallèle des Romains et des Français* n'y est point inséré, et ne se trouve dans aucune édition. Nous ne ferons point l'énumération des opuscules posthumes, contenus dans les trois derniers tomes. Presque partout s'y manifeste l'esprit de dénigrement et de contradiction. En voici des preuves frappantes. On regarde comme certain qu'à l'avènement de Louis XVI au trône, le contrôleur-général Turgot se proposait de déterminer le jeune monarque à se servir de sa puissance pour opérer lui-même une grande révolution. Vous croyez qu'un ami des hommes, dont tous les vœux sont pour la régénération de sa patrie, va bénir un projet dont il n'avait pas osé entrevoir la possibilité. Eh bien ! lisez ce qu'il dit d'un administrateur, ébloui sans doute par l'illusion des systèmes, mais à qui l'on ne peut refuser ni des connaissances, ni l'amour de l'équité. Il le désigne comme un commis occupé « de mes-  
» sageries, de coches d'eau, de cent  
» autres niaiseries pareilles... Notre  
» sort, continue-t-il, est d'être gou-  
» verné par des sots qui ont les meil-  
» leurs intentions du monde, ou par

» des gens d'esprit qui sont résolus  
» à être des fripons » (*Des maladies politiques et de leur traitement*, tome XIII, page 241). Était-il question d'une refonte totale, le danger des innovations l'alarmait ; il rappelait alors avec complaisance le régime doux et paisible du cardinal de Fleury. S'agissait-il au contraire de légères améliorations qui n'ont rien de hasardeux, il s'emportait en disant : « Tant pis si l'on fait  
» quelque bien ; cela soutiendra quel-  
» que temps la vieille machine qu'il  
» faut renverser (1). » Il combat en ces mots les adversaires de Necker : « La banqueroute semble s'éloi-  
» gner de nous ; le crédit se ranime  
» et se soutient ; si nous manquions  
» d'argent, nous laisserions aper-  
» cevoir toute notre faiblesse, et ce  
» serait le signal de notre ruine. » Un moment après, il ne pardonne point à ce directeur-général d'attacher une grande importance « à ce  
» même crédit public, qui est le  
» fléau le plus redoutable dans une  
» monarchie. » (*Le Compte rendu*, tome xv, pages 89 et 101). Mably n'a pas toujours eu pour la politique un goût exclusif. Il s'est, pour ainsi dire, essayé dans la littérature par une dissertation judicieuse, divisée en quatre *Lettres à madame la marquise de P... sur l'Opéra*, Paris, Didot, 1741, in-12 de 166 pages. C'est une poétique raisonnée de ce genre de spectacle ; le critique y garde l'anonyme. Goujet en parle avantageusement sans connaître l'auteur (*Bibliothèque française*, tome III, page 539). Aucun éditeur ne l'a recueillie : mais on y reconnoît la manière de discuter de Mably, assor-

(1) Voyez le *Supplément au Cours de Littérature* par Le Livre, 1 vol. in-8°, 1810, pag. 174.

tie à l'agrément de la matière. A côté de jugemens littéraires évidemment dictés par l'humeur, on en rencontre de très-sains dans ses œuvres posthumes, surtout dans le traité *des Talents* et dans celui *du Beau* ( tome XIV ). Suivant toute apparence, Palissot et Sabatier ont loué ses autres ouvrages, parce qu'il n'aimait pas les philosophes du XVIII<sup>e</sup>. siècle. Le second particulièrement lui prodigua des éloges peu réfléchis. Au surplus, les erreurs du publiciste n'étant point compensées dans ces ouvrages par la supériorité de l'écrivain, il n'est pas étonnant que la réputation de cette collection volumineuse décroisse chaque jour. On ne doit pas oublier pourtant que l'alliance de la morale et de la politique y est sans cesse recommandée : voilà un véritable titre à l'estime. *Le Destin de la France*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 1792, publié sous le nom de Mably, est une compilation indigeste, que l'on croit faite par Barthélemi de Grenoble, à qui l'on doit une grammaire française. Le duc de la Rochefoucauld, président du département de Paris, fit insérer dans le *Moniteur*, 1792, n<sup>o</sup>. 171, une lettre du 17 juin, dans laquelle l'abbé Arnoux parle ainsi de l'auteur du *Destin de la France* : « Le père de ce bâtard ne peut être » que M. Barthélemi, à qui il faut » laisser cette honteuse paternité. » Le 12 juin 1795, les exécuteurs-testamentaires de Mably réclamèrent pour lui, à la barre de la Convention, les honneurs du *Panthéon français*. Le député Dussaulx convertit cette pétition en une motion, qui fut accueillie, mais qui paraît n'avoir pas eu de suite. ST. S.—N.

MABOUL ( JACQUES ), évêque d'Alet, et l'un des bons orateurs du dix-septième siècle, naquit à Paris,

de parents distingués dans la magistrature. Son père, son oncle et son frère étaient maîtres des requêtes. Il aurait pu suivre cette carrière : il préféra l'état ecclésiastique, et honora sa vocation par sa conduite et par son talent. Il brillait surtout dans l'oraison funèbre. S'il est demeuré au-dessous de Bossuet, qu'il n'est guère possible d'égaliser dans le sublime, son style ne manque pas de douceur ; il est assez égal et châtié. Son éloquence est touchante et persuasive. On admire dans ses discours la noblesse des sentiments, la profondeur des pensées, la précision et la justesse de l'expression, la majesté des figures. Maboul fut long-temps grand-vicaire de Poitiers, et attaché à M. de la Poype, évêque de cette ville, duquel il avait l'entière confiance. Il fut nommé à l'évêché d'Alet, en 1708. Se trouvant en cette qualité membre des états de Languedoc, il eut occasion de faire usage de son talent dans les assemblées de ces états, tantôt par des discours d'ouverture, tantôt par d'autres, concernant les affaires de la province, ou relatifs aux intérêts de la religion. Le Régent avait conçu pour l'évêque d'Alet une estime particulière. Jaloux de faire cesser les querelles du jansénisme qui troublaient l'Eglise, ce prince pensa que Maboul pouvait utilement travailler à cette grande entreprise, et le pressa de s'en occuper. Maboul rédigea deux *Mémoires* à cet effet, l'un adressé au duc d'Orléans, et l'autre aux évêques de France. Ce digne évêque mourut dans son diocèse, le 21 mai 1723, et y fut fort regretté. Outre les deux *Mémoires* dont il vient d'être question, on a de lui les *Oraisons funèbres du chancelier Michel Le Tellier*, de Ma-

rie-Françoise de Lezay de Lusignan, première prieure perpétuelle des religieuses de Notre-Dame de Saint-Sauveur de Puy-Berland, en Poitou, de la princesse Louise-Hollandine, Palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du grand Dauphin, fils de Louis XIV, de Charles Legoux de la Berchère, archevêque de Narbonne. Toutes ces oraisons funèbres, d'abord imprimées à part, in-4<sup>o</sup>, ont été recueillies en un volume in-12, sous le titre de *Recueil des oraisons funèbres prononcées par M. Maboul, ancien évêque d'Alet*, Paris, 1748. Il excellait dans les portraits; on cite comme un modèle, celui de M<sup>me</sup>. la Dauphine, dans l'oraison funèbre commune à cette princesse et au Dauphin son époux (1). L—Y.

MABUSE (JEAN DE), peintre, naquit à Maubeuge, en 1499. Doué des plus rares dispositions, il voyagea en Italie pour se perfectionner. Il avait étudié la nature avec soin; mais la vue des chefs-d'œuvre des anciens lui indiqua une route nouvelle; et, de retour dans son pays, il fut un des premiers à y introduire une manière plus grande et plus pittoresque. Il se fit remarquer par le goût avec lequel il dessinait le nu. C'est à Middelbourg, surtout, que l'on conservait la plupart de ses tableaux. On y distinguait, entre autres, une *Descente de Croix*, d'une belle composition, et d'un dessin correct. On citait également un *Adam et Eve*, qui existait à Amsterdam. Ce précieux tableau était peint avec une telle vigueur et un tel relief, que les figures en paraissaient vivantes. Son

plus bel ouvrage était une autre *Descente de Croix*, qui ornait l'autel d'une des principales églises de Middelbourg; elle jouissait d'une telle réputation, qu'Albert Durer entreprit un voyage exprès pour venir l'admirer. Ce chef-d'œuvre, ainsi que l'église où il se trouvait, ont été détruits par la foudre. Mabuse s'était lié avec Lucas de Leyde (V. ce nom), et l'accompagna dans sa tournée à travers une partie des Pays-Bas, rivalisant avec lui de faste et d'ostentation. Malheureusement, la conduite de Mabuse était loin de répondre à ses talents. Il se livrait à tous les genres de débauches, mais surtout à la passion du vin. Le marquis de Veren se l'était attaché en qualité de peintre. Charles-Quint vint quelque temps après chez ce seigneur, qui n'épargna rien pour recevoir dignement le monarque: il fit habiller les principaux officiers de sa maison en damas blanc. Quand le tailleur vint prendre mesure, Mabuse lui demanda l'étoffe, sous prétexte de faire un habillement singulier: il la vendit pour boire; et lorsqu'il fallut paraître, il ne trouva d'autre moyen que des'affubler d'une robe de papier blanc, qu'il peignit en beau damas. L'empereur fut frappé de l'éclat de cette étoffe; mais le marquis ayant été instruit de la ruse du peintre, le dit à l'empereur, qui ne put s'empêcher de rire d'avoir été ainsi trompé. Enfin, l'inconduite de Mabuse fut telle, que, malgré toutes les protections que lui avaient obtenues ses talents, il fut arrêté, et mis dans les prisons de Middelbourg, où on lui laissa toutefois la liberté de se livrer à son art. On connaît de lui plusieurs ouvrages, et particulièrement des dessins précieux, exécutés pendant sa réclusion. Il mourut en 1562. P-s.

(1) Recueil des Oraison funèbres, etc., pag. 196 et suiv.

MACABER, poète allemand (1), serait tout-à-fait inconnu sans l'ouvrage qu'on a sous son nom : c'est un Recueil de Dialogues entre la Mort et des personnages choisis dans les divers états de la société; idée rajeunie et développée par Jacques Jacques, chanoine d'Embrun, dans *Le faut mourir*. Cet ouvrage, indiqué par Fabricius (*Bibl. med. et infim. latinitat.*), sous ce titre : *Speculum morticini*, ou *Speculum choreæ mortuorum* (le Miroir de la mort, ou le Miroir de la danse des morts), paraît avoir été écrit originairement en allemand, et a passé de cette langue en latin, en français et même en anglais. La première édition française, restée long-temps inconnue aux plus savants bibliographes, a été découverte par M. Champollion-Figeac, dans les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble; et il a donné une *Notice* de ce livre singulier dans le *Magasin encyclopédique*, année 1811, t. VI, p. 355 et suiv. Cette édition, composée de deux cahiers formant dix feuillets et 20 pages petit in-fol., contient dix-sept dialogues et autant de petites estampes gravées sur bois; elle a été imprimée à Paris, par Guy ou Guyot Marchant, demorant au grant hostel de Navarre, le 28 septembre 1485. Le même imprimeur en publia une seconde édition, augmentée de plusieurs nouveaux personnages, avec cet intitulé : *Ce présent livre est appellé Miroir salutaire pour toutes gens, et de tous estats, et est de grande utilité et*

*récréation*, etc., Paris, 1486, le 7 de juin. Deburc en a donné la description dans la *Bibliograph. instructive*, n°. 3109; mais il n'en a pas copié le titre, et il a réuni, sous le même article, deux ouvrages distincts : la *Danse Macabre des hommes*, et la *Danse Macabre des femmes*. D'après le *Catalogue* de la bibliothèque du roi, Deburc attribue la version française de cet ouvrage à Michel Marot; mais c'est une distraction un peu forte, puisque Clément, père de Michel Marot, n'était pas encore né. Les biographes indiquent une troisième édition de la *Danse Macabre*, sortie des presses de Guy Marchant, sous ce titre : *Chorea ab eximio Macabro versibus alemanicis edita*, etc., Paris, pour Godefroi de Marnef, octobre 1490, in-fol. fig. : elle avait été revue et corrigée par Pierre Desrey de Troies (1). M. Champollion, qui a donné la note chronologique des éditions de la *Danse Macabre*, n'a pas cité celle de Desrey; et M. Brunet, trompé par le double titre latin et français, a supposé qu'il avait paru deux éditions différentes de cet ouvrage, en 1490, chez le même imprimeur (Voy. le *Man. du libraire*, t. 1<sup>er</sup>, pag. 385 et 386). La *Danse macabre* des hommes et celle des femmes ont été réunies pour la première fois, suivant M. Champollion, dans l'édition de Troyes, Nicolas Lerouge, in-fol., fig. goth. sous ce titre : *La grant Danse Macabre des hommes et des femmes*, historiée et augmentée de personnages et beaux dits en latin, en vers, sans date, mais avant l'an 1500;

(1) Est-ce bien le nom d'un écrivain? Et n'est-ce pas plutôt suivant l'ingénieuse conjecture de M. Van-Praet, l'altération du mot arabe, *Magbarah*, qui signifie un cimetière? C'est ce qu'on ne peut deviner; et on a dû suivre l'opinion commune, ne fût-ce que pour pouvoir donner une idée d'un livre singulier et recherché des curieux.

(1) Fabricius suppose que Desrey donna cette édition vers 1460; mais c'est une erreur de chiffre. On n'a fait aucune mention de cette révision à l'art. *Desrey*, XI, 233.



et ce savant n'a connu que deux éditions postérieures, Genève, 1503, in-4<sup>o</sup>., et Paris, 1589, in-8<sup>o</sup>., citées toutes deux dans la *Bibliograph.* de DeBure. M. Brunet en indique trois autres : Lyon, 1499, in-fol., goth.; Rouen, Guil. de La Mare, sans date, in-4<sup>o</sup>., fig., lett. rondes, et Paris, Groulleau, 1550, petit in-12, fig. La traduction anglaise de la *Danse Macabre* est due à Jean Porey, poète resté inconnu même à ses compatriotes; elle a été insérée dans le *Monasticon anglicanum* de Rog. Dodsworth et Guill. Dugdale (Londres, 1673), t. III, p. 368-74, précédée d'une seule gravure de W. Hollar. La *Danse des morts* a été souvent reproduite par les artistes du quinzième et du seizième siècle; on en retrouve les différents sujets dans les encadrements des livres de prières, réimprimés si fréquemment en caractères semi-gothiques, de 1490 à 1550. La *Danse des morts*, que le fameux peintre Holbein avait exécutée dans le cloître du couvent des Augustins de Bâle, a joui long-temps d'une grande célébrité (*Voy.* HOLBEIN et Math. MERIAN). Paul-Christien Hilscher, pasteur à Dresde, mort le 3 août 1730, a publié en allemand une Notice des *Danses des morts*, à l'occasion des dessins et des tableaux de ce genre conservés dans la galerie de Dresde (*Beschreibung des Todten-Tantzes wie solcher zu Dressden auf dem Schloss gemahlet*, Budissen, Richter, 1721, in-8<sup>o</sup>.) W—s.

MACAIRE (SAINT) l'ancien, naquit dans la Haute-Egypte, vers l'an 300, et fut employé dans sa jeunesse à la garde des troupeaux. Il avait près de 30 ans, lorsqu'il se retira dans la solitude pour se livrer plus

tranquillement à la méditation et à la prière. Une jeune fille du voisinage l'ayant accusé de séduction, il supporta, avec une patience admirable, les reproches auxquels il fut exposé, et se condamna lui-même à envoyer, chaque semaine, à son accusatrice le produit de la vente des paniers qu'il fabriquait, pour l'aider à nourrir le fruit de son libertinage. L'innocence de Macaire fut enfin reconnue; et pour échapper aux témoignages d'admiration qu'inspirait sa conduite, il quitta secrètement sa cellule, et alla se cacher à Scété dans la Thébaïde. L'éclat de ses vertus se répandit néanmoins bientôt dans le désert; et un grand nombre de solitaires accoururent se ranger sous sa discipline: mais il ne voulut conserver près de lui qu'un seul religieux; et il dispersa les autres dans des ermitages, où il allait fréquemment les visiter et leur porter des paroles de consolation. Macaire, à la demande de ses frères, fut élevé au sacerdoce: il redoubla de ferveur pour remplir des fonctions dont il ne se croyait pas digne, et ajouta encore aux austérités qu'il pratiquait. Sa douceur, sa modestie et sa patience remplissaient d'étonnement tous ceux qui approchaient le solitaire; et plusieurs païens se convertirent à la foi catholique après l'avoir entendu. L'attachement qu'il portait à la doctrine de Nicée lui attira des persécuteurs: il fut relégué par ordre de l'empereur Valens, avec quelques autres anachorètes, dans une île du Nil; mais le mécontentement que le peuple fit éclater, obligea le préfet à rapeler Macaire. Il retourna dans le désert de Scété, où il mourut vers l'an 390. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier. Quelques critiques lui attribuent la *Règle* de son nom; mais

Tillemont, Dupin, etc., la regardent comme l'ouvrage de saint Macaire le jeune. Le premier passe pour l'auteur des cinquante *Homélies*, publiées en grec, Paris, Morel, 1559, in-8°, et dont il parut une version latine de J. Pic, *ibid.*, 1562, même format. Elles ont été réimprimées en grec, et avec une nouvelle traduction latine de Jacques Palthen de Friedberg, à la suite de l'édition des *Œuvres* de saint Grégoire le Thaumaturge, Paris, 1621 ou 1626, in-folio. Gérard Vossius, qui en fut l'éditeur, y ajouta une savante dissertation, dans laquelle il défend l'opinion de Tillemont, qui attribue ces *Homélies* à Macaire l'ancien. On a encore de lui plusieurs *Opuscules ascétiques*, imprimés avec une version latine de Fr. Turrian, dans le *Thesaurus asceticus* du P. Possin, et dans les *Monument. eccles. Gr.* de Cotelier. W—s.

MACAIRE (SAINT), le jeune, était né dans le quatrième siècle, à Alexandrie, où il exerça d'abord la profession de boulanger ou de confiseur; mais touché de la grâce, il renonça au monde, et se retira, vers l'an 335, dans la solitude de Nitrie, où il vécut du travail de ses mains, jeûnant, priant et pratiquant de grandes austérités. Il fut ordonné prêtre, malgré lui, et se trouva chargé de la direction de plus de cinq mille moines, dont ses vertus le rendirent l'inimitable modèle. Un solitaire de Nitrie ayant laissé à sa mort cent écus, fruit de son travail et de ses économies, on s'assembla pour délibérer sur l'emploi de cette somme. Les avis se partagèrent : les uns voulaient qu'elle fût distribuée aux pauvres, et d'autres aux églises; mais Macaire décida qu'elle devait être enterrée avec le mort, sur le-

quel on prononça cette sentence terrible : *Que ton argent périsse avec toi.* Macaire conserva soigneusement le précieux dépôt de la foi; son zèle contre les Ariens le fit exiler par Lucius, patriarche d'Alexandrie. Il parvint à une extrême vieillesse, et mourut en 394 (1). L'Église latine célèbre sa fête, le 2 janvier. Les Grecs honorent sa mémoire et celle de saint Macaire l'ancien, le 29 du même mois. On le regarde généralement comme l'auteur de la *Règle de saint Macaire*, imprimée dans le *Codex regularum*, etc., Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Il en existe une autre sous le nom des deux Macaire, et de plusieurs autres saints abbés, dans la *Concordia regularum*, publiée par D. Menard, Paris, 1638, in-4°. W—s.

MACANÆUS (DOMINIQUE DELLA BELLA, plus connu sous le nom de), littérateur italien, prit ce dernier nom de celui du village de Macagno dans le Novarèse, où il avait vu le jour en 1438. Cet écrivain a publié les *Vies de Sextus Aurelius Victor*, qui furent imprimées pour la première fois à Turin, en 1508. Les notes dont il enrichit le texte latin, furent insérées dans les éditions postérieures, et ont été conservées dans celle d'Amsterdam, *cum notis variorum*. Dominique Della Bella eut pour précepteur le savant Colla Montano de Milan, qui, ayant été l'auteur de la conspiration tramée contre le prince Galeas Sforza, fut tué en 1476. Della Bella excellait dans la connaissance des langues anciennes, et acquit une réputation distinguée parmi les antiquaires. De Milan où il était professeur de belles-lettres, il passa, vers

(1) Fabricius (*Bibl. gr.*) place la mort de saint Macaire le jeune, à l'année 404, et croit qu'il était alors âgé de cent ans.

le commencement du XVI. siècle, à la chaire d'éloquence des écoles publiques de Turin; et nous trouvons dans un ouvrage sur la Gaule cisalpine, publié par Merula, que cet auteur ayant assisté aux leçons publiques de Macanæus, avait eu lieu d'admirer la profondeur de sa science, dans l'explication qu'il faisoit à ses élèves de l'Histoire naturelle de Pline. Les ducs de Savoie rendirent justice aux talents du professeur Macanæus, en le nommant historiographe de la maison ducale. Honoré des bontés de ces souverains, il passa le reste de sa vie à rassembler les matériaux pour la compilation d'une histoire qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il mourut à Turin en 1520. Outre les vies de *Sextus Aurelius Victor*, il a publié : I. Une description chorographique du lac Majeur sous ce titre : *De lacu Verbano*, Milan, Scinzenzeler, 1490, in-4°.; réimprimé par les soins de Laz.-Aug.-Cotta, ibid. Ghisolfi., 1699, in-4° de 96 pages, et dans le *The-saurus antiquitatum Italiæ*, tome IX. (Voyez COTTA, X. 72). II. *Quæstiunculæ de visti cinere, de paganis*, etc., Milan, 1490, à la suite de l'ouvrage précédent. On a encore de lui plusieurs ouvrages inédits, qui se trouvent dans les bibliothèques d'Italie : une dissertation *De Cancellariis, secretariis et scribis, eorumque vocabulis*; une autre intitulée : *Observationes ad Tranquillum et Valerium Maximum*; neuf vies des princes de la maison de Savoie, pareillement en latin, outre différentes lettres sur des sujets de littérature, et un Mémoire sur les antiquités allobroges, écrit en langue italienne. Dans les ouvrages qu'il a publiés, le professeur Macanæus s'intituloit : *Publicus taurinensis orator, et morum musarumque professor*. Sa célébrité

a rendu sa famille illustre; et ses descendants ont occupé des places dans la magistrature et la diplomatie. (Voyez SASSI, *Hist. typograph. Mediol.*, pag. 325.) P—1.

MACARIUS. Voyez LNEUREUX (XXIV, 410), et MACAIRE.

MACARTNEY (GEORGE COMTE DE) naquit le 14 mai 1737, à Lis-sauoure, près de Belfast en Irlande. Après avoir pris le grade de maître ès-arts à l'université de Dublin, il suivit l'étude du droit à Middle-Temple; ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Burke, et d'autres personnages depuis devenus célèbres. Ensuite, se conformant à l'usage de la plupart des Anglais distingués par leur naissance et leur fortune, il visita le continent européen : mais ce voyage qui ne fournit à la plupart de ceux qui le font, que des occasions de dissipation, fut mis à profit par Macartney pour observer la force et les ressources des différents états, ainsi que le caractère et la politique de leurs gouvernements. A son retour il fut admis dans l'intimité de lord Holland, au fils duquel (le frère de Fox) il avait eu pendant ses voyages l'occasion de rendre un service essentiel. Présenté par ses amis à lord Sandwich, secrétaire-d'état, il fut élu membre du parlement, pour Midhurst, que Fox représenta ensuite, et, peu de temps après, nommé envoyé extraordinaire en Russie, où il arriva en 1765. Une alliance intime avec ce pays qui, suivant l'expression de Macartney, ne devait plus être regardé comme une étoile éloignée dont l'éclat commençait à se manifester, mais comme une grande planète qui s'était rangée d'elle-même dans notre système; dont la place n'était pas encore déterminée, mais dont les mouvements

ne pouvaient manquer d'influer puissamment sur ceux de tous les autres corps ; une telle alliance devait être naturellement l'objet des vœux de l'Angleterre , sous plusieurs rapports , notamment sous celui du commerce. Les envoyés anglais qui avaient précédé Macartney à Saint-Pétersbourg , avaient essayé infructueusement de conclure un nouveau traité sur ce point si important pour leur pays. Macartney fut plus heureux : les termes du traité étaient même beaucoup plus avantageux pour la Grande-Bretagne , que son ministre n'avait pu l'espérer. Résolument aux difficultés qu'il avait eu à surmonter , et à l'état politique d'un pays où un changement soudain pouvait tout d'un coup détruire son ouvrage , Macartney n'avait pas voulu laisser échapper une occasion que peut-être il n'eût jamais retrouvée ; et il avait signé le traité , ne doutant pas d'être approuvé par les ministres. Son attente fut trompée. Une clause que l'on regarde comme une infraction de l'acte de navigation de la Grande-Bretagne , auquel pourtant elle ne portait aucun préjudice , et que la Russie avait exigée comme condition indispensable , lui attira des expressions de mécontentement , fondées sur ce qu'il avait , contre ses instructions , signé un traité de commerce avant de l'avoir soumis à l'approbation du roi. Le comte de Panin , ministre russe , écrivit aux Anglais établis à Saint-Pétersbourg , une lettre qui expliquait de la manière la plus favorable la clause qui inquiétait le ministère de Londres. Celui-ci voulait une déclaration expresse , signée des plénipotentiaires russes , munis à cet effet de pouvoirs spéciaux de leur cour. A cette demande , Panin , indigné , dit à

Macartney , que si la Grande-Bretagne n'était pas contente du traité et de sa lettre explicative , elle pouvait le regarder comme non-venu ; mais que , si les signatures étaient une fois annulées , la factorerie anglaise serait mise sur le même pied que les commerçants des autres nations. Des démarches auprès de l'impératrice , n'eurent pas plus de succès. Une nouvelle rédaction , proposée par la Russie , fut acceptée. Le traité reçut la ratification du roi d'Angleterre : mais , en même temps , Macartney fut prévenu qu'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire allait partir de Londres pour Saint-Pétersbourg ; et , en 1767 , il revint en Angleterre , emportant des témoignages de la bienveillance de l'impératrice. Durant son séjour en Russie , il rendit des services essentiels à Stanislas , roi de Pologne , qui , pour lui marquer sa reconnaissance , lui envoya l'ordre de l'Aigle-blanc. Le successeur désigné pour remplacer Macartney ayant donné sa démission , ce dernier fut appelé de nouveau au même poste : des raisons particulières le forcèrent à ne pas accepter. En 1768 , il fut élu , par Cockermouth , membre du parlement de la Grande-Bretagne : mais pensant qu'il servirait mieux son pays natal dans le parlement d'Irlande , il réussit à se faire nommer par le bourg d'Armagh. A cette époque , on songeait à changer le système suivi jusqu'alors pour le gouvernement de l'Irlande. Le vice-roi n'y allait qu'une fois en deux ans , et , durant son séjour , ne s'y occupait guère des affaires publiques. Pendant son absence , l'autorité résidait dans une commission composée de cinq personnages du pays , revêtus de dignités. Ils avaient le titre de *lords-*

*justices* ; mais, en Irlande, ils étaient plus connus sous le nom d'entrepreneurs (*undertakers*). Le degré de puissance, de crédit, d'influence que leur donnaient leurs places, les rendait maîtres absolus du gouvernement de cette île ; ils dictaient les conditions au ministère anglais. La nouvelle du changement proposé remplit de joie les Irlandais. Les *entrepreneurs*, au contraire, prirent l'alarme, et résolurent d'employer tous leurs efforts pour renverser les projets du ministère. Ils espéraient lasser la patience du nouveau vice-roi. Lord Townshend, qui avait été revêtu de cette dignité, déjoua leurs intrigues : aidé par Macartney, qu'on lui avait donné pour premier secrétaire, il vint à bout de délivrer ce pays de la domination ruineuse des entrepreneurs ; mais ce ne fut pas sans peine. Il combattit pendant trois ans, dans le parlement d'Irlande, le parti des entrepreneurs qui s'étaient unis aux patriotes contre le ministère : il acquit l'estime même de ses antagonistes, montra beaucoup de désintéressement, et fut récompensé par la décoration de l'Ordre du Bain. En 1775, il fut nommé capitaine-général et gouverneur en chef de la Grenade, des Grenadines et de Tabago, et en même temps élevé au rang de baron en Irlande. Il rétablit, dans les colonies qu'il administrait, la paix troublée par des dissensions intestines, et, en 1779, défendit vaillamment la Grenade attaquée par le comte d'Estaing. Forcé de se rendre, il emporta les regrets des habitants. Il fut envoyé comme prisonnier de guerre à Limoges, où il ne resta que peu de temps : Louis XVI lui accorda la permission de retourner en Angleterre, et il fut aussitôt échangé. En 1780,

la compagnie des Indes, voulant mettre fin aux abus qui se commettaient dans la présidence de Madras, jeta les yeux sur lord Macartney, et le nomma chef de cette administration. Il arriva dans l'Inde, le 21 juin 1781. L'Angleterre était alors en guerre avec la France et la Hollande. Les armes britanniques avaient essuyé des échecs dans l'Inde. Haïder-Ali avait pénétré jusqu'aux portes de Madras ; les nababs amis des Anglais, ne leur avaient fourni que de faibles secours en hommes, et aucun en argent ; les caisses étaient presque vides : sans les secours reçus du Bengale, il eût fallu licencier l'armée ; alors la ruine du Carnatic eût été inévitable. Les dispositions des princes indous étaient hostiles. Ils supposaient à l'Angleterre des vues ambitieuses, suspectaient sa bonne-foi, n'avaient aucune confiance dans ses desseins incohérents et mal dirigés. Une confédération se formait pour l'expulser de l'Indoustan. Le conseil suprême du Bengale annonçait que peut-être il ne pourrait plus continuer à aider la présidence de Madras ; enfin, on était instruit de la prochaine arrivée d'une armée navale française. Macartney ne se laissa pas décourager. Il fit payer aux troupes tout ce qu'on leur devait, et assura leur subsistance ; il emprunta de l'argent, et sut inspirer la confiance par l'espoir d'un meilleur avenir. Se mettant à la tête de la milice, il anima l'armée d'une ardeur nouvelle. La prise de quelques postes fut le prix de ses efforts. Eyre Coote l'aïda puissamment par ses succès contre Haïder-Ali. Des tentatives pour gagner l'amitié de ce chef furent vaines : elles eurent plus de succès auprès de

divers radjas; ce qui mit Hastings , gouverneur-général du Bengale , en mesure de conclure de son côté divers traités de paix. Les établissemens hollandais , à la côte de Coromandel , furent pris ; Trinquemalé , dans l'île de Ceylan , tomba aussi au pouvoir des Anglais. Le nabab d'Arcate conclut un arrangement , par lequel les revenus du Carnatic étaient dévolus à la compagnie; arrangement de la plus haute importance , qui fut uniquement dû à la réputation d'intégrité de Macartney. Cependant , l'arrivée de Suffren , dans les mers de l'Inde , vint mettre un terme aux succès des Anglais ; une armée française , unie à celle de Typou-Sahab , successeur de Haïder-Ali , s'empara de Goudelour; Trinquemalé fut repris; la famine se manifesta dans Madras. Pour ajouter aux embarras de Macartney , le conseil suprême du Bengale semblait chercher à lui susciter des difficultés; les généraux des troupes élevaient sans cesse des discussions avec le conseil , au lieu d'agir vigoureusement contre l'ennemi , surtout à l'époque de la mort de Haïder-Ali. Mais des diversions , heureusement opérées , forcèrent Typou à évacuer le Carnatic : toutefois une attaque dirigée contre Goudelour , échoua complètement; et Macartney se trouvait de nouveau dans une situation inquiétante , lorsque la nouvelle de la paix conclue en Europe vint mettre un terme à la guerre avec les Français et les Hollandais. La paix fut de même signée un peu plus tard avec Typou , qui n'avait pas été le premier à la demander. Les choses restèrent dans l'état où elles se trouvaient avant les hostilités. Leur cessation totale ne délivra pourtant pas Macartney des embarras qui l'avaient assailli depuis son

arrivée à Madras. Le gouvernement du Bengale , au lieu d'agir de concert avec la présidence , continuait à la contrarier dans tous ses plans. On a supposé qu'Hastings avait conçu de la jalousie contre lord Macartney , auquel il prêtait le projet de le supplanter. Celui-ci essaya vainement de le dissuader. Il parvint à conserver à la compagnie , la possession des Circars du Nord , que le premier voulait restituer au Nizam. Les désagrémens que lord Macartney éprouvait , furent suspendus par le rappel soudain d'Hastings. Il put prendre tranquillement les mesures les plus propres à garantir la prospérité future de la présidence : elles ne furent néanmoins suivies d'aucun effet; car après avoir vu son arrangement relatif aux revenus du Carnatic , cassé par les directeurs de la compagnie , qui fut plus tard obligée d'y revenir par la violence , il fut rappelé en juin 1785. Il partit , laissant le trésor en bon état , et signa préalablement , sur les registres du conseil , une déclaration portant qu'il n'avait reçu aucune espèce de présent , à l'exception de quelques provisions ; qu'il s'était borné à toucher les émolumens de sa place ; qu'il n'avait employé , pour son usage , rien qui appartenait à la compagnie , et qu'il n'avait été intéressé dans aucun genre de commerce ou d'entreprise. Il souscrivit aussi une autre déclaration , constatant le montant de la somme qui lui appartenait à son départ de l'Inde , quoique l'acte du parlement , qui exigeait une telle formalité , ne dût commencer à recevoir son exécution qu'au 1<sup>er</sup>. janvier 1787. Il prit sa route par le Bengale , afin de faire connaître au conseil suprême le véritable état de la présidence de Madras. Etant à Calcutta , il reçut sa

nomination à la place de gouverneur-général. Quelque honorable que fût pour lui cette marque de confiance qu'il n'avait pas sollicitée, sa santé ruinée par le climat et les contrariétés, la composition du conseil suprême, et la situation des affaires dans l'Inde, le décidèrent à ne pas accepter cette place avant d'avoir conféré en Angleterre avec les directeurs de la compagnie et avec le ministère. A son arrivée à Londres, en 1786, il fit agréer ses excuses pour pouvoir prendre un peu de repos, puis mit à son acceptation des conditions qui ne convinrent point, de sorte qu'on lui nomma un successeur. La compagnie donna des éloges à sa conduite, et lui accorda une pension de quinze cents livres sterling; mais le ministère parut l'oublier jusqu'en 1792. A cette époque, on conçut le projet d'envoyer une ambassade à la Chine, afin d'établir des communications avec son gouvernement, de lui inspirer une idée avantageuse de la nation anglaise, et de procurer aux commerçants anglais établis à Canton, des faveurs et une protection particulières assurées par un traité. Lord Macartney fut choisi comme le personnage le plus capable de remplir convenablement une mission si importante. On lui laissa le soin de nommer les personnes qui devaient l'accompagner. Il prit pour secrétaire sir George Staunton, qui, depuis son séjour à la Grenade, l'avait constamment suivi. L'Europe entière sait avec quelle ardeur l'Angleterre s'occupait de tout ce qui pouvait garantir le succès de cette mission, à laquelle sa politique attachait tant d'intérêt. Rien ne fut épargné. Lord Macartney s'embarqua le 21 août 1792, à bord du vaisseau

le *Lion*, et atterrit, le 5 août 1793, à l'embouchure du Péi-Ho. Des barques chinoises le conduisirent avec sa suite jusqu'à Pékin. Elles portaient, suivant l'usage, des bannières, avec l'inscription accoutumée : « *Ambassadeur anglais portant le tribut à l'empereur de la Chine.* » La cour était à Ji-ho, en Mandchourie, au-delà de la grande muraille. Lord Macartney s'y rendit avec une partie de sa suite; et, le 14 septembre, au point du jour, il eut audience de l'empereur Khian-loung. Le cérémonial de la Chine exige que toute personne admise devant l'empereur tombe à genoux, appuie les mains à terre, la frappe trois fois avec le front, se relève, puis recommence encore deux fois ce salut, nommé *Keou-teou*. Quelque humiliant qu'il paraisse aux yeux d'un Européen, les plus grands personnages de l'Empire, et les envoyés étrangers, s'y soumettent, non-seulement devant l'empereur lui-même, mais encore devant tout ce qui le représente. Les mandarins avaient sondé les dispositions de lord Macartney à cet égard. Il avait répondu qu'il consentait à se conformer au *keou-teou*, pourvu qu'un mandarin du même rang que lui, accomplît ce salut devant le portrait du roi de la Grande-Bretagne. Cet expédient ne fut pas adopté; et lord Macartney, dans cette occasion, de même que toutes les fois qu'il fut admis en présence de Khian-loung, fléchit simplement un genou en terre, suivant le cérémonial usité en Angleterre, pour le souverain. On ajoutait en Europe une foi implicite à ce récit de l'historien de l'ambassade; mais l'on a conçu des doutes sur sa fidélité, depuis que l'on a su ce qui s'était passé, quand lord Amherst

fut envoyé à la Chine, en 1816. Les mandarins demandèrent qu'avant d'être présenté à l'empereur, lord Amherst promît de remplir la cérémonie du keou-teou. Il s'y refusa : on lui cita l'exemple de lord Macartney, comme s'y étant soumis ; et cette assertion fut confirmée par le témoignage de Kia-kin, empereur régnant. Le fils de sir George Staunton, qui remplissait, en cette occasion, les fonctions de secrétaire d'ambassade, et qui avait accompagné la première, fut interpellé. Il répondit, qu'étant très-jeune à l'époque dont il s'agissait, il avait oublié ce qui s'était passé. Quoi qu'il en puisse être, lord Macartney n'eut personnellement qu'à se louer de Khianloun ; il assista avec sa suite à la fête de l'anniversaire de la naissance du monarque : mais il échoua complètement dans l'objet de sa négociation. Tout en protestant de sa profonde estime pour le roi d'Angleterre et son peuple, Khianloun refusa de se lier par un traité, pour assurer la continuation des avantages dont les Anglais avaient joui dans ses états. L'ambassadeur demandait pour les négociants de sa nation, la faculté de commercer à Tchou-san, à Liampo et à Tin-sing ; d'avoir, à Pékin, un magasin d'entrepôt pour la vente de leurs marchandises ; de posséder une petite île isolée et non fortifiée, dans le voisinage de Tchou-san, pour servir de magasin à leurs marchandises non vendues, et de résidence à ceux qui en prendraient soin ; d'en posséder une semblable près de Canton, et de jouir d'autres faveurs peu importantes ; d'obtenir l'abolition des droits de transit entre Macao et Canton, ou du moins leur réduction au taux de 1782 ; enfin, il demandait l'exemption des droits autres que

ceux qui étaient fixés par les diplômes de l'empereur, dont il serait donné copie à ces négociants, car ils n'avaient jamais pu voir ce document. On a aussi prétendu qu'il avait demandé le privilège exclusif du commerce de l'Empire, avec la permission de former un établissement permanent à Pei-ho, dans le golfe de Petchely, à la charge de purger de pirates les côtes de la Chine, et d'y envoyer autant de bâtimens que tous les Européens réunis. Suivant la relation officielle de l'ambassade, l'empereur montrait des dispositions favorables pour les Anglais : mais le colao ou premier ministre les détestait et le leur fit bien sentir. Ils avaient aussi été desservis par le principal missionnaire portugais, tandis que les autres, et notamment les Français, leur avaient rendu tous les services qui étaient en leur pouvoir. Le père Amiot surtout, retenu chez lui par ses infirmités, avait donné par écrit des avis utiles. Lord Macartney espérait, en séjournant quelque temps à Pékin, venir à bout de surmonter les préventions du colao, et d'obtenir pour l'Angleterre la permission d'envoyer dans la capitale de l'empire chinois, une ou plusieurs personnes comme ambassadeurs, afin de cimenter la bonne intelligence entre les deux pays : il faisait même ses préparatifs pour passer une partie de l'hiver à Pékin, et annonçait qu'il en partirait après le commencement de la nouvelle année chinoise, c'est-à-dire en février, lorsque le 5 octobre on lui notifia, de la part de l'empereur, l'ordre de partir le 7. Ses représentations, pour obtenir un délai, furent vaines : il fallut obéir. Ce qui mortifia le plus les Anglais dans cette circonstance, fut que l'ambassadeur eut l'air d'être



chassé de la capitale d'un empire où il avait représenté son souverain. « En trois mots, a dit Anderson, qui a écrit une relation de l'ambassade, » voici notre histoire : nous » entrâmes à Pékin comme des men- » diants, nous y séjournâmes comme » des prisonniers, nous en sortîmes » comme des voleurs. » L'ambassade s'embarqua le 7 octobre, et, naviguant sur des rivières et des canaux, débarqua, le 19 décembre suivant, à Canton; sans qu'on lui permit de s'arrêter en aucun endroit, tant le gouvernement chinois avait de défiance pour les Anglais. Le 3 septembre 1794, elle arriva en Angleterre. Cette expédition ne fut pas entièrement inutile pour les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne, dit sir George Staunton. Les négociants établis à Canton, obtinrent le redressement de plusieurs griefs. L'usage des draps anglais devint plus commun, et l'on put raisonnablement espérer d'autres avantages. Enfin, les Anglais conquirent par eux-mêmes un empire sur lequel ils n'avaient auparavant des notions que par le canal des étrangers. Lord Macartney, élevé au rang de comte, fut chargé, en 1795, d'une mission délicate et confidentielle en Italie. A son retour, il fut créé pair de la Grande-Bretagne, et nommé gouverneur du Cap de Bonne-Espérance. Après un an et demi de séjour dans cette colonie, ses infirmités le forcèrent de la quitter à la fin de 1798. Il refusa, par la même raison, plusieurs emplois qui lui furent offerts, et mourut, le 31 mars 1806, dans le comté de Surrey. Il ne laissa pas d'enfants de sa femme, fille du comte de Bute. On a de lui : I. *Etat de la Russie, en 1767*. Cet ouvrage, destiné aux amis de Macartney et aux

ministres, et adressé au secrétaire d'état pour le département du nord, fut imprimé à un très-petit nombre d'exemplaires : l'auteur disait, avec trop de modestie, que son ouvrage ne méritait pas de titre plus relevé que celui d'Almanach de Russie pour l'année 1767. On y trouve un tableau exact de cet empire. II. *Etat de l'Irlande, en 1773*: imprimé, comme le précédent, pour quelques amis. L'auteur trace avec concision et impartialité le tableau de l'histoire, de la forme de gouvernement, du commerce et des revenus de cette île. III. *Journal de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne, à l'empereur de la Chine, en 1792, 1793 et 1794*. Cet ouvrage, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, à la suite de sa Vie, offre la relation de l'ambassade, écrite jour par jour, sans détails étrangers, mais entremêlée d'observations pleines de sagacité. On la lit avec plaisir à cause des notions instructives et curieuses qu'elle contient, et du ton de candeur et de modestie que l'on y remarque. Le paragraphe qui la termine, donne une idée exacte de l'objet que s'était proposé lord Macartney. « J'ai noté, dit-il, dans ce journal, les événements de mon ambassade, tels » qu'ils se sont passés au moment » où ils m'ont frappé. Mon seul but » a été de représenter les choses suivant l'impression qu'elles produisaient sur moi.... Avant de partir » pour mon ambassade, je lus tout » ce qui avait été écrit sur la Chine, » dans les langues que je comprends. » Je m'entretins avec toutes les personnes desquelles je pouvais espérer d'apprendre quelque chose : » quand ce fut impossible, je leur » écrivis. Ayant ainsi recueilli dans » mon esprit tous les matériaux que

» j'avais pu me procurer, je fermai  
 » mes livres, et, arrivé dans la Mer-  
 » Jaune, je me mis à étudier diffé-  
 » remment le même sujet. Au lieu  
 » de lire davantage les relations des  
 » autres, je fixai mes regards sur  
 » les objets mêmes, et je profitai de  
 » toutes les occasions de les exa-  
 » miner. Mais les communications  
 » des Chinois avec les étrangers  
 » sont soumises à tant de règles et  
 » de restrictions, et la difficulté de  
 » se procurer des renseignements  
 » exacts est si grande, que mon  
 » écrit ne peut être reçu sans résér-  
 » ve, ni considéré autrement que  
 » comme le simple résultat de mes  
 » recherches et de mes réflexions.  
 » Il est, je le sais, defectueux en  
 » plusieurs points, et de plus doit  
 » différer sur plusieurs autres des  
 » relations des voyageurs qui m'ont  
 » précédé; mais je suis bien éloigné  
 » de prétendre au privilège d'être  
 » seul exempt d'erreur. » L'ambas-  
 » sade de Lord Macartney a donné  
 naissance aux ouvrages suivants, en  
 anglais : I. *Relation authentique  
 d'une ambassade envoyée par le  
 roi de la Grande-Bretagne à l'em-  
 pereur de la Chine, etc., tirée  
 principalement des papiers du com-  
 te de Macartney*, par sir George  
 Staunton, Londres, 1792, 2 vol.  
 grand in-4°, avec un atlas in-fol.;  
 traduite en français par M. Castera,  
 sous ce titre : *Voyage dans l'inté-  
 rieur de la Chine et de la Tartarie,  
 fait dans les années 1792, 1793  
 et 1794, etc.*, Paris, 1798, 4  
 volumes in-8°, fig. et cartes. Ce  
 n'est pas ici le lieu de juger le  
 mérite littéraire de ce livre (*Voy.*  
 STAUNTON) : il offre le récit officiel  
 de l'ambassade; tout y est présenté  
 sous le beau côté. II. *Voyage en  
 Chine, etc.*, par M. J. Barrow,

Londres, 1804; trad. en français  
 par M. Castera, Paris, 1805, 3 vol.  
 in-8°, avec un atlas. L'auteur a eu  
 recours aux papiers de lord Macar-  
 ney : il était resté à Pékin, lorsque  
 l'ambassade alla en Mandchourie.  
 On trouve dans son livre peu de dé-  
 tails sur l'ambassade; il a suivi De  
 Pauw dans ses idées sur la Chine,  
 et, ainsi que lui, n'aime pas les mis-  
 sionnaires : cependant, sans leurs  
*Mémoires*, dans les *Lettres édifiantes*  
 et la *Description de la Chine*,  
 par Duhalde, il eût eu beaucoup de  
 peine à composer son ouvrage. On  
 y trouve un grand nombre d'erreurs,  
 relevées par M. Deguignes, dans des  
*Observations* imprimées en 1807.  
 III. *Récit de l'ambassade de lord  
 Macartney à la Chine, dans les an-  
 nées 1792, 1793, 1794, contenant  
 les diverses particularités de cette  
 ambassade, avec la description des  
 mœurs des Chinois, et celle de l'in-  
 térieur du pays, des villes, etc.*, par  
 Æneas Anderson, Londres, 1796, 1  
 vol. in-8° : l'auteur était attaché à la  
 personne de lord Macartney. Il a  
 donné l'histoire secrète et satiri-  
 que de l'ambassade : il faut donc la lire  
 avec précaution, tout en convenant  
 qu'elle contient des faits que l'on  
 cherche vainement dans la relation  
 officielle, et qui expliquent plusieurs  
 points obscurs de celle-ci. Elle fut  
 le sujet de beaucoup de critiques; et  
 la seconde édition éprouva des re-  
 tranchements. L'ouvrage a été tra-  
 duit en français (sur la première  
 édition) par M. Lallemand, Paris,  
 1796, 2 vol. in-8°. IV. *Journal de  
 M. Samuel Holmes, sergent-ma-  
 jor du 11<sup>e</sup>. régiment de dragons,  
 pendant qu'il accompagnait, com-  
 me membre de la garde, l'ambas-  
 sade de lord Macartney en Chine  
 et en Tartarie; imprimé sans ad-*

dition, retranchement ni correction, d'après la minute originale tenue pendant cette expédition, Londres, 1798, 1 vol. in-8°. Ce livre, destiné uniquement aux bibliothèques des curieux, ne fut tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires : on prit toutes les mesures possibles pour empêcher la contrefaçon, et il se vendit une guinée. La traduction française est intitulée : *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney, par M. Holmes, sergent-major de la garde*, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. fig. M. Langlès, qui revit et publia cette traduction, y joignit, 1°. les *Vues, costumes, mœurs et usages de la Chine*, joli ouvrage de M. Y. Alexandre, dessinateur attaché à l'ambassade; ce recueil, composé de 24 planches, est accompagné de 48 pages d'explication; — 2°. une partie des planches omises par l'éditeur qui avait fait paraître la traduction française de Staunton. La relation de Holmes renferme trop de détails nautiques : elle n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt. V. *Relation du voyage de l'ambassade anglaise en Chine et dans une partie de la Tartarie*, par J. C. Hüttner, Berlin, 1797, 1 vol. in-8°. (en allemand) : Hüttner était précepteur du fils de Staunton, et attaché à l'ambassade. Sa relation fut publiée par M. Boettiger, puis traduite en français, et donnée d'abord séparément, sous ce titre : *Voyage à la Chine, avec une carte de la Chine, et de la musique chinoise*, Paris, an VII, 1 vol. in-18, et ensuite en 1 vol. in-8°, formant le 5°. de la traduction de Staunton. L'auteur est bon observateur ; on ne peut lui reprocher que son extrême brièveté. VI. *Recherches délicates sur les*

*ambassades à la Chine, et conclusion naturelle tirée des prémisses*, Londres, 1818, in-8°. C'est un pamphlet de 31 pages, avec cette épigraphe :

*Improbis extremos currit mercator ad Indos,  
Pauperiem fugiens ; multum vapulandus in aula  
Tartared.....*

L'auteur blâme les ambassades à la Chine, comme ayant coûté des sommes considérables sans avoir produit aucun avantage réel. Il reproche à lord Macartney d'avoir proposé de se soumettre au keou-teou, et cherche à prouver, d'après un passage de la première édition d'Anderson, qu'on l'a une fois contraint par la force à s'y conformer. C'est aussi l'opinion de plusieurs personnes, qui ont été à même de savoir à Pékin ce qui s'était passé durant l'ambassade anglaise. Barrow, qui l'avait accompagnée comme savant, a publié la *Vie du comte Macartney*, Londres, 1807, 2 vol. in-4°, avec son portrait. Elle contient beaucoup de faits curieux ; l'auteur y a joint un choix des écrits de lord Macartney, les uns en entier, un seul en extrait. On doit regretter qu'à la prise de la Grenade, ses papiers aient été perdus ; car c'était un homme qui, à un esprit fin et pénétrant, unissait de grandes connaissances : son désintéressement était extrême ; étranger à tout esprit de parti, doux et poli, il fut universellement estimé et chéri. Barrow laisse trop percer, dans cet ouvrage, un esprit d'injustice pour quelques personnes ; les triomphes de Suffren l'offusquent ; néanmoins, tout en les niant, il convient de leur résultat.

E—s.

MACAULAY-GRAHAM (CATHERINE), Anglaise célèbre, née en 1733, à Ollantigh dans le comté de Kent,

était fille d'un riche gentilhomme, nommé Sawbridge. Elle reçut chez une parente une éducation solitaire, qui disposa de bonne heure son esprit à l'enthousiasme. Elle épousa, en 1760, le docteur Macaulay, médecin distingué de Londres. Nourrie de la lecture des historiens grecs et latins, elle forma le projet d'écrire, dans le même esprit qui les avait animés, les annales de son pays, et publia, dès l'année 1763, le premier volume de son *Histoire d'Angleterre*. Une femme qui écrit l'histoire, et dans de pareils principes, ne pouvait manquer d'attirer l'attention sur elle. Son ouvrage fut l'objet d'une foule de critiques; et sa personne fut en butte à des injures grossières qui ne prouvaient que la méchanceté de leurs auteurs. Ses adversaires furent réduits d'abord à dire qu'elle était horriblement laide, et que désespérant de se faire remarquer et admirer comme femme, elle avait essayé d'empiéter sur le domaine de l'homme. Il paraît cependant que, sans être une beauté accomplie, elle avait une figure aimable et intéressante. Elle fit, en 1777, un voyage en France, et connut à Paris, entre autres personnes célèbres, Franklin, Turgot, Marmontel et madame Dubocage. Lors d'un voyage qu'elle fit en Amérique en 1785, elle vécut pendant trois semaines dans la maison de Washington à Mount-Vernon en Virginie. Elle épousa en secondes noces, en 1778, M. Graham, frère d'un fameux empirique. Ce mariage avec un très-jeune homme lui donna beaucoup de ridicule dans le monde, et la brouilla même avec son admirateur, le docteur Wilson, dont nous parlerons plus bas. Elle mourut le 22 juin 1791. Ses principaux ouvrages sont : I. *Histoire*

*d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>. jusqu'à l'élevation de la maison d'Hanovre*, 8 vol. in-4°. publiés de 1763 à 1783. On en avait commencé une traduction française, dont il n'a paru que deux volumes sous le nom de Mirabeau (V. GUIRAUDET, t. XIX, p. 180), 1791, in-8°. L'ouvrage, quoi que promette le titre, finit avec le règne de Jacques II. On peut le regarder comme une violente attaque contre la dynastie des Stuarts. On y sent partout la passion de la liberté. Il excita, lorsqu'il parut, autant d'éloges que de critiques; mais il est peu lu aujourd'hui. II. *Remarques sur les Eléments du gouvernement et de la société*, par Hobbes, 1767, in-8°. III. *Remarques détachées sur quelques assertions de Hobbes*, in-4°, 1769. IV. *Réflexions sur les causes des mécontentemens actuels*, 1770. V. *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent, dans une suite de lettres à un ami (le docteur Wilson, prébendier de Westminster)*, 1778, 1 vol. in-4°. Ce volume peut servir de suite au principal ouvrage de mistress Macaulay. VI. *Traité sur l'immuabilité de la vérité morale*, in-8°, 1773. VII. *Lettres sur l'éducation*, in-8°. 1790. Le docteur Harris n'a pas hésité à placer M<sup>me</sup>. Macaulay, comme historien, fort au-dessus de Clarendon, et même de Hume; mais le docteur Wilson se montra le plus ardent des admirateurs de cette républicaine: il lui éleva, de son vivant, une statue, comme à la déesse de la liberté, dans son église même de Walbrook; extravagance dont il n'y a peut-être pas d'exemple hors un temps de révolution. Après la mort du docteur Wilson, son successeur eut le bon esprit de faire retirer cette sta-

tue. On n'est pas étonné, après cela, de l'enthousiasme que M<sup>me</sup>. Macaulay avait inspiré à madame Roland. Celle-ci dit dans ses Mémoires qu'elle eût ambitionné d'être la *Macaulay de son pays*. Le docteur Johnson riait beaucoup de l'égalité que prêchait mistress Macaulay. Un jour, dit-il, que j'étais chez-elle, je pris un air très-grave, et je lui dis : « Ma- » dame, je suis maintenant converti » à votre façon de penser : je suis » convaincu que tous les hommes » sont égaux ; et pour vous donner » une preuve indubitable que je parle » sérieusement, voici un très-sensi- » ble, un très-honnête et très-excel- » lent concitoyen, votre valet de » chambre, Madame ; je désire qu'il » lui soit permis de s'asseoir là, et » de diner avec nous. » C'est ainsi, ajoute-t-il, que je fis voir l'absurdité de la doctrine de l'égalisation (*level-ling*). Vos niveleurs veulent bien vous niveler aussi bas qu'eux-mêmes ; mais ils ne peuvent souffrir que vous vous éleviez aussi haut qu'eux. Lorsqu'on demanda au Dr. Johnson s'il avait lu le 2<sup>me</sup>. volume de l'ouvrage de madame Macaulay ; non, répondit-il, pas plus que le premier. On rappelle à cette occasion qu'il ne voulut pas voir l'abbé Raynal quand celui-ci vint en Angleterre. Nous voudrions pouvoir nous dispenser de rapporter un fait qui fait le plus grand tort au caractère de madame Macaulay, surtout comme historien, et qui prouve jusqu'à quel point l'esprit de parti peut corrompre le cœur. On lit dans une *Dissertation sur les anecdotes*, par d'Israëli (édition de 1793, p. 69), que lorsqu'elle était occupée à consulter les manuscrits du Muséum Britannique, elle avait coutume, dans ses recherches historiques, de dé-

*truire toutes les pages du manuscrit qui renfermaient quelque passage défavorable à son parti ou en faveur des Stuarts.* Cet abus de confiance fut enfin aperçu, et la coupable fut surveillée. « Le manuscrit 7379 de » la bibliothèque Harléienne, ajoute » d'Israëli, sera pour la postérité un » témoignage éternel de son impar- » tialité historique. C'est une collec- » tion de lettres politiques. Trois » pages de ce manuscrit sont entiè- » rement arrachées ; et l'on y trouve » une note signée par le principal » bibliothécaire, qui constate que tel » jour le manuscrit a été prêté à » mistress Macaulay, et que le même » jour on a remarqué que les trois » pages avaient été détruites. » L.

MACAULAY (HUGUES). Voyez BOYD (t. V, p. 419.)

MACAULI (ANTOINE), de Niort en Poitou, notaire, secrétaire et valet de chambre de François I<sup>er</sup>, fut l'un de ceux qui s'appliquèrent les premiers à faire connaître les anciens dans notre langue. (Voyez LAIGUE.) Nous avons de lui des *Apophthèmes de plusieurs rois, chefs d'armée, philosophes et autres grands personnages, traduits du latin en français*, Paris, 1545, 1551, in-16. Le traducteur y joint ses propres réflexions. Il a encore traduit les trois premiers livres de Diodore de Sicile, Paris, 1535, in-4<sup>o</sup>. ; l'Oraison d'*Isocrate à Nicoclès*, chez Wekel, 1544 ; celle de *Cicéron pour Marcellus*, Paris, 1534, etc. Son style est assez pur pour le temps, et plus poli que celui de la plupart de ses contemporains. T—D.

MACBETH, roi d'Écosse, était fils de Sinel, *thane* royal de Glamis, et de Doda, fille de Malcolm II ; par conséquent cousin-germain de Donald VII ou Duncaul. La bravoure

de Macbeth, sa fermeté, sa sévérité, qui allait jusqu'à la barbarie, formaient un contraste parfait avec la douceur et la faiblesse du monarque. Il en donna des preuves, lorsque de concert avec Banquo, thane de Lochquahabir, il alla soumettre Macduald, lord des îles, qui avait levé l'étendard de la révolte, et fait soulever les vassaux de Banquo. Les Danois, ayant ensuite attaqué deux fois le royaume, furent complètement défaits par les deux guerriers écossais (*Voyez BANQUO*, t. III, p. 317). Leurs exploits les avaient rendus les idoles du peuple; alors, Macbeth, que sa naissance approchait du trône, conçut l'idée d'y monter, à la place d'un prince qui, par sa molle indulgence, s'en montrait peu digne. Il paraît que ce guerrier, d'ailleurs si courageux, avait, comme beaucoup de ses contemporains, la faiblesse de croire aux prédictions des devins; qu'il les consultait sans cesse, et leur racontait ses songes. Occupé de son coupable dessein, ses pensées devaient s'y rapporter le jour et la nuit; et les confidences qu'il faisait à ces imposteurs, donnaient sans doute à ceux-ci les moyens de lui prédire ce qui le flattait le plus. Voilà l'explication la plus plausible du fait que nous allons retracer d'après les chroniques. Macbeth et Banquo traversaient seuls une bruyère, en se dirigeant vers Fores, où était le roi, lorsque trois femmes, d'une apparence surnaturelle, se présentent subitement à eux, et saluent successivement Macbeth, l'une comme thane de Glamis, la seconde comme thane de Cawdor, la troisième comme futur roi d'Écosse: elles ajoutent que sa postérité ne régnera pas, mais que de celle de Banquo descendra une longue suite de rois. Elles disparaissent. Les deux

guerriers pensèrent que c'étaient les trois sœurs déesses de la destinée. Cependant ils semblaient peu disposés à croire à leurs prédictions, puisque le thane de Cawdor jouissait paisiblement de sa dignité. Ils arrivent près de Duncan; et ce prince annonce à Macbeth, qu'il le nomme thane de Cawdor à la place du possesseur précédent, qui s'était rendu coupable de félonie. Macbeth, voyant cette première partie de la prédiction accomplie, pensa que le reste s'effectuerait aussi. Le cours ordinaire des choses pouvait amener cet événement, puisque, suivant les lois du pays, le plus proche parent du roi lui succédait, lorsqu'à la mort de ce dernier, ses enfants n'étaient pas en âge de régner. Toutefois Duncan vécut trop long-temps pour l'ambition de Macbeth, et lui ravit même l'espoir d'occuper un jour le trône; car, en créant prince de Cumberland, son fils aîné Malcolm, à peine parvenu à l'adolescence, il assurait à ce dernier la succession immédiate à la couronne. Alors Macbeth résolut d'acquiescer par la violence le bien auquel il aspirait, et qu'il voyait près de lui échapper. Sa femme, non moins ambitieuse, le confirma dans ses coupables projets. Il en instruisit ses amis, et entre autres Banquo. Aucun d'eux ne les désapprouva; tous lui gardèrent le secret. Il consumma son crime, en 1040, dans son château d'Inverness, où il avait reçu Duncan. Appelé au trône par sa naissance et par la faveur populaire, Macbeth fut couronné sans opposition, à Scone. Malcolm et Donald, fils de Duncan, redoutant avec raison la cruauté de Macbeth, excitée encore par les craintes qu'ils lui inspiraient, se sauvèrent, le premier en Cumberland,

le second dans les Hébrides. L'usurpateur sut consolider son autorité mal acquise, en comblant les grands de bienfaits, et en maintenant la stricte exécution des lois dont la mollesse de Duncan avait encouragé l'infraction. Il régna ainsi, pendant les dix premières années, avec justice et modération; mais enfin, tourmenté par les remords de son parricide, et par les alarmes que lui causaient les fils de Duncan, il donna un libre cours à son humeur farouche et sanguinaire, sacrifiant tous les objets de ses soupçons. Banquo fut sa première victime; il le fit assassiner. Il dressa des embûches aux fils de Duncan; mais elles échouèrent. Le meurtre de Banquo avait attiré à Macbeth la haine générale; il ne mit plus de bornes à ses cruautés; mais il était lui-même en proie à la terreur qu'il inspirait. Il se fit donc construire sur le sommet de la colline de Dunsinane, située près de Perth, un château-fort, d'où la vue s'étendait de tous côtés; et il se crut en sûreté dans cet asile, parce qu'une sorcière lui avait assuré qu'il ne périrait que lorsque la forêt de Birnam serait apportée à Dunsinane, et qu'il ne recevrait la mort que de la main d'un homme qui ne serait pas né d'une femme. Du fond de son repaire, il voulut immoler à ses défiances Macduff, comte de Fife, homme puissant, considéré, et connu par son dévouement au prince Malcolm. Macduff, instruit du danger, s'enfuit en Angleterre. Sa femme et ses enfants furent mis à mort par ordre du tyran, et leurs biens furent confisqués. Arrivé auprès d'Edouard le confesseur, à la cour duquel était Malcolm, Macduff engagea ce monarque à fournir à ce prince les moyens de remonter sur le trône. Edouard lui donna

une armée, commandée par Sward, comte de Northumberland, le grand-père de Malcolm. Macbeth, instruit de ces préparatifs, leva des troupes, et tâcha de s'assurer de tous ceux qu'il regardait comme ses ennemis. Macduff, de son côté, revint, rallia ses partisans, et rejoignit l'armée auxiliaire, qui fut bientôt renforcée d'une foule de déserteurs. Retiré dans son château de Dunsinane, Macbeth se croyait à l'abri du danger, lorsque l'on vint lui annoncer que la forêt de Birnam s'avancait vers le fort. Les soldats de Malcolm avaient, en signe de victoire, orné leurs casques de branches d'arbres. Cet incident frappa Macbeth de stupeur et d'effroi: il vit que son sort allait se décider, puisque déjà une partie de la prédiction de la sorcière était accomplie. Néanmoins il résolut de tenter la fortune des armes, sortit, et rangea ses troupes en bataille. Mais les tourments de sa conscience bouleversaient toutes ses idées; il perdit la tête: à peine en était-on venu aux mains, qu'il s'enfuit; ses troupes mirent bas les armes. Il fut poursuivi par Macduff, qui acheva de le décourager, en lui disant: « Je ne suis pas né d'une » femme; on m'a tiré par violence » du ventre de ma mère. » Atterré par ces mots, Macbeth reçut le coup fatal de la main de Macduff. Cet événement eut lieu en 1057, près de Meigle, village de Perthshire, dans un endroit appelé Bely-Duff, où l'on voit encore, dit Maitland, un petit espace circulaire planté d'arbres, que l'on conserve en mémoire de la chute du tyran. Shakspeare a immortalisé le nom et les forfaits de Macbeth, dans la tragédie à laquelle il a donné le nom de cet usurpateur. Il a suivi le récit des chroniques,

presque mot à mot. En enlevant des décombres qui couvraient l'emplacement du château de Dunsinane, près de Perth, on découvrit, en 1819, une voûte qui renfermait diverses curiosités. E—s.

MAGBRIDE (DAVID), célèbre chirurgien anglais, naquit à Ballymoni, dans le comté d'Antrim en Irlande, le 26 avril 1726. Après avoir appris les premiers éléments des langues grecque et latine dans cette ville, il alla finir ses humanités à l'université de Glasgow. Il se rendit ensuite en Angleterre, où il se livra, pendant plusieurs années, à l'étude de la chirurgie. Nommé chirurgien du *Royal Navy*, Macbride donna, pendant la courte campagne qu'il fit à bord de ce vaisseau, des preuves de courage en se mêlant avec les combattants, et d'habileté en soignant les blessés. La paix fut conchue; et il s'empressa de quitter le service militaire, pour étudier l'art des accouchements, auquel il se destinait plus particulièrement: ce fut à Dublin qu'il se fixa, en 1749. Il s'occupa beaucoup d'anatomie, et surtout de chimie. Les différentes substances, qui peuvent retarder ou accélérer les progrès de la putréfaction, devinrent l'objet de ses recherches, ainsi que la nature et la combinaison des vapeurs qui s'en élèvent; et on lui doit d'avoir conseillé l'emploi de la drèche, pour prévenir ou guérir le scorbut des gens de mer: ses utiles travaux lui valurent, sans qu'il l'eût demandé, le titre de docteur en médecine, que lui conféra la faculté de Glasgow. Il mourut des suites d'une fièvre catarrhale, le 28 décembre 1778. On a de lui: I. *Experimental essays on medical and philosophical subjects*, in 8°. , Loudres, 1764;

l'auteur en a donné une seconde édition, à laquelle il a ajouté beaucoup d'observations, Londres, 1767; traduit en allemand par Rahn, Zurich, 1765; et en français par Abbadie, Paris, 1766, in-12. La digestion a surtout été l'objet des nombreux essais de l'auteur, qui a reproduit l'hypothèse de Van Helmont, en considérant cette fonction comme une espèce de fermentation, dont le chyle est le produit. II. *Account of a new method of tanning*, Londres, 1769. Cet ouvrage a été suivi d'une Instruction aux tanneurs, sur la nouvelle méthode de tanner les cuirs, Londres, 1777; il y préconise l'emploi de l'acide sulfurique, et prétend que celui-ci donne aux cuirs une qualité supérieure. On sait que cette méthode, qui valut à l'auteur une médaille en argent, de la société de Dublin, en 1768, et une en or, de la société des arts et du commerce (de Londres), a été suivie et perfectionnée en France par M. Séguin. III. *An account of ten extraordinary cases artes delivery*; inséré dans le tome v<sup>e</sup>. du *Medical observ. inquiries*. IV. *An account of the reviviscence of some mails, preserved many years in M. Simon's cabinet*. Ce mémoire est inséré dans le tome LXIV des Transactions philosophiques, année 1774. V. *Methodical introduction to the theory and practice of the art of medicine*, 2 vol. in-8°.; Londres, 1772; 2<sup>e</sup>. édition, 1777; traduit en latin, et en hollandais, par Gloss, Utrecht, 1774, 2 vol. in-8°.; en français, par Petit-Radel, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec méthode et pureté, prouve que l'auteur était bien au niveau de la science à l'époque où il le publia. Plusieurs odes et élégies ont été composées,



pour honorer la mémoire de Macbride. (Voyez son Éloge, par Vicq d'Azir.) P. et L.

MACCABÉE. Voyez JUDAS (XXII, 96), et SIMON.

MAG-CURTIN (HUGUES), savant irlandais, était principalement versé dans la connaissance de la langue et de la littérature de sa patrie. Il a publié à Paris, en 1732, in-4°, un Dictionnaire anglais et irlandais, auquel il joignit une grammaire irlandaise, expliquée en anglais, pour faciliter à ses compatriotes l'étude de cette langue, dont la plupart ignorent les principes; l'anglais étant la seule langue enseignée dans les écoles, et employée dans les actes publics. Ce Dictionnaire est le premier livre imprimé en France, dans lequel on ait employé des types irlandais, qui y sont même long-temps après demeurés rares, puisque dans le Dictionnaire (*Focaloïr*), irlandais-latin, d'O'Brien, publié chez Valeyre, en 1768, in-4°, on n'a fait usage que des types latins. La grammaire irlandaise de MacCurtin (*The Elements of the Irish language, grammatically explained in English*), avait déjà paru à Louvain, 1728, in-8°. W—s.

MACE (THOMAS), musicien anglais, né en 1613, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Monument de la musique*, ou *Mémorial (Remembrancer) de la meilleure musique-pratiquer, tant sacrée que profane, qui ait jamais existé*, 1676, in-f°; ouvrage bizarre pour le style, mais précieux pour le fond, et qui prouve qu'on peut être un bon juge et un excellent maître dans un art, sans y posséder un talent distingué; car Mace qui était joueur de luth de profession, n'est célèbre ni comme exécutant, ni comme compositeur.

C'était un homme d'un caractère original et plaisant, comme on peut en juger, par ce qu'il dit de lui dans son livre même. L.

MACÉ (FRANÇOIS); conseiller et aumônier du roi, né à Paris, vers 1640, entra de bonne heure dans les ordres. Ayant été pourvu d'une charge de secrétaire des finances de la reine, il resta long-temps diacre; mais à l'âge de quarante-cinq ans, nommé chanoine-chevevier et curé de Sainte-Opportune, il reçut le sacerdocé, et devint aumônier du roi. Il exerça les fonctions de sa cure, jusqu'en février 1721, qu'il la résigna; et il mourut quelques jours après. On a principalement de lui des traductions de livres saints et d'ouvrages de piété: I. *Psaumes et cantiques de l'Eglise*, avec une paraphrase traduite du latin de Louis Ferrand, Paris, 1686, in-8°; 1706, in-12. II. Traduction de *l'imitation de Jésus-Christ*, avec une épître dédicatoire, anonyme, à la duchesse de Bourgogne; l'auteur y rappelle ses services anciens auprès de la reine, Paris, Coignard, 1698, in-12; ibid. Roulland, 1700, in-8°, avec de belles gravures; ibid. 1718, in-24. Cette traduction avait eu dix éditions en 1734: moins littérale que la version publiée sous le nom de Gonnellieu, elle ne manque pas d'élégance; mais elle a le défaut opposé à celle de Sacy, en ressassant assez souvent le sens des expressions, bien loin de le développer par la paraphrase. III. *Les Méditations du P. Busée sur les Evangiles*, Paris, 1684, in-12; plusieurs fois réimprimées: l'édition de 1720 contient des augmentations, et une vie du P. Busée. IV. *Les douze Testaments des patriarches*; traduits du latin de Robert, évêque

de Lincoln, avec une dissertation, des arguments et des notes, Paris, 1713, in-12. L'abbé Macé a été aussi abrégiateur et historien; il a donné, 1<sup>o</sup>. un *Abrégé historique de l'ancien et du nouveau Testament*, Paris, 1704, 2 vol. in-12; — 2<sup>o</sup>. la *Science de l'écriture sainte*, réduite en tables générales, ibid. 1708, in-4<sup>o</sup>. : il avait achevé un extrait analytique des œuvres de saint Augustin, et laissé les matériaux d'une *Histoire critique des papes*, jusqu'à Alexandre VII. A l'érudition ecclésiastique, il joignait encore des talents pour l'art oratoire, et des connaissances de la littérature et des mœurs: il avait prononcé, en chaire, un *Eloge du Roi*; publié une *Histoire des quatre Cicérons*, intéressante par les recherches, Paris, 1714, la Haye, 1715, et composé une histoire morale qui eut du succès: *Mélanie ou la veuve charitable*, ouvrage posthume, attribué, dans le temps, à l'abbé de Choisi, Paris, 1729, in-12. — MACÉ (René), bénédictin de Vendôme dans le seizième siècle, succéda en qualité d'historiographe et poète de François I<sup>er</sup>, à Guillaume Crestin: il reçut l'ordre de reprendre la *Chronique française* où l'avait laissée son prédécesseur, dont le travail comprenait, en vers héroïques, non douze livres de chronique, comme on l'a dit (*Voy. CRESTIN*), mais cinq livres jusqu'au couronnement de Hugues Capet; et René Macé a donné le sixième et le septième des douze livres projetés. Il avait aussi décrit en vers le *Voyage de Charles-Quint* par la France, en 1539, resté inédit. Antoine du Saix, à la suite du poème de l'*Esperon de discipline*, trace, en beaux termes, l'éloge de ce poète, qu'il nomme,

. . . L'écrivain de royale chronique  
Du lys français. . . . .

Le compilateur de la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* a fait deux articles sur ce chroniqueur, l'un sous le nom de *Macé*, et l'autre sous celui de *René*. — Un autre René MACÉ a publié: *Les trois just'au corps, conte bleu, tiré de l'anglais de Swift*, Dublin, 1721, in-8<sup>o</sup>. G—CE.

MACEDO (FRANÇOIS DE), fameux cordelier portugais, né à Coimbre en 1596, entra chez les jésuites à l'âge de quatorze ans, et, après avoir terminé le cours de ses études, fut chargé successivement d'enseigner la rhétorique, la philosophie et la chronologie dans différents collèges de la société. Il y avait près de vingt-cinq ans qu'il était revêtu de l'habit de S. Ignace; et depuis quelque temps, il avait prononcé les vœux qui devaient l'attacher irrévocablement à la société, lorsqu'il en sortit (1) de l'autorisation de ses supérieurs, avec lesquels il ne cessa pas néanmoins d'entretenir des rapports d'amitié. Il embrassa la vie monastique dans l'ordre des cordeliers, et prit alors le nom de *François de St.-Augustin*, sous lequel il a publié la plus grande partie de ses ouvrages. Le P. Macedo se prononça fortement en faveur de la révolution qui mit le duc de Bragance sur le trône de Portugal (*Voy. JEAN IV*), et il servit ce prince de tout son pouvoir: il accompagna en France les ambassadeurs que le roi Jean y envoya pour se faire reconnaître; et il paraît que, pendant son séjour à Paris, il eut l'honneur de

(1) On ne connaît pas les motifs qui déterminèrent Macedo à quitter des confrères dont il était aimé. Joly (*Remarq. sur le Dict. de Bayle*) prétend que le désir de l'épiscopat, auquel la robe de jésuite ne lui permettait pas d'aspirer, fut la raison qui l'engagea à passer dans un autre ordre.

prêcher devant Louis XIII, puisqu'il ajouta dès-lors à ses autres titres celui de prédicateur de sa Majesté très-chrétienne (1). Macedo prit parti dans les querelles du jansénisme naissant, et écrivit pour soutenir l'orthodoxie des fameuses propositions de l'évêque d'Ypres : mais dès qu'elles eurent été condamnées par Innocent X, il fit l'apologie de la conduite de ce pontife, dans un ouvrage qui plut si fort à la cour de Rome, que son auteur fut appelé par le pape pour professer la théologie au collège de la Propagande, et l'histoire ecclésiastique au collège de la Sapience. Sa vanité excessive l'empêcha de conserver la faveur dont il jouissait ; mais avant de quitter Rome, où son humeur lui avait fait beaucoup d'ennemis, il annonça (c'était en 1657) qu'il répondrait pendant trois jours à toutes les questions qui lui seraient adressées : *De omni re scibili* ; et si on l'en croit, il se tira de cette épreuve avec honneur. Il passa à Venise, où il répéta, quelques années après, le même acte de vanité, et avec le même succès. Il termina la dernière séance par deux mille vers latins qu'il improvisa, ainsi qu'une épigramme en l'honneur de Venise, qu'il ne balance pas à comparer à celle de Sannazar, *Viderat Adriacis*, etc., l'une des meilleures pièces de ce poète célèbre. Macedo fut nommé, au mois de décembre 1667, professeur de philosophie morale à l'université de Pa-

doue ; et il remplit cette chaire avec tant de distinction, que son traitement fut élevé de 500 jusqu'à 800 ducats. Il mourut en cette ville (1), le 1<sup>er</sup> mai 1681, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où l'on voit son tombeau surmonté de son buste en bronze, et décoré d'une épitaphe très-honorable. Macedo avait de l'érudition, une mémoire heureuse et une assurance imperturbable ; de sorte qu'il imposait facilement dans la discussion à des savants plus modestes. Il engagea une guerre de plume avec le fameux P. Noris, depuis cardinal, au sujet du véritable titre des livres de St-Augustin de la grâce de Jésus-Christ ; et l'inquisition leur ayant fait défense de continuer d'écrire sur la même matière, Macedo, dans la crainte de passer pour vaincu, adressa à son adversaire un *cartel* rédigé dans la forme de ceux des anciens chevaliers, où il lui assigne Bologne pour y vider leur différend en champ clos ou ouvert. Cette pièce, très-singulière, qu'il fit imprimer in-4<sup>o</sup>, a été insérée par Leti, dans le quatrième volume de *l'Italia regnante* ; dans les *Mémoires* de Nicéron, tome 31, et dans le *Journal étranger*, 1757. Macedo a publié un très-grand nombre d'ouvrages, dont aucun ne lui a survécu. Nicéron rapporte les titres de 69, dans ses *Mémoires*, tome XXXI, p. 317-39 ; mais cette liste est loin d'être complète (2). Ce sont des

(1) Bayle prétend qu'il accompagna aussi les ambassadeurs portugais en Angleterre ; mais il paraît qu'il confond notre cordelier avec Antoine de Sousa de MACEDO, chevalier de l'ordre de Christ, sénateur au conseil de Porto, et secrétaire intime du roi Alphonse VI, qui avait, en effet, été secrétaire d'ambassade de la légation portugaise en Angleterre. Ce dernier, né en 1611, mort en 1682, composa aussi plusieurs ouvrages pour la cause du roi Jean. Ses *Letras de Espana*, qu'il publia en 1631, âgé de vingt ans, lui ont valu une place dans la *Bibliotheca eruditorum præcocium*, de Klefiker.

(1) On lit dans le *Dictionn. universel*, que Macedo, s'étant mêlé de quelque affaire de gouvernement, fut mis en prison à Venise, et y mourut ; mais cette anecdote est entièrement fautive.

(2) Macedo dit lui-même, à la fin de son *Myrothecium morale*, Padoue, 1675, in-4<sup>o</sup>, qu'il avait composé alors 53 Panegyriques, 60 Discours latins, 34 Oraisons funéraires, 123 Elegies, 115 Epitaphes, 212 Epîtres dedicatoires, 500 Epîtres familières, 2600 Poèmes épiques, 500 Elegies, 110 Odes, 3000 Epigrammes, 4 Comédies latines, 2 Tragedies, 1 Satire en espagnol, et en tout 150,000 vers, sans parler

*Poèmes latins, des Thèses de rhétorique* (1), des *Vies* de quelques personnages remarquables par leur piété, un *Abregé chronologique de l'histoire ancienne*, des *Eloges*, des *Panègyriques*, des *Traité*s de controverse, des écrits polémiques, un *Parallele* de la doctrine de S. Thomas et de celle de Scot, etc. On doit se borner à indiquer ceux de ses ouvrages qui méritent encore quelque attention par leur singularité : I. *Propugnaculum lusitano-gallicum, contra calumnias hispano-belgicas*, etc., Paris, 1647, in-folio. C'est une défense des droits du duc de Bragance à la couronne de Portugal, et en même temps une réfutation des *Vindicie hispanicæ* de J. J. Chifflet, écrivain passionné et grand ennemi de la maison de Bourbon. Macedo y fait descendre les Français d'une colonie troyenne, et prétend qu'ils furent appelés Francs, à cause de leur caractère. II. *Encyclopædia in agonem litteratorum producta*, Rome, 1657, in-folio : c'est la fameuse thèse qu'il soutint à Rome, et dont on a parlé. L'édition de 1677, citée dans le *Dictionnaire universel*, ne doit son existence qu'à une faute d'impression. III. *De clavibus Petri, opus in quatuor libros divisum*, Rome, 1660, in-fol. Ce titre est bien bizarre. La première clef est une apologie de la dignité, du pouvoir et de la juridiction du pape : la seconde ou le 2<sup>e</sup>. livre traite de l'explication des Écritures ; la troisième, de la foi ; et la quatrième, des sacrements. IV. *Schema congregationis S. Officii romani cum elogiis E. Cardinalium, et corollarium de*

*infallibili auctoritate summi pontificis in mysteriis fidei proponendis*, etc., Padoue, 1676, in-4<sup>o</sup>. Macedo y prétend que l'inquisition fut établie par Dieu lui-même, dans le Paradis terrestre, et qu'il exerça l'office d'inquisiteur contre Adam, Caïn, et les ouvriers de la tour de Babel : il ajoute que S. Pierre procéda, en la même qualité, contre Ananie et Saphire, et qu'il transmit cette autorité aux papes, qui en ont investi S. Dominique et ses successeurs.

W—s.

MACEDO (ANTOINE DE), jésuite, frère du précédent, né à Coimbre en 1612, entra fort jeune dans la Société, et, après y avoir professé quelque temps les humanités et la théologie, s'appliqua à la prédication. Il fut envoyé dans les missions d'Afrique, où il demeura deux ans ; à son retour en Portugal, il fut attaché à l'ambassade que le roi Jean envoyait en Suède. Il gagna la confiance de la reine Christine, qui lui fit part de son dessein de rentrer dans le sein de l'Eglise, et le dépêcha à Rome, chargé de lettres pour le supérieur-général, à qui elle demandait deux religieux de la Société pour l'instruire dans la foi. Le P. Macedo fut retenu à Rome ; il y remplit pendant vingt ans les fonctions de pénitencier apostolique de l'église du Vatican. Il retourna ensuite en Portugal, fut fait recteur du collège d'Évora, puis de Lisbonne, et mourut en cette ville le 15 juillet 1693. On a de lui, outre quelques *Thèses* de rhétorique : I. Une *Vie* du P. Almeida, missionnaire au Brésil (en latin), Padoue, 1669 ; nouvelle édition augmentée, Rome, 1671, in-12. II. *Lusitania insulata et purpurata*, Paris 1663 et 1673, in-4<sup>o</sup>. C'est l'histoire des papes et des cardinaux portugais. III. *Élogia*

d'un grand nombre de consultations sur la théologie, sur le droit et sur d'autres matières.

(1) Sa vanité perce dans les titres qu'il donnait à ces thèses : *Thesaurus eruditiois pro sole zodiacum percurrente*. — *Parnassi nemus poetiæ arboribus coisutum*. — *Viridarium eloquentiæ*, etc.

*nonnulla, et Descriptio coronationis Christianæ Reginae Sueciæ*, Stockholm, 1650. Cet ouvrage est mêlé de vers. IV. *Divi tutelares orbis Christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol. C'est un recueil de Vies des Saints.

W—s.

MACEDONIUS I, patriarche de Constantinople, et chef d'une secte à laquelle il donna son nom, vivait au iv<sup>e</sup>. siècle. Saint Jérôme dit, qu'il avait été brodeur, *artis plumariæ* (1). C'était un homme adroit, intrigant, et d'un esprit ambitieux: du reste, il était entendu dans les affaires, et savait s'insinuer dans l'esprit des grands. Lorsque St. Alexandre, patriarche de Constantinople, mourut, Macedonius était déjà âgé, et depuis long-temps diacre de cette église, peut-être même prêtre. Il ambitionnait ce siège. Attaché au parti des demi-ariens, il aurait eu leurs suffrages; mais les catholiques prévalurent dans l'élection. Paul, ecclésiastique d'une vie sainte, quoique jeune encore, lui fut préféré. Cette élection ayant déplu à Constantin, Paul fut chassé, et relégué dans le Pont. Il est vraisemblable que Macedonius ne fut point étranger à l'intrigue qui causa cet exil, ayant intenté une accusation contre Paul. Cependant ils se réconcilièrent, lorsque Paul, après la mort de Constantin, en 336, fut rappelé avec les autres évêques exilés. Saint Athanase rapporte que, passant par Constantinople, pour s'en retourner en Egypte, il trouva Paul en possession de son église, et Macedonius qui l'avait accusé, faisant sous lui les fonctions de prêtre. Paul éprouva bientôt après une nouvelle disgrâce.

(1) Scaliger prétend que saint Jérôme a été induit en erreur par le sens qu'il a donné à un mot grec qui, au lieu de brodeur, signifie rusé, artificieux.

Constance, qui favorisait le parti arien, étant venu à Constantinople, le chassa de nouveau, et fit installer à sa place Eusèbe de Nicomédie; mais celui-ci étant mort, vers 341, les évêques ariens ordonnèrent Macedonius, quoique les catholiques eussent rappelé Paul. Il en résulta entre les catholiques et les ariens une rixe sanglante, dans laquelle périt un grand nombre de personnes. La consécration de Macedonius ne le mit pas sur-le-champ en possession du siège patriarcal. Borné à une seule église qu'il avait bâtie, il y rassemblait tous ses partisans, et il n'y avait qu'eux. Ce ne fut que vers l'an 351, que l'empereur Constance donna ordre à Philippe, préfet du prétoire, de l'installer. Ce magistrat qui connaissait l'éloignement du peuple pour Macedonius, craignit d'éprouver de l'opposition. Il usa de ruse, et fit si bien qu'il parvint à conduire Macedonius à l'église patriarcale: mais le peuple, dès qu'il s'en aperçut, s'y porta; et comme les soldats voulaient l'écarter, les esprits s'échauffèrent. On se battit, et plus de trois mille personnes périrent. Intronisé contre le vœu public, et surtout contre celui des catholiques, Macedonius ne tarda pas à chercher les moyens de se venger de ceux-ci. Il obtint de l'empereur un édit qui expulsait, non-seulement des églises, mais encore des villes, tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. L'ordre fut exécuté avec rigueur, et l'on exerça contre eux des cruautés horribles: les choses furent portées si loin, que Constance lui-même en fut mécontent. Un autre événement acheva de l'irriter. L'église des Apôtres à Constantinople, où Constantin avait été inhumé, menaçant ruine, Macedonius entreprit d'en

faire enlever le corps de ce prince, pour le transporter dans une autre église. Le peuple, qui ne crut voir en cela qu'un outrage fait à d'augustes dépouilles, s'y opposa. On en vint aux mains, et le massacre fut tel, que des ruisseaux de sang inondèrent l'église, un portique adjacent, et même la place voisine. Tant de meurtres, dont Macedonius avait été l'auteur ou l'occasion, le perdirent entièrement dans l'esprit du prince. On voit ce patriarche intrus, assister, en 359, à un concile de Séleucie, composé de beaucoup d'ariens et de quelques catholiques, et, en 360, à un concile de Constantinople, où lui et beaucoup d'autres évêques furent déposés par les *purs* ariens. Jusqu'à sa déposition, il n'avait, au moins publiquement, professé que le demi-arianisme; c'est-à-dire, qu'admettant que le fils était semblable au père en substance, il rejetait le mot de *consubstantialité*, qu'il aurait même admis avec quelque atténuation. Retiré dans une terre voisine de Constantinople, après qu'il eut été déposé, il devint le père d'une hérésie nouvelle. Il nia la divinité du Saint-Esprit, et soutint qu'il n'étoit qu'une simple créature, semblable aux anges, quoique d'une nature supérieure. Plusieurs évêques embrassèrent cette erreur; mais deux surtout contribuèrent à la propager. L'un étoit Eleusius de Cyzique, l'autre Marathionius de Nicomédie, tous deux ordonnés par Macedonius. Le dernier s'étoit enrichi dans la place de *numéraire*, ou payeur des officiers du prétoire. Il avait ensuite embrassé la vie ascétique, fondé un monastère, et faisait profession d'une grande austérité de mœurs, et d'une grande charité envers les hôpitaux et les pauvres. Ses vertus apparen-

tes, et surtout son or, gagnaient beaucoup de partisans à la secte nouvelle. Macedonius eut à peine le temps d'en voir les progrès. On ne peut reculer sa mort au-delà de l'année 361. Après lui, Eleusius de Cyzique devint le chef de la nouvelle hérésie; et ceux qui la suivaient, furent nommés *macédoniens* ou *pneumatomaques*, c'est-à-dire, ennemis du St.-Esprit. Ils se répandirent principalement dans la Thrace, dans la Bithynie, dans l'Asie, et furent réfutés par saint Athanase, Didyme l'aveugle, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, etc. Le concile général de Constantinople, en 381, sous Théodose, les condamna, et ajouta au symbole de Nicée des paroles explicatives, qui confondent cette erreur. Un deuxième concile de Constantinople, en 383, établit la même doctrine. La secte s'affaiblit insensiblement: en 410, plusieurs de ses partisans se réunirent aux catholiques; d'autres suivirent cet exemple en 428, et cette hérésie s'éteignit tout à-fait peu de temps après. — Il ne faut pas confondre Macedonius I avec MACEDONIUS II, aussi patriarche de Constantinople: celui-ci, avant d'être évêque, avait signé l'*hénétique* de Zenon. L'empereur Anastase le fit élire en 494: Macedonius rétracta sa signature, et défendit avec courage le concile de Chalcedoine. L'empereur, qui le croyait favorable aux hérétiques, le déposa, et envoya même des émissaires pour le tuer. Cette entreprise n'ayant point réussi, Anastase exila Macedonius à Chalcedoine. Ce prélat mourut à Gangres en 516, et son nom fut inscrit dans les dyptiques: les Grecs célèbrent sa fête le 25 d'avril. L—Y.

MAC-ENCROE (DEMETRIUS), médecin irlandais, vivait à Paris dans

la première moitié du xviii<sup>e</sup>. siècle, et s'y fit connaître par le joli poème latin *De connubiis florum*, dont la première édition parut à la tête du *Botanicon Parisiense* de Vaillant (Leyde, 1727, in-fol.) Le titre qu'il y porte est: *Fratri ad fratrem, de connubiis florum, Epistola prima*. Le dernier vers promettait effectivement une deuxième épître: à la suite sont deux petites pièces de vers latins signées *Demetrius De la Croix doctor medicus*. Le même poème fut réimprimé en 1728 avec beaucoup d'augmentations, Paris, Thiboust, in-8<sup>o</sup>. de 39 pages avec figures. Le nom de l'auteur est indiqué sur le titre par ces mots: *auctore D. De la Croix, D. M.* L'ouvrage reparut en 1749, avec quelques retranchements, dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Poëmata didascalica*, et, l'on ne sait pourquoi, il y est attribué à un médecin nommé Patrice Traute; attribution conservée dans l'édition de 1813 du même recueil où il est au tome 1, page 315: la plus belle édition est celle de Bath, 1791, in-8<sup>o</sup>. de 138 pages, donnée par Rich. Clayton, qui a laissé au poète le nom de *De la Croix*, nom qui paraît n'être que la traduction française des mots irlandais *Mac-Encroe* (Voyez le Journal des savaux de l'an v (1797) page 341). Ce poème, d'environ cinq-cents vers hexamètres, renferme des passages fort agréables, que la traduction française jointe à l'édition de 1728, ne rend pas toujours fort heureusement. M. Barbier en a donné en 1798, in-12, une édition avec la traduction française et des notes. Il a été traduit aussi en allemand, dans les *Amusements physiques* de Mylius (*Physikalische Belustigungen*, Berlin, 1751-53, 3 vol. in-8<sup>o</sup>). On connaît encore de Mac-Encroe

les deux petits poèmes suivants: I. *Calamus hibernicus, sive laus Hibernie litteraria breviter adumbrata*. II. *Petro Dismaretz abbati carmen*, in-8<sup>o</sup>., imprimés vers 1728. Voyez le *Catalog. de Courtois* (Paris, 1819, in-8<sup>o</sup>.), n<sup>o</sup>. 1698. C. M. P.

MACER (LUCIUS-GLIDIUS). Voy. GLIDIUS, tome IX, p. 114.

MACÈR (ÆMILIUS), poète de Vérone, contemporain de Virgile et d'Ovide, avait écrit en vers latins sur les propriétés des plantes vénéneuses. Il paraît constant que son ouvrage est perdu, et que ceux qui ont été publiés sous son nom doivent être attribués à un autre Macer, médecin comme lui et postérieur à Galien. On en a fait beaucoup plus d'éditions que ne semblait l'exiger un écrit aussi peu important. La première est celle de Naples, imprimée par Arnold de Bruxelles, 1477, et la meilleure a été donnée par H. Ranzov, Hambourg, 1590, in-8<sup>o</sup>. On en connaît une traduction française, sous ce titre: *Les fleurs du livre des vertus des herbes, composé par Macer Floride, trad. par Lucas Tremblay*, Rouen, 1588, in-8<sup>o</sup>. fig. D—P—S.

MACÈR (JEAN), professeur en droit canon à la faculté de Paris, naquit à Santigny dans l'Auxois (Yonne) vers le commencement du xvi<sup>e</sup>. siècle. Ses ouvrages respirent l'amour le plus pur pour sa patrie et pour la gloire du nom français. Ces sentiments lui méritèrent l'estime générale: il laissait percer son impatience, quand on disait devant lui du mal de la France et de ses habitants. Nous avons de lui: I. *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, 1555, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage traite aussi de la levée des impôts; des droits des

Français sur certaines provinces, etc. II. *Panegyricus de laulibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, Paris, 1556, in-8°. Jean le Blond, conseiller au parlement de Dijon, son élève, a joint des notes latines à ces deux ouvrages. III. *Indicarum historiæ, ex oculatis et fidelissimis testibus perceptarum, libri tres*, 1555, in-8°. IV. *Philippique contre les poëtastrés et les rimailleurs de notre temps*, Paris, 1557, in-8°.

D—c.

MACFARLANE (ROBERT), écrivain politique, né en Écosse en 1734, fut élevé à l'université d'Édimbourg. Il vint fort jeune à Londres, et dirigea, pendant quelques années, à Walthamstow, une académie, qui jouit d'une grande réputation. Il s'engagea dans une controverse politique très-animée au commencement du règne de George III, et réunit ensuite ses différentes opinions dans un ouvrage qu'il publia, en 1770, sous le titre d'*Histoire du règne de George III*, 1 vol. in-8°. Ayant eu quelques discussions avec son imprimeur, celui-ci chargea une autre personne de continuer cette histoire, dont le 2<sup>e</sup>. volume parut en 1782, et le 3<sup>e</sup>. en 1794. Macfarlane, s'étant réconcilié avec l'éditeur en question, publia un 4<sup>e</sup>. volume depuis. Cet ouvrage n'est qu'une compilation peu soignée. Macfarlane a été aussi, pendant quelques années, éditeur du *Morning Chronicle* et du *London Packet*, dans lesquels il rendait compte des débats du parlement, avec autant de détail que d'exactitude : il a également fait insérer dans les journaux, sous des noms empruntés, plusieurs lettres et articles dans le sens de l'opposition. Admirateur enthousiaste d'Ossian, il aida Macpherson

dans son travail, et entreprit de traduire en vers latins les poésies attribuées à ce barde écossais. En conséquence, il mit au jour en 1796, *Temora*, qu'il donna comme un essai; mais, n'ayant pu se procurer assez de souscripteurs, il abandonna son entreprise. Il s'occupait cependant encore de cet ouvrage dans les dernières années de sa vie, qui se termina d'une manière tragique. Ayant voulu être témoin du triomphe d'une immense populace, qui venait coopérer aux élections du comté de Middlesex, il tomba sous les roues d'une voiture, et mourut une demi-heure après, le 8 août 1804. Il avait, à cette époque, sous presse, un *Essai sur l'authenticité d'Ossian et de ses poèmes*. Macfarlane publia, en 1797, un pamphlet intitulé : *Adresse au peuple anglais sur l'état présent et l'avenir présumé des affaires publiques*, où il parut avoir abandonné la plupart de ses anciennes opinions politiques. Il désavoua, d'une manière formelle, les 2<sup>e</sup>. et 3<sup>e</sup>. volum. de l'*Histoire de George III*, et dit même que le 1<sup>er</sup>. avait été tellement défigurés dans une troisième édition, qu'il ne le regardait plus comme son ouvrage. En 1801, il publia le *Dialogue de George Buchanan*, sur les droits de la couronne d'Écosse, traduit en anglais, avec deux Dissertations : l'une archéologique sur la prétendue identité des Gètes et des Scythes, des Gètes et des Goths, des Goths et des Écossais ; et l'autre historique, pour défendre le caractère de Buchanan comme historien, in-8°. D—z—s.

MACHA - ALLAH ou MESSA-HALA, astronome et astrologue arabe, juif de religion, vivait sous



le règne de Mansour et de Mamouï, kalyfes Abbassides, c'est-à-dire, vers la fin du huitième siècle de notre ère. Il obtint une grande réputation due à sa science et à son habileté, ou plutôt à l'adresse avec laquelle il exerçait l'astrologie. On a de lui plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans Casiri (*Bibl. Arab. hisp.*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 434). Voici les principaux : I. *Traité des thèmes genethliques*. II. *Des conjonctions des planètes*. III. *Des différentes sectes des nations*. IV. *Deux Traités, l'un de l'Astrolabe et l'autre de la Sphère armillaire*. V. *Traité de la projection des rayons*. VI. *Traité des pluies et des vents*, etc. M. de Rossi possédait une traduction hébraïque du *Traité des éclipses de lune et de soleil*, et une traduction latine de son ouvrage *Sur les signes et les indices des planètes*. Messahala a joui d'une grande réputation en Europe, vers le quatorzième siècle, temps où la science divinatoire était en vogue. Quatre de ses ouvrages ont été traduits en latin, et publiés à Nuremberg, en 1549 : I. *De Elementis et orbibus celestibus*. II. *Liber de revolutione annorum mundi*. III. *Liber de significatione Planetarum in nativitatibus*. IV. *Liber de receptione*. La bibliothèque Bodléienne a parmi ses manuscrits une traduction hébraïque de ses *Problèmes astrologiques*, faite par le célèbre Aben Ezra. J—N.

MACHADO (DIÈGUE BARBOSA).  
Voyez BARBOSA, III, 352.

MACHAM (ROBERT), gentilhomme anglais, se rendit célèbre au quatorzième siècle, par la découverte de l'île de Madère. Peu favorisé des biens de la fortune, il conçut une passion violente pour la fille unique d'un duc Dorset. Cette passion blessait l'orgueil de la famille de la belle Anna.

Son père, tout-puissant auprès d'Édouard III, obtint l'ordre de faire arrêter Macham, le retint deux années en prison, et profita de sa captivité pour forcer sa fille à se marier à un autre. Sitôt que Macham fut libre, il trouva moyen de voir sa maîtresse, et la décida à le suivre en France. Tous deux s'embarquèrent furtivement : mais soit qu'ils fussent contrariés par le vent, ou que leur équipage manquaît d'habileté, il devint impossible d'atteindre la côte, et le vaisseau fut jeté en pleine mer. L'art de la navigation était encore si imparfait, à cette époque, que le bâtiment erra douze jours dans un Océan inconnu : le matin du treizième on aperçut une brume épaisse au bout de l'horizon. Ce point incertain s'étant éclairci, on découvrit enfin la terre. Ce fut le 8 mars 1344 que fut reconnue cette île, alors entièrement déserte, et que les Portugais nommèrent depuis *Madeira*, à cause de la grande quantité de bois qui s'y trouve. Cette terre de refuge fut saluée avec de vives acclamations de joie, par des malheureux qui s'étaient crus destinés à périr de faim et de misère. On y descendit, après avoir laissé quelques hommes à la garde du vaisseau. Mais une tempête violente s'étant déclarée dans la nuit, le vaisseau fut arraché de son amarrage, et rejeté en pleine mer. Cet événement fut un coup de foudre pour Macham et pour son amie ; il leur ôta tout espoir de retour : la triste Anna, déjà découragée par les souffrances des jours précédents, en fut si frappée, qu'elle mourut au bout de six jours. Macham la suivit bientôt, et demanda, en expirant, à ses compagnons, que son corps fût déposé dans la même fosse que celui de sa maîtresse. Ils obéirent ; et, après avoir fixé une

grande croix de bois sur le tombeau des deux amants, ils cisèlèrent grossièrement sur cette croix l'inscription que Macham lui-même avait composée pour perpétuer le souvenir de ses tristes aventures. Après avoir rempli ce devoir, ils se remirent de nouveau à la merci des flots, et conçurent le hardi projet de regagner l'Angleterre, sans autre embarcation qu'une petite chaloupe qui était restée dans la baie. Mais le sort trahit leur courage. Jetés sur la côte de Maroc, ils subirent la plus dure captivité. Ces infortunés trouvèrent à Maroc un pilote castillan, nommé Juan Moralès, esclave comme eux, et lui firent la description de cette terre inconnue où ils avaient abordé. Il se trouva que Don Sanche, fils du roi d'Aragon, mourut précisément à cette époque, laissant par son testament une somme considérable pour le rachat des chrétiens esclaves à Maroc. Le brigantin qui ramenait ces malheureux dans leur patrie, fut pris par une petite flotte castillane qui croisait dans le détroit de Ceuta. L'ardeur pour les découvertes était alors dans toute sa force : le commandant de la flotte, ayant entendu le récit de Moralès, conçut le dessein d'aller à la recherche de cette île. Il présenta ce pilote au roi, et fit adopter son plan d'expédition. On eut beaucoup de peine à retrouver cette terre enveloppée d'une brume épaisse : les uns disaient que c'était la bouche de l'enfer; d'autres, que Dieu ne permettrait pas que l'on perçât cette obscurité mystérieuse. Zarco y aborda néanmoins en 1491, et y retrouva le simple monument, élevé par les compagnons de Macham (*Voy. ZARCO*). La découverte de l'île de Madère fut un acheminement à celle des îles Canaries (*Voy. BE-*

THENCOURT), qui ne précéda que de soixante-neuf ans le voyage de Christophe Colomb. La relation de la découverte de Madère, écrite en Portugais par François Alcaforado, écuyer du prince Henri, et publiée par Dom Francisco Manoel, fut traduite en français sous ce titre : *Relation historique de la Découverte de l'île de Madère*, Paris, 1671, in-12. L'auteur donne au gentilhomme anglais le nom de *Machin*; mais Galvano et Hakluyt l'appellent *Macham*. La rade où il avait débarqué, porte encore aujourd'hui le nom de *Machin*.

B—Y.

MACHAU (GUILLAUME DE), ancien poète français, était né vers 1282 ou 1284, dans la Champagne (1), de parents d'une condition médiocre : il était attaché, en 1301, au service de la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel; et, sept ans après, il devint valet de chambre de ce prince. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le choisit, en 1316, pour clerc ou secrétaire, charge qui l'obligea de suivre son maître dans ses différentes expéditions, et d'y faire le service de simple écuyer : il fut fait prisonnier dans plusieurs combats, et emmené en captivité dans le fond de la Pologne, où il éprouva des privations de toute espèce. Le roi de Bohême essaya de l'en dédommager par de bons traitements; et le poète, dans plusieurs pièces de vers, se loue de la libéralité de ce prince. Après la mort de son maître, il passa au service de Bonne de Luxembourg, sa fille, épouse de Jean duc de Normandie,

(1) L'abbé Lebeuf conjecture, mais sur un fondement très-frivole, que Guill. de Machau était né à Saint-Quentin : le comte de Caylus qui a bien remarqué qu'il était Champenois, s'efforce de prouver qu'il était compatriote de Guill. de Lorris; mais la ville de Lorris est dans le Gatinais.

et depuis roi de France. Guillaume nous apprend qu'il était déjà fort âgé, lorsqu'il inspira une vive passion à Agnès de Navarre, femme de Phœbus, comte de Foix. Ce fut par ordre exprès de cette dame, qu'il composa le *Livre dou veoir dit*, qui contient le récit détaillé de leurs amours. Cette pièce est fort curieuse, en ce qu'elle fait bien connaître les mœurs du temps. Caylus en a donné une analyse intéressante, dont on ne citera qu'un seul trait pour sa singularité : une brouillerie étant survenue entre les deux amants, et la dame voulant à tout prix se raccommoder, elle envoya à Guillaume un prêtre auquel elle s'était confessée, et qui certifia qu'elle n'avait jamais cessé d'avoir pour lui la plus vive tendresse. Guillaume continua d'être attaché à la cour, sous le règne de Charles V, et on a la preuve qu'il vivait encore en 1370 : mais comme il était alors âgé de plus de quatre-vingts ans, on peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il ne poussa guère au-delà sa carrière. On conserve à la bibliothèque du Roi, un précieux manuscrit des *Poésies françoises et latines* de Guillaume de Machau, en 2 vol. in-fol. ; ce manuscrit passa de la bibliothèque des Carmes-déchaux de Paris, dans celle de Gagnat, et ensuite dans celle du duc de la Vallière, et on en trouve la description dans les Catalogues de ces deux magnifiques collections. Machau a composé plus de quatre-vingt mille vers, que Caylus juge fort inférieurs à ceux des trouvères, ses devanciers : on peut diviser ses ouvrages en dits, jugements, remèdes ou consolations, amours, histoires, louanges, plaintes, lays, motets, ballades, rondeaux et chansons, dont les premières strophes sont

notées. Le manuscrit dont on a parlé, les présente dans l'ordre suivant : nouveau dit amoureux ; le dit du vergier ; le jugement du bon roi de Behaingne (Bohème) ; le jugement du roi de Navarre ; remède de fortune ; le dit du lyon ; le dit de l'alérion ; le *confort d'ami* (1) ; le dit de la fontaine amoureuse ; le dit de la harpe ; le livre du veoir dit ; le dit de la marguerite ; le dit de la rose ; et enfin, une petite pièce de soixante-cinq vers, qui commence par celui-ci :

Vesci les biens que Madame me fait.

Tome second : la prise de la ville d'Alexandrie, par Pierre, roi de Jérusalem et de Cypre ( ce poème historique est le dernier ouvrage qu'ait composé Guillaume de Machau ; il y raconte l'assassinat de Pierre, qui n'arriva que vers la fin de 1369 ) ; la louange des dames ; les plaintes ; le dit de la fleur de lys et de la marguerite ; les lays ; le paradis d'amour ; autres lays ; les motets ; les balades notées ; les rondeaux et les chansons baladées et notées. L'abbé Lebeuf a publié un *Mémoire* sur Guillaume de Machau ; et le comte de Caylus en a donné deux autres sur le même écrivain dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, tom. xx. L'abbé Rive a publié la notice du manuscrit des poésies de Guillaume de Machau, déjà citée, et a relevé dans les notes, avec beaucoup d'exactitude et de détail, les erreurs échappées aux deux académiciens. Cet opuscule de vingt-sept pages in-4<sup>o</sup>, n'a été imprimé séparément qu'à vingt-quatre exemplaires, sur papier de Hollande ; mais on le trouve à la fin du 4<sup>e</sup>. vo-

(1) L'abbé Rive a démontré, contre le sentiment de l'abbé Lebeuf, que cette pièce est adressée, non pas à Charles V, mais à Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais, son beau-frère.

lume (1) de l'Essai sur la musique, par Laborde. W—s.

MACHAULT (JEAN DE), jésuite, né à Paris, en 1561, fut admis dans la Société à l'âge de dix-huit ans, et professa la rhétorique pendant plusieurs années, au célèbre collège de Clermont, qu'il avait contribué à faire achever. Nommé ensuite recteur à Rouen, il fut compris dans le nombre des jésuites bannis de France, pour avoir soutenu des principes contraires à l'autorité royale; et il se retira dans les Pays-Bas, où il se fit connaître par son talent pour la chaire: il prêcha plusieurs fois en présence des archiducs Albert et Isabelle, dont il reçut des marques de satisfaction, et fut envoyé en Lorraine avec le titre de recteur du collège de Pont-à-Mousson. Il obtint enfin la permission de retourner à Paris; et il venait d'être désigné provincial de la Champagne, lorsqu'il mourut d'apoplexie, au collège de Clermont, le 25 mars 1629. Le P. Machault a publié sous le nom de *J. B. Gallus J. C.* une critique très-violente de l'ouvrage du président de Thou: *In Jac. Aug. Thuani historiarum libros notationes*, Ingolstadt, 1614, in-4°. M. Barbier croit que le fameux satirique Gasp. Scioppius a eu part à cet ouvrage (Voyez le *Dictionnaire des anonymes*, n°. 11661); et quelques bibliographes conjecturent que le jésuite Gretser en fut l'éditeur. Dans les premières éditions de la *Biblioth. scriptor. soc. Jes.*, ce livre est attribué à J. B. de Machault, dont l'article suit; et cette erreur, qui a pu provenir des initiales du titre,

bien qu'elle ait été corrigée par Sotvel, n'en a pas moins passé dans la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France*. Cet ouvrage fut pros crit aussitôt qu'il parut, « comme séditieux, tendant à troubler la tranquillité publique, pernicieux, plein d'impostures et de calomnies contre les magistrats établis par le Roi, et contraire aux édits de pacification: » ce sont les termes de la sentence rendue par Henri de Mesmes, alors lieutenant-civil de Paris. L'édition originale est devenue fort rare; mais le livre a été réimprimé avec la condamnation, dans l'édition de l'*Histoire de De Thou*, Londres, 1733, in-fol., 7 vol. W s.

MACHAULT (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Paris, en 1591, d'une ancienne famille de magistrature, fut admis dans la Société, à l'âge de 18 ans, et envoyé à Rome, où il fit son noviciat. De retour en France, il professa quelques années la rhétorique à Paris, et fut ensuite nommé successivement recteur des collèges de Nevers et de Rouen. Il mourut à Pontoise, le 22 mai 1640. On a de lui: I. *Éloges et Discours* sur la triomphante réception du Roi en sa ville de Paris, après la réduction de la Rochelle, Paris, 1629, in-folio, figures d'Abraham Bosse. II. *Ludovici XIII expeditio in Italiam pro Carolo duce Mantuæ*, ibid., 1630, in-4°. III. *La Vie de B. Jean de Montmirel*, moine de l'ordre de Cîteaux, ibid., 1641, in-8°. Cette histoire contient des recherches intéressantes sur l'origine et l'accroissement de l'ordre de Cîteaux. Il a traduit de l'italien: *Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, tirée des lettres écrites par les mis-

(1) Cette Notice devrait se trouver à la fin du tome II, et non pas du tome III, comme le dit M. Peignot, dans son *Répertoire de Bibliographie spéciale*; mais l'inattention des relieurs l'a rejeté à la fin du t. IV.

tionnaires de la compagnie de Jésus, etc., Paris, 1627, in-8°. ; enfin, il a laissé en manuscrit une *Histoire des évêques d'Evreux*, et une *Histoire de la Normandie*, en 2 vol. in-folio. — Jacques DE MACHAULT, jésuite, né à Paris, en 1600, de la même famille que le précédent, entra dans la Société, à l'âge de dix-sept ans, enseigna les humanités et la philosophie dans différents collèges, fut ensuite recteur à Alençon, Orléans et Gaen, s'appliqua sur la fin de sa vie à la direction des âmes, et mourut à Paris, en 1680. On a de lui quelques ouvrages ascétiques ; et il a publié les *Relations des Missions* du Paraguay, Paris, 1636 ; — du Japon, *ibid.*, 1646 ; — de Goa et de la côte de Malabar, *ibid.*, 1651 ; — de la Cochinchine, *ibid.*, 1652 ; — de l'Inde, *ibid.*, 1659 ; — de la Perse, *ibid.*, 1659 ; — et enfin de Maduré et Tanjaor, 1663, in-8°. Cette collection intéressante a été entièrement effacée par le *Recueil des lettres édifiantes et curieuses* ( Voyez DUCHALDE et LEGOBLEN ). W—s.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (JEAN-BAPTISTE), contrôleur-général des finances et garde-des-sceaux, d'une famille ancienne et fort estimée dans la magistrature ; était fils de Louis-Charles de Machault, conseiller-d'état (1) ; il naquit le 13 décembre 1701. Nommé maître des requêtes en 1738 (2), Machault, né

sans ambition et d'un caractère ennemi de l'intrigue, avait le projet de se borner à rapporter les affaires du conseil, sans s'éloigner de Paris et de sa terre d'Arnonville. Mais le comte d'Argenson, ministre de la guerre, alors son ami, lui persuada de suivre la carrière des intendances, et lui fit donner en 1743 celle du Hainaut. En décembre 1745, Philibert Orry, contrôleur-général des finances, ayant déplu à la marquise de Pompadour par ses manières brusques et surtout par ses principes d'économie, le roi nomma à sa place, Machault (1), qu'il avait personnellement connu à son passage à Valenciennes. A cette époque, des réductions considérables faites sur la dette de l'état, et l'augmentation du prix de toutes choses, rendaient plus facile le recouvrement des impôts ; mais aussi de grands moyens étaient indispensables pour soutenir la guerre dans laquelle la France s'était imprudemment engagée. Machault, doué d'un discernement juste, d'un caractère ferme, et capable de former un plan vaste et de le soutenir, arriva au ministère des finances sans avoir jamais fait une étude suivie de cette partie d'administration. Mais il succédait à un administrateur qui, sans avoir les grandes vues d'un homme d'état supérieur, avait le talent spécial de sa

(1) Louis-Charles de Machault d'Arnonville, père du garde-des-sceaux, après avoir exercé avec beaucoup d'intégrité et de talent (1718) les fonctions de conseiller-d'état, de lieutenant-général de police de Paris, (1720), et de président du grand-conseil, mourut le 10 mai 1750, à l'âge de 84 ans.

(2) Suivant le journal de Verdun, J. B. de Machault, conseiller au parlement, dès le 20 juin 1721, aurait été nommé maître des requêtes, le 15 juillet 1728, et ce s'en fut lui, et non son père, qui aurait été fait président du grand-conseil, le 15 janvier 1738, ce que confirme M. Vitou de St.-Allais, dans sa *France ministérielle*, 1, 275.

(1) M. Lacroix dans son *Histoire de France au 18<sup>e</sup> siècle*, attribue la nomination de Machault à l'influence de Madame de Pompadour ; tandis que M. de Monthou, dans ses *Particularités sur les ministres des finances*, assure qu'il fut nommé d'après la demande du comte d'Argenson. Une lettre écrite par Louis XV, à Machault, le 3 octobre 1747, établit d'une manière incontestable qu'il fut au propre nommé par le Roi, le ministère des finances, qu'il avait d'abord refusé, puisque le Roi termine sa lettre par ces mots : « Vos représentations augmentent l'estime que j'avais pour vous, et me prouvent que vous êtes un des plus honnêtes hommes de mon royaume ; et le plus capable de me bien servir dans cette fonction, ainsi tout me confirme dans mon choix, et j'ordonne de vous cette marque de mon contentement. »

place, et qui, secondé par la paix dans les dix premières années de son ministère, y avait porté ce qu'on pouvait alors regarder comme une création en finances; la persévérance de l'ordre. Machault ne négligea pas cette partie de l'héritage de son prédécesseur; à défaut de connaissances personnelles, il eut le talent de découvrir les gens les plus instruits, et le bon esprit de s'entourer de leurs lumières. Ce fut ainsi qu'il put soutenir avec succès trois années de guerre, tantôt par quelques emprunts, tantôt par quelques améliorations dans diverses parties du revenu de l'état. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), Machault, ministre alors depuis trois ans, sentit que quelques améliorations introduites avant lui dans les méthodes, n'avaient pas corrigé toutes les imperfections d'un régime fiscal qui conservait encore quelques traces des désordres de la régence et des crises antérieures. Il crut pouvoir entreprendre de donner enfin des points d'appui plus solides aux deux leviers de la finance, l'impôt et le crédit; à l'un, une répartition plus équitable; à l'autre, la foi des contrats; à tous deux, cette morale publique devant laquelle la propriété ne conserve l'égalité des droits que par l'égalité des devoirs. Il avait bien jugé son siècle; il avait observé l'esprit philosophique du temps; il voulait concilier les progrès des lumières avec l'affermissement de l'autorité royale. Résolu d'attaquer les privilèges du clergé, et ceux des autres corps privilégiés, il avait, pour soutenir une lutte si périlleuse, besoin d'un appui auprès du trône; ce fut ainsi qu'il mit dans l'intérêt de ses places la favorite alors toute puissante. L'édit de main-morte qu'il

fit rendre en 1747 fut le premier coup qu'il porta au clergé: par cet édit « on défendait tout nouvel éta-  
 » blissement de chapitre, collège,  
 » séminaire, maison religieuse ou  
 » hôpital, sans une permission ex-  
 » presse du Roi, et lettres-patentes  
 » expédiées et enregistrées dans les  
 » cours souveraines. On révoquait  
 » tous les établissements de ce genre  
 » faits sans cette autorisation juri-  
 » dique; on interdisait à tous les  
 » gens de main-morte d'acquérir,  
 » recevoir ou posséder aucun fonds,  
 » maison ou rente sans une autori-  
 » sation légale. » Machault fut se-  
 condé dans la formation de cette loi  
 par le chancelier d'Aguesseau, qui  
 ne crut pas offenser la religion en  
 ôtant au clergé une faculté illimitée  
 d'accroître ses richesses. Peu après  
 cet édit, d'Aguesseau donna sa dé-  
 mission; et dans le partage de ses  
 fonctions, Machault obtint les sceaux  
 (9 décembre 1750) en conservant  
 le contrôle-général. Quelque temps  
 auparavant il avait été nommé com-  
 mandeur et grand-trésorier des or-  
 dres du Roi (16 novembre 1747) et  
 ministre-d'état (1749). Il n'avait  
 point abandonné son projet favori  
 de faire concourir tous les citoyens  
 dans une égale proportion aux char-  
 ges de l'état. La cour, qui avait besoin  
 de nouvelles ressources approuvait  
 cette doctrine, et croyait surtout  
 qu'il était temps d'imposer les biens  
 du clergé. Machault ne se serait pas  
 fait scrupule d'aller plus loin; et la  
 suppression de quelques ordres mo-  
 nastiques lui paraissait le moyen le  
 plus facile d'alléger le fardeau de  
 la dette publique: mais il n'osa  
 l'entreprendre, dans la crainte de  
 ne pas être soutenu par la cour. On  
 avait créé un impôt d'un dixième  
 pendant la durée de la guerre: à

la prix Machault le supprima, et le remplaça par un vingtième gradué sur le prix de ferme des terres, illimité dans sa durée, universel dans son extension, et portant sur tout genre de revenu, excepté les rentes sur l'état, dont l'immunité avait été assurée lors de leur constitution. Personne n'était exempt de cet impôt, dont le produit fut destiné à fonder une caisse d'amortissement qui devait, par un remboursement continu, arrêter l'augmentation de la dette nationale. Dès son apparition, cette loi excita les plus vives réclamations de la part des parlements, des pays d'états et du clergé; après un long refus d'enregistrer cet édit, les parlements cédèrent, parce qu'ils virent que la loi était principalement dirigée contre le clergé avec lequel il était en rivalité. Un commencement de révolte en Bretagne fut aussi apaisé au moyen de quelques transactions. Il ne resta donc plus qu'à vaincre la résistance du clergé. Ce corps avait senti l'étendue de ses dangers, et ne s'occupa d'abord qu'à gagner du temps. En protestant toujours contre le vingtième, il offrait des dons gratuits, ressource précaire, mais il avait des partisans dans une cour dont l'indolence redoutait le renouvellement des troubles religieux; et le gouvernement lui-même n'était pas unanime, puisque, sur une telle question, un évêque, celui de Marseille, osait écrire: « Ne me mettez pas dans la » nécessité d'obéir à Dieu ou au Roi, » vous savez lequel des deux aurait la » préférence. » En effet, le roi et la favorite négociaient déjà; et Machault, voulant leur rendre de la fermeté par un coup de vigueur, demanda un état détaillé de tous les biens ecclésiastiques. Le clergé qui regardait l'édit de 1749 comme le prélude de

sa ruine, irrité des attaques qu'on lui portait, résolut, pour mieux se défendre, d'attaquer à son tour, et commença par semer la discorde parmi ses ennemis. Le comte d'Argenson, qui avait hérité de toute la haine de son père contre les parlements, détruisait auprès du roi et auprès de la marquise de Pompadour l'effet des conseils vigoureux de Machault, qu'il regardait comme son rival. Ces deux ministres se faisaient la guerre, suivant l'expression du temps, à coups de parlements et de clergé; et de cette lutte résultait une anarchie complète. Le parlement de Paris, fatigué de lancer d'inutiles arrêts contre les curés qui refusaient les sacrements, faute de billets de confession, aux appelants de la *Bulle Unigenitus*, mit l'archevêque de Paris en cause (V. BEAUMONT, tom. III, pag. 645), saisit son temporel, convoqua les pairs, et oubliant qu'il n'était qu'une création du souverain dont il avait reçu toutes les attributions, refusa de se départir de ses poursuites malgré les ordres formels du roi, qui fut très-irrité de cette conduite. Le comte d'Argenson enflamma encore sa colère; et les chambres des enquêtes et des requêtes furent exilées, sans que Machault osât parler en leur faveur. Il reprit cependant courage: prétextant l'impossibilité de rembourser les charges parlementaires, et profitant habilement des clameurs du peuple, il saisit l'occasion de la naissance du duc de Berri, depuis l'infortuné Louis XVI, et se fit charger de négocier les conditions du retour du parlement. Mais au moment où, fier de ramener ce corps dans la capitale, il se croyait assez fort pour exécuter ses grands projets de finances, la cour venait de faire sa paix avec le clergé en étant le con-

trôle-général à Machault, et en le faisant passer au ministère de la marine (juillet 1754) (1). L'exemption d'impôts accordée aux ecclésiastiques et les abonnements obtenus par les pays d'états; dénaturèrent les contributions, ce qui réduisit à peu de chose le produit du vingtième qui ne fut employé que partiellement à des remboursements, ou même ne servit qu'à l'acquit des dépenses annuelles. Avant de quitter le contrôle-général, Machault avait fait rendre, en 1753, le fameux arrêt pour la liberté du commerce des grains dans l'intérieur de la France, disposition qui devait donner une nouvelle vie à l'agriculture. Pendant les trois années que le département de la marine lui fut confié, il montra beaucoup d'habileté. Au moment de son entrée à ce ministère, la France avait seulement quarante-cinq vaisseaux en état d'être équipés, et il eut le talent de les distribuer de telle sorte; qu'il tint en échec toute la marine anglaise. Il arma dans le port de Toulon une escadre commandée par M. de la Galissonnière, qui battit l'amiral Bing, et débarqua douze mille hommes à Minorque, dont le duc de Richelieu s'empara; il en fit préparer en même temps à Brest un autre, qui barra aux Anglais le chemin du Canada. Ces deux mesures font de son ministère une époque glorieuse pour la marine française. Lors de l'assassinat de Louis XV par Damiens (janvier 1757), on craignit pour la vie du roi: le dauphin fut appelé au conseil; et la favorite, délaissée de tous les courti-

(1) Il paraît que Machault, à qui la place de contrôleur-général était devenue pénible depuis que son plan pour le clergé avait été refusé, demanda au roi de remettre la place de contrôleur-général, et de passer à la marine.

sans, fut éloignée. Machault, convaincu que ses ennemis allaient employer tous les moyens possibles pour le perdre, si le roi venait à mourir; se décida à signifier à la marquise l'ordre de quitter le château. Aussi; dès que le roi fut guéri des craintes qu'il avait conçues, rappela-t-il la favorite qui se vengea du comte d'Argenson et de Machault en les faisant destituer et exiler (1). Le roi montra une excessive sévérité en congédiant le premier; mais il écrivit au contraire à Machault de sa propre main, le 31 janvier 1757, une lettre dont M. de Saint-Florentin fut le porteur; pour lui faire connaître que, quelque persuadé qu'il fût de sa probité et de la pureté de ses intentions, les circonstances présentes l'obligeaient à lui redemander les sceaux, et la démission de sa charge de secrétaire-d'état; et exigeaient qu'il se retirât quelque temps à Arnouville. « Si vous avez » quelques grâces à me demander » pour vos enfants, disait le roi, je » serais bien aise de pouvoir vous » les accorder (2), et de vous prouver que vous ne perdez pas mon » amitié. » Il ajoutait par postscriptum: « Je vous laisse les honneurs » dont vous avez joui. » M. de Machault resta dans sa terre jusqu'au moment de la prise de la Bastille; à cette époque il se retira chez sa belle-fille, à Thoiri. On prétend que l'emploi de principal ministre que Louis XVI donna au comte de Maurepas en montant sur le trône (1774) ne lui fut accordé que par une intrigue

(1) On prétend que ce fut à cause de l'opposition de M. Machault et d'Argenson à la conclusion du traité de Vienne, que le Roi leur demanda leur démission.

(2) Au mois de janvier 1759, le Roi nomma un des fils de M. de Machault, qui vit encore en ce moment (1819), colonel aux grenadiers de France, et en 1762, colonel de Languedoc-Dragons.



de cour, et que le roi, sur des notes qu'il avait trouvées dans les papiers de son père, l'avait destiné à M. de Machault, homme habile, austère et même religieux, malgré ses entreprises contre le clergé; mais que sa fermeté, qui effrayait les courtisans, fit éconduire. Quoi qu'il en soit, Machault vint en 1792 s'établir à Rouen, qui passait pour une ville tranquille; en 1794, des agents du gouvernement révolutionnaire s'y rendirent de Paris pour l'enlever comme suspect, et le conduire à la prison des Madelonettes, où il s'éteignit le 12 juillet de la même année, à l'âge de près de 93 ans, sans avoir pu obtenir aucun secours de ses impitoyables geoliers, qui ne lui permirent même pas de voir un médecin. C'est par erreur que le *Dictionnaire historique* fait mourir le contrôleur-général Machault, peu après son éloignement du ministère de la marine (1757). Il l'a confondu avec un autre MACHAULT (Jean-Baptiste), conseiller au parlement de Paris, et l'un des rédacteurs des belles ordonnances de Louis XIV, mort effectivement à cette époque. D-z-s.

MACHÉE, célèbre général des Carthaginois, recula leurs frontières en Afrique, et réduisit une partie de la Sicile sous leur obéissance, vers l'an 537 avant J. C. Moins heureux en Sardaigne, son armée y fut taillée en pièces par les insulaires. Les Carthaginois irrités le bannirent avec le reste de l'armée sous ses ordres. Machée, indigné de l'ingratitude de ses concitoyens, marcha sur Carthage avec les troupes enveloppées dans sa disgrâce, s'en rendit maître, fit mourir dix sénateurs et son propre fils Carthalon, sans oser néanmoins rien changer d'abord à la forme du gouvernement. Mais ayant entrepris

dans la suite d'y introduire le pouvoir arbitraire, il échoua dans ses desseins, et fut puni de mort, vers l'an 530 avant l'ère chrétienne. B—p.

MAGHIAVEL (NICOLAS), fameux publiciste, naquit à Florence le 3 mai 1469, d'une famille dont l'origine remontait aux anciens marquis de Toscane, et particulièrement au marquis Hugues, qui vivait vers 850. Les Macchiavelli étaient seigneurs de Monte-Spertoli; mais préférant le droit de bourgeoisie de Florence à l'inutile conservation de quelques prérogatives que la république naissante leur contestait tous les jours, ils se soumirent à ses lois pour accepter des emplois dans les premières magistratures. Cette famille fut une des maisons du parti Guelfe qui abandonnèrent Florence en 1260, après la déroute de Monte-Aperti. Plus tard, rentrée dans sa patrie, elle compta jusqu'à treize gonfaloniers de justice et cinquante-trois prieurs, dignités qui étaient considérées comme les plus importantes de la république. Le père de Machiavel était jurisconsulte, et vivait dans un état de fortune malaisé. Sa mère aimait la poésie, et composait des vers avec facilité. On croit qu'il fut placé, vers 1494, auprès du savant Marcello di Virgilio, professeur de littérature grecque et latine, et traducteur de Dioscoride. Cinq ans plus tard, à peine âgé de 29 ans, il fut préféré, entre quatre concurrents, pour l'emploi de chancelier de la seconde chancellerie de *Signori*. Le 14 juillet suivant, il fut nommé par les *Signori* et les *Colèges*, secrétaire de l'*Office des dix magistrats de liberté et paix* (office qui constituait le gouvernement général de la république), et demeura revêtu de cet emploi pendant quatorze ans et cinq mois. Ses occupations or-

dinaires, quand il résidait à Florence, comprenaient la correspondance pour la politique intérieure et extérieure, l'enregistrement des délibérations, la rédaction des traités avec les étrangers. Le gouvernement florentin, appréciant les talents de Machiavel, ne tarda pas à étendre ses attributions; et il le chargea successivement de vingt-trois légations au-dehors, et de fréquentes commissions auprès des villes dépendantes de la république. Sa première mission le conduisit en France en 1500, après la levée du siège de Pise. Louis XII, dit l'Intrépide, qui explique très-clairement ce point de l'histoire, « avait prêté aux Florentins des troupes et de l'artillerie » pour former ce siège; et la république avait envoyé au camp deux commissaires et son secrétaire Machiavel, qui tenait la correspondance. Les Pisans négocièrent avec le roi, et gagnèrent les principaux officiers des troupes : celles-ci devaient être payées par les Florentins; un retard de la solde leur servit de prétexte : elles se débâtèrent, et le siège fut levé. Le roi s'en prit aux Florentins de cette espèce d'affront fait à ses armes. Ce fut pour l'apaiser, et pour obtenir, s'il était possible, de nouveaux secours, qu'ils députèrent en France Machiavel et François della Casa, l'un des commissaires au camp de Pise. Pendant cette négociation, qui dura cinq mois, les députés suivirent la cour à Saint-Pierre-le-Moutier, à Montargis, à Melun, à Blois, à Nantes et à Tours. Ils eurent plusieurs audiences du roi et de son ministre le cardinal d'Amboise; mais ils obtinrent peu. On leur fit, jusqu'à la fin, les mêmes reproches; et la cour ne

» s'apaisa que par le remboursement des sommes que le roi avait avancées à ses troupes. » En 1502, Machiavel fut envoyé à Imola auprès du duc de Valentinois, César Borgia, puis à Rome; une autre fois en France, et ensuite à Sienne, à Piombino, et à Pérouse. En 1507, il alla par Genève à Constance et jusqu'à Bolzano, où résidait l'empereur Maximilien, avec lequel il traita d'importantes affaires. Le rapport de ce voyage est imprimé dans ses œuvres complètes, sous le titre de *Rapporto di cose della Magna, fatto questo dì 17 giugno 1508*. En 1510, il reparut en France : après deux mois passés à Blois, il vit s'ouvrir le concile national de Tours. C'est à 1511 que l'on rapporte une quatrième légation auprès de Louis XII. S'il ne put assurer entièrement l'indépendance de sa patrie, il ne lui manqua que plus de confiance de la part de ses concitoyens, plus d'accord entre les différentes opinions qui se partageaient la ville, et des temps moins âpres et moins turbulents. Toutefois, on ne peut lui contester la gloire d'avoir tenté cette noble entreprise, et d'y avoir consacré tout son génie et toute l'influence qu'on lui laissait dans les affaires. Effrayé des malheurs qui menaçaient la république, il rechercha les causes de destruction qui en attaquaient l'existence : il reconnut qu'un des plus grands embarras des circonstances était cette nécessité d'abandonner le salut de l'état à des mains mercenaires qui inspiraient plus de crainte qu'elles n'assuraient de protection, et qui étaient destinées à servir la cause de Florence sans y comprendre les intérêts du peuple. C'est alors qu'il imagina de substituer à ces armées vénales, des mili-

ces tirées du sein de la nation; mesure alors neuve et généreuse, qu'il conseilla et exécuta lui-même. Mais les fureurs des partis allaient croissant; l'empereur et le pape voulaient rétablir les Médicis: le moment était favorable. Florence se voyait gouvernée par le gonfalonier Soderini, homme présomptueux et sans caractère: il s'était donné obstinément à la France, sans prévoir que cette puissance ne pouvait plus le secourir. Machiavel disait, en faisant allusion à cette politique en considérée: « La » bonne fortune des Français nous » a fait perdre la moitié de l'état: » leur mauvaise fortune nous fera » perdre notre liberté. » La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Dès que les armées françaises eurent perdu leur supériorité en Italie, toutes les tempêtes se déchaînèrent sur Florence. En 1512, le pape et l'empereur se réunirent contre leur ennemi commun, et lui imposèrent, contre la foi des traités, une contribution de cent mille florins. Machiavel parcourut le territoire de la république, pour reconnaître l'état des fortifications et organiser une vigoureuse résistance; mais bientôt Florence divisée ouvrit ses portes aux Médicis, qui reconquirent ainsi leurs biens et leur ancienne autorité. Cette révolution, qui fut la cause de la ruine du gonfalonier, fut aussi le signal de la chute du *secrétaire*. La nouvelle seigneurie lança contre lui deux décrets, le 8 et le 10 novembre 1512. Le premier porte que Nicolas Machiavel est *cassé, privé et absolument dépouillé* de ses offices de *secrétaire de la chancellerie des dix magistrats de liberté et paix*. Le second décret du 10, signifié le 17, porte que Nicolas Machiavel, *olim* (ci-devant) secrétaire, est exilé pour

un an, sur le territoire florentin, et qu'il n'en peut et doit sortir sous peine de l'indignation de la seigneurie. Un troisième décret, du 17, lui défend d'entrer dans le palais des hauts et magnifiques seigneurs. A ce sujet Ginguéné a oublié quelques faits; il dit: « Machiavel, après quatorze » ans de services utiles à sa patrie, » fut d'abord destitué de son emploi, » et confiné, ensuite, pour un an, » dans l'étendue du territoire de la » république, avec défense de mettre » le pied dans le palais de la seigneurie. Ce ne fut pas la dernière; » ce ne fut même que le commencement de ses malheurs. » Il ajoute en note: « Son sort fut décidé par » trois décrets des 8, 10 et 17 novembre. » Il faut s'expliquer mieux. On porta le 17 un décret (qui fut évidemment un adoucissement de la peine prononcée par celui du 10). Ce dernier exilait le secrétaire pour un an, et lui intimait de ne pas sortir du territoire de la république, c'est-à-dire, lui prescrivait de quitter Florence pour habiter le territoire et domaine florentin, qu'il faut distinguer de la ville proprement dite. Le troisième décret, en date du 17, lui défendait seulement d'entrer dans le palais de la seigneurie sans lui ordonner de partir; mais on en publia un autre de la même date, qui lui permit d'entrer dans le palais pendant toute la journée du 17. La même autorisation lui fut accordée le 4 décembre 1512, le 21 mars et le 9 juillet 1513. Du reste Ginguéné est rentré dans l'exacte vérité en refusant, plus bas, une assertion publiée relativement aux traitements qu'essuya Machiavel, après cette rentrée des Médicis: il n'en est pas moins vrai que ces modifications et ces autorisations partielles prouvaient

qu'on cloignait le *secrétaire* en le ménageant. Il ne tarda pas à courir de grands dangers. On l'accusa de complicité dans la conjuration formée par Capponi et Boscoli contre le cardinal de Médicis, depuis Léon X. Il fut emprisonné et appliqué à la torture; il dit lui-même : « Et j'ai été » près de perdre la vie, que Dieu et » mon innocence m'ont sauvée : j'ai » supporté tous les autres maux et de » prison et d'autres, etc. » A l'avènement de Léon X, il fut compris dans une amnistie, et il dut sa délivrance à la générosité de ce pontife. Ces terribles épreuves, auxquelles on ne résiste que par un courage extraordinaire, font connaître la force d'âme de Machiavel. Au lieu de se laisser abattre, il chercha un adoucissement à son sort dans l'étude et dans les lettres. Nous devons à ses infortunes ses ouvrages les plus connus : *Le Prince*; les *Discorsi dell'Arte della guerra*; ses *Histoires*; ses *Comédies*, qu'il composa dans ses temps de repos et de loisir, et qui forment, avec le recueil de ses lettres politiques, un des principaux monuments de la littérature moderne. Retiré à San-Casciano, il écrivait aux amis qu'il avait conservés, et faisait des vœux pour rentrer dans les affaires. Après la mort de Laurent de Médicis, Léon X, qui conservait une grande influence sur le gouvernement de Florence, se rappela Machiavel, et lui demanda les moyens d'y réformer l'administration. En 1521, on lui confia une mission auprès des frères mineurs à Carpi. Il eut ordre ensuite de fortifier de nouveau la ville, et de traiter quelques affaires avec François Guicciardini, alors gouverneur de la Romagne. Enfin il fut employé dans l'armée de la ligue contre Charles-Quint. Cette commission fut la dernière oc-

cupation remarquable de sa vie. Revenu à Florence vers les derniers jours de mai 1527, il voulut prendre un médicament dans lequel il avait une grande confiance pour ses incommodités d'estomac; mais bientôt surpris par de violentes coliques, il expira le 22 juin, âgé de 58 ans, après avoir reçu les derniers sacrements. La lettre suivante de son fils Pierre, à François Nelli, professeur à Pise, détruit toutes les fables inventées sur sa mort : « Je ne puis, sans » pleurer, vous dire que le 22 de ce » mois, Nicolas notre père est mort » de douleurs d'entrailles, causées » par un médicament qu'il a pris » le 20 de ce mois. Il s'est fait con- » fesser ses péchés par le frère Ma- » thieu, qui lui a tenu compagnie » jusqu'à la mort. Notre père nous » a laissés en grande pauvreté, com- » me vous savez. » De Mariette, fille de Louis Corsini, Machiavel avait eu cinq enfans : Bernard; Louis; Pierre, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; Gui, qui se fit prêtre, et Baccia, mariée à Jean de Ricci. Il était d'une taille ordinaire : son teint avait une couleur olivâtre; sa physionomie vive annonçait la hauteur de son esprit : dans les conversations il était gai et simple; sa répartie était prompte et piquante. Causant un jour avec Claude Tolomé, celui-ci lui dit : « A Florence les hommes » ont moins de science, et sont » moins érudits qu'à Sienne, en » vous exceptant cependant. » Machiavel répondit : « A Sienne les » hommes sont plus fous, sans vous » excepter. » Quelqu'un lui faisant remarquer qu'il avait enseigné aux princes à être tyrans, il répondit : « J'ai enseigné aux princes à être des » tyrans; mais j'ai aussi enseigné » aux peuples à détruire les tyrans. »

Il fut enterré dans l'église de Santa-Croce, dans le tombeau de sa famille, où il resta plus de deux siècles sans aucune distinction. Ce fut lord Nassau-Clavering, comte Cowper, qui réveilla ses cendres refroidies, et qui, protégeant l'idée du monument qui lui fut élevé, rappela à Florence qu'elle avait eu la gloire de produire un homme qui aurait excité l'envie de la Grèce savante, et celle de Rome politique. Ce monument, placé dans l'église de Santa-Croce, en 1787, est du ciseau d'Innocent Spinazzi; il porte pour inscription : *Tanto nomini nullum par elogium, Nicolaus Macchiavelli obiit A. P. V. M DXXVII*. Une figure, représentant à-la-fois la Politique et l'Histoire, avec les attributs de ces deux sciences, tient, de la main droite, un bas-relief, qui offre le buste de Machiavel. Plusieurs écrits du secrétaire florentin, sont regardés comme des productions estimables d'un esprit supérieur; d'autres sont considérés comme pernicious, et renfermant d'abominables doctrines. Au nombre de ces derniers, on place : *Il modo tenuto da Valentino*, etc., apologie de la conduite du duc de Valentinois, quand il fit massacrer Vitellozo-Vitelli; — le *Traité du Prince*, et quelques opinions détachées appartenant aux *Discours sur Tite-Live*. Ces dernières opinions, qui font partie d'un écrit postérieur à la composition du *Traité du Prince*, se trouveront expliquées, autant qu'il sera possible d'y parvenir, dans l'exposition plus détaillée que nous ferons du but et des intentions de l'auteur, lorsqu'il composa ce *Traité*. En tête des ouvrages généralement reconnus comme assurant sans contredit la gloire de Machiavel, en qualité de penseur profond, et de poliqaed'un

génie inépuisable, on trouve ses lettres sous le titre de *Legazioni*. Nous ne partageons pas l'avis de Ginguéné, relativement à ces lettres; il dit qu'on ne relirait pas volontiers cette collection un peu diffuse, mais qu'on la consulte avec fruit, sur le caractère, sur la vie du secrétaire, et l'histoire de son temps. Elle est dans le goût du siècle; et même les diplomates italiens écrivent souvent aujourd'hui en s'entourant de semblables détails, et en s'appuyant de ces arguments propres à soutenir leurs observations, à faire juger favorablement de leur zèle; et ce qu'ils écrivent ainsi, on le lit avec fruit (1). Les *Legazioni* offrent quelques minutes; mais on lit l'ensemble avec intérêt; et les Français, en souriant de quelques injustices à leur sujet, voient avec plaisir la France jugée par un Machiavel. Par exemple, dans un portrait des Français qui, à la vérité, ne fait point partie des lettres des *Legazioni*, mais qui est évidemment une opinion de l'auteur formée dans ses voyages de France, il dit que nous avons *la foi du vainqueur*: nous devons considérer cette expression comme un large coup de pinceau qui peint malignement les vainqueurs de tous les temps. N'y a-t-il pas eu des Français qui ont peint ainsi les vainqueurs de 1815? Les sept *Livres de l'art de la guerre*, supposent dans Machiavel une connaissance approfondie de la science militaire. Un écrivain italien trouve cette connaissance, non-seulement merveilleuse, dans un homme voué aux occupations civiles; mais extraordi-

(1) Nous réfutons avec liberté Ginguéné, parce que d'ailleurs nous ne faisons pas difficulté de déclarer que sa Notice sur Machiavel (*Histoire littéraire de l'Italie*, tome VIII), est un morceau du plus grand mérite, auquel les littérateurs d'Italie ont accordé d'honorables éloges.

naire dans un vieux général. Suivant l'auteur de la préface de l'édition de 1813, Machiavel aurait acquis cette habileté à la suite de méditations profondes sur les ouvrages des anciens Romains qui, sans aucune opposition, sont regardés comme les premiers maîtres de l'art de la guerre. En effet les combinaisons du *secrétaire* se rapportent à celles de Végèce. Son principal objet est de faire valoir les avantages de l'infanterie dans un temps où ce service était généralement en discrédit; et ses théories ont obtenu un si heureux succès, qu'on pourrait lui attribuer le retour de la bonne tactique, et la perfection que cet art a pu atteindre de nos jours. Algarotti rend, à ce sujet, une exacte justice à Machiavel, lorsque, dans son quatrième Discours sur les études de Palladio, il veut faire entendre que ce célèbre architecte apprit l'art militaire dans les écrits du *secrétaire florentin*. Frédéric II a décrit, en vers agréables, quelques-uns de ces préceptes militaires; et en France, nous avons un ouvrage intitulé : *Instructions sur le fait de la guerre, extraites des livres de Polybe, Frontin, Végèce, Machiavello et plusieurs autres bons auteurs*, Paris, 1553. Les *Discours sur Tite-Live*, écrits vers 1516, à l'époque de sa disgrâce, prouvent que les principes de l'auteur étaient uniformes et constants, et que ses vues, ses observations, ont toujours un caractère de justesse, de profondeur et de gravité. « La république romaine pré- » sentait, dit Ginguené (tom. VIII, » p. 128), dans sa constitution et » dans ses institutions, les germes » de sa grandeur; et les atteintes » qu'on y porta, furent les causes de » sa décadence. Machiavel suivit, au- »

» delà de l'histoire de Tite-Live, ce » funeste progrès : il le vit; il le mé- » dita dans les *Annales* et dans » l'*Histoire* de Tacite. Il n'y vit pas » seulement des faits et des résultats; » il y vit une manière, un style qu'il » prit pour modèles. Tacite devint » son maître dans l'art d'observer » et dans l'art d'écrire : il reporta » dans l'étude du premier de ces » deux grands historiens, ce qu'il » avait acquis à l'école du second; » et l'on pourrait dire qu'il apprit de » Tacite à lire Tite-Live, et à l'ex- » pliquer. » Plus loin, Ginguené ajoute : « Après avoir posé les bases » de son travail sur l'histoire de Ro- » me, Machiavel s'engage dans la » lecture de cette histoire, en suivant » Tite-Live pas à pas; il s'arrête » sur tout ce qui lui fournit une ré- » flexion, une application ou un » principe. Le texte de l'historien » disparaît, ou n'est que rarement » cité. Les actions, les institutions » et les lois paraissent seules. Les ob- » jets de comparaison, tant anciens » que modernes, jaillissent, pour » ainsi dire, à chaque instant : des » résultats lumineux en sortent na- » turellement; et une variété de » faits inépuisable appuie sans cesse » l'évidence des raisonnements, et » la solidité des maximes. On recon- » naît partout un esprit habitué à des » méditations profondes, et une fer- » meté d'âme exercée par les orages » de la liberté. Voyez, par exemple, » à quoi il réduit tout le bruit que » l'on fait des querelles entre le sé- » nat et le peuple romain (chap. » IV). Il ne balance pas à les re- » garder comme la première cause » de la liberté de Rome. Voyez sur » quelles fortes raisons il fonde l'uti- » lité, la nécessité des accusations » publiques (chap. VII), et avec

» quelle justesse il distingue les ef-  
 » fets de l'accusation, ceux de l'a-  
 » dulation et de la calomnie (chap.  
 » VIII). » Les *Storie fiorentine*, ou-  
 vrage dans lequel l'auteur a d'abord  
 décrit les événements qui détruisirent  
 l'empire romain, sont une impos-  
 sante composition, qui mérite à Ma-  
 chiavel un rang à part parmi les his-  
 toriens, puisque les anciens mêmes  
 n'avaient pas laissé de modèle dans  
 ce genre. Le premier livre fait con-  
 naître la science, la pénétration de  
 cet écrivain. On peut croire que  
 Bossuet s'était rempli d'admira-  
 tion pour cette manière franche,  
 hardie, rapide et indépendante,  
 lorsqu'il conçut le plan de son Dis-  
 cours sur l'histoire universelle. La  
 narration dans les sept autres livres  
 marche avec la même vivacité. Cet  
 ouvrage fut sans doute le dernier  
 de l'auteur. On croit qu'il le ter-  
 mina en 1525 : il voulait, dit-on,  
 le continuer; et les fragments qu'on  
 a recueillis, après sa mort, don-  
 nent du poids à cette opinion. Le  
 caractère du style de Machiavel,  
 surtout dans les *Storie*, et dans la  
*Vie de Castruccio*, est l'élégance et  
 la simplicité. On le trouve toujours  
 plein de grâces sans artifice, et de  
 charmes sans insipidité, clair sans  
 être verbeux, concis sans obscurité  
 et sans prétention au mystérieux.  
 Voilà le jugement qu'en portent les  
 Italiens, premiers juges de cette ques-  
 tion. Quoique le principal mérite du  
 secrétaire florentin consiste dans la  
 science du gouvernement, science  
 dans laquelle il n'a été surpassé ni  
 chez les anciens ni chez les modernes,  
 il a droit aussi à une place honorable  
 parmi les auteurs comiques. La *Man-  
 dragola*, suivant Voltaire, l'em-  
 porte sur toutes les comédies d'Aris-  
 tophane. Machiavel a composé en

outre la *Clizia*, le *Maschere*, l'*An-  
 dria*, etc., la charmante nouvelle de  
*Belphegor*. L'*Asino d'oro* et i *Capitoli*  
 rappellent la manière du Dante;  
 et l'on est encore à concevoir com-  
 ment un homme, si profondément  
 versé dans les calculs politiques, a  
 pu s'entretenir si agréablement avec  
 les Muses, et acquérir des succès  
 dans le genre lyrique, dans le genre  
 épique; prendre tour-à-tour le ton  
 sérieux, le ton gai, quand il semble  
 que chacun de ces genres demande  
 une étude et une disposition parti-  
 culières. Sans entrer dans de plus  
 grands détails sur les autres compo-  
 sitions de Machiavel, nous nous ar-  
 rêterons un instant sur celui de ses  
 écrits qui a excité le plus d'atten-  
 tion; le *Traité du Prince*. Cet  
 ouvrage, où le féroce Borgia est,  
 suivant la supposition de plusieurs  
 écrivains, présenté comme un mo-  
 dèle aux souverains qui veulent  
 gouverner eux-mêmes, a acquis en  
 Europe une déplorable célébrité.  
 La première édition connue est  
 celle qu'Antoine Blado d'Asola mit  
 au jour à Rome le 4 janvier 1532 :  
 elle est accompagnée d'un privilège  
 du pape Clément VII, et dédiée à  
 Philippe Strozzi. Bayle parle d'une  
 édition de 1515 que personne n'a vue.  
 Les Giunta réimprimèrent le *Prince*  
 la même année 1532 et en 1540. Les  
 fils d'Alde le publièrent aussi l'an  
 1540, à Venise. Gabriel Giolito en  
 donna une édition en 1550. Il fut  
 successivement traduit en allemand  
 (1626, Montbeliard), deux fois  
 en latin, puis en français par Ame-  
 lot de la Houssaye (Amsterdam,  
 1683, et la Haye, 1743), enfin en  
 1799 par Guiraudet avec les œu-  
 vres complètes. Jamais livre ne fut  
 plus combattu. On interpréta de di-  
 verses manières les intentions de

Machiavel. Les uns voulant y voir un système complet d'irréligion, d'impiété et de tyrannie, criaient *au loup* (Préf. de l'édit. de 1813), et cherchaient à exciter une indignation universelle. D'autres demandaient que, selon les règles d'une juste critique, on jugeât cet ouvrage dans sa totalité sans en détacher des morceaux défigurés, et que surtout on ne dissimulât pas cette désapprobation dont l'auteur accompagne toujours l'exposé des principes pervers qu'il a développés. Voltaire écrivait au prince royal de Prusse, le 20 mai 1738: « La première chose » dont je suis forcé de parler, est la » manière dont vous pensez sur Machiavel: comment ne seriez-vous » pas ému de cette colère vertueuse » où vous êtes presque contre moi » de ce que j'ai loué le style d'un méchant homme? C'était aux Borgia, » père et fils, et à tous les petits » princes qui avaient besoin de crimes pour s'élever, à étudier cette » politique infernale. Il est d'un » prince tel que vous de la détester. » Cet art, que l'on doit mettre à côté » de celui des Locuste et des Brinvilliers, a pu donner à quelques » tyrans une puissance passagère, » comme le poison peut procurer un » héritage; mais il n'a jamais fait » ni de grands hommes, ni des » hommes heureux: cela est bien » certain. A quoi peut-on donc parvenir par cette politique affreuse? » Au malheur des autres et au sien » même. Voilà les vérités qui sont » le catéchisme de votre belle ame.» Le 26 juin 1739, le prince répondait à un hommage si flatteur par une phrase éminemment française et faite pour exciter la plus vive satisfaction dans le cœur de Voltaire. « Ce que je médite contre le machia-

» vélisme est proprement une suite » de la Henriade. C'est sur les grands » sentiments de Henri IV que je forge » la foudre qui écrasera César Borgia.» Le 27 décembre 1739, Voltaire rendait hommage pour hommage. « Enfin voici un livre digne » d'un prince; et je ne doute pas » qu'une édition de Machiavel avec » ce contre-poison à la fin de chaque chapitre, ne soit un des plus » précieux monuments de la littérature..... *L'Anti-Machiavel* doit » être le catéchisme des rois et de » leurs ministres.» Nous ne rapporterons pas une foule de critiques, d'apologies, d'accusations et d'éloges dont Machiavel a été l'objet dans toutes les langues. Nous allons entendre un juge qu'il n'est pas aisé de réfuter. Ce juge est le secrétaire florentin lui-même: avant de finir son *Traité du Prince*, il écrivait à un de ses amis, François Vettori, la lettre suivante, qui, trouvée dans la bibliothèque Barberini à Rome, fut imprimée pour la première fois, par M. Ange Ridolfi (Milan, 1810), dans un ouvrage intitulé: *Pensieri intorno allo scopo di Nicolò Macchiavello nel libro, Il Principe*. Ginguéné la cite dans son *Histoire littéraire*; mais on ne sait pas pourquoi il l'a coupée en deux: il en rapporte une moitié dans le texte, et l'autre moitié dans une note. La première partie contient des détails peut être ignobles, mais qui font connaître la tournure du caractère et la patience de l'auteur; la seconde le montre dans toute la dignité de son talent. Nous avons collationné nous-mêmes le texte qui est traduit dans cet article, sur le manuscrit original de la bibliothèque Barberini. Cette lettre est donc ici insérée en entier, parce que, si nous osons



emprunter l'expression de Buffon , elle est, selon nous, *Machiavel même*. On a vu plus haut qu'après sa disgrâce il fut obligé de se retirer à San-Casciano. C'est de cette résidence obscure qu'il écrit à son ami : « Magnifique seigneur, *les grâces divines ne furent jamais tardives* (1). Je dis cela parce qu'il me paraissait que j'eusse, non pas perdu, mais égaré vos bonnes grâces. Vous avez très-long-temps gardé le silence, et je cherchais quelle en était la cause. Je faisais peu de compte de toutes les raisons qui me venaient à l'esprit. Seulement j'imaginai que la disposition à m'écrire s'était éloignée de vous, parce qu'on vous avait mandé que je n'étais pas bon gardien de vos lettres ; et je savais qu'excepté Philippe et Paul, aucun autre ne les avait vues de mon consentement. J'ai été consolé par votre dernière du 23 du mois passé ; et je suis très-content de voir avec quel ordre et quel calme vous exercez votre office. Je vous encourage à continuer ainsi, parce que celui qui abandonne ses aises pour les aises d'autrui, perd les siennes, tandis qu'on ne lui sait pas gré de celles des autres ; et puisque la Fortune veut faire toute chose, il faut la laisser agir, se tenir tranquille, ne pas la fatiguer, et attendre le temps où elle laisse quelque chose à faire aux hommes. Alors il sera bien à vous de vous livrer à plus de soins, de veiller davantage aux affaires, et à moi de partir de ma campagne, et d'aller vous dire : *me voilà*. Je ne puis cependant, voulant vous rendre de pareilles grâ-

ces, vous dire dans cette lettre autre chose, sinon quelle est ma vie : si vous jugez qu'elle soit à échanger contre la vôtre, je serai content de suivre la mienne. Je me tiens dans ma campagne ; et, depuis mes derniers événements, je n'ai pas été, en les cousant tous ensemble, 20 jours à Florence. Jusqu'ici, j'ai chassé aux grives de ma propre main. Levé avant le jour, j'ajustais les gluaux : je portais en outre avec un paquet de cages sur le dos, ressemblant à Géta (1) quand il revient du port avec les livres d'Amphitruon. Je prenais au moins deux, au plus sept grives. J'ai passé ainsi tout septembre. Cependant ce divertissement, quoique peu agréable et bizarre, m'a manqué à mon grand déplaisir ; et je vous dirai quelle est ma vie actuelle. Je me lève avant le soleil, et je m'en vais dans un bois, à moi, que je fais couper : j'y passe deux heures à revoir l'ouvrage du jour précédent, et à couler mon temps avec ces bûcherons, qui ont tous jours quelque nouvelle dispute dans les mains, ou entre eux, ou avec leurs voisins. Sur ce bois, j'aurais à vous dire mille belles choses qui me sont arrivées, et avec Frosino de Panzano, et avec d'autres qui voulaient de ce bois. Frosino, par exemple, en envoya prendre une certaine quantité de cordes, sans me rien dire ; et au paiement, il voulut me retenir dix livres qu'il prétend que je lui dois depuis quatre ans, parce qu'il me les a gagnées à *cricca* (2), dans la maison d'Antoine Guicciardini. Je

(1) Pétrarque, *Triomphe de la Divinité*, vers 13.  
Matarz nou fur' mio grazie diviu.

(1) Personnage de comédie dans Térence.

(2) Jeu qui s'appelle en français *Tricon*, espèce de jeu.

» commençai à faire le diable. Je  
 » voulais accuser le voiturin, qui  
 » y avait été envoyé, comme voleur;  
 » mais Jean Macchiavelli s'inter-  
 » posa, et nous mit d'accord. Bap-  
 » tiste Guicciardini, Philippe Gi-  
 » nori, Thomas del Bene et certains  
 » autres citoyens, quand cette tra-  
 » montane soufflait, m'en ont deman-  
 » dé chacun une corde. J'en promis à  
 » tous, et j'en envoyai une à Tho-  
 » mas : la moitié de celle-là retourna  
 » à Florence, parce que, pour la re-  
 » tirer, il y avait lui, la femme, la  
 » servante et les fils : cela ressem-  
 » blait au *Gaburra* (1), quand, le  
 » jeudi avec ses garçons, il bâtonne  
 » son bœuf; de manière que voyant  
 » qu'il n'y avait pas de gain, j'ai  
 » dit aux autres : « Je n'ai plus de  
 » bois. » Ils en ont fait la moue, et  
 » particulièrement Baptiste qui énu-  
 » mère ce chagrin avec les scènes de  
 » Prato (2). Sorti du bois, je m'en  
 » vais à une fontaine, et de là à mon  
 » *paretaio* (appareil pour attirer  
 » des oiseaux) un livre sous le bras,  
 » ou Dante, ou Pétrarque, ou l'un  
 » de ces poètes moins célèbres, c'est-  
 » à-dire, Tibulle, Ovide ou sembla-  
 » bles. Je lis leurs amours et leurs  
 » tendresses passionnées. Je me rap-  
 » pelle les miennes, et je me complais  
 » quelque temps dans cette pensée.  
 » Je me rends ensuite sur le chemin,  
 » à l'hôtellerie : je cause avec ceux  
 » qui passent ; je leur demande des  
 » nouvelles de leur pays. J'entends  
 » différentes choses : je remarque  
 » différents goûts et diverses ima-

» ginations des hommes. Cependant  
 » arrive l'heure du dîner ; avec ma  
 » brigade je mange des aliments que  
 » ma pauvre campagne et mon ché-  
 » tif patrimoine me fournissent.  
 » Après avoir mangé, je retourne à  
 » l'hôtellerie. Là, pour l'ordinaire,  
 » je trouve l'aubergiste, un boucher,  
 » un meunier et deux chafourniers :  
 » avec eux je m'encanaille tout le  
 » jour à *cricca*, à *trictac* (1); et  
 » puis naissent mille disputes, mille  
 » dépits accompagnés de paroles in-  
 » jurieuses, et le plus souvent c'est  
 » pour un quattrin, et néanmoins  
 » on nous entend crier de San-Cas-  
 » ciano. Vautré dans cette vilénie,  
 » j'empêche mon cerveau de se moi-  
 » sir : je développe la malignité de  
 » ma fortune, satisfait qu'elle me  
 » foule aux pieds de cette manière,  
 » pour voir si elle n'en aura pas de  
 » honte. Le soir venu, je retourne  
 » à la maison, j'entre dans mon ca-  
 » binet ; à la porte je me dépouille  
 » de cet habit de paysan, plein de  
 » boue et de saleté : je me revêts  
 » d'habillements propres et d'éti-  
 » quette, et ainsi décemment vêtu,  
 » j'entre dans les anciennes cours  
 » des hommes antiques. Accueilli par  
 » eux avec amour, je me remplis  
 » de cette nourriture, la seule qui  
 » me convienne, et pour laquelle je  
 » suis né : je ne crains pas de m'en  
 » tretenir avec eux, et de leur de-  
 » mander raison de leurs actions.  
 » Ceux-là, pleins d'humanité, me ré-  
 » pondent. Je n'éprouve pendant  
 » quatre heures aucun ennui : j'ou-  
 » blie toute peine ; je ne redoute pas  
 » la pauvreté, et la mort ne m'é-  
 » pouvante plus : je me transporte  
 » tout entier en eux ; et comme  
 » Dante dit qu'il n'y aura pas de

(1) C'était probablement le nom d'un boucher qui se rendait le jeudi soir à Sau-Cacciauo, où il y a depuis très-long-temps un marché le vendredi.

(2) Les autres éditions disent *stato*, et Ginguéné traduit ce passage par les mésaventures d'homme n'état. Je crois qu'il s'est trompé. Du reste, le mot *stato* devait naturellement l'induire en erreur. On lit dans le manuscrit Barberini, très-clairement, *Prato*.

(1) Ce n'est pas notre *trictac*.

» science si on n'a retenu ce qu'on a  
 » entend, j'ai noté ce dont j'ai  
 » fait un capital dans leur conversa-  
 » tion, et composé un ouvrage des  
 » *Principautés*, où je m'enfoncé le  
 » plus que je peux, pour la profonde  
 » connaissance de ce sujet. J'exa-  
 » mine ce que c'est qu'une princi-  
 »auté; combien il y en a d'espèces;  
 » comment on les acquiert, comment  
 » on les garde, comment on les  
 » perd; et si jamais quelqu'un de  
 » mes caprices vous a plu, celui-là  
 » ne devrait pas vous déplaire: il  
 » devrait être agréable à un prince,  
 » et surtout à un prince nouveau.  
 » Aussi je l'adresse à la magnificence  
 » de Julien. Philippe Casavecchia a  
 » vu mon traité, et pourra vous  
 » instruire en détail, et de la chose  
 » en soi, et des raisonnements que  
 » j'ai tenus avec lui; et moi, toute-  
 » fois, je l'étends et je le corrige.  
 » Vous voudriez, magnifique ambas-  
 »sadeur, que je laissasse ma vie  
 » actuelle, et que j'allasse jouir de  
 » la vôtre: je le ferai de toute fa-  
 » çon; mais ce qui me retient main-  
 » tenant, ce sont certaines choses  
 » que j'aurai finies dans six semaines.  
 » Ce qui me rend incertain, c'est que  
 » près de vous, sous ces Soderini,  
 » je serais forcé, en arrivant, de les  
 » visiter et de leur parler. Je crain-  
 » drais qu'à mon retour, en croyant  
 » descendre à ma maison, on ne me  
 » fit descendre chez le barigel (en  
 » prison), parce que, quoique cet  
 » État ait de solides fondements,  
 » et une grande sûreté, cependant  
 » il est nouveau et par suite soup-  
 » çonneux; et il ne nous manque pas  
 » de *saccenti* (1) qui, pour faire  
 » comme Paul Bertini, mettraient

» d'autres à un bon écot, et me lais-  
 » seraient le payer. Je vous prie de  
 » me sauver cette peur, et je viendrai,  
 » dans le temps dit, vous trouver  
 » de toute manière. J'ai parlé avec  
 » Philippe de mon opuscule (Le  
 » *Prince*): je lui ai demandé s'il était  
 » bien de le donner, ou de ne pas le  
 » donner; et dans le cas où il serait  
 » bien de le donner, s'il conviendrait  
 » que je le portasse, ou que je vous  
 » l'envoyasse (1)? Ne pas le donner,  
 » me faisait penser naturellement  
 » que Julien ne le lirait pas, et que  
 » cet Ardinghelli (2) se ferait  
 » honneur de ce dernier de mes  
 » travaux. La nécessité qui me  
 » poursuit, me pousse à le donner,  
 » parce que je me consume; et  
 » je ne puis pas demeurer long-  
 » temps ainsi sans que la pauvreté me  
 » rende méprisable. Je désirerais  
 » que ces seigneurs Médecis (3)  
 » commençassent à m'employer,  
 » quand ils ne devraient d'abord que  
 » me faire rouler une pierre. Si je ne  
 » gagnais pas leur bienveillance, je  
 » me plaindrais de moi; et par cette  
 » production, si elle était lue, on ver-  
 » rait que des quinze ans que j'ai pas-  
 » sés à étudier l'art du gouvernement,  
 » je n'en ai rien perdu à dormir, ni à  
 » jouer; et chacun mettrait du prix  
 » à se servir de celui qui aurait ac-  
 » quis de l'expérience aux dépens  
 » d'autrui. On ne devrait pas douter  
 » de ma foi, parce que l'ayant tou-  
 » jours gardée, je ne dois pas ap-

(1) Julien était alors à Rome. Ici le manuscrit Barberini présente des différences notables, que Ginguéné n'a pas connues: le texte est plus étendu d'une ligne entière et la série d'interrogations est plus détaillée. Machiavel et son ami Casavecchia ont examiné les questions sous toutes les faces.

(2) Ardinghelli (Nicolas), savant dans les lettres grecques et latines, mourut cardinal à Rome, en 1547.

(3) On lit *signori Medici*, qui est pris ici au sens technique.

(1) Les intrigants qui veulent savoir les affaires des autres.

» prendre à la rompre. Celui qui a  
 » été fidèle et bon quarante-trois  
 » ans (c'est mon âge), ne doit pas  
 » changer de nature. Mon indigence  
 » atteste ma fidélité et ma bonté. Je  
 » désirerais donc que vous m'écri-  
 » vissiez ce que vous pensez sur cette  
 » matière, et je me recommande à  
 » vous. Soyez heureux : 10 octobre  
 » 1513. Signé NICOLAS MACHIAVEL,  
 » à Florence (1). » Cette lettre n'a  
 besoin ni d'explication, ni de com-  
 mentaire. Machiavel y peint son  
 ame toute entière, ses dépit, sa  
 crainte de la misère, sa honte de  
 l'état presque dégoûtant auquel il  
 était réduit, son désir de rentrer à  
 tout prix dans les affaires : l'observa-  
 teur attentif, qui la lira avec  
 soin, y trouvera la clef du *Traité*  
*du Prince*. Les littérateurs italiens  
 ne jugent plus cet ouvrage sans se  
 rappeler la lettre à Vettori. On  
 peut consulter d'ailleurs, sur cet-  
 te question, et sur d'autres points  
 importants, relatifs à Machiavel,  
 l'excellente dissertation du chevalier  
 Baldelli. Il ne faut pas oublier aussi,  
 dans ces observations, que le *Prince*  
 fut imprimé avec un privilège du  
 pape Clément VII, en date du 23  
 août 1531. L'effet que la première pu-  
 blication produisit, ne fut pas celui  
 que les publications suivantes obtin-  
 rent ensuite. L'Italie était alors liv-  
 vée à de tels désordres, que quel-  
 ques souverains crurent trouver des  
 conseils utiles, là où, en bonne  
 morale, on ne devait voir que des  
 préceptes odieux. Si l'on sépare l'au-  
 teur d'avec les préceptes, qu'il faut à  
 jamais éloigner de sa pensée, on re-  
 marquera aussi que l'écrivain n'a pas

pu savoir que son ouvrage serait  
 publié. Il l'a composé en forme de  
 mémoire pour Laurent de Médicis.  
 Il lui dit dans sa dédicace : « On pré-  
 » sente ordinairement à un prince  
 » des chevaux, des armes, des draps  
 » d'or, des pierres précieuses ; mais  
 » moi, je n'ai trouvé à vous offrir  
 » que la connaissance des actions  
 » des grands hommes, que j'ai ac-  
 » quise par une longue expérience  
 » des affaires modernes. » Le secré-  
 taire ajoute à la fin : « Si, de son élé-  
 » vation, votre Magnificence jette les  
 » yeux sur ces basses contrées, elle  
 » connaîtra que je souffre injuste-  
 » ment une grande et continuelle  
 » malignité de fortune ». D'ailleurs,  
 tout n'est pas également répréhen-  
 sible dans ce livre. En parcourant  
 le chapitre II, on voit que l'auteur  
 avance les propositions les plus con-  
 solantes, sur les états gouvernés  
 par des princes dont la dynastie  
 possède le pouvoir depuis long-  
 temps. Le chapitre IV n'offre aucun  
 de ces poisons que l'on a signalés dans  
 plusieurs écrits contre Machiavel. Le  
 chapitre V finit par un avis sévère,  
 mais utile. Il établit que quand on  
 a conquis les possessions d'une répu-  
 blique, il faut ou les détruire ou al-  
 ler les habiter. *Autrement il y a*  
*des haines plus vives, un désir de*  
*vengeance : la mémoire de l'antique*  
*liberté ne laisse pas de repos aux*  
*souverains. Il sera éternellement*  
*constant que posséder les états d'une*  
*république est un embarras bien alar-*  
*mant, au moins pendant quelques*  
*années. Le chapitre VI contient des*  
*doctrines très saines de religion.*  
*Quoiqu'on ne doive pas citer Moïse,*  
*car il a été un pur exécuteur des*  
*choses que Dieu lui avait ordonnées,*  
*il mérite d'être admiré pour la fa-*  
*veur qui l'a rendu digne de parler*

(1) L'édition de Florence porte la date du 10 décembre 1513. L'auteur a parlé de septembre : il est probable que cette date d'octobre, qui est dans le manuscrit Barberini, est la véritable.

à Dieu. Viennent ensuite une foule de citations historiques d'un mérite littéraire du premier ordre; manière que Montaigne imita depuis avec tant de succès. On revoit, il est vrai, au chapitre VII, l'abominable Borgia, offert pour modèle; mais on détourne la vue avec d'autant plus d'empressement que l'on ne conçoit pas même, dans ce passage, la marche du raisonnement de Machiavel: la flatterie l'entraîne. Qu'il serait donc heureux que toutes les fois qu'un auteur, même un sublime génie, devient un précepteur pervers, il fût condamné à être abandonné par les facultés de sa raison! Le secrétaire, effrayé peut-être des images que retracent les coupes, les nœuds-coulants et les poignards du prince assassin, rappelle cependant plus bas la férocité qu'il déployait à Césène. La fin du chapitre ne s'adresse qu'à un souverain nouveau. Les nations confiées aux soins des anciens princes, ne doivent pas craindre l'application des conseils du solitaire de San-Casiano (1). Chapitre VIII: on respire. « *Vous ne pouvez pas appeler vertu égorger ses concitoyens, trahir ses amis, vivre sans foi, sans pieté, sans religion; cela peut faire acquérir l'empire, mais non de la gloire.* » Chapitre XII. Les troupes mercenaires sont vouées au dédain. Machiavel se montre auteur militaire, plein de vues sages, et de sentiments vraiment patriotiques. Chapitre XVII. Quelle vigueur dans cette sortie contre les confiscations! *Il faut s'abstenir de la possession d'autrui. Les hommes oublient plutôt la mort de leur père, que la perte de leur patrimoine.* La

réflexion est peut-être plutôt une leçon de politique, que d'humanité. Dans le chapitre XVIII, qui traite de la foi des souverains, et que nous regardons non-seulement comme une proposition immorale, mais comme un conseil perfide et dangereux, on retrouve toutefois une conformité de ces principes avec ceux que Montaigne exprime dans son livre III, chap. 1. Le chapitre XIX renferme un admirable morceau contre les conspirations. Prétendra-t-on, comme quelques-uns des détracteurs du secrétaire, qu'il avait conspiré, et qu'il n'avait pas réussi? Ne cherchons pas à fouiller dans le fond de son cœur: il le montre assez souvent à découvert. D'ailleurs on a suffisamment prouvé qu'il ne conspira jamais: tant d'habileté devait l'entourer de défiances; et sans nous fier trop à sa connaissance des hommes, après l'avoir jugé si sévèrement quand nous avons pu le convaincre d'avoir redouté la misère et l'ennui au point de se déclarer heureux si on lui faisait seulement rouler une pierre, nous devons le croire quand il dit à un Médicis, qu'il a été fidèle et bon pendant quarante-trois ans. On lit plus loin des éloges donnés à la constitution qu'il avait trouvée établie en France, pendant ses légations. Ce passage est très curieux. Le chapitre XXIII est un modèle de générosité et de bon goût. Machiavel poursuit les flatteurs: cependant, chapitre XXVI, il flatte lui-même Laurent, d'abord avec circonspection, puis sans détour. Ne l'en blâmons pas, et à cause des belles qualités du prince qu'il admire, et parce que nous aurions été privés, sans cela, de quelques pages d'une éloquence irrésistible. « Allez donc, lui dit-il, gouverner l'Italie: vous êtes favori-

(1) Cette maison, où Machiavel redigeait son Traité, appartient auourd'hui à la famille Rangoni; elle fut en ce moment à louer pour dix sequins par mois.

» séde Dieu et de l'Eglise (1); il exis-  
 » te une grande préparation, et là où  
 » il y a grande disposition, il n'y a  
 » pas grande difficulté. On voit ici  
 » des miracles ordonnés par la Pro-  
 » vidence : la mer s'est ouverte ; une  
 » nuée a raccourci et éclairé le che-  
 » min ; le rocher a lancé l'eau ; la  
 » manne est tombée en pluie ; tout  
 » a servi votre grandeur. Vous devez  
 » faire le reste. » Plin n'a pas plus  
 finement flatté Trajan. Tel est donc ce  
 Traité du Prince qu'il faut détester  
 et louer en partie. Si l'on permettait  
 d'ajouter ici une autre considération  
 tirée de l'état de notre Europe, con-  
 sidération que Ginguéné, et son  
 continuateur M. Salfi, ont fait va-  
 loir avec habileté, on remarquerait  
 encore que les principes de Machia-  
 vel ne seraient peut-être plus les mê-  
 mes, s'il vivait aujourd'hui : ils of-  
 frent moins de danger, parce qu'ils  
 sont impraticables. Appliqués à nos  
 mœurs, ils deviendraient l'objet d'une  
 animadversion et d'une dérision  
 générales. Un diplomate qui sui-  
 vrait de telles maximes, serait le  
 jouet de son pays et des autres na-  
 tions. L'homme en place, qui passe-  
 rait pour manquer à sa parole, qui  
 se complairait dans cette politique  
 d'une si petite échelle, comparai-  
 trait devant un tribunal qui rend  
 aussi ses arrêts : mille journaux pro-  
 clameraient, tous les matins, les  
 nouvelles perfidies. On ne trompe-  
 rait pas trois fois, sans être démas-  
 qué. Aujourd'hui les principaux di-  
 plomates des cabinets de l'Europe  
 sont des hommes aussi distingués  
 par la droiture de leur esprit, que  
 par leurs talents : et la société ne  
 reçoit-elle pas tous les jours dans

son sein des ministres qui, souvent,  
 ont, le matin même, discuté les af-  
 faires de l'état ? Là, les femmes,  
 les gens de lettres, les hommes d'une  
 fortune indépendante, les bons es-  
 prits, mille puissances diverses, fe-  
 raient justice du menteur et de l'im-  
 pie. On a vu de nos jours une ef-  
 froyable iniquité, qu'on peut appeler  
*machiavélique* (1) : c'est l'inva-  
 sion de l'Espagne ; mais elle n'a pas  
 été moins dangereuse pour son au-  
 teur, qu'elle n'était immorale. Il ne  
 s'est pas levé en Europe un seul dé-  
 fenseur de cette iniquité. Quant à  
 nous, interrogeons le secrétaire flo-  
 rentin comme il doit être interrogé.  
 Transportons-nous à l'époque où il  
 vivait, et dans les révolutions de  
 malheurs et de disgrâces qui l'ont  
 accablé Habitons quelques instants  
 San-Casciano, ses bois, son hôtelle-  
 rie, et fréquentons le meunier, le chau-  
 fournier et Gaburra. Ne craignons  
 pas que l'on puisse appliquer aux cir-  
 constances actuelles ceux de ses détes-  
 tables principes que la misère sem-  
 ble l'avoir forcé d'accumuler pour  
 plaire à un souverain puissant et  
 prévenu ; et en nous rappelant tous  
 ses titres à la réputation immense  
 dont il jouit en Italie, en voyant en  
 lui le commentateur profond d'Aris-  
 tote, de Platon et de Tite - Live, le  
 régénérateur des règles de la saine  
 comédie, le conteur joyeux, le poli-  
 tique défenseur infatigable des droits  
 de son pays, l'historien sublime, l'un  
 des modèles de notre Montesquieu ;  
 joignons nous à ceux qui admirent  
 cette belle Toscane, mère illustre  
 d'un Dante, d'un Michel-Ange, d'un  
 Galilée et d'un Machiavel. L'édition

(1) Jean de Médicis, sous le nom de Léon X, occupait, depuis six mois, la chaire de saint Pierre.

(1) Cette dénomination est restée. A ce sujet, M. Galeani-Napione a dit spirituellement : Le machiavé-  
 lisme était antérieur à Machiavel.

la plus ample et la plus estimée de ses œuvres, est celle de 1813, *Italia* (Florence, Piatti), 8 vol. in-8°. La meilleure des traductions françaises est celle de Guiraudet (et Hochet), Paris, an VII (1799), 9 vol. in-8°. (V. GUIRAUDET, XIX, 184.) Celles de Gohorry, Paris, 1571, in-8°, 1635, in-4°; du sieur de Briencour, Rouen, (Paris) 1664, 2 vol. in-12; de Tétard, la Haie, 1691-96, réimprimée en 1743, 6 vol. in-12, étaient fort incomplètes. Les *Réflexions sur Tite-Live* avaient déjà été traduites par de Mene, Paris, 1782, 2 vol. in-8°. La *Vie de Castruccio Castrucani* avait aussi été traduite deux fois en français (V. CASTRUCCIO, VII, 357). L'abbé Sallier a lu à l'académie des inscriptions, un *Examen critique* de cet ouvrage, (VII, Hist. 320.) On a publié, récemment, *Machiavel commenté par Buonaparte*, Paris, 1816, in-8°, attribué à M. A. Guillon. D. M. O.

MACHIN (JEAN), astronome anglais, dans le dix-huitième siècle, a joui d'une réputation assez étendue, qu'il devait surtout à l'exactitude et à l'utilité de ses observations: il obtint, par son mérite, la chaire d'astronomie du collège de Gresham, et la place très-honorable de secrétaire de la société royale de Londres. On connaît de lui: *Les Lois du mouvement de la lune*, jointes aux *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* de Newton, 1729, 2 vol. in-8°; — dans les *Transactions philosophiques* de 1718 (n°. 358, t. 1), un Mémoire latin, sur la courbe de la plus prompte descente dans un cas donné; — dans le vol. de 1738, (p. 205) la solution d'un problème de Kepler sur le mouvement des corps dans un orbite elliptique; — et dans

les registres de la Société royale, du 16 mars 1731, une observation sur une maladie singulière de la peau (*Journal des savants*, 1741, page 696). Machin avait aussi fait des remarques sur les observations de John Clark, relatives aux oiseaux de passage; et son manuscrit existait, en 1777, dans les mains de George Allan (Nichols, *Literary anecdotes*, t. VIII, p. 734). On trouve la Vie de ce professeur, dans le Recueil publié par John Ward, sous ce titre: *The lives of the professors of Gresham college*, Londres, 1740, in-fol. W—s.

MACHY. (V. DEMACHY, XI, 23.)

MACHINE (GEORGE LE) ou El Macin. (V. ELMACIN, XIII, 92.)

MACKENSIE (SIR GEORGE), écrivain et jurisconsulte écossais, issu d'une famille noble et ancienne, naquit en 1636, à Dundee dans le comté d'Angus: à dix ans, il avait achevé ses études classiques, et avait terminé, à seize, toutes ses études académiques. Destiné à suivre la carrière du barreau, il alla étudier la jurisprudence à l'université de Bourges, et, de retour dans sa patrie, se distingua tellement parmi les avocats, qu'il fut choisi, en 1661, comme défenseur du marquis d'Argyle, accusé de haute trahison. Il déploya dans cette cause, non-seulement un talent très remarquable, mais un zèle en faveur de son client, qui l'emporta hors des bornes de la prudence: ayant été réprimandé à ce sujet, il se justifia en disant qu'il *était impossible de plaider pour un traître sans plaider pour la trahison* (without speaking treason). On sait que le marquis d'Argyle cut la tête tranchée la même année. Cela n'empêcha pas que Mackensie, créé chevalier, ne

fit élevé, peu de temps après, à une place de juge dans une cour criminelle, nommé avocat du roi, en 1674, et l'un des lords du conseil-privé en Ecosse, places dangereuses dans un temps si fécond en troubles civils. Lorsque Jacques II, mal conseillé, abrogea les lois pénales, Mackensie résigna volontairement des fonctions où il croyait ne plus pouvoir satisfaire le roi et sa propre conscience. Sir John Dalrymple fut choisi pour lui succéder; mais le malheureux monarque, désabusé trop tard, rappela bientôt le premier auprès de lui. Après la révolution, sir George se retira en Angleterre, et résolu de passer la fin de sa vie loin du tumulte des affaires, se fit recevoir, en 1690, par une grâce spéciale, étudiant dans l'université d'Oxford. Il mourut à Londres, le 2 mai 1691: son corps fut transporté en Ecosse, où il reçut les derniers devoirs, avec un éclat extraordinaire. Ces honneurs, qui lui furent rendus volontairement sous un règne où il avait perdu toute influence politique, font assez son éloge, et semblent justifier sa mémoire de l'accusation d'avoir, comme avocat royal, outre-passé la sévérité des lois, dans la punition des rebelles et des fanatiques. Wood et Granger parlent de lui comme d'un homme accompli: mais Burnet, tout en lui accordant beaucoup d'esprit et de connaissance du monde, finit par dire qu'il n'était qu'un homme léger et superficiel. On a de Mackensie des ouvrages de jurisprudence, de théologie, de morale, etc. Voici la liste des principaux: I. *Aretino* ou *Roman sérieux*, 1660, où l'on trouve une imagination vive et brillante. II. *Religio stoïci*, ou court traité sur divers sujets théologiques et mo-

raux, avec une adresse amicale aux fanatiques de toutes les sectes et de toutes les espèces, 1663. III. *Essai moral*, 1665: cet essai où il peint les avantages de la solitude sur la vie active, donna lieu à une réponse de Jean Evelyn, où la vie active est préférée à la solitude. IV. *Le Courage moral* (moral gallantry); essai qui tend à prouver que le point d'honneur, abstraction faite de tous les autres liens, oblige les hommes à être vertueux. V. *Histoire morale de la frugalité*. VI. *La Raison*, essai: tous les ouvrages précédents, excepté *Aretino*, ont été réimprimés ensemble à Londres, 1713, in-8°, sous le titre d'*Essais sur divers sujets moraux*. VII. *Discours sur les lois et coutumes d'Ecosse, en matières criminelles*, 1674, in-4°. VIII. *Idea eloquentiæ forensis hodiernæ, unâ cum actione forensi ex unâquaque juris parte*, Edimbourg, 1681, in-8°. IX. *Observations sur les actes du parlement*, 1686, in-fol. X. *Jus regium*, etc., contre Buchanan, Milton, etc., Londres, 1684, in-8°. XI. *Observations sur les lois et coutumes des nations, relativement à la préséance, avec la science du blason, traitée comme faisant partie du droit civil des nations*, 1680, in-fol. XII. *De humanæ ratiocinationis imbecillitate, ea unde proveniat et illi quomodo possimus mederi*, Iéna, 1691, in-8°. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Edimbourg, en 1716, 2 vol. in-fol. C'est à lui que cette ville dut, en 1689, la fondation de la bibliothèque des avocats. L.

MACKENSIE (SIR GEORGE), biographe écossais, né dans le dix-septième siècle, pratiqua la médecine à Edimbourg, avec beaucoup



de succès, et fut agrégé au collège des médecins de cette ville. Il est principalement connu par l'ouvrage qu'il a publié en anglais sur les écrivains écossais les plus célèbres (*Lives and characters of the most eminent writers of the Scots nation, etc.*), Edimbourg, 1708, 1711, 1722, 3 vol. in-fol. ; rare et curieux. L'auteur nous apprend, dans la préface, qu'il avait d'abord eu le projet de publier un catalogue des ouvrages des écrivains écossais, dans le genre de celui de Dempster ; mais que, s'étant aperçu que cette aride nomenclature n'offrirait aucun intérêt à la plupart des lecteurs, il avait agrandi son plan et composé un livre entièrement neuf : les notices biographiques y sont assez étendues ; elles sont suivies du catalogue des ouvrages de chaque auteur, dont on indique les différentes éditions et les jugements qui en ont été portés par les savants. Mackensie se permet beaucoup de digressions ; mais comme elles sont instructives, on est plus porté à les excuser. W—s.

\* MACKLIN (CHARLES), comédien irlandais, dont le véritable nom était Maclauchlin, naquit d'une famille pauvre, dans le comté de West-Meath en Irlande, le 1<sup>er</sup> mai 1690. Il resta quelque temps à l'université de Dublin, gagnant son pain à faire les commissions des écoliers. Il erra ensuite sans dessein et sans profit, s'engagea comme acteur en province, où il joua jusqu'en 1725, qu'il vint à Londres : il débuta dans la tragédie, mais sans succès. Il retourna en province, revint à Londres un peu plus exercé, et fut assez goûté dans certains rôles. Il partageait, vers 1735, la direction du théâtre de Drury-Lane avec Fleetwood. C'est à cette époque qu'il tua

un de ses camarades d'un coup de bâton, dans une dispute. Après s'être caché pendant plusieurs mois, il se rendit lui-même à la prison d'Old-Bailey, et fut mis en jugement ; mais grâce aux témoignages que donnèrent de lui ses camarades, il fut renvoyé comme ayant été entraîné au meurtre par un mouvement involontaire. Cependant cet événement fit, dans le public, une impression fâcheuse pour lui, et qui ne s'effaça point. La faveur de ses camarades l'abandonna dans une autre affaire, à la vérité, moins sérieuse. Croyant avoir à se plaindre de leur directeur, ils se liguerent en 1743, résolus d'en demander justice. Garrick et Macklin étaient les chefs de cette ligue ; ils étaient convenus de se soutenir l'un l'autre, et de n'entrer séparément dans aucun traité avec le directeur : ils adressèrent, en conséquence, au lord chambellan, une pétition pour obtenir la permission de jouer sur un autre théâtre, mais ce fut sans succès ; ce qui engagea la majorité à accéder aux conditions du directeur : le ressentiment de ce dernier se porta sur Macklin, représenté comme le moteur de cette révolte, et il fut exclu de la troupe ainsi que sa femme. Macklin s'en vengea sur Garrick, qui l'avait trahi. Lorsque celui-ci jouait le rôle de Bayes, une cabale s'empara du théâtre, et, ayant trouvé de l'opposition, fit tant de bruit qu'il n'y eut point de représentation ce jour-là. Plusieurs autres représentations furent de même interrompues par des rixes entre les deux partis, jusqu'à ce qu'enfin celui de Macklin fut obligé de céder. Les pamphlets les plus violents plurent à cette occasion. Voyant le théâtre de Drury-Lane fermé pour lui, il ouvrit en 1744

celui de Hay-Market, où il joua dans une troupe qu'il avait instruite à la déclamation et dans laquelle se trouvait Foote : mais il fit sa paix la même année avec son ancien directeur de Drury-Lane, où Barry avait succédé à Garrick, qui était alors au théâtre de Covent-Garden. Macklin s'attacha à la fortune de Barry, l'aïda de ses conseils, et en fit son élève favori : il passait pour un bon maître de déclamation. Cependant Garrick ayant pris avec Lacy la direction de Drury-Lane, Macklin y contracta un engagement pour l'année 1748; après quoi il alla jouer à Dublin, où le directeur Sheridan lui offrait des conditions très-avantageuses : mais à peine un mois s'était écoulé que la déunion éclata entre eux avec une extrême violence et une insolence intolérable de la part de Macklin, surtout lorsqu'il était ivre, ce qui ne lui arrivait que trop souvent. Il se mit à la tête d'une troupe de comédiens à Chester; entra, en 1750, à Covent-Garden, où il fit débiter sa fille; mais âgé d'environ cinquante-quatre ans, il quitta la scène pour ouvrir une espèce de taverne, l'établissement de ce genre le plus vaste et le mieux décoré de l'Europe, où il devait faire des lectures sur la comédie des anciens, sur le théâtre moderne, Shakspeare, etc. Ces lectures devaient être suivies de discussions sur une question proposée, notamment celle-ci, qui devait être agitée dans la première séance : *Le peuple anglais a-t-il gagné par ses relations avec la nation française ou par l'imitation qu'il en a faite.* La curiosité y attira huit cents personnes le premier jour; mais Foote, craignant que ce nouveau spectacle ne nuisît au sien, contribua beaucoup à le faire tomber : il se moqua du pro-

fesseur sur son terrain, et parodia ensuite sa personne et sa manière dans une pièce qui fut jouée à Hay-Market. Le pauvre Macklin se vit obligé de fermer son oratoire pour ne pas prêcher dans le désert, mais non sans avoir répandu beaucoup d'encre et beaucoup d'injures contre Foote, qu'il accusa d'avoir volé la malle d'un de ses amis. Macklin prit le parti de rentrer au théâtre. Il y avait donné jusque-là plusieurs pièces de sa composition qui avaient eu peu de succès : mais une farce populaire intitulée *l'Amour à la mode*, qu'il donna en 1759, fut fort applaudie à Londres et à Dublin, et rétablit ses finances délabrées. Il avait soixante-treize ans; et il eût été temps de jouir du repos : mais le besoin d'exercer une activité qui le tourmenta toute sa vie, le porta à ouvrir un nouveau cours de déclamation sur les rôles de Macbeth et d'Othello, dans lesquels Garrick enlevait tous les suffrages. Cette prétention lui suscita quelques ennemis qui se permirent de le siffler, de le maltraiter et de l'insulter dans les journaux : à la quatrième séance la salle devint une espèce d'arène de gladiateurs, et ce fut l'auditoire qui donna le spectacle. Macklin s'étant présenté peu de jours après sur la scène pour y jouer un de ses rôles favoris, le parterre refusa de l'écouter, et voulut même l'obliger à demander pardon à genoux. Les clameurs ne cessèrent que par la promesse des directeurs, que l'acteur ne jouerait plus jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au public. Macklin préféra de s'adresser aux tribunaux, qui condamnèrent, en effet, les chefs de la cabale à lui payer des dédommagements pour le tort qu'il avait souffert. Ce fut en 1781 qu'il fit repré-

senter à Covent-Garden sa comédie de l'*Homme du monde*, qui réussit, et où il joua le rôle le plus difficile avec une vivacité remarquable, étant âgé de plus de quatre-vingts ans. Sa mémoire seule était altérée; elle lui manqua absolument au milieu de plusieurs représentations: il parut pour la dernière fois au théâtre en 1789. La misère qu'il n'avait point prévue l'aurait assailli dans sa vieillesse, si quelques-uns de ses amis n'eussent formé une souscription pour l'impression de ses deux comédies. Devenu totalement sourd et presque étranger à ce qui se passait autour de lui, il continua de fréquenter le théâtre jusqu'à sa mort, arrivée le 11 juillet 1797, dans sa cent huitième année. Excepté dans cinq ou six rôles, tels que celui de Shilock dans le *Négociant de Venise*, c'était un comédien assez médiocre: il manquait de dignité, et son débit était pénible. Il était d'une laideur remarquable; mais il avait d'ailleurs beaucoup d'intelligence, de vivacité, et une instruction qui manque trop souvent aux hommes de sa profession. On a publié, en 1804, les *Mémoires de Charles Macklin, avec les caractères et les mœurs d'amateurs du siècle où il a vécu*, un gros vol. in-8°. L.

MACLAINE (ARCHIBALD), théologien écossais, fut, pendant cinquante ans, ministre de l'église anglicane à la Haye, qu'il quitta vers 1796, par suite des troubles du continent, pour venir résider à Bath, où il mourut le 25 novembre 1804, âgé de quatre-vingt-deux ans. On a de lui, entre autres ouvrages, des *Lettres à Soame Jenyns*, 1777, in-12; des *Sermons*, et la traduction en anglais de l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim: cette traduction,

très-estimée, parut d'abord en 1765, en 2 vol. in-4°. , fut réimprimée en 1758, en 6 vol. in-8°. , et plusieurs fois depuis dans ce même format, et traduite en français (par Eidous), Maestricht, 1776, 6 vol. in-8°. : les additions de l'édition in-4°. ont aussi été publiées séparément, en 1758. Ce respectable ecclésiastique avait un frère, qui après avoir été épicier à Londres, se laissa entraîner au crime, fut quelque temps redouté sur les grands chemins, et enfin pris, et exécuté à Tyburn en 1752. L.

MAC-LAURIN (COLIN), célèbre mathématicien, né en 1698, à Kilmoddan en Ecosse, d'une famille noble, dut en partie au hasard son goût pour une science dont il était destiné à reculer les limites: il n'avait que douze ans, lorsqu'il trouva chez un de ses amis les *Eléments* d'Euclide; ayant emporté ce volume, il le lut avec tant d'application, qu'au bout de quelques jours, et sans aucun maître, il fut en état d'expliquer les six premiers livres de ce père de l'ancienne géométrie. En 1717, après un concours de dix jours, avec des compétiteurs fort habiles, il obtint la chaire de mathématiques au collège *Marechal*, à Aberdeen. A vingt-deux ans, il publia un traité sur les courbes, qui étonna le grand Newton lui-même. En 1722, il accompagna, dans ses voyages, le fils aîné de lord Polwarth, plénipotentiaire du roi d'Angleterre au congrès de Cambrai, visita Paris, et séjourna quelque temps en Lorraine: son élève étant mort à Montpellier, il se hâta de revenir à sa chaire d'Aberdeen. Les curateurs de l'université d'Edimbourg désirèrent le donner pour adjoint à Gregory, que son âge et ses infirmités empêchaient de faire son cours avec assi-

duité. Gregory s'y opposa par la crainte d'être obligé d'abandonner une partie de son traitement à son suppléant ; mais Newton leva tous les obstacles en offrant de se charger des honoraires du jeune professeur. Mac-Laurin partagea, en 1740, avec Daniel Bernoulli et Euler, le prix de l'académie des sciences de Paris, pour un mémoire *sur le flux et reflux de la mer* (1). Il fut chargé, en 1745, de fortifier à la hâte la ville d'Edimbourg, menacée par les rebelles. Les fatigues qui furent la suite de cette opération, et de la nécessité où il se trouva de prendre la fuite à l'arrivée des insurgés, altérèrent sa santé : il se retira auprès de l'archevêque d'York ; et il y mourut le 14 juin 1746, dans l'âge de la force et dans la maturité de son talent. On a de lui : I. *Geometria organica seu descriptio linearum curvarum universalis*, Londres, 1720, in-4°. Quelques propositions de Newton furent pour Mac-Laurin le germe de l'immense et belle théorie qu'il établit dans ce livre : non-seulement il y démontre les théorèmes de Newton ; mais il y en ajoute un grand nombre, tous plus curieux les uns que les autres. En prenant plus de pôles, ou en faisant mouvoir les points de rencontre des côtés des angles donnés, sur diverses courbes, il en résulte la description de courbes d'ordres de plus en plus relevés : il y résoud aussi généralement un problème, que Newton jugeait lui-même de la plus grande difficulté, celui de décrire, par un procédé semblable, une ligne d'un ordre supérieur, n'ayant aucun point double. Mac-Laurin ajouta, dans la suite, à ce

*Traité, un Supplément*, où il simplifiait et portait beaucoup plus loin cette théorie : il n'a pas vu le jour ; mais on en trouve un précis dans les *Transact. philosophiques* (Montucla, *Hist. des mathémat.*, t. III, p. 85 et 86). Mac-Laurin eut quelques contestations avec Braikenridge, géomètre écossais, sur la priorité de la découverte de cette théorie ; et il y eut, de part et d'autre, quelques écrits qui sont aujourd'hui sans intérêt. II. *Traité des Fluxions* (en angl.), Edimbourg, 1742, in-4° ; cette théorie du calcul différentiel, ouvrage très-estimé, a été traduite en français par le P. Pezenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4°. III. *Traité d'algèbre et de la manière de l'appliquer*, etc. ; ouvrage posthume, imprimé plusieurs fois à Londres, traduit en français, par Lecozic, Paris, 1753, in-4° : cet ouvrage est suivi d'un *Traité* des principales propriétés des lignes géométriques. On ne peut, dit Montucla, rien ajouter à sa clarté, à son élégance et à sa précision ; et l'on y trouve d'ailleurs un grand nombre de propriétés particulières, qui n'avaient été énoncées avant lui, par aucun géomètre (*Hist. des math.* t. III, p. 10 et 71). IV. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton* (en angl.) Londres, 1748, in-8° ; publiée par Patrice Murdoch, qui y a joint une notice détaillée sur la vie et les écrits de l'auteur : cet ouvrage a été traduit en français, par Lavirotte Paris, 1749, in-4°, et en latin par le P. Falck, jésuite, Vienne 1761, in-4°. V. Neuf *Mémoires* intéressants, dans les *Transactions philosophiques*, sur la construction des courbes, sur la forme des alvéoles des abeilles, etc. Mac-Laurin s'était long-temps occupé de la questio

(1) Le *Mémoire* de Mac-Laurin est imprimé dans le tome IV des Prix de l'Acad. des sciences.

relative à un passage au grand Océan, par la mer glaciale : on le consulta souvent dans les discussions élevées à ce sujet ; et ce fut contre son avis que, dans l'acte du parlement, passé en 1744, on limita le prix à la découverte d'un passage par le *nord-ouest*, car il était persuadé que le passage devait se trouver par le nord et très-près du pôle (1). On l'a plus d'une fois entendu dire que si son âge et sa position le lui eussent permis, il aurait lui-même entrepris l'expédition à ses frais. — Son fils, JOHN MAC-LAURIN, lord Dreghorn, né à Edimbourg, en décembre 1734, avocat distingué, et l'un des fondateurs de la société royale établie à Edimbourg en 1782, mourut en 1796. On a de lui : *Essai sur la propriété littéraire*, et d'autres ouvrages de jurisprudence, trois pièces dramatiques, etc. ; il avait tenu un journal des principaux événements arrivés en Europe de 1792 à 1794 : on n'en a publié qu'un extrait 2 vol. in-8°. W—s.

MACLOU (SAINT) ou MALO ou MAHOUT, naquit au pays de Galles, dans la vallée de Llan-Carvan, où sa mère qui habitait une autre partie de cette contrée était venue faire un voyage. Gwent, son père, tenait un rang considérable parmi les Bretons. Maclou fut baptisé par saint Brendan, abbé du monastère de Llan-Carvan, une des écoles célèbres de ce temps. Saint Brendan le forma aux sciences et à la piété, et lui conféra les ordres sacrés. On dit même que Maclou, annonçant un zèle ardent pour aller prêcher la foi aux infidèles, fut sacré évêque ré-

gionnaire. Saint Brendan avait, ainsi qu'on l'a vu (t. V, p. 534), fait un voyage à une île de l'Océan, que la tradition représentait comme un séjour délicieux. Maclou, son disciple, brûlait de suivre son exemple, afin de porter la lumière du christianisme chez les païens. Il quitta sa patrie, vers l'an 520, et atterrit à la côte septentrionale de l'Armorique, près de la ville d'Aleth, sur un îlot, où vivait un saint ermite, nommé Aaron, qui était aussi venu de Bretagne. Maclou prêcha la foi aux païens, et au petit nombre de chrétiens du pays. Il eut d'abord beaucoup à souffrir du roi Houel. Mais il parvint bientôt à dissiper les préventions que l'on avait inspirées à ce prince contre lui, et même éprouva sa protection dans la pieuse entreprise dont il s'était chargé. Toujours pénétré de l'idée d'aller à la découverte de terres nouvelles où il se trouvait des infidèles à convertir, Maclou, qui était habile dans la navigation, partit d'Aleth, avec quatre-vingt-dix de ses compagnons, disciples de saint Brendan. Il fit voile vers les Orcades, ensuite au nord-ouest. Les légendes rapportent qu'il navigua pendant plusieurs années ; ce qui doit probablement signifier qu'il renouvela la même tentative à plusieurs reprises : mais son zèle ne fut pas couronné du succès ; il ne découvrit rien. Ces traditions informes ont porté quelques auteurs à supposer qu'avant la décadence de la marine des Gaulois, sous César et sous Auguste, ce peuple voyageait d'Europe en Amérique, et que le souvenir de ces courses lointaines donna lieu à toutes les entreprises dont il est question chez les écrivains du moyen âge, lorsqu'ils parlent de la recher-

(1) Voyez l'art. BOUGAINVILLE, V. 293, not. où, à la 3<sup>e</sup> ligne, après ces mots « le comte de Brienne, » il faut ajouter, (ou, selon d'autres, Valbô Terray.)

che d'une île immense, située aux extrémités du monde, et désignée par les noms de grande île, île Inca, île inconnue ou perdue, île Brandin, Brandan, Borrhondon etc.; mais les lumières manquent pour éclairer suffisamment cette question. Maclou gouverna pendant longtemps l'église d'Aleth, instruisant le peuple par ses discours et ses exemples. Après la mort de saint Aaron, il se chargea de la conduite de son monastère. Bientôt la tranquillité dont il avait joui jusqu'alors, lui fut ravie : il fut tellement tourmenté par des hommes pervers, que, pour leur échapper, il s'embarqua sur un navire destiné pour l'Aquitaine. Il gagna ensuite la ville de Saintes, où Léonce, qui en était évêque, le reçut avec de grandes marques de respect. Rappelé peu de temps après, Maclou se démit de l'évêché d'Aleth, en désignant Gudwal pour son successeur, et retourna près de Léonce. Il mourut à Saintes, le 15 novembre 565. Ses reliques, longtemps conservées dans une église de son nom, située hors des murs de cette ville, furent transférées à Aleth, d'où la crainte des Normands les fit porter à Paris; puis elles furent partagées entre différentes églises. L'évêché d'Aleth fut transféré, en 1144, dans l'île d'Aaron, où se transportèrent aussi les habitants, et l'ancienne ville demeura déserte; ce n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg nommé *Saint-Servan*. Le nom d'Aaron fit place à celui de Saint-Malo, pour désigner l'île, et ne s'appliqua plus qu'à la langue de terre, qui la joint au continent.

E—s.

MACOUDI. Voyez MASOUDI.

MACOULA (ABU-NASSER-BEN), fils du visir Aboul-Kasem-Hebattalla, mourut assassiné par ses do-

mestiques, dans un voyage qu'il faisait dans le Kirman, l'an 475 de l'hég. (1082 de J.-G.), âgé de 56 ans; il est auteur d'un bon *Dictionnaire historique des auteurs anonymes*, intitulé : *Solution des doutes sur les noms ambigus*. On le trouve à la Bibliothèque de l'Escorial (Mss cotés 1642-44). Cet ouvrage est divisé en quatre parties, qui traitent par ordre alphabétique, 1<sup>o</sup>. des livres connus seulement par leurs titres; 2<sup>o</sup>. des écrivains dont on ne connaît que le surnom; 3<sup>o</sup>. de ceux qui ne sont désignés que par les noms de leurs pères ou de leurs fils; 4<sup>o</sup>. de ceux enfin qui ne sont désignés que par leur profession ou par toute autre qualité. Dans une note qui se trouve à la fin de l'ouvrage, l'auteur annonce qu'il l'a commencé en 464 de l'hég. (1071), et fini en 467. (Voyez Casiri, t. II, p. 28.) Z.

MACPHERSON (JACQUES), écrivain anglais, devenu à jamais célèbre par la publication des poèmes d'Ossian, naquit vers la fin de 1738, dans la paroisse de Kingcusie, en Ecosse. Son père était un fermier peu riche, mais issu d'une des plus anciennes familles du royaume. Après avoir reçu les premiers éléments d'éducation dans les écoles du district de Badenoch, le jeune Macpherson entra, en 1752, au collège royal d'Aberdeen. Il s'y montra moins studieux que spirituel : son goût pour la poésie se manifesta par quelques petites pièces de vers dont il amusait ses camarades. En sortant du collège, il se vit réduit à tenir une petite école à Ruthven, dans sa province. Ce fut là, qu'à l'âge de vingt ans, il publia son premier ouvrage, *The Highlander* (le Montagnard), poème en six chants. L'auteur sentit si bien, par la suite, la

faiblesse de cette composition, qu'il en retira tous les exemplaires qui restaient chez le libraire. Il eut, un moment, le desir d'entrer dans l'état ecclésiastique; mais l'offre d'une place de précepteur dans une maison riche, vint l'en détourner. Il y fit connaissance avec le célèbre Hume, qui, dans une de ses lettres, parle avec estime de son caractère et de ses talents. Ce fut à cette époque (1760), qu'il surprit le monde littéraire par la publication de ses *Fragments de poésie ancienne, recueillis dans les montagnes d'Ecosse, et traduits de la langue erse ou gallique*. Ces morceaux eurent un succès prodigieux; le poète Gray, entre autres, en fit un pompeux éloge. Le bruit s'étant répandu qu'il était possible de découvrir d'autres poèmes de ce genre, on ouvrit aussitôt une souscription pour mettre le jeune éditeur à même d'entreprendre un voyage dans le nord de l'Ecosse. Il quitta son emploi de précepteur, et ne tarda pas à publier, comme le fruit de ses recherches, les ouvrages dont l'authenticité donna lieu par la suite à tant de discussions. Plusieurs critiques, à la tête desquels il faut nommer le docteur Blair, n'hésitèrent pas à déclarer ces poèmes réellement composés par les anciens bardes écossais. D'autres érudits évinrent, à ce sujet, une opinion beaucoup moins favorable aux assertions de Macpherson; mais ce fut de cette époque, que la fortune commença de lui sourire. Il avait retiré plus de 1200 livres sterling de son entreprise; et le gouverneur de la Floride orientale lui proposa de le suivre à Pensacola, en qualité de secrétaire. Quelques difficultés l'ayant dégoûté de ce nouvel état, il visita la plupart des Antilles, parcourut quel-

ques provinces de l'Amérique septentrionale, et revint en Angleterre, en 1766. Il y reprit le cours de ses études; et, en 1771, il donna son *Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*. Cet ouvrage, écrit avec élégance, fut néanmoins violemment attaqué par des critiques qui lui reprochèrent ses hypothèses sur l'origine celtique des premiers habitants des îles Britanniques. Mais cette querelle scientifique ne peut être comparée aux dégoûts malheureusement trop mérités, que lui attira une autre entreprise littéraire. Il imagina de traduire *l'Iliade* en prose poétique, et ne produisit qu'un honteux travestissement d'Homère. L'indignation du monde savant fut générale; et l'imprudent traducteur eut à dévorer les plus cruelles humiliations. C'était en 1773; et c'est aussi de cette année que datent les mortifications auxquelles il fut si longtemps en butte. Le célèbre docteur Johnson fit un voyage aux îles Hébrides, et il en profita pour se livrer à des recherches sur l'authenticité des poèmes d'Ossian. A son retour, il publia son opinion à cet égard. Elle ne pouvait être plus défavorable, ni même plus injurieuse pour Macpherson. Non-seulement, le docteur n'admettait pas l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de base à son travail; il alla jusqu'à émettre le soupçon que cet éditeur avait pu faire traduire ses propres compositions en ancien langage, pour mieux en imposer à la crédulité du lecteur. Macpherson, furieux, écrivit une lettre menaçante à son antagoniste. La réponse du docteur fut terrible: « Les menaces d'un brigand (*ruffian*), manda-t-il à Macpherson, ne sauraient m'empêcher

» de dévoiler une imposture. » Jamais scandale littéraire ne fut porté plus loin. Les amis de Macpherson le déterminèrent à garder le silence; et bientôt il mit au jour son *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la restauration jusqu'à l'avènement de la maison d' Hanovre*. Le parti Whig s'éleva contre cet ouvrage, comme trop favorable aux Stuarts. L'auteur ne répondit à ses attaques que par deux volumes de *Pièces justificatives*, parmi lesquelles se trouvent des extraits d'une Vie de Jacques II, écrite par lui-même. (Voyez JACQUES II, t. XXI, p. 359.) Après tant d'orages, des jours de bonheur recommencèrent à luire pour le littérateur écossais. La querelle des colonies américaines avec la métropole, avait fait naître plusieurs pamphlets politiques, très-hardis. Le gouvernement voulut y faire répondre par une plume exercée; et il jeta les yeux sur Macpherson. Celui-ci écrivit plusieurs ouvrages si forts de pensées et de style, qu'on les attribua d'abord à Gibbon. Il fut largement récompensé par le ministère; mais bientôt un emploi plus lucratif encore s'offrit à lui. Le nabab d'Arcate cherchait, à Londres, un agent qui sût défendre ses intérêts auprès de la compagnie des Indes. Macpherson s'acquitta de cette fonction avec tant d'éclat et de succès, qu'il attira les regards au moment des élections parlementaires. Il fut nommé, en 1780, député de Camelford; mais il garda, dans la chambre des communes, un silence qui surprit généralement. Il fut réélu, néanmoins, en 1784 et 1790. Il avait acquis, dans l'intervalle, la terre de Betz, dans son pays natal; et changeant ce nom en celui de Belville, il y fit bâtir un vaste et su-

perbe château. Ce fut dans cette délicieuse retraite qu'il espéra trouver le rétablissement de sa santé qui dépérissait avant l'âge. Mais il ne fit que languir, et mourut le 17 février 1796, dans les sentiments d'une grande piété. Son corps, d'après ses dernières volontés, fut transporté d'Ecosse à Londres, et inhumé dans l'abbaye de Westminster. Par son testament, il laissa mille livres sterling à John Mackensie, de Londres, pour le mettre en état de publier le texte original des poésies d'Ossian. Le lecteur regarderait avec raison cette notice biographique comme incomplète, si on ne le mettait à même de se former une opinion sur l'authenticité de ces poèmes fameux, auxquels le nom de Macpherson se trouve associé pour toujours. Nous avons cité une autorité imposante contre l'éditeur d'*Ossian*, celle du savant Johnson; mais nous n'avons pas dissimulé que des hommes tels que le docteur Blair, et le poète Gray, pensaient fort différemment sur ce point. Nous aurions pu ajouter que la prévention de Johnson contre tout ce qui n'était pas anglais, et particulièrement contre l'Irlande et l'Ecosse, était telle, qu'il eût suffi de l'origine écossaise des poésies d'*Ossian*, et de leur éditeur, pour qu'il se déclarât leur implacable antagoniste. Ce trait du caractère d'un homme d'ailleurs si recommandable n'a point été omis dans l'article de ce dictionnaire qui lui est consacré. (V. JOHNSON, XXI, 588.) Mais ce n'est point assez de cette présomption; et l'équité ne permet pas que nous laissions ignorer les réponses qui lui ont été adressées par des hommes dont le nom est aussi d'une grande autorité. Il faut citer au premier rang Cesarotti :



ce brillant traducteur d'Ossian n'était pas seulement un grand poète, mais un érudit profond, et un excellent critique : « Un poète, dit-il, qui » sous le masque d'un barde antique, » a su se faire admirer comme un » homme de génie, ne devrait-il pas » avoir donné précédemment, dans » sa langue maternelle, des essais » éclatants de son mérite poétique? » Or, il est certain que les essais mis au jour par Macpherson, sont d'une excessive médiocrité. Mais ces rapprochements n'établissent encore que des présomptions; et aux défis formels de Jonhson, et autres incrédules, il faut opposer quelques faits positifs. C'est ce que nous allons tenter. Le docteur Blair joignit à la dissertation qu'il imprima, l'année même de la publication d'Ossian ( 1762 ), de nombreux témoignages en faveur de Macpherson; témoignages tels, qu'il faudrait croire qu'une foule d'honnêtes gens d'un caractère grave, et d'un esprit éclairé, avaient renoncé à leur probité et à leurs lumières, ainsi que le docteur Blair lui-même, pour soutenir, sans aucun intérêt, un grossier mensonge. Dix-huit ans après, loin que des attaques sans cesse renouvelées eussent ébranlé la confiance des admirateurs du vieux barde, M. John Smith, ministre de Kilbraudon, ne se contenta point d'ajouter de nouveaux témoignages à ceux qu'avait recueillis le docteur Blair : il produisit quatorze poèmes gallics, parmi lesquels onze étaient d'Ossian. Pour le fond et pour la forme, ils sont tellement semblables à ceux de Macpherson, que, pour imiter ainsi Ossian, dit Cesarotti, il faut être un autre lui-même. Mais nous n'avons entendu jusqu'ici que les individus; nous allons voir

entrer en lice une académie entière, celle qui est connue en Écosse, sous le nom de *Highland society*, dont les travaux ont pour objet spécial les antiquités écossaises. Elle chargea une commission de faire, dans le pays même, les recherches les plus exactes sur l'authenticité des poèmes d'Ossian. Cette commission publia, en 1805, le résultat de ses travaux, que l'on pourrait qualifier d'enquêtes juridiques, tant les formes légales y furent scrupuleusement observées. Voici quelles sont ses conclusions : « 1<sup>o</sup>. Il est hors de doute » que la poésie *ossianique* a existé, » qu'elle a été généralement répan- » due en Écosse; 2<sup>o</sup>. Dans les poè- » mes ou fragments que la commis- » sion a pu se procurer, elle a » trouvé la substance, et quelque- » fois même l'expression littérale des » poèmes *traduits* par Macpherson. » Elle est donc portée à croire que » cet écrivain, étant dans l'usage de » remplir les lacunes par des passa- » ges qui ne se trouvaient pas dans le » texte, changeait ce qui lui paraissait » trop simple ou trop dur pour des » oreilles modernes. La commission » ne peut, toutefois, déterminer jus- » qu'à quel point il a usé de ces li- » bertés. » Ces dernières paroles sont d'autant plus remarquables que M. Smith, dont il est parlé plus haut, a confessé ingénument que c'est ainsi qu'il avait opéré dans la publication des poèmes gallics, dont il est l'éditeur, ajoutant qu'il était à sa connaissance que tel avait été aussi le procédé de Macpherson. Deux ans après ( 1807 ), la société écossaise de Londres a complété les travaux de celle d'Edimbourg. Des notes, trouvées dans les papiers de Macpherson, ayant indiqué en quelles mains il avait fait le dépôt

des originaux, cette savante société a élevé à Ossian un monument solennel. C'est une magnifique édition du texte gallic, accompagné d'une version latine littérale, et précédé d'une nouvelle dissertation sur *l'authenticité des poésies d'Ossian* (1). L'auteur, sir John Sinclair, y rapporte dans le plus grand détail un fait qui jette une vive lumière sur ce singulier procès. Il apprit que M. Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, avait eu connaissance d'un manuscrit gallic qui se trouvait, avant la révolution de France, dans la bibliothèque du collège écossais de Douai. Sir John pria ce prélat de lui fourrir, à ce sujet, des renseignements précis. L'évêque le satisfit complètement dans des lettres qui existent encore; il lui affirma que les chefs et les professeurs du collège cité avaient vu cent fois ce recueil manuscrit de poésies galliques, parmi lesquelles se trouvaient presque toutes celles qui, depuis, furent traduites en anglais par Macpherson. Le prélat ajoutait même que tous les savants qui étaient en état de lire le texte original, pensaient que Macpherson lui faisait perdre souvent une partie de sa force et de sa beauté. « Il n'y a donc » point dans l'histoire, dit sir John » Sinclair, de fait plus avéré que » celui de l'existence du manuscrit » ossianique de Douai, *antérieure-* » *ment* à la traduction de Macpher- » son, ni rien qui prouve mieux que » les poèmes qu'il a donnés pour » *authentiques*, le sont en effet. » Il ne reste plus maintenant qu'une

seule objection qui demande réponse. Si Macpherson travailla réellement sur des pièces originales, qui l'empêchait de les publier, et de fermer ainsi la bouche à ses détracteurs? Ses amis ont cité comme des obstacles à l'accomplissement de sa bonne volonté à cet égard, ses longs voyages outre-mer, et les frais immenses qu'eût entraînés cette édition dans une langue à-peu-près inconnue. Il nous semble qu'à ces motifs purement matériels, il serait possible d'ajouter des considérations morales, beaucoup plus puissantes. Toutes les personnes qui ont connu Macpherson, le représentent comme singulièrement vaniteux, et par conséquent très-irritable. Sa réponse à la première interpellation de Johnson, en est une preuve éclatante. Que l'on juge donc de ce qu'il en eût coûté à son orgueil, de venir humblement exposer aux yeux des juges prévenus les fragments, et, quelquefois même, les lambeaux dont, à l'aide d'intercalations plus ou moins heureuses, il construisait les poèmes qu'il annonçait comme entièrement originaux? Quelque innocents que pussent être les artifices de sa composition, ne lui était-il pas permis de croire qu'en les dévoilant à tous les regards, il s'interdisait à l'avenir les moyens et même le droit d'être cru, quand il publierait un ouvrage réellement original et authentique? Il est, enfin, un dernier argument en faveur de Macpherson; et nous le puisons dans le défaut même de son caractère que nous venons de rappeler. Quelle que soit aujourd'hui l'opinion d'un grand nombre de gens de goût sur le mérite réel des poésies d'Ossian, peut-on nier qu'à l'époque où elles virent le jour, elles ne jetèrent un éclat ex-

(1) *The poems of Ossian in the original gallic, etc. with notes and observations by John M. Arthur.* Londres, Nicol, 1807, 3 vol. in-8°. On trouve encore, dans cette édition, une traduction libre des poésies d'Ossian, par Rob. Mac-Farlane, et la traduction du mémoire de Césarotti.

traordinaire? De nombreux enthousiastes, et Cesarotti à leur tête, n'allèrent-ils pas jusqu'à donner hautement la préférence au fils de Fingal, sur le chantre de l'*Illiade* lui-même? Quel scrupule eût donc empêché ce Macpherson, si vaniteux, si avide de renommée, de revendiquer à la face du monde littéraire, les honneurs du triomphe que l'on décernait à ce barde mystérieux, dont il se donnait modestement pour le simple interprète? Il a survécu 36 ans à la première publication des poèmes gallickes; et ni l'enivrement des louanges les plus pompeuses, ni le ressentiment des critiques les plus véhémentes, n'ont pu, dans ce long espace de temps, lui arracher un seul mot qui permit de douter de sa bonne foi. Letourneur a donné ( en prose ) *Ossian, fils de Fingal, barde du 3<sup>e</sup>. siècle, poésies gallickes, traduites sur l'anglais de Macpherson*, Paris, 1777, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. ou in-4<sup>o</sup>.; *ibid.* 1799; *ibid.* édition augmentée et précédée d'une notice sur l'état actuel de la question relative à l'authenticité des poèmes d'Ossian, par Ginguené, 1810, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. M. Baour-Lormian a publié une imitation de ces poésies en vers français, Paris, 1801; 4<sup>e</sup>. édit. 1818, in-18. Avant la version de Letourneur, plusieurs de ces poèmes avaient déjà paru en français dans divers recueils: le premier qui ait été imprimé séparément, est *Carthon traduit de l'anglais, par Madame* \*\* ( la duchesse d'Aiguillon ), Londres, 1762, in-12. Marin eut aussi part à cette traduction. ( *V. DENIS*, XI, 87. )

S-v-s.

MACQUART ( JACQUES-HENRI ), médecin, naquit à Reims, en 1726; de parents assez mal partagés des biens de la fortune: Levesque de

Pouilly lui fournit les moyens d'achever ses études; et, par reconnaissance, Macquart se chargea de l'éducation du fils de son bienfaiteur. Il vint ensuite à Paris, fut nommé médecin de la Charité, et remplit cette place avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges. Il succéda, en 1760, au docteur Barthez comme rédacteur du Journal des savañts; et il y inséra un grand nombre d'extraits et d'analyses, qui donnent une idée avantageuse de ses talents. Macquart fut tour-à-tour le partisan et l'adversaire de la méthode de l'inoculation; et comme il recherchait la vérité de bonne-foi, il mécontenta tous ses confrères, qui s'étaient déclarés les apologistes ou les détracteurs de cette pratique. Ce savant médecin mourut à Paris, le 9 avril 1768, à l'âge de quarantedeux ans. François de Neufchâteau a publié sur lui une Notice dans le *Nécrologe* pour l'année 1770. Macquart a traduit en français, et abrégé la *Collection des thèses médico-chirurgicales sur les points les plus importants de la chirurgie*, publiée par Haller, Paris, 1757-60, 5 vol. in-12 ( *Voy. HALLER* ): les Tables qu'il y a jointes, sont citées comme un modèle d'analyse, de clarté et d'exactitude. — MACQUART ( Louis-Charles-Henri ), fils du précédent, né à Reims le 5 décembre 1745, vint fort jeune avec son père à Paris, où il fit des études brillantes; il prit ses grades en médecine en 1770, et fut chargé quelque temps après par le gouvernement, de visiter le nord de l'Europe, pour en explorer et analyser les produits minéralogiques. Il rapporta de ce voyage un grand nombre de beaux échantillons, dont il enrichit le cabinet du roi, et obtint une pension qu'il perdit

à la révolution. Lors de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école du département de Seine-et-Marne, et chargé de la conservation du cabinet de Fontainebleau. Macquart mourut à Paris, le 12 juillet 1803 : il était membre de la société royale de médecine, et de plusieurs autres sociétés savantes. On cite de lui : I. *Dissertatio : ergo inter ossa capitis varii nisus assumuntur communicatione, vibratione, oppositione*, Paris, 1770 ; c'est la thèse qu'il soutint pour le doctorat. II. *Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir*, Paris, 1783, in-8° ; ouvrage estimé. III. *Essais, ou Recueil de Mémoires sur plusieurs points de minéralogie*, ibid., 1783, grand in-8° : l'auteur y a joint la Description des échantillons qu'il avait rapportés de Sibérie, et la topographie de Moscou, déjà imprimée séparément. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Francfort, 1799, in-8°. IV. *Dictionnaire de la conservation de l'homme, et d'hygiène*, Paris, 1799, 2 vol. in-8° ; 2<sup>e</sup> édition sous ce titre : *Nouveau Dictionnaire de santé et d'éducation physique et morale, ouvrage élémentaire*, ibid. 1800, 2 vol. in-8°. V. Des *Mémoires* et des articles intéressants dans le Recueil de la société de médecine, et dans les Journaux de physique, de médecine et des mines. C'est Macquart qui a rédigé la partie de *Phygiène* dans le *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique*. W—s.

MACQUER (PIERRE-JOSEPH), habile chimiste, médecin et professeur de pharmacie, à Paris, naquit dans cette ville, en 1718, d'une famille noble, originaire d'Écosse, qui

avait sacrifié ses biens et sa patrie à son attachement pour la foi catholique et pour la maison de ses anciens rois. Il choisit l'état de médecin, comme le plus conforme à son goût naissant pour les sciences physiques. L'académie royale des sciences le nomma adjoint dans la classe de chimie en 1745, associé en 1766, et pensionnaire en 1772. La chimie avait tant d'attrait pour lui, qu'il pratiqua fort peu la médecine. Il ne vit que l'aurore de la chimie pneumatique ; mais sentant dès-lors la nécessité de changer la théorie générale de la science, il imagina de substituer la lumière au phlogistique, de la regarder comme *précipitant* de l'air, et de lier ainsi les nouvelles découvertes avec les anciennes et avec la doctrine de Stahl. Macquer a vu le premier, en 1771, le diamant se gonfler, et brûler avec une auréole lumineuse ou une flamme très-sensible. Ce fut seulement après lui, que Rouelle, Gadet et Mitouart constatèrent par beaucoup d'expériences la volatilisation et la combustion du diamant. Macquer fit connaître, en 1758 et 1762, dans plusieurs Mémoires insérés parmi ceux de l'académie des sciences, la plupart des propriétés distinctives de l'alumine. Il constata l'infusibilité de la magnésie pure : il développa la composition du sulfate de chaux ; et ses travaux joints à ceux de Bergmann sur ce sel, ne laissent rien à désirer sur ses attractions, ses phénomènes chimiques et son analyse. Il a décrit les principales propriétés du sulfate d'ammoniaque, mal connu avant lui : il a complété les recherches de Black sur le sel d'epsom. En 1746, Macquer fit voir que l'arsenic était un véritable métal, qui avait des propriétés caractéristiques très

différentes de tous les autres, et qu'on avait eu tort de le regarder jusque-là comme un simple minéralisateur. En 1750, il fut chargé par la cour d'examiner des remèdes qu'on voulait vendre au gouvernement, et qu'on donnait pour de nouvelles inventions. Macquer trouva que le plus remarquable de tous n'était qu'une dissolution de sublimé corrosif. Il reconnut le premier les combinaisons de l'acide arsénique; et l'arséniate acidule de potasse porta quelque temps le nom de sel arsénical de Macquer. Il a donné différents procédés pour préparer des médicaments antimoniaux précieux: ses recherches sur le zinc ont prouvé que ce métal décomposait même à froid le muriate d'ammoniaque. Il a fort bien décrit les phénomènes de l'oxidation de l'étain par la chaleur avec le contact de l'air, et a constaté son irréductibilité. Il a prouvé que le plomb pouvait servir d'intermédiaire pour séparer le fer des autres métaux auxquels le plomb peut s'unir de préférence. Il a déterminé les proportions de l'alliage de cuivre et de zinc propre à faire le meilleur laiton: il a fait connaître l'oxidation de l'argent et la facile combinaison de ce métal avec le soufre; la volatilisation de l'or exposé au foyer de la lentille ardente de l'académie. Macquer est un des premiers chimistes qui aient examiné le platine; mais il ne fut pas assez heureux pour le dégager des métaux auxquels il est uni: il a seulement constaté la difficulté de le fondre, et son oxidabilité. En 1768 il annonça qu'il avait trouvé le moyen de dissoudre la gomme élastique (caoutchouc). Il s'occupa ensuite de la solution des matières salines dans l'alcool; et le premier il reconnut que les sulfates ne s'y dissol-

vaient que difficilement, que les nitrates et les muriates s'y unissaient beaucoup mieux, et qu'en général l'alcool dissolvait d'autant plus les substances salines que leur acide y était moins adhérent. En 1752, Macquer découvrit la décoloration du Lileu de Prusse par les alcalis. Il a fait une belle analyse du lait, et il a eu le courage de tenter celle des excréments. Les principaux ouvrages qu'il a publiés, sont: I. *Des Eléments de Chimie théorique*, Paris, 1741, 1749, in-12. II. *Eléments de chimie pratique*, Paris, 1751, 2 vol. in-12; réimprimés en 1756, avec les *Eléments de chimie théorique*, 3 vol. in-12. III. *Dictionnaire de Chimie*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°.; id. 1776; id. 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°, 1778. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. Les faits nombreux qu'il contient, l'élégance et la clarté du style l'ont rendu très-précieux; et quoique la chimie ait changé de face depuis la publication de ce dictionnaire, il est encore très-bon à consulter. IV. Macquer a rédigé la partie du *Journal des Savants*, concernant la physique, la médecine, la chirurgie, la pharmacie, la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, depuis 1768 jusqu'à 1776. V. On a de lui une quinzaine de *Mémoires* ou d'observations importantes dans le *Recueil* de l'académie des sciences, et *l'Art du teinturier en soie*, 1763, in-fol., dans la Collection des arts et métiers publiée par la même société savante. Peu de temps avant de mourir, il avertit sa femme de sa fin prochaine, lui en parla avec sensibilité, lui recommanda de le faire ouvrir après sa mort, afin que la cause de sa maladie fût connue: on ne dit pas s'il a été ouvert en effet. Il succomba à ses longues douleurs le 15 février

1784, sans avoir perdu un seul instant, ni sa présence d'esprit, ni sa sensibilité, ni sa douceur, ni sa tranquillité ordinaire. Voyez son *Eloge* par Vicq d'Azyr. C. G.

MACQUER (PHILIPPE), compilateur estimable, frère du précédent, né à Paris en 1720, fit d'excellentes études, et, après avoir achevé ses cours, fut reçu avocat au parlement. Il se serait acquis au barreau une célébrité durable : mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt de se borner au travail de cabinet. Il publia, sous le voile de l'anonyme, les *Abrégés chronologiques de l'Histoire ecclésiastique et de l'Histoire romaine*, genre d'ouvrage dont le président Hénault avait donné le modèle, et qui reçurent du public un accueil favorable. Hénault jeta les yeux sur lui pour continuer l'*Abrégé de l'Histoire d'Espagne* qu'il avait commencé ; et Macquer, toujours souffrant, s'associa, pour ce travail, Lacombe, son ami (1). Forcé de renoncer à toute application, il s'en consola, en communiquant le résultat de son expérience et de ses études à des jeunes gens chez lesquels il avait reconnu des talents. Il mourut d'une affection nerveuse, le 27 janvier 1770. On a de lui : I. *Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*, jusqu'en 1700, Paris, 1751, 2 vol. in-8°. ; avec des additions, 1757. Cet ouvrage est écrit avec sagesse et modération ; mais on ne porte pas le même jugement de l'édition de 1768, revue et augmentée par l'abbé Dinouart, en 3 vol. petit in-8°. Aussi a-t-elle été mise

à l'*Index* à Rome. II. *Annales romaines*, Paris, 1756 ; la Haye, 1757, in-8°. ; abrégé bien fait, et dans lequel l'auteur a fondu les réflexions de Saint-Evremond, Montesquieu, Mably, etc., sur les Romains. III. *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1759, 1765, 2 vol. in-8°. Macquer a eu part à la première édition du *Dictionnaire des Arts et Métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°, ouvrage revu et augmenté par l'abbé Jaubert, Paris, 1773, 5 vol. in-8°, et à la *Traduction de la Syphilis* de Fracastor, *ibid.*, 1753, in-12, 1796, in-18. Bret a publié l'*Eloge* de Macquer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome VI, pag. 197. « Pour me con-  
» former, dit-il, à sa manière de  
» penser, je ne nommerai aucun des  
» ouvrages dont le public jouit et  
» dont il jouira bientôt, auxquels  
» il a eu une très grande part, ou  
» même dont il a conçu l'idée, tracé  
» le plan, et qu'il a fait exécuter sous  
» ses yeux. » (V. pag. 201.) Cette réticence de Bret nous prive du plaisir de compléter la liste des productions de cet écrivain, moins estimable encore par ses talents que par les qualités de son cœur. W—s.

MACRIEN (Marcus - Fulvius - Macrianus - Augustus), l'un des trente tyrans, était né, dit-on, en Egypte, de parents obscurs. Il embrassa fort jeune le parti des armes, et s'éleva, par son mérite, aux premiers emplois. On apprend d'une harangue de Valérien, qui nous a été conservée par Trebellius Pollion, que Macrien avait servi successivement dans l'Italie, la Gaule, la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, et que partout il avait donné des preuves éclatantes de sa

(1) Le rédacteur de l'art. *Hénault* dit qu'on ne sait pas sur quelle autorité tous les faiseurs de dictionnaires assurent que le président Hénault a travaillé à l'*Abrégé chronologique d'Espagne*. Bret, son intime de Macquer, donne à cet égard des détails qu'il n'est guère possible de révoquer en doute.

bravoure. Valérien, dont il avait obtenu la confiance, avant d'entreprendre la guerre contre les Perses, lui remit l'administration de l'Empire, comme à l'homme le plus capable de maintenir l'ordre et la discipline parmi les soldats. Ce prince ayant été fait prisonnier, Gallien que son père avait associé à l'Empire, loin de s'occuper des moyens de le délivrer, s'abandonna aux plaisirs les plus honteux. Plusieurs généraux, indignés de sa conduite, se révoltèrent. Macrien, qui se trouvait alors en Syrie, jugea l'occasion favorable pour s'emparer de l'Empire et l'assurer à ses fils; car il était lui-même d'un âge à ne plus désirer que le repos. Il fit part de son projet à Balliste, préfet du prétoire, (*Voy. BALLISTE*, III, 288); et celui-ci ayant réuni les principaux officiers, les harangua sur la nécessité d'élire un prince connu par ses talents et sa valeur: tous les suffrages se portèrent sur Macrien; mais il s'excusa sur son âge avancé, et pria qu'on jetât les yeux sur des jeunes gens, plus capables que lui de réparer les maux qu'avaient causés à l'Empire et les revers de Valérien et la mollesse de Gallien. Son élection fut cependant confirmée; mais on lui associa ses deux fils, Macrien (*Titus Fulvius Juvius Macrianus*) et Quiétus, déjà tribuns. Macrien acheva de gagner l'affection des soldats en doublant leur paye, et celle des peuples en réduisant les impôts; il laissa le gouvernement de l'Orient à Balliste, lui confia le plus jeune de ses fils, et partit avec l'aîné, suivi d'une armée de quarante-cinq mille hommes. Il rencontra sur les frontières de la Thrace et de l'Illyrie, Domitien, l'un des lieutenants d'Auréole, qui s'avancit au-devant de lui. Les deux ar-

mées en vinrent aux mains; mais pendant l'action, une partie de ses soldats ayant baissé leurs armes, Macrien se crut trahi, et, pour éviter le malheur de tomber entre les mains de son ennemi, il pria les officiers qui l'entouraient de lui donner la mort, ainsi qu'à son fils. Cet événement eut lieu dans les premiers jours du mois de mars de l'an 262. Il avait régné environ un an. On dit que Macrien fut le principal auteur de la persécution suscitée par Valérien contre les chrétiens: il est difficile, par conséquent, que les historiens ecclésiastiques en aient parlé d'une manière bien impartiale. On s'accorde assez généralement à reconnaître que son fils Macrien, jeune homme plein de valeur, était digne d'un meilleur sort. On a des médailles de ces deux princes en différents métaux. Trebellius Pollion a écrit leur Vie et celle de Quiétus dans son *Histoire des trente Tyrans*. C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct. W-s.

MACRIN (*Marcus - Opelius* (1) *Macrinus*), empereur romain, était né à Césarée en Numidie, d'une famille obscure, l'an 164 de J. C. Des historiens passionnés et vendus à Héliogabale ont écrit que, né dans l'esclavage, il avait exercé le métier de gladiateur: il est plus constant qu'il avait été employé dans la maison de Plautien, beau-père de Caracalla, et qu'il se forma aux affaires sous sa direction. Son habileté le fit à son tour parvenir à la dignité de préfet du prétoire. Il exerçait cette fonction en Orient, et se chargeait de la partie civile, tan-

(1) C'est par erreur que son nom est écrit *Opelinus*, par quelques historiens. Les monuments contemporains l'écrivent *Opelius* (*Voy. Eckhel, Doctr. num. vet.*)

dis qu'Adventus, son collègue, dirigeait la partie militaire. La faveur dont il jouissait, dépendait du caprice d'un tyran soupçonneux ; et la circonstance la plus légère en apparence, l'exposa tout-à-coup au danger le plus imminent. Un aventurier africain, très-versé, disait-on, dans la science de l'avenir, annonça que Macrin et son fils parviendraient à l'empire ; cette prédiction se répandit dans les provinces : le devin fut chargé de fers, conduit à Rome, et interrogé par le préfet de la ville, qui, ayant reçu des ordres précis de rechercher les *successeurs* de Caracalla, se hâta d'envoyer le procès-verbal de cet interrogatoire à l'empereur, qui résidait à Antioche. A l'arrivée du paquet, ce prince, alors occupé des jeux du cirque, donna les dépêches, sans les ouvrir, au préfet du prétoire. Macrin, voyant ainsi le danger dont il était menacé, ne perdit pas un instant, enflamma le mécontentement de quelques officiers subalternes, s'assura de Martial, l'un des capitaines des gardes, et Caracalla fut massacré par ce dernier, le 8 avril 217. L'armée, sans recourir à l'autorité d'un sénat faible et éloigné, s'occupait seule du soin de donner un successeur à l'empire ; et Adventus ayant montré peu d'empressement à briguer ce dangereux honneur, Macrin fut élu sans opposition. Il avait séduit les troupes par les promesses d'une libéralité excessive, et d'une indulgence sans bornes. Le sénat et les provinces applaudirent d'abord au choix de l'armée, et s'empressèrent de le ratifier ; mais ce premier mouvement ne devait pas être de longue durée. On ne put voir sans indignation revêtu de la pourpre un homme sans naissance, qui n'était

pas seulement sénateur, et chez lequel ce défaut n'était pas même racheté par le courage personnel : en effet, son règne ne fut signalé que par un traité honteux conclu avec les Parthes (*Voyez ARTABAN*, tom. II, p. 540), et par une trêve accordée au roi d'Arménie. Le choix de ses ministres lui attira aussi plus d'une fois des reproches ; et le peuple se plaignit tantôt de la douceur indolente, tantôt de l'excessive sévérité du souverain. On regrettait de toutes parts le règne des Antonins : on en vint à soupçonner, et l'on dit bientôt ouvertement, que Macrin avait conspiré contre son prédécesseur, et l'avait fait assassiner. Julia-Domna, mère de Caracalla, conçut des projets ambitieux, et résolut de profiter du mécontentement général pour marcher sur les traces de Semiramis et de Nitocris : Macrin la prévint, et lui ordonna de s'exiler d'Antioche. Julia-Domna se laissa mourir de faim ; mais sa sœur Julia-Mæsa, exilée pareillement de la cour, fixa son séjour à Emèse, où ses richesses lui fournirent le moyen de procurer à son petit-fils Bassianus le titre et le rang de grand-prêtre du soleil. Elle en vint à dire que ce jeune pontife était un fils de Caracalla, un rejeton de cette famille des Antonins, si regrettée dans tout l'empire. (*Voyez HELIOGABALE*, XX, 6.) Les largesses de Mæsa, et ses intrigues, achevèrent de lui gagner de nombreux partisans ; et les soulèvements particuliers contre Macrin se changèrent bientôt en révolte générale. L'irrésolution de cet empereur le retint long-temps dans son palais : il en sortit enfin à la tête des prétoriens et du peu de troupes qui lui étaient demeurées fidèles, et li-



vra bataille à Bassianus, près du village d'Immae, à 22 milles d'Antioche, le 7 juin 218. La mêlée fut sanglante; mais Macrin ayant honteusement pris la fuite, son armée l'abandonna, et il fut massacré avec son fils (Voyez DIADUMÉNIEN, XI, 287), en cherchant à se réfugier chez les Parthes, ou, selon d'autres, en Italie; ce qui paraît plus vraisemblable, puisqu'il fut atteint et tué près d'Archelaïde, en Cappadoce. Il avait régné quatorze mois, moins trois jours. Les médailles de Macrin sont rares en or : on n'en connaît point en petit bronze, ou, si l'on en cite, elles ont été moulées sur celles d'argent, et sont l'ouvrage de faussaires modernes. C. M. P.

MACRINO-D'ALBA, peintre, naquit à Alba, près de Turin, vers 1460, de la famille Alladia, considérée dans le pays. Quoique son style rappelle les maîtres de l'école milanaise, il paraît certain qu'il étudia pendant plusieurs années à Rome, comme on peut s'en convaincre par son tableau de *Saint François recevant les stigmates*, où, parmi les fabriques qui ornent le paysage, il a représenté le Colisée de Rome. Son talent se découvre dans les tableaux qu'il a exécutés pour les deux chartreuses de Pavie et d'Asti. Dans la première il a peint en six compartiments la *Résurrection de J. C.* et la *Vierge dans une gloire*, ayant à ses côtés *saint Hugues* et *saint Anselme*. Ces tableaux portent: *Macrinus d'Alba faciebat* 1496. Dans la chartreuse d'Asti, il a représenté le Christ mort, soutenu par la Vierge, saint Jean, un religieux et un laïc chartreux; et une *Mère de douleurs*, entourée de sept autres personnages. Enfin, à l'autel de St. Bruno, il a peint une *Vierge dans*

*une gloire*, dont la beauté est remarquable. Ces deux derniers ouvrages portent simplement le nom de *Macrinus* et la date. On ignore le motif qui a porté quelques historiens, et même Lanzi, à dire que le nom de cet artiste était Jean Jacques Fava. Quoi qu'il en soit, Macrino fut un des artistes les plus habiles de son temps, et le plus distingué de son pays. Il fut un des premiers à substituer le style moderne à l'ancien. Ses têtes et ses expressions sont pleines de vérité; son faire est soigné et étudié, quoiqu'il y ait de la sécheresse; sa couleur et son clair-obscur sont bien entendus. Asti, Turin, Alba, conservent avec soin les ouvrages de ce maître. La dernière de ces villes en possède un assez grand nombre, tous remarquables par leur mérite. Millin cite surtout une *Sainte-Anne*, dont la tête a beaucoup de grâce, un *Saint-François stigmatisé*, où on lit: *Macrinus de Alladio*. Il y en a deux dans l'église paroissiale de Saint-Jean des Augustins, et un divisé en trois compartiments, dans l'ancienne église de Saint-François, remplis de beautés du premier ordre. Enfin les magistrats de la ville d'Alba ont fait transporter dans une des salles de l'hôtel de ville, un des plus beaux ouvrages de Macrino, représentant la *Vierge* et l'*Enfant Jésus*, placés sous un pavillon soutenu par des anges, et ayant à leur côté *sainte Anne* et *saint Joseph*. Ce tableau, entouré de 24 autres petits tableaux représentant des Mystères, ornait autrefois la cathédrale. Toutes ces peintures sont sur bois, parfaitement conservées, et de demi-grandeur. L'éclat du coloris, la fermeté des chairs, la vie qui anime toutes les figures, en font un ouvrage

véritablement distingué. Macrino jouissait d'une juste réputation ; et dans un panégyrique de la ville d'Alba, prononcé en 1659, par le P. Ferragatta, augustin, il est fait mention de cet artiste que l'on qualifie d'Apelle de son siècle, et de Zeuxis de son pays. Quelque exagération qu'on puisse voir dans un pareil éloge, il prouve du moins l'estime qu'on faisait de ce peintre. Macrino vécut jusque vers 1520. P—s.

MACRIZI. Voy. MAKRIZI.

MACROBE, philosophe platonicien et grammairien latin du commencement du cinquième siècle, nous est plus connu par ses écrits que par les circonstances de sa vie, sur laquelle les historiens ne nous ont laissé aucun détail. Ses noms même ne sont pas donnés avec certitude : on le trouve appelé *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius* ; mais de bons auteurs pensent que le mot de *Macrobius* ( du grec *Μακρόβιος*, de *longue vie* ) n'était chez lui qu'un surnom. Il nous apprend lui-même que le latin n'était pas sa langue maternelle : il n'était donc né, ni à Parme, ni à Vérone, comme l'ont supposé quelques modernes. Un manuscrit qui lui donne l'épithète de *Sicerinus*, pourrait faire croire qu'il était natif de Sicca, en Numidie, ou plus vraisemblablement de l'île de Sicensus, l'une des Sporades, dans la mer Égée ; car son style offre de fréquents hellénismes. Il paraît, par une loi du Code théodosien, qu'en l'an 422 il était revêtu de la dignité de grand-maître de la garde-robe ( *præfectus sacri cubiculi* ) à la cour de Théodose le jeune, et que ce fut en sa faveur qu'on joignit à cet emploi d'autres distinctions honorifiques ( *Cod. Theod.* vi, 8 ). Il paraît aussi qu'il professait le pa-

ganisme, et que c'est par égard pour l'empereur, son bienfaiteur, que dans ses *Saturnales* il ne fait pas mention de la religion chrétienne, quoique son sujet en amenât assez naturellement la discussion. On a de lui : I. *In Somnium Scipionis expositio*. II. *Saturnaliorum libri vii*. Ces deux ouvrages parurent ensemble à Venise, Jenson, 1472, in-fol., et souvent depuis, *ibid.* ; Alde, 1528, in-8°. ; Bâle, Hervag, 1535, in-fol., etc. III. *De differentiis et societatibus græci latinique verbis*, Paris, Henri Estienne, 1583, in-8°. ; *ibid.*, Duval, 1588, in-8°. ; et dans les *Grammatici veteres* de Putsch, Hanau, 1605, in-4°. On le retrouve dans toutes les éditions subséquentes des œuvres de Macrobe, dont les plus estimées sont celles de Leyde, 1597, et 1670, in-8°. , *cum notis variorum* ; Leipzig, 1774, in-8°. , *idem* ; Deux-Ponts, 1788, 2 vol. in-8°. Dans le premier de ces ouvrages, Macrobe, prenant pour texte le *Songe de Scipion*, fragment du vi<sup>e</sup>. livre de la *République* de Cicéron ( dans lequel Scipion Émilien voit son aïeul l'Africain, qui lui montre les récompenses des gens de bien dans l'autre vie ), expose les sentiments des anciens, concernant le système du monde : il y reproduit la célèbre *Trinité* de Platon, soutient l'indestructibilité de la matière, et ne voit dans les divinités du paganisme que des allégories des phénomènes physiques. Une version grecque de cet ouvrage, par Maxime Planudes, existe en manuscrit dans la bibliothèque du roi. Les *Saturnales*, le plus important des ouvrages de Macrobe, porte ce titre, parce que l'auteur y rend compte à son fils de conversations qu'il suppose avoir eu lieu dans des réunions

et dans des festins, pendant les fêtes de ce nom, qui duraient alors huit jours : mais l'ouvrage, tel que nous l'avons, ne renferme réellement que deux journées, quoique divisé en sept livres. On voit que l'auteur a voulu imiter la forme d'un dialogue de Platon, ou du *Banquet des Sept-Sages* de Plutarque. Parmi les douze ou treize interlocuteurs qu'il met en scène, on remarque Prétextat (dans la bibliothèque duquel a lieu la réunion), Symmaque, le grammairien Servius, et autres personnages les plus distingués de cette époque. Le premier entretien roule sur les Saturnales, sur les diverses fêtes des Romains et sur leur calendrier. Le deuxième est très-varié : c'est une espèce d'*Ana* ; et il est d'autant plus curieux que la plupart des particularités qu'il renferme sur la vie privée des Romains, ne se trouvent dans aucun autre auteur de l'antiquité. Les quatre livres suivants offrent un examen raisonné des poésies de Virgile, et des emprunts qu'il a faits, tant à Homère qu'aux écrivains de sa nation. Dans le septième, on discute diverses questions de physique et de physiologie, et même de littérature. Chompré (1) et Coupé (2) en ont traduit quelques fragments. Couture, professeur au collège de France (*Voy. COUTURE*, X, 138), en avait fait une version complète, qui n'a pas vu le jour : M. Mahul nous en promet une, avec des notes très-étendues. Le *Traité des différences et des associations des mots grecs et latins* ne nous est pas parvenu tel que Macrobe l'avait composé : ce qui nous en reste, n'est qu'un abrégé fait par un nommé

Jean, que Pithou croit être Jean Scot Érigène. La latinité de Macrobe se ressent de la décadence de son siècle. Cependant il faut convenir qu'Érasme et les critiques contemporains ont exagéré les défauts de son style, parce que les premières éditions n'offraient qu'un texte mutilé et totalement défiguré. Quant aux plagiais et au défaut d'ordre qu'on lui reproche, ils tiennent principalement au cadre qu'il a choisi : il nous eût été plus utile, s'il eût indiqué les auteurs des passages qu'il met dans la bouche de ses divers interlocuteurs. Voyez la *Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe*, par Alphonse Mahul, Paris, 1817, in-8°. de 58 pag. (et dans les *Annal. encycl.* v, 21.) — Un autre MACROBE, prêtre africain, et évêque des donatistes à Rome, en l'an 344, avait composé un écrit *Ad confessores et virgines*, et une *Lettre au peuple de Carthage, sur le martyre des donatistes Maximien et Isaac*. Mabillon a publié un fragment de cette dernière pièce, dans la seconde édition de ses *Analectes*, tom. iv, p. 185. C. M. P.

MACROPEDIUS (GEORGE), en hollandais *Langeveld*, né à Gemert dans la mairie de Bois-le-Duc, embrassa l'état religieux, et vécut dans la communauté des Hiéronymites selon les uns, selon d'autres dans la congrégation des frères de la vie commune, établie par Gérard-le-Grand, ou peut-être successivement dans l'une et dans l'autre. Il se signala par la connaissance des langues savantes, même par celle de l'hébreu et du chaldaïque, assez peu cultivées de son temps; et il se consacra surtout à l'éducation de la jeunesse studieuse. Les qualités de son

(1) Modèles de latinité, tom. III.

(2) Soirées littéraires, tom. IV.

caractère secondaient bien son talent; et la plupart des hommes de mérite qui ont honoré la Hollande à cette époque, sont sortis de son école. Les sciences exactes ne lui étaient pas étrangères. Bois-le-Duc, Liège, Utrecht, furent successivement le théâtre de ses travaux. Avancé en âge, il retourna dans la première de ces villes, et y termina sa carrière au mois de juillet 1558. Il a laissé des écrits assez nombreux, mais peu considérables, tous dans le genre utile des livres élémentaires, sur la grammaire, la syntaxe, la prosodie, la logique, la chronologie; de courtes scholies sur les Evangiles et les épîtres. On cite de lui treize pièces de théâtre en vers latins, la plupart sur des sujets sacrés, telles qu'on en représentait alors dans les collèges. Elles ont paru réunies à Utrecht, en 1552, 2 vol. in-8°. Deux de ces comédies (*Joseph, et l'Enfant prodigue*), ont été traduites en français, par Ant. Tiron, Anvers, 1564, in-8°.

M—ON.

MAC-WILLIAM, autrement appelé EDOUARD DE BURGH, DE BURGH, BURKE, BOURKE, etc., fut, au quatorzième siècle, parmi les descendants des premières colonies anglaises établies en Irlande, le premier qui adopta les lois, les mœurs et les usages des Irlandais indigènes, en s'établissant chef souverain de son Clan; en abjurant non-seulement les lois et les coutumes anglaises, mais jusqu'à la suzeraineté des rois d'Angleterre, et jusqu'à son propre nom de famille. On sait que l'Irlande a combattu près de cinq siècles pour son indépendance, depuis l'année 1170, où un de ses rois provinciaux, puni de sa tyrannie par la rébellion de ses sujets, appella des aventuriers anglais à son secours, jusqu'à l'an

1604, où elle se soumit volontairement toute entière au successeur pacifique de la terrible Elisabeth, à Jacques I<sup>er</sup>. d'Angleterre, qui était Jacques VI d'Ecosse, et qui se vantait de devoir son origine aux monarques milésiens des Scots-Hibernois. Pendant cet intervalle les Anglais ne possédèrent en réalité que les plus petites provinces, la Lagénie, partie des deux Midies et des deux Momonies, avec des cantons dans les deux grandes provinces d'Ultonie et de Conacie, qui non-seulement avaient chacune son roi provincial, mais qui étaient encore partagées entre plusieurs rois de districts. Les monarques anglais affectaient de comprendre dans leur domination et leurs concessions la totalité des familles et du territoire de l'île. Ainsi Henri II et Henri III donnèrent à Hugues de Lascy toute la Midie, à Jean de Courcy toute l'Ultonie, à Richard de Burgho toute la Conacie, à Milo de Cogan tout le royaume de Cork, etc. Il résultait de là que, sur les deux tiers du territoire, il y avait partout deux chefs ou possesseurs, l'un réel et l'autre titulaire; et, suivant le sort des armes, la réalité passait et repassait de l'un à l'autre. Dans l'Ultonie étaient à-la-fois un O' Neill, roi irlandais *hæreditario jure vetus hæres*, et un comte anglais *présenti chartâ*, lequel fut successivement un Courcy, puis un Lascy, puis un Burgho marié à l'unique fille et héritière de Hugues de Lascy. Dans la Conacie étaient un O' Connor, roi irlandais, et un Burgho seigneur anglais. Enfin, lorsqu'en 1185 Henri II créa son fils Jean seigneur d'Irlande, Roderick O' Connor joignait encore à son titre de roi de Conacie, celui de *monarque d'Irlande*, dont les premiers conqué-

rants anglais l'avaient trouvé investi. En 1326, William II de Burgho, marié à une Plantagenet, arrière-petite-fille du roi d'Angleterre Henri III, était l'aîné de sa maison, et le troisième de son nom, réunissant en sa personne les titres de seigneur de Conacie et de comte d'Ultonie. Il possédait *réellement*, au premier titre, la plus grande partie de la principauté de Maonmhuighe ou Maënnmoye, enlevée par ses ancêtres à leurs dynastes milésiens (O' Mullally et O' Nachten); et au second titre, partie de la principauté des O' Dounel dans le Tyr-Contel, des O' Carrols dans l'Orgial, même des O' Neill dans le Tyr-Zogan. Maître de plusieurs places-fortes que ses auteurs avaient fait construire dans ces différentes contrées pour contenir les naturels du pays, il venait de visiter celle de Carrick-Fergus, et se rendait à Dublin pour le parlement de 1333, lorsque sur la route il fut assassiné par ses proches et ses serviteurs (Voyez BURGHŌ, tom. VI, pag. 312). Suivant les lois anglaises son vaste héritage ne pouvait appartenir qu'à la fille unique qu'il laissait au berceau, que sa mère courut mettre en sûreté à la cour d'Angleterre, et qui bientôt fut fiancée à Lyonel, duc de Clarence, troisième fils d'Edouard III. Ce fut alors qu'Edouard de Burgho, qui fait le sujet de cet article, ne pouvant supporter de voir sortir de sa famille un si riche patrimoine, imagina de dénaturer, pour ainsi dire, la famille, afin de posséder la succession suivant la loi *brehonne* ou la loi de *tanistry*, qui étaient celles des Irlandais naturels: la souveraineté dans tous ses degrés, et les terres dans toutes leurs divisions, depuis la monarchie suprême jusqu'à la plus simple sei-

gneurie, étaient héréditaires dans les familles, mais électives dans les individus, et conférées par les tribus à celui de la race qui était jugé le plus vaillant pour les défendre, et le plus sage pour les gouverner. Celui qui était élu s'appelait l'*O'Neil* ou le *Mac-Carthy* par excellence sans aucun prénom, tandis que les autres membres de la même famille étaient appelés Jean O' Neil, Justin Mac-Carthy, etc. Edouard de Burgho, quittant ces deux noms, se fit élire le *Mac-William* de sa nombreuse famille, métamorphosée en tribu irlandaise. Obligé de rappeler dans l'acte qui le proclama, au moins ses quatre ancêtres immédiats, il changea leurs noms, comme il changeait le sien. Ce ne furent plus *Fitz-Adelin de Burgho the conqueror*, *Richard de Burgho the great*, etc. Ce furent MAC-WILLIAM *cearnoir*, MAC-WILLIAM *more*, MAC-WILLIAM *oge*, MAC-WILLIAM *hyegh*; c'est-à-dire, Mac-William le conquérant, le grand, le jeune, le pâle. Un oncle du feu comte d'Ultonie, Edmond de Burgho voulut se porter pour défenseur des droits de la jeune Élisabeth, dont il était le grand oncle, et de la paix publique dont il était gardien pour le roi: Mac-William se saisit de lui, attacha de ses mains nue pierre au cou de son cousin, et le jeta dans un lac. C'était cependant pour adoucir les mœurs barbares des Irlandais qu'Henri II s'était fait donner l'Irlande par le pape Adrien IV. De cet ensemble d'usurpations et de cruautés sortit un état de désordre habituel et une suite de guerres interminables pendant près de trois siècles. A peine proclamés, les Mac-William eurent à se défendre à-la-fois contre la couronne d'Angleterre, qui fut longtemps à triompher d'eux; contre les

Hy-Niall du nord, qui, sous la conduite de Hugue-Boy O' Neill, reconquirent presque entièrement toutes leurs places, dans l'Ultonie; contre les Hy-Mainiens de l'ouest, qui, sous la conduite d'O' Kelly l'aîné de leurs chefs, d'O'Mul-Lally *Bena du Gadhoir* ou le *recupérateur*, recouvrèrent plus du tiers de leurs possessions en Conacie. Ils se battirent entre eux, unis pour déponiller, divisés pour partager la dépouille. Il y eut deux *Mac-William*, chefs de deux tribus, et distingués par les surnoms d'*Eighther* (le plus proche), et d'*Oughtier* (le plus éloigné), soit que cette proximité fût celle du sang, soit qu'elle fût celle des lieux. Bientôt une troisième branche prit le nom de *Mac - David*; une quatrième, celui de *Mac - Hubard*. Enfin la plupart des familles anglaises datant en Irlande de la première invasion de Strongbow, suivirent l'exemple que venait de donner les Burgho. Les Bermingham s'appelèrent *Mac-Yorris*; les d'Exeter, *Mac-Jordan*; les Naugles ou de Angulo, *Mac-Costelloë*; les O Butles de Dunboyne, *Mac-Phéris*: dans plusieurs branches même des Fitz-Gerald établies en Momonie, les Fitz - Patrick prirent le nom de *Mac-Padrnigh*, et les Fitz-Maurice celui de *Mac-Morres*. Le vice-roi d'Irlande et le ministère anglais ne savaient plus à qui entendre, ni quel moyen employer, lorsque les vassaux de la couronne d'Angleterre, au lieu de la faire triompher des chefs irlandais, se rangeaient parmi ceux-ci pour la méconnaître et la combattre. En vain le duc de Clarence, époux d'Elisabeth de Burgho, vint deux fois se montrer à l'Irlande, et la seconde fois en qualité de gouverneur; en vain le fameux parlement de Kilkenny, assemblé en

1367, proscrivit les *Mac-William*, et enjoignit à tous les *Anglais dégénérés*, qui avaient suivi leur exemple, de reprendre les noms, habits et usages anglais, sous peine de subir la même proscription; en vain même le gouvernement du roi *Saxon* (ainsi que les Irlandais appelaient le roi d'Angleterre) parvint quelquefois à regagner quelques-uns de ces chefs apostats, qui, le lendemain du jour où ils étaient rentrés sous l'allégeance anglaise, voyaient s'élever contre eux tous leurs collatéraux, et plusieurs fois leurs propres enfants. Ce ne fut pas avant l'année 1538, qu'on put espérer de mettre un terme aux rebellions qu'avait vues naître l'année 1333; et la victoire était encore doutense en 1535. Celui qui avait ouvert toutes ces scènes de carnage, ce *Mac-William*, premier du nom, meurtrier de ses parents, déloyal envers son roi, apostat envers son pays et ses ancêtres, trouva sa fin au milieu des troubles qu'il avait excités, sans qu'on puisse fixer l'époque ni le genre de sa mort. L'histoire n'a transmis de positif que son nom, son crime, et les calamités qui en ont été la suite. L—T—L.

MADAILLAN. Voyez LASSAY.

MADAN (MARTIN), théologien anglais, né vers 1726, se fit une grande réputation comme prédicateur, au point qu'étant chapelain d'un hôpital de malades, la foule de monde qui se pressait à ses sermons, engagea à lui faire bâtir, en 1761, une chapelle particulière: il mourut à Epsom, en mai 1790. On a de lui, entre autres ouvrages: I. Un petit *Traité sur la foi chrétienne*, in-12, 1761. II. *Commentaire sur les trente-neuf articles*, in-8°. 1772. III. *Thelyphthora*, en 2 vol. in-8°. 1780; cet ouvrage où il justifie la

polygamie, fondé sur ce que la première cohabitation avec une femme est un mariage virtuel, fit beaucoup de bruit, et fut l'objet de critiques très-sévères : l'auteur, loin d'en être découragé, publia un troisième volume. IV. *Lettres au docteur Priestley*, in-12, 1787. V. Une traduction de *Juvenal* et de *Perse*, avec des notes, 1789, 2 vol. in-8°.

## Z.

MADDEN (SAMUEL), ecclésiastique irlandais, né en 1687, fut élevé au collège de Dublin, où il proposa, en 1731, un plan pour l'encouragement des études, par le moyen de récompenses publiques : il étendit ensuite ce plan à d'autres objets, et, voulant le mettre lui-même à exécution dès 1740, retrancha annuellement cent livres sur sa dépense personnelle, pour être distribués, en forme de prix, aux habitans de l'Irlande, savoir : cinquante livres à l'auteur de la meilleure invention pour perfectionner un art utile ou une manufacture quelconque; vingt-cinq livres à celui qui exécuterait la meilleure statue ou autre ouvrage de sculpture; vingt-cinq livres à l'artiste qui produirait le meilleur ouvrage de peinture, soit histoire, soit paysage. Ces prix devaient être décernés d'après le jugement d'une société que Madden avait instituée à Dublin, et qui a été le modèle de la société établie à Londres pour l'encouragement des sciences et des arts. Il mourut le 30 déc. 1765. L'Irlande, dit Johnson, doit à jamais honorer son nom. Grosley prétend (Londres, 1772, t. II, p. 100), qu'il était d'origine française, qu'il s'appelait Madain, et alla s'établir à Dublin, où il acquit une fortune considérable, dont il fit le plus noble usage. On a de lui quelques ouvrages : I. *Mémoires du*

*vingtième siècle*, ou *Lettres d'état authentiques écrites sous George V<sup>e</sup>, relatives aux évènements les plus importants en Angleterre et dans l'Europe*, etc., depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à la fin du vingtième, et du monde; reçues et révélées en 1728, Londres, 1733, un vol. in-8°, qui devait être suivi de cinq autres. Cet ouvrage fut saisi en partie, quelques jours après sa publication; de sorte qu'il est aujourd'hui très-rare. II. *Le Monument de Boulter*, poème, revu par le docteur Johnson, et publié en 1743 ou 1744. III. Une *Épître* d'environ deux cents vers, imprimée en tête de la *Vie de Philippe de Macédoine*, par Leland, deuxième édition. L.

MADEC, colonel français, né à Quimper, en 1736, de parents pauvres, s'embarqua en 1748, comme élève de la compagnie des Indes. A cette époque, la France et l'Angleterre en paix en Europe, se faisaient la guerre dans l'Indoustan, sous le nom de différens princes du pays, auxquels chacune fournissait des secours. Blessé à l'escalade de Trichenapaly, Madec, voyant que son grade subalterne lui offrirait peu d'occasions de se signaler, se jeta à la mer, pendant la nuit, et après avoir nagé pendant quatre heures, atteignit le rivage près de Poudichéri. Il s'enrôla dans les troupes françaises, obtint bientôt le commandement d'un corps de cipaves, et, après avoir fait des prodiges de valeur, fut pris par les Anglais à Djinji. La guerre était déclarée : ceux-ci tourmentaient leurs prisonniers pour les contraindre de passer à leur service contre les princes indous. Madec et quelques autres feignirent de prendre ce parti, et s'évadèrent à la première occasion. Ses

deux cent vingt-deux compagnons le nomment leur chef; et, à leur tête, il va offrir ses services à Soudja-eddoulah, nabab du Bengale. La troupe de Madec ne tarda pas à se monter à quinze cents hommes, au milieu desquels il fit flotter le drapeau français. Soudja-eddoulah, vaincu deux fois par les Anglais, ayant été forcé de leur abandonner le Bengale, Madec passa chez les Djats, et, par ses hauts faits d'armes, acquit une grande réputation. Il ne fut pas toujours heureux; mais après avoir éprouvé des revers, on le voyait toujours reparaitre à la tête de partis plus forts et plus nombreux. Ce fut ainsi qu'après un échec considérable il employa les bienfaits du radja à faire fonder douze pièces de canons de quatre, et un mortier. Vers 1771, il songeait à retourner en Europe, et à y mettre en sûreté une fortune considérable, lorsqu'une lettre du commandant de Chandernagor, qui l'invitait à servir les intérêts de la France auprès des princes de l'Indoustan, lui fit changer de projet. Il allait, en 1772, quitter les Djats, pour l'empereur du Mogol, lorsque celui-ci entra dans le pays pour le soumettre. Les raisons ne manquaient pas à Madec pour ne plus servir chez les Djats: ils lui devaient deux cent mille roupies et ne le payaient pas. Cependant il prévoyait qu'ils seraient furieux de sa retraite, malgré l'abandon de sa créance. C'est ce qui arriva: il avait un corps de trois mille hommes; il les laissa dans son camp, et ne prit que cinquante hommes de cavalerie pour aller chercher sa famille et ses effets. Un gros détachement vint l'attaquer à son retour: il se battit depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir, repoussa l'ennemi, et regagna son

camp. Sa marche précipitée l'avait forcé d'abandonner la plus grande partie de son bagage. Bientôt il eut près de cent mille hommes à ses trousses. Ils ne purent l'enfoncer; et, après 12 jours de route, il établit son camp à trois lieues de Dehly. L'empereur lui accorda le titre de nabab de première classe, et le ceignit lui-même de son sabre. « Ces deux jours, » dit Madec dans ses Mémoires, furent les plus beaux de ma vie... Je me disais: Tout ceci est-il un songe? Hélas, ce n'en était qu'un effectivement. » Les Marattes craignant que la jonction de Madec au Mogol ne rendit ce prince trop redoutable, s'allièrent aux Djats ses ennemis, et vinrent avec eux assiéger Dehly. Leur armée réunie était de deux cent mille hommes. Celle du Mogol, bien plus faible, prit la fuite au premier choc. Madec resta seul sur le champ de bataille avec ses troupes et deux bataillons de cipayes, combattant pendant neuf heures sans être entamé. Les Marattes se vengèrent en pillant son camp, et ils forcèrent ensuite l'empereur à capituler. Ce prince n'avait plus le moyen de payer Madec, qui alla chez Scindiah, et qui, ruiné par ses trois derniers combats, résolut d'aller enfin chercher le repos dans sa patrie. Ce fut avec des peines infinies qu'il traversa le territoire des Djats pour rejoindre sa famille. L'empereur l'ayant appelé de nouveau, il leva une troupe assez nombreuse; mais après une guerre assez longue, où il eut des alternatives de succès et de revers, voyant que le souverain qu'il servait, était dans l'impossibilité de résister aux Marattes lorsque ceux-ci se joindraient aux Djats, il lui conseilla de se mettre sous la protection de la France, et, pour se l'acquérir,



de céder une province à cette puissance. Des circonstances imprévues firent manquer l'affaire. Madec combattit encore les Marattes avec le radja de Ghod, puis licencia ses troupes, et, le 1<sup>er</sup>. mai 1777, se mit en route avec une escorte pour Pondichéry, où il n'arriva qu'après neuf mois de marche. Il attendait l'arrivée des vaisseaux d'Europe pour partir, lorsque la place fut investie par les Anglais. Il contribua beaucoup à sa belle défense, fut compris dans la capitulation, et s'embarqua : un corsaire s'empara du bâtiment; enfin Madec atterrit à Lorient en 1779. Un brevet de colonel lui avait déjà été expédié; il obtint la croix de Saint-Louis, et des lettres de noblesse. Il demandait à retourner dans l'Inde; une maladie grave arrêta son élan : la paix était faite quand il recouvra la santé. Épuisé par les fatigues, il mourut en 1784, laissant une bien mince fortune pour un homme qui avait joui de la faveur des princes de l'Indoustan. Il avait composé des Mémoires sur les affaires de ce pays : on peut croire que d'après sa longue résidence, et le rôle qu'il y avait joué, ils contenaient des particularités intéressantes; mais ils n'ont pas été publiés. E—s.

**MADÈLENE (SAINTE MARIE)** était galiléenne de naissance. Il paraît qu'elle a pris son nom du château de Maglalum, situé sur les bords du lac de Génésareth, ou mer de Galilée. Délivrée par Jésus-Christ, au commencement de sa mission, de sept démons dont elle était possédée, elle s'attacha aux pas de ce divin sauveur, ne cessa de se nourrir des paroles de vie qui sortaient de sa bouche, et de le servir de ses biens. Elle ne l'abandonna pas durant sa Passion : elle se tint auprès de la

croix parmi les autres Maries qui avaient constamment suivi Jésus-Christ : elle assista avec elles à son ensevelissement, observa exactement comment son corps était placé, et, s'en étant retournée, elle prépara des aromates pour venir l'embaumer. Cependant elle resta en repos le jour du sabbat, selon la loi. Mais le premier jour de la semaine, elle alla au sépulcre de grand matin (*lorsqu'il faisait encore obscur*), portant les parfums qu'elle avait préparés probablement de concert avec les saintes femmes qui étaient de sa compagnie. La pierre qui fermait le sépulcre avait été ôtée : elle put donc apercevoir que le corps de Jésus n'y était point. Aussitôt elle courut annoncer à Pierre et à Jean qu'on avait enlevé le Seigneur et qu'elle ne savait où il avait été déposé. Les deux apôtres se hâtèrent d'aller s'informer de cet événement; et comme ils ne comprenaient point encore qu'il fallait que Jésus ressuscitât d'entre les morts, et que son corps d'ailleurs ne se trouvait point dans le lieu où il avait été mis, ils en conclurent qu'on l'avait enlevé et ils se retirèrent. Madelène ne se retira point : elle continua ses gémissements et ses pleurs. Jésus lui apparut enfin : elle ne le reconnut pas d'abord; mais quand il l'eut appelée par son nom, elle s'écria : *O mon maître!* Elle voulut aussitôt se jeter à ses pieds pour les baiser. *Ne m'approchez pas*, lui dit Jésus, *je ne suis pas encore monté vers mon père; mais allez trouver mes frères, et dites-leur de ma part : Je monte vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu.* Marie Madelène vint donc dire aux disciples : *J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit.* Depuis cette époque, l'Évangile ne

parle plus de Madelène ; et l'on ne trouve presque rien dans les monuments authentiques de l'histoire ecclésiastique , qui nous apprenne d'elle quelque chose de certain. On lit dans quelques auteurs grecs du septième siècle et des siècles postérieurs, qu'après l'Ascension de Jésus-Christ, Madelène accompagna la Sainte-Vierge et saint Jean à Ephèse, qu'elle mourut dans cette ville, et qu'elle y fut enterrée vers l'an 90. L'empereur Léon-le-Philosophe fit transférer ses reliques à Constantinople, et les déposa dans l'église de Saint-Lazare. En 1216, le pape Honorius III, qui les tenait vraisemblablement des croisés, les fit enfermer à Saint-Jean de Latran sous un autel dédié à la Sainte. L'Eglise d'orient et l'Eglise d'occident célèbrent sa fête le 22 juillet. Le cardinal de Bérulle a composé en son honneur des discours pleins de la plus douce onction. Celui que lui a consacré le fameux Michel Menot, est remarquable par ses *quolibets* et ses singularités macaroniques. Maintenant se présente la question de savoir si Marie Madelène est la même que Marie sœur de Marthe et de Lazare, et la fameuse pécheresse de l'Evangile, ou si elle est un personnage distinct? Nous traiterons cette question à l'article Marie, sœur de Marthe. Ici, nous nous contenterons de dire que si Madelène paraît être la même que la fameuse pécheresse, on doit la distinguer de Marie de Béthanie; c'est l'opinion dominante parmi les savants. L—B—E.

**MADÈLENE DE PAZZI** (STE.), née à Florence, en 1566, de l'illustre maison des *Pazzi*, reçut au baptême le nom de Catherine, en l'honneur de Sainte-Catherine de Siègne. Elle ne prit celui de Marie Made-

lène qu'à sa profession religieuse, qu'elle fit en 1584, chez les Carmélites de Saint-Fridien, dans un des faubourgs de Florence. Elle poussa les austérités et les macérations aussi loin qu'elles pouvaient aller. Affligée de douleurs et de maladies graves, elle les souffrait avec une résignation héroïque; et quand on lui demandait d'où pouvait lui venir tant de patience, elle répondait en montrant le crucifix : « Voyez ce que » l'amour infini de Dieu a fait pour » mon salut. Ce même amour voit » ma faiblesse; et il donne du courage à ceux qui se rappellent les » souffrances de Jésus-Christ. » Aux peines extérieures se joignirent les tentations, les découragements et tout ce qui peut affliger une âme pure. Elle mourut le 25 mai 1607, fut béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1660. Sa Vie, écrite en italien par le père Puccini, son confesseur, a été traduite en français par Brochard, Paris, 1670; en latin, par un des Bollandistes; en anglais, Londres, 1687, in-4°. Cette dernière traduction est suivie d'un Traité curieux sur les extases et les révélations dont sainte Madelène fut honorée, suivant l'auteur de sa *Vie*, et que le traducteur attribue au tempérament mélancolique de la sainte, à son imagination et à ses jeûnes. Le père Salvi, Carme de Bologne, a recueilli les Oeuvres spirituelles de sainte Madelène de Pazzi, Venise, 1739. Il a donné aussi les relations des miracles opérés par son intercession, Milan, 1724-28. L-B-E.

**MADÈLENET**, et non pas **MAGDELENET** (GABRIEL), bon poète lyrique latin, était né vers 1587, à St.-Martin-de-Puy, village de l'Auxerrois, de parents honnêtes, mais as-

sez mal partagés des biens de la fortune. Il fit ses premières études au collège des Jésuites à Nevers, et alla ensuite étudier le droit à Bourges. Ses cours terminés, il vint à Paris en 1610, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne tarda pas à se lasser d'une profession presque incompatible avec son goût pour la littérature. Ses talents l'ayant fait connaître du cardinal Duperron, ce prelat lui offrit un logement et sa table, et lui fit ensuite obtenir une place de secrétaire du cabinet; mais Madelenet ne profita point de cette circonstance pour assurer sa fortune. Cependant le cardinal de Richelieu, auquel il présenta une ode sur la prise de la Rochelle, lui accorda une pension, et le fit nommer conseiller-interprète du roi pour la langue latine (1); dans la suite il dut aussi quelques avantages à la protection du cardinal Mazarin. Madelenet avait des connaissances de plus d'un genre; il jugeait, en homme de goût, du mérite d'une statue ou d'un tableau; recherché des littérateurs, des artistes et des grands, il sut jouir des agréments de sa position, sans y attacher trop de prix, et dut à cette sage indifférence une vie tranquille. Dans ses dernières années il fut tourmenté de la gravelle: dans les intervalles que lui laissèrent ses souffrances, il composa sur sa maladie, une pièce de vers, que P. Petit regardait comme son chef-d'œuvre, mais qui n'a point été imprimée. Il tomba malade dans un voyage qu'il fit à Auxerre, et y mourut le 20 novembre 1661. Son neveu, lieutenant au présidial, le fit inhumer avec une épitaphe rapportée

dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. C'était un homme de mœurs pures, d'une conversation agréable: il se montra observateur scrupuleux des convenances, et n'eut aucun des travers qu'on attribue aux poètes. Ayant négligé de recueillir ses vers, il chargea de ce soin Louis Henri de Loménie, comte de Brienne, qui remplit ses intentions en publiant: *Gabr. Madeleneti carminum libellus*, Paris, 1662, in-12: la réimpression de Paris, Barbon, 1725, in-12, passe pour peu correcte. Ce recueil est précédé d'un avertissement de l'illustre éditeur; d'une préface de Jean Madelenet, neveu de l'auteur; de son éloge par P. Petit, bon poète latin lui-même (*Voyez* PETIT), et d'une ode de Duperrier au comte de Brienne: il renferme des odes, des épîtres, etc., adressées aux personnages les plus distingués de son temps. On fait cas surtout de ses odes, écrites dans le genre d'Horace qu'il avait pris pour modèle. La correction et l'élégance sont le caractère distinctif de ces pièces, qui manquent de chaleur et d'élévation. Madelenet avait composé dans sa jeunesse des vers français, qui sont restés inédits; mais on ne doit pas les regretter, si, comme l'assure Balzac, ils ne valaient pas mieux que ceux de Dumonin. On trouve une Notice sur ce poète dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxv, et une autre dans la *Bibliothèque de Bourgogne*: mais on ne doit les lire qu'avec précaution.

W—s.

MADER (JOACHIM-JEAN), savant bibliographe et philologue allemand, né à Hanovre en 1626, fut chargé, par le duc de Brunswick, de visiter les archives des convents et des abbayes, et d'en extraire les manuscrits les plus intéressants pour

(1) Tous les biographes qui ont parlé de Madelenet, s'accordent à dire que cette Ode était française; mais dans ce cas il est assez singulier que le cardinal l'eût récompensé par une place d'interprète latin.

les ajouter à la bibliothèque que ce prince avait établie à Wolfenbützel. Il fut récompensé de ses soins par une chaire d'histoire à l'académie de Helmstadt; il devint ensuite recteur à Schenningen, et mourut le 17 août 1680. On cite de lui : I. *Disputatio de conciliis*, 1650. II. *Dissertatio de S. Laurentio*, 1656. III. *Vetustas, sanctimonia, potentia atque majestas celsissimæ domûs Brunswicensis ac Lunenburgensis*, Helmstadt, 1661, in-4°. IV. *De Bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum libelli et commentationes, cum præfatione de scriptis et bibliothecis ante-diluvianis*, ibid. 1666, in-4°. On trouvera la liste des pièces intéressantes, contenues en ce volume, dans la *Biblioth. histor. litterar.* de Struyius (tom. 1, p. 123). J. André Schmidt en donna une seconde édition, Helmstadt, 1702, et la fit suivre de deux nouveaux recueils de pièces du même genre (sous le titre de *Nova accessio* et d'*accessio altera* 1703). Mader l'a fait précéder d'une lettre *De scriptis et bibliothecis ante-diluvianis*, dans laquelle il cherche à prouver qu'avant le déluge, les hommes avaient la connaissance de l'alphabet et de l'écriture graphique; qu'ils savaient tracer des caractères sur la pierre, le bois, et les peaux préparées, et enfin, qu'ils possédaient des bibliothèques: il cite à l'appui de ses assertions, l'imposition des noms aux animaux par Adam, les colonnes sculptées par Seth, et le fameux livre d'Enoch. Il y a beaucoup d'érudition dans cette petite pièce, mais peu de critique. V. *Epistola de scholarum antiquitate*, ibid. 1674. VI. *De Coronis, nuptiarum præsertim, sacris et profanis*. Grævins a inséré cette dissertation dans le

tom. VIII du *Thesaur. antiq. romanarum*. On doit encore à Mader des éditions du traité d'Onuphre Panvinio *De triumphis*, avec des notes et des additions, Helmstadt, 1662; Padoue, 1681, in-fol.; de la *Chronique* du Montserrein (*Mons serenus*) ou de Lauterberg, ibid. 1665, in-4°; de celle du monastère de Pagau, ibid. 1665; de la *Chronique* de Dithmar, ibid. 1667; de l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brème, ibid. 1670; de la *Chronique* de Théod. Engelhus, ibid. 1671, in-4°; de celle de Gervais de Tilbury: *De imperio romano et Gothorum, Longobardorum, Britonum, Francorum, Anglorumque regnis*, etc., ibid. 1673, in-4°. Enfin, Mader a publié quelques ouvrages des Pères grecs et latins; mais ses éditions ont été de beaucoup surpassées par les philologues plus récents. (Voyez Ballenstedt, *Vita Maderi*, Helmstadt, 1760.) W—s.

MADERNO (CHARLES), architecte, naquit en 1556, à Bissonna, dans le diocèse de Côme en Lombardie. Il vint à Rome, sous le pontificat de Sixte-Quint, attiré dans cette ville par son oncle maternel Dominique Fontana. Il étudia d'abord la sculpture, et exécuta plusieurs ouvrages en stuc. Mais les conseils et l'exemple de son oncle le déterminèrent en faveur de l'architecture. Il aida tous les Fontana dans leurs travaux, et fut ensuite chargé de l'exécution de quelques édifices particuliers. Il termina l'église de *St.-Jacques des Incurables*, que François Volterra avait laissée imparfaite; il en éleva la façade telle qu'on la voit encore aujourd'hui. Dans l'église de *Saint-Jean des Florentins*, il construisit le dôme et le chœur; mais il fut gêné par la dis-

position du terrain, et l'ensemble de l'édifice s'en est ressenti. Les constructions sont trop pointues; l'ensemble est plein de sécheresse, et le tout a l'aspect d'un monument gothique. C'est à lui qu'on doit la façade de *Sainte-Susanne*, près les Thermes de Dioclétien, église que fit bâtir le cardinal Rusticucci. Ces travaux, et plusieurs autres qu'il serait trop long de détailler, lui avaient acquis la plus grande réputation, lorsque la mort de Jean Fontana, qui suivit de près celle de Jacques de la Porta, lui fit obtenir le titre d'architecte de Saint-Pierre, qu'avaient en ces deux artistes. Par ordre du pape Paul V, il fut chargé d'achever cette célèbre basilique. La tâche qui lui était imposée, se trouva au-dessus de ses forces, si l'on en juge par ce qu'il a fait faire. Il ne restait plus qu'à terminer la partie antérieure du temple. Au lieu de suivre les plans de Bramante, de Peruzzi et de Michel-Ange, qui avaient donné à l'édifice la forme d'une croix grecque, dont trois branches étaient déjà élevées, Maderno voulut lui donner celle d'une croix latine; et il résulta de ce changement une disproportion qui a détruit la belle harmonie du plan primitif. Ce défaut provient surtout du peu de rapport qui existe entre la grande nef faite en partie sur le plan de Michel-Ange, et les deux nefs latérales imaginées par Maderno (1). Il semble que l'architecte n'ait point

su mettre ses constructions sur le même axe que les autres parties de la basilique: aussi le dôme n'est-il plus placé au milieu de l'édifice; et malgré l'étendue de la place Saint-Pierre, il est impossible de l'apercevoir en entier. Non-seulement les additions de Maderno sont defectueuses, mais les constructions en furent faites avec tant de négligence, que même avant d'être achevées, elles menaçaient déjà de s'érouler. Les défauts que l'on reproche encore à cet artiste concernant le dessin du portique et de la façade de la même église, sont tellement frappants, que les Italiens eux mêmes ont été les premiers à les signaler; et Milizia, dans ses *Memorie degli architetti antichi e moderni*, va jusqu'à dire que Maderno peut être regardé comme le plus grand coupable de *lèse-architecture*. Cependant, à cette époque, le goût était tellement corrompu, que l'achèvement de Saint-Pierre lui acquit la plus grande célébrité, et lui mérita d'être chargé d'une foule de travaux, tels que l'église de la *Victoire*, édifice assez insignifiant; celle de *Sainte-Lucie en Selce*, et celle de *Sainte-Claire*. Il finit le palais de *Monte-Cavallo*, ainsi que celui du prince Borghèse, à Ripetta. Enfin, il fit transporter du Campo-Vaccino, sur la place de Sainte-Marie Majeure, une énorme colonne cannelée qui ornait le temple antique de la Paix, bâti par Vespasien. Il la fit élever sur un piédestal de marbre, orné d'aigles et de dragons, et plaça au sommet une statue en bronze doré de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Nous ne pouvons désigner tout ce qu'exécuta Maderno. Il est peu d'édifices publics à Rome où il n'ait ordonné quelques travaux. Celui de

(1) Il est résulté en outre de l'allongement de la branche principale, que les piliers de la nef, vue de l'entrée, en se couvrant les uns les autres, masquent l'ouverture des arcades: on n'aperçoit ni les nefs de la croisée, ni l'hémicycle du dôme. Ce n'est qu'après avoir passé les deux premières arcades où s'arrêtait le plan de Michel-Ange, que les intervalles s'ouvrent, que les parties de l'édifice se développent, laissant voir entre les massifs de grands espaces, et en tout imaginer de plus grands encore. Voyez le *Journal des Savants*, du 23 avril 1710. G.—E.

ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur, est le palais Mattei, édifice majestueux, bien disposé, et dont les profils des portes et des fenêtres sont d'un excellent goût. Le pape Paul V l'avait chargé d'inspecter les ports des Etats de l'Eglise, et de tracer le plan de la citadelle de Ferrare. Il le nomma chevalier de l'éperon d'or. Maderno, parvenu à l'âge de soixante-treize ans, mourut à Rome, en 1629, des suites de la pierre. Il fut enterré à Saint-Jean des Florentins. — Etienne MADERNO, né en 1576, dans la Lombardie, s'adonna à la sculpture. Il copia d'abord les chefs-d'œuvre de l'antiquité; et plusieurs de ses modèles furent exécutés en bronze. Parmi les ouvrages de son invention, on distingue un bas-relief en marbre représentant une bataille, qu'il exécuta dans la chapelle Pauline, à Sainte-Marie Majeure, ainsi que le modèle du bas-relief en bronze qui représente l'Histoire de la fondation de cette basilique. Après un grand nombre d'autres travaux qui tous attestent le talent de Maderno, le comte Gaspard Rivaldi, fermier des gabelles de Rome, pour lequel il avait exécuté un grand nombre de ses ouvrages, voulut le récompenser en lui donnant dans les gabelles de Ripetta une place qui le mit au-dessus du besoin; mais cet emploi occupa tellement tous ses loisirs, qu'il cessa de se livrer à son art. Maderno mourut à Rome, en 1636. P.—s.

MADJD-EDDAULAH (ABOUTALEB ROUSTEM), quatrième et dernier prince Bowaïde de la branche de cette famille qui régna dans la Perse centrale, n'avait que quatre ans, lorsqu'il succéda, sous la tutèle de sa mère Seïdah, à son père Fakhr-eddaulah, l'an de l'hég. 387 (de J.-C.

997). Les talents de cette princesse ne purent empêcher que les provinces de Djordjan et de Tabaristan ne retombassent, dès l'année suivante, au pouvoir de Cabous, qui en avait été dépouillé par les oncles et par le père de Madjd-eddaulah. (Voyez CABOUS au Supplément.) Le génie supérieur de la régente, et les indignes qualités de son fils, prolongèrent le gouvernement de l'une et la minorité de l'autre. Cependant, plusieurs années après, Madjd-eddaulah, ayant pris pour vezyr le fameux Ibn Sîna (Voyez AVICENNE, tom. III, pag. 115), dépouilla sa mère de toute l'autorité. Elle revint avec des troupes, battit son fils près de Reï, le fit prisonnier avec son vezyr, et reprit les rênes de l'Etat, à la satisfaction de tous ses sujets. Cachée derrière un rideau, elle présidait à tous les conseils; mais elle donnait audience aux ambassadeurs à visage découvert. Seïdah pardonna bientôt à son fils, le rétablit sur le trône, et se contenta de le diriger par ses avis dans l'art de régner. Elle ne lui laissa néanmoins qu'une partie du royaume dont Reï était la capitale, et donna le reste à son second fils Godbanawyah Schems-eddaulah, qui choisit Hamadan pour sa résidence. Plusieurs années auparavant, elle avait confié le gouvernement d'Ispahan à son cousin Abou Djâfar Schehriar, surnommé Ibn Kacowyah (fils de l'oncle), qui possédant déjà celui de Yezd, devint bientôt, par sa puissance et ses richesses, le second personnage de l'état. Schems-eddaulah étant mort l'an 409 (1018-19), son fils Aboul Haçan Sama-eddaulah, encore en bas âge, fut détrôné en 414 (1023) par Abou Djâfar qui s'empara d'Hamadan et de Daïnawer, et prit le titre

d'Ala-eddaulah. Seïdah mourut aussi l'année suivante ; et Madjd-eddaulah continuant à se rendre méprisable par sa faiblesse et ses débâcles et parce qu'il préférait l'étude aux soins du gouvernement, diverses factions se formèrent à la cour de Reï. Depuis long-temps, le célèbre Mahmoud, sultan de Ghaznah, convoitait les domaines des Bowâïdes, du vivant même de Seïdah (Voyez MAHMOUD) ; il avait fait demander à cette princesse, par un ambassadeur, qu'on lui payât tribut, et que son nom fût proclamé le premier dans les prières publiques et gravé sur les monnaies : par une réponse pleine d'esprit et de raison, la régente était parvenue à lui inspirer des sentiments plus généreux ; mais la mort de cette princesse réveilla l'ambition du conquérant. Appelé en même temps par l'indolent Madjd-eddaulah contre les factieux, et par ceux-ci contre leur souverain, il entra dans l'Irak Adjem, et parut devant Reï en 420 (1029). Madjd-eddaulah vint se rendre à lui. « *Savez-vous jouer aux échecs ?* lui demanda Mahmoud. *Oui*, répond le prince. — *Avez-vous lu le Chahnaméh ?* (1) — *Oui*, dit encore le stupide Bowâïde. — Par conséquent vous n'ignorez pas que deux rois ne peuvent se trouver sur la même case. Pourquoi donc m'avez-vous rendu maître à-la-fois de votre destinée et de vos états ? » Après cette cruelle leçon, Mahmoud fit arrêter Madjd-eddaulah avec son fils, les envoya sous bonne escorte à Ghaznah, ainsi que la riche bibliothèque qui était à Reï, et s'empara de cette ville, de Caswyn, d'Ispahan, etc. Relégué

dans un château de l'Indoustan, Madjd-eddaulah fut rendu à la liberté l'année suivante ; rappelé à la cour de Masoud, fils de Mahmoud, il y vécut dans une voluptueuse obscurité, et l'on ignore l'époque de sa mort. Son parent Ala-eddaulah, recouvra bientôt l'Irak-Adjem, et avec ses deux fils y forma une dynastie qui fut détruite, vingt ans plus tard, par les Seldjoukides (Voy. TUOGRUT BEGU).

A—r.

MADOC, second fils d'Owen Guynedd, prince de Galles, a été considéré par quelques personnes comme ayant découvert l'Amérique long-temps avant Christophe Colomb. Les chroniques du pays rapportent qu'en l'an 1170 il y eut une guerre civile pour la succession au trône, et qu'un bâtard enleva l'héritage aux enfants légitimes du prince. Alors Madoc quitta sa patrie avec une petite flotte. Après quelques semaines de navigation vers l'ouest, il découvrit une terre où il trouva toutes sortes de choses nécessaires à la vie, et de l'or. L'air y était frais et pur. Les habitants différaient totalement des Européens. Après un assez long séjour, Madoc y laissa cent vingt hommes, et revint heureusement dans son pays, où il équipa une flotte de dix vaisseaux montés par un nombreux équipage, et chargés de toutes sortes de provisions. Il retourna dans le pays qu'il avait découvert, promettant de revenir ou de donner de ses nouvelles ; mais depuis l'on n'en entendit plus parler. Ceux qui adoptent ce récit, croient que Madoc avait abordé sur les côtes de la Virginie ou de la Caroline, et citent à l'appui de leur opinion l'histoire d'un Gallois, qui, voyageant dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, rencontra, entre l'Ohio

(1) C'est le poème du fameux Ferdoucy, sur les rois de Perse. (Voyez FERDOUCY, XIV, 344.)

et la mer, une peuplade indienne qui parlait la langue galloise (*Voyez* Filson, *Hist. du Kentucke*, trad. par Parraud, p. 122, et les *Ephémérid. géograph.* de Bertuch, septembre 1819). Hakluyt qui a inséré, dans le tome III de son recueil, l'aventure de Madoc extraite de l'histoire du pays de Galles, par Powell, rapporte quatre vers d'un poète gallois dont voici le sens: « Je » suis ce Madoc fils d'Owen Gwyn- » nedd, que sa patrie et ses biens » ne purent fixer, mais qui prit plaisir à aller chercher de nouvelles » terres. » On trouve encore quelques détails sur cet objet dans le *British Remains* (de N. Owen), Londres, 1777, in-8°, où le docteur Plot a inséré, pag. 101-120 : *An account of the discovery of America by Madoc*, etc. E—s.

MADOX (THOMAS), antiquaire anglais du dix-huitième siècle, a beaucoup contribué par ses travaux à éclaircir l'histoire des premiers temps de l'Angleterre. Ses ouvrages sont : I. *Recueil de chartes et titres anciens de divers genres, extraits des originaux, placés sous différents titres et continués (dans une suite conforme à l'ordre des temps) depuis la conquête par les Normands jusqu'à la fin du règne de Henri VIII*, 1702, 1 vol. in-fol. de 441 pages. Ce recueil, qui manquait à son pays, est connu sous le nom de *Formulare anglicanum*. II. *Histoire et antiquité de l'échiquier des rois d'Angleterre, en deux périodes, savoir : depuis la conquête par les Normands jusqu'à la fin du règne du roi Jean, et de là jusqu'à la fin du règne d'Edouard II*; suivie d'un ancien *Dialogue concernant l'échiquier*, généralement attribué à Gervais de Tilbury, etc.,

1711, in-fol., et 1769, in-4°. : ouvrage également utile, et encore plus important que le précédent. III. *Firma Burgi, ou Essai historique concernant les cités, villes et bourgs de l'Angleterre*. IV. *Histoire des baronies*, en trois livres, ouvrage posthume, publié en 1735. On ne connaît presque aucune particularité de la vie de cet antiquaire, qui paraît avoir été absorbé par un travail continu : il mourut probablement en 1726, année où Robert Stephens fut nommé historiographe royal à sa place (*Nichols Bowyer's anecdotes*, 2, 51). On voit par quelques passages de ses écrits, que c'était un homme modeste et que son vaste savoir n'avait pas enorgueilli. Quarante-quatre volumes in-fol. et in-4°. de copies écrites de sa main pendant un espace de trente ans, sont conservés au Muséum britannique. Il disait souvent que, si, dans sa jeunesse il avait pu se procurer, à prix d'argent, une pareille collection, il en aurait donné 1500 guinées. L.

MADOX (ISAAC), évêque anglais, né à Londres le 27 juillet 1697, était apprenti chez un rôtisseur, lorsque quelques personnes, voyant son goût pour l'étude, se chargèrent de son éducation. Ses progrès répondirent à ses dispositions; et, étant entré dans les ordres, il obtint un avancement rapide, fut nommé évêque de Saint-Asaph, en 1736, et transféré à l'évêché de Worcester en 1743. Excellent prédicateur, plein de charité, l'infirmerie de Worcester et l'hôpital pour l'inoculation de la petite vérole, à Londres, furent particulièrement les objets de sa bienfaisance. Il mourut le 27 septembre 1759. On a de lui une *Défense de la doctrine et de la discipline de l'église d'Angleterre en réponse à l'histoire des pu-*



ritains (de Neale;) et quelques sermons, un, entre autres, qu'il prêcha, en 1752, en faveur de l'inoculation, et qui contribua beaucoup à en étendre la pratique. L.

MÆCIANUS (LUCIUS-VOLUSIUS), jurisconsulte romain, du deuxième siècle, mérita l'estime d'Antonin le Pieux, qui le consultait souvent; et il devint, dans la suite, le précepteur de Marc-Aurèle. Mæcianus est rarement cité dans le Digeste; cependant il avait composé plusieurs ouvrages importants sur les différentes parties du droit: *De fideicommissis lib. xvi; De publicis lib. xiv; De questionibus liber singularis*. Gravin le croit auteur du sénatus-consulte Volusien. On lui attribue encore un ouvrage *De asse*; mais il est plus probable que ce traité est d'un autre jurisconsulte du même nom, disciple de Papinien, et qui fut très-aimé de l'empereur Alexandre. Le traité *De asse* a été publié avec quelques autres écrits sur les monnaies des anciens, par Elie Vinet: J. Fred. Gronovius l'a reproduit à la suite de son traité *De sestertiis*, Leyde, 1691, in-4°.; et il a été inséré par Grævius dans le *Thesaur. antiquit. Romanar.* tome xi. W—s.

MAENNL (JACQUES), graveur en manière noire, naquit à Vienne, en 1695, et mourut dans la même ville, peu avancé en âge. Il avait été chargé, vers 1722, de la gravure de tous les tableaux de la galerie impériale de Vienne, dont Christophe Lauch était inspecteur. Cette galerie venait d'être enrichie de tout ce que renfermait celle que l'archiduc Léopold avait formée à Bruxelles. Maennl se mit à l'ouvrage; et il avait déjà gravé trente tableaux, lorsque sa mort et celle

de Lauch mirent fin à cette entreprise. Les planches qu'il avait terminées, ont été publiées, mais sans offrir une suite complète. Elles sont extrêmement rares, et composent trente-une pièces, y compris le portrait de Charles VI. Heinecke (*Idée d'une collection complète d'estampes*, pag. 50), en donne le catalogue. La rareté de ces estampes vient de ce que les héritiers de Maennl, à qui la cour de Vienne avait refusé des secours, brisèrent les planches de dépit, et en vendirent les débris.

P—s.

MAERLAND (JACQUES VAN), Flamand, vraisemblablement ainsi nommé du lieu de sa naissance, est surtout connu comme poète chroniqueur. Il florissait au treizième siècle, et il a écrit dans sa langue maternelle. Maerland était un homme d'une rare instruction pour l'époque à laquelle il a vécu, et de la classe des laïcs, alors très-inférieure au clergé sous ce rapport. Le désir d'acquérir des connaissances le conduisit en Italie; *transalpinavit*, dit une épitaphe en vers léonins, placée sur sa tombe. Son mérite le fit nommer secrétaire ou gressier de la petite ville de Damme, près Bruges, que l'on donne assez communément pour son lieu natal. Florent V, comte de Hollande, le distingua parmi ses contemporains; et regrettant qu'il n'y eût point d'histoire universelle dans l'idiome de son pays, il chargea Maerland du soin de remplir cette lacune. Celui-ci crut ne pas pouvoir mieux faire que de traduire en rimes flamandes le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, composé vers 1245. Il se mit à l'ouvrage en 1283, et son entreprise fut terminée avant 1296. Il dédia son livre au comte

Florent, son Mécène. Maerland a été nommé à bon droit le *Père des poètes flamands*, l'*Ennius hollandais*. Il ouvre l'histoire de la poésie hollandaise, dans l'ouvrage de ce nom de M. de Vries, t. 1, p. 3-7 (2 vol. in-8°, Amsterdam, 1808), et dans la quatrième section de l'*Histoire de la langue hollandaise*, écrite par M. Ypey, 1 vol. in-8°, Utrecht, 1812. Des quatre parties qui composent la Chronique rimée de Maerland, il n'y a encore que la première qui ait vu le jour : elle a été publiée à Leyde en 2 vol. in-8°, 1780 et 1785, par MM. Clignet et Steenwinkel, avec une savante préface et de bonnes observations critiques et philologiques. Le reste est attendu avec une juste impatience : déjà l'impression du troisième volume est achevée depuis quelque temps. Tout l'ouvrage pourra former six volumes. Ce n'est pas de cette production seule que Maerland occupa ses loisirs poétiques. Il composa encore : I. *Rymbybel*, ou *Bible rimée*, écrite vers 1270. C'est une traduction de l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor. II. *Bestiaire*, ou *Fleurs de la Nature*. C'est une traduction du *Liber rerum* d'Albert dit le Grand. III. *Vie de saint François*, traduite du latin de saint Ronaventure, général de l'ordre. IV. *Fleurs* ou *Sentences d'Aristote*, ou *le Mystère des Mystères*. Ce sont des leçons d'Aristote à Alexandre, son élève, sur l'art de gouverner et sur celui de se bien porter, également traduites du latin. V. *La Guerre de Troie*, ou *Prophéties flamandes* : il en fait mention dans son *Miroir historique* ; mais l'ouvrage, qui était aussi traduit du latin, paraît perdu. VI. *Wapen Martyn*, ainsi nommé des premières paroles de l'ouvrage :

c'est un dialogue entre l'auteur et Martin. Le poète y prend un essor plus élevé que dans ses autres productions ; il y fait preuve d'un esprit libéral et cultivé, fort au-dessus de la commune portée de son siècle. Différent en cela des ouvrages précédents qu'on ne connaît qu'en manuscrit, celui-ci a été imprimé à Anvers en 1496 ; mais il est excessivement rare. VII. On a encore imprimé de notre auteur, à Anvers, en 1480, et réimprimé vers 1550, les *Drie gaerden*, ou les *Trois jardins* ; également rare. Maerland mourut à Damme en 1300, à l'âge de soixante-cinq ans ; et il fut enterré sous le clocher de l'église paroissiale. Une solive de l'hôtel-de-ville de Damme représentait naguère la figure de Maerland en habit de philosophe, la plume à la main, avec un livre ouvert devant lui sur un pupitre. Les continuateurs de la *Flandria illustrata* de Sanderus, et Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, cherchent à rendre probable l'identité de Maerland avec le facétieux personnage de Tyl Uilespiegle, dont le nom a donné naissance au mot *espiegle*, et dont la *Vie*, anciennement imprimée en français sous le titre d'*Histoire joyeuse et récréative de Tiel Ulespiegle*, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ni tromper, fait partie de la Bibliothèque bleue. Voyez aussi Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II de l'édition in-fol. pag. 99, et Ménage, *Dictionn. étymol.* au mot *espiegle*. Outre les sources que nous avons indiquées, nous avons consulté pour cet article les *Soirées historiques et littéraires* de M. Van-Wyn, écrites en hollandais (1 vol. in-8°, Amsterdam, 1800.) M—ON.

MAESTERTIUS (JACQUES), né en 1610, à Dendremonde en Flandre, mais originaire d'une bonne famille anglaise, du nom de *Maisterton*, fut distingué parmi les jurisconsultes de son temps; et il professa le droit à l'université de Leyde depuis 1630 jusqu'à 1657, époque de sa mort. Il avait couronné, par des voyages en France, en Angleterre et en Italie, de bonnes études faites à Bruxelles, à Louvain et à Sédan. Ses principaux ouvrages sont : I. *Tractatus de senatus - consulto Velleiano*, Leyde, 1630; in-8°. II. *De emptione et venditione*, ibid. III. *Tractatus tres de lege commissoriâ in pignoribus; de compensationibus, et de secundis nuptiis*, ibid., 1639, in-8°. IV. *De justitiâ Romanarum legum libri II*, ibid., 1634 et 1647, in-12. — *De vi ac potestate quam juris gentium conventiones habent ad obligandum, jure populi romani*, ibid., 1640, in-4°. L'opinion énoncée dans ces deux ouvrages, fut combattue par Cyprien Regnier d'Of-terga. Maestertius avait abandonné la religion catholique pour se faire protestant.

M—ON.

MAFFEI (RAPHAEL), savant littérateur, connu aussi sous le nom de *Raphaël Volaterranus* ou *Volterran*, était né vers le milieu du quinzième siècle (1), à Volterra, dans la Toscane, d'une famille patricienne. Il consacra sa vie entière à l'étude, et mourut dans sa ville natale, le 25 janvier 1522, à l'âge de soixante-dix ans. Mario Maffei, son frère, évêque de Ca-

vaillon, lui fit élever un tombeau de marbre, avec une inscription honorable. C'était un homme affable, d'un caractère doux et modeste, et d'une rare piété. Son portrait, gravé par Th. de Bry, fait partie de la *Biblioth. calcograph.* de J. J. Boissard. Les *Ouvrages* de Volterran ont été recueillies et publiées à Rome en 1506, in-fol. De tous ses ouvrages le plus connu est intitulé : *Commentarii rerum urbanarum libri xxxviii*; il a été plusieurs fois réimprimé, Paris, 1526; Bâle, 1530, 1544; Lyon, 1552; Francfort, Cl. Marnius, 1603, in-fol. Volterran le nomma *Commentarii urbani*, parce qu'il le composa étant à Rome. Les douze premiers livres traitent de la géographie, et des découvertes des Portugais et des Espagnols dans les Indes : les onze suivants contiennent des notices abrégées sur les hommes les plus illustres, anciens et modernes; et les derniers, un sommaire de toutes les sciences alors cultivées, de manière qu'on peut regarder cette compilation comme un abrégé de toutes les connaissances les plus répandues à la fin du quinzième siècle. On en a extrait différents morceaux; par exemple : *Libellus de grammaticâ*, Paris, 1515, in-4°; — la *Vie d'Esopé*, imprimée au-devant de la traduction latine de ses fables, par Laurent Valla, ibid. 1522, in-4°. — *Commentaria de magistratibus et sacerdotiis Romanorum*, insérés par Sallengre, avec les notes de P. Scriverius, dans le tom. III du *The-saurus antiquitat. Romanar.*, etc. On cite encore de Volterran : I. *De Fide christianâ libri X*, dans le recueil de ses œuvres. II. *Vitæ summor. pontificum Sixti IV, Innocentii VIII, Alexandri VI et Pii III*, Venise,

(1) Tiraboschi dit que Volaterranus naquit en 1451, et mourut en 1522; mais son épitaphe porte qu'il mourut le VIII des kal. de février 1521, jour qui répond au 25 janvier, et non pas au 23, comme on le dit dans le *Dictionn.* de Moreri. L'année commençant alors à Pâques, le mois de janvier était censé appartenir à l'an 1521.

1518, in-fol. Paul Jove dit qu'on ne doit pas chercher la vérité dans les ouvrages historiques de Volterran, esprit timide et toujours prêt à tomber dans l'adulation, par la crainte de déplaire au pouvoir. III. *Metaphrasis Odysseæ Homeri*, Cologne, 1523; Lyon, 1541, in-8°. IV. *De principis ducisque officio*; imprimé à la suite de quelques éditions de ses *Commentaires*, et avec les *OEuvres* d'Onosander, Bâle, 1558, in-8°. V. *Vita B. Jacobi de Certaldo*, publiée avec les corrections et additions d'Augustin Fortunio, dans les *Acta sanctorum*, avril, tom. II, p. 153. VI. *Vita S. Victoris, martyris, cum translatione reliquiarum ejus Volaterræ*; dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 1439. Volterran a traduit en latin, avec plus de fidélité que d'élégance, l'*OEconomique* de Xénon, la *Guerre de Perse* et celle des *Vandales* de Procope, et plusieurs morceaux de St. Basile, de St. Epiphane, et de St. Grégoire de Nazianze. La *Vie* de Raph. Maffei, surnommé Volaterranus, a été publiée à Rome en 1722, par Benedetto Falconcini, évêque d'Arezzo, qui s'attache surtout à faire ressortir les vertus et la haute piété de ce personnage. Il y a joint l'empreinte des deux médailles frappées en son honneur, et qu'on voit dans le Musée *Mazzuchelli*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 119.

W—s.

MAFFEI (JEAN PIERRE), l'un des meilleurs écrivains dont s'honorent les jésuites, naquit à Bergame en 1535, d'une famille noble mais pauvre, et fut instruit par Basile et Chrysostome Zauchi, ses deux oncles maternels, dans la connaissance de la littérature et des langues anciennes et modernes. Il accompagna

son oncle Basile à Rome, où il rechercha la société des hommes les plus instruits, tels qu'Annibal Caro, les deux Manuces et Silv. Antoniano, dont il mit à profit les sages conseils. La mort de son oncle détruisit bientôt toutes les espérances de fortune qu'il avait fondées sur son crédit; il accepta, en 1563, la chaire d'éloquence qu'on lui offrait à Gènes avec un traitement assez avantageux. Il joignit l'année suivante, à cette place, celle de secrétaire de la république; et il avait lieu d'espérer un avancement rapide, lorsque tout-à-coup il revint à Rome, et entra chez les jésuites le 25 août 1565. Il fut aussitôt désigné pour succéder à Perpiniano dans la chaire d'éloquence du Collège romain; et il la remplit, pendant six ans, avec un grand succès. En 1570, il publia la traduction latine de l'*Histoire des Indes Orientales*, par le P. Acosta; et le cardinal Henri de Portugal, charmé de la beauté de son style, l'appela à Lisbonne, pour y travailler à l'*Histoire générale des Indes*, sur les documents conservés dans les archives publiques. Le jésuite se rendit à l'invitation du prince, qui l'accueillit avec distinction, et lui fournit tous les secours nécessaires pour ce travail. Après la mort de Henri, en 1581, Maffei revint en Italie, et habita, à diverses reprises, Rome et Sienne, toujours occupé de revoir et de polir ses ouvrages. Le pape Clément VIII lui accorda un logement au Vatican, et l'invita de continuer en latin les *Annales de Grégoire XIII* qu'il avait composées en italien; mais il tomba malade peu de temps après, et fut transporté, par le conseil des médecins, à Tivoli, où il devait respirer un air plus pur. Malgré tous les soins qui lui furent pro-

diguës, il y mourut, le 20 octobre 1603. Tous les ouvrages de Maffei sont écrits avec une simplicité et un naturel très-remarquables. Il travaillait néanmoins péniblement; et l'on assure qu'il passait des journées entières à polir quelques phrases. Il était très-délicat sur le choix et l'emploi des mots; mais on peut regarder comme une fable ce qu'on a dit, qu'il avait obtenu du pape la permission de réciter le bréviaire en grec, parce qu'il était choqué du mauvais style du bréviaire romain. Il avait entrepris un prodigieux ouvrage sur la matière grammaticale, où il voulait fixer le temps de l'origine de chaque mot latin, et celui où il avait été en usage, en indiquant les orateurs, les poètes, les historiens et les philosophes qui les avaient employés (*Mélang. de Michault*, t. II, pag. 8). Le plus célèbre ouvrage de Maffei est *Historiarum Indicarum libri XVI*, Florence, 1588; Cologne, 1589; *ibid.*, 1593, in-fol.: cette édition est la meilleure. Cette histoire a été mal traduite en français par Arnaud de la Borie, et par l'abbé de Pure: elle l'a été beaucoup plus heureusement en italien par Fr. Serdonati, Florence ou Venise, Giunti, 1589, in-4°.; Bergame, 2 v. 1749, in-4°., bonne édition. Le style fait le principal mérite de cet ouvrage. L'auteur s'y montre d'ailleurs très-crédula, et fort mauvais politique. On trouve à la suite quatre livres de *Lettres écrites des Indes* par les missionnaires, et traduites en latin par Maffei. On a encore de lui: *De vitâ et moribus S. Ignatii Loyolæ libri tres*, Venise, 1585, in-8°.; livre souvent réimprimé, et dont la meilleure édition est celle de Padoue, Comino, 1727, petit in-8°.; traduit en français, par Michel

d'Esne, 1594, in-8°. — *Le Vite de XVII SS. confessori*, Rome, 1601, in-4°. — *Gl' Annali di Gregorio XIII*. Maffei laissa imparfait cet ouvrage dont les matériaux furent remis à Paul Teggia, qui mourut en 1620, avant de l'avoir terminé: il fut enfin publié à Rome en 1742, 2 vol. in-4°, par Charles Coquelines, qui y ajouta une savante Préface et un *Recueil des actions mémorables* de ce pontife. Les *Ouvrages* de Maffei écrits en latin, ont été recueillis à Bergame, 1746, 2 v. in-4°, par les soins de l'abbé Pierre-Antoine Serassi, qui a fait précéder cette édition, d'une *Vie* de l'auteur, dont Tiraboschi a donné l'analyse dans la *Storia della letterat. italiana*, tom. VII, pag. 1023. W—s.

MAFFEI (PAUL-ALEXANDRE), savant antiquaire, naquit le 11 janvier 1653, à Volterra, d'une famille illustre, originaire de Vérone, et dont diverses branches se sont établies sur différents points de l'Italie. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé à Rome, près de Hugues Maffei, son oncle, chargé des affaires de France; et au bout de quelque temps, il obtint par son crédit une compagnie dans les gardes du pape. Il continua cependant de s'appliquer à l'étude des anciens; et il profita de l'accès qu'il avait dans les musées et les cabinets, pour acquérir une connaissance parfaite des monuments de l'antiquité. Modeste autant qu'éclairé, Maffei résista long-temps aux sollicitations de ses amis; et il avait plus de cinquante ans quand il se détermina enfin à mettre au jour le premier fruit de ses recherches. Il était en correspondance depuis plusieurs années avec la plupart des savants de l'Italie et de la France, qui rendaient

justice à sa pénétration et à sa politesse. Il mourut à Rome, en 1716. Maffei était chevalier de St.-Etienne. On a de lui : I. *Raccolta di statue antiche e moderne, colle sposizioni*, etc., Rome, 1704, in-fol. Ce volume précieux contient 163 planches, non compris les frontispices, représentant autant de statues antiques tirées des palais, des jardins et des musées les plus célèbres de la ville de Rome, avec des explications par Maffei; viennent ensuite quatre dissertations du même auteur sur un tombeau découvert près de la voie Ostia, sur les thermes de Titus, et les marbres du musée Albani. II. *Gemme antiche figurate colle sposizioni*, ibid. 1707, 4 vol. gr. in-4°. Cette édition des pierres antiques gravées est la plus complète, et les notes de Maffei lui donnent un nouveau prix. Cependant les amateurs préfèrent la première édition de ce recueil, publiée par Lionardo Agostini, à cause de la beauté des planches, dont ils recherchent les premières épreuves. (Voyez AGOSTINI, I, 305.) III. *Apologia del Diario italico del P. Bernard. Montfaucon contra le osservazioni di Fr. de' Ficoroni*, Venise, 1710, in-4°. Maffei publia cet ouvrage sous le nom supposé de *Riccobaldi Romualdo*, bénédictin. IV. *La Vita di S. Pio V, papa*, Rome, 1712, in-4°. : elle est estimée. V. *L'immagine del vescovo rappresentata nelle virtù di Bossuet*, ibid. 1705, in-fol. Maffei avait laissé imparfaite une *Vie* de la princesse Camille Orsini Borghèse, qui a été terminée et publiée par Fontanini. Quelques personnes lui attribuent encore l'édition des *Satires* de Q. *Sectanus*, Amsterd. (Rome) 1700, 2 vol. in-8°. (Voyez Louis SERGARDI) : elle parut sous le nom

supposé de P. Antonianus ; mais M. Barbier croit que ce masque cache le P. Eman. Martinez. (Voyez le *Dict. des Anonymes*, n°. 12032.)

W—s.

MAFFEI ( Le marquis ALEXANDRE ), frère aîné de l'illustre auteur de la *Méropé* italienne, naquit à Vérone, le 3 octobre 1662 ; eut pour parrain l'électeur de Bavière, et fut admis à l'âge de neuf ans dans ses pages. Il obtint, en 1683, une cornette dans un régiment de cavalerie, fit la campagne de Hongrie, et se trouva au siège de Strigonie. Il reçut, trois ans après, le brevet de capitaine, fut blessé au siège de Mongatz, où il avait fait preuve de valeur, et fut nommé major. Il servit en cette qualité pendant deux campagnes, fut promu, en 1689, au grade de lieutenant-colonel, et, ayant été fait prisonnier à Bruchsal, fut conduit en France, où il resta dix-huit mois. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il se hâta de rejoindre son régiment en Hongrie, et reçut une blessure au genou à la bataille de Salankemen : il fut nommé colonel, en 1696, et fait une seconde fois prisonnier à la bataille de Ramillies, en 1706. L'électeur de Bavière récompensa par le grade de feld-maréchal, les longs services de Maffei, qui obtint en même temps la place de gouverneur de Namur. Il fut chargé, en 1717, du commandement du corps de Bavaois envoyé en Hongrie, et il contribua beaucoup par l'habileté de ses manœuvres à la victoire que l'empereur remporta sur les Turcs, le 16 août, devant Belgrade. Ce prince lui en témoigna sa satisfaction par un brevet de feld-maréchal de ses armées. La guerre étant terminée, le marquis Maffei revint à Munich ; et il mourut

dans cette ville, en janvier 1736, à l'âge de soixante-huit ans. Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec la fille du baron Zint, conseiller-d'état. On a publié les *Mémoires* du marquis de Maffei, trad. de l'italien, la Haye, 1740, 2 vol. in-12. L'original italien (Vérone, 1737, in-12) est l'ouvrage du marquis Scipion Maffei, et l'on s'en aperçoit aisément par les détails minutieux qu'il donne sur la généalogie de sa famille. M. Barbier attribue la traduction à J. Fr. Segnier, si connu par sa *Bibliotheca botanica* (Voy. le *Dict. des Anonymes*, n°. 4362) : elle a, dit-on, le mérite de l'élégance et de la fidélité. A la suite de l'ouvrage, l'éditeur a joint une vie du général Alexandre da Monte, grand oncle de Maffei, mort en 1653.

W—s.

MAFFEI (Le marquis FRANÇOIS-SCIPION), célèbre littérateur, frère du précédent, naquit à Vérone le 1<sup>er</sup> juin 1675. Après ses premières études faites sous les yeux de ses parents, il fut envoyé au collège des Nobles, à Parme, et y demeura cinq années, partageant son temps entre la culture des sciences et les exercices du corps. Il débuta dans le monde avec tous les avantages qui doivent y faire réussir, se vit recherché des hommes et des femmes les plus aimables, et parut entraîné un moment par le tourbillon des plaisirs ; mais il ne tarda pas à reprendre ses études pour ne plus les quitter. Il fit un voyage à Rome en 1699, pour en visiter les monuments : il profita de son séjour dans cette ville, pour se lier avec les littérateurs les plus instruits ; et un poème qu'il publia, quelque temps après, sur la naissance du prince de Piémont, lui ouvrit les

portes de l'académie des Arcadiens. Passionné pour toutes les sortes de gloire, il joignit son frère, lieutenant-général au service de Bavière, fit la campagne de 1704, comme volontaire, et se distingua particulièrement à la bataille de Donawert. Les preuves de courage qu'il venait de donner, lui avaient acquis le droit de dire en quoi consiste la vraie bravoure. Son frère était engagé dans une querelle malheureuse ; et les juges du point d'honneur décidaient qu'elle ne pouvait être terminée que par la mort de l'un des deux adversaires. Sc. Maffei démontra que le duel est également opposé à la religion, au bon sens et à l'intérêt de la société ; et son ouvrage, qui eut le plus brillant succès, servit à diminuer en Italie la fureur des combats singuliers. Affligé de voir la littérature italienne déchuë du rang qu'elle avait occupé, il entreprit, de concert avec Apostolo Zeno et Vallisnieri, un journal qui avait le double but d'éclairer les auteurs sur les défauts de leurs productions, et de leur faire connaître les meilleurs ouvrages qui paraissaient dans le reste de l'Europe. Maffei s'occupa en même-temps de la réforme du théâtre, presque entièrement abandonné aux bouffons ; il composa, et fit représenter, avec la pompe convenable, la tragédie de *Méropé*, pièce long-temps applaudie, et qui ne le cède qu'au chef-d'œuvre de Voltaire (1). Il donna

(1) Voltaire dédia sa *Méropé* à Maffei, par une épître qui contient une critique polie et judicieuse de la pièce italienne, à laquelle il convient qu'il a de grandes obligations. Le public se plut à les exagérer ; et ce fut ce qui détermina Voltaire à publier sous le nom de *Lulinelle*, une nouvelle lettre où les défauts de la *Méropé* de Maffei sont relevés sans aucun ménagement. Ce procédé, dit Laharpe, n'était pas très-loyal ; mais les critiques étaient justes (*Cours de littérat.*, X, p. 3). Au surplus Voltaire a toujours rendu justice à Maffei, qu'il nomme le Sophocle et le Varon Vénitien.

ensuite une comédie (*le Ceremonie*), où il tourna en ridicule un des travers les plus communs en Italie, et eut le courage de prendre la défense du théâtre épuré, contre les rigoristes qui n'y voient qu'un amusement criminel. Persuadé que l'étude des anciens est une source inépuisable de beautés nouvelles, il s'efforça de ranimer, parmi ses compatriotes, l'étude de la langue grecque, trop négligée, et appela des maîtres habiles, qu'il entretenait à ses frais à Vérone. La découverte des manuscrits de la cathédrale de cette ville, échappés aux recherches de Mabilon et de Montfaucon, vint détourner Maffei de ses travaux littéraires; et il s'appliqua entièrement à la diplomatique, science dans laquelle il fit de rapides progrès. Toujours animé de l'amour de sa patrie, il employa les connaissances qu'il venait d'acquérir, à l'étude des antiquités du moyen âge, et publia l'*Histoire de Vérone*, ouvrage également remarquable par la sage disposition du plan, la profondeur des recherches et l'élégance du style. La réputation de Maffei était étendue dans toute l'Europe, lorsqu'il vint à Paris, en 1732 : il y fut accueilli avec distinction; et l'Académie des inscriptions s'empressa de lui décerner le titre d'associé surnuméraire. Il employa quatre ans à visiter les différentes provinces de France qui offrent les plus beaux restes d'antiquités, et passa en Angleterre, où il reçut également l'accueil le plus flatteur (1). Il se rendit ensuite en Hollande, traversa l'Allemagne, et eut partout à se louer des soins et des

attentions dont il fut l'objet. Ses concitoyens ne l'avaient point oublié pendant son absence : à son retour, il trouva son buste placé à l'entrée d'une des salles de l'Académie, avec cette belle inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI VIVANT; et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à faire disparaître un monument qui blessait sa modestie. Maffei s'occupait de réaliser alors un projet qu'il avait conçu depuis long-temps : il possédait un grand nombre d'inscriptions antiques, rassemblées à grands frais et avec des recherches infinies; il les disposa avec goût dans un local où les savants pussent les examiner, et en publia des copies exactes dans le *Museum Veronense*, l'un des recueils les plus précieux de ce genre. L'étude de l'antiquité ne suffisait pas pour remplir tous les moments d'une vie si active; Maffei s'appliquait en même temps à la physique et à l'examen de différentes questions. L'opinion qu'il publia sur l'usure (*Dell'impiego del denaro*, 1746, in-4°.), ne s'accordant pas avec celle des théologiens, fut censurée par la congrégation de l'*Index*, mais avec les ménagements dus à un grand homme, même lorsqu'il est dans l'erreur. Maffei parvint à une vieillesse heureuse; il mourut des suites d'un asthme, le 11 février 1755, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses obsèques furent faites aux frais des magistrats de Vérone; et le marquis Pindemonti, son cousin, y prononça son oraison funèbre. L'Académie fit frapper une médaille en son honneur; et la ville de Vérone lui a érigé une statue près de celle de Fracastor. Maffei était doyen de l'Académie de la Crusca, et membre de la plupart des sociétés littéraires de l'Italie, et des sociétés

(1) Maffei, en passant à Oxford, fut reçu docteur en droit.



royales de Londres et de Berlin. Son *Eloge*, prononcé par Le Beau, dans une des séances de l'académie des inscriptions, est imprimé dans le tom. XXVIII du Recueil de cette compagnie. Les ouvrages de Maffei peuvent être distribués en deux classes, les uns étant purement littéraires, et les autres historiques. On se contentera d'indiquer ici les principaux. — *Ouvrages littéraires* : I. *La Scienza cavalleresca, libri tre*, Rome, 1710, in-4°. C'est le traité contre les duels dont on a parlé; il a été réimprimé plusieurs fois : le P. Paoli, de Lucques, y a joint un commentaire. II. *Rime e prose, parte raccolte da varj libri, e parte non più stampate; aggiunto anche un saggio di poesia latina*, Venise, 1719, in-4°. On trouve dans ce recueil le discours que Maffei prononça, lors de l'ouverture de l'académie des Arcadiens, de Vérone, sur le caractère distinctif des principaux poètes italiens : ce discours a été traduit en français, et inséré dans la *Bibliothèque italique*. On y remarque aussi, ( pag. 199-214 ) une curieuse description de la bibliothèque publique de Turin. III. *La Merope, tragedia*, Modène, 1713, in-4°. ; Londres, 1721, in-8°. : cette édition est la huitième; elle est précédée d'un discours, et accompagnée de notes du P. Paoli, qui s'est déguisé sous le nom de *Tedalgo, poeta arcade*. L'édition de Vérone, 1730, in-4°. , contient *Le Ceremonie*, comédie, et la *Fida nimpha*, opéra : celle de 1745, in-4°. , réunit la traduction française de la *Merope*, par Freret, et la traduction anglaise par Ayre. Voltaire avait d'abord eu le projet de traduire cette pièce; il y renonça, dans la crainte que le public n'accueillit mal

les récits d'un genre simple et naïf, dont elle est semée : mais il en a imité plusieurs morceaux, et notamment le beau récit d'Ismenie dans le cinquième acte. ( *Voy. VOLTAIRE.* ) IV. *Traduttori italiani, o notizie de' volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°. Cet ouvrage est devenu inutile, depuis qu'on a les savantes *Bibliothèques* d'Argelati et de Paitoni ( *Voy. ces deux noms* ). V. *Osservazioni litterarie che servono di continuazione al Giornale d'Italia*, Vérone, 1737-40, 6 vol. in-12, fig. VI. *Poesie latine, parte non più raccolte, e parte non più stampate*, Vérone, 1752, 2 vol. in-8°. ; recueil fort estimé. — *Ouvrages historiques* : I. *Commentatio de fabulâ equestris ordinis Constantiani*, etc., Zurich, 1712; Paris, 1724, in-4°. : cette dissertation fut supprimée avec beaucoup de soin, et elle est devenue rare. Maffei y démontre que cet ordre de chevalerie n'a point été institué par Constantin-le-Grand, mais bien par l'empereur Comnène, l'an 1200. II. *Dell' antica condizione di Verona, ricerca istorica*, Venise, 1719, in-8°. L'auteur se propose, dans cette dissertation, de prouver que la ville de Vérone n'a jamais reconnu la juridiction de Brescia, capitale des *Cenomani*. III. *Degli anfiteatri e singolarmente del veronese libri duo*, Vérone, 1728, in-12; il a été traduit en anglais ( *V. GORDON, XVIII, 127* ). IV. *Verona illustrata*, etc., Vérone, 1731-32, in-fol. ou 4 vol. pet. in-4°. ; Venise, 1792-93, 8 part. in-4°. Maffei y traite de l'origine de la ville de Vérone, et de celle de Venise; des écrivains que Vérone a produits, des choses remarquables

qu'elle renferme, et enfin de son amphithéâtre, qu'il compare à ceux de France: cette dernière partie a été insérée par Poleni, dans le tome v des *Supplementa nova utriusque Thesauri antiquitatum romanar. græcarumque*. V. *Galliæ antiquitates quædam selectæ*. Paris, 1733, in-4°.; c'est le recueil des inscriptions et monuments que Maffei avoit observés dans son voyage en France. Malgré les fautes que D. Martin et d'autres critiques ont relevées dans cet ouvrage, on y reconnaît un savant laborieux, et exercé dans la science de l'antiquité. La seconde édition, Vérone, 1734, in-4°. , est augmentée de deux Lettres (*Altera sorbonicorum doctorum ad auctorem; altera, march. J. Poleni*). VI. *Istoria diplomatica che serve d' introduzione all' arte critica in tal materia*, etc., Mantoue, 1727, in-4°. fig.; ouvrage savant et estimé: Maffei y contredit quelques-unes des opinions du P. Mabillon. On trouve à la suite: *Ragionamento sopra gl' Italiprimitivi, in cui si scuopre l'origine de gli Etrusci e de Latini*. Cette savante dissertation a été traduite en latin, par J. G. Lotter, sous ce titre: *Origines etruscæ et latinæ*, Léipzig, 1731, in-4°. C'est un commentaire des fameuses tables Eugubines, dont on y trouve une double copie, l'une dans la langue et avec les caractères étrusques, et l'autre dans la langue et avec les caractères des Pelasges ou anciens Latins. VII. *Græcorum siglæ lapidariæ, collectæ et explicatæ*, Vérone, 1746, in-8°.; recueil très-utile pour la connaissance des sigles ou abréviations, employés dans les monuments grecs. VIII. *Museum Veronense, hoc est, antiquarum inscriptionum atque anaglyphorum col-*

*lectio*, etc., Vérone, 1749, in-fol. fig.; collection intéressante; qui renferme plusieurs monuments inédits d'Italie, de France et d'Allemagne. IX. *Dittico Quiriniano publicato e considerato*, ibid. 1754, in-4°. fig.; l'auteur y décrit un beau dyptique du cardinal Quirini, et termine par l'explication de quelques inscriptions découvertes depuis la publication du *Museum Veronense*. Les *OEuvres* de Maffei ont été recueillies, Venise, 1790, 28 vol. in-8°. (V. DUREY D'HARNONCOURT, FABRETTI, GARET, SAINT HILAIRE, XX, 375.) W—s.

MAFFEO - VEGIO, (*Maphæus Vegius*), l'un des poètes latins les plus distingués du quinzième siècle, né à Lodi en 1406, alla faire ses études à Milan, et eut le bonheur d'y trouver d'habiles maîtres, sous lesquels il fit de rapides progrès. La poésie eut pour lui un attrait particulier; et, avant l'âge de seize ans, il composait des vers latins fort agréables. Cependant son père l'obligea d'étudier la logique, et ensuite la jurisprudence; mais il ne put le déterminer à prendre ses grades, ni à fréquenter le barreau. On a dit que Vegio fut honoré de la charge de dataire, par le pape Martin V: mais on voit, par deux de ses lettres, qu'en 1433, deux ans après la mort de ce pontife, il était encore à Pavie; et Tiraboschi conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'après avoir enseigné les belles-lettres dans cette ville, il y fut pourvu d'une chaire de jurisprudence. Maffeo - Vegio fut appelé à Rome, par Eugène IV, qui le nomma secrétaire des brefs, puis dataire; place à laquelle on joignit un canonicat de l'église Saint - Pierre. Vegio avoue qu'il avait eu jusqu'alors beaucoup

de répugnance pour l'état ecclésiastique; mais, une fois décidé, il en remplit les devoirs avec zèle, obtint toute la confiance d'Eugène, et fut également honoré de celle de Nicolas V, son successeur. Une mort prématurée l'enleva à Rome en 1458: ses restes furent déposés dans la chapelle de l'église Saint - Augustin, qu'il avait érigée en l'honneur de sainte Monique. On a de lui : I. *De educatione liberorum et eorum claris moribus libri sex*, Milan, 1491, in-4°.; Paris, 1511, même format; et, avec quelques autres traités de différents auteurs sur le même sujet, Bile, 1541, in-8°.: c'est, suivant Dupin, un traité complet d'éducation, plein d'excellents avis. II. *De Perseverantia religionis libri vi*, Paris, 1511, in-4°.; cet ouvrage fut revu, corrigé et publié par un moine de Clervaux, nommé Jean Butrius ou *de Butrio*. Le 7e. livre forme un traité particulier, intitulé : *De quatuor hominis novissimis, morte, judicio, inferno et paradiso meditationes*. III. *Dialogus inter Alithiam et Philalethen*, in-4°.; opuscule de quatorze feuillets, que l'on croit sorti des presses d'Ulrich de Zell, de 1467-70 (*Catal. de M. d'Ourche*, n°. 1150). Il a été réimprimé sous ce titre : *Dialogus cui nomen Philaletes, mores vitamque hominum perversam complectens*, Strasbourg, 1515, in-4°.; à la suite de l'édition des *Dialogues* de Lucien, publiée par Othon Luscinius; à Vienne, 1516, in-4°., avec une préface d'Udalric Faber. Ce Dialogue a été traduit sous ce titre : *Le Martyre de vérité, dialogue de Lucian*, Lyon, Franc. Juste, in-16. Le traducteur ne s'est désigné que par les initiales D. V. Z.; et l'ouvrage a été paraphrasé en vers français, par un écrivain protestant,

dans un livre intitulé : *Le Triomphe de vérité, où sont montrés infinis maux commis sous la tyrannie de l'Antechrist, fils de perdition, etc.*, 1552, in-8°. (1) IV. *Disceptatio terræ, solis et auri: liberque Philalethis et veritatis, necnon de felicitate et miseriâ*, etc., Milan, 1497, in-fol., rare; Paris, 1511, in-4°. V. *Antonios, sive de vitâ et laudibus S. Antonii libri iv, poema heroicum*, Deventer, 1490, in-4°.; rare. VI. *Astyanax, sive de morte Astyanactis, opus jucundum et mirabile*, imprimé à Gagli dans le duché d'Urbain, 1475, in-4°., édit. extrêmement rare, et le premier ouvrage imprimé dans cette ville: ce poème a été réimprimé par les soins de Laurent Abstemius, à la suite du *Pyndari Bellum trojanum*, etc., Fano, 1505, in-8°.; et François Polyardus reproduisit ce recueil, augmenté de quelques pièces de vers, *ibid.* 1515, in-8°.; deux éditions fort rares. VII. *Vellus aureum, libri iv*. C'est un poème sur l'expédition des Argonautes: Franc. Modius de Bruges le publia (Cologne, 1589, in-12,) à la suite de l'*Astyanax*, et avec une préface dans laquelle il se flatte d'être le premier éditeur de ces deux pièces; ce qui n'est vrai, comme on voit, que du poème de la Toison-d'Or. VIII. *Libri xii Æneidos Supplementum*. C'est l'ouvrage de Vegio, le plus connu, et celui qui a le plus contribué à sa réputation. Il a été imprimé pour la première fois dans l'édition de Virgile de 1471, qu'on croit sortie des presses d'A-

(1) Trompé par la ressemblance de nom, on a attribué cette *Paraphrase* à Pierre Duval, évêque de Sez (tom. XII, p. 406); mais Nicéron conjecture avec plus de vraisemblance qu'elle est de Pierre Duval, l'auteur du *Puy du souverain amour*, etc. C'est ce qu'on ne peut décider d'une manière affirmative, n'ayant pas vu le premier ouvrage qu'on chercherait inutilement dans les meilleures bibliothèques.

dain de Rotweil, imprimeur à Venise : il a été reproduit dans un grand nombre d'éditions de Virgile du quinzième, du seizième et du commencement du dix-septième siècle ; et Pierre de Mouchault l'a traduit en vers français, Cologne, 1616, in-16. Vegio n'entreprit pas ce travail, comme on l'a souvent répété, parce qu'il croyait le poème de Virgile imparfait : mais, à l'exemple de Quintus de Smyrne qui avait bien osé ajouter une suite à l'*Iliade*, il voulut s'exercer à la poésie, sous les yeux, pour ainsi dire, d'un grand maître, et sur un sujet déjà traité par lui ; et en cela on ne peut pas l'accuser d'un excès d'amour-propre, puisqu'il n'avait pas pu prévoir que les copies de son essai se multiplieraient, ni surtout qu'on le joindrait à l'ouvrage immortel de Virgile, comme un supplément nécessaire. Vegio avait de l'imagination et de la facilité ; et l'on peut croire que s'il se fût livré entièrement à la culture de la poésie, il aurait conservé sur le Parnasse le rang honorable que lui avaient assigné ses contemporains. Tous les articles qu'on vient de citer ont été revus par le père Schott, et insérés dans la *Magna biblioth. Patrum*, édition de Cologne, tom. xv, et dans la *Maxima Bibl.*, édition de Lyon, tom. xxvi, pag. 632-787. Les autres ouvrages de Vegio sont : IX. *Pompeana, epigrammata in Rusticos, convivium deorum, carmen ad Salvatorem nostrum in sepulcro positum*, etc., Milan, 1521, in-4°. C'est le Recueil des premiers vers de notre auteur ; et cette édition la seule qu'on en connaisse ne peut qu'être fort rare : on la doit à Fr. Gaforio, fameux musicien, son compatriote. X. Une *Vie de saint Ber-*

nardin de Sienne dans les *Acta sanctorum* au 20 mai. Vegio avait entendu prêcher ce saint dans son enfance. XI. *De rebus antiquis memorabilibus Basilicæ S. Petri Romæ libri quatuor* ; dans l'*Appendix ad Acta sanctorum mensis junii*, t. II, p. 61, précédé de la *Vie* de Vegio, par le père Conrad Janning, jésuite. XII. Plusieurs morceaux encore inédits, sur lesquels on peut consulter Fabricius *Bibl. med. et infim. latinæ*, tom. v, pag. 15 ; Bandini, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque laurentienne*, et enfin la *Vie* de Vegio qu'on vient de citer. Cette *Vie* a été reproduite par Sassi dans l'*Histor. typograph. Mediolanensis*, pag. 329. W—s.

MAGALHAENS. V. MAGELLAN.

MAGALHAENS (GABRIEL), missionnaire jésuite, de la même famille que l'illustre navigateur Magellan, était né en 1609, près de Coïmbre. Il entra dans la Société à l'âge de seize ans, et, sur sa demande, fut envoyé à Goa en 1634. Il témoigna ensuite le désir d'aller au Japon ; mais ayant été retenu à Macao par ses supérieurs, il profita d'une occasion favorable pour pénétrer à la Chine, en 1640. Il exerça les fonctions de missionnaire dans la province de Sse-tchuen, avec d'autant plus de fruit, qu'une application soutenue lui donna une connaissance profonde de la langue et de la littérature chinoise. Les succès des missionnaires irritèrent les bonzes, qui soulevèrent contre eux la populace. La protection du gouverneur les mit à l'abri du danger. Ils en coururent bientôt un plus grand : le chef d'une troupe de révoltés s'empara du Sse-tchuen et voulut les faire massacrer. Les rebelles furent dispersés. Magalhaens eut le bras droit percé d'une

Neche. Après avoir suivi pendant un an l'armée impériale qui délivra la province, les missionnaires arrivèrent à Peking, en 1648. Magalhaens resta quelques années dans cette capitale sans être connu. Enfin il fut présenté à l'empereur Chun-tchi, dont il gagna les bonnes grâces par son talent pour la mécanique, et en obtint une maison, une église et des revenus pour la mission. Par reconnaissance, il exécuta plusieurs ouvrages curieux pour ce prince. Après la mort de l'empereur, il fut accusé d'avoir essayé de corrompre un juge par des présents. Après avoir été mis deux fois à la torture, quoiqu'il protestât de son innocence, il fut condamné à être étranglé. Mais les quatre régents qui gouvernaient pendant la minorité de Khang-hi, reconnurent qu'il n'était pas coupable, et lui rendirent la liberté. Trois ans après, dans la grande persécution qui enveloppa tous les missionnaires, il fut arrêté avec eux, chargé de chaînes pendant quatre mois, enfin condamné à recevoir quarante coups de fouet, et à subir un bannissement perpétuel dans la Tartarie : mais un grand tremblement de terre, qui survint dans le même temps, procura la liberté aux missionnaires. Pendant le reste de sa vie il s'occupa tranquillement de ses travaux, et sut si bien se maintenir dans les bonnes grâces de Khang-hi, qu'à sa mort, arrivé le 6 mai 1677, ce monarque composa lui-même son épitaphe, et lui fit décerner des funérailles honorables. Magalhaens laissa en mourant un manuscrit portugais, intitulé les *Douze Excellences de la Chine*. Cet ouvrage était divisé en douze chapitres, mais incomplet. Le père Couplet l'apporta de Chine à Rome et en donna communication à Bernout

qui le traduisit en français sous ce titre: *Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des particularités les plus remarquables de ce grand empire*, Paris, 1688, 1 vol. in-4°. avec un plan de Peking; traduit en anglais, Londres, 1688, in-8°. Bernout changea le titre du livre de Magalhaens, qui était trop affecté et peu convenable; il y fit aussi des coupures; enfin il l'enrichit de notes contenant des éclaircissements sur les objets qui en avaient besoin, de la vie de l'auteur par le père Buglio, et d'un plan de Peking composé d'après les renseignements fournis par Magalhaens, dont il écrit le nom *Magaillans* pour se conformer à la prononciation française. Ce plan, auquel Magalhaens n'a eu aucune part, diffère beaucoup de ceux de Gaubil et de Duhalde. Le livre de Magalhaens traite par ordre de la description des antiquités, de la littérature, des mœurs, des édifices publics, du commerce, des manufactures, de la navigation et du gouvernement de la Chine. Un long chapitre, consacré aux palais de l'empereur, contient les détails concernant les officiers de l'empire, de divers grades. Le long séjour de ce missionnaire à la Chine, sa connaissance de la langue, et la fréquentation des personnes les plus considérables de l'état, le mirent à portée d'insérer dans son ouvrage des renseignements exacts. Il ne fait pas difficulté de corriger les erreurs qu'il aperçoit dans le père Martini, et s'explique avec beaucoup de retenue sur plusieurs points où d'autres missionnaires s'étaient livrés à l'exagération. En un mot, son livre est un des meilleurs que nous ayons sur la Chine, et fait honneur à son jugement. — Antoine MAGALHAENS, aussi missionnaire à la Chine, fut

nommé par l'empereur Khang-hi, en 1721, pour accompagner jusqu'à Rome le légat Mezzabarba. Il revint en 1726 avec Meuzès, ambassadeur de Portugal. Yong-tching qui, pendant son absence, était monté sur le trône, le reçut très-gracieusement, et le récompensa pour s'être bien acquitté de la mission dont l'avait chargé son prédécesseur.

E—s.

MAGALOTTI (Le comte LAURENT), savant littérateur, naquit à Rome (1), le 13 décembre 1637, de parents originaires de Florence, d'une très-ancienne noblesse. A l'âge de treize ans, il fut envoyé au séminaire romain, dirigé alors par les jésuites, et où il fit d'excellentes études. Il passa ensuite à l'université de Pise; et il y demeura trois ans, pendant lesquels il étudia la jurisprudence, l'anatomie, mais principalement la philosophie et les mathématiques, sous le célèbre Viviani, qui a fait un magnifique éloge de son élève, dans la préface de son *Traité De maximis et minimis*. Viviani le proposa au grand-duc de Toscane pour la place de secrétaire de l'académie *Del cimento*; et, quoique jeune, Magalotti se montra digne d'en remplir les fonctions, en publiant le recueil des expériences de physique faites par ses confrères. Le grand-duc le nomma, quelque temps après, l'un des gentils-hommes de sa chambre, et l'envoya en ambassade près du duc de Mantoue, et ensuite à Vienne, où il résida quatre ans: il le désigna ensuite pour

accompagner le prince son fils, dans ses voyages en France et en Angleterre. Magalotti fit aussi un voyage, avec Ottavio Falconieri, dans les Pays-Bas; et il sut mettre à profit toutes ces courses, pour augmenter ses connaissances, et pour former des liaisons avec les savants les plus célèbres de l'Europe. Le grand-duc le récompensa de ses services, en le nommant, en 1689, l'un de ses conseillers-d'état; mais bientôt dégoûté des intrigues de la cour, Magalotti se démit de cette charge, et obtint de son souverain la permission d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire, où il espérait jouir enfin du repos dont il avait besoin. Trompé dans son attente, il en sortit au bout de quelques mois; mais, craignant que son inconstance ne lui attirât les railleries des courtisans, il alla se retirer à la campagne, où il passa plusieurs années dans une solitude absolue: il finit cependant par céder aux instances du grand-duc, et reparut à la cour. Les dernières années de sa vie, il fut presque constamment malade, et il mourut à Florence, le 2 mars 1712. Il était membre de l'académie de la Crusca et des Arcadiens, et de la société royale de Londres. Magalotti possédait les langues anciennes et modernes; et il avait profité du séjour de D'Herbelot à Florence, pour apprendre le turc et l'arabe. Ses connaissances étaient très-variées, et il écrivait en vers et en prose avec autant de pureté que d'élégance. Il faut convenir, dit Tiraboschi, qu'on n'a aucun ouvrage capital de Magalotti, et qui soit digne de sa réputation, si l'on excepte ses Lettres contre les athées: mais on découvre, dans les moindres morceaux sortis de sa plume,

(1) Negri place la naissance de Magalotti au 23 octobre 1637. C'est une erreur copiée par Nicéron (*Mémoires*, tome III), qui y a ajouté celle de le faire naître à Florence. Cet article de Nicéron est plein de fautes graves et d'inexactitudes, sur lesquelles ont encore enchiéri les auteurs du *Dictionnaire universel*.

un rare savoir, et une aptitude particulière aux matières philosophiques; et l'on doit regretter que, de tant d'écrits qu'il avait commencés, il n'en ait terminés aucun, ou qu'ils soient restés inédits. On connaît de lui: I. *Saggi di naturali esperienze*, etc., Florence, 1667, in-fol., fig.; ibid., 1691, in-fol. II. *Lettere famigliari*, Venise, 1719, 1732, 1741, in-4°. Ce ne sont point des lettres écrites à des amis, comme le titre semble l'annoncer; c'est plutôt un véritable traité de controverse contre les athées, dont toutes les objections sont réfutées avec une force extraordinaire. III. *Lettere scientifiche ed erudite*, Florence, 1721, in-4°; Venise, 1740, même format: ces Lettres roulent sur différents points de physique. Les deux premières, sur un effet de la neige et sur le venin de la vipère, ont été traduites en français, et insérées dans le *Conservateur*, mars 1760. IV. *Lettere*, etc., Florence, 1736, in-4°. V. *Lettere famigliari di Magalotti e di altri insigni uomini*, ibid., 1769, 2 vol. in-8°. Ce recueil est dû aux soins du savant Aug. Fabroni, qui l'a fait précéder d'une excellente Notice sur la vie de Magalotti, qu'il a traduite depuis en latin, et insérée dans les *Vite Italarum doctrinâ excellentium*. VI. *Canzonette anacreontiche*, Florence, 1723, in-4°. Elles ont paru sous le nom de Lindoro Elateo, que Magalotti avait adopté lors de son admission à l'académie des Arcadiens. VII. *La Donna immaginaria canzoniere*, Lucques, 1762, in-8°. Magalotti a traduit en italien plusieurs chapitres du *Voyage de Jér. Lobo en Abissinie*, d'après la version anglaise, Florence, 1693; et la *Mendicité abolie dans la ville*

de Montauban, etc., ibid., 1693. On aussi de lui *Il Sidro*, poème trad. de l'anglais, Florence, 1752, deuxième édition, in-8°. Il a rédigé, sur les notes et d'après les conversations du P. Grueber, la *Relazione della China*, etc., indiquée à la fin de l'article GRUEBER (t. XVIII, p. 560), et dont le savant P. Oudin n'avait pu découvrir l'auteur. Il a corrigé le style de la *Relation des voyages dans les Indes* de Franç. Carletti, florentin, Florence, 1701, in-4°. Enfin il a laissé plusieurs ouvrages encore inédits, dont on trouvera la liste dans l'*Istor. degli scrittori fiorentini*, par Negri, et à la suite de sa Vie, par Fabroni. Les plus importants paraissent être un *Commentaire* sur le poème du Dante, et ses *Voyages* en Suède et en Angleterre, conservés dans les cabinets du chevalier Cosimo Venturi et du sénateur Nelli à Florence. L'abbé Salvini a publié un *Eloge* de Magalotti, imprimé dans les *Vite degli Arcadi*, et dans le Journal de Venise, t. XIII; mais l'un des meilleurs écrits qui aient été donnés sur ce savant, est son *Eloge*, par Pompilio Pozzetti, clerc des Ecoles pies, Florence, 1787. W—s.

MAGANZA (JEAN-BAPTISTE), surnommé *il Magagnò*, peintre et poète, naquit à Vicence, en 1509, et fut la tige d'une famille de peintres qui, pendant une longue suite d'années, ont fait honneur à leur patrie. Jean-Baptiste fut élève du Titien, et ses ouvrages obtinrent du succès. Ses portraits, surtout, sont excellents. Les nombreux tableaux d'histoire qu'il a laissés à Vicence, dénotent un génie plein de fécondité. Outre la peinture, Maganza cultiva la poésie. Sous le nom de *Magagnò*, il écrivit en dialecte padouan;

et ses vers obtinrent le suffrage de Sperone - Speroni , du Trissin , et même du Tasse. Ses *Rime* ont été publiées à Venise , 1570 et 1620 , in-8°. Il mourut en 1589. — Alexandre MAGANZA , son fils , né en 1556 , fut élève du Fasolo , qui lui enseigna sa manière , où l'on reconnaît un heureux imitateur du Zelotti et de Paul Veronèse. On cite , entre autres , l'*Epiphanie* , qu'Alexandre peignit dans l'église de Saint-Dominique , et le *Martyre de Sainte-Justine* , dans celle de Saint - Pierre. Il entendait bien l'architecture ; ses compositions étaient pleines de jugement , et ses figures ne sont pas dépourvues de beau idéal : mais son coloris n'est point empâté comme celui de ses maîtres ; ses chairs tirent sur le jaune ; les plis de ses draperies sont uniformes , parfois durs ; et il manque d'expression. La ville de Vicence possède de lui un si grand nombre de tableaux , que sa longue vie et son extrême facilité peuvent à peine l'expliquer. Les airs de tête et la pose de ses figures sont presque toujours les mêmes. Chargé d'une nombreuse famille , la nécessité de pourvoir à sa subsistance , excuse la négligence de plusieurs de ses ouvrages ; car un grand nombre prouve que ce n'était point le talent qui lui manquait. — Jean - Baptiste , l'aîné de ses fils , qui déjà rivalisait avec lui , dans son art , et le surpassait même pour la finesse du pinceau , comme le démontre son tableau de *Saint-Benoît* , qu'on voit dans l'église de Sainte-Justine de Padoue , lui fut enlevé par une mort prématurée , laissant à sa charge un grand nombre d'enfants en bas âge. — Jérôme , le second de ses fils , également chargé d'enfants , et Marc-Antoine , le troisième , commen-

çaient à l'aider dans ses nombreux travaux , et à se faire eux-mêmes un nom , lorsqu'il les vit mourir tous deux de la peste qui affligea Vicence , en 1630. Ses petits - fils moururent successivement : Alexandre ne put résister à tant de pertes , et il termina sa vie dans la même année , âgé de 74 ans. En lui finit cette célèbre école de Vicence , que Paul Veronèse et Zelotti avaient fondée , et que son père , et lui-même , avaient maintenue long - temps en honneur.

P—s.

MAGATI ( CÉSAR ) , chirurgien italien , naquit à Scandiano ( dans le Modenèse ) en 1579 : après s'être fait recevoir docteur à l'université de Bologne , il se rendit à Rome , où il se livra à des travaux anatomiques , et suivit avec assiduité la pratique des chirurgiens les plus distingués. Il revint de là dans sa patrie , où il exerça quelque temps son art , et accompagna ensuite à Ferrare le marquis de Bentivoglio. Les cures heureuses que Magati obtint par une méthode entièrement opposée à celle que suivaient les vieux praticiens de cette ville , excitèrent d'abord leur jalousie , et bientôt leur haine. Mais il ne tarda pas à les désarmer , en faisant preuve du savoir le plus profond dans les examens qu'ils exigèrent de lui , et auxquels il se soumit volontiers. Nommé professeur en 1613 , Magati se vit bientôt entouré de nombreux élèves. Une maladie grave à laquelle il avait failli succomber , ayant affaibli sa santé , il voulut renoncer à l'exercice de son art , et chercha le repos dans la vie monastique. Entré dans l'ordre des capucins , où on lui donna le nom de *Père Libérat de Scandiano* , il ne put réussir à y ensevelir ses talents et sa réputation : réclamé de toutes parts , il



céda enfin aux instances de ses concitoyens, et reçut de son ordre une *obédience* qui lui permit de porter les secours de son art dans les principales villes d'Italie. Atteint de la pierre, Magati se rendit à Bologne, pour y subir l'opération de la taille, aux suites de laquelle il succomba en 1647. Nous avons de lui : I. *De rara medicatione vulnerum seu de vulneribus raro tractandis, libri duo*, Venise, 1616, in-fol. ; ibid., 1676; traduit en allemand, Leipzig, 1733, 2 vol. in-4°. L'auteur, après avoir reconnu dans la pratique que l'air est souvent nuisible aux plaies, s'élève avec force contre l'abus des pansements trop fréquents, et condamne en même temps l'usage des tentes et des plumasseaux dont on avait l'habitude de bourrer les plaies. Il a contribué aussi à détruire l'opinion alors presque généralement accréditée de la vénérosité des plaies d'armes à feu. II. *Tractatus quo rara vulnerum curatio defenditur contra Sennertum*, Bologne, 1637, in-4°; trad. en allemand, 1733. Cette apologie, qui parut sous le nom de Jean-Baptiste Magati (frère de César), dans son ouvrage intitulé *Considerationes medicæ quibus potiores difficultates in praxi contingentes expenuntur*, Venise, 1636, in-f° et Bologne, 1737, in-4°, est attribuée par Denis Saucassano à César lui-même, qui, ayant embrassé la vie monastique, n'osait pas s'engager ouvertement dans la polémique. On la trouve dans l'édition de Venise de 1676. — Jean-Baptiste MAGATI, dont on vient de citer les *Considerationes medicæ*, exerça la médecine avec distinction à Scandiano et à Reggio, et mourut dans cette dernière ville le 31 décembre 1658. — Son fils, Prosper MAGATI, né

à Reggio en 1642, et mort le 4 février 1729, écrivit la Vie de son oncle, insérée dans la *Bibliotheca* de Manget, et divers ouvrages conservés en manuscrit dans la bibliothèque ducale de Modène, à laquelle ils furent donnés par Ant. Vallisneri, neveu de César Magati. On peut voir, pour plus de détails, la *Biblioteca Modenese* de Tiraboschi.

P. et L.

MAGDELEINE. V. MADELENE.

MAGDELENET. V. MADELENET.

MAGELLAN ( FERNAND ), célèbre navigateur, est le premier qui ait pénétré dans la mer Pacifique ou Grand-Océan, en passant au sud de l'extrémité méridionale de l'Amérique. Vasco de Gama s'était ouvert, 21 ans auparavant, un chemin dans la mer des Indes, en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Magellan, ainsi que Gama, était Portugais de nation, et d'une famille noble (1). Les historiens ne nous ont fait connaître ni le lieu de sa naissance, ni les particularités de sa vie privée. Il paraît qu'il s'adonna de bonne heure à la navigation, se livrant à l'étude de la cosmographie et de l'astronomie, comme tous les hommes de son temps qui se sont illustrés. Les relations qu'il eut avec Martin Béhaïm, et avec Ruy Falero, si grand astrologue que le vulgaire le croyait sorcier, ne laissent aucun doute à cet égard. La force de caractère et le courage qui le rendirent si propre aux grandes entreprises, se manifestèrent avec éclat pendant ses premiers voyages. Herrera en cite un trait qui mérite d'être connu. Un bâtiment qui le ramenait de l'Inde, se perdit sur un

(1) Son nom s'écrivit *Magalhaens* : les Espagnols l'ont changé en *Magallanes*, pour conserver la prononciation. On devrait appeler *Magailones* ou *Magais*, mais le nom de *Magellan* a prévalu.

écueil isolé au milieu de la mer ; il ne restait plus de ressource que de se sauver sur une petite île voisine : mais quand il fut question de s'embarquer dans des canots pour s'y rendre, de violentes contestations s'élevèrent. Les chefs et les officiers voulurent, à la faveur de leur rang, être du premier voyage : les matelots et les soldats s'y opposèrent. Magellan voyant que de pareils débats, dans une situation si périlleuse, pouvaient causer la perte de tous, dit à l'équipage : « Mes enfants, laissez-les partir ; je resterai avec vous : mais qu'ils nous donnent leur parole de nous envoyer chercher, dès qu'ils auront mis pied à terre. » Le trouble s'apaisa, et sa présence suffit pour les tranquilliser. Magellan assista au siège de Malaca, qui fut pris, en 1511, par Albuquerque. Argensola dit qu'il commandait un des trois vaisseaux envoyés, par ce général, à la découverte des Moluques, et qu'il partit avec Antonio Abreu et Francisco Serrano : mais aucun autre historien n'en fait mention. Au reste, s'il n'a pas eu connaissance des Moluques par lui-même, il doit avoir appris les succès de ceux qui étaient allés chercher ces îles, par Serrano, avec qui, selon tous les historiens, il conserva toujours d'étroites relations. Son âme ardente ne put supporter un avancement trop lent, et ne lui permit pas d'attendre patiemment la récompense de ses services. Les premiers refus qu'il éprouva dans l'Inde, le déterminèrent à venir lui-même demander, en Portugal, ce qu'il croyait lui être dû : mais n'ayant pas été plus heureux, il en conçut un tel dépit, qu'il résolut de s'expatrier. Des correspondances secrètes l'instruisirent des dispositions de la cour d'Espagne, et le

décidèrent à quitter le Portugal, pour se rendre auprès de Charles - Quint. Accompagné de Ruy Falero, dont on a déjà parlé, il arriva, en 1517, à Valladolid, où ce prince faisait sa résidence. Magellan, qui, sans doute, avait instruit Charles - Quint de la position des Moluques, et de la richesse de leurs productions, n'eut pas de peine à lui prouver que l'Espagne avait des droits sur ces îles ; et la proposition de les faire valoir, fut accueillie avec empressement. On doit convenir que les motifs sur lesquels cette prétention était fondée, paraîtront très-plausibles, si toutefois on se reporte au temps où la question fut agitée. Le pape Alexandre VI avait partagé le monde en deux parties égales, par un grand cercle qui passait de notre côté à l'ouest des Canaries et des Açores, et allait marquer au - dessous du globe tous les lieux qui en étaient éloignés de 180° en longitude. Les Espagnols devaient avoir la possession de tous les pays qu'ils pourraient découvrir à l'ouest de cette ligne de démarcation, et les Portugais de ceux qu'ils découvriraient à l'est. La partie inférieure de ce cercle imaginaire marquait le terme où devaient s'arrêter de part et d'autre toutes les prétentions : or, comme on ignorait les lieux où elle devait passer, et que l'on manquait des moyens de les connaître, il s'ensuivit des contestations, dont celle-ci est la plus remarquable. Tous les cosmographes croyaient alors, d'après Ptolémée, que les côtes de Siam et de Cochinchine étaient à 180° de longitude, comptés du méridien des îles Canaries ; il pouvait en conséquence y avoir, selon cette opinion, des difficultés entre le Portugal et l'Espagne, sur la possession de quelques

points de ces côtes : mais les Moluques, situées à une grande distance à l'est, semblaient se trouver dans la moitié du globe concédée à l'Espagne. Cette dernière puissance crut qu'elle donnerait plus de poids à ses prétentions, si elle envoyait chercher ces îles du côté de l'ouest ; mais il fallait, pour cela, que l'on pût contourner la barrière que le continent d'Amérique semblait opposer de ce côté. Magellan s'y engagea ; et pour en prouver la possibilité, il montra une carte ou un globe que l'on s'accorde assez généralement à attribuer à Martin Béhaïm, où l'on voyait un détroit immédiatement à la suite des terres les plus au sud de l'Amérique. L'indication de ce détroit fut le résultat de l'esprit de système : rien ne paraît plus certain. Néanmoins Magellan était tellement convaincu de son existence, qu'il parvint à persuader le conseil d'Espagne ; et cette conviction ne l'a jamais abandonné dans les circonstances les plus difficiles de son entreprise. Sa flotte fut composée de cinq navires ; deux de cent trente tonneaux, deux de quatre-vingt-dix, un de soixante, avec deux cent treize hommes d'équipage en tout. Ruy Falero, qui devait faire le voyage en qualité de cosmographe, ne put partir pour cause de maladie, et fut remplacé. Herrera nomme les principaux officiers : nous ne parlerons que des capitaines dont il sera question par la suite. Magellan était sur la Trinidad ; Juan de Carthagena commandait le Sant-Antonio, Louis de Mendoza la Vittoria, Gaspar de Quesada la Conception, où se trouvait Sébastien del Cano, en qualité de second ; ce fut lui qui ramena le vaisseau la Victoire, après avoir fait le tour du globe : enfin Rodriguez Serrano

commandait le Sant-Iago. La flotte mit à la voile le 20 septembre 1519 : ayant relâché à Ténériffe, elle se dirigea sur Rio de Janeiro, où elle renouvela ses provisions. Après avoir prolongé la côte orientale d'Amérique, elle entra dans la baie de Saint-Julien, située près de l'extrémité sud de ce continent, et y passa l'hiver de 1520 : on sait que dans ces contrées australes, cette saison a lieu depuis mai jusqu'en septembre, précisément dans le temps qui correspond aux plus grandes chaleurs de nos climats. Magellan éprouva combien il est difficile de réussir dans un pays où l'on est étranger. Les capitaines montrèrent d'abord de la répugnance à se soumettre à ses ordres ; quelques-uns se mirent ensuite en opposition ouverte contre lui. Il fut obligé d'ôter le Sant-Antonio, à Juan de Carthagena, qu'il remplaça par un de ses parents nommé Mesquita. Quoiqu'il nommât bientôt après ce même Juan de Carthagena, capitaine de la Conception, il ne put apaiser sa haine. Louis de Mendoza et Quesada partagèrent les mêmes sentiments. Les équipages, excités par les mécontents, se plaignirent des rigueurs du froid et des privations qu'ils avaient à endurer dans un pays si stérile : enfin tous demandèrent à retourner en Espagne. Magellan les apaisa pendant quelque temps ; mais la sédition ne tarda pas à éclater. Un jour qu'il avait envoyé un de ses canots au Sant-Antonio, pour y prendre quatre hommes, et les conduire à l'aiguade, l'équipage de ce canot fut averti par une autre embarcation du Sant-Antonio, de ne pas aborder. On leur dit que Quesada s'en était emparé, et que Mesquita, cousin de Magellan, qui avait remplacé Carthagena, était

détenu prisonnier. Au récit de cette rébellion, Magellan envoya demander à tous les capitaines, s'ils lui gardaient fidélité. Queseda, Louis Mendoza et Juan Carthagena, répondirent qu'ils ne connaissaient d'autre autorité que celle du roi. Scrano, le seul qui n'eût pas trempé dans le complot, dit qu'il était fidèle au roi et à Magellan. C'est dans cette circonstance que ce vaillant homme de mer développa toute la force de son caractère, et fit un coup d'autorité qui lui réussit, mais que l'humanité désapprouvera toujours. Sachant que les matelots ne partageaient pas la haine dont leurs capitaines étaient animés, et qu'un grand nombre était dans ses intérêts, il envoya poignarder Louis de Mendoza, sur son propre vaisseau, par un de ses affidés; et l'équipage rentra aussitôt dans l'obéissance (1). Il vint ensuite canonner la Victoire; mais n'apercevant sur le tillac que Queseda, armé de toutes pièces, qui marchait comme un furieux, il aborda ce vaisseau, et s'empara de la personne du rebelle sans éprouver la moindre résistance. Les gens de la Conception lui livrèrent, bientôt après, Juan de Carthagena. Le lendemain, le cadavre de Louis de Mendoza fut écartelé publiquement par ses ordres. Un conseil de guerre condamna Queseda au même supplice: quant à Carthagena, son rang ne permettait pas de le mettre à mort, et il fut laissé à terre dans la baie de Saint-Julien, avec un aumônier qui avait pris part à la révolte. Ces malheurs furent suivis de la perte du Santiago, qui avait été envoyé en découverte, mais dont l'équipage se sauva, et fut réparti sur les autres

vaisseaux. La flotte sortit de la baie de Saint-Julien vers la mi-octobre, et parvint, en suivant la côte de très-près, au détroit par lequel Magellan s'est ouvert le premier un passage jusqu'au Grand-Océan, et qui à juste titre porte son nom. Il y entra le 21 octobre, jour de Sainte-Ursule, ce qui fit nommer le cap au nord du détroit du côté de l'Océan atlantique, *cap des Vierges*: le Sant-Antonio l'abandonna au milieu du détroit, et regagna la baie de Saint-Julien, pour sauver Juan de Carthagena; de là, il fit route pour l'Espagne. Magellan n'avait donc plus que trois navires, lorsque, le 28 novembre, doublant le *cap de la Victoire*, ainsi nommé d'après un de ses vaisseaux, il entra dans la vaste mer Pacifique. Il mit trois mois et vingt jours à la traverser, depuis le détroit de son nom jusqu'aux îles Philippines, où il aborda le 16 mars 1521. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que pendant un trajet aussi long, et dans une mer où depuis l'on a découvert une si grande multitude d'îles très-peuplées, il n'ait rencontré que deux petites îles désertes, que l'on nomma par cette raison *Desventuradas* ou *Infortunées*. Aucun renseignement positif ne nous fait connaître la route de Magellan. La relation de Pigafetta place ces deux îles à 15° et à 9° de latitude sud; mais, quelques lignes plus bas, il leur donne une position différente, et dit qu'elles sont par 15° et par 20° de latitude sud. Selon les premières positions, l'une de ces îles devrait être celle des Chiens, que Le Maire a vue après Magellan, et l'autre, une des Marqueses de Mendoza. Sans entrer ici dans des détails que cet article ne comporte pas, on doit dire que, selon toute probabilité, les deux îles, vues

(1) Herrera, Decade II, livre 9, chapitre XII.

par Magellan, sont d'une part l'île *Pitcairn* de Carteret, et de l'autre l'île *des Chiens* de Le Maire : elles sont effectivement inhabitées. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Magellan a passé entre l'Archipel dangereux de Bougainville, et les Marquises de Mendoza ; qu'il a fait route ensuite à-peu-près au nord-ouest, jusqu'à l'hémisphère septentrional, et qu'après avoir relâché aux îles Mulgrave, ou dans quelques-unes de celles qui sont au nord, il est arrivé aux îles Mariannes. C'est, à ce que l'on croit, par erreur, que ces dernières ont été appelées îles des Larrons, par la plupart des géographes. Ce nom doit appartenir à des îles situées plus à l'est, que nous croyons être les îles Mulgrave, ou celles des environs. Magellan les avait ainsi nommées parce qu'il n'avait pu arrêter les vols de leurs habitants. Il fut au contraire très-bien accueilli par le roi des îles Mariannes, et ses sujets s'empressèrent de lui apporter des vivres. Le même prince, accompagné de plusieurs de ses gens, conduisit lui-même Magellan aux Philippines, et l'introduisit chez le roi de ces dernières îles, qui était son parent. Toutes les relations de Pigafetta que nous avons, dont aucune n'est originale, confondent les deux relâches que Magellan a faites avant d'arriver aux Philippines ; mais on doit s'en rapporter à Herrera, historien exact, qui a écrit d'après les diverses relations que nous savons avoir été remises à Charles-Quint, par ceux qui revinrent en Espagne avec Sébastien del Cano. Celle de Pigafetta était probablement du nombre ; mais elle nous est parvenue tronquée. Le premier lieu des Philippines où Magellan s'arrêta, est la ville de Zebu, située dans l'île

du même nom. La bonne intelligence s'établit si facilement entre les habitants de l'île et les Espagnols, par l'entremise du prince qui avait introduit ces étrangers, que le roi de Zebu se déclara sans peine vassal de la couronne d'Espagne, et consentit à se faire chrétien, dès la première exhortation qui lui en fut faite. Magellan le fit baptiser avec la majeure partie de son peuple, à l'issue d'une messe qui fut célébrée à terre en grande solennité. Le génie ardent de cet illustre navigateur ne lui permit pas de négliger les avantages que lui promettait un début si favorable : il proposa au nouveau roi chrétien de le protéger contre ses ennemis ; et voulant lui donner une haute idée de la force des Espagnols, il promit inconsidérément d'aller attaquer un de ses voisins dans son propre domaine, avec 55 hommes choisis : mais à peine fut-il engagé dans le pays, qu'une multitude l'entoura et l'accabla de pierres. Les Espagnols se défendirent pendant presque toute la journée. Magellan tint ferme au milieu des siens, avec une opiniâtreté inconcevable : mais la poudre étant venue à lui manquer, il songea enfin à se retirer. Les ennemis voyant qu'il reculait, et que l'on ne tirait plus sur eux, redoublèrent d'efforts, et le serrèrent de plus près. Une première pierre dirigée sur lui abattit son casque ; une seconde le frappa à la cuisse, et le fit chanceler ; enfin deux autres pierres le couchèrent par terre, et on le tua à coups de lance. Ainsi périt ce grand capitaine, victime d'une valeur téméraire. Herrera nous apprend que Magellan, quoique d'une taille extrêmement petite, savait prendre un grand ascendant sur les autres hommes : on a vu sa fermeté dans les périls de toute espèce,

qu'il surmonta par son audace. Il se comporta dans certaines circonstances avec une rigueur qui tient presque de la férocité: il faut cependant avouer qu'il sut se concilier les esprits, puisque ses propres équipages, et une partie de ceux des autres vaisseaux, se déclarèrent pour lui, et soutinrent son autorité. Les dispositions que le roi de Zebu avait montrées en faveur des Espagnols, changèrent aussitôt après la mort de Magellan. Sous prétexte de resserrer l'alliance qu'il avait contractée avec eux, il leur donna un festin, où tous les Espagnols furent égorgés. Rodriguez Serrano, homme d'une grande bravoure, qui avait voulu détourner Magellan de l'entreprise où il succomba, périt dans cette circonstance: c'était le seul Espagnol que les habitants de Zebu eussent épargné; mais voyant que ceux qui étaient sur les vaisseaux, refusaient de payer sa rançon, ils l'égorgerent sur le rivage, et ses derniers cris se firent entendre à ceux qui l'avaient ainsi abandonné. Les gens qui n'avaient pu venir à terre, ne se trouvant plus, après un tel désastre, en nombre suffisant pour manœuvrer trois vaisseaux, brûlèrent la Conception, et allèrent à la recherche des Moluques avec la Trinidad et la Vittoria. Ils abordèrent plusieurs points de la côte orientale de Borneo; ils revinrent ensuite dans l'est, en passant au nord de Celebes, et arrivèrent enfin à Tidor, dont le roi les reçut avec joie, dans l'espérance de s'en faire un appui contre les Portugais qui avaient jusqu'alors favorisé le roi de Ternate, son ennemi. La Trinidad fut retenue à Tidor, pour réparer une voie d'eau qui se déclara au moment du départ. Elle tenta de traverser une seconde

fois le Grand-Océan, et de revenir en Amérique; mais n'ayant éprouvé que des vents contraires, elle fut obligée de revenir aux Moluques, où elle arriva délabrée. Les Portugais qui avaient reçu des renforts, s'en emparèrent, et tout l'équipage fut fait prisonnier. Sébastien del Cano, qui avait quitté les Moluques quelque temps auparavant, revint avec la Vittoria par le cap de Bonne-Espérance, et arriva à San-Lucar, le six septembre 1522, excédé de fatigues, après un voyage de trois ans et quatorze jours: ce fut lui qui eut la gloire de ramener en Europe le premier vaisseau qui eût achevé le tour du monde. Comme leur route avait été de l'est à l'ouest, dans le sens du mouvement diurne du soleil, cet astre régulateur du temps avait fait, par rapport à eux, un tour de moins que par rapport à ceux qui étaient restés dans le même lieu: ils s'aperçurent donc en arrivant qu'ils avaient perdu un jour, et ne comptaient alors que le 5 septembre, au lieu du 6 que tout le monde comptait en Europe. Cette particularité, si facile à expliquer, exerça tous les savants du temps, et donna lieu à bien de faux raisonnemens. Au reste, il paraît, d'après les relations de ce voyage, que l'art de la navigation n'avait point fait de progrès depuis Christophe Colomb. Une lettre de Maximilien Transilvano, secrétaire de Charles-Quint, au cardinal de Saltzbourg, datée de 1522, et qui se trouve dans les recueils de Grynæus et de Ramusio, nous apprend que tous les pilotes remirent les journaux qu'ils avaient tenus pendant ce long voyage, à l'empereur Charles-Quint, et que tous les hommes de l'équipage furent consultés sur les principaux événements qui leur

étaient survenus. Herrera confirme ces faits ; et c'est d'après les témoignages ou les dépositions dont il a eu connaissance , qu'il a écrit la partie de son histoire qui concerne le voyage de Magellan. Le journal de Pigafetta est le seul qui ait été rendu public ; et dans cette circonstance , comme dans toutes les autres , ce sont encore les Italiens qui ont répandu la renommée de cette belle et grande navigation. Une copie en fut adressée, long-temps après , à Catherine de Médicis , qui la fit traduire en français , par Jacques Fabre. Cette traduction a servi d'original à toutes les éditions de Pigafetta qui sont connues en quelque langue que ce soit. Le malheur a voulu que Jacques Fabre ait beaucoup abrégé , et avec peu de discernement , l'original qui lui avait été confié. Herrera donne plus de détails ; et comme il est à supposer qu'il a eu sous les yeux la plupart des relations du temps , c'est l'auteur auquel nous nous sommes attachés de préférence.

R—L.

**MAGELLAN** ou **MAGALHAENS** ( **JEAN-HYACINTHE** ), gentilhomme portugais , de la même famille que le précédent , et le comptant même au nombre de ses aïeux , naquit à Lisbonne en 1723 , et prit l'habit monastique dans l'ordre de Saint-Augustin : mais sa passion pour les sciences physiques et pour les voyages ne pouvant s'accommoder de la tranquillité du cloître , il passa , vers 1764 , en Angleterre , où la perfection avec laquelle il parlait le latin et les principales langues du midi de l'Europe , le fit choisir plusieurs fois pour accompagner de jeunes seigneurs dans leurs voyages. On peut le regarder comme l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la phy-

sique dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Né avec le goût de l'observation et avec des dispositions peu communes pour la physique et la mécanique , il visita , dans chaque pays , les savants les plus distingués , et se servit des avantages que lui donnait sa position pour leur procurer des encouragements. Il se fixa ensuite à Londres , d'où il entretenait une correspondance très-active avec les physiciens français , italiens et allemands , cherchant à établir des rapports entre ceux qui , tendant au même but , pouvaient s'entr'aider par une communication réciproque du résultat de leurs travaux. Il consacrait le reste de ses loisirs à répéter de nouvelles expériences , ou à faire exécuter sous ses yeux , par les meilleurs artistes , différents instrumens qui lui durent d'utiles perfectionnements , lorsqu'il mourut à Islington , près de Londres , le 7 février 1790. Il était membre de la société royale de cette ville depuis 1774 , et correspondant des académies des sciences de Paris , de Madrid , de Saint-Petersbourg , etc. On cite de lui : I. *Description des octants et sextants anglais ou quarts-de-cercle à réflexion avec la manière de s'en servir et de les construire* , Paris , 1775 , in-4°. Cet ouvrage est un des plus étendus et des plus complets qu'on eût alors sur cette matière. ( *Lalande , Bibliogr. astron.* ) II. *Descriptions et usages des nouveaux baromètres pour mesurer la hauteur des montagnes et la profondeur des mines* ( appartenant aux collections d'instrumens d'astronomie et de physique , exécutés à Londres pour la cour d'Espagne ) , Londres , 1779 , in-4°. Magellan avait reçu la commission de surveiller la fabrique de ces instrumens : cet ou-

vrage contient beaucoup d'idées nouvelles et de réflexions curieuses pour cette partie de la physique (*Journ. des Savants*, novembre 1780). III. *Collection de différents Traités sur des instruments d'astronomie et de physique*, Londres, 1780, in-4°. fig.; traduite en anglais, *ibid.*, 1785, in-4°. IV. Une addition à la brochure de Lebegue de Presle, intitulée : *Relation des derniers jours de Jean-Jacques Rousseau*, Londres et Paris, 1779, in-8°. V. Un grand nombre d'articles dans le *Journal de physique*, de l'abbé Rozier depuis l'année 1778 jusqu'en 1783; les plus remarquables sont : La *Description d'une Pendule* de son invention, que Magellan avait fait exécuter pour le duc d'Aremberg, affligé depuis peu de la perte de la vue, et qui indiquait par des coups sur différents timbres, les heures, demi-heures, quarts et minutes, le jour de la semaine, le quantième du mois, le cours de la lune, etc. — Un *Essai sur la nouvelle théorie du feu élémentaire et de la chaleur des corps*. — La *Description du baromètre nouveau portatif*, avec la méthode pour mesurer la hauteur des montagnes, etc. Parmi les ouvrages qu'il a publiés en anglais, nous citerons seulement sa *Description d'un appareil en verre pour composer des eaux minérales artificielles*, et de deux *nouveaux eudiomètres*, Londres, 1777, in-8°, fig.; traduite en allemand par G. T. Wenzel, Dresde, 1780, in-8°. : *id.* troisième édition, très-augmentée, avec la Réponse aux Observations critiques de Tib. Cavallo, 1783, in-8°. Magellan fut l'éditeur de la *Minéralogie* de Cronstedt, traduite en anglais par G. d'Engestrom, Londres, 1788, 2 vol. in-8°. ; il y fit des additions considérables, et il prend, sur le

frontispice, le titre de *Talabrico-Lusitanus*; ce qui fait penser qu'il était né à Talavera. Il a aussi publié les *Voyages de Beniowski* (*V.* ce nom, IV, 165.) W—s.

MAGEOGHEGAN (JACQUES), historien irlandais, né, en 1702, de parents catholiques, fut envoyé fort jeune en France, où il fit de bonnes études et embrassa l'état ecclésiastique : il fut attaché sur la fin de sa vie à l'église Saint-Méry (à Paris), et mourut dans cette ville, le 30 mars 1764, à l'âge de 63 ans. On a de lui, l'*Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, tirée des monuments les plus authentiques*, Paris, 1758, 62 et 63, 2 tomes, en 3 vol. in-4°, avec des cartes. Le savant auteur traite, dans la première partie, de la situation et du climat de l'Irlande, des productions naturelles de ce pays et des mœurs de ses habitants; il parle ensuite des Scoto-Milésiens qui habitèrent l'Hibernie ou l'Irlande, et donne des détails très-curieux sur la langue, la religion, les mœurs, le gouvernement et les lois de ce peuple, trop peu connu; il rapporte les différents noms qu'a eus l'Irlande, dont il donne l'étymologie, et fait connaître les différentes divisions de son territoire. La seconde partie, qu'il a intitulée *l'Irlande chrétienne*, contient l'histoire de ce royaume depuis la conversion de ses habitants à la foi catholique par S. Pallade, vers l'année 431 jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup>. siècle. Dans la troisième, il traite des différentes irruptions que les Anglais ont faites en Irlande et des mesures qu'ils ont prises pour y affermir leur autorité. L'ouvrage est terminé par un *Précis de l'histoire des quatre Stuarts sur le trône britannique*. Il y a beaucoup de recherches et d'érudi-



dition dans cet ouvrage ; et malgré la diffusion du style, la lecture en est intéressante : l'auteur, Irlandais zélé, n'est guère favorable à ceux qu'il regarde comme les oppresseurs de son pays. W—s.

MAGGI, famille gibeline de Brescia, exerça la souveraineté dans cette ville au commencement du quatorzième siècle. Bérard de Maggi, évêque de Brescia, avait été choisi en 1298, par ses compatriotes, pour être arbitre entre les factions, et chef du gouvernement pendant cinq ans : mais en 1303, lorsque l'autorité qui lui avait été déléguée devait expirer, il s'empara de la souveraineté, et il chassa de Brescia Tebaldo Brusati, chef des Guelfes, avec tous ses partisans. Bérard sut exercer, avec autant de vigueur que de sagesse, la seigneurie qu'il avait usurpée, jusqu'au mois d'octobre 1308 qu'il mourut. Le peuple lui donna pour successeur dans le gouvernement son frère Maffeo de Maggi, et dans l'épiscopat Frédéric de Maggi son parent : mais Maffeo ne conserva la seigneurie de Brescia que jusqu'à l'année 1311. L'empereur Henri VII, ayant voulu, pour rendre la paix à cette ville, y faire rentrer Tebaldo Brusati avec les Guelfes, Maggi renouça de lui-même à la souveraineté. S. S—1.

MAGGI (BARTHELEMI) (1), célèbre chirurgien du XVI<sup>e</sup>. siècle, était né à Bologne en 1477 : il s'appliqua à l'étude avec beaucoup de succès, et fut nommé professeur de chirurgie. Henri II lui donna des marques de sa satisfaction pour le

zèle qu'il avait montré en soignant les blessés français ; et le pape Jules III le fit venir à Rome, et l'honora de toute sa confiance. L'air de cette ville étant contraire à sa santé, il obtint la permission de revenir à Bologne, où il mourut le 26 mars 1552, à l'âge de 75 ans. Il fut inhumé dans l'église de St.-François, où l'on voit encore son épitaphe. Maggi était oncle d'Acantius, fameux anatomiste. On a de lui : I. *De sclopetorum et bombardarum vulnerum curatione*, Bologne, 1552, in-4<sup>o</sup>. ; Venise, 1566 in-8<sup>o</sup>. , et dans le recueil de Gesner : *De Chirurgiâ scriptores optimi quinque, veteres et recentiores*, etc. Zurich, 1555, in-fol. Maggi y traite particulièrement de l'amputation des membres dans les cas de gangrène ou de carie ; et M. Portal a jugé sa méthode assez remarquable pour en faire la comparaison avec celle dont il a introduit l'usage dans la chirurgie moderne. « On trouve dans l'ouvrage de Maggi, ajoute cet illustre praticien, plusieurs maximes intéressantes pour le traitement des plaies. Le lecteur ne se repentira pas de la peine qu'il prendra de les consulter. » (*Histoire de l'anatomie*, par M. Portal, 1, 502.) II. *Commentaria super libros metheororum*. Cet ouvrage est cité sans autre indication par Orlandi dans les *Notizie degli scrittori Bolognesi*. W—s.

MAGGI (LUCILLO-FILALTEO) (1), l'un des hommes les plus sa-

(1) Il était peut-être de la même famille que Jérôme Maggi, mort jeune en 1572 ; mais il est évident qu'il ne peut pas être son frère, comme l'ont dit plusieurs biographes, fondés sur ce que Jérôme Maggi avait un frère nommé Bart. élenu : on sait d'ailleurs que celui-ci n'étudia point la médecine ni la chirurgie, et qu'il s'appliqua seulement à la littérature.

(1) Suivant l'opinion commune, Filalteo était de l'illustre famille des Maggi de Brescia ; mais Tiraboschi conjecture, d'après des notes qui lui avaient été communiquées par le chanoine Buttori, qu'il était de la famille Salvioni. Les lettres découvertes par M. Buttori, écrites par la mère de Filalteo, sont effectivement signées Salvioni ; mais qu'en conclure ? La mère de Filalteo n'a-t-elle pas pu quitter le nom de son mari, après sa condamnation, pour se rendre le sien ? et l'on sait qu'elle était de la famille Salvioni.

vants du xvi<sup>e</sup>. siècle, naquit à Brescia, vers l'an 1510, d'une illustre famille de cette ville. Il était encore enfant lorsque son père fut condamné à mort pour crime de félonie. Aussitôt qu'il le put, il s'occupait de venger la mémoire de l'auteur de ses jours, et poursuivit l'abolition d'un jugement rendu sans que l'accusé eût été entendu dans sa défense. Il demanda en même temps à rentrer dans la possession des biens de son père, injustement confisqués; mais il paraît que ce fut en vain. Filalteo avait été envoyé fort jeune à Venise, et il y fréquenta l'école de Baptiste Egnazio, qui prédit les succès que son élève obtiendrait un jour dans les lettres. Il alla ensuite à Padoue, suivre les cours de l'université: il était dans cette ville en 1527, et, à cette époque, il avait déjà terminé la traduction du commentaire de Simplicius sur la physique d'Aristote, et commencé celle de Démosthène. Une querelle très-vive s'étant élevée entre les jeunes gens de Brescia et ceux de Vicence qui fréquentaient l'université, Filalteo s'y trouva engagé malgré lui; et comme il était d'un naturel tranquille et pacifique, il se disposait à quitter Padoue, lorsque le sénat rendit un arrêt qui le bannissait de cette ville, comme perturbateur du repos public. Il se retira pour lors à Bologne, d'où il écrivit au sénat une lettre, afin de se justifier des reproches qu'on lui faisait; et il eut le bonheur de démontrer pleinement son innocence. Il continuait à s'appliquer, avec une ardeur infatigable, à l'étude de la médecine, et il trouvait encore des loisirs pour terminer ou retoucher ses traductions. Il reçut, en 1535, le laurier doctoral, et fut agrégé au

collège des médecins de Bologne. Peu de temps après, Lazare Buonamici l'invita de venir à Rome, où il lui promettait un emploi honorable; mais Maggi n'accepta pas, et il paraît qu'il ne quitta Bologne que pour se rendre à Milan, sur l'invitation du marquis del Vasto, qui le nomma son médecin, et qu'il accompagna en cette qualité, pendant trois campagnes. Il obtint ensuite la chaire de médecine à l'université de Pavie (1), et il prit possession de cette place au plus tard en 1553: il renonça au bout de quelques années, à cette chaire, pour occuper celle de philosophie, qu'il remplissait en 1558. Filalteo n'eut pas à se louer des procédés de ses confrères: ils le dénoncèrent à l'inquisition, l'on ne sait sur quel prétexte; mais il était, en 1563, dans les prisons de ce redoutable tribunal, et il y resta enfermé près d'un an. Les tracasseries qu'il avait éprouvées, le déterminèrent à accepter les offres du duc de Savoie; et il suivit ce prince à Turin, pour y remplir une chaire de professeur à l'université. On peut conjecturer qu'il mourut dans cette ville, vers 1570. Filalteo avait embrassé l'état ecclésiastique; et il n'était pas rare alors de trouver des prêtres qui exerçaient la médecine. Outre ses traductions latines de quelques traités d'Aristote et de ses anciens commentateurs, on cite de lui: I. *De bello in Turcas suscipiendo*, Milan, 1542, in-4<sup>o</sup>. C'est un discours adressé aux princes d'Allemagne, réunis à la diète de Spire. II. *Epistolarum familiarium libri tres*, Pavie, 1564, in-8<sup>o</sup>.: elles renfer-

(1) Et non de Pise, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*, au mot Lucille PHILALTEUS, article incomplet et qui n'offre qu'un tissu d'erreurs.

ment beaucoup de détails intéressants pour l'histoire littéraire de l'Italie au seizième siècle. Quelques biographes pensent qu'il en a paru un second volume; mais aucun n'en indique la date, ni le lieu d'impression. III. *Methodus recitandi curas ad eos qui lauream petunt*, ibid., 1565, in-8°. IV. *Consilia de gravissimis morbis*, Bâle, tom 1<sup>er</sup>.; Pavie, tom. 2, 1565, in-8°. Filalteo a traduit en italien le *Serment* et les six livres des *Aphorismes* d'Hippocrate, Pavie, 1552, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, l'Argelati, *Biblioth. Mediol.*, tom. II, col. 2145, et Tiraboschi, *Stor. litterar.*, VII, 687. \* W—s.

MAGGI (JÉRÔME), autre savant du seizième siècle, né à Anghiari, dans la Toscane, fréquenta les universités de Pérouse, de Pise, et de Bologne, où il eut pour maître le fameux Robertello, dont il reçut des témoignages d'une bienveillance particulière. Dès le temps qu'il suivait son cours de droit à Pise, il employait ses loisirs à étudier l'architecture militaire, et à rechercher les antiquités répandues dans les environs de cette ville: il les dessinait; et lorsque le hasard lui procurait la découverte de quelques médailles, il éprouvait une joie sans égale. Il s'appliqua bientôt à déchiffrer les inscriptions: mais l'attrait qu'avait pour lui ce genre d'étude, ne le détournait pas de la lecture des auteurs de droit; et il nous apprend lui-même que s'il fut d'abord tenté de suivre les traces de Budé et d'Alciat, plus habiles antiquaires encore que grands jurisconsultes, il ne tarda pas à sentir la nécessité de prendre pour modèles Barthole et ses successeurs. Maggi était jeune encore lorsque ses compatriotes le députè-

rent vers les Florentins. Jacques Vitelli, prince d'Amatrice, dans le royaume de Naples, lui donna ensuite la place de juge; et l'on voit par une de ses lettres, qu'en 1560, il la remplissait depuis deux ans. Ce fut à peu près vers ce temps-là qu'il s'établit à Venise, où il publia différents ouvrages, qui commencèrent sa réputation: il fut nommé juge dans l'île de Cypré, et se trouva au siège de Famagouste, dont il retarda de plusieurs mois la prise, par des machines de son invention; mais enfin cette ville étant tombée au pouvoir des Turcs, Maggi fut fait prisonnier, et vendu à un capitaine de vaisseau, qui l'emmena à Constantinople. Il chercha, dans l'étude, des consolations à sa captivité; et sans autre secours que celui de sa mémoire, il composa dans sa prison deux petits traités, l'un *De Tintinnabulis* (des cloches), l'autre *De Equuleo* (du chevalet), qu'il dédia aux ambassadeurs de l'empereur et du roi de France, alors à Constantinople. Tous deux s'occupèrent aussitôt des moyens de délivrer Maggi. Tandis qu'ils négociaient son rachat, il trouva moyen de s'évader, et de se réfugier à l'hôtel de l'ambassadeur impérial; mais découvert dans cette retraite, il fut ramené en prison par l'ordre du grand-vizir Mehemet pacha, qui le fit étrangler dans la nuit du 27 mai 1572. Ainsi périt dans un âge peu avancé un savant très-distingué, et digne d'un meilleur sort. On a de Maggi: I. *I cinque primi canti della guerra di Fiandra*, Venise, 1551, in-8°. Le fameux P. Aretin est l'éditeur de ce poème, qui n'a pas été connu de Quadrio. II. *De mundi exustione et de die judicii*, Bâle, 1562, in-fol. Cette matière y est

traitée suivant les principes des Stoïciens. III. *Variae lectiones seu Miscellanea*, Venise, 1564, in-8°. ; recueil d'excellentes observations sur un grand nombre de passages des auteurs grecs et latins. Gruter les a insérées dans le tome II du *Thesaurus criticus*. IV. *Della fortificazione delle città*, imprimé à la suite du *Traité* des fortifications de Castriot, en 1564 ; et séparément avec des additions, Venise, 1584, in-fol. Cet ouvrage, qui est fort curieux, contient la description de beaucoup de machines de guerre de l'invention de Maggi, et dont il employa quelques-unes avec succès à la défense de Famagouste. V. *De Tintinnabulis*, Hanau, 1608, in-8°. ; précédé de la vie de l'auteur, et accompagné de notes, par Sweert, Amsterdam, 1664, in-12, fig., jolie édition. Sallengre a inséré cette petite dissertation dans le *Thesaurus novus antiquitat. Romanar.*, tome II. VI. *De equileo*, Hanau, 1609, in-8°. , avec des notes de Godef. Jungerman; réimprimé par Raph. Trichet-Dufresne, à la suite de l'édition du traité d'Ant. Gallonio : *De SS. Martyrum cruciatibus*, Paris, 1660; et Amsterdam, 1664, in-12, fig., avec des extraits d'ouvrages sur la même matière. Ces deux petits traités sont assez souvent réunis dans le même volume. On cite encore de Maggi, des *Commentaires* sur les Institutes de Justinien, Lyon, in-8°. ; des *Notes* sur les Vies des hommes illustres de Cornelius Nepos, Bâle, 1563, in-f°. , dont Lambin, dit-on, a beaucoup profité pour son travail, mais sans nommer Maggi ; la *Préface* et l'*Panalyse* du livre *De Fato*, par Jules Sirenio, Venise, 1565, in-fol. ; et une *Vie de Paul V.*, insérée par

Caracciolo, dans les preuves de l'histoire de ce pontife. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages inédits, dont on trouvera la liste à la suite de la vie de l'auteur, par Sweert, et dans les *Eloges* de Teissier (tom. II, p. 370) ; les plus remarquables sont : un traité *De sepulcris et sepeliendi ritu* ; et un autre : *Degli ingegni e secreti militari*. Tiraboschi prouve que ce dernier ouvrage est le même que celui dont Morelli a donné une notice dans le *Catalogue* de la bibliothèque Nani à Venise. (V. *Stor. letteratur. ital.*, tom. VII, 557 et suiv.) W—s.

MAGGI (CHARLES-MARIE), en latin *Maddius*, littérateur estimable ; naquit à Milan, le 8 mai 1630, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. Il fit ses études au collège des Jésuites, et alla suivre les cours de l'université de Bologne. Entraîné par son penchant pour les lettres, il visita Rome, Naples et les principales villes de l'Italie, dans l'unique but de se lier avec les personnes qui partageaient son goût. De retour dans sa patrie, il fut nommé secrétaire du sénat, et quelque temps après professeur de littérature grecque à l'académie palatine. Il mourut à Milan le 22 avril 1699. Maggi était membre des académies *della Crusca*, des Arcadiens, des *Ricoprati*, etc. On conserve à la bibliothèque Ambrosienne, une médaille frappée en son honneur ; elle porte au revers un homme couvert d'un long manteau, le front ceint de lauriers, et tenant de la main droite une couronne, avec cette légende : *Corona sapientiae timor Domini*. L'abbé Puricelli, Ant. Gatti et L. Ant. Muratori ont fait l'éloge de Maggi ; et ces trois pièces ont été publiées sous ce titre : *Corona pri-*

*ma, seconda et terza.* Milan, 1700, in-8°. On a imprimé et retraduit les *Rime varie* de Maggi, à Turin, 1688, in-12. Ses œuvres (*Opere varie*) ont été recueillies par Muratori, qui les a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur, Milan, 1700, 5 vol. in-12; Venise, 1708, 6 vol. même format. On y trouve des poésies grecques, latines, italiennes et espagnoles, des discours académiques, des lettres, des comédies dans le dialecte milanais, etc. Muratori donne de grands éloges à Maggi, dans sa *Perfetta poesia*; cependant il convient que son style manque de vivacité, et que la marche de ses compositions est peu régulière: quant à ses comédies milanaises, le dialogue en est naturel, agréable, et l'on y remarque une satire des mœurs qui plaît et instruit. (Tiraboschi, *Stor. litterar.*, VIII, 465.) Jacques Machio a publié des poésies inédites de Maggi (*Poesie miscellane*) Milan, 1729, in-8°. On trouve des *sonnets* de cet auteur dans les *Rime degli Arcadi*, tom. IV, et dans la *Scelta de più eccellenti Rimatori*, tom. II. Ses *Pensieri de primavera e altre canzoni* se conservent en manuscrit dans la bibliothèque *Riccardiana*. Outre les auteurs cités dans le cours de cet article on peut consulter pour plus de détails, Argelati, *Biblioth. scriptor. Mediolan.* tom. II, col. 821 et 2091. W—s.

MAGGIO (FRANÇOIS-MARIE), savant orientaliste, né à Palerme en 1612, était fils de Bartolo Maggio, jurisconsulte instruit, qui consacrait son temps et sa fortune à la défense des malheureux. Il reçut une excellente éducation, et fit de rapides progrès dans la piété et les lettres. Lorsqu'il eut terminé ses études, il entra dans l'ordre des Théatins, et prononça ses vœux en 1632, à l'âge

de vingt ans. Il s'appliqua plus particulièrement alors à l'étude de la philosophie et de la théologie; et sollicita de ses supérieurs la permission de visiter les établissements de son ordre dans l'Orient. Il partit, en 1636, pour la Géorgie, avec quelques-uns de ses confrères; il traversa l'Arabie, la Syrie, l'Arménie, et, malgré tous les obstacles qu'il rencontra, parvint jusqu'aux montagnes du Caucase. Le P. Maggio apprit à fond les principaux dialectes qui sont en usage dans la Géorgie, s'instruisit des mœurs et des coutumes des peuples qui l'habitent, et rendit par-là les plus grands services aux missionnaires. Il fut rappelé au bout de cinq ans à Casa (l'ancienne Théodosie), pour y établir une maison de son ordre, et passa ensuite à Constantinople dans le même but. L'ambassadeur de Venise, loin de l'aider dans ce pieux dessein, s'y opposa formellement, et le força de s'embarquer sur un vaisseau qui faisait voile pour l'Italie: peu de temps après son arrivée à Messine, Maggio fut invité par la congrégation de la Propagande à se rendre à Rome pour y travailler à une grammaire des langues orientales les plus répandues. Il revint ensuite à Naples, obtint la confiance du vice-roi, dont il devint le confesseur, et profita de son crédit pour procurer différents établissements de son ordre dans ce royaume. Il fallut faire violence à la modestie de ce bon père pour l'obliger d'accepter la place de visiteur de la province de Sicile; et ensuite, celle de prieur de la maison de son ordre à Syracuse: mais il refusa constamment la dignité épiscopale. Sur la fin de sa vie, s'étant retiré à Palerme, il partagea son temps entre les exercices de piété, la prédication et l'instruc-

tion des novices : il y mourut le 12 juin 1686, regardé comme un saint. Il avait composé cent quinze ouvrages, la plupart ascétiques ou liturgiques, dont quarante-cinq sont demeurés manuscrits : on en trouve la liste dans la *Bibliotheca sicula* de Mongitore, p. 221 et suiv., et *Addit.*, pag. 40., et plus exactement dans les *Scrittori de Clerici regolari* du P. Vezzosi, II, 4—23. Les principaux sont : I. *Syntagmata linguarum orientalium, quæ in Georgiæ regionibus audiuntur : liber primus complectens Georgianæ seu Ibericæ vulgaris linguæ institutiones grammaticales : liber secundus, complectens Arabum et Turcarum orthographiam et turcicæ linguæ institutiones*, Rome, 1643, in-fol. de 200 pag. deuxième édit. ibid. 1670. Quoique fort incomplète, cette grammaire géorgienne est importante, étant encore à peu - près la seule que nous ayons : la grammaire turque insérée dans la 2<sup>e</sup>. partie, n'est pas non plus sans mérite, quoique effacée depuis par celle de Meninski. Le P. Maggio ne donne rien dans cet ouvrage sur la langue arménienne, parce que le P. Galano, son confrère, s'était chargé de ce travail. ( *V. GALANUS*, XVI, 276. ) II. *De sacris cæremoniis, disquisitiones rituales, morales, asceticæ et ut plurimum novæ*, Palerme, 1665, 1666, 2 vol. in-fol. III. *De ritibus incolendæ solitudinis disquisitiones asceticæ*, Naples, 1675, 2 vol. in-fol. IV. *De Pauli IV inculpatâ vitâ disquisitiones historicæ*, etc. tome 1<sup>er</sup>., Naples, 1672, in-fol. : le 2<sup>e</sup>. volume se compose de deux autres ouvrages sur le même sujet, intitulés chacun, *Difesa*, etc. et imprimés à Turin, dans lesquels le P. Maggio s'attache à réfuter les calomnies de Ferrante Pallavicini.

V. Des *Vies* de plusieurs personnages illustres par leur piété et la sainteté de leurs mœurs. VI. *Societas Jesu Mariana sive à Deiparâ Mariâ Virgine, insignioribus aliquot beneficiis mirificè præstitis illustrata*, Naples, 1677, in-8<sup>o</sup>. VII. *Nomina et elogia quibus viri clarissimi ex omni genere societatem Jesu honorificè appellant*, ibid., 1677, in-8<sup>o</sup>. Parmi ses ouvrages non imprimés, nous citerons : 1<sup>o</sup>. *Schola turcica, qua unusquisque facile Turcarum sermonem legere, scribere, et loqui discere, possit*; cet ouvrage composé en 1637, devait former la 3<sup>e</sup>. partie des *Syntagmata* : on en conserve le manuscrit au couvent de Saint-Joseph, à Palerme. - 2<sup>o</sup>. *Theatinæ perfectionis idea*; souvent consulté par Mazzuchelli. — 3<sup>o</sup>. *Epitome historicum sive Elenchus clarorum virorum omnium ordinis clericorum regularium*, etc. W—s.

MAGINI (JEAN-ANTOINE), laborieux astronome, né à Padoue, en 1555, s'appliqua, fort jeune, à l'étude des mathématiques, et y fit des progrès très-remarquables. En 1588, il fut appelé à Bologne, pour occuper la chaire de cette science; et il la remplit pendant près de trente ans, avec beaucoup de distinction. L'empereur Rodolphe lui fit des offres avantageuses pour l'attirer à Vienne; mais il ne voulut pas quitter Bologne, où il jouissait d'une considération méritée; et il mourut d'apoplexie en cette ville, le 11 février 1617, à l'âge de soixante-deux ans : ses restes furent déposés dans l'église des Dominicains, où l'on voit encore son épitaphe. Magini partagea les opinions, de son siècle sur l'astrologie; et il s'était fait une grande réputation d'habileté dans l'art de tirer les horoscopes : mais il s'est acquis des titres plus durables, par

les services qu'il a rendus à l'astronomie, à la géographie et à l'optique. Il a laissé plusieurs ouvrages peu recherchés aujourd'hui, et dont les curieux trouveront la liste dans les *Elogia viror. doctor.* de Jacq. Tomasini, et dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxvii. Nous nous bornerons à citer : I. *Breve instruzione sopra l'apparenze e mirabili effetti dello specchio concavo sferico*, Bologne, 1611, in-4°; trad. en français, par J. J. Boussier, Paris, 1620, in-4°. Magini nous apprend que les miroirs concaves étaient alors fort rares, et qu'il en fabriqua un pour l'empereur Rodolphe, de deux pieds et demi de diamètre, et du poids de quatre-vingts livres, dont ce prince lui témoigna sa reconnaissance par un présent magnifique. II. *Novæ caelestium orbium theoricæ congruentes eum observationibus N. Copernici*, Venise, 1589, in-4°; Maïence, 1608, in-4°. III. Des *Ephémérides*, calculées pour cinquante ans (de 1580 à 1630) 3 vol. in-4°. Quoique Magini n'eût pas adopté le système de Copernic, vraisemblablement pour ne pas s'exposer aux poursuites de l'inquisition, il se servit des observations de cet illustre astronome pour corriger et analyser les calculs de ses éphémérides, et pour montrer le peu d'exactitude des tables alphonsines qui jouissaient d'une grande célébrité. Weidler assure que Magini fut invité par Copernic et Keppler, à se rendre en Allemagne, pour y coopérer avec eux à la rédaction des nouvelles tables astronomiques, d'après les découvertes récentes (Weidler, *Hist. astron.* ch. xix, n°. 118); et il est certain que l'astronome de Bologne était lié d'une étroite amitié avec

Keppler qui déplora sa mort, comme une perte pour les sciences (1). IV. *Primum mobile xii libris contentum*, etc., Bologne, 1609; Francfort, 1613, in-fol. : c'est un traité de géométrie, remarquable pour le temps où il a été composé. V. *Commentarius in Geographiam et tabulas Ptolemaei*, Cologne, 1597, in-4°; Arnheim, 1617, même format : ce commentaire renferme des choses utiles; il a été traduit en italien, par Léonard Cernotti, Venise, 1598, in-fol. : cette édition est estimée. VI. *L'Italia descritta con lx tavole geografiche*, Bologne, 1620, in-fol. Ces cartes furent publiées par Fabio Magini, son fils : c'étaient les plus exactes qu'on eût vues jusqu'alors; mais le texte qui devait les accompagner, n'a point paru. W—s.

MAGIRUS (TOBIE), savant philologue, né en 1586, à Angermunde, dans la marche de Brandebourg, enseigna la philosophie, et fut ensuite co-recteur du gymnase de Joachimsthal : il obtint enfin la chaire de logique de l'académie de Francfort-sur l'Oder, et mourut en cette ville, le 6 janvier 1652. On cite de lui : I. *Sabbatum christianum sive Meditationes patrum orthodoxorum in evangelia anniversaria*. II. *Oratorium christianum*. III. *Decades vi problematum metaphysicorum*. IV. *Disputationes variae*. V. *Polymnemonia sive Florilegium locorum communium, ordine alphabetico digestum*, Francfort, 1629, in-fol. VI. *Eponymologium criticum*, Francfort, 1644, in-4° : c'est un recueil d'éloges et de critiques des

(1) Après la mort de Magini, l'université de Bologne offrit à Keppler la chaire qu'il laissait vacante; Keppler, en s'excusant de l'accepter, parla de Magini comme d'un savant très-profond, et d'un ami particulier : *Summum in professione mathematica virum, nihiloque ANICISSIMUM.* (Lett. de Keppler, 414.)

hommes célèbres, extraits de différens auteurs ; il en avait donné une première édition, moins ample, à la suite de l'ouvrage précédent. Chr. Guil. Eyben en a publié une édition augmentée de moitié, *ibid.* 1687, in-4°. J. André Schmidt en préparait une plus complète ; et l'on doit peu regretter, dit Struve, qu'elle n'ait pas été publiée : l'ouvrage de Magirus est trop imparfait pour être reproduit de nos jours ; on y trouve des éloges emphatiques plutôt que des jugemens raisonnés, et il y manque beaucoup d'articles essentiels, quoiqu'il y en ait d'assez insignifiants. Magirus avait, dit-on, laissé des *notes* pour une nouvelle édition du *Thesaurus eruditionis scholasticus* de Basil. Faber. W—s.

MAGISTRIS (HYACINTE DE), missionnaire italien, né en 1605, au diocèse de Crémone, fut admis dans la société des Jésuites, à l'âge de vingt-un ans, et, après y avoir professé les humanités, fut envoyé dans les missions de l'Orient. Il apprit, avec une rare facilité, toutes les langues qui sont en usage sur la côte de Malabar, se signala par son zèle pour la propagation de la foi, et fut choisi par l'archevêque de Cranganor pour son confesseur. Le P. de Magistris passa deux fois en Europe, pour exposer les besoins des missions et solliciter des secours : la seconde fois, il fut retenu à Rome, par le supérieur-général qui l'envoya ensuite visiter les établissemens de la société dans le Brésil. De retour de ce voyage, il ne tarda pas à reprendre la route de l'Inde, fut nommé préfet du noviciat de Goa, et mourut en cette ville, le 11 novembre 1668. On a de lui, une *Relation* (en italien) *de l'état des Missions à Maduré,*

*et des établissemens des Jésuites sur la côte de Malabar*, Rome, 1661, in-8°. ; elle a été traduite en français par le P. Jacques de Machault. (V. ce nom.) — François DE MAGISTRIS, chanoine de la cathédrale de Naples, a publié *Status rerum memorabilium civitatis Neapolitanæ*, avec un supplément, par Joseph de Magistris, son neveu, Naples, 1661, 1678, in-fol.

W—s.

MAGISTRIS (SIMON OU SIMÉON DE), prêtre de l'Oratoire de l'Eglise-Neuve de Rome, né à Serra en 1728, se rendit très-habile dans la plupart des langues anciennes de l'Orient, qu'il parlait avec autant de facilité que sa langue maternelle. Les papes Clément XIV et Pie VI l'employèrent avec succès dans de savantes recherches sur l'antiquité ecclésiastique. Ce dernier le nomma évêque de Cyrène *in partibus*, et le mit à la tête de la congrégation chargée de corriger les livres et les liturgies des églises orientales. Magistris mourut à Rome le 6 octobre 1802. On lui doit : I. *P. Josephi Bianchini Elogium historicum*, Rome, 1764. Le père de Magistris n'en est que l'éditeur. II. *Daniel secundum Septuaginta ex tetraplis Origenis, nunc primum editus, ex singulari Chisiano Codice annorum supra 1300, gr. et lat.*, Rome, 1772, in-fol. Ce précieux volume, dédié à Clément XIV, est orné d'une excellente préface, de cinq belles dissertations et de quatre tables très-correctes. On y remarque un commentaire sur Daniel par saint Hippolyte, martyr ; la chronologie de Daniel, selon les Septante ; une confrontation de leur version avec celle de Théodotion ; des lambeaux du livre d'Es-ther en chaldéen, en grec et en latin ;



un fragment du canon des saintes Ecritures, de Papias; une apologie de ce que les Pères ont cru communément d'après le récit d'Aristée, sur l'histoire de la version des Septante, contre Humfred Hody, Van-Dale et autres critiques modernes. Le père Fabricy, qui ne connaissait l'ouvrage de Magistris qu'en manuscrit, quand il publia ses *Titres primitifs de la Révélation*, en fait le plus grand éloge, et le regarde comme un vrai service rendu à la religion et aux lettres (tom. II, pag. 39). III. *Acta Martyrum ad Ostia Tiberina, ex manuscripto Codice regie bibliothecæ Taurinensis*, Rome, 1795. IV. *Sancti Dionysii Alexandrini episcopi, cognomento Magui, opera quæ supersunt*, grec et latin, Rome, 1796, in-fol. Cette magnifique édition est précédée de la Vie de saint Denys, et d'une préface sur l'authenticité des ouvrages recueillis par les soins de leur savant éditeur. V. *Gli atti di cinque martiri nella Corea, coll' origine della fede in quel regno*, Rome, 1801, in-8°.

I.—B.—E.

MAGLIABECCHI (ANTOINE), savant bibliothécaire, et l'un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, était né à Florence, le 28 octobre 1633, de parents honnêtes, mais sans fortune. Sa mère, restée veuve, lui fit cependant apprendre les éléments de la langue latine et du dessin, et le plaça en apprentissage chez Comparini, fameux orfèvre de cette ville : mais son maître reconnut bientôt que l'élève avait plus de goût pour la littérature que pour les arts ; le jeune Magliabecchi consacrait ses épargnes à acheter des livres, et il passait une partie de la nuit à dévorer les ouvrages qu'il s'était pro-

curés (1). La mort de sa mère lui laissa la liberté de se livrer tout entier à son penchant pour l'étude ; et aidé des conseils de Mich. Ermini, bibliothécaire du cardinal de Médicis, il fit de rapides progrès dans les langues et dans la science des antiquités : il restait tout le jour, enfermé dans son cabinet, un livre à la main ; et il avait une mémoire si heureuse, qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Il devint bientôt l'oracle des savants : il répondait à toutes leurs questions avec une précision admirable, citant l'auteur, l'édition et la page où l'on pouvait voir la solution des difficultés qu'on lui proposait. Aussi le père Angelo Finardi trouva dans les mots : *Antonius Magliabechius*, l'anagramme *Is unus bibliotheca magna*. Le grand-duc Cosme III, informé du mérite de ce jeune homme, le nomma conservateur de la bibliothèque qu'il venait d'établir dans son palais, et l'autorisa en même temps à faire copier

(1) Ces détails, fournis par Martini et Fabroni sur les premières années de ce savant, diffèrent totalement de ceux que M. Spence dit tenir d'un Florentin qui avait connu très-particulièrement Magliabecchi et sa famille. Suivant cette relation, né dans la dernière classe du peuple, il avait d'abord été au service d'un marchand de fruits et de légumes. Quoiqu'il ne sût pas lire, une espèce d'instinct lui tenait sans cesse les yeux fixés sur les manures et les feuilles de vieux livres distancés à envelopper la marchandise qu'on vendait dans son étalope. Un libraire du voisinage l'ayant remarqué, l'interrogea sur ce goût extraordinaire. L'enfant lui avoua l'ennui qu'il éprouvait dans son état, et lui dit qu'il se regarderait comme le plus heureux des hommes s'il pouvait être à son service dans une maison pleine de livres. Il obtint cette faveur, et son nouveau maître reconnut bientôt combien il avait lieu de s'approuver de son acquisition ; car le jeune apprenti par sa mémoire incroyable, fut, au bout de quelques jours, en état de trouver tous les livres qu'on lui demandait, plus promptement que le libraire lui-même. C. fut là qu'il apprit à lire, et qu'il fut connu d'Ermini. ( Voyez Joseph Spence, *A Parallel, in the manner of Plutarch between a best celebrated man of Florence and one scarce ever heard of in England*, Strawberry Hill, 1758, in-12 ; ouvrage singulier dans lequel on met en parallèle Magliabecchi avec Robert Hill, tailleur juif, fameux en Angleterre, à cette époque, et qui avait aussi appris sans maître à lire en plusieurs langues. )

les manuscrits de la *Laurentienne* qu'il croirait utiles au public (1). Magliabecchi se trouva là comme dans son centre; mais l'immense quantité de livres dont il était entouré suffisait à peine pour contenter son insatiable avidité. Non-seulement il parvint à retenir la place où était chaque livre dans ces deux vastes bibliothèques, de manière à pouvoir le retrouver au besoin, les yeux fermés; mais il voulut se rendre aussi familières les autres bibliothèques principales de l'Europe. Quoiqu'il ne se fût jamais éloigné de Florence que de quelques lieues, il vint à bout, par la lecture des catalogues tant imprimés qu'inédits, par sa correspondance, et par ses entretiens avec les plus savants voyageurs, de connaître mieux que personne tous les grands dépôts littéraires; et sa mémoire prodigieuse les lui rendait toujours présents. On raconte à ce sujet qu'un jour le grand-duc lui ayant demandé un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit: » *Signor*, il est impossible de vous le » procurer: il n'y en a au monde » qu'un exemplaire qui est à Constan- » tinople dans la bibliothèque du » Grand-Seigneur; c'est le septième » volume de la deuxième armoire du » côté droit en entrant. » Il avait une manière toute particulière de lire ou plutôt de dévorer les livres: quand un ouvrage nouveau lui tombait sous la main, il examinait le titre, puis la dernière page, parcourait les préfaces, dédicaces, tables, jetait un coup-d'œil sur chacune des divisions principales, et avait alors assez vu pour être en état de rendre compte, non-seulement de ce que le

livre contenait, mais encore des sources où l'auteur avait puisé. Devenu bibliothécaire, Magliabecchi ne changea rien à ses habitudes: il était toujours négligé dans ses habits, et il avait pour tout ameublement deux chaises et un grabat sur lequel il passait le petit nombre d'heures qu'il ne pouvait pas dérober au sommeil; le plus souvent même il dormait tout habillé sur sa chaise, ou sur les papiers et brochures dont son lit était toujours couvert: il ne sortait de son cabinet que pour se rendre à la bibliothèque, dans les moments où elle était ouverte; et il venait aussitôt après se renfermer au milieu de ses livres. Le grand-duc connaissant sa répugnance pour le monde, le dispensait de paraître à la cour, et lui transmettait de sa propre main les ordres qu'il pouvait avoir à lui donner. Une vie si simple et si retirée ne mit point ce savant à l'abri des envieux; on publia contre lui un libelle outrageant: il dédaigna de répondre (1); mais il se disposait à quitter Florence, pour aller vivre dans quelque coin écarté, lorsque ses amis parvinrent à démontrer la fausseté des reproches qu'on lui adressait. Le pape et l'empereur tentèrent de l'attirer à leur cour; mais ni les honneurs, ni la fortune, ne pouvaient ébranler un homme de ce caractère, et il n'eut aucune peine à résister aux offres les plus séduisantes. Le grand-duc, qui appréciait de plus en plus son mérite, lui fit préparer dans son palais un appartement commode, afin de le mettre plus à portée de recevoir les soins qu'exigeait son grand âge; mais Ma-

(1) C'est à la permission donnée à Magliabecchi de faire transcrire des manuscrits à la bibliothèque *Laurentienne*, qu'on doit la publication de plusieurs ouvrages intéressants, qui y étaient cachés.

(1) C'est la *Vie* de Magliabecchi et de Cinelli, son ami, écrite en latin; ils y sont peints tous les deux des couleurs les plus odieuses. Mazzuchelli attribue ce libelle à Bertolini da Barga.

gliabecchi ne l'occupa que quelques mois, et trouva un prétexte pour retourner dans sa maison où il était plus libre. Il renvoyait le soir son domestique, et passait une partie de la nuit à lire jusqu'à ce que le livre lui tombât des mains, ou qu'il tombât lui-même accablé de sommeil. Il lui arriva plus d'une fois de mettre le feu à ses habits en tombant ainsi sur le réchaud de charbons qu'il portait toujours avec lui pendant l'hiver; et sans un prompt secours toute sa maison eût été brûlée. Au mois de janvier 1714, ce savant respectable, sortant de chez lui, fut saisi d'un tremblement violent et d'une faiblesse qui l'obligèrent de rentrer: dès ce moment, il ne fit plus que languir, et il mourut le 2 juin (1) de la même année, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Magliabecchi légua, par son testament, à la ville de Florence sa riche bibliothèque, avec un fonds annuel pour l'entretenir (2). Marmi, qui avait vécu long-temps dans l'intimité de Magliabecchi, a écrit sa *Vie*, qu'il se proposait de publier; il en a paru un *Extrait* assez étendu dans le *Giornale de Letterati d'Italia*, tom. xxxiii; et il a été traduit et abrégé dans les *Mémoires* de Trévoux, novembre 1722, et dans les *Mémoires* de Nicéron,

tom. iv et x, seconde partie. Magliabecchi n'a laissé aucun ouvrage remarquable; mais il n'en a pas moins mérité la reconnaissance de la république des lettres, pour les services nombreux qu'il a rendus aux savants les plus illustres de toutes les parties de l'Europe. Jean Targioni, conservateur de la bibliothèque *Magliabecchi*, a publié, sur les originaux, une partie des lettres des savants qui ont eu recours à ses lumières: *Clarorum Belgarum ad Magliabecchium epistolæ*, Florence, 1745, 2 vol. pet. in-8°. — *Clarorum Venetorum epistolæ*, ibid. 1745, 2 vol. — *Clarorum Germanorum epistolæ*, ibid. 1745, in-8°. Cette collection est intéressante pour l'histoire littéraire de la fin du dix-septième siècle. C'est à Magliabecchi qu'on doit la publication de l'*Hodoeporicon*, d'Ambroise le Camaldule (*V. TRAVERSARI*); — du Dialogue de Benoît Accolti: *De præstantiâ virorum sui ævi*; — des *Poésies latines* de Henri de Settignano; — de la *Visita alzata*, etc., di P. G. Villani (*Voy. APOSTO*); de l'*Historia Florentinorum* de Barthélemi Scala, publiée par Oligier Jacobson, Rome, 1677, in-4°; — des *Poëmatis* d'Ugolino Verini, publiés par N. Bartholini, Lyon, 1682, in-16, etc. Il a eu la plus grande part aux *Additions* de Léonard Nicodemo à la *Biblioteca Napoletana* du Toppi, et aux *Notizie degli uomini illustri dell' academia Fiorentina*, publiées par Jacq. Rilli; mais on n'a sous son nom qu'un seul opuscule: le *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque Médicis*, inséré dans les *Amœnitates litterar.* de Schelhorn, tom. iii, et des *Lettres* publiées dans les *Prose Fiorentine*, et dans quelques autres recueils. Ficoroni a fait frapper en

(1) Les rédacteurs des *Mémoires* de Trévoux plaçant la mort de Magliabecchi au 4 juillet; Nicéron, au 14 juillet; Tiraboschi, au 27 juin. Mais on lit sur son épitaphe, qu'il mourut le 14 des nones de juin, ce qui revient au 2 du même mois.

(2) Elle comprenait alors trente mille volumes tant imprimés que manuscrits: elle fut confiée aux soins du chevalier Marui, qui en dressa le catalogue, et ensuite à Targioni-Tozzetti. On y fit depuis des augmentations considérables. En 1771, on y joignit une grande partie de la bibliothèque appelée *Palatina* (conservée dans le palais de Médicis), dont le reste fut remis à la Laurentienne; mais elle a toujours gardé le nom de *Magliabecchiana*. Ferd. Fossi a publié le Catalogue des éditions du xve. siècle qu'elle renferme (*Catalogus Codicum sæculo xv impressorum qui in publicâ Magliabecchianâ Florentinâ observantur*). Florence, 1793, 94 et 95, 3 parties in-fol.

l'honneur de ce savant incomparable, une médaille qui, au revers de son buste, le représente assis dans son petit jardin, tenant un livre, et recevant la visite de Diogène; avec la légende : *Scire nostrum reminisci*. Cette médaille, que Bonanni a fait graver dans le *Museum Kircherianum*, fut faite d'après une plus grande, en argent, exécutée par Jérôme Ticciati, fort mystérieusement; car la répugnance de Magliabecchi pour se laisser peindre, était telle qu'il ne voulut pas même jeter les yeux sur son portrait, dessiné secrètement par Dandini, d'après les ordres du grand-duc, auquel la reine de Prusse avait demandé ce tableau avec instance : il y est représenté tenant un volume de la Bible polyglotte à la main. W—s.

MAGNAEUS (ARNE MAGNUSSEN, plus connu sous le nom latin d'ARNAS), historien islandais, né au mois de novembre 1663, à Ovenbecke, dans le district de Dale, était petit-fils du gouverneur de cette petite province. Après avoir fait ses études sous les yeux d'un maître habile, il fut envoyé, à l'âge de vingt ans, à l'université de Copenhague, où il se distingua par la vivacité de son esprit et par son application. Il commença à rassembler des documents sur l'histoire de l'Islande, et résolut de s'appliquer à la recherche des antiquités, principalement de celles des peuples du Nord. Thom. Bartholin favorisa son projet, et lui fit obtenir une mission en Norvège, pour y recueillir les livres, les manuscrits et les monuments propres à jeter des lumières sur les usages des anciens habitants de cette contrée. Il revint, vers 1690, avec une moisson plus abondante qu'on ne l'avait espéré; mais Bar-

tholin mourut quelques mois après son retour, et Magnaeus se vit obligé de chercher un autre protecteur. Mathieu Moth, conseiller intime du roi de Danemark, lui fit accepter sa table et un logement, et lui procura une gratification que Magnaeus employa à faire un voyage à Leipzig, où il demeura deux ans, dans la société des savants les plus distingués de l'Allemagne. De retour à Copenhague en 1695, il continua de loger chez son bienfaiteur, et occupa ses loisirs à revoir l'histoire des Orcades, par Torfaeus : il dressa ensuite le Catalogue de la bibliothèque de Janus Rosencrantz, qui renfermait un grand nombre de manuscrits sur l'histoire d'Islande et de Norvège, et il finit par emprunter une somme pour en faire l'acquisition. Magnaeus fut nommé, en 1710, assesseur du consistoire et conservateur des archives; et l'année suivante, il fut envoyé par le roi en Islande pour en dresser la statistique. Nommé pendant son absence professeur d'histoire à l'académie de Copenhague, il prit possession de cette chaire, en 1713. Quelques années après, on joignit à ses titres celui d'adjoint au bibliothécaire; mais il eut la douleur de voir la collection, confiée à ses soins, devenir la proie des flammes en 1728; et cet accident détruisit la plus grande partie de sa propre bibliothèque, la plus riche qu'on eût encore vue pour l'histoire du Nord. Magnaeus ne survécut que peu de temps à ce malheur; il mourut à Copenhague, au mois de janvier 1730. Par son testament, il légua à l'académie douze cents volumes qu'il était parvenu à sauver de l'incendie, et tous les biens qu'il possédait en Danemark; sous la condition d'y créer, à perpétuité, deux places pour de jeunes Islandais.

Magnaëus a laissé les morceaux suivans : I. *Incerti auctoris Chronica Danorum et præcipuè Sialandiae, seu chronologia regum Danorum ab anno 1028 ad annum 1282*, Leipzig, 1695, in-8<sup>o</sup>. ; il y a joint des notes intéressantes. Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Scriptores rerum Danicarum* ( V. LANGEBECK ). II. *Magni, regis Norvegiæ, testamentum*, Copenhague, 1719, in-8<sup>o</sup>. Magnaëus avait rassemblé un grand nombre de chartes et de pièces authentiques, dont le catalogue a été publié par Gr. Jean Torkelin, sous le titre suivant : *Diplomatarium Arna-Magnæanum exhibens monumenta diplomatica quæ collegit Arnas Magnaëus, historiam atque jura Daniæ, Norvegiæ et vicinarum regionum illustrantia*, Copenhague, 1786, 2 tom. in-4<sup>o</sup>. , fig. Le deuxième volume renferme ce qui est relatif à la Norvège. III. *Versio latina juris ecclesiastici Arnæani*; à la fin du tome 1<sup>er</sup>. des *Annales ecclesiæ Daniæ* de Pontoppidan. IV. *Epistola ad Bassowitzium, de lingua Codicis argentei*, à la tête de l'Ulphilas de Benzelius, etc. V. *De appellatione gothica linguæ Islandicæ*; à la fin des *Crunnlaug's Saga*, Copenhague, 1775, in-4<sup>o</sup>. VI. *Explicatio inscriptionis cornu Daniici ex museo à Mellen* ( dans le *Nova litteraria maris Baltici*, 1701 ). L'auteur avait laissé un fonds de mille ducats pour la traduction et l'impression des Sagas et autres manuscrits anciens qu'il avait légués à la Bibliothèque académique. Le roi confirma cette fondation, en 1760. Six savants furent nommés, en 1772, pour s'occuper de ce travail; et ils mirent enfin au jour le recueil suivant : *Orkneyinga-Saga sive historia Or-*

*cadensium à primâ Orcadum per Norvegos occupatione ad exitum sæculi XII. Saga hins helga Magnusan, sive vita S. Magni insularum comitis. Ex manuscriptis legati Arna-Magnæani, cum versione latinâ, varietate lectionum et indicibus: edidit Jonas Jonæus anno 1780, sumptibus P. F. Suhm, Copenhague, 1780, in-4<sup>o</sup>. W—s.*

MAGNAN ( DOMINIQUE ), antiquaire, né en 1731, à Raillane, bourg près de Forcalquier, dans la Haute-Provence, entra dans l'ordre des Minimes, à l'âge de dix-huit ans, et fut envoyé par ses supérieurs à l'université d'Avignon, pour y terminer ses études. Il vint ensuite au couvent de la Ciotat; et ce fut dans cette solitude qu'il sentit tout-à-coup naître et se développer en lui le goût des antiques. Il parvint à se procurer des médailles et des inscriptions; obtint la permission de faire de fréquents voyages à Aix et à Marseille, pour visiter les cabinets précieux que renfermaient ces deux villes, et profita du séjour qu'il y fit pour former des liaisons et établir des correspondances avec les savants qui partageaient ses goûts. L'obligation où il se trouva d'aller professer la théologie aux collèges d'Avignon et de Marseille, ne ralentit point son ardeur pour les antiquités: il augmentait sa collection, autant que ses moyens pouvaient le lui permettre; et il se mit en rapport avec les antiquaires les plus célèbres de l'Allemagne et de l'Italie. L'empereur François I<sup>er</sup>. desira l'attacher au cabinet impérial de Vienne; mais le P. Magnan refusa les offres de ce prince, et se rendit en Italie par le Tyrol. A son arrivée à Rome, ses supérieurs le placèrent à la tête du couvent de la Trinité du Mont; et il se vit ensui-

libre de publier quelques écrits dont le succès étendit sa réputation dans toute l'Europe. En 1772, il fit un voyage en Provence, pour voir les amis qu'il y avait laissés : de là il se rendit à Paris, où il séjourna quelque temps; et, prenant sa route par l'Allemagne, il revint à Rome, après une absence de deux ans. Il se hâta de reprendre ses travaux, et fit paraître successivement plusieurs recueils de médailles. Des tracasseries qu'il essuya de la part de son général, l'obligèrent de quitter Rome en 1794. Il se retira à Florence, où le chagrin s'empara de son esprit; il tomba malade, et mourut à l'hôpital, dans le mois d'août 1796, à l'âge de soixante-cinq ans. Le P. Magnan était membre de la plupart des corps littéraires de l'Italie. On a de lui : I. *Dictionnaire géographique portatif de la France*, Paris (Avignon), 1765, 4 vol. in-8°. II. *La ville de Rome, ou Description abrégée de cette superbe ville*, Rome, 1763, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est orné de deux plans généraux, et des plans particuliers des quatorze arrondissements ou quartiers qui partagent cette ville. Les matières y sont disposées avec beaucoup d'ordre et de méthode : les jugements sur les tableaux, les statues, sont exacts et pleins de goût; et Millin ajoute que cet ouvrage ne laisserait rien à désirer, si l'on y eût joint la description du musée *Pio-Clémentin*, formé depuis sa publication. L'auteur revit cet ouvrage, et le fit reparaitre en 1778, 4 vol. in-fol., avec 425 gravures, qui font tout le prix de cette nouvelle édition. L'ouvrage offre, sur tous ceux qui l'avaient précédé, l'avantage de présenter la description des monuments les plus nouveaux et les plus récem-

ment découverts. Il y a d'ailleurs beaucoup d'inégalité dans les planches : quelques-unes sont très-soignées, et d'autres extrêmement négligées. III. *Problema de anno nativitatis Christi, ubi occasionem offerente vetere Herodis Antipæ nummo qui in nummophylacio Clementis XIV P. M. asservatur, demonstratur Christum natum esse anno VIII antè æram vulgarem, contra veteres omnes et recentiores chronologos*, Rome, 1772, in-8°; *ibid.*, 1774, in-4°. Millin dit que cet ouvrage ayant eu l'approbation des savants, a été réimprimé plusieurs fois; cependant il ne cite que ces deux éditions. IV. *Miscellanea numismatica, in quibus exhibentur populorum, insigniumque virorum numismata omnia*, Rome, 1772-74, 4 vol. in-4°. C'est un Recueil de médailles, tirées de différents auteurs, mais sans explications et sans critique : des médailles suspectes et même d'évidemment fausses y sont pêle-mêle avec celles qui paraissent les plus authentiques. Le livre ayant eu peu de succès, des libraires imaginèrent d'en distribuer les planches dans un ordre un peu différent, et ils les reproduisirent sous les trois titres suivants : V. *Bruttia numismatica seu Bruttiae hodie Calabriae populorum numismata omnia*, etc., *ibid.*, 1775, in-fol. VI. *Lucania numismatica*, etc., *ibid.*, 1775, in-4°. VI. *Japygia numismatica*, etc., *ibid.*, 1775, grand in-4°. Les deux derniers ouvrages sont ordinairement réunis. Ces différentes suites de médailles, très-bien gravées, manquent d'explications. L'auteur avait rassemblé toutes ses notes à cet égard, et se proposait de les publier en latin et en français, lorsque les événements dont on a parlé l'oblige-

gèrent de s'éloigner de Rome. Lipsius cite encore du P. Magnan ; *Tentamen Iconarii universalis*, Rome, 1776, quatre parties in-fol., oblong, contenant des figures de médailles grecques et romaines. Il avait aussi formé le projet de donner, par souscription, une espèce d'Encyclopédie, sous le titre plus que singulier de *Chose logiaire* ou *Choseologie* : il en fit paraître le *prospectus* en 1793 ; mais il abandonna cette entreprise, qui ne devait pas être fort avantageuse à sa réputation. Il en a seulement été publié un fragment intitulé : *Pennon palé des ancêtres de S. A. R. Marie-Amélie, duchesse de Parme, extrait de la Choseologie du P. Domin. Magnan, partie 1<sup>re</sup>.*, contenant ses ancêtres jusqu'à ses huit aïeux inclusivement, Florence, 1796, in-fol. atlant. ( *Catalog. Moreau-St.-Méry*, n<sup>o</sup>. 1165, 1819, in-8<sup>o</sup>. ) : ce titre ferait supposer que l'ouvrage était principalement héraldique et généalogique. Le P. Magnan a, dit-on, laissé en manuscrit une partie de l'*Histoire des grands-ducs de Toscane*. Millin a publié sur ce religieux une *Notice* dans laquelle on pourrait relever plus d'une inexactitude ( *Magasin encyclopédique*, onzième année, tom. VI, pag. 340-46 ). W—s.

MAGNEN (JEAN-CHRYSOSTÔME), médecin du dix-septième siècle, était né à Luxeuil dans le comté de Bourgogne. Après avoir fait ses études à l'université de Dole, il alla en Italie, et y pratiqua son art avec tant de succès qu'il fut nommé professeur en médecine à Pavie : il remplit cette chaire pendant plusieurs années, et obtint ensuite celle de philosophie. Le comte de Fuensaldagne, nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de France, en 1660,

le choisit pour son médecin, et l'emmena avec lui à Paris. On ignore l'époque de sa mort. Magnen était fort entêté de l'astrologie, qu'il nomme la reine des sciences, et dont peu de personnes suivant lui sont capables de connaître l'utilité. La ressemblance des noms l'a fait confondre quelquefois avec le père Maignan. On a de lui : I. *Democritus reviviscens sive de atomis ; additâ Democriti vitâ et philosophiâ*, Pavie, 1646, in-4<sup>o</sup>. ; Leyde, 1648, in-12 ; la Haye et Londres, 1658, 1688, in-12. Cet ouvrage est rare et curieux. II. *De tabaco exercitationes quatuordecim*, Pavie, 1648, in-4<sup>o</sup>. ; ibid., 1658 ; la Haye, même année ; Amsterdam, 1669, in-12. L'auteur s'excuse d'avoir osé publier ce traité après celui de Néander ; mais il assure qu'il ne s'y est déterminé que par la certitude d'avoir recueilli des observations neuves sur l'emploi du tabac en médecine. Il donne d'abord les différents noms de cette plante, qu'il décrit, ainsi que toutes ses variétés ; il traite ensuite de sa culture de ses propriétés, et examine les tempéraments auxquels on doit en conseiller ou seulement en permettre l'usage : il réfute quelques opinions de Néander ; et après avoir parlé des différentes préparations que peut recevoir le tabac, il indique ses effets utiles ou nuisibles. III. *De mamâ, liber singularis*, Pavie, 1648, in-8<sup>o</sup>. ; la Haye, 1658, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois en Hollande, à la suite du précédent. M. Grappin lui attribue : *De aëre Ticinensi* ; et un traité *De viribus imaginationis*. ( *Histoire abrég. du comté de Bourgogne*, pag. 298. ) W—s.

MAGNENCE ( *Flavius-Magnentius - Augustus* ), tyran, eût né

vers l'an 303, dans la Germanie, de parents obscurs (1). Il fut conduit fort jeune, prisonnier dans les Gaules, et, ayant embrassé la profession des armes, il parvint rapidement aux premières dignités militaires. Il avait de la valeur, aimait les lettres, et parlait avec éloquence : il était d'ailleurs dissimulé, cruel, avare et ambitieux. Le christianisme n'avait point adouci ses mœurs, ni affaibli les idées superstitieuses que lui avait inspirées, dans son enfance, sa mère, dont le métier était de prédire l'avenir. Magnence, promu au rang de capitaine des gardes de l'empereur Constant, songea bientôt à franchir l'intervalle qui le séparait du trône : il fit part de son projet au comte Marcellin, intendant des finances, et l'amena facilement à ses vues. Marcellin persuada aux soldats qu'il était de leur intérêt de n'obéir qu'à un prince actif et vigilant : lorsqu'il eut les esprits bien préparés, sous le prétexte de célébrer la naissance de son fils, il donna une fête aux personnages les plus distingués de la cour, qui était alors à Autun. Le repas fut prolongé avec adresse bien avant dans la nuit. Tout-à-coup Magnence, qui avait feint de se retirer, parut au milieu des convives, revêtu de la pourpre et du diadème, et accompagné de ses gardes : aussitôt mille cris le proclamèrent empereur ; et tous ceux qui étaient présents, effrayés de ses menaces ou séduits par ses promesses, confirmèrent son élection. Magnence donna à l'instant l'ordre de fermer les portes de la ville, et de massa-

crer Constant (1) : le malheureux prince, averti à temps du danger, fuyait déjà vers l'Espagne ; mais il fut atteint avant d'avoir passé les Pyrénées, et périt sous les coups des assassins, (*Voyez* CONSTANT.) Magnence, maître de l'Empire, songea à raffermir son autorité ; il s'allia avec Vétranien, gouverneur de l'Illyrie, et dont ses soldats avaient fait malgré lui un nouveau César. (*Voyez* VÉTRANIEN.) Il créa Marcellin grand-maître du palais, et lui donna le commandement des troupes qu'il envoya contre Népotien, qui s'était emparé de Rome : il suit, bientôt après, son heureux lieutenant dans l'ancienne capitale du monde, fait massacrer les principaux citoyens, dont il confisque les biens, et force les autres à racheter leur vie, en versant au trésor la moitié de leur fortune ; et cependant, au milieu des massacres et des proscriptions, le peuple lui prodigue les titres de libérateur de Rome et de l'Empire, de restaurateur de la liberté. Il créa Césars ses deux frères, Décence et Desiderius, et donna au premier le commandement des légions italiennes dans les Gaules. (*Voy.* DÉCENCE.) Il pousse l'audace jusqu'à envoyer des ambassadeurs à Constance, retenu en Orient par la guerre contre les Perses, et lui propose une alliance avec le meurtrier de son frère. Constance rejeta cette proposition avec horreur ; et Magnence, ne pouvant pas méconnaître ses intentions, se disposa à la guerre. Il rassembla une armée considérable, et marcha au-devant de Constance, sur lequel il remporta d'abord quelques avantages. Les deux ar-

(1) Gibbon conjecture que Magnence avait reçu le jour au milieu d'une de ces colonies de barbares établies dans la Gaule par Constance Chlore. (*Hist. de la décadence de l'Empire*, tom. IV, ch. 18.)

(1) Constant avait été le bienfaiteur de Magnence ; et on dit que, dans une révolte, ce prince lui avait sauvé la vie en le couvrant de son manteau.



mées en vinrent aux mains près de Murse sur la Drave, dans l'Illyrie; la bataille fut longue et sanglante: Magnence y fit des prodiges de valeur; mais enfin la fortune se déclara contre lui, et il fut obligé de se retirer. On dit que cette victoire coûta aux Romains plus de cinquante mille hommes de leurs meilleures troupes, et que cette perte qu'ils ne purent jamais réparer, facilita les invasions des barbares. Magnence ayant rassemblé les débris de son armée, passa en Italie; mais les peuples ayant pris parti contre lui, il se retira dans les Gaules. Atteint par les généraux de Constance, dans les défilés des Alpes, il y éprouva une nouvelle défaite, et s'enfuit à Lyon. Voyant ses affaires désespérées, et craignant que ses soldats ne le livrasent au vainqueur avec sa famille, il tua de sa propre main son frère Desiderius, et sa mère, et se laissa ensuite tomber sur son épée, le 11 du mois d'août 353. Il avait occupé le trône trois ans et sept mois. Sa veuve, Justine, épousa l'empereur Valentinien. On a de ce tyran des médailles de toutes sortes de métaux.

W—s.

MAGNI (JEAN), évêque suédois, naquit en 1583, à Wexioe; ce qui fait qu'on le désigne aussi sous le nom de *Wexionensis*. Il devint maître-ès-arts en Allemagne, et fut nommé, à son retour en Suède, professeur d'histoire à Upsal: s'étant adonné aux études théologiques, il fut créé docteur en théologie, et obtint l'évêché de Skara. Il mourut en 1651. La reine Christine avait une grande considération pour lui; et ce fut à sa recommandation qu'elle fonda un collège dans la ville de Skara. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux

sont: I. *Synopsis historiæ universalis*, Upsal, 1622, in-8°. II. *Tuba angelica*, ou explication de l'Apocalypse, Upsal, 1637. III. *Seren. et potent. principis D. Gustavi Adolphi, debitum elogium, quo præsertim res prisæ Gothorum conferuntur cum modernis regis Gustavi in Borussia et Germania bellis*, Upsal, 1632. C—AU.

MAGNIA - URBICA (*Magnia-Urbica-Augusta*), impératrice romaine, n'est connue que par les médailles: on ignore le lieu de sa naissance et la famille dont elle est sortie; enfin, on n'est pas d'accord sur l'empereur qu'elle avait épousé. Oecone, Angeloni, Tristan et Patin prétendent qu'elle était belle-fille de Maximien-Galère, et par conséquent femme de Maxence. Génébrier publia, en 1704, une *Dissertation* sur une médaille de Magnia-Urbica (*V. GÉNÉBRIER*, XVII, 65), qui représente au revers une femme assise, regardant deux jeunes gens debout devant elle: cette femme ne pouvait être que l'impératrice, et les deux jeunes gens ses deux fils; il en conclut, avec beaucoup de vraisemblance, que Magnia-Urbica était la femme de Carus, et la mère de Carinus et de Numerien. Cette opinion fut adoptée par les plus célèbres antiquaires; mais le baron de Stosch ayant acquis, en 1755, une médaille de moyen bronze, représentant d'un côté la tête de Carinus, et au revers celle de Magnia - Urbica, il adressa à l'académie de Cortone une *Lettre* dans laquelle il prétend que cette médaille suffit pour démontrer que cette princesse était la femme de Carin. Ce sentiment trouva des partisans et des contradicteurs; l'abbé Belley, qui se rangea parmi les derniers, lut, en 1756, à l'aca-

démie des inscriptions, un *Mémoire* pour prouver que, malgré la médaille du baron de Stosch, l'opinion de Génébrier était la seule raisonnable : en effet, on voit par la médaille de Génébrier que Magnia-Urbica avait deux fils, et que tous les deux étaient déjà revêtus de la toge ou robe virile; elle n'a donc pas pu être l'épouse de Cariaus ou Carin, qui, dans un règne de trois années, eut neuf femmes, et qui d'ailleurs périt trop jeune pour qu'il ait pu voir ses enfants à l'âge de la virilité. D'un autre côté, si l'on connaît beaucoup de médailles d'empereurs portant au revers la tête de leur épouse, il en existe également un grand nombre avec la tête de leur mère : Livie et Tibère, Agrippine et C. Caligula, Mammée et Alexandre Sévère, etc. Ainsi la médaille du baron de Stosch, loin de détruire l'opinion de Génébrier, ne ferait que la confirmer; Magnia-Urbica fut la mère de Carinus, et par conséquent la femme de Carus. Khell, onze ans après, publia, sur le même sujet, une dissertation dans laquelle il cherche à faire prévaloir le système de Stosch, sur celui de Belley : *Epicrisis observationum Cl. Belley in numum Magniæ Urbicæ Aug.*, Vienne, 1767, in-4°. Eckhel, après avoir pesé les raisons de part et d'autre, regarde ce singulier procès comme encore indécis; mais il tient pour plus probable l'opinion qui fait Magnia-Urbica femme de Carinus : il ajoute qu'un homme très-versé dans l'histoire de la numismatique, lui a dit que la médaille citée par le baron de Stosch, était l'ouvrage d'un faussaire moderne, et qu'elle avait été fabriquée à Florence, du temps même de Stosch. (*Doctrina numorum veterum*, t. VII,

p. 519.) Les médailles de Magnia-Urbica les moins rares sont en petit bronze : on n'en connaît pas d'authentiques en argent. W—s.

MAGNIEN, né en 1745, à Chalou, mort le 31 décembre 1811, devait à ses heureuses dispositions, à sa constante passion pour l'étude et le travail, plutôt qu'à une éducation soignée, ses connaissances en finances, en commerce et en économie politique. Il leur dut également d'avoir surmonté les obstacles qui semblaient d'abord l'éloigner des premières places de l'administration, puisqu'il débuta par être simple employé de la ferme générale. Il avait passé par tous les grades, jusqu'à celui de contrôleur aux entrepôts des sels à Riom, lorsque M. de Soulligné, directeur des fermes à Lyon, se l'attacha en qualité de premier collaborateur. C'est là que Magnien composa son *Tarif des divers droits des douanes* qui se percevaient alors en France, 1786, 4 vol. in-8°. Pour apprécier le mérite de cet ouvrage, il faut se rappeler que le royaume était alors divisé en provinces étrangères les unes aux autres, que chacune avait son tarif particulier, et que d'autres, telles que le Languedoc et la Provence, ne présentaient au commerce que des tarifs d'usage, dont le seul titre était la vieille pancarte qui les indiquait. M. de Trudaine, d'après le vœu émis par Magnien de voir disparaître avec les bureaux qui entravaient la circulation, tous ces tarifs divers, pour les remplacer par des *droits uniformes* qui se percevaient aux frontières du royaume, s'occupait de mettre ce projet à exécution, et en chargea Dupont de Nemours et Magnien. Le plan et les moyens d'exécution étaient à la veille d'être

présentés au conseil , lorsque les états-généraux furent convoqués. Dupont de Nemours, nommé député, indiqua aux comités d'agriculture et de commerce, son ancien collaborateur; et la suite du travail qui devait changer le système des douanes, lui fut confiée. Sur le rapport fait au gouvernement des services qu'avait rendus Magnien, il fut nommé administrateur des douanes; et il en remplit pendant vingt ans les fonctions. On a de lui : I. Une brochure *sur le commerce de la France avec l'Amérique, les possessions au-delà du Cap et le Levant*, publiée en l'an IV ( 1796 ). Ce petit ouvrage est digne de fixer l'attention par les vues judicieuses et l'exactitude des faits. II. *De l'influence que peuvent avoir les douanes sur la prospérité nationale*, in-8°. de quarante pages sans date, mais de 1801. III. *Tarif des droits de douane et de navigation maritime de l'empire français*, etc., 1808, in-8°. IV. *Dictionnaire de la législation et des droits de douane*, 1806, in-8°, trois éditions. V. ( Avec M. Deu ) *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art*, 3 vol. in-8°, 1809. Cet ouvrage, d'un mérite reconnu, est souvent consulté. J—B.

MAGNOCAVALLI. ( FRANÇOIS-OCTAVE ), comte de Varengo, architecte et poète, naquit à Casal, en 1707. Après avoir reçu les premiers principes des belles-lettres dans sa patrie, il fut envoyé par ses parents au collège royal de Parme, et s'y fit distinguer par ses progrès dans les sciences et dans la poésie. De retour dans sa patrie, il contribua puissamment par son exemple à délivrer la littérature italienne de ces faux-brillants que les partisans du goût des *seicentisti* avaient égale-

ment introduits dans cette partie de l'Italie. A l'âge de trente ans, il commença à s'appliquer à l'architecture, et sut introduire dans sa patrie la manière grande et simple des Romains et de Palladio. Au milieu de ces études, il ne négligeait point la culture des lettres, et surtout de la poésie. Plein de verve et d'énergie, doué des sentiments les plus nobles et les plus élevés, il obtint sur le Parnasse italien une place distinguée; et, dans le genre de la tragédie, il fut, sinon un émule, du moins un précurseur d'Alfieri, et l'un des premiers Italiens qui, avant ce grand tragique, ont mérité de se faire un nom dans cette partie si difficile de la littérature. Sa tragédie de *Corradin, marquis de Monferrat*, représentée d'abord à Parme, puis dans presque toutes les villes d'Italie, obtint un tel succès, qu'on la mit en pantomime, afin de pouvoir la jouer sur les théâtres mêmes qui manquaient d'acteurs capables de la représenter. Parvenu à l'âge de 77 ans, il se chargea d'un cours d'observations météorologiques, qui furent insérées dans le *Journal météorologique* qui prit naissance à cette époque à Turin; et il s'appliqua pendant plusieurs années à ce travail, avec autant de savoir et de persévérance que s'il en eût fait l'étude constante de sa vie. Il avait écrit sur l'architecture plusieurs traités qui font honneur à ses connaissances, mais qui sont restés inédits. Ce sont des dissertations : 1°. sur *le théâtre olympique de Vicence*; 2°. sur *l'harmonie des proportions moyennes*; 3°. sur *le beau réel de l'architecture*; 4°. sur *la construction des voûtes*, etc.; 5°. enfin plusieurs autres *Mémoires sur le véritable goût des ornements*.

On n'a publié de ces ouvrages que sa *Dissertation critique sur le nouveau théâtre que l'on propose de construire à Casal*, et ses tragédies. I. *Corradin, marquis de Monferrat*. II. *Roxane*. III. *Sophonisbe*. (V. l'éloge historique de cet auteur, par le comte Ponziglione, Turin, 1789). P—s.

MAGNOL (PIERRE), médecin et botaniste français, né à Montpellier, en 1638, y fut reçu docteur en 1659; mais il s'attacha de préférence à l'étude des plantes, et y fit assez de progrès pour mériter les éloges de Tournefort. Celui-ci le fit connaître à Fagon, par la protection duquel Magnol fut nommé, en 1694, professeur de botanique au jardin de Montpellier: il en remplit les fonctions d'une manière distinguée, et mourut dans la même ville en 1715. On a de lui: I. *Botanicum Monspelienae, sive plantarum circa Monspelium nascentium index*, Lyon, 1676, in-8°.; cet ouvrage est une liste alphabétique des plantes du Languedoc, contenant un petit nombre de descriptions fort incomplètes, avec l'indication des localités, et des propriétés médicinales: il est accompagné de 23 planches, d'une exécution médiocre sous tous les rapports. II. *Hortus regius Monspelienae, etc.*, Montpellier, 1697, in-8°.; c'est un catalogue des plantes cultivées dans le jardin de cette ville, désignées par les noms ou les phrases de Bauhin ou d'autres botanistes; les vertus de quelques plantes y sont indiquées: sur les vingt-quatre figures qui y sont jointes, quinze sont de Tournefort, et se distinguent par l'exactitude et la finesse des détails. III. *Prodromus historiae generalis plantarum in quo familiae plantarum per tabulas disponuntur*, Montpellier, 1689, in-

8°. Magnol ayant observé dans le règne animal, 1°. des familles distinctes; 2°. des espèces; 3°. des individus qui n'appartiennent qu'improprement à une famille (ce sont des monstres), trouve de l'analogie entre ce règne et le règne végétal qui offre les mêmes caractères; et c'est sur cette idée-mère, des affinités, qu'il fonde sa méthode naturelle; mais comme il lui parut impossible de tirer de la fructification seule les signes caractéristiques des familles, tout en avouant que les principales différences doivent être tirées de la fleur et de la graine, il s'est également attaché à toutes les autres parties, et a trouvé, par ce moyen, des affinités entre des plantes, qui du reste diffèrent par des caractères essentiels; il pense même que les premières feuilles qui sortent de la graine, pourraient offrir de bons caractères de familles. On voit que Magnol avait, pour son temps, des idées très-saines, et qui se rapprochent de celles qui ont servi de nos jours à fixer les principes de la méthode naturelle: elles ont, au reste, beaucoup de rapport avec celles de Rai et de Morison, de même que sa méthode, qui en a aussi le principal défaut, celui de séparer les arbres et arbustes d'avec les plantes; mais les détails en présentent une foule d'autres: c'est ainsi qu'une affinité entre des parties très-accessoires, lui fait rapprocher d'une manière violente la vigne, la casse et le laurier; le spiraea et la viorne; les orchidées et les liliacées, si bien distinguées avant lui par Columna; la circée et l'épinard; l'ophioglosse et l'ortie; le plantain d'eau et les renoncules, etc. IV. *Novus character plantarum, etc.*, Montpellier, 1720, in-4°.; ouvrage posthume publié par son fils, qui avait été

nommé, en 1706, son survivancier. Abandonnant les idées qui l'avaient guidé quelquefois utilement dans son premier travail, Magnol s'attache ici exclusivement à une partie, le calice, qui présente, selon lui, un caractère tellement certain, qu'il peut servir de base à une classification pour toutes les plantes connues et à découvrir; et il établit une triple division fondamentale sur la présence du calice extérieur ou périanthe, du calice intérieur ou péricarpe, et des deux calices. Cette unité de caractère a, au premier coup-d'œil, quelque chose de séduisant: mais on s'aperçoit bientôt que Magnol n'a pas, sur cet organe, des connaissances plus précises que ses prédécesseurs; et l'on voit, dès les premiers chapitres, combien il rompt les rapports naturels: c'est ainsi que la *prêle* figure avec le *houblon* et le *chanvre*; la *raquette* avec la *garance*; le *nénuphar* avec la *grenadille*, le *ciste*, l'*amaranthe*, etc. Une de ses sections, composée de plantes à calice extérieur et à fleurs polypétales, se divise en plantes *flore non specioso*, comme la *soude*, l'*ortie* et les *joncs*; en plantes *flore magis specioso*, comme la *statice*; en plantes *flore specioso*, comme la *filipendule*, les *renoncles*, le *plantain d'eau*, le *fraisier*, etc. On n'est point surpris de voir ici le corail et les autres zoophytes rangés parmi les plantes, dont ils ne furent séparés que quelques années plus tard. Ce système fit peu d'honneur à l'auteur; et il est tellement inférieur à sa méthode, qu'il serait à désirer qu'il n'eût pas été publié. On a reproché, avec raison, à Magnol, d'avoir, dans la préface de cet ouvrage, traité avec une grande sévérité Tournefort, dont la gloire est fondée sur des

titres bien plus solides que sa méthode, et que Magnol n'aurait pas dû passer sous silence. Cette conduite est d'autant moins excusable que, dans ce même ouvrage, on trouve beaucoup de traces de la liaison qui paraît avoir régné entre lui et Tournefort. Les ouvrages de Magnol, malgré ces défauts, et quoiqu'ils ne contiennent que des descriptions fort imparfaites et en très-petit nombre, contribuèrent à répandre le goût de la botanique; et il partage, avec les botanistes de son temps, le mérite d'avoir appelé l'attention des savants sur les méthodes naturelles. Le genre *Magnolia* que Plumier lui avait consacré, et qui n'était composé que d'une espèce, est devenu le *Talama* de Jussieu; et le genre *Magnolia* a été appliqué par Linné à des arbres de l'Amérique, de la Chine et du Japon, qui font un des plus beaux ornements de nos jardins. D—U.

MAGNON (JEAN) (1), poète français du dix-septième siècle, né à Tournus dans le Mâconnais, fit ses études à Lyon, et exerça dans cette ville, la profession d'avocat. Il vint ensuite se fixer à Paris, et se mit à travailler pour le théâtre; sa tragédie d'*Artaxercès* fut représentée en 1645, par l'*illustre troupe*: c'est ainsi qu'on nommait une société de jeunes gens qui jouaient la comédie dans la salle du jeu de paume au faubourg St.-Germain. Molière en faisait partie, et il est probable que Magnon prit lui-même un rôle dans sa pièce. Il renonça enfin à la carrière dramatique, et forma le dessein, très-sage assurément, « de ne plus rien écrire » qui le fit rougir devant les hommes » ou repentir devant Dieu. » Ce fut

(1) Papillon le nomme *Magnien*.

alors qu'il entreprit, la *Science universelle*; compilation immense, mais » si bien conçue et si bien expliquée, » dit - il, que les bibliothèques ne » devaient plus servir que d'un ornement inutile. » Il annonça ce projet dans la préface de la tragédie de *Jeanne de Naples*; et l'on peut juger, par le passage suivant, combien il en était satisfait : « Que si » Lucrèce, dit - il, pour avoir fait » quelques vers sur les premiers » principes de la nature, s'attribue » une gloire comme divine, quel applaudissement ne me promettrais- » je pas de mon travail, s'il ne me » suffisait de la satisfaction que j'y » recevrai, et de cette récompense » éternelle que j'en espère d'un Dieu » à qui je serai redevable d'un ouvrage si nouveau ! » Il venait d'en mettre le premier volume sous presse, lorsqu'il fut assassiné par des voleurs sur le Pont-Neuf, vers la fin du mois d'avril 1662 (1). On ne peut nier que Magnon ne fit des vers avec une grande facilité. Comme il travaillait à son poème, quelqu'un lui ayant demandé s'il serait bientôt achevé : — Bientôt, répondit-il ; je n'ai plus que cent mille vers à faire. On a de lui : I. Des *Tragédies* : dont *Artaxercès*; c'est la moins mauvaise. — *Josaphat et Baalam*, 1646. — *Séjanus*, 1647. — *Le Mariage d'Orondate et de Statira*, 1648. — *Le grand Tamerlan et Bajazet*, 1648. — *Jeanne Ire., reine de Naples*, 1656. — *Zénobie, reine de Palmyre*, 1660. II. Les *Amants discrets*, comédie,

(1) Loret a parlé de cet accident dans la *Gazette* du 29 avril :

Un des forts auteurs de nos jours,  
Un des favoris du Parnasse,  
Qui pouvoit égaler un Tasse,  
Magnon, esprit tout plein de feu,  
Fut assassiné depuis peu.

1645. III. Les *Heures du chrétien*, divisées en trois journées, et traduites en vers et en prose, Paris, 1654, in - 8°. , avec des fig. de F. Chauveau : l'auteur y prend le titre d'historiographe du roi. IV. *La Science universelle*, en vers héroïques, ibid. 1663, in-fol. (1). W-s.

MAGNUS, surnommé *Ladulos*, roi de Suède, né en 1240, était le second fils de Birger, comte du palais, et obtint un duché à la mort de son père. Valdemar son frère aîné, fut élevé sur le trône. Celui-ci, prince faible et mal conseillé, ayant entrepris un pèlerinage, Magnus, chargé de l'administration pendant son absence, se fit un parti, et conçut le projet de s'emparer de la couronne. Au retour de Valdemar, la mésintelligence éclata bientôt entre les deux frères, et ils levèrent l'un et l'autre des troupes. Magnus remporta une victoire décisive, fit le roi prisonnier, le remit ensuite en liberté, et lui céda quelques provinces, mais le fit arrêter peu après pour le condamner à une détention perpétuelle. Affermi sur le trône, le vainqueur de Valdemar épousa Hedwige, fille de Gérard comte de Holstein, et fit venir à sa cour un grand nombre d'étrangers, qu'il combla de faveurs. Les grandes familles de Suède éclatèrent en menaces ; mais le roi n'y faisant point attention, il se forma un complot de mécontents, qui massacrèrent Ingman, son favori, et s'emparèrent de Gérard, père de la reine. Cette princesse elle-même fut sur le point d'être arrêtée; mais elle parvint à se mettre en sûreté dans un couvent. Magnus eut recours à la dissimu-

(1) Voyez une *Lettre* de François-Philippe Magnon, son arrière-petit fils, dans le *Journal de Paris* du samedi 5 mai 1787, et une autre en réponse, du sieur de Mirys, dans celui du lundi suivant, 7 mai.

lation; il ne témoigna aucune émotion, eut l'air d'applaudir à la conduite des mécontents, et les invita même à un festin. La plupart s'y rendirent, persuadés que leur audace avait effrayé le monarque, et qu'il allait s'humilier devant eux. Mais à peine arrivés, ils furent arrêtés, et envoyés à Stockholm, où leur tête tomba sous le glaive du bourreau. Cette catastrophe n'abattit pas néanmoins les prétentions et la jalousie des grands. Pour se ménager un appui contre eux, Magnus flatta le clergé, et protégea le peuple. Il étendit les prérogatives des évêques, fit bâtir des églises, des couvents, et observa scrupuleusement les cérémonies de la religion. Un concile assemblé, en 1279, dans la ville de Sudortelje, donna un décret qui condamnait aux peines les plus rigoureuses quiconque attenterait à la personne d'un roi, reconnu sacré par l'Eglise: il porta aussi des lois sévères contre les voleurs. Le peuple qui, par les mesures du prince, parvint à jouir du calme et de la sécurité, se dévoua sincèrement à sa cause, et se montra toujours prêt à la défendre: il caractérisa l'administration de ce prince, en lui donnant le surnom de *Ladulos*, qui veut dire, *serreur des granges*. Magnus fut le premier roi de Suède qui entretint des relations suivies avec les puissances étrangères, et qui organisa des milices. Pour encourager les habitants à suivre ses drapeaux, il accorda des immunités territoriales à ceux qui se présentaient avec des armes et des chevaux; ce qui fit naître la distinction des terres en exemptes et en taxées, qui subsiste encore. Par des négociations habiles avec les états, il parvint à se faire accorder un vaste domaine et la propriété des quatre

grands laes, Melar, Hielmar, Wéner, et Wetter. Les anciens revenus de la couronne ne pouvaient suffire à un monarque qui cherchait à relever l'éclat de la royauté par une représentation imposante, qui donnait des tournois, qui avait une cour nombreuse, qui recevait des ambassades et qui faisait élever des édifices considérables à l'usage de la famille royale. Après avoir assuré la succession à son fils Birger, Magnus mourut en 1298, dans l'île de Wisingsoe. Des paysans transportèrent solennellement son corps à Stockholm, où il fut enterré dans l'église des Français. C—AU.

MAGNUS, surnommé *Smek* (le Leurré), roi de Suède, né en 1316, était fils du duc Eric, et succéda à Birger, en 1320, à l'âge de quatre ans. La couronne de Norvège lui était également tombée en partage à la mort de Haquin, son parent, qui n'avait point laissé de fils. Le sénat de Suède prit ce roi, encore enfant, sous sa tutelle, et profita de cette circonstance pour obtenir un pouvoir auquel il avait aspiré depuis long-temps. Matthias Kethilmundson, sénateur, fut chargé de l'administration. Il entreprit des guerres contre les Russes, et contre un des grands vassaux nommé Canut. Par des négociations habilement conduites, et par l'ascendant de sa réputation, il réunit à la Suède les provinces de Scanie, de Blekingen et de Halland, que le Danemark avait long-temps possédées. En 1337, Magnus prit lui-même les rênes du gouvernement. Tour à tour faible et entreprenant, décidé et irrésolu, ce prince devint le jouet de l'ambition des seigneurs et du clergé. Malheureux dans une guerre contre les Russes, réduit à toucher au dernier

de Saint-Pierre pour suffire aux dépenses publiques, mis à l'interdit par la cour de Rome, ayant bravé cet arrêt et choqué la multitude par des propos qui annonçaient peu de docilité pour l'Eglise, il perdit la confiance des états, qui décrétèrent que son fils Éric partagerait le pouvoir avec lui : ce prince mourut peu après ; et la femme de Magnus, Blanche de Namur, fut soupçonnée de l'avoir empoisonné. Dans le même temps, Magnus négociait avec Valdemar, roi de Danemark, au sujet des trois provinces réunies par Matthias Kethilmundson, et se laissa persuader de les céder à Valdemar. Cet acte de foiblesse lui attira le mépris des Suédois, et lui valut le surnom de *Leurré* (Smek). Les états lui associèrent alors son fils Haquin, qui, depuis plusieurs années, avait régné en Norvège. Après quelques débats entre les deux rois, Haquin s'entendit avec son père, pour résister à la faction des grands; mais ceux-ci s'étant réunis solennellement en confédération, offrirent en 1363 la couronne de Suède, au duc Albert de Meklenbourg. Une guerre éclata entre ce prince, et les deux monarques détrônés, et la fortune se déclara contre ceux-ci. Magnus, fait prisonnier, fut obligé pour recouvrer la liberté de donner une renonciation formelle, et se retira en Norvège, où il se noya par accident, en 1374. Haquin continua de régner sur les Norvégiens, et parvint à se maintenir parmi eux, avec le secours de Valdemar roi de Danemark, dont il avait épousé la fille. C'était Marguerite surnommée la *Sémiramis* du Nord, qui après la mort de son père, de son époux et de son fils, ceignit le diadème en Danemark et en Norvège, monta peu après sur le trône

de Suède, et réunît les trois royaumes par le pacte signé à Calmar. C - AU.

MAGNUS 1<sup>er</sup>., dit le *Bon*, roi de Norvège et de Danemark, était fils de St. Olaüs. Il avait suivi son père en Russie, lorsque celui-ci s'était enfui dans ce pays, en 1028, pour échapper à Canut, roi de Danemark, qui avait conquis la Norvège. Canut donna ce royaume à Suénon, son second fils, sous la tutelle d'Emma, sa mère, qui mécontenta le peuple par ses lois dures et injustes. Les grands offrirent la couronne à Magnus, réfugié en Russie. Il arriva, en Norvège, en 1034, et Suénon se retira en Danemark, où il mourut avant son frère Canut II. Ce dernier essaya de s'emparer de la Norvège; mais il préféra prudemment de renoncer à ses prétentions, et de reconnaître Magnus en qualité de roi : il fut, de plus, stipulé dans le traité conclu entre eux, que celui des deux qui survivrait, hériterait des états de l'autre, supposé que celui-ci mourut sans enfants mâles : douze seigneurs danois et norvégiens garantirent par serment l'exécution de ce traité singulier. A la mort de Canut, en 1042, le cas prévu par cet accord arriva, et Magnus partit de Norvège avec une flotte de soixante-dix voiles. Le bruit de ses vertus l'avait devancé; il fut reçu avec joie à Viborg en Jutland. Les habitants de Julin, ville située à l'embouchure de l'Oder, venaient de secouer le joug que Canut 1<sup>er</sup>. leur avait imposé, et désolaient la mer Baltique par leurs pirateries. Magnus alla s'emparer de cette ville, la détruisit et retourna triomphant en Norvège. Suénon, fils d'une sœur de Canut 1<sup>er</sup>., et le seul prince de sa race qui existât, s'était tenu caché à la cour de



Suède, depuis la mort de son père, que Canut avait puni de sa rébellion. Plein de confiance dans la générosité de Magnus, il accourut lui demander, non une portion de l'héritage de sa famille, mais seulement un emploi. Magnus le combla d'honneurs, et finit par le nommer vice-roi de Danemark. Suénon ne profita des bienfaits de Magnus, que pour soulever contre lui le pays qu'il administrait. Magnus arrive avant que Suénon ait pu se mettre en état de défense, et le contraint à se retirer en Suède. Il tourne ensuite ses armes contre les Vendes, qui ravageaient le Jutland méridional et le Holstein, et remporte sur eux une victoire complète. Sur ces entrefaites, Suénon, aidé par les Suédois, vint attaquer deux fois Magnus, et fut constamment battu. Il crut se rendre la fortune plus favorable en unissant ses efforts à ceux de Harald, oncle de Magnus, qui, après un long séjour dans les pays étrangers, venait, en 1045, réclamer la moitié du trône de Norvège. ( Voyez HARALD III, t. XIX, p. 596. ) Magnus ne voulut pas d'abord y consentir. Harald ne put faire soulever la Norvège. Cependant Magnus cédant aux conseils de ses ministres qui lui représentèrent que les richesses prodigieuses de son rival pourraient finir par lui assurer le succès de son entreprise chez un peuple pauvre et ami du changement, offrit à Harald la moitié de la Norvège en échange de la moitié de ses trésors, et se réserva la préséance. Tous deux vécurent en bonne intelligence, malgré les efforts que l'on employa pour les diviser; et, l'année suivante, Magnus mena Harald avec lui en Danemark; il y mourut, en 1047, laissant ce royaume à Suénon, et la Norvège à

Harald. Renommé par sa bravoure extrême, Magnus ne brillait pas moins par sa bonté et sa générosité, qui ne laissèrent jamais l'ambition éclater dans son cœur. Maître, comme Canut-le-Grand, du Danemark et de la Norvège, aussi entreprenant et aussi guerrier que ce conquérant, il avait résolu de se prévaloir de son traité avec Canut II, pour réclamer l'Angleterre, et il la fit demander à Édouard le confesseur. La réponse d'Édouard fut modérée; il exposait ses droits au trône de ses ancêtres, et les disgrâces qu'il avait essayées pendant que les rois danois l'avaient occupé. Il finissait par quelques reproches adressés à Magnus, sur son ambition, qui n'était pas satisfaite de la possession de deux couronnes, lui qui pendant long-temps n'avait pu prétendre à aucune. Magnus, touché de cette lettre et du souvenir qu'elle lui rappelait, répondit aux envoyés d'Édouard : « C'est assez, » en effet, d'avoir deux royaumes à » gouverner, si Dieu m'accorde as- » sez de sagesse pour y réussir. Je » ne puis oublier que j'ai moi-même » été long-temps errant et persécuté » par la mauvaise fortune. Dites à » votre roi que je ne songerai plus » à lui ôter le royaume de ses pères, » et qu'il en peut jouir à l'avenir en » paix et en tranquillité. » Magnus réforma les lois de Norvège; mais son code n'existe plus. E—s.

MAGNUS II, que son père, Harald III, avait fait proclamer roi de Norvège avant son départ pour l'Angleterre, lui succéda en 1066. Il régna d'abord seul; mais l'année suivante il partagea le royaume avec son frère Olaf, se réservant la partie septentrionale, et unit ses forces aux siennes contre Suénon II, roi de Danemark, qui leur avait déclaré la

guerre, espérant de les désunir. Magnus mourut en 1069. — MAGNUS III, dit Barfod (aux Pieds nus), à cause de la chaussure des montagnards écossais, qu'il avait adoptée, fut reconnu roi de la Norvège méridionale, après la mort de son père Oläus III, en 1087. La partie septentrionale éleva au trône Haquin II, fils de Magnus II. La guerre entre ces deux princes dura jusqu'à la mort de Haquin, en 1089. Magnus, qui n'avait pu battre les troupes de son rival pendant sa vie, les défait ensuite, et fit périr plusieurs chefs. La terreur ramena la tranquillité, qui ne fut plus troublée en Norvège. Le caractère belliqueux de Magnus lui fit porter la guerre dans les Orcades, les Hébudés, et en Irlande. Il nomma son fils Sigurd, roi des Orcades. Il ne fut pas si heureux contre Ingon, roi de Suède. Ayant ensuite voulu conquérir l'Irlande, il prit Dublin, mais fut tué dans une sortie, le 24 août 1103. — MAGNUS IV, dit *Blinde* (l'Aveugle), succéda, en 1130, à son père, Sigurd I<sup>er</sup>. La dureté de son caractère l'avait rendu odieux; aussi Harald Gillichrist (V) n'eut pas de peine à lui arracher la moitié du royaume. Bientôt la guerre éclata: Magnus eut d'abord l'avantage; mais Harald, revenu avec des troupes danoises, surprit Magnus à Bergen, lui fit crever les yeux, le fit mutiler, et enfermer dans un couvent près de Drontheim, en 1135. Un prétendant à la couronne, nommé Sigurd, ayant fait périr Harald, en 1136, tira Magnus de sa retraite. Les partisans de ce prince se réunirent à lui, et la Norvège fut livrée aux troubles et au carnage. Enfin Magnus fut tué le 13 nov. 1139, dans une bataille. — MAGNUS V,

fils de Harald IV, fut proclamé roi par une faction mécontente de ses frères Ingon I<sup>er</sup>. et Sigurd II; mais il mourut presque au même moment, en 1142. — MAGNUS VI, fils du comte Erling, époux de Christine, fille de Sigurd I<sup>er</sup>. fut déclaré roi dès l'âge de cinq ans, sous la régence de son père. Son armée vainquit Haquin III, qui mourut en 1162. Le père de Magnus desirant l'affermir sur le trône, le fit sacrer par l'archevêque de Drontheim; mais cette mesure ne lui assura pas la possession paisible du sceptre: plusieurs princes, issus du sang royal, formèrent successivement des factions redoutables. Dans chaque province s'élevèrent des corps de partisans. On parlait surtout des *Birkebeniens*, nommés ainsi parce qu'ils avaient pour chaussure des écorces de bouleau. La vie dure et pénible qu'ils menaient dans les forêts où ils s'étaient retirés, leur donna une énergie qui les rendit capables des entreprises les plus audacieuses. Ils résolurent de placer sur le trône Sverrer, descendant des rois de Norvège. Après divers combats, un engagement général eut lieu près de Drontheim, en 1179: Erling fut tué; Magnus obligé de fuir se cacha quelque temps dans un monastère, puis se rendit à Bergen, pour rassembler ses partisans. Sverrer lui offrit la moitié du royaume, et eut même une entrevue avec lui. Magnus rejeta toute proposition d'accommodement, comptant sur les efforts de son parti, et alla demander des secours au roi de Danemark: de retour en Norvège, il fut défait. De nouveaux secours des Danois lui donnèrent la facilité de joindre une flotte à celle de ses partisans; et le 15 juin 1184, il attaqua Sverrer dans

les eaux de Hugastrand. Entouré par les vaisseaux ennemis, et sur le point d'être pris, il voulut se sauver à la nage; mais il se noya. — MAGNUS VII, *Lagebaerer* (Legislateur), fils de Haquin V, lui succéda en 1262, sans aucune contestation. Dès le commencement de son règne, il conclut la paix avec Alexandre III, roi d'Écosse, qui garda les Hébrides et l'île de Man, en promettant à la Norvège 1200 mares sterling en différents termes; mais cette somme ne fut jamais payée. Les difficultés que Magnus eut avec ses voisins furent bientôt aplanies; et ce prince put donner tous ses soins à l'administration de son royaume, et à la réforme des lois. Il fit supprimer une convention signée par Magnus, en 1164, qui donnait à l'archevêque et aux évêques le droit d'élire les rois, et il rendit ainsi la couronne héréditaire: il abolit des dignités dont la puissance était dangereuse pour l'autorité du souverain, et ordonna avec sagesse tout ce qui concernait le commerce et la défense du royaume. Il organisa des assemblées générales ou grandes assises, qui coopéraient à la rédaction des lois et à l'assiette des impôts. Enfin, il mit un terme à la confusion et à l'anarchie qui avaient trop longtemps bouleversé son royaume. Grâce à ses soins, la Norvège prit un rang distingué parmi les nations civilisées. La loi qui règle le système administratif et la hiérarchie des pouvoirs, est un des monuments les plus intéressants qui nous soient restés de cette époque. Les premiers hôpitaux furent construits en Norvège, par les soins de Magnus: ce fut au milieu de ces travaux mémorables qu'il fut enlevé à ses peuples, le 9 mai 1280. — MAGNUS VIII. *Foy.*

MAGNUS-SMEK. (Pag. 143 ci-dessus.)

MAGNUS, roi de Livonie, fils de Christian III, roi de Danemark, était né en 1540. Son frère, Frédéric II, qui monta sur le trône en 1559, voulant éviter de partager avec lui le Holstein et le Schleswig, suivant l'usage du royaume, termina l'achat de l'île d'Oesel, entamé par son père, et y établit Magnus avec le titre d'évêque: la Courlande et l'évêché de Reval furent bientôt joints à cette possession. Les Livoniens, pleins d'horreur pour le joug des Russes, et fatigués du gouvernement oppressif des chevaliers teutoniques, appelaient de leurs vœux tout prince en état de les protéger. Ils reçurent Magnus à bras ouverts, comme leur libérateur: mais dépouillé par les Russes de ce qu'il possédait sur le continent, ne se défendant qu'avec peine dans l'île d'Oesel, ce prince revint à la cour du roi, son frère, qui le reçut d'abord avec froideur, le renvoya ensuite en Livonie avec espoir de secours, et ménagea une trêve entre lui et le tzar Ivan IV. Magnus, tourmenté dans la jouissance de ce qu'il possédait, et par le désir d'acquiescer davantage, était aussi en butte aux jalousies secrètes des Russes, des Polonais, des Suédois, et du duc de Courlande, qui tous aspiraient à la conquête de la Livonie. Séduit par les propositions du tzar, il se flatta de l'idée de voir toute la province sous sa domination. Ivan déclarait qu'il ne se réservait qu'un droit de protection, et un léger tribut annuel. Magnus consentit donc à se rendre à Moscou, en 1570: tout y répondit d'abord à ses espérances; Ivan le reçut avec la plus grande distinction, lui pro-

mit une de ses nièces en mariage, le proclama roi de Livonie, et lui abandonna tout ce qu'il y possédait. Son but, par ces concessions, était d'engager le roi de Danemark à continuer la guerre contre la Suède. Toutefois Frédéric fit sa paix avec cette puissance. Magnus, qui était obligé de conquérir son royaume, fut instruit de cette nouvelle pendant qu'il assiégeait Reval, avec vingt-cinq mille Russes. Il en conçut un tel découragement, elle inspira une telle vigueur aux Suédois, qu'il se retira avec une perte considérable. Le tzar ne garda plus alors aucun ménagement avec Magnus, et le mena même de la mort. Magnus tremblant, alla se jeter aux pieds du farouche Ivan: celui-ci le fit mettre aux fers, et ne le relâcha qu'en exigeant une grosse somme et quelques places pour sa rançon. Voyant ensuite les dispositions des Livoniens pour Magnus, il l'assiége dans Wenden, en 1578, et commet en sa présence les cruautés les plus révoltantes. Il le traîne après lui comme un sujet criminel, le fait comparaître devant lui à Dorpat, le juge, et lui pardonne. Magnus, comptant pour rien sa fortune, son titre de roi, et la puissance de l'ennemi qu'il allait se faire, s'enfuit en Courlande, et se met sous la protection du roi de Pologne. La plupart de ses vassaux, se voyant abandonnés, se soumirent aux Russes. L'île d'Oesel et quelques autres districts lui restèrent; mais dénué de toute ressource, sans appui, sans considération, accablé de dettes et de chagrins, ce malheureux prince lutta dès-lors inutilement contre sa mauvaise fortune; le roi, son frère, sollicita sans succès le tzar en sa faveur: Magnus mourut dans sa retraite, le 17 mars 1583. E—s.

MAGNUS OU MAGNI (JEAN), archevêque d'Upsal, naquit à Lindköping, en 1488. Il rapporte lui-même qu'il était d'une ancienne famille nommée *Store* (magnus, grand). Gustave - Wasa ayant entrepris d'introduire la réformation en Suède, l'archevêque lui suscita de grands obstacles; mais ne pouvant triompher d'un monarque qui joignait la prudence à la fermeté, il se rendit à Rome, où il mourut le 22 mars 1544. Jean Magnus acquit une grande réputation par un ouvrage ayant pour titre: *Gothorum Sueonumque historia ex probatissimis antiquorum monumentis collecta*, Rome, 1554, in-fol.; Bâle, 1558, in-8°. c'est une histoire de Suède, appuyée, selon l'auteur, sur le témoignage de Saxon le grammairien, d'Éric d'Upsal, sur les monuments runiques, et sur plusieurs mémoires contemporains conservés par les moines; mais l'imagination de l'historien n'a pas eu moins de part à son travail. Les temps anciens jusqu'à l'établissement du christianisme dans le onzième siècle, occupent 557 pages in-folio; et l'on y apprend, entre autres choses difficiles à croire, que la généalogie des rois de Suède remonte jusqu'à Magog. Jean Magnus donna aussi une histoire des archevêques d'Upsal: *Historia metropolitanæ ecclesiæ Upsalensis à Johanne Magno gotho.*—*Collecta opera Olai Magni gothi ejus fratris in lucem edita*, Rome, 1550, in-fol. C—AU.

MAGNUS (OLAUS), frère du précédent, était archidiacre de la cathédrale de Strengnès, lorsque la réformation fut prêchée en Suède. Aussi attaché que Jean à l'ancienne croyance, il résigna sa place, et suivit son frère à Rome. A la mort de

celui-ci, le pape lui conféra l'archevêché d'Upsal; mais ne pouvant prendre possession de cette dignité, ni de celle de chanoine de la cathédrale de Posen, qui lui avait été promise par Sigismond, roi de Pologne, Olaüs passa ses dernières années dans le monastère de Sainte-Brigitte à Rome, subsistant d'un petit revenu que le pape lui avait assigné. Il mourut en 1568, et fut enterré à côté de son frère, dans l'église du Vatican. On a de lui : *Historia de gentibus septentrionalibus, earumque d'versis statibus, conditionibus, moribus, itidem superstitionibus, disciplinis*, Rome, 1555, in-fol., et Bale, 1567; les autres éditions ne sont que des extraits, de même que la version française, Paris, 1561, in-8°. et l'abrégé latin donné par Scribonius, Anvers, 1562. L'ouvrage d'Olaüs Magnus, traduit en plusieurs langues, ne l'a jamais été en suédois, quoiqu'il y soit essentiellement question de la Suède. Peut-être la raison en est-elle que, dans ce pays, on a pu juger mieux le travail de l'auteur, qui, à quelques traits intéressants et fondés en joint un grand nombre de minutieux, et auxquels une critique judicieuse empêche d'ajouter foi. On a encore d'Olaüs Magnus : *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium in eis ac in Oceano vicino*. Venise, 1639. Messenius lui attribue : *Epitome revelationum S. Brigittæ*, qui doit avoir été imprimé à Rome. C—AU.

MAGNUS (JACOBUS) V. GRAND.

MAGNUSSON. V. MAGNÆUS.

MAGON, amiral carthaginois, s'empara, 702 ans avant J.-C. des îles Baléares, aujourd'hui Maïorque, Minorque et Yvice, et donna son nom au fameux port de l'île de Minorque, nommé encore à présent Port-Mahou

(*Portus-Magonis*). — MAGON, suffète et général carthaginois, chef d'une famille qui resta en possession des premières charges de la république, fut choisi, vers l'an 523 avant l'ère chrétienne, pour remplacer Malée, magistrat suprême, qu'on avait puni de mort pour avoir aspiré à la tyrannie. (V. MALÉE.) Magon signala son administration par des succès en tous genres; il introduisit la discipline militaire parmi les Carthaginois, recula les frontières de la république, étendit son commerce, et augmenta ses richesses. Il mourut vers l'an 498 avant J.-C., laissant Carthage dans un état florissant. Ses fils, Amilcar et Asdrubal, lui succédèrent dans ses dignités. B—P.

MAGON-BARCÉE, amiral carthaginois, envoyé en Sicile avec une flotte, vers l'an 396 avant J. - C., défît Leptine, frère de Denis le tyran, dans un combat naval, et, ayant remplacé ensuite Inuilcon général de l'armée de terre, traita tous les Siciliens soumis à Carthage avec une extrême douceur : mais loin de pouvoir réparer les malheurs précédents, il perdit lui même, quatre ans après, une grande bataille à Albacœnum, contre Denis en personne. Il conserva toutefois le commandement en chef, et entra en campagne l'année suivante avec 80 mille hommes. Plusieurs villes se déclarèrent en sa faveur; mais voyant son armée affaiblie par la contagion et par la famine, il fit la paix avec Denis, et revint à Carthage, où il fut nommé suffète ou magistrat suprême. Magon fut encore choisi pour commander en Sicile, lorsqu'après une paix de dix ans, Denis déclara la guerre aux Carthaginois. Attaqué par ce prince à Cabala, immédiatement après son

débarquement, il balança long-temps la victoire, et périt les armes à la main, l'an 392 avant l'ère chrétienne. Les restes de l'armée carthaginoise, profitant d'une trêve, rendirent à leur brave général, les honneurs funèbres, et firent éclater la plus vive douleur. — MAGON - BARGÉE, fils du précédent, lui succéda, jeune encore, dans le commandement de l'armée, montra beaucoup de valeur et de zèle pour venger son père et sa patrie, livra bataille à Denis le tyran, dès que la trêve eut expiré, et le vainquit à Cronion, l'an 382 avant J. - C. Ce général usa de la victoire avec modération, et conclut une paix honorable, qui laissait les Carthaginois en possession de ce qu'ils avaient conquis en Sicile, et leur assignait mille talents pour les frais de la guerre. Les troubles survenus ensuite dans cette île sous Denis-le-Jeune, ayant paru favorables aux Carthaginois, ils y renvoyèrent Magon avec de puissants renforts. Ce général fut d'abord introduit dans Syracuse par Icetas, bloqua la citadelle occupée par les Corinthiens, et marcha ensuite à Catane pour combattre Timoléon, leur chef. Pendant sa marche, l'ennemi lui enleva le quartier de Syracuse appelé l'*Acradine*. Magon renonçant aussitôt à son projet, revint sur ses pas; mais il lui fut impossible de déloger l'ennemi de l'*Acradine*. Timoléon s'avancit déjà en bon ordre, appelant à lui tous les Grecs et les mercenaires. Magon saisi de frayeur, ou ne cherchant peut-être qu'un prétexte pour se retirer, feignit de craindre la défection de ses troupes, sortit du port avec la flotte, abandonna honteusement la Sicile, et cingla vers Carthage, où il devint l'objet de l'indignation publique. Traduit en jugement, il pré-

vint son supplice, et se tua de désespoir, vers l'an 343 avant J.-C. Son cadavre, attaché à une croix, fut exposé à la vue du peuple, pour empêcher à l'avenir les généraux carthaginois de manquer si indignement à leurs devoirs. B—P.

MAGON, amiral carthaginois, envoyé avec une flotte au secours des Romains contre Pyrrhus, l'an 280 avant J.-C., se présenta au sénat de Rome, qui refusa ses offres, en lui témoignant néanmoins sa reconnaissance pour la bonne volonté des Carthaginois. Magon se rendit, de Rome, au camp de Pyrrhus, sous prétexte de lui proposer la médiation de Carthage, mais en effet pour le sonder, et pour découvrir quelles étaient ses vues, relativement à la Sicile. Magon attaqua ensuite, avec sa flotte, mais inutilement, la ville de Rhége, et remit aussitôt en mer pour observer les mouvements de Pyrrhus. — MAGON, de la même famille que les précédents, florissait, vers l'an 140 avant J. - C., et ne s'illustra pas moins par ses écrits que par ses exploits militaires. Il composa sur l'agriculture vingt-huit volumes, que Scipion préserva des flammes, et porta au sénat, après la prise de Carthage. Cette auguste assemblée ordonna que l'ouvrage de Magon serait traduit du punique en latin; et il fut souvent consulté, quoique Caton eût déjà amplement traité le même sujet. On dit même que les Romains en firent tant de cas, qu'ils lui rendirent autant d'honneur qu'aux livres Sibyllins. B—P.

MAGON, frère d'Annibal, suivit ce général en Espagne et en Italie, se signala aux batailles du Tesin et de la Trebia à la tête d'un corps de cavalerie; et, placé au centre de l'armée avec son frère, à la bataille

de Cannes, (l'an 216 av. J.-C.) il contribua au succès de cette journée dont il porta la nouvelle à Carthage. Magon prononça, en cette occasion, un discours au sénat sur les exploits de son frère en Italie; et, pour donner une idée de la victoire qu'il venait de remporter, il fit répandre au milieu de la salle un boisseau d'auneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains qui y avaient été tués. Mais, traversé par la faction d'Hannon, ce ne fut qu'avec peine qu'il obtint de faibles renforts pour l'Italie: il reçut même l'ordre, au moment du départ, de les conduire en Espagne, où les Romains avaient alors l'avantage. Magon s'y réunit à son autre frère Asdrubal, commanda souvent une armée séparée, et soutint pendant dix ans avec beaucoup de talent et de courage la fortune chancelante de la rivale de Rome. Mais, affaibli par la malheureuse diversion d'Asdrubal en Italie et par la défection des Espagnols, ne pouvant plus rien opposer à la fortune de Scipion, il s'enferma dans Cadix, où il découvrit et dissipa une conjuration tendant à livrer la ville aux Romains. Il reçut enfin l'ordre de marcher lui-même en Italie au secours d'Annibal, et conçut le dessein téméraire de prendre Carthagène avant d'abandonner tout-à-fait l'Espagne. Magon échoua dans cette entreprise, et fut obligé de s'arrêter aux îles Baléares, pour y faire des levées. Repoussé de la plus grande de ces îles par les habitants, il gagna Minorque, s'en empara, et y fortifia le port Mahon, (*Portus Magonis*). L'été suivant, Magon débarqua en Ligurie avec douze mille hommes et deux cents chevaux, enleva par surprise la ville de Gênes, s'empara du port et de la ville

de Savone, et se vit bientôt à la tête d'une armée nombreuse par la jonction d'un puissant corps de Gaulois et de Liguriens. Tenu cependant en échec par le consul Cethegus, qui l'empêchait de joindre Annibal, il se fit jour, et pénétra jusqu'en Insubrie, où il en vint à une bataille générale contre Quintilius Varus. Magon ne négligea rien de ce qu'on pouvait attendre d'un grand général; mais, grièvement blessé dans l'action, il regagna par une belle retraite la Ligurie, où un courrier lui apporta l'ordre de retourner directement à Carthage, alors menacée par Scipion l'Africain. Le général carthaginois fit aussitôt embarquer ses troupes, et mit à la voile: il expira des suites de sa blessure, à la hauteur de l'île de Sardaigne, vers l'an 203 avant Jésus-Christ.

B—P.

MAGON (CHARLES - RENÉ), né à Paris le 12 novembre 1763, entra dans la marine comme aspirant, à l'âge de quatorze ans. Nommé garde de la marine en 1778, il fut embarqué sur le vaisseau la *Bretagne*, monté par M. d'Orvilliers; et pour son début, il participa au combat d'Ouessant. Promu au grade d'enseigne de vaisseau en 1780, il passa sur le *Solitaire*, et assista aux trois combats livrés par M. de Guichen. Embarqué ensuite sur le *Caton*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du comte de Grasse, il fut présent à tous les combats qu'elle soutint. Ce vaisseau ayant été pris dans le neuvième combat, Magon fut conduit prisonnier en Angleterre. A son retour il fut embarqué sur la *Surveillante*, destinée pour l'Inde. Commandant, en 1788, la frégate l'*Amphitrite*, comme lieutenant de vaisseau, il reçut

la mission d'aller reprendre l'île de Diego - Garcia , dont les Anglais s'étaient emparés. Magon remplit cette mission avec le plus grand succès : il détruisit les fortifications élevées par les Anglais, et les contraignit d'abandonner l'île. Pendant les cinq années qui s'écoulèrent de 1788 à 1793, il navigua constamment dans les mers de l'Inde sur diverses frégates. Commandant la *Minerve* et ensuite la *Cybèle*, il remplit plusieurs missions difficiles en Chine, en Cochinchine et au Bengale. Il était à l'Île de France lorsque des troubles y éclatèrent en 1794. Mis en prison par suite des dénonciations portées contre lui à la *Société populaire*, un jugement le rendit à ses fonctions ; et son ancienneté le porta au commandement provisoire des forces navales, qu'il conserva jusqu'à l'arrivée du contre-amiral Sercey, sous les ordres duquel il servit ensuite en qualité de commandant en second. Nommé capitaine de vaisseau en 1795, il prit successivement le commandement des frégates la *Seine* et la *Prudente*; et ce fut sur cette dernière qu'il participa au brillant combat que soutint la division de frégates commandée par M. de Sercey contre deux vaisseaux anglais de 74, dans le détroit de Malac. En 1798, Magon passa sur la *Vertu*. La *Régénéérée* et la *Seine* furent mises sous ses ordres, et on le chargea d'escorter deux riches vaisseaux de la compagnie des Philippines qu'il empêcha de tomber au pouvoir des Anglais en soutenant un combat particulier le 24 avril de la même année. Cette compagnie, pour lui témoigner sa reconnaissance chargea M. Hervas de lui offrir en son nom une armure, sur laquelle était gravée une inscription qui at-

testait sa bravoure en cette circonstance. A son retour en France, Magon obtint la conviction qu'il avait été desservi auprès du Directoire. Accusé d'avoir participé au renvoi des agents Baco et Burnel, qui avaient été embarqués de vive force par les ordres de l'assemblée coloniale de l'Île de France, il fut destitué. Mais sa réintégration fut accordée aux sollicitations de l'amiral Bruix, qui avait beaucoup d'estime pour lui ; et il fut fait chef de division, et placé le second sur la liste de la marine. Après avoir été chargé encore de diverses missions, il fut nommé, au mois d'août 1801, au commandement du vaisseau le *Mont-Blanc*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Villaret, destinée pour l'expédition de Saint-Domingue. Avec une division de quatre vaisseaux et deux frégates, il s'empara du fort Dauphin, défendu par une nombreuse garnison ; et cette action brillante lui mérita le grade de contre-amiral. Revenu en France, en 1804, Magon fut employé dans la flotille de Boulogne, dont il commanda l'aile droite. Envoyé à Rochefort, en 1805, pour y prendre le commandement d'une division, il porta son pavillon sur l'*Algésiras*. Ce vaisseau faisait partie de l'armée navale aux ordres de Villeneuve, lors du combat de Trafalgar, le 21 octobre 1805, où il aborda le vaisseau anglais le *Tonnant*, qui voulait couper la ligne. Cette manœuvre, toujours dangereuse, avait complètement réussi, lorsque, plusieurs vaisseaux ennemis étant venus au secours du *Tonnant*, l'*Algésiras* se trouva dans la position la plus critique. Magon se portait partout, et encourageait son équipage avec le sang - froid le



plus héroïque. L'ardeur qu'il lui avait communiquée était telle, que les Anglais ne purent jamais mettre le pied à bord de ce vaisseau, et furent toujours repoussés avec une grande perte. Quoique blessé grièvement, au bras et à la cuisse, dans la première heure du combat, Maggon n'avait pas quitté le pont, lorsqu'une balle le frappa à la tête et termina son existence. Ce combat était le douzième auquel il avait pris part. H—N.

MAGRI (DOMINIQUE), en latin MAGER, théologien et littérateur, né en 1604, à la Valette, dans l'île de Malte, après avoir terminé ses études, reçut les ordres mineurs, et fut envoyé près d'un de ses oncles, professeur en droit à Palerme; mais ne se sentant aucun goût pour la jurisprudence, il obtint de son père la permission d'aller faire son cours de philosophie à Rome. Tandis qu'il était encore sur les bancs, il fut envoyé par le cardinal Orsini, près du patriarche des Maronites, pour le désabuser sur le traitement que recevaient les élèves de cette nation; et il conduisit cette affaire avec une prudence qu'on ne devait guère attendre de son âge. Ses cours terminés, il revint à Malte; mais il en fut rappelé, au bout de quelque temps, pour travailler à l'édition de la Bible arabe. Il obtint, en 1654, la théologie du chapitre de Viterbe; et il mourut en cette ville, le 4 mars 1672. C'est à Magri qu'on doit la publication des ouvrages de Latino Latini; et il les fit précéder d'une Vie de l'auteur (*Voyez* LATINI, XXIII, pag. 423). On cite de Magri : I. *Notizia de' vocaboli ecclesiastici con la dichiarazione delle ceremonie et origine delli riti sacri*, etc. Messine, 1644, in-4°;

Rome, 1650, 1660, 1677, in-fol.; Bologne, 1682; Venise, 1675, 1703, 1717, in-4°. Cet ouvrage fut traduit en latin et imprimé deux fois en Allemagne; mais Charles Magri, frère de notre auteur, mécontent de cette traduction, en fit une nouvelle, et la publia sous ce titre : *Hierolexicon sive acrum Dictionarium*, Rome, 1677, in-fol. Cette version a été reimprimée, Venise, ou Bologne, 1765, 2 vol. in-4°, augmentée de plus de huit mille mots. Ce lexique est fort estimé; et l'on y trouve une foule de détails curieux qu'on chercherait vainement dans les ouvrages du même genre. II. *Antilogiæ seu contradictones apparentes sacæ Scipturæ*, etc., Paris, 1666, in-24. Ce traité a été souvent reimprimé en Italie; mais la meilleure édition est celle de Paris, 1685, in-12, publiée par Jacques Lefevre, archidiacre de Lisieux, qui l'a augmenté de moitié (1) : elle a reparu à la fin du tome II du *Hierolexicon*. III. *Breve racconto del viaggio al monte Libano*, Rome, 1655; Viterbe, 1664, in-4°. C'est le récit de la mission de Magri près du patriarche des Maronites. IV. *Virtù del kafè bevanda introdotta nuovamente nell' Italia, con alcune osservazioni per conservar la sanità nella vecchiaja*, Viterbe, 1665; avec des additions, Rome, 1671, in-4°. V. Quelques écrits moins importants, dont on trouvera les titres dans Nicéron, tome XLI, et dans la *Bibliotheca volante* de Cinelli. W—S.

MAHARBAL. V. MAHERBAL.

MAHAUT. V. MATHILDE.

(1) Le savant éditeur dit que Magri était prêtre de l'Oratoire; cependant Marc Argoli ne fait aucune mention de cette particularité, et sa vie de Magri, imprimée à la tête du *Hierolexicon*.

MAHDY (MOHAMMED IAL), 3<sup>me</sup>. Khalyfe abbasside, succéda à son père Al Mansour au mois de Dzoulhadja, 158 de l'hégire (octobre 775, de J. C.) *V. MANSOUR.* Aussi clément, aussi libéral que son prédécesseur avait été dur et avide, il ouvrit les prisons où gémissaient de nombreuses victimes, et restitua tous les biens injustement confisqués ; mais tandis que les grands de l'empire lui prêtaient serment de fidélité à Baghdad, son cousin Issa se faisait proclamer khalyfe à Koufah, dont il était gouverneur, et se préparait à soutenir les armes à la main, les droits dont Mansour l'avait dépouillé. Mahdy, plus avare du sang de ses sujets que de ses trésors, sut attirer Issa à sa cour ; et moyennant 10 millions de dinars, il le détermina non-seulement à se soumettre, mais encore à se désister de ses prétentions au trône en faveur des enfants du khalyfe. Dans le même temps, Youssouf, gouverneur du Khorasân, s'élevait en prophète et levait l'étendard de la révolte. Mahdy, qui s'était montré clément envers un prince de sa famille, déploya une juste sévérité contre l'impôsteur. Youssouf vaincu fut amené, pieds et poings liés, à Baghdad, où le khalyfe le fit mettre en croix. Mahdy conduisit, deux ou trois années de suite, la caravane sacrée à la Mekke, mais avec plus de faste que de dévotion. Il nourrissait tous les pèlerins et leurs chamcaux ; il faisait porter une si prodigieuse quantité de neige, qu'elle suffisait pour rafraîchir les fruits et les sorbets qu'il partageait avec sa nombreuse suite, tant au milieu des sables brûlants de l'Arabie, que durant son séjour à la Mekke, où la neige était à peu près inconnue. Il fournissait aux habitants de cette ville des vivres

pour l'année entière, et il leur fit distribuer en une seule occasion jusqu'à cent mille habits. Un tel excès de profusion porta les frais d'un seul de ces pèlerinages à six millions de dinars. Au reste si Mahdy s'éloignait de la modeste simplicité des premiers khalyfes (*Voy. OMAR*), ses voyages furent avantageux aux provinces qu'il traversa. Sur toute la route depuis Baghdad jusqu'à la Mekke, il fit creuser des puits, et bâtir des colonnes milliaires et des hospices : il fit transporter une grande quantité de marbres pour agrandir les temples de Médine et de la Mekke ; et il établit des relais de mulets et de chamcaux pour faciliter les communications entre ces villes et avec l'Yémen. Pendant son absence, ses troupes avaient fait des courses sur les terres de l'empire grec, et emmené un grand nombre de captifs. Les chrétiens avaient pris leur revanche, et taillé en pièces un corps de Musulmans en Syrie. Pour réparer cet échec, Haçan, l'un des généraux du khalyfe, marcha sur Dorylée, l'an 162 (779) : mais la disette de vivres et de fourrages le fit échouer contre cette place et contre Amorium ; et il perdit beaucoup de monde dans cette expédition, quoique les Grecs n'eussent pas troublé sa retraite. Mahdy, voulant venger l'affront qu'avaient éprouvé les armes musulmanes, laisse Hady, son fils aîné, pour gouverner Baghdad, et marche vers la Cilicie avec son 2<sup>e</sup>. fils Haroun, l'an 163 (780) : Arrivé à Halep, il apprend que les environs sont infectés par les Zendikites, sorte d'hérétiques qui, sous prétexte de chercher la vérité, ne suivaient aucune religion, et professaient une doctrine aussi corrompue que leurs mœurs. Il parvint à les acculer presque tous sur un même

point, les fit passer au fil de l'épée, et déchira ou dispersa tous leurs livres. Ensuite il s'avança sur les bords du Djihoun (le Pyrame), et s'y arrêta, tandis que son fils Harroun, muni de ses instructions, alla combattre les Grecs, sur lesquels il remporta plusieurs avantages signalés, qui forcèrent l'impératrice Irène à demander la paix. (Voy. AARON, I, pag. 5, et IRÈNE, XXI, 256.) Vers le même temps, les troupes du khalyfe exterminèrent dans le Khorasan les partisans de Hakem-ibn-Atha el Mocanna, et réduisirent ce fameux imposteur à se donner la mort (Voy. ATHA, II, 600). Le Djordjan fut également délivré de la secte des Mohammarah, ou des rouges, par la mort d'Abdel Caher, leur chef, et par la dispersion de ses partisans. Tous ces troubles étaient des ramifications de la révolte d'Abou Moslem (Voy. ce nom, I, 98). Après un règne de dix ans dont la fin fut heureuse et tranquille, Mahdy mourut dans le district de Masendan, près du Tygre, le 23 moharrem 169 (4 août 785), âgé de 43 ans. Quelques auteurs disent qu'il fut empoisonné en mangeant une poire destinée par une de ses femmes à se défaire d'une rivale; les autres, que, dans une partie de chasse, son cheval l'ayant emporté sous la porte d'une mesure, il s'y rompit les reins. Il fut enterré au pied d'un noyer, sous lequel il avait coutume de se reposer. Ce prince, occupé sans cesse des devoirs de souverain, écoutait les plaintes de ses sujets et leur rendait lui-même justice; mais de peur de s'écarter de la loi, il se faisait assister par les plus habiles jurisconsultes. Il changeait souvent ses ministres, et les gouverneurs des provinces, afin qu'ils n'eus-

sent pas le temps d'abuser de leur autorité. Il aimait les gens de lettres, et les récompensait magnifiquement. Ce khalyfe si bon, si généreux, paya néanmoins le tribut à l'esprit de son siècle et de sa nation: il fit rechercher ceux de ses sujets qui étaient soupçonnés de zendikisme, et en livra plusieurs aux supplices. Héritier de la défiance de sa famille contre la maison d'Aly, il déposa et fit incarcarer son vezyr Alou Abdallah Yaoub-ibn-Tahinan, ministre habile et fidèle, pour avoir épargné un prince alyde qu'il lui avait ordonné de faire mourir. Mahdy eut pour successeur son fils Hady.

A—T.

MAHDY (MOHAMMED II AL), onzième khalyfe ommyade d'Espagne, était fils de Hescham, et petit-fils d'Abdel Djelbar, fils d'Abderrahman III. Les troubles occasionnés par la faiblesse du gouvernement de Hescham II, et par la tyrannie de son ministre, donnèrent lieu à Mohammed de s'emparer de Cordoue, au mois de djoumady 2<sup>e</sup>. 399 de l'hég. (février 1009 de J.-C.). Il fit crucifier l'ambitieux ministre, renferma secrètement le khalyfe; et afin d'accréditer le bruit de sa mort, il tua un chrétien qui lui ressemblait beaucoup, et dont il honora le cadavre par des funérailles solennelles. Alors il se fit proclamer khalyfe, et prit le titre de Mahdy, espérant s'attirer par-là plus de considération et de respect; mais il se rendit bientôt odieux par ses violences et son impudicité. Une conspiration éclata contre lui: à peine en eut-il fait périr les chefs, que deux nouvelles factions se formèrent parmi les troupes africaines en faveur de deux autres princes ommyades. Souleïman, ayant prévalu sur son compétiteur, se fixa-

tifia par l'alliance de Sanche, comte de Castille. Mahdy, vaincu dans une grande bataille, et voyant les ennemis maîtres d'une partie de la capitale, tira de prison le malheureux Hescham qu'on avait cru mort, afin d'opposer le souverain légitime à Souleïman; mais cette démarche tardive ne l'empêcha pas d'être obligé de s'enfuir à Tolède, au mois de chawal 400 (juin 1010), après un règne de seize mois. Souleïman, proclamé khalyfe sous le titre de Mostain Billah, toléra la licence et les excès de ses soldats africains, et congédia trop promptement les troupes castillanes: ces deux fautes relèverent le parti de Mahdy, qui avec de nouvelles forces, et le secours des comtes d'Urgel et de Barcelone, marcha sur Cordoue, vainquit son rival et remonta sur le trône. Sa disgrâce ne l'avait point corrigé: comme il continuait de se rendre odieux à ses sujets, et qu'il laissait aussi ravager l'Andalousie par les Africains, son hadjeb et le chef de ses eunuques se saisirent de lui, et rendirent le khalyfat à Hescham II, qui commença son nouveau règne par faire périr Mahdy, après lui avoir reproché son usurpation et sa perfidie. La tête du tyran, promenée sur une pique, fut envoyée comme un gage de paix à Souleïman, son ennemi, qui, pour s'attacher les partisans de Mahdy, la fit porter à Tolède, où Obeidallah, fils de ce prince, s'était maintenu. Obeidallah, ayant imité l'ambition de son père, fut pris dans cette ville, par Hescham, qui lui fit éprouver le même sort. Les auteurs varient sur la durée du second règne de Mahdy, et sur l'année de sa mort qui eut lieu vers l'an 402 à 403 (1011 ou 1012 de J.-C.)

MAHDY (ABOUL - CACEM - MOHAMMED AL), douzième et dernier imam de la race d'Aly, naquit à Sermenrey ou Samarra dans l'Irak, l'an de l'hégire 255 (869 de J.-C.): cinq ans après, il hérita de l'imamat, par la mort de Haçan Al Askery, dont il était le fils unique. On prétend que le khalyfe Motamed ayant voulu le faire périr, à l'âge de onze ans, sa mère le cacha dans une grotte, dont il n'est plus sorti. On croit néanmoins qu'il mourut l'an 330 (941 - 42). Les Chyites font différentes versions sur cet imam. Suivant les uns, il est encore vivant dans sa grotte, ignoré du reste du monde. Suivant les autres, il fut caché deux fois; la première, depuis sa naissance jusqu'à sa soixante-quatrième année, et, dans cet intervalle, pour éviter le sort de la plupart de ses ancêtres assassinés ou empoisonnés par ordre des khalyfes, il conversa secrètement avec ses disciples; la seconde fois, depuis que le bruit de sa mort fut divulgué jusqu'au temps où il doit se manifester. Son retour est l'objet continuel des vœux des Chyites, de même que les Juifs attendent le Messie; chaque jour, ils espèrent le voir apparaître dans un état pompeux, pour faire revivre les droits de sa maison, et établir un khalyfat universel sur toute la terre. C'est dans un château de la province d'Ahvaz, près d'un marais qui se dégorge dans la mer, que les Persans croient que doit avoir lieu l'apparition du Mahdy. La vie de cet imam est écrite en arabe, sous le titre d'Akhbar al Mahdy; mais elle est remplie de fables, dont quelques-unes ont été rapportées par le judicieux historien Mirkhond. Outre le surnom de *Mahdy* (directeur des fidèles), on

lui a donné ceux de *Caïem*, (ferme dans la foi), *Hodjah* (celui qui prouve la vérité de la religion), *Monthatar* (l'attendu), *Mothabetthan* (le caché), et enfin *Sahébal Zehnan* (le maître des temps). Les Musulmans, sont persuadés que ce Mahdy doit précéder immédiatement Jésus-Christ, à la fin du monde, pour appeler toutes les nations à la connaissance de l'islamisme. Abusant de cette croyance, des imposteurs ont, à diverses époques, usurpé le nom de Mahdy, et formé des entreprises d'où sont résultées des guerres longues et sanglantes dans plusieurs états mahométans. A—T.

MAHDY. *V.* OBÉID ALLAH.

MAHDY. *V.* TOMRUT

MAHDY-KHAN (MIRZA-MOHAMMED), historien persan, né dans la province de Mazanderan, au commencement du XVIII<sup>e</sup>. siècle, est auteur d'une *Histoire de Nadir Chah* (Tahamas Couli Khan), traduite en français par Wil. Jones, par ordre du roi de Danemark; Londres, 1770, in-4<sup>o</sup>. C'est moins l'histoire que l'éloge emphatique du tyran de la Perse. Les faits n'y sont pas toujours exacts, les dates encore moins. L'ouvrage est entremêlé de vers; et l'auteur ne manque jamais de commencer le récit des événements de chaque année par une description poétique du printemps, ce qui rend la lecture de cette histoire, d'une monotonie insupportable. Elle se termine au règne de Chah Rokh, petit-fils et troisième successeur de Nadir, l'an de l'hég. 1164 (de J.-C. 1749). Niebuhr en a publié une traduction allemande, Greifswald, 1773, in-4<sup>o</sup>., augmentée d'un Abrégé des révolutions arrivées en Perse, depuis la mort de ce conquérant, jusqu'en

1765. Un exemplaire manuscrit du texte persan a été donné en 1808, à la bibliothèque du roi, par Asker Khan, ambassadeur de Perse en France. Mirza Mohammed Mahdy vivait encore l'an 1171 de l'hég. (1757 de J.-C.), époque où il a fini d'écrire son histoire, qu'il termine par l'éloge de Mohammed Haçan Khan, alors souverain du Mazanderan, et aïeul de Feth Aly Chah, aujourd'hui roi de Perse. A—T.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS (BERNARD FRANÇOIS), célèbre administrateur des Îles françaises dans les mers de l'Inde, naquit à Saint-Malo, en 1699. Il annonça dès l'enfance un goût décidé pour la marine; et, à peine âgé de dix ans, il fit un voyage dans les mers du Sud. En 1713, il partit en qualité d'enseigne de vaisseau pour les Indes-Orientales et pour les Philippines; et il fit cette route avec un savant jésuite qui eut la complaisance de lui enseigner les mathématiques. Il consacra les années 1716 et 1717, à parcourir les mers du Nord; en 1718, il visita les Échelles du Levant. A son retour, il entra au service de la Compagnie des Indes, avec le rang de second lieutenant, et partit pour Surate, en 1719; et en 1723, la même compagnie le renvoya dans l'Inde, avec le grade de premier lieutenant. Ce fut pendant cette traversée, qu'il composa un *Traité de la mâture des vaisseaux*, qui fut estimé des connaisseurs. L'auteur se trouvait à l'île Bourbon, quand un vaisseau de la compagnie, manquant de tout, fut sur le point de couler bas: il s'embarqua sur une simple chaloupe, fit ainsi la traversée de l'île Bourbon à l'île de France, et amena du secours au bâtiment, qui fut bientôt en état

de regagner la France. Lui-même revint bientôt dans sa patrie, et en repartit en 1724, avec le titre de second capitaine : il profita des loisirs de la navigation, et surtout de la complaisance de M. Didier, ingénieur militaire, pour apprendre la fortification et la tactique. En arrivant à Pondichéri, il trouva M. de Pardaillan prêt à partir, à la tête de quinze vaisseaux de la Compagnie, pour aller faire le siège de Mahé. M. de La Bourdonnais fut chargé de la majeure partie des opérations militaires et administratives ; il fit établir un radeau de son invention, par le moyen duquel les troupes purent débarquer à pied sec, et presque en ordre de bataille : enfin, la place fut prise et la paix conclue. Son activité naturelle ne lui permettant pas de rester oisif, il abandonna le service, devenu stérile, de la Compagnie, pour une carrière moins bornée. De concert avec M. Lenoir, gouverneur de Pondichéri, il forma une société pour armer un vaisseau destiné à une opération commerciale dont il avait conçu le plan ; et se trouvant ainsi associé, capitaine, et subrécargue, il conduisit ce bâtiment au Bengale et à Moka, d'où il rapporta des bénéfices immenses. On peut dire qu'en donnant ce premier exemple à la nation dans nos colonies orientales, il y a été le promoteur d'un grand nombre de fortunes particulières. Dans un second voyage à Moka, il fut chargé par M. Lenoir de remettre au vice-roi de Goa des présents de la part du roi et de la Compagnie, en reconnaissance des secours qu'il nous avait fournis dans la guerre de Mahé. Le vice-roi déjà instruit des services que La Bourdonnais y avait rendus, et

frappé surtout de la générosité avec laquelle il était venu au secours de deux bâtiments portugais qui se trouvaient en danger de périr, lui proposa d'entrer au service de Portugal, et de prendre le commandement d'une expédition projetée contre Mombaze. Autorisé par la cour de France, il accepta les offres du vice-roi ; mais des tracasseries et des intrigues dont l'effet se faisait sentir jusque dans l'Inde, lui causèrent un tel dégoût, qu'il se retira au bout de deux ans et revint en France, où il se maria, en 1733. L'année suivante, les ministres et les directeurs de la Compagnie des Indes, voulant relever notre commerce en Asie, et surtout mettre un terme aux désordres de toute espèce dans les îles de France et de Bourbon, nommèrent La Bourdonnais *gouverneur-général* de ces îles. Muni des pouvoirs nécessaires, il mit à la voile au commencement de 1735, et parvint à sa destination au mois de juin de la même année. Il serait difficile de donner une idée de l'état de dénuelement et d'anarchie où il trouva l'île de France. Justice, police, industrie, commerce, tout était à créer : La Bourdonnais créa, organisa tout ; il construisit des arsenaux, des magasins, des fortifications, des aqueducs, des quais, des canaux, des moulins, des hôpitaux, des casernes, des boutiques, des chantiers pour radouber et construire des vaisseaux : il introduisit la culture du manioc, du sucre, de l'indigo et du coton, etc. La mort de sa première femme l'ayant obligé, en 1740, de repasser en France, il s'aperçut bientôt qu'il y avait été desservi et calomnié par des ennemis secrets ; il fut assez heureux pour triompher de cette première attaque. Au moment de

déclarer la guerre à l'Angleterre, le ministère, dirigé par le cardinal de Fleury, eut le bon esprit de consulter La Bourdonnais; les mémoires qu'il remit sur les affaires de l'Inde parurent si satisfaisants, que le roi le nomma commandant d'une escadre qu'on y envoyait. Arrivé à Lorient, il trouva cette escadre réduite à sept vaisseaux; et mit à la voile, le 5 avril 1741, avec 1200 marins et 500 soldats, tous aussi peu expérimentés les uns que les autres. La traversée fut consacrée à les instruire: il relâcha en passant aux îles de France et de Bourbon, qu'il trouva dans le meilleur état, et débarqua le 30 septembre, à Pondichéri. Le comptoir français de Mahé était assiégé et bloqué par les Nairs, nobles malabars, très-belliqueux. Ils furent bientôt contraints de lever le siège; et le gouverneur retourna aux îles de France et de Bourbon, où sa présence devenait nécessaire. La guerre fut déclarée en 1743: nous ne rappellerons pas ici les fautes de la Compagnie des Indes, qui prescrivait à ses vaisseaux d'observer la plus parfaite neutralité à l'égard des comptoirs anglais situés au-delà du Cap de Bonne-Espérance, tandis que les Anglais attaquaient nos établissements de tous côtés: l'orgueilleux Dupleix, jaloux de La Bourdonnais, insistait fortement pour que la Compagnie française observât cette neutralité, qui ne sauva que les propriétés anglaises. Mais bientôt le conseil de Pondichéri, et Dupleix, lui-même, menacés dans cette ville par une escadre anglaise, furent contraints d'appeler La Bourdonnais à leur secours. Celui-ci se voyait dans le plus grand dénuement à l'île de France, où la récolte du riz avait

manqué. Le vaisseau le *Saint-Géran*, chargé de provisions d'Europe, avait péri sur l'île d'Ambre, à la vue de l'île de France; et ce naufrage effroyable, qu'a décrit avec tant d'éloquence l'auteur de *Paul et Virginie*, avait frappé les habitants de stupeur et d'effroi. Malgré toute l'activité que La Bourdonnais déploya pour mettre une escadre en état de recevoir des ordres au mois de mai 1745, il fallut attendre les vaisseaux d'Europe, qui devaient arriver en septembre. Par des circonstances auxquelles certains directeurs de la Compagnie, et probablement Dupleix lui-même, n'étaient pas étrangers, ces bâtiments n'arrivèrent qu'en janvier 1746, et dans un grand délabrement: une cruelle épidémie avait enlevé presque tous les ouvriers de marine; et il ne fallut pas moins que le génie créateur du gouverneur-général, pour remédier au défaut d'outils, de matériaux, de vivres, d'ouvriers et de soldats, et surtout pour braver les contrariétés de toute espèce qu'il éprouvait de la part des officiers de la marine royale. Le 24 mars, il partit de l'île de France, n'ayant des vivres que pour 65 jours, et aborda le 4 avril à Madagascar, dans la baie de Foul-Pointe: une tempête des plus horribles dispersa son escadre; son propre vaisseau, totalement désemparé, à demi submergé, parvint à se réfugier à l'île déserte de Marosse, où il ne pouvait espérer aucun secours: cependant, il trouva le moyen d'y établir des ateliers, d'y transporter des bois de Madagascar, et de réparer ses avaries. Quoique la maladie se fut mise dans ses équipages, et malgré la perte de 95 hommes, l'escadre se trouva en état de reprendre la mer, et se dirigea vers

Pondichéri à la recherche des Anglais. L'amiral Burnet, commandant de leur escadre, venait de mourir au fort Saint-David (avril 1746). Le nabab du Carnate causait les plus vives inquiétudes au gouvernement de Madras: Dupleix exerçait la plus puissante influence sur les princes de la Presqu'île; en un mot, les Anglais se voyaient dans la situation la plus critique, lorsque l'escadre française, composée de neuf vaisseaux, avec 3300 hommes de garnison, parut à la vue du fort Saint-David. Les Anglais n'avaient que six vaisseaux, mais beaucoup plus forts que les nôtres. La Bourdonnais connaissant bien l'état des choses, et plein de confiance dans la valeur de ses soldats, avait résolu, si l'action s'engageait, d'en venir à l'abordage; mais le commandant anglais, Peyton, l'évita soigneusement, et le combat du 26 juin n'eut lieu qu'à coups de canon. La victoire demeura incertaine; mais notre perte fut dix fois plus considérable que celle des Anglais. Les deux escadres se séparèrent pour réparer leurs avaries; et La Bourdonnais se rendit à Pondichéri, où, pendant une courte relâche, il eut avec Dupleix des démêlés très-vifs, et que l'on attribua généralement au caractère hautain de celui-ci. Mais, ne voulant pas que l'état souffrît de pareilles divisions, La Bourdonnais ne perdit pas un instant de vue les opérations militaires; et, persuadé qu'il ne pourrait agir efficacement sur terre, tant que l'escadre anglaise ne serait pas anéantie ou qu'elle continuerait d'inquiéter la côte de Coromandel, il se mit à la recherche de cette escadre, qui évita le combat et abandonna même ces parages. La Bourdonnais regagna Pondichéri, et

fit incontinent ses dispositions pour le siège de Madras; comptoir anglais très-florissant, mais qui n'avait pas plus de 200 Européens pour sa défense. L'escadre française se présenta devant cette place, le 18 août 1746; La Bourdonnais y arriva lui-même le 3 septembre, amenant avec lui des troupes de débarquement, et tout l'attirail nécessaire pour un siège. Ses forces consistaient en 1100 Européens, 400 Cafres, 400 Cipayes; il laissa à bord 1800 marins européens: l'attaque fut dirigée contre la Ville-Noire, où les Anglais résidaient. Le 7 septembre le bombardement commença; et la flotte vint se poster assez près de la ville, pour pouvoir la canonner. La capitulation fut signée le 10 septembre, aux termes dictés par le vainqueur: impatient de voler au secours de Pondichéri, que la flotte ennemie menaçait, il promit de restituer la ville aux Anglais, moyennant une rançon que l'on stipulerait de gré-à-gré. On avait enjoint à la Bourdonnais de ne garder aucune conquête; et Dupleix avait approuvé d'avance toutes ses dispositions: à l'instant même les portes de la ville furent ouvertes, et les couleurs françaises arborées; l'escadre s'empara, sans éprouver de résistance, des navires anglais qui étaient en rade. Cette victoire ne coûta pas un homme aux vainqueurs. Des commissaires français prirent possession des magasins; les habitants n'éprouvèrent aucune violence. Toutes les propriétés du gouvernement anglais, une partie des munitions de guerre appartenant à la Compagnie anglaise, furent chargées sur des vaisseaux pour Pondichéri: ces objets pouvaient se monter à 130,000 liv. sterl., les matières d'or et d'argent à 31,000



liv. sterl., la moitié de l'artillerie et du matériel à 24,000 liv. sterl., plus 1,100,000 pagodes ou 440,000 liv. sterl. de contributions. Quoiqu'une grande partie des effets de Madras eût été aussitôt transportée à Pondichéri, le jaloux Dupleix refusait d'envoyer la ratification du traité, que la Bourdonnais attendait avec d'autant plus d'impatience qu'en marin expérimenté, il connaissait tout le danger que sa flotte allait courir dans ces parages, avant la mi-octobre. En effet, dès la nuit du 2 au 3 de ce mois, une tempête horrible la dispersa au loin, et en détruisit la plus grande partie : cette circonstance et surtout les difficultés élevées par Dupleix, au sujet de la ratification du traité de Madras, obligèrent la Bourdonnais à faire ses dispositions pour conserver sa conquête jusqu'au mois de janvier : il promit aux habitants d'évacuer alors leur ville, laquelle ne pourrait plus être inquiétée tant que durerait la guerre. Après avoir installé le gouverneur de Madras, envoyé de Pondichéri, il leva l'ancre le 20 octobre, à la tête de sept vaisseaux, dont trois nouvellement arrivés d'Europe, et un qui n'avait point souffert de la tempête : voyant le mauvais état des trois autres qui ne pouvaient tenir long-temps la mer, il résolut de les renvoyer à l'île de France. Ses brillants succès ne l'empêchaient pas d'être profondément affecté de la conduite à-la-fois astucieuse et hautaine de Dupleix : il était désespéré de voir la loyauté française compromise aux yeux des étrangers par la non-exécution de la capitulation de Madras, conclue en vertu des pleins-pouvoirs délégués directement par le ministère. (Voyez DUPLEIX, XII, 282.) Enfin il remit le commandement de

cette conquête, ses comptes et autres papiers à M. Despréménil, et partit le 24 octobre 1736, pour Pondichéri. Il serait impossible de développer ici toutes les trames ourdies par Dupleix, et par les membres du conseil de Pondichéri, ou d'expliquer avec quelle perspicacité La Bourdonnais devina la perfidie des ordres qu'ils lui donnèrent d'aller chercher, dans l'archipel de Mergui, une flotte qu'ils avaient expédiée pour Atchin, à plus de deux cents lieues de cet archipel. Il retourna comme simple particulier à l'île de France, dont le nouveau gouverneur, nommé par Dupleix, avait été chargé de scruter les opérations administratives de son prédécesseur. La Bourdonnais s'empressa en arrivant de publier que « quiconque se » croirait en droit d'exercer quel- » que plainte ou quelque réclama- » tion contre lui, n'avait qu'à se » présenter. » Aucune réclamation ne fut adressée à l'ancien ni au nouveau gouverneur : celui-ci trouva la justification de son prédécesseur à-la-fois si claire et si complète, qu'il n'hésita pas à lui remettre l'ordre du roi, qui le chargeait de reconduire six vaisseaux destinés pour l'Europe. Chacun de ces vaisseaux avait à peine cent hommes d'équipage : il fallait traverser plusieurs escadres anglaises, et La Bourdonnais ramenait avec lui sa femme et ses quatre enfants ; mais aux noms sacrés d'honneur et de patrie, il ne balança pas à se charger de cette périlleuse mission. Parvenue à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, la petite escadre fut assaillie d'une tempête qui dispersa les six vaisseaux : trois vinrent rejoindre le commandant à la côte d'Angola, où il avait ordre de relâcher. Il envoya

sa femme et ses enfants en Europe, sur un bâtiment portugais, et conduisit sa faible escadre à la Martinique, conformément aux instructions qu'il avait reçues. Voyant ses vaisseaux en sûreté, il résolut de passer en France, sur un navire hollandais, qui fut visité en route par les Anglais. Les passagers français voulurent vainement se prévaloir de la neutralité du pavillon sous lequel ils naviguaient; on les emmena en Angleterre, où La Bourdonnais fut traité avec la plus grande distinction. Plus justes envers lui que ses compatriotes, les Anglais ne lui imputèrent pas la violation de la capitulation de Madras, ni les autres infamies dont ils rendaient seuls responsables Duplex et les membres du conseil de Pondichéri: il fut reçu à la cour de Saint-James, comme un guerrier qui n'abuse point de la victoire, et surtout qui n'en trafique pas. Quand il demanda la permission de retourner en France, un des directeurs de la compagnie anglaise offrit sa fortune toute entière pour cautionner le vainqueur de Madras: le gouvernement anglais se contenta de sa parole d'honneur. Trois jours après son arrivée à Paris, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 1748, il fut mis à la Bastille, en vertu d'une lettre de cachet: trois ans et demi de la plus dure captivité furent la récompense décernée à quarante années de services. Son secrétaire fut enfoncé; ses papiers furent enlevés; on força même le notaire dépositaire de son testament, de livrer cette pièce sacrée dont on brisa le cachet. Ses lâches persécuteurs lui firent interdire pendant vingt-six mois toute communication, même avec sa malheureuse épouse, et avec ses quatre enfants encore en bas âge: on le

priva de plumes, d'encre, de papier, enfin de tous les moyens de se justifier. Ce ne fut qu'à force d'industrie et de patience qu'il parvint à tromper leurs précautions: un *sou marqué*, aiguisé sur le pavé de son cachot lui servit de canif, pour tailler en forme de plume des branches de buis: c'est au moyen de cette espèce de *calame* trempé dans de la couleur jaune faite avec du café, et de la couleur verte obtenue par des liards *verd-de-grisés*, qu'il parvint à écrire et à dessiner sur un mouchoir blanc empesé dans le bouillon de riz, en guise de papier; il y traça, de mémoire, un plan exact de Madras, pour prouver l'insigne fausseté du soldat suborné par ses persécuteurs, qui déposait qu'étant en faction, il avait vu transporter à bord du vaisseau de La Bourdonnais, beaucoup de sacs d'argent et d'objets précieux. Mais ce qui était plus difficile encore que de tracer cette pièce importante, c'était de la soustraire aux perquisitions de ses geoliers, et de lui faire passer les nombreux guichets de la prison. La Bourdonnais surmonta toutes les difficultés; et ce singulier mémoire fut placé sous les yeux de l'indolente commission nommée par le roi, depuis le 7 mars 1748: cette commission, qui aurait dû exiger du gouvernement une communication directe avec l'accusé, ne put se refuser entièrement à l'évidence de la démonstration; et elle voulut bien, par une décision en date du 25 mai 1750, permettre au sieur de La Bourdonnais de « *communiquer avec un conseil*. C'est à ce jugement si » *long-temps attendu*, qu'il doit » dit-il dans ses *Mémoires*, la satisfaction de pouvoir se montrer » tel qu'il est. » Le jugement défi-

nitif ne fut prononcé que l'année suivante; cette commission du conseil-d'état, qu'on ne soupçonnera pas d'un excès d'indulgence, reconnut, proclama l'innocence de La Bourdonnais, et le rendit à sa famille, mais non à sa patrie; car il était hors d'état désormais de la servir. Il se ressentait vivement des suites d'une attaque d'apoplexie éprouvée pendant sa longue détention. Il trouva sa fortune entièrement pillée et dispersée. Naguère possesseur légitime, par de grandes opérations commerciales aussi avantageuses pour la France que pour lui-même, d'une somme de deux millions six cent mille livres, il se vit, ainsi que sa femme et ses enfants, plongé dans l'indigence: le courage, les forces lui manquaient pour poursuivre ses persécuteurs et ses spoliateurs. Son existence pendant trois ans ne fut qu'une lente et douloureuse agonie, jusqu'à sa mort, arrivée en 1755. Nous terminerons par l'honorable témoignage que rend à cet administrateur l'éloquent Bernardin de Saint-Pierre. Après l'énumération des travaux de La Bourdonnais à l'île de France, il ajoute: « Tout ce que j'ai vu dans cette île, » de plus utile et de mieux exécuté, » était son ouvrage: ses talents militaires n'étaient pas moindres que ses vertus et ses talents administratifs. » Orme, dans son Histoire de l'Inde, a fait de La Bourdonnais un portrait non moins flatteur: « Ses » connaissances en mécanique, en » navigation et en tactique, le rendaient capable de construire un » vaisseau à commencer par la » quille, de le conduire dans quelque partie du globe que ce fût, » et de le défendre vaillamment à » forces égales. Ses plans étaient

» simples, ses ordres clairs et précis; se montrant toujours au niveau du service qu'on lui confiait; donc d'une application infatigable, les difficultés le servaient qu'à stimuler son activité; il excitait par son exemple le zèle de ceux qu'il commandait. » Le gouvernement accorda une pension à la veuve de La Bourdonnais, « mort, suivant les expressions du brevet, » sans avoir reçu aucune récompense, ni aucun dédommagement, » pour tant de persécutions et pour tant de services. » Il y a peu d'années que les habitants de l'île de France décernèrent, de leur propre mouvement, une pension, en mémoire des services qu'ils avaient reçus de son père, à M<sup>me</sup>. Montlézun-Pardiac, fille de leur bienfaiteur. Cette dame a tracé le portrait suivant de son illustre père: « Il avait de » beaux yeux noirs, ainsi que les » sourcils; son nez était long, et sa » bouche un peu grande. . . . Il » avait peu d'embonpoint. Il était » de taille médiocre, n'ayant que » cinq pieds et quelques lignes de » haut, d'ailleurs se tenant très-bien. » Son air était vif, spirituel et très-gai, etc. » Outre les volumineux Mémoires qu'il a publiés pour sa justification, en 1750 et 1751, un vol. in-4<sup>o</sup>, fig., et les intéressants détails que M. de Saint-Pierre a consignés dans la préface de *Paul et Virginie* (1806, in-4<sup>o</sup>), les Français liront avec un vif intérêt les éloges que lui ont décernés M. Orme, dans son *History of the military transactions... in India*, Londres, 1775, in-4<sup>o</sup>, et M. Grant, dans son *History of the Mauricius Island*, Londres, 1801, in-4<sup>o</sup>. L—s.

MAHERBAL, général carthaginois, envoyé par le sénat de Car-

thage au secours des Phéniciens établis à Cadix, commanda la première expédition des Carthaginois en Espagne, vers l'an 510 avant J.-C. Ayant abordé à Sidonia, où les Phéniciens s'étaient réfugiés depuis qu'ils avaient perdu Cadix, Maherbal battit d'abord les Turditans qui habitaient la Bétique; mais défait ensuite par leur général Baucius Capeto, il se vit forcé d'abandonner son camp et de chercher son salut dans la fuite. Malgré sa défaite, Maherbal projeta de subjuguier l'Espagne méridionale, et d'en chasser même les Phéniciens. Il conclut d'abord une trêve avec les Turditans, pendant laquelle il fit venir de nouvelles troupes de Carthage. Dès qu'elles furent arrivées, il rompit la trêve, surprit les Turditans, les chassa de la Bétique, qu'il soumit sans peine. Il fut remplacé dans le gouvernement de l'Espagne par Asdrubal et Amilcar, tous deux fils de Magon, le plus puissant des Carthaginois. — MAHERBAL, capitaine carthaginois, fut détaché par Annibal, après la prise de Turin, avec un corps de cavalerie numide, pour exciter les Gaulois cisalpins à se révolter contre Rome; il prit part ensuite à la bataille de Trasimène, et le lendemain fit 6000 Romains prisonniers. Détaché de nouveau avec sa cavalerie et un corps de fantassins, il remporta, en Etrurie, une victoire complète sur 8000 légionnaires, pénétra en Campanie, et ravagea le territoire de Falerne. Annibal lui donna le commandement de l'aile droite à la bataille de Cannes, l'an 316, avant J. C. Maherbal, après avoir contribué au succès de cette journée mémorable, pressa aussitôt le héros carthaginois d'aller droit à Rome, lui promettant de le faire souper en

cinq jours au Capitole. Mais Annibal tout en louant son ardeur, lui demanda du temps pour réfléchir sur cette importante proposition. Ce fut alors que Maherbal lui dit ces paroles devenues si célèbres : « Annibal, tu sais vaincre; mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » On ignore l'époque de la mort de Maherbal : il paraît seulement qu'il ne survécut point à la seconde guerre punique. B—P.

MAHIS ( DES ). V. DESMARIS et GROSTESTE.

MAHLEB ou MOHALLEB IBN ABOU SOFRA, célèbre capitaine arabe, était originaire de Doba, ville entre Oman et Bahraïn, et naquit l'an 9 de l'hégire (630 de Jésus-Christ). Ses parents, qui avaient embrassé l'islamisme du temps de Mahomet, étant bientôt après retournés à l'idolâtrie, le khalyfe Abou-Bekr envoya contre eux des troupes qui les vainquirent et les forcèrent de se rendre à discrétion. Cent des principaux furent mis à mort; et les autres ayant été conduits à Médine, chargés de fers, furent mis en liberté par Omar, qui venait de monter sur le trône. Quelques-uns, au nombre desquels étaient Abou Sofra, et son fils Mahleb, à peine sorti de l'enfance, allèrent s'établir à Bassorah. Mahleb signala de bonne heure son courage en défendant sa nouvelle patrie contre des brigands, et il mérita l'honorable et singulière distinction que cette ville fût appelée *Bassorah de Mahleb*. Lorsque le fameux Zeïad, gouverneur de toute la Perse sous le khalyfat de Moawiah, eut envoyé Abdel Rahman ibn Somarah, pour commander dans le Khorasân et le Seïstau, Mahleb servit sous les ordres de ce général, prit une part active à la conquête de Kaboul et du Zabou-

listan, et fut le premier Musulman qui mit le pied sur la frontière de l'Indoustan, l'an 45 de l'hégire (665 de Jésus-Christ). Il y ravagea le pays de Lameghau, limitrophe du Moultan, en ramena douze mille captifs, et y jeta les premières semences de l'islamisme. Il fut ensuite l'un des principaux lieutenants des divers gouverneurs qui, depuis la mort de Zeïad, se succédèrent dans le Khorasân. Sous Saïd, fils du khalyfe Othman, l'an 56, il se distingua particulièrement à la prise de Samarcande, et y perdit un œil. Sous Selim, fils de Zeïad, l'an 62, il pénétra dans le Kharizme, y leva pour 50 millions de contributions, et en rapporta un butin prodigieux : puis, traversant le Djihoun (l'*Oxus*), il ne craignit pas d'attaquer, avec des forces inférieures, une armée de 120 mille Turks, sujets de la reine de Bokhara et du roi de Sogd, et les battit complètement. Ce prince ayant péri dans la mêlée, la reine privée d'un allié puissant qui devait être son époux, perdit sa capitale. Le Khorasân ne prit aucune part aux guerres civiles qui déchirèrent l'empire sous les règnes de Yezid I<sup>er.</sup>, d'Abdallah Ben Zobeïr, de Merwan I<sup>er.</sup>, et d'Abdel Melek (*Уоуз* *НОСЭН* et *МОКХТАР*). Il se déclara néanmoins pour Abdallah ; et lorsque Mossab, frère de ce khalyfe, fut arrivé à Bassorah, pour gouverner les provinces orientales, Mahleb, sollicité par lui, et malgré sa répugnance à combattre contre les Musulmans, ne put se refuser à lui amener des secours, l'an 67 (687), et contribua puissamment à la défaite de Mokhtar, chef des Motazalites, qui, sous prétexte de venger les droits de la maison d'Aly, s'était emparé du Koufah et de l'Irak. En récompense

de ce service, Mahleb reçut de Mossab le gouvernement de Moussoul, qui comprenait l'Arménie, la Mésopotamie et l'Adzerbâïdjan. L'année suivante, il fut mis à la tête d'une armée, pour s'opposer aux Azrakites qui désolaient la Perse et particulièrement la province d'Ahwaz, d'où ils avaient porté leurs ravages jusqu'à Madain. Dérivée des Motazalites, cette secte, affectant une haine mortelle contre les Ommyades, ne tendait qu'à s'affranchir de toute domination, et commettait les plus horribles cruautés sur tous les Musulmans, sans distinction de parti, d'âge, ni de sexe. Mahleb fit à ces rebelles une guerre longue et opiniâtre dont les succès, quoique glorieux, n'eurent d'abord aucun résultat décisif. Son absence fut même funeste à Mossab, qui, privé de l'appui d'un si grand capitaine, ne put résister au khalyfe Abdel Melek, et périt dans une bataille, l'an 71 (690). Kathary, chef des sectaires, instruit, avant Mahleb, de cette révolution, lui fit demander ce qu'il pensait de Mossab et d'Abdel Melek : « Le premier » est le frère du prince des vrais » croyants, répondit Mahleb, et l'autre n'est qu'un usurpateur et un » tyran. — Je crains bien, répliqua Kathary, que demain vous ne » changiez d'opinion. » En effet, Mahleb ayant appris la mort de Mossab, se soumit au khalyfe. Interrogé alors par Kathary, s'il persistait dans ses sentiments : « Point du tout, » répondit-il, Abdel Melek est le » seul et véritable prince des fidèles. » Peu de temps après, Khaled, nouveau gouverneur de Bassorah, chargea son frère Abdel Aziz de la guerre contre les Azrakites, et choisit Mahleb pour surintendant des tributs dans l'Ahwaz. La défaite d'Abdel Aziz fut

le fruit de cette faute impolitique. Le khalyfe manda aussitôt à Khaled de rendre à Mahleb le commandement de l'armée, et de se joindre à lui; il écrivit à son propre frère Baschar, gouverneur de Koufah, de lui porter aussi des secours, et leur enjoignit à tous les deux d'avoir la plus entière déférence pour ce brave Musulman, qu'il appelait *le Fils et le Petit-Fils de la Guerre*. Avec ces renforts, Mahleb tailla en pièces les Azrakites près d'Ahwaz, et les fit poursuivre jusque dans le cœur de la Perse. Comme ces rebelles se relevaient toujours après chaque défaite, et que la guerre traînait en longueur, le fameux Hedjadj (Voyez ce nom, XIX, 554), gouverneur de Bassorah et de l'Irak, suspectant la fidélité de Mahleb, envoya un émissaire pour examiner sa conduite. Informé de l'arrivée et des ordres secrets de cet officier, Mahleb, étouffant une juste indignation, le fait placer sur une éminence; et secondé par ses dix fils qui lui servaient de lieutenants, il fond sur les ennemis, se bat en désespéré jusqu'au soir, et remporte une victoire complète. Témoin de cette action d'éclat, l'envoyé d'Hedjadj donna de grands éloges à l'intrepidité de Mahleb et de ses enfants, en rendit compte à son maître, et fut chargé par lui de remettre des présents et des habits d'honneur à ce modeste et vaillant général. Enfin, après huit ans de guerre, Mahleb chassa les Azrakites du Kerman et du Farsistan, et dissipa ces dangereux sectaires: leur chef, ayant gagné, avec les débris de son parti, les montagnes du Tabaristan, y fut tué peu d'années après. Le khalyfe récompensa noblement les succès de Mahleb, en lui abandonnant les revenus des deux provinces qu'il venait de

rendre à l'empire. La révolte de Chebyb (Voyez ce nom, t. VIII, p. 316) fournit à Mahleb une nouvelle occasion de signaler sa reconnaissance et sa valeur, par la prise de Koufah sur ce rebelle, l'an 77 (696). L'année suivante, Hedjadj, ayant obtenu d'Abdel Melek le gouvernement de toute la Perse, donna celui du Khoragan à Mahleb, qui, pendant cinq ans, entreprit diverses expéditions dans le Turkestan, pour y propager l'islamisme et y lever des contributions. Il s'y trouvait l'an 82, lorsqu'ayant appris la mort de Moghairah, son fils aîné, qu'il avait laissé dans le Khoragan, il envoya Yezid, son second fils, pour le remplacer; et s'étant bientôt mis en route pour le suivre, il mourut dans un village près de Merou al Rond, l'an 83 de l'hégire (juin, 702 de J.-C.) Avant d'expirer il rassembla ses enfants autour de son lit; et voulant leur prouver d'une manière sensible que la plus étroite union pouvait seule les rendre invincibles, il employa l'allégorie célèbre d'un faisceau de fleches qui résistait à tous leurs efforts, et dont ils rompaient aisément chaque fleche séparée. Mahleb est, sans contredit, un des plus grands hommes qu'ait produits l'islamisme; et l'on doit regretter que les auteurs orientaux les plus connus en Europe aient manqué de matériaux pour raconter ses belles actions, tandis qu'ils ont pris plaisir à détailler minutieusement les cruautés d'Hedjadj. Exempt d'intrigue, d'ambition, et comparable sous plusieurs rapports à notre Bayard, Mahleb ne joua qu'un rôle secondaire par ses titres et par ses emplois, quoique son mérite et ses services l'eussent rendu digne du premier rang. Aussi avare du sang des ennemis que de celui de ses soldats;

on ne le voit point déployer cette férocité intolérance qui caractérise la plupart des héros musulmans. Libéral jusqu'à la prodigalité, il n'aurait pu, dans une occasion, payer un million de drachmes qu'il devait à Hedjadj, sur les revenus de l'Ahwaz, si sa femme et son fils aîné ne lui eussent procuré cette somme, par le produit de la vente de leurs bijoux. A un courage à toute épreuve, à un désintéressement sans bornes, à une obéissance aveugle pour son souverain, quel qu'il fût, il joignait une profonde expérience dans l'art de la guerre et de la politique, et une prudence consommée dans le conseil. Bien loin de prendre part à la révolte du fameux Abdel Rahman, il en instruisit Hedjadj, en le rassurant sur les suites qu'elle pouvait avoir. « C'est un orage qu'il faut » laisser passer, lui écrivit-il; reti- » rez-vous, et ménagez vos troupes, » pour vous en servir quand vous le » pourrez sans rien hasarder. » Mais toujours partisan des mesures violentes, Hedjadj méprisa cet avis salutaire; et, par son inflexibilité, il mit l'empire à deux doigts de sa perte ( *Voyez* ABDEL MELEK, t. I, p. 55, et ABDEL RAHMAN IBN EL ASCHAT, au *Supplément* ) (1). Mahleb laissa pour héritier de ses vertus, de ses talents, mais non pas de sa prospérité, son fils YEZID. ( *V. ce nom.* )

A—T.

MAHMED (AGA). *V. MOHAMMED.*

MAHMOUD 1<sup>er</sup>, fils de Mustapha II, fut, à l'âge de trente-quatre

ans, placé sur le trône othoman ( le 16 octobre 1730 ), par le fameux Patrona Khalil, qui venait d'en faire descendre Achmet III, oncle du nouveau sulthan. La première année de son règne fut marquée par le châtement des principaux chefs des rebelles; mais les troubles intérieurs n'en continuèrent pas moins jusqu'en 1733. Alors Mahmond, qui, l'année précédente, avait conclu la paix avec le roi de Perse, fut obligé de recommencer la guerre contre le célèbre usurpateur Tahmasp Kouli-Khan, qui, vaincu par le visir Topal-Osman, si justement illustré par ses succès militaires, son courage, sa sagesse et ses vertus, le défit à son tour, et remporta plusieurs avantages signalés sur les Othomans. ( *V. NADIR-SCHAH.* ) L'année 1734 fut marquée par la guerre que les sulthans commencèrent avec les czars de Russie, et qui fut presque continuée jusqu'à nos jours. Le congrès de 1737, à Niemirow, ne l'interrompit qu'un instant. Les Russes prirent Oczakof et Kilbourn la même année. Les impériaux se joignirent à eux et entrèrent dans la Valakie. La paix fut conclue, en 1736, avec la Perse; en 1739, avec les Allemands, qui rendirent Belgrade, et bientôt après avec la Russie, qui accéda au traité, mais ne rendit qu'une partie de ses conquêtes, entre autres, Oczakof, après en avoir démoli les fortifications. Une nouvelle guerre contre la Perse, en 1743, fut encore désavantageuse aux Turcs, qui furent obligés de faire la paix avec Nadir-Schah. Le sulthan ne prenait aucune part à ces événements: il se reposait sur ses ministres du soin de gouverner, et s'en remettait à sa mère et au kislar-aga du choix de ses vizirs. Mahmoud

(1) On n'a reproché à Mahleb qu'un seul défaut, c'est d'avoir été neutre; mais trop rigide observateur des devoirs religieux pour mériter un pareil reproche, il dut cette réputation aux rebelles contre lesquels il usa de moins d'âge comme ruse de guerre; or, c'est l'un des trois cas où Malomet a déclaré que le mensonge était permis. S. D. S—Y.

ne s'occupait que d'amusements et de plaisirs : les pierreries, les porcelaines et les bijoux faisaient ses délices ; il aimait le faste, et n'en était pas moins enclin à l'avidité et à l'avarice. Des mouvements populaires annoncèrent le mécontentement général : les favoris du prince, qui abusaient de sa confiance et de sa faiblesse, furent sacrifiés ; et les plaintes cessèrent. Le caractère doux de Mahmoud le faisait aimer personnellement ; son règne ne fut marqué par aucun grand événement, et sa vie fut moins remarquable que sa mort. Ce prince était depuis longtemps attaqué d'une fistule, qui l'empêchait de monter à cheval. Contraint par la violence du mal de rester dans le sérail, on ne le voyait plus aller à la mosquée le vendredi, selon l'usage immémorial des sulthans. Le peuple commençait à murmurer, et à craindre qu'on ne lui cachât la mort de son maître. Mahmoud fit un effort pour se montrer, et fut victime de son zèle religieux et de sa condescendance politique à une obligation d'usage. Il se rendit à la mosquée, le vendredi 13 décembre 1754, (1168 de l'hég.), et expira sur son cheval, au moment où il rentrait dans le sérail. Il avait régné vingt-quatre ans, et mourut à l'âge de cinquante-huit ans. S—Y.

**MAHMOUD** ( **ABOUL CACEM YEMIN ED DAULAH** ), troisième ou quatrième prince de la dynastie des Ghaznévides, dont il fut en quelque sorte le fondateur ; le plus grand, le plus riche et le plus puissant monarque musulman de son siècle, et l'un des plus fameux conquérants de l'Asie, était fils du Sebekteghyn et d'une princesse de Zaboulistan. Il naquit à Ghaznah, dans la Perse orientale, suivant Aboul-Fédha, le

10 moharrem 360 ( 14 nov. 970 de J.-C. ) ; et il fit ses premières armes sous son père, contre les Indiens idolâtres, dont il devait être un jour le plus terrible fléau. L'an 384 ( 994 ), il se distingua dans la bataille où Sebekteghyn et son souverain l'émyr Samanide Nouh II, vainquirent les rebelles du Kho-raçan ; et il reçut de ce prince, en récompense de sa bravoure, le gouvernement de Nischabour et le titre de Saïf ed daulah ( l'épée de l'état ). A la mort de son père, en 387 ( 997 ), Mahmoud, privé du trône de Ghaznah par son frère puîné Ismaël, employa vainement les voies de la négociation pour revendiquer ses droits : forcé de recourir aux armes, il vainquit Ismaël, l'obligea de se rendre à discrétion, et lui pardonna généreusement ; mais dans la suite ayant demandé à son frère quel traitement il lui aurait fait subir, si la victoire l'eût favorisé, ce prince répondit ingénument qu'il l'aurait tenu renfermé dans une prison, où il ne l'aurait laissé manquer de rien. Sur ce propos indiscret, Mahmoud envoya Ismaël dans un château du Djouzdjan, où il pourvut splendidement à tous ses besoins jusqu'à sa mort. Mansour II, fils et successeur de Nouh II au trône du Mawar-el-nahr, ayant privé Mahmoud du gouvernement de Nischabour, par la crainte d'une faction puissante ; celui-ci, après s'être plaint inutilement de cette injustice, rentra de vive force dans son gouvernement. Attaqué par Mansour, il évita une bataille, par respect pour l'émir samanide, et se retira sur Morg-hab. Cependant les factieux, prévoyant une réconciliation prochaine entre ces deux princes, firent crever les yeux à Mansour, et donnèrent



la couronne à son frère Abdel-Melek II, dont l'extrême jeunesse servait mieux leurs projets ambitieux ( *Voyez ABDELMELEK*, I, 56). Mahmoud, reprochant à ces traîtres leur perfidie et leur cruauté, marcha pour les punir : mais voulant éviter toute apparence de révolte contre son souverain au nom duquel ils paraissaient agir, il avait consenti à la paix, lorsque quelques troupes ennemies ayant harcelé son arrière-garde et pillé ses bagages, il se vit dans la nécessité de repousser ces hostilités par une action générale dans laquelle il remporta une victoire complète. Il rentra dans le Khoracan, subjuguait le Kahistan, laissa le gouvernement de Nischabour à son frère Nasr, et revint à Balkh, alors capitale de ses états, dont il transféra depuis le siège à Ghaznah. Dans cet intervalle, Abdel-Melek qui s'était retiré à Bokhara, fut détrôné par Ilek-Khan, souverain du Turkestan, qui mit fin à la dynastie des Samanides, l'an 389 de l'hégire ( 999 de Jésus-Christ ). Un prince de cette famille se maintint quelques années dans le Khoracan ; mais sa mort fit tomber cette province entière sous la domination de Mahmoud, au nom duquel on y récita la khotbah. Le khalife Cader-Billah lui en accorda l'investiture, avec les titres de *Yemin ed daulah* ( la main droite de l'état ) et de *Amin el millet* ( protecteur des fidèles ). Pour mettre en sûreté ses frontières du côté du nord, Mahmoud fit alliance avec Ilek-Khan, épousa sa fille, et se fit céder une partie du Mawar-el-nahr. En 391, il fit sa première expédition dans l'Indoustan, et remporte près de Péischewer, le 8 moharrem de l'année suivante ( 27 novembre 1001 ) une victoire signalée sur Djeipal, le

plus puissant raïah de la contrée ; il le fait prisonnier, lui rend la liberté et le trône, et retourne à Ghaznah, chargé de butin. Mais Djeipal, s'étant donné la mort, pour se conformer à une loi du pays qui défendait d'obéir à un prince qui avait été dans les fers, les troubles que cet événement occasionna, ramenèrent Mahmoud dans l'Indoustan ; il y extermina les auteurs de la révolte, et revint triomphant dans sa capitale. En 393 ( 1003 ), il vainquit pour la seconde fois Khalaf, roi du Scïstan, et se rendit maître de ses états et de sa personne ( *Voyez KHALAF*, XXII, 342 ). Ensuite il traversa le Sind et la province de Moultan, et alla mettre le siège devant Bahatia, alors l'une des plus fortes places de l'Inde dans le Pendjab, livra au gouverneur Bohaïra une bataille qui dura quatre jours, le vainquit, le réduisit à se tuer, emporta la ville d'assaut, établit l'islamisme dans tout le pays, et en ramena cent trente éléphants avec un butin considérable. La révolte du gouverneur qu'il avait laissé à Moultan, et le débordement des fleuves qui semblait la favoriser, obligèrent Mahmoud de demander passage à Andbal, roi de l'Inde supérieure. Sur son refus, il le poursuivit à travers le Candahar et le Kaboulistan jusqu'à Kaschmyre, ravageant tous les lieux qui se trouvaient sur son passage. Effrayé de ses succès, le gouverneur de Moultan s'enfuit avec ses trésors ; et la réduction de sa capitale entraîna la soumission de toute la province. Tandis que Mahmoud était occupé à cette expédition, Ilek-Khan, son beau-père, jaloux de sa gloire et de sa puissance, jugea la circonstance favorable pour rompre avec lui. Par son ordre, deux armées en-

trent à-la-fois dans le Khorāçan; Balkh, Herat, Nischabour tombent sans résistance en leur pouvoir : mais l'arrivée subite de Mahmoud fait changer la face des affaires ; les Turks sont repoussés, exterminés partout, et un très-petit nombre parvient à repasser le Djihoum. Ilek-Khan consterné, mais non découragé par ce mauvais succès, fit alliance avec Cadher-Khan, roi de Khoten. Ces deux princes s'avancèrent vers Balkh, à la tête d'une foule de hordes turkes : à quatre farsangs de cette ville, ils rencontrèrent l'armée de Mahmoud, beaucoup moins nombreuse, quoique composée d'Afghans, de Kourdes, d'Arabes, de Persans, d'Indiens et de Turkomans, mais renforcée au centre par cinq cents éléphants. Etonné de la multitude des ennemis, le sulthan implore le secours du ciel, et foud sur eux avec intrépidité. Ses éléphants écrasent sous leurs pieds l'infanterie turke, enlèvent les cavaliers de dessus leurs chevaux et les brisent avec leurs dents. Celui que montait Mahmoud ayant saisi de sa trompe et jeté en l'air l'officier qui portait le grand étendard d'Ilek-Khan, ou ce prince lui-même, suivant quelques auteurs, l'épouvante s'empare des ennemis, et leur déroute est complète. Cette victoire fut remportée l'an 397 (1007). Mahmoud, dédaignant de poursuivre les fuyards jusque dans le Mawar-el-nahr, préféra de s'assurer dans l'Inde une suite de triomphes plus faciles, et non moins avantageux à ses propres intérêts qu'à la gloire de sa religion. Le détail de ces expéditions serait d'autant plus inutile que les villes qu'il subjuguait n'existent plus aujourd'hui, et qu'il n'y est point fait mention de Lahor, d'Agra, de Dehly, qui devinrent si

célèbres sous les successeurs de Mahmoud. Les Ghaures ou Guèbres, restes des anciens Perses, et toujours attachés au culte de leurs ancêtres, quoique musulmans en apparence, avaient donné leur nom à une province enclavée dans le Khorāçan, et qui servait d'asile à un grand nombre d'entre eux : protégés par les hautes montagnes qui entouraient leur pays, ils pillaient les caravanes et portaient fort loin leurs brigandages. Mahmoud tourna ses armes contre eux, s'empara de leurs défilés, vainquit Mohammed ibn Sourî leur prince, le fit prisonnier, le réduisit à avaler du poison, et rétablit l'islamisme dans le Ghauristan, où il trouva des richesses immenses. Les descendants d'Ibn Sourî tirèrent de sa mort, une vengeance éclatante de sa mort, par la destruction de la dynastie des Ghaznevîdes. (*Voyez KHOSROU CHAH, XXII, 405, et ALAEDDYN-DJIHAN-SOUZ, au Supplément.*) Une peste affreuse, qui désola le Khorāçan, l'an 401 (1010-1), donna lieu à Mahmoud de signaler son humanité envers ses malheureux sujets. Le Gardjestan (1) était gouverné par des princes qui portaient le titre de *schars*, et qui,

(1) D'Herbelot, Deguignes, et tous les compilateurs qui ont copié ces deux savants orientalistes, ont pris mal-à-propos cette province pour le Gardjestan (la Géorgie). M. Silvestre de Sacy, qui avait d'abord partagé cette erreur, dans son extrait du *Tarikh Femi d'Olbî* (t. IV des *Notices et extraits des manuscrits*), l'a depuis reconnue et victorieusement réfutée dans un excellent Mémoire qui fait partie du 59<sup>e</sup> cahier des *Annales des voyages*, et imprimé séparément sous ce titre : *Mémoire sur deux provinces de la Perse orientale*, Paris, 1813, in-8o, de 44 pag. s. VI. de Sacy y prouve que le Gardjestan, situé dans la partie orientale du Khorāçan, n'est point le Ghauristan, comme l'a prétendu M. Wilken, dans les tables géographiques de son *Historia Samanidarum* ; encore moins la Géorgie, placée au nord-ouest de la Perse. Il prouve également que le Djourdjan ou Djourdjan, qui confine au Gardjestan, et dont il est question dans cet article, ne doit pas être confondu avec le Djordjan, situé sur les bords de la mer Caspienne.

long-temps vassaux et tributaires des Samanides, s'étaient soumis depuis douze ans à la domination ghaznevide. Abou-Nasr avait abdiqué le trône en faveur de son fils Abou-Mohammed, pour vivre dans la retraite. Ce jeune homme inconséquent avait déjà indisposé Mahmoud par son ridicule orgueil et ses propos indiscrets : son refus de joindre ses troupes à celles du sulthan pour faire la guerre aux infidèles, acheva de le perdre. Mahmoud s'empara de ses états et de sa personne, le fit rudement fustiger, et le reléqua dans une forteresse pour le reste de ses jours. L'an 409 (1018-19), il réunit à ses états le Djonzjan, dont il donna l'héritière en mariage à l'un de ses fils, et le Kharizme, que l'assassinat de son gendre Mamoun avait plongé dans l'anarchie. La même année, Mahmoud retourna dans l'Indoustan, et pénétra plus avant qu'il n'avait fait dans ses précédentes expéditions. La défaite de plusieurs princes, la fuite ou la soumission de quelques autres, la conquête d'un grand nombre de villes, principalement celle de Canoudje, place importante, située près du Gange, à l'ouest de Bénarès, lui valurent un butin considérable, une grande quantité d'éléphants, et une telle multitude de captifs, qu'on ne les vendait que depuis deux drachmes jusqu'à dix. En effet, Mahmoud, à l'exemple des premiers conquérants arabes, massacrait tous les hommes qui refusaient d'embrasser l'islamisme, et réduisait en esclavage les femmes et les enfants. Il marcha ensuite contre les Afghans qui, à son retour de cette campagne, avaient attaqué son arrière-garde; il les poursuivit dans leurs montagnes, leur tua beaucoup de monde, et mit le reste hors d'état de rien

entreprendre. Hek-Khan était mort depuis six ans; Togan-Khan, roi de Kaschgar, son frère et son successeur au trône du Mawar-el-nahr, vécut en paix avec Mahmoud, et fit épouser une princesse de sa famille à Masoud, fils aîné du sulthan. Son frère Charf-ed-daulah Arslan-Khan, lui ayant succédé l'an 409, rompit avec Mahmoud, et se ligua contre lui avec Cadher-Khan, roi du Turkestan. Le sulthan les vainquit l'année suivante, près de Balkh, tailla en pièces une partie de leurs troupes, en noya un plus grand nombre dans les flots du Djihoun, poursuivit le reste dans le Mawar-el-Nahr, et revint chargé des dépouilles de ce royaume. Mahmoud employa une partie des richesses qu'il avait amassées dans ses diverses expéditions, à embellir sa capitale. Il y fit élever une vaste et superbe mosquée, et un collège où il rassembla un grand nombre de livres. Sous son règne, Ghaznah surpassait toutes les autres villes en étendue et en beauté. On y comptait mille enclos pour les éléphants, outre les logements des hommes chargés de les conduire et de les soigner. En 416 (1025), Mahmoud entreprit sa dernière expédition dans l'Inde : ce fut la plus brillante. Au royaume de Guzarat, dans la ville de Soumenath (1), près du rivage de la mer, était un temple, le plus fameux et le plus révérend des Indiens, qui venaient en foule de toutes parts y faire leurs dévotions, surtout lorsqu'il arrivait, pendant la nuit, quelque éclipse de lune. Ils prétendaient que le flux et le reflux était un hommage que l'Océan rendait deux fois

(1) Suivant plusieurs auteurs, la ville et l'idole s'appelaient *Soumenath*; suivant d'autres, c'était seulement le nom de la ville, et l'idole portait celui de *Lath*.

chaque jour à leur dieu. Ce temple était enrichi par tous les princes de l'Indoustan. Les revenus de 2000 villages étaient affectés à l'entretien des brahmines qui le desservait. Cinquante-six colonnes d'or massif, incrustées de perles et de pierres précieuses, supportaient sa voûte. L'idole de Soumenath, sculptée en pierre, avait cinq coudées de hauteur; mais on n'en voyait que trois, le reste étant caché sous terre. Les prêtres de cette pagode assuraient que si leur dieu n'avait pas fait périr les destructeurs des autres idoles, c'est qu'il était irrité contre elles. Le desir de punir la jactance de ces fanatiques, de les attacher à l'islamisme, mais plus encore de s'emparer de leurs trésors, détermina Mahmoud à entreprendre cette expédition. Il eut de vastes déserts à traverser, une infinité de combats à livrer devant toutes les villes qu'il rencontra sur son passage. Arrivé enfin devant Soumenath, il voit sur les remparts une immense population accourue pour être témoin de la vengeance éclatante que l'idole allait tirer des Musulmans, afin de les punir de la violation de son territoire. Ceux-ci s'avancent en célébrant à haute voix la puissance de Dieu, et en lançant une nuée de traits, qui forcent les Indiens à la retraite. Mais le combat ayant recommencé le lendemain et les jours suivants; après un carnage épouvantable, les Indiens, poussés de rue en rue, et poursuivis jusque dans le sanctuaire du temple, se laissent égorger aux pieds de leur idole, ou vont chercher le trépas après l'avoir embrassée. Ceux qui voulurent se sauver sur mer, furent arrêtés par la flotte de Mahmoud. Ce prince brisa lui-même la statue avec sa massue, et envoya une partie

de ses débris pour être conservés dans la grande mosquée de Ghaznah. Cette conquête valut au sulthan plus de 200 millions de dinars d'or, sans compter le butin qu'il fit encore dans plusieurs autres places plus éloignées, dont la prise termina cette campagne. Charmé de la beauté et de la fécondité du pays, Mahmoud avait envie d'y fixer sa résidence; mais ses courtisans le déterminèrent à retourner dans le Khorasân. Ce fut aussi par leur conseil, qu'au lieu de confier à un étranger le gouvernement des peuples nouvellement soumis, il préféra leur donner un roi nommé Dabschelym, issu de la race la plus illustre des anciens souverains de l'Indoustan. Sincèrement attaché à la dynastie des Abbassides, Mahmoud ne manquait jamais d'envoyer au khalyfe de Bagdad une partie des dépouilles des infidèles. Il résista à toutes les insinuations du khalyfe d'Égypte Hakem-Biamr-Allah (*Voyez ce nom*, t. XIX, p. 320), renvoya ses émissaires avec mépris, et montra toujours un grand zèle pour faire triompher la doctrine réputée orthodoxe parmi les Musulmans. Il avait étendu sa domination depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la mer Caspienne, où Menotscher, fils de Cabous, roi du Djordjan et du Thabaristan, s'était reconnu son vassal, en épousant une de ses filles. Quoique ses états en Perse fussent limitrophes du Kerman, et du Farsistan, que possédaient les princes Bowâides (Bouïdes), il s'était borné à prendre part, comme auxiliaire, à leurs guerres civiles. Cependant en 420 (1029), les intrigues qui divisaient la cour de Rei, où régnait Madjd ed Daulah, prince d'une autre branche de cette famille, déterminèrent le conquérant à s'em-

parer de l'Irak Adjem (*V. MADJD ED DAULAH*, t. XXVI, p. 94) : ce fut la dernière conquête de Mahmoud. Il en confia le gouvernement à son fils Masoud. Attaqué depuis deux ans d'un ulcère au poumon, et consumé par une fièvre lente, il revint à Ghaznah, où il continua de rendre la justice à ses sujets. Il conserva son courage jusqu'à la fin; et dédaignant de s'étendre sur son lit, il s'y tenait assis, un coude appuyé sur son oreiller. Il expira dans cette position le 23 raby 2<sup>e</sup>. 421 (30 avril 1030), suivant Aboul - Feda et Mirkhoud, dans la 62<sup>e</sup>. année de son âge selon le premier, ou dans la 63<sup>e</sup>., suivant le second, après avoir régné environ 33 ans depuis la mort de son père, ou 31 depuis la chute des Samanides. Le nom de Mahmoud jouit, chez les Musulmans, de la plus haute réputation; et véritablement, abstraction faite de la manie des conquêtes, du faux zèle qui la lui inspira, et des crâneries qui en furent la suite inévitable, on ne peut nier que ce prince n'ait réuni les vertus des bons rois aux brillantes qualités des héros. Deux traits feront connaître son amour pour la justice et pour la vérité. Une veuve dont le fils avait été tué par des voleurs, dans le désert qui sépare le Khorasân de l'Irak, que Mahmoud venait de subjuguier, se rendit à sa cour pour lui en demander justice. Le sulthan lui répondit que l'Irak était trop éloigné de sa capitale pour qu'il pût remédier à tous les désordres qui s'y commettaient. *Pourquoi donc, répartit la veuve, soumettez-vous plus de pays que vous n'en pouvez gouverner, et comment en rendrez-vous compte à Dieu, le jour du jugement?* Loin d'être offensé d'une réponse aussi hardie, Mahmoud s'efforça de con-

soler cette femme par de riches présents. Il fit publier qu'il se rendait garant de la vie et des biens des voyageurs qui traverseraient le désert en caravanes, pour aller dans l'Inde : il leur fournit des escortes ; mais comme elles étaient insuffisantes, il fit empoisonner des fruits, qu'on laissa dans le désert, où ils donnèrent la mort à la plus grande partie des brigands. Un habitant de Ghaznah vint se plaindre au sulthan qu'un officier turk de ses troupes, voulait s'emparer de sa maison, de sa femme et de ses enfants. Mahmoud lui promet satisfaction. Suivi de quelques uns de ses gardes, il investit la maison de l'offensé, aussitôt qu'il apprend que le Turk s'y est introduit; mais soupçonnant que l'auteur du crime est un de ses fils, et craignant que la tendresse paternelle ne désarme sa juste sévérité, il ordonne qu'on éteigne toutes les lumières, et que le Turk soit mis à mort. Après l'exécution, il fait rallumer les flambeaux, se prosterne, rend grâces à Dieu de n'avoir pas eu à punir un de ses enfants; et comme le chagrin où il était plongé, l'avait empêché de prendre de la nourriture, épuisé de besoin, il demande à manger, et se retire laissant dans l'admiration la famille à laquelle il venait de rendre une justice si prompte et si éclatante. Les défauts de Mahmoud furent l'avarice et la cupidité. Ces vices percent dans toutes les actions de sa vie. S'informant un jour quelle quantité de pierres précieuses possédaient les princes Samanides, on lui dit que l'émyr Nouh II, en avait sept rotls dans son trésor : *Je dois donc remercier Dieu, reprit Mahmoud, de m'en avoir donné plus de cent.* Ayant appris qu'il y avait à Nischabour, un particu-

lier fort opulent, il le manda à Ghaznah : « On l'accuse, lui dit-il, » de pratiquer l'hérésie des Carmathes (V. CARMATH, t. VII, p. 163). » Seigneur, répond cet homme qui » avait pénétré les intentions du » sulthan, je suis bon Musulman, » mais je suis coupable de posséder » des richesses immenses ; ôtez-les » moi, et cessez, de grâce, de me » donner une imputation odieuse. » Mahmoud le dépouille en effet, et lui donne, pour tout dédommagement, une patente qui attestait que cet homme ne s'était jamais écarté de la foi orthodoxe. Avant de mourir, ce prince voulut jouir encore une fois de la vue de ses trésors : il les fit apporter en sa présence, et les examina en jetant de profonds soupirs : mais il fallut les éloigner, parce que ce spectacle ne faisait qu'aggraver son mal. Quoique plusieurs poètes et savants, admis à sa cour, aient célébré sa puissance et lui aient dédié leurs ouvrages, il ne se piqua pas de générosité envers eux ; quelques-uns eurent même sujet de se plaindre de lui (V. AVICENNE, t. III, p. 115, et FERDOUCY, t. XIV, p. 344). Ce conquérant se connaissait en hommes : il eut de bons ministres (V. MEIMENDI) ; et plusieurs grands capitaines se formèrent à son école. Avant lui les monarques musulmans ne connaissaient que les titres d'Emyr, prince ou commandant, et de Melik ou Malek, roi. Mahmoud est le premier qui ait porté celui de Sulthan (Voy. KHALAF, t. XXII, p. 342) : ce titre qui signifie seigneur, roi et maître, prévalut depuis, et les autres qualifications ne furent plus données qu'aux souverains vassaux des khalyfes et des sulthans. Avant d'avoir pris ce titre, Mahmoud, peu flatté

de ceux que le khalyfe Cader Billah, lui avait donnés, en sollicita un autre plus honorable et plus pompeux qu'il croyait dû non moins à sa puissance qu'aux services qu'il avait rendus à la religion. Le khalyfe dépouillé de toute autorité, asservi sous la tyrannie des Bowâides (Voyez CADHERD, t. VI, p. 455), ne laissa pas de se faire prier long-temps, et ne céda qu'à la crainte que le conquérant irrité ne tournât ses armes du côté de Bagdad ; et même se rappelant qu'il était fils d'un esclave, il ne lui accorda que le titre équivoque de *Veli*, qui signifie, ami et serviteur, seigneur et valet. Mahmoud devina la ruse de l'orgueilleux pontife, dont il connaissait d'ailleurs l'extrême pénurie ; et il obtint enfin de lui, moyennant cent mille drachmes l'addition d'une seule lettre, (un *elyf*), qui déterminât la signification du mot. Mahmoud fut enterré à Ghaznah, dans le superbe palais qu'il y avait fait bâtir et qu'il avait nommé le palais de la Félicité. Son tombeau fut détruit au milieu du siècle suivant par Alaeddyn Djihansouz, fondateur de la dynastie des Ghaurides. On doit désirer, pour l'intérêt de l'histoire et de la géographie, la publication d'une Vie complète de Mahmoud, ainsi qu'une relation de ses expéditions militaires. Le conte intitulé *Mahmoud le Gasnevide*, par Melon, n'est qu'une allégorie apologétique de la régence du duc d'Orléans. Mahmoud eut pour successeurs deux de ses fils, Mohammed et Masoud (V. MASOUD). A—T.

MAHMOUD (ABOUL CACEM MOGHAIÏT EDDYN), septième sulthan Seldjoukide de Perse, n'avait que 14 ans lorsque son père Mohammed, quelques instants avant de mourir, le déclara son successeur, l'embrassa

tendrement en pleurant, le décora du tadj ou de la couronne, et des bracelets royaux, et le fit monter sur le trône, le 24 dzoulhadjah 511 (18 avril 1118). Le jeune prince s'y étant d'abord refusé, parce qu'il ne voulait pas qu'un jour aussi triste fût le premier de son règne: *Si ce jour n'est pas heureux pour moi*, reprit Mohammed, *il l'est pour vous*. Sandjar, qui depuis vingt ans gouvernait le Khorasân, ayant appris la mort de son frère, se fit proclamer sulthan, et vint, en 513 (1119), avec une armée, disputer ce titre et le trône à son neveu. Mahmoud, vaincu près de Savah, se réfugia dans cette ville, d'où il envoya faire à son oncle des excuses et des propositions d'accommodement. Il vint passer un mois à Reï auprès de lui, épousa sa fille, et obtint la paix aux conditions que Sandjar serait nommé le premier dans la khotbah; que les officiers établis par lui dans l'Irak, seraient maintenus, et qu'il aurait seul le privilège d'être salué par le son des trompettes en sortant de son palais, ou en y entrant, et d'avoir un quatrième voile aux portes de ses appartements. Mahmoud ayant conservé, par ce traité, la Perse occidentale, mais moins comme souverain, que comme lieutenant-général de son oncle, n'y fut pas plus tranquille. Il eut à combattre, et vainquit l'an 514 (1120), son frère Masoud, qui s'était révolté (*Voyez MASOUD*). Il comprima, au moins pour un temps, l'ambition de Dobaïs, émir des Arabes Açadites, esprit factieux et remuant, qui, durant plusieurs années, excita beaucoup de troubles dans l'empire musulman. Il le força d'errer quelque temps, et ne lui permit de retourner à Hellah sa résidence, qu'en exigeant qu'il donnât son frère en otage. Ce

fut sous le règne de Mahmoud qu'Ascencar el Boursky, et le fameux Imad eddyn Zenghy, obtinrent successivement le royaume de Moussoul (*Voy. ASCENCAR*, t. I, p. 165, et ZENGHY). Le sulthan employa ces deux généraux à défendre le khalyfe Mostarsched contre Dobaïs, en 517 (1123). Quelques démêlés, que l'intendant de Mahmoud à Baghdad eut ensuite avec le khalyfe, ayant déterminé celui-ci à prendre les armes pour s'affranchir de la domination des Seldjoukides, le sulthan vint camper devant cette capitale, le 20 dzoulhadjah 520 (7 janvier 1127). Mostarsched s'était retiré dans la partie occidentale de la ville: Mahmoud l'invita à revenir et à faire la paix; mais il n'en reçut que des injures. Alors ses troupes entrent dans Baghdad, et pillent le palais pontifical. Le peuple irrité se soulève en criant: *vivent les Haschémites* (1); pille celui du vezyr de Mahmoud, ainsi que les maisons de ses partisans; et le sang inonde les rues de Baghdad. Le khalyfe revient dans la partie occidentale avec 30 mille hommes, et entoure son camp d'un large fossé: mais bientôt la famine s'y fait sentir; des combats ont lieu, chaque jour, aux portes de la ville, et sur les bords du Tigre. Enfin, par ordre du sulthan, Imad eddyn Zenghy, ayant amené de Waseth un grand nombre de vaisseaux, la place est investie de tous côtés, et Mahmoud se dispose à donner l'assaut, lorsque le khalyfe demande la paix. Le sulthan la lui accorde, entre dans Baghdad, et se contente d'exiger de Mostarsched, des sommes considérables, et de lui ôter ses armes et ses munitions de

(1) Nom de famille des Abbasides, qui descendent d'Haschem, l'un des oncles de Mahomet.

guerre. De retour à Hamadan, le vainqueur du khalyfe ne put se dispenser d'aller à Réi auprès de son oncle, qui le reçut avec de grands honneurs, le fit placer sur son trône, mais en l'obligeant de pardonner à Dobâis, et de le rétablir dans ses possessions. Cet émir s'étant révolté de nouveau contre le khalyfe et le sulthan, en 523 (1129), ce dernier revint à Bagdad, d'où il envoya une armée contre le rebelle, qui pilla Basra en se sauvant dans le désert. Mahmoud, prince agréable de sa personne et doué des qualités les plus aimables, mourut à Hamadan, le 11 chawal 525 (7 septembre 1131), avant d'avoir achevé la 28<sup>e</sup>. année de son âge, et la 14<sup>e</sup>. de son règne. Il écrivait et parlait avec pureté, et se distinguait par son esprit et par la variété de ses connaissances. Il aimait à entendre la vérité, ne s'en offensait jamais, quelque dure qu'elle fût, et ne punissait que les exactions de ses officiers envers le peuple. Sa passion immodérée pour les femmes et pour la chasse, nuisit à sa santé, à sa réputation et à ses finances, au point que souvent il manquait d'argent pour payer ses troupes. Il avait 400 chiens, dont les lesses et les colliers étaient brodés en or et enrichis de perles et de pierreries. Mahmoud ne laissa qu'un fils (Daoud), qui fut privé de l'héritage paternel, par ses oncles Masoud, Thogral et Seldjouk (V. MASOUD). A—T.

MAHMOUD BEN ZENGHY.

V. NOUR EDDYN.

MAHMOUD (GAÏATH EDDYN), cinquième et dernier sulthan de la dynastie des Ghaurides, était fils de Gaïath eddyn Mohammed, qui connaissant son indolence et son incapacité, avait laissé à sa mort, l'an 599 de l'hégire (1202-3 de J.-C.),

le trône de la Perse orientale et de l'Indoustan, à son propre frère Schehab eddyn Mohammed. Mahmoud reçut alors de son oncle les gouvernements de Bost, de Ferah et d'Isferar dans le Khorâçan. La mort de Schehab eddyn, assassiné dans son camp, près de l'Indus, en 602 (1206), plongea l'empire dans l'anarchie, et hâta la chute de la dynastie des Ghaurides. Ce conquérant n'ayant point laissé d'héritiers mâles, l'armée se partagea sur le choix de son successeur : le plus grand nombre se déclara pour Mahmoud, son neveu ; et le reste, pour son cousin Boha eddyn Sam, gouverneur de Bamian. Ce dernier marcha aussitôt sur Ghaznah : il mourut en route ; mais ses deux fils, Ala-eddyn-Mohammed et Djelal-eddyn, arrivèrent dans cette capitale, où l'aîné fut reconnu sulthan. Cependant Mahmoud, ayant refusé d'y venir prendre possession du trône, et déclaré qu'il préférerait se contenter du petit royaume qu'avaient gouverné ses ancêtres, ne laissa pas néanmoins de prendre aussi le titre de sulthan ; et pour conserver une apparence de souveraineté, il proclama Tadj eddyn Ildouz, roi de Ghaznah, et Cothb eddyn Aïbek, roi de l'Indoustan, et leur en envoya le diplôme, avec les attributs, le trône, le parasol, l'étendard et le tambour. C'étaient deux Turks du nombre de ces esclaves que Schehab eddyn avait fait élever avec soin, et auxquels il avait accordé toute sa confiance. De son vivant ils s'étaient déjà rendus tout-puissants dans leurs gouvernements, l'un dans le Kerman, l'autre à Dehly. Ildouz, à la tête d'une armée de Turks, enleva Ghaznah aux deux princes Ghaurides. Ils revinrent avec de nouvelles forces, le battirent, et l'obligèrent de fuir



dans le Kerman. Mais Djelal eddyn étant retourné à Bamian, Ildouz marcha pour la seconde fois contre Ghaznah, vainquit et fit prisonnier ce prince qui s'avançait au secours de son frère, et revint assiéger la capitale dont il se rendit maître, ainsi que de la personne d'Ala eddyn. En 603 (1207) la guerre s'alluma entre Ildouz et Aïbek. Le premier ayant pris Lahor, en fut bientôt chassé par son rival, et poursuivi jusqu'à Ghaznah, qu'il fut aussi forcé d'abandonner. Aïbek s'empara de cette ville; mais ses débauches lui ayant attiré le mépris des habitants, Ildouz, informé de cette disposition des esprits, rentra dans sa capitale, et contraignit le roi de Delhly de s'enfuir dans ses états. Mahmoud ne prit aucune part aux guerres de deux vassaux plus puissants que lui: il vivait heureux et paisible à Firouz-Couh, dans le Ghauristan, berceau de sa famille, lorsqu'Ildouz lui persuada de se joindre à lui pour reprendre Hérat sur les Kharizmiens, et pour conquérir une grande partie du Séistan. Ils firent ensuite la paix avec le prince de cette contrée; mais ils appelèrent sur eux la vengeance de Mohammed, sulthan du Kharizme. Aly-Chah, frère de ce monarque, s'étant révolté contre lui, avait été obligé de se retirer à la cour de Mahmoud, asile ordinaire des mécontents du Kharizme. Mohammed envoya une armée assiéger Firouz Couh. Le prince Ghauride hors d'état de résister, se rendit, à condition qu'on lui laisserait la vie et la liberté: mais le général kharizmien se saisit de lui ainsi que d'Aly-Chah, et les fit mettre à mort, quelques jours après, suivant l'ordre de son souverain. Cet événement arriva, l'an 605 de l'hégire (1208-9 de J.-C.), selon

Aboul-Féla et Hadjy-Khalfah, qu'il est facile de concilier avec Mirkhond et Férischtah. Mais l'auteur du *Loub al Tavarikh* et d'Herbelot racontent différemment la mort de Mahmoud qu'ils placent sous l'année 609 (1212-13). Suivant eux, Aly-Chah ayant été livré par ce prince à son frère Mohammed, l'horreur que cette perfidie inspira contre Mahmoud, porta des assassins inconnus à s'introduire dans son palais et on le trouva mort dans son lit. Il fut enterré au château de Firouz-Couh, d'où on le porta dans la grande mosquée, que son père avait fondée à Hérat, et que lui-même avait fait achever. Il laissa un fils nommé Sam, à qui Atziz, l'un de ses parents, disputa la couronne; mais aucun d'eux ne fut reconnu sulthan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 611 ou 612 (1214-15 de J.-C.), le monarque kharisimien prit Ghaznah sur Ildouz, et envahit tout ce que les Ghaurides avaient possédé en Perse et dans les pays au nord de l'Indus; et que les successeurs de Cothb eddyn Aïbek se maintinrent au midi de ce fleuve, dans la possession du royaume de Dehly, auquel a succédé depuis l'empire Moghol. La dynastie des Ghaurides, quoique très-puissante, n'avait subsisté qu'une soixantaine d'années; mais de ses rejetons se forma, un demi-siècle après, celle des Molouk-Kurts. A—T.

MAHMOUD II (1) (NASSIR ED-DYN), 25<sup>e</sup>. empereur musulman de l'Indoustan, et 8<sup>e</sup>. prince de la dynastie des mamlouks Ghaurides, était le plus jeune fils de Schems Eddyn Iletmisch, qui lui avait don-

(1) Ce prince est le premier de ce nom parmi les monarques de sa dynastie; mais il est le second suivant l'historien Férischtah, qui compte le fameux Mahmoud Ghazni vide, pour le premier de ce nom parmi les souverains musulmans de l'Indoustan.

né le gouvernement du Bengale, l'an 627 de l'hégire (130 de J.-C.) Après la mort de son père, et le détronement de son frère Fyrouz Chah I (V. ce nom, XVI, 210), Mahmoud fut renfermé par ordre de la sulthane Rezyah, sa sœur, et ne recouvra sa liberté que sous le règne de son neveu Masoud IV. Pourvu alors du gouvernement de Baradjé, il fit la guerre avec succès aux raïahs voisins, et rendit sa province très-florissante. Le bruit de sa bonne administration engagea les omrahls, mécontents de Masoud, à offrir le trône à son oncle. Mahmoud marcha vers Dehly, et y fut reconnu sulthan, (mai 1246). Il récompensa la fidélité de son beau-frère Balin, par la charge de vézyr, et confia le gouvernement de Lahor, de Moultan, et des autres provinces septentrionales, à Schir, son neveu, avec ordre d'y entretenir une armée sédentaire et nombreuse, afin de surveiller les mouvements des Moghols, dont les possessions s'étendaient alors jusqu'à l'Indus. Il envoya du même côté son vézyr, pour attaquer les Djikkers, dans les montagnes de Djikoud, et les punir à-la-fois de leurs continuelles incursions, et des facilités qu'ils avaient souvent données aux Moghols pour pénétrer dans l'Indoustan. Ces rebelles furent domptés, et plusieurs milliers d'entre eux réduits en esclavage. Après avoir ainsi fait rentrer dans le devoir les provinces de Pendjab et de Moultan, Mahmoud rétablit l'autorité royale dans les contrées situées entre le Gange et le Djemnah, et dans les autres parties de l'empire. En 646, Djelal eddyn, rappelé du gouvernement de Canoudje, et soupçonnant quelque mauvais dessein de la part du

sulthan son frère, refusa de se rendre à sa cour, et alla se cacher avec ses partisans, dans les montagnes de Sitnour, d'où Mahmoud en personne ne put le débusquer après huit mois d'efforts inutiles. Il eut lieu de se consoler de cet échec par le succès qui couronna ses entreprises, tant contre divers rebelles, que contre les raïahs indous, et les puissances limitrophes. Un des principaux événements de son règne fut la conquête du royaume de Ghaznah, enlevé aux Moghols, et réuni à l'empire de Dehly, l'an 649 (1251), par son neveu Schir, jeune héros, dont on admirait alors la valeur, la prudence et les vertus vraiment royales. Mahmoud avait donné sa confiance à Zengany, chef de ses secrétaires-d'état. Cet homme, fourbe et ambitieux, oubliant les bienfaits qu'il avait reçus de Balin, employa pour le perdre tous les moyens que put lui suggérer la basse jalousie qu'il avait conçue contre lui. Il s'insinua dans les bonnes grâces de son maître, affaiblit par ses calomnies la faveur dont Balin avait joui jusqu'alors, et parvint, en 651, à le dépouiller du vézyriat, et à le reléguer dans un mince gouvernement. Il le remplaça par un homme de son choix, distribua tous les principaux emplois à ses créatures, et eut même le crédit de faire disgracier le prince Schir, à l'occasion d'un échec que celui-ci venait d'éprouver contre des rebelles, dans la province de Sind. Des injustices aussi révoltantes excitèrent l'indignation générale contre le favori. La plupart des gouverneurs de provinces s'étant coalisés contre lui, invitèrent Balin à reprendre le rênes du gouvernement, et réunirent leurs forces pour le soutenir. La

guerre civile allait éclater, lorsque Mahmoud céda aux représentations de Baliu, et, pour conserver l'empire, consentit à éloigner son favori. Il lui donna le gouvernement de Bodaoun, rendit les sceaux de l'état à Baliu, rétablit son neveu dans tous ses gouvernements, et recouvra l'affection de ses sujets, qu'une seule faute avait failli lui enlever. L'an 653, Coutlouk s'étant révolté dans son gouvernement de Baradje, qu'on lui avait donné en échange de celui d'Aoude, entraîna plusieurs omrahs dans son parti, et Zengany fut de ce nombre. Le vézyr attaqua d'abord l'ancien favori, le vainquit, et lui fit trancher la tête. Il mit ensuite en déroute l'armée de Coutlouk; mais il ne put empêcher ce rebelle de se réfugier à Sitnour, où il trouva de puissants alliés dans Djepal, prince indou de la contrée, et dans le soubab de la province de Sind. Tous trois s'étant mis en campagne, en 655, le vézyr marcha contre eux, déjoua un complot tramé en leur faveur dans son camp, fit arrêter secrètement les traitres, et, profitant de la découverte de leur projet, attira les rebelles jusqu'aux portes de Dehly, et les tailla en pièces. Sur la fin de la même année, Mahmoud marcha vers l'Indus, pour s'opposer à une armée moghole qui cherchait à pénétrer dans l'Indoustan; mais le bruit seul de son arrivée les força de repasser le fleuve. En 657, des avantages signalés furent remportés sur les Radjeponts qui, plus aguerris et plus braves que les autres Indous, faisaient de fréquentes tentatives pour s'affranchir du joug des Musulmans. On fit sur eux un grand nombre de prisonniers, dont les principaux furent mis à mort, et les autres, condam-

nés à un esclavage perpétuel. Au mois de réby 2, de la même année, on vit arriver à Dehly une ambassade de la part d'Houlagou, qui venait de conquérir la Perse, et de détruire l'empire des khalyfes de Baghdad. Mahmoud déploya la plus grande magnificence pour la recevoir. Après un règne heureux et glorieux de plus de vingt ans, il mourut à Dehly, le 2 djoumady 664 (20 février 1266), pleuré de ses sujets. La vie privée de ce prince offre quelques singularités remarquables. Pendant sa longue détention, il refusa la pension alimentaire qui lui était assignée, et il aima mieux écrire pour subsister, répétant souvent que celui qui ne travaillait pas pour gagner son pain, ne méritait pas d'en manger. Parvenu au trône, il continua toujours de défrayer sa table avec les produits de sa plume; aussi était-ce plutôt la table d'un ermite, que celle d'un grand monarque. Contre la coutume des princes musulmans, il n'entretenait point de concubines, et n'avait qu'une seule femme, qui était obligée de vaquer aux travaux les plus grossiers de son ménage. Un jour qu'elle se plaignait de s'être brûlé les doigts en apprêtant son pain, et qu'elle demandait, au moins, à être aidée par une servante; il lui répondit que, n'étant que le fermier de ses sujets, il ne voulait pas les charger de dépenses superflues. Cette scrupuleuse économie n'empêcha pas Mahmoud d'être le bienfaiteur des savants, l'ami des pauvres, et l'un des plus sages, des plus éclairés, et des meilleurs princes qui aient régné dans l'Indoustan. N'ayant point d'enfants, il laissa le trône au vertueux Baliu. A—T.

MAHMOUD-CHAH III (NASSIR ED DYN), 39<sup>e</sup>. empereur de l'In-

doustan , était fils de Mohammed III, et fut placé sur le trône de Dehly , au mois d'avril 1394 , après la mort de son frère Houmayoun Iscander-Chah , qui n'avait régné que quarante-cinq jours. L'extrême jeunesse de Mahmoud , et la mésintelligence de ses omrahs , donnèrent lieu à une infinité de désordres , et aux plus funestes résultats. Tandis que les Indous se révoltaient sur divers points de l'empire, le vézyr Khodja-Djihhan, peu satisfait du pouvoir absolu qu'il s'était arrogé, prenait à Djihanpour le titre de roi, s'emparait des provinces orientales, Aoude, Behar, etc., et forçait le prince du Bengale de lui payer le tribut accoutumé. Vers le nord, Sarenk, soubah de Dibalpour, se rendait maître de Lahor, de Moultan, et des autres provinces voisines du Haut-Indus. Sadit, chef des omrahs, ayant marché avec le sulthan pour soumettre le gouverneur rebelle de Biana et de Gualior, trois émyrs conspirèrent contre lui. Leur complot fut découvert, et deux d'entre eux furent mis à mort; mais Ekbal (1), frère de Sarenk, parvint à se sauver à Dehly. Le sulthan, obligé de renoncer à son expédition, reprit aussi le chemin de sa capitale. Le généralissime de ses troupes, Mocarreb, qu'il y avait laissé en qualité de gouverneur, s'avancait pour lui rendre hommage, lorsqu'informé que Sadit voulait le punir d'avoir donné asyle à Ekbal, il retourna brusquement dans la ville, et en ferma les portes à son souverain. Après un siège de trois mois, Mahmoud s'accommoda avec Mocarreb, et fut reçu dans Dehly, en octobre 1394.

(1) Cet émyr est appelé Mellou-Khan, par l'historien Cheryfédyu Aly, auteur de l'histoire de Tamerlan Begh (Tamerlan).

Malgré les avantages que Sadit avait remportés, les pluies l'ayant forcé de se retirer à Fyrouz-Abad, il y fit venir de Mewat, le prince Nosret, petit fils de Fyrouz III, pour l'opposer à Mahmoud, lui donna le titre de chah, et gouverna, sous son nom, quelques provinces qui reconnurent ce fantôme de souverain. Mais une nouvelle faction l'ayant chassé de Fyrouz-Abad, il fut réduit à aller implorer la protection de Mocarreb, qui le fit mourir. La guerre civile, allumée par deux empereurs armés l'un contre l'autre, se continua pendant trois ans avec des succès variés, et n'en fut que plus sanglante: plusieurs gouverneurs, au lieu d'y prendre part, ne s'occupaient qu'à fonder leur indépendance sur les ruines de l'empire, et ne combattaient que pour s'agrandir. Sarenk, frère d'Ekbal, après avoir enlevé le Moultan à Khizer, qui depuis parvint au trône, avait conquis Samana; mais il fut vaincu, le 5 octobre 1396, par les troupes de l'anti-sulthan Nosret, et s'enfuit à Moultan. L'Indoustan était dans cet état d'anarchie, lorsque le fameux Tymour (Tamerlan) en entreprit la conquête. Son petit-fils Pir-Mohammed-Djihanghyr traversa l'Indus, investit Outsch, vainquit Sarenk au passage du Biah, le força de se renfermer dans Moultan, et de se rendre prisonnier, après un blocus de six mois. Cependant Ekbal, mécontent de Mahmoud-Chah, passa au service de Nosret, et ils se jurèrent sur le Coran une mutuelle amitié: trois jours après, le perfide émyr conspira contre le prince, le contraignit d'abandonner son palais, l'attaqua dans sa retraite, prit tous ses éléphants, ses trésors, ses bagages, et le réduisit à chercher un

asile à Pannipout. Maître de Fyrouz-Abad, et parvenu à une grande puissance, il chassa Mahmoud et Mokarreb de l'ancienne capitale; puis les abusant par une paix illusoire, il assassina le second, se saisit du sulthan, et, lui laissant à peine la vie et un vain titre, il le mena contre Nosret, qu'il assiégea dans Pannipout. Tatar, vézyr de ce prince, allait, dans le même temps, mettre le siège devant Dehly: il y échoua; et informé que Pannipout était tombé au pouvoir d'Ekkal, il s'enfuit dans le Guzarate. De retour avec le sulthan dans la capitale, Ekkal travaillait à y rétablir l'ordre, et songeait, peut-être, à usurper le trône, lorsque l'invasion de Tamerlan déconcerta ses projets. Après avoir traversé les diverses rivières qui forment l'Indus, délivré son petit-fils qui se trouvait investi et pressé dans Moultan, subjugué toutes les provinces du nord-ouest, et marqué son passage par les cruautés les plus inouïes, le conquérant moghol arriva, en moins de quatre mois, à Pannipout, et s'avança suivi de sept cents cavaliers, pour reconnaître les fortifications de Dehly. Mahmoud-Chah et son ministre, qui n'avaient pris aucune mesure pour arrêter les progrès de Tamerlan, sortirent alors avec un corps de troupes, espérant l'envelopper; mais ils furent repoussés honteusement. Peu de jours après, Tamerlan, ayant fait égorger cent mille prisonniers indiens, dont la garde l'embarrassait, rangea ses Tartares en bataille, dans la plaine de Fyrouz-Abad, le 13 janvier 1399. L'armée indienne, beaucoup plus nombreuse s'y rendit, commandée par le sulthan et par Ekkal. Dès le premier choc, les conducteurs des éléphants

ayant été renversés, ces animaux effrayés reculent et jettent l'épouvante et le désordre parmi les Indiens, qui sont, en un instant, mis en pleine déroute, et poursuivis jusqu'aux portes de Dehly. Mahmoud, ne s'y croyant pas en sûreté, l'abandonne pendant la nuit, et prend, en toute hâte, le chemin du Guzarate. Harcelé dans sa fuite, il perd ses deux fils, encore enfants, qui tombent au pouvoir de l'ennemi. Sa retraite et celle d'Ekkal laissant la capitale sans défense et sans gouvernement, les principaux habitants allèrent se soumettre à Tymour. Il promit de les protéger; et la kothbah fut faite en son nom, le vendredi suivant, dans toutes les mosquées. Mais l'inégale et injuste répartition de la taxe qu'il exigeait, donna lieu à des rixes, qui dégénérèrent en tumulte et en un pillage général. Cinq jours après, l'incendie de la capitale et le massacre des habitants eurent pour cause le désespoir de ces malheureux, autant que la férocité des Moghols. (*V. TAMERLAN.*) Le départ de ces derniers ramène l'anarchie: le prétendu empereur Nosret accourt de Mewat avec 2000 chevaux, et s'empare de Dehly: il en est bientôt chassé par Ekkal, qui s'occupe d'en relever les ruines et d'y ramener les habitants fugitifs. Mais Dehly n'était plus alors que la capitale des pays entre le Djemnah et le Gange. Le reste de l'empire était dans un état complet de dissolution. Azym Khan se rendait maître du Guzarate; Mohammed, petit-fils de Fyrouz III, entra en vainqueur dans Mahaba; et Khizer jetait les fondements de sa grandeur future, dans les provinces que Tamerlan lui avait cédées. En 803, Ekkal vainquit Schems-eddyn, gouverneur de Biana, et le força de

se joindre à lui. Khodja Djehan, roi de l'Inde orientale, venait de mourir, laissant pour successeur son fils adoptif Mobarek-Chah. Ekbal veut enlever Canoudje à ce dernier; il marche accompagné de Schems ed-dyn, et de Bahadour, prince de Mewat. Arrêté, deux mois, sur les bords du Gange, par Mobarek, et contraint de battre en retraite, le perfide se dédommage de ce revers en assassinant ses deux alliés, et en s'emparant de leurs états. Telle était la situation de l'Indoustan, lorsque le sulthan Mahmoud reparut sur la scène, en 804, sans y jouer un rôle plus brillant. Peu satisfait de Djaffar-Khan, roi de Guzarate, il le quitta pour se retirer à Malava, d'où bientôt il revint à Dehly, sur l'invitation d'Ekbal, qui le réduisit à une pension, sans lui donner la moindre part au gouvernement. Ekbal ayant pris Canoudje à Ibrahim, frère et successeur de Mobarek, le sulthan qui avait suivi son tyran dans cette expédition, lui échappa au milieu d'une partie de chasse, espérant trouver auprès d'Ibrahim plus de déférence et de respect; mais l'orgueilleux vassal fit intimé à son maître l'ordre de sortir à l'instant de son camp, et défendit même qu'on pourvût à ses besoins les plus pressants. Accablé de ce coup inattendu, Mahmoud fut obligé de retourner à Canoudje. Ekbal voulut bien lui laisser le gouvernement de cette place, qu'il tâcha néanmoins de lui ôter trois ans après, sans y réussir. Les attentats de ce factieux approchaient de leur terme; n'ayant pu vaincre Behram, gouverneur de Samanah, il fit alliance avec lui, afin de mieux le tromper, et ils joignirent leurs forces pour attaquer Khizer, dans

Moulta. Après une victoire qu'ils remportèrent sur quelques raïahs voisins, Ekbal se saisit de Behram, et le fit écorcher vif. Cette mort fut vengée presque aussitôt. Le monstre fut tué dans une bataille que Khizer lui livra près d'Adjoudan, (26 nov. 1404). A cette nouvelle, Mahmoud-Chah accourut à Dehly, et remonta sur le trône. Mais sans s'inquiéter des projets et des mouvements de Khizer, il se contenta d'envoyer Daulah-Lody, contre Behram, fils du malheureux gouverneur de Samanah, et retourna goûter les charmes du repos à Canoudje. Ibrahim vint l'y attaquer; et après quelques escarmouches, le sulthan se vit, à regret, obligé de reprendre le chemin de Dehly. Sa conduite hautaine, peu convenable à sa fâcheuse situation, lui ayant aliéné l'affection de ses troupes, elles l'abandonnèrent d'un commun accord. Ibrahim, informé de cette désertion, traversa le Gange; et il menaçait la capitale, lorsqu'une autre guerre le rappela dans Djihanpour. En décembre 1406, Daulah-Lody vainquit Behram, et le fit prisonnier; mais il fut lui-même, peu de temps après, obligé de fuir devant Khizer. Ce dernier devenait, de jour en jour, plus redoutable: au lieu de le ménager, Mahmoud s'en fit un ennemi irréconciliable par des hostilités qu'il commit en personne, sans motif et sans succès. Le désir de la vengeance conduisit deux fois Khizer sous les remparts de Dehly: mais deux fois la disette de vivres et de fourrages obligea le roi de Moulta à regagner ses états. Délivré de ce pressant danger, Mahmoud ne prit aucune précaution pour se garantir d'une nouvelle attaque. Ce prince faible, indolent, aussi mauvais guerrier que mauvais politique, dont

L'unique vertu était une insensibilité absolue au milieu des plus grandes disgrâces, fit désormais de la chasse sa principale occupation. L'ardeur avec laquelle il s'y livra, lui causa la maladie dont il mourut au mois de dzoul-hadjah 815 (mars 1413), dans la vingtième année d'un règne honteux et funeste. Avec Mahmoud finit la dynastie des Mamlouks turks, originaires esclaves des sulthans Ghaurides, fondée par Cothb-eddyn Aïbek, et qui occupa le trône de Dehly pendant deux cent vingt-cinq ans, sous cinq familles différentes. Daulah-Lody, Patan ou Afghan de nation, et d'abord secrétaire de Mahmoud, lui succéda par le choix de quelques omrahs; mais, le 4 juin 1414, il passa du trône dans une prison, et fut remplacé par Khizer.

A—T.

**MAHMOUD-SULTHAN KHAN**, issu d'Oktai, fils de Djenguyz-Khan, fut placé sur le trône de Samarcande, l'an 790 de l'hégire (1388 de J.-C.), après la mort de son père Soïourgatmisch, par le fameux Tymour (Tamerlan), qui, ne lui laissant comme à son prédécesseur, que le titre de khan, se réserva toute l'autorité. Cependant Mahmoud n'était dépourvu ni de courage ni d'activité; et, par une singularité dont l'histoire n'offre peut-être pas d'exemple, quoiqu'il fût par sa dignité le suzerain de Tamerlan, il lui obéissait comme à son général en chef. On dit même qu'il pria Dieu pour la conservation des jours de son oppresseur. Il figura ainsi dans toutes les expéditions de Tamerlan. On le vit commander l'aile gauche de l'armée moghole, lors de l'invasion de ce conquérant dans l'Indoustan, l'an 801 (1399). Il se distingua surtout à la fameuse bataille d'Ancy-

re, l'an 804 (1402); et ce fut lui qui, après la déroute de l'armée othomane, se mit à la poursuite de Bajazet I, tailla en pièces son escorte, le fit prisonnier, et l'amena, les mains liées, au camp du vainqueur. Mahmoud mourut dans l'Asie mineure, pendant cette expédition, vers le commencement de l'année 805 (fin de 1402). Sa mort fut naturelle, suivant l'historien panégyriste Cheryfeddyn-Aly, qui prétend même que Tamerlan versa des larmes quand il en reçut la nouvelle: mais s'il faut en croire Aboul-Ghazy, il fut mis à mort par ordre de ce conquérant. Quoi qu'il en soit, Mahmoud est le dernier khan de la race de Djenguyz, qui ait régné dans le Djagataï (la Transoxane, appelée aujourd'hui grande Boukharie). Tamerlan et ses fils négligèrent de lui donner des successeurs, et demeurèrent maîtres de l'empire, sans prendre le titre de khan. Cet état de choses dura jusqu'à l'époque où les Tartares Ouzbeks reconquirent l'héritage de leurs ancêtres, sur les descendants de Tamerlan. (V. SCHAÏBEK).

A—T.

**MAHMOUD IBN FARADJ**, imposteur arabe, parut à Samarrâh, ou Sermenraï, sous le règne du khalyfe Motawakkel, qui avait quitté le séjour de Bagdad, pour celui de cette ville, fondée par son père. Mahmoud s'érigea en prophète, se fit même passer pour Moïse, et parvint à le persuader à 27 misérables comme lui. Le khalyfe ayant fait amener ces fanatiques en sa présence, les condamna tous à une prison perpétuelle. C'était tout ce que méritait leur extravagance; mais il se montra plus sévère envers leur chef, qu'il fit périr d'une manière bizarre: il obligea chacun de ses disciples, l'un

après l'autre, à lui donner dix coups de poing sur la tête; et Mahmoud, meurtri et fracassé par les 270 contusions qu'il reçut, expira dans ce supplice, l'an de l'hégire 235, (849-50 de J.-C.) A—T.

MAHMOUDY (CHEIKH AL), cinquième sulthan d'Égypte, de la dynastie des Mamlouks Circassiens ou Bordjites, avait à peine 12 ans, lorsqu'un marchand, nommé Mahmoud-Chah, le vendit, l'an 782 de l'hég. (1381 de J.-C.), pour 3000 drachmes d'argent, au sulthan al Dhaher Barkok, qui lui donna la liberté, et le fit passer par tous les grades de la milice des mamlouks. De là, les surnoms de *Mahmoudy* et de *Dhahery*, qu'il porta; mais aucun auteur ne nous apprend son nom circassien, ni pour quel motif il portait le titre de Cheikh (*vieillard, prince, docteur*). L'an 802 (1400), il venait d'être nommé gouverneur de Tripoli par le sulthan Faradj, lorsque Tamerlan fit son invasion en Syrie. Tandis que, renfermés dans Halep, les gouverneurs des autres places attendaient les secours qu'ils avaient demandés au sulthan; Cheikh Mahmoudy, à la tête de 700 cavaliers, osa seul attaquer les Tartares, et leur prit quatre officiers, qu'il fit pendre aux portes d'Halep. Fait prisonnier dans la bataille que Tamerlan gagna sur les mamlouks près de cette ville, il s'évada, et porta le premier au Caire la nouvelle que ce conquérant s'était retiré, après avoir pris et saccagé Damas. (V. FARADJ, XIV, 148, et TAMERLAN.) Pourvu alors du gouvernement de cette ville, il se joignit, en 807 (1404), au régent Yachbak, qu'une faction avait forcé d'abandonner l'Égypte: mais ils furent vaincus; et, malgré sa soumis-

sion, Mahmoudy fut privé de son gouvernement. Il le recouvra, l'année suivante, lorsque Faradj eut été rétabli sur le trône; et il servit d'abord fidèlement ce prince, pendant la révolte de Djakam. Chassé de Damas par les partisans de ce dernier, il y rentre avec le sulthan, qui bientôt le fait arrêter inconsidérément. Mahmoudy s'échappe, surprend Damas pendant l'absence de Neurouz, son successeur; mais il l'abandonne, en apprenant la mort d'Yachbak, vaincu par cet émyr, et il fait la paix avec ce dernier, qui lui cède le gouvernement de Tripoli. Quoique le sulthan eût désapprouvé cette cession, il pardonna à Mahmoudy, qui refusa néanmoins les patentes de gouverneur de Damas, parce qu'on exigeait qu'il se déclarât contre Neurouz, son nouvel allié. Mahmoudy ne tarda pas cependant à se brouiller avec lui, et le força de se retirer chez les Turkomans de Malatié. Pour se justifier dans l'esprit du sulthan, il lui adresse un acte signé des cadhis, et des principaux de Damas, attestant son obéissance et sa soumission: mais il élude de livrer les partisans de Neurouz; et, bravant les menaces de son souverain, il les remet en liberté; et se réconcilie avec l'emyr. Faradj étant venu en Syrie, l'an 812 (1409), force Mahmoudy d'évacuer Damas, et l'assiége dans Serkhod, avec l'appareil le plus formidable. Le rebelle découragé implore la clémence du sulthan, qui lui pardonne, et le nomme au gouvernement de Tripoli. Bientôt Mahmoudy parvient à enlever celui de Damas à Neurouz, qui venait de se soumettre. Il assiége cet émyr dans Hamah, bat les troupes envoyées à son secours, sans oser, pour cela, de protester de sa



fidélité envers le sulthan, et de rejeter tous ses torts sur Neurouz, avec lequel il ne laisse pas de se réconcilier une seconde fois. Poursuivis par Faradj, jusqu'à l'extrémité de la Syrie, en 813 (1410), ces deux factieux évitent une bataille, et revenant sur leurs pas, ils entrent en Égypte, et se rendent maîtres du Caire, où Mahmoudy se popularise en maintenant l'ordre le plus parfait. Il attaque le château, dans l'intention de placer sur le trône le fils de Faradj; mais il décampe à l'approche du sulthan, se retire à Suez, où il pille les magasins des marchands, et va s'emparer de Krak. Surpris au bain par les habitants révoltés, il se sauve dans le château. Faradj vient l'y assiéger, le réduit à capituler, lui pardonne encore, lui donne le gouvernement d'Halep, et à Neurouz, celui de Tripoli. De nouvelles entreprises des rebelles obligent le sulthan de revenir en Syrie: ils fuient d'abord devant lui; mais leur armée se grossissant par la désertion d'une partie de la sienne, il est battu et investi dans Damas. Chacun des deux émyrs voulait régner seul; l'ambition allait les désunir: leur commun intérêt les retint encore. Ils avaient fait prisonnier le khalyfe Mostain Billah, dans la dernière bataille; ils lui rendent la liberté, le contraignent de prononcer la déposition du sulthan, le 25 moharrem 815 (1412), et d'accepter lui-même ce titre dangereux. Enfin, le 16 safar (28 mai), Faradj est arrêté et massacré dans le château de Damas. Après cette révolution, Neurouz reste pour gouverner la Syrie, avec un pouvoir absolu. Cheikh Mahmoudy, envioux du lot de son rival, accepte à regret les fonctions

d'atabek ou de régent, et suit en Égypte le khalyfe - sulthan: mais voyant que ce prince, en se logeant dans le château du Caire, au lieu d'occuper le palais de ses prédecesseurs, manifestait l'intention de gouverner en maître; il ne s'attacha qu'à le rendre désagréable aux émyrs et au peuple, le dépouilla insensiblement de toute son autorité, le déposa enfin, après un règne de sept mois, et se fit proclamer sulthan, avec les surnoms de *roi triomphant, et père de la victoire, l'épée de la religion*. Ce prince, retenu par la goutte, n'ayant pu se rendre en Syrie, où Neurouz refusait de le reconnaître, faillit à périr au Caire, victime d'une conspiration. Enfin, le 30 avril 1414, il vainquit cet émyr, qui avait rejeté toutes conditions de paix, l'assiégea dans Damas, le réduisit à capituler, le 11 juillet; et l'ayant abusé par un serment supposé de respecter ses jours, il le fit arrêter, et mettre à mort en prison avec ses principaux adhérents. Il parcourut alors la Syrie en vainqueur, et y rétablit la paix. A la faveur des derniers troubles, les Cypriots avaient pille les côtes de cette province: le sulthan, usant de représailles, envoya des troupes en Cypre; ces hostilités durèrent 14 ans. En 818 (1415), la révolte de Kanbaï, gouverneur de Damas, rappela Mahmoudy en Syrie; il y gagna une bataille vivement disputée, et, par la mort du rebelle, anéantit ses espérances et son parti. Respecté en Syrie et en Égypte, il se rendit redoutable à ses voisins. Il se fit céder Tarse, par le prince de Caramanie, et Sis, par les Arméniens; il battit, par ses généraux, les troupes de Cara-Houg-Othman, chef des Turkomans du *mouton*

*blanc*, et celles de Cara-Yousouf, fondateur de la dynastie du *mouton noir*, qu'il obligea de repasser l'Eufrate, en 821 (1418). V. CARA-YOUSOUF, VII, 94. Tandis qu'il s'appliquait à rétablir la discipline militaire, la famine et la peste ayant désolé successivement l'Égypte, fournirent au sulthan l'occasion d'exercer sa bienfaisance. Dans le même temps, son fils Saremy-Ibrahim alla punir les incursions de Mohammed, prince de Caramanie; il entra dans l'Asie mineure, fit faire, dans Césarée, la khotbah, au nom de son père, pénétra jusqu'à Iconium, s'empara de Larenda, capitale de la Caramanie, ravagea tout le pays, et revint déposer ses lauriers et son butin aux pieds de son père, qui eut la douleur de le perdre peu de temps après. Les infirmités du sulthan ne firent alors que s'accroître; forcé de renoncer à la chasse, aux voyages, il ne fit plus que languir, et mourut au Caire, le 9 moharrem 824 (14 janvier 1421), âgé de 54 ans, après en avoir régné huit et demi. Cheikh Mahmoudy est un des meilleurs souverains qui aient gouverné l'Égypte; les grandes qualités qu'il montra sur le trône, firent oublier la conduite tortueuse et perfide qui l'y avait porté; il eut presque toujours les armes à la main; mais, plus heureux ou plus habile que ses prédécesseurs, il triompha de tous ses ennemis. On lui reproche d'avoir aimé à répandre le sang, et d'avoir été presque aussi avide que Barkok, son ancien maître; mais si l'insubordination des mamouks l'obligea de recourir à des rigueurs nécessaires; si sa propre sûreté fit tomber les têtes et confisquer les biens de plusieurs chefs de rebelles, il mérita l'amour du

peuple, qu'il traita toujours avec douceur et bonté. Le bonheur de ses sujets et les soins du gouvernement l'occupaient sans cesse. Dans un temps de famine, il avait ordonné des jeûnes et des prières publiques; il observait les uns, et assistait aux autres. Un jour qu'il s'y rendait, un pauvre homme ayant fait des vœux pour sa prospérité: « Priez Dieu, » dit le sulthan, de nous délivrer du » fléau qui nous amène ici; car je » ne suis qu'un d'entre vous. » Un autre acte d'humilité ne lui valut pas moins de partisans. Il voulut qu'en récitant la khotbah, le khatib, après avoir prononcé les noms de Dieu et de Mahomet, descendit un degré pour prononcer celui du sulthan. Mahmoudy aimait les savaux, et les admettait dans sa familiarité. Il fonda plusieurs mosquées; et celle qu'il fit bâtir au Caire, avec les marbres qu'il avait rassemblés à grands frais, surpassait en beauté les autres temples de cette capitale. Il avait fait reconnaître pour son successeur, son fils Ahmed, âgé de 17 mois, qui fut immédiatement proclamé sous le titre de *Modhaffer* (le victorieux.) Mais au bout de 7 mois 20 jours, l'atabek Thatar, qui avait épousé la mère de cet enfant, le confina dans le château du Caire, s'empara du trône, et prit les surnoms de *Dhaher Saïf eddyn* (l'illustre et l'épée de la religion); Thatar mourut trois mois après, et son fils Mohammed Saleh Nassir eddyn, âgé de dix ans, après un règne de quatre mois, fut traité par l'émir Barsébaï, comme il avait traité lui-même le fils du Cheikh Mahmoudy. (V. BARSEBAÏ, III, 433.) A—T.

MAHOMET, ou suivant l'orthographe et la prononciation des orien-

taux, Mohammed (1), surnommé Abou'l Cassem, prophète et législateur des Musulmans, fondateur de l'empire arabe, et de la religion à laquelle il a donné son nom, naquit à la Mekke, le 10 novembre 570 de J. - C., suivant l'opinion la plus probable. Son origine n'était point obscure; il était de la tribu de Coraïsch ou Koréisch, la plus illustre parmi les Arabes, puisqu'elle descendait en ligne directe d'Ismaël, fils d'Abraham (2), et qu'elle possédait, depuis cinq générations, la souveraineté de la Mekke (3), et l'intendance de la Caabah (4). Nous supprimons le récit des prodiges qui, s'il faut en croire les auteurs orientaux, éclatèrent lors de la naissance de Mahomet; et nous devons prévenir les lecteurs que les détails de la vie de cet homme célèbre ne nous ayant été transmis que par les traditions et les écrits de ses disciples, la critique permet de révoquer en doute beaucoup de circonstances dont l'enthousiasme ou la crédulité des premiers musulmans a sans doute embelli le récit de sa vie publique et privée. A l'âge de deux mois, il perdit son père Abdallah. (Voy. ABDALLAH, I, 49); et il n'avait que six ans, lorsque la

mort lui enleva aussi sa mère Ameenah, la plus belle et la plus vertueuse femme de sa tribu. Abdal Motalleb, aïeul de l'orphelin qui était resté sans fortune, le recueillit dans sa maison, et lui témoigna plus de tendresse qu'à ses propres fils, auxquels il disait souvent: *Nous devons avoir grand soin de cet enfant.* Il mourut lui-même deux ans après (1), et le recommanda spécialement à son fils Abou-Thaleb, qui eut, après lui, la principale autorité à la Mekke, comme chef des Coraïschites. Abou-Thaleb remplit fidèlement les intentions de son père; il se chargea de son neveu, et l'éleva dans le commerce, profession exercée de temps immémorial par les Arabes. Mahomet avait douze à treize ans, lorsque son oncle le mena en Syrie, dans un voyage relatif aux affaires de son négoce. Ils descendirent à Bostra, dans un monastère où un moine nestorien nommé par les écrivains arabes *Bohaïra*, et que l'on croit avoir porté chez les Grecs le nom de *Sergius*, leur donna l'hospitalité, avec autant de cordialité que de magnificence. On prétend que ce moine présagea dès-lors la grandeur future de Mahomet, et qu'il exhorta Abou-Thaleb à prendre garde que son neveu ne tombât entre les mains des Juifs. En effet, Mahomet se faisait déjà remarquer par ses réponses judicieuses, par la justesse de ses expressions, la régularité de sa conduite, et par une sincérité dans ses paroles et dans ses actions, qui lui valut, de la part de ses compatriotes, le surnom d'*al Amin* (le Fidèle).

(1) Le nom de *Mohammed*, qui signifie *loué, glorifié*, lui fut donné par son aïeul. On le nomme aussi *Ahmed*, nom qui a presque la même signification que *Mohammed*.

(2) Les auteurs arabes ne s'accordent point sur le nombre de générations, depuis Ismaël jusqu'à Mahomet: les uns en comptent 30, et les autres 60; mais ce dernier nombre même paraît insuffisant. Au surplus, ils conviennent tous qu'il y en avait 21, depuis Adnan, l'un des descendants d'Ismaël, jusqu'à Mahomet, et ils ne varient que sur le nombre de celles qui remontent d'Adnan à Ismaël.

(3) Le gouvernement de la Mekke était une sorte de république aristocratique, dirigée d'abord par 6, 8, et enfin par 10 magistrats héréditaires, chargés chacun d'attributions différentes, et qui formaient un sénat, présidé par le plus âgé d'entre eux.

(4) C'est le temple de la Mekke, fondé, dit-on, par Abraham, et pour lequel les Arabes ont toujours eu la plus grande vénération.

(1) Abdal Motalleb, mourut à 102 ans; il eut 12 fils, dont les principaux furent Abou-Thaleb, père d'Aly, Abbas, duquel sont descendus les khalifes Abbassides, Hamzah, et Abdallah, le plus jeune, qui fut père de Mahomet.

Ce fut à l'âge de quatorze ans, suivant Aboul-Féda, ou de vingt, suivant d'autres auteurs, qu'il fit ses premières armes, sous son oncle Abou-Thaleb, dans une guerre que les Coraïschites, et les Kenanites leurs alliés, soutinrent d'abord avec désavantage, puis avec un succès décisif, contre les Havazenites, qui avaient violé le territoire sacré de la Mekke. Mahomet ayant atteint sa 25<sup>e</sup>. année, ses talents et sa probité déterminèrent une jeune veuve, nommée Khadidjah ( Voy. KHADIDJAH, XXII, 338 ), à le mettre à la tête de ses affaires, et ensuite à l'épouser. Il avait 35 ans, lorsque les Coraïschites ayant rebâti, avec plus d'étendue et d'élévation, le temple de la Caabah, qu'une femme avait incendié en y brûlant imprudemment des parfums, une contestation s'éleva sur la prééminence entre les diverses tribus arabes, quand il fallut placer la pierre noire (1). On convint de s'en rapporter à la décision du premier citoyen qui se présenterait à la porte du temple. Mahomet parut; on le prit pour arbitre. Il ordonna que la pierre, mise sur un tapis, fût élevée ainsi par des hommes de chaque tribu, jusqu'à la hauteur où elle devait être placée : alors, il la prit et la posa de ses propres mains. Bientôt la considération dont il jouissait parmi ses compatriotes, la fortune qu'il avait acquise par son mariage, et qu'il avait augmentée par

ses soins, éveillèrent, sans doute, son ambition, et lui inspirèrent l'idée d'asservir l'Arabie, et de fonder un empire. Pour parvenir plus sûrement à son but, il résolut de créer une nouvelle religion. On pourrait croire même, et peut-être avec quelque raison, que son ambition, excitée par des motifs plus purs, se borna d'abord à vouloir réformer la religion de sa patrie. Quoi qu'il en soit, tout concourait à favoriser ses desseins : les Arabes, partagés en un grand nombre de tribus rivales, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus grossière; et quelques-uns pratiquaient un judaïsme corrompu. Les chrétiens orientaux étaient divisés en une infinité de sectes, qui se persécutaient avec fureur. La cour de Constantinople s'occupait de querelles théologiques, tandis que son empire, ébranlé par de sanglantes révolutions, était livré sans défense aux ravages des Persans. La Perse elle-même se trouvait également épuisée par de longues guerres civiles et par les conquêtes de son souverain. Ce fut dans ces circonstances que Mahomet crut pouvoir se donner pour inspiré de Dieu, pour prophète, pour apôtre, afin d'établir une religion dans laquelle il pouvait espérer de réunir les païens, les juifs, et les plus relâchés des chrétiens. On ne peut pas douter que ses relations commerciales avec la Syrie, la Palestine et l'Égypte, ne lui eussent donné l'occasion de s'instruire des dogmes du christianisme et de la loi de Moïse. A ces connaissances il joignait de grands moyens naturels pour réussir dans ses projets : un esprit pénétrant, une mémoire heureuse, une éloquence vive et pressante, une rare présence d'esprit, une fermeté et un courage iné-

(1) Cette pierre est placée à hauteur d'homme, à l'un des angles de la Caabah. Son origine se perd dans la nuit des temps, et la vénération qu'on lui porte est fondée sur des notions fabuleuses. Les Musulmans la regardent comme le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes, et ils croient qu'Adam, l'ayant emportée en sortant du paradis terrestre, elle fut remise par l'ange Gabriel à Abraham, lorsqu'il bâtit la Caabah. On a quelque raison de croire que c'est un acaulithe.

branlables, un tempérament fort et robuste, un maintien grave et imposant, une profonde connaissance des hommes, et cet art de feindre et de dissimuler, si nécessaire à un ambitieux pour enchaîner et diriger à son gré la conscience et les passions humaines, et les faire tourner au succès de son entreprise. Afin de s'insinuer plus aisément dans les esprits, il affecta long temps une vie austère et retirée. Les cavernes du Mont Hara lui offraient des solitudes propres à la méditation ; il prit l'habitude, pendant quelques années, d'aller s'y renfermer un mois entier. Enfin, à l'âge de 40 ans, il commença la mission dont il se disait chargé. Il était venu passer le mois de ramadhan, dans sa retraite ordinaire ; mais, cette fois, il avait pris avec lui sa famille qu'il voulait d'abord convertir à sa nouvelle religion. Un jour, il dit à sa femme que l'ange Gabriel lui étant apparu, la nuit précédente, sur la montagne, s'était fait connaître à lui, l'avait appelé *Apôtre de Dieu*, et lui avait intimé, au nom de l'Éternel, l'ordre de lire (1) et d'annoncer aux hommes les vérités qui devaient lui être révélées. Les paroles que lui adressa l'ange Gabriel sont, suivant les docteurs musulmans, contenues dans les premiers versets du 96<sup>e</sup>. chapitre du Coran (2). Khadidjah crut aveuglément son mari, et transportée de joie d'être la femme d'un

prophète, elle alla tout raconter à son parent Varaca, fils de Naufal. Cet homme qui avait lu l'Ancien et le Nouveau Testament, et fréquenté des docteurs juifs et chrétiens, ne douta nullement de la sincérité de ce récit ; il assura même que Mahomet devait être réellement le prophète des Arabes. Celui-ci, informé de ce discours par sa femme, revint à la Mekke ; mais avant de rentrer dans sa maison, il fit sept fois le tour de la Caabah. Dès ce moment, il feignit d'avoir de fréquentes révélations célestes, et il s'occupa de faire des prosélytes. Après Khadidjah, la première personne qui crut à l'apostolat de Mahomet, fut Aly, son consin-germain, âgé pour lors de 10 à 12 ans. (V. ALY, I, 569.) Comme Abou Thaleb, père de celui-ci, était chargé d'une nombreuse famille, Mahomet, par reconnaissance pour son oncle, avait pris chez lui cet enfant ; et il rendait au fils les tendres soins qu'il avait reçus du père. Après Aly, Zaïd, esclave de Mahomet, reconnu son maître pour prophète, et il en obtint la liberté pour récompense. Mahomet gagna ensuite un homme fort considéré parmi les Arabes, et dont le crédit lui fut très-utile : c'était Abou Bekr (1) qui, dans la suite, succéda au prophète, et fut le premier khalyfe. (V. ABOUBEKR, I, 86.) Son exemple entraîna Othman, fils d'Affan (3<sup>e</sup>. khalyfe) ; Abdalrahman, fils d'Auf ; Saad, fils d'Abou Vaccas ; Zobair, fils d'Awam, et Talha, fils d'Obeïd-Allah, qui, peu de temps après, furent imités par cinq autres. Pendant trois ans, Mahomet se contenta d'inviter secrètement ses amis à embrasser

(1) L'opinion la plus commune parmi les Musulmans, est que Mahomet n'avait point appris à lire, et que s'il lut alors, conformément à l'ordre de Dieu, ce fut par un prodige de la Toute-Puissance divine.

(2) *Al Coran*, ou le *Coran*, signifie *lecture par excellence* ; on l'appelle aussi *kitab* ou *kitab allah* (le livre de Dieu), *kelom scheryf* (la parole sacrée), etc. Au reste, les deux chapitres du Coran, indiqués ici, quoique publics les premiers, forment les 74<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup>. de ce livre.

(3) Il était magistrat civil et criminel de la Mekke, et l'un des dévoués qui composaient le gouvernement de cette ville.

l'islamisme (1); mais, au bout de ce temps, il prétendit que Dieu lui avait commandé de l'annoncer publiquement à tous les hommes, et cet ordre se trouve consigné au commencement du 74<sup>e</sup>. chapitre du Coran. Il ordonna donc à Aly de préparer un grand repas, et d'y inviter tous les descendants d'Abdal Mothaleb, afin qu'il pût les instruire de la volonté de Dieu. Les convives étaient au nombre de quarante, parmi lesquels se trouvaient trois oncles de Mahomet, Abou Thaleb, Abbas et Hamzah. Lorsqu'on eut cessé de manger, Mahomet voulut prendre la parole; mais il en fut empêché par Abou Laheb, son cousin-germain, qui engagea l'assemblée à se séparer. Afin de remédier à ce contre-temps, Aly fit une nouvelle invitation pour le lendemain. Après le repas, Mahomet déclara aux assistants, qu'il était chargé de les appeler à Dieu, et qu'il leur offrait en son nom une félicité parfaite dans ce monde et dans l'autre. Ce fut alors que leur ayant demandé qui d'entre eux voulait être son lieutenant, et le jeune Aly s'étant seul offert à le seconder dans son entreprise et à exterminer ses adversaires, Mahomet l'embrassa, et le présenta aux autres convives, en leur disant : *Voici mon frère, mon envoyé et mon khalyfe* (lieutenant-général); *respectez-le, et lui obéissez*. Un rire universel s'étant élevé, tous dirent à Abou Thaleb que puisqu'il en était ainsi, c'était à lui désormais d'obéir à son fils (2). Mahomet commença dès-lors à répandre

(1) Ce nom, qui désigne particulièrement la religion de Mahomet, vient d'*islam*, mot arabe qui exprime l'action de s'abandonner à Dieu.

(2) Les Arabes ont le plus grand respect pour la vieillesse; c'est toujours le plus âgé qui commande à sa tribu; aussi le mot de *schéikh* signifie également *vieillard et seigneur*.

sa doctrine : on l'écouta d'abord assez patiemment; mais lorsqu'il vint à reprocher à ses auditeurs leur idolâtrie et celle de leurs ancêtres, ils se déclarèrent ouvertement ses ennemis, à l'exception d'un très-petit nombre qui embrassèrent l'islamisme. Parmi les premiers, on comptait les plus considérables des Coraïschites, entre autres Abou Sofyan, fils de Harb, fils d'Ommyah (1), lequel montra toujours la plus violente animosité contre lui. Le pouvoir dont Abou Thaleb était revêtu, et l'intérêt qu'il portait à son neveu, furent long-temps d'un grand secours pour ce dernier. Mais enfin les ennemis de Mahomet en étant venus jusqu'à les menacer tous les deux, Abou Thaleb crut devoir avertir sérieusement son neveu du danger qu'il courait, et auquel il exposait ses amis. Le prophète, incapable de crainte, dit à son oncle, que quand même on placerait le soleil à sa droite, et la lune à sa gauche, il ne renoncerait pas à son entreprise : en même temps, il se leva, les yeux baignés de larmes. Son oncle, le rappelant avec douceur, le laissa maître de suivre sa volonté, et promit de ne jamais l'abandonner. Il tint parole, et quoiqu'il n'eût point embrassé la doctrine de son neveu, il continua d'être son plus zélé défenseur. Dans ces circonstances, Mahomet fortifia son parti de deux puissants prosélytes : Hamzah, l'un de ses oncles, et le fameux Omar Ibn al Khattab (2<sup>e</sup>. khalyfe). Le premier embrassa l'islamisme, après avoir porté un coup de sabre sur la tête d'un homme qui avait insulté

(1) Ommyah (ou mieux, *Ommayd*) était cousin-germain d'Abdal Mothaleb, aïeul de Mahomet. C'est de lui qu'a pris son nom la dynastie des Khalyfes Ommyades, fondée par Moawyah, fils d'Abou Sofyan

son neveu ; l'autre , jusqu'alors un des plus furieux antagonistes de la nouvelle doctrine , fut converti subitement par la lecture d'un chapitre du Coran , au moment même où il cherchait Mahomet pour le tuer. Les persécutions que les Coraïschites suscitèrent aux Musulmans (1), furent poussées au point que Mahomet permit à ceux de ses adhérents qui n'avaient aucun moyen pour s'en garantir , de se retirer dans l'Abissinie. Cette première *hégire* ou fuite des Musulmans , arriva la cinquième année de la mission de Mahomet. Le nombre des réfugiés monta successivement à quatre-vingt-trois hommes , dix-huit femmes et quelques enfants. Les Coraïschites les firent réclamer inutilement. Irrités du refus de l'empereur d'Abissinie , et voulant étouffer les progrès de la nouvelle religion , ils s'engagèrent par les serments les plus terribles à ne point contracter de mariage et à n'avoir aucune espèce de commerce avec les descendants de Haschem et d'Abdal Mothaleb (2). Ils dressèrent l'acte solennel de cet anathème , et le déposèrent dans la Caabah. Deux factions se trouvant ainsi diviser la tribu de Coraïsch , les Haschémites et les Mothallebites , tant musulmans qu'infidèles , se réunirent tous sur une montagne auprès d'Abou Thaleb , leur chef , et de Mahomet , et y demeurèrent trois ans. Abou Laheb , entraîné par sa haine contre le prophète et sa doctrine , autant que par les conseils

de sa femme , sœur d'Abou Sofyan , fut le seul qui passa du côté des autres Coraïschites. Cinq ans plus tard , Mahomet dit à son oncle que Dieu , ayant en horreur le décret de cette tribu contre les Haschémites , avait permis que l'acte en fût rongé par un ver , de manière qu'il n'en restait plus que l'endroit où était le nom de Dieu. Le fait s'étant trouvé vrai , le décret fut annulé , sur la demande d'Abou Thaleb. Ce fut le dernier service que celui-ci rendit à son neveu. Il mourut âgé de plus de 80 ans , au mois de chawal de la même année , ( la dixième depuis la mission de Mahomet ) , sans avoir embrassé l'islamisme , quoiqu'on ait avancé qu'avant d'expirer , il prononça la profession de foi musulmane ( 1 ). La même année , que les Musulmans ont appelée *l'année de deuil* , Mahomet vit encore expirer Khadidjah , son épouse. Cette double perte lui fut d'autant plus sensible , que les biens et l'autorité de son protecteur passèrent entre les mains de ses ennemis qui , devenus plus puissants , n'en furent que plus acharnés contre lui. Ils l'insultaient pendant ses prières , et jetaient des ordures dans ses aliments. Mahomet , se voyant sans appui contre les persécutions de ceux même des Coraïschites qui étaient ses proches parents , ou qui avaient été ses amis , crut trouver un asile à Taïef , ville située à soixante milles de la Mekke , où l'on prétend que son oncle Abbas faisait sa résidence. Mais accueilli froidement par les uns , méprisé par les autres , assailli par la populace , il fut obligé de sortir précipitamment de cette ville un mois après y être ar-

(1) *Musulman* , mot emprunté des Persans , et formé de *Muslim* , dont le pluriel est *Muslimin* , est le nom par excellence de tous les peuples mahométans , sans distinction de sectes. Il est dérivé d'*Islam*. ( Voyez la note 1 ci-dessus , pag. 190 , col. 1. )

(2) Noms du bisaïeul et du grand-père de Mahomet : leurs descendants formaient la principale branche de la tribu de Coraïsch. Abd Schems père d'Ounajah était frère de Haschem.

(1) Elle se borne à ces mots : *Il n'y a d'autre dieu que Dieu ; Mahomet est l'apôtre de Dieu.*

rivé, et de se cacher dans un jardin. De retour à la Mekke, les avanies qu'il y éprouva de nouveau, le déterminèrent à chercher des partisans dans les autres cantons de l'Arabie. A l'époque de la solennité du pèlerinage, au milieu du concours de toutes les tribus, il prêcha dans les places publiques, et parla contre l'idolâtrie, avec force : mais Abou Lahab ne négligeait aucune occasion de s'opposer à ses efforts, et de le décrier comme l'ennemi des dieux qu'adoraient les tribus arabes. Mahomet y fit cependant quelques prosélytes, entre autres six habitants de Yathreb, de la tribu juive de Khasradj, qui jurèrent de le soutenir de tout leur pouvoir. De retour dans leurs foyers, ces néophytes exaltèrent l'islamisme, et y attirèrent un grand nombre de leurs compatriotes. Une ancienne rivalité, fondée sur la différence de leur origine et sur des intérêts mercantiles, existait entre les habitants de la Mekke et ceux de Yathreb. Ces motifs suffirent pour engager ces derniers, partagés en deux tribus, à oublier les querelles qui les divisaient aussi entre eux, et à s'attacher au prophète, en haine des Coraïschites qui s'étaient déclarés contre lui. On nomma ces nouveaux-convertis *al Ansar* ou *Ansariens*, c'est-à-dire auxiliaires, parce qu'ils s'engagèrent à secourir et à défendre Mahomet contre ses ennemis. En effet, douze d'entre eux vinrent à la Mekke, dans la douzième année de sa mission, et prêtèrent serment entre ses mains (1).

(1) Il est essentiel d'observer que jusqu'alors il n'était point question dans ce serment de s'engager à prendre les armes pour la défense de la nouvelle religion. Les prosélytes s'obligeaient seulement à ne reconnaître qu'un seul Dieu, à s'abstenir du vol et de la fornication, et à ne pas mettre à mort leurs enfants, coutume barbare que pratiquaient les Arabes païens.

Mahomet fit accompagner ces nouveaux prosélytes, à leur retour, à Yathreb, par Mosab, l'un deses principaux adhérents, chargé d'instruire plus à fond leurs concitoyens, des lois et des cérémonies de sa religion. Les progrès de Mosab furent si rapides, qu'en peu de temps il n'y eut pas une maison dans Yathreb, où il ne se trouvât au moins un musulman. L'année suivante, Mosab en amena 75 à la Mekke, chargés d'exprimer leur dévoûment au Prophète. Mahomet vint les rejoindre pendant la nuit sur la colline al Akaba, accompagné de son oncle Abbas, qui, malgré son attachement à l'ancien culte, était dans les intérêts de son neveu (1). Abbas dit aux Ansariens, que Mahomet, protégé par sa naissance et par le crédit de sa famille, pouvait demeurer en sûreté à la Mekke, et n'avait besoin d'aucun secours étranger ; mais quo néanmoins son plus vif desir était de chercher un asile dans leur ville. « Si donc, ajoute-t-il, vous prenez l'engagement de le défendre envers et contre tous, je consens à ce que vous souhaitez ; si, au contraire, vous devez jamais l'abandonner et le trahir, laissez-le parmi nous. » Les Ansariens ayant renouvelé leurs protestations de fidélité, Abbas invita Mahomet à se rendre à leurs vœux. Alors le prophète, après avoir récité quelques versets du Coran, leur dit : « J'accepte vos offres à condition » que vous combattrez, pour ma défense, tous ceux que vous avez coutume de combattre pour défendre vos femmes et vos enfants. » *Si nous mourons pour votre cause, lui*

(1) Abbas avait l'intendance du puits sacré de *Zemzem*, et des eaux destinées à l'usage des pèlerins. Cette charge lui donnait place au sénat des dix, dont il était alors le président.



dirent-ils, *ô apôtre de Dieu, quelle sera notre récompense?* — *Le Paradis.* — *C'est assez*, dirent-ils; et à l'instant ils prêtèrent serment entre ses mains. Alors, dit-on, Mahomet en choisit douze, qui devaient avoir sur les autres la même autorité qu'avaient les douze apôtres de Jésus-Christ parmi ses disciples; ensuite il les congédia. Ce fut en cette circonstance, que les Musulmans reçurent, pour la première fois, l'ordre d'employer les armes à la propagation de la nouvelle religion. Tel fut le principe et le commencement de la puissance de Mahomet. Assuré désormais d'une retraite, et se voyant un parti formé, il envoya secrètement ses adhérents à Yathreb, et resta seul à la Mekke avec Abou-Bekr et Aly. Cependant les principaux Coraïschites, alarmés de la ligue que Mahomet venait de former avec les Ansariens, et du départ subit de ses sectateurs, tinrent conseil, et résolurent de se défaire de lui, en employant le bras d'un homme de chaque tribu (1). Instruit de ce complot, il fait mettre Aly à sa place sur son lit, revêtu de sa robe verte. Déjà les conjurés assiégeaient sa maison. Il sort, passe au milieu d'eux, en leur jetant aux yeux une poignée de poussière, et se rend au logis d'Abou-Bekr. Les assassins soupçonnant son évasion, regardent à travers la porte, et trompés par la présence et par le costume d'Aly, qu'ils prennent pour Mahomet, ils demeurent en sentinelle toute la nuit, et ne sont désabusés qu'au matin. Mais il n'était plus temps : Mahomet s'était dérobé à leur ven-

geance. Dès la nuit même, accompagné d'Abou-Bekr et d'un guide, il avait quitté la Mekke; et présumant qu'on enverrait à sa poursuite, il entra dans une caverne de la montagne de Thour, à une lieue au sud de cette ville, s'y tint caché pendant trois jours, et prit ensuite la route de Yathreb : il fut atteint par une troupe de Coraïschites; mais celui qui la commandait ayant voulu le saisir, son cheval s'abatit. Frappé de ce prodige, et de quelques autres, disent les légendes, il rebroussa chemin, et dérouta même les autres partis qui poursuivaient le fugitif, en les assurant qu'il avait pris une autre route. Echappé à ce péril, Mahomet, après s'être arrêté quatre jours à Coba, bourg situé à deux milles de Yathreb, et y avoir jeté les fondements d'une mosquée, arriva enfin dans cette cité, où il fut reçu comme un triomphateur. Sa résidence à Yathreb a fait donner à cette ville le nom de *Medinat al Naby* (ville du Prophète), ou simplement Médine, qu'elle conserve encore. La fuite de Mahomet est devenue si célèbre que tous les peuples mahométans en ont fait le commencement de l'ère dont ils se servent, et qui est connue sous le nom d'*hedjrah* (hégire) qui signifie fuite. Cette ère commence avec le premier jour de moharrem, premier mois de l'année musulmane, jour qui correspond au vendredi 16 juillet 622 de Jésus-Christ : mais il faut observer que, dans le fait, le départ de Mahomet de la Mekke n'eut lieu que le 8 raby 1<sup>er</sup>. de cette année, et son arrivée à Médine le mardi 16 du même mois (28 septembre 622). Néanmoins on a fait remonter le commencement de cette ère au premier jour de l'année, c'est-à-dire à 68 jours avant la fuite de Mahomet. Il entra alors dans

(1) Ils voulurent que tous les conjurés prissent part à sa mort, afin que ce meurtre ne pût à l'avenir être le sujet d'une guerre entre eux, ou d'une vengeance à exercer à raison du sang répandu.

la cinquante-quatrième année de son âge, et la quatorzième de sa mission. Il fut conduit à la maison d'Abou-Eioub, chez lequel il demeura, jusqu'à ce qu'il eût fait bâtir tout auprès une maison pour lui, et une mosquée pour l'exercice de sa nouvelle religion. Trois jours après son entrée à Médine, il y fut rejoint par son fidèle Aly, qu'il avait laissé à la Mekke. Au mois de chaban, il consumma son mariage avec Aïchah, fille d'Abou-Bekr, alors âgée de neuf ans, qu'il avait fiancée à la Mekke, après la mort de Khadidjah. De toutes ses femmes, ce fut la seule qu'il prit vierge, les autres étant veuves ou répudiées quand il les épousa (V. ABOU-BEKR et AÏCHAH, I, 86 et 340). Le moment était venu, comme nous l'avons dit, de faire usage de la force pour détruire l'idolâtrie et établir l'islamisme. Toutefois, avant d'entreprendre aucune guerre, Mahomet voulut consolider son empire naissant par une institution aussi sage que singulière. Il établit une union sacrée, indissoluble, une sorte de fraternité entre ses disciples *Mohadjériens* (les réfugiés de la Mekke), et *Ansariens* (les auxiliaires de Médine), en formant des couples de deux individus pris dans chacun de ces corps. Lui-même, il donna l'exemple en choisissant Aly pour son frère et son compagnon; et afin de se l'attacher plus étroitement, il lui fit épouser sa fille chérie (V. FATHIMER, XIV, 184). L'année suivante, il institua le *kebla*, c'est-à-dire qu'il ordonna que tous les Musulmans, en faisant la prière, au lieu d'avoir le visage tourné vers Jérusalem, comme ils avaient fait jusque-là, se tourneraient du côté de la Mekke. Il institua aussi le jeûne du mois de Ramadhan; et ne voulant point que

le service divin fût annoncé par le son des tambours et des trompettes, qu'il regardait comme peu convenable aux cérémonies religieuses, ni adopter l'usage des cloches, à l'exemple des Chrétiens; il ordonna que des *Muezzins* seraient chargés d'appeler à haute voix les *fidèles* à la prière (1). Ce fut cette année que commencèrent les premières hostilités entre les Coraïschites et les Musulmans. Déjà ceux-ci avaient préludé par le pillage de quelques caravanes. Le 14 mars 624, Mahomet à la tête de 313 hommes, attaqua dans un lieu nommé Bedr, près de la mer Rouge, un corps de 950 Coraïschites qui étaient venus au secours d'une riche caravane; il les vainquit, leur tua soixante-dix hommes, et fit un pareil nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent son oncle Abbas et Ocaïl frère d'Aly, qui embrassèrent sa doctrine. Il fit couper la tête à deux d'entre eux, pour se venger de leurs anciens outrages, et ordonna de jeter dans un puits tous les cadavres des ennemis. Cette victoire célébrée par tous les auteurs musulmans, qui l'ont regardée comme le fondement de la puissance de Mahomet et de l'établissement de sa religion, ne lui coûta que 14 hommes, qui furent honorés du nom de martyrs. Il ne put néanmoins empêcher que la plus grande partie de la caravane ne fût ramenée à la Mekke par Abou-Sofyan (2), qui dès-lors joua le premier rôle dans la résistance que les Coraï-

(1) Les Musulmans se donnent exclusivement le nom de *moumenin*, qui signifie *fidèles*, *vrais croyants*; et l'un des premiers titres que prirent les khalyfes, successeurs de Mahomet, fut celui d'*émir al moumenin* (*prince, commandant des croyants*), nom que les historiens occidentaux du moyen âge, ont corrompu en celui de *miramolin*.

(2) Abou Sofyan était gardien du drapeau sacré, généralissime des Coraïschites, et l'un des décourus de la Mekke.

schites opposèrent à la nouvelle doctrine. Le mois suivant, Mahomet attaqua des Juifs de Médine, de la tribu de Kainokaa, qui, au mépris d'un traité conclu deux ans auparavant, avaient insulté une femme et tué un homme, tous deux Musulmans. Sur leur refus d'embrasser l'islamisme, il les assiégea dans leurs châteaux, et les ayant forcés de capituler, il se contenta de les bannir et de les dépouiller de leurs biens. Cependant un Juif nommé Kaab (1), ennemi implacable de Mahomet, était venu à la Mekke, après le combat de Bedr; et, pour animer les Coraïschites à la vengeance, il leur avait récité des vers de sa composition, pleins de regrets sur les victimes de cette journée, et de traits piquants contre celui qu'il accusait de leur mort. Il eut la témérité de les débiter publiquement à Médine: Mahomet lui dressa des embûches, et le fit assassiner. Les Coraïschites, irrités des succès qu'il obtenait chaque jour sur eux ou sur d'autres tribus, rassemblèrent un corps de 3000 hommes, pour en arrêter le cours. Abou-Sofyan, qui les commandait, s'avança jusqu'à six milles de Médine, précédé par Hendah, son épouse, et par quinze autres femmes qui battaient du tambour, et enflammaient le courage des soldats, en déplorant la perte de leurs compagnons tués au combat de Bedr. Mahomet n'ayant à lui opposer que des forces très-inférieures, voulait se renfermer et se défendre dans la ville; mais l'avis du plus grand nombre ayant prévalu, il en sortit avec un millier d'hommes, et deux chevaux seulement, le sien compris.

Il vint camper près d'un village voisin de la montagne d'Ohod, à 4 milles nord de Médine (23 mars 625). Le premier choc des Musulmans fut si terrible qu'ils firent plier l'armée ennemie. Mais 50 archers qui formaient leur arrière-garde, ayant quitté leurs rangs pour se livrer au pillage, les fameux Khaled (V. KHALED, XXII, 345), qui commandait l'aile droite des infidèles, voyant le corps de bataille de Mahomet découvert et sans défense, l'attaqua par derrière et fit changer la fortune. Les Musulmans enfoncés de toutes parts, consternés par un faux bruit de la mort du Prophète, prirent la fuite. Mahomet courut en effet les plus grands dangers: blessé de deux flèches, renversé de cheval par une grêle de pierres dont une fracassa son casque et lui rompit deux dents, il serait resté parmi les morts, si plusieurs de ses compagnons, apprenant qu'il vivait encore, ne fussent revenus à la charge, et ne l'eussent retiré de la mêlée et emporté dans un village voisin. Il eut, dans cette journée, soixante-dix hommes tués, entre autres son oncle Hamzah, et Mosab, son porte-étendard. Les Mekkois n'en perdirent que vingt-deux; mais au lieu de profiter de leur avantage, ils ne songèrent qu'à satisfaire leur vengeance sur les corps des Musulmans: Hendah et ses compagnes mutilèrent horriblement leurs cadavres. La perte de la bataille d'Ohod pensa ruiner totalement les affaires de Mahomet, et anéantir ses projets sans retour. Pressé par les objections de ceux de ses sectateurs à qui cet échec inspira des doutes sur sa mission; assailli par les murmures de ceux qui lui reprochaient la mort de leurs parents et de leurs amis; il répondit aux premiers, que ce re-

(1) Ce Kaab ne doit pas être confondu avec un autre poète du même nom, à qui Mahomet pardonna. (V. KAAB, t. XXII, p. 197.)

vers ne devait être attribué qu'aux péchés de plusieurs d'entre eux : il calma les seconds en leur disant, que Dieu ayant immuablement réglé la dernière heure des hommes, les fidèles dont on déplorait le trépas n'avaient fait qu'accomplir leur destinée ; et qu'ayant péri pour la foi, ils étaient entrés dans le séjour de l'éternelle félicité. Cette doctrine du fatalisme, si répandue dans le Coran, et si universellement accréditée parmi les peuples mahométans, n'a pas peu contribué à enflammer l'héroïsme des premiers de ces sectaires, et à étendre rapidement les progrès de l'islamisme : il ne faut pourtant pas croire que leurs docteurs en tirent les conséquences pratiques qui sembleraient devoir interdire toute prévoyance, et réduire tous les devoirs à une résignation passive et de pure inertie. Cependant les tribus ennemies de Mahomet, ne pouvant abattre, par la force, sa puissance naissante, eurent recours à la trahison. Six des missionnaires qu'il envoyait aux tribus d'Odal et de Cara, furent assaillis au mois de safar de l'an 4 (juillet, 625), près du puits de Radji, par les députés mêmes qui étaient venus les demander. Trois furent égorgés sur la place; un quatrième fut assommé en cherchant à s'évader : les deux derniers furent vendus aux Coraïschites, qui les firent expirer dans les supplices à la Mekke. Quarante autres disciples envoyés dans la province de Nadjd pour y faire des prosélytes, furent aussi massacrés par le chef des Havazenites. Le Prophète répara ces pertes par quelques entreprises heureuses, contre les tribus d'Asad, de Nodaïr et de Ghatfân; mais au retour de l'une de ces expéditions, il faillit lui-même d'être as-

sassiné. Mahomet et Abou-Sofyan avaient conclu une trêve, et s'étaient donné rendez-vous à Bedr, pour recommencer les hostilités. Le premier s'y trouva au mois de chaban; mais l'autre retourna sur ses pas, à moitié chemin. Ce fut dans cette année, que le Prophète, voulant sans doute prévenir les querelles entre ses sectateurs, leur interdit l'usage du vin, des liqueurs fortes, et les jeux de hasard. Au commencement de l'année suivante, à la tête d'un corps de mille hommes, il marcha contre les Arabes établis sur les frontières de la Syrie, pour les punir de leurs brigandages: il s'empara de leurs troupeaux, prit Daumat al Djandal, leur principale ville, qu'ils avaient abandonnée à son approche, et revint, chargé de butin, à Médine, où il se vit bientôt menacé d'une entière destruction. Les Coraïschites s'étant ligués avec les Kenanites, les Ghatfanites et les Juifs Koraidites, rassemblèrent une armée de dix mille hommes, qui vint assiéger Médine, au mois de chawal (mars 627). Informé de leurs préparatifs, Mahomet s'était mis en état de défense; et comme il avait fait entourer la ville d'un retranchement, cette guerre a été nommée, par les Arabes, la guerre d'*Al-Khandak* (du fossé) : ils l'appellent aussi la guerre d'*Al-Ahzab* (des nations), à cause du nombre des tribus qui y prirent part. Mahomet s'était campé, avec trois mille hommes, hors de la ville, pour en défendre l'approche. Les deux armées restèrent en présence, plus de vingt jours, sans se provoquer autrement qu'avec des flèches et des pierres. Seulement quelques-uns des principaux Coraïschites s'étaient avancés pour défier les Musul-

mans. trois furent successivement tués par Aly, en combat singulier. La terreur que leur mort inspira aux infidèles, un vent d'est froid et piquant qui renversa leurs marmites, déchira et dispersa leurs tentes; d'autres prodiges encore, ou supposés par Mahomet, ou interprétés en sa faveur par ses adhérents; mais surtout la division qui se mit entre les tribus confédérées, entraîna leur dispersion totale, et les ramena dans leurs foyers. Mahomet profita de leur consternation; et sans laisser à ses troupes le temps de se reposer, il publia que l'ange Gabriel lui avait ordonné, de la part de Dieu, d'aller détruire les Koréïdites, qui, au mépris de l'alliance qu'ils lui avaient jurée, s'étaient joints à ses ennemis. Il les bloqua dans leur principale forteresse, les contraignit de se rendre à discrétion, après vingt-un jours de siège, fit égorger les hommes au nombre de près de sept cents, réduisit en esclavage leurs femmes et leurs enfants, partagea leurs biens entre les Musulmans, retint pour lui (1) la plus belle des captives, et revint à Médine avant la fin de l'année, n'ayant perdu qu'un homme dans cette campagne, et six dans la guerre *du fossé*. Nous passons sous silence quelques expéditions moins importantes; mais la guerre qu'il fit, l'an 6 de l'hég., aux Mostalekites, l'une des plus anciennes et des plus puissantes

tribus de l'Arabie, offre quelques particularités remarquables. Informé qu'Al-Hareth, leur prince, venait l'attaquer avec des forces nombreuses, il ne craignit pas de lui opposer un corps de troupes, principalement composé d'Arabes idolâtres et tributaires. Les deux armées s'étant rencontrées près de la citerne de Moraïsi, dans le territoire de Kodâïd, à cinq milles de la mer, Al-Hareth fut tué d'un coup de flèche, avant l'action. Ses soldats ne laissèrent pas de combattre vaillamment; mais ils furent vaineux, et subirent tous la mort ou l'esclavage. Djowairah, fille d'Al-Hareth, fut au nombre des captifs: Mahomet paya sa rançon, l'épousa; et, en sa considération, il relâcha cent des principaux prisonniers. Pendant cette expédition, il institua la purification qui se fait avec le sable ou la poussière, parce que la disette d'eau, au milieu des déserts arides que ses troupes eurent à traverser, les empêchait de pratiquer les ablutions, dont il avait précédemment fait un des préceptes fondamentaux de sa religion. Ce fut aussi, dans cette campagne, qu'Aïchah, qui l'avait accompagné, fut accusée d'adultère (*Voy. Aïchah, I, 340*). Après tant de prospérités, Mahomet se crut assez fort pour exécuter de plus grandes entreprises. A la tête de 1400 hommes, il partit au mois de doulkadah pour surprendre la Mekke; mais les tribus qui avaient promis de lui fournir des troupes, lui ayant manqué de parole, il dissimula. Arrivé à Hodaïbia, ville voisine de la Mekke, il reçut une députation des Coraïschites, qui lui défendaient d'avancer. Othman, son secrétaire, alla les assurer qu'il venait comme pèlerin, et non point en ennemi: ils le mirent néanmoins en

(1) Après le combat de Belr, Mahomet avait publié un chapitre du Coran, qui allouait la cinquième partie des dépouilles de l'ennemi, à Dieu, à son prophète et aux pauvres, et qui ordonnait un partage égal des quatre autres cinquièmes, entre les troupes qui avaient pris part à l'action: mais il ne se permit pas toujours de suivre rigoureusement cette loi; et, plus d'un fois, il s'adjugea la plus forte partie, et même la totalité du butin, ou il en disposa arbitrairement en faveur de ceux qu'il voulait récompenser.

prison ; et, sur un faux bruit qu'ils l'avaient tué, Mahomet jura de ne point retourner à Médine avant d'avoir tiré vengeance de cette perfidie. Bientôt la vérité fut connue, et des négociations furent entamées ; mais rien ne contribua plus à leur succès que la clémence de Mahomet envers 80 espions mekkois qui avaient été saisis autour de son camp, et surtout le rapport que le député des Coraïschites leur fit à son retour. Il protesta qu'aucun prince, pas même l'empereur des Grecs et le roi de Perse, n'était plus respecté de ses sujets que Mahomet de ses compagnons : il les avait vus courir pour recevoir l'eau qui lui avait servi dans ses ablutions, et recueillir avidement jusqu'à sa salive. Enfin, après bien des contestations sur la rédaction du traité, Mahomet consentit à ne pas prendre, dans le préambule, le titre d'apôtre de Dieu ; et la trêve fut conclue pour dix ans, à condition que, pour le moment, Mahomet et les siens s'en retourneraient sans entrer dans la Mekke ; qu'il serait permis aux Musulmans de visiter le temple de cette ville, pourvu qu'ils y vinssent sans armes et qu'ils n'y restassent pas plus de trois jours ; enfin qu'il serait libre à toutes les tribus arabes de s'allier avec eux ou avec les Coraïschites. Ce fut alors que Mahomet, pour la première fois, se fit raser la tête, et immola des victimes, afin de se préparer au pèlerinage qu'il se proposait d'achever l'année suivante. Son exemple, imité par ses compagnons, est devenu une loi pour tous les Mahométans qui vont visiter la Mekke. Cependant les soldats de Mahomet murmuraient d'un traité qui les privait du pillage de cette ville, sur lequel ils avaient compté. Pour les en dédommager, le Prophète les

conduisit, au nombre de 1600 hommes, contre la tribu juive de Khaïbar. Malgré la vive résistance des Juifs, il emporta d'assaut ou prit par capitulation toutes leurs places-fortes, s'empara de tous leurs trésors, fit mourir Kenana, qui s'arrogeait le titre de roi des Juifs, et épousa Safyah, sa veuve. Marhab, homme d'une taille gigantesque et commandant de l'un des châteaux, avait été fendu en deux par Aly, d'un coup de sabre. Après la victoire, Mahomet alla loger chez le père de ce Juif. Zeïnab, sœur de Marhab, voulant venger la mort de son frère et le désastre de sa patrie, servit au Prophète une épaule de mouton empoisonnée. Mahomet rejeta le morceau qu'il avait dans la bouche, dès qu'il eut vu tomber un de ses officiers qui en avait mangé ; mais il fut toujours valétudinaire depuis cet accident. Interrogée sur le motif qui avait pu la porter à ce crime : « J'ai voulu, répondit Zeïnab, m'assurer si tu es véritablement prophète, et si tu saurais te préserver du poison ; dans le cas contraire, délivrer mon pays d'un imposteur et d'un tyran. » Quelques auteurs disent que Mahomet lui pardonna ; d'autres qu'il la livra aux parents du mort. Au retour de cette expédition, à laquelle il n'employa qu'un mois et qui ne lui coûta qu'une vingtaine d'hommes, sa joie fut comblée par l'arrivée de Djâfar, frère d'Aly, et celle des autres Musulmans qui depuis douze ans s'étaient réfugiés en Abissinie. Ayant reconnu parmi eux Omm Habibah, fille d'Abou-Sofyan, il l'épousa. La conquête de Khaïbar, et l'heureux succès des généraux de Mahomet jusque dans le Yémen, le déterminèrent à étendre sa religion hors de l'Arabie. Il écrivit aux mo-

narques et aux princes voisins pour les inviter à embrasser l'islamisme, et scella ses lettres avec un sceau d'argent, sur lequel étaient gravés ces mots: *Mahomet, apôtre de Dieu*. Lorsqu'il apprit que Khosrou II, roi de Perse, avait déchiré sa lettre et chassé son ambassadeur, il s'écria: *Dieu déchirera ainsi son royaume*. Khosrou avait mandé à Badhan, son vice-roi dans le Yémen, de lui envoyer le perturbateur du Hedjaz (1). Badhan usa de ménagements; il fit avertir officieusement Mahomet de se rendre à la cour de Perse; mais, dès le lendemain de l'arrivée de son agent à Médine, Mahomet lui annonça que Khosrou venait d'être détroné et tué par son fils Schirouïeh ( *С. KHOSROU, XXII, 391, et SCHIROUÏEH* ). Badhan ayant reçu la confirmation de cette nouvelle, avec défense du nouveau roi de Perse d'inquiéter Mahomet, embrassa l'islamisme, ainsi que plusieurs Persans établis dans le Yémen, et fut confirmé par le Prophète dans le gouvernement de cette province. L'empereur Héraclius fit peu d'attention à la lettre de Mahomet; mais il congédia honorablement son ambassadeur. Makaukas, gouverneur et intendant de l'Égypte pour les Grecs, qui affectait l'indépendance, et se faisait appeler *prince des Coptes*, reçut avec respect la lettre du Prophète, et lui envoya des présents. Al Moundar, prince ou vice-roi de la province de Bahraïn pour les Perses, embrassa l'islamisme, ainsi que la plupart de ses sujets. Les auteurs arabes assurent que l'empereur d'A-

bissinie se rendit aussi à l'invitation de Mahomet; mais on peut révoquer en doute cette conversion. Al-Hareth, roi de Glassan, qui commandait à tous les Arabes de Syrie, et Hoyad, roi chrétien d'Yemamah, méprisèrent les lettres du Prophète, et menacèrent de lui déclarer la guerre. Mahomet prédit que le royaume du premier serait détruit: la mort le délivra bientôt du second. Cette même année, il accomplit le pèlerinage qu'il avait commencé l'année précédente, et qui, par cette raison, fut nommé *alkada* (complément). Suivi de tous ceux qui l'avaient accompagné dans son premier voyage, il s'achemina vers la Mekke, avec soixante-dix chameaux destinés à être immolés. A son approche, les Coraïschites sortirent de la ville, et se placèrent sur les montagnes pour s'égayer aux dépens de la caravane, harassée de fatigue et de besoin. Nous n'entrerons pas dans le détail des cérémonies pratiquées par Mahomet dans son pèlerinage, et qui sont encore aujourd'hui strictement observées par les Musulmans qui visitent la Mekke et la Caabah. Ce voyage lui donna une telle prépondérance sur les Coraïschites, que trois des plus illustres le suivirent à Médine, où ils se convertirent à l'islamisme, au commencement de l'année suivante (620 de J. C.) Ce furent Othman, fils de Talhah, à qui la charge héréditaire d'intendant et de gardien des clefs de la Caabah donnait la plus grande considération dans toute l'Arabie; Amrou ben el Ass et Khaled ben al Walyd, si fameux depuis, l'un par la conquête de l'Égypte, l'autre par celle de la Syrie ( *V. AMROU, II, 67, et KHALID, XXII, 345* ). Leur exemple en ayant entraîné une infinité d'autres, Maho-

(1) Le Hedjaz est la seconde province de l'Arabie, pour l'étendue; mais elle est la première pour la considération dont elle jouit, à cause des vides sacrés de la Mekke et de Médine, et parce qu'elle a été le berceau de l'islamisme.

met fut bientôt en état de dicter la loi aux Coraïschites. Quelques expéditions peu importantes avaient eu lieu contre diverses tribus arabes, lorsqu'un ambassadeur qu'il avait envoyé au gouverneur de Bostra en Syrie pour en faire un prosélyte, fut assassiné par le gouverneur de Moutah, ville située au midi de Krak. Cette perfidie appela sur les Grecs la vengeance de Mahomet. Ce fut la seule guerre qu'il leur fit; mais elle fut comme le prélude de la longue et sanglante lutte qui s'engagea entre eux et les Musulmans, et qui se termina par la prise de Constantinople (V. CONSTANTIN DRACOSÈS, IX, 485). Mahomet donna trois mille hommes à Zaïd, son affranchi, avec ordre de marcher sur Moutah; l'armée grecque, forte de cent mille hommes, suivant les auteurs arabes, arriva bientôt sous les remparts de cette ville. Malgré l'extrême infériorité du nombre, les Musulmans ne craignirent pas de commencer l'attaque (sept. 629). Dès le commencement de l'action, Zaïd, qui portait l'étendard de l'islamisme, fut tué aux premiers rangs; Djafar, frère d'Aly, et un autre capitaine, commandèrent successivement après lui, et eurent le même sort. La consternation s'empara des Musulmans, et leur déroute était certaine, si Khaled n'eût ranimé leur courage, enfoncé les ennemis, et ramené l'armée à Médine (V. KHALED et la note, XXII, 345). Cependant les Coraïchites, ayant fourni des secours aux Bécrites pour attaquer les Khozaïtes, alliés de Mahomet, ne tardèrent pas à craindre les suites de cette violation de la trêve. Au milieu des préparatifs qui se faisaient contre eux, un traître tenta de les informer du danger qui les menaçait. Il fut découvert, et

Omar voulait lui couper la tête; mais Mahomet lui pardonna, parce qu'il s'était distingué à la bataille de Bedr. Arrivé à Kodaïd, à la tête de dix mille hommes, le Prophète fit arborer son étendard, et vint camper en ordre de bataille à quatre farsangs de la Mekke. Abou Sofyan, qui était sorti de la ville pour reconnaître la position des Musulmans, fut conduit à leur chef, et ne put sauver sa vie qu'en embrassant l'islamisme. Mahomet fit défiler devant lui l'armée musulmane, et le renvoya pour prévenir les Mekkois qu'il ne leur restait d'autre parti à prendre que la soumission et une prompt conversion. Il fit publier, en même temps, que tous ceux qui se renfermeraient dans leurs maisons, ou qui se retireraient dans celle d'Abou Sofyan, ou bien dans l'enceinte de la Caabah, seraient épargnés. Ensuite après avoir achevé toutes ses dispositions, et défendu expressément à ses généraux de commettre les premières hostilités, Mahomet, vêtu de rouge, se place à l'arrière-garde, fait sa prière, monte sur son chameau, et au signal qu'il donne met son armée en mouvement. Ses ordres sont partout exécutés avec autant de précision que de succès: le seul Khaled, ayant éprouvé de la résistance, repousse les Coraïschites, les poursuit jusque dans la ville, massacrant tout ce qui se présente devant lui, et répand une telle terreur, qu'une grande partie des habitants se sauve dans les montagnes, vers la mer et jusque dans le Yémen. Quelques docteurs musulmans disent que la Mekke fut emportée de vive-force; d'autres, qu'elle se rendit par capitulation: quoi qu'il en soit, cette conquête ne coûta la vie qu'à deux Musulmans. Mahomet y fit son entrée solennelle, un ven-



dredi ( 12 janvier 630 ), fit abattre les idoles , et ayant convoqué les principaux habitants , il leur demanda quel traitement ils attendaient de lui. « Nous n'attendons, répondirent-ils, que du bien de toi, frère généreux, fils d'un frère généreux. » *Allez donc* leur dit-il, en les congédiant, *vous êtes libres*. Le calme rétabli, il se rendit à la colline d'Al-Safa où il fut inauguré comme souverain spirituel et temporel; et il y reçut le serment de fidélité de tout le peuple assemblé. Après cette cérémonie, il marcha vers la Caabah, dont il fit sept fois le tour : il toucha et baisa la pierre noire; puis entrant dans le temple, il en détruisit toutes les idoles, au nombre de trois cent soixante, sans épargner les statues d'Abraham et d'Ismaël, malgré son respect pour ces deux patriarches; et, pour purifier ce saint lieu, il se tourna de tous les côtés, en criant et en répétant à haute voix *Allah akbar* (Dieu est grand); ensuite il fit l'ablution et la prière, en dedans et en dehors, et il termina cette solennité par un discours adressé à son innombrable auditoire. Il fit alors proclamer une amnistie générale dont il n'excepta que six hommes et quatre femmes, suivant Aboul Féda, ou onze hommes et six femmes, selon d'autres auteurs : mais de tous ces pros crits, il ne périt que quatre hommes et trois femmes. Pendant les quinze jours que Mahomet passa, dans la ville sainte, à régler les affaires du gouvernement et de la religion, il envoya ses généraux pour détruire l'idolâtrie aux environs. Dans une de ces expéditions, Khaled, abusant de son autorité pour satisfaire une ancienne vengeance personnelle, fit massacrer de sang-froid un grand nombre de Khozaïmites, à l'instant où

ils imploraient la générosité du vainqueur, et professaient hautement l'islamisme. Mahomet en fit à Khaled les plus vifs reproches; et il envoya Aly avec de l'argent et des chameaux pour acquitter le prix du sang injustement répandu et apaiser les parents de ceux qui avaient été tués. La rébellion de la Mekke avait entraîné la soumission des villes et des tribus voisines : mais les Hayazenites, les Thakifites et une partie des Saadites résistèrent sous le commandement de Malek, capitaine expérimenté, et vinrent prendre une position avantageuse, dans la vallée d'Honain, à trois milles de la Mekke. Mahomet marcha contre eux, à la tête de douze mille hommes, parmi lesquels se trouvaient deux mille Mekkois nouvellement convertis. Les Musulmans, fiers de leur supériorité, méprisent le petit nombre de leurs ennemis, et comptent sur une victoire certaine; mais à peine sont-ils entrés dans la vallée, qu'assailis par une grêle de flèches, et attaqués vigoureusement par les idolâtres, ils reculent épouvantés, et prennent honteusement la fuite. Le courage et la présence d'esprit de Mahomet le servent mieux, dans un danger si pressant, que le miracle opéré, dit-on, par sa mule, ou que les anges qu'il se vantait d'avoir eus pour auxiliaires. Il sut contenir les Coraïschites nouvellement enrôlés, qui déjà se réjouissaient de sa défaite et songeaient à se tourner contre lui : secondé par la voix tonnante de son oncle Abbas, il rallia les fuyards, rétablit le combat, et tailla en pièces les infidèles. Il alla ensuite assiéger la ville de Taïef, où Malek s'était retiré avec les Thakifites : mais malgré les machines de guerre qu'il mit en usage, malgré les assauts réitérés qu'il livra pendant

plus de vingt jours, il fut obligé de renoncer à son entreprise, après avoir ruiné les châteaux et dévasté les vignobles des environs. Sa clémence et sa libéralité lui valurent de plus grands succès. Les Havazénites, par reconnaissance de ce qu'il leur avait rendu leurs femmes et leurs enfants, devinrent Musulmans. Il attira également à l'islamisme Malek et une partie des Arabes de sa tribu, en le nommant leur chef, et en lui rendant ses biens. Enfin, pour s'attacher les Coraïschites, qui, soumis par la force à sa doctrine et à ses lois, ne cessaient de murmurer et de cabaler contre lui, il leur donna, surtout à Abou Sofyan, une part considérable du riche butin qu'il avait fait dans sa dernière campagne; et, en même temps, il sut, par des éloges adroits et des manières insinuantes, satisfaire les Ansariens qui se plaignaient d'avoir été injustement oubliés dans ce partage. Après avoir pris l'*Ihram* (manteau de pèlerin), visité le temple de la Mekke, et établi dans cette ville un gouverneur et un imam ou pontife, il revint à Médine, où il fut reçu avec d'autant plus de joie, que les habitants avaient craint qu'il ne voulût fixer à la Mekke le siège de son empire. La neuvième année de l'hégire (630-31 de J. - C.) fut appelée l'année des *ambassades*, parce que le Prophète reçut, à Médine, des députés de plusieurs princes et tribus arabes qui se soumirent à ses lois, à l'exemple des Coraïschites. Ceux qui s'y refusèrent, furent réduits par la force des armes; et partout, les idoles et les temples furent renversés. Mahomet, menacé d'une puissante ligue formée par les Grecs et les Arabes établis sur les frontières de Syrie, ordonna de grands préparatifs pour aller

surprendre les ennemis : mais, ses finances n'y pouvant suffire, il eut recours à ses amis, qui, tous à l'envi, lui prouvèrent leur dévouement par les plus généreux sacrifices. Abou Bekr fit l'abandon de tous ses biens; Abbas et Othman donnèrent des sommes très-considérables. De tous les disciples du Prophète, il n'y en eut que trois qui refusèrent de contribuer aux frais de la guerre. Il ne les punit que par l'infamie, en leur interdisant tout commerce avec les fideles : il leur pardonna quelques semaines après. Jamais les Musulmans n'avaient pris les armes avec tant de répugnance. La longueur de la marche, au milieu d'un été brûlant, la sécheresse, la disette, la crainte de ne pouvoir faire leurs récoltes, les arrêtaient. Mahomet parvint cependant à lever trente mille hommes, dont dix mille de cavalerie. Il se mit à leur tête, laissant Aly pour gouverner Médine; mais quand il fut arrivé à Tabouc, à moitié chemin de Damas, il apprit que les Grecs s'étaient retirés : il ne poussa pas plus avant. Khaled, par son ordre, alla s'emparer de Daunat al Djandal, ville située à cinq journées de Damas. Le prince chrétien qui en était souverain, fut fait prisonnier, et conduit à Mahomet, qui lui rendit ses états, moyennant un tribut. Des ambassadeurs de diverses nations du nord de l'Arabie, et un prince chrétien, nommé Jean, qui régnait à Ailah, vinrent trouver Mahomet à Tabouc, et se soumirent à lui. Devenu plus tolérant à mesure que sa puissance s'était augmentée, il accorda aux uns des délais pour méditer sur sa doctrine : il se contenta d'exiger des autres des tributs annuels. Cette expédition fut la dernière qu'il commanda en personne.

De retour à Médine, au mois de ramadhan, il y vit arriver des députés de la ville de Taïef, qui, se trouvant étroitement bloquée par les Musulmans, offrait de se soumettre à l'islamisme, moyennant certaines concessions, dont la principale était de conserver une idole pour laquelle tout le pays avait une singulière vénération. Mahomet refusa de transiger, et les Thakifites subirent le joug sans condition. Il publia les réglemens relatifs au pèlerinage, l'un des points les plus importants de sa loi, ordonna aux habitans de Médine de s'en acquitter cette année, et les fit marcher au mois de schawal, sous la conduite d'Abou Bekr. Celui-ci sortit de Médine accompagné de 300 officiers de la cour du Prophète, avec 20 chameaux richement caparçonnés, et destinés à être immolés à la Mekke le jour des sacrifices (1). Mahomet le fit suivre immédiatement par Aly, qui avait ordre d'y promulguer un nouveau règlement qui défendait à tout pèlerin d'être nu désormais en faisant les circuits autour de la Caabah, et qui interdisait ce pèlerinage à quiconque ne professait pas ouvertement la doctrine musulmane. Cette loi qui fut exécutée rigoureusement, jointe à la pompe que mit Abou Bekr dans la solennité, acheva d'ébranler les Arabes païens, et les détermina, comme le reste des Mekkois, à renoncer à l'idolâtrie. Ce fut dans la 10<sup>e</sup>. année de l'hég. (631), que les tribus arabes les plus éloignées re-

connurent volontairement l'autorité spirituelle et temporelle de Mahomet, à laquelle les autres avaient si longtemps résisté. Cette même année, Aly fut envoyé pour prêcher l'islamisme dans le Yémen; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'en un seul jour il convertit toute la tribu de Hamdan. Alors Mahomet publia qu'il accomplirait encore cette année le pèlerinage de la Mekke (1). Le 24 dzoulkadah (22 févr. 632), il partit de Médine, accompagné de toute sa maison, et suivi de 114 mille pèlerins accourus en foule de tous les coins de l'Arabie. Son entrée dans la Mekke fut un nouveau triomphe; il y enseigna lui-même au peuple, du haut d'une colline, les pratiques, les cérémonies et les prières consacrées au pèlerinage: sur une autre il proclama la formule de la profession de l'unité de Dieu; ailleurs il fit la prière du soir, qui fut suivie d'une nouvelle exhortation. Enfin, le jour des sacrifices, avant d'immoler les victimes (2), il monta en chaire, et prononça un discours noble et sublime, dans lequel il supposa que ce verset du Coran venait de descendre du ciel: *Malheur à ceux qui ont renié votre religion! Ne les craignez pas, mais craignez-moi: c'est aujourd'hui que je l'ai mise dans sa perfection, et que j'ai accompli ma grâce; et mon bon plaisir est que l'islamisme soit votre religion.* Mahomet, après avoir rempli dans ce pèlerinage les fonctions d'imam, ou pontife, plutôt que de souverain, le termina par la réforme de l'ancien calendrier arabe (3). Cette solennité, qui contribua

(1) Appelé en arabe *id-ul'ha*, et en turk *cour-bân-beiram*, noms qui signifient également *jete des sacrifices*. Elle se célèbre tous les ans, le 10 dzoulkadah. Il y a en outre le *beiram* qui a lieu le 1<sup>er</sup>. de elawal, à la suite du jeûne du ramadhan, et qui est la pique des Musulmans. Les Arabes l'appellent *id-fitr* (*jete de la fin du jeûne*).

(1) Les Arabes l'ont appelé le *pèlerinage d'adieu*.

(2) Cent chameaux, dont 63 furent égarés par lui, suivant le nombre de ses années, et les 37 autres par Aly.

(3) Afin de rendre leur année lunaire égale à l'année solaire, les anciens Arabes, à l'exemple des

tant à l'affermissement et à la propagation de l'islamisme, fut le dernier événement important de la carrière politique et religieuse de Mahomet. Maître de l'Arabie, redouté des Grecs et des Persans, respecté de ses disciples comme un dieu tutélaire, ce fameux législateur ne jouit pas longtemps de l'empire dont il venait de jeter les fondements. Deux mois après son retour à Médine, se trouvant chez une de ses femmes, il fut attaqué d'un violent mal de tête, accompagné d'une fièvre dont il attribua la cause au poison qu'il avait pris trois ans auparavant : il se fit aussitôt porter chez Aïchah, celle de ses femmes qu'il chérissait le plus. Son mal redoubla par la nouvelle des progrès de deux apostats de sa religion, qui s'étaient révoltés sur deux points différents : l'un, Mosailamah, dans la province de Yemamah ; l'autre, Aswad el Ansi dans le Yémen. Mahomet ne vit point la fin de la première rébellion ; mais il eut la consolation, avant de terminer sa carrière, d'apprendre que la seconde avait été étouffée par la mort de celui qui en était le chef. Pour calmer le feu qui le dévorait, Mahomet donna ordre à ses femmes de jeter sur son corps, une grande quantité d'eau froide. Il se trouva d'abord si bien de ce remède, qu'il alla le lendemain à la mosquée, soutenu par Aly et par Fadhl, fils d'Abbas : là, il célébra les louanges de Dieu, et lui demanda humblement pardon de ses péchés ; ensuite il monta en chaire, et dit :

« Si quelqu'un a lieu de se plaindre  
 » que je l'aie maltraité de coups,  
 » voici mon dos, qu'il me les rende  
 » sans crainte... Si j'ai blessé la ré-  
 » putation de quelqu'un, qu'il me  
 » traite de la même manière. Si j'ai  
 » pris de l'argent à quelqu'un, je  
 » suis prêt à le lui restituer à  
 » l'instant. » Un homme du peuple  
 l'ayant interrompu pour réclamer  
 trois drachmes qui lui étaient dues,  
 il les paya aussitôt, en disant : « *Il*  
 » *est bien plus facile de supporter la*  
 » *honte dans ce monde que dans*  
 » *l'autre.* » Il pria Dieu pour les  
 Musulmans qui avaient péri en com-  
 battant pour la foi ; ensuite il donna  
 ses derniers ordres aux Ansariens, les  
 plus zélés et les plus fidèles de ses  
 disciples : il leur recommanda prin-  
 cipalement de chasser tous les ido-  
 lâtres de l'Arabie, d'accorder aux  
 prosélytes tous les privilèges dont  
 jouissaient les Musulmans naturels,  
 d'être constants et réguliers dans la  
 prière (1). Il continua, malgré sa  
 faiblesse, de se rendre tous les jours  
 à la mosquée ; mais le vendredi avant  
 sa mort, se trouvant hors d'état  
 de remplir les fonctions d'imam, il  
 chargea Abou Bekr de le suppléer.  
 Un jour, dans un accès de délire, il  
 demanda une plume et du papier,  
 pour écrire un livre qui servirait  
 de règle à ses disciples. Omar s'y op-  
 posa, parce que, disait-il, le Co-  
 ran, qui était le livre de Dieu, devait  
 suffire. Enfin, après quinze jours de  
 cruelles souffrances, Mahomet, s'é-  
 tant jeté un peu d'eau sur le visage,

---

Juifs, ajoutaient tous les trois ans un treizième mois aux douze mois lunaires. Mahomet abrogea cette intercalation (qu'il fit déclarer impie par un passage du Coran), et rétablit l'année purement lunaire, et vague, que les Musulmans suivent encore aujour-  
 d'hui.

(1) Les Musulmans observent rigoureusement ces trois préceptes : ils ne souffrent à la Mekke d'autre religion que l'islamisme, quoiqu'ailleurs, surtout hors de l'Arabie, ils tolèrent les Chrétiens, les Juifs, les Guèbres, les sabéens, les Druses, etc., moyennant un tribut ; ils traitent bien les renégats, et les élèvent même aux premiers emplois ; enfin, des cinq points fondamentaux de l'islamisme, la prière est celui qui est le plus religieusement observé.

prononça ces paroles : *Seigneur, fais-moi miséricorde, et place-moi au rang de ceux que tu as élevés en grâce et en faveur* ; et il expira le 16<sup>e</sup>. jour, un lundi 13<sup>e</sup>. raby 1<sup>er</sup>. de la 11<sup>e</sup>. année de l'hégire (8 juin 632 de J. - C.), suivant Aboul Féda, après avoir vécu 63 ans, prophétisé 23 ans, commandé précieusement aux Arabes environ 10 ans; mais jeté les fondements d'un empire qui, agrandi par ses successeurs, embrassa, dans l'espace de 90 ans, plus de pays que les Romains n'en avaient conquis pendant 8 siècles; et après avoir établi une religion qui domine aujourd'hui sur la moitié de l'ancien hémisphère. La mort de Mahomet causa un grand tumulte à Médine. Le peuple qui assiégeait sa porte, ne pouvait croire qu'il fût mortel, et prétendait qu'il avait été enlevé au ciel comme Jésus - Christ (1) : Omar se déclara pour ce sentiment, et menaça d'exterminer ceux qui soutiendraient l'opinion contraire. Cependant le cadavre, resté depuis trois jours sans funérailles, commençait à tomber en putréfaction; et Abbas, en le montrant aux incrédules, s'efforçait en vain de leur offrir la preuve que le Prophète avait cessé d'exister. Enfin Abou Bekr, qui fut ensuite nommé successeur de Mahomet, rétablit le calme en rendant le témoignage que Mahomet, sujet à la mort, comme les autres hommes, avait rempli sa destinée. Abbas fit alors dresser une tente sous laquelle on plaça le corps qui, après avoir été lavé et embaumé par Aly, fut revêtu de trois robes, et exposé aux hommages et aux prières des Musulmans. Une

nouvelle querelle s'éleva touchant le lieu de sa sépulture. Les Mohadjériens voulaient qu'on l'enterrât à la Mekke, où il était né: les Ansaériens demandaient qu'il fût inhumé à Médine sa patrie adoptive. D'autres disaient qu'il fallait le transporter à Jérusalem, et le placer auprès des anciens prophètes. Abou Bekr mit encore fin à cette contestation, en affirmant avoir ouï dire à Mahomet, qu'un prophète devait être enterré où il était mort. On creusa donc une fosse sous le lit où il avait rendu les derniers soupirs, dans l'appartement d'Aïchah, et l'on y déposa son corps. Le tombeau de Mahomet subsiste encore à Médine (s'il n'a pas été détruit en 1804 par les Wehhabites (V. ABDEL AZIZ, t. I, p. 54, et SCHEIKH MOHAMMED). Il est renfermé dans un *turbé*, édifice en pierres d'une construction simple, élevé sur le sol même de la maison d'Aïchah; et il est placé au centre d'une superbe mosquée, fondée par le khalyfe Walyd I. Quoique la visite du sépulcre de Mahomet ne soit pas obligatoire pour les pèlerins musulmans, ce tombeau ne laisse pas d'être l'objet de leur vénération, et des libéralités d'un grand nombre de leurs monarques. Leur respect s'étend même jusqu'aux tombeaux de ses femmes, de ses enfants, et de ses premiers compagnons (1). Mahomet était de moyenne taille, et d'un tempérament sanguin; il avait la tête grosse, le teint basané, mais aimé par de vives couleurs, les traits réguliers, et fortement pro-

(1) Les auteurs mahométans ont donné le nom de *Saheb* ou compagnons, à tous les Musulmans qui ont vécu avec le Prophète: mais les uns ne comprennent sous cette dénomination que ses amis intimes, ses officiers, ses serviteurs, ses plus anciens disciples; les autres l'étendent à tous les Arabes qui avaient embrassé l'Islamisme avant sa mort.

(1) Les Musulmans pensent que Jésus-Christ n'est point mort sur une croix; mais que Diu l'enleva au ciel, et substitua un autre homme, qui fut crucifié à sa place.

noncés ; ses yeux étaient grands , noirs et pleins de feu , son front large et un peu avancé , son nez aquilin , ses joues pleines , le contour de sa mâchoire bien proportionné ; sa bouche grande , ses dents blanches et un peu écartées : ses cheveux noirs ( avant qu'il les eût fait raser ) , et sa barbe épaisse , commençaient à peine à blanchir ; il avait un petit signe noir à la lèvre inférieure , et entre les sourcils une veine qui s'enflait lorsqu'il se mettait en colère. Sa physionomie était douce et majestueuse , et sa démarche dégagée malgré son embonpoint. Il avait les os gros et solides ; les plantes des pieds et les paumes des mains , fortes et rudes ; l'ouïe fine , la voix belle et sonore , et , entre les deux épaules , une loupe que les Mahométans appellent *le sceau de la prophétie* , et qui disparut après sa mort. Tel est le portrait que les auteurs arabes nous ont laissé de Mahomet , et dont les détails minutieux semblent attester l'exactitude. C'est aussi chez eux qu'il faut recueillir les traits principaux de son caractère. Ils vantent sa pénétration , sa prudence , l'équité , la sévère impartialité de ses jugements ; son amour pour les pauvres ; sa constante application à faire revivre la mémoire du culte du vrai Dieu ; son éloignement pour les conversations futiles ; la douceur , la sûreté de son commerce ; ses manières nobles et polies avec les étrangers , gaies et familières avec ses amis , affables , indulgentes avec ses domestiques. Simple et modeste dans ses mœurs , il ne rougissait pas de traire ses chèvres , et de raccommoder lui-même ses vêtements et ses chaussures. Sa sobriété était si grande , qu'il vivait de pain d'orge , ne satisfaisait pas même entièrement son appétit , et que souvent ,

pour surmonter la faim , il se serrait le ventre avec une pierre fortement attachée. Sa famille imitait sa tempérance ; on s'y passait quelquefois de feu pendant deux mois consécutifs , et l'on n'y vivait que de dattes et d'eau pure. Doué d'une ame forte , d'une patience admirable , il recevait les faveurs et les coups de la fortune avec la même résignation. Ayant perdu , pendant sa première campagne , sa fille Rakiyah , mariée à Othman , il apprit cette nouvelle sans émotion , et dit d'un œil sec : *Rendons grâces à Dieu , et recevons comme un bienfait la mort même de nos enfants*. Mahomet fut sensible à la reconnaissance , fidèle à l'amitié ; il sut conserver ses amis dans ses disgrâces , et s'attacher ses ennemis dans sa prospérité. Il se montra religieux observateur des traités , clément après la victoire ; et s'il en abusa une fois , on peut dire que forcé par la nécessité de veiller à sa propre sûreté , il crut devoir épouvanter une tribu perfide par un exemple terrible. Sa clémence se démentit très-rarement , et on ne le vit jamais commettre ou faire exécuter , de sang-froid , un seul de ces forfaits horribles qui souillent les pages de l'histoire des peuples les plus policés. Quelque reproche qu'on ait pu faire à Mahomet , le jugement impartial de l'histoire doit assigner une place distinguée à cet homme extraordinaire , qui , par son génie , a causé la révolution la plus étonnante peut-être dont les annales du monde fassent mention ; d'un homme qui a eu sur son siècle la plus grande influence , et qui l'a conservée depuis 1200 ans ; d'un homme enfin dont la doctrine , malgré ses erreurs et ses imperfections , donne des idées nobles de la divinité , et rappelle

L'homme à la dignité de sa nature, et à sa dernière destination. Sa mémoire est en si grande vénération dans l'esprit de ses sectateurs, qu'ils en ont fait le modèle de la perfection et de la sainteté, et qu'ils lui ont donné jusqu'à 99 noms, surnoms et titres, nombre égal à celui des attributs qu'ils donnent à Dieu. — Au reste, pour bien juger Mahomet, il faudrait savoir si, dès l'origine de son entreprise, il fut mu par l'ambition et par le désir de la domination et des conquêtes, ou s'il ne se proposa d'abord d'autre but que de substituer au culte idolâtre de ses compatriotes une religion plus digne de la Divinité, et plus conforme à l'intérêt de la société et à la nature de l'homme. Si l'on fait attention à la conduite qu'il tint jusqu'au moment où les persécutions de ses compatriotes et de ses proches le forcèrent à chercher un asile à Médine, on devra, ce semble, être porté à admettre la seconde supposition; et si l'on ne peut le laver du reproche d'avoir trompé les hommes en s'attribuant une mission divine qu'il n'avait point, le but qu'il se proposait donnera à son imposture un caractère moins odieux. L'histoire et le texte même de l'Alcoran nous apprendront encore que, si au lieu d'abolir une multitude de pratiques ridicules ou absurdes qui étaient en usage parmi les Arabes idolâtres, il en a consacré plusieurs en les rattachant à la religion qu'il prêchait, ce n'a été de sa part qu'un acte de politique, et une sorte de condescendance qui n'entraînait point dans le plan de religion qu'il s'était d'abord formé, et qui s'éloignait peu du judaïsme. Nous ignorons, il est vrai, quel eût été dans ce plan le culte public; et peut-être Mahomet, qui

avait vu les Juifs sans culte, sans autels, sans pontifes, sans victimes, n'avait-il pas pensé d'abord qu'un culte sensible et des cérémonies qui parlent aux sens, fussent nécessaires pour former une religion nationale. Mais il faudra toujours reconnaître qu'il a aboli un grand nombre de pratiques qui révoltent l'humanité ou la raison, et qu'un usage antique avait comme naturalisées parmi les habitants de l'Arabie. On croit assez généralement que Mahomet a déclaré qu'il n'avait point reçu le pouvoir de faire des miracles en preuve de la vérité de sa mission; et un grand nombre de passages de l'Alcoran justifient cette opinion. C'était en effet le meilleur moyen que Mahomet pût employer pour échapper à l'importunité des Juifs, et surtout des Chrétiens, accoutumés à considérer les œuvres surnaturelles comme la seule preuve irréfragable d'une mission extraordinaire. Mais il ne faut pas conclure de là que Mahomet n'ait jamais supposé que Dieu eût opéré des merveilles en sa faveur, et qu'il ait dédaigné ce moyen de faire des prosélytes ou d'affermir la confiance de ses sectateurs. Sans parler ici de l'origine divine de ses prétendues révélations, et du défi qu'il adresse souvent à ses adversaires de composer rien qui égale l'éloquence miraculeuse de l'Alcoran, sans rappeler le nom de *prodiges* ou *signes* donné à chacun des versets de ce livre, il suffit de remarquer que le voyage miraculeux de Mahomet à Jérusalem, et son ascension nocturne au Ciel, y sont l'objet d'un chapitre entier, et que plus d'une fois il parle de secours divins qu'il a reçus du Ciel dans diverses rencontres avec les infidèles, et notamment à la journée de Bedr.

On a donc tout lieu de croire que les récits qu'on lit dans les écrivains les plus accrédités sur les circonstances merveilleuses de la vie de Mahomet, avaient cours de son vivant parmi les Musulmans, et que s'il n'a pas supposé lui-même ces miracles, il a souffert que quelques-uns de ses premiers disciples profitassent de la crédulité des peuples, pour leur persuader qu'à sa voix la lune s'était fendue en deux, que les arbres et les rochers l'avaient salué, que l'entrée de la caverne où il s'était caché avec Abou Bekr, lorsqu'il quittait la Mekke pour se rendre à Médine, avait été aussitôt couverte d'une toile d'araignée, pour dérober la connaissance de sa retraite à ceux qui le poursuivaient, et autres prodiges semblables. Nul doute que par la suite ces récits n'aient été surchargés d'une multitude de circonstances moins croyables encore et inconnues aux premiers Musulmans, et que de nouveaux prodiges n'aient été enfantés par le fanatisme et l'amour du merveilleux : mais ce n'est pas une raison pour absoudre Mahomet de ce genre d'artifice si puissant sur la multitude, et ses premiers disciples d'une crédulité qui s'accorde si bien avec leur enthousiasme. Et pourquoi celui qui feignait des révélations divines, pour excuser ou pallier le scandale de son incontinence et pour couvrir les turpitudes de sa propre famille, se serait-il refusé à employer aussi le récit de prétendus prodiges pour faciliter le succès de son entreprise ? Mahomet ne s'arrogea pas le pouvoir d'opérer des miracles quand il lui plaisait, parce que ce rôle eût été trop difficile à jouer ; mais il supposa des miracles faits en sa faveur comme il inventa des révélations,

parce que son plan ne pouvait se réaliser que par le concours de ces deux moyens. Il affecta aussi, quoique rarement, la connaissance des choses futures ; mais il se vanta souvent d'avoir reçu immédiatement du Ciel la connaissance des choses anciennes, et il tira ainsi un très-grand parti des faits de l'Histoire-Sainte et des traditions judaïques qu'il avait recueillies de ses conversations avec des Juifs et des Chrétiens. Nous ne saurions nous dispenser ici de jeter un coup-d'œil sur l'Alcoran, ce prodige toujours subsistant, suivant les Musulmans, cette preuve irrésistible de la divinité de l'Islamisme, ce livre, dont aucun homme n'a pu et ne pourra jamais, disent-ils, atteindre l'éloquence sublime et vraiment céleste. A l'appui de cette opinion, l'on rapporte une multitude de conversions opérées par quelques versets de l'Alcoran, entre lesquelles celle d'Omar est la plus célèbre, et le ravissement du poète Lébid à la lecture du second chapitre de l'Alcoran. Elle a cependant trouvé des contradicteurs dans le sein même de l'Islamisme ; et il faut avouer que tout autre qu'un Musulman ne saurait de bonne-foi souscrire à cette excellence prétendue de l'Alcoran. Sans doute il s'y trouve quelques passages vraiment sublimes ; mais ils sont rares, et pour les trouver il faut dévorer bien de l'ennui. La langue de l'Alcoran, dit-on, est l'arabe le plus pur. Je veux bien l'accorder ; quoique, à dire vrai, ni nous, ni les Arabes eux-mêmes ne puissions bien en juger aujourd'hui, vû qu'il nous reste très-peu de monuments contemporains de l'Alcoran, et que tous ceux qui ont écrit depuis Mahomet, ont considéré le style de l'Alcoran comme le



modèle qu'ils devaient imiter. Mais comme Mahomet lui-même fait valoir dans l'Alcoran l'élégance du langage dans lequel il est écrit, nous ne lui contesterons pas ce mérite. Toutefois ce n'est pas là ce qui constitue essentiellement l'éloquence. Et certes, si la clarté est le premier mérite de toute composition, l'Alcoran ne saurait prétendre à un haut degré d'estime, puisque, pour peu qu'on ait étudié un commentaire de ce livre, celui de Bêidhawi, par exemple, on reconnaît qu'une multitude de passages sont tellement obscurs, qu'on peut leur donner beaucoup d'interprétations différentes, quelquefois même directement contradictoires. Une autre cause d'obscurité, reconnue par les commentateurs eux-mêmes, c'est que l'Alcoran contient un assez grand nombre d'expressions particulières au dialecte du Hedjaz, qui, même à l'époque où il a été composé, étaient intelligibles pour les Arabes des autres contrées, et dont la véritable signification s'est perdue de très-bonne heure, ou du moins est devenue très-problématique. Enfin, il suffit d'ouvrir l'Alcoran pour être frappé de l'incohérence des matières réunies dans un même chapitre, des répétitions fastidieuses des mêmes récits, du vague qui règne dans les dispositions législatives, sans parler des contradictions et des récits ridicules, qui s'y trouvent en grand nombre. Peut-être une partie des défauts que nous reprochons à l'Alcoran tient-elle à la manière dont le recueil actuel des prétendues révélations de Mahomet a été fait sous Abou Bekr, par Zaïd ben Thabet. Le fanatisme, plutôt que le bon sens et le goût, a présidé à ce travail. Tout a été religieusement recueilli : les fragments écrits sur

des omoplates de brebis, sur des pierres blanches, sur des feuilles de palmier, ou sur des morceaux de cuir ou d'étoffe, comme ceux qui n'étaient conservés que dans la mémoire des personnes qui disaient les avoir entendus médiatement ou immédiatement du Prophète. Voilà sans doute l'origine de ces répétitions si multipliées : lorsqu'un même fragment se sera trouvé produit par plusieurs personnes avec quelques variétés, Zaïd aura adopté toutes les variantes, et les aura distribuées dans divers chapitres. Voilà encore pourquoi les premiers chapitres sont très-longs : les suivants sont, généralement parlant, dans une proportion décroissante ; et les derniers n'ont que quelques versets, et sont pour la plupart d'une obscurité presque impénétrable. C'est qu'après avoir recueilli et réuni tout ce que la nature du sujet, ou la rime, rapprochait naturellement, il est resté des fragments isolés, qui n'avaient pu trouver place nulle part, et qui n'avaient entre eux aucun rapport. Peut-être aussi Zaïd n'en aura-t-il eu connaissance que lorsque sa rédaction était déjà fort avancée, et n'aura-t-il pas voulu recommencer un nouveau travail, pour les encadrer dans quelques-uns des chapitres qui étaient déjà achevés. Il serait donc très-possible que les diverses portions de l'Alcoran, dans leur forme primitive, et telles qu'elles sont sorties de la bouche de Mahomet, eussent eu un mérite supérieur à celui que nous leur trouvons aujourd'hui dans leur forme actuelle. Mais ici se présente naturellement une question : Mahomet n'a-t-il point consigné lui-même par écrit ses révélations ? et s'il ne l'a pas fait, n'est-ce pas qu'il ne savait ni lire, ni écrire ? Nous avons traité ailleurs cette ques-

tion (1); et nous nous contentons de rappeler ici que l'écriture n'avait été introduite dans le Hedjaz que peu de temps avant Mahomet, et que de son temps elle y était encore d'un usage rare; que, malgré l'opinion contraire de beaucoup d'écrivains, nous sommes portés à croire que Mahomet savait lire, mais qu'il n'avait appris à lire que dans un âge déjà avancé; qu'il est certain qu'il avait plusieurs secrétaires, dont il se servait pour mettre par écrit ses révélations, mais que sans doute il avait long-temps négligé cette précaution, et que beaucoup de ses révélations n'avaient point été mises originairement par écrit, ou du moins ne l'avaient point été par lui-même, puisque Zaïd, le plus intime et le plus habile de ses secrétaires, a eu tant de peine à former sous Abou Bekr, le recueil de l'Alcoran. Ainsi, tout bien considéré, nous nous croyons autorisés à assurer que ce qu'il y a dans ce livre de bon, de beau, de sublime, d'élégant, appartient à Mahomet; qu'une partie des défauts qu'on y observe peut être imputée à la manière dont le recueil a été formé, aux répétitions, aux omissions, aux déplacements qui ont dû avoir lieu: et néanmoins nous ne craignons point d'assurer que l'Alcoran est bien loin de répondre à l'idée que s'en fait le commun des Musulmans, et que beaucoup d'écrivains parmi nous ont adoptée, sans avoir sans doute jamais lu plus de deux ou trois pages de ce livre (2). — Revenons maintenant à ce qui con-

cerne la personne de Mahomet. Un reproche dont ses compatriotes et le Coran même offrent les preuves indubitables loin de l'en justifier, c'est l'incontinence. Ce fut le vice dominant de Mahomet; et, ce qui est singulier, c'est qu'il ne le manifesta, ce semble, qu'à l'âge de 50 ans, après la mort de Khadidjah, sa première femme. Ce fut alors qu'il épousa successivement 12 et même 15 femmes légitimes, quoiqu'il n'ait autorisé à en avoir que 4 dans le Coran. Deux de ces femmes étaient mortes avant lui: *Khadidjah* et *Zeïnab*, fille de Khozaïmah; une autre, *Ghaziah*, surnommée *Omm Schorâic*, fut répudiée par lui, après la consommation du mariage. Il y en eut neuf qui lui survécurent: *Aïchah*, fille d'Abou Bekr (V. t. I, p. 340), *Safyah*, *Djovâïrah*, et *Omm Habibah*, dont on a fait mention; *Saudah*, la première qu'il épousa peu de temps après la mort de Khadidjah, et qui avait été nourrice de sa fille Fathimèh; *Hafsah*, fille d'Omar; Mahomet l'épousa l'an 3 de l'hégire: il la répudia quatre ans après, et la reprit bientôt pour les motifs que nous rapporterons plus bas. Après Aïchah, c'était la plus considérée des femmes du Prophète: ce fut elle qui, après la mort d'Omar, demeura dépositaire de l'exemplaire de l'Alcoran écrit par Zaïd, sous le khalifat et par l'ordre d'Abou Bekr. Elle mourut l'an 27 ou 45 de l'hégire. *Hendah*, surnommée *Omm Salma*, était par sa mère, cousine germaine de Mahomet, qui l'épousa la quatrième année de l'hégire; elle mourut la 59<sup>e</sup>. année, à 84 ans. *Zeïnab*, fille de Djahach, avait aussi pour mère une tante de Mahomet, qui l'avait fait épouser à Zaïd son affranchi et

(1) *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, dans le tom. I. des *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*.

(2) Ce jugement sur l'islamisme et l'Alcoran est tout entier de M. S. D. S.—Y.

son fils adoptif. L'impression que ses charmes firent sur le cœur du Prophète, détermina son mari à la répudier pour la lui céder. Mahomet, craignant le scandale, hésita quelque temps; mais entraîné par sa passion, et s'étant fait autoriser par le 33<sup>e</sup>. chapitre du Coran, il épousa Zeïnab, aussitôt que le terme du divorce fut expiré. Rien ne pouvait égaler la magnificence du banquet nuptial. Le Prophète, dérogeant à sa frugalité habituelle, servit à un nombre infini de convives, les viandes les plus délicates, les fruits les plus exquis de l'Arabie et des pays voisins, et les boissons les plus délicieuses. Cependant voyant que ses disciples désapprouvaient hautement un mariage prohibé comme incestueux par une ancienne loi des Arabes, il fit intervenir un nouveau chapitre du Coran, pour annuler cette loi. Zeïnab mourut la 20<sup>e</sup>. année de l'hégire, à l'âge de 53 ans. Enfin Mahomet épousa *Maimounah* fille d'Alhareth, au retour de son dernier pèlerinage à la Mekke. On parle de deux autres femmes avec lesquelles il n'habita pas; l'une parce qu'elle était lépreuse, l'autre parce qu'elle retomba dans l'idolâtrie. Outre ces épouses légitimes, il eut encore onze concubines, dont la principale fut une fille copte, nommée Marie, que Makaueas, gouverneur d'Egypte, lui avait envoyée. Charmé de sa beauté, Mahomet fut surpris dans ses bras par Hafsah, dont il ne put apaiser la colère qu'en lui jurant de n'avoir plus aucun commerce avec cette esclave, et en lui promettant que son père Omar gouvernerait les Arabes après Abou Bekr. Mais Hafsah ayant raconté cette aventure à Aichah, qui était son amie, quoique sa rivale, Mahomet s'aperçut, à

la froideur de ses deux beaux-pères, que son intrigue était découverte. Voulant punir Hafsah de son indiscretion, il la répudia, après lui avoir fait les plus vifs reproches, et se sépara même de toutes ses femmes pendant un mois, pour ne s'occuper que de ses nouvelles amours: mais craignant d'indisposer Omar, dont le dévouement fanatique lui était si nécessaire, il reprit sa fille peu de temps après, en supposant que l'ange Gabriel lui avait ordonné de récompenser les jeûnes fréquents et la piété d'Hafsah. Toutefois, pour éluder la parole qu'il lui avait donnée, il publia le 66<sup>e</sup>. chapitre du Coran, qui permet aux Musulmans de se dégager de leurs serments. Mahomet n'eut d'enfants légitimes que de Khadijah, qui lui donna quatre fils et quatre filles. Les garçons moururent tous fort jeunes; c'est de Cassem, qui était l'ainé, que Mahomet prit le surnom d'Aboul Cassem. Les filles furent: Zeïnab, mariée à Aboul As, et morte d'une fausse-couche, causée par une chute de dessus son chameau; ce fut pour expier sa mort, provoquée volontairement, par Al Howaireth, que ce dernier fut un des proscrits, après la conquête de la Mekke: Rakyah et Omm Calthoum, mariées l'une après l'autre à Othman, qui eut, seulement de la première, un fils mort à l'âge de 6 ans. Fathiméh, épouse d'Aly, fut l'unique enfant de Mahomet qui survécut à son père; et c'est elle qui a perpétué, jusqu'à nos jours, la race du célèbre législateur des Arabes. Il eut aussi de Marie, la copte, un fils nommé Ibrahim, mort en bas âge, quelques mois avant son père. Cette privation de postérité masculine était une source continuelle de chagrins et d'humiliations pour Maho-

met; car ses envieux lui donnaient le sobriquet injurieux de *abtar* (*celui à qui l'on a coupé la queue*), c'est-à-dire qui n'a point d'enfants. A l'exception des schéryfs de Médine, et des schéryfs empereurs de Maroc, il ne paraît pas que les descendants de Mahomet régnerent aujourd'hui dans aucune des contrées qui suivent la loi du Coran. Il en existe cependant un très-grand nombre disséminés dans tous les pays musulmans, où ils sont désignés par les titres d'émyr, de séid, et de schéryf. Mais cette distinction, et le privilège de porter exclusivement le turban vert, loin de leur donner quelque influence politique, ne servent pas même à les garantir de la misère, des avanies et des supplices. Les auteurs musulmans nous ont transmis, sur leur prophète, une infinité de particularités minutieuses, dont le détail dépasserait les bornes d'une notice. Ils nous apprennent les noms de ses secrétaires, dont les principaux furent Aly et Othman, ses gendres, qui signaient même pour lui. Parmi les autres, on doit remarquer Abdallah, fils de Saad, qui falsifia le Coran (*V. ABDALLAH IBN SAAD*, au Supplément), Moawyah, fils d'Abou Sofyan (*V. MOAWYAH I*), et Zaïd fils de Thabet. Ils nous donnent aussi les noms de ses ministres, de ses généraux, de ses gouverneurs de province, de ses juges, des officiers de sa maison, de ses principaux amis et compagnons, de ses esclaves et affranchis; de ses chevaux, mules, ânes, chameaux, etc., de ses épées, lances, casques, et autres armes; le nombre des expéditions qu'il fit en personne ou par ses généraux, et qui lui ont valu le surnom de Prophète de la guerre. On conserve à Constantinople, dans une chapelle du sérail, plusieurs reliques de Maho-

met, tels que son grand étendard (1), une robe ou manteau de camelot noir (2); une des dents qu'il perdit à la bataille d'Ohod; une partie de sa barbe, une pierre qu'on dit porter l'empreinte de son pied, des armes, des vases et autres effets qu'on croit avoir servi à son usagé ou à quelques-uns de ses principaux disciples. Les Musulmans s'imaginent que leur législateur possédait la science universelle, et que toutes les lois politiques, civiles et religieuses sont contenues au moins en principe, soit dans le Coran, soit dans les paroles ou les exemples du Prophète. Si l'on veut avoir plus de détails sur l'histoire de ce législateur conquérant, et connaître jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui le concerne, on peut consulter: I. *La Vie de Mahomet*, en anglais, par Prideaux, 1697, in-8°. II. *La Vie de Mahomet*, tirée des Annales d'Aboul Féda, et publiée, par Gagnier, sous

(1) Cette Oriflamme révérée depuis douze siècles, sous les noms d'*OEUcab*, et de *Sandjak Scheryf*, était portée, du temps de Mahomet, par des généraux en chef, qui tenaient l'étendard d'une main et combattaient de l'autre, à la tête de l'armée. Elle s'est conservée dans le khalyfat à Damas, Bagdad et au Caire, d'où elle a passé à la maison othomane, sous Selim I<sup>er</sup>, conquérant de l'Egypte. Elle est convertie d'un autre drapeau dont se servait le khalyfe Omar, et de 40 enveloppes de taffetas. On y a réunifié un petit manuscrit du Coran, de la main d'Omar, et une clef d'argent de la Caabah. Cet étendard, long de 12 pieds, est surmonté d'un pommeau carré en argent, qui contient un autre Coran écrit par le khalyfe Othman. Il ne sort du Sérail, que lorsque le Grand-Seigneur ou le grand vézir va commander l'armée othomane, ou qu'il s'agit d'exalter le fanatisme et l'enthousiasme; malheur alors aux chrétiens imprudens qui jet raient des regards profanes sur ce drapeau sacré!

(2) Les auteurs arabes et turcs parlent de deux robes données par Mahomet, l'une verte dont il revêtit le poète Kaab (*V. ce nom*, XXII, 197); la seconde qu'il donna, l'an 9 de l'Hégire, à Jean, prince chrétien d'Ailah, en témoignage de la joie qu'il ressentait de sa soumission volontaire. Le khalyfe Aboul Abbas al Saffah l'acheta pour 3000 dinars; et elle resta dans la famille Abbasside tant à Bagdad qu'au Caire, jusqu'à la conquête de l'Egypte, par Selim I<sup>er</sup>. Il paraît donc que c'est cette robe qui est conservée à Constantinople, et non pas la première, comme l'a dit Mouradgea d'Olsson.

ce titre : *Ismaël Abulfeda de vitâ et rebus gestis Mohammedis*, Oxford, 1723, in-fol. Cette édition, ainsi que la version, étant remplies de fautes, il vaut mieux lire le texte et la traduction dans les *Annales musulmici*, traduits par Reiske, et publiés par Adler, Copenhague, 1789, tome 1<sup>er</sup>. III. Un autre ouvrage de Gagnier, publié en français, sous ce titre : *La Vie de Mahomet, traduite*, etc., Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. (V. GAGNIER.) C'est l'ouvrage le plus étendu qui ait été publié sur le législateur des Musulmans; et tout ce que Gagnier raconte est puisé dans des écrivains originaux. IV. *Mahometis, auctoris Alcorani, vita rerumque gestarum synopsis*, à la tête de l'ouvrage de Marracci, intitulé *Prodromus ad refutationem Alcorani*, Rome, 1691, in-8°. (V. Louis MARRACCI.) V. *La Vie de Mahomet, avec des Réflexions sur la Religion mahométane*, etc., par Boulainvilliers, Londres, 1730, in-8°; et Amsterdam, 1731. C'est moins une histoire qu'un éloge emphatique et romanesque. VI. *Histoire de la Vie de Mahomet, législateur de l'Arabie*, par Turpin, Paris, 1773-9, 3 vol. in-12 : livre écrit aussi avec prétention comme tous ceux de l'auteur, et qui ne jouit d'aucune estime. VII. *L'Histoire universelle*, etc., traduite de l'anglais, t. xli, in-8°. La Vie de Mahomet s'y trouve fort complète, écrite avec assez d'exactitude, mais avec un peu trop d'animosité, et surtout sans goût et sans méthode. On trouve un assez bon Abrégé de la Vie du prophète des Musulmans, dans *l'Introduction de la traduction anglaise du Coran*, par Sales, 1734, 1751, in-8°; et à la tête de la ver-

sion de l'Alcoran, par Du Ryer, édition d'Amsterdam, 1770 ou 1775, 2 vol. in-8°. Mahomet est le nom que porte l'un des chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire; mais ce poète y a défiguré l'histoire et le caractère du législateur des Arabes. Sacrifiant la vérité aux effets de la scène, et peut-être au plaisir de déclamer contre ce qu'il appelait le fanatisme, il a fait de son héros un homme obscur, un vil scélérat, pour offrir le contraste de l'extrême bassesse et de l'élévation la plus inespérée. A—T et S. D. S—Y.

MAHOMET 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>. empereur des Turcs othomans, fils de Bajazet 1<sup>er</sup>, était trop éloigné pour avoir partagé les dangers et le malheur de son père, à la bataille d'Aucyre. Elevé dans la ville d'Amasie, dont le sandjacat (ou gouvernement) était son apanage, au milieu d'un pays couvert par des montagnes, et que l'irruption des Tartares de Tamerlan n'avait pas ravagé, il échappa au joug de ce conquérant, qui n'avait fait qu'apparaître dans l'Asie mineure, l'embraser comme une comète et s'éclipser. Mahomet purgea les contrées qui lui étaient soumises, des ramas de Tartares qui n'avaient pas suivi leurs hordes dans la retraite : il gouverna sagement ses sujets, et sut conserver son indépendance et la neutralité dans la grande querelle de ses frères. Monsa, que Tamerlan avait reconnu empereur d'Asie, et Soliman, devenu maître des provinces de la Romélie par le vœu national et l'appui des troupes othomanes d'Europe, se disputèrent le trône, sans que Mahomet prit part à leurs guerres. Il en attendit les résultats avec autant de sagesse que d'utilité : Mousa l'emporta sur son frère qu'il fit périr; et le prince

d'Amasie se déclara contre lui. Enfin la défaite et la mort de Mousa laissa Mahomet seul possesseur de tout l'empire othoman, et termina, l'an de l'hégire 816 ( de J.-C. 1413 ), l'interrègne de douze années qui devait amener la chute du trône des sulthans, ébranlé seulement par les malheurs de Bajazet. Mahomet I<sup>er</sup>, devenu empereur, à l'âge de 39 ans, développa un caractère ferme et sage, éprouvé par l'adversité, et tel enfin que les circonstances le demandaient. Il releva et raffermi l'empire othoman, dont il fut le restaurateur. Mustafa, l'un de ses frères, que l'on croyait avoir été tué à la bataille d'Ancyre, ou peut-être un imposteur, abusant de ce nom, parut en Valakie et dans la haute Thrace, où il se fit un parti considérable, et entreprit de détrôner Mahomet. Le sulthan le vainquit, le força de se renfermer dans Thessalonique qui appartenait aux Grecs; et n'ayant pu l'arracher de cet asile, il consentit à ce qu'il fût relégué dans l'île de Lesbos, sous la garantie de l'empereur Manuel qui l'y retint jusqu'au règne suivant. Mahomet soumit les Serviens et les Bosniaques, imposa aux Valakes un tribut; il fut le premier sulthan qui eût une armée navale et qui osât disputer l'empire de la mer à la république de Venise, alors toute-puissante. Cet empereur mourut l'an de l'hégire, 824 ( de J.-C. 1421 ), après un règne d'environ neuf ans. Ferme, juste et clément, il fut aussi respecté de ses ennemis que de ses sujets. Quelque agitée que fût sa vie, il aima et cultiva les lettres. On rapporte qu'au moment de mourir, il envoya le distique suivant à son fils Amurath II, pour l'avertir de venir prendre sa place :

» Zima Guer s'heb'y reftb ronzy ressed.  
 » Gul'y reftb gulchen'y furouzy ressed.

« Si notre nuit s'écoule, elle sera suivie d'un jour brillant; notre rose se fane, mais elle sera remplacée par un rosier délicieux (*Mouradjah*). » Le vénitien Sagredo dit que Mahomet I<sup>er</sup>. fut élevé chez un luthier; et cet écrivain, d'ailleurs judicieux, en tire une réflexion bizarre, mais qui peint bien l'influence qu'eut le règne de ce sulthan sur la monarchie othomane: *La fortuna propitia all' ottomano impero volle che la cetra della monarchia restasse di nuovo riaccordata, e rialzata di tuono da un facitore di corde.*

S—Y.

MAHOMET II, 7<sup>me</sup>. empereur othoman, fils d'Amurath II, monta sur le trône à treize ans, par la volonté de son père, qui abdiqua l'an de l'hégire 847 ( de J.-C. 1443 ). Le salut de l'empire menacé par Ladislas IV, roi de Hongrie, ayant rappelé Amurath à la tête des armées et du gouvernement en 1444, il se démit encore l'année suivante, de l'autorité suprême, lorsque le danger fut passé; mais quatre mois après, un soulèvement des janissaires, le premier qu'ils eussent osé tenter, et les préparatifs guerriers des princes chrétiens, apprirent à Amurath que les rênes de l'empire étaient confiées à des mains trop faibles. Il remonta sur le trône, en 850 (1446); et le jeune Mahomet entra docilement dans la foule des sujets. La mort de son père le plaça enfin pour toujours au rang des sulthans, dans sa vingt-deuxième année: il avait appris dans cet intervalle à commander et à se faire obéir. Il commença de nouveau à régner (février 1451); et depuis cette époque il ne cessa pas de vaincre. Sa vie ne fut

qu'une suite de triomphes, qui lui ont mérité les noms de Bousrouk, d'Aboul Fethah, de Mahomet-le-Grand, de Mahomet-le-Vainqueur; et la postérité confond, sous le simple nom de Mahomet II, tout ce que la terreur et la gloire peuvent laisser de plus imposant dans la mémoire des hommes. Il débuta par quelques actes de violence dans l'intérieur du sérail; et sous prétexte d'assurer son repos et celui de l'empire, il fit périr son jeune frère, qu'Amurath, en mourant, lui avait recommandé avec les plus vives instances: mais bientôt, pour apaiser les cris et le désespoir de la mère de ce malheureux enfant, il abandonna à sa vengeance l'exécuteur de cet ordre sanguinaire. Ensuite il marcha contre le prince de Caramanie, son oncle, qui menaçait d'envahir les provinces de l'Asie, et l'ayant réduit à demander la paix, il s'occupa d'expéditions plus importantes. Mahomet avait juré la paix avec l'empereur Constantin-Dracosès, et il avait même consenti à payer une pension pour l'entretien de son oncle Orcau (fils de Mahomet I<sup>er</sup>), retiré depuis long-temps à la cour de Constantinople. Son inexactitude à remplir cette clause du traité, excita les réclamations de l'empereur; et la menace imprudente que fit ce prince de renvoyer Orcau, si la pension n'était pas régulièrement payée, servit de prétexte à Mahomet pour rallumer la guerre, et terminer, par une terrible catastrophe, la lutte qui durait depuis tant de siècles entre les Grecs et les Musulmans. Loin de donner satisfaction à Constantin, il bâtit une forteresse dans une bourgade à deux lieues de Constantinople, sur la rive septentrionale du Bosphore, en face

de celle que son aïeul avait élevée sur la rive Asiatique; et l'ayant garnie de troupes et d'une nombreuse artillerie dont faisait partie la fameuse pièce qu'un ingénieur hongrois lui avait coulée en bronze, et qui lançait à plus de mille toises un boulet de 600 livres, il parvint à fermer l'entrée de la mer Noire aux Latins, à ruiner le commerce de Constantinople, et assama bientôt cette capitale, en portant le ravage jusqu'à ses portes. A fin d'enlever aux Grecs leurs dernières ressources, il envoya une armée attaquer les places qui leur restaient dans le Péloponèse. Sparte fut la seule ville que la force de ses murs garantit de la fureur des Turcs. Dans le même temps, Mahomet soumit les places que les Grecs possédaient sur les bords de la mer Noire et de la Propontide, ainsi que dans la Thrace. Enfin la troisième année de son règne, le 22 raby 1<sup>er</sup>. 857 (2 avril 1453), à la tête de trois cent mille hommes, parmi lesquels on comptait des soldats de toutes les nations, Grecs, Latins, Allemands, Hongrois, Polonais, soutenus par une artillerie formidable et par une flotte de cent vingt voiles, il parut devant Constantinople, emporta cette ville d'assaut au bout de cinquante-cinq jours, et, sous les débris de la capitale et de l'empire grec, il ensevelit le dernier des Paléologues, brave souverain, digne d'un meilleur sort, qui mourut sur la brèche, les armes à la main. (V. CONSTANTIN-DRACOSÈS, IX, 484.) Les historiens turcs assurent que Constantinople se rendit par capitulation, et que ses habitants furent épargnés. Les auteurs grecs, au contraire, paraissent avoir exagéré les cruautés des vainqueurs, et surtout celles de Mahomet, du reste il

est certain, c'est que cette ville fut vrée pendant trois jours à la fureur et à l'avarice d'une soldatesque effrénée. Mahomet qui voulait en faire la capitale de son empire, avait tout permis, excepté le feu ; mais dans le grand nombre de captifs, il racheta les plus illustres, et leur fit trancher la tête. Il fit cesser ensuite le désordre, rendit les honneurs funèbres à Constantin, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, et s'occupa de repeupler Constantinople, en accordant aux vaincus le libre exercice de leur religion ; il leur céda la moitié des églises, et donna l'investiture solennelle à leur patriarche, suivant l'ancienne coutume des empereurs grecs. Le sulthan résida trois ans dans sa nouvelle conquête, afin d'y asseoir sa puissance. Pendant ce temps ses généraux subjuguèrent presque sans résistance le reste de la Thrace et toute la Macédoine ; mais ils échouèrent en Albanie contre le fameux Scander Beg qui les tailla en pièces. (V. SCANDER BEG.) Cet échec n'empêcha pas Mahomet de partir, en 1456, pour Andrinople, où les empereurs othomans faisaient alors leur résidence : il y entra comme un triomphateur, au bruit des acclamations publiques, suivi d'une foule d'esclaves, et chargé des plus superbes dépouilles de l'empire grec. Un grand nombre de princes chrétiens s'y étaient rendus pour lui offrir bassement leurs hommages. Ils furent tous soumis à un tribut. Le sulthan vint au mois de juillet de la même année assiéger Belgrade, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le célèbre Huniade, général des troupes hongroises, vint au secours de la place, met en déroute, avec un très-petit

nombre de vaisseaux, la flotte turque forte de deux cents voiles, qui devait fermer aux chrétiens le passage du Danube, et entra dans Belgrade avec un renfort considérable de troupes, de vivres et de munitions, ainsi que le légat du pape, qui marchait avec lui. (V. CAPISTRAN, VII, 68.) Dès-lors Mahomet s'épuise en vains efforts pour emporter la place : repoussé dans toutes les attaques, blessé lui-même dangereusement, le 22 du même mois, et sur le point d'être fait prisonnier, on l'emporte dans un village ; et la retraite se fait dans un tel désordre, que quarante drapeaux, seize pièces d'artillerie, toutes les munitions et une partie du bagage, demeurent au pouvoir du vainqueur. Ce siège coûta quarante mille hommes au sulthan ; et toute son armée aurait été détruite, si un excès de prudence n'avait empêché Huniade de poursuivre les infidèles. (V. HUNIADÉ.) Les conquêtes de Mahomet en Morée, le dédommagèrent de ses revers en Hongrie. Deux frères de Constantin Dracosès régnaient encore dans cette contrée, comme vassaux du sulthan, et la désolaient par la guerre civile. Démétrius, l'un d'eux, vaincu par Thomas son frère, implora le secours de son suzerain. Mahomet prend possession de Sparte, épouse la fille de Démétrius, persuade à son beau-père que le repos lui convient mieux que la vie agitée d'un guerroyeur, et le relègue à Andrinople, où ce prince ne tarda pas à prendre l'habit monastique. Mahomet s'empare ensuite d'Athènes, assiège et prend Corinthe en personne, et pénètre plus avant dans la Grèce, dont les différents peuples lui opposent une résistance digne de leurs ancêtres : il soumet tout ce continent à son empire, tan-



dis que ses flottes ravagent l'Archipel, s'emparent de plusieurs îles, et enlèvent un nombre prodigieux de captifs. Ce prince qui détruisait les empires, comme les autres conquérants soumettent des provinces, mit fin, en 1461, à celui de Trébizonde, où les Comnènes régnaient depuis l'an 1204. ( *V. DAVID COMNÈNE, X, 558.* ) En 1462, il subjuga l'île de Lesbos, par la trahison de Lucius Catilusa, gouverneur de Mételin, qu'il fit étrangler quelque temps après, sous un prétexte frivole. Mahomet se disposait à conquérir les îles voisines, lorsqu'il fut rappelé sur le continent par la révolte du vaïvode de Valakie, tyran perfide et féroce, qui avait refusé de payer le tribut accoutumé, et violé, de la manière la plus horrible, le droit des gens sur des ambassadeurs et des prisonniers othomans. Mahomet le vainquit et le chassa de sa principauté qu'il donna au frère de ce barbare. Il marcha ensuite contre le prince de Bosnie, s'empara de ses états, et l'ayant forcé de se rendre à discrétion, il l'accusa bientôt d'avoir voulu s'enfuir, afin d'avoir un prétexte de se défaire de lui. La mort d'Ibrahim, prince de Caramanie, en 1463, et la mésintelligence de ses deux fils, favorisaient l'ambition du sulthan : après avoir aidé Pir Ahned, l'un d'eux, à chasser du trône son frère Ishak, que les secours du roi de Perse y avaient placé, il le dépoilla lui-même de ses états, en 1466. Irrité des défaites continuelles de ses généraux en Albanie, il s'y rendit au printemps de cette année, se flattant d'un plus heureux succès : mais il n'y recueillit que la honte d'avoir échoué au siège de Darazzo et de Croie, par la valeur et l'habileté de

Scander Beg qui mourut l'année suivante, laissant ses états et son fils Jean Castriot sous la protection des Vénitiens. Ce fut pour ces avides républicains, une source de calamités. Fiers de quelques succès maritimes, de la prise d'Athènes, et de quelques conquêtes sur les côtes de la Morée et dans l'Archipel, ils portent leurs ravages en Macédoine, et viennent braver Mahomet jusque dans la Thrace ; ils y assiègent la ville d'Eno, l'emportent d'assaut, la livrent au pillage, l'abandonnent aux flammes, après en avoir égorgé tous les habitants, quoiqu'ils fussent chrétiens, et se retirent à Negrepont, chargés d'un immense butin. A cette nouvelle, le sulthan, transporté de fureur, jure une guerre d'extermination à tous les chrétiens. Il reprend les îles d'Imbro et de Mételin, dont il fait passer les garnisons au fil de l'épée, et s'avancant vers celle de Negrepont, en 1470, il met le siège devant la capitale et l'enlève de vive-force, à la vue de la flotte vénitienne qui n'osa la secourir. Le provéditeur Paul Erizzo ou Arezzo, retiré dans la citadelle et réduit par la famine à capituler, demande la vie sauve pour lui et les siens. Mahomet répond de leur tête sur la sienne ; mais à peine est-il maître de la place, qu'il fait scier par le milieu du corps le gouverneur et ses principaux officiers, en disant *qu'il n'avait garanti que leurs têtes, et non pas leurs flancs.* Les Vénitiens tentent vainement de reprendre Negrepont ; ils sont bientôt chassés de toutes leurs conquêtes : mais ils suscitent à Mahomet un nouvel ennemi qui vient suspendre pour quelque temps le cours de ses vengeances. Les succès du sulthan avaient excité l'inquiétude et la

jalousie d'Ouzoun Hassan, roi de Perse; et l'invasion de la Caramanie, avait même déjà donné lieu à quelques hostilités entre ces deux princes. ( *V. OUZOÛN HASSAN.* ) Engagé dans une alliance avec les Vénitiens et les chevaliers de Rhodes, le monarque persan envoia dans la Natolie un de ses généraux, qui s'empare de Tocat, l'an de l'hégire 876 ( 1472 de J.-C. ), et taille en pièces une armée othomane. Moustafa, fils du sulthan, et gouverneur d'Iconium, arrête les progrès des Persans et les met en fuite. Au mois de rabi 1<sup>er</sup>. 877, suivant les historiens persans, ou 878, suivant les historiens turcs, ( août 1472 ou 1473. ) les deux souverains marchent en personne l'un contre l'autre, et combattent dans la plaine d'Arzendjan en Cappadoce. Mahomet ne dut la victoire qu'à son artillerie : satisfait d'avoir humilié son rival, il ne se crut pas en état de le poursuivre, se bornant à favoriser la révolte du fils aîné de ce prince. Enfin, sur la mer Noire, Caffa enlevée aux Génois, en 1475, la Crimée forcée de recevoir un khan de la volonté de Mahomet II ( *V. MENGHELY GHERAÏ* ); la Géorgie et la Circassie rendus tributaires; la Moldavie, l'Albanie, et les îles de l'Adriatique subjuguées; le Frioul et la Dalmatie envahis; les Vénitiens forcés d'acheter une paix humiliante, en 1478; l'Italie effrayée de l'apparition d'une armée othomane et de la prise d'Otrante, en 1480 : voilà les hauts faits qui, du centre de l'Europe au centre de l'Asie, sur mer et sur terre, fondèrent la gloire militaire du sulthan le plus illustre, le plus vaillant, le plus heureux que les Othomans aient admiré, et qu'aient redouté les Chrétiens. On a vu que ses armes ne fu-

rent pas toujours victorieuses : mais sa défaite devant Belgrade, et la levée du siège de Rhodes en 1480 ( *V. AUBUSSON* ), ne durent point humilier l'orgueil de Mahomet II : les fêtes religieuses instituées, et les réjouissances publiques célébrées par toute l'Europe, attestent que la chrétienté mettait au rang des triomphes l'honneur de lui avoir résisté. Le temps manqua seul à ce conquérant insatiable; et il est probable que sa mort sauva l'Italie et l'Europe chrétienne. Mahomet fut enlevé à la gloire et à ses ambitieux projets, l'an de l'hégire 886 ( de J.-C. 1481 ). Il mourut dans une bourgade de Bithynie, lorsqu'il menaçait à-la-fois Rome, la Perse et l'Égypte. Jaloux des exploits militaires de Moustafa son fils aîné, il l'avait fait étrangler quelques années auparavant; il laissa deux autres fils; Bajazet et Djem (Zizim), qui gouvernaient à Amasie et à Iconium; le premier fut son successeur. Peut-être ce sulthan fameux a-t-il été trop vanté et trop déprimé. Comme guerrier, on peut douter s'il a été aussi habile qu'heureux et brave : c'est avec des forces immenses qu'on l'a vu terrasser, l'un après l'autre, de faibles ennemis. Le courage uni aux talents et à la prudence, a toujours combattu contre lui avec avantage : Huniade, d'Aubusson, Scander-Beg, font foi de cette vérité. Ses vertus et ses vices doivent être soumis au même examen. L'histoire rejette une partie des calomnies qui l'accusent d'une monstrueuse férocité. Mahomet ordonna des crimes que sa politique lui conseillait. Mais est-ce sur la foi du moine Bandelli qu'il faut croire la fable d'Irène dont il était épris, et à qui, dit-on, il trancha la tête de sa propre main, pour apai-

ser les murmures des jansénistes qui se plaignaient que son amour pour cette belle Grecque, lui faisait négliger les soins de son empire ? ou celle des quatorze pages éventrés pour découvrir lequel avait mangé un melon ? ou enfin celle de l'esclave décapité, pour prouver au peintre Bellini que la tête de son Jean-Baptiste laissait quelque chose à désirer ? Sans doute, on ne reconnaît pas dans Mahomet II les mœurs généreuses et douces que la civilisation et la religion ont accoutumé les peuples chrétiens à pratiquer ; mais il ne pouvait pas être cruel et féroce gratuitement, le prince éclairé et instruit, qui visitait la ville d'Athènes par amour et par respect pour les sciences et les arts. Ce n'était point un farouche et brutal Tartare, le sultan philosophe et lettré qui, en entrant dans le palais des empereurs grecs, récita ce distique persan : « L'araignée ourdira sa toile dans » le palais impérial, et la chouette » fera entendre son chant nocturne » sur les tours d'Éfrasiah. » Ce n'était pas par un sentiment plus louable, et un plus sage retour sur les vicissitudes humaines, que Scipion l'Africain répétait au milieu du sac de Carthage ces vers d'Homère : « Il » viendra un temps où la ville sacrée » de Troie et le belliqueux Priam et » son peuple périront. » Mahomet II passe chez les Othomans pour un des plus zélés disciples de leur religion : protecteur déclaré des lettres, il fut le créateur des plus beaux établissements qui leur sont consacrés. Il fonda une bibliothèque publique, et institua deux *Medressé* ou académies, l'une attachée à la mosquée dont il fut le fondateur, et l'autre à celle de Sainte-Sophie ; il y assistait aux disputes des savants. dis-

tribuant des récompenses aux orateurs et aux poètes les plus distingués. Savant lui-même, on assure qu'il parlait le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le persan ; qu'il savait l'histoire, la géographie, et qu'il s'adonnait à l'astrologie, ce qui suppose quelques notions de mathématiques et d'astronomie. Il fit traduire en turc plusieurs livres grecs et latins ; c'est lui qui fit élever à Constantinople le vieux Sérail, et rebâtit le château des Sept-Tours sur les ruines du Cyclobion. On vante sa justice ; et l'on cite un jugement qu'il rendit contre un juge prévaricateur, et absolument conforme à celui de Cambyse. Scrupuleux observateur de l'article de la loi mahométane, fondé sur ce passage de la Genèse : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*, Mahomet II cultivait lui-même ses jardins, et employait le produit des fruits qu'il faisait vendre, à acheter d'autres mets destinés pour sa table. Mais les Othomans le voient avec un enthousiasme que ne peut partager l'historien : celui-ci lui reprochera toujours d'avoir foulé aux pieds, sans scrupule, la foi des nations, et d'avoir souvent puni, dans les vaincus, le dévouement à leurs lois et la fidélité à leurs princes. Enfin, le sentiment que ce sultan laisse à la postérité, en forçant de le mettre au rang des plus grands hommes, est l'étonnement, mais non pas l'admiration. On a, sous le nom de cet empereur, des Lettres écrites en syriac, en grec et en turc ; traduites en latin par Landini, chevalier de Rhodes, Lyon, 1520, in-4°, et dans la collection d'Oporinus, Bâle, 1554, in-12, réimprimée à Marbourg, 1604, in-8°, et à Leipzig ;

1690, in-12. On en trouve plusieurs dans le Ms. n<sup>o</sup>. 79 des Mss. turcs de la bibliothèque du roi, et dont M. Langlès a donné une notice en 1799, dans le tome v des *Notices et extraits* des manuscrits, p. 668. On trouve aussi trois lettres de Mahomet II à Scander-Beg, dans le Recueil que Melchior Junius, professeur à Strasbourg, fit imprimer à Montbeliard, en 1595. Guillet a donné une *Histoire de Mahomet II*, Paris, 1681, 2 vol. in-12. Chateaubrun, Lanoue et M. Baour de Lormian y ont successivement puisé le sujet d'une tragédie. A-T et S-Y.

MAHOMET III, 13<sup>me</sup>. sulthan othoman, succéda à son père Amurath III, l'an 1003 de l'hégire (janvier 1595 de J.-C.) : à peine eut-il ceint le cimenterre d'Othman, qu'il fit étrangler dix-neuf de ses frères, et précipiter dans la mer dix odalisques que le dernier sulthan avait laissées enceintes. De si cruels commencemens ne permettaient pas d'espérer un règne plus doux, mais n'empêchaient pas de craindre un règne faible. Agé de 27 ans, Mahomet III avait été élevé dans l'oïveté, dans l'inexpérience des affaires ; suite inévitable de la loi funeste de Soliman-le-Grand, qui avait éloigné du gouvernement les princes othomans, et les avait relégués sans autorité dans le fond des séraïls impériaux. Aussi Mahomet rendit-il à sa mère, l'avidie et ambitieuse Baffo, toute la puissance qu'elle exerçait sous Amurath III, (V. BAFFO, III, 209.) L'empereur Rodophe II, et les princes de Transylvanie, de Valakie et de Moldavie, se liguerent contre Mahomet. Les conquêtes des Othomans, en Hongrie, leur furent disputées ; la ville de Gran fut enlevée par les impé-

riaux ; le grand-vezir Sinan pacha, fut battu par Sigismound Battori. Le prince transsilvain assiégea Témewar. Réveillé par le bruit de ces désastres et les murmures de la nation, l'indolent, mais orgueilleux Mahomet, entra en Hongrie, avec deux cent mille hommes, vint mettre le siège devant Agria, en septembre 1596, et la prit par composition six semaines après. La garnison ayant été massacrée par les janissaires, en sortant de la place, le sulthan fit trancher la tête à leur aga, pour avoir laissé commettre cette horrible violation du droit des gens. Les impériaux, arrivés trop tard pour secourir Agria, livrèrent, le 26 octobre, la bataille de Careste. Les Othomans, d'abord vaincus, durent la victoire signalée qu'ils remportèrent, au sang-froid et à la valeur de Cicala pacha, qui ramena la fortune sous leurs drapeaux. Mahomet avait pris la fuite dès le commencement de l'action. Ce triomphe inutile n'empêcha pas les impériaux de s'emparer de Raab ou Javarin (V. EZANVILLE), et d'attaquer Bude. La perte de Raab excita une sédition à Constantinople. A la tête des revoltés était Sélim, le seul des frères du sulthan qui eût échappé à la mort. Mahomet l'attire auprès de lui, l'interroge, le reconnaît, et lui fait subir la peine du cordon. L'an 1009 (1600 de J.-C.), Ibrahim pacha se rend maître de la forte place de Canise, après une bataille indécise, à la suite de laquelle les impériaux, commandés par le duc de Mercœur, exécutèrent une retraite remarquable. (V. MERCOEUR.) En 1601, ils prirent Pest et Albe-Royale, qui fut reprise par les Turcs, l'année suivante. Cependant, à Constantinople, les janissaires se soulevèrent, accu-

sant la sulthane mère, et les ministres, des malheurs qui accablaient l'Empire. Le faible Mahomet, menacé de la déposition, et insulté, jusque dans le Sérail, par les séditiens, leur abandonna les têtes qu'ils demandaient, et ne refusa que celle de sa mère qu'il feignit d'exiler pour un temps. Des échecs continuels en Hongrie, des révoltes toujours renaissantes en Asie, ( *V. CARA YAZIDJY*, VII, 93 ), une soldatesque sans cesse révoltée, impunie, et apaisée par des compositions qui décelaient la faiblesse de l'autorité : telle était au-dedans et au-dehors la situation de l'Empire othoman, lorsqu'en redjab 1012 (décembre 1603) Mahomet III mourut de la peste, ou de débauche, au moment où il se préparait à marcher contre les rebelles de Syrie. C'était un prince sans génie, mais rempli de vanité, qui ne sut ni se faire aimer, ni se faire craindre; qui se livra aux plaisirs, et négligea ses devoirs de souverain, abandonna le gouvernement à ses femmes, et mourut sans laisser un seul regret à ses sujets. Ce sulthan, faible et cruel, avait fait étrangler le jeune Mahomet, son fils aîné, dans lequel il voyait déjà un rival, l'espoir des rebelles : il avait en même temps fait coudre dans un sac de cuir et jeter vivante à la mer, la mère de ce jeune prince. Il eut pour successeur son second fils Achmet I<sup>er</sup>. A—T et S—Y.

MAHOMET IV, 19<sup>me</sup>. empereur des Turcs, n'était âgé que de sept ans lorsqu'il monta sur le trône, l'an de l'hégire 1059 (1649), après la déposition et le meurtre du sultan Ibrahim, son père. Sa minorité, jusqu'à l'an 1655, n'offrit que le tableau d'une longue anarchie marquée par tous les excès qu'autorise l'im-

punité. Ces excès eurent pour cause l'exécution de la sulthane aïeule de Mahomet, accusée d'avoir conspiré contre les jours de son petit-fils. ( *V. KIOSEM*, XXII, 432. ) Dans cet intervalle, ou compta six grands-vésirs déposés ou étranglés. Mais, à cette époque, le vieux Mélémet-Koprolî fut honoré des sceaux de l'état par la sulthane mère; et les troubles cessèrent bientôt après. ( *V. KOPROLI*, XXII, 541. ) Élevé au milieu des meurtres, entouré de cimetières nus, le jeune prince eut dès son bas âge le séjour de Constantinople en horreur. Son ministre, voulant l'éloigner des affaires publiques, pour lesquelles il n'avait pas d'inclination, lui inspira le goût de la chasse, qui devint une passion désordonnée, et le besoin journalier de toute la vie de Mahomet IV : aussi prit-il fort peu de part aux grands événements qui arrivèrent sous son règne. Lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, son vésir le conduisit à Andrinople, autant pour le montrer aux troupes, qu'à fin de l'arracher à la mollesse et à l'oisiveté qui avaient perdu ses prédécesseurs. En 1658, Mahomet se rendit à l'armée de Dalmatie, où il fit ses premières armes. En 1660, Koprolî enlève aux Vénitiens les îles de Mételin et de Lemnos : la même année les troubles de la Transsilvanie, y rappellent les Othomans, qui obtiennent des succès décisifs contre les impériaux, et prennent Peter-Waradin. ( *V. RAGORSKY*. ) Achmet-Koprolî, fils et successeur de Mélémet, porte la guerre dans la Hongrie en 1663, s'empare de Neuhausel étend ses ravages jusque dans l'Autriche et la Moravie, et perd la bataille de Saint-Gothard, qui amène la paix de Té-

mesvar, en 1664. (V. LÉOPOLD I<sup>er</sup>., XXIV, 118, et MONTECUCULLI.) Mahomet le laissa, en 1667, aller terminer la fameuse guerre de Candie, qui durait depuis vingt-deux ans; et, pendant que son grand-vézir prenait la capitale de l'île, après le siège le plus long et le plus meurtrier (1669), le jeune sulthan chassait dans les forêts de la Macédoine. Il y était même errant et égaré, lorsque la nouvelle du triomphe des armes othomanes vint le chercher à Larisse. Mahomet déclara la guerre aux Polonais, pour défendre les Cosaques qui les avaient abandonnés, et s'étaient soumis à la Porte. Le siège de Caminiek qu'il commanda en personne, l'an de l'hégire 1083 (1672), fut la seule occasion où il prouva, par son activité et son courage, qu'il méritait un nom plus glorieux que celui d'*haradj* (chasseur), par lequel le mépris des Othomans distinguait un prince dont ils ne connaissaient encore que l'oisiveté. La conquête de Caminiek fut la dernière du règne de ce sulthan, et aussi du règne de ses successeurs. Les causes de la décadence de l'Empire subsistaient depuis la mort de Soliman-le-Grand; des symptômes avant-coureurs avaient paru sous Amurath III, et sous Mahomet III. Depuis l'année 1672, l'Empire othoman ne fit plus que perdre pied-à-pied ses conquêtes; et Mahomet IV vit, à dater de cette époque encore glorieuse, les désastres se succéder. Il n'avait accordé la paix à la Pologne, qu'en lui imposant un tribut annuel. Jean Sobieski, alors grand-maréchal, empêche l'exécution de ce traité honteux; les hostilités recommencent; les Othomans sont vaincus l'année suivante, près de Choczim;

et bientôt l'élévation de Sobieski au trône de Pologne, les triomphes qu'il obtient sur eux, et la mort du grand-vézir (V. KOPROLI, XXII, 542), obligent Mahomet d'accorder une paix plus honorable aux Polonais, en 1676. L'inconstance des Cosaques qui s'étaient soumis à la Russie, occasionna une rupture entre cette puissance et la Porte: cette guerre, la première qui ait eu lieu entre ces deux empires, fut pour les Othomans une suite de revers, présages de ceux qu'ils ne devaient cesser d'éprouver de la part des Russes dans toutes les circonstances. Mahomet obtint la paix en 1680. En 1681, il secourut les mécontents de Hongrie (V. TEKELY), et rompit la trêve de vingt ans conclue avec les impériaux, en 1664. Il fit partir avec une armée, Cara Mustafa, qui, en 1683, mit le siège devant Vienne, sans plus de succès que Soliman-le-Grand n'en avait eu en 1527, et se laissa battre par Sobieski. (V. CARA MOUSTAPHA, VII, 92; LÉOPOLD I<sup>er</sup>., XXIV, 178, et SOBIESKI.) Le sulthan envoya demander la tête de ce grand-vézir ambitieux, avare et imprudent, dont la mort ne changea rien à la honte imprimée aux armes othomanes, et n'apaisa pas les murmures du peuple. Les impériaux reprirent Gran, la même année de la délivrance de Vienne; ils s'emparèrent de Wivar en 1685, de Bude, en 1686, et furent vainqueurs des Othomans, dans plusieurs batailles. Cependant les Vénitiens, qui s'étaient ligués avec l'empereur et le roi de Pologne, se rendaient maîtres de Corinthe et d'Athènes, dans la Morée, chassaient de la Dalmatie les armées de Mahomet, tandis que les généraux de l'empereur Léopold affranchis-

saient l'Esclavonie. Tant de revers amenèrent le soulèvement général de l'armée de Hongrie. Les Othomans ne distinguent pas les malheurs des fautes : ils demandèrent la mort du grand-vézir Aineji Soliman, qui se réfugia aux pieds de son maître. Mahomet eut l'imprudence de le soutenir : il ne le sauva pas, et se perdit lui-même. L'an de l'hégire 1099 ( 1687 ), l'armée révoltée marcha sur Constantinople, sur les ordres de Siaus, pacha. En vain Mahomet vendit-il la vaisselle et les bijoux de la couronne, et jusqu'aux esclaves du harem, pour payer la solde arriérée des troupes : en vain envoya-t-il aux rebelles la tête de Soliman, et donna-t-il les sceaux de l'Empire à Siaous, leur chef. Siaous, devenu grand-vézir, se rendit suspect, en voulant servir le sulthan, et ne retarda pas l'entrée de l'armée dans la capitale. Les furieux se réunirent à l'Orta Djami, et à Sainte-Sophie : ils procédèrent tumultueusement à la déposition de Mahomet IV; et tout ce qu'obtinrent quelques hommes sages à la tête desquels était le caïmacan Mustapha Koproli, ce fut que les jours du souverain seraient respectés. Mahomet fut déposé au mois d'octobre de l'année 1687, après un règne de 38 ans : il vécut encore cinq ans après sa disgrâce. Ce prince, qui eut pour successeur son frère Soliman II, laissa sept fils, dont cinq moururent en bas âge, et deux régnèrent. De tous les sulthans déposés à Constantinople, Mahomet IV est le seul, avec Othman II, qui mérite quelque intérêt. Ce prince fut juste, élément, brave, heureux jusqu'aux quatre dernières années de son règne. Ses défauts furent l'oisiveté, l'aversion du travail, et la passion de la chasse. Il faut

les attribuer à sa mauvaise éducation, et peut-être à la politique secrète du vieux Koproli, qui entretenait ces défauts, et les encourageait, pour gouverner seul. Il faut aussi en chercher la cause dans l'horreur naturelle que la vie du sérail avait inspirée à un enfant, témoin, à sept ans, de la déposition et du meurtre de son père, et de tous les excès d'une soldatesque effrénée. Mahomet acquit assez de gloire pour ne pas être confondu avec les sulthans qui ont déshonoré le trône othoman ; il eut assez de qualités estimables pour ne pas mériter son déplorable sort. A — T. et S — Y.

MAHOMET V. *Voyez* MAHMOUD.

MAHOMET CODABENDEH, roi de Perse. *V. KHODA-BENDEH*, XXI, 375.

MAHOMET BAGDEDIN. *Voyez* BAGDEDIN.

MAHOMET BEN AHMED AL-CATIB. *V. IBN-ALKHATHIB*, XXI, 145.

MAHOMET - ELMAS, pacha, grand - vézir, né en Asie, d'autres disent en Bosnie, fut distingué dans son enfance par le sulthan Mahomet IV, et élevé dans le sérail. Sa beauté le fit surnommer, par son maître, *Elmas* ou le Diamant. Achmet II le fit pacha de Bosnie ; et sous Mustafa II, il devint grand - vézir en 1695. Malgré sa jeunesse, il se montra digne du poste qu'il occupa deux années. Actif, pénétrant, prudent, ayant plus de jugement que d'expérience, mais ami de la justice, et plein de désintéressement, qualité rare dans les grands de l'Empire othoman ; susceptible néanmoins de haine et de jalousie, il prit souvent le prétexte du bien de l'état pour sa-

crifier ses ennemis particuliers, sans regarder s'ils étaient innocents ou coupables. Malgré ces reproches, le grand-vézir Elmas-Mahomet-pacha a droit d'être compté parmi les Othomans qui ont fait honneur à l'Empire. Il eut la gloire de tenir tête à Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, et de forcer à la retraite Vétéran, un des plus habiles commandants de l'armée impériale. Mais il fut moins heureux contre le prince Eugène. La bataille de Zenta lui fut fatale : il y trouva la mort, mais non pas la honte. Les impériaux attaquèrent au moment où la moitié de l'armée othomane avait passé la Theisse. Le sultan Mustafa envoya, de l'autre rive, ordre sur ordre au grand-vézir de sacrifier les bagages et de se retirer. Il était trop tard : le brave Elmas-pacha refusa d'obéir, et aima mieux mourir les armes à la main que par le fatal cordon. Il n'eut pas même la consolation de périr en combattant ; car avant que l'ancien s'engageât, les janissaires, furieux des fautes de leurs chefs, tournèrent contre eux toute leur rage, se jetèrent sur les pachas et tous les commandants. Le grand-vézir fut le premier qu'ils mirent à mort ( 1<sup>er</sup> septembre 1697 ). S—Y.

MAHOMET. V. MEHEMET et MOHAMMED.

MAHON ( PAUL - AUGUSTIN-OLIVIER ) naquit à Chartres, le 6 avril 1752. Son père, médecin distingué, qui le destinait à l'exercice de sa profession, lui fit étudier les langues latine, grecque et anglaise, dont il acquit une connaissance très-étendue. Mahon vint terminer ses études à Paris, et s'y faire agréger à la faculté. Il fut admis dans la société royale de médecine, et il traduisit de l'anglais, et publia des Ob-

servations médicales et politiques sur la petite-vérole. La révolution française, qui survint, ayant atteint la classe des médecins, comme toute autre classe, soit par leur dispersion, soit par leur mise en réquisition ou par la perte de leurs clients, Mahon se trouva dans la position la plus convenable à son état. Trop humble, trop modeste pour porter ombrage, son talent commençait à être assez apprécié pour être employé utilement. Il fut nommé à la place de médecin en chef de l'hospice des vénériens ; et lors de l'organisation de l'école de santé, actuellement école de médecine, au mois de frimaire an III ( 1794 ), il fut chargé de la chaire de médecine légale et de l'histoire de la science. La place de médecin en chef de l'hospice des vénériens lui donna une sorte de célébrité pour les affections syphilitiques ; mais elle lui nuisit dans l'exercice de la médecine, et il était peu employé comme praticien. Quant à la chaire qu'il occupait à l'école de médecine, il sut lui donner de l'intérêt, par les vues qu'il y développa sur l'application des connaissances médicales à la jurisprudence. Dans la suite, il fut associé à la continuation de l'Encyclopédie par ordre de matières ; et il y a donné plusieurs articles remarquables par l'érudition. Mahon achevait de rédiger ses leçons sur l'histoire de la médecine, sur la médecine légale, et sur la maladie syphilitique des nouveaux-nés, lorsqu'il fut atteint d'une inflammation de poitrine, à laquelle il succomba en peu de jours, le 25 ventôse an IX ( 16 mars 1801 ), à peine âgé de quarante-huit ans. Les ouvrages qu'il a laissés, sont : I. *Observations médicales et politiques sur la*



*petite-vérole, et sur les avantages et les inconvénients d'une inoculation générale*, traduites de l'anglais, du docteur W. Black, Paris, 1788, in-12. II. *Médecine pratique de Stoll*, traduction nouvelle, avec une *Dissertation* du même auteur, *sur la matière médicale*, ses *aphorismes sur les fièvres*, etc., 4 vol. in-8°, Paris, an IX (1801). III. *Médecine légale et police médicale*, ouvrage posthume, avec quelques notes de M. Fautrel, 3 vol. in-8°, Paris, an X (1802). IV. *Histoire de la médecine clinique*, depuis son origine jusqu'à nos jours, et *Recherches sur l'existence, la nature et la communication des maladies syphilitiques dans les femmes enceintes, les nouveaux-nés et les nourrices*; ouvrage posthume, avec des additions de Lamanue, un vol. in-8°, Paris, an XII (1804). N—H.

MAHOUDEAU (JEAN-MATHIEU), jésuite, né en Bretagne, dans le dix-septième siècle, fut élève du P. Hardouin, son compatriote, et le surpassa dans la chronologie (1). Il devint aveugle dans sa vieillesse, et mourut vers 1730. Mahoudeau avait fait, comme son maître, d'immenses recueils, parmi lesquels on cite quatorze volumes in-4°, *sur la Chronologie, traitée et expliquée géométriquement*. Il a publié: *Analyse astronomique de l'hypothèse lunaire du calendrier grégorien*. (Mém. de Trévoux, août et septembre 1728). C'est une réponse aux objections présentées contre ce calendrier, par Cassini, dans son *Mémoire: Des équations des mois lunaires*. (Recueil de l'académie

des sciences, année 1704). Maraldi prit la défense de son confrère, dans des *Réflexions*, insérées au même journal (janvier et février 1730). Le P. Mahoudeau avait terminé un *Traité du Calendrier judaïque*; et le P. Hardouin en annonçait la publication dans ses *Notes sur Plinie*; mais cet ouvrage n'a point paru. W—s.

MAHUDEL (NICOLAS), savant antiquaire et numismate, né à Langres, le 21 novembre 1673, dut sa première éducation à un médecin nommé Mariette, homme instruit, mais bizarre, et dont il partagea toutes les opinions singulières. Ses études terminées, il entra au noviciat des jésuites, à Nancy; et il en sortit au bout de huit jours, pour se rendre à la Trappe, où il ne put demeurer une année entière. Il revint à Langres, et se détermina, par l'avis de Mariette, à s'appliquer à la médecine. Il alla suivre à Montpellier les leçons des plus fameux professeurs, prit ses degrés; et il commençait à pratiquer son art avec quelque succès, lorsqu'il voulut se faire agréger au collège des médecins de Dijon: mais ayant refusé de se soumettre aux conditions qu'on exigeait de lui, il alla s'établir à Lyon. Il y était, en 1709, l'un des principaux acteurs des savantes conférences qui se tenaient chaque lundi chez le trésorier Lavalette, en présence de l'intendant Trudaine qui les avait d'abord établies chez lui. Mahudel y lut un grand nombre de dissertations, dont quelques-unes sont insérées, par extrait, dans le *Journal de Verdun* (1709, 1, 305; 1713, 2, 285). Il vint ensuite se fixer à Paris, où il mena une vie très-laborieuse, partageant son temps entre la pra-

(1) Le P. Hardouin, s'étant trompé dans ses calculs chronologiques, rectifia par la suite ses erreurs à l'aide des lumières et des observations du P. Mahoudeau (Mél. hist. et philol. de Michault, t. II, p. 77).

tique de la médecine, et l'étude de l'antiquité. Il fut nommé, en 1716, à une place d'associé de l'académie des inscriptions, et se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, où il lut un grand nombre de Mémoires, sur des points d'histoire. Le valet de Mahudel ayant remis au lieutenant de police, des lettres que celui-ci écrivait en Espagne, il fut arrêté, et conduit à la Bastille, où il resta enfermé quelques mois. Il se démit, en 1744, de la place d'académicien; et l'on dit qu'il y fut obligé, à raison de l'éclat qu'avait fait son double mariage. Mahudel mourut à Paris, dans de grands sentiments de piété, le 7 mars 1747. C'était un homme doux, affable, et toujours prêt à communiquer le résultat de ses recherches (*Voyag. littér.* de Jordan, p. 96). Il avait formé une collection d'antiques, et des recueils d'estampes et de portraits, qui ont passé dans le cabinet du Roi. Sa bibliothèque était considérable et bien choisie; il la vendit en 1745, se réservant seulement douze cents volumes, tous d'un petit format. On cite de lui : I. *Lettre contenant l'explication d'une inscription antique gravée sur une pierre, trouvée dans la ville de Calahorra*, Trévoux, 1708, in-12. II. *Dissertation historique sur les médailles antiques d'Espagne, et les monnaies, etc.*, Paris, 1725, in-4°. On la trouve quelquefois réunie à la traduction de l'*Histoire d'Espagne*, de Mariana, imprimée la même année. III. *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage* (du cabinet du baron de Schmettau), *ibid.* 1741, in-8°. ; traduite en latin (par J. Richter), sous ce titre : *Nova nummi in coloniâ Kartagine africana percussi explicatio*, Leipzig, 1742,

in-8°. IV. *Catalogue historique d'un laraire curieux*, *ibid.*, 1746, in-8°. C'est la description de son cabinet d'antiquités. V. *Des Dissertations* dans le recueil des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. VI. *Médailles sur la régence, avec les tableaux symboliques de Paul Poisson de Bourvailais, premier maltotier du royaume, et le songe funeste de sa femme*. Sipar (Paris), Pierre le Musca (le Camus), 1716, in-12. (V. le *Dictionnaire des Anonymes*, n°. 4091, où M. Barbier expose les raisons qui le déterminent à attribuer cet ouvrage à Mahudel.) VII. *L'Histoire des médaillons*. Il composa cet ouvrage à la Bastille; et il disait qu'on n'en avait tiré que quatre exemplaires. (*Mélanges philol.* de Michault, tom. 1<sup>er.</sup>, p. 47.) Mahudel a fait des additions et des corrections à l'*Histoire naturelle du cacao et du sucre*, par M. de Chélus, Paris, 1719, in-12; et il est éditeur des *Nouvelles lettres* de Gui-Patin, tirées du cabinet de Spon, (Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12), et de l'*Utilité des voyages*, par Baudelot de Dairval, (Rouen, 1727, 2 vol. in-12); enfin il a laissé en manuscrit une *Bibliothèque des illustres Langrois*, pleine, dit Michault, d'excellentes recherches. W—s.

MAI. Voyez MAY.

MAICHEL (DANIEL), savant philologue, né à Stuttgart, en 1693, fit ses premières études à l'université de Tubingue, avec beaucoup de distinction. Il visita ensuite la Suisse, la France, l'Angleterre, et mit ses voyages à profit pour son instruction. Ses manières affables et polies lui facilitèrent les moyens de voir tous les objets dignes de sa curiosité. Pas-

sant à Lyon, il fut présenté à une société littéraire qui se réunissait à l'archevêché; et il en fut reçu membre, après avoir lu une curieuse dissertation *De Origine rerum possibilibus*. Il accompagna ensuite deux jeunes seigneurs en France et en Italie. De retour en Allemagne, il fut nommé, en 1724, professeur de théologie et de philosophie, à Tubingue, et remplit ce double emploi de manière à se concilier l'estime universelle. Il obtint, en 1739, une chaire de droit naturel et politique, et fut nommé, en 1749, abbé de Königsbrunn. Il mourut le 20 janvier 1752. On citera de lui : I. *Introductio ad historiam litterariam, de præcipuis bibliothecis Parisiensibus, locupletata annotationibus*, etc. in duas partes divisa. Cambridge, 1720, in-8°. Il s'en fit l'année suivante une seconde édition à Leipzig, sans aucun changement. Dans la première partie, l'auteur traite de l'origine et de l'accroissement des bibliothèques du Roi, de Colbert, de Saint-Germain-des-Prés, de Mazarin, de la Sorbonne, de Sainte-Geneviève, des Jésuites, de Saint-Victor, de l'Oratoire, des Augustins, des Minimes et des Célestins. Dans la seconde partie, après avoir donné quelques avis aux étrangers qui se proposent de fréquenter les bibliothèques publiques de Paris, il traite de l'utilité et de l'importance de l'étude de l'histoire littéraire; des règles d'une saine critique, et en fait l'application au manuscrit de la biblioth. Colbert renfermant le traité *De mortibus persecutorum*, qu'il prouve appartenir à Lactance, contre l'opinion de D. Lenourry (Voyez LACTANCE et LENOURRY). Il parle ensuite des sources de l'histoire littéraire, et en particulier de l'histoire

des antiquités ecclésiastiques; des bibliothécaires et des principaux savants de Paris; enfin de la nécessité d'avoir un but constant dans ses études. Cet ouvrage est rempli de détails intéressants, et il est assez recherché. II. *Lucubrationes Lambertanæ quæ sistuntur monumenta historico-theologico-litteraria*, Tubingue, 1729, in-8°. C'est le recueil des notes qu'il avait extraites des manuscrits de la fameuse bibliothèque de Lambeth, pendant son séjour à Londres. Il promettait l'histoire de cette bibliothèque, et le catalogue raisonné des principaux ouvrages qu'elle renferme; mais ses occupations ne lui ont pas permis de remplir cet engagement. III. *Dissertatio de ingenio Gallorum*, ibid. 1736, in-8°. Maichel, tout en rendant justice aux Français, y venge les Allemands des injustes dédains de quelques-uns de nos écrivains. IV. *Annotationes ad Gravesandii Introductionem ad Metaphysicam*, ibid., 1737-38, 2 part. in-4°. V. *Oratio de vitâ nemini mancipio, omnibus verò usui dandâ*, ibid. 1739, in-4°. VI. *Factum Simsonis ab ἀποχρησις crimine vindicatum*, idem, in-4°. C'est lui qui a fourni à l'éditeur des *Cérémonies et coutumes religieuses*, les détails relatifs aux églises luthériennes.

W—s.

MAIDALCHINI - PAMFILE (DONA OLIMPIA), s'est rendue fameuse par la faveur dont elle a joui sous le pontificat d'Innocent X : à une ambition excessive elle joignait de grandes qualités; et à des vices plus grands encore, toute la souplesse de l'intrigue et une fermeté d'âme que rien ne pouvait ébranler. Née à Viterbe, en 1594, d'une famille noble, mais pauvre, elle fut élevée dans un couvent; et c'est au

milieu des jeunes personnes de son âge, qu'elle prit cette habitude de domination qui forme le trait principal de son caractère. Consultée par ses parents sur sa vocation, elle déclara qu'elle ne se sentait pas appelée à vivre dans un cloître, et sortit du couvent pour épouser un des cadets de la maison Pamfili, qui ne lui apporta presque aucune fortune. Elle s'occupa cependant dès-lors à satisfaire l'ambition dont elle était tourmentée, et chercha tous les moyens de procurer à la famille qui l'avait adoptée, une plus grande illustration et des richesses. Restée veuve, après quelques années de mariage, elle s'attacha à gagner les bonnes grâces de J. B. Pamfili, son beau-frère, déjà engagé dans les ordres sacrés, et s'empara tellement de son esprit, qu'il la consultait dans toutes ses entreprises. En suivant les conseils de D. Olimpia, il parvint en peu de temps à la dignité de cardinal, et fut enfin élu pape, en 1644, sous le nom d'INNOCENT X ( Voy. ce nom ). D. Olimpia, abusant de la faiblesse de ce vicillard, usurpa toute l'autorité : elle écarta du trône pontifical tous ceux qui, par leurs talents ou leur caractère, auraient pu gêner ses vues, et n'excepta pas même ses propres enfants. Alors elle mit presque ouvertement à l'enchère les bénéfices et les dignités ecclésiastiques, et amassa, par cet infame moyen, des sommes prodigieuses. Tous les gens de bien voyaient avec peine un tel scandale ; le cardinal Panciroli cherchant à le faire cesser, conseillait au pape de choisir, dans le sacré collège, un prélat sur lequel il pourrait se reposer des soins du gouvernement. Innocent X goûta cet avis, et nomma Camille Astalli, cardinal-neveu, sans consulter Olimpia, qui

s'y serait opposée. Dès qu'elle eut appris cette nouvelle, elle accourut au Vatican, toute éplorée, et reprocha amèrement au pontife ce manque de confiance. Le faible vicillard tenta vainement de l'apaiser ; mais n'ayant pu en venir à bout, il finit par lui interdire sa présence. Il ne tarda pas à se repentir de s'être privé des conseils de D. Olimpia : il entre tint avec elle un commerce de lettres, et il la rappela en 1653. Dès ce moment, elle reprit une autorité plus grande que celle qu'elle avait eue ; et elle la conserva jusqu'à la mort d'Innocent X ( 7 janvier 1655 ). D. Olimpia osa se présenter devant Alexandre VI, pour le complimenter sur son élection ; mais le nouveau pape la repoussa rudement, et lui enjoignit de se rendre à Orviète, pour y attendre le résultat des informations qui seraient faites sur sa conduite. Elle fut forcée d'obéir : comme elle n'avait point eu d'amis pendant sa faveur, personne ne plaignit sa disgrâce. Tandis qu'elle attendait la décision des tribunaux, elle fut attaquée de la fièvre contagieuse qui désolait Orviète, et y mourut en 1656. Elle laissa des richesses immenses, en meubles, bijoux et objets d'arts ; on trouva en outre dans ses coffres neuf cent mille francs en argent ; d'autres disent plus de deux millions : la plus grande partie de sa fortune passa au prince Camille Pamfili, son fils unique. Gregorio Leti a publié en italien, sous le nom de l'abbé Gualdi, la *Vie de D. Olimpia Maldachini*. C'est une satire violente des abus de la cour de Rome, et un tableau trop fidèle des excès dont D. Olimpia s'était rendue coupable. Cette Vie a été traduite en français par Renoult, Leyde, 1666, in-12. Cette édition,

qui fait partie de la collection des *Elzevirs français*, est recherchée des curieux. Jourdan en a donné une nouvelle traduction. ( *V. JOURDAN*, XXII, 57. ) W—s.

MAIDSTON ( RICHARD DE ), fameux théologien anglais, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Kentshire, florissait au XIV<sup>e</sup>. siècle. Après avoir fait ses études au collège de Merton ( d'Oxford ), il prit l'habit du Carmel dans le couvent d'Ailesford, et fut rappelé, au bout de quelques années, à Oxford, pour y professer la théologie. Il avait beaucoup de talent pour la chaire; et il combattit avec succès, par ses prédications, l'hérésie de Wicléf. Richard fut honoré de la confiance du duc de Lancastre, dont il devint le confesseur. Sur la fin de sa vie, il se retira dans le couvent d'Ailesford; et il y mourut le 1<sup>er</sup>. juin 1396. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, qui sont conservés en manuscrit dans les principales bibliothèques de l'Angleterre. On en trouvera la liste dans la *Bibliotheca carmelitana*, tome II, page 682. Le seul qui paraisse avoir été imprimé est le Recueil de ses sermons : *Sermones dominicales intitulati : Dormi securè*, in-fol., sans date ( vers 1480 ); Lyon, 1494, in-4<sup>o</sup>. goth.; et Paris, 1520, même format. On citera encore de lui : Des *Commentaires* sur le cantique de Moïse, sur le cantique des Cantiques, sur les Psaumes de la pénitence; — un *Abrégé de la Cité de Dieu*, de saint Augustin; — quelques *Traité*s de controverse; — *Precationes metricæ*; — *Super concordia regis Richardi et civium Londinensium*: c'est un poème à la louange de Richard II; — *Protectorium pauperis*, etc.

W—s.

MAIENNE ( CHARLES DE LORRAINE duc de ), deuxième fils de François de Lorraine, duc de Guise, naquit en 1554, et fit ses premières armes contre les Turcs, à la tête d'un corps de noblesse française. Il donna, en cette occasion, de grandes preuves de valeur et de prudence, qui lui valurent la qualité de noble Vénitien : il soutint cette réputation dans nos guerres civiles, à la défense de Poitiers, au siège de la Rochelle, à la bataille de Moncontour, et surtout à la prise de Brouage. Sa campagne du Dauphiné le fit appeler le *Preneur de villes*, comme son exactitude à tenir sa parole lui acquit le surnom de *Prince Constant*. Le sort des combats lui fut moins avantageux en Guienne; mais sa gloire n'en souffrit aucune atteinte, parce qu'on en rejeta toute la faute sur le roi. Plusieurs mettaient Maïenne au-dessus du duc de Guise : il marchait du moins son égal. « Les deux frères, dit De Thou, » avaient peut-être l'ame également » grande; mais le duc de Guise don- » nait beaucoup au hasard : le duc » de Maïenne, au contraire, ne se » conduisait que par les règles de la » prudence ; ce qui venait de la dif- » férence de leurs caractères. L'un » ne formait que des projets hardis; » l'autre était plus modéré..... Celui- » là promettait beaucoup, et tenait » peu. Celui-ci promettait plus rare- » ment, mais ne manquait jamais à » sa parole. Enfin, il était aisé de » voir que l'un se serait plutôt con- » tenté d'une grandeur bornée, que » de troubler l'état pour s'élever à » une puissance supérieure à celle » d'un simple sujet. L'autre au con- » traire ne mettait point de bornes » à ses desirs; et, supérieur aux » lois, il n'imaginait rien dont, à

» quelque prix que ce fût, il ne vou-  
 » lût venir à bout. » Maïenne ap-  
 prit, à Lyon, la mort violente de  
 ses deux frères; il se rendit aussitôt  
 dans son gouvernement de Bourgo-  
 gne, expédia des commissions de  
 commandant dans les provinces, et  
 fit son entrée à Paris, le 12 février  
 1589. On le reçut avec le plus grand  
 enthousiasme; et il y exerça une au-  
 torité presque égale à la puissance  
 royale. Son tableau fut exposé avec  
 une couronne fermée; mais il fut  
 assez sage pour ne vouloir pas mon-  
 ter sur le trône qu'on lui avait dressé.  
 Content de dominer dans le conseil  
 de la Ligue, et d'y faire passer, mal-  
 gré les seize, tout ce qu'il voulait,  
 il se borna à la qualité de *lieutenant-  
 général*, non pas du roi, car la Li-  
 gue n'en reconnaissait plus, mais de  
*l'état et couronne de France*: il  
 publia de nouvelles lois pour unir  
 sous une même forme de gouverne-  
 ment toutes les villes qui étaient en-  
 trées dans la Ligue, créa un amiral  
 et quatre maréchaux de France;  
 enfin, il marcha contre le roi à la  
 tête d'une armée considérable; mais  
 il fut battu à Arques et à Ivry (1). La  
 faction des seize, ayant fait pendre  
 pendant son absence le premier pré-  
 sident Brisson, avec les conseillers  
 Larcher et Tardif; il se rendit à  
 Paris, et condamna au même sup-  
 plice quatre de ces furieux: il im-  
 posa ainsi à la cabale, contre la-  
 quelle il n'était pas lui-même en  
 sûreté. A la mort du cardinal de  
 Bourbon, dont il avait fait un fan-  
 tôme de roi, sous le nom de Char-  
 les X', il convoqua les états-géné-  
 raux à Paris, en 1593, pour pro-

céder à l'élection d'un souverain:  
 mais quand il vit que le choix ne  
 tomberait pas sur lui, parce qu'il  
 était marié, et qu'on voulait un roi  
 qui pût épouser l'infante d'Espagne,  
 il détourna adroitement cette entre-  
 prise; et il y a lieu de penser que le  
 fameux arrêt rendu le 28 juin 1593  
 par le parlement ligueur pour le  
 maintien de la loi salique, fut l'ou-  
 vrage de Maïenne, ou que du moins  
 il le fit insinuer à ce corps de magis-  
 trats, qui n'aurait pas osé se porter  
 de lui-même à un acte aussi décisif.  
 En effet, cet arrêt le confirmait dans  
 la lieutenance-générale du royaume:  
 il écartait le duc de Guise, son ne-  
 veu, et l'archiduc Ernest, ainsi que  
 tout autre qui aurait pu prétendre au  
 trône en épousant l'infante, née  
 d'Elisabeth, fille de Henri II, et  
 acquérir par-là les droits que cette  
 princesse revendiquait de son chef,  
 au mépris de la loi salique. Enfin,  
 Henri IV lui-même se trouvait ex-  
 clu pour cause d'hérésie. Ainsi, ce  
 fameux arrêt, qu'on représente  
 comme un monument de la fidélité  
 et de la fermeté des magistrats qui  
 le prononcèrent, loin d'avoir pour  
 base la conservation de la couronne  
 au véritable héritier, ne tendait réel-  
 lement qu'à exclure tous les rivaux  
 du duc de Maïenne. Toute cette in-  
 trigue fut développée dans un imprime  
 qui parut l'année suivante, sous  
 ce titre: *Dialogue entre le Maheus-  
 tre et le Manant* etc. Aussi quand la  
 capitale de la France eut ouvert ses  
 portes au roi, Pierre Pithou et An-  
 toine Loysel, chargés de purger les  
 registres du parlement de tout ce  
 que les ligueurs y avaient mis d'in-  
 jurieux, tant pour la mémoire de  
 Henri III, que contre la personne  
 de Henri IV, enveloppèrent-ils cet  
 arrêt dans la proscription. Après la

(1) Après cette dernière bataille, où Maïenne avait  
 rempli tous les devoirs d'un grand général, Henri IV  
 disait de lui: *Il n'a péché que dans la cause qu'il  
 soutenait.*

réduction de Paris, Maïenne soutint encore la guerre en Bourgogne, à la tête d'une armée composée d'Espagnols, et des restes de la Ligue; mais il finit par négocier sa reconciliation avec Henri IV, en 1596. On a dit à cette occasion qu'il n'avait su bien faire ni la guerre ni la paix, parce qu'en traitant plutôt, il aurait obtenu des conditions plus avantageuses pour lui. Ce duc vécut depuis cette époque dans la plus grande intimité avec le roi, qui le fit gouverneur de l'île de France. Il servit utilement Henri, au siège d'Amiens, en 1597,

☞ Fut le meilleur sujet du plus juste des princes ;  
Henriade.

et mourut à Soissons, en 1611. — Henri de Lorraine, duc de MAÏENNE, son fils unique, grand-chambellan de France, et gouverneur de Guienne, entra dans les factions qui agitérent le commencement du règne de Louis XIII, et fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil, au siège de Montauban, en 1621, à l'âge de 43 ans, sans laisser de postérité. T—D.

MAÏER (MICHEL), fameux alchimiste allemand, était né en 1568, à Rindsbourg, dans le Holstein. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la médecine, et s'établit à Rostock, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. L'empereur Rodolphe le nomma son médecin, et lui fit expédier des titres de noblesse, en récompense de ses services. Cependant quelques adeptes parvinrent à le détourner de la route qu'il avait suivie jusqu'alors; il se passionna pour le grand-œuvre, sacrifiant à de vaines recherches son temps, sa fortune et sa réputation. Après avoir parcouru l'Allemagne, pour conférer avec tous ceux qu'il croyait possesseurs de quelques secrets merveilleux, il finit par accepter la place

de médecin-physicien de Magdebourg; et il mourut en cette ville, en 1622. Les ouvrages de Maïer sont rares et recherchés; mais on peut les ranger parmi les curiosités inutiles dont certains amateurs se plaisent à former des collections. On se contentera d'indiquer ici les principaux : I. *Arcana arcanissima, hoc est, hieroglyphica ægyptio-græca*, etc., sans date, in-4°, fig.: Lenglet, Dufresnoy en cite une édition de Londres, 1614, même format. II. *De circulo physico quadrato, hoc est, auro, ejusque virtute medicinali*, etc., Oppenheim, 1616, in-4°. III. *Symbola aureæ mensæ duodecim nationum*, Francfort, 1617, in-4°. IV. *Lusus serius quo Hermes seu Mercurius rex mundanorum omnium judicatus et constitutus est*, Oppenheim, 1616; Francfort, 1617, ou 1629, in-4°. V. *Jocus severus, hoc est, tribunal æquum quo noctua regina avium, phœnice arbitro, agnoscitur*, Francfort, 1617, in-4°. VI. *Viatorium, hoc est de montibus planetarum septem seu metallorum*, ibid., 1618, in-4°. VII. *Tripus aureus, hoc est, tres tractatus chimici selectissimi*, ibid., 1618, in-4°. Ce volume contient la Pratique de Basile Valentin, l'Ordinal de Th. Norton et le testament de Jean Gremer; trois pièces fort estimées des adeptes. VIII. *Atalanta fugiens, hoc est, emblemata nova de secretis naturæ chimica*, Oppenheim, 1618, in-4°, fig. de Th. de Bry. Cet ouvrage est le plus curieux et le plus rare de toute la collection des œuvres de Maïer, et il s'élève dans les ventes à un très-haut prix. Il a été réimprimé sous ce titre : *Scrutinium chemicum*, Francfort, 1687, in-4°; mais les amateurs donnent la préférence à l'édition originale. IX. *The-*

*mis aurea, hoc est de legibus fraternitatis roseæ crucis*, Francfort, 1618, in-4°. C'est encore un problème de savoir si la société des frères de la Rose-Croix a existé ailleurs que dans l'imagination de quelques fourbes, qui en firent un moyen d'extorquer de l'argent à des personnes trop crédules. On leur attribuait le pouvoir de changer les métaux en or, de se conserver pleins de santé pendant plusieurs siècles, et de se transporter avec la rapidité de la pensée dans tous les pays de la terre. Cette société commença à faire du bruit en Allemagne, au commencement du dix-septième siècle; et Maier fut certainement un des initiés ou plutôt des dupes, puisqu'il a eu la bonhomie de rédiger leurs lois, leurs coutumes, et qu'il a pris leur défense dans un de ses ouvrages. Quelques affidés des frères de la Rose-Croix vinrent à Paris en 1623, et annoncèrent leur arrivée aux adeptes par des affiches dans lesquelles ils promettaient de découvrir tous leurs secrets à ceux qui voudraient se faire initié: mais on reconnut sur-le-champ la fourberie; et Gabriel Naudé acheva de les dévoiler dans un petit écrit devenu rare, intitulé: *Instruction à la France, sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix* (Voy. G. NAUDÉ). X. *Septimana philosophica*, Francfort, 1620, in-4°. XI. *Cantilenæ intellectuales de phœnice redivivo, in triades novem distinctæ*, etc., Rome, 1622; Rostock, 1623, in-8°.; fort rare. Cet ouvrage a été traduit en français par L. M. (Lemascrier), Paris, 1758, petit in-8°. XII. *Ulysses, id est sapientia seu intelligentia, tractatus posthumus*, Francfort, 1624, in-8°. Les autres ouvrages de Maier n'ont pas, comme

ceux qu'on vient de citer, l'attrait de la curiosité; on en trouvera les titres dans la *Biblioth. hermétique* de Lenglet Dufresnoy, et dans le *Dictionnaire de médecine* d'Eloy, au mot *Mayer*. W—s.

MAIER. V. MAYER et MEYER.

MAIGNAN (EMANUEL), célèbre physicien et mathématicien, né à Toulouse, le 17 juillet 1601, d'une bonne famille de robe, embrassa, à l'âge de dix-huit ans, la vie religieuse dans l'ordre des Minimes. Il étudia ensuite la philosophie sous un professeur, partisan zélé de la doctrine d'Aristote: mais le jeune élève ne se laissa point imposer par l'autorité de ce grand nom; et il osa contredire des principes admis jusqu'alors dans l'école, sans examen. Il apprit en même temps les mathématiques et la géométrie, sans aucun maître; et il y fit des progrès remarquables. La capacité dont il avait donné des preuves pendant le cours de ses études, engagea ses supérieurs à le charger de l'enseignement des novices; et il s'acquitta de ses fonctions avec tant de succès, qu'il fut appelé en 1636 à Rome, pour professer les mathématiques dans le couvent de la Trinité du Mont, où elles ont toujours été enseignées depuis par un Minime français (Voy. JACQUIER, et LESEUR). Il ne tarda pas à se faire connaître par quelques découvertes, et entre autres, une d'optique, dont le P. Kircher lui disputa la priorité. Le P. Maignan, cédant au désir de revoir sa mère, revint dans sa patrie, dont il était éloigné depuis quatorze ans: ses confrères voulant lui donner une preuve de leur estime, le nommèrent aussitôt provincial pour l'Aquitaine; mais il se hâta de quitter un emploi qui gênait ses goûts, et il reprit ses



études, qui ne furent plus interrompues que par les voyages qu'il fit pour les intérêts de son ordre. Étant venu à Paris, en 1657, il fut admis aux conférences philosophiques qui se tenaient chez Montmort; et il eut l'occasion d'y faire remarquer sa pénétration et sa sagacité. Louis XIV, passant à Toulouse en 1660, voulut visiter le cabinet de machines du P. Maignan, et il témoigna le désir de voir fixé à Paris un homme d'un si rare mérite; mais l'humble religieux montra tant de répugnance à quitter sa cellule, que le roi n'insista point. Il mourut dans sa patrie, le 29 octobre 1676, à l'âge de soixante et quinze ans. Son buste est placé au Capitole, dans la salle des hommes illustres qu'a produits Toulouse, avec une inscription honorable. On a de lui : I. *Perspectiva horaria sive de horographiâ gnomonica, tam theorica quam practica*, lib. IV, Rome, 1648, in-fol. C'est un traité de catoptrique, très-remarquable pour l'époque où il a paru. On y trouve la méthode de polir les verres pour les lunettes astronomiques; talent que le P. Maignan possédait à un degré peu commun. On sait que l'usage, devenu universel, des télescopes à réflexion, et l'invention des lunettes achromatiques, ont fait abandonner ces incommodes lunettes de cent pieds de long (V. CAMPANI et HUYGENS). II. *Cursus philosophicus*, Toulouse, 1652, 4 vol. in-8°; Lyon, 1673, in-fol. Cette seconde édition est augmentée de plusieurs chapitres, entre autres de l'examen de la trompette parlante, inventée par le chevalier Morland. Dans cet ouvrage, le P. Maignan, d'accord avec Descartes et Gassendi sur plusieurs points, les combat sur d'autres, n'ayant

jamais été guidé que par l'amour de la vérité; mais on ne lit plus les uns ni les autres, même dans les écoles. III. *Sacra philosophia entis supernaturalis*, Lyon, 1662-1672, 2 vol. in-fol. Il y fait des efforts inutiles pour concilier les opinions des Thomistes, et celles de leurs adversaires. Le second volume, publié dix ans après le premier, contient les réponses du P. Maignan aux différentes objections présentées contre ses principes. IV. *Dissertatio theologica de usu licito pecunie*, ibid., 1673, 1675, in-12. Il y soutient que le prêt à intérêt ne peut être empêché. L'ouvrage fut censuré par plusieurs évêques. Le P. Saguens, son disciple, a publié en latin un abrégé de la philosophie de ce religieux (*Philosophia Maignani scholastica*, Toulouse, 1703, in-4°), précédé de son *Eloge*. Cette pièce écrite avec prolixité, avait déjà paru séparément, Toulouse, 1697, in-4°, sous ce titre : *De vita, moribus et scriptis Emm. Maignani*. On peut encore consulter : *Projet pour l'histoire du P. Maignan*, et *Apologie de la doctrine* de ce philosophe, en forme de lettre, à tous les savants, particulièrement à ceux de l'ordre des Minimes par le P. H. P. du même ordre, 1703, in-12, et les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXI.

W—s.

MAIGRET. V. MEIGRET.

MAIGROT (CHARLES), évêque de Conon (*in partibus*) et vicaire-apostolique en Chine, naquit à Paris en 1652; il y fit toutes ses études, et se distingua dans sa jeunesse par son application et sa piété. Il fut reçu docteur en théologie, de la maison et société de Sorbonne; et, étant entré au séminaire des Missions étrangères, il partit en mars

1681 avec dix-neuf autres missionnaires. Il passa quelque temps à Siam où son zèle ne fut pas oisif, et il s'embarqua en 1683 pour la Chine avec M. Pallu, évêque d'Héliopolis et d'autres missionnaires. Le bâtiment qui les portait, fut forcé par la tempête de relâcher à l'île Formose, où ils séjournèrent cinq mois; et ils n'entrèrent dans la Chine qu'au commencement de 1684. L'évêque d'Héliopolis était nommé administrateur spirituel de tout ce vaste empire. Avant sa mort, arrivée en octobre 1684, ce prélat, usant du pouvoir qu'il avait reçu, nomma M. Maigrot vice-administrateur de toute la Chine et vicaire apostolique de quatre provinces. En 1688, le pape Alexandre VIII érigea deux évêchés titulaires à Péking et à Nanking, assigna pour diocèse à l'évêque de Macao les deux provinces de Canton et de Quang-si, et nomma plusieurs vicaires apostoliques, du nombre desquels fut Maigrot. Celui-ci eut la province de Fo-kien en partage. Dix ans après il fut fait évêque de Conon par Innocent XII, et confirmé dans sa qualité de vicaire apostolique. Les missions de Chine étaient alors troublées par des contestations sur des rites et des cérémonies que quelques-uns croyaient pouvoir tolérer, mais que d'autres jugeaient n'être pas exempts d'idolâtrie. Maigrot et ses confrères du séminaire des Missions étrangères restèrent quelque temps sans se déclarer ouvertement sur ces questions, et voulurent attendre qu'ils se fussent mis bien au fait de la langue et des usages du pays. Ce ne fut qu'après un examen attentif de quelques années, que Maigrot, qui avait été consulté sur ces rites par divers missionnaires, donna, le 26 mars 1693, un mandement par lequel il

condamnait plusieurs rites et cérémonies observés en Chine. Son mandement essuya de vives oppositions. On contesta même à Maigrot son autorité; et les Jésuites prétendirent qu'il avait perdu sa juridiction par la création des nouveaux évêchés pour la Chine; ce qui n'était pas fondé. Le vicaire apostolique, de son côté, soutint sa première démarche, et interdit les missionnaires de son district qui ne se soumettraient pas à son mandement. Quelques Jésuites ayant perdu leurs pouvoirs par cette mesure, des chrétiens qui avaient confiance en eux, mécontents de l'évêque, l'insultèrent le 18 avril 1700, et excitèrent contre lui une sorte d'émeute. Le prélat crut devoir céder en quelque chose; et sans abandonner son mandement, il révoqua l'interdit. Cependant il avait envoyé ce mandement à Rome, et avait fait partir un de ses missionnaires, l'abbé Charmot, pour défendre sa cause. On peut voir les détails de cette affaire dans l'*Histoire ecclésiastique du xvii<sup>e</sup> siècle*, par Dupin, tome iv. Il y est fait mention de quelques écrits de l'évêque de Conon, savoir d'une *Lettre* du 11 janvier 1699 contre le livre du père Lecomte, et d'un *Mémoire* à l'appui de son mandement. Nous pouvons citer encore quatre *Dissertations latines* rédigées par ce prélat, et qui forment un ouvrage assez étendu: elles sont pleines de recherches, de faits et de citations d'écrits chinois; et elles témoignent assez combien l'auteur avait étudié la matière. Son mandement fut approuvé, en 1700, par une consultation de docteurs de la faculté de théologie de Paris; et les directeurs du séminaire des Missions étrangères écrivirent dans le même sens au pape, le 20 avril de la même

année. D'une autre part les Jésuites accusaient l'évêque d'avoir démenti dans la pratique, la doctrine de son mandement. Clément XI s'étant fait instruire de toute l'affaire par un examen réfléchi, et qui dura plusieurs années, approuva, le 20 novembre 1704, les réponses données par la congrégation nommée à cet effet; réponses qui confirmaient presque toutes les dispositions du mandement. Le 20 juin 1702, ce pontife avait écrit un bref de satisfaction à M. Maigrot, et il le lui envoya par M. de Tournon, patriarche d'Antioche et son légat en Chine. M. de Tournon, étant arrivé à Pékin, y manda l'évêque de Conon pour conférer avec lui sur les objets des contestations: et peu après, celui-ci fut appelé devant l'empereur lui-même; c'était en 1706. L'empereur voulut lui faire reconnaître que les cérémonies pratiquées en Chine, n'étaient point contraires à la religion chrétienne; ce que l'évêque refusa. Le prince, pour s'assurer s'il était fort instruit dans les lettres chinoises, lui proposa de lire quelques caractères qui étaient au haut de la salle. Maigrot répondit qu'il y en avait un qu'il ne connaissait pas, et un autre que l'éloignement l'empêchait de bien distinguer; circonstance qui servit depuis de prétexte pour l'accuser d'ignorance. L'empereur, mécontent, ordonna qu'il restât dans la maison des Jésuites de Pékin: au mois de décembre 1706, ce monarque le fit mettre en prison; et peu après il le bannit de la Chine. Le légat approuva la conduite de l'évêque, et lui écrivit une lettre d'encouragement et de félicitation. Obligé de sortir de l'empire, Maigrot ne put même entrer à Macao, et se réfugia sur un bâtiment anglais, sans avoir eu le

temps de faire aucun préparatif pour son départ. Ayant abordé à Galloway, en Irlande, il écrivit au pape, le 4 mars 1708, pour lui annoncer son retour. Il comptait se retirer au séminaire des Missions étrangères à Paris; mais il y séjourna peu, et se rendit à Rome, où Clément XI l'appela, pour apprendre de lui tout ce qui s'était passé en Chine. Il arriva dans cette capitale en mars 1709, et y fut reçu de la manière la plus honorable. Il rendit compte au pape de l'état des choses; et des copies de sa relation furent déposées dans la bibliothèque Casanata. Il continua de résider à Rome, où il jouissait d'une pension que Clément XI lui avait accordée, et qu'Innocent XIII augmenta depuis. Benoît XIII lui témoigna également beaucoup d'estime et de bienveillance. Ce prélat menait à Rome la vie la plus édifiante: simple dans sa dépense, charitable envers les pauvres, il était entièrement livré aux exercices de piété. On lit, dans quelques dictionnaires historiques, qu'il intriqua dans les affaires du jansénisme: cette accusation ne paraît reposer sur aucun fondement solide. Maigrot se montra toujours soumis aux décisions du Saint-Siège; et plusieurs des lettres qu'il écrivit de la Chine, prouvent son éloignement pour tout esprit de secte et de nouveauté. Il fut opposé aux Jésuites de Chine dans un point où il était persuadé qu'ils avaient tort; mais il s'expliquait sur eux avec réserve et modération. C'est du moins le témoignage qu'on lui rend dans un abrégé de sa vie, rédigé à Rome par un religieux qui l'avait connu. Cet abrégé, que nous avons sous les yeux en manuscrit, fait le plus grand éloge de sa piété, de sa candeur et de son zèle.

L'évêque de Conon mourut à Rome, le 28 février 1730, à l'âge de 78 ans, et fut enterré sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église de la Trinité du Mont, où l'on mit une épitaphe en son honneur. Il ne faut point juger de ce prélat par ce qu'en a dit d'Avrigny dans ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques*. Cet écrivain, un peu caustique et partial, essaie de jeter du ridicule sur la conduite et le jugement de Maigrot; et Berault-Bercastel, dans son *Histoire de l'Église*, a copié d'Avrigny sur ce point comme sur plusieurs autres. Les décisions subséquentes du pape justifient assez le parti qu'avait pris l'évêque de Conon, sur la question des rites et des cérémonies chinoises; et quant à ses connaissances sur la langue et l'histoire du pays, elles sont attestées par les dissertations dont nous avons parlé. Cet ouvrage qui a pour titre : *De sinica religione dissertationes quatuor*, forme, en manuscrit, 4 vol. in-fol., dont on dit qu'il existe plusieurs exemplaires. P—C—T.

MAILLA (1) ou plutôt MAILLAC (JOSEPH - ANNE - MARIE DE MOYRIA DE), célèbre missionnaire, d'une ancienne famille du Bugey, naquit, en 1679, au château de Maillac. Après avoir terminé ses études, il entra dans la compagnie de Jésus, et fut envoyé, en 1702, à la Chine. Les missionnaires ayant reçu l'ordre de l'empereur Khang-hi de lever la carte générale de la Chine et de la Tartarie, ce travail immense fut exécuté en peu d'années; et le P. de Maillac y eut une grande

part (1). L'empereur fut tellement satisfait de son zèle, qu'il le revêtit du titre de mandarin, et le fixa même à sa cour. Khang-hi était alors occupé de faire traduire en mandchou le *Thoung-kian-kang-mou*, ouvrage historique et moral, tiré des grandes Annales chinoises; et le P. de Maillac profita de cette circonstance favorable pour entreprendre une traduction française de cet important ouvrage. Il communiqua ses premiers essais à ses amis, qui le fortifièrent dans sa résolution; et il eut assez de courage et de patience, pour achever seul un travail qui aurait exigé la réunion de plusieurs savants. Le P. de Maillac fit passer son manuscrit en France, en 1737; et Fréret, ayant pris connaissance de cet ouvrage, offrit d'en être l'éditeur. La mort de cet académicien l'empêcha de rendre ce nouveau service aux lettres. Après la suppression des Jésuites, le manuscrit du P. de Maillac fut trouvé dans la bibliothèque du grand collège de Lyon. Les administrateurs de cette maison le cédèrent à M. l'abbé Grosier, sous la condition de faire jouir le public d'un travail attendu depuis si long-temps avec impatience; et ce savant respectable se hâta de remplir sa promesse, en publiant le prospectus et composant la préface de l'ouvrage publié sous ce titre : *Histoire générale de la Chine ou Annales de cet empire, trad. du Thoung-kian kang-mou*, (2) Paris,

(1) Ce beau monument géographique, composé des 15 cartes particulières de chacune des provinces de la Chine, de la Corée en une feuille, de la Tartarie Chinoise en 12 feuilles, et du Tibet en 9 feuilles, fut gravé en France, sous la direction du célèbre d'Anville, de 1729 à 1733. Cet illustre géographe dressa lui-même les cartes générales; et le tout forme l'*Atlas de la Chine*, qui accompagne le grand ouvrage de Dubalde.

(2) Le titre de *Thoung-kian kang-mou* ne saurait se traduire exactement en français. *Thoung-kian*, ( littéralement miroir d'un usage universel ),

(1) C'est par une inadvertance inconcevable que les bibliographes ont continué de l'appeler *Moyria de Mailla*, depuis que les éditeurs de son *Histoire de la Chine* ont rectifié cette faute ( tome 1er., p. xxv ), par une note *ad hoc*, qui nous apprend que le nom de sa famille est *Moyria de Maillac*.

1777-83, 12 vol. in-4°. avec cartes et planches. Deshauterayes, célèbre orientaliste, fut le principal éditeur, et Colson eut aussi part à la publication de ce livre important (*Voy. COLSON*, IX, 330, et *DESHAUTERAYES XI*, 182) (1). On y joint quelquefois, comme treizième volume, une *Description topographique* des quinze provinces de la Chine, de la Tartarie, des îles et des autres pays qui en dépendent, rédigée par M. Grosier, presque uniquement d'après Duhalde, Paris, 1785, in-4°, ou 2 vol. in-8°. (2) L'ouvrage du P. de Maillac forme, avec la collection des *Mémoires* concernant l'histoire, les sciences et les arts, les mœurs et les usages des Chinois etc. (publiée par Batteux, Brequigny, De Guignes, etc.), Paris, 1775-1816, 16 vol. in-4°. (3), le recueil le plus vaste et le plus précieux qui ait encore paru sur la Chine. On connaît encore du P. de Maillac 13

lettres imprimées à la tête du 1<sup>er</sup>. vol. de l'*Histoire générale de la Chine*, sur la Chronologie et d'autres sujets; une lettre insérée à la fin du *Chou-king* de Gaubil, et qui est encore à présent, ce qu'il y a de mieux sur la nature et l'origine des caractères chinois; enfin deux lettres dans le 14<sup>e</sup>. recueil des *Lettres éditifiantes*. Le P. de Maillac mourut à Péking, le 28 juin 1748, dans la 79<sup>e</sup>. année de son âge. L'empereur Khian-loung voulut faire les frais de ses funérailles, auxquelles assistèrent plus de sept cents personnes. Voyez son *Eloge* à la tête du tom. 28 des *Lettres éditifiantes*. W—s.

MAILLANÉ (PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, marquis DE), né à Beaucaire, le 1<sup>er</sup>. février 1684, descendait de Guillaume des Porcellets, l'un de ces deux Français que leur vertu fit, dit-on, épargner seuls, au massacre des Vêpres Siciliennes. Il a publié des *Recherches historiques et chronologiques sur la ville de Beaucaire*, 1718, in-8°.; et il avait entrepris d'écrire les annales de cette ville; mais cet ouvrage est resté imparfait. Dans ses *Recherches*, l'auteur compte parmi les hommes remarquables produits par sa patrie, le troubadour Cardinal, le pape Urbain V, et un évêque de Metz, qu'il nomme, Jean de Beaucaire. De ces trois personnages, le premier était né au Puy en Velay: ce fait est attesté par les manuscrits du Vatican, qu'a cités Crescimbeni, et par ceux de Sainte-Palaye, analysés par Millot, dans lesquels ce qui concerne Cardinal est l'ouvrage du secrétaire de ce poète; témoignages plus irrécusables que les assertions généralement si hasardées de Jean et de César Nostradamus, adoptées par le marquis de Maillane. Quant à Urbain V, malgré l'autorité

signifie Histoire. C'est le titre qu'adoptèrent Sse-makouang, fan-tson-ju, et les autres écrivains qui sous la dynastie des Song, rédigèrent un extrait des grandes annales qui comprenait le temps écoulé jusqu'au commencement de cette dynastie, c'est-à-dire, jusqu'en 960 de notre ère. Le *Kang-mou* consiste en resumes conus dans le style laconique du *Tchun-tsieou* de Confucius, qui ont été ajoutés au *Thong-kian* par le célèbre Tchou-hi. Comme on a continué d'imprimer en plus gros caractères ces sortes de resumes, on les a comparés aux mailles d'un filet, et c'est ce que signifie *kang-mou*. Ce titre, au reste, n'est pas particulier à l'ouvrage de Sse-makouang et de Tchou-hi. Nous avons le *Pen-tsieo kang-mou*, qui est un traité d'histoire naturelle avec des *kang-mou*, ou resumes, et quelques autres ouvrages du même genre. A. R—T.

(1) Maillac avait fait un extrait plutôt qu'une traduction du *Thoung-kian kang-mou*, et l'on n'a publié qu'un extrait de son manuscrit; mais il a, d'un autre côté, fait entrer dans son ouvrage beaucoup de choses étrangères au *Thoung-kian kang-mou*, et notamment l'histoire toute entière des dynasties *Ming* et *Tsing*.

(2) M. Grosier en publia dans ce moment (décembre 1819) une troisième édition, revue et augmentée, qui formera 7 vol. in-8°.

(3) Le XVII<sup>e</sup>. volume a été publié par MM. Silvestre de Sacy, et Abel Reimusat, professeurs au collège de France, et membres de l'academie royale des inscriptions.

de Poldo d'Albenas, de Nicole Gilles, dans ses Chroniques et annales de France, et de l'auteur de la Mer des histoires, il est impossible de ne pas regarder comme certain, avec Duchesne, Baluze et D. Vaissette, que ce pape avait reçu le jour à Grisac, dans le diocèse de Mende. Enfin, suivant l'historien de Nîmes, Ménard, très-versé dans ces matières, l'évêque de Metz, que le marquis de Maillane prétend avoir été d'une extraction tellement obscure que le nom de sa famille est resté inconnu, et qu'il a porté celui de Beaucaire, du lieu de sa naissance, s'appelait non Jean, mais François: Beaucaire était son vrai nom; et il y ajoutait celui de Péguillon d'une terre qui appartenait à son père; il était né en Bourbonnais, et issu de parents nobles. Le marquis de Maillane a suivi de fausses traditions; et le monument dans lequel il dit les avoir puisées et qu'il ne désigne que vaguement, est au moins peu digne de foi. Il mourut à Aix en Provence, en 1745.

V. S. L.

MAILLANE (PIERRE-TOUSSAINT-DURAND DE). V. DURAND, au Supplément.

MAILLARD (OLIVIER), né en Bretagne dans le xv<sup>e</sup>. siècle, docteur de Sorbonne, professeur de théologie dans l'ordre des Frères mineurs, prédicateur du roi Louis XI et du duc de Bourgogne, mourut près de Toulouse, le 13 juin 1502. Il fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand le catholique, etc. « Il servit » ce dernier prince en trahissant son » maître, dit le continuateur de » Fleury, lors de la reddition de la » Cerdagne et du Roussillon, qu'il » lui conseilla fortement, supposant

» des ordres exprès de Louis XI, au » lit de mort. » Maillard, ayant glissé dans ses sermons des traits piquants contre Louis XI, ce monarque fit dire au prédicateur qu'il le ferait jeter dans la rivière. « Le » roi est le maître, répondit-il; mais » dites-lui que je serai plutôt en pa- » radis par eau, qu'il n'y arrivera » avec ses chevaux de poste, » faisant allusion aux relais de la poste établis par Louis XI. La menace du roi n'eut point de suite. Le cordelier prêcha tant qu'il voulut, et tout ce qu'il voulut. Nous avons de lui, en style macaronique : I. *Le Précis des sermons qu'il faisait au peuple, la plupart dans l'église de St.-Jean-en-Grève, en sa langue maternelle, et dans une plus grande étendue, Lyon, le 22 novembre 1503, in-fol.; Paris, sous ces différents titres : Sermones de tempore, Lyon, 1498, in-4<sup>o</sup>. — De peccati stipendio et gratiæ præmio, ibid., 1499. — De adventu, 1500, 1511. — Opus quadragesimale, 1530; Passio D. N. J. C.; alterum opus quadragesimale bipartitum, Passio D. N. J. C., 1515, 1518. — Sermones dominicales, 1500, 1516. — Sermones de sanctis, Paris, 1518; Lyon, 1517; id. 1521, sept parties, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Henri Estienne s'en est servi avec avantage pour faire connaître les mœurs corrompues du xv<sup>e</sup>. siècle. (Apologie pour Herodote.) Il indique, sans les tronquer, les déclamations du cordelier contre la pailardise, les blasphèmes, les larcins, les sophistiqueries, etc. des hommes de loi, des grands et des ecclésiastiques. II. *Sermon prêché le cinquième dimanche de carême, en la ville de Bruges, l'an 1500, in-4<sup>o</sup>.*, en français gothique. Ce volume, rare et singulier, dit Debure, est le*

plus recherché de tous ceux de ce fameux prédicateur ; c'est le premier , et peut-être le seul livre , où il soit fait mention de l'éloquence *tousseuse* de ce temps. La singularité de cette édition consiste en ce que l'on y trouve marqué en marge , par des *hem ! hem !* les endroits du sermon , où il était de la bienséance , et même du devoir d'un prédicateur , de s'arrêter pour tousser. III. *La confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526, in-8°. gothique. IV. *La Conformité et correspondance des SS. mystères de la messe à la Passion de N. S. J.-C.*, Paris, 1552, in-8°. gothique. Il faisait aussi des vers français , comme on en peut juger par une de ses ballades qu'a rapportée P. Le Febvre , dans son *Grand art de rhétorique*. On trouve encore de lui dans un recueil de pièces , in-8°. , gothique ( Catal. de la Vallière , n°. 3097 ) , une Chanson piteuse qu'il chantait dans un sermon prêché à Toulouse , vers la pentecôte de l'an 1502 , peu de mois avant sa mort ; elle est sur l'air de la chanson nommée *Bergeronnette savoisienne*.

I.—B.—E.

MAILLARD. Voyez DESFORGES et TOURNON.

MAILLÉ-BREZÉ, illustre et ancienne maison de la Touraine , connue dans l'histoire dès le XI<sup>e</sup>. siècle. — Jacquelin DE MAILLÉ, chevalier du Temple , qui florissait vers l'an 1200 , se signala dans les guerres contre les infidèles , et , après avoir vu tomber autour de lui tous ses compagnons d'armes , aima mieux mourir en combattant que d'accepter la liberté qui lui fut offerte par les ennemis , étonnés de sa valeur. — Simon DE MAILLÉ-BREZÉ, fils de Gui de Maillé , gouverneur d'Anjou,

né en 1515 , embrassa la vie religieuse , dans l'ordre de Cîteaux , et devint abbé de Laon : il fut tiré du cloître , pour occuper le siège épiscopal de Viviers , et fut transféré , en 1555 , à l'archevêché de Tours. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente , et , de retour dans son diocèse , tint en 1583 , un synode provincial , dont les actes reçurent l'approbation du Saint-Siège. Il mourut à Tours , le 11 janvier 1597 , à l'âge de 82 ans. Ce prélat était fort instruit ; on a de lui : Une *Traduction latine* de quelques homélies tirées des œuvres de saint Basile , Paris , 1558 , in-4°. , et un *Discours au peuple de Touraine* , ibid. , 1574 , in-16. Son portrait a été gravé par Fr. Stnerhelt , petit format. — Urbain DE MAILLÉ-BREZÉ , capitaine des gardes du roi , et maréchal de France , fit les campagnes de Piémont , en 1629 et 1630 , et fut envoyé , l'année suivante , comme ambassadeur près du roi de Suède (Gustave-le-Grand) , alors à Maïence. Il obtint , en 1634 , le commandement de l'armée en Allemagne , se courut Heidelberg , et prit Spire : il passa , en 1635 , dans les Pays-Bas , défit les Espagnols à la bataille d'Avesnes , mais ne profita pas , comme il l'aurait pu , de cette victoire , pour expulser les Espagnols de la Flandre. Il fut nommé , en 1636 , ambassadeur en Hollande , obtint la même année le gouvernement d'Anjou , et , en 1642 , la vice-royauté de Catalogne. Il se signala encore depuis dans les guerres de Flandre , où il remporta différents avantages ; et il mourut le 13 février 1650 , à l'âge de cinquante-trois ans , dans son château de Milly , près de Saumur. Le maréchal de Maillé avait épousé Nicole Duplessis , sœur du cardinal

de Richelieu ; mais il était trop fier pour user du crédit de son beau-frère, qui ne se vengea pourtant qu'à demi de ses brusqueries. Le *Recueil de ses lettres* à MM. de Bouthillier et de Chavigny, formant 4 vol in-fol., était conservé dans la bibliothèque de Bouthillier, ancien évêque de Troyes. On trouve son portrait dans la Collection de Moncornet, in-4°. Bayle lui a consacré un article assez piquant. — ARMAND DE MAILLÉ-BRÉZÉ, duc de Fronsac et de Caumont, amiral de France, était fils du précédent. Né en 1619, il commença en 1638, à se distinguer dans la guerre de Flandre ; il obtint l'année suivante le commandement d'une escadre, battit, en 1640, les Espagnols, devant Cadix, et continua de donner la chasse aux bâtimens de cette nation, qu'il parvint à empêcher de secourir les places assiégées par l'armée française. Il fut ensuite chargé de combiner ses opérations avec celles de notre armée en Italie, vint mettre le siège devant Orbitello, et fut tué d'un coup de canon, sur son bord, le 14 juin 1646, à l'âge de vingt-sept ans. Le P. Lemoyne, jésuite, qui avait été son précepteur, déplora sa mort prématurée par une pièce de vers insérée dans ses *Peintures morales* : plusieurs poètes, à son exemple, publièrent, sur le même sujet, des vers français et latins. Son portrait se trouve aussi dans le *Recueil* de Moncornet ; et Bayle a rapporté dans son *Dictionnaire* les principales circonstances d'une vie dont la brièveté fut un malheur pour la France. W-s.

MAILLEBOIS (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DESMARETS, marquis DE), maréchal de France, et l'un des plus illustres capitaines du dix-huitième siècle, était fils de Nicolas

Desmarets, contrôleur-général, et petit-fils du grand Colbert. Il naquit à Paris, en 1682, fut nommé, à l'âge de vingt-un ans, colonel du régiment de Touraine, et apprit l'art de la guerre sous Villars. Il fut ensuite employé dans la Flandre, et s'étant distingué, en 1708, au siège de Lille, il fut élevé au grade de brigadier. De nouveaux services furent récompensés par de nouvelles distinctions ; et il fut enfin créé lieutenant-général, en 1731. Il alla, en 1733, prendre le commandement d'une division de l'armée d'Italie, se signala dans différentes rencontres, et fut nommé, à la paix, gouverneur du Dauphiné. Il fut envoyé, en 1739, dans l'île de Corse, qu'il soumit en moins de trois semaines. Créé maréchal, en 1741, il passa en Allemagne, et sut imposer aux alliés avec des forces inférieures : de là, il se rendit en Italie, pour commander l'armée envoyée au secours de l'infant D. Philippe (*Voy. PHILIPPE*). Par une savante manœuvre, il défit les Autrichiens, et les Piémontais, retranchés sur les rives du Pô, entre Valence et Alexandrie, le 17 octobre 1745. L'impératrice Marie-Thérèse, à cette nouvelle, se hâta de signer la paix avec le roi de Prusse, et fit passer toutes ses forces disponibles en Italie. Maillebois annonça qu'il ne pourrait pas garder le Milanais : mais il reçut l'ordre d'y rester ; et les événemens ne justifièrent que trop sa prédiction. Des places perdues, et des échecs journaliers, affaiblirent son armée, et les Autrichiens l'atteignirent enfin sous Plaisance. Il opina pour ne point attaquer une armée enflée par les succès qu'elle venait d'obtenir ; mais on lui montra des ordres positifs de la cour de Madrid,



et il ne songea plus qu'à obéir. Il fit ses dispositions pendant la nuit, et engagea le combat plus de trois heures avant le jour. L'aile droite qu'il commandait, obtint constamment l'avantage sur l'ennemi; mais l'aile gauche, commandée par le général d'Arenbure, fut enfoncée par la cavalerie autrichienne : le désordre se mit dans les rangs, et, après neuf heures de combat, il fut obligé de se replier sur Plaisance. Cette position n'était pas tenable; et, pour tromper l'ennemi, il fallut combattre en se retirant. Cette manœuvre hardie fut exécutée avec un succès inespéré; et au bout de quatre mois de marche, Maillebois se trouva sur le Var avec onze mille hommes, reste de son armée. Après la paix de 1748, il fut nommé gouverneur de l'Alsace. Ses infirmités ne lui permirent pas de prendre part à la guerre dont l'Allemagne bientôt après devint le théâtre : il mourut à Paris, le 7 février 1762, et fut inhumé dans l'église Saint-Eustache. L'abbé Fresneau, vicaire de cette paroisse, y prononça un *Discours*, dont les passages les plus remarquables ont été insérés dans l'*Année littéraire*, tom. II, p. 206 et suiv. Le marquis de Pezay a publié : *Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois, en Italie, pendant les années 1745-46*, Paris, imprim. royale, 1775, 3 vol. in-4°, et atlas grand in-fol. Cet ouvrage intéressant pour les militaires, est rare et recherché. ( *Voy. PEZAY.* ) W—s.

MAILLEBOIS ( YVES - MARIE DESMARETZ, COMTE DE ), lieutenant général, gouverneur de Douai, et membre honoraire de l'académie des sciences, était fils du précédent. Né en août 1715, il servit, sous les ordres de son père, dans les guerres

d'Italie, contribua, par ses conseils, à la victoire du 17 octobre 1745 ( *V. l'art. ci-dessus* ), et à la belle retraite de l'armée sur le Var. Nommé lieutenant-général en 1748, il fut employé dans la guerre d'Espagne, et se signala, sous Richelieu, à la prise du Port-Mahon. Il passa ensuite en Allemagne, où il continua de servir, avec beaucoup de distinction, sous les ordres du maréchal d'Estrées, qui fut remplacé, en 1757, par le maréchal de Richelieu ( *Voy. D'ESTRÉES*, XIII, 413 ). On lui reprocha de ne s'être point opposé à la convention de Closter-Seven, dans l'espoir que cette faute perdrait Richelieu, et qu'il prendrait sa place. Le bruit s'était déjà répandu auparavant qu'il avait empêché, par de faux avis, le maréchal d'Estrées, de profiter de la victoire d'Hastembeck, pour achever la ruine des forces alliées. Maillebois pensa qu'il était de son honneur de se justifier; et il publia un *Mémoire* ( petit in-8°, de 22 pages ), dans lequel il essaya d'établir que les fautes qui avaient suivi cette journée, devaient être uniquement attribuées à d'Estrées. Le maréchal répondit à son tour; et l'affaire ayant été portée devant le tribunal des maréchaux, Maillebois, convaincu de calomnie, fut disgracié et renfermé dans la citadelle de Doullens. Il fut cependant remis en activité, et envoyé, en 1784, en Hollande, avec mission d'y soutenir le parti démocratique contre la Prusse. Il se prononça fortement, en 1789, contre tous les plans de réforme; il fut dénoncé, en 1790, au comité des recherches de l'Assemblée nationale, et décrété d'accusation pour avoir rédigé un plan de contre-révolution, qui devait être appuyé par la cour de

Turin: il s'enfuit dans les Pays-Bas, et mourut d'une goutte remontée, à Liège, le 14 décembre 1791. W—s.

MAILLET (BENOÎT DE), auteur d'un système de cosmologie très-singulier, naquit à Saint-Mihiel, le 12 avril 1656 (1), d'une famille noble, mais assez peu favorisée de la fortune. Indécis sur le choix d'un état, il passa ses premières années à la campagne, dans une oisiveté complète: il avait trente-six ans lorsque le chancelier de Pontchartrain, protecteur de sa famille, le fit désigner consul général de France en Egypte. Il accepta d'abord avec empressement un emploi qui le tirait de l'espèce d'apathie où il avait vécu jusqu'alors; il s'appliqua ensuite à acquérir les connaissances nécessaires pour le bien remplir, et parvint en effet à donner une nouvelle activité à nos relations commerciales avec l'Egypte. Le roi, sur le compte qui lui fut rendu des services de Maillet, le nomma, en 1702, ambassadeur en Abissinie, avec la commission spéciale de travailler à la conversion des peuples de cette contrée. Effrayé d'une tâche aussi difficile, il fit agréer sa démission, et fut envoyé consul à Livourne, où il demeura six ans. Il fut ensuite nommé inspecteur des établissements français dans le Levant, et sur les côtes de Barbarie; et il s'acquitta de cet emploi d'une manière si satisfaisante, qu'à son retour il obtint sa retraite avec une pension considérable. Maillet s'établit à Marseille, et s'occupa de mettre en ordre les matériaux qu'il avait rapportés de ses voyages. Il avait

profité de son séjour en Egypte, pour apprendre l'arabe, et lire les principaux ouvrages écrits dans cette langue: non content d'observer par lui-même, il avait consulté les personnes les plus instruites; et était parvenu ainsi à rassembler des documents intéressants sur l'Egypte, et les mœurs de ses habitants. Il envoya son manuscrit à l'abbé Lemascrier, pour en retoucher le style et le publier. Le succès qu'obtint cet ouvrage, encouragea Maillet à développer le système qu'il avait conçu depuis long-temps, sur la formation des continents, par la retraite des eaux de la mer; système que semblaient confirmer différents passages d'auteurs anciens, et pour lequel il se passionna tellement, qu'il en tomba malade. Il guérit pourtant; et ayant achevé la copie de son manuscrit, il l'envoya comme le précédent, à l'abbé Lemascrier, pour en surveiller l'impression: mais il ne put jouir de la gloire qu'il se promettait de cet ouvrage; il mourut à Marseille, le 30 janvier 1738, à l'âge de 82 ans. On a de Maillet: I. *Relation envoyée à M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, touchant le dessein qu'ont les missionnaires d'entrer en Ethiopie*: elle est imprimée à la suite de la traduction française de la *Relation d'Abysinie*, par le P. Lobo. On y trouve des détails intéressants sur les difficultés que présente l'établissement d'une mission dans ce royaume, et des particularités assez curieuses sur un intrigant nommé Mourot, qui voulait se faire passer pour ambassadeur du roi d'Ethiopie en France. II. *Description de l'Egypte contenant*, etc. Paris, 1735, in-4°; la Haye, 1740, 2 vol. in-12 (V. LEMASCRICR, XXIV, 40); traduit

(1) D. Calmet, dans la *Biblioth. de Lorraine*, fait maître de Maillet, à Bar-le-Duc, en 1659; mais on a préféré suivre Durival (*Descrip. de la Lorraine*), auteur exact, et qui paraît avoir été mieux instruit.

en flamand, la Haye, 1737, 2 vol. in-4°. Malgré les nouveaux renseignements obtenus sur l'Égypte, on lit encore cet ouvrage avec plaisir. III. *Idee du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte, avec la description d'une nouvelle pyramide* (de Saccara), et de nouvelles remarques sur les mœurs et les usages des habitants de ce pays, ibid. 1743, 2 part. in-12, fig. Quoique le titre porte, par M. L. L. M. (l'abbé Le Maserier), Maillet y parle toujours de lui-même à la première personne : « Je finis, » dit-il (II, 173), par la relation de » mon entrée et de ma réception au » Gaire, lorsqu'en 1692 j'y fus en- » voyé en qualité de consul du roi. » IV. *Telliamed, ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, sur la diminution de la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme, etc., mis en ordre par J. A. G., Amsterdam, 1748, 2. part. in-8°. Cette édition fut publiée par J. A. Guer, à qui Lemaserier, occupé de la rédaction de quelques autres ouvrages, confia les manuscrits de Maillet; mais Lemaserier en donna, sept ans après, une nouvelle édition, augmentée sur les originaux de l'auteur, et précédée de sa *Vie*, Paris, 1755, 2 vol. in-12. Le titre de l'ouvrage est l'anagramme du nom de Maillet : la dédicace est adressée à Cyrano de Bergerac, auteur des Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune; elle est écrite d'un style plaisant, et qui contraste avec le sérieux de l'ouvrage: il est divisé en six journées, ou dialogues, dans lesquels l'auteur examine successivement la diminution des eaux de la mer et ses causes, et l'origine de l'homme et des animaux. Maillet établit dans la première partie, que les montagnes ont été formées par les

courants de la mer, comme le prouvent les dépôts de substances et de coquillages marins, trouvés sur des montagnes à différentes profondeurs; que la masse des eaux diminue graduellement parce que le globe s'est rapproché du soleil, et qu'il serait possible de calculer le moment où les eaux étant totalement évaporées, le globe sera détruit par un embrasement universel. Buffon, dont le nom est si imposant, a paru adopter cette partie du système de Telliamed, et l'étayer de nouvelles preuves (V. sa *Théorie de la terre et ses Époques de la nature*). Dans la seconde partie, Maillet revient à son principe que les eaux ont couvert primitivement la totalité du globe, et qu'elles ne l'ont abandonné que peu à peu: il en tire la conséquence que de la mer sont sorties toutes les espèces d'animaux qui couvrent aujourd'hui le globe; et il cite, à l'appui de cette conjecture, les hommes marins, les poissons volants, et tous les êtres fabuleux dont il est fait mention dans les ouvrages d'Obsequens, de Lycosthènes, de Sorbin, et des autres compilateurs anciens et modernes. Maillet n'avait pas le mérite de l'invention d'un système aussi bizarre (Voy. les *Dialogues* publiés par Lamotte-Levayer, sous le nom d'*Oratius - Tubero*, cités par Palissot, dans ses *Mémoires littéraires*, art. Maillet): mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il s'est trouvé, dans le milieu du dix-huitième siècle, un écrivain qui a encore enchéri sur lui, dans un ouvrage où il prétend montrer à ses lecteurs comment la nature s'est essayée à former l'homme. (F. J. B. ROBINET.) Voltaire s'est moqué avec sa gaîté ordinaire des montagnes formées par des coquilles, et

des hommes-poissons; et comme l'idée était plaisante, il y est revenu plus d'une fois: mais ce qu'on aura peine à croire, c'est que les ennemis de Voltaire l'accusèrent d'être jaloux de la gloire de *Telliamed*, et qu'il fut obligé de se justifier. W—s.

MAILLET-DUCLAIRON ( ANTOINE ), né à Hurigny, près Mâcon, le 16 novembre 1721, est mort à Paris, le 16 novembre 1809. Commissaire de la marine et du commerce de France en Hollande, retiré en 1777, avec brevet de consul-général honoraire, censeur royal, auteur de plusieurs ouvrages estimés, il fut long-temps en correspondance avec Voltaire, Turgot et Malesherbes. Il rendit d'importants services dans sa place de commissaire de la marine, et fut honoré de l'estime et de la bienveillance du roi Louis XV, et de ses ministres. On connaît de lui : I. *Essai sur la connaissance des théâtres français*, Paris, 1751, in-12. II. *Eloge du maréchal de Saxe*, 1759, in-12. III. *Observations d'un Américain des îles neutres, sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1761, jusques au 20 septembre suivant*, 1761, in-12. IV. *Cromwell*, tragédie, 1764, in-12. V. *Gustave Vasa*, tragédie, traduite de l'anglais de Brooke, 1766, in-8°.

Z.

MAILLY (FRANÇOIS DE), cardinal et archevêque de Reims, était né à Paris, le 4 mars 1658, d'une ancienne et illustre famille de Picardie (1). Il était frère du comte de Mailly de Nesle, qui épousa une nièce de M<sup>me</sup>. de Maintenon. Il fut fait archevêque d'Arles, en 1698, et transféré, en

1710, à Reims, à la place de M. Letellier. Il ne suivit pas les errements de son prédécesseur, et fut un des prélats les plus vifs dans l'affaire du cas de conscience, et dans celle de l'appel. Il fut membre des assemblées du clergé de 1705, 1707, 1711 et 1713. Ses mandements pour ordonner de recevoir la bulle *Unigenitus*, rencontrèrent une opposition déclarée parmi quelques prêtres de son diocèse, qui refusèrent de s'y soumettre; l'official les déclara interdits, le 17 juin 1715: ils se tinrent tranquilles tant que Louis XIV vécut; mais ils se hâtèrent de profiter de l'esprit qui prévalut sous la régence, et en appelèrent au parlement de Paris, qui rendit, le 28 mai 1716, un arrêt en leur faveur. L'archevêque soutint ses ordonnances, prescrivit de nouveau la soumission aux décisions de l'Eglise, et condamna, par des mandements (1716, in-12), le livre des *Hexaples*, celui du *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, et un Discours prononcé par le recteur de Montempuys. Le Régent ayant donné une déclaration qui imposait le silence de part et d'autre, le prélat lui adressa, le 10 janvier 1718, une lettre pour lui faire des représentations sur cette mesure; il s'y exprimait avec beaucoup de vivacité contre les appelants. Des copies de cette lettre s'étant répandues, elle fut déferée au parlement de Paris, qui n'était pas habitué à ménager l'archevêque, et qui, oubliant toute mesure, condamna, le 19 mars, la lettre au feu. M. de Mailly, loin d'être abattu par un tel traitement, en fit part à son clergé par une circulaire du 24 mars, où il s'en félicitait comme d'un événement heureux pour lui, et annonçait l'intention d'en perpétuer le souvenir par

(1) Voyez l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly*, Paris, 1757, in-fol.

une fondation spéciale. Peu après, les appels ayant recommencé, l'archevêque de Reims les condamna par un nouveau mandement. Le 14 mai 1719, il écrivit une circulaire à ses collègues sur les affaires de l'Église: elle fut flétrie par un arrêt du 22 juin, semblable à celui de l'année précédente. Ces arrêts, et le soulèvement d'un parti nombreux contre l'archevêque, engagèrent Clément XI à lui accorder, en dédommagement, un témoignage éclatant de satisfaction et de bienveillance. Il le comprit *proprio motu* dans une promotion de cardinaux, qui eut lieu le 29 novembre 1719; et il fit son éloge en plein consistoire. Le régent fut d'abord mécontent de cette promotion extraordinaire, l'usage s'étant établi que le pape ne donne le chapeau à des Français que lorsqu'ils sont présentés par le roi. Le prince fit défense à M. de Mailly, de porter les marques de sa dignité: peu après cependant il mitigea cet ordre rigoureux, et le cardinal reçut la barrette des mains de Louis XV, le 19 mars 1720, suivant le cérémonial usité. Il n'alla point au conclave qui suivit la mort de Clément XI, une maladie l'ayant forcé de renoncer à ce voyage. Il mourut, le 13 septembre 1721, dans son abbaye de Saint-Thierry, près Reims. Ce prélat est fort maltraité dans le *Journal de Dorsanne*, et dans les *Mémoires secrets de Duclos*, qui a copié ce Journal. Le père Chalippe prononça son oraison funèbre, imprimée en 1722, in-4°: on en trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires de Trévoux*, mois d'août 1723. L'orateur loue principalement le courage du prélat, son éloignement pour toute nouveauté, son amour pour la résidence, son désintéressement et sa

charité envers les pauvres. Le portrait du cardinal a été gravé par Drevet, d'après Van-Loo.

P—c—r et W—s.

MAILLY (Le chevalier DE), littérateur médiocre, était filleul de Louis XIV, qui le tint sur les fonts avec la reine-mère Anne d'Autriche. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il cultiva les lettres par goût, avec plus de zèle que de succès, et mourut à Paris, dans l'obscurité, vers 1724, déjà fort avancé en âge. On connaît de lui: I. *La Vie d'Adam*, avec des réflexions; traduite de l'italien de Loredano, Paris, 1695, in-12. (*Voy. LOREDANO.*) II. *Rome galante*, ou Histoire secrète sous les règnes de Jules-César et d'Auguste, Paris, 1685, 2 tom. in-12; réimprimée sous ce titre: *Amours des empereurs romains*, etc., Amsterdam, 1701, in-12. III. *Histoire de la république de Gènes*, Paris, 1696, 3 vol. in-12; réimprimée, *ibid.*, 1742. Cette histoire commence à la fondation de la république (l'an 464 de celle de Rome), et finit en 1693; elle a joui de quelque estime, mais elle est tombée dans l'oubli. IV. *Aventures secrètes et plaisantes*, Paris, 1698, in-12. V. *Aventures et Lettres galantes*, suivies de la *Promenade des Tuileries*, et de l'*Heureux naufrage*, Paris, 1700, 1718, 2 vol. in-12. VI. *Anecdotes ou Histoire secrète des Vestales*, *ibid.*, 1701, in-12. VII. *Les Entretien des cafés de Paris, et les accidens qui y surviennent*, Trévoux, 1702, in-12. VIII. *Diverses aventures de France et d'Espagne*, nouvelles galantes et historiques, Paris, 1707, in-12. IX. *Nouvelles toutes nouvelles*, Paris, 1708; Amsterd., 1710, in-12. X. *Histoire du prince*

*Eraustus*, fils de Dioclétien, traduction nouvelle de l'espagnol, *ibid.*, 1709, in-12. XI. *La Promenade du Luxembourg*, Rouen, 1713, in-12. XII. *L'Horoscope accompli*, nouvelle espagnole, Paris, 1713, in-12. XIII. *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip*, traduit du persan, Paris, 1719; Amsterdam, 1721, in-12, et dans le tome 25 du *Recueil des voyages imaginaires*. Guenlette en a transporté plusieurs traits dans les *Soirées bretonnes*; et Voltaire en a tiré le sujet d'un des chapitres du roman de *Zadig*: le chien et le cheval. (Voy. l'*Ann. littéraire*, 1767, tom. 1, p. 145.) XIV. *Eloge de la chasse*, Paris, 1723; Amsterdam, 1724, in-12. L'auteur eut l'honneur de présenter cet ouvrage à Louis XV: il est écrit en forme de lettres; et ce n'est pas, dit Lallemand, à beaucoup près, un des meilleurs morceaux de littérature qui aient paru. (*Biblioth. des therapeutograph.*, p. 146.) (1) W—s.

MAILLY (LOUISE-JULIE DE NESLE, comtesse de), née à Paris le 16 mars 1710, épousa, à l'âge de seize ans, Louis-Alexandre de Mailly, son cousin. Elle succéda, en 1729, à sa mère, dans la place de dame d'honneur de la reine, et

parut à la cour avec tous les avantages qu'y donnaient alors l'esprit et la beauté. Les courtisans qui cherchaient à tenir Louis XV éloigné des affaires, lui facilitèrent une première entrevue avec M<sup>me</sup>. de Mailly, dont la candeur ne leur permettait pas de craindre l'ascendant qu'elle pourrait prendre sur l'esprit du jeune monarque. M<sup>me</sup>. de Mailly se prêta d'autant plus volontiers à leurs vues, qu'elle aimait en secret le roi; mais elle éprouva bientôt la douleur de se voir abandonnée pour M<sup>me</sup>. de Vintimille, sa sœur: cependant elle ne quitta pas la cour, et continua de montrer à sa rivale les mêmes soins, les mêmes égards, que si elle n'eût pas eu à s'en plaindre. M<sup>me</sup>. de Vintimille mourut en couches, en 1741, et fut remplacée par sa sœur cadette, la marquise de la Tournelle, devenue bientôt après duchesse de Château-Roux, qui, voulant posséder seule le cœur de son royal amant, exigea le renvoi de M<sup>me</sup>. de Mailly. Celle-ci, pendant le temps qu'avait duré sa faveur, s'était si peu occupée de sa fortune, qu'elle manqua bientôt du nécessaire; mais le roi, l'ayant su, lui fit passer le brevet d'une pension de quarante mille francs. Elle chercha dès-lors à faire oublier les erreurs de sa jeunesse, par une vie régulière: elle ne recevait que quelques personnes dont l'amitié l'avait suivie dans l'infortune, et partageait son temps entre la prière et les pratiques d'une solide piété. Elle ne conservait de son revenu qu'une faible somme, et remettait le surplus au curé de sa paroisse, pour le distribuer aux indigents. Un jour qu'elle entra dans l'église St-Roch, un homme grossier, choqué qu'on se dérangeât pour lui faire place, dit tout haut: *Voilà bien du*

(1) Cette liste, quoique assez longue, n'est cependant pas complète. On apprend dans les *Nouvelles littéraires* de l'année 1704, que le chevalier de Mailly venait de publier des *Méditations en vers sur le Memento homo*, rapportées aux caractères des vices, suivies de différentes pièces dans le même genre. L'auteur y a joint une préface, dans laquelle il entreprend de développer le charme de la mort; ou juge par ses expressions qu'il n'est pas satisfait des plaisirs de cette vie. « Le chevalier de Mailly, continue le journaliste, a donné en divers temps: *L'Histoire de la Bazoche*; les *Promenades* et les *Aventures des Trileries*, etc. Il est aujourd'hui dans le goût de la dévotion, il pousse les sentiments de religion avec autant de délicatesse que ceux de galanterie. Il a donné aux sœurs du Tiers-ordre de Saint-François, la *Vie de Sainte-Elisabeth*, leur patronne, où il a répandu beaucoup d'unction. » (*Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, ann. 1704, p. 512.)

*bruit pour une. . . — Monsieur , lui répondit-elle , avec d'ouneur , puis-que vous la connaissez , priez Dieu pour elle.* M<sup>me</sup>. de Mailly mourut en chrétienne pénitente , le 30 mars 1751 , à l'âge de quarante-un ans.

W—s.

MAILLY D'HAUCOURT ( JOSEPH-AUGUSTIN comte DE ), maréchal de France , de la même famille , naquit le 5 avril 1708. Il entra au service en 1726 , et commença ses campagnes par le siège de Kehl , en 1733 , en qualité de lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais. Ayant , les années suivantes , pris part à plusieurs affaires importantes , il obtint la croix de Saint-Louis , en 1740 ; et de nouveaux exploits dans la guerre de 1741 , lui valurent le grade de brigadier , en 1743. A Weissenbourg , il repoussa , avec 150 gendarmes , un corps de cavalerie et d'infanterie , qui avait culbuté deux régiments français. Le roi lui accorda , pour cette action d'éclat , une pension de 3000 livres. Créé maréchal-de-camp en 1745 , le comte de Mailly se fit le plus grand honneur en 1746 , dans la campagne d'Italie. En 1747 , il fut nommé au gouvernement d'Abbeville , et obtint successivement le grade de lieutenant-général , et les places d'inspecteur - général de la cavalerie et des dragons , et de commandant en chef du Roussillon. Il se trouva , en 1757 , à la bataille d'Hastembeck , et ensuite à celle de Rosbach. Blessé à la tête , il tomba sans connaissance , et fut fait prisonnier. Quand il eut recouvré sa liberté , il revint à la cour , et eut le courage de déclarer que le maréchal de Soubise avait montré beaucoup de valeur personnelle dans cette journée , si malheureuse pour lui et pour la France. Il fit encore

les campagnes de 1761 et 1762 , en Allemagne. A la paix , il se rendit dans son commandement , et fut nommé , en 1771 , directeur-général des camps et armées des Pyrénées , ainsi que des côtes de la Méditerranée et des frontières des Alpes. Le Roussillon changea de face sous son autorité paternelle ; et cette province était devenue riche et florissante , lorsque la révolution vint tout déranger en France. Il y avait trouvé , en 1748 , dans un véritable désordre , non - seulement ce qui tient au militaire , mais à l'administration , dans toutes ses parties. On s'y ressentait encore de l'indolence administrative d'un pays voisin. Il rectifia l'abus du service des places , s'occupa du rétablissement des casernes et des hôpitaux , qu'il mit sur le meilleur pied. Il fonda même une université , et il réunit dans un seul bâtiment tout ce qui était nécessaire à chaque branche de l'enseignement , ainsi qu'une bibliothèque publique , sans qu'une fondation aussi utile fût onéreuse ni à la province , ni au roi. Il serait trop long de détailler tout ce que le maréchal de Mailly fit pour l'éducation en général , dans ce pays , et principalement pour l'éducation militaire. L'école d'instruction formée sous ses auspices pour l'équitation , était à peine ouverte , qu'il abandonna une partie des émoluments de la place éminente qu'il remplissait , afin d'assurer les appointements des maîtres chargés de cet enseignement. Il s'occupa ensuite du commerce , et principalement du commerce avec l'Espagne. La France ayant pris part à la guerre pour l'indépendance de l'Amérique , le comte de Mailly , chargé de la défense des côtes , ne négligea , dans cette partie des attributions de son commande-

ment, aucune des mesures qui pouvaient seconder les vues du souverain, et servir les intérêts de son pays. On ne peut passer sous silence, en parlant de lui, le rétablissement du Port - Vendres, qui donna lieu d'élever, en signe de reconnaissance, un bel obélisque à la gloire du roi. Il en résulta une grande émulation pour les défrichements ; et elle amena une plantation considérable de vignes, d'autant plus importante, que les vins forment en Roussillon la partie principale du commerce. Le comte de Mailly fut créé chevalier des ordres du roi, et maréchal de France, en 1783. Louis XVI lui confia, en 1790, le commandement d'une des quatre armées, décrétées par l'assemblée nationale, et celui des 14<sup>e</sup>. et 15<sup>e</sup>. divisions militaires. Il donna sa démission, le 22 juin de la même année, dès que l'on eut connaissance du départ du roi et de sa famille. Malgré son grand âge, il se rendit au château, le 10 août 1792, aussitôt qu'il apprit que la vie du monarque était en danger. Arrivé jusqu'à ce prince infortuné, il tira son épée, mit un genou en terre, et dit à son maître, ces paroles mémorables : « Sire, nous » voulons relever le trône ou mourir » à vos côtés. » Louis XVI l'ayant pressé de se charger du commandement de la troupe qui se trouvait présente, et de la défense du château, il dirigea la courageuse résistance des gardes-suissees et d'un corps de noblesse qui n'attendait que des ordres, contre les brigands que la plus cruelle perfidie avait armés ; puis il remonta, et traversa les appartements au milieu des boulets. Il se disposait à descendre par l'escalier de la reine, pour gagner le Pont-Royal, lorsque, insulté par un peloton d'insurgés,

en même temps qu'un brave officier qui avait servi sous lui, il eut la douleur de voir celui-ci massacré à coups de hache. Lui-même était sur le point de subir un sort pareil : en ce moment un homme du peuple, frappé de son air vénérable et de son grand âge, résolut de le sauver, et y réussit. Le maréchal, ramené dans sa maison par cet homme, voulut reconnaître par un don d'argent ce service signalé : « Non, lui répond » son libérateur, je suis assez ré- » compensé par le plaisir d'avoir » sauvé un honnête homme. » Et en finissant de prononcer ces mots, il s'enfuit sans vouloir dire son nom. Ce trait d'humanité est d'autant plus digne d'éloge, qu'il venait d'un particulier confondu parmi les assassins de cette affreuse journée. Le respectable vicillard, tiré d'un aussi grand danger, fut arrêté sept ou huit jours après, et conduit devant sa section, qui se préparait à l'envoyer à l'Abbaye. Un commissaire s'y opposa. Le maréchal de Mailly, la maréchale, et leur fils, encore au berceau, se réfugièrent à Marenil, en Picardie, et échappèrent ainsi aux horreurs du 2 septembre. Mais il était décidé que ce Français fidèle, ce brave guerrier, périrait sous le fer du bourreau. Arrêté de nouveau, le 26 septembre 1793, il fut transféré à Arras, et décapité, le 25 mars 1794, à l'âge de 86 ans. Il monta sur l'échafaud avec le même courage qui l'avait signalé dans les combats, et dit d'une voix forte : « Vive le roi ! Je meurs » fidèle à mon roi, comme l'ont tou- » jours été mes ancêtres. » L—P—É.

MAILLY (JEAN-BAPTISTE), historien estimable, fils d'un libraire de Dijon, naquit en cette ville, le 16 juillet 1744. Après avoir fait d'excellentes études, il fut chargé



d'enseigner les humanités , et ensuite de donner des leçons d'histoire au collège Godran. Il s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup de succès , obtint pour prix de ses services une pension de retraite , et mourut à Dijon , le 26 mars 1794 , dans un âge peu avancé. Il a publié , avec M. le comte François-de-Neufchâteau : *Poésies diverses de deux amis* , Amsterdam ( Dijon ) , 1768 , petit in-8°. On y trouve quelques pièces fort agréables. Mailly est principalement connu par les ouvrages suivans : I. *L'Esprit de la Fronde* , Paris , 1772 , 5 vol. in-12. Cet ouvrage fait suite à *l'Intrigue du cabinet* , par Anquetil , auquel on l'a quelquefois attribué ; le style en est un peu diffus , et l'auteur aurait pu supprimer beaucoup de détails qui ralentissent la marche des événemens. II. *L'Esprit des Croisades* , ibid. , 1780 , 4 vol. in-12. Ce livre , qui renferme beaucoup de recherches , mais qui ne donne que la première croisade , a été traduit en allemand , et il en a paru un abrégé dans la même langue. III. *Fastes juifs , romains , et français* , Paris ( Dijon ) , 1782 , 2 vol. in-8° ; c'est un abrégé d'histoire universelle , fait sur le plan de *l'Abrégé chronologique* du président Hénault. L'auteur le rédigea pour ses élèves. Mailly a été le principal rédacteur des *Affiches littéraires de la province de Bourgogne* , pendant les années 1776-77 ( 2 vol. in-4° ) ; et l'on a encore de lui des *Poésies fugitives* , des *Lettres* , des *Discours* , des *Mémoires* dans les journaux du temps ou dans le Recueil de l'académie de Dijon , dont il était membre. W—s.

MAIMBOURG ( LOUIS ) , célèbre jésuite , né à Nancy , en 1620 , d'une famille noble , fut admis dans la So-

ciété à l'âge de seize ans , et envoyé à Rome , pour y faire son cours de théologie. De retour en France , il enseigna quelque temps les humanités au collège de Rouen , s'appliqua ensuite à la prédication , et parut dans les principales chaires du royaume. Il avait déjà passé l'âge de la jeunesse , lorsqu'il commença de publier ses ouvrages historiques , auxquels il dut une réputation qui ne s'est pas soutenue. Avant pris la défense des libertés de l'Eglise gallicane ( dans son *Traité historique de l'Eglise de Rome* ) , cette hardiesse déplut au pape ; et il reçut l'ordre de quitter les jésuites. Le roi le gratifia d'une pension , et lui accorda une retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Paris , où il mourut d'apoplexie , le 13 août 1686 , dans le temps qu'il travaillait à *l'Histoire du schisme d'Angleterre*. Il n'avait conservé aucune liaison avec ses anciens confrères ; et même il s'exprimait sur leur compte avec peu de ménagemens ( 1 ). Le P. Maimbourg est un écrivain inexact , passionné et irrésolû ; mais son style n'est dépourvu ni de chaleur ni d'agrément : il savait d'ailleurs donner à l'histoire l'intérêt du roman ; et il plaisoit à la malignité par des portraits , dans lesquels , à l'exemple de M<sup>lle</sup>. Scudéry , il peignait ses contemporains , sous les noms des anciens personnages qui avaient joué à-peu-près les mêmes rôles. Il a composé un grand nombre d'ouvrages , dont on trouvera la liste exacte dans les *Remarques de Joly sur le Dictionnaire de Bayle*. Ses *Sermons* sont oubliés depuis

( 1 ) On peut voir dans les 1<sup>res</sup> faces de ses histoires , avec quelle exactitude il parle de Bouhours , du P. Rapin , etc.

long - temps ; ses livres de controverse, quoique bons, ne sont plus guère consultés : mais les *Histoires* du P. Maimbourg sont trop connues, et citées trop souvent, pour qu'on puisse se dispenser d'en parler avec quelques détails. Le recueil en a été publié à Paris, 1686-87, 14 vol. in-4°, ou 26 vol. in-12, dans l'ordre suivant : *Histoire de l'Arianisme* ; — des *Iconoclastes* ; — du *Schisme des Grecs* ; — des *Croisades* ; — de la *Décadence de l'Empire*, depuis Charlemagne ; — du *grand Schisme d'Occident* ; — du *Luthéranisme* ; — du *Calvinisme* ; — de la *Ligue*. — *Traité historique de l'église de Rome*. — *Histoire du pontificat de Saint-Grégore le Grand*. — *Histoire du pontificat de Saint-Léon*. L'Histoire de l'arianisme, et celle des iconoclastes, furent critiquées par Jacques Lefebvre, qui fit paraître : *Entretiens d'Eudore et d'Euchariste*, sur l'Histoire de l'arianisme, etc. Cette critique, dit Bayle, qui est fort bonne, fut brûlée à Paris en 1674, et réimprimée en Hollande en 1683. L'*Histoire des Croisades* a passé pour celle que le P. Maimbourg a le mieux écrite. L'abbé de Choisy, en conseillait la lecture ; mais on doit se borner maintenant à indiquer celle de M. Michaud, ouvrage qui par le mérite du style, la sagesse du plan, et l'exactitude des faits, est très-supérieur à tous les ouvrages qui ont paru sur le même sujet. — L'*Histoire du calvinisme* a donné lieu à un grand nombre de réclamations de la part des écrivains protestants : Rou, Jurieu, Rocolles, etc. La critique qu'en fit Bayle est un des morceaux les plus agréables qui soient sortis de sa plume. ( V. BAYLE. ) Le P. Maimbourg eut le bon esprit de ne

point se compromettre avec un adversaire aussi redoutable ; et c'est une preuve de jugement qu'on n'a pas assez remarquée. Dans l'*Histoire de la Ligue* on trouve quelques pièces originales et fort curieuses, qui n'avaient point encore paru, entre autres l'acte d'association des grands du royaume contre la maison de Bourbon. Les *Histoires du pontificat* de Saint-Grégore et de Saint-Léon sont les deux meilleurs ouvrages de Maimbourg. Bayle, qui a le mieux connu et relevé les défauts de cet écrivain, lui trouvait cependant un talent particulier pour l'histoire. Il y répand, dit-il ( art. *Maimbourg* ), beaucoup d'agrément, plusieurs traits vifs, et quantité d'instructions incidentes. Il y a peu d'historiens, même parmi ceux qui écrivent mieux que lui, et qui ont plus de savoir, qui aient l'adresse d'attacher le lecteur, comme il le fait. Enfin, Voltaire, qu'on n'accusera pas d'avoir été trop favorable aux jésuites, dit, en parlant de Maimbourg : Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Cette réflexion judicieuse terminera cet article, qu'on aurait pu facilement allonger de différentes anecdotes, si la source n'en avait paru suspecte. — Théodore MAIMBOURG, parent du précédent, quitta la religion catholique, et se fit calviniste. Pour justifier son apostasie, il écrivit au P. Maimbourg, une lettre qui fut imprimée en 1659 : il publia aussi, contre son parent, un examen du traité relatif à l'Eucharistie, Cologne, 1683, in-12. On a de lui une autre *Réponse sommaire* à la *Méthode* du cardinal de Richelieu : il la dédia à M<sup>me</sup>. de Turenne ; il y prit le nom de *Laruelle*, et l'envoya aussi à Samuel

Desmarests, qui la fit imprimer à Groningue, 1664 : l'éditeur y inséra, en plus de deux cents endroits, des additions qui déplurent à l'auteur, au point qu'il vouut désavouer l'ouvrage. Il rentra, en 1664, dans le sein de l'église romaine, qu'il abandonna de nouveau; il se retira en Angleterre, et y fut chargé de l'éducation d'un fils naturel de Charles II. Ce fut là qu'il publia une fort méchante réponse à l'*Exposition* de la foi, de Bossuet, 1685. Il mourut à Londres, en 1693.

W—s.

MAIMON (SALOMON), philosophe allemand du dix-huitième siècle, naquit de parents juifs, en 1753, à Neschwitz en Lithuanie. Fils d'un rabbin orthodoxe, toutes ses études furent exclusivement dirigées vers le fatras des lois traditionnelles des Israélites. Doué d'une insatiable avidité de savoir, il se vit dès l'âge de onze ans en possession de toutes les connaissances exigées d'un rabbin, et il se jeta dès-lors avec ardeur sur les livres cabalistiques. Ayant parcouru ce ténébreux labyrinthe, et se doutant qu'il existait des sources d'instruction plus abondantes et plus pures, il entreprit, pour y puiser, un voyage considérable, principalement dans la vue de tirer parti de la bibliothèque d'un rabbin distingué dont il avait souvent entendu parler. Heureux d'y trouver des livres de divers genres, et enchanté de la philosophie cartésienne, dont il prit quelque idée dans le traité de physique de Sturm, il résolut d'aller en Allemagne satisfaire sa passion pour la science, et s'y appliquer à la médecine. Mais chargé de l'entretien d'une famille, et plongé dans une extrême indigence, il n'aurait pu exécuter ce projet sans les secours d'un de ses

co-religionnaires. Quelque faibles qu'ils fussent, il se mit en route; et, après une lutte pénible et souvent dangereuse contre tous les genres de besoins et de difficultés, il se crut, en arrivant à Berlin, à-la-fois au comble de ses souhaits, et au terme de ses souffrances. Mais c'est là que l'attendaient les épreuves les plus cruelles. La réputation de profond et savant rabbiniste l'avait précédé, et lui avait fait un ennemi d'un rabbin haineux et influent. Il fut dénoncé aux anciens de la communauté israélite de Berlin, et l'entrée de la ville lui fut défendue, comme à un vagabond suspect. Rien de déchirant comme la peinture qu'il trace, dans ses Mémoires, de sa déplorable situation, et des sentiments qui s'emparèrent de son ame, lorsqu'il vit les portes se fermer devant lui. Il se roula par terre de désespoir, et versa des larmes amères. Attaqué d'une fièvre ardente, il fut porté dans un hospice, dont il ne sortit, après une longue convalescence, que pour reprendre le chemin de son ancien domicile, sans autre ressource que celle d'implorer la pitié des passants. Contraint par la nécessité de faire route avec un misérable juif, et de recevoir les directions de ce compagnon de voyage dans l'art de mendier, il lui paya ses leçons en tâchant de tirer son concitoyen de l'état de grossière ignorance où il était plongé à l'égard de la religion et de la saine morale. Leur arrivée en Pologne fut incontinent suivie de la résolution prise par Maïmon, de se soumettre plutôt aux plus dures nécessités, que de continuer le hideux métier de mendiant. A peine eut-il formé et commencé d'exécuter ce dessein, qu'il fut relevé à ses propres yeux; et presque aussitôt, nommé rabbin de première classe,

il se vit passer de l'abîme de l'abjection et du malheur, au rang le plus considérable et le plus honoré dans sa nation. Cependant de nouvelles persécutions le déterminèrent à se rendre de nouveau à Berlin. Cette fois il y trouva des co-religionnaires compatissants et généreux, dont l'appui lui procura le moyen de continuer ses études. Le hasard ayant fait tomber dans ses mains la métaphysique de Wolf, il eut l'idée de communiquer à son compatriote Moïse Mendelssohn (V. son article), les doutes que la lecture de ce traité avait fait naître en lui. La subtilité et la profondeur de quelques-unes de ces objections, rédigées en hébreu (il ne s'était pas encore rendu familière la langue allemande), frappèrent ce célèbre philosophe, qui encouragea Maïmon à poursuivre ses méditations, lui donna de sages directions, et l'introduisit dans cette société de Juifs éclairés et de familles israélites distinguées, à laquelle les vertus et la renommée de Mendelssohn ont créé une existence, concilié une estime, donné une consistance, et assuré une considération morale qui, depuis la destruction de l'existence nationale des Juifs jusqu'à ce jour, n'ont été le partage d'aucune autre réunion d'Israélites, dans aucune partie du monde civilisé. Malheureusement, un fonds de légèreté dans le caractère, et le goût des plaisirs, empêchèrent Maïmon de tirer, des secours et de la protection de son illustre concitoyen, tout le fruit qu'il aurait pu en recueillir. Il ne suivit pas avec assez de constance le conseil qu'il en avait reçu de se faire une ressource de l'étude de la pharmacie, négligea les avis paternels qu'il lui prodiguait, s'attira, par son inconduite le blâme de ses co-

religionnaires; et lorsque Mendelssohn s'en ouvrit à lui avec franchise, il finit par se montrer blessé de ses remontrances, et quitta Berlin pour échapper à l'œil et aux exhortations de ses amis. N'étant pas, à Hambourg et à Amsterdam, où il se rendit successivement, sous l'égide de protecteurs considérés qui pussent faire pardonner ses défauts en faveur de ses bonnes qualités et de son talent, on ne vit en lui que la bizarrerie, la hardiesse de ses idées spéculatives, et l'incompatibilité de ses principes avec les croyances de sa nation. Désigné dans la dernière de ces villes à la réprobation générale pour ses opinions hérétiques, il retomba dans un tel état de misère, qu'il fut tenté de se détruire. Pour alléger sa situation, il se décida enfin à retourner à Hambourg, et à y faire abjuration du judaïsme. Dans ce dessein, il rédigea ses idées sur l'ensemble et les principaux dogmes de la religion chrétienne. Mais l'ecclésiastique auquel il montra cette profession de foi, mêlée de raisonnements sceptiques, lui ayant déclaré « qu'elle ne suffisait pas » pour le faire juger admissible au « baptême », Maïmon tâcha de se tirer d'affaire d'une autre manière, en s'appliquant à l'étude des langues modernes. Muni de fort bonnes attestations de ses maîtres, les professeurs du gymnase de Hambourg, il se rendit d'abord à Breslau, où une liaison intime s'établit entre lui et le célèbre Kuh, poète juif; et, à la suite de nouveaux revers, en grande partie fruit de son inconstance, il revint à Berlin, où il subsista d'aumônes dans les commencements. C'est là que logé dans un triste gîte, il entreprit l'étude de la *Critique de la raison pure* de Kant, et se trouva, par cette lecture, conduit

à un nouveau système de philosophie transcendente, qui dévoila tout son talent pour les spéculations de la philosophie la plus abstruse, et fit connaître, en lui, un des plus subtils métaphysiciens, plein d'originalité, mais aussi peu judicieux et aussi obscur que profond et sceptique, fort et adroit dans l'attaque des opinions d'autres philosophes, mais incapable de leur substituer des doctrines aussi cohérentes et aussi plausibles que celles dont il avait indiqué les lacunes ou les erreurs. Maïmon est un exemple frappant de l'influence funeste qu'exerce, et qu'a dû exercer depuis plus de deux mille ans, sur l'esprit des Juifs, la collection du Talmud, amas de discussions alambiquées, de subtilités absurdes, de distinctions oiseuses et difficiles, de décisions non moins généralement ridicules que fréquemment immorales, précédées de raisonnements tantôt inintelligibles à force de finesse, tantôt révoltants pour être en contradiction avec les plus simples notions du bon sens, comme avec les oracles les plus clairs de la conscience. Les dernières années de sa vie furent, sinon véritablement heureuses, du moins semées de quelques douceurs par les soins généreux d'un comte de Kalckreuth, qui lui avait offert un asile, et auprès duquel il mourut en novembre 1800, dans une terre appartenant à son bienfaiteur, et située près de Freistadt en Silésie. Il a laissé des Mémoires curieux, qui offrent une des auto-biographies les plus piquantes et les plus instructives. Ils ont été publiés à Berlin par un écrivain distingué, Ch. P. Moritz, en deux volumes in-18, 1792 et 1793. Sa vie a fourni la matière de réflexions intéressantes au célèbre

philosophe juif Ben-David, et à M. Biester, dans des articles remarquables, imprimés à Berlin, peu de temps après le décès de Maïmon; elle sera dans tous les temps un sujet de méditations utiles pour le philosophe qui veut appuyer l'étude de notre nature, sur des données exactes et sur l'observation d'hommes remarquables par la tournure de leur esprit et l'étendue de leurs facultés. Elle montrera surtout, dans un exemple mémorable, à quels écarts, à quelle anarchie, pour ainsi dire, à quel infructueux travail est condamnée une raison forte, est livré un esprit scrutateur doué de pouvoirs intellectuels d'un degré supérieur; lorsque des discussions futiles, des recherches stérilement laborieuses, des institutions et des doctrines perverses, ont faussé la première direction de nos facultés, et entravé leur jeu franc et libre, où chacune d'elles, dans leur coopération harmonique, s'aide, se balance et se rectifie mutuellement. Les idées originales de Maïmon ne méritent pas de mention particulière dans un article de biographie : elles sont marquées au coin de cette subtilité, pour ainsi dire, talmudique, à laquelle il s'était habitué. M. de Gérando en a exposé les plus remarquables dans son *Histoire comparée des systèmes philosophiques*. Les services que Maïmon a rendus à la philosophie, sont purement négatifs. Il a signalé, avec beaucoup de sagacité, quelques-unes des principales défauts de la nouvelle analyse de l'esprit humain, qu'offre la *Critique de la raison pure*. Il s'est particulièrement attaché à mettre au jour les défauts de la doctrine des catégories, et le cercle vicieux d'après lequel Kant les fait découler d'abord

des différentes espèces de nos jugements, et les établit ensuite non-seulement comme sources primitives de ces formes mêmes, mais comme législatrices souveraines du monde phénoménique, et dernières bases de toutes nos connaissances réelles; donnant ainsi, par une hypothèse gratuite, une valeur positive, constituante, créatrice, pour ainsi dire, à de simples formes logiques, à des modes d'activité intellectuelle purement subjectifs. Maïmon n'a pas attaqué avec le même succès les principes fondamentaux de la morale du philosophe de Königsberg. Les reproches qu'il lui fait, s'adressent aussi justement aux bornes de la raison humaine elle-même, et aux limites qu'elle doit nécessairement rencontrer dans la recherche des premières origines et de la racine de nos idées. Tout en rendant justice à l'évidence avec laquelle Kant a établi la primauté de la raison pratique sur toutes les forces simplement intellectuelles, il le blâme de n'avoir pas montré comment la raison théorique, et la raison pratique, c'est-à-dire, la raison législatrice dans le domaine des actions imputables, tiennent à la même souche, et forment au fond la même faculté. Kant n'a jamais nié l'identité fondamentale de ces deux grandes divisions des pouvoirs spirituels de l'homme; mais, après en avoir établi l'incommensurable disparité et analysé les lois absolument hétérogènes, il n'a pas tenté de les rattacher à une tige commune, apparemment parce qu'il n'a pas cru qu'on pût en découvrir l'identité et le mode d'identité, autre part que dans le point de vue de l'absolu, inaccessible à des êtres finis qui ne peuvent pas sortir d'eux-mêmes pour se voir et se pénétrer

au même instant où ils opèrent, et où leur attention est absorbée par une lutte perpétuelle avec les objets extérieurs, qui ne cessent de gêner, par leur résistance, l'action indéfinie du moi. Le meilleur traité philosophique de Maïmon, et celui où il a déployé le plus de profondeur, est la dernière production de sa plume féconde. Il est intitulé : *Recherches critiques sur l'esprit humain, ou Tableau des facultés de connaître et de vouloir*, Leipzig, 1797, in-8°. Parmi les autres ouvrages de ce philosophe, dont on a la liste dans Meusel, on distingue un *Essai de philosophie transcendente*, Berlin, 1790, in-8°; — un *Commentaire hébreu sur le More Nebuchim* (ou *Doctor perplexorum*), de Moïse Maïmonide, ib. 1791, in-4°; — un traité de *Logique*, 1794; — une *Exposition de la Théorie des Catégories d'après Aristote*, id. in-8°; — un *Parallèle de Bacon et de Kant*, et l'*Histoire des progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis les temps de Leibnitz et de Wolf*, 1793, in-8°. Aux Mémoires où il a raconté sa vie, et qui sont, sans contredit, le plus intéressant de ses ouvrages, se rattache l'histoire de ses écrits, en dialogues, publiée après sa mort par M. Bouterwek, dans son journal intitulé : *Nouveau Musée consacré à la Philosophie et à la Littérature*, vol. II, cahier 1, n°. 5, et cahier 2; n°. 7 (1804). On trouve l'extrait de son auto-biographie dans la Galerie de tableaux historiques du dix-huitième siècle, par Samuel Baur, tom. V. Maïmon a été collaborateur du Magasin psychologique de M. Moritz, à dater du volume IX de cet estimable recueil.

S—R.

MAIMONIDE, ou NOÏSE FILS DE MAÏMON, le plus célèbre rabbin

qu'aient eu les Juifs, naquit à Cordoue, l'an 1130 suivant le comput le plus probable, en 1131 ou 1136 suivant le calcul de différents rabbins. Il étudia la philosophie et la médecine sous Abou Djafar Ibn Tophail, et ensuite sous le fameux Averroës, qui le prit en amitié, à cause de sa pénétration et de ses heureuses dispositions. Lorsque celui-ci eut encouru la disgrâce du souverain de Cordoue, et se tint caché pour mettre sa vie en sûreté, Maïmonide, qui seul connaissait le lieu de sa retraite, s'enfuit en Egypte, de peur de succomber à la tentation de le révéler; et il en reçut le surnom d'*Egyptien*. Après avoir fait pendant quelque temps le commerce des pierreries, il exerça la médecine avec tant de réputation, qu'il fut appelé à la cour du sultan Saladin pour être son premier médecin; charge qu'il remplit également sous les deux successeurs de ce prince. La profession de la médecine ne l'empêcha pas de cultiver les autres sciences. Il excella dans la philosophie; il approfondit la théologie et la jurisprudence des Juifs. Il connaissait les mathématiques, entendait plusieurs langues, et écrivait très-bien l'arabe et l'hébreu. Il mourut en 1209, et fut enterré à Tibériade, conformément à sa dernière volonté. Il fut pleuré de tous ses compatriotes, et même des Musulmans, qui avaient souvent recours à ses lumières, et qui le consultaient dans leurs maladies. La synagogue ordonna un deuil et un jeûne de trois jours; et l'année de sa mort fut nommée, dans les annales hébraïques, une année de *lamentation*. Nous avons de lui: I. *Pérasch Ha-Mischna*, ou *Commentaire sur la Mischna*. Cet ouvrage, qui annonça dans son auteur une érudition

immense et un talent extraordinaire, fut commencé en Espagne, et terminé en Egypte; il est écrit en arabe, et orné de savantes préfaces sur des points importants. Plusieurs rabbins en ont donné une traduction hébraïque, qui fut imprimée avec la Mischna à Naples, 1492, in-fol. (*De Rossi*); à Sabioneta, 1559, in-4°; Mantoue, 1561, in-4°; Venise, 1566, in-4°, et 1606, in-fol. Guillaume Surenhusius, à qui l'on doit la belle édition de la Mischna, Amsterdam, 1698-1703, 6 vol. in-fol., y inséra le commentaire de Maïmonide, qu'il avait traduit en latin, au lieu de la traduction hébraïque, pour ne pas trop alonger sa collection. Les préfaces de Maïmonide, collationnées sur de bons exemplaires par Edouard Pococke, ont été imprimées en arabe, Oxford, 1655, in-4°, sous le titre de *Porte de Moïse* (*Bab Moussa*), avec une traduction latine de sa façon et un appendice très-étendu. On cite encore deux traductions inédites du commentaire de Maïmonide, l'une en espagnol, par Jacob Abendana; l'autre en latin, par Isaac Abendana, frère du précédent, qu'on dit être conservée manuscrite dans la bibliothèque de Cambridge. II. *Iad Chazakah*, ou *la Main-Forte*. C'est un bon abrégé du Talmud, divisé en quatre parties, écrit en hébreu, d'un style très-pur, très-clair, et débarrassé de toutes les rêveries rabbiniques. Tout ce qu'il y avait de plus habile parmi les Juifs l'accueillit avec transport; mais les superstitieux le regardèrent comme la ruine des traditions les plus saintes, et accusèrent l'auteur de témérité et d'irréligion. Un rabbin du Languedoc écrivit contre Maïmonide dans les termes les plus durs et les plus offensants. La *Main-Forte*

a été imprimée sans date en 2 vol. in-fol.; (cette édition est décrite par De Rossi dans ses *Annales heb. typ.* p. 126 et suiv.); à Soncino, 1490; à Constantinople, 1509; Vienne, 1524, 2 vol. in-fol., avec le catalogue des preceptes affirmatifs et négatifs, distingués en quatorze classes, et avec les remarques d'Abraham Ben David, dont il vient d'être question, et deux commentaires apologetiques à côté du texte; Venise, 1550, avec des annotations et des remarques de Moïse Cohen et de Meïr de Rothenbourg, 2 vol. in-fol.; Venise, 1574, avec de nouvelles additions, 4 vol. in-fol.; Amsterdam, 1702, 4 vol. in-fol., édition préférable à toutes les autres par les améliorations d'Athias. Presque toutes les parties de la *Main-Forte* ont été données séparément en hébreu et en latin, avec ou sans notes, par différents écrivains, dont on peut voir le catalogue et la manière dans la 14<sup>e</sup>. des *Dissertations* de Boissi, pour servir à l'*Histoire des Juifs*, consacrée à Maïmonide, Paris, 1787, seconde édition, 2 vol. in-12. III. *Moreh Névokim*, ou le *Docteur des Perplexes*. Maïmonide composa cet ouvrage en faveur d'un de ses disciples, pour lui apprendre comment il faut entendre les locutions de l'Écriture-Sainte qui s'éloignent de l'usage ordinaire, et qui ne sont pas susceptibles du sens littéral. Il l'écrivit en arabe, et le divisa en trois livres: on y trouve des choses admirables, mais un peu obscurcies par les idées des pythagoriciens, des platoniciens et des cabbalistes. Le *Docteur des Perplexes*, traduit en hébreu, sous les yeux et avec l'approbation de Maïmonide, par Samuel Ben Juda Aben Tibbon, fut apporté en France. Les rabbins de

Montpellier le condamnèrent, et en firent brûler tous les exemplaires qu'ils purent se procurer. Cependant les rabbins de Narbonne et de Béziers, qui avaient approuvé l'ouvrage, et sur qui retombait ce contre-coup d'un zèle furieux, se prononcèrent hautement contre les instigateurs, et les frappèrent d'anathème. En peu de temps le feu de la discorde s'alluma entre les synagogues de France. La plupart, séduites par les rabbins de Montpellier, et tremblant à la simple apparence d'innovation dans la religion de leurs pères, se déclarèrent contre les partisans du *Moreh Névokim*, et les excommunièrent. Le fanatisme fut porté si loin, que des Juifs français, voyageant en Palestine, effacèrent ces mots de l'épithaphe de Maïmonide: *Le choisi entre tous les hommes*, pour y substituer ceux-ci: *L'excommunié et l'hérétique*. Le schisme ne fut éteint que quarante ans après, par l'intervention des synagogues d'Espagne et par les soins de David Kimchi. (V son article, XXII, 419.) Le *Docteur des Perplexes* n'a pas été imprimé dans la langue originale; mais on a plusieurs éditions de la traduction d'Aben Tibbon; la première est sans date et sans nom de ville. M. de Rossi conjecture qu'elle est antérieure à 1480 et qu'elle peut être de Thessalonique. Depuis il a été imprimé à Venise, 1551, in-fol.; Sabioneta, 1553, in-fol., édition plus ample que la précédente. La plus récente est celle du R. Salomon Maïmon, publiée avec de nouveaux commentaires, Berlin, 1791, in-4<sup>o</sup>. (V. l'article précédent.) En 1520, Justiniani, évêque de Nebbio, fit imprimer, à Paris, une version latine du *Moreh Névokim*, que Richard Simon croit être très-



ancienne, et qui est très-défectueuse. En 1629, Buxtorf fils en donna une à Bâle, in-4°. ; elle est assez exacte, et aurait pu l'être davantage s'il avait consulté le texte arabe. Thomas Hyde en préparait une d'après ce procédé, pour être mise à côté de l'original; mais elle est restée imparfaite. On en trouve un *Specimen* arabe et latin, dans son *Syntagma*, tom II, pag. 433-38. IV. *Schelosch Asarah Ikkarim*, ou les *treize Articles de foi*. Maïmonide, en rédigeant cette formule de foi, n'a pas prétendu y comprendre tous les articles révélés, mais les principaux seulement, ceux qui servent de fondement aux autres, et qui suffisent pour l'instruction des enfants et du peuple. Le symbole de Maïmonide fut attaqué par le rabbin Chasdaï ben Abraham, qui lui opposa une profession de foi à sa façon, en vingt articles, mais moins claire et moins méthodique. L'article douze de Maïmonide fut spécialement en butte aux traits d'un des disciples de Chasdaï, le rabbin Joseph Albo, parce que les chrétiens s'en servaient avec avantage dans leurs disputes contre les Juifs, pour les convaincre de la nécessité du Messie. Ces différentes contradictions n'ont point empêché les *treize Articles de foi* d'être adoptés universellement, traduits dans toutes les langues, et imprimés un grand nombre de fois. Les éditions les plus remarquables sont celles de Venise, 1517; de Worms, 1529, et Iéna, 1540, in-8°, hébreu et latin. V. *Sepher Mitzvoth*, ou le *Livre des Préceptes*, écrit en arabe, pour expliquer les six cents préceptes de la loi; traduit en hébreu par Aben Tibbon, et imprimé à Constantinople, 1517, et à Amsterdam, 1660, in-4°, avec des

notes critiques et explicatives. VI. *Igghéréth Thechijath Hammethim*, ou *Lettre sur la Résurrection des morts*, écrite en arabe, communiquée seulement à quelques personnes, par l'auteur, à cause de la singularité des sentimens qu'il y professe; traduite en hébreu par Aben Tibbon, et imprimée à Constantinople, 1522; à Venise, 1601, in-4°; à Bâle, 1629, in-4°, et à Amsterdam, 1660. VII. *Pétach Tikvah*, ou la *Porte de l'Espérance*, adressé aux Juifs d'Arabie, pour leur rappeler les signes caractéristiques du Messie, suivant les idées des rabbins, les prémunir contre les imposteurs, et les fortifier dans l'espoir d'une future délivrance. Cette lettre, en arabe, fut traduite en hébreu par le rabbin Nachum, imprimée à Bâle, 1629, et à Amsterdam, 1660, avec la précédente, à la suite du *Livre des Préceptes*. VIII. *Igghéréth Lechcamé Marsiliah*, ou *Lettre aux rabbins de Marseille*. Maïmonide y démontre la vanité de l'astrologie, et l'incompatibilité de l'influence des astres avec la liberté de l'homme et les préceptes de Dieu : elle a été imprimée à Cologne en hébreu, avec une traduction latine de Jean Isaac Levita, 1555, in-8°, et sans traduction dans l'appendice de l'*Institution épistolaire* de Buxtorf. IX. *Igghéréth le rabbi Pinchas ben rabbi Meschullam*, ou *Lettre au rabbin Pinchas, fils du rabbin Meschullam* (dans l'appendice de l'*Institution épistolaire* de Buxtorf); Maïmonide s'y justifie du reproche qu'on lui faisait d'avoir décrié le Talmud, et promet une plus ample apologie. X. *Sépher Higgaïon*, ou le *Livre de la Logique*, écrit en arabe, et traduit en hébreu par Moïse, fils d'Aben Tibbon : cette

traduction, accompagnée de deux commentaires anonymes, a paru à Venise, 1550, in-4°.; à Crémone, 1566, in-4°.; à Bâle, 1527, in-8°., avec une version latine de Sébastien Munster, mais remplie de fautes et de contre-sens. XI. *Phitabdir al-sehat*, ou du *Régime de la santé*, en arabe, traduit en hébreu, mais inédit. Il en a paru une version latine à Augsbourg, 1518, in-4°. XII. *Pirké Mosché*, aphorismes de médecine, composés en arabe sur les ouvrages de Galien, traduits en hébreu, imprimés en latin seulement, Bologne, 1489, in-4°.; Bâle, 1579, in-8°. Maïmonide a traduit en hébreu les ouvrages d'Avicenne; mais cette traduction n'a pas été imprimée. Dom de Montfaucon dit en avoir vu un bel exemplaire dans la bibliothèque des Dominicains de Bologne. Les Juifs regardent, avec raison, Maïmonide comme le premier écrivain de leur nation. Ils l'appellent *la Lampe d'Israël*, *la Lumière de l'Orient et de l'Occident*, *le grand Aigle*, *le Docteur de Justice*, *le Sage accompli*. Pour exprimer leur admiration envers lui, ils ont coutume de dire : *Depuis Moïse* (le législateur) *jusqu'à Moïse* (ben Maïmon), *il n'y a point eu de semblable à ce dernier* (*Mimosché ad Mosché lo Kam ca Mosché*). Les chrétiens, moins enthousiastes, lui rendent cependant justice, et savent apprécier ses écrits. Il est souvent désigné sous le nom de *Rambam*, composé des initiales de ces mots, *rabi Moïse, ben Maïmon*. Outre la dissertation de Boissi, dont nous avons parlé, voyez Bartolucci, *Biblioth. Rabb.*; Wolf, *Biblioth. Heb.*, et la *Dissertation* que Clavering a mis à la tête du traité de l'*Étude de la Loi*, Oxford, 1705, in-

4°. M. Michel Berr a donné, en 1815, une *Notice sur Maïmonide, philosophe juif du douzième siècle*, in-8°. de 12 pag. L—B—E.

MAIMOUN BEN-KAIS, plus connu sous le surnom ou sobriquet d'*Ascha*, poète arabe, contemporain de Mahomet, est auteur d'un poème ou plutôt d'une élégie qui va de pair avec les sept Moallakat, ces poèmes fameux, qui, antérieurement à la conquête de la Mekke par Mahomet, avaient obtenu l'honneur d'être suspendus aux portes de la Caaba. Le père d'Ascha, Kais ben Djandal, est surnommé par les Arabes *Katil aldjoua*, c'est-à-dire victime de la faim, parce que, dit-on, étant entré dans une caverne pour s'y reposer à l'ombre, une roche se détacha de la montagne, et boucha l'entrée de la caverne, de manière qu'il ne put en sortir, et y périt de faim. Ascha, sur la fin de sa vie, composa des vers en l'honneur de Mahomet, et se mit en route pour aller le trouver, et faire profession de l'islamisme entre ses mains; mais les Arabes de la famille de Koräisch, ennemis déclarés de Mahomet, l'ayant rencontré, et ayant appris de lui le but de son voyage, lui offrirent un don de cent chameaux, à condition qu'il renoncerait à son projet. Ils craignaient que la grande renommée d'Ascha ne fortifiât le parti de la nouvelle religion, et que les chants du poète n'enflammassent les Arabes contre les ennemis du Prophète. Ascha accepta leurs offres, et rebroussa chemin; mais, comme il retournait chez lui, son chameau le jeta par terre, et il mourut en un lieu nommé Manfouha, où, plusieurs siècles après, on voyait encore, dit-on, son tombeau. Sa mort arriva en l'an 6 ou 7 de l'hégire. On peut douter si Ascha était ido-

l'être; car les historiens arabes assurent qu'il était *Kadarite*, c'est-à-dire qu'il admettait la doctrine du libre arbitre, et qu'il la tenait des Ebadites, ou Chrétiens arabes de Hira, chez lesquels il venait acheter du vin. La crainte qu'inspirait aux Koreïschites l'accession d'Ascha à la religion de Mahomet, était bien fondée, si l'on en croit les récits que la tradition nous a conservés relativement au pouvoir que ses vers exerçaient sur tous ceux qui les entendaient, et à l'estime dont il jouissait parmi ses contemporains. Le trait suivant pourra en donner une idée. Ascha avait fait des vers en l'honneur d'un prince arabe nommé Aouad; et il en avait reçu, pour prix de ses vers, 500 mithkals d'or, 500 habits et de l'ambre. Il retournait chez lui chargé de ces présents; mais craignant d'être dépouillé par une tribu arabe dont il devait traverser le territoire, il voulut se soustraire à ce danger, en mettant ses jours et ses richesses sous la protection d'un homme puissant. Il alla, en conséquence, trouver un Arabe, nommé Alkama, chef d'une tribu, et le pria de le prendre sous sa protection. Alkama n'eut garde de s'y refuser; il promit de défendre le poète contre les hommes et les génies. Mais Ascha lui ayant demandé s'il promettait aussi de le défendre contre la mort, Alkama ne voulut pas prendre un tel engagement. La-dessus le poète alla trouver un autre prince arabe, nommé Amir fils de Tofail, qui s'obligea de le protéger même contre la mort. « Comment cela? » lui demanda Ascha. « Si tu viens à mourir, lui » répondit Amir, pendant que tu » seras sous ma protection, je paierai » à ta famille l'amende qui est le » prix du sang. » Ascha, charmé de

cette réponse, composa des vers en l'honneur d'Amir, et une satire contre Alkama. Ce dernier alors regretta le refus qu'il avait fait d'accéder à sa demande. Le poème d'Ascha, qui est quelquefois compris parmi les *Moallakat*, a été publié en arabe et en français par l'auteur de cet article dans le tome v<sup>e</sup>. des *Mines de l'Orient*. Le poète y chante d'abord la belle *Horairèh*, l'objet de ses amours, puis sa propre libéralité, et son goût pour les plaisirs de la table et les divertissements qui accompagnent les festins. A ces objets succèdent la description du chameau qui le porte, et de sa propre intrépidité dans les dangers des déserts, puis le tableau d'un orage dont les eaux inondent en torrents les plaines et les vallées. Passant enfin au véritable sujet de son poème, Ascha lance les traits les plus mordants de la satire contre *Yézyd*, fils de *Scheïban*, l'ennemi de sa tribu; il rappelle les journées où elle a triomphé sur le champ de bataille, et laissé ses plus redoutables adversaires étendus sur la poussière; enfin il défie ses ennemis au combat, et célèbre d'avance leur inévitable défaite. Ce poème respire ce caractère de noblesse et en même temps de férocité, propre aux plus anciennes poésies des Arabes qui soient venues jusqu'à nous. « J'en jure, dit Ascha, » par celui vers le sanctuaire duquel » se dirigent les pas accélérés des » chameaux qui précipitent leur » course, et les troupeaux de bœufs » destinés à de pieux sacrifices; si » vous tuez un de nos chefs, ailleurs » que sur le champ de bataille, nous » en tirerons vengeance, et un sang » non moins précieux sera versé par » nos mains. Oui, (*Yézyd*), si les » destinées te font éprouver notre » valeur au milieu de la mêlée, tu

» sauras par toi-même que le sang  
 » des hommes ne nous fait pas recu-  
 » ler.... Sachez, vous que le sang lie  
 » avec nous, que nous livrons au  
 » trépas ceux qui vous ressemblent. »  
 Ascha appartenait à la famille de  
 Dhobaïa, qui est la branche princi-  
 pale de la tribu de Kaïs. Son surnom  
 signifie, un homme qui ne voit pas  
 clair, quand la terre n'est éclairée  
 que par les astres de la nuit.

S. D. S—Y.

MAINARDO. V. ARLOTTO.

MAINE ( LOUIS - AUGUSTE DE  
 BOURBON, duc DU ), fils de Louis  
 XIV et de M<sup>me</sup>. de Montespan, na-  
 quit à Versailles le 30 mars 1670,  
 et fut légitimé le 29 décembre 1673.  
 L'année suivante, il fut pourvu de  
 la charge de colonel-général des  
 Suisses et Grisons. Ce jeune prince  
 annonçait les dispositions les plus  
 heureuses ; et le roi se plaisait in-  
 finiment à entendre ses saillies en-  
 fantines. M<sup>me</sup>. de Montespan jeta  
 les yeux sur la veuve Scarron ( V. ay.  
 MAINTENON ), pour lui confier l'é-  
 ducation de son fils ; et ce dernier  
 prit pour sa gouvernante une telle af-  
 fection, que, dans la suite, il lui  
 sacrifia les intérêts mêmes de sa  
 mère ( V. MONTESPAN ). Le roi, qui  
 s'attachait de plus en plus à cet en-  
 fant, le déclara, en 1682, prince  
 souverain de Dombes, et rétablit,  
 en sa faveur, tous les privilèges at-  
 tachés à cette terre avant sa confis-  
 cation sur le connétable de Bour-  
 bon. Il le nomma, la même année,  
 gouverneur du Languedoc, et, en  
 1688, général des galères ; charge  
 dont le prince se démit en 1694, lors-  
 qu'il fut pourvu de celle de grand-  
 maître de l'artillerie. Il servit dans la  
 guerre de Flandre, et s'exposa même  
 à un tel point, à la bataille de Fleu-  
 rus, que M. de Jussac, son ancien

gouverneur y fut tué à ses côtés (1).  
 Le duc du Maine épousa, en 1692, An-  
 ne-Louise-Bénédicté, petite-fille du  
 Grand-Condé, princesse aussi vive,  
 aussi entreprenante qu'il était doux et  
 tranquille, et qui employa tout son  
 ascendant sur l'esprit de Louis XIV  
 à l'élévation de sa maison. Le roi,  
 par un édit de 1710, accorda au duc  
 du Maine et à ses autres enfants légi-  
 timés, les mêmes rangs et honneurs  
 qu'aux princes de son sang, et les  
 déclara habiles à succéder à la cou-  
 ronne, dans le cas où la race mascu-  
 line et légitime des princes du sang  
 viendrait à manquer. Cet édit fut en-  
 registré au parlement, malgré de très-  
 fortes oppositions. Le roi accorda de  
 nouvelles faveurs au duc du Maine,  
 par une déclaration de 1714, et les  
 confirma par son testament ; mais  
 après la mort de Louis XIV, le duc  
 d'Orléans fut reconnu régent du  
 royaume ; et son premier soin fut  
 de faire révoquer toutes les dis-  
 positions en faveur des princes lé-  
 gitimés. Le duc du Maine cacha son  
 mécontentement ; cependant, con-  
 vaincu d'être entré dans les intrigues  
 du prince de Cellamare, ambassa-  
 deur d'Espagne ( V. CELLAMARE  
 VII, 502 ), il fut arrêté, et conduit  
 à la citadelle de Dourlens, où il eut  
 beaucoup à souffrir de la dureté de  
 l'officier chargé de sa garde. Après  
 un an de détention (1720), il obtint  
 la permission d'aller habiter son châ-  
 teau de Clagny ; et ayant fait sa paix  
 avec le régent, il fut rétabli dans  
 l'exercice de toutes ses charges. Il  
 refusa long-temps de voir M<sup>me</sup>. la  
 duchesse du Maine, qu'il accusait de  
 tous ses malheurs, et à laquelle il  
 reprochait d'ailleurs un goût excessif

(1) Lettre de M<sup>me</sup>. de Sévigné, du 12 juillet 1690.

pour la dépense. Il finit cependant par céder à ses instances, et vint se fixer à Sceaux, dont il ne sortait que pour aller à Versailles et à Paris, quand son devoir l'y obligeait. Sur la fin de sa vie, il fut attaqué d'un cancer au visage, qui lui fit souffrir des douleurs aiguës; il les supporta courageusement, et mourut en chrétien, le 14 mai 1736. Il laissa, de son mariage, deux fils (Louis-Auguste et Louis-Charles), qui lui ont succédé l'un après l'autre, dans la principauté de Dombes. Saint-Simon nous a laissé, du duc du Maine, un portrait si évidemment dicté par la passion, qu'on ne peut se résoudre à en citer même quelques traits (V. les *Mémoires* de Saint-Simon, III, 66 et 67). On aime mieux rapporter celui qu'en a fait M<sup>me</sup>. de Staal, qu'on ne peut soupçonner de flatterie, puisqu'elle n'avait pas eu à se louer de ce prince, et que d'ailleurs elle ne songeait point à rendre son écrit public. « Ce prince, dit-elle, avait l'esprit éclairé, fin et cultivé; toutes les connaissances d'usage, spécialement celle du monde, au souverain degré; un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être plus que la nature, avait mis en lui toutes les vertus, et le rendait fidèle à les pratiquer. Son goût le portait à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui rend aimable dans la société, il ne s'y prêtait qu'avec répugnance. On l'y voyait pourtant gai, facile, complaisant, et toujours égal. Sa conversation, solide et enjouée, était remplie d'agréments, d'un tour aisé et léger; ses récits amusants; ses manières noblement familières et polies; son air assez ouvert: le fond de son cœur ne se découvrait pas; la défiance en défendait

l'entrée, et peu de sentiments faisaient effort pour en sortir. » M<sup>me</sup>. de Maintenon, pour se rendre agréable au roi, fit imprimer les lettres et les thèmes du duc du Maine, sous ce titre: *OEuvres diverses d'un auteur de sept ans* (1678), in-4°. Ce volume publié par Le Ragois et par M<sup>me</sup>. de Maintenon, mais tiré à un petit nombre d'exemplaires pour des présents, fut remarqué, à cause de l'épître dédicatoire où le roi et la favorite sont loués finement et sans bassesse. Dans le temps, on attribuait cette pièce à M<sup>me</sup>. de Maintenon; mais on sait qu'elle est de Racine, et on la trouve dans les dernières éditions de ses *OEuvres* (1). Le duc du Maine cultivait réellement les lettres par goût: après la mort du grand Corneille, il s'étoit mis sur les rangs pour lui succéder à l'académie française; mais le roi lui refusa son consentement à cause de sa jeunesse. Ce prince a traduit les premiers chants de l'*Anti-Lucrèce* (V. POLIGNAC). W—s.

MAINE (ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON duchesse DU), petite-fille du grand Condé, naquit en 1676. Mariée à l'âge de seize ans, au duc du Maine (V. l'art. précédent), elle ne parut occupée, dès ce moment, que du soin de conserver à son époux, le rang et les honneurs que la tendresse du roi lui avait accordés. Cet intérêt si vif que la duchesse du Maine prenait à la gloire de sa maison, eut bientôt occasion de se manifester. Louis XIV avait à peine fermé les yeux, que l'édit de 1711, et la déclaration de 1714, qui donnaient au duc du Maine et au comte de Tou-

(1) C'est aussi à Racine qu'appartient l'un des madrigaux qui suivent cette épître: voyez, à ce sujet une curieuse note de M. Benoit lils, au n°. 1120 du *Catalogue* de M. .... (d'Orchies), Paris, 1811, in-8°.

louse son frère, la qualité de princes du sang, et les déclaraient habiles à succéder à la couronne, furent l'objet des plus vives réclamations de la part des princes du sang : leur exemple fut bientôt suivi par les ducs et pairs, qui présentèrent au roi une requête tendant à faire réduire les princes légitimés au rang de leur pairie. La duchesse du Maine sentit vivement l'outrage de cette dernière prétention, et, cédant au désir de se venger, suscita des ennemis aux ducs, dans le corps de la noblesse. Elle les peignit à un certain nombre de gentilshommes, comme voulant faire entre eux un corps particulier : cette espèce de ligue n'eut d'autre résultat qu'un mémoire contre les ducs, que le régent refusa même de recevoir. Six des principaux signataires furent mis à la Bastille ; et on fit défense de signer aucune requête en commun. La duchesse du Maine n'avait pas été étrangère à la rédaction de cet écrit ; mais elle eut une part encore plus directe à la composition des mémoires qui parurent, à la même époque, contre les prétentions des princes du sang. Elle employait une partie des nuits à des recherches laborieuses ; au milieu des in-folio qui couvraient son lit, et semblaient près de l'écraser, elle se comparait plaisamment à Encelade abîmé sous le mont Etna. Tous ses efforts ne purent empêcher qu'un arrêt du conseil de régence ne déclarât le duc du Maine et le comte de Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, et ne les privât de la qualité de princes du sang. On leur en conserva seulement les honneurs, leur vie durant, attendu la longue possession. Cet arrêt qui détruisait toutes les espérances de la duchesse, ranima son désir de vengeance. Elle fit entrer son mari dans

ses projets. Tous deux travaillèrent à fomentier des troubles dans la Bretagne, et entretenirent des correspondances avec l'Espagne. Le prince de Cellamare était alors ambassadeur de cette puissance. On lui propose de faire demander par son maître le renvoi du conseil de régence, et la convocation des états-généraux. On devait faire révolter tout le royaume contre le régent, mettre le roi d'Espagne à la tête du gouvernement, et, sous lui, le duc du Maine. On sait quelle fut l'issue de cette conspiration ; la duchesse du Maine fut arrêtée le 29 décembre 1718, et conduite au château de Dijon, n'ayant pour toute société que celle d'une femme qu'on lui avait donnée pour la servir. « C'était, dit » M<sup>me</sup>. de Staal, se voir étrange- » ment réduite, pour une princesse » toujours environnée de monde, et » qui se croyait seule, quand elle » n'était pas dans la presse. » En mai 1719, elle fut transférée à Châlons, et, au mois d'août, dans un château voisin : ce ne fut qu'en avril 1720, qu'elle reparut à la cour. Les Mémoires de Duclos, où l'on ne peut se dispenser de prendre des faits, en se défiant des observations trop malignes qui les accompagnent, représentent la duchesse du Maine, comme *une femme vive, ambitieuse, avec de l'esprit, et ce qui peut rester de jugement à un vieil enfant gâté par les louanges de sa petite cour*. Ce portrait, qui n'est point flatté, peut être cependant regardé comme une espèce d'apologie, par ceux qu'auraient péniblement affectés la conduite de M<sup>me</sup>. du Maine envers son époux, et cet empire absolu qu'elle exerça sur lui. On la voit, en effet, pour le disculper d'avoir eu part à la conspiration de Cellamare, dé-

clarer que le duc du Maine était trop timide pour qu'elle lui eût jamais confié un dessein dont il aurait été effrayé et qu'il aurait sûrement dénoncé. Il n'est imputation si grave, qui ne parût préférable à une pareille justification. Il est bien vrai qu'une extrême timidité, beaucoup de modération, et le goût de l'étude, tenaient le duc du Maine éloigné du tourbillon où sa femme semblait donner et recevoir le mouvement. Dès le commencement de son mariage, et avant la mort de Louis XIV, elle avait eu déjà occasion de reprocher au prince cette apathie dans laquelle il paraissait plongé. Comme il lui montrait un jour la traduction, qu'il venait d'achever, d'un chant de l'*Anti-Lucrece*: « Un beau matin, » lui dit-elle, vous trouverez en vous » éveillant, que vous êtes de l'aca. » démie, et que M. d'Orléans a la » régence. » Cette conduite de la duchesse finit par indisposer contre elle son mari, qui forma le projet d'une séparation. Mais ayant ressenti sur ces entrefaites, les premières atteintes du mal qui le conduisit au tombeau, le duc du Maine trouva dans son épouse des soins si touchants, qu'ils lui firent oublier les torts qu'il avait à lui reprocher. Elle passa une année entière auprès de lui, sans être rebutée par les horreurs d'une affreuse maladie. Duclos observe que ce fut vers le temps de la conspiration de Cellamare, que parurent, pour la première fois, les *Mémoires* du cardinal de Retz; et que cette lecture, au milieu des mécontentements très réels dont l'administration du régent était le sujet, avait jeté dans les esprits des germes de sédition et de révolte. L'ambition de la duchesse du Maine, jointe à son goût pour le plaisir, retraçait assez

fidèlement une héroïne de la fronde. Elle réunissait auprès d'elle à Sceaux, une société d'hommes célèbres par leurs connaissances et les agréments de leur esprit. Tous étaient ses tributaires; mais elle ne put leur rendre ses chaînes tellement légères, que quelques-uns ne se soient exprimés avec un peu d'amertume, sur la dure nécessité de montrer toujours de l'esprit, et l'obligation d'amuser les loisirs d'un grand. Pour elle, frappée du vide que lui laissait souvent éprouver cette réunion brillante et nombreuse, on lui entendit dire plus d'une fois : « J'ai le malheur de » ne pouvoir me passer des choses » dont je n'ai que faire (1). » Elle mourut en 1753, à l'âge de 77 ans. Elle avait eu deux fils, le prince de Dombes et le comte d'Eu. L—N—X.

MAINE (LACROIX du). V. LACROIX.

MAINFROI. V. MANFRED.

MAINGRÉ (LE). V. BOUCICAUT.

MAINO (JASON), célèbre jurisconsulte, naquit en 1435, du commerce illégitime d'Andreat Maino, Milanais, avec sa servante, à Pesaro, où son père s'était réfugié pour se soustraire aux poursuites dirigées contre lui. Andreat ayant obtenu la permission de revenir à Milan, y amena son fils, et le fit élever avec ses autres enfants; mais la tache de la naissance de celui-ci l'exposa aux mauvais traitements de ses frères et des domestiques. Dès qu'il eut achevé

(1) Dans le nombre des amusements de la petite cour de Sceaux, nous ne devons pas oublier l'ordre de la *Mouche à miel*, institué le 11 juin 1703. On peut voir dans les *Récréations numismatiques* de Tobiasen Duby, pag. 142 de ses *Pieces obscuriales*, la formule du serment que prononçaient les chevaliers, et la médaille frappée à cette occasion. Cette médaille offre la tête de la duchesse du Maine, avec la légende L. BAR. D. SC. D. P. D. L. O. D. L. M. A. M., qui signifient Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la *Mouche à miel*. Voyez aussi les *Divertissements de Sceaux*, par l'abbé Genest.

ses humanités, il fut envoyé à Pavie pour y étudier le droit : s'étant laissé entraîner par quelques-uns de ses camarades dans une maison de jeu, il y perdit tout l'argent qu'on lui avait donné, ses livres et jusqu'à ses habits. Les justes réprimandes que cette imprudence lui attira de la part de son père, firent sur lui une forte impression ; et il s'appliqua dès-lors à l'étude, avec tant d'ardeur, que ses progrès étonnèrent même ses maîtres. De Pavie il se rendit à Bologne pour suivre les leçons d'Imola et prendre ses grades. Nommé professeur à Pavie en 1467, il y expliqua les Institutes jusqu'en 1486 : il alla ensuite à Padoue, où on lui offrit un traitement de huit cents florins ; mais cette somme lui ayant paru insuffisante, il partit pour Venise, et y passa toute l'année 1487. Il y reçut des lettres par lesquelles on l'appela à Pise, et on lui assura un traitement de 1350 florins. Quelques contestations qu'il y eut avec Soccini, l'un de ses confrères, lui ayant rendu le séjour de cette ville désagréable, il revint à Pavie en 1491 ; et il y reprit ses leçons avec un tel éclat, qu'on accourait pour l'entendre de toutes les parties de l'Italie, de la France et de l'Allemagne. Il fut envoyé à Rome en 1492, par Ludovic Sforce, pour féliciter le pape Alexandre VI sur son avènement au trône pontifical ; et le discours qu'il prononça dans cette occasion fut extrêmement goûté de tous les auditeurs. L'année suivante, il alla complimenter, à Inspruck, l'empereur Maximilien, au sujet de son mariage ; et ce prince lui témoigna sa satisfaction, en le nommant chevalier et comte palatin. Ludovic Sforce ayant été créé duc de Milan en 1495, choisit Maino pour un de

ses conseillers, et le combla de présents. Une ophtalmie dont il fut affligé, l'obligea quelque temps après de suspendre ses cours ; mais il les reprit en 1499, à la prière de Louis XII, roi de France, qui voulut assister à la séance d'ouverture. Maino y prononça un discours dans lequel il soutint que la dignité de chevalier, conférée par un prince à celui qui se signale dans un combat, doit passer du père aux enfants. Lorsqu'il descendit de chaire, le roi l'embrassa, et lui fit présent du château de Pipera ; mais il ne put jouir long-temps de cette libéralité. Sur la fin de sa vie, Maino fut dispensé d'enseigner, à raison de l'affaiblissement de ses forces ; et il mourut à Pavie le 22 mars 1519. On prétend qu'il ne se maria pas, dans l'espoir d'être fait cardinal ; en ce cas, il fut trompé dans son attente. Maino était exact et laborieux ; on l'accusa de plagiat : il eut à se défendre des attaques de ses confrères, qui ne voyaient pas son élévation sans jalousie. Celui avec lequel il eut les querelles les plus violentes fut Philippe Decio ; et l'on assure que les choses allèrent au point qu'ils se battirent un jour dans la rue. On a de Maino : I. *Orationes tres latinae* (Milan, sans date), in-4°. Ce recueil comprend ses harangues au pape Alexandre VI, à l'empereur Maximilien, et l'oraison funèbre de Jérôme Torti, l'un de ses premiers maîtres. La harangue au pape Alexandre a été réimprimée dans les *Orationes clarorum hominum*, Venise 1559, in-4°. ; Paris, 1577, in-16 ; le discours à l'empereur Maximilien, Paris, 1495, in-4°. , et dans les *Scriptores verum germanicarum* de Freher. La harangue funèbre de Torti, imprimée pour la première fois séparément (Milan, 1484) in-



4°. de 12 pag., a été insérée par Schellhorn, qui la croyait inédite, dans le tome IV des *Amantitates litterar.* II. *De jure emphyteotico questiones cum additionibus* (Pavie) 1476, in-fol.; Toulouse, 1479, même format; deux éditions rares et recherchées pour leur date. III. *Des Commentaires sur le Digeste et le Code.* IV. *Consilia sive responsa cum notis et additionibus.* V. *Repetitio in L. Quominus de fluminibus*, etc. Le recueil des œuvres de jurisprudence de Maino a été imprimé, Venise, 1590; Lyon 1536, en 9 vol. in-fol. On peut consulter : l'*Oraison funèbre* de Maino, par Marc-Ant. Natta, son disciple (Pavie, 1522, in-4°.); sa *Vie* par Thom. Diplovatazio; Argelati *Bibl. script. medic.*; Nicéron, tom. XL; Tiraboschi *Istor. lett.* etc. W—s.

MAINTENON (FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, marquise DE), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 27 novembre 1635 (1), dans les prisons de la conciergerie de Niort, où Constant d'Aubigné, son père, était détenu. Elle fut baptisée par un prêtre catholique, et tenue sur les fonts par François, duc de la Rochefoucauld (2), gouverneur du Poitou, et par Françoise Tiraqueau, comtesse de Neaillant, dont le mari était gouverneur de Niort. M<sup>me</sup>. de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, l'ayant visité dans sa prison, fut touchée de sa détresse, et emmena ses trois enfants au château de Murçay, où la jeune Françoise fut nourrie. M<sup>me</sup>. d'Aubigné redemanda bientôt sa fille : elle lui fut ramenée au

Château-Trompette; d'Aubigné venait d'y être transféré. La jeune d'Aubigné passa ses premières années dans cette forteresse; elle racontait que, jouant avec la fille du concierge, qui avait un ménage en argent, celle-ci lui reprocha de n'être pas aussi riche qu'elle. « Cela » est vrai, répondit-elle, mais je » suis demoiselle, et vous ne l'êtes » pas; » laissant déjà entrevoir ce sentiment de sa propre dignité qui a été le fonds de son caractère, et le secret de sa conduite. D'Aubigné sortit de prison en 1639, et ne voulant pas abjurer le calvinisme, comme il avait promis de le faire, il partit pour la Martinique. Ce fut, à ce qu'il paraît, dans la traversée, que la petite d'Aubigné tomba si dangereusement malade, qu'on la crut morte; et l'on était sur le point de l'ensevelir dans les flots, quand sa mère s'aperçut qu'elle conservait encore un reste de chaleur. M<sup>me</sup>. de Maintenon racontant au roi cette circonstance de sa vie, l'évêque de Metz lui dit : « Madame, on » ne revient pas de si loin pour peu » de chose (1). » Les affaires de M. d'Aubigné prirent d'abord à la Martinique une face plus heureuse; mais sa femme ayant fait un voyage en France pour réclamer des biens sur lesquels il avait des droits, il joua, et perdit, pendant son absence, tout

(1) Voyez l'extrait de baptême de M<sup>me</sup>. de Maintenon, aux pièces justificatives à la suite de ses *Mémoires*, t. VI, p. 176, éd. de 1756.

(2) Le père de l'auteur des *Mémoires*.

(1) Voltaire dit dans le *Siècle* de Louis XIV. qu'en Amérique la jeune d'Aubigné fut sur le point d'être dévorée par un serpent. Ce fait qui porte avec lui les apparences du merveilleux, n'a pourtant rien que d'assez simple. « M<sup>me</sup>. de Maintenon m'a raconté, dit Segrais, qu'étant à la Martinique à la campagne, et mangeant du lait avec sa mère, un serpent de plusieurs coudées vint pour être de la compagnie; elles ne l'attendirent pas; elles s'enfuirent bien vite, et elles lui laissèrent chacune leu » part qu'il avala. » (*Mémoires anecdotes de Segrais*, page 150, Amsterdam, 1723.) Les événements de ce genre sont, dit-on, fort communs aux Antilles. (*P. le Cabinet du jeune naturaliste*, t. III, p. 1.)

ce qu'il possédait en Amérique. M<sup>me</sup>. d'Aubigné ne put rien terminer ; et ils furent réduits à subsister des appointements d'une simple lieutenance. Cette femme courageuse, et d'une vertu austère, se livra toute entière à l'éducation de ses enfants, surtout de sa fille, qui déjà donnait d'heureuses espérances. Elle lui faisait lire, dans Plutarque, l'histoire des grands hommes de l'antiquité : souvent elle l'entretenait des exploits d'Agrippa d'Aubigné, et de la familiarité dont Henri IV honora ce héros, faisant ainsi germer dans l'ame de cette enfant le sentiment des devoirs que lui imposaient le nom et les vertus de son aïeul. ( *V. D'AUBIGNÉ.* ) Constant d'Aubigné mourut vers 1645 : il laissait à sa famille si peu de ressources, que, s'il en faut croire La Beaumelle, M<sup>me</sup>. d'Aubigné fut obligée, en repassant en Europe, de laisser sa fille entre les mains d'un créancier, qui se lassa de la nourrir, et la fit ramener en France. Quoi qu'il en soit, aussitôt que Françoise d'Aubigné fut de retour, M<sup>me</sup>. de Villette pria de nouveau sa mère de la lui confier. M<sup>me</sup>. d'Aubigné, craignant pour la religion de sa fille, n'y donna qu'à regret son consentement ; et en effet, elle eut bientôt la douleur de la voir embrasser le calvinisme, dont M<sup>me</sup>. de Villette faisait profession. M<sup>lle</sup>. d'Aubigné put suivre dans cette maison le penchant qui la portait à soulager les malheureux : elle y distribuait d'abondantes aumônes au nom de sa tante, pour laquelle elle conserva toujours tant de vénération, que pressée d'abjurer l'hérésie, et convaincue sur les principaux articles de la religion, elle résistait encore, et ne promettait de se convertir qu'à la condition qu'on ne l'obli-

gerait pas de croire que sa tante serait damnée. M<sup>me</sup>. de Neuillant, voulant, dit M<sup>me</sup>. de Caylus, faire sa cour à la reine-mère, peut-être aussi à la prière de M<sup>me</sup>. d'Aubigné, obtint un ordre pour retirer la jeune personne des mains de M<sup>me</sup>. de Villette. Aucun moyen ne fut négligé pour ramener Françoise d'Aubigné à la religion de sa mère ; mais les exhortations comme les conférences furent infructueuses. M<sup>me</sup>. de Neuillant résolut de la vaincre par les humiliations. M<sup>lle</sup>. d'Aubigné, reléguée avec les domestiques, fut chargée des détails les plus abjects. « Je commandais dans la basse-cour, disait-elle depuis ; et c'est » par ce gouvernement que mon règne a commencé. » On sent enfin l'inconvenance de ce traitement ; et M<sup>lle</sup>. d'Aubigné fut mise au couvent des Ursulines de Niort, où, après une assez longue résistance, elle abjura le calvinisme. Quand elle eut changé de religion, M<sup>me</sup>. de Villette refusa d'acquitter sa pension ; les Ursulines ne purent la garder gratuitement : M<sup>me</sup>. de Neuillant ne voulut faire aucun sacrifice ; et la jeune d'Aubigné revint auprès de sa mère, qui, forcée de plaider contre la famille de son mari, était réduite à chercher sa subsistance dans le travail de ses mains. La douleur de n'avoir obtenu, pour tout dédommagement, qu'une pension de deux cents livres, eut bientôt conduit au tombeau M<sup>me</sup>. d'Aubigné. Restée seule, livrée à sa douleur, sa fille se renferma pendant trois mois, dans une petite chambre, à Niort. M<sup>me</sup>. de Villette n'existait plus : M<sup>me</sup>. de Neuillant ne put se dispenser de recevoir chez elle la jeune orpheline ; mais ce fut pour lui faire éprouver toutes les amertumes de

la dépendance. Mise au couvent des Ursulines de la rue Saint - Jacques à Paris, M<sup>lle</sup>. d'Aubigné y fit sa première communion. Elle avait rencontré chez M<sup>me</sup>. de Neuillant, le chevalier de Méré, homme d'un esprit vain, et rempli d'affectation. ( V. MÉRÉ. ) Il se chargea de lui apprendre le monde, et les belles manières qui distinguaient alors les précieuses (1). Il fit, le premier, connaître M<sup>lle</sup>. d'Aubigné, qu'il n'appelait que la *jeune Indienne*. M<sup>me</sup>. de Neuillant, ayant amené sa pupille à Paris, la conduisit chez l'abbé Scarron, où se réunissait tout ce que la ville et la cour présentaient de plus spirituel. Scarron était difforme: des infirmités prématurées l'avaient rendu impotent; mais son esprit n'avait rien perdu de son enjouement; le burlesque, aujourd'hui synonyme du ridicule, amusait encore la bonne compagnie: ce poète était d'ailleurs d'une famille de robe, ancienne et considérée. Touché de la pénible situation où il voyait M<sup>lle</sup>. d'Aubigné, il lui offrit de payer sa dot, si elle voulait entrer en religion, ou bien de l'épouser: elle préféra ce dernier parti. Si ce mariage ne lui donnait pas un époux, M<sup>lle</sup>. d'Aubigné y trouvait au moins un protecteur et un appui. « Vous » savez, écrivait-elle à son frère, » que je n'ai jamais été mariée. » — « C'était, disait-elle ailleurs, une » union où le cœur entraînait pour peu de » chose, et le corps en vérité pour » rien. » M<sup>me</sup>. Scarron, d'abord timide, se montra bientôt aimable et spirituelle, et donna un nouvel agré-

mentaux réunions qui se faisaient chez son mari. Les propos en sa présence devinrent plus décents, sans rien perdre de leur gaieté. Son maintien modeste et réservé aurait imposé aux plus hardis. « Elle passait ses » carêmes, dit M<sup>me</sup>. de Caylus, à » manger un hareng au bout de la » table, et se retirait aussitôt dans » sa chambre, parce qu'elle avait » compris qu'une conduite moins » exacte et moins austère, à l'âge » où elle était, ferait que la licence » de cette jeunesse n'aurait plus de » frein, et deviendrait préjudiciable » à sa réputation. » — « Je n'étais » pas assez heureuse pour agir alors » uniquement pour Dieu, a dit M<sup>me</sup>. » de Maintenon; mais je voulais » être estimée: l'envie de me faire un » nom était ma passion. » Scarron appréciait le mérite de sa femme, et reconnaissant en elle un esprit supérieur, il la consultait sur ses ouvrages; à sa prière, il consentit souvent à en retrancher des passages qui auraient offensé (1) les mœurs. La santé de Scarron s'affaiblissait: se voyant près de sa fin, il fit à ses amis de burlesques adieux, sans oublier sa femme, à laquelle il légua le *pouvoir de se remarier*; puis réfléchissant sur la position où elle allait se trouver, il lui dit, avec attendrissement: « Je vous prie de » vous souvenir quelquefois de moi; » je vous laisse sans biens: la vertu » n'en donne pas; cependant soyez » toujours vertueuse. » Il mourut, le 14 octobre 1660, ne laissant à M<sup>me</sup>. Scarron que des dettes et quelques amis. Elle avait vingt-cinq ans; sa beauté était dans tout son éclat: l'indigence où elle retombait, ranima l'espoir de ceux qui faisaient

(1) Ce mot se prenait encore en bonne part. Molière ne mit sur le théâtre, en 1659, que les précieuses ridicules; mais le public enveloppa dans une disgrâce comme les véritables précieuses aussi bien que les ridicules.

(1) *Memoirs anecdotes* de Segrais, p. 127 et 159.

profession de la servir. Le surintendant Fouquet fit mettre sur sa toilette un écrin de grand prix, qui fut renvoyé avec indignation. Villars, Barillon, Guilleragues, et d'autres encore, cherchèrent à lui plaire. On a dit que le premier y avait réussi; l'on cite même un mot de Ninon, qui leur aurait prêté sa *chambre jaune*; on l'appuie d'un passage défavorable des lettres de MADAME de Bavière: mais s'il existait quelques doutes, ne devraient-ils pas disparaître devant l'amitié sans nuage que M<sup>me</sup>. de Villars, femme d'un caractère jaloux, ne cessa de témoigner à M<sup>me</sup>. de Maintenon? L'admiration qu'inspirait sa conduite, parvint jusqu'à la reine-mère, qui, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition, réduite à une aussi grande pauvreté, lui continua la pension qu'elle faisait au mari, en qualité de *son malade*: elle n'était que de 1500 livres; la reine la porta à 2000. M<sup>me</sup>. Scarron écrivait à la maréchale d'Albret: « J'ai bien » promis à Dieu de donner aux » pauvres le quart de ma pension; » ces cinq cents livres, de plus » que n'avait M. Scarron, leur sont » dues en bonne morale. » Retirée au couvent des hospitalières de la Place-Royale (1), « elle gouverna si » bien ses affaires, disent des mé- » moires du temps, qu'étant tou- » jours honnêtement vêtue d'étamine » du Lude. . . . bien chaussée, de » beaux jupons, du beau linge uni, » sa pension et celle de sa femme » de chambre payées, et ne brûlant

(1) Suivant M<sup>me</sup>. de Caylus, ce fut aux hospitalières du faubourg Saint-Marceau que Mad. Scarron se retira: mais il est vraisemblable que sa mémoire l'a trompée; car Segrais dit qu'il allait aux hospitalières de la Place-Royale, toutes les six semaines, pour y voir Mad. Scarron. (Voyez les *Mémoires anecdotes* de Segrais, p. 148.)

» que de la bougie, elle avait en- » core de l'argent de reste. » Elle ne comprenait pas alors, a-t-elle dit depuis, « qu'on pût appeler cette » vie une vallée de larmes. » M<sup>me</sup>. Scarron allait souvent à l'hôtel d'Albret. Le maréchal de ce nom l'avait liée avec sa femme: « preuve » certaine, dit M<sup>me</sup>. de Caylus, de » la vertu qu'il avait reconnue dans » M<sup>me</sup>. Scarron; car les maris de » ce temps-là, quelque galants qu'ils » fussent, n'aimaient pas que leurs » femmes en vissent d'autres dont la » réputation eût été entamée. » Cette maréchale, d'un caractère estimable, manquait absolument d'esprit; mais M<sup>me</sup>. Scarron pensait qu'il valait mieux, à son âge, « s'ennuyer » avec de telles femmes, que de se » divertir avec d'autres. » — « Je me » contrariais dans tous mes goûts, » disait-elle plus tard; mais cela me » coûtait peu quand j'envisageais ces » louanges et cette réputation qui » devaient être les fruits de ma con- » traite: c'était-là ma folie. Je ne » me souciais point de richesses; » j'étais élevée de cent piques au- » dessus de l'intérêt: je voulais de » l'honneur (1). Elle rencontrait chez le maréchal d'Albret, M<sup>mes</sup>. de Coulanges, de Lafayette et de Sévigné, M<sup>mes</sup>. de Thianges et de Montespan, M<sup>lle</sup>. de Pons, depuis dame d'Heudicourt, la marquise de Sablé, et le duc de la Rochefoucauld, auquel M<sup>me</sup>. Scarron faisait dire par Ninon, en 1666, que « le » livre de Job et ses *Maximes* » étaient devenus ses seules lectu- » res. » M<sup>me</sup>. Scarron fréquentait aussi l'hôtel de Richelieu, où régnait l'abbé Testu; et elle ajoutait encore à l'agrément de ces cercles choisis.

(1) IV<sup>e</sup>. *Entretien*.

« Outre qu'elle est belle, et de cette  
 » beauté qui plaît toujours, écrivait  
 » le chevalier de Méré, elle est re-  
 » connaissante, secrète, douce, fi-  
 » dèle à l'amitié, et ne fait usage de  
 » son esprit que pour amuser les au-  
 » tres. » Ce fut en ne paraissant point  
 s'occuper d'elle-même, que M<sup>me</sup>.  
 de Maintenon s'attacha les personnes  
 de son sexe : « Les femmes m'aimaient,  
 » disait-elle, parce que j'étais douce  
 » dans la société, et que je m'occu-  
 » pais beaucoup plus des autres que  
 » de moi-même. » Aussi parvint-  
 elle, quoique très-jeune, à obtenir  
 la plus flatteuse considération ; sou-  
 vent on voyait ses amis la tirer à  
 l'écart, pour l'instruire de leurs pro-  
 jets, de leurs craintes, de leurs espé-  
 rances, ou pour lui demander des  
 conseils qui pussent les diriger dans  
 les occasions difficiles : plus d'une  
 fois M<sup>me</sup>. de Chalais, depuis prin-  
 cesse des Ursins, en conçut de la ja-  
 lousie. Les amis de M<sup>me</sup>. Scarron,  
 regrettant de la voir dans une posi-  
 tion précaire, cherchèrent à la mar-  
 rier avec un homme de la cour,  
 riche et débauché, dont le nom est  
 inconnu ; mais, au risque de leur dé-  
 plaire, elle refusa la main d'un hom-  
 me qu'elle ne pouvait pas estimer.  
 La mort de la reine-mère vint, au  
 mois de janvier 1666, renouveler ses  
 malheurs, sans exciter en elle le re-  
 gret d'avoir rejeté cet établissement :  
 « Je le jure en la présence de Dieu,  
 » écrivait-elle à la duchesse de Ri-  
 » chelieu ; quand même j'aurais pré-  
 » vu la mort de la reine, je n'aurais  
 » point accepté ce parti : j'aurais  
 » mieux aimé ma liberté ; j'aurais  
 » respecté mon indigence..... Si le  
 » refus était à faire, je le ferais en-  
 » core, malgré la profonde misère  
 » dont il plaît au ciel de m'éprou-  
 » ver. » Ninon seule ne la blâma

point : « Assurez ceux qui attribuent  
 » mon refus à un engagement, lui  
 » écrivait M<sup>me</sup>. Scarron, que mon  
 » cœur est parfaitement libre, vent  
 » toujours l'être, et le sera tou-  
 » jours. » On s'éloigna d'elle ; il  
 ne lui resta plus que le maréchal  
 d'Albret et Ninon. L'abbé Testu ré-  
 digea pour elle des placets au roi,  
 qui ne furent pas lus : « Oh ! si j'é-  
 » tais dans la faveur, écrivait-elle,  
 » le 28 avril 1666, que je traite-  
 » rais différemment les malheureux !  
 » Qu'on doit peu compter sur les  
 » hommes ! Quand je n'avais besoin  
 » de rien, j'aurais obtenu un évêché ;  
 » quand j'ai besoin de tout, tout  
 » m'est refusé. » N'espérant plus ob-  
 tenir en France une existence conve-  
 nable, M<sup>me</sup>. Scarron écouta la pro-  
 position qu'on lui fit de l'attacher à  
 la princesse de Nemours, qui allait  
 épouser Alphonse VI, roi de Portu-  
 gal : tout était disposé pour le dé-  
 part ; mais avant de s'expatrier,  
 elle pria M<sup>me</sup>. de Thianges de la  
 présenter à M<sup>me</sup>. de Montespan, sa  
 sœur, dame d'honneur de la reine.  
 « Que je n'aie pas à me reprocher,  
 » écrivait M<sup>me</sup>. Scarron le 30 juin  
 » 1666, d'avoir quitté la France sans  
 » en avoir revu la merveille (1). »  
 La dame d'honneur, qui l'avait sou-  
 vent rencontrée à l'hôtel d'Albret,  
 étonnée de sa résolution, se chargea  
 de présenter un nouveau placet.  
 « Quoi, s'écria le roi, encore la veuve  
 » Scarron ! » — « Sire, répartit  
 » la dame d'honneur, il y a long-  
 » temps que vous ne devriez plus en  
 » entendre parler ; et il est étonnant

(1) Quelques biographes, suivis par M. Auger, reprochent à M<sup>me</sup>. Scarron cet empressement pour voir une femme qui vivait dans un double adultère. Ils se sont trompés ; la beauté de M<sup>me</sup>. de Montespan lui rendait la merveille de la cour ; mais si elle était aimée du Roi à cette époque, c'était en secret ; il est même très-probable que leur commerce ne commença que deux ans après. (F. MONTESPAN.)

» que votre Majesté n'ait pas encore  
 » écouté une femme dont les ancêtres  
 » se sont ruinés au service des vôtres.  
 » M. de Villeroy se joignit à M<sup>me</sup>. de Montespan ; et la pension fut rétablie. M<sup>me</sup>. Scarron, présentée par sa bienfaitrice, vint témoigner sa reconnaissance à Louis XIV, qui, joignant la grâce au bienfait, lui dit :  
 « Madame, je vous ai fait attendre  
 » long-temps ; mais vous avez tant  
 » d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce  
 » mérite auprès de vous (1). » Le père Bourdaloue étant venu, en 1669, prêcher à Paris pour la première fois, ses sermons firent sur M<sup>me</sup>. Scarron une impression profonde : déterminée à s'éloigner peu à peu du monde, elle se mit sous la direction du sévère abbé Gobelin. Celui-ci, voyant que sa pénitente était recherchée dans la société, lui enjoignit de garder désormais le silence. « Il m'a  
 » ordonné, écrivait-elle, de me rendre ennuyeuse en compagnie, pour  
 » mortifier la passion qu'il a aperçue  
 » en moi de plaire par mon esprit. J'obéis : mais voyant que je  
 » bâille et que je fais bâiller les autres,  
 » je suis quelquefois prête à  
 » renoncer à la dévotion. » Heureusement pour ses amis, M<sup>me</sup>. Scarron ne persista pas long-temps dans cette abnégation d'un genre nouveau : l'abbé Gobelin lui permit de redevenir aimable ; et, parvenue aux grandeurs, elle se trouva même si importunée des respects que son nouvel état inspirait à ce directeur, qu'elle crut devoir donner sa confiance à un autre. « Je m'adressai,  
 » dit-elle, pendant quelque temps au  
 » père Bourdaloue ; mais ce saint et  
 » savant prédicateur me déclara qu'il

» ne pouvait me voir que tous les  
 » six mois, à cause de ses sermons....  
 » En me privant du père Bourdaloue,  
 » je redoublai d'estime pour lui ; car  
 » la direction de ma conscience n'é-  
 » tait point à dédaigner (1). » Alors M<sup>me</sup>. de Maintenon donna sa confiance à Godet Desmarais, qui fut évêque de Chartres. Depuis environ deux ans, le roi aimait en secret M<sup>me</sup>. de Montespan : la duchesse de la Vallière, toujours maîtresse en titre, n'était plus l'objet unique de ses affections. La nouvelle favorite, honteuse de ses premiers pas, cherchait à voiler les marques d'une faveur dont elle rougissait encore : il lui fallait une personne tout-à-la-fois capable de garder un grand secret, et de diriger une éducation. Elle se ressouvint de M<sup>me</sup>. Scarron ; M<sup>me</sup>. de Thianges se chargea de pressentir ses intentions : Vivonne et M<sup>me</sup>. d'Heudicourt la pressèrent d'accepter ; et le 24 mars 1669, elle répondit à cette dernière : « Si les enfants  
 » sont au roi, je le veux bien ;  
 » je ne me chargerais pas sans scrupule  
 » de ceux de M<sup>me</sup>. de Montespan : ainsi il faut que le roi me l'ordonne ;  
 » voilà mon dernier mot. » Elle obéissait au roi ; mais elle aurait regardé comme avilissant de se mettre aux gages de M<sup>me</sup>. de Montespan. Une prière de Louis XIV leva les obstacles, et M<sup>me</sup>. Scarron se chargea des enfants. Le premier naquit en 1669 ; il ne vécut que trois ans. M<sup>me</sup>. Scarron le pleura ; ce qui fit dire au roi : « Elle sait bien aimer ;  
 » il y aurait du plaisir à être aimé

(1) VIII. *Entretien*. M. de Château-Giron vient de faire imprimer un monument de la direction de M<sup>me</sup>. de Maintenon, par le P. Bourdaloue : c'est une *Instruction générale* donnée le 30 octobre 1688, par le P. Bourdaloue à M<sup>me</sup>. de Maintenon, Paris, 1819, in-18 de 36 p. ; précieux opuscule de l'un de nos plus grands prédicateurs.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVII :  
 H tenait ce mot du cardinal de Fleuri.

» d'elle. » Le duc du Maine, né en 1670, fut suivi du comte de Vexin, de M<sup>lle</sup>. de Nantes et de M<sup>lle</sup>. de Tours. On donna à M<sup>me</sup>. Scarron une maison auprès de Vaugirard, des domestiques, des chevaux; et afin de mieux détourner l'attention, elle fit élever chez elle la petite d'Heudicourt, depuis marquise de Montgon. Il n'appartient qu'à M<sup>me</sup>. Scarron de faire connaître la vie mystérieuse qu'elle menait : « Je montais » à l'échelle pour faire l'ouvrage des » tapissiers et des ouvriers, parce- » qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent; » les nourrices ne mettaient la main à » rien, de peur d'être fatiguées et » que leur lait ne fût moins bon. » J'allais souvent de l'une à l'autre, à » pied, déguisée, portant sous mon » bras du linge, de la viande; et je » passais quelquefois les nuits chez » l'un de ces enfants malade, dans » une petite maison hors de Paris. » Je rentrais chez moi le matin par » une porte de derrière; et après » m'être habillée, je montais en car- »rosse par celle de devant, pour » aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que » j'avais un secret à garder. On le » sut : de peur qu'on ne le péné- » trât, je me faisais saigner pour » m'empêcher de rougir (1). » M<sup>mes</sup>. de Coulanges et de Sévigné donnent quelques détails sur cette vie retirée. « Pour M<sup>me</sup>. Scarron, écrivait la première, c'est une chose étonnante » que sa vie; aucun mortel, sans » exception, n'a de commerce avec » elle : j'ai reçu une de ses lettres, » mais je me garde bien de m'en » vanter à cause des questions infi-

» nies que cela attire (1). » M<sup>me</sup>. Scarron conduisait quelquefois les enfants à la cour. Elle raconte qu'étant un jour restée dans l'antichambre, elle fit entrer la nourrice chez M<sup>me</sup>. de Montespan. Le roi demanda à la villageoise à qui appartenaient ces enfants? « Ils sont sûrement, » répondit-elle, à la dame qui demeure avec nous; j'en juge par les » agitations où je la vois au moindre » mal qu'ils ont. — « Mais qui » croyez-vous en être le père, reprit » le roi? — Je n'en sais rien, répartit » la nourrice; mais je m'imagine que » c'est quelque duc, ou quelque président au parlement. » — « La » belle dame, dit M<sup>me</sup>. Scarron, est » enchantée de cette réponse, et le » roi en a ri aux larmes (2). » Peu de mois après (mars 1673), le roi parcourant l'état des pensions, trouva deux mille fr. au nom de M<sup>me</sup>. Scarron; il écrivit deux mille écus (3). Quand les enfants furent plus grands, M<sup>me</sup>. Scarron les suivit à la cour. M<sup>me</sup>. de Montespan l'avait goûtée: vive et pleine de ces saillies qui n'appartenaient qu'aux Mortemar, cette femme spirituelle avait apprécié la raison toujours sûre, l'esprit juste et orné, qui distinguaient M<sup>me</sup>. Scarron. Toutes les deux trouvaient dans leurs entretiens un plaisir égal. Le roi, qui savait par M<sup>me</sup>. de Montespan que la gouvernante de ses enfants brillait dans les hôtels d'Albret et de Richelieu, où l'esprit n'était pas toujours exempt d'affectation, fut d'abord prévenu contre M<sup>me</sup>. Scarron, qu'il regardait comme une

(1) Lettre de M<sup>me</sup>. de Coulanges, du 26 décembre 1672. Voyez aussi la lettre de M<sup>me</sup>. de Sévigné à M<sup>me</sup>. de Grignan, du 4 décembre 1673.

(2) Lettre à M<sup>me</sup>. d'Heudicourt, du 24 décembre 1672.

(3) Lettre de M<sup>me</sup>. de Coulanges, du 20 mars 1673.

(1) XI<sup>e</sup>. Entretien.

*précieuse*. « Je déplaisais fort au roi » dans les commencements, disait-elle depuis; il me regardait comme un bel esprit, à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. M<sup>me</sup>. d'Heu- dicourt lui ayant dit sans malice, au retour d'une promenade, que M<sup>me</sup>. de Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée qu'elle nous avait perdues de vue; cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque temps sans paroître devant lui (1). » Si le roi faisait mention d'elle à M<sup>me</sup>. de Montespan, il ne l'appelait plus que *votre bel-esprit*. Cependant il revint peu à peu; et il comprit si bien, dit M<sup>me</sup>. de Caylus, que l'on pouvait aimer sa conversation, qu'en ayant conçu une sorte de jalousie, il exigea de M<sup>me</sup>. de Montespan de ne point causer avec elle, le soir, après qu'il l'aurait quittée. M<sup>me</sup>. Scarron voyant qu'on ne lui répondait plus que par des monosyllabes : « J'entends, dit elle en se retirant; ceci est un sacrifice. » Charmée de sa pénétration, M<sup>me</sup>. de Montespan la retint, et les entretiens n'eurent plus de terme. M<sup>me</sup>. Scarron, chargée plus particulièrement du duc du Maine que des autres princes, le conduisit *incognito* à Anvers, au mois d'avril 1674. Une jambe du jeune duc avait éprouvé un raccourcissement auquel on croyait qu'un médecin hollandais pourrait remédier. Il n'y parvint pas; et l'année suivante M<sup>me</sup>. Scarron mena son élève aux eaux de Barèges, où il n'obtint que peu de soulagement. Cet enfant donnait chaque jour des preuves plus surprenantes d'un es-

prit prématuré. Le roi l'ayant trouvé raisonnable : « Il faut bien que je le sois, répondit le jeune prince; j'ai une dame auprès de moi, qui est la raison même. — Allez lui dire, » prit le roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées (1). » Au retour d'Anvers, M<sup>me</sup>. de Montespan pria le roi d'admettre M<sup>me</sup>. Scarron dans son cercle particulier. Louis XIV, par complaisance pour sa maîtresse, ne s'y refusa pas. Humilié de ce que sa première éducation avait été négligée, il craignait de rencontrer dans les autres, surtout chez une femme, une supériorité qui l'offensait. Ici commencent les brouilleries qui firent longtemps le malheur de M<sup>me</sup>. Scarron. M<sup>me</sup>. de Montespan, impérieuse et inégale, voulait être obéie dans tout ce qui touchait à l'éducation des enfants : M<sup>me</sup>. Scarron, ne reconnaissant que le roi pour maître, voulait être traitée comme une amie; et elle demandait avec instance qu'on lui permît d'aller, loin de la cour, retrouver le repos. Chaque jour il fallait réconcilier deux femmes qui, comme l'a dit La Beaumelle, ne pouvaient ni vivre ensemble ni se séparer. Fatigué de ces tracasseries domestiques, Louis XIV finit par dire à M<sup>me</sup>. de Montespan : « Si elle vous déplaît, que ne la chassez-vous? n'êtes-vous pas la maîtresse? (2) » Ce mot humiliant, que M<sup>me</sup>. de Montespan se garda bien de taire, jeta M<sup>me</sup>. Scarron dans le désespoir : elle déclara qu'elle allait se retirer, puisque le roi la livrait aux caprices de M<sup>me</sup>. de Montespan. Celle-ci craignit de la perdre; et il fallut que le roi se chargeât lui-même

(1) XI<sup>e</sup>. *Entretien*.

(1) *Lettre 1<sup>re</sup>. à M<sup>me</sup>. de Saint-Gerain*.

(2) *Mémoires de La Fure*.



du soin d'apaiser M<sup>me</sup>. Scarron : il n'y parvint qu'en lui promettant qu'à l'avenir elle rendrait compte à lui seul de l'éducation des jeunes princes. Conservant toujours le désir de quitter la cour (1), M<sup>me</sup>. Scarron acheta, dès bienfaits du roi, au mois de décembre 1674, la terre de Maintenon, qui fut érigée en marquisat, en 1688. Le roi, peu de jours après, l'appela M<sup>me</sup>. de Maintenon; et depuis elle n'a plus porté d'autre nom. « Il est vrai, écrit-elle à M<sup>me</sup>. de » Coulanges, que le roi m'a nommée » M<sup>me</sup>. de Maintenon, que j'ai eu » l'imbécillité d'en rougir, et tout » aussi vrai que j'aurais de plus » grandes complaisances pour lui » que celle de porter le nom d'une » terre qu'il m'a donnée (2). » Le roi et M<sup>me</sup>. de Montespan, effrayés par les prédications de la semaine sainte de l'année 1675 (3), résolurent de se séparer; et M<sup>me</sup>. de Montespan quitta la cour (V. MONTESPAN). Le roi fit appeler M<sup>me</sup>. de Maintenon, pour connaître jusqu'aux plus légères circonstances de ce départ. Celle-ci joignit ses efforts à ceux de Bossuet et de Montausier : elle exposa au roi, avec une énergie respectueuse, combien de semblables attachements nuisaient à sa gloire. « Il vient un temps, lui dit-elle, où » de longs regrets succèdent à de » courtes passions : jetez les yeux » sur les Carmélites, et voyez comme » on s'en punit. » Louis XIV avait

déjà commencé à revenir des préventions qui l'avaient indisposé contre M<sup>me</sup>. de Maintenon; les lettres, tout-à-la-fois simples et spirituelles, que celle-ci lui avait écrites à l'occasion du duc du Maine, avaient appris au roi que cette femme tant redoutée était l'ennemie de l'affectation : cette conversation acheva de l'en convaincre, et la courageuse liberté de M<sup>me</sup>. de Maintenon inspira au monarque un sentiment profond d'estime mêlé de respect. De ce moment, il rechercha les occasions de lui parler; et il paraît que de son côté, M<sup>me</sup>. de Maintenon crut qu'elle avait reçu mission d'en-haut pour travailler à la conversion du roi : « Quand je commençai, disait-elle, à » voir qu'il ne me serait peut-être pas » impossible d'être utile au salut du » roi, je commençai aussi à être » convaincue que Dieu ne m'y avait » amenée (à la cour) que pour » cela, et je bornai là toutes mes » vues (1). » L'année suivante, M<sup>me</sup>. de Montespan alla aux eaux de Bourbon; et M<sup>me</sup>. de Maintenon resta auprès du roi. Laissons M<sup>me</sup>. de Sévigné faire elle-même le tableau de la nouvelle situation de celle qu'elle désigne comme l'*amie de l'amie*. « Parlons de l'*amie*, elle est encore » plus triomphante; tout est soumis » à son empire; toutes les femmes- » de-chambre de sa voisine (M<sup>me</sup>. de Montespan) sont à elle; l'une » lui tient le pot à pâte, à genoux » devant elle; l'autre lui apporte ses » gants; l'autre l'endort; elle ne » salue personne (2). » Au retour de Bourbon, toutes les résolutions s'étaient évanouies, M<sup>me</sup>. de Montespan crut avoir repris son premier em-

(1) Elle écrivait à l'abbé Gobelin, le 6 août 1674 : « Je demeure ferme dans le dessein de les quitter à la fin de l'année. »

(2) Quand sa faveur fut plus déclarée, les courtisans l'appelèrent *Madame de maintenant*. (V. la Lettre de M<sup>me</sup>. de Sévigné, du 18 septembre 1680.)

(3) Ce ne fut pas en 1676, comme Rulhière a cherché à l'établir. (V. l'*Histoire de Bossuet*, par M. le cardinal de Bausset, t. II, note de la page 53, et la note de la lettre 360 de mon édition des *Lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné*, in-8°, t. III, p. 263.)

(1) XIe. *Entretien*.

(2) Lettre à sa fille, du 6 mai 1676.

pire ; mais sa beauté , jointe aux agréments de son esprit , ne faisait pas oublier M<sup>me</sup>. de Maintenon , avec laquelle le roi continua d'avoir de fréquentes conversations : souvent il venait chez la *maîtresse* pour y causer avec l'*amie* , et il avait de la peine à dissimuler son regret , s'il ne l'y rencontra pas. L'empressement de Louis n'était plus le même ; les soins qu'il donnait encore , étaient plutôt l'effet de l'habitude que l'expression d'un sentiment qui , une fois éteint , ne sait plus renaître. M<sup>me</sup>. de Ludres , et ensuite M<sup>lle</sup>. de Fontanges , avaient trouvé le moyen de plaire : M<sup>me</sup>. de Montespan ne cessait de tourmenter le roi par les accès d'une jalousie inquiète ; et souvent M<sup>me</sup>. de Maintenon , appelée pour rétablir le calme , devenait bientôt elle-même l'objet des hauteurs et des emportements de la maîtresse irritée. Chaque jour voyait renaître des scènes nouvelles , qui faisaient regretter à M<sup>me</sup>. de Maintenon de n'avoir pas suivi plus tôt le parti de la retraite. « Je ne saurais comprendre , écri- » vait-elle à l'abbé Gobelin , que la » volonté de Dieu soit que je souffre » de M<sup>me</sup>. de Montespan. Elle est » incapable d'amitié , et je ne puis » m'en passer ; elle ne saurait trouver » en moi les oppositions qu'elle y » trouve , sans me haïr ; elle me re- » donne au roi comme il lui plaît , » et m'en fait perdre l'estime : je » suis avec lui sur le pied d'une *bi-* » *zarre* qu'il faut ménager. Je n'ose » lui parler seule , parce qu'elle ne » me le pardonnerait pas ; et quand » je lui parlerais , ce que je dois à » M<sup>me</sup>. de Montespan ne peut me » permettre de parler contre elle : » ainsi , je ne puis apporter aucun » remède à ce que je souffre (1). »

(1) Lettre à l'abbé Gobelin , de 1676.

Les traitements de M<sup>me</sup>. de Montespan prirent encore un caractère plus grave. « Il se passe ici ; dit » M<sup>me</sup>. de Maintenon , des choses » terribles entre M<sup>me</sup>. de Mon- » tespan et moi : le roi en fut hier » témoin. » Cette lettre paraît se rapporter à une scène dont parle M<sup>me</sup>. de Caylus. Elle dit que Louis XIV. ayant trouvé M<sup>me</sup>. de Montespan et M<sup>me</sup>. de Maintenon fort échauffées , voulut connaître le sujet de leur discussion. « Si Votre Majesté veut » passer dans cette autre chambre , » dit froidement M<sup>me</sup>. de Maintenon , » j'aurai l'honneur de le lui ap- » prendre. » Le roi y alla ; et elle lui peignit vivement l'injustice et la dureté de M<sup>me</sup>. de Montespan envers elle. Mais Louis , qui aimait encore son ancienne maîtresse , tâcha de l'excuser , et calma cet orage. Il suffirait de ces querelles , sans cesse renouvelées , pour justifier M<sup>me</sup>. de Maintenon du reproche que ses ennemis lui ont fait d'avoir engagé M<sup>me</sup>. de Montespan à employer le ressort d'une dévotion mêlée de galanterie pour mieux s'assurer du cœur du monarque. ( V. MONTESPAN. ) Au mariage de Mgr. le Dauphin ( janvier 1680 ) , le roi nomma M<sup>me</sup>. de Maintenon seconde dame d'atours de M<sup>me</sup>. la Dauphine. De ce moment , libre du joug de M<sup>me</sup>. de Montespan , elle eut à la cour une existence indépendante ; et son crédit continua d'augmenter. » On me mande , écrit M<sup>me</sup>. de Sé- » vigné , que les conversations de » sa Majesté avec M<sup>me</sup>. de Main- » tenon ne font que croître et em- » bellir ; qu'elles durent depuis six » heures jusqu'à dix ; que la bru y » va quelquefois faire une visite as- » sez courte ; qu'on les trouve cha- » cun dans une grande chaise , et

» qu'après la visite finie, on reprend  
 » le fil du discours. Mon amie  
 » (M<sup>me</sup>. de Coulanges) me mande  
 » qu'on n'aborde plus la dame sans  
 » crainte et sans respect, et que les  
 » ministres lui rendent la cour que  
 » les autres leur font (1). » —  
 » Nul autre ami, écrit-elle encore,  
 » n'a tant de soins et d'attentions que  
 » le roi en a pour elle; et, ce que j'ai  
 » dit bien des fois, elle lui fait con-  
 » naître un *pays tout nouveau*; je  
 » veux dire le commerce de l'amitié  
 » et de la conversation sans chicane  
 » et sans contrainte (2). » M<sup>me</sup>. de  
 Montepan, voyant que le cœur du  
 roi lui échappait, engagea le vieux  
 duc de Villars à demander la main  
 de M<sup>me</sup>. de Maintenon; et piquée  
 du refus de celle-ci, elle se réunit,  
 pour la perdre, avec Louvois, Mar-  
 sillac (depuis duc de la Rochefou-  
 cauld) et la duchesse de Richelieu.  
 Il l'accusèrent auprès de la reine de  
 chercher à devenir la maîtresse du  
 roi. « Il en aurait donc trois, dit un  
 » jour M<sup>me</sup>. de Maintenon. — Oui,  
 » répondit M<sup>me</sup>. de Montepan,  
 » moi de nom, cette fille (M<sup>lle</sup>. de  
 » Fontanges) de fait, et vous de  
 » cœur (3). » Tous les efforts de  
 cette cabale furent inutiles. La reine  
 estimait M<sup>me</sup>. de Maintenon; elle  
 disait hautement qu'elle n'avait ja-  
 mais été si bien traitée que depuis  
 que cette amie du roi était en faveur.  
 « La famille royale, écrivait M<sup>me</sup>. de  
 » Maintenon, vit dans une union  
 » tout-à-fait édifiante; le roi s'en-  
 » tretient des heures entières avec  
 » la reine; le don qu'elle m'a fait de  
 » son portrait est tout ce qu'il y a

» eu de plus agréable pour moi de-  
 » puis que je suis à la cour; c'est  
 » dans mon esprit une distinction  
 » infinie. M<sup>me</sup>. de Montespan n'a  
 » jamais eu rien de semblable (1). »  
 La reine mourut, le 30 juillet 1683,  
 dans les bras de M<sup>me</sup>. de Mainte-  
 non. Celle-ci se retirait, lorsque le  
 duc de la Rochefoucauld, plus occu-  
 pé de la douleur de son maître que  
 de la haine qu'il portait à la dame  
 d'atours, la poussa dans l'apparte-  
 ment du roi, en disant: « Ce n'est  
 » pas le temps de le quitter; il a  
 » besoin de vous. » Elle ne resta que  
 peu d'instants avec Louis XIV, et  
 revint auprès de M<sup>me</sup>. la Dauphine,  
 qu'elle suivit à Fontainebleau peu  
 de jours après. « Ce fut pendant ce  
 » voyage, dit M<sup>me</sup>. de Caylus, que  
 » la faveur de M<sup>me</sup>. de Maintenon  
 » parvint au plus haut degré: je vis  
 » tant d'agitation dans son esprit,  
 » continue-t-elle, que j'ai jugé de-  
 » puis, qu'elle était causée par une  
 » incertitude violente de son état,  
 » de ses pensées, de ses craintes et  
 » de ses espérances; en un mot son  
 » cœur n'était pas libre, et son es-  
 » prit était fort agité... Le calme suc-  
 » céda à l'agitation, et ce fut à la fin  
 » du même voyage. » Serait-il per-  
 mis de chercher, à l'aide de ce peu  
 de mots, à pénétrer dans les senti-  
 ments secrets de M<sup>me</sup>. de Maintenon?  
 Son amour pour les grandes choses  
 avait trouvé à se satisfaire jusque-là  
 dans l'amitié du roi, la reconnais-  
 sance de la reine, l'estime de la  
 France. A la mort de la princesse,  
 l'ambition, que la Rochefoucauld  
 qualifie d'*ardeur de l'ame* (2), se  
 reveilla dans M<sup>me</sup>. de Maintenon:

(1) Lettre à sa fille, juin 1680. Voyez aussi les  
 Lettres des 5 et 9 juin de la même année.

(2) Lettre à la même, du 17 juillet 1680.

(3) Lettre à M<sup>me</sup>. de Saint-Gerain, du 14 juin  
 1679.

(1) Lettre à M<sup>me</sup>. de Saint-Gerain, du 1<sup>er</sup>. no-  
 vembre 1682.

(2) *Maximes*, 301.

il ne lui restait qu'un pas à faire ; toutes ses pensées furent dirigées vers les moyens de le franchir. Les illusions la séduisirent ; elle crut, parce qu'elle le désirait, que Dieu lui envoyait cette inspiration pour maintenir le roi dans la piété. Son imagination lui peignit les amis qu'elle pourrait servir, les malheureux qu'elle soulagerait ; et elle ne vit plus qu'une œuvre méritoire dans une action dont le mobile était la vanité. Dès lors elle reçut avec complaisance l'aveu de la tendresse du roi ; n'accorda rien à une amitié qui chaque jour prenait davantage la teinte de la passion, mais elle fit entendre qu'elle ne refuserait pas d'écouter des propositions qui pourraient se concilier avec la vertu. « A quarante-cinq ans, » écrivait-elle à M<sup>me</sup>. de Frontenac, « il n'est plus temps de plaire ; mais » la vertu est de tout âge... Il n'y a » que Dieu qui sache la vérité... Il » me donne les plus belles espérances... Je le renvoie toujours » affligé, et jamais désespéré. . . . » Ce dernier mot peignit M<sup>me</sup>. de Maintenon : si elle eût fait taire l'ambition, elle se fût retirée de la cour pour ne pas rester plus longtemps exposée à la plus séduisante des tentations. Le roi l'aimait ; il le lui dit : ils se donnèrent de mutuelles espérances ; et satisfaite enfin de l'avenir qui s'ouvrait devant elle, M<sup>me</sup>. de Maintenon retrouva la tranquillité. La place de dame d'honneur de M<sup>me</sup>. la Dauphine étant devenue vacante en 1684, le roi voulut y nommer M<sup>me</sup>. de Maintenon ; elle refusa cet honneur, et elle pria même le roi de ne point en parler : mais Louis XIV en instruisit la cour dès le soir même. Ce refus fit beaucoup de bruit ; et comme le dit M<sup>me</sup>. de Caylus : « on y vit plus de gloire

» que de modestie. » Le roi avait résolu de ne point se remarier ; il ne voulait ni garder le célibat, ni vivre dans un état qui avait long-temps troublé sa conscience : une union légitime, mais secrète, avec M<sup>me</sup>. de Maintenon, lui parut pouvoir concilier des intérêts si opposés. Il fit part de son projet à Louvois, qui, se jetant à ses pieds, le conjura d'y renoncer. Louis XIV, mécontent, lui ordonna de se retirer : on croit qu'il ne laissa pas ignorer cette circonstance à M<sup>me</sup>. de Maintenon qui « non- » seulement pardonna à ce ministre, » dit Voltaire, mais apaisa le roi » dans les mouvements de colère » que l'humeur brusque de Louvois » inspirait quelquefois à son maître (1). » On a dit que les époux avaient reçu la bénédiction nuptiale dans un des cabinets du roi, la nuit, des mains de M. de Harlay, archevêque de Paris, en présence du père Lachaise. Il paraît que les témoins furent Montchevreuil, le chevalier de Forbin et Bontemps. Louvois, dit-on, n'y fut pas appelé. L'époque de cette célébration est aussi incertaine que les circonstances qui l'accompagnèrent. Saint-Simon et M<sup>me</sup>. de Caylus pensent qu'elle eut lieu dans l'hiver qui suivit immédiatement la mort de la reine. Il est plus probable que ce ne fut qu'en 1685 : Louis XIV n'eût pas offert à une femme qui lui aurait été unie, une place qui l'aurait mise dans la dépendance de M<sup>me</sup>. la Dauphine. Voltaire recule cette date jusqu'au mois de janvier 1686. Ce mariage restera au nombre des faits dont on ne peut douter, quoiqu'il soit impossible d'en rapporter les preuves. De ce moment, M<sup>me</sup>. de Maintenon

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. xxvii.

ent, dans le particulier, les prérogatives et les honorables distinctions qui ne pouvaient appartenir qu'à l'épouse du roi. Elle occupait, au haut du grand escalier de Versailles, un appartement de plain-pied avec celui de Louis XIV, et se plaçait, à la chapelle, dans la tribune réservée à la reine. Le roi ne l'appelait que *Madame* ; et, par le respect qu'il lui témoignait, il en donnait l'exemple à tous. Il passait chez elle une partie de la journée ; et elle y conservait un fauteuil en sa présence : à peine se levait-elle un instant quand Mgr. le Dauphin, ou le duc d'Orléans, frère du roi, venaient lui rendre visite. Mais, en public, M<sup>me</sup>. de Maintenon ne prenait aucun rang ; elle n'était plus qu'une personne de la cour. « Je l'ai vue à » Fontainebleau, dit Saint-Simon, » en grand habit chez la reine d'Angleterre, cédant absolument sa » place, et se reculant partout pour » les femmes titrées, pour les femmes même d'une qualité distinguée... polie, affable, parlant comme une personne qui ne prétend rien, qui ne montre rien, mais qui en imposait fort (1). » M<sup>me</sup>. de Maintenon garda soigneusement le silence sur son état, dont elle ne parut trahir le secret que dans une seule occasion : s'étant présentée à la grille des Grandes-Carmélites qu'il n'appartenait qu'aux reines de France de franchir, la supérieure lui dit : « Madame, vous savez nos usages ; » c'est à vous à décider. » — « Ouvrez toujours, ma mère, répondit » M<sup>me</sup>. de Maintenon, ouvrez toujours. » Elle n'usait cependant pas, en cela, des droits de reine ; car un

bref donné par le pape Innocent XII, le 28 octobre 1692, l'autorisait à entrer dans tous les monastères de France. Quant au roi, maître de son secret, il le laissa quelquefois échapper : Monsieur, étant entré chez lui, le trouva sur son lit, vêtu avec beaucoup de négligence, quoique M<sup>me</sup>. de Maintenon fût présente. « Mon frère, dit-il, à la manière » dont vous me voyez devant » dame, vous pouvez bien penser ce » qu'elle m'est. » Mignard avait peint M<sup>me</sup>. de Maintenon en sainte Françoise romaine (1) : il chargea M<sup>me</sup>. de Feuquières, sa fille, de demander au roi s'il pouvait mettre au portrait un manteau doublé d'hermine ; ce qui était la marque d'une haute dignité. « Oui, répondit le » roi ; sainte Françoise le mérite » bien. » Par un retour naturel sur elle-même, les premières pensées de M<sup>me</sup>. de Maintenon se portèrent sur les demoiselles nobles et sans fortune. Elle en avait recueilli, en 1679, un certain nombre à Ruel dans un asile modeste. Le roi lui donna, en 1683, la maison de Noisy, dans le parc de Versailles ; et en 1685, voulant prendre part à une aussi belle œuvre, il fit construire, à Saint-Cyr, la maison de Saint-Louis, la dota de revenus considérables, et la fonda pour y élever deux cent cinquante filles nobles et pauvres. Ce bel établissement a subsisté jusqu'à la révolution. M<sup>me</sup>. de Maintenon reçut un brevet de fondatrice ; et elle fut déclarée par le roi et par l'évêque de Chartres supérieure perpétuelle de cette communauté, pour le temporel comme pour le spirituel : seulement elle obtint du roi de n'être pas nom-

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 70, éd. de Strasbourg, 1791.

(1) Voyez la Lettre de Mad. de Coulauges à Mad. de Sévigné, du 29 octobre 1694.

mée dans la médaille qui fut frappée pour consacrer le souvenir de cette fondation (1). Elle-même rédigea le règlement des dames de Saint-Louis, qui a paru sous le nom et avec l'autorité de l'évêque de Chartres : elle se réserva un appartement dans cette maison, et souvent elle venait s'y reposer des fatigues de la cour. Elle aimait à surveiller l'éducation des demoiselles; quelquefois même elle s'en occupait, et ne craignait pas de descendre dans les plus petits détails. « Rien ne m'est plus cher que » mes enfants de Saint-Cyr, disait-elle; j'en aime tout, jusqu'à leur poussière. Je m'offre avec tous mes gens pour les servir; et, je n'aurais nulle peine à être leur servante, pourvu que mes soins leur apprennent à s'en passer(2). » Racine, à sa prière, composa pour Saint-Cyr, *Esther* et *Athalie* (V. RACINE). Devenue l'épouse de Louis XIV, M<sup>me</sup>. de Maintenon fut admise dans les secrets de l'Etat. Le roi travaillait chez elle avec ses ministres; les plus grandes affaires étaient discutées et se décidaient en sa présence; souvent même le roi lui demandait son avis, en ces termes : « Qu'en pense votre *Solidité*? » ou s'il n'était pas d'accord avec son ministre, il disait en se retournant vers M<sup>me</sup>. de Maintenon : « Con- » sultons la *Raison*. » Elle eut ainsi sur les affaires publiques une influence qui n'a pas toujours été heureuse : elle se livra trop facilement au penchant de la reconnaissance ou de l'amitié; et, à sa recommandation, des emplois importants ont pu être confiés à des hommes plus estimables qu'habiles. Elle ne sut pas se tenir constamment à l'abri des préven-

tions : des malheurs en furent la suite. Chamillard, porté de l'administration de Saint-Cyr au double ministère des finances et de la guerre; Villeroi remplaçant Catinat disgracié, peuvent en être des exemples : mais si elle fut trompée, si Louis XIV crut que d'un homme ordinaire il formerait un ministre habile; que de son cabinet de Versailles, il pourrait diriger au loin les opérations de ses généraux, il y aurait de l'injustice à imputer à M<sup>me</sup>. de Maintenon les résultats d'un faux système, et à lui reprocher des calamités publiques comme des fautes personnelles. Qui pourrait d'ailleurs assurer qu'elle n'ait pas souvent donné de bons conseils qui ne furent point suivis? La tendresse presque maternelle que M<sup>me</sup>. de Maintenon portait au duc du Maine l'entraîna trop loin : elle l'aveugla sur les véritables intérêts de l'Etat; la cause des princes légitimés lui parut être celle de la France, et elle engagea Louis XIV à faire un testament qui ne put lui survivre. Les protestants accusèrent M<sup>me</sup>. de Maintenon d'avoir contribué à la révocation de l'édit de Nantes : l'Europe a retenti de leurs plaintes; et encore aujourd'hui la mémoire de cette femme illustre est l'objet des malédictions des descendants des religieux réfugiés. Elle desira sans doute, comme la plupart de ses contemporains, de voir tous les Français réunis dans l'exercice d'une même religion, à l'ombre du même sceptre. De même que Louis XIV, elle ajouta une foi trop facile aux nombreuses conversions que les gouverneurs de provinces ne cessaient d'annoncer : mais il fut toujours loin de sa pensée qu'il pût être permis d'employer la violence pour arracher des conversions;

(1) X<sup>e</sup>. *Entretien*.

(2) Lettres des 22 juillet et 24 octobre 1686.

et elle a été la première à blâmer ces *dragonades* qui accuseront éternellement Louvois. On la voit arrêter le zèle inconsidéré de son frère. « Vous maltraitez les huguenots, » lui écrit-elle ; ayez pitié de gens » plus malheureux que coupables : » ils sont dans les erreurs où nous » avons été nous-mêmes, et d'où la » violence ne nous aurait jamais ti- » rés... Il faut attirer les hommes » par la douceur et par la charité. » Elle écrit à M<sup>me</sup>. de Saint-Geran, le 13 août 1684 : « Il ne faut point » précipiter les choses ; il faut con- » vertir, et non pas persécuter. » Elle prit même la défense des huguenots ; mais le roi lui ayant dit qu'il semblait qu'un reste d'attachement pour son ancienne religion la fit agir, elle reconnut que ses efforts seraient impuissants. « Ruvigny (1) » est intraitable, écrit-elle à M<sup>me</sup>. de Frontenac ; il a dit au roi que j'étais née calviniste, et que je l'avais été jusqu'à mon entrée à la cour. Ceci m'engage à approuver des choses fort opposées à mes sentiments. » Rullières porte la prévention jusqu'à accuser M<sup>me</sup>. de Maintenon d'avoir excité le roi à persécuter les huguenots, afin que M. d'Aubigné son frère (2) pût ache-

ter des terres à meilleur marché (1). Pour étayer cette calomnie, il ne craint pas de rapprocher des lettres qui n'ont entre elles aucun rapport. Après avoir écrit, en 1676, à l'abbé Gobelin que résolue à quitter la cour, elle tâchait d'obtenir encore quelque bienfait du roi, M<sup>me</sup>. de Maintenon ajoute en plaisantant : « Je deviens la plus intéressée créature du monde, et je ne songe plus qu'à augmenter mon bien. » Cinq ans après (le 22 octobre 1681) elle écrit à son frère, à qui elle venait de faire obtenir une somme importante sur la ferme générale : « Cent huit » mille livres que vous toucherez me

» votre. C'est une aventure personnelle... qui ne se » communique point. » D'Aubigné fut successivement gouverneur de Belfort, de Cognac, du Berri et d'Aigue-Morte, après la mort du marquis de Vardes. M<sup>me</sup>. de Maintenon lui obtint le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, à la promotion de 1688 : toutes ces grâces ne lui suffisaient point, il aurait voulu être maréchal de France. M<sup>me</sup>. de Maintenon lui écrivait à ce sujet, le 27 septembre 1685 : « Je ne pourrais » vous faire connétable, quand je le voudrais ; et » quand je le pourrais, je ne le voudrais pas. Je suis » incapable de rien demander de déraisonnable à celui » à qui je dois tout. » M. d'Aubigné épousa, en 1678, Geueviève Pietre, fille d'un procureur du roi de la ville de Paris. Il eut de ce mariage, une fille, que M<sup>me</sup>. de Maintenon éleva comme la sienne. Elle la maria, en 1698, au comte d'Ayen, depuis maréchal de Noailles. Ce fut à cette occasion qu'elle donna à sa nièce sa terre de Maintenon, qui appartient encore aujourd'hui à la maison de Noailles. Spirituel, mais inconscient, le comte d'Aubigné faisait continuellement Saint-Simon sa sœur par les plus ridicules incartades. Saint-Simon prétend même qu'il traitait le roi de *beau-frère*. M<sup>me</sup>. de Maintenon finit cependant par obtenir de lui qu'il se retirerait dans la communauté de Saint-Sulpice, où l'on travailla sans fruit à lui donner une dévotion à laquelle il n'était nullement appelé. On voit, dans le journal manuscrit de Dangeau, que d'Aubigné mourut à Vichi, le 22 mai 1703.

(1) On reproche à M<sup>me</sup>. de Maintenon d'avoir écrit à son frère, le 19 décembre 1681, de lui envoyer une jeune parente qu'elle voulait convertir, ajoutant : « Il n'y a plus d'autre moyen que la *violence*. On sera si affligé dans la famille, de la conversion de Murçay, qu'on ne me coulera plus pierre sur la tête. N'est-il pas d'ailleurs très-naturel que M<sup>me</sup>. de Maintenon, persuadée qu'il n'y a de salut que dans la religion catholique, cherche à convertir une jeune parente ? et ne faut-il pas se reporter à l'esprit religieux du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour juger raisonnablement de cette action ? »

(1) Henri, marquis de Ruvigny, depuis comte de Galloway, avait été député à la cour par les protestants du royaume. (Voy. GALLOWAY, t. XVI, p. 375.)

(2) Charles d'Aubigné, frère de M<sup>me</sup>. de Maintenon, naquit en 1634 ; il n'eut avec sa sœur d'autre rapport que celui d'une commune origine. Aimant le plaisir et la dissipation, il dépensait follement les bienfaits que sa sœur obtenait pour lui de la bonté du roi ; que nous bornions tous nos vœux à trois mille livres de rente. Nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis.... Nous avons le nécessaire et le commode ; tout le reste n'est que cupidité. » « Que mon état présent, » lui écrit-elle ailleurs, ne trouble point la félicité du

» consolent : vous ne sauriez mieux  
 » faire que d'acheter une terre en  
 » Poitou; elles vont s'y donner par la  
 » fuite des huguenots. » Et d'après  
 ces deux passages, dont le second a  
 été écrit quatre ans avant la révoca-  
 tion de l'édit de Nantes, Rulhières  
 peint M<sup>me</sup>. de Maintenon comme une  
 femme qui, non contente de vendre  
 son crédit, cherche, pour une spé-  
 culation atroce, à sacrifier un mil-  
 lion de Français. Ce brillant écri-  
 vain a plus d'une fois altéré des  
 dates, et fait des rapprochements  
 forcés, dans l'intérêt du système qui  
 l'avait séduit. M<sup>me</sup>. de Maintenon ac-  
 cueillit d'abord M<sup>me</sup>. Guyon à Saint-  
 Cyr; mais cette dame y ayant répan-  
 du ses opinions sur le quiétisme,  
 la fondatrice rompit tout commerce  
 avec elle. (V. GUYON.) On a aussi re-  
 proche à M<sup>me</sup>. de Maintenon d'avoir  
 facilement abandonné ses amis. (V.  
 FÉNÉLON et RACINE.) A l'égard du  
 premier, si la soumission qu'elle de-  
 vait comme épouse, l'obligea de ne  
 plus voir un homme qui avait en-  
 couru la disgrâce du roi, elle n'en  
 prit pas moins une part bien vive à  
 son malheur. « Vous savez, dit-elle,  
 » les peines que j'ai eues sur M. de  
 » Cambrai; j'en eus un si grand  
 » chagrin, que le roi, quoiqu'il m'en  
 » eût su d'abord mauvais gré, ne  
 » put s'empêcher de me dire, en  
 » voyant mon affliction : — Eh bien,  
 » Madame, il faudra donc que nous  
 » vous voyions mourir pour cette af-  
 » faire - là (1) ! » Saint-Simon re-  
 proche comme un crime à M<sup>me</sup>.  
 de Maintenon d'avoir cherché à se  
 faire déclarer reine. Ce desir sem-  
 blait dicté par la vanité; mais il pouvait  
 aussi provenir de la crainte qu'éprou-  
 vait M<sup>me</sup>. de Maintenon qu'on ne la

(1) VII<sup>e</sup>. *Entretien.*

mit au rang des concubines : au  
 reste, rien n'est moins prouvé que  
 l'assertion de Saint-Simon. Nous fe-  
 rons, à cet égard, connaître un do-  
 cument qui n'est pas sans quelque  
 prix. C'est une réponse d'une dame  
 de Saint-Cyr à La Beaumelle, qui  
 l'avait priée de consulter sur ce point  
 les traditions conservées dans la mai-  
 son de Saint-Louis. La voici d'après  
 le manuscrit original : « Il n'a jamais  
 » paru que M<sup>me</sup>. de Maintenon ait eu  
 » le moindre desir d'être déclarée  
 » reine; l'attirail de la majesté lui au-  
 » rait déplu; la jalousie et la haine  
 » des princes auraient été pour elle  
 » un plus grand tourment : elle aura  
 » pu avoir quelques scrupules; mais  
 » elle aura été tranquille aussitôt que  
 » ses directeurs les auront dissipés...  
 » Se promenant un jour avec la mère  
 » de Glapion dans un endroit rabo-  
 » teux du jardin : — Vous n'êtes  
 » point délicate, lui dit cette mère;  
 » vous vous fatiguez volontiers, vous  
 » n'êtes point comme les grands. —  
 » C'est que je ne suis pas grande,  
 » reprit M<sup>me</sup>. de Maintenon; je suis  
 » seulement élevée (1). » Il est dif-  
 ficile de croire que M<sup>me</sup>. de Mainte-  
 non, qui a mis tant de soins à dé-  
 truire toutes les preuves de son ma-  
 riage; qui, en 1713 (2), a brûlé,  
 dans cette seule vue, toutes les let-  
 tres que l'abbé Gobelin lui avait é-  
 crites, ait été capable des basses in-  
 trigues que lui prête Saint-Simon.  
 Arrivée au comble des grandeurs,  
 elle dut éprouver quelques jouissan-  
 ces; sa vanité dut enfin se trouver  
 satisfaite; mais l'ennui et l'assujétis-  
 sement lui firent bientôt regretter le

(1) On trouve aussi cette réponse dans le III<sup>e</sup>. *Entretien.*

(2) Cette date nous est donnée par une note que M<sup>me</sup>. de Glapion avait écrite à la tête du manuscrit de l'instruction de Bourdaloue. L'éditeur a placé cette note curieuse en tête de l'opuscule.



calme et la liberté d'une vie privée. « Je n'en puis plus ; je voudrais être morte, » disait-elle à son frère, qui lui répondait par ce mot si connu : « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père ? » Elle a bien peint l'état de son ame dans une lettre adressée à M<sup>me</sup>. de la Maisonfort, et qui suffirait seule, a dit Voltaire, pour désabuser les ambitieux : « Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands !... Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout dans un âge un peu plus avancé ; j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. » — « Je vous envie votre solitude, votre tranquillité, » écrit-elle à M<sup>me</sup>. de Saint-Geran ; et je ne suis plus surprise que la reine Christine soit descendue du trône pour vivre avec plus de liberté. » Le roi vieillissait ; tous les plaisirs étaient usés pour lui ; et souvent M<sup>me</sup>. de Maintenon ne savait comment le distraire des chagrins qui l'accablèrent sur la fin de son règne. « Quel supplice, disait-elle quelquefois, d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable ! » Regardant à Marly des carpes qui étaient languissantes : « Elles sont comme moi, dit-elle à M<sup>me</sup>. de Caylus, elles regrettent leur bourbe. » Louis XIV, au lit de mort, appela le duc d'Or-

léans, et il lui recommanda M<sup>me</sup>. de Maintenon, à laquelle il adressa les adieux les plus tendres : « Je ne regrette que vous, lui dit-il ; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous : l'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter ; mais j'espère vous voir bientôt dans l'éternité (1). » Le roi perdit connaissance le 30 août 1715 ; et M<sup>me</sup>. de Maintenon, d'après les conseils du maréchal de Villeroi, se retira à Saint-Cyr. On lui a justement reproché d'avoir quitté le roi avant qu'il eût expiré. Le maréchal de Villeroi craignit sans doute que M<sup>me</sup>. de Maintenon ne devint l'objet des outrages d'un peuple qui osa, peu de jours après, insulter les restes de Louis XIV (2). Un courrier du maréchal faisait connaître, d'heure en heure, à M<sup>me</sup>. de Maintenon, l'état du roi. Enfin, le dimanche 1<sup>er</sup>. septembre 1715, M<sup>lle</sup>. d'Aumale entra chez elle, et lui dit : « Madame, toute la maison consternée est à l'église. » M<sup>me</sup>. de Maintenon s'y rendit aussitôt ; et elle assista à l'office des morts. Peu de jours après, le duc d'Orléans, régent du royaume, vint lui rendre visite ; elle lui promit de ne plus s'employer qu'à prier Dieu pour le bonheur de la France. Le régent lui continua la pension de 48,000 liv. que le feu roi lui faisait sur sa cas-

(1) Boulduc, premier apothicaire du roi (Voyez BOULDUK), repandit contre M<sup>me</sup>. de Maintenon, une calomnie atroce, dont on ne parlerait pas ici, si elle n'avait été répétée par Saint-Simon. Il prétendit qu'après ces dernières paroles du roi, M<sup>me</sup>. de Maintenon se retourna du côté des courtisans, et dit : « Voyez le beau rendez-vous qu'il me donne ce bonhomme-là n'a jamais aimé que lui-même. » Ce fait n'est ni prouvé ni vraisemblable.

(2) « Il n'y avait pas de sûreté pour elle à Paris, » dit M<sup>me</sup>. de Baville.... Vers les derniers temps, elle n'était plus y aller dans son équipage, »

sette ; et il fit insérer dans le brevet que son rare désintéressement lui avait rendu cette pension nécessaire. Madame, mère du régent, vint aussi la voir ; circonstance qui suffirait seule pour prouver le mariage. La reine d'Angleterre s'y rendit également dans le plus grand deuil. Retirée à Saint-Cyr , M<sup>me</sup>. de Maintenon fit vendre ses chevaux ; elle renvoya ses domestiques, ne gardant que deux femmes pour la servir. Elle suivit tous les exercices religieux , se contenta de l'ordinaire de la maison , et se soumit, comme une simple dame, à l'autorité de la supérieure. Sa pension devint le patrimoine des pauvres. Pierre-le-Grand étant venu en 1717 à Paris , rendit visite à M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle le reçut étant sur son lit : le czar ouvrit les rideaux, afin de la mieux considérer ; et il lui fit adresser la parole par son interprète. M<sup>me</sup>. de Maintenon mourut au milieu des dames de Saint-Louis, le 15 avril 1719. Elle a été inhumée à Saint-Cyr, dans un caveau que le duc de Noailles a fait construire au milieu du chœur. L'épithaphe qui a été gravée sur sa tombe, est l'ouvrage de l'abbé de Vertot. Aucun éloge funèbre ne fut alors prononcé ; et ce ne fut qu'en 1786, à l'occasion de la fête séculaire de la maison de Saint-Cyr, que des hommages publics furent rendus à sa mémoire (1). Le tombeau de M<sup>me</sup>. de Maintenon, détruit pendant la révolution, a été rétabli, en 1802, par les soins des chefs du prytanée de Saint-Cyr. Les circonstances qui ont environné la jeunesse

(1) *Eloge de M<sup>me</sup>. de Maintenon ; discours prononcé à Saint-Cyr, le second jour de la fête séculaire, en 1786 ; par M. François, prêtre de la mission, Paris, chez la veuve Hérisant, 1787, in-8<sup>o</sup>. de 78 pages.*

de M<sup>me</sup>. de Maintenon eurent une grande influence sur le reste de sa vie. Douée d'une ame ferme, grande et élevée, elle ne reçut d'une naissance illustre que l'avantage d'un beau nom et d'anciens souvenirs : dès ses premiers pas dans le monde, elle éprouva le besoin de relever ce nom que la fortune avait abandonné. De là cet amour-propre d'autant plus irritable, qu'il avait plus souffert ; cette inébranlable volonté de sacrifier les distractions et les amusements au plaisir de s'entendre louer ; ce soin, porté jusqu'à l'affectation, de respecter les bienséances, d'en créer même pour elle seule. « Il n'est rien, » disait-elle, que je n'eusse été capable de tenter et de souffrir » pour acquérir le nom de femme » forte (1). » Cette soif de considération, est le trait distinctif du caractère de M<sup>me</sup>. de Maintenon ; elle lui dut plusieurs de ses vertus, et elle y puisa tous ses défauts. On a pu remarquer en elle un mélange de religion, d'honneur, d'orgueil et d'ambition ; et, pour nous servir d'une expression de M. Auger : « La considération a été tout-à-la-fois » sa fin et son moyen. » Il semble que cette maxime de son premier entretien l'ait toujours dirigée : « Rien » n'est plus *habile* qu'une conduite » irréprochable. » Voici comment elle la développe elle-même : « Je ne » voulais pas être aimée en particulier de qui que ce fût ; je voulais » l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration » et avec respect, jouer un beau personnage, et sur-tout être approuvée » par les gens de bien : c'était-là mon » idole. J'en suis peut-être punie » présentement par l'excès de ma

(1) IV<sup>e</sup>. *Entretien.*

» faveur, comme si Dieu m'eût dit  
 » dans sa colère : Tu veux de la  
 » gloire et des louanges ; eh bien , tu  
 » en auras jusqu'à en être rassa-  
 » siée (1). » M<sup>me</sup>. de Maintenon  
 embrassa de bonne heure la pratique  
 des vertus religieuses : on ne peut  
 lire ses lettres , ses entretiens , et les  
 écrits que Bourdaloue et Godet des  
 Marais lui adressèrent , sans demeu-  
 rer convaincu qu'elle était dirigée  
 par une véritable piété. On la vit  
 alors blâmer les motifs qui l'avaient  
 d'abord fait agir , comme une autre  
 aurait déploré de premiers écarts.  
 « Y a-t-il rien de plus opposé à la  
 » vraie vertu , disait-elle , que cet  
 » orgueil dans lequel j'ai usé ma  
 » jeunesse ? C'est le péché de Lu-  
 » cifer , et le plus sévèrement puni  
 » par ce Dieu jaloux qui se plaît à  
 » résister aux superbes (2). » Telle  
 a été M<sup>me</sup>. de Maintenon ; mais elle  
 n'obtint justice qu'auprès d'un petit  
 nombre de ses contemporains. Son  
 étonnante fortune froissa les uns ,  
 humilia les autres , lui créa partout  
 des ennemis. M<sup>me</sup>. de Montespan et  
 sa société ; les femmes qui prétendaient  
 encore au cœur du roi ; les  
 princes jaloux de la confiance qu'on  
 lui accordait ; les princesses humiliées  
 de ses réprimandes ; les ministres  
 choqués de voir leur crédit partagé  
 et souvent traversé ; la maison d'Or-  
 léans , qui lui attribuait la défaveur  
 marquée dans laquelle son chef était  
 tombé , et qui regardait la fortune du  
 duc du Maine comme son ouvrage :  
 protestants , jansénistes et quietistes ,  
 tous réunis contre elle , lui repro-  
 chaient les maux et les revers qu'é-  
 prouvait la France. M<sup>me</sup>. de Bavière ,  
 Saint-Simon et La Fare , furent les  
 échos de ces préventions , et ils rem-

plirent leurs écrits des accusations  
 que la haine leur dictait. Saint-Si-  
 mon eut sur l'opinion une influence  
 d'autant plus grande , que ses écrits  
 conservés long-temps dans le secret  
 semblaient contenir des vérités dont  
 on redoutait la publication. Une ré-  
 putation méritée d'honneur et de  
 vertu donnait plus de poids à ses  
 assertions ; et ce qui n'était que  
 causticité , s'attribuait à la sévérité  
 de ses mœurs. Duclos et Marmontel  
 le lurent sans précaution : ils adop-  
 tèrent trop souvent des récits que  
 la prévention avait envenimés. Vol-  
 taire , toujours judicieux , quand il  
 n'a pas intérêt à cesser de le paraître ,  
 fut plus juste envers M<sup>me</sup>. de Main-  
 tenon : il la représente « ne s'en-  
 » pressant jamais de parler d'affaires  
 » d'état , paraissant toujours les  
 » ignorer , rejetant bien loin tout ce  
 » qui avait la plus légère apparence  
 » d'intrigue et de cabale ; beaucoup  
 » plus occupée de complaire à celui  
 » qui gouvernait , que de gouverner ;  
 » ménageant son crédit , et ne l'em-  
 » ployant qu'avec une circonspection  
 » extrême. » Voltaire avait vécu  
 avec les contemporains de M<sup>me</sup>. de  
 Maintenon : les Mémoires de Saint-  
 Simon ne lui étaient pas inconnus ;  
 mais il se délia prudemment de la pré-  
 vention d'un écrivain que la passion  
 dominait tellement , qu'à ses yeux  
 Fénelon n'est lui-même qu'un homme  
 fin et adroit , qui n'arriva qu'à l'aide  
 de l'intrigue (1). La Beaumelle a  
 publié les *Lettres* de M<sup>me</sup>. de Main-  
 tenon , qui sont les meilleurs mé-  
 moires de cette femme célèbre : elles  
 présentent , dit Voltaire , « un carac-  
 » tère de naturel et de vérité , qu'il  
 » est presque impossible de contre-

(1) 1<sup>re</sup>. Entretien.  
 (2) *Ibid.*

(1) Voyez l'article *Fénelon* , t. x , des Oeuvres  
 de Saint-Simon , p. 2 , vol. de 1791.

» faire (1). » Il ne faut pas y chercher le genre d'agrément qui distingue les lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné: cette dernière paraît causer plutôt qu'elle n'écrit; elle aime à raconter, et multiplie les récits. M<sup>me</sup>. de Maintenon fait peu de narrations; elle se contente d'indiquer une anecdote que connaît son correspondant: mais brève, claire et précise, elle se fait remarquer par des réflexions justes et profondes, que souvent l'auteur des *Maximes* n'aurait pas désavouées. La première édition de ses lettres a paru en 1752, Nanci, 2 vol. in-12. C'était une sorte d'essai. La Beaumelle en donna une beaucoup plus étendue, Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12. Une nouvelle édition a été publiée en 1807, chez Léopold Collin, 6 vol. in-12: elle est précédée d'une excellente notice par M. Auger. L'éditeur a rétabli des altérations que La Beaumelle s'était permises, et qui auraient été déjà signalées, en partie, par l'abbé Millot, dans ses *Mémoires politiques et militaires*. Cette édition contient un assez grand nombre de lettres non encore imprimées; mais l'éditeur en a négligé d'autres qui avaient paru dans l'édition d'Amsterdam. Une nouvelle édition donnée en 1815, en 4 vol. in-8<sup>o</sup>. ou in-12., n'est que la réimpression partielle de celle de 1807. A la suite des Lettres, on trouve quelques opuscules de M<sup>me</sup>. de Maintenon. Elle a aussi composé l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis*: elle fit paraître ce petit ouvrage vraiment admirable, sous l'approbation de Godet des Marais, évêque de Chartres, 1699, in-12, et 1711; réimprimé par M. Renouard, in-18 et in-12,

en 1808. Les dames de Saint-Cyr nous ont conservé quelques-uns des *Entretiens* de M<sup>me</sup>. de Maintenon. Ils donnent d'elle une idée juste; on y voit à quel point elle était désabusée des grandeurs que d'abord elle avait ambitionnées: ils sont écrits avec ce ton de vérité que l'on ne saurait contrefaire. Il faut placer M<sup>me</sup>. de Caylus au premier rang des écrivains qui nous ont fait connaître M<sup>me</sup>. de Maintenon. Ses *Souvenirs* sont un des tableaux les plus vrais de la cour de Louis XIV; et elle y a retracé tout ce qu'elle avait recueilli en conversant avec sa tante. (V. CAYLUS.) La Beaumelle publia aussi, en 1755, les *Mémoires de M<sup>me</sup>. de Maintenon*, Amsterdam, 6 vol. in-12. Cet écrivain a cherché à répandre sur son ouvrage un intérêt romanesque, qui discrédite l'histoire: son style vif, coupé, et semé d'épigrammes, tient son lecteur dans une juste défiance. Il est cependant certain que La Beaumelle a eu sous les yeux des matériaux importants, et que les dames de Saint-Cyr avaient mis à sa disposition des manuscrits précieux. S'il est prudent de ne pas s'en rapporter aveuglément au témoignage de cet écrivain, il ne faut cependant pas le dédaigner entièrement. Ces *Mémoires* firent mettre leur auteur à la Bastille. (V. BEAUMELLE.) Caraccioli donna en 1786 une *Vie de M<sup>me</sup>. de Maintenon*, 1 vol. in-12. C'est un panegyrique plutôt qu'une histoire. Mais il était réservé à une femme de nous donner l'ouvrage qui fait le mieux apprécier M<sup>me</sup>. de Maintenon: M<sup>me</sup>. Suard, après avoir mis au jour, en 1808, une *Lettre sur M<sup>me</sup>. de Maintenon*, écrite par une femme à une amie (in-8<sup>o</sup>., de 44 pag.), a publié, en 1810, *M<sup>me</sup>. de Maintenon peinte par elle-même*. Ses

(1) Siècle de Louis XIV.

lettres, ses entretiens, quelquefois ses mémoires, sont mis à contribution, et présentent la série des principaux événements de sa vie : on éprouve seulement le regret de voir que l'auteur de ce livre s'est renfermée dans une continuelle apologie. M. Lafont d'Aussonne a donné une *Histoire de M<sup>me</sup>. de Maintenon*, Paris, 1814, 2 vol. in 8°. On n'en parle ici que pour ne rien omettre. M<sup>me</sup>. de Genlis a fait de M<sup>me</sup>. de Maintenon le sujet d'un roman historique, Paris 1806. Cet ouvrage agréable a tous les défauts inséparables de ce genre ; et l'on ne peut que regretter qu'un aussi beau talent n'ait pas craint de mêler à l'histoire, des récits fabuleux, que des esprits légers sont trop facilement portés à confondre avec la vérité. M. Regnault Warin a aussi fait un roman dont M<sup>me</sup>. de Maintenon est l'héroïne. M—É.

**MAINVIELLE (PIERRE)**, né en 1765, fils d'un riche marchand d'Avignon, était associé dans une maison de commerce de soierie, en 1789. Sans esprit, sans talent, il n'avait pour tout mérite qu'une figure agréable et une taille avantageuse. La révolution développa ses inclinations perverses. Deux partis s'étaient formés dans sa patrie : l'un désirait la réunion de ce pays à la France ; l'autre voulait rester sous la domination papale. Celui-ci, moins nombreux, ayant succombé dans une fusillade (10 juin 1790), à la suite de laquelle le vice-légat retourna en Italie, l'autre parti se subdivisa en deux factions : l'une composée de forcenés démagogues, l'autre plus modérée. Mainvielle devint un des chefs de la première. Il s'était lié, peu d'années auparavant, avec Duprat le cadet (*V. DUPRAT*, XII, 310), qui, joignant

un esprit plus cultivé à un tempérament doux et flegmatique, montra toujours plus de modération. Mainvielle devint tout-à-coup un autre homme : sa timidité se changea en audace ; sa voix grêle devint criarde, et sa démarche efféminée prit une attitude soldatesque et menaçante. Ce fut chez Duprat que se tièrent les conciliabules, où l'on prépara tous les projets tendants à plonger le Comtat dans l'anarchie et le deuil. Duprat rédigeait les adresses et les proclamations ; Tournal, rédacteur d'un journal, les insérait dans sa feuille, et Mainvielle dirigeait l'exécution. Elu successivement officier-municipal, et membre d'une assemblée électorale, qui offrit dès-lors, en petit, le modèle de la tyrannie conventionnelle, on le vit figurer dans toutes les scènes désastreuses de la révolution. Il fut un des instigateurs des *pendaisons* du 11 juin 1791, et joua le premier rôle dans le vol de l'argenterie des églises. Carpentras, rivale d'Avignon, tenait pour l'ancien gouvernement ; et les diverses communes de la province s'étaient prononcées pour l'une ou l'autre de ces deux villes. La guerre contre Carpentras ayant été résolue par l'assemblée électorale de Vaucluse, on forma une armée de déserteurs et de gardes nationales, dont on donna le commandement à un chevalier Patrix, homme obscur, dont Mainvielle fut le lieutenant, ainsi que Rovére et Duprat l'ainé. Patrix ayant été massacré dans une émeute, les meneurs lui donnèrent pour successeur Jourdan *Coupe-tête*, homme stupide et grossier, qu'ils s'étaient flattés avec raison de gouverner à leur gré, et qui, tout-à-fait dépourvu de jugement et de capacité, n'était susceptible d'une certaine énergie fé-

roce que dans l'état d'ivresse, où il se trouvait fréquemment (V. JOURDAN, XXII, 57). Les exploits de ces *braves brigands*, comme ils se nommaient eux-mêmes, se bornèrent à ravager les campagnes des environs. Carpentras leur résistait sans peine; et la majorité des habitants de cette ville, tout en refusant de s'allier aux Avignonnais, avait voté pour la réunion à la France. Quoique plusieurs communes eussent imité son exemple, une assemblée représentative cumulait tous les pouvoirs dans le haut-comtat, où elle agissait en sens inverse de l'assemblée électorale. Une scission s'étant opérée dans celle-ci, la plupart de ses membres allèrent siéger dans un bourg voisin d'Avignon; et une faible minorité, restée dans cette ville, se réunit à la municipalité, qui, ayant toujours désapprouvé une guerre funeste et non moins ridicule, rappela le détachement qu'elle avait été obligée de fournir, refusa d'envoyer son contingent de munitions et d'argent, exclut de son sein Mainvielle, Duprat le cadet, Lescuyer, secrétaire de la commune, et destitua quelques autres fonctionnaires qui figuraient parmi les chefs de l'assemblée électorale ou de l'armée de Jourdan. Mainvielle, et Tournal son ami, furent alors députés pour aller solliciter des secours auprès des départements voisins. Arrêtés à Tarascon, avec des lettres pour les commandants des gardes nationales de Nîmes et du Gard, ils furent bientôt relâchés. Enfin, après quatre mois de brigandages et d'atrocités, la paix fut rétablie momentanément dans le malheureux Comtat, lors de l'arrivée des médiateurs envoyés par la France (V. LESCÈNE - DESMAISONS, XXIV, 276). Rentré dans Avignon, Main-

vielle se montra le plus ardent persécuteur de la municipalité. Il excita une insurrection, pour l'obliger à payer aux soldats de Jourdan, une indemnité de quarante sous par jour; et le 20 août 1791, accompagné de Tournal, et de Duprat, alors commandant de la garde nationale, il força l'hôtel-de-ville, enleva les registres, afin d'annuler la délibération qui l'avait expulsé de la municipalité, fit arrêter plusieurs de ses membres, et un grand nombre d'autres citoyens, qu'il envoya prisonniers dans le palais dont Jourdan venait de s'emparer à la tête d'une troupe de brigands. Le départ des commissaires français et des troupes qu'ils avaient requises, laissa le champ libre aux assassins. Tandis que Duprat jeune et Rovère se rendaient à Paris, pour y intéresser leurs amis les jacobins, les autres chefs se livrèrent à tous les excès. Ce fut dans cette circonstance, que Mainvielle porta un coup de sabre au contrôleur de la poste aux lettres, qui avait refusé de lui remettre les dépêches à une heure iudue. Cependant de nouveaux commissaires venaient, au nom du roi, mettre à exécution le décret de l'assemblée constituante, qui avait réuni Avignon et le Comtat à la France. Les anarchistes, voyant avec peine leurs victimes à la veille de leur échapper, répandirent le bruit qu'une malle contenant des Lijoux déposés au mont-de-piété, avait disparu. Ce te nouvelle alarma la populace. Un attroupement se forma, le 16 octobre, dans l'église des Cordeliers. Lescuyer, que ses collègues voulaient sacrifier, est accusé sourdement d'être un des auteurs du vol. Il se rend au lieu du rassemblement, pour se justifier, et ne peut se faire entendre au milieu du tu-

multe et des cris d'une foule de femmes en furie. On l'arrache de la chaire; on l'assomme à coups de chaises et de tabourets, et ce crime est le signal des plus terribles désordres. Aussitôt les brigands sonnent le tocsin, et ferment les portes de la ville : de nombreuses arrestations sont faites; et dans la même nuit 60 infortunés de tout âge, de tout rang, de tout sexe sont massacrés à coups de sabre et de barres de fer dans la conciergerie des prisons du palais, et précipités d'une hauteur de plus de 100 pieds, au fond d'une tour antique, où le lendemain, morts ou respirant encore, on accabla leurs corps de pierres et de chaux (1). Mainvielle, Tournal, Duprat l'aîné, ont été accusés par la voix publique d'avoir présidé à ces horribles exécutions, et d'avoir désigné les victimes. Le juge Raphel inscrivait les noms, interrogeait pour la forme, et prononçait la sentence de mort : un apothicaire, beau-père de Duprat jeune, prépara et distribua lui-même aux bourreaux, une potion enivrante, afin de les animer au carnage. Parmi ces derniers se distinguèrent Jourdan et le fils Lescuyer, à peine âgé de 15 ans. Les assassins, ayant fait couvrir d'un plancher, le fond de la tour, se flattaient d'avoir ainsi fait disparaître toutes les traces de leurs forfaits; mais quelques prisonniers, échappés à leur fureur, se réfugièrent auprès des commissaires français, qui accueillirent leurs plaintes (V. MULOT et LESCÈNE - DESMAISSONS). Mainvielle, et la plupart de ses complices, furent incarcérés : leurs crimes étaient constatés; un tribunal spécial devait les juger : un

nombre infini de témoins avaient été entendus; mais les Duprat étaient libres, l'un à Marseille, l'autre à Paris, et tous les deux intriguaient pour obtenir une amnistie que l'assemblée législative leur accorda le 19 mars 1792. Ce décret sauva la vie et rendit la liberté à une trentaine de scélérats. Au mois d'avril, Mainvielle, Jourdan, les Duprat, et tous leurs compagnons, furent ramenés en triomphe dans Avignon par deux administrateurs des Bouches-du-Rhône, et par une armée de gardes nationales de ce département. Quelques mois plus tard, Rovère et Duprat jeune furent nommés députés à la Convention nationale : Mainvielle, n'étant que suppléant, n'alla siéger dans cette assemblée qu'en avril 1793, après la démission de Rebecqui. En arrivant à Paris, il fut arrêté avec son frère, par ordre du comité de sûreté générale, et sur une dénonciation de Duprat l'aîné, qui les accusait d'avoir voulu l'assassiner. Mainvielle écrivit à la Convention pour réclamer son inviolabilité; mais, le croira-t-on? le parti de la Montagne, où siégeaient les Marat, les Danton, les Robespierre, rejeta sa réclamation, et rougit d'avoir pour collègue un *assassin*. Bazire prétendit même que Mainvielle avait avili la représentation nationale, en disant qu'il aurait préféré la place lucrative de directeur des charrois à celle de député. Duprat le jeune défendit son ami, et fut puissamment soutenu par Guadet, et par les membres du côté droit, dont la plupart avaient, l'année précédente, provoqué le décret d'amnistie. Enfin, sur la proposition de Barbaroux, on décida que la conduite de Mainvielle serait examinée. Le 16 juin, un nouveau décret l'ayant mis en li-

(1) Cette tour était contigue à la glacière du palais; de là sont venues les dénominations d'*assassins* et de *massacres de la Glacière*.

berté, il vint prendre place à la Convention; mais les Girondins ses protecteurs étaient dispersés, et il eut à peine le temps de montrer sa nullité. Sur le rapport d'Amar, il fut décrété d'arrestation le 31 juillet, comme complice de Barbaroux, et coupable de correspondance avec les fédéralistes du midi. Décrété d'accusation et traduit avec les Girondins devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort, le 30 octobre, non pour ses crimes d'Avignon, mais parce que le hasard l'avait mis en relation avec des hommes un peu moins féroces que lui, et dont le plus médiocre lui était infiniment supérieur. Il fut exécuté le lendemain, et montra, ainsi que son ami Duprat, un enthousiasme qui tenait du délire. En allant à l'échafaud, ils ne cessèrent de chanter la *Marseillaise*. — Joseph MAINVIELLE, frère du précédent, et qui avait eu part à toutes ses intrigues et à tous ses crimes, hérita, après sa mort, d'une fortune considérable, fruit de leurs communes rapines, et dont il ne jouit pas longtemps. Le dérangement de ses affaires, et peut-être les remords de ses crimes, le portèrent à se précipiter dans le Rhône, d'où l'on parvint à le tirer. Mais, peu de temps après, il se brûla la cervelle. A—T.

MAIOLO ou MAGGIOLI (LAURENT), d'Asti, exerçait avec un grand succès la médecine à Gênes, où il mourut en 1501, après avoir été professeur à Padoue, Pavie et Ferrare. Plusieurs grands hommes, et même des princes, célèbres par leur savoir, l'honoraient de leur amitié; entre autres Jean Pico, comte de la Mirandola, et Albert, seigneur de Carpi, qui assistèrent à ses leçons, suivant Augustin Giustiniani, qui, dans ses *Annali di Ge-*

*nova*, pag. 257, dit : *E mori quest'anno (1501), Lorenzo Magioli, medico e filosofo eccellente, come che avesse letto più anni nei principali studj d'Italia, in Padoa, Pavia e Ferrara : e il Gioan Pico conte della Mirandola, e Alberto signor di Carpi, l'hanno avuto in pregio, e sono stati auditori delle sue lettioni : e ha lassato alquante opere in Logica, e era studioso delle lettere Greche.* Des différents ouvrages qu'il avait composés, nous ne connaissons que les deux suivants : I. *Epifilides (hoc est opusculum de formâ syllogisticâ antiquorum)*; et de *conversione propositionum secundum peripateticos*, Venise, Alde, 1597, in-4°. II. *De gradibus medicinarum*, Venise, apud Octavianum Scotum, 1497, in-4°, et à la suite de l'*Averrois, questio in librum priorum*, imprimé la même année à Venise, aux frais d'André d'Asola. Z.

MAIOLO (SIMON), savant canoniste et compilateur, né vers 1520, dans la ville d'Asti, en Piémont, embrassa l'état ecclésiastique, et vint se fixer à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection de quelques prélats. Il fut pourvu, en 1572, de l'évêché de Volturara, dans la Capitanate, et gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse : il se démit de son évêché, en 1597, à raison de son âge avancé, et mourut peu de temps après. On doit à Maiolo une édition revue et corrigée du *Commentaire* de Guill. Durand, sur les actes du concile tenu à Lyon, en 1274 (Fano. 1569, in-4°.) On cite encore de lui : I. *De irregularitatibus et aliis canonicis impedimentis*, etc., Rome, 1576, in-4°. Ce traité a eu plusieurs éditions. II. *Historiarum totius orbis omniumque temporum decades xvi pro defensione sacrarum ima-*



*ginum*, ibid., 1585, in-4°. ; ouvrage plein de recherches, mais dans lequel on désirerait plus de critique. III. *Dies caniculares*, etc., imprimé plusieurs fois en Allemagne; traduit en français par Rosset, sous ce titre: *Les Jours caniculaires, c'est-à-dire, vingt-trois excellents discours des choses naturelles et sur-naturelles*, etc., Paris, 1610; troisième édition, revue et corrigée, ibid., 1643, in-4°. Cette compilation eut beaucoup de succès. George Draud en donna une continuation très ample (Francfort, 1612, in-fol.), et abrégéa ensuite l'ouvrage. (V. DRAUD, XII, 15.) W—s.

MAIONE DE BARI, grand-amiral de Sicile, dans le XII<sup>e</sup>. siècle, naquit à Bari, au sein de la classe la plus obscure, et parvint, par l'intrigue et la bassesse, à obtenir le plus grand crédit auprès de Guillaume I<sup>er</sup>., roi de Sicile, surnommé *le Mauvais*. Dès l'année 1155, il fut élevé à la charge de grand-amiral du royaume; et il devint l'objet de la jalousie de tous les barons, contre lesquels il eut plusieurs guerres à soutenir. Son avarice et sa cruauté le rendaient odieux; mais il avait un vrai talent pour la guerre, et il triompha presque toujours des rebellions suscitées contre lui. Son frère, Etienne, dont il avait fait son lieutenant, remporta, en 1158, une grande victoire sur la flotte des Grecs; et tandis que le lâche Guillaume était plongé dans de honteux plaisirs, l'amiral de Sicile faisait encore respecter au-dehors la monarchie. Mais au-dedans, les barons du royaume ne pouvaient supporter la tyrannie de cet homme sans naissance et sans vertu: ils prétendirent que Maione voulait s'emparer de la couronne; et, l'ayant surpris, en

1160, comme il revenait d'une visite à l'archevêque de Salerne, ils le massacrèrent. Le peuple de Palerme accabla son cadavre d'outrages, et livra au pillage sa maison et celles de tous ses amis. S. S—1.

MAIRAN (JEAN-JACQUES DORTOUS DE), physicien, mathématicien et littérateur distingué, né à Béziers, en 1678, perdit son père dès l'âge de quatre ans; et à seize, il se trouva maître de sa fortune, par la mort de sa mère, femme respectable, qui avait pris le plus grand soin de son éducation. Il alla continuer ses études à Toulouse; et il y fit de si grands progrès dans les langues anciennes, qu'à sa sortie du collège, il traduisait le grec à livre ouvert. Il vint à Paris vers cette époque, et il y demeura environ quatre ans, qu'il employa principalement à étudier la physique et les mathématiques. De retour dans sa patrie, il continua de s'appliquer à ses études favorites, n'accordant à la société que les moments qu'il n'aurait pu lui enlever avec bienséance. En 1715, il remporta un prix à l'académie de Bordeaux, par un *Mémoire sur les variations du baromètre*; et les deux années suivantes, il y obtint de nouveaux triomphes, par deux Dissertations *sur la glace et sur les phosphores*. Ces Dissertations furent publiées à Paris, la même année 1715, in-12. L'académie, voulant exclure de ses concours un athlète si redoutable, s'empressa de l'admettre parmi ses membres. Mairan se fixa pour lors à Paris, où il était déjà connu avantageusement; et à son arrivée, l'académie des sciences s'empressa de lui ouvrir ses portes (décembre 1718). Il se montra fort assidu aux séances de cette savante compagnie; et y lut différents mé-

moires qui ajoutèrent encore à l'idée qu'on s'était faite de ses talents. Il fut chargé, en 1721, avec Varrignon, de donner une nouvelle méthode, pour le jaugeage des navires, qui prévint les plaintes du commerce et les fraudes des marchands; et les deux académiciens visitèrent ensemble, pour cet objet, les ports principaux de la Méditerranée. Le procédé de Mairan fut grossièrement critiqué par Deslandes, qui, après quelques débats, finit par faire une réparation publique, tant à lui qu'à l'académie. A son retour, Mairan s'arrêta dans sa ville natale, où il jeta les fondements d'une académie, destinée principalement à répandre dans les provinces méridionales le goût des sciences exactes; et il eut la satisfaction d'en voir approuver les statuts par le roi. Arrivé à Paris, il reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur; et les nombreux mémoires qu'il publia sur différentes questions d'astronomie, de géométrie, de physique et d'histoire naturelle, prouvent la variété et l'étendue de ses connaissances. Mais il n'était pas seulement savant: Mairan possédait la théorie de la musique; il jouait également bien de plusieurs instruments; il parlait en homme de goût des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture; il était très-versé dans la chronologie et l'antiquité; et, comme Fontenelle, il avait l'art d'embellir, des grâces du style, les théories des sciences les plus abstraites: seulement sa touche était plus austère. Il fut nommé, en 1740, pour remplacer ce même Fontenelle, dans la charge de secrétaire de l'académie: mais son âge assez avancé lui faisant éprouver le besoin de la retraite, il n'accepta que sous la condition qu'il pour-

rait se démettre au bout de trois ans; et il fit agréer Grandjean de Fouchy pour son successeur. La vieillesse ne fut point pour Mairan un temps de repos; il publiait de nouvelles éditions, corrigées et augmentées, de ses premiers ouvrages, et en composait d'entièrement neufs. Il continuait d'assister régulièrement aux séances de l'académie, et y faisait de fréquentes lectures. Un rhume, suite du froid qu'il avait éprouvé en allant dîner chez le prince de Conti, pendant les vacances de Noël 1770, le força de garder la chambre: ce rhume se changea en une fluxion de poitrine, qui lui devint funeste; et Mairan fut enlevé aux sciences et à l'amitié, le 20 février 1771, à l'âge de 93 ans. Mairan était membre de l'académie française (où il succéda, en 1743, à Saint-Aulaire, et où il fut remplacé par l'abbé Arnaud); il l'était également des sociétés royales d'Edimbourg et d'Upsal, de l'académie de Pétersbourg et de l'institut de Bologne. Grandjean de Fouchy, son ami et son élève, prononça son *Eloge* à l'académie des sciences. Mairan était un homme doux, honnête et obligeant. On l'accusa d'égoïsme; mais ce reproche n'est nullement fondé: il se montra au contraire toujours disposé à aider de ses conseils et de son crédit les jeunes gens qui annonçaient du talent et le désir de le cultiver. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui légua sa montre, comme une preuve de son estime particulière; et il reçut du prince de Conti et des plus grands seigneurs des preuves constantes d'estime et de bienveillance. Il était lié avec Voltaire, qui le consultait (*V. la Correspondance générale*) et professait pour lui des sentiments

d'estime qui ne se sont jamais démentis. Outre un grand nombre de *Mémoires* dans le *Recueil* de l'académie des sciences (1), et dans le *Journal des savants*, dont le chancelier d'Aguesseau l'avait nommé président (2), on a de Mairan : I. *Dissertation sur la glace*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1749, in-12. On a déjà dit qu'elle fut couronnée, en 1716, par l'académie de Bordeaux; mais l'auteur la revit depuis, et l'augmenta de plusieurs observations importantes : elle a été traduite en allemand et en italien. II. *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, Paris, imprimerie royale, 1731, in-4°. ; revue et augmentée de plusieurs éclaircissements, ibid., 1754, in-4°. Mairan attribue ce phénomène à l'atmosphère du soleil; mais on le regarde aujourd'hui comme une émanation électrique (Lalande). III. *Lettres au P. Parrenin, contenant diverses questions sur la Chine*, nouvelle édition, augmentée, Paris, 1770, in-8°. , ou, sous le titre de *Lettres d'un missionnaire à Pékín*, ibid., 1782, in-8°. Les lettres de Mairan, au nombre de trois, sont suivies de remarques extraites des réponses imprimées ou manuscrites du savant missionnaire (V. PARRENIN). Mairan pense que les arts et les sciences

ont été portés dans la Chine, par une colonie d'Égypte; et cette opinion a été partagée par de Guignes. On trouve à la suite de ces lettres quelques *Opuscules* de Mairan, sur l'origine de la fable de l'Olympe, qu'il explique par les aurores boréales; sur la Balance des peintres de Depiles; deux lettres à Caylus, sur une pierre antique, représentant l'horoscope d'Auguste, et quelques pièces relatives à un problème de mécanique connu sous le nom de la *roue d'Aristote*. IV. *Eloges des académiciens de l'académie royale des sciences*, Paris, 1747, in-12. Ce volume contient les eloges du médecin Petit, du cardinal de Polignac, de Boulduc, Halley, Bremont, Privat de Molières, Hnault, le cardinal de Fleury, Bignon et Lemery. Mairan sut réussir dans ce genre d'éloge, sans imiter Fontenelle, par le talent de caractériser ses personnages, d'apprécier leur mérite, et de le faire valoir, sans dissimuler leurs défauts. W—s.

MAIRAULT (ADRIEN-AURICE DE), littérateur estimable, né à Paris en 1708, était fils d'un procureur-général du grand-conseil; il fit d'excellentes études, et s'appliqua entièrement à la culture des lettres. Lié avec l'abbé Desfontaines, il prit part à la rédaction des *Observations* et des *Jugements sur les écrits modernes*. Il avait une instruction solide et variée, de l'esprit et du goût; mais sa modestie l'empêcha de mettre son nom à aucun de ses ouvrages. Il mourut à Paris, le 15 août 1746, dans sa 38<sup>e</sup>. année. On connaît de lui : I. *Relation de ce qui s'est passé dans le royaume de Maroc*, de 1727 à 1737, Paris, 1742, in-12. II. *Les pastorales de Némésien et de Calpurnius*, trad. en français,

(1) Parmi ces mémoires, on distingue ceux sur la cause du froid et du chaud, sur la réflexion des corps, sur la rotation de la lune, sur les forces inotropes (imprimés séparément, 1741, in-12) etc., et principalement ses belles expériences sur la longueur du pendule à secondes. La toise en fer dont il fit usage pour cette détermination, et qu'il avait vérifiée avec les précautions les plus minutieuses, servit ensuite d'étalon pour la mesure du méridien exécutée dans l'état romain (V. BOSCOVICH, et MAIRE), et a encore été employée dans les derniers travaux de ce genre (Delambre, *Bases du système métrique*).

(2) Parmi les morceaux qu'il a insérés dans ce recueil, nous citerons seulement son *Mémoire sur le satellite vu ou présumé de Vénus*, et sur la cause de ses longues disparitions, août 1762.

avec des remarques et un discours sur l'éplogue, Bruxelles (Paris), 1744, in-8°. Cette traduction, la seule de ces deux auteurs que nous ayons dans notre langue, est fort estimée. La préface contient des recherches intéressantes sur leur vie; et on trouve, à la fin de chaque églogue, des notes courtes, mais instructives et pleines de goût. (V. CALPURNIUS et NEMESIANSUS.) III. Une *Lettre* dans laquelle l'auteur répond aux critiques qu'on avait faites de sa traduction de Calpurnius, etc., in-12 de 38 pag. (V., pour les critiques, une lettre d'un professeur de Juilli, dans les *Jugemens sur les ouvrages nouveaux*, tom. VII.) W—s.

MAIRE (CHRISTOPHE), jésuite et habile mathématicien, était né en Angleterre. Il était recteur du collège des Anglais à Rome, lorsque le cardinal Valenti le choisit, en 1750, pour accompagner le P. Boscovich, dans le voyage entrepris pour mesurer deux degrés du méridien en Italie. Cette opération, qui éprouva beaucoup d'obstacles de la part des habitants des Apennins, ne fut terminée qu'au mois de septembre 1753. Les deux voyageurs s'occupèrent alors, chacun de son côté, à rédiger leurs observations; et c'est de la réunion de leurs mémoires que se compose l'ouvrage intitulé : *De litteraria expeditione per pontificiam ditionem* etc. (V. BOSCOVICH, tom. V, 216). La relation de ce voyage est divisée en cinq livres, dont le second et le troisième appartiennent au P. Maire. On a encore de lui trois observations d'éclipses (de 1749 et 1750), insérées, en latin, dans la *Storia letteraria d'Italia*, tom. XL, p. 373 et suivantes. Ce savant astronome retourna en 1758 en Angleterre, où il mourut en 1760. W—s.

MAIRE (CHARLES-ANTOINE), jésuite, né le 7 février 1694, au village de Sept-Fontaines, dans la Franche-Comté, fut admis dans la Société à l'âge de seize ans, et chargé de l'enseignement de la rhétorique. Il s'appliqua ensuite à la prédication, et parut dans les principales chaires des provinces méridionales de France. Le pieux évêque de Marseille (M. de Belsunce) desira d'attacher le P. Maire à l'administration de son diocèse, et, ayant obtenu du pape la levée de ses vœux, lui donna un canonicat. Le P. Maire ne laissa pas cependant de défendre ses confrères avec beaucoup de zèle; et, après la dissolution de la Société, il se réfugia dans Avignon, où il lança dans le public plusieurs écrits destinés à repousser les imputations dont on flétrissait les jésuites. Le parlement de Provence le décréta d'accusation; et l'ordre était donné de l'arrêter, lorsqu'il mourut subitement en 1765. On a de lui : *Oraison funèbre de M. Henri François Xavier de Belsunce, évêque de Marseille*, 1755, in-4°. C'est le P. Maire qui est le véritable auteur de l'*Antiquité de l'église de Marseille*; ouvrage plein de recherches, mais dans lequel on désirerait plus de critique. (V. BELSUNCE, IV, 138.)

W—s.

MAIRE (LE), chirurgien et voyageur français, suivit en 1682 Dancourt, directeur de la compagnie d'Afrique, dans la visite qu'il fit de la côte, depuis le Sénégal jusqu'à la Gambie. A son retour du Sénégal, il remit à Saviard, son ami, le manuscrit de sa relation. Celui-ci ne voulait la publier qu'après le retour de le Maire, qui était allé courir de nouvelles aventures; mais privé de ses nouvelles depuis quatre ans, il la fit paraître sous ce titre : *Les voya-*

ges du sieur le Maire aux îles Canaries, Cap-Verd, Sénégal et Gambie, Paris, 1695, 1 vol. in-12, avec une carte de la rade de Brest, et des figures. Cette relation est exacte, et donne, sur les mœurs des nègres de la Sénégambie, des détails qui avaient échappé aux précédents écrivains. Le Maire est le premier Français qui les ait bien décrites. Il a des notions fort erronées sur les fleuves de ces contrées, ce qui tient en partie à la confusion des noms; les Européens appliquant souvent la dénomination de Niger au Sénégal, nommé fleuve Noir par les nègres. Les figures de ce Voyage ont plus d'une fois été copiées dans ceux qui l'ont suivi.

E—s.

MAIRE (LE). V. LEMAIRE.

MAIRET (JEAN), le premier poète qui ait composé en France des ouvrages dignes du nom de tragédie, et dont la *Sophonisbe* forme une époque à jamais remarquable dans les annales de notre théâtre, naquit à Besançon, le 4 janvier 1604, de parents nobles, originaires de la Westphalie, que son bisaïeul avait abandonnée par attachement pour sa religion. Il perdit fort jeune son père et sa mère, et alla continuer ses études à Paris, au collège des Grasseins. Il venait d'achever sa philosophie, lorsqu'il fit jouer *Clvsséide et Arimand*, pièce préférable, pour le style et la conduite, à toutes celles de Hardy : il donna l'année suivante (1621) la *Sylvie*, qui eut encore plus de succès. Une fièvre maligne, qui désolait alors Paris, ayant fait fermer les écoles, Mairet alla visiter la cour à Fontainebleau, et reçut un accueil distingué du duc de Montmorenci, grand amiral de France. Il accompagna ce seigneur dans son

s'étaient emparés des îles de Ré et d'Oléron, et se signala dans deux combats qui furent livrés, à peu de jours l'un de l'autre (1625), sur mer et sur terre. Le duc de Montmorenci, charmé de sa bravoure et de ses talents, le retint au nombre de ses gentilshommes, et lui assigna une pension de 1500 livres, somme considérable pour le temps. Mairet continua de travailler pour le théâtre, et fit représenter successivement plusieurs pièces, dont la plus célèbre est la *Sophonisbe*, qui fut jouée en 1629. C'est la première tragédie où la règle des unités ait été observée. Les comédiens, persuadés qu'une pièce régulière ne pouvait qu'être ennuyeuse, refusèrent de s'en charger; et il fallut entrer en négociation avec eux pour les amener à jouer une pièce dont le succès, toujours croissant; s'est soutenu pendant plus de quarante années. La disgrâce du duc de Montmorenci n'entraîna point celle de Mairet: le cardinal de Richelieu lui pardonna de rester fidèle à la mémoire d'un homme qui l'avait comblé de bienfaits; il fit plus: il se déclara son protecteur, et lui assigna une pension. Mairet était l'ami de Corneille, connu alors seulement par des ouvrages où l'on apercevait à peine quelques étincelles de génie; mais le succès du *Cid*, au lieu d'exciter en lui une noble émulation, le rendit jaloux. Il écrivit contre Corneille avec un emportement que ce grand homme n'imita que trop dans ses réponses. Le cardinal de Richelieu se crut obligé d'interposer son autorité pour mettre fin au scandale: il fit défendre à Mairet de continuer d'écrire contre le *Cid*; et les deux rivaux se réconcilièrent franchement. Fatigué de la vie de la cour, Mairet accepta la proposition d'un de ses amis, le

marquis de Belin, et le suivit dans le Maine, où il passa plusieurs années, uniquement occupé des agréments que lui offrait la campagne. Il épousa en 1647 Jeanne de Cordouan, d'une ancienne famille de cette province, et revint avec elle habiter Paris, où il avait conservé des amis puissants. Il obtint par leur crédit, en 1649, un traité de neutralité pour la Franche-Comté, qui pouvait devenir le théâtre de la guerre, et il réussit encore à le renouveler en 1651. Le parlement de Dole (1), pour lui témoigner la satisfaction du zèle qu'il avait montré dans cette circonstance, le nomma son résident à Paris; mais il n'occupa cette place que peu de temps: l'éloge qu'il fit de la conduite du roi d'Espagne, son souverain, déplut au cardinal Mazarin, qui l'exila à Besançon (septembre 1653). Mairet adressa un mémoire au Cardinal pour se justifier: mais il ne put obtenir son rappel; et ce ne fut qu'après la signature de la paix des Pyrénées (1659), qu'il eut l'autorisation de retourner à Paris. Il y fut reçu avec une distinction particulière: admis à l'audience de la reine-mère, il présenta à cette princesse un sonnet sur la paix, pour lequel elle lui fit compter mille louis d'or (2). Cependant il ne tarda pas à s'apercevoir que, depuis son éloignement de Paris, les choses avaient bien changé. Ses tragédies, éclipsées par les chefs-d'œuvre de Corneille,

avaient disparu du théâtre, ou n'y reparaissaient plus que rarement: il comprit qu'il était prudent de songer à la retraite, et il revint à Besançon, en 1668. Mairet, attaché à la France par tant de liens, ne put voir sans plaisir la Franche-Comté passer sous le sceptre de Louis-le-Grand; mais, malgré les allégations de quelques-uns de ses compatriotes, restés fidèles à l'Espagne, rien ne prouve qu'il ait pris part à cet événement. Il mourut à Besançon, le 31 janvier 1686, âgé de 82 ans, et fut inhumé dans l'église des Dominicains, où l'on voyait son épitaphe. Il n'avait point eu d'enfant de son mariage; et sa famille est éteinte depuis plus d'un demi-siècle. Mairet avait beaucoup de talent et d'imagination: il connut le premier les véritables règles du théâtre, et les mit en pratique; la plupart de ses pièces offrirent des situations neuves et attachantes: il parle quelquefois le langage des passions. Si son style, plus naturel et plus correct que celui de ses prédécesseurs, est pourtant défiguré par des pointes et des jeux de mots pitoyables, on doit se rappeler que les poètes italiens et espagnols étaient alors nos maîtres et nos guides; que, loin de copier leurs défauts, comme il n'arrive que trop souvent, il les a quelquefois évités; et qu'enfin Corneille, doué d'un génie supérieur, a laissé percer dans ses meilleures pièces des traces de ce mauvais goût, qui était celui du siècle. Mairet, dit Voltaire, ouvrit la carrière dans laquelle entra Rotrou; et ce ne fut qu'en les imitant que Corneille apprit à les surpasser. (V. ROTROU.) On a de Mairet douze pièces de théâtre: *Chryseïde* et *Arimand*, tragi-comédie, jouée en 1620, imprimée à l'insu de l'auteur, Rouen,

(1) Le parlement de Dole remplissait alors les fonctions de gouverneur de la province de Franche-Comté; et il partageait l'autorité avec le lieutenant-général nommé par le roi d'Espagne.

(2) Cette anecdote a trouvé beaucoup d'incrédules; mais M. de Frasné rapporte dans la *Vie* de Mairet, le sonnet sur la paix des Pyrénées; et il en avait entre les mains la manuscrite, au revers de laquelle Mairet avait écrit que cette pièce lui avait valu une gratification de mille louis. M. de Frasné fait observer que le louis d'or ne valait que douze francs. C'était encore beaucoup pour une pièce de vers très-médiocre.

1630, in-8°. Le sujet est tiré de l'*Astrée* d'Urfé. Cette pièce, quoique faible, est pourtant supérieure à toutes celles qu'on représentait alors. — La *Sylvie*, 1621. Le style, dit Laharpe, en est déparé par les pointes et le phébus que les poètes italiens avaient mis à la mode; elle fit cependant courir tout Paris, pendant quatre ans; mais c'est que l'on n'avait pas encore la moindre idée du style qui convient à la tragédie. (*Cours de littérat.*, tom. iv.) Il en parut douze à treize éditions dans quelques années. Mairet ne faisait pas plus de cas de cette pièce que de la précédente; et il les nomme *delicta juventutis*. On en trouve l'analyse dans le *Conservateur*, octobre 1757. — La *Sylvanire* ou la *Morte vive*, tragi-comédie pastorale, 1625, Paris, 1631, in-4°, avec le portrait de l'auteur, et des figures de Michel Lasne. Cette pièce est encore tirée de l'*Astrée*. Mairet l'a fait précéder d'une *Dissertation* sur la nécessité d'étudier les anciens, et de se conformer aux règles qu'ils ont établies. Elle est régulière et ennuyeuse. — Les *Galanteries du duc d'Ossone*, comédie, 1627, Paris, 1636, in-4° : elle est toute d'invention; le style, quoique faible, est passable pour le temps; elle offre des tableaux trop libres pour le théâtre, que Mairet se flattait d'avoir rendu décent. — La *Virginie*, tragi-comédie, 1628, Paris, 1635, in-4°. Ce n'est point le sujet de Virginie, traité depuis par Laharpe et Alfieri. Cette pièce est entièrement de l'invention de l'auteur, qui, par cette raison, la préférerait à ses autres ouvrages. C'est pourtant une de ses plus faibles productions. — La *Sophonisbe*, tragédie, 1629, la meilleure des pièces de Mairet, et la première de nos

tragédies qui offre un plan régulier et assujéti aux trois unités. Elle se soutint au théâtre, même après que Corneille eut traité le même sujet : c'est qu'elle contient des beautés vraies, surtout dans les deux derniers actes, et que, si le style en est faible et défectueux, on y trouve des sentiments, du pathétique et de l'élevation (Laharpe, *Cours de littérature*, t. iv). Mairet avait emprunté au Trissino le sujet de la *Sophonisbe*; mais il y ajouta des beautés qui assurèrent le succès de l'ouvrage et qu'il ne devait qu'à lui-même (*V. la préface de la Sophonisbe* de Corneille). Voltaire a essayé, en 1769, de remettre ce sujet au théâtre, en conservant à-peu-près le plan de Mairet. Il donna son travail sous le nom de Lantin. Clément a publié un *Examen des Sophonisbe* de Mairet, de Corneille et de Voltaire, dans le *Tableau annuel de la littérature* (n°. iv). C'est un excellent morceau de critique, auquel on renvoie les amateurs de l'art dramatique. La pièce de Mairet a été imprimée à Paris, 1635, in-4°. On la retrouve dans la plupart des recueils des meilleures pièces du Théâtre-Français. — *Marc-Antoine* ou la *Cléopâtre*, tragédie, 1630, Paris, 1637, in-4°; *ibid.*, 1658, in-12. Elle est assez bien conduite; la versification a quelque noblesse, et elle peut avoir eu du succès. — *Le grand et dernier Soliman*, ou la *Mort de Mustapha*, tragédie, 1630. C'est une imitation d'une tragédie italienne de Bonarelli; elle offre de l'intérêt, du mouvement et des caractères bien tracés : elle a été imprimée, Paris, 1639, in-4°, et insérée dans les *Recueils des meilleures pièces*. — *Athenais*, tragi-comédie, Paris, 1642, in-4°, 1645,

in-12. Le sujet de cette pièce, tiré de l'Histoire de l'empereur Théodose le jeune, a été traité depuis par Lagrange-Chancel. — Le *Roland furieux*, tragi-comédie, 1636, Paris, 1640, in-4°. ; sujet tiré de l'Arioste, mais traité sans goût. On y trouve cependant les principales situations de l'opéra de *Roland* de Quinault. — *L'illustre Corsaire*, tragi-comédie, 1637, Paris, 1640, in-4°. ; sujet d'invention. — *Sidonie*, tragi-comédie héroïque, 1637, Paris, 1643, in-4°. ; encore un sujet d'invention. Mairet regardait cette pièce comme son meilleur ouvrage ; et c'est un des plus médiocres sous le rapport de la conduite. Le style en est passable. On a encore de Mairet : I. Des *OEuvres poétiques*, imprimées à la suite de la *Sylvie* et de la *Sylvanire*. On y distingue une *Ode* sur la prise de l'Île de Ré, et des *Stances* intitulées : *Le Courtisan solitaire*. II. *Lettre à\*\*\** (sous le nom d'Ariste), in-8°. de 8 pag. ; c'est une critique du *Cid*. III. *Épître familière* au sieur Corneille, sur la tragi-comédie du *Cid*, avec une réponse à l'ami du *Cid* sur ses invectives contre le sieur Claverel, Paris, 1637, in-8°. IV. *Apologie* du sieur Mairet, contre les calomnies du sieur Corneille, etc., Paris, 1637, in-4°. Mairet est l'éditeur des *Nouvelles OEuvres de Théophile*, son ami, etc., Paris, 1642, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire du Théâtre français*, et la *Vie* de Mairet, par M. de Frasné, dans le tome 1<sup>er</sup>. du *Recueil des Mémoires* de l'acad. de Besançon. L'article des *Mémoires* de Nicéron, t. xxv, ne peut être utile que pour le catalogue de ses ouvrages. En 1819, quelques Francs-Comtois, amis des lettres, ont ouvert une souscription pour le buste en marbre

de Mairet, qu'ils destinent à orner la bibliothèque publique de Besançon. L'exécution en est confiée à M. Maire, jeune sculpteur de cette ville, élève de M. Lemot. W—s.

MAIROBERT (MATHIEU-FRANÇOIS PIDANZAT DE), né à Chaource, en Champagne, le 20 février 1727, fut amené de bonne heure à Paris, et dès son enfance élevé chez madame Doublet (V. DOUBLET de Persan, t. XI, pag. 609). Il ne cessa pas d'être admis dans la société de cette dame, et coopéra, plus que personne, au journal manuscrit qu'on y rédigeait. Il était grand amateur de toutes les nouveautés littéraires : aussi ne manquait-il jamais les pièces de théâtre à leur première représentation ; et ne négligeait-il rien pour avoir toutes les brochures dès leur apparition. Il cultivait aussi lui-même la littérature et fut pourvu d'une place de censeur royal. Il avait encore celle de secrétaire des commandements du duc de Chartres (depuis membre de la Convention), et le titre de secrétaire du roi. Il eut successivement la confiance et l'oreille de MM. de Malesherbes, de Sartine, Albert, Lenoir, Lecamus de Néville. En 1779, il fut compromis dans les affaires du marquis de Brunoy (V. PARIS DE MONTMARTEL), et se trouvait son créancier par billet pour une somme considérable. On croit que Mairobert était le prête-nom d'un grand personnage : mais il n'en fut pas moins blâmé par arrêt du 27 mars 1779. Mairobert fut si sensible à ce déshonneur, que le soir même il alla chez un baigneur, se mit dans le bain, s'ouvrit les veines avec un rasoir, et, craignant que cette mort ne fût pas assez sûre, s'acheva d'un coup de pistolet : on voulut lui refuser la sépulture ; mais un ordre



du roi fut obtenu par le duc de Chartres, et signifié au curé de Saint-Eustache. Avant que les scellés ne fussent mis chez Mairobert, on avait aussi, par ordre du roi, enlevé tous ses papiers. On a de lui : I. *La Querelle de MM. de Voltaire et de Maupeou*, 1753. II. *Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'Acadie*, 1753, in-12. III. *Les Prophéties du grand prophète Monnet*, 1753, in-8°. IV. *Lettres sur les véritables limites des possessions anglaises et françaises en Amérique*, 1755, in-12. V. *Réponse aux écrits anglais sur les limites de l'Amérique anglaise*, 1755, in-12. VI. *Lettre à Madame de\*\* ou Réflexions politiques sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque*, 1756, in-12. VII. Quelques *Mémoires* concernant la compagnie des Indes. VIII. *Correspondance secrète et familière du chancelier de Maupeou avec Sorhouet*, 1771-1772, in-12; réimprimée sous le titre de *Maupeouana*, 1772, 2 vol. in-12, le plus mordant des pamphlets qui parurent à cette époque et dans l'affaire des parlements. Il ne faut pas confondre ce *Maupeouana* avec le recueil en six volumes in-8°, qui porte le même titre de *Maupeouana*, ou *Recueil complet des écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou*. IX. *Les Oeufs rouges de monseigneur Sorhouet mourant, à M. de Maupeou*, in-8°. X. *L'Observateur anglais, ou Correspondance secrète entre mylord All'eye et mylord All'ear*, 1777-1778, 4 vol. in-12; mémoires très-piquants sur les affaires du temps. Le succès en fut tel, qu'après la mort de Mairobert un anonyme publia six autres volumes, mais qui ne sont pas, comme on l'a

dit souvent, un extrait des *Mémoires secrets*. Cette suite fut très-bien accueillie du public, et les 10 vol. ont été réimprimés plusieurs fois sous le titre de *L'Espion anglais*, 1780-1785; un vol. de *supplément* forme le onzième vol. (V. LANJUNAIS, t. XXIII, p. 375.) Un abrégé des 10 vol. a été publié sous le même titre d'*Espion anglais*, 1809, 2 vol. in-8°. XI. Quelques vol. des *Mémoires secrets*, depuis la mort de Bachaumont (V. BACHAUMONT, t. III, p. 171). La mort de Mairobert est annoncée dans les premières pages du quatorzième volume. A. B.—T.

MAIROT DE MUTIGNEY (JACQUES-PHILIPPE-XAVIER), poète latin, né à Besançon en 1709, d'une famille de robe, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de cette ville, et partagea sa vie entre les devoirs de son état, et la culture des lettres, qu'il regarda toujours comme le plus noble délassement. Il mourut à Besançon, le 11 mars 1784. Outre plusieurs *Hymnes* insérées dans le bréviaire du diocèse, publié par M. le cardinal de Choiseul, on connaît de lui : I. *De diversis carminibus lyricis Horatii diversisque metris opusculum*. C'est un traité complet de prosodie latine; il est placé à la tête du *Nouveau dictionnaire poétique*, Lyon (1740), in-8° : l'auteur y a joint deux odes, l'une à un ami en lui adressant cet opuscule, et l'autre sur le mariage du Dauphin, père de Louis XVI. On les retrouve à la tête du *Gradus ad Parnassum*, dans la plupart des éditions. II. *Religioni dicat auctor* (Besançon 1768), in-8°. C'est un poème en vers saphiques, divisé en deux parties, dans lequel Mairot a réuni les preuves les plus convaincantes de la vérité de la reli-

gion chrétienne. On y trouve, dit un critique, des strophes dignes de Santenl; mais le mètre adopté par l'auteur est peu favorable au développement et à la discussion de la matière qu'il se proposait de traiter.

W—s.

MAISEAUX. *V.* DESMAISEAUX.

MAISONNEUVE (LOUIS-JEAN-BAPTISTE SIMONNET DE), poète dramatique, né à Saint-Cloud vers 1750, ne jouit pas de toute la célébrité qu'il mérite, parce qu'il s'est plus occupé de soigner ses ouvrages que sa réputation. Il y avait quinze ans que sa tragédie de *Roxelane et Mustapha* était reçue par les comédiens; et il avait renoncé tout-à-fait à l'espoir de la voir jouer, lorsqu'on vint lui annoncer qu'elle était à l'étude. Effrayé alors de voir son ouvrage exposé au jugement du parterre, il demanda, mais en vain, la permission de le retirer: la pièce, donnée en 1785, eut un succès prodigieux. Vingt représentations très-suivies suffirent à peine à l'empressement du public (*V.* Laharpe, *Correspondance Littéraire*, v, 16): la reine honora le spectacle de sa présence, et adressa au modeste auteur, étonné de son triomphe, les éloges les plus flatteurs. Il donna, trois ans après (1788), une seconde tragédie:

*Odmar et Zulma*, qui fut bien accueillie. Maisonneuve avait une simplicité de mœurs, étonnante pour le temps où il a vécu: étranger aux intrigues de toute espèce, il ne vit qu'avec effroi le vaste champ que leur ouvrait la révolution, et se condamna dès ce moment à l'obscurité. Les succès passagers des méchants développèrent en lui un penchant naturel à la satire; et il composa beaucoup de vers en ce genre, qui annoncèrent à-la-fois un vrai poète, et un

honnête homme: mais il se contentait de les lire à ses amis, et il n'en a publié aucun. Dans ses dernières années, il eut à souffrir des douleurs aiguës, qu'il supporta avec la résignation d'un philosophe chrétien. Il est mort à Paris, le 23 février 1819, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. On a de lui: I. *Le droit de mainmorte aboli dans les domaines du Roi*, poème, 1781, in-8°. II. *Lettre d'Adélaïde de Lussan, au comte de Cominges*, héroïde, 1781, in-8°. III. *Roxelane et Mustapha*, 1785. Ce sujet avait déjà été traité par Belin et Chamfort (*V.* ces noms). Il y a beaucoup d'art dans la conduite de cette pièce; et le style en est simple, naturel et plein de sentiment. IV. *Odmar et Zulma*, tragédie, 1788. Le sujet est d'invention: les caractères paraissent calqués sur ceux des principaux personnages d'Alzire; et on le reprocha durement à l'auteur, dont la pièce n'a pas reparu, quoique semée de beaux vers. V. *Le Faux insouciant*, comédie en 5 actes, et en vers, 1792. Les représentations de cette pièce furent interrompues par la funeste journée du 10 août. Maisonneuve n'a jamais voulu laisser imprimer ses pièces de théâtre. Il est l'éditeur de la *Nouvelle Bibliothèque de campagne* (Paris, 1777, 24 vol. in-12), et a eu part à l'*Almanach Parisien* (1784, et ann. suiv.) On a encore de lui différentes pièces dans l'*Almanach des Muses*. Un des amis de Maisonneuve a publié en 1819, une courte *Notice* sur cet écrivain, dans le n°. xxxi du *Conservateur*. — Étienne DE LA MAISONNEUVE, romancier du xvi<sup>e</sup>. siècle, a traduit en français le premier livre de l'*Histoire de Geriléon* d'Angleterre, Paris, 1572, in-8°. W—s.

**MAISTRE (GILLES LE)**, petit fils de Jean le Maistre, avocat-général au parlement de Paris sous Louis XI, naquit à Montlhéri, où son père exerçait la charge de prévôt. Son ambition, autant que ses talents, le porta aux premiers honneurs de la magistrature. François I<sup>er</sup>. l'avait nommé avocat-général en 1541. Il se servit de son crédit sur la duchesse de Valentinois, dont il était la créature, pour faire disgracier le chancelier Olivier, ainque Bertraudi, destiné à remplacer ce vertueux chef de la magistrature, dans la place de garde des sceaux. lui laissât celle de premier président; ce qui arriva en 1550. Aussi opina-t-il toujours en faveur de la cour. Il était retenu au lit par une maladie, lorsqu'un corps de l'armée du prince de Condé, qui assiégeait Paris en 1562, pénétra dans son quartier: il crut, au bruit du vacarme excité par la retraite des catholiques, que les religieux, dont il était un des plus ardens persécuteurs, en voulaient à sa vie; la frayeur que lui causa cette méprise, rendit sa maladie mortelle, et il expira peu de jours après, avec la réputation d'un magistrat vertueux et savant. On a imprimé ses œuvres de jurisprudence, Paris, 1653 et 1680, in-4°. On y distingue un *Traité des criées*, ou *Commentaire* sur l'édit du 5 septembre 1551, qui est un des meilleurs livres de jurisprudence du xvi<sup>e</sup>. siècle; un traité des *Appellations comme d'abus*; un des régales; un des fiefs, hommages et vassaux, etc. Ce magistrat était très-savant dans la jurisprudence française; mais on lui reproche d'avoir trop abondé dans son sens. T—D.

**MAISTRE (LE)**. V. LEMAISTRE et SACY.

**MAITLAND (JEAN)**, chancelier

d'Écosse, né en 1545, étudia le droit en France, et, revenu dans sa patrie, parut au barreau avec tant d'éclat, qu'il parvint bientôt à différents emplois élevés. Il fut nommé, en 1584, secrétaire d'état de Jacques VI, et, l'année suivante, lord chancelier. Durant un séjour qu'il fit, vers 1589, en Danemark, où il avait suivi le roi lors de son mariage avec la princesse de Danemark, il eut occasion de se lier intimement avec Tycho-Brahé. Il fut créé lord Maitland de Thylestane, en 1590, et mourut le 4 octobre 1595, fort regretté de son souverain, et avec la réputation d'un homme d'honneur, de savoir et de talent. On a de lui des poésies écossaises, publiées dans le recueil de Pinkerton, et des épigrammes latines, dans le 2<sup>e</sup>. vol. des *Deliciae poetarum scotorum*, Amst. 1637. — William MAITLAND, antiquaire écossais, né vers 1603, à Brechin dans le comté de Forfar, ne fut d'abord qu'un simple coiffeur (*hair merchant*), et parcourut la Suède, le Danemark et l'Allemagne, en exerçant cette profession; mais dominé par le goût de l'étude, surtout celle des antiquités de son pays, il s'établit pour s'y livrer plus tranquillement, à Londres, où il publia successivement l'*Histoire* de cette ville, in-fol., 1739; l'*Histoire d'Édimbourg*, in-fol., 1753, et l'*Histoire et les Antiquités de l'Écosse*, 2 vol. in-fol., 1757. Il mourut à Montrose, le 16 juillet 1757. L'histoire de Londres, son meilleur ouvrage, a été considérablement augmentée par d'autres écrivains, 1756, 1772. L.

**MAITRE DE CLAVILLE (LE)**, V. LEMAISTRE.

**MAITREJEAN (ANTOINE)**, naquit à Mery-sur-Seine, dans le xvii<sup>e</sup>. siècle. Il vint à Paris, étudier la chi-

urgie, et fut le disciple du célèbre Dionis, et du savant Méry, dont il devint l'ami et le correspondant. Retiré dans sa patrie, il y exerça la son art avec une haute distinction, particulièrement en s'adonnant au traitement des maladies des yeux. Maitrejean ne se borna point à l'étude pratique des maladies des organes de la vue; il fit d'utiles recherches sur la partie anatomique et physiologique de ces organes, dont il a laissé une description excellente sous ce double rapport. Il poussa aussi fort loin des recherches sur les causes et le siège des maladies de l'œil; et il démontra, l'un des premiers, que dans la cataracte, c'est le cristallin qui devient opaque, et non les membranes de l'œil, ainsi qu'on le croyait. Toutefois de nouvelles recherches d'anatomie pathologique ont prouvé, de nos jours, qu'il existe des cataractes dans lesquelles la membrane cristalloïde est seule affectée d'opacité: mais ces cas sont assez rares. Maitrejean a fait aussi des recherches au sujet de la génération; et il a composé, sur la conception, une théorie spéculative, qui n'est, ni neuve, ni démontrée. Dans son opinion, la femelle recèle le germe de l'embryon; l'action du mâle ne fait qu'imprimer la vie à l'œuf, chez tous les animaux. Maitrejean, qui communiquait ses travaux à l'académie des sciences de Paris, fut élu correspondant de cette compagnie; il obtint aussi le titre de chirurgien du roi. Nous avons de lui: I. *Traité des maladies de l'œil et des remèdes propres pour leur guérison*, Troyes, 1707, in-4°. Cet ouvrage contient une excellente description des organes de la vue: il a obtenu un très-grand nombre d'éditions, tant à Paris que dans les

pays étrangers; et il a été traduit dans toutes les langues savantes de l'Europe. II. *Observations sur la formation du poulet*, Paris, 1722, in-12, avec des figures dessinées par l'auteur. F—R.

MAITTAIRE (MICHEL), l'un des plus savants et des plus célèbres bibliographes du dix-huitième siècle, était né en France, en 1668, de parents protestants, que la révocation de l'édit de Nantes obligea de chercher un asile en Angleterre. Après avoir achevé ses études à l'école de Westminster, avec une rare distinction, il visita la Hollande, et s'arrêta quelque temps à la Haye, chez les frères Vaillant, fameux imprimeurs, dont il reçut des preuves multipliées de bienveillance. Pressé du désir de revoir la France, il obtint la permission de se rendre à Paris; et il y fut accueilli des savants, avec des égards qui le touchèrent vivement. Son cœur était resté étranger à tout sentiment de haine; et quoique l'exil de ses parents n'eût pu qu'être préjudiciable à sa fortune, jamais on ne l'entendit blâmer cette funeste mesure. Long-temps après son retour à Londres, il ne parlait de sa patrie qu'avec attendrissement; et dans plusieurs circonstances, il a loué les qualités de Louis XIV, et rendu justice à ses intentions, avec une franchise et une loyauté vraiment française. Maittaire, exempt de toute ambition, et satisfait de sa médiocre fortune, passait les journées entières à lire et à écrire dans son cabinet: il était très-versé dans les langues anciennes, et on lui doit un grand nombre d'éditions des auteurs classiques, grecs et latins, très-remarquables par leur correction, et par des *index* d'un usage si commode, qu'il suffit de se rappeler un

mot pour retrouver le passage dont on a besoin. Il fut nommé l'un des maîtres de l'école dans laquelle il avait étudié; il partagea dès-lors son temps entre ses élèves et ses livres, et mourut à Londres, le 7 août 1747, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Maittaire, d'un caractère doux, modeste et obligeant, eut beaucoup d'amis; il était en correspondance avec les plus illustres savants d'Angleterre, de France, des Pays-Bas et d'Allemagne. On a de lui : I. *Græcæ linguæ dialecti*, Londres, 1706, 1742, in-8°; la Haye, 1738, in-8°. Cette édition a été revue et augmentée par J. F. Reitz: Mr. F. G. Sturz en a donné une nouvelle, que l'on regarde comme la meilleure de toutes, Leipzig, 1807, in-8°. II *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum*, etc., Londres, 1713, 2 vol. in-fol.; édition fort estimée, et dont les exemplaires, en grand papier, sont très-rares. Les exemplaires qui portent la date de 1721, ne diffèrent des autres que par le changement de frontispice. On trouvera, dans le *Répertoire bibliogr.* de M. Peignot ( pag. 232 et suiv. ), la liste des auteurs que contient cette précieuse collection. III. *Stephanorum historia vitas ipsorum ac libros complectens*, Londres, 1709, 2 part. in-8°. ; ouvrage savant et plein de recherches intéressantes: il est très-supérieur à celui qu'Almeloveen avait publié sur les mêmes imprimeurs ( *V. ALMELOVEEN*, t. I, p. 603 ), quoique d'ailleurs susceptible d'améliorations (1).

IV. *Historia typographorum aliquot Parisiensium vitas et libros complectens*, Londres, 1717, 2 part. in-8°. L'auteur a dédié cet ouvrage au duc d'Orléans, régent du royaume, par une épître remplie des sentiments les plus nobles. Ce volume contient les vies de Simon de Colines (1), de Michel Vascosan, Guillaume Morel, Adrien Turnèbe, Frédéric Morel et Jean Bienné: il se trouve souvent réuni au précédent. V. *Epistola de maledicentiâ P. Burmanni*. Cette lettre, adressée à Capperonnier, contre P. Burmann 1<sup>er</sup>. ( *V. BURMANN*, VI, 328 ), se trouve dans l'*Hist. littér. de l'Europe*, II, 302. VI. *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1557 ( cum Appendice ad annum 1664 )*, la Haye, Amsterdam et Londres, 1719-41, 5 tom. ou 9 vol. in-4°. Cet ouvrage est assez important pour qu'il nous soit permis d'en parler avec quelques détails. Le tome 1<sup>er</sup>. ( la Haye, 1719 ) contient le catalogue des livres imprimés avec ou sans date, de 1457 à 1500, précédé d'une savante Dissertation de antiquis Quintilianii editionibus; le tome II ( *ibid.* 1722 ) est divisé en deux parties, et contient la suite de 1501 à 1536; le tome III ( *ibid.*, 1725 ), également divisé en deux parties, s'étend de 1537 à 1557, et renferme en outre

---

d'un *Appendix librorum sub Stephanorum nominibus impressorum*, qui manque aussi dans beaucoup d'exemplaires. Ce morceau, de 7 pag., est daté 4 id. novembr. 1709.

(1) A l'art. COLINES ( IX, 257 ) on a jeté du doute sur un fait rapporté par la Caille ( *Histoire de l'imprimerie* ): il assure, d'après Maittaire, que Colines exerça son art à Meaux; et effectivement ou a peine à le croire. Mais la vérité oblige de dire que la Bibliothèque de Besançon possède un exemplaire de l'ouvrage de Jacq. Lefèvre d'Estaples, *Commentar. in quatuor evangelia*, cité par la Caille, et que Meaux y est désigné au frontispice, comme le lieu de l'impression.

---

(1) On doit trouver à la fin de la première partie, pag. 561, un *appendice* de quatre pages, qui manque dans la plupart des exemplaires. Il contient une courte notice sur Turnèbe, G. Morel, J. Bienné, Fréd. Morel, Cl. Morel, Martin le jeune et A. Vitré, tirée de la Caille et de l'*Anti-Bailliet* de Ménage. La deuxième partie est de même suivie, après la pag. 133,

l'*Appendice* de 1558 à 1664 : le tome IV ( Amsterdam, 1733 ), divisé en deux parties, contient les nouvelles recherches de Maittaire sur les éditions du quinzième siècle, et forme un supplément au premier volume; mais l'imprimeur hollandais, au lieu de se conformer à l'intention de Maittaire, l'a intitulé tome 1<sup>er</sup>., et l'a indiqué comme une nouvelle édition, revue et augmentée, qui rendrait inutile le volume imprimé en 1719, tandis que, comme on le voit, ce n'en est qu'une suite : le tome V ( Londres, 1741 ), divisé en deux parties, renferme les tables générales de l'ouvrage, et de nouvelles additions (1). Il est presque incroyable qu'un homme seul soit venu à bout d'exécuter un travail aussi étendu, et qui suppose tant de recherches, de critique et de patience. L'ouvrage de Maittaire, sans doute bien imparfait, est cependant encore le meilleur que nous ayons : Meraier de Saint-Léger, excellent juge en pareille matière, dit que ce n'est qu'en le perfectionnant et l'améliorant, qu'on peut espérer d'avoir enfin une bonne histoire de l'imprimerie. Plusieurs bibliographes se sont attachés à relever les erreurs de Maittaire; on se contentera de citer Lamounoye (2), Prosper Marchand (*Dict. historiq.*), Mercier (*Suppl. à l'hist. de l'imprim.*), Rive (*Chasse aux bibliographes*), Laire (*Index*

*libror.*), etc. D'autres bibliographes ont essayé de glaner après Maittaire en suppléant à ses omissions; les plus connus sont : Schelhorn, Loescher, Seelen, Leich, Haebelin, Mencke, Denis, Nyerup, Panzer, etc. La plupart de ces savants ont, dans cette *Biographie*, des articles qu'on peut consulter; on peut voir aussi, pour plus de détails, Struvius, *Bibl. histor. litterar.*, pag. 2238 et suiv., ou le *Répertoire* déjà cité de M. Peignot, pag. 265 et suiv. VII. *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina, cum versione latinâ et notis*, Londres, 1722, in-4<sup>o</sup>., imprimé aux frais du docteur Freind. Ce Recueil contient les poésies qui portent le nom de Mercure-Trismégiste; les Oracles des Mages, depuis Zoroastre; un hymne à Hygie par Ariphton de Sicione; les Hymnes de Proclas; ceux d'Aristote à la Vertu, d'Homère à Apollon, etc. VIII. *Marmora Oxoniensia, gr. et lat.*, etc., ibid., 1732, in-fol.; édition rare, supérieure à celle de Prideaux, et qu'on recherche encore, parce qu'elle contient différentes remarques omises par Rich. Chandler (*V. CHANDLER*, VIII, 39). On doit trouver à la fin du volume une pièce de trente pages, intitulée : *Antiquæ inscriptiones duæ, græca altera, altera latina, cum brevi notarum et conjecturarum specimine*. L'inscription grecque est relative à un temple consacré à Bacchus par les habitants d'Héraclée, près de Tarente, et que Mazocchi a décrit avec un plus grand détail; l'autre contient un règlement sur la police intérieure de Rome. IX. *Carmen epicinium augustissimæ Russorum imperatrici sacrum*, 1739. X. *Senilia sive poetica aliquot in argumentis varii generis*

(1) Maittaire a exposé le plan de ce vaste *index* dans une *Lettre* latine à Desuaiseux, inscrite dans le tome VI de la *Bibliothèque raisonnée*.

(2) Les observations critiques de Lamounoye sont consignées dans une lettre (*Epistola ad Mich. Maittairium, in qua suas in ejus Annales typographicos, et Historiam Stephanorum animadversiones exponit*), qu'Auguste Beyer fit imprimer à Dresde, 1733, in-8<sup>o</sup>. de 24 pag. Maittaire y répondit par une *Lettre* à Desuaiseux, inscrite dans la *Bibliothèque britannique*, tome VII, 1<sup>re</sup> partie, pag. 142; il pèse les objections quelquefois minutieuses de son adversaire, les approuve ou les réfute avec cette candeur, cette bonne-foi qui le caractérise.

*tentamina*, ibid., 1742, in-4°. ; recueil rare et recherché. XI. Quelques biographes lui ont mal-à-propos attribué le *Catalogus bibliothecæ Harleianæ*, Londres, 1743-45, 5 vol. in-8°. ( *V. HARLEY*, XIX, 439 ). Il n'en a composé que l'Épître dédicatoire, comme il le dit lui-même, page 2°. La collection des Classiques latins, publiée par Maittaire, de 1713 à 1722 (Londres, Tonson), forme 27 vol. in-12. On trouve la liste des auteurs dont elle se compose, à la fin du Mamel du libraire, par M. Brunet. Parmi les éditions dues aux soins de cet infatigable philologue, on citera encore celles des *Apoptegmes* des rois et des princes, etc., ( par Plutarque ), Londres, 1741, in-4°. ( *V. PLUTARQUE* ), et des *Poésies* d'Anacréon, ibid., 1725, in-4°, tirées à cent exemplaires, dans chacun desquels Maittaire prit le soin de corriger lui-même, à la plume, le petit nombre de fautes échappées à l'impression; et il avait pris le même soin pour les 204 exemplaires de sa belle édition de la *Batrachomyomachia*, 1721, in-8°. Cet Anacréon fut réimprimé en 1741, au même nombre, outre six exemplaires en papier superfin.

W—s.

MAIUS. *V. MAY.*

MAIZEROY (PAUL-GÉDÉON JOLY DE), célèbre tacticien, né à Metz en 1719, entra au service à l'âge de quinze ans, et fut nommé lieutenant dans un régiment d'infanterie; il fit la campagne de Bohême sous les ordres du comte de Saxe, passa ensuite avec ce général en Flandre, et assista aux batailles de Raucoux et de Laufeld. Ses talents et sa valeur l'élevèrent au grade de lieutenant-colonel; et ce fut en cette qualité qu'il servit dans la guerre de 1756.

A la paix qui la termina, Maizeroy s'appliqua entièrement à développer les principes de tactique qu'il s'était formés d'après l'étude des anciens et sa propre expérience. La traduction qu'il publia des *Institutions militaires* de l'empereur Léon (*V. LÉON VI*) lui ouvrit, en 1776, les portes de l'académie des inscriptions. Ses travaux allaient être récompensés par le grade de brigadier des armées, lorsqu'il mourut le 7 février 1780. Son éloge, par Dupuy, est inséré dans le tome XLV des *Mém. de l'acad.* Maizeroy était persuadé que la science de la tactique repose sur des principes invariables, quoique les armes et la manière de combattre puissent changer: en conséquence il appuie tous ses raisonnements, de l'autorité des anciens écrivains militaires, dont il avait fait une étude spéciale. Ses ouvrages théoriques eurent de la vogue un instant, mais sont aujourd'hui entièrement abandonnés. Nous croyons cependant devoir en donner la liste complète, parce qu'on ne la trouve encore dans aucun dictionnaire: I. *Essais militaires*, Amsterdam (Paris), 1763, Nancy, 1767, in-8°; trad. en angl., par Th. Mant, 1771, in-8°. II. *Traité des Stratagemes permis à la guerre*, ou Remarques sur Polyen et Frontin, avec des Observations sur les batailles de Pharsale et d'Arbelès, Metz, 1765, in-8°. de 106 pag., fig. III. *Cours de tactique*, théorique, pratique et historique, Paris, 1766, 2 vol. in-8°. — *Traité de tactique, pour servir de supplément*, etc., ibid., 1767, 2 vol. in-8°. — *La tactique discutée* et réduite à ses véritables principes pour servir de suite et de conclusion au *Cours*, etc., 1773, in-8°; nouvelle édition refondue et augmentée,

1785, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage trouva des partisans et des adversaires. Le chevalier de Chastellux en a critiqué quelques principes dans des Observations insérées au *Journal encyclopédique*, et auxquelles Mazeroy répondit dans le même journal. Il a été traduit d'après la première édition, en allemand, par le comte de Bruhl, Strasbourg, 1771-72, 3 vol. in-8°. IV. *Traité des armes défensives*, 1767, in-8°; nouvelle édition corrigée et augmentée, à la suite du *Mémoire sur les opinions qui partagent les militaires*, 1773, in-8°. L'auteur s'y attache particulièrement à réfuter les principes de tactique de Guibert. V. *Institutions militaires* de l'empereur Léon, traduites en français avec des notes; suivi d'une *Dissertation sur le feu grégeois*, et d'un *Traité des machines de guerre des anciens*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°; idem, 2<sup>e</sup> édit., 1778. Cette traduction est estimée. VI. *Lettre à un officier général* sur l'ouvrage intitulée: *L'ordre profond*, etc. (par Ducoudray), Paris, 1776, in-12. VII. *Traité des armes et de l'ordonnance de l'infanterie*, ibid., 1776, in-8°. VIII. *Théorie de la guerre*, avec l'application des principes à la grande tactique, suivie de démonstrations sur la stratégie, etc., Lausanne, 1777, in-8°. IX. *Traité sur l'art des sièges et les machines des anciens*, etc., 1778, in-8°. X. *Tableau général de la cavalerie grecque*, précédé d'un mémoire sur la guerre, considérée comme science, ibid., 1781, in-4°. XI. *Mélanges* contenant différents mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre, etc., et une Traduction du *Traité du général de cavalerie*, par Xénophon, ibid.,

1785, in-8°. XII. *Trois Mémoires* sur la science militaire des anciens dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions. XIII. *Mémoire relatif au livre de M. Guischart*, intitulé: *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (dans le *Journal de savants*, juillet, 1775, pag. 470-479). On lui a quelquefois attribué l'*Histoire raisonnée des opérations militaires et politiques de la dernière guerre*. Liège, 1783, in-8°. Cet ouvrage est de Joly de Saint-Valier. W—s.

MAIZIÈRES (PHILIPPE DE), en latin *Mazerius*, chevalier et chancelier du roi de Cypre, naquit en 1312, au château de Maizières, diocèse d'Amiens. Ayant lu dans l'histoire que c'était Pierre l'ermite, son compatriote, qui avait déterminé Godefroi de Bouillon à faire la guerre aux infidèles, il se persuada que Dieu exigeait qu'un habitant du même diocèse suscitât de nouveaux ennemis aux Musulmans. Enflammé par cette idée, il partit (vers 1343), pour la cour de Hugues de Lusignan, roi de Cypre, et parvint à lui communiquer son ardeur guerrière. Ce prince mourut en 1352, dans le voyage qu'il avait entrepris pour engager les princes d'Occident à relever la bannière de la croix. Il eut pour successeur Pierre 1<sup>er</sup>, son frère, qui nomma Philippe de Maizières, son chancelier, et s'empara par son avis, de Satalie (l'ancienne Attalie), située vis-à-vis la pointe occidentale de l'île de Cypre. Enflé de ce premier succès, Pierre se rendit à Venise (février 1362, ou, comme l'on compte aujourd'hui, 1363), pour solliciter des secours: il s'était fait accompagner de Philippe, qui harangua le doge d'une manière très-éloquente. Une nouvelle croisade fut



résolue; et Jean, roi de France, sorti depuis peu des prisons d'Angleterre, fut nommé le chef de cette sainte entreprise. Philippe fit un voyage à Rome, pour recevoir les instructions du pape; et il accompagna ensuite le roi de Cypre en Allemagne, pour déterminer l'empereur à entrer dans la coalition. La mort du roi Jean (1364) laissa la conduite de la guerre au roi de Cypre. La flotte des croisés mit enfin à la voile dans le courant de septembre 1365, et parut, le 9 octobre, devant Alexandrie, dont on s'empara le lendemain; mais la discorde s'étant glissée parmi les chefs chrétiens, le roi de Cypre se vit forcé d'abandonner sa conquête, et de retourner dans ses états. Philippe dont ce revers n'avait point ébranlé la fermeté, tenta par tous les moyens de ranimer l'ardeur des princes; mais le moment de l'enthousiasme religieux était passé sans retour, et ses démarches furent inutiles. Pierre mourut en 1370; et son successeur envoya Philippe complimenter Grégoire XI sur son avènement au trône pontifical. Le pape faisait alors sa résidence dans Avignon: Philippe s'acquitta de sa mission, et profita de cette circonstance pour engager le pape à établir la fête de la présentation de la Vierge, qu'on célébrait déjà dans l'Orient. De là il se rendit à la cour de Charles V, où sa réputation l'avait précédé: il y fut accueilli avec distinction, et se démit de sa place de chancelier de Cypre, pour accepter celle de conseiller d'état. Charles V le nomma gouverneur de son fils, et l'employa utilement dans différentes circonstances. En récompense de ses services, Maizières obtint des domaines considérables, et une pension annuelle

de 2000 francs d'or. Las de la vie des cours, il se retira en 1379 dans la maison des Célestins de Paris, nouvellement fondée, et à laquelle il légna tous ses biens. Il y mourut le 26 mai 1405, et fut inhumé au milieu du chapitre des Célestins, revêtu de l'habit de l'ordre. Le docteur Jean Petit, dans son *Apologie* de Jean sans peur, duc de Bourgogne, a calomnié Philippe de Maizières d'une manière atroce: mais comme il n'appuie ses accusations d'aucune preuve, il n'a pu parvenir à faire planer le moindre soupçon sur sa mémoire (V. J. PETIT). L'abbé Lebeuf a publié une *Notice* sur la vie de Philippe de Maizières, dans le *Recueil de l'académ. des inscript.* tom. xvii, et le *Catalogue raisonné* de ses ouvrages, dans le même *Recueil*, tom. xvi (1). On en présentera ici une liste succincte, mais plus complète: I. *Nova Religio militiæ passionis Jesu-Christi, pro acquisitione S. Civitatis Jerusalem et Terræ sanctæ*. C'est le recueil des statuts d'un ordre de chevalerie, que l'auteur désirait qu'on instituât pour la délivrance des lieux saints. II. *Vita B. Petri Thomasii*; c'est la vie du B. P. Thomas, carme français, patriarche de Constantinople: elle est imprimée dans les *Acta sanctorum*, sous la date du 29 janvier. III. *De laudibus B. Mariæ virginis super Salve sancta parens*. IV. *Cy est le livre appelé le songe du vieil Pèlerin, adressant au blanc Faucon à bec et pieds dorés*. Cet ouvrage a été composé vers l'an 1382: il en existait, dans la bibliothèque des Célestins de Paris,

(1) Le P. Bequet, dans son *Histoire des Célestins*, rapporte, sur la vie de Philippe de Maizières, différents traits contestés par Lebeuf, dont le récit nous a inspiré plus de confiance.

une copie faite sur la minute originale de l'auteur, l'an 1471, par l'ordre de P. Guill. Roumain, alors prieur. Une belle copie sur vélin a passé de la biblioth. de d'Urfé dans celle de la Vallière, où elle a été vendue à un prix assez élevé, malgré l'imperfection de deux feuillets. Le but de l'auteur est de donner des avis pour la réformation des états chrétiens, et de la France en particulier. Le *blanc Faucon*, à qui l'ouvrage est adressé, désigne Charles VI, qui est aussi quelquefois nommé le *Cerf volant* (1). Le vieil pèlerin, s'étant endormi, est transporté en songe dans une chapelle dédiée à la Vierge. Il y voit une dame vénérable, qui est *Providence-Divine*, appuyée sur *Amoureuse-Pitié* et *Inflexible-Equité*, ses deux suivantes. Elle annonce au pèlerin, que *Charité* et sa sœur *Sapience* ont abandonné le monde, depuis que de faux alchimistes ont fabriqué des besans de mauvais aloi, qu'ils ont eu le secret de faire préférer aux bons besans; et que, puisqu'il est dans l'intention de présenter un bon besan au *jeune Faucon*, il doit se faire accompagner dans son pèlerinage, par les trois reines de la vraie alchimie. Tel est en substance le prologue de l'ouvrage, qui est divisé en trois livres. Dans le premier, le pèlerin qui a pris le nom d'*Ardent-Desir*, s'en va, accompagné de sa sœur germaine *Douce-Espérance*, dans les déserts de l'Égypte trouver l'ermite Arsène, qui lui indique la montagne où demeurent les trois reines, *Charité*, *Vérité*, *Sapience*. Le pèlerin les supplie de revenir au

monde; et *Charité*, vaincue par ses prières, consent que *Vérité* sa sœur y retourne avec dame *Aventure*, accompagnées chacune de deux chambrières. Cette illustre compagnie visite les trois parties de la terre connues au temps de l'auteur. Les descriptions qu'il en donne sont assez intéressantes; mais c'est surtout de Rome, qu'il parle avec le plus de détails. Les sentiments qu'il exprime sur l'autorité du pape, le scandale de sa cour, l'abus qu'on y fait des choses saintes, sont conformes à l'opinion, alors généralement établie en France, et dans les pays de l'obédience du pape d'Avignon. Dans le second livre, *Vérité* arrive à Paris, et va siéger au parlement en présence des états du royaume, dont ses suivantes découvrent les vices; *Vérité* présente à chacun des ordres, un miroir, pour y voir ses défauts. Le troisième livre concerne le roi seul. *Vérité* l'ayant mandé au parquet des reines, le fait asseoir entre *Humilité* et *Patience*, et lui donne de sages instructions sur ses devoirs: elle le place ensuite au milieu des quatre vertus cardinales, de chacune desquelles l'auteur en fait dériver quinze; ce qui fait soixante quatre, nombre égal à celui des cases de l'échiquier, dont *Vérité* donne l'explication au jeune roi. Ce que l'auteur dit, dans ce dernier livre, de la juridiction ecclésiastique, paraît être copié de la dispute qu'avaient eue, quelque temps auparavant, Pierre de Cugnières, et le cardinal Bertrand, évêque d'Autun (*V. BERTRAND et CUGNIÈRES*) (1). On trouve dans cet ouvrage d'autres

(1) On sait que ce prince prit à la chasse un cerf portant un collier avec ces mots: *Hoc me Cæsar donavit*; et qu'il adopta depuis pour devise un cerf volant.

(1) On peut voir l'analyse de cet ouvrage par Brunet, dans les *Libertés de l'église gallicane prouvées et commentées*, etc. (par Durand - Maillane), Lyon, 1771, tom. III, pag. 512 et suiv.

particularités, qui ne sont pas moins curieuses : l'auteur parle (liv. 1, chap. 19), de la pêche du hareng qu'il avait vue dans la mer Baltique. Le cardinal Duperron faisait, dit-on, tant le cas de ce livre, qu'il allait le relire chaque année, dans la bibliothèque des Célestins. La ressemblance du titre a fait attribuer à Philippe de Maizières le *Songe du Vergier*, ouvrage non moins fameux (F. LOUVIERS et RAOUL de PRESLES). V. *Oratio declamatoria et tragédica in quatuor partes divisa*. C'est un recueil d'allégories et de tropologies, tirées de la Bible et des Pères. VI. *Le Poirier fleury, en faveur d'un grand prince*. VII. *Le pèlerinage du poure (pauvre) Pélerin, et le reconfort de son père et de sa mère : esquels sont les aventures du poure Pélerin dès sa jeunesse*. Ce dernier ouvrage, cité par le P. Beccquet (*Hist. des Célestins*), a échappé à toutes les recherches de l'abbé Lebeuf; ce qu'on doit regretter d'autant plus qu'on y aurait sans doute trouvé de nouvelles particularités sur la vie de Maizières. W—s.

MAJOR, ou LE MAIRE (JEAN), savant docteur de la maison de Navarre, vit le jour à Haddington en Écosse, dans le comté de Lothian, ou, selon d'autres, à Gloghoen, près de Noech-Barwick, d'où il vint fort jeune faire ses études à Paris, au collège de Sainte-Barbe, puis à celui de Montaigu. Il prit le bonnet de docteur en 1506, professa long-temps la philosophie et la théologie à ce dernier collège, quoiqu'il fût de la maison de Navarre; il retourna ensuite dans sa patrie, où il enseigna la théologie à l'université de St.-André. Il y mourut en 1550, âgé de 82 ans. Il fut le protecteur et peut-être le maître de Buchanan. Ses principaux

ouvrages sont : I. Un *Commentaire sur le Maître des Sentences*, imprimé à plusieurs reprises, au commencement du seizième siècle. C'est, selon Dupin, le livre le plus savant et le plus complet qu'on eût encore vu en ce genre. II. Un *Commentaire sur les Évangiles, mêlé de controverse, contre les hérétiques*, Paris, 1529, in-fol. III. *Une exposition littérale sur St.-Mathieu*, Paris, 1518. IV. *Historia majoris Britanniae et Scotiae*, en six livres, qui se terminent au mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, Paris, 1521, in-fol.; ouvrage superficiel et sans critique. V. *Plusieurs Traités de philosophie*, Lyon, 1514. On lui attribue encore le *grand Miroir des exemples*, Douai, 1603, peu fait pour donner du lustre à son auteur. Major, dans ses écrits, paraît très-zélé pour la doctrine de l'université de Paris sur la puissance ecclésiastique. T—D.

MAJOR (JEAN-DANIEL), savant médecin et antiquaire, naquit à Breslau en 1634. Après avoir fait ses premières études à Wittemberg, il visita les principales universités de l'Allemagne et de l'Italie, et reçut en 1660 le doctorat à Padoue. Il reprit ensuite la route de la Silésie par l'Autriche, retourna à Wittemberg, et y épousa une fille du célèbre médecin Sennert. Il eut le chagrin de perdre sa femme, après quelques mois de mariage; et ne pouvant rester dans une ville où tout servait à entretenir sa douleur, il se rendit à Hambourg, où il fut nommé médecin des épidémies. Les succès qu'il obtenait, comme praticien, étendirent bientôt au loin sa réputation. Le résident de Russie fut chargé, par sa cour, de lui faire les offres les plus honorables pour l'engager

à se fixer à Moscou : mais son attachement pour son pays détermina Major à les refuser. Il fut en partie dédommagé de ce sacrifice par sa nomination, en 1665, à la chaire de médecine de l'université de Kiel, nouvellement créée. Il contribua plus que personne à procurer de l'éclat à cette école par ses soins ; il y ouvrit un cours d'anatomie, donna, en outre, des leçons de botanique, et y établit un jardin des plantes. Major fut appelé à Stockholm pour donner des soins à la reine de Suède ; mais il tomba malade à son arrivée en cette ville, et y mourut le 3 août 1693. Il joignait à des connaissances très-étendues dans son art, une vaste érudition ; et il en a laissé des preuves dans de nombreux écrits dont on se contentera d'indiquer les plus importants : I. *Lithologia curiosa sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, Wittemberg, 1662, in-4°. II. *Historia anatomica calculorum insolentioris figuræ, magnitudinis et molis, in renibus repertorum*, Leipzig, 1662, in-4°. III. *De cancris et serpentibus petrefactis*, Iéna, 1664, in-4°. IV. *Prodromus à se inventæ infusoriæ, sive quo pacto agonisantes quidam, pro deploratis habiti, servari aliquandiu possint, infuso in venam sectam liquore particulari*, Leipzig, 1664, in-8°. L'auteur y assure que cette transfusion avait été mise à l'épreuve plus de vingt ans auparavant avec succès sur des chiens. Quelques médecins nièrent la possibilité d'employer ce moyen d'une manière utile dans aucun cas. Major leur répondit par un petit écrit, (Kiel, 1667, in-4°.), où l'on trouve plus de raisonnemens que de faits ; et en pareille matière les faits seuls sont concluans, V. *De plantâ mons-*

*troscâ Gottorpiensi*, etc., Sleswig, 1665, in-4°, fig. VI. *Historia anatomie Kilonensis primæ*, Kiel, 1666, in-fol. VII. *De fortunâ medici*, ibid., 1667, in-4°. VIII. *Deliciæ hybernæ, sive inventa novâ tria medica*, ibid., 1667, in-fol. Major, qui n'abandonnait pas facilement ses idées, y revient encore sur la possibilité de la transfusion ; il y traite ensuite des maladies qui s'affaiblissent par la communication, et de celles que l'on peut guérir par la cautérisation. IX. *Programma ad rei herbariæ cupidos*, ibid., 1667, in-12. C'est le plan et la distribution de son cours de botanique. X. *Consideratio physiologica quorundam occurrentium in duabus epistolis Burrhi: De cerebro et oculis*, ibid., 1669, in-4°. XI. *Collegium medicocuriosum*, ibid., 1670, in-4°. XII. *Seefahrt nach der neuen*, etc. c'est-à-dire : Navigation vers le nouveau Monde, sans vaisseau ni voile, Hambourg, 1670, in-4°.; ibid., 1682, in-12 : rare. XIII. *Summarium medicæ biblicæ*, Kiel, 1672, in-fol. C'est le plan d'un ouvrage qui pouvait être fort curieux, mais que l'auteur n'a jamais terminé. XIV. *De concipiendâ anatome novâ consilium breve*, ibid., 1677, in-4°. XV. *Genius errans sive de ingeniorum in scientiis abusu*, ibid., 1677, in-4°. XVI. *Medicinæ practicæ tabulæ sciagraphicæ xxvii*, ibid., 1677, in-4°. XVII. *Consideratio ferri radiantis*, Sleswig, 1679, in-4°. XVIII. *De inventis à se thermis artificialibus succinatis*, ibid., 1680, in-4°. XIX. *De numis Rehdigerianis publico bono contribuendis desiderium, cum brevi declaratione eorum quæ in studio rei nummarie supplenda adhuc videntur*, Kiel, 1681, in-4°. XX. *De*

*numis regis Oddonis saxonici conjectura*, ibid., 1682, in-4°. XXI. *Roma in numis augustalibus germanizans*, ibid., 1684, in-4°. XXII. *De numorum ærugine consultatio epistolica ad F. Spanheim*, ibid., 1684, in-4°. XXIII. *Serapis radiatus medicus ægyptiorum Deus ex metallo et gemmâ*, ibid., 1685, in-4°. XXIV. *De numis græcè inscriptis epistola*, ibid., 1685, in-4°. Il s'y propose principalement de justifier le sentiment de Henr. Chr. Hennin, contre l'introduction des accents dans la langue grecque ( *V. HENNIN*, XX, 69 ). On a encore de Major une traduction latine de la *Mécanique* de Descartes, Kiel, 1672; *Memoria Sachsiانا, sive de vitâ et obitu Phil. Jac. Sachsi, Wratislaviensis medici*, à la fin de la 5<sup>e</sup>. année des *Miscell. acad. naturæ curios.*, 1676; et un grand nombre de thèses et de programmes, publiés séparément et recueillis ensuite dans des collections de pièces de ce genre. — Son père Elie MAJOR, poète lauréat, professeur de philosophie et recteur du gymnase de Breslau sa patrie, où il mourut le 7 juillet 1669, âgé de 82 ans, est auteur ou éditeur de plusieurs ouvrages dont le plus connu est son *Commentarius de versibus leoninis*, qui a été inséré dans les *Dissertationes anthologicae* de Ge. Chr. Gebauer (Leipzig, 1733, in-8°.) Ce dernier a mis en tête une curieuse notice, intitulée : *Vita et scripta Eliæ MAJORIS, filiorumque Eliæ, et Joh. Danielis*. Guill. Ulric Waldschmid a aussi publié un panégyrique *in laudem et memoriam Joh. Dan. Majoris*, dans les *Miscellanea naturæ curios. ann.* 1697, *Append.*, pag. 185. W—s.

MAJOR (ISAAC), peintre et graveur, naquit à Francfort-sur-le-Mein,

en 1576. Il apprit la gravure de Gilles Sadeler; et on lui attribue même plusieurs paysages qui ont paru sous le nom de son maître: on reconnoît cependant les ouvrages de Major, en ce que l'ensemble de ses compositions offre un accord moins parfait que celles de Sadeler, et qu'il y manque quelques-unes de ces finesses de l'art qui décèlent le génie de l'artiste. Il avait gravé, d'après Savery, un *Saint-Jérôme dans sa grotte*. Cette pièce, sur laquelle il fondait sa fortune et sa réputation, est un des plus grands paysages qui aient été gravés au burin. C'est un site montagneux embrassant une vaste étendue de pays, et offrant d'immenses détails. Mais malgré tout le soin et toute la finesse d'exécution, il n'eut aucun succès. Major grava, depuis, une suite de neuf paysages représentant les *Sites les plus sauvages des montagnes de la Bohême*. Ces pièces, d'une exécution plus large et plus pittoresque, d'un effet plus piquant que la première, ne réussirent pas davantage: et l'artiste, réduit par l'abandon de ses contemporains à la plus profonde misère, mourut à Vicence, en 1630; et ce ne fut qu'après sa mort, que l'on rendit justice à son mérite. On connoît encore de lui: I. Un *Portrait de l'empereur Rodolphe II, sur un char de triomphe tiré par des aigles et des cygnes*. II. Une autre suite de six paysages représentant des *Sites sauvages de Bohême*, d'après Stephani. — Thomas MAJOR, graveur à la pointe et au burin, né en Angleterre, vers 1715, fut l'émule des plus habiles artistes de son temps. La manière dont il a gravé le paysage, dénote une grande intelligence; et le travail de son burin est plein d'adresse et de

délicatesse. Après avoir exécuté en Angleterre la plupart de ses gravures, il vint à Paris pour se perfectionner encore. Ses ouvrages eurent une telle vogue, que Basan en copia ou en fit copier une vingtaine sous le nom de *Jorma*, anagramme de Major, pour l'œuvre de David Teniers; mais l'ouvrage qui a fait connaître particulièrement ce graveur, c'est une suite de vingt-quatre planches, d'après les dessins de Jean-Baptiste Borra, représentant les *Ruines de Pæstum*. Il la publia en 1768, à Londres, sous le titre suivant : *The ruins of Paestum, otherwise Posidonia in magna Græcia, by Thomas Major engraver to his majesty*. Cet ouvrage, qui a été traduit en français, (par M. Dumont, Paris, 1769, in-4<sup>o</sup>.) contient trois parties : la première est une exposition sommaire de l'état de Pæstum dans les temps anciens et modernes; la seconde, une description des édifices dont il donne la gravure, et la troisième renferme un traité des médailles posidoniennes, etc. Les autres estampes qu'on doit à cet habile artiste, sont des paysages d'après Le Guaspre, Teniers, Wouwermans, Berghem, Claude Lorrain. Le *Manuel des amateurs* donne la description des vingt-cinq planches qui composent l'œuvre de Major.

P—s.

MAJORAGIUS (ANTOINE-MARIE CONTI, connu sous le nom de), naquit le 26 octobre 1514, dans le Milanez, au territoire de *Mariaga*, d'où il prit le nom de *Maioragio*, qu'on vient de voir latinisé par lui-même. Les premières années de sa vie furent troublées par les guerres qui agitaient alors la Lombardie; sa famille y perdit tous ses biens; son père fut fait prisonnier,

et il n'échappa lui-même qu'avec peine aux désastres publics. Réfugié à Côme, auprès de son cousin Prino Conti, qui y était professeur de belles-lettres, il reçut de lui ses premières leçons. Revenu à Milan, il s'y appliqua davantage à l'étude, sous les plus habiles maîtres, parmi lesquels il comptait le fameux Cardan; et ses progrès devinrent si rapides, qu'à 26 ans il y fut nommé professeur public d'éloquence. La guerre s'étant rallumée dans ce pays, il s'enfuit à Ferrare, où il suivit les leçons de Vincent Maggi et d'André Alciat, et s'y lia avec Barthelemi Ricci. Après trois ans de séjour en cette ville, il revint à Milan, où il reprit sa chaire d'éloquence, et vit se soulever contre lui une foule d'envieux qui l'accusaient d'hétérodoxie, en lui reprochant d'avoir changé ses noms chrétiens en des noms profanes; car il se faisait appeler *Marcus-Antonius*. Obligé de se disculper en présence du sénat, il y prononça une très-belle harangue latine, dans laquelle il prouva qu'écrivant en la langue d'une nation qui n'avait jamais connu le nom de *Maria*, il avait dû en prendre un qui lui appartînt, et rendre romain celui d'Antoine. Son éloquence, les charmes de sa latinité, bien plus que ses raisons, lui donnèrent gain de cause. Il conserva ses noms et sa chaire. Les bonnes études lui durèrent un surcroît de vie, l'académie des *Trasformati* une nouvelle vigueur; et il fit, quoiqu'il n'y réussit pas, tout ce qu'il put pour qu'on eût à Milan une bibliothèque publique. On a lieu de croire, d'après une lettre d'André Camozzi, qu'en 1550 il fut promu à quelque dignité ecclésiastique, et qu'il en jouit jusqu'à sa mort, arrivée cinq ans après. Les dernières années de sa

vie furent agitées par une guerre littéraire très-vive entre lui et Mario Nizzoli, au sujet du livre des *Paradoxes* de Cicéron, qu'il attaqua, (*Antiparadoxon libri tres*, Lyon, 1546, in-8°.), et qui fut très-à-croement défendu par Nizzoli, admirateur enthousiaste de l'orateur romain. A l'apologie que Nizzoli en fit, Majoragius répliqua par un écrit intitulé : *Ant - Apologia* ; une seconde réplique fut publiée par lui, sous le titre de *Reprehensionum libri duo contra Marium Nizolium*, à quoi Nizzoli riposta par un écrit amer, intitulé : *Antibarbarus philosophus*, imprimé à Parme, en 1553. Il n'y eut que la mort de Majoragius, le 4 avril 1555, qui mit fin à cette querelle devenue scandaleuse. Ce qu'il y a de singulier, c'est que précédemment il s'était montré zélé partisan de Cicéron, en écrivant contre Celio Calcagnini, qui avait critiqué le livre de *Officiis*. Conti Majoragio va de pair pour l'éloquence, comme pour l'érudition, avec les meilleurs esprits du seizième siècle. Quand on réfléchit qu'il ne vécut que quarante-un ans, on est surpris de la grande quantité d'ouvrages sortis de sa plume. Argelati, dans sa *Biblioth. script. Mediolan.*, en a donné un long catalogue. On y trouve des harangues, des préfaces, des opuscules sur divers sujets et en grand nombre, des poésies latines et italiennes ; un Commentaire très-étendu et très-savant sur les œuvres de Cicéron relatives à l'éloquence et à la rhétorique (Venise, 1587, 2 vol. in-4°.) ; un autre sur plusieurs ouvrages philosophiques d'Aristote ; un troisième sur Virgile, dans lequel il fit usage de ce que Pierre Vettori avait déjà dit à ce sujet, en avouant toutefois, avec

franchise, qu'il s'était beaucoup servi des ouvrages de ce savant écrivain. Sa harangue, devant le sénat, fut imprimée à Milan, en 1541, et une seconde fois, en 1547, sous ce titre : *De mutatione nominis*, etc. *Oratio coram senatu habita*, in-4°. On a encore de lui plusieurs traités, entre autres : *De senatu romano*. — *De risu oratorio et urbano*. — *De nominibus propriis veterum Romanorum*, etc. Il a été publié in-8°, à Leipzig, en 1628, un Recueil de harangues latines et de quelques autres productions de cet auteur, où l'on admire l'élégance de sa latinité, ainsi que l'étendue de son érudition. Son *Epistola ad J. Moronum cardinalem*, sur la reprise de Verceil, par le préfet Nic. Sicco, en nov. 1553 (Milan, 1553, in-fol., très-rare), ne se trouve pas dans ses œuvres. J. A. Rauza l'a fait réimprimer à la fin de ses *Poesie e Memorie di donne letterate de' stati del rè di Sardegna*, Verceil, 1769, in-8°. On trouve une notice sur la vie et les écrits de Majoragius, dans les *Questiones epistolice*, publiées en 1731, par le professeur Kohl.

## G—N.

MAJORIEN (JULIUS-VALERIUS), empereur romain d'Occident, était fils d'un officier attaché au général Aëtius, sous le règne de Valentinien III. La femme d'Aëtius, qui convoitait secrètement l'empire pour son fils Gaudence, prit ombrage des grandes qualités qu'annonçait Majorien, et le fit exiler de la cour. Rappelé après la mort d'Aëtius, il s'attacha à la fortune de ce fameux Ricimer, qui disposait d'un sceptre dont il dédaignait de s'emparer. En 457, après la mort d'Avitus, et un interrègne de dix mois, Majorien fut fait général, et bientôt proclamé

empereur. L'année suivante, Genseric fit attaquer la Campanie; mais Ricimer tailla en pièces l'armée des Vandales. Majorien lui-même, en 459, défit dans la Gaule, et contraignit à la paix Théodoric, roi des Visigoths. Cependant Majorien méditait la perte des Vandales, ces cruels ennemis de Rome et de l'Italie, et nourrissait l'espoir de les détruire au sein même de l'Afrique. Pour bien connaître les chances du succès, il se déguisa, passa en Afrique, parut devant Genseric, en qualité d'ambassadeur, examina ses trésors, ses arsenaux, ses troupes, remarqua les côtés faibles de cette puissance éphémère, revint en Italie, plein d'espérance, fit de grands préparatifs, et se dirigea de nouveau vers l'Afrique, où la trahison déconcerta des projets si bien combinés, et livra une partie de ses vaisseaux à Genseric. Majorien, sans se décourager, revint en Italie réparer ses pertes. Mais Genseric avait senti à quel ennemi il avait affaire; il offrit une paix tellement favorable aux Romains, que Majorien n'hésita point à l'accepter. La gloire et les qualités de ce prince allaient peut-être relever le trône abattu des Césars, lorsque Ricimer, qui ne cherchait dans les empereurs de son choix que d'obscurs esclaves, redoutant l'élévation d'un personnage aussi distingué, se hâta de fermer une carrière qu'il trouvait déjà trop éclatante. Maître d'une partie des troupes, il sut les disposer à la révolte; Majorien fut, par son ordre, arrêté dans le Milanez, déposé et mis à mort cinq jours après, le 7 août 461, après un règne de trois ans et quelques mois. Courageux, actif, vigilant, éclairé, humain pour son peuple, redoutable à ses ennemis, il

publia des lois pleines de sagesse, et confia le gouvernement des provinces et l'administration à des hommes recommandables par leurs talents et leur probité. La vigueur, la sagesse et l'élévation de ses projets pouvaient ranimer la puissance romaine dans l'Occident, si les efforts d'un seul homme eussent été capables d'arrêter une chute rapide et aussi générale. On a des médailles de Majorien, en or, en argent et en cuivre, petit module; celles d'argent sont les plus recherchées. L—s—E.

MAKO (PAUL), savant physicien et mathématicien, était né à Jasz-Apath en Hongrie, le 9 juillet 1723. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites et fut chargé de l'enseignement des humanités dans différents collèges. La suppression de la Société l'ayant laissé sans fonctions, il accepta la place de professeur de mathématiques à l'académie Thérésienne, et fut ensuite nommé directeur de la faculté de philosophie à l'université hongroise, lorsqu'elle fut transférée de Tyrnau à Pesth. Il mourut à Vienne, le 19 août 1793. On citera de lui : I. *Compendiaria physicæ institutio*, Vienne, 1762 - 3, 2 part. in - 8°. II. *Carminum elegiacorum libri tres*, Tyrnau, 1764, in - 8°. III. *Compendiaria matheseos institutio*, Vienne, 1764, in - 8°. IV. *Compendiaria logices institutio*, ib., 1765; quatrième édition, 1773, in - 8°. V. *Compendiaria metaphysices institutio*, ibid., 1766, in - 8°.; réimprimée plusieurs fois. VI. *Dissertatio de figurâ telluris*, Olmutz, 1767, in - 4°. VII. *Calculi differentialis et integralis institutio*, Vienne, 1768, in - 4°. VIII. *De arithmetiis et geometricis æquationum resolutionibus*, ibid., 1770, in - 4°. IX. *Des-*



*criptio provincie Moxitarum in regno Peruano*. Bude, 1791, in-8<sup>o</sup>.; relation intéressante rédigée d'après les papiers du père Fr.-Xav. Eder, qui avait été, pendant quinze ans, missionnaire chez les Moxes. X. Des *Dissertations*, en allemand, sur la foudre et les paratonnerres, sur l'aurore boréale, sur l'équilibre des corps, etc., imprimées séparément et dans les journaux scientifiques de Vienne. W—s.

MAKRIZI, célèbre écrivain arabe, du VIII<sup>e</sup>. et du IX<sup>e</sup>. siècle de l'hégire, portait les noms et surnoms de *Taky-eddin*, *Abou-Ahmed*, *Mohammed*. Le surnom de *Makrizi*, sous lequel il est plus connu, était commun à sa famille; et on le lui avait donné parce qu'elle résidait dans un faubourg de Baalbec, nommé Makriz. Aussi Taky-eddin est-il surnommé tantôt Makrizi, tantôt Ibn Almakrizi, c'est-à-dire, fils de Makrizi. Pour lui, il naquit au Caire, entre l'an 760 et l'an 770 de l'hégire (1358 et 1368 de J.-C.) Quelques auteurs fixent la date de sa naissance à l'année 769 (1367-8); mais Aboul Mahasen assure que Makrizi lui-même lui avait dit être né peu d'années après l'an 760. Sa famille prétendait, à ce qu'il paraît, descendre d'Ali, par la branche qui a donné le jour aux khalifes Fatimites; et en effet, Makrizi se montre assez souvent favorable aux prétentions de cette famille souveraine, et surtout à l'légitimité de son extraction. Il fit ses études au Caire, et suivit d'abord les opinions de la secte des Hanéfites ou disciples d'Abou-Hanifa; mais ensuite il abandonna cette secte, et embrassa celle de Schaféï, à laquelle il resta constamment attaché. On ne nous a pas fait connaître la cause de ce changement: il est vrai-

semblable qu'il eut sa source dans quelque désagrément que Makrizi éprouva de la part des Hanéfites; car les écrivains qui témoignent le plus d'estime pour ses talents et ses vertus, lui reprochent une excessive partialité contre les docteurs de la secte d'Abou-Hanifa. Makrizi, se livrant avec ardeur à l'étude, acquit de bonne heure de vastes connaissances, et contracta un goût très-vif pour une vie retirée: aussi s'occupait-il, jusque dans ses dernières années, à écrire et à composer des ouvrages nombreux et presque tous historiques. Il fut cependant revêtu, à plusieurs reprises, de la charge de *mothésib*, ou commissaire de police du Caire, et exerça divers autres emplois relatifs à la religion. On lui offrit la place de kadhi de Damas; mais il la refusa. Makrizi vécut environ quatre-vingts ans; il mourut au mois de ramadhan 845 (janvier ou février 1442). Ses ouvrages sont en grand nombre; ils attestent la variété de ses connaissances, et son goût pour les recherches d'antiquité. La plupart et les plus importants ont pour objet l'histoire d'Égypte; et il est à regretter que plusieurs ne nous soient connus que de nom. Les ouvrages auxquels il doit la réputation dont il jouit parmi nous, sont: I. *Sa Description historique et topographique de l'Égypte*, et particulièrement de Misr ou Fostat et du Caire; et II. *Son Histoire des sultans Ayyoubites et Mamloucs*, c'est-à-dire, de Saladin et de ses successeurs. Il y faut joindre: III. *Son Traité des Monnaies musulmanes*; et IV. *Celui des poids et des mesures légales des Musulmans*. Ces deux derniers ont été publiés en arabe et en latin par M. Ol. Gerh. Tychsen, professeur en l'université de Rostock. M. Sil-

vestre de Sacy en a donné des traductions françaises qu'on trouve dans le Magasin encyclopédique, et qui ont aussi été tirées à part. Les deux premiers ouvrages ont beaucoup servi à Renaudot, d'Herbelot, de Guignes, Berthereau, et à MM. Langles, Silvestre de Sacy et Quatremère, etc. Un petit Traité sur les souverains musulmans établis en Abissinie, a aussi été publié en arabe et en latin, par M. Th. Rinck, Leyde, 1797. Makrizi avait entrepris un Dictionnaire des hommes célèbres de l'Égypte. Ce recueil, intitulé *Mokfa*, paraît n'avoir jamais été achevé : il devait former environ 80 volumes. La bibliothèque du Roi, à Paris, possède un volume autographe de ce recueil. Les manuscrits de la Description historique et topographique de l'Égypte, et de l'Histoire des Ayyoubites, sont très-communs en Europe : ceux des autres ouvrages de Makrizi sont rares, ou manquent tout-à-fait dans nos collections de livres orientaux. La Description historique et topographique de l'Égypte est une mine inépuisable d'anecdotes et de détails, relatifs à l'histoire religieuse, politique, administrative et commerciale de cette contrée, depuis sa conquête par les Arabes ; aux costumes, aux dignités et à l'étiquette de la cour des khalifes et des sultans ; aux coutumes, aux mœurs, aux usages sociaux, aux préjugés et aux superstitions des diverses nations qui peuplaient ce pays ; aux monuments de l'antiquité, et aux édifices de tout genre, construits par les Arabes, et qui sont eux-mêmes aujourd'hui devenus des antiquités d'une seconde classe. On pourrait, avec raison, appeler l'auteur de cet ouvrage, le Varron de l'Égypte musulmane. Les lumières

qu'on peut tirer des recherches de Makrizi, ne sont pas même bornées à l'Égypte ; et quelquefois elles se réfléchissent sur toute l'histoire mahométane. Il ne faut pas cependant se faire une idée exagérée du mérite de cet écrivain, exact il est vrai, quelquefois même minutieux dans ses recherches et dans ses descriptions, mais plus souvent, ami du merveilleux, compilateur sans goût et sans critique, et surtout peu instruit de tout ce qui est antérieur à l'islamisme. Il est superflu de parler de son style, puisqu'il ne sort jamais des limites de la plus grande simplicité, du moins dans les ouvrages que nous connaissons, et que le plus souvent, dans la Description de l'Égypte, Makrizi se contente de transcrire et d'accumuler les textes des écrivains qu'il a consultés. Un mérite plus réel, c'est le soin qu'il prend quelquefois d'expliquer le sens de certaines expressions, ou propres aux Arabes d'Égypte, ou usitées dans cette province avec des acceptions inconnues ailleurs. Il est fort à regretter qu'il n'ait pas toujours pris cette peine ; car, quoique l'époque à laquelle il écrivait ne soit éloignée de nous que de quatre siècles, ses ouvrages présentent beaucoup de termes dont nous ne saurions déterminer avec certitude la signification, et qui sont inconnus aux habitants actuels de l'Égypte. Nous croyons superflu d'entrer ici dans l'énumération des ouvrages de Makrizi, et d'en donner les titres avec une rigoureuse exactitude ; les personnes que ces détails peuvent intéresser, les trouveront dans la Chrestomathie arabe de M. de Sacy, t. II. Ce recueil offre plusieurs extraits et un grand nombre de citations des ouvrages de Makrizi. S. D. S—x.

MALACHIE, le douzième et dernier des petits prophètes, était contemporain de Néhémie, suivant l'opinion la plus accréditée et la plus vraisemblable. Jahn place le temps où il a prophétisé, depuis 412 jusqu'à 408 avant J.-C. Le nom de *Malachie*, qui signifie *ange du Seigneur*, a fait penser à quelques anciens Pères, que c'était réellement un *ange* qui exerçait le ministère prophétique sous la figure d'un homme. L'obscurité qui environne la personne de ce prophète a fait conjecturer à d'autres qu'il était Esdras *envoyé de Dieu (Malachie)*, non plus pour gouverner le peuple, mais pour découvrir l'avenir. Toutes ces conjectures s'évanouissent au flambeau du raisonnement et d'une saine critique, d'après l'opinion même de Rosenmuller et de Jahn. La prophétie de Malachie n'a que trois chapitres. Le style en est prosaïque, et quelquefois dur. On y trouve les mêmes tropes et les mêmes allégories que dans les anciennes prophéties. Tout ce qu'il y a de remarquable, suivant le célèbre Jahn, c'est que le Messie y est désigné sous les noms de *Maître du Temple, d'Ange du Testament* (Appendice à l'Hermeutique). Du reste, le prophète s'élève avec beaucoup de véhémence contre la corruption du peuple juif. Il reproche aux prêtres et aux lévites d'éluder la loi du Seigneur, et d'immoler des holocaustes souillés. Il accuse la masse de la nation de contracter des mariages illégitimes, de se plaindre sans raison que Dieu traite trop favorablement le pays d'Edom. Il déclare que le Messie ne viendra point pour perdre les gentils, mais pour les sauver, et pour les engager à offrir *au Très-Haut une oblation sans tache*. Il annonce l'arri-

vée du précurseur qui marchera devant le Messie et lui préparera la voie. Parmi les commentateurs de Malachie, on distingue saint Jérôme, Théodoret, Jonathan ben - Uziel, Kimchi, Aben - Ezra, Mélancton, David Chitrée, Gabriel Acosta, Edouard Pococke, Jean - Frédéric Fischer, dom Calmet, Charles-Frédéric Bahrdt, Augustin de Quiros et Rosenmuller. L—B—E.

MALACHIE (SAINT), l'un des plus illustres prélats de l'Irlande, était né l'an 1094, à Armagh, d'une famille noble et ancienne; il renonça, jeune, aux avantages que lui offrait le monde, pour se mettre sous la direction d'un pieux reclus nommé Imae. Cet exemple fut suivi par quelques jeunes gens; et il se forma autour de la cellule du solitaire, un monastère, dont Malachie devint le modèle par sa douceur, son humilité et son application à l'étude des saintes lettres. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, et se chargea de différentes prédications auprès des pauvres habitants des campagnes, qui en étaient privés depuis longtemps. Il alla ensuite trouver Malchi, évêque de Lismore, pour apprendre de lui les règles de l'ancienne discipline ecclésiastique; et à son retour il fut placé à la tête de l'abbaye de Bangor, où il établit la réforme. Il passa de cette retraite sur le siège épiscopal de Connor; mais cette ville ayant été ruinée par le roi d'Ulster, il revint dans Armagh, dont il fut élu archevêque en 1127. Il ne prit possession de ce nouveau siège, qu'après la mort de Maurice, prélat intrus, qui s'en était emparé par violence. Il s'attacha d'abord à faire revivre l'ancienne discipline dans ce diocèse, pourvut les paroisses de pasteurs, autant

que le malheur des temps pouvait le permettre, et fit agréer, en 1135, Gelase pour son successeur. Il retourna pour lors à Connor, y établit un évêque, et alla lui-même habiter Down, où il fonda un nouveau siège épiscopal. Les besoins de l'église d'Irlande le déterminèrent à faire le voyage de Rome: il passa par Clairvaux, pour voir saint Bernard, dont la haute éloquence avait causé plus d'une fois son admiration; et, à son retour d'Italie, il s'arrêta près de lui pendant quelques mois. Malachie revint à Clairvaux, en 1148, pour conférer avec le pape Eugène III, sur les nécessités de son église; mais, à peine arrivé, il tomba malade, vit avec résignation sa fin prochaine, et expira, le 2 novembre, entre les bras de saint Bernard. L'église célèbre sa fête le 3 du même mois. La *Vie de saint Malachie* a été écrite en latin par saint Bernard, et traduite en italien par le P. Maffei. On en trouve l'analyse dans Baillet, et les autres hagiographes. Jean Germano a publié : *Vita, gesti e predizioni del padre san Malachia*, Naples, 1670, 2 vol. in-4°. On a, sous le nom de saint Malachie, une *Prophétie sur les Papes*, depuis Célestin II, élu en 1143, jusqu'à la fin des siècles. On sait que c'est l'ouvrage d'un faussaire qui fabriqua cette pièce pendant la tenue du conclave, en 1590: elle a été publiée pour la première fois, en 1595, par un bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin (V. ARNOULD WYON); on l'a insérée, avec des notes explicatives, dans plusieurs recueils, notamment dans le *Dictionnaire* de Moréri, éd. de 1759. Le P. Cl. Fr. Ménestrier a donné au public : *La Réfutation des prétendues prophéties de saint Malachie*,

Paris, 1689, in-4°. Ce petit ouvrage, écrit avec beaucoup de solidité, a reparu dans le *Recueil des pièces curieuses*, tom. III et IV. Dom Feijoo, qui réfute également ces prétendues prophéties dans son *Teatro critico*, en cite d'autres, attribuées au même saint, et qui sont relatives aux rois d'Espagne, mais qui ne sont pas connues hors de ce royaume. V. le *Journal des Savants* de 1745, p. 490. W—s.

MALAGRIDA (GABRIEL), jésuite, naquit en 1689, à Mercajo, dans le Milanez, et passa en Portugal, où il paraît avoir fait profession. On dit qu'il y exerça le ministère de la prédication avec succès. Ayant été envoyé dans les missions du Brésil, il prêcha la foi dans cette grande contrée, et pénétra dans le Maragnan et dans d'autres parties soumises à la domination portugaise. Rappelé en Europe par ses supérieurs, il se livra de nouveau à la prédication en Portugal, et obtint de l'influence par ses travaux et ses vertus, selon les uns; et selon les autres en feignant des révélations et des faveurs extraordinaires du ciel. Les jésuites se trouvèrent bientôt, en Portugal, dans un état de crise violente. Leur crédit portait peut-être ombrage à un ministre ambitieux, et qui voulait que tout pliât sous sa volonté. Le marquis de Pombal provoqua contre eux les mesures les plus sévères, et profita de son crédit sur l'esprit du roi, pour les perdre entièrement. Il leur interdit l'entrée du palais, fit publier des écrits contre eux, et sollicita et obtint de Benoît XIV, sous des prétextes fort équivoques, un bref pour la réforme des abus introduits dans la Société. Sur ces entrefaites, le roi de Portugal revenant en voiture de son

château de Belem, le 3 septembre 1758, reçut, à onze heures du soir, plusieurs coups d'armes à feu. Beaucoup de gens crurent que les assassins n'en voulaient point au prince, mais à un de ses officiers ou au premier ministre lui-même que l'on supposait seul dans la voiture. Cette idée fut confirmée par la manière dont le gouvernement portugais parut d'abord envisager l'affaire. Ce ne fut qu'au bout de plus de deux mois que l'on parla d'une conspiration, et que commencèrent les emprisonnements. Les ennemis de Pombal représentent sa conduite en cette occasion comme un moyen de satisfaire ses propres ressentiments. On arrêta le duc d'Aveiro, la marquise de Tavora et quelques autres personnes d'un rang distingué (V. AVEIRO). Les jésuites furent investis et gardés dans leurs maisons; trois d'entre eux, Malagrida, Alexandre et de Matos, furent mis en prison. On prétendit qu'ils avaient eu connaissance du complot, et même qu'ils en avaient conseillé l'exécution: cependant ils ne furent pas compris dans l'exécution du jugement du conseil souverain de Lisbonne, qui, le 12 janvier 1759, condamna à mort onze personnes prévenues d'avoir trempé dans le complot. Le 3 septembre suivant, les jésuites furent tous chassés du royaume, déclarés traîtres et rebelles, et leurs biens furent confisqués. On les embarqua, au nombre d'environ six cents, pour l'Italie. Les trois, nommés ci-dessus, restèrent en prison. Malagrida avait été condamné à mort, le 12 janvier; mais on avait suspendu l'exécution, à raison des privilèges des ecclésiastiques. Ce religieux fut livré à l'inquisition comme faux prophète, et jugé sur deux écrits

qu'il avait composés, et qui avaient pour titres, l'un: *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne, mère de la sainte Vierge*, en portugais; et l'autre, en latin: *De la vie et de l'empire de l'Ante-Christ*. Ces écrits sont pleins de discours ridicules; et l'auteur raconte fort sérieusement les entretiens qu'il a eus avec la sainte Vierge, et avec sainte Anne: les folies et les détails puérils semés dans ces entretiens, ne prouveraient que le dérangement d'une tête affaiblie par l'âge et par une longue détention. Ce fut toutefois sur ces pièces que le procès s'instruisit. L'inquisiteur général, dom Joseph de Bragança, frère du roi, ayant, dit-on, refusé, ainsi que ses assesseurs, de condamner le jésuite, on créa un nouveau tribunal, présidé par le frère du ministre. Les interrogatoires de Malagrida, devant ce tribunal, sont aussi extravagants que ses écrits. Toutefois il fut jugé hérétique et visionnaire, et livré, comme tel, au bras séculier. Il y avait avec lui, dans les prisons du saint-office, cinquante-quatre personnes prévenues de divers crimes; elles furent acquittées, ou condamnées à des peines plus douces: Malagrida paya pour les autres. Le 20 septembre 1761, jour fixé pour l'*auto-da-fé*, le roi et toute sa cour se rendirent au lieu marqué; on amena Malagrida, on lui lut sa sentence, on le promena par toute la ville, et on le dégrada. La *cérémonie*, dit un journal du temps, dura tout le jour; et, le 21 septembre au matin, le vieillard fut étranglé, et son corps jeté au feu. Voltaire, qui raconte cet événement dans son *Précis du siècle de Louis XV*, et qui n'y ménage pas les jésuites, ne peut s'empêcher d'ajouter: *Ainsi l'excès du ridicule et*

*de l'absurdité fut joint à l'excès de l'horreur* (Oeuvres complètes de Voltaire, édition de Kehl, in-8°, tom. xxii, p. 351). La *Bibliothèque des sciences et des arts*, rédigée à la Haye, par des protestants, s'exprimait ainsi : « L'on verra avec » surprise que l'infortuné jésuite a » été étranglé et brûlé pour de pré- » tendues hérésies, que tout autre » tribunal que celui de l'inquisition » aurait regardées comme les délires » d'un vieillard fanatique, plus di- » gne de compassion que de châti- » ment. La postérité aura de la peine » à croire que dans le dix-huitième » siècle on ait envoyé un septuagé- » naire au supplice, pour avoir dit, » entre autres extravagances, que la » sainte Vierge, en lui ordonnant » d'écrire la vie de l'Ante-Christ, » lui avait dit.... ; ici suivent deux » pages de folies, extraites de la » sentence. » ( *Bibliothèque des sciences*, 1762, tom. xvii, 1<sup>re</sup> partie, p. 263.) D'un autre côté, on publia en France plusieurs relations sur les affaires des jésuites du Portugal; elles étaient rédigées, à ce qu'il paraît, par un père Norbert, capucien, qui, après avoir quitté son couvent, et avoir promené son humeur inquiète dans différents états, était venu, sous le nom de l'abbé Platel, offrir ses services à Pombal, et débitait à Lisbonne, sous l'autorisation du ministre, force pamphlets contre la Société. On y donnait de grands éloges à toutes les opérations du ministre, et même à l'inquisition : un tribunal qui avait condamné les jésuites n'avait plus rien d'odieux, et il n'était pas permis de révoquer en doute la sagesse et l'équité de son jugement. Nous avons sous les yeux une de ces relations où la sottise et la méchanceté

vont de pair : il y est dit, qu'on croit que, si Malagrida n'avoua pas en mourant qu'il fût coupable, et préféra de mourir du supplice auquel il avait été condamné par l'inquisition, c'est qu'il voulait, par cet *expédient*, priver le roi de la satisfaction de le faire périr comme chef de la conspiration contre lui. Il faut convenir que ce jésuite était bien raffiné dans ses *expédients*, et bien malicieux, de priver le roi de Portugal d'une telle *satisfaction*. Outre divers ouvrages ascétiques, on connaît du P. Malagrida, trois pièces dramatiques à l'usage des collèges : *La Fidélité de Léontine*, *Saint-Adrien*, et *Aman* ; cette dernière n'avait peut-être pas peu contribué à la haine que Pombal avait vouée à l'auteur. Le P. Cordara, dernier historien des jésuites, avait écrit une apologie de son confrère : *Estratto del processo del P. Malagrida, con una chiara dimostrazione della sua innocenza, cavata dal processo medesimo*. Cette pièce, après avoir couru long-temps en manuscrit, fut imprimée avec quelques augmentations, sous ce titre : *Il buon racionio dimostrato in due scritti, ossia saggi apologetici sul famoso processo e tragico fine del fu P. Gabr. Malagrida*, Venise, 1782 et 1784. (V. LONGCHAMPS). P-C-T.

MALALA ou MALELAS (JEAN D'ANTIOCHE, surnommé), mot grec qui désigne un rhéteur ou un sophiste, ne doit pas être confondu avec Jean, moine d'Antioche, auteur d'une *Chronique* depuis Adam, dont il ne reste que des *Fragments*, conservés dans un des ouvrages de Constantin Porphyrogète, et publiés, d'après un manuscrit du savant Peiresc, par Henri Valois, avec des notes, Paris, 1634, in-4°. On a

de Malelas une *Chronique* en grec, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à la mort de l'empereur Justinien I<sup>er</sup>., en l'an 566; elle a été publiée par Edm. Chilmead sur un manuscrit de la biblioth. Bodléienne, avec une version latine et des notes, Oxford, 1691, in-8<sup>o</sup>. Cette histoire est partagée en dix-huit livres; mais le temps a détruit le premier, et une partie du second, que le savant éditeur a suppléés, à l'aide d'une autre chronique du même temps. Humfred Hody a fait précéder cette édition, de recherches sur l'auteur, qu'il conjecture avoir vécu au commencement du ix<sup>e</sup>. siècle; mais Cave suppose, avec plus de vraisemblance, qu'il florissait à peu près au temps de Justinien. (*V. Cave, Script. eccles. Histor.*) La *Chronique* de Malelas a été réimprimée à la suite de celle de Joseph Genesius, dans l'édition des *Ecrivains de l'histoire Byzantine*, Venise, 1733, in-fol. W—s.

MALARTIC (ANNE-JOSEPH-HIPPOLYTE, comte de), d'une ancienne famille de l'Armagnac, naquit à Montauban, le 3 juillet 1730. Il entra au service en 1745, dans le régiment de la Sarre, et passa en 1749 dans le Canada avec celui de Béarn, dont il était alors aide-major. Il fit toute la guerre du Canada, reçut la croix de Saint-Louis pour avoir été blessé en enlevant, à la tête de son régiment, les abatis du fort Carrillon (Ticonderago) le 8 juillet 1758, et fut encore blessé aux deux batailles du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760. Revenu en France, il fut fait, en 1763, colonel de Vermandois, fut envoyé, en 1767, dans les Antilles, et nommé, en 1769, commandant en chef de la Guadeloupe avec le grade de brigadier.

dier. A son retour, devenu maréchal de camp, il fut constamment employé jusqu'en 1792, que le roi le nomma lieutenant-général et gouverneur des établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance. La fermentation des esprits dans ces colonies, qui eut pour triste suite le meurtre de M. de Macnemara, rendait ce poste aussi important que périlleux. Malartic arriva au mois de juin 1792, et réussit à tout pacifier. Il paraît qu'il sollicita en récompense le cordon rouge qui lui était promis depuis 1781: mais lorsque sa demande arriva au ministère, l'ordre de Saint-Louis n'existait plus. Cependant la révolution marchait; et les décrets de la Convention nationale, sur la liberté des noirs, inondaient de sang les colonies d'Amérique. Malartic, voyant que la mère-patrie était hors d'état de les protéger, ne s'occupa plus que du salut de la colonie dont le roi l'avait particulièrement chargé. Il profita habilement de l'influence et de l'autorité que lui donnait la confiance générale qu'il avait su se concilier. Se réservant l'exécution des lois, qui appartenait à sa qualité de gouverneur, il organisa une assemblée coloniale, qui, bien dirigée, prit la résolution de ne reconnaître, comme obligatoires, les lois émanées de la France, qu'après les avoir examinées et sanctionnées. Aucun décret révolutionnaire ne fut publié ni exécuté dans les îles de France et de Bourbon. On pourvut, par les ressources de la colonie, à sa défense; et l'île de France heureuse et paisible résista constamment aux attaques des Anglais. Le Directoire voulut voir une révolte dans cette indépendance que la colonie s'était momentanément attribuée. En juillet

1796, il y envoya deux agents nommés Baco et Burnel, pour y faire publier les lois non reconnues, et destituer le gouverneur. Au moment de leur débarquement, ces deux envoyés annoncèrent maladroitement leurs desseins sur la personne de M. de Malartic. Conduits à l'assemblée coloniale, ils éprouvèrent, sur l'objet avoué de leur mission, un refus positif, quoique fort adouci par les plus sincères protestations de respect et d'attachement pour la mère-patrie; sentiments que la colonie n'avait jamais cessé de professer. Mais leurs résolutions secrètes ayant transpiré, le peuple s'assembla; et, pour soustraire Baco et Burnel à son indignation, il fallut les faire embarquer sur une corvette, qui les ramena en Europe. Les relations qui parurent alors, disent que le gouverneur âgé de 66 ans, fut ramené en triomphe au palais du gouvernement, porté sur les épaules de ce peuple qui se félicitait d'avoir conservé un chef à la sagesse duquel on devait la paix et le bonheur. Depuis cet événement, malgré les plaintes et les réclamations d'envoyés malhabiles, la tranquillité de l'île ne fut pas troublée. Malartic mourut le 28 juillet 1800. Les regrets furent universels. L'escadre anglaise, alors en croisière devant l'île, proposa une suspension d'armes; et pendant que la colonie rendait les derniers devoirs à son gouverneur, les vaisseaux ennemis pavés de deuil honoraient, à l'égal d'un de leurs chefs, celui qui, depuis plus de six ans, leur faisait une guerre meurtrière. Les habitants lui ont élevé au haut du Champ-de-Mars, un monument funèbre, avec cette inscription : *Au Sauveur de la Colonie.*

L—P—E.

MALAS, sculpteur grec. *Voy. ANTHERMUS.*

MALASPINA, famille illustre d'Italie, feudataire immédiate de l'Empire, fut souveraine de la Lunigiane pendant huit siècles; elle fait remonter son origine au moins jusqu'au neuvième siècle. — Albéric, marquis MALASPINA, assista en 876 au concile de Pavie: dès-lors ses descendants ont occupé le revers des Alpes Appuanes, et le pays situé le long de la mer, entre la Ligurie et la Toscane. — Parmi eux, Obizzo MALASPINA se distingua, au milieu du douzième siècle, par son alliance avec les villes lombardes, pour maintenir la liberté de l'Italie, et repousser les invasions de Frédéric Barberousse. Il fut compris, avec les républiques italiennes, dans la paix de Constance conclue avec l'Empire en 1182. Ces premiers exploits attachèrent la maison Malaspina au parti guelfe; et elle lui est dès-lors demeurée fidèle. — Spinetta MALASPINA, un des successeurs d'Obizzo, fut dépouillé, vers l'an 1320, de ses fiefs dans la Lunigiane, par Castruccio Castracani. Malgré l'assistance des Florentins et de toute la ligne guelfe, il ne put les recouvrer tant que Castruccio vécut; mais il y rentra vers l'année 1328, après la mort de ce grand capitaine. Le principal fief du marquis Malaspina était la principauté de Massa-Carrara, qui, par l'extinction de la branche aînée de cette famille, passa, au commencement du seizième siècle, dans la maison Cibo (*V. GYBO*); mais la branche cadette est restée jusqu'à nos jours en possession des fiefs de la Lunigiane. Cette province, divisée et sous-divisée entre les Malaspina, a formé pendant un temps l'apanage de vingt-huit petits princes. S. S—1.



**MALASPINA (ALBERT DE)**, troubadour, d'une illustre maison de Lombardie, florissait vers la fin du douzième siècle; il a été mis, par les historiens italiens, au nombre des meilleurs poètes de son temps. Les manuscrits annoncent que le marquis de Malaspina fut vaillant, libéral, courtois; cependant une *tenson* assez curieuse, dans laquelle Albert figure avec le troubadour Rambaud de Vaqueiras, lui refuse ces belles qualités, et l'accuse positivement d'être le dernier des hommes en mérite et en valeur. Quoiqu'on ait conservé cette pièce comme ayant été composée par Albert, il y a tout lieu de croire qu'elle est de quelque troubadour également ennemi des deux interlocuteurs. Les manuscrits recueillis en Italie par Sainte-Palaise, renferment un dialogue plein de naïveté entre Albert de Malaspina et sa maîtresse.

P—x.

**MALASPINA (RICORDANO)**, le plus ancien historien de Florence, était né dans cette ville au commencement du treizième siècle, d'une famille noble, et qui subsiste encore honorablement. Il s'appliqua, avec beaucoup d'ardeur, à la recherche des antiquités de sa patrie, et en composa l'histoire depuis la fondation de Florence jusqu'à l'année 1281, qu'on croit être celle de sa mort: elle fut continuée par Giachetta Malaspina, son neveu, jusqu'à l'année 1286. La première partie est un tissu de fables ridicules: la dernière mérite plus de foi; et la naïveté du style la fait lire avec quelque plaisir. (Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, ch. vi.) Elle a été publiée sous ce titre: *Historia antica dell' edificazione di Fiorenza*, etc. Florence, Giunti, 1568, 1598; et avec la *Chronique* de Jean Mo-

relli, 1718, in-4°. Ces trois éditions, citées toutes trois par l'académie de *la Crusca*, sont également recherchées des curieux. Muratori a inséré l'histoire de Malaspina dans le t. VIII des *Scriptor. rerum italicar.*; mais c'est à tort qu'il dit dans la préface que cet écrivain est le premier qui ait composé une histoire en langue italienne, honneur qu'il avait déjà lui-même attribué à Math. Spinelli. Villani a beaucoup profité de l'histoire de Malaspina pour rédiger la sienne; et cependant il ne le cite pas une seule fois.

W—s.

**MALASPINA (SABAS)**, chroniqueur sicilien, de la même famille que Ricordano, florissait aussi dans le XIII<sup>e</sup>. siècle; il était engagé dans l'éclat ecclésiastique, puisqu'il prend le double titre de doyen de Malte (*decanus Melitensis*), et de secrétaire du pape, charge qui le rendait on ne peut moins propre à écrire l'histoire de son temps. Ses récits portent l'empreinte de l'esprit de parti le plus aveugle, et ne s'accordent presque en aucun point avec ceux de Nicolas de Jamsilla, auteur contemporain, mais gibelin déclaré (1). Aussi, après avoir lu ces deux historiens, il est presque impossible de démêler la vérité au milieu des nuages dont ils l'ont obscurcie. La chronique de Malaspina est divisée en VI livres, et s'étend depuis l'an

(1) Nicolas de Jamsilla est entièrement inconnu; on a ignoré long-temps qu'il fut l'auteur de la chronique qui porte maintenant son nom: elle comprend les régnes de l'empereur Frédéric II, et de Conrad et de Manfred, ses fils, rois de Sicile, et s'étend de 1210 à 1236. Un copiste s'était avisé d'y coudre un supplément tiré de la Chronique de Malaspina; mais les derniers éditeurs l'ont fait disparaître. L'ouvrage de Jamsilla a été publié par Ughelli dans *l'Italia sacra*, tome IX; par Eccard, dans les *Historici mediæ ævi*, tome 1<sup>er</sup>; par Carus, dans la *Bibl. histor. sicula*, tome II, et par Muratori, dans les *Scriptor. rerum italicar.* tome VIII.

1250 jusqu'à 1276; elle a été imprimée pour la première fois dans le tome VI des *Miscellanea* de Baluze, sans nom d'auteur : Muratori l'a insérée, d'après un manuscrit plus complet, dans le tome VIII des *Scriptor. rer. italicar.* W—s.

MALATESTA, famille souveraine de Rimini, et d'une grande partie de la Romagne, dans le moyen âge, et qui s'est alliée avec les plus illustres maisons souveraines d'Italie, était une branche de la famille des comtes de Carpegna, d'où sont sortis aussi les Montefeltro ducs d'Urbain. L'un de ces comtes, qui était surnommé Malatesta (*mauvaise tête*), et qui était seigneur de la Penna dei Billi, a transmis son surnom à ses descendants vers le commencement du douzième siècle. La maison de Carpegna, d'où les Malatesta et les Montefeltro étaient sortis, fut, dès le douzième siècle, une des plus anciennes et des plus illustres d'Italie. Les Guelfes bolonais, acharnés à poursuivre les Lambertazzi, firent choix, en 1275, de Malatesta, seigneur de Verrucchio, et le plus distingué parmi les gentilshommes guelfes de Rimini, pour conduire leur armée contre les villes de Faenza et de Forli. Malatesta avait pour adversaire le comte Guido de Montefeltro, le plus habile général de son siècle : il se laissa surprendre par lui au pont de San-Procolo; et dans sa déroute, il perdit quatre à cinq mille hommes tués et autant de prisonniers. Cette défaite ne diminua point son crédit : un malheur éclatant est aussi un moyen de célébrité, et Malatesta continua d'être le chef des Guelfes de la Romagne. Obligé en 1268 de sortir de Rimini, où le parti gibelin avait prévalu, il laissa ses enfants maîtres des deux forte-

resses de Sant-Arcangelo, et de Monte-Scutolo. En 1290, il rentra dans sa patrie; et le 19 décembre 1295, il se fit proclamer seigneur par le peuple, après avoir chassé de Rimini Parcitade, chef des Gibelins, dont il avait cependant épousé la nièce. Malatesta de Verrucchio conserva la souveraineté qu'il avait acquise, jusqu'à sa mort, survenue en 1312. Il avait eu de ses trois femmes, quatre fils tous également vaillants, qui le secondaient dans le gouvernement, et qui conduisaient ses armées. Les factions régnaient alors en Romagne dans toute leur violence : il fallait sans cesse combattre, et se tenir en garde contre les surprises. Guido de Montefeltro, le redoutable chef du parti gibelin, ne laissait pas un instant de repos aux Guelfes; et Malatesta, pour défendre sa réputation et son pouvoir contre un tel adversaire, avait besoin des rares talents et de la grande activité qu'il déploya pendant tout son règne. — MALATESTINO, son fils aîné, qui lui succéda, fut un des seigneurs de cette famille les plus chéris par le peuple : sa valeur, sa prudence et sa générosité le distinguaient entre tous les princes d'Italie; mais la violence de son esprit de parti, et la haine extrême qu'il avait vouée aux Gibelins, contribuèrent, peut-être plus encore que ses vertus, à le rendre cher aux Guelfes. La famille des Malatesti n'était point favorisée par la nature; Malatestino était borgne; son frère Jean était boiteux et très-difforme : ce dernier avait épousé Françoise, fille de Guido le vieux de Pollenta, seigneur de Ravenne. Françoise fut séduite par Paul son beau-frère, le seul entre les quatre frères Malatesta dont la figure fût élégante. Jean le boiteux les surprit ensemble

et les tua tous deux. L'amour et le malheur de Françoise de Rimini ont été célébrés par le Dante, dans le chant v<sup>e</sup>. de l'*Enfer*; et cet épisode est peut-être ce qu'on trouve de plus tendre et de plus délicat dans toute la poésie italienne. Jean le boiteux et son fils moururent peu après ce tragique événement. Paul avait laissé un fils duquel vint la branche des comtes de Ghiazzolo. Malatestino en 1314, s'était emparé de Césène, dont il réunit la seigneurie à celle de Rimini. Il mourut en 1317, laissant un fils nommé Ferrantino. Cependant ce fut son frère Pandolfe qui lui succéda. S. S—1.

MALATESTA (PANDOLFE I<sup>er</sup>.), seigneur de Rimini et de Césène, était le quatrième fils de Malatesta de Verrucchio, et régna de 1317 à 1326. Les Guelfes de Rimini, désirant avoir un chef capable de les commander, préférèrent Pandolphe à son neveu Ferrantino, et lui décernèrent la seigneurie. Pandolfe, pour affermir sa domination et le crédit de sa maison, voulut être fait chevalier avec tous ses cousins, qui étaient alors en grand nombre, et tous remplis de valeur et d'audace. La cour plénière qu'il tint à cette occasion, au mois de mai 1324, fut une des plus brillantes qu'eût vue l'Italie. L'ordre de chevalerie fut conféré non-seulement à tous les Malatesti, mais encore à un grand nombre de princes et de gentilshommes qui s'étaient rassemblés à Rimini, pour cette fête. La maison Malatesti, et tous les habitants de la Romagne, n'étaient guère moins célèbres en Italie par leur perfidie, que par leur valeur et leur magnificence. Pandolfe se défiait du comte de Ghiazzolo, son neveu; il l'accusait d'être entré dans quelques intrigues pour

lui enlever Rimini: il l'invita cependant au château de Roncofreddo, à un festin qui devait être consacré à leur réconciliation; trois bâtards de la maison Malatesti étaient cachés dans le château: dès que le comte de Ghiazzolo se présenta dans la salle du festin, ils se jetèrent sur lui, et le tuèrent; ils mirent ensuite son corps dans un sac, et allèrent le porter sur la place du marché de Brandi, pour que chacun pût savoir à quelle vengeance il s'exposait, s'il attaquait les Malatesti. Pandolfe I<sup>er</sup>. mourut au mois d'avril 1326. — Son neveu, Ferrantino MALATESTA fut reconnu pour seigneur par le peuple de Rimini. Mais chacun des membres de sa famille, non moins ambitieux que lui, croyait aussi n'avoir pas un moindre droit à régner. Rambert Malatesti, l'un des fils de Jean-le-Boiteux, annonça, au mois de juillet 1326, qu'il voulait donner un grand festin à toute sa famille. Tous ses parents se rendirent chez lui, à la réserve de Malatesta Malatesti, qui, se défiant de tous ceux de son sang, s'était retiré à Pesaro, dont il avait usurpé la seigneurie. Rambert, au milieu du repas, se leva de table, et passa dans une salle voisine où ses gardes étaient assemblés: il les introduisit au milieu des conviés, qu'il fit tous arrêter. Pollentesa, femme de Malatestino II, fils de Ferrantino, chercha vainement à émouvoir le peuple de Rimini, pour délivrer son mari et son beau-père, qu'on avait enfermés au château de Sant-Arcangelo; une épée nue à la main elle courait les rues, appelant les citoyens aux armes et à la vengeance: mais comme on ne doutait pas que Rambert ne se fût déjà défait de tous ses prisonniers, personne ne voulut

prendre les armes en faveur des victimes. Malatesta de Pesaro, fils de Pandolfe, le dernier seigneur, accourut à son tour à Rimini, moins pour délivrer ses parents, que pour recueillir leur héritage. Rambert ne se trouva pas de force à lutter avec lui; il fut obligé de s'enfuir: alors les habitants de St.-Arcangelo rendirent la liberté à tous leurs prisonniers; et Ferrantino rentra dans la seigneurie avec son fils Malatestino. Rambert, réfugié dans ses châteaux de Ciola et de Castiglione, cherchait à tout prix à se réconcilier avec sa famille; il avait déjà employé la médiation de plusieurs amis communs; il avait envoyé des présents au seigneur de Rimini; celui-ci les avait reçus, et en avait envoyé d'autres: enfin, Rambert demanda la permission de rencontrer Ferrantino ou son fils, à la chasse, et elle lui fut accordée. Il vint, en effet, en 1330, attendre ce dernier dans son château de Ponzano; et comme Malatestino rentrait dans la salle, Rambert se jeta à ses genoux, lui demanda pardon de son offense passée. Tandis qu'il le suppliait ainsi, Malatestino tira son couteau de chasse, et l'éten-dit mort à ses pieds. Cependant Bertrand de Poiet, légat du pape en Italie, avait résolu de faire rentrer sous la domination directe du Saint-Siège, toutes les villes occupées par de petits princes. Il somma les Malatesti de lui rendre Rimini, Cesène, Pesaro, et leurs nombreux châteaux. Ferrantino et Malatestino II abandonnèrent en effet les villes au légat; mais ils se retirèrent dans leurs forteresses des montagnes. Au bout de quelque temps, Ferrantino passa dans le Frioul à Porto Buffoledo, chez Biaquin de Carnino, son gendre, tandis que Malatestino II se

chargea de défendre les châteaux-forts qui lui étaient demeurés. Tous les autres gentilshommes de cette famille se soumirent au légat et le servirent même dans ses armées. Lorsque celui-ci fut défait à Cou-sandoli, par les marquis d'Este, le 6 février 1333, Malatesta et Galeotto Malatesti se trouvèrent au nombre des prisonniers auxquels les marquis d'Este accordèrent leur liberté, sous condition qu'ils exciteraient une révolution en Romagne. En effet, ces deux seigneurs, après avoir recouvré plusieurs châteaux occupés par les troupes de l'Eglise, et après s'être réconciliés avec Ferrantino et Malatestino, surprirent Rimini, le 22 septembre 1333, et dépouillèrent la garnison que le légat y avait laissée. Malatesta et Galeotto, l'un et l'autre fils de Pandolfe I, excitaient la défiance de Ferrantino et de son fils: c'étaient eux qui avaient fait la révolution, et ils voulaient aussi en recueillir les fruits. Les deux seigneurs de Rimini résolurent enfin de faire assassiner leurs parents; mais ils furent prévenus: Malatesta et Galeotto firent prendre les armes à leurs partisans, au mois de mai 1335. Ils surprirent Ferrantino avec son fils et son petit-fils; les deux derniers moururent peu après, dans les prisons de Fossombrone, où ils furent conduits. Ferrantino, qui trouva moyen d'échapper, continua la guerre pendant cinq ans encore, avec l'aide des Gibelins, du comte de Montefeltro, et de la république de Pérouse; enfin n'ayant plus d'espérance de défendre ses châteaux, ou de recouvrer sa principauté, il passa dans la Terre-Sainte, en 1340, pour combattre les infidèles. Presque tous ceux qui l'avaient suivi, furent tués dans une défaite qu'il éprouva de-

vant Smyrne. Il revint ensuite à Rimini, où ses parents le laissèrent terminer en paix sa longue carrière. Il mourut, âgé de 95 ans, le 12 novembre 1353. S. S.—1.

MALATESTA (BATTISTA), l'une des femmes de son siècle les plus distinguées par ses talents, était fille d'Antoine, comte de Montefeltro. Elle harangua en latin, dans des occasions solennelles, l'empereur Sigismond, le pape Martin V, et les membres du sacré collège : elle enseigna publiquement la philosophie, et descendit fréquemment dans l'arène avec les professeurs les plus exercés, qu'elle obligea chaque fois de reconnaître sa supériorité. Elle épousa, en 1405, Galeotto Malatesta (1), seigneur de Pesaro; et restée veuve cinq ans après (2), elle entra dans un couvent de l'ordre de Sainte-Claire, où elle acquit, dit Ginguéné, une réputation de sainteté égale à celle qu'elle s'était faite dans le monde par ses talents. On ignore l'époque de sa mort; quelques écrivains conjecturent qu'elle vivait encore en 1455. Si ce fait était vrai, il en faudrait conclure que Battista parvint à une extrême vieillesse; et on s'accorde à dire qu'elle mourut jeune. Léonard Bruni lui a dédié son traité : *De studiis et litteris*. On a de cette femme célèbre des poésies, parmi lesquelles on distingue une *Canzone*, pleine d'énergie et de force, adressée aux

princes italiens. Le recueil intitulé, *Laude fatte e composte da più persone spirituali ad onore di Dio*, etc., Florence, 1485, in-4<sup>o</sup>, contient une pièce de Battista. Sa *Harangue* à l'empereur Sigismond, a été publiée par D. Mittarelli dans la *Bibliotheca Codicum Mss. monasterii S. Michaelis*, etc, Venise, 1779, in-fol. Annibal degli Abbati Olivieri a publié, en 1787, *Notizie de Battista de Montefeltro*, ouvrage dans lequel il a relevé quelques erreurs échappées aux écrivains qui avaient parlé de cette dame. — CONSTANCE DE VARANO, petite fille et élève de Battista, morte en 1460, à l'âge de trente-deux ans, se distingua aussi par son éloquence. — Une fille de Constance, nommée BATTISTA, comme sa bis-aïeule, les surpassa toutes deux dans la même carrière; elle mourut à vingt-sept ans, en 1472. Il ne subsiste rien, dit Ginguéné, des productions d'un talent si rare; et c'est dans son oraison funèbre, par le célèbre Campani (*In funere Urbinate ducissæ oratio*), qu'il faut aller puiser le petit nombre de faits qui recommandent son nom à l'historien des femmes illustres. W—s.

MALATESTI (MALATESTA II et GALEOTTO), fils de Pandolfe I<sup>er</sup>. Malatesta, régnèrent conjointement à Rimini, depuis 1335. Ces deux frères furent proclamés ensemble par le peuple, après l'expulsion de Ferrantino : ils gouvernèrent Rimini, de concert, et ils ajoutèrent à leur petit état Fossombrone, Faenza et plusieurs autres villes. Tous deux avaient acquis une assez grande réputation militaire; et ils furent chargés, à diverses reprises, du commandement des troupes florentines. Cependant ils s'acquittèrent toujours mal des commissions que leur donna

(1) M. Ginguéné place le mariage de Battista en 1395; on a préféré suivre Tiraboschi, qui s'est corrigé lui-même, d'après la *Notice* d'Annibal degli Abbati Olivieri.

(2) Les principales circonstances de la vie de Battista sont bien peu connues. Annibal degli Abbati Olivieri dit que cette dame se fit religieuse du vivant de son mari, et qu'elle mourut un an après son entrée au couvent de Sainte-Lucie de Foligno. Il est fâcheux que cet écrivain n'ait pas précisé davantage l'époque de sa mort.

la république de Florence. Malatesta ne réussit point, en 1342, à introduire dans Lucques, assiégée par les Pisans, les secours qu'il était chargé d'y conduire. Galeotto fut renvoyé en 1363, avec plus de blâme encore, après s'être fait soupçonner de trahison. Mais les deux frères eurent plus de succès dans leurs propres guerres, que dans celles qu'ils faisaient pour un service étranger. Ils s'emparèrent d'Ancone, en 1348. Ils contraignirent Gentile de Mogliano, seigneur de Fermo, à leur céder une partie de ses états; ils se rendirent ensuite maîtres d'Ascoli: déjà la plus grande partie de la Romagne dépendait d'eux, et, après les Visconti, on pouvait les considérer comme les plus puissants seigneurs de l'Italie. A cette époque, le cardinal Albornos fut envoyé à Rome par Innocent VI, avec la commission de recouvrer tous les états de l'Eglise, occupés par les princes que le pape nommait des tyrans. Albornos eut l'adresse de semer la division parmi tous ces souverains: les Malatesti, à cause de leur fidélité au parti guelfe, se flattèrent d'être plus ménagés que les autres: ils différèrent trop long temps de se réunir à la ligue formée pour la défense commune, et ils perdirent courage dès que Galeotto eut été fait prisonnier par le cardinal, dans un combat livré près de Recanati, en 1355. Ils se hâtèrent alors de conclure leur paix avec l'Eglise, en abandonnant leurs confédérés: ils rendirent presque toutes leurs conquêtes; mais par la concession d'Albornos, ils conservèrent la souveraineté de Rimini, Pesaro, Fano, et Fossombrone, avec leur territoire. Malatesta II, dit Malatesti, mourut le 27 août 1364, laissant deux fils, Pandolfe II et Malatesta

Unghero. Ce dernier avait pris ce nom, parce qu'en 1347 il avait été armé chevalier par le roi Louis de Hongrie, lorsque celui-ci marchait à la conquête de Naples. Pandolfe II, qui commandait les armées florentines, en 1359, acquit assez de gloire par sa belle défense contre le comte Lando et la compagnie des aventuriers allemands; mais il souilla sa réputation en 1363. Il s'efforça de faire battre les Florentins qu'il commandait, afin de se frayer ainsi un chemin à la tyrannie. Il mourut en 1373. Malatesta Unghero, son frère, se distingua au service de l'empereur Charles IV, qu'il défendit vaillamment à Sienne. Il mourut le 17 juillet 1372. Galeotto survécut à ses deux neveux; il sut éviter de se compromettre dans la guerre que les Florentins suscitèrent à l'Eglise, en 1375. Il en profita, pour augmenter ses états, auxquels il ajouta les villes de Césène et de Cervia; il conquit la dernière en 1383. Enfin, il mourut en 1385, laissant deux fils, Pandolfe III et Charles, qui lui succédèrent conjointement. S. S—1.

MALATESTI (CHARLES et PANDOLFE III), le premier, seigneur de Rimini et d'une partie de la Romagne, le second de Brescia et de Bergame, régnèrent de 1385 à 1427 et 1429. Charles, fils de Galeotto et de Gentile de Varano, princesse de Camerino, était né le 5 juin 1368, et son frère Pandolfe, le 2 janvier 1370. Ces deux princes commencèrent à régner ensemble en 1385, tandis que leur cousin Malatesta, fils de Pandolfe II, avait reçu en partage Pesaro et Fossombrone. Charles était un des souverains les plus accomplis de l'Italie: il avait un goût vif pour les lettres; et connaissant bien l'antiquité, il s'était proposé

les héros de la Grèce et de Rome pour modèles de sa conduite. Autant on avait reproché d'ambition et de perfidie à ses ancêtres, autant il montrait de désintéressement et de loyauté dans toutes ses actions. Il était brave, et ne manquait pas de talents pour la guerre : cependant il fut malheureux dans presque toutes ses expéditions. Son frère Pandolfe avait plus d'habileté, plus d'ambition et moins de vertus. Comme il se trouvait trop à l'étroit dans l'héritage de ses pères, il prit du service chez Jean Galeaz Visconti, premier duc de Milan, et il acquit bientôt la réputation d'être un de ses meilleurs généraux. Les deux frères Malatesti, après avoir remporté, le 8 août 1393, une victoire sur les Ordelaffi, seigneurs de Forli, les contraignirent à une paix désavantageuse : l'année suivante ils prirent Todi et Narni, et ils ravagèrent le territoire de Spolète et de Terni. En 1397, Charles Malatesti, qui avait contracté une alliance avec les républiques de Florence et de Bologne, et avec les seigneurs de Padoue, Ravenne, et Ferrare, pour réprimer l'ambition du duc de Milan, fut mis à la tête de l'armée de la ligue. Il fut battu, le 14 juillet, à Borgoforte, sur le Pô; mais il se releva bientôt de cette disgrâce, et, le 24 août, il remporta trois victoires consécutives près de Governolo, sur trois armées du duc de Milan. Une trêve de dix ans, conclue par la ligue le 11 mai 1398, lui fit poser les armes; et dans la guerre suivante qui se ralluma trois ans après, Charles Malatesti se mit au service du duc. Il se distingua dans l'armée qui, au mois d'octobre 1401, arrêta Robert roi des Romains, à son entrée en Italie; et lorsqu'e, l'année suivante, Jean Ga-

leaz mourut presque subitement, Charles et Pandolfe Malatesti se trouvèrent, dans son testament, nommés parmi les tuteurs qu'il donnait à ses fils. Charles Malatesti négocia en effet, pour ces jeunes princes, une paix avantageuse avec le pape. Pandolfe songea davantage à ses propres intérêts : on lui devait beaucoup de soldes arriérées; il se fit, en 1404, céder en paiement et comme récompense de ses services, la ville de Brescia, par la duchesse mère. Bientôt après, les révolutions de Milan, et la mort de cette duchesse, le rendirent tout-à-fait indépendant. En 1408, Bergame lui fut aussi vendue par Jean Soardi qui en était seigneur. Cependant, le duc de Milan, pressé par de nombreux ennemis, s'était mis sous la protection des deux frères Malatesti. Charles et Pandolfe se rendirent à Milan, et prirent sa défense : ils remportèrent une grande victoire sur Ottobono Terzo, et ils affermièrent l'autorité du jeune duc. Mais Jean-Marie Visconti qu'ils servaient ainsi, était le plus vicieux et le plus féroce des tyrans d'Italie : ils ne purent pas demeurer long-temps à sa solde, et ils le quittèrent l'un après l'autre. Pendant le schisme, Charles Malatesti avait entrepris de protéger le pape Grégoire XII contre ses compétiteurs; il le reçut à Rimini, au mois de mars 1412. Dans le même temps il avait été appelé par les Vénitiens pour être leur général; et il les avait défendus avec beaucoup de valeur contre Sigismund, empereur et roi de Hongrie. Blessé le 9 août 1412, il fut obligé de se retirer à Rimini; mais son frère Pandolfe prit sa place et la remplit avec honneur. Charles Malatesti se trouva ensuite (le 4 juillet 1414) au concile de Constance, comme fondé de procuration

du pape Grégoire XII ; et ce fut lui qui, au nom de ce pape, renonça au pontificat, pour rendre la paix à l'Église. De retour à Rimini, Charles Malatesti y trouva les ambassadeurs de Pérouse, qui venaient implorer sa protection contre Braccio de Montone : ce général formait déjà le siège de leur ville, dont il fut ensuite souverain. Charles rassembla en effet une armée considérable, et il se présenta devant Pérouse : mais il avait affaire au plus habile guerrier de son siècle ; et, le 7 juillet 1416, après un combat de sept heures, il fut complètement battu, fait prisonnier, et forcé, après plusieurs mois de captivité, de payer soixante mille florins pour sa rançon. Pendant ce temps, Pandolfe Malatesti n'était guère plus heureux : quoique Philippe-Marie, duc de Milan, l'eût reconnu pour souverain de Brescia et de Bergame, il ne renonçait point au désir de lui reprendre ces deux villes, qui avaient appartenu à son père. Déjà Carmagnola, général du duc, avait dépouillé les autres tyrans de Lombardie ; Pandolfe Malatesti, leur allié, avait éprouvé plusieurs échecs : enfin Bergame lui fut enlevée le 24 juillet 1419. Tous les châteaux-forts du Bergamasque et du Bressan, furent soumis successivement par l'armée milanaise ; et Pandolfe ; ne pouvant obtenir aucun secours, ni des Venitiens, ni du pape, fut contraint de remettre Brescia au duc de Milan, le 16 mars 1421, pour 34,000 florins. Il se retira auprès de son frère, qui l'avait vainement secouru de toutes ses forces, et qui partagea de nouveau avec lui la souveraineté de Rimini. Les Florentins, attaqués par le duc de Milan, trouvèrent les deux Malatesti irrités contre ce prince, et tout prêts à embras-

ser leur querelle : ils les engagèrent tous deux à leur service, et ils leur donnèrent une armée à commander pour chasser les Milanais de la Romagne. Mais Ange de la Pergola, général du duc, les battit devant Ragonava le 27 juillet 1427. Pandolfe ne s'échappa qu'avec peine, et Charles, fait prisonnier, fut conduit à Milan. Le duc, dont il avait été autrefois tuteur, le reçut avec une générosité inattendue : il lui rendit la liberté, le combla de présents, et l'engagea ainsi à entrer dans son alliance. Pandolfe Malatesti mourut à Fano, le 4 octobre 1427, laissant trois bâtards, Robert, Sigismond et Malatesta IV, qui succédèrent à son frère Charles, lorsque ce dernier mourut aussi sans laisser d'enfants, le 14 septembre 1429. Charles avait porté la maison Malatesti à son plus haut période de gloire : l'élégance de sa cour, la munificence avec laquelle il protégeait les arts et les lettres, et le nombre de gens distingués qu'il avait attirés auprès de lui, contribuèrent autant que ses exploits et ses vertus à étendre sa réputation dans toute l'Europe.

S. S—1.

MALATESTI (MALATESTA), seigneur de Pesaro et Fossombrone, fils de Pandolfe II, régna de 1373 à 1429. Lorsque Pandolfe II, dit Malatesti, mourut en 1373, son oncle Galeotto abandonna la souveraineté de Pesaro et de Fossombrone au fils de Pandolfe, nommé Malatesta : ainsi se forma une nouvelle principauté pour la branche cadette de cette famille ; et Pesaro montre encore les restes de l'antique magnificence de ces petits souverains. Malatesta, dit Malatesti, gouverna pendant cinquante six ans son petit état, sans avoir de guerre avec ses parents, mais sans leur montrer



non plus aucune confiance. Il mourut le 19 décembre 1429. — Son fils Charles MALATESTI lui succéda : celui-ci avait fait le métier de condottiere, comme tous les petits princes d'Italie, afin d'acquérir par les armes, une importance que ses états ne pouvaient lui donner. En 1427, il avait commandé la plus forte armée que le duc de Milan eût jamais mise sur pied : les plus habiles généraux de l'Italie, Sforza, Piccinino, la Pergola et Torello lui étaient subordonnés ; mais il avait pour adversaire un général plus habile encore, le célèbre François Carmagnola, et il fut honteusement battu à Macalo, le 11 octobre 1427. Il y demeura prisonnier avec huit mille gendarmes. Charles Malatesti succéda à son père le 19 décembre 1429, presque à l'époque où son oncle Charles Malatesti de Rimini mourut aussi. Il réclama, sans pouvoir l'obtenir, l'héritage de la branche aînée de sa maison, qui passait à des bâtards : son mauvais gouvernement le priva même quelque temps de ses propres états ; des insurgés le chassèrent de Pesaro, le 18 août 1432 ; il ne put y rentrer que le 24 septembre 1433. Il mourut le 14 novembre 1438. — Galeazzo MALATESTI, son fils, lui succéda dans la souveraineté de Pesaro et Fossombrone, et se trouva de bonne heure exposé aux entreprises de son ambitieux cousin Sigismond Pandolfe, seigneur de Rimini. La Romagne était à cette époque sans cesse dévastée par les troupes des condottieri qui voulaient se former des souverainetés aux dépens de l'Eglise : les petits princes avaient peu de chances pour maintenir leur indépendance ; et Galeaz qui n'avait point d'enfant, maria sa nièce Constance à Alexandre, frère du comte

François Sforza, auquel il vendit en 1445 sa souveraineté, pour le prix de vingt mille florins. La principauté de la branche cadette des Malatesti passa ainsi à la branche cadette des Sforza. S. S—1.

MALATESTI (GALOTTO ROBERT), seigneur de Rimini, de 1429 à 1432 ; SIGISMOND PANDOLFE I, seigneur de Fano, et ensuite de Rimini, de 1429 à 1468, et MALATESTA IV, seigneur de Césène et Cervia, de 1429 à 1465, étaient fils naturels de Pandolfe III, et d'après le vœu de leur père et de leur oncle Charles, ils devaient succéder conjointement à la souveraineté de la maison Malatesti : mais leur cousin, le prince de Pesaro, réclamait ces états, en qualité de plus proche héritier légitime ; et le pape Martin V, comme seigneur direct d'un fief du Saint-Siège, prétendait que ce fief était échu à l'Eglise par l'extinction de la ligne légitime. Ce pape réunit en effet au domaine de Saint-Pierre, Borgo-San-Sepolcro, Bertinoro, Osimo, Cervia, la Pergola et Sinigaglia ; mais il laissa aux trois jeunes Malatesti, les villes de Rimini, Fano et Césène, qu'il partagea entre eux. Le gouvernement des jeunes Malatesti fut aussi troublé par plusieurs séditions dans les trois villes qui leur avaient été laissées ; mais les anciens partisans de leur famille remportèrent enfin la victoire sur ceux qui voulaient changer le gouvernement. L'aîné des frères, Galeotto Robert, mourut le 10 octobre 1432. Sa piété, et la douceur de son caractère, le firent universellement regretter ; les deux survivants se partagèrent ses états : bientôt après tous deux se marièrent. Sigismond Pandolfe épousa, le 7 février 1434, Genièvre, fille de Nicolas III, marquis d'Este ; et le

8 novembre de la même année, Malatesta IV épousa Violante de Montefeltro, fille de Gui, comte d'Urbain. Déjà les princes songeaient plus à se distinguer par leur magnificence que par leurs exploits; et ces deux mariages furent célébrés avec une pompe qui donna aux meilleurs artistes du quinzième siècle, l'occasion de déployer tous leurs talents. Les Malatesti cependant n'avaient pas renoncé au métier de condottieri : Sigismond Pandolfe fut, l'année suivante, créé gonfalonier de l'Eglise; et en cette qualité il reprit possession de Bologne, qui s'était révoltée contre le pape. En 1437, il passa au service de la république de Venise, pour combattre le duc de Milan. Dans cette guerre, la fortune lui fut presque toujours contraire; elle le fut plus encore à son frère, qui demeura, le 14 novembre 1439, prisonnier des Milanais. Genièvre d'Este étant morte le 3 septembre 1440, Sigismond épousa, le 29 avril 1442, Polixène, fille du comte François Sforza; contractant de cette manière une alliance plus intime avec ce grand général, il eut part à toutes les guerres et à toutes les intrigues de la Marche et de la Romagne. Il avait eu l'espérance de s'emparer de Pesaro et de Fossombrone, qui appartenaient à Galeazzo Malatesta, chef de la branche cadette de sa maison; mais ce prince qui n'avait point d'enfants, vendit ces deux villes au comte François Sforza, qui en investit son frère Alexandre. Ce marché inattendu brouilla Sigismond avec son beau-père. Pour se venger de lui, il s'allia au duc de Milan et au roi de Naples, qui lui faisaient la guerre : il fit révolter contre Sforza, toute la Marche; et pendant deux ans l'état de Rimini,

celui d'Urbain, et celui du comte Sforza, furent désolés par une petite guerre, où l'on livrait peu de batailles, mais où les habitants étaient en proie au vol, à l'incendie et aux dévastations. Enfin, les deux Malatesti, les deux Sforza et le comte d'Urbain conclurent au mois de mars 1447, une trêve, qui fut suivie de la paix. Cependant Sigismond Malatesti avait signalé sa valeur et son habileté dans cette guerre; aussi fut-il recherché avec empressement comme condottiere, d'abord par les Florentins, et ensuite par les Vénitiens. Pour passer au service de ces derniers, il abandonna, en 1449, Alphonse d'Aragon, roi de Naples, avec lequel il s'était précédemment engagé. Alphonse s'en vengea en faisant ravager l'état de Rimini, où il prit cinquante-sept châteaux. Sigismond n'obtint la paix en 1459, qu'en cédant la Pergola au comte d'Urbain, et Sinigaglia au pape, et en payant quarante mille florins au roi de Naples. Sigismond ne se soumit pas long-temps à une paix aussi désavantageuse : dès l'année suivante, il attaqua le pape; il envahit aussi les Abruzzes, en 1461, de concert avec Jean, duc d'Anjou, prétendant au trône de Naples; mais il s'attaquait à des ennemis trop puissants; il fut défait, le 14 août 1462, aux portes de Sinigaglia, qu'il venait de reprendre. L'année suivante, le comte de Montefeltro, avec lequel il était toujours en guerre depuis plus de vingt ans, lui enleva Fano, Sinigaglia, la Pergola, et plusieurs châteaux; enfin, il se vit réduit à la seule ville de Rimini, qu'il était encore sur le point de perdre, lorsque, par la médiation des Vénitiens, il obtint la paix au mois d'octobre 1463. Il ne lui resta plus, par ce

dernier traité, qu'un rayon de cinq milles de territoire autour de Rimini. Réduit à une si grande pauvreté, il ne put se résoudre à vivre dans l'abaissement sur l'ancien théâtre de sa puissance : il demanda du service aux Vénitiens, qui l'envoyèrent en Morée, combattre les Turcs. Malatesta IV, frère de Sigismond, était loin d'avoir son activité; sa santé était très-délabrée, et son esprit affaibli. Au mois de mai 1463, il avait vendu aux Vénitiens la ville de Cervia avec ses salines, et il ne lui restait plus que Césène et Bertinoro : comme il n'avait point d'enfants, il avait déclaré qu'à sa mort ses états retourneraient au Saint-Siège. Lorsqu'il mourut, en 1465, Robert Malatesti, fils légitime de Sigismond, qui gouvernait Rimini en son absence, réclama contre l'abandon que son oncle faisait de ses droits : il s'empara même de Césène et de Bertinoro ; mais il fut obligé bientôt après de les restituer au pape. Pendant ce temps, Sigismond Malatesti combattait les Turcs, en Morée; il y avait assiégé Misitra, en 1464; mais une querelle qu'il eut avec le provéditeur Dandolo, l'empêcha de prendre cette ville. Il revint à Rimini, en 1465, et il y mourut, le 22 octobre 1468. Aucun des princes de la maison Malatesti n'avait déployé tant de talents pour la guerre, tant d'activité, et des vues si étendues : mais entouré de princes plus puissants que lui, il fut souvent victime de leur politique ou de leurs vengeances; et ses sujets payèrent chèrement la peine de son excessive ambition. Les écrivains ecclésiastiques ont accusé Sigismond d'orgueil, de luxure et de cruauté; ils citent peu de faits cependant à l'appui de cette inculpation. Sigismond aimait

les lettres et les arts; il s'entourait de savants et de philosophes, avec lesquels il se plaisait à disputer en écolier plutôt qu'en prince : il encourageait leur contradiction, même sur la guerre ou sur la politique, qu'il devait entendre mieux qu'eux. Son épargne était toujours ouverte aux gens de lettres; il consacra des sommes considérables à fonder des bibliothèques (1), et à orner Rimini de temples, de palais, de statues et de tableaux. On conserve en manuscrit quelques-unes de ses poésies dans la bibliothèque de Norfolk; et la *Lettre* qu'il écrivit au sultan Mahomet II, est insérée dans les *Miscellanea* de Baluze. On trouve aussi un sonnet de Pandolfe Malatesti dans le *Catalog. de la bibliot. Riccardiana*, p. 273. Il laissa d'une maîtresse deux fils, Robert II et Saluste, qu'il avait fait légitimer, en 1450, par le pape Pie II. S. S.—1.

MALATESTI (ROBERT), seigneur de Rimini, fils naturel et successeur de Sigismond-Pandolfe, régna de 1468 à 1482 : il était au service du pape Paul II, lorsque son père mourut, laissant sa veuve Isotta chargée du gouvernement. Isotta, née dans une basse condition, ne se sentit pas en état de supporter seule

(1) Surtout la bibliothèque des Cordeliers de Rimini, dont parle Pétrarque (*Epist. seniles*, XIII, 20), et dont la majeure partie, transportée à Rome, a été réunie à celle du Vatican. Il paraît, d'après le *Dizionario storico* (de Bassano), que la fameuse bibliothèque des Malatesti, fondée chez les mineurs conventuels de Césena, sur les dessins de Math. Nuti, de Faenza, habile architecte, doit son origine à Malatesta IV, appelé aussi *Dominique Malatesta-Novello*. P. Candido Decembrio en parle avec éloge dans une lettre à Jean II, roi de Castille, insérée par Bandini, dans le *Catal. cod. mss. latin. bibliot. Laur.* (II, 702.) Voyez le *Catalogus codicum mss. existentium in Malatestianâ bibliothecâ variis annotationibus illustratus*, etc. *accedunt complura ejusdem bibliothecæ codicum prompta*, etc., Césène, 1784, 2 vol. in-fol., par le P. Jos. Marie Mucchioli. Voyez aussi les Observations de Mercier, abbé de Saint-Léger, sur ce Catalogue, dans le *Journal des savants*, de janvier 1786, p. 32-30.

le poids de l'administration; elle appela en 1469, à Rimini, Robert le fils de son mari, qui devait lui succéder, et elle lui remit l'autorité suprême. Robert est représenté par les historiens comme un prince vaillant, courtois, et doué des plus belles qualités. Il chercha d'abord à s'assurer l'alliance du comte Frédéric d'Urbin, son plus proche et son plus puissant voisin; et il épousa une de ses filles. Il s'allia ensuite à Ferdinand, roi de Naples, pour repousser les attaques d'Alexandre Sforza, seigneur de Pesaro, et du pape qui ne voulait pas lui permettre de succéder à son père. Robert secondé par les Florentins, le comte d'Urbin et le roi de Naples, remporta le 23 août 1469, sur l'armée pontificale, une grande victoire, à la suite de laquelle il recouvra quarante châteaux du territoire de Rimini; et il obtint enfin de Paul II, la paix qu'il demandait, et l'investiture de sa principauté. Robert Malatesti s'occupa ensuite du soin de réparer les désastres des guerres passées, et de réformer l'administration de ses états: pour se faire respecter de ses voisins, il crut convenable de faire, comme ses ancêtres, le métier de condottiere, afin d'avoir toujours des troupes à ses ordres, sans être obligé d'accabler ses sujets pour les entretenir. Il se mit, en 1478, au service des Florentins, dans leur guerre contre Sixte IV et Ferdinand de Naples; et en 1479, il remporta une victoire sur Mathieu de Capoue, lieutenant du duc de Calabre. La paix ayant été conclue en Toscane, Robert passa en 1482, au service des Vénitiens, à cette époque alliés du pape. Il s'avança dans l'état de l'Eglise au secours de Sixte IV, qui était pressé par les armes d'Alphonse

duc de Calabre; et il remporta sur celui-ci une grande victoire, à Campo-Morto près de Velletri, le 21 août 1482. Mais s'étant ensuite rendu à Rome pour témoigner au pape son respect, il fut atteint d'une dysenterie, dont il mourut le 10 septembre, âgé de quarante ans. On soupçonne qu'il avait été empoisonné par le nonce du pape, Jérôme Riario, qui était jaloux de sa réputation. Robert n'avait point d'enfants légitimes: mais il avait appelé à lui succéder Pandolfe IV, son fils naturel; et le pape confirma cette disposition testamentaire. — PANDOLFE IV MALATESTI, n'avait point hérité des vertus de son père; ses débauches et ses cruautés le rendirent de bonne heure odieux à ses sujets. En 1489, il épousa Violante, fille de Jean Bentivoglio, prince de Bologne. On n'a conservé le souvenir d'aucun événement de son règne, consacré uniquement au plaisir. Lorsque César Borgia entreprit, en 1499, la conquête de la Romagne, les Vénitiens déclarèrent qu'ils retiraient à Pandolfe leur protection; et Rimini fut occupé par Borgia, sans coup férir. Cependant après la mort de ce monstre, Pandolfe rentra, en 1503, dans sa capitale; mais il la vendit presque immédiatement après aux Vénitiens, qui lui assurèrent en échange un fief dans l'état de Padoue. Pandolfe avait un fils nommé Sigismond, qui, à plusieurs reprises, tenta de recouvrer l'héritage de ses pères. Il rentra dans Rimini en 1522, lorsqu'Adrien VI fut élevé au pontificat; mais, avant la fin de l'année, il fut obligé de rendre cette ville aux troupes du pape. En 1527, le même Sigismond profita des malheurs de Clément VII, alors enfermé dans le château Saint-Ange, pour revenir

à Rimini, et s'en faire proclamer seigneur; mais il en fut chassé de nouveau à la fin de l'année 1528. Dès-lors Rimini est toujours demeuré sous la domination de l'Eglise; et cette ville qui, sous les Malatesti, était le siège du goût et de la magnificence, est aujourd'hui presque déserte et ruinée. Cependant la famille de ses anciens maîtres n'est pas éteinte; et ses descendants subsistent encore aujourd'hui en France. S. S.—I.

MALAVAL (FRANÇOIS), écrivain mystique, naquit à Marseille, le 27 décembre 1627. Un accident le priva de la vue au berceau; mais comme il avait beaucoup de mémoire, il n'en apprit pas moins le latin, et devint même fort habile, au moyen des lectures qu'on lui faisait. Sa piété naturellement vive s'accrut encore par des méditations continues; et il finit par adopter les principes d'une spiritualité raffinée; tels, à peu près, qu'ils sont contenus dans les ouvrages de Molinos. Il les publia sous ce titre : *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation* (Paris, 1670, in-12) : cet ouvrage fut mis à l'*index* à Rome, par décret du 1<sup>er</sup> avril 1688 (1); et Malaval s'empressa de souscrire à cette décision en publiant une rétractation de ses erreurs. On peut voir à ce sujet sa lettre à l'abbé de Foresta-Colongue, Marseille, 1695; cependant cette lettre est aussi mise à l'*index*, par décret du 17 janvier 1703. Malaval écrivit au pape, aux évêques de France, au roi et à la Sorbonne, pour témoigner de la sincérité de sa sou-

mission. Il était en correspondance avec les personnes les plus illustres de son temps, par leur piété et leurs lumières, entre autres le cardinal Bona, qui lui fit obtenir une dispense pour recevoir la cléricature, malgré sa cécité. Il mourut à Marseille le 15 mai 1719, à l'âge de 92 ans. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de Malaval : I. *Des Poésies spirituelles*, divisées en six livres, Paris, 1671; Cologne (Amsterdam), 1714, in-8<sup>o</sup>. : elles renferment beaucoup d'idées mystiques; la seconde édition est corrigée et augmentée. II. *Des Vies de Saints*, entre autres, celle de Saint-Philippe Beniti, fondateur des Servites, Marseille, 1672, in-12. Il y est parlé de plusieurs anciennes maisons de Provence. III. *Discours contre la superstition populaire des jours heureux et malheureux*, inséré dans le *Mercur* du mois de juin 1688. Ce petit écrit est fort solide. IV. Plusieurs *Opuscules ascétiques*. Il en a laissé un grand nombre en manuscrit, dont on trouvera la liste dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759. Laroque, l'un des rédacteurs du *Mercur*, compatriote de Malaval, avait le projet de publier le *Recueil* de ses lettres latines et françaises, avec les réponses des savants; et l'on regrette qu'il ne l'ait pas exécuté. W—s.

MALAVAL (JEAN), né à Lézan, diocèse d'Alais, le 2 mars 1669, exerça la chirurgie à Paris, et se rendit fameux dans les petites opérations de cet art; mais il ne se borna pas à la pratique : membre de l'académie de chirurgie, il fournit aux Mémoires de cette société plusieurs observations, dont le célèbre Louis a relevé l'importance et le mérite, dans l'Éloge de l'auteur. Le docteur Hequet faisait aussi grand cas des

(1) L'ouvrage de Malaval a été réfuté par un anonyme, sous ce titre : *Le Quiétiste ou la nouvelle division de quiétude*, Paris, 1687, in-12; et Bossuet l'a condamné expressément dans sa *Lettre pastorale* du 16 juin 1685. Not e auteur est mal nommé Malaval, dans le *Dictionnaire des anonymes*; et cette faute, qu'on peut rejeter sur l'imprimeur, n'a point été rectifiée dans la *Table*.

lumières et de l'habileté de Malaval, et n'estimait pas moins son caractère; il ne lui trouvait d'autre défaut que d'être protestant: mais ce médecin janséniste mit à en guérir son ami, un zèle qui fut enfin couronné du succès. Malaval tomba de bonne heure dans l'enfance, et perdit la raison, sans perdre entièrement la mémoire. Dès que son oreille était frappée d'un mot qui avait fait autrefois quelque impression sur son esprit, dans une tirade de vers ou dans un morceau de prose, il récitait à l'instant tout le passage où ce mot se trouvait placé. Il mourut à Paris, le 16 juillet 1758. V. S. L.

**MALCOLM I<sup>er</sup>**, roi d'Ecosse, fils de Donald III, fut le successeur de son cousin Constantin III, qui, ayant abdiqué en 938, mourut en 943. L'état de faiblesse dans lequel les pertes éprouvées durant les dernières guerres, avaient plongé le royaume, engagea Malcolm à vivre en paix avec ses voisins. Cependant il fournit des secours à Edred roi d'Angleterre, pour arracher le Northumberland aux Danois. Il s'occupa ensuite du châtement des perturbateurs de la paix publique; mais dans ce temps de barbarie, ils étaient trop puissants pour que les lois pussent les atteindre: ils assassinèrent Malcolm à Ulrine, dans le comté de Murray. Ce prince eut pour successeur Indalph, fils de Constantin III, qui mourut en combattant glorieusement contre les Danois en 961, laissant la couronne à Duff, fils de Malcolm, et le Cumberland à Culen, son propre fils. — **MALCOLM II**, fils de Kenneth III, ne put parvenir au trône à la mort de son père, quoique les États l'eussent déclaré successeur immédiat. Constantin IV, fils de Culen, et Grim, petit-fils de Duff, l'occupèrent avant

lui. Enfin il l'obtint en 1004. Il fut heureux dans ses guerres contre les Danois, qui faisaient sans cesse des incursions en Ecosse. Les historiens contemporains rapportent que, dans une bataille livrée près du ruisseau de Lochty, un jeune guerrier nommé Keith se signala tellement, que le roi lui donna en récompense la baronie de Lothian: c'est de ce Keith qu'est descendue la famille des maréchaux héréditaires d'Ecosse. On a prétendu à tort que Malcolm avait dépouillé la couronne de ses domaines, pour en revêtir la noblesse à titre de fief, ne se réservant que la qualité de roi, et une colline dans la ville de Scone pour y rendre la justice. Comment, en effet, ses successeurs eussent-ils pu accorder des revenus considérables aux églises et aux monastères qu'ils fondaient? Malcolm avait pardonné généreusement aux parents et aux amis des hommes qui l'avaient tenu si long-temps éloigné du trône; cependant ils ne s'occupèrent pas moins, sans relâche, des moyens de lui ôter la vie. Ils y réussirent en 1034, ayant pénétré dans le château de Glamis. Les meurtriers essayèrent de se sauver en traversant le lac de Forfar sur la glace; elle se brisa sous leurs pas: ils furent pris et pendus. Malcolm eut deux filles, Beatrix mère de Donald VII ou Duncan I<sup>er</sup>, qui fut le successeur de son grand père, et Doada mère de Macbeth. — **MALCOLM III**, surnommé Caumore, ou Grosse-tête, fils de Donald VII, fut obligé de se réfugier en Angleterre après la mort tragique de son père, en 1040 (V. **MACBETH**). Enfin il recouvra la couronne en 1057. Quelques partisans de Macbeth, proclamèrent roi, après sa mort, son fils Lulach, espèce d'idiot; ils furent défaits, et passés au fil de l'épée.

Comme Macbeth et Lulach étaient du sang royal, on les enterra dans les tombeaux de leurs ancêtres à I-Colm-Kill, où depuis l'on n'inhuma plus personne. Des révoltes éclatèrent en divers lieux : Macduff, comte de Fife, et Walter, petit fils de Banquo, rétablirent l'ordre. Le roi récompensa les services du dernier, en le créant sénéchal (*Stuart*) du royaume; le nom de cet emploi devint celui de sa famille. Malcolm voulait ne plus songer qu'à donner de bonnes lois à son royaume; mais il ne tarda pas à se trouver enveloppé dans des guerres avec l'Angleterre. L'Écosse était devenue le refuge de tous les Anglais qui avaient abandonné leur pays, après la conquête que Guillaume en avait faite en 1068. Une première brouillerie durant laquelle Malcolm avait soutenu une insurrection dans le Northumberland, s'arrangea sans beaucoup de difficulté; mais ayant ensuite accueilli Edgar - Atheling avec sa famille, et même donné, en 1070, sa main à Marguerite, sœur de ce prince (*V. EDGAR-ATHELING, XII, 475*), Guillaume craignit que ce mariage ne produisît des résultats funestes, en suscitant en Angleterre des complots et des soulèvements en faveur d'Edgar. Il bannit en conséquence les personnages d'un certain rang, qui lui étaient le plus suspects. Ils se retirèrent en Écosse, où Malcolm gratifia plusieurs d'entre eux de terres considérables. Les historiens écossais et anglais ne sont pas d'accord sur les causes des guerres qui éclatèrent entre Malcolm et les rois d'Angleterre Guillaume I<sup>er</sup>. et son fils Guillaume le Roux. Les Anglais prétendent que Malcolm fit successivement hommage de son royaume à ses deux rivaux. Les

Écossais soutiennent que rien n'est moins authentique que les actes allégués par leurs antagonistes, et que les chartes qu'ils citent sont fausses. En 1093, Malcolm se rendit à Gloucester, où il devait avoir une entrevue avec Guillaume II, pour arranger de nouveaux différends. Guillaume déclara qu'il ne verrait pas Malcolm, à moins que celui-ci ne consentît à lui rendre hommage dans sa cour. Malcolm, indigné de cette arrogance, quitta Gloucester, conduisit son armée dans le Northumberland, et mit le siège devant Alnwick. Le 13 novembre, il fut tué avec son fils Édouard, dans une bataille sanglante : son corps resté au pouvoir des Anglais, fut enterré dans un couvent à Tinmouth. Sa veuve, Marguerite, princessed'une vie exemplaire, mourut de douleur trois jours après lui. La piété de Malcolm, ses largesses envers les églises et les monastères, lui méritèrent après sa mort, le nom de Saint. Il avait cherché à faire fleurir les sciences, après avoir établi la paix et l'abondance dans son royaume, si long-temps dévasté par des guerres intestines. Il eut huit enfants : Édouard qui périt avec lui, Edmond qui embrassa la vie religieuse en Angleterre, Ethelred mort en bas âge, Edgar, Alexandre, David, qui régnèrent successivement; Mathilde devint reine d'Angleterre, et Marie comtesse de Boulogne. Donald VIII lui succéda, au préjudice de ses enfants. E—s.

MALCOLM IV, roi d'Écosse, monta sur le trône en 1153, à l'âge de 13 ans, après la mort de David I<sup>er</sup>., son aïeul. Ce fut un prince d'une piété exemplaire, mais d'un caractère indolent. Tout entier aux pratiques de la religion, il négligea le gouvernement de son royaume. Une

maladie pestilentielle y causa d'affreux ravages : des révoltes en troublèrent la tranquillité. Elles venaient d'être apaisées , lorsque Henri II , roi d'Angleterre , profitant de la faiblesse de Malcolm , le fit consentir , dans une entrevue qu'ils eurent à Chester , à lui rendre le Cumberland et le Northumberland , dont David s'était emparé , et dont la possession lui avait été confirmée par Mathilde , mère de Henri , ainsi que par ce prince lui-même avant son avènement au trône. Il eut ensuite l'adresse d'engager Malcolm à l'accompagner dans la guerre qu'il faisait au roi de France. Malcolm y montra tant de bravoure que Henri l'arma chevalier à Tours ; honneur qu'il lui laissait désirer depuis long-temps. A son retour en Écosse , en 1159 , Malcolm fut reçu très-froidement : on était singulièrement irrité de ce qu'il avait honteusement rendu les territoires que ses prédécesseurs tenaient en fief du royaume d'Angleterre , et de ce qu'il s'était joint à Henri contre le roi de France , l'ancien et fidèle allié de la nation écossaise. Le mécontentement alla au point que les mutins assiégèrent Malcolm dans la ville de Perth. Ce prince mit dans le discours qu'il leur tint , plus d'adresse et de dignité que l'on ne s'y serait attendu : « Je » n'ai agi que par contrainte , dit-il ; » mais au lieu de m'adresser des re- » proches sur ma conduite , ne feriez » vous pas mieux de vous venger en » tournant vos armes contre l'auteur » de ces actions blâmables , plutôt » que de porter votre ressentiment » contre vos amis et vos compa- » triotes innocents de ce qui s'est » passé , mais qui veulent défendre » leur souverain que l'on offense ? » Ce discours produisit un si bon effet que la guerre contre l'Angleterre fut

résolue à l'instant : on obtint d'abord du succès. Cependant Malcolm , dont l'humeur était toute pacifique , s'efforça d'en venir à un accommodement avec Henri. La paix fut conclue. Malcolm renonça entièrement au Northumberland ; Henri consentit à ce qu'il gardât le Cumberland et le comté d'Huntingdon. Ces conditions furent loin de satisfaire les Écossais. Deux rebellions successives menacèrent Malcolm de lui ravir la couronne. La tranquillité intérieure fut enfin rétablie en 1162. Depuis long-temps on pressait le roi de se marier ; sa dévotion lui fit sans cesse éluder ces propositions : il vécut toujours dans la continence la plus rigoureuse , ne songeant qu'à fonder et enrichir des couvents. Attaqué d'une maladie de langueur , il mourut à Iedburgh , en 1165 , et fut enterré à Dumferline. Guillaume son frère lui succéda.

E—s.

MALCOLM (JAMES PELLER) , graveur et antiquaire , était petit-fils , par sa mère , d'un de ces Anglais qui suivirent William Penn en Amérique , et se fixèrent , vers 1689 , sur les bords de la Delaware ; mais cet aïeul quitta ensuite la secte des quakers pour se conformer à la doctrine anglicane , dans laquelle James fut élevé à Philadelphie. Il fut transporté en Angleterre , au moment de l'insurrection , n'ayant alors que huit ans , et ne retourna dans sa ville natale qu'en 1783. Le goût qu'il montrait pour les beaux-arts , détermina à l'envoyer à Londres , où il fut admis comme élève , à l'académie royale de peinture. S'étant attaché à la gravure , il parcourut diverses parties de l'Angleterre pour en dessiner les vues , qu'il gravait ensuite. La société anglaise des antiquaires le reçut parmi ses membres. Il trouva un ami utile



et généreux dans l'antiquaire Gough. Il mourut le 5 avril 1815. On a de lui, en anglais : I. *Londinum redivivum*, ou *Histoire ancienne et Description moderne de Londres*, etc., 4 vol. in-4°, 1802-1805. II. *Correspondance de Jacques Granger avec plusieurs des hommes de lettres les plus distingués de son temps*, in-8°, 1805. III. *Premières impressions, ou Esquisses d'après l'art et la nature*, in-8°, 1806. IV. *Anecdotes sur les mœurs et coutumes de Londres, pendant le xviii<sup>e</sup>. siècle*, in-4°, 1808. V. *Anecdotes sur les mœurs et coutumes de Londres, depuis l'invasion des Romains jusqu'à l'an 1700*, in-4°, 1811 : ces deux ouvrages furent réimprimés, en 5 vol. in-8°, en 1811. VI. *Anecdotes diverses, servant à faire mieux connaître les mœurs et l'histoire de l'Europe pendant les règnes de Charles II, Jacques II, Guillaume III et la reine Anne*, in-8°, 1811. VII. *Soixante-dix vues prises dans l'espace de douze milles autour de Londres*, 1811, in-8°. VIII. *Esquisse historique de l'art de la caricature*, in-4°, 1812. Le *Gentleman's Magazine* lui dut plusieurs articles et gravures ; et il a rédigé l'index de l'*Histoire du Leicestershire*. L.

MALDACHINI. Voy. MAIDALCHINI.

MALDONADO (LAURENT-FERRER), navigateur et géographe, vivait vers la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième. On savait, par la Bibliothèque espagnole de Nicolo Antonio, que Laurent-Ferrer Maldonado avait embrassé l'état militaire, et qu'il avait écrit un traité de cosmographie, de géographie et de navigation, ainsi qu'une relation de la découverte du

détroit d'Anian. « Je vis, dit ce bibliographe, cette relation manuscrite chez don Jérôme Mascareguas, a présent évêque de Segovie. L'auteur dit avoir fait cette expédition en 1588. Il fut, à ce que rapporte Antoine Léon dans sa *Bibliotheca indica*, du nombre de ceux qui firent espérer à nos sénateurs qui dirigeaient les affaires des Indes, de trouver une boussole, ou un aimant qui ne fût point sujet aux variations ordinaires, et la méthode de déterminer, par le moyen de certaines mesures et observations, les degrés de longitude dans la navigation : mais le résultat ne répondit point aux peines qu'on s'est données ni aux dépenses qu'on a faites. » Voilà tout ce qu'on savait de Maldonado, lorsque M. Charles Amoretti découvrit dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, dont il était le conservateur, un manuscrit espagnol contenant un mémoire, vrai ou supposé, de Maldonado au conseil de Lisbonne, lequel dirigeait tout ce qui avait rapport à la marine, pendant que le Portugal n'était qu'une province de l'Espagne. Dans ce mémoire, Maldonado expose les avantages qu'obtiendrait la monarchie espagnole, si les sujets de S. M. C. allaient directement aux Philippines par le nord-ouest, et s'ils pouvaient empêcher les autres nations de s'y rendre par cette voie. Pour mieux indiquer les moyens de réussir dans cette navigation, il donne le détail de ce qu'il a vu lorsqu'il fit lui-même ce voyage en 1588 et parvint par le nord de l'Amérique et la mer Glaciale, dans un détroit qui sépare l'Amérique de l'Asie, et qu'il conjecture être le même que les géographes nomment détroit d'Anian. M. Amoretti mit au jour (Mi-

lan, 1811, in-4°.), une traduction italienne du manuscrit espagnol de ce mémoire, qui n'est pas l'autographe de Maldonado, mais seulement une copie assez fautive. M. Amoretti en fit aussi une traduction française qui fut imprimée à Plaisance, in-4°, en 1812, sous ce titre : *Voyage de la mer Atlantique à l'Océan Pacifique, par le nord-ouest de la mer Glaciale, par le capitaine Laurent-Ferrer Maldonado, l'an 1588, traduit d'un manuscrit espagnol, et suivi d'un discours qui en démontre l'authenticité et la véracité*. Le discours, ou plutôt la dissertation de M. Amoretti, renferme des recherches savantes sur l'histoire des navigations au nord-ouest, et tend à prouver la réalité des voyages de Maldonado. Cette dissertation est accompagnée de cartes nécessaires à son intelligence et à celle de la relation qu'elle accompagne. Cet ouvrage attira l'attention des géographes ; mais presque tous se sont accordés à le considérer comme supposé. On peut lire les discussions qui ont eu lieu là-dessus, dans le journal de Weimar, et ce qu'a écrit Krusenstern : le baron de Lindenau a publié une dissertation sur ce sujet, imprimée à Gotha, en 1812. On doit consulter encore les réponses de M. Amoretti dans le *Magasin encyclopédique*, 1813, tom. III, pag. 420, et les nouvelles objections de l'auteur du *Quarterly review*, n° 31, February, 1817, vol. XVI, art. 8, pag. 144 à 172 (1). Les principales

(1) L'auteur de cet extrait se trompe sur plusieurs points essentiels : ainsi, par exemple, il prétend que jamais le capitaine Chuy n'a cru à l'existence d'un passage au nord-ouest ; et dans l'Encyclopédie méthodique, nous lisons l'extrait d'une correspondance de cet Anglais avec le géographe Robert (qui n'est pas Robert de Vaugondy), laquelle prouve le contraire. L'auteur de l'extrait dit que dans la relation de Maldonado, il est question d'Arkhangel, sous le nom de

objections contre la réalité de ce voyage, sont que, suivant cette relation, une route de 290 lieues marines aurait été faite à 75 degrés, en mars, c'est-à-dire, en hiver et quand le jour n'a que cinq heures, là où les glaces obstruent la mer en été ; que Maldonado compte 144 degrés de longitude, entre la baie de Baffin et le détroit d'Anian, ou de Bering, tandis que cette distance n'est que de 82 degrés ; qu'il place ce même détroit à 60 degrés de longitude, et il est réellement à 66 degrés ; que Maldonado dit avoir vu dans ce détroit des forêts, des fruits et même des raisins, tandis que Cook et Sarytschew s'accordent à dire qu'on n'y aperçoit pas un arbre ni un buisson ; que Maldonado y a vu des cochons, des buffles et des cerfs, dont ni Cook ni Sauer, ni Sarytschew n'ont parlé, tandis que ces voyageurs y ont trouvé des chevaux marins et des ours blancs, dont Maldonado ne dit rien. Les dernières tentatives que l'on vient de faire pour découvrir un passage au nord-ouest dans le Grand-Océan ont encore augmenté le discrédit où était tombée la relation de Maldonado. M. J. Burney, qui a récemment publié une histoire chronologique des voyages et découvertes au nord-est, dans le but de prouver que le détroit de Bering ne sépare pas l'Asie de l'Amérique, mais qu'il n'est que l'entrée d'un golfe sans issue, et que par conséquent l'Amérique est jointe à

port Saint-Michel ; preuve, dit-il, que ce voyage est supposé et n'est pas de l'an 1588, comme on le prétend ; car, dit-il, en 1588, la ville d'Arkhangel était nommée Saint-Nicholas, et ville Khomolgar ; elle ne consistait qu'en neuf maisons. Ce ne fut qu'en 1637, que la ville fut brûlée et rebâtie, et qu'elle prit le nom d'Arkhangel du nom du monastère voisin dédié à l'archange saint Michel. En consultant les cartes d'Ortelius, l'auteur de l'extrait aurait pu se convaincre que dès 1575, les géographes désignaient déjà ce port par le nom de Saint-Michel.

l'Asie, n'a pas même daigné faire mention de Maldonado, dont le voyage, s'il était prouvé, suffirait seul pour réfuter l'opinion qu'il veut établir. L'exemple de la relation de Marco Polo, si long-temps regardée comme fabuleuse par les savants; les erreurs et les contradictions qui se trouvent dans les relations des premiers navigateurs, telles que celles de Cadamosto, de Christophe Colomb, d'Améric Vespuce; les changements survenus dans les dimensions des vaisseaux qui rendent peut-être les navigations dans les mers glaciales, les détroits et les bas-fonds, impraticables ou du moins plus difficiles et plus périlleuses; toutes ces raisons et plusieurs autres nous font penser que les savants ont tort de rejeter avec autant de dédain la relation de Maldonado. Par la naïveté et la simplicité du style, et par diverses circonstances qui s'accordent avec les découvertes faites par terre, elle nous semble mériter quelque confiance. On peut consulter, au reste, ce que nous avons dit à cet égard à l'article FUENTÈS ou FONTE (tom. XVI, pag. 146). Il est incontestable que dans le seizième siècle presque toutes les nations d'Europe s'efforçaient de cacher les découvertes de leurs navigateurs, et voulaient à l'envi accaparer le commerce des contrées lointaines. Plusieurs voyages sont, par cette raison, restés inconnus: nous ajouterons ici, pour ce qui concerne Fonte ou Fuentès, qu'on a mal-à-propos nié l'existence d'un navigateur de ce nom. Witsen, dans son ouvrage sur la Tartarie, écrit en hollandais (1),

fait mention d'un fameux Portugais nommé de Fonte, qui, en 1649, visita la *terre du Feu*, et la *terre des Etats*. Witsen cite la description que Fonte fait de ces lieux; et nulle part ailleurs on ne trouve aucune mention de ce voyage: ainsi cette relation, que Witsen a lue en manuscrit, est aujourd'hui perdue ou ensevelie dans la poussière de quelque bibliothèque. Remarquons que la date du voyage réel ou supposé de Fuentès ou Fonte, en 1640, coïncide assez bien avec celle de Fonte, dans Witsen, en 1649, pour faire penser qu'il est question du même navigateur. La supposition ou la réalité des voyages de Fuentès et de Maldonado ne pourra être démontrée que lorsque nous connaîtrons parfaitement la géographie des contrées dont ces deux voyageurs ont parlé. W—R.

MALDONAT (JEAN), célèbre jésuite, naquit, en 1534, à Las-Casas de la Reina, dans l'Estramadure. Il étudia à Salamanque, avec beaucoup de distinction, et y enseigna ensuite le grec, la philosophie et la théologie. En 1562, il entra chez les jésuites de Rome, et y fit profession. En 1564, il ouvrit au collège de Clermont, à Paris, un cours de philosophie, dans lequel il obtint les plus brillants succès, quoiqu'il n'eût encore que trente ans. Quelques années après, il professa la théologie dans le même collège, et ses succès ne furent pas moindres. Les bibliothécaires de la Société racontent que son auditoire était si nombreux, que ceux qui voulaient l'entendre accouraient de toutes parts, trois heures avant qu'il montât en chaire, de peur de ne point avoir de place; et que souvent même il se vit obligé de faire sa leçon dans la cour ou dans la rue, parce qu'il n'y

(1) Witsen. *Nord en oost tatarje*, édit. 1705, in-fol., p. 170. — Burney, *Chronological history of the discoveries of south sea*, t. III, p. 184.

avait pas assez de bancs pour la foule des curieux. Ils assurent aussi que les protestants et leurs ministres montraient le même empressement. La considération qu'il s'était acquise empêcha seule, selon de Thou, le parlement de se prononcer contre les jésuites. En 1572, il se rendit à l'invitation du cardinal de Lorraine, qui voulait, par la présence d'un si célèbre professeur, donner de l'éclat et du lustre à l'université de Pont-à-Mousson, nouvellement fondée. Le duc de Montpensier le décida à passer par Sedan, afin de ramener à l'unité la duchesse de Bouillon, sa fille. Pendant son séjour dans cette ville, Maldonat entra en conférence avec vingt-trois ministres qu'il terrassa, disent Génébrard et les auteurs de *l'Imago primi seculi*, p. 341, et dont il convertit deux des plus distingués, mais qui ne professèrent ouvertement le catholicisme que cinq ans après. De retour dans la capitale, Maldonat commença un nouveau cours de théologie, plus vaste et plus profond que celui qu'il avait dicté auparavant. Mais il était bien difficile, dit Richard Simon, qu'un homme de ce mérite, et qui faisait profession de dire librement ses sentiments, sans s'arrêter aux préjugés des autres, plût à tout le monde. En 1574, il fut accusé d'avoir enseigné qu'il n'était point de foi que la Sainte-Vierge eût été conçue sans péché originel; et que les peines du purgatoire ne durent pas plus de dix ans. Le recteur de l'université convoqua les quatre facultés pour prendre connaissance de cette accusation. L'assemblée résolut, à la presque-unanimité, de dénoncer Maldonat devant Pierre de Gondi, évêque de Paris. Bien loin de faire droit à la dénonciation, le prélat

déclara, en 1575, Maldonat absous de toute censure, et excommunia le doyen et le syndic de la faculté de théologie, parce qu'ils déclamaient contre son jugement. Les jésuites ne manquèrent pas alors de publier et de faire afficher cette sentence, en faveur de leur confrère; ils l'insérèrent même dans la préface de son Commentaire sur les Évangiles. Vers le même temps, on intenta un procès en matière criminelle à Maldonat: il fut accusé d'avoir tiré du président de Montbrun Saint-André tous ses meubles et acquêts, par une confession pleine d'avarice et d'imposture, de laquelle M. de Pibrac appela comme d'abus en pleine audience. (Plaidoyer d'Arnauld contre les Jésuites.) Que Maldonat ait été déclaré innocent par arrêt du parlement, comme il paraît certain, ou qu'il ne l'ait pas été, ainsi que le prétend Bayle d'après Arnauld, ce savant homme crut devoir céder à l'orage qui grondait sur sa tête. Il aima mieux abandonner ses leçons de théologie, que de fournir à ses adversaires l'occasion de lui susciter de nouvelles traverses; et il se retira au collège de Bourges. Vers cette époque, il crut voir, pendant quelques nuits, un homme qui l'exhortait à continuer vigoureusement son Commentaire sur les Évangiles, et qui l'assurait qu'il l'achèverait, mais qu'il ne survivrait guère à sa conclusion. En disant cela, cet homme marquait un certain endroit du ventre, qui fut le même où Maldonat sentit les vives douleurs dont il mourut. De tels songes, que le sceptique Bayle était loin de révoquer en doute, embarrassent plus les esprits-forts qu'ils ne le témoignent. Grégoire XIII ne tarda pas d'appeler à Rome le docte jésuite, pour lui confier l'é-

dition de la Bible grecque des Septante. Montaigne, qui le vit dans son voyage, rend compte du parfait accord de leurs sentiments sur les mœurs et la religion des Romains ( tome II , page 14 , in - 12 ). Maldonat venait de terminer son grand ouvrage sur les Évangiles, quand il éprouva des douleurs très-vives, précisément à l'endroit indiqué en songe. Il fut trouvé mort dans son lit, par celui qui lui portait à souper, le 5 janvier 1583, avant d'avoir atteint 50 ans. On lit dans la Vie de Lacroze, page 283, une imputation si ridicule, si absurde contre Maldonat, qu'elle se détruit d'elle-même. La voici : « J'ai ouï assurer à M. Baluze que Maldonat était mort juif ; je n'en crois rien. Il disait le savoir de bon lieu, mais il ne voulut jamais me dire d'où. » Une imputation plus sérieuse a été faite contre lui. On l'a taxé de socinianisme, ou tout au moins de le favoriser par des interprétations de l'Écriture, empruntées des Sociniens. Le père Anastase, piepus (*Histoire du Socinianisme*), l'a complètement justifié sur le premier chef. Bossuet et Richard Simon semblent avouer sa culpabilité sur le second, tout en reconnaissant que le docte jésuite était un puissant défenseur de la divinité du Verbe, et qu'on aurait tort de tirer de quelques passages des conséquences qu'il eût rejetées. Maldonat n'était pas seulement instruit dans tout ce qui concerne son état; il était aussi très-habile dans les sciences profanes. Il avait étudié le droit civil; il savait parfaitement le grec et l'hébreu; il parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que de pureté. La nature l'avait doué d'un beau génie et d'une sagacité des plus pénétrantes. La compagnie de Jésus

n'a pas eu d'homme qui lui ait fait plus d'honneur. On adopte généralement l'éloge qu'en a tracé l'historien de Thou, qui admirait en lui *une piété singulière, une grande austérité de mœurs, un jugement exquis, avec une exacte connaissance de la philosophie et de la théologie*. Le témoignage du cardinal du Perron, qui le regardait *comme un grand homme et un vrai théologien* (Perroniana) n'est pas moins remarquable. Ce n'est que le parti ennemi de la Société qui ne lui a pas rendu toute justice. Maldonat ne fit rien imprimer; mais il a laissé un grand nombre de manuscrits, dont on a publié : I. *Commentarii in quatuor Evangelistas*, Pont-à-Mousson, 1596-97, 2 vol. in-fol.; édition rare et recherchée par les amateurs et les savants. Le père Aquaviva, général de l'ordre, à qui Maldonat avait recommandé son Commentaire, donna ordre aux jésuites de Pont-à-Mousson de le faire imprimer sur une copie qu'il leur envoya. Le père Dupuy, chargé de surveiller l'impression, se crut obligé, comme il l'assure dans la préface, de corriger le manuscrit qui était défectueux en quelques endroits, et d'y insérer plusieurs choses de sa façon. Il marqua aussi à la marge les livres et les lieux d'où avaient été prises les citations. Il retrancha même, si l'on en croit Richard Simon (*Lettres choisies*, tom. 1, p. 238), la meilleure partie de ce qui regardait la critique, notamment les diverses leçons des manuscrits. Les éditions de Brescia, 1598, in-4°; de Lyon, 1598, 1607, 1613, in-fol.; Maïence, 1602, in-fol.; Venise, 1606, in-4°; Paris, 1617, in-fol., sont conformes à l'édition originale. Celles qui ont été données de

puis, à Cologne, à Lyon, à Maïence, à Paris, améliorées sous certains rapports, ne laissent pas d'être un peu altérées. L'immortel évêque de Meaux, qui a répondu aux *Histoires critiques*, faites par R. Simon, des *Commentaires du N. T.*, dans la *Défense de la Tradition et des saints Pères*, s'exprime ainsi dans une instruction pastorale relative à la traduction du nouveau Testament de Trévoux : « A Dieu ne plaise que je déroge à la grande réputation de ce savant interprète (Maldonat) : au contraire je blâme l'auteur (R. Simon), qui, dans sa critique des commentateurs, l'accuse de n'avoir pas lu dans la source tout ce grand nombre d'écrivains qu'il cite ; ce qui marquerait une négligence dont je ne veux pas le reprendre : j'aime mieux dire avec notre auteur, que son ouvrage ayant été publié après sa mort, il ne faut pas s'étonner, s'il n'est pas toujours aussi exact qu'il l'aurait été, s'il avait mis lui-même la dernière main à son commentaire. » (Oeuvres de Bossuet, tom. iv, p. 368, édit. de Versailles.) II. *Commentarii in Jeremian, Baruch, Ezechielem et Danielem; accessit Expositio psalmi 109, et Epistola ad principem Borbonium, Montispenserii ducem, de collatione ac disputatione cum Sedanensibus calvinianis*, Paris, 1610, in-4°. ; Tournon, 1611, petit in-fol. On remarque dans ce recueil, dont les deux dernières pièces se trouvent n°. 3 et 4, la même netteté, la même méthode, la même érudition, la même indépendance de sentimens que dans les précédents commentaires. III. *Commentarii in præcipuos sacræ Scripturæ libros veteris Testamenti*, Paris, 1643, in-fol. ; ouvrage peu digne de Maldonat, au jugement de

tous les critiques. IV. *Opera varia theologica, tribus tomis comprehensa, ex variis tum regis, tum doctissimorum virorum bibliothecis maximâ parte, nunc primum in lucem edita*, Paris, 1677, in-fol. Cette édition donnée par Faure et Daboïs, docteurs de Sorbonne, et dédiée à Letellier, archevêque de Reims, est enrichie d'une vie de Maldonat. Le *Traité des sacrements* qu'elle renferme, imprimé à Lyon, 1614, in-4°, était devenu très-rare, et n'était pas d'ailleurs très-correct. La lettre sur la *Conférence de Sedan* se trouvait ailleurs ; les huit autres lettres, quelques discours et les cinq traités qui en forment le contenu, n'avaient point encore paru. R. Simon explique avec sa malignité ordinaire la cause du discrédit où tomba d'abord ce volume. (*Biblioth. crit.*, tom. iv, Lettre 10.) « Maldonat, qui avait à combattre les calvinistes de France, dit ce critique, jugea que saint Augustin n'était plus guère de saison. Il semble avoir suivi en cela les constitutions de son père Ignace, qui veulent qu'on se serve de la fameuse règle de *Lesbos*, en accommodant la théologie aux temps et aux lieux, lorsqu'il s'agit de la plus grande gloire de Dieu ; en quoi il a très-bien réussi. » Toute la lettre est sur le même ton. Cependant Claude Joly assure que les jésuites en retirèrent toutes les copies. Le docteur Dubois se proposait aussi de donner au public des traités dictés par Maldonat, en 1569, dont il possédait un exemplaire manuscrit. Ils sont intitulés : *De fine mundi, de resurrectione, de judicio, de inferno, et de cæremoniis*. Ce dernier était connu de Rich. Simon, qui en a fait une excellente analyse dans ses *Lettres choisies*, et qui aurait bien voulu

en procurer une édition. Zaccaria a rempli ce vœu en insérant l'ouvrage de Maldonat dans sa *Biblioth. ritualis*, tom. III, Rome, 1781, in-4°. V. *Disputatio de fide*, Maïence, 1600. VI. *Traité des anges et des démons*, mis en français par François de Laborie, grand archidiacre et chanoine de Périgueux, Paris, 1617, in-12. Si ce traité, divisé en deux livres, avait été connu du docteur Dubois et de quelques autres écrivains, ils n'auraient pas avancé, comme ils l'ont fait, qu'il a été composé en français par Maldonat lui-même, puisqu'il est dit dans l'avis au lecteur, qu'il a été écrit en latin, sous la dictée du savant jésuite, en 1570, et traduit en français par Laborie. On y trouve des choses singulières, telles que l'existence des démons incubes et succubes, qu'il regarde comme évidente et incontestable (feuillet 212 au verso). La bibliothèque ambrosienne de Milan, possède un traité mss. *De Constitutione theologiæ*. Quelques bibliothèques de France et d'Espagne en possèdent d'autres qui portent pour titre : *Commentarius in epistolam Pauli ad Romanos*; — *De SS. Trinitate contra Arianos*; Richard Simon loue la méthode et la solidité de ces deux ouvrages; — *Disputationes in primum, secundum, et tertium lib. Sententiarum*; et autres qui n'ont pas vu le jour. Quant à la *Somme des cas de conscience*, imprimée à Lyon, 1604, à Cologne et ailleurs, c'est une compilation, tirée de ses ouvrages, par Martin Codognat, religieux minime, justement condamnée à Rome par décret du 16 décembre 1605, et désavouée par les bibliothécaires de la Société. Presque tous les articles biographiques sur Maldonat sont

fautifs; celui de Bayle est peut-être le plus exact. I.—B.—E.

MALDUIN, roi d'Ecosse, fils de Donald III, monta sur le trône en 664, après la mort de Ferquard. Prince sage et religieux, il vécut en paix avec ses voisins, et travailla sans cesse au bonheur de son peuple. Des troubles s'élevèrent entre des tribus de l'ouest; il eut recours à la force pour apaiser ces querelles, qui eussent pu compromettre la tranquillité de tout le royaume. S'il faut en croire quelques chroniques, sa femme le tua dans un accès de jalousie, en 684: elle fut brûlée vive avec les complices de son crime. Il eut pour successeur Eugène IV. E.—s.

MALEBRANCHE (NICOLAS), né à Paris, le 6 août 1638, était fils d'un secrétaire du roi, trésorier des cinq grosses fermes: les infirmités continuelles qu'un défaut de conformation lui causa dans son enfance, obligèrent ses parents de lui donner une éducation domestique, jusqu'à ce qu'il fût en état d'aller en philosophie au collège de la Marche, d'où il passa en Sorbonne pour y suivre son cours de théologie. Songéât pour la retraite et pour l'étude le fit renoncer à un canonicat de Notre-Dame, qui lui était destiné, et le conduisit, en 1660, dans la congrégation de l'Oratoire. Engagé par le père Lecoïnte à s'occuper de l'Histoire ecclésiastique, il lut en grec Eusèbe, Socrate, Sozomène et Théodoret: mais les faits ne se liant point dans sa tête, il se dégoûta de ce genre de travail. Richard Simon voulut alors l'attirer à l'étude de l'hébreu et de la critique sacrée, dont il ne recueillit d'autre fruit que de pouvoir lire la Bible dans le texte original. Étant entré par hasard dans une boutique de libraire, on lui présen-

ta le *Traité de l'homme*, de Descartes. Quoique cet ouvrage posthume soit un des moins estimés de ce grand philosophe, Malebranche fut frappé, dit Fontenelle, comme d'une lumière toute nouvelle qui en sortait. Il entrevit une science dont il n'avait point d'idée, et il sentit qu'elle lui convenait. Il lut ce livre avec un tel transport, que des battements de cœur l'obligèrent plusieurs fois d'en interrompre la lecture. Dès-lors il quitta toute autre étude, comme ne donnant qu'une connaissance très-imparfaite de l'homme. Il se rendit même si familiers les ouvrages de son maître, qu'il se flattait d'être en état de les rétablir, au moins pour les pensées, s'ils venaient à se perdre. Le fruit de ses méditations fut d'abord le premier volume de la *Recherche de la vérité*, imprimé en 1674, sur l'approbation de Mézelay, le docteur Pirot ayant refusé la sienne, dans la crainte de se compromettre avec les anti-cartésiens qui régnaient alors en souverains dans les écoles. Le livre eut un succès prodigieux : les éditions s'en multiplièrent rapidement, et toujours avec des augmentations considérables, soit pour éclaircir les principes de l'auteur, soit pour répondre aux critiques. L'édition la plus complète est celle de 1712, 4 vol. in-12. L'abbé Lenfant le traduisit en latin sur la quatrième édition de 1678. Il en parut deux versions anglaises ; et, à la tête de l'une d'elles, se trouvent la Vie de l'auteur et l'Histoire de ses démêlés avec Arnauld et Regis, par Levassor, son ancien ami. Il en existe aussi une en grec vulgaire. On fut frappé de la méthode admirable qui règne dans tout l'ouvrage, de la sagacité avec laquelle l'auteur démêle la source de nos er-

reurs dans les sens, dans l'imagination, les inclinations, les passions, et de la justesse des moyens qu'il indique pour s'en préserver. Le but général de ce livre, dont tous ceux que Malebranche composa depuis ne sont que le développement, est de faire voir l'accord de la philosophie de Descartes avec la religion, et de prouver que cette philosophie produit plusieurs autres vérités importantes dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Descartes avait donné une explication bien plus lumineuse qu'aucun de ses prédécesseurs, de l'union de l'âme et du corps. Malebranche agrandit l'idée de son maître. Le premier n'avait point parlé de deux autres unions encore plus importantes, puisqu'elles deviennent la règle de nos devoirs et le principe de toute la morale. Il s'agit de l'union que nous avons avec les corps qui nous environnent, et de celle de notre âme avec Dieu. En approfondissant la nature de l'âme, Malebranche s'attache à démontrer que les pensées de l'âme ne peuvent être causes physiques des mouvements du corps, ni les mouvements du corps causes physiques des pensées de l'âme, parce qu'il n'y a aucun point de contact entre ces deux substances ; qu'ils ne sont réciproquement que des causes occasionnelles de tout ce qui se passe en nous ; que tout cela a lieu en vertu de la loi générale que Dieu s'est imposée d'exciter dans notre esprit certaines pensées, dès que le mouvement, produit dans les organes par le contact des corps étrangers, se serait communiqué à certaines parties de notre cerveau. Il suit de là que Dieu seul étant la cause véritable de tous les mouvements de notre corps et de toutes les affections de notre



ame, lui seul peut, absolument parlant, nous rendre heureux ou malheureux. De là les grands rapports qui existent entre le créateur et la créature. Ceux de l'homme avec un Dieu rédempteur ne sont pas moins importants. Quelque grand, quelque parfait qu'on suppose le monde, il ne peut, à raison de sa nature finie, répondre à l'action d'un Dieu, qui est d'un prix infini. Dieu ne se serait donc jamais déterminé à le créer, si le Verbe divin n'eût, par son oblation, rendu les créatures dignes de son action infinie : c'est donc en vue de l'incarnation et pour la gloire de J.-C. que Dieu a pris le dessein de se produire au dehors et de créer le monde. Mais comme Dieu n'agit que par des volontés générales, que par des voies simples et uniformes, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce, il entre, dans l'un et l'autre, des défauts, qu'il n'aurait pu empêcher que par des volontés particulières peu convenables à sa grandeur, peu dignes de sa sagesse. Ayant donc vu de toute éternité tous les mondes possibles, et toutes les voies possibles de produire chacun d'eux, il a dû préférer celui qui pouvait être produit et conservé par des voies qui, jointes à l'ouvrage même, devaient l'honorer davantage, et contribuer le plus à la gloire de son fils. C'est en suivant cette idée, que Malebranche répond aux grandes difficultés élevées contre la Providence; qu'il entreprend d'expliquer les miracles de l'Ancien-Testament, la propagation du péché originel, le mystère de la prédestination, l'accord de la liberté et de la grâce, et en général tous les phénomènes, tous les mystères qui, dans les deux ordres, confondent notre raison. Ce système était étroitement lié dans tous

ses points par des raisonnements enchaînés les uns aux autres. Il fallait en attaquer les principes, ou se rendre nécessairement aux conséquences que l'auteur en tirait, selon les formes les plus rigoureuses de la logique. Parmi ces principes, les uns étaient incontestables, tels que celui-ci, que Dieu se propose toujours des fins dignes de lui, mais dans l'application duquel Malebranche pouvait s'égarer, en voulant juger par ses propres lumières quelles sont ces fins : d'autres ne présentaient pas le même degré d'évidence; par exemple, que Dieu n'agit dans l'ordre de la nature que comme cause universelle, à l'exclusion des volontés particulières. Ce principe, qui est fondamental dans son système, ne paraît pas clairement renfermé dans l'idée de l'Être infiniment parfait. « Mais, dit Fon- » tenelle, l'ouvrage parut original » par le grand art de l'auteur à met- » tre des idées abstraites dans le plus » beau jour, à les lier ensemble, à » les fortifier par leur liaison, à y » mêler adroitement quantité de cho- » ses moins abstraites qui, étant fa- » cilement entendues, encourageaient » le lecteur à s'appliquer aux autres, » et le flattaient de pouvoir l'enten- » dre. D'ailleurs, la diction en est » pure et châtiée : elle a toute la di- » gnité que ces matières demandent, » et toute la grâce qu'elles peuvent » souffrir. Sa doctrine, il est vrai, » imposait des conditions fort dures; » elle exigeait qu'on se dépouillât sans » cesse de ses sens et de son imagi- » nation; que, par l'effort d'une mé- » ditation suivie, on s'élevât à une » certaine région d'idées dont l'ac- » cès est très-difficile. Cependant » son système, quoique si intellec- » tuel et si délié, se répandit insen- » siblement, surtout parmi les per-

» sonnes qui avaient beaucoup d'es-  
 » prit, et qui faisaient profession de  
 » piété. Mais, si l'ouvrage enleva  
 » des suffrages illustres, il excita  
 » aussi de très-vives critiques. Tout  
 » cela produisit une foule d'écrits qui  
 » ne présentaient que les principes  
 » de la Recherche de la vérité, ou  
 » mal entendus ou déguisés d'une  
 » part, et de l'autre plus dévelop-  
 » pés ou tournés différemment. » Ce  
 fut pour mettre son système à la  
 portée de tout le monde, que Male-  
 branche composa, en 1677, à la  
 prière du duc de Chevreuse, ses  
*Conversations chrétiennes*, où il rap-  
 porte tout ce système à la religion,  
 encore plus directement que dans la  
*Recherche de la vérité*. Peu de temps  
 après, Levassor ayant eu l'indiscré-  
 tion de laisser prendre des copies  
 d'un petit écrit qu'il lui avait confié,  
 et dans lequel il appliquait ses prin-  
 cipes à la distribution de la grâce, il  
 en tomba une entre les mains du doc-  
 teur Arnauld, qui en témoigna son  
 mécontentement. Le père Quesnel,  
 leur ami commun, voulant préve-  
 nir une explosion capable de les  
 brouiller sans retour, les fit consen-  
 tir à s'expliquer amiablement dans  
 une conférence: elle eut lieu au mois  
 de mai 1679, chez le marquis de  
 Roucy. On y disputa beaucoup sans  
 pouvoir s'entendre: en se séparant,  
 il fut convenu que le père Malebran-  
 che exposerait ses sentiments dans  
 un écrit qui serait communiqué à  
 M. Arnauld, dont il attendrait les  
 remarques avant de le livrer à l'im-  
 pression. Ce docteur, obligé, dans  
 l'intervalle, de se réfugier en Hol-  
 lande, y était occupé d'un travail im-  
 portant qu'il ne pouvait interrom-  
 pre: lorsque le manuscrit lui par-  
 vint, il se borna, pour le moment, à  
 une lecture rapide, d'après laquelle

il s'exprima peu favorablement sur  
 le fond du système, dans une lettre  
 qui, étant devenue publique, choqua  
 le père Malebranche. Celui-ci, qui  
 se crut alors dégagé de sa promesse,  
 publia l'ouvrage en Hollande, n'ayant  
 pu trouver à Paris de censeur qui  
 voulût l'approuver. Bossuet écrivit  
 sur l'exemplaire que l'auteur lui  
 avait envoyé: *Pulchra, nova, fal-  
 sa*. Il chercha, dans une conférence  
 particulière, à lui faire modifier son  
 système, en s'attachant aux senti-  
 ments de S. Thomas, sur la grâce.  
 Malebranche refusa constamment  
 d'entrer dans aucune discussion de  
 vive voix sur cette matière. « Vous  
 » voulez donc, lui dit ce prélat, que  
 » j'écrive contre vous? — Je tien-  
 » drai à honneur, répondit l'orato-  
 » rien, d'avoir un tel antagoniste. »  
 Bossuet, convaincu qu'une telle phi-  
 losophie allait plus loin que la théolo-  
 gie de Molina; qu'elle conduisait au  
 pur pélagianisme; que le système de  
 Malebranche sur les miracles tendait  
 à faire disparaître de ceux de l'Ancien-  
 Testament tout ce qu'ils ont de sur-  
 naturel; voyant d'ailleurs qu'il refu-  
 sait obstinément une conférence tête-  
 à-tête, ou en présence de témoins,  
 pour discuter son système, fit pres-  
 ser Arnauld de le combattre sans  
 ménagement. De là naquit une guerre  
 de plume, aussi vive que longue,  
 dans laquelle les deux athlètes sorti-  
 rent souvent des bornes d'une juste  
 modération. Arnauld était indigné  
 de voir que son adversaire prétendit  
 juger, par les seules lumières de la  
 raison, une question qui ne pouvait  
 être décidée que par le poids de l'au-  
 torité. Malebranche pensait qu'on  
 n'est jamais plus ferme dans la voie  
 de la révélation, que lorsqu'on y mar-  
 che à la lueur d'une raison saine, et  
 après avoir consulté la vérité éter-

nelle dans le silence des passions. Le premier était plus accoutumé à combattre dans ce genre de guerre par l'Écriture et par la tradition : le dernier n'employait d'autres armes que celles du raisonnement. Tous les deux avaient beaucoup d'éloquence, et possédaient l'art de faire valoir les preuves avec un grand avantage. L'un jouissait d'une réputation justement méritée dans l'Europe savante, et se trouvait à la tête d'un parti toujours prêt à l'applaudir, chaque fois qu'il se préparait au combat : l'autre venait d'entrer dans la carrière de la manière la plus éclatante ; mais on n'avait pas encore osé mettre son nom en parallèle avec celui de son antagoniste. Le philosophe de l'Oratoire était dans la force de l'âge et de son talent : le théologien de Port-Royal, septuagénaire, devait, selon le cours ordinaire de la nature, avoir perdu une partie de sa vigueur et de son génie. Ce fut par la question des idées, et surtout par l'opinion que l'on voit toutes choses en Dieu, qu'Arnauld commença le combat. Malebranche avait pris un milieu entre les idées innées de Descartes, qui supposait que Dieu, en créant l'âme humaine, les y imprimait comme on imprime un cachet sur la cire, et les idées originaires des sens et de la réflexion, système auquel Locke a donné une si grande vogue, par le tour ingénieux sous lequel il l'a présentée. Il remarqua, 1<sup>o</sup>. que nos idées sont très-distinctes de nos perceptions ; que les hommes ayant des idées semblables, puisqu'ils s'entendent, elles doivent avoir un modèle commun, un archétype immuable, éternel, lequel ne peut se trouver que dans l'Être éternel et immuable ; 2<sup>o</sup>. que les modifications d'une substance finie ne sauraient

nous donner l'idée que nous avons de l'infini, lequel ne peut être vu que dans une substance infinie, qui est Dieu même. Arnauld soutenait, au contraire, que les idées sont des modalités de l'âme, représentatives des objets ; et il tirait, des principes de son adversaire, des conséquences qui allaient jusqu'à faire admettre en Dieu une étendue matérielle. Malebranche se plaignit amèrement de ce qu'il avait choisi pour sujet de la dispute, le point le plus métaphysique, le plus susceptible de ridicule aux yeux de la plupart des hommes. Arnauld répondit que c'était lui-même qui avait, en quelque sorte, tracé cette voie, en déclarant que, pour bien entendre son système sur la grâce, il fallait être familiarisé avec ses principes sur la nature des idées ; que d'ailleurs il n'était pas fâché de lui apprendre à se défier de ses plus chères spéculations métaphysiques, afin de le préparer par-là à se laisser plus facilement désabuser sur les matières de la théologie. La question fut traitée, de part et d'autre, avec une profondeur et une subtilité telles, qu'à peine, dit Fontenelle, l'Europe entière eût fourni deux pareils athlètes, bien moins encore des juges. Il n'y avait même qu'un très-petit nombre de savants qui pussent être spectateurs du combat. Au reproche de nouveauté, Malebranche répondit que sa philosophie appartenait à Descartes, et sa théologie à S. Augustin. Mais, le premier, comme on l'a dit, aurait eu bien de la peine à se reconnaître sous cette forme. Quant à S. Augustin, il dit, à la vérité, que nous n'avons d'autre maître que la sagesse éternelle qui éclaire immédiatement tous les esprits sans l'entremise d'aucune créature ;

mais il ne l'entend que des vérités intellectuelles et des lois éternelles : d'où son disciple concluait qu'on voit ou que l'on connaît en Dieu les objets même matériels, c'est-à-dire, l'essence des corps, ou cette étendue intelligible qui est l'objet de la science des géomètres ; car, pour l'étendue matérielle, il a toujours protesté qu'il ne lui était jamais venu en pensée, que Dieu fût répandu dans le monde à la manière des corps ; et par là, il repoussait, avec indignation, l'accusation de spinosisme, par laquelle on cherchait à le rendre odieux. Du reste, Arnauld ne le lui reprochait que comme étant une suite de ses principes, sans prétendre le lui attribuer personnellement. La dispute sur les idées n'était que le prélude d'un combat plus sérieux sur la grâce. Il s'agissait ici d'un point fondamental de la foi : de savoir si Malebranche détruisait réellement la Providence divine ; s'il avançait des impiétés sur la personne de J.-C. ; s'il attaquait le dogme de la prédestination ; s'il ruinait tout ce qu'il y a de surnaturel dans les miracles de l'Ancien-Testament. On ne peut disconvenir que, sur tous ces points et sur quelques autres également importants, sa théologie paraissait si nouvelle, et ses expressions étaient si différentes de celles qui avaient toujours été en usage, qu'il n'est pas étonnant qu'on lui ait intenté un procès sur toutes ces questions. « On ne » m'entend pas, disait-il en parlant » d'Arnauld. — Eh ! qui donc, mon » père, voulez-vous qui vous entende ? » lui répondit Boileau. — « Ce » malheur, ajoute Fontenelle, lui ar- » rivait souvent, parce que ses idées » métaphysiques étant des points » indivisibles, si on ne les attrap- » pait pas tout-à-fait juste, on les

» manquait tout-à-fait. » C'est encore aujourd'hui un problème de savoir auquel des deux antagonistes resta la victoire sur la question des idées ; mais n'est-ce pas un grand préjugé contre son système théologique, d'avoir eu pour adversaires Bossuet et Arnauld ? Nous avons, du premier, une *Dissertation* en forme de lettre où il le traite très-sévèrement. Malebranche eut encore le désagrément de voir son livre censuré à Rome, ainsi que les écrits composés pour sa défense, tandis que ceux d'Arnauld son adversaire sortirent de l'examen auquel ils avaient été soumis, sans recevoir la moindre flétrissure. Ces deux grands hommes, qui faisaient profession de piété, s'accusèrent réciproquement de calomnie, d'erreurs graves contre la foi : se taxèrent d'affecter de ne pas s'entendre. Ils ne cessaient néanmoins de prendre Dieu à témoin de leur sincérité, de leur zèle pour la défense de la vérité, de leur soumission à l'Eglise. Dans le commencement de la dispute, ils s'étaient qualifiés mutuellement de *notre ami*. Cette expression disparut bientôt, et fut remplacée par des reproches amers, assaisonnés cependant de tout ce que la charité chrétienne pouvait mettre de restrictions et de tours, sans toutefois désavouer le fond des accusations. La mauvaise humeur se montre à chaque page des écrits d'Arnauld : ceux de Malebranche sont remplis de railleries piquantes qui exaspéraient son adversaire. Le premier, ainsi que nous l'avons dit, alla jusqu'à accuser son antagoniste d'admettre en Dieu une étendue matérielle. Le dernier affecta de représenter l'autre comme un chef de parti, qui professait des dogmes frappés d'anathème par le concile de Trente. Mais

enfin , après une guerre de quatre ans , soutenue avec un égal acharnement de part et d'autre , les deux combattants mirent fin à leur querelle , en 1687 , sans qu'elle eût produit aucun résultat. Dans le cours de cette dispute , Malebranche avait publié divers ouvrages qui n'étaient pas d'un genre polémique , mais qui tendaient tous à appuyer ses principes , à les expliquer , à les répandre sous différentes formes. L'année même où elle avait commencé , parurent ses *Méditations chrétiennes et métaphysiques*. C'est un dialogue entre le Verbe et l'auteur , destiné à mettre dans un nouveau jour tout ce qu'il avait dit dans le *Traité de la nature et de la grâce*. Le Verbe y découvre à son disciple les plus sublimes vérités de la religion et de la métaphysique , lui apprend que tout ce que voient les esprits , même les idées des corps , ils le voient dans la substance incréée , dans la raison universelle , la seule lumière qui nous éclaire , le seul maître qui nous instruit. « Le » dialogue , dit Fontenelle , a une » noblesse digne d'un interlocuteur » tel que le Verbe divin. L'auteur y » a su répandre un certain sombre » auguste et mystérieux , propre à » retenir les sens et l'imagination » dans le silence , et la raison dans » l'attention et le respect convenables. » C'était son ouvrage favori : aussi l'avait-il travaillé avec un soin extrême. Quoiqu'on en eût tiré 4000 exemplaires , il fallut , peu de temps après , le réimprimer. Les *Méditations* furent suivies , au bout d'un an , d'un *Traité de morale* , dans lequel l'auteur fait dériver tous nos devoirs des principes de sa philosophie , qui conduit aux plus rigoureuses obligations du christianisme. Il y montre d'une manière neuve , et plus forte-

ment que dans aucun autre ouvrage de ce genre , l'union de tous les esprits avec la Divinité. En 1687 , il entreprit de réunir toutes les parties de son système , et de les présenter avec plus de développement dans ses *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*. Le ton en est élevé , solennel ; les règles du dialogue bien observées. Il y fait un grand usage de saint Augustin , afin , disait-il , de combattre ses adversaires par leurs propres armes. D'Aguesseau regardait ce livre comme le chef-d'œuvre de son auteur , soit pour l'arrangement des idées , soit pour le style et pour la manière d'écrire. Sa dispute avec Arnauld était terminée depuis neuf ans , lorsqu'elle se ranima en 1699 , à l'occasion d'une réponse de Malebranche à Régis , dans laquelle le docteur se crut personnellement attaqué sur la manière de voir les corps. Elle fut moins longue et moins vive que la précédente. Les deux antagonistes y récapitulèrent l'histoire de leurs griefs et de leurs démêlés respectifs. Mais cinq ans après la mort d'Arnauld , une réponse posthume de ce docteur étant tombée entre les mains de Malebranche , il publia un *Écrit contre la prévention* , où il entreprit de démontrer , selon la méthode des géomètres , que son défunt adversaire n'était pas l'auteur des ouvrages composés sous son nom , dans leur dispute. Cet écrit ingénieux , dans lequel Malebranche couvrait de ridicule un homme respectable , son ancien ami , dont les malheurs rendaient la personne sacrée , aurait eu plus de sel et de convenance , s'il eût paru du vivant de celui contre lequel il était dirigé. Toutes les réponses de Malebranche furent réunies en 4 vol. in-12 , Paris , 1709. Sa grande répu-

tation, la nouveauté, la singularité de ses systèmes, lui attirèrent plusieurs autres querelles. Il en eut une avec Régis, sur la grandeur apparente de la lune, dans laquelle il lui fut donné gain de cause par les commissaires de l'académie des sciences; sur la manière de voir les objets, que, selon son adversaire, nous voyons en eux-mêmes; sur le sentiment du plaisir, qui, selon l'opinion de Malebranche, nous rend toujours actuellement heureux, du moins en quelque manière. Dom Lamy, son disciple, voulut se prévaloir de son suffrage, et cita même plusieurs endroits de la Recherche de la vérité, en faveur de l'amour pur et désintéressé; matière fort délicate, parce qu'on la regardait comme une branche du quiétisme, qui faisait alors grand bruit en France et à Rome. Malebranche, étonné de ce qu'après avoir été accusé par Régis de favoriser le sentiment d'Epicure sur les plaisirs, il se trouvait accusé par le P. Lamy, d'admettre une morale si pure qu'elle excluait tout plaisir, ou plutôt tout intérêt, de l'amour de Dieu, publia son *Traité de l'amour de Dieu*. Il y fait consister le plaisir qu'on sent dans la possession de Dieu, non à le donner pour motif, mais pour aliment de cet amour, et à ne rejeter que celui qui serait indépendant du désir d'être heureux. Ce traité lui mérita d'illustres suffrages à Rome et en France, et le réconcilia avec Bossuet. Sa philosophie ayant pénétré en Chine, où, dit-on, elle était goûtée, M. de Lionne, évêque de Rosalie, vicaire apostolique dans ce pays, l'engagea à composer ses *Entretiens d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois, sur l'existence de Dieu*. Les journalistes de Trevoux, choqués de ce qu'il y supposait que les

Chinois étaient imbus de l'athéisme; lui reprochèrent de favoriser le spinosisme par son système de l'étendue intelligible qu'il admettait en Dieu. Dans sa réponse, qu'il fit imprimer avec leur critique, il justifia l'imputation d'athéisme faite aux Chinois, par le témoignage des missionnaires eux-mêmes, et donna une nouvelle force à ses preuves de l'existence de Dieu: cela n'empêcha, ni le P. Tourne mine, auteur des articles du journal, de renouveler la même accusation de spinosisme, dans la préface du *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, qu'il fut chargé de faire imprimer en 1713; ni le P. Hardouin de le mettre au rang des athées, et d'employer 60 pages pour établir cette assertion. Malebranche était destiné à avoir toute sa vie les armes à la main pour défendre ses systèmes. Il fut aussi mécontent des éloges que des critiques de l'auteur de *l'Action de Dieu sur les créatures*, qui admettait son opinion sur la manière de voir tout en Dieu, mais qui attaquait fortement tout son système de la grâce. Il repoussa les éloges et combattit les critiques dans des *Réflexions sur la prémotion physique*. Il y représentait le système de Boursier sous l'idée d'un ouvrier qui a construit une statue, dont la tête, mue par une charnière, s'incline respectueusement devant lui, toutes les fois qu'il tire un cordon: mais un jour qu'il ne le tire point, elle ne le salue pas, et il la brise de dépit. Cette comparaison fort ingénieuse, mais toute d'imagination, ne présentait le système de son adversaire que du côté qui prêtait au ridicule; il tombait en cela dans le vice qu'il avait si amèrement reproché au docteur Arnould envers lui, de rendre un auteur personnellement responsable

des conséquences absurdes trop rigoureusement déduites de son système, quoique désavouées par cet auteur. Malebranche était aussi grand géomètre et grand physicien, que profond métaphysicien. C'est à ce titre qu'il fut reçu membre honoraire de l'académie des sciences, lors du renouvellement de cette compagnie, en 1699. Il justifia ce choix par un petit *Traité de la communication du mouvement*, dans lequel il corrigea ce qu'il avait dit dans la *Recherche de la vérité*, que la même quantité de mouvement se conserve toujours dans la nature; et il y joignit un morceau de physique sur le système général de l'univers. Le P. Malebranche, malgré sa faible complexion, qui lui causait souvent des incommodités passagères, avait joni d'une santé assez égale. Il la devait au régime particulier qu'il s'était prescrit en étudiant son tempérament. Dès qu'il se sentait incommodé, il buvait une grande quantité d'eau, persuadé que quand l'hydraulique est chez nous en bon état, tout va bien. Avec un régime si simple, il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-dix-sept ans. Mais, enfin, étant tombé malade, en 1715, d'une défaillance universelle, accompagnée de vives douleurs, il languit pendant quatre mois, s'affaiblissant de jour en jour, et ne faisant plus usage de la vivacité de son esprit que pour exciter en lui des sentiments de religion, quelquefois pour philosopher par délassement sur le dépérissement de sa machine. C'est ainsi qu'il fut constamment spectateur tranquille de sa longue mort, jusqu'à l'époque où il s'éteignit doucement, le 13 octobre 1715. ( *V. BERKELEY*, tom. IV, pag. 264. ) Depuis que la lecture de Descartes l'eut mis

sur la route qui convenait à son génie, il n'avait travaillé que pour s'éclairer, retranchant de ses lectures celles qui n'étaient que de pure érudition. Il disait qu'il y a plus de vérité dans un seul principe de métaphysique et de morale que dans tous les livres historiques. La considération d'un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Afin de méditer plus profondément et d'écarter toute espèce de distraction, il se retirait souvent à la campagne, et avait la précaution de fermer les volets. Ses délassements étaient des divertissements avec des enfants, qui, ne laissant aucune trace dans l'esprit, lui donnaient la facilité de reprendre ses méditations sans effort. Son zèle pour faire connaître la vérité le rendait très-communicatif. Il était accessible, doux, affable, simple, modeste. Sa conversation était agréable et intéressante; elle roulait presque toujours sur les mêmes matières que ses livres: mais il s'y dépoillait de toute sa supériorité, afin de mieux insinuer ses pensées aux autres; aussi jamais philosophe n'eut peut-être des sectateurs plus persuadés. Quand on lui proposait quelque question difficile, on voyait aussitôt son esprit s'appliquer fortement sur l'objet. Mais quand on le combattait sans l'entendre, il avait de la peine à contenir sa vivacité naturelle. Il n'arrivait presque point de savants étrangers et de grands personnages à Paris, qui ne s'empressassent de venir lui rendre leurs hommages. Il reçut la visite de Jacques II. Le grand Condé, qui lisait ses ouvrages avec beaucoup d'intérêt, l'ayant attiré à Chantilly pour conférer avec lui, les gens du prince observèrent que, pendant les trois jours qu'il y était demeuré, il

lui avait parlé plus de Dieu, que son confesseur ne l'avait fait en dix ans. Il avait su allier l'étude des sciences les plus abstraites avec une piété solide et éclairée, et avec une assiduité ponctuelle à tous ses devoirs. Quoiqu'il lui soit échappé, non-seulement des expressions, mais encore des opinions philosophiques dont on peut abuser contre quelques-uns des dogmes de la religion, son cœur n'en était pas moins chrétien dans toute la force du terme. On peut même dire que ce fut le dessein de donner une noble idée de la religion qui lui inspira ce beau système, au moyen duquel il essaya d'établir une union plus intime et plus immédiate de l'homme avec la Divinité. C'est le témoignage que Bayle lui rend, à l'occasion de son traité de morale : « On n'a jamais vu aucun livre de » philosophie, dit ce fameux criti- » que, qui montre si fortement l'u- » nion de tous les esprits avec la » Divinité. On y voit le premier phi- » losophe de ce siècle raisonner per- » pétuellement sur des principes qui » supposent, de toute nécessité, un » Dieu tout sage, tout-puissant, la » source unique de tout bien, la cause » immédiate de tous nos plaisirs et » de toutes nos idées. C'est un pré- » jugé plus puissant en faveur de la » bonne cause, que cent mille vo- » lumes de dévotion par des auteurs » de petit esprit. » Malebranche n'a pas conservé après sa mort la grande réputation qu'il eut de son vivant. Sa philosophie, qui tient l'esprit continuellement occupé aux vérités purement intellectuelles, n'était point assortie aux vues d'un siècle où, sous prétexte que l'esprit humain ne peut atteindre à des vérités d'un ordre si élevé, on a cherché à se débarrasser du joug pénible qu'elles imposent.

Celle de Locke, qui fait dériver des sens et de la réflexion toutes nos connaissances, donnait plus de latitude aux idées libérales qui ont régné dans ce même siècle : le philosophe anglais, en supposant la possibilité de la matière pensante (dépouillée, il est vrai, de son étendue), et en rejetant comme absurdes certains dogmes de l'église romaine, parce qu'il ne pouvait les concevoir, s'était assuré d'avance d'une secte dont les chefs disposaient en souverains de l'opinion publique. Le philosophe français, au contraire, avait porté jusqu'au dernier degré d'évidence les preuves de la spiritualité de l'âme, et montré la soumission la plus édifiante pour toutes les vérités que l'Eglise enseigne. Dès-lors le prudent Locke fut regardé comme un philosophe éminemment modeste, et sa philosophie comme la seule capable de satisfaire un esprit raisonnable; tandis que Malebranche, à qui cependant on ne put refuser la qualité d'écrivain supérieur en philosophie, se trouva réduit au seul mérite du style, et ne fut plus désigné que sous le nom de *grand rêveur de l'Oratoire*: on répéta même jusqu'à satiété, le mauvais vers de Faydit : « Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou. » Telles sont, en dernière analyse, les causes générales de l'espèce de discrédit dans lequel sa philosophie est restée jusqu'à nos jours. On a publié, sous son nom, en 1769, un *Traité de l'Infini créé*, qui courait depuis longtemps en manuscrit. L'objet en est de prouver, que le monde est actuellement et positivement infini, selon les deux substances qu'il renferme, l'esprit et la matière, et selon les deux principales propriétés du nombre et de la durée. On y reconnaît



quelques principes de Malebranche, bien ou mal exposés, dont l'auteur pseudonyme tire des conséquences absurdes, et très-contraires aux sentiments connus de ce philosophe religieux. Le style n'en ressemble pas plus au sien, que le fonds de l'ouvrage à sa doctrine. Il est suivi de deux petits écrits fort exacts, comme pour lui servir de passeport; l'un sur la confession, l'autre sur la communion: une lettre insérée dans le journal de Verdun (juin 1772) attribue ce traité à Faydit, qui aurait voulu par là tourner en ridicule la philosophie de Malebranche; d'autres pensent qu'il est du comte de Boulainvilliers: on doit se rappeler qu'il parut à une époque où l'on avait imaginé de publier beaucoup d'ouvrages impies sous des noms célèbres. Celui dont il s'agit pourrait bien être un fruit de ce système. Le P. André, jésuite, disciple zélé du P. Malebranche, avait composé une Vie de son maître, avec l'analyse de ses ouvrages. Le talent connu de l'auteur fait regretter qu'elle n'ait pas vu le jour. Le P. Adry, dernier bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, dite de Saint-Honoré, a laissé en manuscrit sur le même sujet, un travail plein de recherches, mais qui aurait besoin d'être refondu, pour être livré à l'impression (1). T—D.

(1) On croit devoir ajouter à cet article un correctif relativement à la page 344, 2<sup>e</sup>. colonne, lignes 13 et suivantes. Le fait est que Descartes avait établi la distinction plutôt que l'union de l'âme et du corps, en partant de la distinction des deux attributs essentiels qui les caractérisent: la pensée et l'étendue. Malebranche, en développant les idées de son maître, se trouve conduit à un nouveau point de vue: sur le mode de communication des deux substances, et sur l'union de l'âme et du corps en particulier, considérée par Descartes comme un fait primitif, aussi inexplicable que sa création: de l'incompatibilité de leurs attributs, Malebranche conclut l'impossibilité d'une communication naturelle et immédiate entre elles. Il faut donc recourir à un intermédiaire essentiel qui assure leur correspondance: cet intermédiaire

MALEBRANCQUE (JACQUES), jésuite, né à Saint-Omer au seizième siècle, fut admis dans la Société, à l'âge de vingt-deux ans, et chargé d'y enseigner les humanités; il s'appliqua ensuite à la prédication, et passa successivement par les différents emplois de sa province. Il mourut à Tournai, le 5 mai 1653, dans un âge avancé. Il a traduit, du français en latin, les *Après-dîners* d'Ant. de Balinghem (Cologne, 1620, in-8°), et la *Consolation des malades* du P. Binet (ibid., 1629); mais il est principalement connu par son Histoire des Morins, peuple de l'ancienne Belgique, dont la capitale était Téroouenne, ville entièrement ruinée par l'empereur Charles-Quint, en 1553. Elle est intitulée: *De Morinis et Morinorum rebus, sylvis, paludibus, oppidis, etc.*, Tournai, 1639-54, 3 vol. in-4°, avec des cartes. Le premier volume contient la description du pays des Morins et de leurs villes, suivie de recherches sur leur histoire, depuis l'an 309, avant J.-C., jusqu'à l'an 751 de l'ère actuelle: le second volume comprend depuis le règne de Pepin, roi de France, en 752, jusqu'à Godefroi de Boulogne, comte des Morins, en 1094; et le troisième s'étend de la mort de Godefroi à l'an 1313. Le troisième volume est plus rare que les deux autres; et quoique l'ouvrage soit moins recherché qu'il ne l'était autrefois, son prix dans les ventes ne laisse pas d'être assez élevé. Le P. Malebranche avait composé un quatrième volume, qui conduisait cette histoire jusqu'à la ruine de Téroouenne; mais il n'a point

est Dieu qui modifie l'âme à l'occasion des mouvements du corps, et met le corps à l'occasion des pensées de l'âme: et c.-la, en vertu des lois générales qu'il a établies ou s'est imposées, etc. Z.

été publié. Le manuscrit original avait passé de la bibliothèque des jésuites de Tournai dans celle de Lille, où il était encore conservé en 1737. L'on croit qu'il a été brûlé dans l'incendie du collège des Jésuites de cette ville. W—s.

MALEC BEN-ANAS, chef de l'une des quatre écoles ou sectes tenues pour orthodoxes parmi les Musulmans, naquit à Médine, en l'an 95 de l'hégire (713-4 de J.-C.) Les historiens arabes prétendent qu'il resta trois ans dans le sein de sa mère. On dit qu'il descendait d'un ancien roi du Yémen, ou Arabie heureuse, nommé Dhoul'esbah; et on lui donne, par cette raison, le surnom d'Esbaï. On sait que ce qui distingue, l'une de l'autre, les quatre sectes orthodoxes, n'a pour objet ni les dogmes fondamentaux de la religion, ni l'essence des devoirs dont se compose le culte des Musulmans; et que les chefs de ces sectes ne différaient entre eux que sur des matières de droit civil, sur certaines cérémonies, et des questions, ou, si l'on veut, des cas de conscience, dont la solution ne se trouve ni dans l'Alcoran, ni dans la Sunna; c'est-à-dire, dans les lois tirées des paroles ou de l'exemple de Mahomet, ni enfin dans l'opinion unanime des compagnons du prophète et de leurs premiers disciples. Les questions de cette nature doivent être résolues d'après les inductions fondées sur leur analogie avec d'autres questions décidées par l'une des autorités précédemment indiquées: elles sont par conséquent du domaine de la raison. Mais il y a cette différence entre Abou-Hanifa, et les chefs des trois autres sectes orthodoxes, Malec, Schaféï et Ebn-Hanbal, que ces derniers accordent beaucoup moins à la

raison et à l'induction qu'Abou-Hanifa. Malec passa, à ce qu'il paraît, toute sa vie à Médine. Il fut accusé, en l'an 147 (764-5), auprès de Djafar, fils de Soleïman, et cousin paternel du khalife Al Mansour, d'avoir enseigné que le serment de foi et hommage prêté aux Abbassides, n'était pas obligatoire, parce qu'on l'exigeait par force. Djafar, l'ayant mandé, le fit dépouiller de ses habits, et battre à coups de fouet. On lui tira les bras avec tant de violence qu'il eut une épaule démise. Ce supplice, loin de diminuer le crédit dont jouissait Malec, ne fit que l'augmenter. Il n'est pas inutile de remarquer qu'Abou-Hanifa ayant refusé de souscrire à une opinion théologique du khalife Al Mansour, fut aussi emprisonné et maltraité. Quelques personnes attribuent les mauvais traitements qu'éprouva Malec, à une autre cause, qui s'éloigne peu de celle que nous avons rapportée d'après Ebn-Khilcan et Aboul-Féda. Ces mêmes écrivains racontent une anecdote qui prouve, si elle est vraie, que Malec était plus profondément instruit dans la connaissance de l'Alcoran et des traditions, qu'Abou-Hanifa son contemporain, et que, par une conséquence nécessaire, ses opinions étaient mieux fondées que celles de son rival, qui accordait trop au raisonnement, au détriment des autorités qui doivent lui être préférées. Le doctrine de Malec a été principalement adoptée par les Musulmans de l'Espagne, de l'Afrique septentrionale et de l'Égypte. Elle est contenue dans l'ouvrage qu'il a composé sous le titre de *Almouta f'lhadih*; ouvrage qui a été commenté par beaucoup de docteurs. On dit que Haroun-Al-Raschid étant venu à Médine, voulait faire sus-

prendre le *Mauta* de Malec dans la Gaabah, et obliger tous les Musulmans à se conformer aux décisions qu'il contient; et il consulta, dit-on, sur ce projet, Malec lui-même. Ce docteur l'en détourna, en lui représentant que les compagnons mêmes de Mahomet s'étaient partagés en diverses opinions sur certains points de législation, et que s'étant répandus dans les différentes provinces de l'empire musulman, chacun d'eux avait donné cours à son opinion dans la contrée où il s'était fixé. Ce trait de modestie et de sagesse fait plus d'honneur à Malec que tous ses talents. On rapporte que Malec, sur la fin de sa vie, profita de la grande considération dont il jouissait, pour se dispenser d'assister, comme il le faisait précédemment, dans la Mosquée, aux prières quotidiennes et à celles du vendredi, de se rendre aux funérailles, et de remplir divers autres devoirs de piété ou de bien-séance. Quoique le public parût lui pardonner ce changement de conduite, quelqu'un cependant lui ayant fait des représentations à ce sujet, il se contenta de répondre: « Il n'est pas donné à tous d'avouer les motifs d'excuse qu'ils pourraient faire valoir. » Ces motifs toutefois n'étaient autres, ce me semble, que la haute idée qu'il avait conçue de lui-même, et de l'importance de ses travaux: car on dit qu'un jour un de ses disciples, qui étudiait avec lui, ayant entendu proclamer la prière, et se levant pour s'acquitter de ce devoir, Malec l'arrêta, et lui dit: « Ce que vous quittez, vaut mieux que ce que vous allez faire, pourvu que votre intention soit pure et droite. » Malec, dit-on, n'allait jamais à cheval dans Médine, même parvenu à un âge avancé; il aurait

cru, disait-il, manquer de respect à un lieu honoré par la présence du tombeau de Mahomet. Etant averti de la mort, il se reprochait avec larmes, d'avoir souvent répondu aux questions soumises à sa décision, d'après son propre jugement: « Je voudrais aujourd'hui, disait-il, avoir reçu autant de coups de fouet que j'ai décidé ainsi de questions témérairement. » Il mourut à Médine en l'année 179 (795-6), et y fut enterré. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans: quelques-uns lui donnaient jusqu'à quatre-vingt-dix ans de vie.

S. D. S—Y.

MALEC. *F.* MELIK et MELIK-SCHAH.

MALÉE, général carthaginois, entreprit la conquête de la Sicile, et parvint à la soumettre presque entièrement, l'an 536 avant notre ère; mais ayant voulu porter ses armes dans la Sardaigne, il fut battu complètement, et obligé de se rembarquer avec le reste de ses troupes. Le sénat de Carthage, dont il n'avait pas attendu les ordres pour cette expédition, le condamna à l'exil, parce qu'il n'avait pas réussi. Malée, naturellement violent, écrivit au sénat afin de l'engager à révoquer son décret, annonçant que si sa prière était rejetée, il saurait obtenir son pardon par la force. Il marcha ensuite sur Carthage, avec son armée, et vint camper au pied des murailles, l'an 530 avant notre ère. Pendant ce temps-là, Carthalo, son fils, revenait de Tyr, où il avait été chargé de déposer dans le temple d'Hercule la dixième partie du butin que Malée avait fait en Sicile: il traversa le camp sans voir son père, pretextant qu'il ne pouvait s'arrêter avant d'avoir rendu compte de sa mission au sénat; mais dès le lendemain, il re-

tourna dans le camp, vêtu d'une robe de pourpre, et le front ceint de la mitre des sacrificateurs : en le voyant, Malée lui reprocha de se présenter habillé si magnifiquement, devant son père exilé et malheureux, et il le fit attacher à une croix, pour apprendre aux enfants à ne pas insulter l'auteur de leurs jours. Malée s'empara ensuite de Carthage, fit mettre à mort les dix sénateurs qui lui étaient le plus opposés, et força les autres à révoquer l'arrêt de sa proscription : mais, peu de temps après, accusé d'aspirer à la royauté, il fut massacré dans une émeute, et reçut ainsi le châtement du double crime qu'il avait commis à l'égard de son fils et de sa patrie. Ce fut Magon qui lui succéda dans le commandement des armées carthaginoises. (Voy. l'*Histoire* de Justin, liv. xviii.) W—s.

MALEGUZZI-VALERI (La comtesse VERONICA), l'une des femmes les plus savantes et les plus spirituelles dont puisse s'honorer l'Italie, était née à Reggio, en Lombardie, le 26 février 1630, d'une famille noble et où les talents étaient comme héréditaires. Elle vint au monde la seconde de deux filles jumelles ; et sa naissance mit en danger la vie de sa mère. Elle fit paraître de bonne heure des dispositions extraordinaires pour l'étude : dès l'âge de quatre ans, elle se plaisait à assister aux leçons que recevaient ses frères ; et elle en profita si bien qu'au bout de quelque temps, elle fut en état de corriger leurs devoirs. Ses parents étonnés de la rapidité de ses progrès lui donnèrent des maîtres ; et elle apprit avec une égale facilité les principes de la littérature et de l'histoire, les éléments de la philosophie et de la théologie. Les études sérieuses ne l'empêchaient point de cultiver les

arts d'agrément : elle excellait dans le dessin, la musique et la danse ; et à la connaissance qu'elle avait du latin, elle joignit celle du grec, du français et de l'espagnol. En 1649, n'ayant pas encore vingt ans, elle soutint des thèses publiques de philosophie et de théologie, avec un grand succès ; et depuis, elle répéta deux fois cet exercice, en présence des personnages les plus illustres de l'Italie. La réputation de Veronica s'étendit dans toute l'Europe ; et ses parents cherchèrent à lui procurer un Mécène qui réparât à son égard les torts de la fortune : mais les espérances qu'ils avaient conçues, s'évanouirent ; et Veronica, désabusée d'un monde au milieu duquel elle s'était conservée pure, résolut d'embrasser l'état monastique ; elle se décida pour l'ordre des Capucines : mais ses frères lui ayant représenté que la délicatesse de sa santé ne lui permettait pas de se plier à l'austérité de la règle, elle entra, avec sa sœur jumelle, dans le couvent de Sainte-Claire de Reggio. Elle en sortit l'année suivante (1674), pour passer dans le monastère de la Visitation de Modène, qu'elle édifia par ses vertus, et où elle mourut saintement le 26 septembre 1690, à l'âge de soixante ans. De tous les ouvrages de Veronica, un seul a été imprimé : *L'Innocenza riconosciuta*, drame en 3 actes et en prose, avec un prologue et des chœurs, Bologne, 1660, in-4°. C'est le sujet touchant de Geneviève de Brabant, transporté depuis sur les différents théâtres de l'Europe. Elle a laissé en manuscrit : *La Sfortunata fortunata* drame ; — *Quesiti sopra il demonio platonico* ; et une traduction italienne du *Traité de l'usage des passions* par le P. Sénault. Tiraboschi

à consacré à cette dame un article fort intéressant dans sa *Bibl. Modenese*, tom. III, pag. 128-37. On peut consulter aussi la *Bibliotheca volante* de Cinelli, tom. III, p. 244.

W—s.

**MALEPEYRE** (GABRIEL VENDANGES DE), l'un des premiers membres de l'académie des Jeux floraux, était né à Toulouse dans le dix-septième siècle, d'une famille noble et ancienne. Après avoir terminé ses études avec succès, il visita l'Italie, et acquit, par l'examen des chefs-d'œuvre et la fréquentation des artistes, des connaissances en peinture, sculpture et architecture. De retour dans sa patrie, il obtint une charge de conseiller au présidial, et en remplit les devoirs avec autant de zèle que de désintéressement. Il avait une dévotion particulière à la Vierge; et il fit élever, en son honneur, dans l'église des Grands-Carmes de Toulouse, une chapelle décorée avec un luxe qui tenait de la profusion. (Il y dépensa plus de 100,000 fr.) Il consacra à la mère de Dieu toutes ses productions poétiques; et l'on assure qu'il avait composé à sa louange autant de *sonnets* qu'il y a de jours dans l'année. Malepeyre contribua beaucoup au rétablissement de l'académie des Jeux floraux (V. LOUBÈRE); et il y fonda un prix consistant en un lis d'argent pour l'auteur du meilleur sonnet à la Sainte-Vierge (1). Il mourut doyen du présidial de Toulouse le 5 mai 1702, dans un âge avancé. Il était non-seulement habile jurisconsulte et bon littérateur; il avait encore étudié la philosophie, la théo-

logie et les mathématiques: il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite un *Traité sur les planètes et les éphémérides*. On peut consulter son *Éloge* dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1703, et dans l'*Histoire des Jeux floraux*, par Poitevin-Peitavi. W—s.

**MALESHERBES** (CHRÉTIEN-GUILLEAUME DE LAMOIGNON DE), ministre et dernier conseil de Louis XVI, né à Paris le 6 décembre 1721, d'une ancienne famille de magistrature, était petit-fils du célèbre avocat-général Lamoignon (V. LAMOIGNON, XXIII, 304). Il fut élevé chez les jésuites, où le P. Porée lui donna des leçons qui ne s'effaçèrent jamais de sa mémoire. Ses facultés morales furent lentes à se développer; mais les connaissances qu'il acquit, n'en devinrent que plus solides. Après une étude approfondie de l'histoire et de la jurisprudence, il fut mis sous la direction de l'abbé Pucelle, qui lui enseigna le droit public, et lui inspira, pour les fonctions et l'autorité des parlements, tout le zèle dont il était lui-même pénétré. Nommé ensuite substitut du procureur-général, Malesherbes se distingua dans cet emploi, qui a toujours été l'école des jeunes magistrats. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut reçu conseiller au parlement; et dans les loisirs que lui laissaient les devoirs de cette charge, il suivit le cours de botanique de Jussieu. Mêlé dans la foule des étudiants, il mettait son bonheur à être ignoré; et dès que le hasard l'eut fait connaître, il cessa d'assister aux leçons. En 1750, il succéda, dans la présidence de la cour des aides, à son père, Guillaume de Lamoignon, devenu chancelier, et fut chargé en même temps de la direction de la librairie. Par-

(1) Ce prix fut décerné, pour la première fois, en 1703, l'année qui suivit la mort de Malepeyre: mais ses héritiers refusèrent de tenir sa promesse; et ce ne fut qu'au 1739, que son fils offrit à l'académie de lui remettre les fonds pour ce prix, qui a continué d'être distribué jusqu'à ce jour.

venu ainsi, dès l'âge de trente ans, à des fonctions d'une grande importance, et peut-être les plus difficiles dans les circonstances où se trouvait le royaume, ses vertus et sa ferme résolution de faire le bien l'empêchèrent d'en être effrayé. Comme magistrat, comme président d'une cour souveraine, il avait à rendre la justice aux citoyens et à les protéger contre les abus du pouvoir: comme directeur de la librairie, il devait, au contraire, défendre le pouvoir contre cet esprit d'innovation et de réforme, qui, sous prétexte d'améliorations et de perfectionnements, menaçait la monarchie dans ses bases. Pour remplir le premier de ces devoirs, il fit tout ce que l'on pouvait attendre de son dévouement au bonheur du peuple, et de son aversion pour le despotisme et l'arbitraire: quant au second, il a dit lui-même qu'un magistrat accoutumé à résister au gouvernement et à lutter contre les abus de l'administration, était peu propre à des fonctions ministérielles, et *qu'on avait tort de les lui confier*. En sa qualité de président de la cour des aides, il parvint à soustraire un grand nombre de victimes aux poursuites des financiers, entre autres l'infortuné Monnerat, qui, par une méprise, était resté pendant deux ans dans les cachots de Bicêtre. C'est dans la remontrance qu'il fit en sa faveur, qu'on lit cette phrase si remarquable: « Personne n'est assez » grand pour être à l'abri de la haine » d'un ministre, ni assez petit pour » n'être pas digne de celle d'un com- » mis des fermes. » Les efforts que Malesherbes fit encore, comme chef d'une des premières cours de justice, pour opposer à l'établissement de nouveaux impôts, ne seraient pas

moins dignes de nos éloges, si la chaleur de son zèle ne l'avait pas quelquefois entraîné au-delà des bornes, et si, par une telle conduite, il n'avait pas secondé les attaques d'un parti qui, dès-lors, commençait à ébranler le trône, et qui plus tard est parvenu à le renverser. « On a donc » persuadé à votre Majesté, disait-il » à Louis XV, dans ses Remontrances » de 1770, que c'était par la terreur » qu'il fallait régner sur les ministres » de la justice. Quand on veut faire » servir la puissance à satisfaire les » passions particulières, on menace » de l'autorité ceux qui gémissent » déjà sous l'injustice, et on les ré- » duit à l'alternative de faire des » actes qui puissent être imputés à » désobéissance, ou de souffrir à-la- » fois l'outrage et l'oppression..... » Si l'on considère que de telles représentations s'adressaient à l'un de nos meilleurs rois, qu'elles lui étaient faites sur la fin d'un règne qui, s'il n'est pas le plus glorieux de notre histoire, est du moins celui où nos pères ont joui du bonheur le plus long et le moins interrompu, il est difficile de ne pas s'affliger des écarts où un homme de bien peut être conduit. Toutes les opérations de la cour des aides, pendant vingt-cinq ans que Malesherbes la présida, ont été réunies dans un gros volume in-4°, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire du droit public de la France, en matière d'impôts, ou Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la cour des aides, depuis 1746 jusqu'en 1775*, Bruxelles (Paris), 1779. L'une des affaires les plus remarquables qui sont rapportées dans ce recueil, est celle du malheureux Varenne, qui perdit sa charge de greffier des états de Bourgogne pour avoir composé

une brochure contre le parlement (Voyez VARENNE). C'était dans le temps même où Malesherbes, comme président de la cour des aides, poursuivait avec une extrême chaleur cet auteur d'un écrit fait sous la protection du roi, qu'en sa qualité de directeur de la librairie il laissait publier et protégeait même de son autorité et de ses conseils les ouvrages les plus contraires à la religion et à l'autorité royale. Les louanges que lui ont prodiguées Rousseau, Voltaire, Grimm et tous les chefs du parti philosophique, ne laissent aucun doute sur ce point. « Il favorisait, dit ce dernier, avec » la plus grande indulgence l'im- » pression et le débit des ouvrages » les plus hardis. Sans lui l'Encyclo- » pédie n'eût vraisemblablement ja- » mais osé paraître. » Si l'on en croit De Lisle de Sales, il prenait lui-même la peine d'indiquer aux philosophes les moyens d'é luder la rigueur des lois. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut par lui que les libraires firent entrer en France une foule de livres qui n'avaient été imprimés dans l'étranger que parce que la censure n'avait pas permis qu'ils le fussent dans le royaume. Malesherbes conserva cette direction jusqu'en 1768, pendant tout le temps que son père garda les sceaux. La cour des aides n'ayant pas été comprise dans la suppression des parlements en 1771, il continua de s'y montrer le zélé défenseur des prérogatives parlementaires; et ce fut alors qu'il composa ces célèbres Remontrances du 18 février 1771, qui furent lues avec tant d'empressement par un public avide de nouveautés et d'agitation. Il est cependant probable que tout le monde ne les jugea pas de la même manière (V. MAUPEOU).

Voltaire lui-même écrivit à M<sup>me</sup>. du Dessant : *Je n'ai pas approuvé quelques Remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me semble qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête.* On trouve dans ces Remontrances quelques-uns des principes, et jusqu'aux expressions que proclamèrent plus tard les destructeurs de la monarchie; elles sont terminées par une demande positive des États-généraux. La cour que présidait Malesherbes, ne s'en tint pas, dans cette circonstance, à des représentations: elle protesta formellement contre la suppression des anciens parlements, déclarant qu'elle ne reconnaissait point les nouveaux. Il était difficile qu'une telle conduite fût tolérée par le ministère qui venait de faire subir à toutes les cours du royaume une si grande révolution. Malesherbes fut exilé dans sa terre; peu de temps après, la cour des aides fut elle-même supprimée, et le maréchal de Richelieu vint la dissoudre au nom du roi. Cette suppression l'affligea plus que n'avait pu le faire sa propre disgrâce; et sa douleur s'accrut encore lorsqu'il vit beaucoup de membres de sa compagnie entrer dans le nouveau parlement. Ceux qui refusèrent d'en faire partie, éprouvèrent le même sort que leur président; et Malesherbes eut du moins la consolation de leur offrir un asile dans sa retraite. Son exil fut si rigoureux, qu'on ne lui permit pas de rester à Paris plus de trois jours, lorsque son père y mourut en 1772. Mais les anciens parlements furent rétablis après la mort de Louis XV; et cette importante décision fut la première concession que les états généraux arrachèrent à la faiblesse de son successeur. Après quatre ans

d'exil, Malesherbes reparut à la tête de la cour des aides ; et ce retour fut pour lui un véritable triomphe. Sa popularité devint excessive ; et comme le dit Gaillard, son historien et son ami, il était alors *l'amour et les délices de la nation*. Ce fut dans l'enivrement d'une telle faveur, qu'il reprit avec un nouveau zèle et une conviction encore plus entière, son système de réforme et de résistance au pouvoir royal. Après quelques remerciements au nouveau monarque, et lorsqu'il l'eut surtout fortement encouragé dans un pareil début, il lui présenta ses remontrances de 1774, où, selon les expressions de son panégyriste Dubois, *il réunit tous les moyens de sa raison et de son éloquence pour abattre le despotisme, et pour appeler les regards de la nation sur ses droits imprescriptibles*. Après avoir mis sous les yeux de Louis XVI un tableau effrayant, et beaucoup trop rembruni, d'un royaume qui n'avait peut-être jamais été plus florissant, Malesherbes lui dit : « Le » droit d'administrer ses affaires ap- » partient à chaque corps, à chaque » communauté ; c'est le *droit naturel, le droit de la raison....* De- » puis que des ministres puissants se » sont fait un principe politique de » ne point laisser convoquer d'*as-* » *semblée nationale*, on en est venu » jusqu'à déclarer nulles les délibé- » rations d'un village ; on a intro- » duit en France un gouvernement » *plus funeste que le despotisme,* » *et digne de la barbarie orientale....* » Enfin, s'adressant au roi, il lui déclara positivement que le moyen *le plus sûr, le plus naturel et le plus conforme à la constitution, était d'entendre la nation elle-même*. C'était à l'occasion d'un faible déficit que Malesherbes

s'exprimait ainsi. Sa cour se refusa aux moyens proposés pour le remplir ; et les embarras du monarque, qui ne voulait point user de violence, ne firent qu'augmenter : mais les cours souveraines acquirent une grande popularité. Il n'y avait pas alors d'autre moyen d'en obtenir ; et ce qui est plus étonnant, c'est que c'était aussi le moyen de parvenir au ministère. Louis XVI était, comme Malesherbes, possédé de l'amour du bien public ; et, comme lui, se livrant à de trompeuses illusions, il ne pensait qu'à affaiblir son pouvoir lorsqu'il aurait dû le rendre plus fort, et à faire des concessions volontaires, lorsqu'on voulait tout lui enlever par la violence et l'usurpation. Déjà il n'était plus le maître du choix de ses ministres. Turgot et Malesherbes lui furent indiqués par le public, et il les accepta l'un et l'autre comme un gage de réconciliation. Malesherbes résista d'abord ; et ce ne fut que par un ordre positif qu'il se chargea du département *de Paris et de la maison du roi*, auquel la police du royaume était attachée. Dès qu'il fut entré au ministère, on ne le vit occupé, comme on avait dû s'y attendre, que de tempérer les rigueurs du pouvoir, et même trop souvent d'en affaiblir les ressorts nécessaires. Il fit sortir de prison quelques malheureux qui y étaient détenus injustement, et un plus grand nombre de fous et de misérables qui ne pouvaient pas exister ailleurs. Voulant ensuite rendre pour toujours impossibles les détentions illégales, il demanda avec beaucoup d'instance la suppression des lettres de cachet, dont on avait fort abusé dans les dernières années du règne de Louis XV ; mais ne se flattant pas d'obtenir encore une aussi



importante décision, il créa un tribunal de famille pour juger les cas où ce moyen rigoureux devait être employé. La théorie de cet établissement est expliquée dans deux de ses Mémoires, l'un *sur les arrêts de surseance, et les sauf-conduits*, l'autre *sur les ordres donnés au nom du roi*. On trouve dans ce dernier un rapprochement très-instructif sur la police de Londres, d'Amsterdam et de Paris. Malesherbes a composé ainsi, à différentes époques, sur divers objets de politique et d'administration, beaucoup de Mémoires, dont on a publié une partie, mais dont le plus grand nombre reste dispersé en manuscrit. Tous sont remarquables par la clarté, l'élégance du style, par la variété des connaissances, et surtout par la pureté des vues; mais tous sont également empreints de cette manie de l'innovation, de ce delire de perfectionnement qui fut la maladie de cette époque. Laharpe a dit que c'étaient *des modèles de bon goût dans un siècle de phrases, comme des monuments de vertu dans un siècle de corruption*. Mais Laharpe a reconnu plus tard, ainsi que Malesherbes, combien *ces monuments de vertu* pouvaient amener de funestes résultats. Le Mémoire de Malesherbes le plus digne de fixer l'attention, est peut-être celui qu'il composa *sur la nécessité de diminuer les dépenses*. Comme dans tous les autres, il y revient sans cesse à des réformes dangereuses, et à des suppressions impossibles; mais si l'on est affligé de l'y voir accuser à chaque page l'administration la plus douce et la plus tolérante que nous ayons eue, il serait du moins bien difficile de méconnaître ses bonnes intentions, lorsqu'il termine cet écrit en exigeant qu'on le

tienne secret, « parce que, s'il peut » produire quelques fruits, il faut » que ce soit au roi seul qu'on les » attribue; et si l'on ne peut con- » vaincre le roi des vérités qui y » sont contenues, il ne faut pas » qu'on sache qu'elles lui ont été pré- » sentées. » Le premier ministère de Malesherbes ne dura que neuf mois; il donna sa démission le 12 mai 1776, lors du renvoi de Turgot, dont il avait embrassé le système avec trop d'ardeur pour ne pas se retirer avec lui. Le roi fit de vains efforts pour le retenir; et le trouvant inébranlable dans sa résolution, ce bon prince lui dit : *Vous êtes plus heureux que moi; vous pouvez abdiquer*. Louis XVI n'en était qu'à la seconde année de son règne! Malesherbes alla vivre dans la retraite; et il reprit ses travaux littéraires, avec ses études de la nature, trop long-temps abandonnées pour des occupations moins conformes à ses goûts. Sa passion pour les lettres, et ses rapports avec ceux qui les cultivaient, les nombreux services qu'il leur avait rendus, et les éloges que ceux-ci lui avaient prodigués, tout avait concouru à lui donner une grande réputation. Déjà il était devenu membre honoraire de l'académie des sciences, en 1750, et de celle des inscriptions, en 1759. L'académie française lui ouvrit ses portes, en janvier 1775. Jusqu'alors Fontenelle, seul, avait obtenu tous ces honneurs: Malesherbes fut le second; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il parvint à l'académie française sans avoir publié aucun écrit purement littéraire, et, comme il le dit lui-même, par une sorte d'acclamation. Une circonstance de sa réception assez remarquable, c'est que, dans son dis-

cours , il ne fit pas au directeur un compliment qu'il paraissait naturel de lui adresser. L'abbé de Radonvilliers, qui le recevait, avait été son maître chez les jésuites : c'était bien l'occasion de le remercier de ses soins ; mais cet abbé était alors du petit nombre d'hommes sensés qui connaissaient le danger des opinions philosophiques : il n'avait pas approuvé la conduite de Malesherbes dans la révolution des parlements ; et, à son tour, il évita de louer le président de la cour des aides sur ce qui avait le plus contribué à le faire entrer à l'académie. Un mois avant d'être appelé au conseil du roi, Malesherbes avait donné sa démission de premier président ; ainsi, après sa retraite du ministère, il se trouva dans la plus parfaite liberté. Ce fut certainement l'époque la plus heureuse de sa vie. Dépourvu de toute ambition, ce n'était que comme un fardeau qu'il avait accepté des fonctions publiques ; il les quitta sans regret, et dès-lors tous ses moments furent consacrés à l'étude et à la société des savants et des gens de lettres. C'est dans ce temps-là qu'il composa, en faveur des protestants, les deux Mémoires qui contribuèrent si efficacement à leur faire accorder un état civil par Louis XVI. Il s'occupait aussi, dans les mêmes intentions de tolérance et de philanthropie, d'un travail considérable sur les Juifs ; mais son manuscrit n'a pu se retrouver. Malesherbes se délassait des travaux qu'exigeaient ces compositions, par le soin de ses jardins, où il avait rassemblé un grand nombre d'arbres exotiques (1). Il entretenait aussi alors avec J. - J.

Rousseau une correspondance sur la botanique. Mais de telles occupations ne suffirent pas long-temps à l'activité de son esprit, ni à son avidité de nouvelles connaissances. Dans l'impatience où il était d'acquiescer et de tout voir par lui-même, il se mit à voyager ; et ce fut à pied, dans le costume le plus simple, sous le nom de M. Guillaume, qu'il parcourut la France, la Suisse et la Hollande, observant la nature, les mœurs et l'esprit des peuples. Il mettait surtout le plus grand soin à ne pas être connu ; mais comme il était alors au plus haut point de la faveur publique, et que toutes les bouches répétaient incessamment son éloge, il lui arriva souvent de s'entendre louer de la manière la moins suspecte. On raconte que, dans plusieurs occasions, trahi par sa modestie et par la froideur avec laquelle il avait parlé de lui-même, il fut obligé de se nommer pour qu'on excusât sa réserve. Pendant ce temps, les troubles et le désordre public n'avaient fait qu'augmenter, et l'orage semblait près d'éclater, lorsque Malesherbes revint dans son habitation champêtre. Louis XVI, et ses inhabiles ministres, ne sachant rien opposer à la tempête, crurent qu'en plaçant auprès d'eux un homme qui, après dix ans de retraite, conservait encore une grande popularité, ils s'environneraient eux-mêmes de la faveur publique. Tels furent les motifs qui firent appeler Malesherbes au conseil du roi, pour la seconde fois, en 1787, peu de temps après l'assemblée des notables. Comme on n'avait voulu que se couvrir de la faveur de son nom, on ne lui confia aucun pouvoir ; et les avis qu'il donna furent à peine écoutés. Dé-

(1) Son avenue d'arbres de Sainte-Lucie était la plus belle qu'il y eût en Europe.

sespéré de la nullité dans laquelle on le laissait , lorsqu'il s'était flatté de sauver la monarchie , il demanda encore sa retraite , et l'obtint peu de temps avant la convocation des états-généraux. La rapidité et l'importance des événements qui se succédèrent , le firent bientôt oublier ; et il est permis aujourd'hui de croire que ses plans et ses opinions étaient alors peu propres à tirer Louis XVI des embarras où l'avaient plongé son indécision et son empressement à se dépouiller de son autorité. Toute espèce de doute cesserait même à cet égard , s'il était possible d'ajouter foi aux assertions de Dubois , qui , ayant persisté dans les opinions dont Malesherbes a fini par reconnaître les dangers , semble avoir pris à tâche d'établir son panégyrique sur des faits qui , s'ils étaient vrais , ne pourraient que dégrader un aussi beau caractère. Peut-on croire , par exemple , que Malesherbes ait poussé l'aveuglement , jusqu'à remettre à Louis XVI , dans le mois de décembre 1792 , à la prison du Temple , un Mémoire dont la lecture n'aurait alors causé à ce malheureux prince qu'un repentir inutile ? Comment , en de telles circonstances , aurait-il osé blâmer le monarque *de n'avoir pas fait assez de concessions , de n'être pas allé assez franchement au-devant des vœux de la nation , en se hâtant de convoquer une assemblée , la plus nationale qui eût jamais existé , en lui donnant une constitution ; enfin , en renonçant à son pouvoir absolu , afin d'avoir aux yeux de l'Europe , et de la postérité toute la gloire du sacrifice....* S'il était permis de supposer qu'au moment où Malesherbes voyait la France accablée de tant de maux par la chute du pouvoir royal , au moment où Louis XVI allait mon-

ter à l'échafaud pour s'être livré sans défense à ses ennemis , si l'on pouvait , dis-je , supposer que , même alors , le bandeau qui avait couvert ses yeux n'était pas encore déchiré ; comment admettre que celui qui chérissait Louis XVI au point de lui sacrifier sa vie , n'eût pas craint de l'affliger par des regrets inutiles ? Comment croire que le bon , le sensible Malesherbes fût capable d'une telle inconvenance ? Ne voit-on pas au contraire que dans leur plaidoyer les défenseurs insistèrent principalement sur l'empressement avec lequel Louis avait fait , dès le commencement de son règne , le sacrifice de son autorité ? Après son second ministère , Malesherbes était retourné dans sa solitude , et il y vivait en paix au sein d'une famille qui le chérissait , lorsque l'effroi qu'inspirèrent les premiers crimes de la révolution se répandit sur tous les points de la France. Ce ne fut pas pour lui que Malesherbes conçut alors des alarmes : ce fut pour ses amis , pour ses enfants , et surtout pour son roi , qu'il chérissait si tendrement ; pour son roi dont il avait si bien appréciée les bonnes intentions. Dès qu'il fut question du procès de Louis XVI , Malesherbes s'occupa de rédiger des mémoires ; et dès-lors il se voua tout entier à sa défense. Le 13 décembre 1792 , il écrivit au président de la Convention : « J'ai été appelé deux fois » au conseil de celui qui fut mon » maître , dans le temps où cette » fonction était ambitionnée par tout » le monde ; je lui dois le même service , lorsque c'est une fonction » que bien des gens trouvent dangereuse. » Cette fonction était en effet très-périlleuse : et parmi les hommes qui avaient le plus contri-

bué à placer le monarque dans cette affreuse position, l'un de ceux qui devaient saisir avec le plus d'empressement cette occasion d'effacer leurs torts, n'eut pas le courage de l'accepter ( V. TARGET ). MM. Desèze et Tronchet se réunirent à Malesherbes; et tous trois furent pendant plus d'un mois uniquement occupés du salut de Louis XVI. Dévoués sans réserve à une aussi glorieuse mission, ils ne songèrent pas aux périls dont ils étaient eux-mêmes environnés. Tout ce que peuvent les conseils de la sagesse et de l'expérience, les efforts de l'éloquence, le dévouement le plus absolu, fut successivement mis en usage; et certes de tels hommes étaient dignes de sauver leur roi, si sa condamnation n'eût pas été prononcée d'avance. Malesherbes ne fut pas seulement le défenseur de Louis XVI : il fut encore son consolateur et son ami. A l'âge de plus de soixante-dix ans sa belle ame n'avait rien perdu de son énergie; il allait à la prison tous les matins, faisait lui-même les commissions du roi, l'informait de tout ce qui se passait, et revenait le soir pour régler sa défense. Lorsque le fatal arrêt fut prononcé, Malesherbes se chargea de lui annoncer cette terrible nouvelle. En entrant dans la prison, il tomba aux pieds de son maître, et celui-ci fut obligé de le consoler. Le lendemain il revint à la barre de la Convention pour demander l'appel au peuple, et réclamer contre la manière dont les voix avaient été comptées. Ses larmes et ses sanglots ne lui permirent pas d'achever son discours; on refusa de remettre la décision au lendemain: *la mort dans les vingt-quatre heures*, fut toute la réponse qu'on lui fit; et il fut encore obligé de la porter au malheureux prince...

On peut voir, à l'article Louis XVI, où l'on a cité le Journal que Malesherbes a laissé de ce mémorable procès, tous les soins qu'il prit pour adoucir les maux du roi-martyr; on y verra aussi toutes les douleurs qu'il supporta lui-même. Le jour où l'attentat fut consommé, il eut avec l'abbé de Firmont, une longue conversation. Ce digne ecclésiastique descendait de l'échafaud où il avait assisté Louis XVI; il était encore couvert de son sang lorsqu'il porta à Malesherbes ses derniers ordres et ses dernières paroles. Au récit des circonstances qui avaient accompagné cette mort héroïque, le vénérable vieillard se répandit en invectives contre les auteurs de la révolution, et il s'accusa lui-même d'avoir concouru à leurs funestes projets. « Les scélérats, dit-il! ils l'ont donc » fait périr!.... Et c'est au nom de la » nation!.... Son plus grand tort est » de nous avoir trop aimés..... de » s'être trop considéré comme notre » père, et pas assez comme notre » roi; d'avoir attaché son bonheur » à nous rendre plus heureux que » nous n'étions susceptibles de l'être.. » C'est surtout cette fausse philoso- » phie, dont j'ai moi-même à me » reprocher d'avoir été la dupe, » qui a creusé l'abîme effroyable qui » nous dévorera tous; c'est elle qui, » par une magie inconcevable, a fasciné les yeux de la nation, au point » de lui faire sacrifier au fantôme, » au seul mot de *liberté politique*, » la liberté sociale dont elle jouissait » avec plus d'étendue qu'aucune autre nation... Les monstres.... avec » quelle cruauté basse et féroce ils » l'ont traité!... » ( V. FIRMONT, XIV, 562. ) Des hommes qui ont partagé les erreurs de Malesherbes, mais qui n'ont pas eu, comme lui, le bonheur

ou la bonne-foi de les reconnaître, ont cherché à élever des doutes sur cette rétractation. Nous ne leur répondrons qu'en rappelant les vertus de l'abbé de Firmont, et celles de Malesherbes lui-même. C'est au petit nombre d'individus encore vivants qui ont entendu ce respectable vieillard, dans le court intervalle qui sépara son supplice de celui de Louis XVI, qu'il appartient de révéler ce que furent alors ses pensées. Dabois, eut cet avantage : mais il n'en dit pas un mot ; et pour ceux qui connaissent l'esprit et le but de sa Notice, cette réticence est un témoignage en faveur de la rétractation. Dès le début des états-généraux, Malesherbes blâma leur conduite ; et le 24 juillet 1790, il écrivait au président Rolland : « Hélas ! Monsieur, j'ai fait depuis » deux ans, bien des travaux sur » les matières de mon ressort, que » je prévoyais qui seraient agitées à » l'assemblée nationale. *Je me suis » bien gardé de les produire, quand » j'ai vu comme tout se faisait. » Dans le temps des violentes pas- » sions, il faut bien se garder de » faire parler la raison. On nuirait » à la raison même ; car les en- » thousiastes exciteraient le peuple » contre les mêmes vérités, qui, » dans un autre temps, seraient » reçues avec l'approbation géné- » rale. » On trouve encore dans différents écrits d'autres preuves que Malesherbes avait reconnu ses erreurs ; nous nous bornerons à citer cette phrase de lui, qui a été rapportée par Hue, avec lequel il se trouva en prison peu de temps avant sa mort : « Pour faire un » bon ministre, l'instruction et la » probité ne suffisent pas. Turgot et » moi, nous en avons été la preuve. » Notre science était toute dans les*

» livres ; nous n'avions aucune con- » naissance des hommes. » Après la mort de Louis XVI, Malesherbes vécut à la campagne aussi paisiblement qu'il était possible à une pareille époque. Occupé d'agriculture et de soins de bienfaisance, il cherchait vainement des consolations aux maux de sa patrie, lorsque dans les premiers jours de décembre 1793, trois membres d'un comité révolutionnaire de Paris, suivis d'une nombreuse escorte, vinrent enlever sa fille aînée et son gendre, M. de Rosambo. Il resta seul avec ses petits-enfants ; et l'on crut un instant, que son âge et ses vertus seraient respectés : mais, dès le lendemain, de nouveaux sbires parurent, et ils l'emmenèrent avec le reste de ses enfants, malgré les pleurs et les protestations des habitants de Malesherbes, qui demandèrent tous à être garants de ses vertus et de son innocence. Ses vœux se bornèrent alors à se trouver réuni dans la même prison que sa famille ; mais on ne lui donna pas cette consolation : il fut incarcéré aux Madelonettes, avec un seul de ses petits-fils, M. Louis de Rosambo. Ses autres enfants restèrent dispersés dans différentes prisons ; et ce ne fut qu'un mois plus tard qu'ils obtinrent d'être réunis à leur père dans celle de *Port-Libre* ( Port-Royal ). Les malheurs de Malesherbes semblèrent alors s'adoucir. Oubliant ses propres dangers, il ne s'occupait que de ceux qui menaçaient les siens, surtout son gendre, le président de Rosambo, qu'il affectionnait d'une manière toute particulière. Il rédigea pour lui, avec le plus grand soin, un mémoire justificatif ; et il le fit remettre aux juges, avec une confiance qui prouve que sa destinée était de s'abuser sur la per-

versité humaine jusqu'aux derniers moments de sa vie. Ce mémoire était à peine distribué, que les bourreaux vinrent chercher l'infortuné Rosambo. Malesherbes eut la douleur de le voir conduire à l'échafaud ; et cette douleur ne fut que le commencement de son propre supplice : peu de jours après, il eut le même sort avec sa fille, sa petite-fille, et le jeune époux de celle-ci, M. de Châteaubriand l'aîné. Amené devant le tribunal révolutionnaire, on lui demanda s'il avait un défenseur ; il répondit par le sourire du mépris, et on lui nomma d'office un sieur Duchâteau. Ce tribunal de sang daigna à peine entendre celui qui avait été si long-temps l'oracle de la justice, celui par qui tant de victimes avaient été sauvées ! Il était, au reste, alors bien persuadé lui-même de l'inutilité de toute espèce de défense ; et lorsqu'on lui remit l'acte d'accusation où il était prévenu d'avoir conspiré contre l'unité de la république, il le rejeta avec dédain, en disant : *Encore si cela avait le sens commun !* On avait enveloppé dans ce même acte trente personnes, les plus éloignées et les plus distinctes par l'âge, par le sexe, par le rang et les opinions ! Chapelier, d'Epréménil, Thouret, des femmes, des enfants, qui ne s'étaient jamais vus, furent compris dans le même arrêt, et entassés dans les mêmes charrettes. Malesherbes entendit cet arrêt sans effroi ; et il marcha à la mort avec un calme, une sérénité, qui ne peut être comparée qu'à celle de Socrate. Cette gaieté douce et spirituelle qui avait fait le charme de sa vie, ne l'abandonna pas même dans ce terrible instant. Son pied ayant rencontré une pierre, lorsqu'il traversait la cour du Palais, les mains liées

derrière le dos, il dit à son voisin : *Voilà qui est d'un fâcheux augure ; à ma place un Romain serait rentré.* M<sup>me</sup>. de Rosambo ne fut pas moins calme, ni moins résignée : lorsqu'elle embrassa, en sortant de sa prison, M<sup>lle</sup>. de Sombreuil, qui avait montré un si grand courage aux massacres de septembre, elle lui dit : *Mademoiselle, vous avez eu le bonheur de sauver la vie à votre père ; je vais avoir celui de mourir avec le mien.* Malesherbes eut encore la douleur de voir immoler avant lui cette fille qu'il aimait si tendrement, et qui elle-même vit trancher la tête de ses enfants. Il périt le dernier de tous, à l'âge de soixante-douze ans, le 22 avril 1794. On peut reprocher à Malesherbes de grandes erreurs ; mais toutes eurent leur source dans cet amour du bien qu'il porta jusqu'à la passion. Et d'ailleurs, il ne les a pas seulement expiées par une mort glorieuse ; il les a encore reconnues, il les a déplorées avec amertume et dans toute la franchise de son caractère. Quoique très-laborieux, et livré toujours à des occupations importantes, il aimait la société, et s'y montrait fort aimable. Étranger à toute affectation comme à toute rigidité, il était naturel, et *simplement simple*, comme a dit de lui M<sup>me</sup>. Geoffrin ; mais cette simplicité, souvent vive et spirituelle, laissait percer sa supériorité. L'activité de son imagination, la richesse de sa mémoire, sa gaieté, tout, jusqu'à ses fréquentes distractions, donnait à sa conversation un charme inexprimable. Une souscription a été ouverte en 1819, pour lui élever un monument ; et de toutes parts on s'est fait inscrire sur une liste où sont les noms des plus grands souverains.

On a déjà beaucoup écrit sur Malesherbes ; et les hommes de toutes les opinions se sont accordés pour faire son éloge : mais, comme on vient de le voir, tous ne l'ont pas loué de la même manière. Nous avons fait connaître la *Notice* de Dubois, dont la troisième édition est de 1806. ( *V. J. B. DUBOIS*, XII, 81. ) Gaillard, a publié, en 1805, une *Vie ou Eloge historique de Malesherbes*, qui fournit moins de détails, mais où l'homme dont il fut pendant cinquante ans l'ami, est présenté avec plus de vérité et d'exactitude. L'écrit intitulé *Malesherbes*, par Delisle de Sales, est, comme toutes les productions de cet auteur, un Éloge emphatique, et un assemblage diffus de faits hasardés ( *V. LISLE DE SALES* ). M. Boissy-d'Anglas a donné, en 1818, *Essai sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes*, 2 vol. in-8°. La famille de Malesherbes, et M. le vicomte de Châteaubriand, ont réclamé contre quelques assertions de cet ouvrage, dont les opinions sont conformes, sous beaucoup de rapports, à celles de Dubois. On a de Malesherbes, outre les ouvrages déjà cités, et un grand nombre de manuscrits dispersés par le vandalisme révolutionnaire : I. Des *Observations sur le mélèze, sur le bois de Sainte-Lucie, sur les pins, sur les orchis*. II. *Mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France, etc.*, 1790, in-8°. III. *Idées d'un agriculteur patriote sur le défrichement des terres incultes, sèches et maigres, connues sous le nom de landes, garrigues, gâtines, friches, etc.*, 1791, in-8°. et recueilli dans les *Annales d'agriculture*, t. x, 1802. IV. *Mémoire*

*pour Louis XVI. V. Observations sur l'histoire naturelle de Buffon et Daubenton*, 1798, 2 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4°, publiées par L. P. Abeille, qui donne dans la préface quelques détails sur l'auteur. Malesherbes composa cet ouvrage à l'âge de dix-huit ans ; et dès-lors il avait aperçu les parties faibles du système de notre premier naturaliste, dont il admirait, au reste, le talent et l'éloquence. VI. *Mémoires sur la librairie et la liberté de la presse*, 1809, in-8°. VII. *Introduction à la botanique*, composée pour M<sup>me</sup>. de Senozau, sa sœur, manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de Faujas de Saint-Fond, vendue le 9 mars 1820. VIII. Trois lettres insérées dans le *Journal des savants*, en 1771, sur les phénomènes géologiques des environs de Malesherbes. On a publié, dans le format in-12, sous le nom d'*Oeuvres choisies de Malesherbes*, un extrait de ses célèbres remontrances, Paris, 1809. Il avait aussi formé un herbier d'environ six mille plantes rangées par familles, et contenues en 56 portefeuilles in-fol., qui faisaient partie de sa bibliothèque, l'une des plus riches collections d'histoire naturelle et de voyages. On a imprimé des *Pensées et Maximes de M. de Malesherbes, suivies de Réflexions sur les lettres de cachet, recueillies par E. L.*, 1802, in-12. M—D j.

MALET (CLAUDE-FRANÇOIS DE), général français, né à Dole, en Franche-Comté, le 28 juin 1754, était fils d'un chevalier de Saint-Louis. A l'âge de seize ans, il entra dans les mousquetaires, et, après le licenciement de ce corps, revint dans sa famille, où il passa plusieurs années, uniquement occupé de ses plaisirs. C'était un homme très-aimable,

d'une jolie figure, d'une politesse exquise; et ces avantages lui valurent beaucoup de succès auprès des femmes. Il embrassa les principes de la révolution avec ardeur, fut nommé, en 1790, commandant de la garde nationale de Dole, et chef du détachement envoyé à la fédération par le département du Jura. Il fut ensuite chargé de l'organisation des premiers bataillons de volontaires, et partit pour l'armée du Rhin, comme simple capitaine. Beauharnais le nomma l'un de ses aides-de-camp; il fut fait adjudant-général au mois de mai 1793, et employé en cette qualité à Besançon. Malet, républicain par système, ne partagea cependant point les excès dont quelques hommes trop fameux se souillèrent à cette époque; mais il persista dans les opinions qu'il avait adoptées, et sembla s'y affermir par la raison même qu'il y avait plus de danger à les avouer. Elevé, en 1799, au rang de général de brigade, il passa à l'armée des Alpes, où il servit sous les ordres de Championnet, et obtint ensuite un commandement dans l'intérieur. Il fut appelé, en 1805, à l'armée d'Italie, contribua aux succès qu'obtint Masséna, et fut nommé gouverneur de Pavie. Disgracié quelque temps après pour avoir manifesté de l'opposition aux projets de Buonaparte, il revint à Paris, se lia avec les restes du parti républicain, et prit part à leurs complots. La police ne put toutefois réunir assez de preuves pour le mettre en jugement; il fut arrêté dans le courant de l'année 1808, et détenu par mesure de sûreté. Ayant obtenu, en juin 1812, sa translation dans une maison de santé, il forma des liaisons avec plusieurs chefs du parti royaliste, et crut pouvoir profiter de l'éloignement de

Buonaparte, alors en Russie, pour mettre à exécution le projet qu'il avait formé de le renverser. Il s'échappa furtivement de cette maison, dans la nuit du 23 au 24 oct., avec l'abbé Lafon, dont l'activité et la présence d'esprit lui étaient connues. Il se présente aux casernes, et annonce aux soldats la mort du tyran: il fait sortir de la Force, les généraux Guidal et Lahorie; fait prendre les armes à un bataillon de la garde de Paris dont le commandant lui était dévoué; divise cette petite troupe en plusieurs pelotons; et tandis que Lafon se dirige sur la préfecture de police avec quelques compagnies, il se rend lui-même à l'état-major de la place pour s'emparer du général Hullin. Malet lui fit part de la mort de Buonaparte et de la création d'un gouvernement provisoire; mais M. Hullin ayant témoigné quelque méfiance, Malet, pour qui tous les instants étaient si précieux, lui tira un coup de pistolet (*V. HULLIN, l'ogr. des hommes vivants*); et il en armait un second, quand il fut saisi par l'adjudant Laborde, qui voyait tous ses mouvements dans une glace. Conduit en prison, et traduit dès le lendemain avec les généraux Guidal et Lahorie devant une commission militaire, Malet montra dans les débats une fermeté et une présence d'esprit peu communes. Le président lui ayant demandé quels étaient ses complices: *Si j'avais réussi*, répondit-il, *j'aurais pour complices la France, l'Europe et vous-même*. Il entendit la lecture de son jugement avec le même sang-froid, et marcha à la mort avec un courage héroïque. Malet fut fusillé à la plaine de Grenelle, avec ses deux compagnons, le 29 octobre 1812. Il joue un très-grand rôle dans



*l'Histoire des Sociétés secrètes de l'armée*, ouvrage publié en 1815, et dont l'auteur semble avoir pris plaisir à se jouer de la crédulité de ses lecteurs. M. P.-Al. Lemare a publié: *Malet, ou Coup-d'œil sur l'origine, les éléments, le but et les moyens des conjurations formées, en 1808 et 1812, par ce général et autres ennemis de la tyrannie*, Paris, 1814, in-8°.; et M. l'abbé Lafon: *Histoire de la Conjuration de Malet, avec des détails officiels sur cette affaire*, ib., 1814, in-8°. deux éditions (1). W—s.

MALEZIEU (NICOLAS DE), naquit à Paris en 1650. A l'âge de quatre ans, il avait, presque sans maître, appris à lire et à écrire; et à douze ans, il avait fini sa philosophie. Il cultiva avec succès les mathématiques, les belles-lettres, l'histoire, le grec, l'hébreu et même la poésie. Il fut honoré, très-jeune encore, de l'amitié de Bossuet et de Montausier; et ce furent ces deux illustres personnages qui le désignèrent pour la place de précepteur de M. le duc du Maine. Admis à la suite de son jeune élève, dans l'intimité du roi, il eut de fréquentes occasions d'y faire briller son esprit et son savoir. Il se lia, en même temps, avec tout ce que la cour avait d'hommes distingués dans les lettres. De ce nombre était Fénelon dont il resta l'ami, sans cesser d'être celui de Bossuet, alors même qu'eut éclaté la dispute qui divisa ces deux beaux génies. On dit même qu'ils prirent, en plusieurs

occasions, Malezieu pour arbitre de leurs différends; ce qui ajouterait au mérite d'avoir conservé l'amitié de tous deux. Le mariage de M. le duc du Maine attacha plus que jamais Malezieu à la fortune de ce prince. M<sup>me</sup>. la duchesse du Maine joignait à une prodigieuse activité d'esprit, beaucoup d'aptitude à saisir les éléments des sciences. Malezieu était plus propre que personne, à satisfaire cette inquiète curiosité, et à promener l'esprit de la princesse sur un grand nombre d'objets. Il lui ouvrait, en même temps, les trésors de la littérature ancienne; et souvent on le vit, à l'ouverture du livre et sans préparation, traduire avec la plus grande élégance et un sentiment non moins vil des beautés de l'original, les morceaux les plus difficiles des poètes grecs ou romains. On dit même qu'en déclamant ses explications d'Eschyle ou de Sophocle, il y mettait tant de force, tant de pathétique, qu'on éprouvait autant d'émotion qu'à la représentation des meilleures tragédies françaises, jouées par les meilleurs acteurs. Il fit mieux; il donna à M<sup>me</sup>. la duchesse du Maine la plus éclatante preuve de condescendance qu'elle pût recevoir d'un homme de talent; il se voua au détail pénible des divertissements et des spectacles par lesquels la princesse cherchait à embellir sa cour de Sceaux, que Malezieu appelait ingénieusement *les galeries du bel-esprit*. Il était, en effet, le principal ordonnateur de ces fêtes, pour lesquelles il composa beaucoup de vers et des impromptu, qui tiraient, à la vérité, leur plus grand prix de la circonstance pour laquelle ils avaient été faits. C'est au milieu de ces occupations que Malezieu fut désigné par

(1) Enfin, un anonyme (M. L. T.) a imprimé aussi *l'Histoire des conjurations de Malet, etc.*, avril 1815, in-80. (V. no. 863 de la *Bibliographie de la France*.) Cette brochure n'a pas été mise en circulation; elle contient le texte de la proclamation composée par Malet lors de sa conjuration, et autres pièces. La proclamation se trouve aussi dans le recueil intitulé: *Écho des salons de Paris*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 299. A. B—T.

M<sup>me</sup>. de Maintenon au roi, pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. Si le succès qu'il obtint peut être en partie attribué aux dispositions brillantes de l'élève, les contemporains ont pris soin de faire une part honorable au talent et à la méthode du maître. Les sentiments de reconnaissance qui l'attachaient à la maison du Maine, ne le laissèrent pas indifférent à la querelle que le chef de cette maison eut à soutenir, après la mort de Louis XIV, contre les princes du sang et les pairs, appuyés du régent. Malezieu prêta souvent sa plume à la défense de cette cause; mais il travailla plus particulièrement à la rédaction d'un mémoire dirigé contre le duc d'Orléans, et qui devait être adressé au roi d'Espagne. Sa coopération à ce mémoire lui valut un emprisonnement de plusieurs mois, pendant lesquels son dévouement au duc du Maine ne se démentit pas un seul instant. L'académie française lui ouvrit ses portes en 1701: il était déjà de celle des sciences. Malezieu mourut, le 4 mars 1727, dans la soixante-dix-septième année de son âge. On a de lui: I. *Éléments de géométrie de M. le duc de Bourgogne*, in-8°, Paris, 1715; c'est le recueil des leçons qu'il donna à ce prince pendant l'espace de quatre ans, et que celui-ci écrivait le lendemain: elles ont été rassemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. On trouve à la fin de cet ouvrage quelques problèmes résolus par la méthode analytique, qu'on croit être du même auteur. II. Plusieurs pièces de vers, telles que chansons, lettres, sonnets, contes, qu'on trouve dans les *Diversissements de Sceaux* (Trévoux, in-12, 1712, 1715.) III. On attribue encore à Malezieu les *Amours de Ra-*

*gonde*, comédie en musique; et *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionnettes de Brioché; elle fait partie des *Pièces échappées du feu*, in-12. Plaisance, 1717. Un académicien répondit à cette facétie par *Arlequin chancelier*. Une autre satire, intitulée: *Brioché chancelier*, fut également dirigée contre l'auteur de *Polichinelle* etc.; mais elles n'ont été imprimées ni l'une ni l'autre. L-N-X.

MALFILATRE (JACQUES-CHARLES-LOUIS DE CLINCHAMP DE), né à Caen, le 8 octobre 1733, de parents peu favorisés des dons de la fortune, fit ses études, d'une manière brillante, chez les Jésuites de sa ville natale. A peine sorti du collège, il concourut pour les prix de poésie des *Palinods* (1) de Rouen et de Caen. Il paraît constant qu'il n'existe aucun ouvrage de cet auteur dans la dernière de ces deux académies; mais le Palinod de Rouen lui décerna quatre fois la couronne pour les pièces suivantes: 1°. *Le soleil fixe au milieu des planètes*, ode insérée alors dans le *Mercur de France*, par Marmontel, qui crut pouvoir pronostiquer à Malfilâtre les plus hautes destinées poétiques; 2°. *Le Prophète Elie enlevé aux Cieux*; 3°. *La Prise du fort Saint-Philippe*; 4°. *Louis le Bien-Aimé sauvé de la mort*, (à l'occasion du forfait de Damiens.) Le jeune poète se rendit à Paris sur les instances du libraire Lacombe. On assure qu'il reçut, pour une traduction de Virgile, partie en prose et partie en vers,

(1) Ce nom fut donné aux académies de Rouen et de Caen, parce que les sujets de poésie qui s'y proposaient, étaient en l'honneur de *Vimmaculée conception de la Sainte-Vierge*. Lorsque ce texte fut épuisé, il fallut encore ramener dans chaque pièce l'éloge de Marie.

des sommes assez considérables de ce libraire, et qu'il fit venir de Caen des parents qui, profitant de sa facilité et de son imprévoyance, l'aiderent à dissiper, en peu de temps, cet argent. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut obéré, le 6 mars 1767, et qu'ils s'était vu réduit à changer de nom, pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers. Une tapisserie l'avait recueilli par humanité : il dut surtout beaucoup à la protection généreuse de M. de Savine, ancien évêque de Viviers, et à celle de M. le duc de Brancas (Lauragais). Tout le monde connaît ce vers de Gilbert :

« La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré. »

C'est fort bien dit, poétiquement parlant ; mais la chronique du temps nous a révélé que Malfilâtre, à qui ses vers (loin qu'il fût resté ignoré), avaient, au contraire, procuré une réputation précoce, mourut d'un tout autre mal que la faim. Des opérations cruelles et de longues douleurs terminèrent sa carrière agitée et malheureuse. Son poème de *Narcisse dans l'île de Vénus*, fut imprimé à Paris, un an après sa mort, et réimprimé en 1769, in-8°. La fable de ce poème n'était pas un sujet heureux pour en former quatre chants : il pêche par l'ensemble, mais il offre de grandes beautés dans tous les genres. On y reconnaît un homme né poète, qui prend avec beaucoup de flexibilité tous les tons, et qui, nourri de la lecture des anciens, s'est approprié la manière des maîtres. A la brillante facilité d'Ovide, à l'harmonie et au sentiment de Virgile, il joint la naïveté de La Fontaine. La dernière édition de *Narcisse*, in-12, Paris, 1805, comprend les quatre odes couronnées

à l'académie de Rouen, une imitation du Psaume *Super flumina Babylonis*, et quelques fragments de la traduction des *Eglogues* et des *Géorgiques* de Virgile. Les morceaux de ce dernier poème qu'il a mis en vers français, n'ont pas la précision de ceux de Delille ; mais souvent ils offrent plus de naturel, et respirent mieux le goût simple et antique. En l'an VII (1799) on a publié, sous le nom de Malfilâtre, une traduction en prose des *Métamorphoses* d'Ovide, qui n'est pas de notre poète et n'est nullement digne de lui. Il avait tracé le plan d'un poème épique, dont le sujet était la découverte du Nouveau-Monde, avait entrepris une tragédie d'*Hercule au Mont OËta*, et traduit en vers les deux premiers livres du *Télémaque*. Il ne reste rien de ces divers ouvrages que les trente premiers vers du poème de Fénelon, insérés dans le *Journal français*, 1777, n°. 17. Un talent aussi réel pouvait s'exercer plus utilement : la prose de l'auteur de *Télémaque* ne peut guère gagner à être versifiée. Il existe, dit-on, une correspondance imaginaire que Malfilâtre avait composée pour corriger la maîtresse d'un de ses amis, qui était très-coquette. M. Miger a publié en 1810, sous le titre de *Génie de Virgile* (4 vol. in-8°), ce qui a été conservé du travail qu'avait fait sur ce poète latin l'auteur de *Narcisse dans l'île de Vénus*. On y trouve quelques morceaux pleins d'énergie et de verve, surtout l'imprecation de Didon dans le quatrième livre.

Z.

MALHERBE (FRANÇOIS DE), naquit à Caen, vers l'an 1555, d'une famille noble et ancienne : un de ses aïeux, Malherbe Saint-Aignan, suivit en Angleterre Robert III, duc

de Normandie. Son père, réduit par la fortune à être assesseur de Caen, embrassa la religion réformée, avant de mourir. On assure que le fils, alors âgé de 19 ans, en fut si affecté qu'il partit pour la Provence, où il suivit le grand-prieur Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Pendant qu'il était attaché à ce prince, qui fut tué à Aix en 1585, il épousa Madelène de Coriolis, fille d'un président, et veuve d'un conseiller au parlement d'Aix. Il en eut plusieurs enfants, auxquels il eut le malheur de survivre : une de ses filles mourut de la peste entre ses bras. Il lui restait un fils, qui avait, dit-on, du talent pour la poésie, et dont les vers, où l'on trouvait du feu et de l'imagination, ne sont point parvenus jusqu'à nous. En 1627, ayant perdu ce fils, tué en duel par un gentilhomme provençal, nommé De Piles (1), il ressentit si douloureusement cette perte, qu'il résolut à 73 ans, de se battre contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard de son âge et un jeune homme de 25 ans. « C'est à » cause de cela, dit-il, que je veux » me battre ; je ne hasarde qu'un » denier contre une pistole. » On vint à bout de le calmer ; et on lui offrit une somme de dix mille écus, qu'il n'accepta, que pour en faire, disait-il, élever un mausolée à son fils ; mais sa mort empêcha la conclusion du traité, et le mausolée n'eut point lieu. Il perdit sa mère vers 1615, étant alors âgé de soixante ans. Marie de Médicis, à cette occasion, lui envoya un gentilhomme à

qui pour remerciement il dit, « qu'il » ne pouvait se revenger de l'honneur que lui faisait la reine, qu'en » priant Dieu que le roi son fils » pleurât sa mort aussi vieux qu'il » pleurerait celle de sa mère. » Il ne paraît pas avoir eu la même tendresse pour ses autres parents. Malherbe fut en procès presque toute sa vie avec son frère aimé. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui donc » voulez-vous que je plaide, répon- » dit-il ? avec les Tures et les Mos- » covites, avec qui je n'ai rien à par- » tager ? » Il composa pour un autre parent cette épitaphe, qui l'a fait accuser d'avoir oublié les sentiments les plus naturels de l'humanité, mais qu'on pourrait aussi regarder comme un pur jeu d'esprit, où le cœur n'était pour rien :

Cy gît Monsieur d'Is :  
Or plût à Dieu qu'ils fussent dix !  
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,  
Le grand Eleazar, mon frère,  
Mes trois tantes et Monsieur d'Is,  
Vous les nommé-je pas tous dix ?

Depuis la mort du grand-prieur, il porta quelque temps les armes, et, entre autres expéditions, conduisit le siège de Martigues en Provence : cette place fut si étroitement bloquée, que la peste s'y étant mise, le dernier vivant arbora le drapeau noir sur la ville, avant la levée du siège. Le premier ouvrage de la jeunesse de Malherbe fut les *Larmes de Saint-Pierre*, qu'il imita du Tansillo, poète italien, et qu'il dédia à Henri III, en 1587. L'auteur désavoua, pendant quelque temps, ce poème plein de *concelli*, comme peu digne de ses autres ouvrages. L'Ode à Marie de Médicis sur son arrivée en France, commença sa réputation. Henri IV ayant un jour demandé au cardinal du Perron, alors évêque d'Évreux, ( en 1601 ),

(1) Ce De Piles était de la famille *Fortia* ; c'est par une inadvertance inconcevable qu'on l'a supposé fils de Clermont de Piles, tué à la Saint-Barthélemy, 55 ans auparavant.

s'il ne composait plus de vers, ce prélat répondit que « depuis que » S. M. lui faisait l'honneur de l'employer dans ses affaires, il avait abandonné cet amusement; et que » d'ailleurs il ne fallait que qui que » ce soit s'en mêlât après un gentil-homme de Normandie, établi en » Provence, nommé Malherbe, qui » avait porté la poésie française à un » si haut point que personne n'en pouvait approcher. » Henri IV retint ce nom; et trois ou quatre ans après, Malherbe étant venu à Paris, pour ses affaires particulières, Des Yvetaux son parent en avertit le roi, qui aussitôt l'envoya chercher. Ce prince étant sur le point de se rendre dans le Limosin, invita le poète à faire sur ce voyage des vers, que celui-ci lui présenta à son retour. Henri en fut si content, qu'il exigea du grand écuyer Bellegarde de recevoir Malherbe chez lui, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses pensionnaires. Ce seigneur lui donna sa table, un cheval, un domestique, et mille livres d'appointements. Ce fut là qu'il fit connaissance avec Racan, alors page de la chambre du roi. Malherbe cultiva les heureuses dispositions du page; et l'amitié qu'ils contractèrent, malgré la disproportion de l'âge, dura jusqu'à la mort du maître, que le disciple respecta toujours comme un père : il avait recours à ses conseils dans les circonstances les plus importantes de sa vie; et ce fut dans une de ces occasions, que Malherbe lui raconta l'apologue du *Meunier, son fils et l'âne*, dont La Fontaine a fait une de ses meilleures fables. Cette amitié ne mit pas Racan à l'abri des brusqueries de son maître. Malherbe n'était pas un dupeur d'oreilles : on l'appelait l'anti-Mondory; et outre un bé-

gaïement habituel, il crachait au moins cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers; aussi le cavalier Marini disait-il de lui : « Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec. » Un jour qu'il lisait à Racan des vers qu'il venait de composer, et qu'il lui en demandait son avis, celui-ci s'en excusa, sur ce qu'il ne les avait pas bien entendus, parce que le poète en avait mangé la moitié. Malherbe, piqué, répondit en colère: Morbleu! si vous me fâchez, je les mangerai tous; ils sont à moi, puisque je les ai faits.... Ensuite il le quitta brusquement, et fut quelque temps sans le voir. Si son amour-propre était irritable, il ne se piquait pas de ménager celui des autres. Un jeune magistrat lui apporta un jour des vers médiocres qu'il croyait excellents, et sur lesquels il voulait avoir l'avis du poète. « Avez-vous eu, lui de- » manda Malherbe, l'alternative de » faire ces vers ou d'être pendu? A » moins de cela, vous ne devez pas » compromettre votre réputation, en » produisant une pièce si ridicule. » Molière a fait son profit de cette boutade : mais la réponse, si dure dans la bouche de Malherbe, n'est plus que plaisante dans celle du *Misanthrope*. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Le prélat le réveilla, pour le mener entendre un sermon qu'il devait prêcher. « Dispensez- » m'en, lui répondit le poète; je » dormirai bien sans cela. » Cette franchise ontrée ne le quitta pas même à la cour. Quelqu'un lui montrant la marquise de Guercheville, devenue dame de la reine, lui dit : « Voilà » ce qu'a fait la vertu! » Malherbe, de son côté, lui montrant madame la comtesse de Luyne (qui avait

un tabouret), lui répondit : « Voilà » ce qu'a fait le vice ! » Louis XIII, alors Dauphin, écrivant à Henri IV, avait signé *Loys*, suivant l'ancienne orthographe. Le roi fit voir la lettre à Malherbe : celui-ci, qui n'était pas louangeur, ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda au monarque si M. le Dauphin ne s'appelait pas *Louis* ? — Sans doute. — Eh pourquoi donc le fait-on signer *Loys* ? Depuis ce temps il signa *Louis*, ce qu'ont imité tous les princes qui ont porté le même nom. C'est avec la même franchise que, consulté par le duc d'Angoulême, son protecteur, sur des vers de sa façon, il lui conseilla de les supprimer, parce qu'il ne convenait pas à un prince de mettre au jour un ouvrage, à moins qu'il ne fût parfait. Pour *dégasconner* la cour, devenue gasconne sous un roi gascon, il reprenait les princes, même avec une telle liberté, qu'on l'appelait *le tyran des mots et des syllabes*. On lui a reproché d'être avare, et de demander l'aumône, le sonnet à la main. Cependant d'autres ont remarqué que, malgré la considération dont il jouissait à la cour, Henri IV, pour qui il faisait des pièces galantes, sous le nom d'Alexandre, ne paraît pas avoir élevé sa fortune au-dessus de la médiocrité. Il faut convenir que Malherbe n'était pas doué de cette souplesse d'esprit qui mène à la fortune; mais il en assignait lui-même une autre cause. Il racontait que, dans les troubles de la Ligue, il avait un jour poursuivi si vivement Sully l'espace de deux lieues, que celui-ci en conserva un profond ressentiment, et l'exclut des faveurs du prince, tant qu'il gouverna les finances. Ce fut effectivement après la mort de Henri IV, que Marie de Médicis lui accorda une pension de

cinq cents écus à l'occasion d'une ode qu'il lui adressa sur les heureux succès de sa régence. C'est peut-être encore plus par bizarrerie que par avarice qu'il logeait en chambre garnie. Il était assez mal meublé, et n'avait que sept à huit chaises de paille. Lorsqu'elles étaient occupées, s'il lui survenait quelqu'un, il criait à travers la porte : « Attendez, il n'y » a plus de chaises. » Il avait un grand mépris pour l'espèce humaine en général, à dater du meurtrier d'Abel. « Ne voilà-t-il pas un beau début, » disait-il; ils n'étaient que trois ou » quatre au monde, et l'un d'eux va » tuer son frère. » On conçoit que les orages des temps où il vivait, et son commerce habituel avec les courtisans, avaient dû contribuer à fortifier ce penchant à la misanthropie. Ce mépris ne s'étendait pourtant pas jusqu'au beau sexe; il avait répété souvent qu'il ne trouvait que deux belles choses au monde, les roses et les femmes, et il disait d'elles : « Dieu qui s'est repenti d'avoir fait » l'homme, ne s'est jamais repenti » d'avoir fait la femme. » Il les avait toujours beaucoup aimées; mais il en parlait avec une extrême licence. Rien ne l'affligeait plus dans ses derniers jours, que de n'avoir plus les talents qui l'avaient, dans sa jeunesse, fait rechercher par le beau sexe, et qu'il eût préférés, disait-il à M. de Bellegarde, à son titre de duc et pair. Son humeur brusque et caustique lui suscita beaucoup d'ennemis parmi les poètes de son temps. On a déjà vu un exemple de ses démêlés avec Racan. Il se brouilla aussi avec Régnier le satirique, par un trait de la même nature. Dinant un jour avec lui chez Desportes, celui-ci, lorsqu'on avait déjà servi la soupe, lui offrit un exemplaire de son *Imitation*

des Psaumes, qu'il fallait aller chercher dans son cabinet; mais Malherbe l'arrêta en lui disant qu'il avait déjà vu l'ouvrage, et qu'il en faisait moins de cas que de sa soupe. Cette grossièreté déplut si fort à Régnier, qu'il ne dit pas un mot à Malherbe pendant tout le dîner, qu'il ne voulut plus le revoir, et qu'il composa contre lui sa neuvième Satire adressée à M. Rapin. Berthelot, ami de Régnier, et Théophile, parodièrent ses vers. Il n'était pas admirateur de Ronsard; il avait effacé la moitié de son exemplaire des œuvres de ce poète, et finit par effacer l'autre. Quand il lisait ses vers à ses amis, et qu'il y rencontrait quelques mots durs et impropres, il s'arrêtait tout court, et disait ensuite :  *Ici je ronsardisais*. Un mépris tellement affiché lui fit un ennemi de Richelet, commentateur de Ronsard. Malgré ces divers traits de brusquerie, ceux qui avaient connu Malherbe particulièrement, attestent qu'il était plein d'honnêteté dans le commerce de la vie, et que si on le trouve avare de louanges, il savait pourtant apprécier le vrai mérite. « J'approuve ce qui est » bon, répondait-il aux reproches » de ce genre; et pour marque que » j'approuve quelque chose, je vous » annonce que le jeune homme qui » a fait ces Lettres (il parlait de » Balzac) sera le restaurateur de la » langue française. » Quoique, dans une satire du temps, on le taxe de tirer vanité de sa noblesse, il paraît cependant qu'à cet égard il fut plus philosophe que Montaigne; car il répétait à Racan, que « c'était une » folie de vanter sa noblesse; que » plus elle était ancienne, plus elle » était douteuse, et qu'il ne fallait » qu'une Julie pour pervertir le sang » des Césars. » Racan a voulu justi-

fier son maître du reproche d'indifférence en matière de religion; et afin de prouver que ce dernier était dévot, il raconte qu'une fois M<sup>me</sup>. de Malherbe étant fort malade, son mari avait fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, tête nue, pour obtenir sa guérison. Bayle cite, comme une preuve du contraire, ce mot que Malherbe avait souvent à la bouche : « Les » honnêtes gens n'ont point d'autre » religion que celle de leur prince. » Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône, en l'assurant qu'ils priaient Dieu pour lui, il leur répondait : « Je ne vous crois pas en » grande faveur dans le Ciel; il vau- » drait bien mieux que vous le fus- » siez à la cour. » Dans sa dernière maladie, on ne le décida qu'avec beaucoup de peine à se confesser; il disait, pour s'en dispenser, qu'il ne se confessait jamais qu'à Pâques. Un gentilhomme nommé Yvrande, son élève en poésie, l'y détermina en lui représentant, qu'*ayant fait profession de vivre comme les autres hommes, il fallait aussi mourir comme eux*. Malherbe trouva qu'il avait raison, et envoya chercher le vicaire de Saint-Germain, sa paroisse. Une heure avant de mourir, après deux heures d'agonie, il se réveilla comme en sursaut, pour reprendre sa garde d'un mot qui n'était pas bien français; et sur la réprimande que lui fit le confesseur de ce qu'il s'occupait encore de pareils soins, il dit qu'il voulait défendre jusqu'à la mort la pureté de la langue française. On ajoute que le même ecclésiastique lui représentant le Loueur de l'autre vie avec des expressions incorrectes et triviales, le moribond l'interrompit, en lui disant « Ne m'en parlez plus; votre mauva » style m'en dégoûte. » Malho-

était né sous Henri II, et avait vécu sous six rois. Il mourut à Paris en 1628, âgé de 73 ans, sous le règne de Louis XIII, et fut inhumé dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois (1). On l'appela de son temps *le Poète des princes et le Prince des poètes*. Il affectait cependant de faire peu de cas de son art, et du métier d'*arrangeur* de syllabes. Lorsqu'on se plaignait devant lui, qu'il n'y avait de récompenses que pour ceux qui servaient le roi dans les armées et dans les affaires, tandis qu'on oubliait les poètes, il répondait que rien n'était plus juste, *qu'il y avait de la folie à faire un métier de la poésie, et qu'un bon poète n'était guère plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles*. Ce fut pourtant là l'étude de toute sa vie. On a dit qu'il consultait, sur l'harmonie de ses vers, jusqu'à l'oreille de sa servante: quoique sensible à l'harmonie, on lui reprochait de n'avoir pas d'oreille pour la musique. Il travaillait avec une telle lenteur, qu'on a comparé sa Muse à *une belle femme dans les douleurs de l'enfantement*. Il se glorifiait de cette lenteur, et disait *qu'après avoir fait un poème de cent vers, ou un discours de trois feuilles, un auteur devait se reposer trois années entières*. La plupart des vers composés avant Malherbe, étaient moins français que gothiques: il devina le génie de la langue, et tira des langes de la barbarie; et quoiqu'il eût dit d'abord qu'elle n'était propre qu'à la chanson, cet idiome rebelle s'assouplit entre ses mains, et ce fut le pre-

(1) Gombaud lui fit cette épitaphe :

L'Apollon de nos jours, Malherbe ici repose,  
Il a vécu long-temps sans beaucoup de support.  
— En quel siècle? — Passant, je n'en dis autre chose :  
Il est mort pauvre.... Et moi, je vis comme il est mort.

mier de nos poètes qui fit sentir que la langue française, dont tout le mérite alors était la naïveté, pouvait s'élever à la majesté de l'ode :

Enfin Malherbe vint....

« Son nom, dit Laharpe, marque la seconde époque de notre langue. Marot n'avait réussi que dans la poésie galante et légère: Malherbe fut le premier modèle du style noble, et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme, les mouvements et les tournures. Né avec de l'oreille et du goût, il connut les effets du rythme, créa une foule de constructions poétiques adaptées au génie de notre langue. Il nous assigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient, et montra comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. Tout ce qu'il nous apprit, il ne le dut qu'à lui-même; et au bout de deux cents ans on cite encore nombre de morceaux de lui, qui sont d'une beauté à-peu-près irréprochable. » Quoique ces éloges soient mérités, on ne peut cependant disconvenir qu'il est au-dessous de Pindare pour le génie, et d'Horace pour les détails, bien qu'il ne lui soit pas inférieur dans la paraphrase, témoin ce vers si heureusement imité du poète romain :

Le pauvre en sa cabane, etc.

Ses contemporains lui reprochaient de la stérilité; et les bons juges du siècle de Louis XIV reconnaissent qu'il a plus excellé par le tour et l'expression, que par l'invention et les pensées. S'il a plus de grâce que Rousseau, avantage qu'il doit peut-être au reste de cette naïveté que ses devanciers avaient imprimée à la langue, celui-ci a une noblesse



et une énergie plus soutemue. On l'a aussi accusé de se voler souvent lui-même; reproche auquel il répondait qu'il *pouvait mettre une porcelaine qui lui appartenait, tantôt sur sa cheminée, tantôt sur son buffèt ou au-dessus de sa porte.* Ce fut la lecture d'une de ses odes qui révéla à *La Fontaine* son génie poétique; et la France lui a peut-être cette obligation de plus. Heureusement notre fabuliste ne tarda pas à sentir que son génie lui ouvrait une autre route; et il quitta l'auteur qu'il avait pris pour son maître, et qui, comme il le dit lui-même, *avait pensé le gâter, lorsqu'*

A la fin, grâce aux dieux,  
Horace par bonheur lui décilla les yeux.

Malherbe eut la gloire de former une école qui perpétua ses exemples et ses principes. Les plus distingués de ses élèves furent Racan et Maynard, dont le premier, disait-il, avait plus de force, et le second plus de tour; de sorte que de tous les deux réunis on eût pu faire un grand poète. Selon lui, la pierre de touche des beaux vers, est quand ils se gravent aisément dans la mémoire. Comme les langues anciennes étaient fort cultivées de son temps, les Muses latines étaient en honneur. Mais Malherbe, uniquement occupé de la poésie française, voulait qu'on n'écrivit en vers que dans sa langue, et prétendait que si Virgile et Horace fussent revenus au monde, ils eussent donné le fouet à Bourbon et à Sirmond, poètes latins qui étaient alors en grande réputation. Horace, qu'il appelait son bréviaire, Juvénal, Ovide, Martial, Sénèque le tragique, et surtout Stace, étaient les poètes romains qu'il estimait le plus. Quant aux Grecs, il en faisait assez peu de

cas, et ne voyait que du galimatias dans les odes de Pindare; apparemment parce que leur langue ne lui était pas assez familière pour qu'il en sentit les beautés. Il n'était pas plus admirateur des poètes italiens, et disait que les sonnets de Pétrarque étaient à la grecque, comme les épigrammes de M<sup>lle</sup>. de Gournay. Outre ses poésies qui consistent en odes, paraphrases de psaumes (entre autres celle du Psaume 145) stances, épigrammes, chansons, etc., on a de lui plusieurs ouvrages en prose, qui sont loin de valoir ses vers. Ce sont des traductions de quelques traités et lettres de Sénèque, et du 33<sup>e</sup>. livre de Tite-Live. M<sup>lle</sup>. de Gournay trouvait que cette dernière version n'était qu'un bouillon d'eau claire, parce que le style en est languissant, trivial, et sans élégance. Mais il n'en jugeait pas ainsi, et disait à ses amis qui le priaient un jour d'écrire une grammaire de notre langue, que, sans qu'il prît cette peine, sa traduction devait servir de modèle. D'ailleurs, il ne s'y piqua pas d'exactitude, et lorsqu'on lui en faisait des reproches, il répondait qu'il *n'appartenait pas les viandes pour les cuisiniers*, c'est-à-dire, qu'il avait moins en vue les gens de lettres qui entendaient le latin, que les gens de cour qui ne l'entendaient pas. Il dedia, en effet, la traduction de ce 33<sup>e</sup>. livre au duc de Luynes, auquel il fit cette épitaphe après sa mort :

Cet absynthe au nez de harbet  
Et son tombeau fait sa demeure;  
Chacun en rit, et moi j'en pleure;  
Je le voudrais voir au gibet.

Ce nom d'*absynthe* est une froide allusion au mot *aluine*, nom ancien de cette plante. Luynes était un peu camus, quoique d'ailleurs d'une jolie figure. On ignore la cause qui

porta le poète à cette grossière pailinodie ; mais, quelle qu'elle fût, il eût, sans doute, été plus noble de ne pas déchirer mort celui qu'il avait adulé vivant. Les meilleures éditions des *OEuvres de Malherbe* sont : 1<sup>o</sup>. Celle de 1723, 3 vol. in-12, donnée par Chevreau, dont le 1<sup>er</sup>. contient les poésies, le 2<sup>o</sup>. les lettres et les œuvres en prose, et le 3<sup>o</sup>. les observations de Ménage qui avaient déjà paru sur ces poésies (Paris, 1666, in-8<sup>o</sup>., avec un discours de Godeau, sur les OEuvres de Malherbe), peu après la publication d'un commentaire de Chevreau. — 2<sup>o</sup>. Les poésies rangées par ordre chronologique, avec des remarques par Lefevre de Saint-Marc, Paris, Barbou, 1757, in-8<sup>o</sup>. : cette édition estimée est accompagnée d'un beau portrait de l'auteur. — 3<sup>o</sup>. Les mêmes, rangées par ordre chronologique, avec la vie de Malherbe et de courtes notes, par Meusnier de Querlon, Paris, Barbou, 1764, in-12 ; réimprimé en 1776, in-8<sup>o</sup>. : cette seconde édition est recherchée des curieux ; l'éditeur a suivi le texte de Saint-Marc, a mis de plus une lettre de Malherbe à Louis XIII, mais il a supprimé la vie du poète par Racan, le discours sur les obligations que la langue et la poésie ont à Malherbe, et les notes un peu prolixes de 1757. — 4<sup>o</sup>. Les mêmes, Paris, Didot aîné, en 1797, un volume grand in-4<sup>o</sup>., tiré à 250 exemplaires. Chevreau avait entrepris un commentaire général sur toutes les œuvres de Malherbe, et l'avait confié à la Menardière, qui affirme l'avoir communiqué à Ménage, lequel fut accusé d'en avoir tiré parti, quoiqu'il assure ne l'avoir jamais lu. Ginguéné avait préparé une édition des *Poésies* avec un commentaire, qui eût

sans doute fait oublier les observations de Chevreau et de Ménage ; et l'on doit désirer que l'ouvrage de ce judicieux critique ne soit pas perdu pour le public. M. de Fortia d'Urban possède une collection curieuse et inédite des lettres de Malherbe à Peiresec, et l'on trouve dans la bibliothèque de Carpentras un recueil de 175 lettres de Peiresec à Malherbe ; cette correspondance intéressante mériterait d'être publiée. La *Vie de Malherbe*, par Racan, a été réimprimée par Sallengre dans le tome II de ses *Mémoires de littérature*. Il existe une médaille de Malherbe, par Dassier. M. P. A. Lair de Caen en a fait exécuter, en 1815, par M. Ed. Gatteaux, une autre, qui a inspiré l'idée d'en frapper de semblables à la mémoire de divers grands hommes français, et a donné lieu à la formation de la société de la *Galerie métallique*. N—L.

MALIN ( JEAN-MICHEL ), commis en second à la garde des livres imprimés de la Bibliothèque du roi à Paris, y passa soixante ans dans des travaux importants et utiles, quoique sans gloire pour leur auteur. Son extrême modestie ne lui permettait pas de se mettre au grand jour ; et il n'a rien publié sous son nom. Mais il a coopéré avec MM. Melot et Sallier à l'édition de la *Vie de saint Louis* par Joinville, qu'avait préparée M. Capperonnier : il a été le rédacteur du Catalogue de la Bibliothèque, sous MM. Capperonnier et Desaulnais, pour la partie de la jurisprudence, ou du droit civil et respectif des nations. On sait qu'il n'y a d'imprimé pour la partie *Jurisprudence* de la Bibliothèque, que le premier volume, la première partie du second volume, en 527 pag., et les 200 premières pages de la se-

conde partie. A la réserve d'un très-petit nombre d'exemplaires, tout ce qui était imprimé de ce second volume (qu'on n'avait pas encore mis dans le commerce), a été détruit en 1812 par les expéditions de *licences*. On doit aussi à Malin une partie du Catalogue manuscrit des auteurs qui sont dans la Bibliothèque du Roi. Il mourut le 15 novembre 1791, à l'âge de 93 ans, regretté de tous ses confrères. L'un d'eux, M. Chevret, publia son Eloge dans son *Manuel des Citoyens français*, p. 192, et lui consacra quelques pages dans ses *Etrennes à la Jeunesse*. Mais, de son vivant, Malin put voir qu'on lui rendait justice; et Leprince le mentionne honorablement dans son *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, 1782, petit in-12, pag. 103. A. B—T.

MALINGRE (CLAUDE), historien fort médiocre, était né à Sens, vers 1580, de parents pauvres. Il voulut se faire une ressource de sa plume; et quoiqu'il fût doué d'une malheureuse fécondité, il multipliait encore ses ouvrages par le changement du frontispice et l'annonce de nouvelles éditions qui ne différaient des précédentes que par la date. Tous ces moyens si peu honorables ne lui réussirent point. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ses ouvrages des recherches intéressantes; mais il manque d'exactitude: son style est incorrect, et son penchant pour la flatterie suffit pour lui ôter toute confiance. Malingre prend, à la tête de quelques-uns de ses livres, le titre de sieur de Saint-Lazare: il obtint, on ne sait comment, la charge d'historiographe de France, et mourut vers 1653. Il a donné de nouvelles éditions augmentées, des *Mémoires de Franç. de Boyvin*, baron de Vil-

lars, et du *Trésor des Histoires de France* de Gil. Corrozet: il a continué l'*Histoire de l'Hérésie* par Florimond de Raimond; l'*Histoire romaine* de Coeffeteau; le *Mercur français* (V. J. RICHER), et l'*Histoire des derniers troubles* par P. Mathieu (V. le *Dict. des Anonymes*, n<sup>o</sup>. 9809); il a traduit du latin de Schott l'*Histoire de l'Italie*, ou la *Description de ses singularités*. Enfin on a de lui: I. *De la gloire et magnificence des anciens*, Paris, 1612, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est divisé en trois livres; le premier traite des pyramides, colonnes, obélisques, théâtres, etc.; le second, des tombeaux et mausolées, érigés à la gloire des princes; et le troisième, des cérémonies usitées dans les funérailles. II. *Traité de la Loi salique, armes et blasons de France*, ibid., 1614, in-8<sup>o</sup>, fig. On y trouve des choses curieuses. III. *Histoire générale des Etats assemblés à Paris en 1614*, ibid., 1616, in-8<sup>o</sup>. IV. *Histoire de Louis XIII et des actions mémorables arrivées tant en France qu'en pays étranger*, etc., ibid., 1616, in-4<sup>o</sup>. V. *Histoire chronologique de plusieurs grands capitaines et autres hommes illustres qui ont paru en France, depuis le règne de Louis XI*, ibid., 1617, in-8<sup>o</sup>. VI. *Histoire de la rébellion excitée en France par les prétendus réformés*, etc., Paris, 1622-29, 6 vol. in-8<sup>o</sup>.: ouvrage qu'il est rare de trouver complet, et qui, par cette raison, est assez recherché. Les deux premiers volumes ont aussi paru sous les titres suivants: *Histoire générale des derniers troubles*, etc.; *Intrigues et guerres civiles de France*, etc. Les quatre derniers sont intitulés: *Histoire de notre temps*. (V. le Ma-

nel du Libraire par M. Brunet, t. II, p. 108.) VII. *Histoire générale de la rebellion de Bohême depuis 1617*, Paris, 1623, 5 parties en 2 vol. in-8°; ouvrage peu commun, et rarement complet. VIII. *Histoire des dignités honoraires de France*, ibid., 1635, in-8°. Cet ouvrage peut encore être consulté utilement, parce que Malingre y cite ses autorités; attention qu'il aurait dû avoir plus souvent. IX. *Remarques d'histoire depuis l'an 1620*, etc., ibid., 1639, in-8°. X. *Histoire générale des guerres et événements arrivés sous le règne de Louis XIII*, Rouen, 1647, 4 vol. in-8°: cette édition est la seule complète. XI. *Antiquités de la ville de Paris*, ibid., 1640, in-fol. Ce n'est qu'une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage du P. Dubreul; et les additions de Malingre sont loin de lui donner plus de prix (V. DUBREUL, XII, 93). XII. *Les Annales de la ville de Paris, depuis sa fondation*, ibid., 1640, in-fol.; ouvrage mal écrit et peu exact, mais dans lequel on trouve des particularités intéressantes. XIII. *Le Journal du règne de Louis XIII*, etc., ib., 1646, in-8°. XIV. *Recueil tiré des registres du Parlement concernant les troubles qui commencèrent en 1588*, ibid., 1652, in-4°. XV. *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, Paris, 1655, in-8°. Cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de l'auteur. On trouvera les titres de ses autres productions dans les *Mémoires de Nicéron*, tom. XXXIV, et dans la *Bibl. historique de la France*, tom. III.

W—s.

MALIPIERI (PASQUAL), doge de Venise, fut donné pour successeur à François Foscarini, du vivant de ce dernier, le 31 octobre 1457, lors-

que ce doge respectable et malheureux eut encouru la haine du conseil des Dix. Malipieri avait beaucoup de noblesse dans les manières, mais un amour de la volupté nuisant dans le chef d'une république. Venise fut en paix sous son gouvernement. Il mourut le 5 mai 1462, et eut pour successeur Christophe Venieri.

S. S—1.

MALIPIERO (AUREO). V. MASTROPETRO, doge de Venise en 1192.

MALLE (DUREAU DE LA). V. DUREAU, XII, 357.

MALLEMANS DE MESSANGES (GLAUDE), fils d'un président de grenier à sel, naquit à Beaune en 1653, et entra dans l'Oratoire en 1674. Après quelques années de séjour dans cette congrégation, il devint professeur de philosophie au collège du Plessis; place qu'il occupa durant trente-quatre ans. Il débuta dans la carrière des sciences en 1679, par un *Traité physique du monde*, où, prenant pour texte le premier chapitre de la Genèse, il soutient que le soleil; tournant sur le centre commun, met plus de temps à décrire son tour que la terre n'en met à faire la moitié du sien, et que le cercle qu'il parcourt décline sur l'équateur de la terre autant que le demande le mouvement de trépidation. Les journalistes de Trévoux ayant attaqué son système, il leur répondit, en 1705, par un *Discours sur trois articles de leurs mémoires* et il inséra dans le Journal des savaux de juillet 1716, une *Réponse à une lettre italienne*, dans laquelle on lui contestait l'invention de ce même système. Mallemans donna en 1680 une *machine* pour tracer toutes sortes de cadrans solaires, au moyen d'un cadran horizontal pour les peuples qui ont l'écliptique à l'horizon.

et un *Nouveau système de l'aimant*. En 1681, il fit paraître une *Dissertation sur les comètes*, dont il voulait expliquer tous les phénomènes par l'air épais qui les environne, et, deux ans après, son fameux *Problème de la quadrature du cercle*, résolu géométriquement par le cercle et la ligne droite. On trouve dans le *Journal des savans* de 1698, sa réplique à la *Réponse de l'inconnu sur la quadrature du cercle*. Le même journal de la même année contient un article, où l'auteur relève les fautes de toutes les cartes de géographie, sur la situation des quatre villes qui furent consumées par le feu du ciel du temps d'Abraham dans le pays de Chanaan; et le journal de l'année suivante publie une *Réponse* à la critique qu'on avait faite de sa dissertation dans des *Remarques* que le P. Lelong attribue au frère de l'auteur. La question de savoir si l'année 1700 était la dernière du dix-septième siècle ou la première du dix-huitième, l'engagea à publier une solution mathématique pour prouver que cette année était la dernière du dix-septième siècle. La même question s'est renouvelée en 1800 dans les journaux. Malleman, ayant pris parti contre Furetière dans la dispute sur le Dictionnaire de l'académie, fut très-maltraité par son adversaire dans l'*Apothéose* de ce Dictionnaire. Il voulut s'en venger par sa *Réponse à une critique satirique* de 1696, qui est moins une réponse qu'une invective. Furetière lui riposta l'année suivante d'une manière très-piquante dans l'*Enterrement du Dictionnaire de l'académie*; ce qui fit abandonner à Malleman le dessein de donner la seconde partie de sa réponse, qu'il avait annoncée. Goujet dit, d'après le P. Bougerel, que sur

la fin de ses jours, Malleman se retira dans la communauté des Prêtres de Saint-François de Sales, où il mourut le 17 avril 1723, à soixante dix-sept ans. Mais Malleman, laïc et marié, ne pouvait point être reçu dans cette communauté, qui n'admettait que des prêtres; et, étant né en 1653, il ne devait avoir que soixante-dix ans en 1723. — Jean MALLEMAN, son frère, fut d'abord capitaine de dragons ou d'infanterie; il se maria, devint veuf, et finit par être chanoine de Sainte-Opportune. C'était un homme singulier, qui affectait de s'écarter des opinions les mieux fondées, en adoptant les plus insoutenables. Il se brouilla avec son frère, parce que celui-ci avait adopté le système de Descartes. Il trouvait que Saint-Augustin était un fort médiocre théologien, qui n'entendait rien dans les matières de la grâce. Il mourut à Paris en 1740, après avoir publié les ouvrages suivants: I. *Traduction de Virgile*, en prose poétique, dans laquelle il prétendit avoir expliqué cent endroits dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens. II. *Histoire de la Religion*, avec des réflexions, Paris, 1704, 6 vol. in-12, espèce de concorde que l'auteur estimait beaucoup, et dont le public n'a pas fait grand cas. III. *Pensées sur le sens des dix-huit premiers versets de l'évangile de Saint-Jean*, 1718. Sa critique est quelquefois assez juste: mais on lui refusa le privilège pour un pareil travail sur les autres évangélistes, à cause des idées singulières qu'on y trouva. IV. *Conduite pour entendre chrétiennement la Messe*, 1696. V. Plusieurs *Dissertations*, dans les Mémoires de Trévoux, sur des endroits de l'Écriture sainte. VI. Des *Factum* et requêtes dans les nom-

breux procès qu'il eut avec son chapitre. — Etienne MALLEMANS, frère des précédents, mort à Paris en 1716, s'était fait une certaine réputation par sa facilité à versifier. On ne connaît guère de lui que le *Défi des Muses*. Ce sont trente sonnets moraux, composés en trois jours sur les bouts-rimés proposés par la duchesse du Maine, et qu'il remplit de trente manières différentes; il les aurait poussés jusqu'à la centaine, pour peu qu'on lui en eût donné le défi. On a de lui quelques chansons. Moréri entre dans un grand détail sur les diverses productions de ces trois frères. On croit que la *Lettre du Philosophe extravagant*, dont on parla beaucoup au commencement du dix-huitième siècle, et dans laquelle on faisait un dieu de l'étendue, était d'un autre Mallemans, d'une famille différente des précédents. T-D.

MALLEOLUS (FÉLIX), dont le vrai nom était *Hæmmerlin*, qu'il traduisit en latin, selon la coutume des savants de son temps, naquit à Zurich, en 1389. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les continuer à Erfurt, s'y appliqua au droit canon, et y obtint le degré de bachelier. En 1411, on lui conféra un canonicat à Zurich ensuite un semblable à Zoffingue; et en 1425, il obtint encore la place de prévôt à Soleure. Il fut, la même année, créé docteur en droit-canon à Bologne; et comme il était favorisé par la cour de Rome, la survivance à la place de prévôt, dans sa ville natale, lui fut assurée. De retour à Zurich, il se vit frustré de cette espérance; les chanoines, qui ne l'aimaient point, en avaient nommé un autre à la place devenue vacante. Cet affront l'anima de plus en plus contre ses confrères: il ne cessa depuis lors de

déclamer contre la politique et la conduite du clergé, contre les grandes acquisitions des moines, et surtout il tonna contre les ordres mendiants; dans ce sens, il fut un des précurseurs de la réformation, quoiqu'il eût adopté tous les articles dogmatiques du concile de Bâle, auquel il assista. Son zèle n'aboutit qu'à lui susciter des ennemis irréconciliables. En 1439, se trouvant à Zurich, pendant que cette ville soutenait la guerre contre les cantons suisses, il y avait composé son fameux livre, *Sur l'origine et les prérogatives de la noblesse*, suivi d'un autre *contre les Suisses*, remplis l'un et l'autre des sarcasmes les plus amers, contre le parti de ces derniers (1). Le vicaire épiscopal de Constance, personnellement attaqué dans ce même écrit, fit arrêter en plein jour, le 18 février 1454, Hemmerlin en sa maison à Zurich, et le fit conduire dans les prisons de Constance. Malgré l'ammistie prononcée après la paix conclue entre Zurich et les cantons, il fut privé de son canonicat, et enfermé dans les prisons de Lucerne, où il mourut vers 1457. Ce fut pendant sa détention qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages; car il possédait la plus riche bibliothèque du diocèse de Constance, et l'usage ne lui en fut jamais tout-à-fait interdit. Le nombre de ses écrits est considérable; plu-

(1) On en pourra juger par le passage suivant: *Atrox calliditas, audax crudelitas, cordax asperitas, contumax bestialitas, dedux lipositas, dicax volpositas, edax hostilitas, effica malignitas, fallax securitas, ferox immanitas, hypax curiositas, illex scurrilitas, mendax voluntas, mordax immanitas, minax improbitas, odax pompositas, olax iniquitas, perplex obstinacitas, pallux impietas, pertinax rigiditas, perspicax dolositas, pervicax inanitas, procax severitas, rapax insatietas, sagax perversitas, satax temeritas, sequax perversitas, tenax protervitas, trux impetiositas et vorax corrositas quarundam gentium, quæ vulgo SUTENSES cum complcibus nominantur.*

sieurs, encore inédits, sont conservés dans les bibliothèques de Zurich. Sébastien Brand publia, en 1497, la plus grande partie des écrits de Malleolus, sous ce titre : *Felicis Hemmerlin variae oblectationis opuscula et tractatus*. On attribue à ce même éditeur l'édition faite à-peu-près dans ce même temps du *Dialogus de nobilitate et rusticitate*, et des pièces qu'on y a jointes. Ces deux recueils sont rares. Ce que l'auteur a écrit contre les Suisses a été inséré, mais non sans quelques lacunes, dans le *Thesaurus historiae Helveticæ*, et imprimé séparément à Zurich, en 1737 (*V. la Bibliothèque helvétique*, en allemand, tom. 1, pag. 1 à 107).

U—1.

MALLEOLUS ( THOMAS ). *V. KEMPIS*.

MALLET ( CHARLES ), savant théologien, né à Montdidier, en 1608, acheva ses études à l'université de Paris, et fut reçu, en 1642, docteur de la maison de Sorbonne. François de Harlay, archevêque de Rouen, dont il avait été le précepteur, le choisit pour l'un de ses grands-vicaires, et le nomma ensuite archidiacre du Vexin. Il consacra les revenus de ses bénéfices à établir à Rouen un petit séminaire, dont il fut le premier supérieur. Mallet se signala par son zèle contre les jansénistes, et fut l'un des adversaires du fameux Arnauld. Il mourut à Rouen, le 20 août 1680. Le P. Commire composa son épitaphe ( imprimée dans ses *Oeuvres* ). On a de Mallet : I. *Examen de la traduction du Nouveau-Testament, imprimée à Mons*, Rouen, 1667, in-12. Les passages qu'il critique dans cette version sont au nombre de 129. II. *Traité de la lecture de l'Écriture sainte, en langue vulgaire*, ibid., 1679, in-

12. Il y soutient qu'on ne doit point permettre au peuple, sans précaution, la lecture des Livres saints. III. *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la nouvelle défense du Nouveau-Testament*, etc., ibid., 1682, in-12. IV. *Des Réflexions sur les ouvrages d'Arnauld*, insérées dans les recueils du temps. — Pierre MALLET, frère du précédent, avec lequel on l'a souvent confondu, embrassa également l'état ecclésiastique, et desservit, pendant un grand nombre d'années, une cure du diocèse d'Amiens. Il fut reçu docteur de la maison de Sorbonne, obtint le prieuré de Notre-Dame de Beauumont le Pereux, près de Gisors, et mourut le 22 juillet 1681. Il fonda, par son testament, deux bourses au collège des Trente-Trois, à la nomination des échevins de Montdidier. — Un autre Pierre MALLET, natif d'Abbeville, ingénieur ordinaire du roi, et professeur en mathématiques à Paris, conçut l'espérance de réformer l'orthographe française, et donna les fondements de son système dans les deux ouvrages suivants : I. *L'Architecture militaire, ou Les Fortifications particulières, générales et universelles*, Paris, 1666, in-12. II. *Le jeu de dames... et la méthode d'y bien jouer; orthographe nouvelle et rézonée*, etc., Paris, 1668, in-12, de 456 pag., avec 2 pl. Dans le premier ouvrage, l'auteur n'avait voulu que sonder le goût du public, et ses innovations avaient été un peu modérées; il se montre plus hardi dans le second, avouant cependant qu'il ne se donne pas pour inventeur : « C'est d'un » sans immémorial, dit-il ( p. 24 ), » que ces retranchemens et change- » mens ont été proposés; et même

» jé an min , ou an ma propre  
 » pôsèion, plusieurs gramères, ou  
 » élémans de la langue franseze, in-  
 » primés il y a plus d'un siècle,  
 » antre léquels on voit les Écris et  
 » Mémoires de François de l'Arche,  
 » de Claude le Franc, et la gramère  
 » de M<sup>e</sup>. Iaque Silvius, médecin,  
 » cèle de Philippe Iubert, cèle de  
 » Mètre Louis Mégret, etc. » Son  
 principe fondamental est d'écrire  
 comme on prononce, sans égard  
 pour l'étymologie ; mais il n'en suit  
 pas rigoureusement les conséquences :  
 son orthographe se rapproche assez  
 de celle qu'Adanson a suivie de nos  
 jours, et son livre peut servir à faire  
 connaître quelle était, de son temps,  
 la prononciation de certains mots. Il  
 écrit *bourjoès, fizicien, jans, ils*  
*émént*, pour *bourgeois, physicien,*  
*gens, ils aimaient*. Au surplus, les  
 trois-quarts du livre sont en diva-  
 gations ; et le jeu de dames, dont  
 l'auteur croit être le premier *qui en*  
*a trété, et (peut-être) le seul qui*  
*an a pu rézonablement écrire*, n'y  
 occupe qu'une centaine de pages.  
 Après avoir montré combien ce jeu  
 est supérieur aux échecs, et cité les  
 plus fameux joueurs connus, surtout  
 P. Hérigone, et Robert Berquen, au-  
 teur des *Merveilles des Indes orien-*  
*tales*, il en donne les règles ; pro-  
 pose un *kartel*, dans lequel il défie  
 une *douzène* des meilleurs joueurs  
 européens, ou de quelque partie de  
 la terre, au hasard d'une *douzène*  
 de pistoles par chacune partie. Il  
 termine par l'explication des jeux de  
 Coc-Inbert, de la Poule et du Re-  
 nard. Il promet de donner, dans un  
 autre ouvrage, un *Trété* des jeux  
 naturels et magiques, et des labi-  
 rintés.

W—s.

MALLET (ALAIN MANESSON),  
 ingénieur, né à Paris vers 1630,

entra au service du roi de Portugal,  
 et parvint au grade d'ingénieur de  
 ses camps et armées. De retour en  
 France, il fut nommé professeur  
 de mathématiques des pages de la  
 Petite-Écurie, et mourut à Paris vers  
 1706, dans un âge avancé. On a de  
 lui : I. *Les travaux de Mars, ou*  
*l'Art de la guerre, divisé en trois*  
*parties, etc., avec un ample détail*  
*de la milice des Turcs, tant pour*  
*l'attaque que pour la défense des*  
*places*, Paris, 1671 ; nouvelle édit.,  
 augmentée, ibid., 1685, 3 vol. in-8°.  
 ornés de plus de 400 planches. Ce  
 livre eut un grand succès ; il fut  
 contrefait en Hollande, et traduit en  
 plusieurs langues. La première par-  
 tie contient des éléments de géomé-  
 trie et de fortification, d'après les  
 principes de l'auteur ; la seconde,  
 l'examen des différents systèmes des  
 plus habiles ingénieurs, comparés  
 avec celui de Manesson ; et la troi-  
 sième, des détails sur la guerre de  
 campagne, l'ordre des batailles, les  
 sièges, etc., et enfin sur la milice des  
 Turcs. II. *Description de l'Univers*,  
 Paris, 1683, 5 vol. in-8°, fig. Cet  
 ouvrage a été réimprimé à Franc-  
 fort en 1685, avec des additions ;  
 mais on ne recherche que l'édition  
 originale, qui a conservé quelque va-  
 leur à cause des gravures dont elle est  
 ornée. Bayle a, d'un seul mot, appré-  
 cié cette compilation ; c'est, dit-il, un  
*ramas curieux de mille choses* : elle  
 fourmille d'erreurs et d'inexactitu-  
 des. On a relevé celles qui sont relati-  
 ves à l'Allemagne dans les *Acta eru-*  
*dit. Lips.* ann. 1684, p. 218 et suiv.  
 III. *La géométrie pratique divisée en*  
*quatre livres*, Paris, 1702, 4 vol. in-  
 8°. avec 100 pl. ; elle était assez bonne  
 pour le temps. Le portrait de Mallet  
 a été gravé par Landry et par Ertin-  
 ger, de format in-8° ; et on le trouve



à la tête des différents ouvrages qu'on vient de citer. W—s.

MALLET (EDME), littérateur estimable, né à Melun en 1713, vint à Paris, après avoir achevé ses études avec beaucoup de succès, et fut placé comme précepteur chez M. de Lalive, fermier général. Il prit ensuite les ordres sacrés, se fit recevoir docteur de la maison de Navarre, et fut pourvu, en 1744, d'une cure près de Melun, dont il employa les revenus au soulagement de sa famille. Rappelé à Paris, en 1751, pour y professer la théologie au collège de Navarre, il mourut en cette ville, d'une esquinance, le 25 septembre 1755, dans la force de l'âge. Il s'était chargé de fournir à l'*Encyclopédie* des articles de théologie et de littérature; quelques-uns furent dénoncés par la Gazette ecclésiastique, comme renfermant des principes dangereux: Boyer, évêque de Mirepoix, qui tenait alors la feuille des bénéfices, les fit examiner, et ayant découvert la fausseté de l'accusation, donna à Mallet un canonicate que celui-ci n'avait pas demandé. On a de lui: I. *Essai sur l'étude des belles-lettres*, Paris, 1747, in-12. II. *Principes pour la lecture des poètes*, ibid., 1745, 2 vol. in-12. III. *Essai sur les bienséances oratoires*, ibid., 1753, in-12. IV. *Principes pour la lecture des Orateurs*, ibid., 1753, 2 vol. in-12. Dans ces différents ouvrages, l'auteur se contente d'exposer, avec netteté, les principes des grands maîtres et de les appuyer d'exemples choisis. V. *L'Histoire des guerres civiles de France*, traduite de l'italien de Davila, Paris, 1757, 3 vol. in-4°. Les deux premiers livres ont été traduits par Grosley. (V. DAVILA.) Mallet avait laissé des matériaux pour une

*Histoire générale des guerres*, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV, et pour une *Histoire du Concile de Trente*, dans laquelle il se proposait de réfuter Fra-Paolo. Son *Éloge* est imprimé à la tête du vi<sup>e</sup>. volume de l'*Encyclopédie* in-fol. On l'a confondu dans les tables de la *Biblioth. historique de la France* avec P. H. Mallet, de Genève, dont l'article se trouve ci-après, pag. 389. W—s.

MALLET (DAVID), poète anglais, né en Écosse en 1700, descendait, dit Johnson, de la famille ou du clan des Mac-Gregors, connus par leurs brigandages. Ce nom ayant été annulé par la loi, son père prit le nom de Malloch, qu'il porta lui-même dans sa jeunesse. Il est du moins certain qu'il naquit de parents pauvres; on prétend même qu'il fut d'abord portier de l'école d'Édimbourg. Quoi qu'il en soit, il fit d'assez bonnes études pour mériter d'être chargé, fort jeune, de diriger l'éducation des fils du duc de Montrose, qu'il accompagna dans leurs voyages. S'étant appliqué à perdre son accent écossais, il changea son nom de Malloch, en celui de Mallet, prit le ton du grand monde, et ne voulut plus entendre parler de sa famille ni de son pays. Mais s'il méprisait ses compatriotes, ceux-ci le lui rendaient amplement; et l'on a dit de lui qu'il était *le seul Écossais dont les Écossais ne disaient pas de bien*. A des talents littéraires assez médiocres il joignait un orgueil et des prétentions ridicules; et ses manières, bien qu'élégantes, avaient encore moins d'agrément que de fatuité. Il publia en 1724, la *Ballade de Guillaume et Marguerite*, qui a été traduite en vers latins par Vincent Bourne; en 1728, le poème intitulé *l'Excursion*, où il

imite le style de Thompson, avec assez de bonheur; en 1733, un autre poème, *On verbal criticism* (sur la critique littéraire), bien inférieur au précédent; et une vie de Bacon, imprimée d'abord à la tête d'une édition des œuvres de ce philosophe célèbre, en 1740, et séparément en 1 vol. in-8°. Cette vie de Bacon a été traduite deux fois en français, l'une publiée en 1755, 1 vol. in-8°, trad. très-inexacte (par Pouillot). Mallet donna en outre plusieurs pièces de théâtre, qui furent représentées au théâtre de Drurylane, mais avec peu de succès. Thompson, auteur des *Saisons*, s'associa à lui pour la composition d'*Alfred*, tragédie. Les protecteurs qu'il avait acquis dans le monde, firent plus pour sa fortune que ses talents et ses ouvrages. Quand le prince de Galles, père de George III, séparé de la cour, offrit sa protection aux gens de lettres dans la vue d'accroître sa popularité, Mallet devint son sous-secrétaire, avec une pension de 200 livres sterling. Il fut chargé, en 1763, de tenir le registre des navires dans le port de Londres; et il obtint une pension considérable pour un pamphlet qu'il avait écrit sous la signature de l'*Homme impartial* (*Plain man*), contre l'amiral Byng, victime désignée alors à la vengeance publique. Mallet mourut le 21 avril 1765: ses ouvrages ont été recueillis en 3 vol. in-12, en 1769. On n'y remarque presque rien qui s'élève au-dessus de la médiocrité; on y trouve, outre les productions déjà mentionnées, *Amyntor* et *Theodora*, ou l'*Ermite*, poème en 2 chants, auquel Johnson n'a reproché autre chose que d'être écrit en vers blancs. Nous en avons une traduction française suivie de celle de l'*Excursion*, (par M.

l'Écuy), Paris, 1798, 3 vol. in-12 fig.; et une par M. Ph. de Passac, publiée en 1809, dans un volume de *Nouvelles et pièces diverses*. On a remarqué, que, dans sa vie de Bacon, Mallet a passé avec une extrême légèreté sur ce qui a rapport à la science, omission inexcusable dans la vie d'un homme qui a trouvé dans la science la plus belle partie de sa gloire. Comme il avait, quelque temps après, entrepris d'écrire la vie du duc de Marlborough, Warburton dit malignement qu'il était à craindre que l'auteur n'oubliât que Marlborough était général, comme il avait oublié que Bacon était philosophe. Mais Mallet sut éluder ce nouveau reproche d'une manière digne de lui: il avait en effet été chargé par la duchesse d'écrire, conjointement avec Glover, la vie du duc son mari, sous la condition de n'y pas insérer de vers. Glover ayant dit-on, dédaigné ce travail, Mallet promit de l'exécuter seul: cependant après en avoir été long temps fort occupé, du moins à ce qu'il disait, il mourut sans laisser une seule ligne de l'ouvrage, pour lequel il avait touché un legs de mille livres sterling de la duchesse, et une pension de son fils. Les pièces de théâtre de David Mallet sont: I. *Eurydice*, 1731. II. *Mustapha*, 1739. III. *Alfred*, 1740, conjointement avec Thompson. Il refit seul cette tragédie, et la donna au théâtre en 1751, mais sans un grand succès. IV. *Britannia*, 1755. V. *Elvire*, 1763. C'est à Mallet que le lord Bolingbroke laissa la propriété de ses ouvrages, qu'il publia en 1753-54, en 5 vol. in-4°. Johnson raconte que Pope demandant un jour à Mallet ce qu'il y avait de nouveau en littérature, celui-ci lui répondit que l'ouvrage le plus

récent était un certain *Essai sur l'homme* ( publié d'abord sans nom d'auteur ), sur lequel il avait par hasard jeté les yeux ; mais que rebuté par l'ineptie de l'auteur qui ne connaissait pas plus l'art d'écrire que son sujet, il s'était hâté de fermer le livre. Pope, ajoute Johnson, pour punir sa présomption, lui dévoila aussitôt l'anonyme. Mallet avait été autrefois uni d'amitié avec Pope et c'était pour lui faire sa cour qu'il avait composé son poème sur la critique. — Sa fille, mariée à un seigneur italien nommé Cilezia, a donné au théâtre de Drurylane, une tragédie intitulée *Amida*. L.

MALLET (FRÉDÉRIC), d'une famille originaire de France et réfugiée en Suède, professa long-temps les mathématiques à Upsal, où il les avait étudiées lui-même sous le savant Samuel Klingenskiöld. La société cosmographique d'Upsal le chargea de composer la partie astronomique de la description générale de la terre, qu'elle s'était proposé de publier en suédois, et dont la partie physique avait été confiée au célèbre Bergman. Le travail de Mallet obtint un grand succès ; et quoiqu'il ait été surpassé depuis les progrès qu'ont faits les sciences mathématiques et astronomiques, et les découvertes qui en sont résultées, il peut encore être consulté avec fruit. Mallet a publié, de plus, de 1752 à 1774, un grand nombre de dissertations en latin et en suédois. Il était membre de l'académie des sciences de Stockholm et de la société royale d'Upsal.

C—AU.

MALLET ( JACQUES-ANDRÉ ), l'un des bons astronomes du second ordre dans le dix-huitième siècle, naquit à Genève en 1740. Un accident grave qu'il éprouva dans son

enfance (1), et dont les suites ont abrégé ses jours, augmenta son penchant naturel pour une vie retirée et studieuse. Après avoir reçu une première éducation fort soignée, et fait quelques progrès dans l'étude des lettres, son goût pour les sciences exactes ne tarda pas à éclater. Aussi, quoique fort jeune encore, et grâce aux savantes directions de son compatriote Lesage, se trouva-t-il en état de se présenter, à Bâle, aux leçons de l'illustre Daniel Bernoulli, qui l'admit promptement dans son intimité, le compta toujours au nombre de ses élèves favoris, et l'honora de sa correspondance tant qu'il vécut. Mallet, de retour dans sa patrie vers 1763, en partit l'année suivante pour voyager en France et en Angleterre. Ce fut alors que son goût pour l'astronomie en particulier se développa vivement. Il forma d'étroites relations à Londres avec les astronomes Bevis et Maskelyne ; et à Paris, avec Messier, mais surtout avec Lalande, auquel il fournit d'excellentes critiques sur les deux premières éditions de son *Astronomie*, et pour lequel, à différentes reprises, il calcula plusieurs *Tables* insérées dans divers *Recueils* et dans la *Connaissance des Temps*. Lors du fameux passage de Vénus sur le disque du Soleil, en 1769, Lalande le fit agréer par Catherine II et par l'académie de Pétersbourg, comme l'un des astronomes chargés de se rendre sur divers points du vaste empire russe pour déterminer exactement, dans les lieux les plus favorables, les circonstances de ce phénomène important qui devait enfin nous révéler la véritable distance

(1) Un domestique laissa tomber sur lui un vase rempli d'eau bouillante : il en demeura estropié, et un peu contrefait.

du soleil. Le poste qui lui fut assigné fut la ville de Ponoï, dans la Laponie russe, au bord de la mer Blanche. Mais les nuages ne lui laissèrent voir que l'entrée de la planète, et son observation ne put avoir un grand prix. Pictet ( J. - L. ), autre savant genevois ( devenu depuis son beau-frère, et qui mourut en 1781 ), fut encore moins heureux à Oumba, en Sibérie, où il avait été envoyé dans le même but. Mallet rendit d'ailleurs utile ce pénible voyage, par un grand nombre d'observations de physique et de météorologie, et surtout par deux déterminations fort exactes de la longueur du pendule à secondes, à Pétersbourg et à Ponoï, dont les résultats ont mérité la distinction de figurer au nombre des éléments du calcul de l'ellipticité de la terre. ( V. la *Mécanique céleste*, tom. II, pag. 147 et suiv. ) Revenu à Genève en 1770, ses concitoyens le firent entrer dans le grand-conseil de la république, et dans leur académie, où ils fondèrent pour lui une chaire d'astronomie. Il obtint en même temps la permission de bâtir un observatoire sur l'un des bastions de l'enceinte de la ville; et dès que l'édifice fut terminé, il y plaça, encore à ses frais, une collection d'instruments, très-bons pour cette époque. L'usage qu'il en fit se trouva bientôt signalé par d'utiles observations, fréquemment envoyées aux principales académies savantes; il était aidé dans ce travail par deux de ses élèves qui ont acquis une juste célébrité, J. Trembley, savant géomètre, mort en 1811, et M. A. Pictet, professeur de physique à Genève: lui-même en calculait les résultats avec soin. Les troubles de sa patrie engagèrent Mallet, en 1782, à se retirer à la campagne: il y trans-

porta ses instruments; et c'est de son observatoire d'Avully, à 2 lieues sud-ouest de Genève, que ses travaux furent datés depuis lors. Dans ce nouveau séjour, l'agriculture et l'histoire naturelle occupèrent ceux de ses moments que lui laissait l'astronomie: il y avait fait, entre autres, des observations suivies et curieuses sur les abeilles, et sur la culture des différentes espèces de froment; mais, à son décès, ses manuscrits furent égarés, et l'on doit en regretter la perte, car c'était un observateur ingénieux et exact. Il mourut le 30 janvier 1790, sans avoir été marié; et ses instruments, acquis par son pays, furent replacés dans leur première situation. Mallet était doué d'un caractère singulièrement doux et aimable, d'un esprit patient et inventif, de connaissances très-variées, et d'une adresse fort remarquable: si un penchant dominant ne l'eût entraîné de préférence vers les sciences de calcul et d'observation, l'art de construire les instruments aurait eu très-probablement en lui un habile ingénieur. Il fut nommé successivement associé étranger de l'académie impériale de Pétersbourg, membre de la société royale de Londres, et correspondant de l'académie des sciences de Paris; et dans divers concours, relatifs surtout à des questions de mécanique, il obtint plus d'un succès. Sans avoir écrit d'ouvrage en forme, il a laissé d'assez nombreux témoignages de son activité et de son talent dans divers Mémoires sur les probabilités, la mécanique et l'astronomie, qui se trouvent dans les recueils des *Savants étrangers*, à l'académie de Paris, dans les *Commentaires* de Pétersbourg, les *Transactions philosophiques*, les *Acta helvetica*, le *Recueil pour les*

*astronomes*, de Jean Bernoulli, etc. Son Eloge ( qu'on croit de Lalande ) a été inséré dans le *Guide astronomique* pour 1791. V. l'*Hist. litt. de Genève* ( III , 146 ), et le *Nécrolog.* de Schlichtegroll pour 1790, 1, 119.

M—E.

MALLET ( PAUL-HENRI ), historien très-estimable, naquit à Genève, en 1730, d'une famille remarquable par le grand nombre d'hommes de mérite qu'elle a produits. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il se chargea, en Lusace, d'une éducation particulière chez le comte de Calenberg, et fut nommé, en 1752, professeur royal de belles-lettres à l'académie de Copenhague, place qu'occupait avant lui La Beaumelle, et dont il remplit les fonctions d'une manière assez distinguée: mais la langue française était alors peu cultivée en Danemark, et Mallet se trouvait quelquefois sans auditeurs. Il employa ses loisirs à étudier les langues des anciens peuples du nord, et à faire des recherches sur leur histoire, presque inconnue même dans le pays qu'ils avaient habité. L'accueil que ce travail reçut des savants, attira sur le professeur l'attention du roi, qui le désigna pour donner au prince royal ( depuis Christian VII ), des leçons de langue et de belles - lettres françaises. L'éducation de ce prince terminée, Mallet obtint la permission de retourner à Genève, en 1760. Nommé professeur d'histoire à l'académie de cette ville, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle, et il devint, en 1764, membre du conseil des deux-cents. Le landgrave de Hesse - Cassel, qui avait été à même d'apprécier les talents de Mallet, le nomma résident près des républiques de Borne

et de Genève. Après avoir refusé l'offre de la czarine, qui l'appela à Pétersbourg, pour lui confier l'éducation du comte du Nord ( depuis Paul I<sup>er</sup>. ), il ne put résister aux instances du lord Mount-Stuart, fils du lord Bute, qui avait suivi ses leçons à Genève: il entreprit avec ce jeune seigneur le voyage d'Italie, et consentit à l'accompagner ensuite en Angleterre, où il fut présenté à la famille royale. La reine voulut être mise par lui au courant des nouvelles littéraires du continent; et elle en fit son correspondant à ce titre, le chargeant en même temps d'écrire l'histoire de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse lui témoigna aussi le désir de le voir à Cassel: c'était, comme le disait plaisamment Mallet, pour lui faire prendre mesure d'une histoire de Hesse. Il parcourut alors l'Allemagne, visita de nouveau Copenhague, repassa, en 1766, à Cassel, et s'arrêta quelque temps à Paris. Pendant son séjour à Rome, il avait découvert la suite chronologique des évêques d'Islande, que l'on croyait perdue; il l'envoya à Langebeck, qui l'inséra dans le 11<sup>e</sup>. volume des *Scriptores rerum danicarum mediæ ævi.* ( V. LANGEBECK, XXIII, 356. ) Satisfait d'une fortune médiocre, fruit de son travail, Mallet coulait, dans sa patrie, des jours paisibles qu'il partageait entre l'étude et la société de quelques amis, quand toutes ses épargnes lui furent enlevées par la révolution de Genève, dans laquelle il embrassa le parti aristocratique avec une grande chaleur. Il fut contraint, en 1792, de chercher la sûreté et le repos à Rolle, au pays de Vaud; et il ne reentra dans sa terre natale qu'en 1801. Par suite des événements de la guerre, les pensions qu'il recevait de la reine d'An-

gleterre et du landgrave de Hesse cessèrent d'être payées : le gouvernement français en fut instruit, et lui accorda une pension; mais Mallet n'en jouit pas long-temps, et mourut d'un attaque de paralysie, à Genève, le 8 février 1807. A des connaissances très-variées, Mallet joignait des qualités solides qui lui méritèrent beaucoup d'amis. Il était associé de l'académie des inscriptions de France depuis 1763, et membre des académies d'Upsal, de Lyon, de Cassel, et de l'académie celtique. On a de lui : I. *Introduction à l'histoire de Danemark, où l'on traite de la religion, des mœurs, des lois et des usages des anciens Danois*, Copenhague, 1755-56, 2 parties in-4°.; trad. en danois, 1756, in-4°. , et en anglais, Londres, 1770, 2 vol. in-4°. : la seconde partie est intitulée, *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes*, et particulièrement des anciens Scandinaves, etc. Elle a été réimprimée avec quelques changements, Genève, 1787, 2 vol. in-12; et le second volume se trouve quelquefois séparément, sous le titre d'*Edda*. (Le mot *edda* signifie, en ancien gothique, l'aïeule.) Ces poésies, dont Mallet a donné la seule traduction française qui ait été imprimée (1), avec des notes explicatives, doivent leur conservation à Snoro-Sturleson, et avaient été publiées en latin, dans le dix-septième siècle, par P. J. Resenius. (V. ce nom.) II. *Histoire de Danemark* (depuis Gormund qui monta sur le trône en 714, jusqu'en l'an 1699), Copenhague, 1758-65-

77, 3 vol. in-4°. , édition originale, dont on trouve rarement des exemplaires complets; la deuxième édition est augmentée d'un supplément qui va jusqu'à l'an 1720: celle de Genève, 1788, 9 vol. in-12, est augmentée et continuée jusqu'à l'an 1773; mais elle est moins bien imprimée, de sorte que les amateurs donnent la préférence à la première édition. Cette histoire de Danemark, très-supérieure à celles qui existaient en danois (car celle de Desroches; la seule que l'on eût en français; était la plus mauvaise de toutes), est écrite d'un style simple et facile, et avec beaucoup d'impartialité: elle a été traduite en allemand, en anglais et en russe. L'auteur en donna lui-même un *Abrégé*, Copenhague, 1760, in-8°. III. *De la forme du gouvernement de Suède, avec quelques pièces originales, contenant les lois fondamentales et le droit public de ce royaume*, Copenhague, 1756, in-8°. IV. *Histoire de la maison de Hesse*, 1766-85, 4 vol. in-8°. V. *Histoire de la maison de Brunswick*, 1767-85, 4 vol. in-8°. Ces deux ouvrages sont estimés. VI. *Des intérêts et des devoirs d'un républicain, par un citoyen de Raguse*, Iverdun, 1770, in-8°. VII. *Histoire de la maison et des états de Mecklenbourg*, tom. 1 et 2, Schwerin, 1796, 1 vol. in-4°. : elle ne s'étend que jusqu'à l'an 1503; la suite n'a point paru. VIII. *Histoire des Suisses ou Helvétiens*, Genève, 1803, 4 vol. in-8°. Ce n'est guère, jusqu'à l'an 1443, qu'un abrégé de l'ouvrage de Muller, dont Mallet s'était d'abord proposé de donner une traduction (V. JEAN DE MULLER); mais il le continua jusqu'à nos jours. Ce livre est fort intéressant et bien écrit. IX. *Histoire de la Ligue han-*

(1) Celle de Keralio est en manuscrit. (V. Particule KERALIO (XXII, 316); dans lequel on a, par inadvertance, attribué à L. F. G. de Keralio, le titre de gouverneur du prince de Parme, qui appartenait à son frère aîné.

*scatique*, ibid., 1805, in-8°. C'est moins un récit qu'une dissertation; et l'auteur, regrettant de n'y avoir pas mis davantage les hommes en scène, l'appelait une *histoire anonyme*, dont le premier héros était la ville de Lubeck. On voit dans cet ouvrage la puissance à laquelle peut s'élever, avec de bonnes lois, un peuple pauvre et sans agriculture. Mallet a travaillé au *Mercuré danois*, depuis le mois de mars 1753, jusqu'au mois d'août de la même année. On lui doit encore : *Mémoires sur la littérature du Nord*, Copenhague, 1759-60, 6 vol. in-8°. ; — la traduction du *Voyage* de Will. Coxé en Pologne, Russie. Suède et Danemark, Genève, 1786, in-4°, ou 4 vol. in-8°, avec le *Voyage* qu'il avait fait en Norvège, morceau plein d'intérêt; — une nouvelle édition augmentée du *Dictionnaire de la Suisse*, par Tschärner, Genève, 1788, 3 vol. in-8°. (*Voy. De la vie et des écrits de P. H. Mallet*, par J. C. L. Simonde-Sismondi, Genève, 1807, in-8°. de 51 pag.) W—s.

MALLET-PREVOST (HENRI), frère aîné du précédent, né à Genève en octobre 1727, et mort dans la même ville, en février 1811, se livra par inclination dès sa jeunesse à l'étude des sciences, et principalement à la géographie. Il publia, en 1776, une *Carte des environs de Genève*, et des frontières des pays voisins, sur une assez grande échelle, remarquable par son exactitude. Quelques années après, le gouvernement de Berne, voulant faire lever une carte du pays de Vaud, qui faisait alors partie de ce canton, confia ce travail à Mallet, qui s'en acquitta de manière à mériter l'entière approbation de la régence de Berne,

et l'estime des connaisseurs. Cette *Carte de la Suisse romande*, en 4 grandes feuilles, parut en 1761 et 1762, gravée comme la précédente, par Guill. Delahaye. Mallet mit au jour, en 1798, une *Carte générale de la Suisse*, telle qu'elle était à cette époque, c'est-à-dire, divisée en dix-huit cantons. Toujours animé du desir de se rendre utile, quoique ses connaissances en littérature et son esprit agréable lui eussent permis de se livrer à des travaux moins sérieux, Mallet publia un *Manuel météorologique*, ou *Répertoire général des mesures, poids et monnaies, des différents peuples modernes et de quelques anciens, comparées à celles de France*, 1802, in-4°, de 80 pag. C'est encore aujourd'hui l'un des meilleurs manuels que nous ayons eu ce genre : il est plus ample que celui de Soulet; rangé dans un ordre plus commode; et il a sur celui de Pouchet, l'avantage d'être établi sur le mètre définitif. Ses évaluations laisseraient peu à désirer, si l'auteur leur eût donné la précision d'une décimale de plus, et s'il eût indiqué à chacune l'autorité sur laquelle il s'appuie. Mallet fit imprimer, en 1807, une *Description de Genève ancienne et moderne, suivie de l'ascension de M. de Saussure, sur la cime du Mont-Blanc*, Genève, 1807, in-12; on y trouve ce même esprit d'ordre et d'exactitude que l'auteur portait partout, et des détails très-vrais sur cette ville intéressante. L'amour des sciences, et l'habitude du travail, se soutinrent chez lui jusqu'à la fin de sa vie; et dans sa 84<sup>e</sup>. année, il s'occupait encore assidument de recherches géographiques et mathématiques, sans que ces travaux sérieux lui fissent rien perdre

de l'agrément de son esprit et de la douceur de son caractère.

M—N—D.

MALLET-DUPAN (JACQUES), parent des précédents, naquit à Genève, en 1749, et perdit son père dès l'âge de dix ans. Son éducation, quoique très-soignée, ne put rien changer à l'esprit d'indépendance qu'il conserva toute sa vie : incapable de s'assujétir aux heures des leçons, il travaillait chez lui ; et à l'approche des examens, il regagnait promptement le temps perdu. Voltaire était à cette époque l'oracle de la littérature ; quiconque était animé de quelque amour des lettres, ne pouvait résister au desir de voir cet homme célèbre, et de lui être présenté : à vingt trois ans, le jeune Mallet eut cet avantage si recherché ; Voltaire l'accueillit avec quelque distinction. L'ayant entendu parler avec une certaine profondeur sur des objets élevés, il desira l'attacher à la secte des philosophes du jour. « Mais quoique caressé par cet » homme illustre, Mallet-Dupan qui » avait des principes religieux, et » qui de plus, ainsi que nous l'avons » dit, était né avec l'esprit d'indé- » pendance, ne voulut point prendre » parti dans cette association anti- » chrétienne. » Voltaire ne s'intéressa pas moins à lui : comme à cette époque les princes et les grands s'adressaient au seigneur de Ferney, pour tout ce qui avait trait aux lettres et à l'enseignement, et que le landgrave de Hesse-Cassel lui avait demandé un professeur de littérature française, il lui fit agréer Mallet-Dupan, alors âgé de 25 ans. Mallet n'occupa cette chaire que quelques mois, pendant lesquels il publia un *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres* : il remercia le

prince et prit congé de lui. La servitude des cours et les chaînes qu'elle impose, ne pouvaient lui convenir : il en écrivit à Voltaire, qui ne l'en estima que davantage, mais qui ne tenta plus rien en sa faveur. Parmi tous ceux qui avaient alors de la réputation, et qui pouvaient être pour Mallet-Dupan un objet d'émulation, paraissait le fameux Linguet ; ses écrits, ses *Annales politiques* surtout, fixèrent l'attention du jeune Genevois : la liberté, la censure, le sarcasme, qui signalaient les productions de l'avocat français, leur donnaient la plus grande vogue ; Mallet-Dupan alla trouver Linguet à Londres, où les mauvaises affaires que celui-ci avait en France, l'avaient fait exiler. Il se proposa pour être associé à la rédaction des *Annales*, et fut accepté ; mais cette société ne dura pas longtemps. Linguet était d'un commerce difficile, d'une morale relâchée, aimant la contradiction et les paradoxes qui pouvaient lui fournir des articles saillants : Mallet ne vit bientôt en lui qu'un sophiste vendu au parti qui savait le gagner ou lui plaire. Cependant Linguet ayant été mis à la Bastille en septembre 1779, Mallet-Dupan imagina de continuer à Genève les *Annales politiques*, sous le titre de *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe* ; mais il n'en publia que cinq volumes ; il avait pris pour épigraphe : *Nec timidè, nec temerè*. Quelque mérite qu'eût cet ouvrage, le succès en fut médiocre ; et Linguet étant sorti de la Bastille, en 1782, Mallet-Dupan crut devoir renoncer à cette entreprise : ce fut alors qu'il publia son écrit *sur la dernière révolution de Genève*, où il mécontenta en même temps les deux partis. Le séjour de cette ville



n'étant plus tenable pour lui, il se rendit à Paris, où il arriva précédé de la réputation d'un publiciste instruit et en état d'écrire sur des matières politiques. Il avait traité avec le libraire Pankoucke de l'entreprise d'un ouvrage périodique, sous le titre de *Journal historique et politique de Genève*, dont il obtint le privilège. Le premier numéro parut en janvier 1783 : ce fut l'origine du *Mercure politique*, dont le succès fut si prodigieux, qu'il a été tiré à près de vingt-mille exemplaires. Le *Journal historique et politique* fait époque dans l'histoire des feuilles publiques françaises ; Mallet y introduisit ces recherches statistiques et ces considérations diplomatiques, dont l'absence avait tenu nos journaux à une grande distance de ceux de l'Angleterre et même de l'Allemagne. Sans être aussi libre que les *Mémoires historiques et politiques*, ou que les *Annales*, le *Journal historique* montra un caractère d'indépendance, qui en assura le succès. Ce journal changea de forme en 1788 ; Pankoucke acquit alors le privilège du *Mercure de France* : il y joignit une partie politique, sous le titre de *Journal historique et politique*, rédigée par Mallet-Dupan ; c'était le *Journal politique de Genève* sous un titre plus général, avec les mêmes doctrines, et le même esprit. On pouvait dès-lors prévoir le système que suivrait l'auteur, dans les questions où les intérêts des princes et des peuples seraient opposés. Malgré son goût pour l'indépendance et la liberté, et peut-être à cause de ce goût, il se montrait disposé à soutenir les premiers : né dans une république, il avait pris en aversion les contraintes auxquelles la liberté individuelle y est trop souvent ex-

posée ; et la monarchie régulière, appuyée sur les lois et sur l'autorité d'une aristocratie tempérée, lui paraissait le gouvernement le plus désirable ; il le défendit avec une constance et une fermeté qui ne se sont jamais démenties. Lors des troubles de la Hollande, suivis, en 1787, de l'invasion de ce pays par les Prussiens (V. BRUNSWICK, VI, 150), la France ayant essayé de soutenir le parti patriotique contre la maison d'Orange, Mallet-Dupan fit, dans le *Journal politique*, un article contre le ministère, et démontra le danger de favoriser cette insurrection, après que la même faute avait été faite en Amérique. M. de Vergennes, à la censure de qui le travail de Mallet-Dupan était subordonné, arrêta l'article, en fit rédiger un contraire, et le lui envoya avec injonction de l'insérer dans son Numéro. Mallet court aussitôt à Versailles, va trouver le ministre : « M. le » comte, lui dit-il, l'injonction que » j'ai reçue de vous est, en d'autres » termes, l'ordre de vous rapporter » le privilège que je tiens de votre » bienveillance ; le voilà : je n'écris » point contre ma conscience. » Frappé de cette résolution, Vergennes saisit la main de Mallet, en lui disant : « Je ne reprends point ce » que j'ai si bien placé ; je sacrifierai mon article, vous sacrifierez » le vôtre, et nous resterons amis. » Ainsi finit cette altercation, d'une manière aussi honorable pour le ministre que pour l'écrivain. Ce ne fut pas la seule qu'essuya notre publiciste, tant que dura la censure : son caractère inflexible, l'opiniâtreté de ses opinions, l'importance un peu exagérée qu'il mettait à certaines doctrines, comme s'il y en avait sans obscurité et sans exceptions, ren-

daient sa position difficile ; mais la révolution vint le débarrasser des entraves ministérielles : le 14 juillet 1789, il déclara que, désormais affranchi du joug de la censure, il donnerait plus de liberté et de développement à ses principes et aux faits qu'il aurait à exposer. Pan-koucke attacha, dans le même temps, des hommes de lettres d'un grand nom à la partie littéraire de cet ouvrage, tels que Marмонтel, Champfort et Laharpe. Mallet eut à lui seul la partie politique. Jusqu'au 6 octobre 1789, la rédaction du *Mercur politique* fut assez facile. Cependant, dès le mois de juillet, son rédacteur avait reçu des invitations assez fortes d'écrire dans le sens de la révolution ; c'était bien mal le connaître : loin de se rendre à de pareilles injonctions, il blâma plus énergiquement les meurtres du 14 juillet ( V. LAUNEY ) ; et après les attentats du 6 octobre, il s'exprima avec tant de force, que dès-lors il fut regardé comme un des plus grands ennemis de la révolution. Lors de l'évasion de la famille royale, le 21 juin 1791, on fit chez lui une visite domiciliaire : on enleva tous ses papiers ; et ce ne fut que quinze jours plus tard, qu'il put reprendre la rédaction de son journal, dans laquelle l'auteur de cet article l'avait suppléé. Il continua d'y attaquer avec vigueur les excès de la démocratie ; et s'il s'attirait de nombreux ennemis, son courage lui gagnait aussi des partisans et des amis zélés, tels que Montmorin, Bertrand de Moleville, Malouet, etc. Le roi partageait cette estime, et le regardait comme un homme capable de le servir dans ses projets les plus importants. Dès que la guerre eut éclaté, ce prince en craignit les résultats ;

et voulant les prévenir autant qu'il était en lui, il confia au publiciste genevois une mission aussi importante que délicate : ce fut d'aller auprès du roi de Prusse et de l'empereur, afin de les engager à n'agir offensivement qu'à la dernière extrémité, et à faire précéder leur entrée en France d'un manifeste attestant qu'ils n'avaient l'intention que de s'opposer aux désordres, de rétablir l'union et la paix dans le royaume, sans s'immiscer dans le gouvernement. On peut voir le détail de cette mission, qui n'eut aucun résultat, dans le tome VIII de l'*Histoire de la révolution*, par Bertrand-Moleville. Mallet-Dupan quitta Paris, le 21 mai 1792, et il se rendit à Francfort, où l'empereur et le roi de Prusse n'étaient attendus que pour la fin de juin ; ce qui lui donna le temps de remplir la partie de son mandat qui avait rapport aux princes, frères de Louis XVI, qui se trouvaient à Coblenz. Mais les événements se pressèrent bientôt avec tant d'activité, ils prirent une direction si contraire à ses instructions, qu'il fut obligé d'y renoncer, et que, ne pouvant plus rentrer en France, il se rendit à Genève, où il fut accueilli par sa famille et par ses compatriotes, avec tout l'empressement et la distinction que méritaient son caractère et ses talents. On n'y était pas sans quelques inquiétudes ; la proximité de la France, l'invasion de la Savoie, les dispositions d'une partie des habitants et les intrigues des révolutionnaires faisaient craindre un bouleversement que les magistrats voulaient prévenir. Ils consultèrent leur compatriote, qui était aussi en relation d'opinion avec les membres les plus considérables du petit-conseil de Ber-

né, entre autres l'avoyer de Steiger, MM. d'Erlach, de Spietz et Kirchner. Ce fut par suite de ses avis que les cantons de Berne et de Zurich envoyèrent 1500 hommes à Genève, chargés de défendre la ville avec la plus grande vigueur. Mais bientôt après, les choses ayant changé de face, cette troupe quitta Genève par une convention avec l'armée française. Mallet-Dupan s'embarqua ainsi que sa famille, sur le bâtiment qui transporta l'état-major suisse à Copet, au mois de novembre 1792. Au printemps de l'année suivante, lorsque l'armée autrichienne ouvrit une seconde campagne dans les Pays-Bas, il se rendit à Bruxelles, où il publia ses *Considérations sur la révolution de France, et sur les causes qui l'entretiennent*. Ce fut aussi dans cette ville qu'il se lia avec sir John Macpherson, ancien gouverneur des Indes orientales, qui jouissait de la confiance de l'empereur, du roi de Prusse et de l'archiduc Charles. Après l'invasion des Français, il se rendit à Berne, où il avait des amis puissants dans le gouvernement, et où il trouva plus de facilités qu'à Bruxelles, pour entretenir des relations avec Paris. La Suisse était à cette époque le théâtre de beaucoup d'intrigues, et le centre de toutes les correspondances anti-révolutionnaires. C'était d'ailleurs un point d'où l'on pouvait observer tous les mouvements de l'Europe. Tous les cabinets voulurent y avoir un correspondant; et Mallet fut bientôt chargé d'envoyer à Vienne et à Berlin le résultat de ses observations. Il entra pour cela en correspondance avec M. de Colloredo et M. de Hardenberg. M. Trevor, ministre d'Angleterre auprès du roi de Sardaigne, ayant fréquemment communiqué les

lettres qu'il recevait de Mallet-Dupan, au comte Rodrigue de Souza (depuis ministre à la cour du Brésil), ce dernier lui demanda, au nom de son souverain, de le mettre en relation avec son ami. Cette dernière correspondance avec M. de Souza, devint bientôt une correspondance d'amitié et de confiance, autant qu'une correspondance politique. En quittant la France, Mallet-Dupan avait perdu sa fortune littéraire. Son mobilier, ses effets, sa bibliothèque, avaient été pillés à l'époque du dix août : il perdit le *Mercur politique*, qui lui valait douze mille livres de traitement, et tous les agréments et les avantages que la célébrité et le talent peuvent donner aux hommes de lettres dans une grande capitale. Il ne possédait aucun bien; et après tous les grands intérêts dont il avait été chargé, les missions, les conseils, les projets, auxquels il avait été appelé par les souverains, il ne lui restait qu'une grande considération et peu de profit. Il avait une famille à soutenir : il était donc d'une absolue nécessité qu'il se fit une ressource de sa plume. Il avait marqué une grande opposition aux négociations qui furent entamées pour la paix de Bâle, en 1795; et cette opposition lui avait fait perdre la correspondance de la cour de Berlin, et avait affaibli son intervention dans les affaires diplomatiques qui, d'ailleurs, avaient alors pris un autre caractère que pendant les hostilités ouvertes : cela n'empêcha pas qu'au mois de juin 1795, le comte de Sainte-Aldégonde, qui avait long-temps entretenu des correspondances avec Mallet-Dupan, ne fût chargé par les princes français de se rendre à Constance, pour y conférer avec lui. Peu de temps après, il entra en correspon-

dance avec les rédacteurs de la Quotidienne, et signa plusieurs articles politiques dans ce journal. Dans l'un de ces articles, il attaqua avec beaucoup de force la conduite de Buonaparte, qui venait d'envahir l'Italie. Ce général, furieux, accabla de reproches les députés bernois, envoyés vers lui, leur reprochant de donner asile à un libelliste. Aussitôt Mallet fut dénoncé dans le conseil souverain, et décrété d'exil par le conseil secret que dominait le parti français. Cependant les chefs de l'état qui étaient ses amis, se refusaient à l'exécution d'un pareil ordre; mais le grand-conseil, auquel l'affaire fut portée, decida qu'il serait fait droit à l'intimation de Buonaparte. Mallet-Dupan se retira d'abord à Zurich, où étaient alors M. Portalis et son fils, et d'autres proscrits du 18 fructidor. L'orage grossissant peu après, et menaçant d'éclater sur la Suisse, l'abbé Delille et l'abbé Georget écrivirent des lettres pressantes à Mallet-Dupan, pour le prier de leur obtenir la permission de demeurer l'hiver à Fribourg en Brisgau: ayant obtenu cette autorisation, il passa, dans leur société l'hiver de 1798, si funeste à la Suisse. Chaque jour leur apportait la nouvelle de quelque nouveau désastre, de la mort ou de la dispersion de leurs amis. Fribourg était rempli de Suisses et de Français fuyant leur patrie. L'inquiétude, les tristes souvenirs et les sinistres pressentiments qui accablaient Mallet depuis six mois, avaient affaibli sa santé, et rendu sa situation extrêmement pénible. Ce fut alors qu'il se résolut à passer en Angleterre, où il arriva vers la fin de 1799. Le ministère ne lui témoigna pas beaucoup d'intérêt, s'étant borné à souscrire pour vingt-cinq exem-

plaires du *Mercuré britannique*. Le succès que ce nouveau journal, purement politique, obtint dans le public, dédommagea l'auteur: tous les numéros furent réimprimés dans la même année à Paris, où ils ont même eu deux éditions. Le *Mercuré britannique* fut mis au rang des meilleurs écrits politiques, et fut recherché de quiconque voulait porter un jugement éclairé sur les grandes scènes qui occupaient l'Europe. On crut y remarquer cependant quelques erreurs et des méprises qui tenaient au défaut de renseignements précis. Le séjour de l'Angleterre était fort contraire à Mallet-Dupan, et sa santé s'altérait de plus en plus. Ce fut en vain que M. de Lally-Tolendal lui donna chez lui, à Richmond, un logement agréable, où il reçut tous les secours et les soins de l'amitié. Il mourut de consomption, le 10 mai 1800. Une souscription ouverte en faveur de sa veuve et de ses cinq enfants, fut remplie aussitôt de la manière la plus honorable. Le gouvernement anglais qui avait paru si indifférent au mérite de l'écrivain politique, vint, après sa mort, au secours de sa famille. Une pension de deux cents louis fut assignée à M<sup>me</sup> Mallet; et son fils obtint une place avantageuse dans l'administration. Mallet-Dupan avait conservé dans la société la gravité du caractère genevois; il y joignait un amour de l'indépendance et un mépris absolu pour les recherches de l'esprit et le manège de la duplicité. Il fut constamment attaché aux principes d'une monarchie constitutionnelle: de bonne heure, il avait proposé pour la France l'exemple du gouvernement anglais; il croyait qu'avec peu de modifications, on aurait pu en introduire dans notre pays la

constitution, et ce sentiment était partagé par Malouet. Mais lorsqu'ensuite Mallet-Dupan vit la royauté attaquée, il ne pensa plus qu'au moyen de la sauver; il consacra sa plume et ses efforts à ce grand objet. Comme écrivain, il négligeait son style pour conserver à l'expression de sa pensée toute sa vigueur: elle était, en général, forte et profonde; il s'exprimait comme il sentait, et ses phrases, pour être quelquefois dures et incorrectes, n'en produisaient pas moins tout l'effet qu'il en attendait: il ébranlait, il attachait, il persuadait; mais il irritait aussi ses ennemis. Tous les ouvrages qu'a laissés Mallet-Dupan, ont trait aux affaires politiques, si l'on en excepte quelques petites productions de sa jeunesse, telles que la *Visite au tombeau de l'île Jennings*, espèce de voyage sentimental. Le *Journal historique et politique de Genève*, qu'il entreprit à Paris, avec Pankoucke, et dont il paraissait un volume chaque semaine, commença le 1<sup>er</sup>. janvier 1783, et finit en 1788. Pankoucke ayant acquis à cette dernière époque le privilège du *Mercury de France*, Mallet-Dupan en eut la partie politique, sous le titre de *Journal politique et historique*, faisant la seconde du *Mercury*. Après le départ de Mallet, il fut continué jusqu'au 10 août 1792, par l'auteur de cet article. Le dernier numéro ne parut pas, quoique imprimé. Mallet-Dupan a publié: I. *Discours de l'influence des lettres sur la philosophie*, imprimé à Cassel, en 1772. On pourrait y trouver des principes opposés à ceux qu'il défendit dans la suite, une dure épreuve lui en ayant montré le danger; ce qui lui avait paru bon en théorie, lui sembla ensuite très-dangereux dans l'exécution. II. *Dis-*

*cours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12; ouvrage peu considérable, et dans lequel l'auteur n'avait pas bien déterminé le but qu'il se proposait. III. *Mémoires historiques, politiques et littéraires*, Genève, 1779-1782; il n'en a paru que cinq volumes. Comme Mallet-Dupan avait travaillé avec Linguet aux *Annales politiques*, et que celui-ci avait été mis à la Bastille, son collaborateur résolut de continuer l'ouvrage sous un autre titre, non, comme il le dit lui-même, pour se l'approprier, mais afin d'entretenir le public dans le goût de ce genre de recueil, et pour que Linguet, à sa sortie de prison, pût le reprendre avec plus d'utilité: mais l'avocat-journaliste lui sut mauvais gré de ce procédé; et la désunion se mit promptement entre deux hommes si peu faits l'un pour l'autre. IV. *De la dernière révolution de Genève*, en 1782. V. *Mercury politique et historique de Genève*, in-12; un cahier par semaine, de 1783 à 1788. VI. Le *Mercury historique et politique*, de 1788 à 1792, dont nous avons parlé. VII. *Du principe des factions en général, et de celle qui divisent la France*, 1791. VIII. *Considérations sur la nature de la révolution de France, et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres, 1793, in-8°. L'auteur y traite avec peu de ménagement ceux qui ne pensaient pas comme lui; il comptait trop lui-même sur la force du raisonnement, pour guérir les hommes de la peur, de l'imprudence et de l'erreur: cette espèce de *fuctum*, contre la révolution, fut lu avec avidité, et éclaira beaucoup de personnes sur la facilité avec laquelle elles croyaient pouvoir en arrêter le cours. IX. *Correspondance politique*,

pour servir à l'histoire du républicanisme français, Hambourg, 1796, in-8°. C'est un des écrits de l'auteur les plus violents et les mieux faits contre l'esprit révolutionnaire; mais c'est aussi peut-être un de ceux où il emploie le plus fréquemment les épithètes dures et injurieuses contre ses ennemis: cependant cet ouvrage a moins perdu, par le changement de circonstances, que le précédent; il y a des faits bons à recueillir en tout temps. X. *Mercurie britannique*, rédigé en Angleterre; c'est dans ce dernier recueil que se trouve l'*Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétiques*; ouvrage qui fut aussi imprimé à part, Londres, 1798, in-8°.

P—II—T.

MALLEVILLE (CLAUDE DE), l'un des premiers membres de l'académie française, né à Paris, en 1597, était fils d'un officier de la maison de Retz. Après avoir fait de bonnes études, il fut placé chez un financier; mais il se lassa bientôt de n'être occupé qu'à des additions de chiffres, et entra en qualité de secrétaire chez le maréchal de Bassompierre, qu'il quitta pour passer avec le même titre près du cardinal de Béruille, dans l'espoir que ce prélat, alors en faveur, l'avancerait plus rapidement. Trompé dans son attente, il retourna vers son premier maître, qu'il accompagna dans son ambassade en Angleterre, et auquel il rendit beaucoup de services pendant la détention de celui-ci à la Bastille. (V. BASSOMPIERRE). Ce fut alors que le cardinal de Richelieu fit proposer aux littérateurs qui se réunissaient, une fois la semaine, dans l'appartement de Conrart, de tenir leurs assemblées dans son palais, et sous sa protection. Malleville y répugnait

par la raison que le cardinal était l'un des ennemis de Bassompierre; mais le plus grand nombre fut d'avis d'accepter les offres du ministre. (V. l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson.) Après sa sortie de la Bastille, Bassompierre récompensa Malleville de sa fidélité, en le nommant secrétaire des Suisses et Grisons; cette place lui valut, en fort peu de temps, vingt mille écus, dont il employa une partie à l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi. Malleville mourut, en 1647. Il avait de l'esprit, de la délicatesse, et de la facilité à faire des vers; mais il ne soignait pas assez ses ouvrages. Tous les amateurs ont retenu son sonnet sur la *Belle matinée*, pièce qui parut supérieure à celle que Voiture avait composée sur le même sujet. Ménage en a examiné toutes les beautés dans une dissertation particulière. (V. MÉNAGE.) On ne parlerait pas aujourd'hui, dit Voltaire, d'un tel ouvrage; mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. On a publié les *Poésies* de Malleville, Paris, 1649, in-4°; ibid., 1659, in-12. Elles consistent en sonnets, stances, élégies, épigrammes, rondeaux, chansons, etc. Parmi ses rondeaux on distingue celui qu'il fit contre l'abbé de Boisrobert:

Coiffé d'un froc bien raffiné, etc.

Ses élégies ne manquent ni de naturel, ni de sensibilité. Il fut l'un des poètes qui travaillèrent à la *Guirlande de Julie*. (V. N. JARRY, XXI, 412, et MONTAUSIER.) Il composait aussi des vers latins; on a publié ceux qu'il fit contre le parasite Montmaur. (V. ce nom.) Pellisson dit qu'il avait écrit, dans sa jeunesse, des *Épîtres en prose*, à l'imitation

de celles d'Ovide, et qu'il les désavoua depuis. Malleville est l'éditeur d'un *Recueil de lettres d'amour* (Paris, 1641, in-8°.), dans lequel il s'en trouve beaucoup de lui. Il a traduit de l'italien de Inc Asserino, *Stratonice*, Paris, 1641, 2 vol. in-8°., et *Almerinde*, ibid., 1646, in-8°. Il est possible qu'il ait eu part à la rédaction des *Mémoires* de Bassompierre; mais il n'en est pas l'éditeur, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*, puisque cet ouvrage n'a paru, pour la première fois, qu'en 1663, c'est-à-dire, seize ans après sa mort. M. Barbier a distingué (*Tables du Dictionnaire des anonymes*), Malleville, secrétaire et éditeur de Bassompierre, de Malleville l'académicien; c'est une inattention qu'on ne relève que parce qu'elle pourrait induire en erreur les auteurs de quelques nouvelles compilations.

W—s.

MALLINKROT (BERNARD DE), savant philologue du XVII<sup>e</sup>. siècle, était Écossais d'origine, selon quelques auteurs. Né d'une famille distinguée, il joignait aux dispositions les plus décidées pour l'étude, le goût des plaisirs de la table, et une ambition excessive. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint la dignité de doyen du chapitre de Munster. Doué d'un tempérament fort et robuste, il passait les jours à se divertir avec ses amis, donnant à l'étude la plus grande partie de la nuit; et sa mémoire était si heureuse, qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Il fut nommé successivement aux évêchés de Ratzbourg et de Minden: mais des obstacles insurmontables l'empêchèrent d'en prendre possession. Enfin, l'évêque de Munster étant mort, en 1650, Mallinkrot se mit sur les rangs pour lui succéder; mais

les chanoines qui le redoutaient réunirent leurs suffrages sur Christophe Bernard de Galen, son neveu, trésorier du chapitre. Mallinkrot ne négligea rien pour faire annuler cette élection, prétendant qu'elle était contraire aux canons, par la raison que Christophe de Galen était fils d'un homicide. Le nouvel évêque le cita devant les tribunaux pour l'obliger à se rétracter, et, sur son refus d'y comparaitre, séquestra ses revenus, et le suspendit de ses fonctions. Mallinkrot continua de répandre contre l'évêque les propos les plus odieux, et alla siéger au chœur, malgré les censures lancées contre lui. L'évêque ayant voulu le faire arrêter pour mettre fin à ces désordres, le peuple prit la défense de Mallinkrot, et le porta en triomphe dans les rues: celui-ci jugea cependant à propos de se retirer dans le comté de la Mark, où il demeura deux ans assez tranquillement; mais au bout de ce temps, comme il se disposait à revenir à Munster, il fut arrêté, la veille de la fête de saint Jacques, 1657, et enfermé dans le château d'Ottenstein. Il y mourut subitement, le 7 mars 1664. On a de lui: I. *De naturâ et usu litterarum, cum notis*, Munster, 1638, in-8°., ibid., 1642, in-4°. II. *De ortu ac progressu artis typographicæ*, Cologne, 1639 ou 1640, in-4°.; réimprimé dans les *Monumenta typographica*, de Wolf, tome 1<sup>er</sup>., p. 547. Mallinkrot est le premier qui ait traité judicieusement l'histoire de l'imprimerie. Il démontre que Maïence est le berceau de cet art, et croit que Fust doit en être regardé comme le véritable inventeur. III. *De archicancellariis et cancellariis S. R. imperii*, etc., Munster, 1640, in-4°.; Iéna, 1666, ibid., 1715,

in-4°. , avec une *Préface* de Burc. Gott. Struve , contenant des recherches sur la vie et les écrits de l'auteur. Cet ouvrage est très-estimé en Allemagne. IV. *Paralipomenon de historicis græcis centuriæ V; quibus præmittitur discursus de summo hominis bono in hujus vitæ miserâ*, Cologne, 1656, in-4°. J. Alb. Fabricius a réimprimé les *Paralipomènes*, sous ce titre : *Supplementa et observationes ad Vossium de historicis græcis et latinis*, Hambourg, 1709, in-8°. On peut consulter pour plus de détails la *Préface* de Struve, déjà citée, et dont on trouve un assez bon extrait dans les *Mémoires* de Nicéron, t. XXXIII.

W—s.

**MALMESBURY** ( WILLIAM SOMMERSET, plus connu sous le nom de Guillaume DE ), bénédictin anglais, florissait dans le douzième siècle. Il fit profession de la vie religieuse, dans le monastère de Malmesbury, et ne tarda pas à se distinguer par son application à l'étude, qui lui mérita l'honorable surnom de Bibliothécaire. On ignore l'époque de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 1143. Guillaume cultivait la poésie, mais il s'attacha sur tout à l'histoire de son pays; et ses ouvrages en ce genre sont estimés pour l'exactitude des recherches, la clarté du style, et l'esprit de critique, inconnu à ses contemporains. On citera de lui : I. *Regalium sive de rebus gestis regum Anglorum, libr. v.* Cette histoire commence à l'époque de la première invasion des Saxons (vers 449), et finit à la douzième année du règne de Henri I<sup>er</sup>. ( 1127. ) II. *De historia novellâ libri 11* ( de 1127 à 1143 ). C'est l'histoire de son temps; elle est importante par

les détails que l'auteur rapporte comme témoin oculaire. III. *De gestis pontificum anglorum libri 1v.* C'est une histoire ecclésiastique de l'Angleterre. Ces trois ouvrages ont été publiés, pour la première fois, par Henri Savile, dans le recueil intitulé : *Anglicarum rerum scriptores post Bedam*, Londres 1596; Francfort, 1601, in-fol. IV. *De pontificibus Anglorum liber v.* Ce cinquième livre, échappé aux recherches de Savile, a été inséré par H. Warton dans le tome 2 de l'*Anglia sacra*. V. *Vita S. Wulstani, episcopi Wigorniensis libr. 111*; dans le tome 2 de l'*Anglia sacra*, et avec des *Notes* d'Henschenius, dans les *Acta sanctorum*, au 25 mai. VI. *De antiquitate ecclesiæ Glastoniensis*; dans l'*Historiæ Britannicæ scriptores xv*, recueil dont Th. Gale est l'éditeur. On a encore de Guillaume plusieurs ouvrages restés en manuscrit, dont on trouvera la liste dans les *Scriptor. eccles.*, par Oudin, tom. 2, p. 1089, dans Fabricius *Bibl. med. et infim. latinis, lib. v 11*, p. 153, et dans l'*Historia litter. ordin. S. Benedicti*, de Ziegelbauer, tom. iv. — Olivier (1) de MALMESBURY, autre bénédictin anglais, florissait dans le onzième siècle; il avait fait une étude particulière des mathématiques, et surtout de l'astrologie, science qui jouissait alors d'une grande estime. Il passait pour fort habile dans l'art de prédire l'avenir; il ne devina pas cependant le sort qui le menaçait. Ayant fabriqué des ailes, d'après la description qu'Ovide nous a laissée de celles de Dédale, il osa en faire l'essai, en s'élançant d'une tour; mais

(1) Vincent de Beauvais le nomme *Elmer*, et d'autres *Egelmer*.



cette machine n'ayant pu le soutenir, il se cassa les jambes en tombant. et mourut de cette chute, l'an 1060. Olivier avait composé quelques ouvrages : *De signis planetarum*. — *De astrologorum dogmatibus*. — *De geomantiâ*. W—s.

MALMIGNATI (JULES), poète italien, né vers la fin du seizième siècle, à Lendinara, ville de la Polesine de Rovigo, d'une famille noble, est resté long-temps inconnu aux bibliographes les plus exacts, quoiqu'il ait attaché son nom à deux tragédies et à un poème épique, dont notre grand Henri IV est le héros. Il est vrai que les ouvrages de Malmignati sont fort médiocres : mais tant d'autres littérateurs, dont les productions moins importantes ne sont pas plus estimables, ont été tirés de l'obscurité par les bibliographes italiens, qu'on ne peut qu'être surpris que celui-ci ait échappé à toutes leurs recherches. Tout ce qu'on sait de cet écrivain se réduit à quelques particularités, extraites de ses propres ouvrages ; car il ne manqua aucune occasion d'entretenir ses lecteurs de l'illustration de sa naissance, et de ses talents, dont il avait une très-haute idée, comme tous les hommes médiocres. On a de lui : I. *Il Clorindo, tragedia pastorale*, Treviso, 1604, in-8°; ibid. 1618, 1630 in-12. II. *L'Ordura, tragedia*, ibid. 1620, in-8°; Venise, 1630, in-12. III. Plusieurs *Poèmes héroïques, comiques et satiriques*, que l'on ne connaît que par ce qu'il en rapporte lui-même les titres. IV. *L'Enrico, ovvero Francia conquistata, poema eroico*, Venise, 1623, in-8°. Ce poème est si rare qu'il manquait il y a quelques années même à la bibliothèque du roi. L'auteur l'a dédié à Louis XIII, par une épître qui n'existait pas dans

l'exemplaire que Villoison possédait de cet ouvrage : elle ne pouvait manquer d'offrir quelques nouveaux traits de la vanité de Malmignati ; mais il n'épargne les louanges, dans le corps du poème, ni à lui-même, ni aux principaux personnages de sa famille (1). Dans le xvi<sup>e</sup>. chant, l'enchanteur Merlin annonce, « qu'il » naîtra un jour un poète qui chan- » tera la conquête et les exploits du » roi de France, et qui, au son har- » monieux de ses chants guerriers, » attirera les Italiens et les Français » confondus ensemble, et que ce » poètes appellera Jules Malmignati, » etc. » Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce livre, c'est qu'au vi<sup>e</sup>. chant, Henri IV est enlevé au ciel, et y voit les places destinées aux princes chrétiens, comme dans la *Henriade* il voit celles de ses plus illustres successeurs. Au chant xxii<sup>e</sup>., St.-Louis engage le héros à embrasser la religion catholique; et enfin le dénouement du poème de Malmignati est le même que celui de la *Henriade* de Voltaire, postérieure d'un siècle (La première édition de la *Henriade* française, parut en 1723, sous le titre de *La Ligue ou Henri le grand*). Villoison a publié une curieuse *Notice* sur cet ouvrage, dans le *Magasin Encyclopédique*, cinquième année, tom. 1<sup>er</sup>. pag. 299. W—s.

MALOET (PIERRE), médecin français, né à Clermont en Auvergne, reçu docteur de la faculté de médecine de Paris, en 1720, devint médecin de l'hôtel royal des Invalides, et membre de l'acadé-

(1) Barthélemi Malmignati fut député deux fois par la *agnitque* ville de Lendinara, p. or feliciter Marc-Antoine Trevisano et François Venerio sur leur élection à la place de doge. Ses deux *discours* ont été imprimés à Venise, 1554, in-8°.

mie royale des sciences, en 1725. C'est dans les Mémoires de cette société savante qu'il a rassemblé beaucoup d'observations intéressantes de médecine pratique. Il prit, dans un écrit intitulé, *Chirurgia non est medicinâ certior*, Paris, 1736, in-4°, une part active à la dispute qui s'était scandaleusement élevée touchant la prééminence de la médecine sur la chirurgie. Il mourut en 1742. — Son fils, Pierre-Louis-Marie MALOET, naquit à Paris, en 1730, et fut reçu docteur en médecine de la faculté de cette ville en 1752. Envoyé à Brest en 1758, pour combattre l'épidémie qui ravageait la marine française, il montra, dans cette circonstance, tant de zèle et de talent, qu'à son retour, en 1759, il fut nommé professeur de physiologie et de matière médicale à Paris, et médecin en chef de la Charité, où il ouvrit un cours de clinique. En 1773, il devint médecin de Mesdames de France, inspecteur des hôpitaux militaires du royaume, et conseiller du roi. Il accompagna Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes de Louis XVI, à Rome, en 1791, fut porté sur la liste des émigrés, et perdit tous ses biens, qui furent vendus. Sa bibliothèque seule fut sauvée par le soin de ses amis, à la tête desquels on doit nommer le docteur Bergeret. Avant de rentrer dans sa patrie, il alla porter les secours de son art dans Gènes désolée par une funeste épidémie, dont il eut bientôt arrêté les progrès. Rentré en France, il n'y trouva plus de fortune; mais le chirurgien que nous venons de citer, s'empressa de lui céder son logement; et il reçut de ses confrères de Paris des marques du plus vif intérêt. Nommé l'un des quatre méde-

cins consultants de Buonaparte, il se livrait encore avec zèle à l'exercice de la médecine, lorsqu'il fut frappé, le 22 août 1810, d'une apoplexie foudroyante, à laquelle il succomba. On connaît de lui : I. Une Dissertation assez curieuse : *Ergò homini sua vox peculiaris*, 1757, in-4°. II. *L'Eloge historique de Vernage*, Paris, 1776, in-8°. P. et L.

MALOT (FRANÇOIS), théologien appelant, naquit au diocèse de Langres, en 1708, et fit ses études au collège des jésuites de cette ville, et ensuite dans la communauté de Sainte-Barbe, à Paris. L'esprit qui dirigeait ce dernier établissement, ayant provoqué sa destruction en 1730, Malot fut obligé d'en sortir, et entra comme précepteur chez le président le Mérat, de la chambre des comptes. L'éducation finie, il alla, en 1751, se faire ordonner prêtre par M. de Caylus, évêque d'Auxerre, qui n'exigeait pas la signature du formulaire; mais il ne se livra point au ministère. Il était d'une santé délicate, et aimait la retraite et l'étude : il s'occupait de la composition de quelques écrits, dont le premier paraît être un ouvrage sur les Psaumes; nous n'en connaissons pas bien précisément l'intitulé; peut-être est-ce celui qui fut publié en 1754, sous ce titre : *Les Psaumes de David, traduits en françois selon l'hébreu, et distribués pour tous les jours de la semaine, avec des antiennes, hymnes et oraisons, à l'usage des laïcs*, 2 vol. in-12. Malot avait beaucoup étudié l'Écriture sainte; mais il semble avoir suivi principalement pour guides, dans ses recherches, les appelants qu'on a nommés figuristes, et auxquels on reproche d'abuser de l'Écriture pour autoriser des conjectures arbitraires, et même des illusions. Rou-

det, dans son édition de la Bible d'Avignon, ayant parlé avec peu d'estime de quelques-uns de ces interprètes, et ayant supposé, avec le commun des commentateurs, que la conversion des Juifs et ses suites doivent être renvoyées à la fin du monde, et au temps de l'Antechrist, Malot le combattit dans une *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Église*, 1776, in-12, de 71 pages : il y soutient que la conversion des Juifs doit précéder de beaucoup les temps de l'Antechrist. Rondet était un peu maltraité dans cette brochure; il se défendit par une longue *Dissertation*, 1778, in-12 de 708 pages. Il y discutait des objets assez étrangers à la question : Malot lui répondit dans une deuxième édition revue et augmentée, de sa *Dissertation*, 1779, in-12 de 311 pages, à laquelle il mit son nom : la première édition était anonyme. L'auteur y suit les idées des appelants sur la fin du monde; il alla plus loin encore dans un *Supplément* qu'il publia l'année suivante, et où il s'avisait de fixer l'époque du rappel des Juifs à l'an 1849. Nous n'avons pas besoin de remarquer que les calculs par lesquels il prétend autoriser cette fixation, sont tout-à-fait arbitraires. Rondet, au lieu de profiter de l'avantage que lui donnait son adversaire par de si chimériques conjectures, voulut aussi faire le prophète; et dans un *Supplément à sa Dissertation ou Lettre à Eusèbe*, 1780, in-12 de 704 pages, il annonça que l'Antechrist serait détruit l'an 1860. C'était sans doute une chose assez plaisante que de voir les deux commentateurs faire très-bien sentir le ridicule des visions de leur antagoniste, dans le moment même

où ils s'aveuglaient sur les leurs. Malot répliqua par une *Suite et défense de la Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs*, 1782, in-12 de 206 pages : il s'efforce d'y justifier ses supputations précédentes, et s'y déclare même pour un avènement intermédiaire de J.-C., dans lequel le Sauveur apparaîtra comme après la résurrection, sans cependant régner visiblement sur la terre. Malot prétendait échapper par-là au reproche de millénarisme; enfin il publia encore sur cette question une *Lettre de l'auteur de la Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs à l'auteur des Nouvelles ecclésiastiques*, 1782, in-12 de 66 pages. Cette lettre, datée du 10 juin de cette année, est une réponse aux *Nouvelles* qui avaient blâmé les calculs de Malot et l'annonce d'un avènement intermédiaire. A cette *Lettre*, le journaliste opposa deux articles assez bien faits, dans ses feuilles des 30 octobre et 6 novembre 1782; et là finit cette controverse. On a encore de l'abbé Malot, un livre pour l'instruction de la religion sous ce titre : *De la nécessité d'une foi éclairée et de ses avantages*, 1784, in-16 de 238 pages. Cet auteur mourut à Paris, le 21 février 1785.

P—C—T.

MALOUET (PIERRE-VICTOR), ministre de la marine, et ami de Louis XVI, naquit à Riom, en 1740. « Privé de tous les avantages de la » fortune (dit-il lui-même dans » des Mémoires manuscrits qu'il a » laissés), mon éducation a été celle » d'un collège de province. » Il fut élevé par les Oratoriens, et eut un moment, au sortir de l'enfance, la pensée d'entrer dans cette congrégation. Cependant ses goûts l'ayant bientôt détourné de cette carrière, et

suivit un cours de droit. La poésie était alors sa passion dominante. A seize ans, il débuta par une ode sur la prise de Mahon; elle fut suivie d'une autre, adressée au prince de Condé, sur ses victoires en Allemagne : toutes deux furent imprimées dans le temps. Bientôt après, il composa une tragédie et deux comédies, qu'il ne craignit pas de présenter aux comédiens français ; mais, sur les observations de Lekain, il abandonna ce genre de littérature, et partit, à dix-huit ans, pour le Portugal, avec le titre de chancelier du consulat de Lisbonne : il était, en même temps, attaché à l'ambassade du comte de Merle, qui fut bientôt rappelé. Malouet revint avec lui, et, peu après, fut employé dans l'administration de l'armée du maréchal de Broglie. Il courut quelque danger à la bataille de Fillinghausen. A la paix de 1763, il entra au service de la marine : lorsqu'on tenta le malheureux essai d'une colonisation dans la Guiane, il fut envoyé à Rochefort, comme inspecteur des magasins des colonies, pour diriger les embarquements. Nommé sous-commissaire en 1767, il fut employé à Saint-Domingue; et, en 1768, il devint ordonnateur au Cap. Ce fut pendant ce voyage qu'il composa les *Quatre parties du jour à la mer*; morceau de poésie qui rappelle son premier penchant. Nommé commissaire en 1769, il séjourna encore cinq ans dans cette île, et commença, dès lors, à préparer les matériaux des Mémoires qu'il a publiés plus tard sur l'administration des colonies. A son retour ( 1774 ), Madame Adélaïde le fit nommer secrétaire de ses commandements. Peu de temps après, M. de Sartine l'envoya à Caïenne, pour reconnaître les moyens d'ac-

croître cette colonie, où il n'eut pas le temps de réaliser tout le bien qu'il avait conçu. Nommé ordonnateur, il repassa en France, en 1779. La guerre s'étant déclarée dans l'intervalle, il fut pris par un corsaire, conduit en Angleterre, et bientôt remis en liberté. En arrivant à Paris, il reçut du roi les témoignages les plus flatteurs de satisfaction. En 1780, il fut envoyé à Marseille, en qualité de commissaire pour la vente de l'arsenal, et l'emprunt de six millions fait aux Génois. Après cette opération, il fut nommé intendant de la marine à Toulon. Ce port, qu'il administra huit années, et aux travaux duquel il eut une part si active, rendra long-temps témoignage de ses lumières et de son zèle. Le bailiage de Riom l'élut député aux états-généraux de 1789; et une carrière nouvelle s'ouvrit pour lui. Le discours qu'il prononça lorsqu'il fut chargé par cette ville, de porter ses cahiers à l'assemblée du tiers-état de la sénéchaussée d'Auvergne, cahiers dont il avait été le principal rédacteur, annonçait la ligne de conduite qu'il tiendrait. Dévoué tout ensemble à la cause du trône et à celle de la liberté, ne les séparant point l'une de l'autre, et désirant voir s'établir en France un gouvernement à-peu-près semblable à celui de l'Angleterre, il fut considéré, dès le commencement de la révolution, comme un des chefs du parti auquel on donna le nom de *Monarchiens*. A l'ouverture des états-généraux, il appuya les démarches tentées pour obtenir la réunion des ordres : mais lorsque le tiers-état prétendit se former en assemblée nationale, il rejeta fortement une dénomination qui lui parut contraire à la constitution de la monarchie, et il présenta

celle de *majorité des représentants*. Dans la discussion de la constitution, il se déclara pour le *veto suspensif*. Ils'opposa de tous ses moyens à la déclaration des *Droits de l'homme*. Après les événements des 5 et 6 octobre, il se plaignit de ce que le peuple était excité contre plusieurs députés, et particulièrement contre lui-même, qui avait été l'objet d'invectives et de menaces, et il demanda vainement une loi contre les écrits séditieux : Mirabeau en fit rejeter la proposition ; cependant, il soutint Malouet, peu de temps après, contre les imputations du comité des recherches. Les 7 et 15 décembre 1789, Malouet défendit avec une intrépidité justement admirée, et fit acquitter le chef d'escadre D'Albert de Rioms (V. ALBERT DE RIOMS, tom. I, p. 422). Il déposa dans le procès commencé au Châtelet, sur les événements des 5 et 6 octobre, dont il avait tracé publiquement le plus douloureux tableau. Il attaqua vivement Marat et ses feuilles sanguinaires, et fit rendre un décret qui traduisait Camille Desmoulins au Châtelet, comme auteur de pamphlets séditieux ; mais Desmoulins, fort de l'appui de Robespierre, parvint à faire annuler ce décret. Effrayé des désordres qui désolaient la France sur tous les points, Malouet, appuyé par Cazalès, demanda, le 20 février 1790, que le roi fût temporairement investi du pouvoir dictatorial. Cette motion, objet des plus vifs débats, fut repoussée à une forte majorité. Au mois de novembre 1789, il avait reconnu que la nation était propriétaire des biens du clergé, mais sous la condition qu'ils seraient employés à l'entretien du culte et au soulagement des pauvres, sans qu'il fût jamais permis d'assigner à ces

biens une autre destination. Il combattit ensuite le système funeste des assignats. Pour balancer le pouvoir qu'acquerrait chaque jour la société des *Jacobins*, Malouet et les députés de son parti fondèrent un club, sous le titre de *club des Impartiaux*, et que le public nomma le club *Monarchique* (V. CLERMONT-TONNERRE) : mais la populace, soldée par les *Jacobins*, força bientôt cette assemblée à se dissoudre. A l'époque du voyage de Varennes, Brissot et Thomas Payne ayant demandé publiquement la république, Malouet arracha une de leurs affiches, pour la dénoncer à l'assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Lorsqu'après le retour du roi, le comité de constitution proposa de suspendre l'exercice du pouvoir royal, Malouet condamna ce projet, comme attentatoire à la nouvelle constitution qui avait prévu le cas de l'absence du monarque. Étroitement lié avec l'abbé Raynal, qu'il avait recueilli à Toulon à son retour de Prusse, il avait proposé à l'assemblée, et obtenu, le 15 août 1790, la révocation de l'arrêt prononcé, en 1781, contre cet écrivain. Malouet comptait sur son influence pour rattacher à la monarchie les partisans de cette liberté dont son ami avait été l'un des plus ardents apôtres. Aussi lui a-t-on attribué une grande part dans la lettre adressée par Raynal à l'assemblée. Voici ce qu'il y a de vrai à cet égard : le projet fut concerté dans une réunion dont Malouet faisait partie ; mais la lettre fut rédigée par Clermont-Tonnerre, et Raynal en modifia seulement les premières expressions pour leur donner plus d'énergie (1).

(1) C'est sur la foi de Mme. de Guibert, éditeur principal des Œuvres de son mari, que dans l'article GUBERT (XIX, 85), on attribue à ce dernier la Lettre de Raynal à l'Assemblée nationale.

Lorsque les événements prirent un caractère plus effrayant, et que la chute de la monarchie parut imminente, Malouet fut appelé, par la confiance du roi, dans un conseil intime, sans autre titre que ceux du dévouement et de la sagesse de ses vues. « Si mes opinions paraissent aujourd'hui raisonnables » (écrit-il dans les Mémoires manuscrits qu'il a laissés), il reste encore quelques témoins qui ont entendu dire à Louis XVI qu'il les adoptait complètement; et ce bon prince m'en a parlé lui-même avec l'accent de la conviction. » Jusqu'à la catastrophe du 10 août 1792, Malouet continua de donner ses conseils, de multiplier ses efforts pour la prévenir. Échappé comme par miracle aux massacres de septembre, il se réfugia en Angleterre, où il s'empessa de publier un écrit pour la défense du malheureux Louis XVI. Le 8 novembre 1792, il adressa au ministre de France en Angleterre, une demande pour venir défendre ce prince au péril de sa vie. Sa note fut transmise par le ministre des affaires étrangères, le 20 du même mois, à la Convention, qui, passant à l'ordre du jour, renvoya les pièces au comité d'*aliénation*, pour que le courageux pétitionnaire fût inscrit sur la liste des émigrés. Revenu en France, vers 1801, il fut arrêté comme émigré, et reconduit à la frontière; mais rendu presque immédiatement à la liberté, il vit rechercher ses conseils pour la restauration de la marine française. D'immenses travaux étaient projetés à Anvers : Malouet fut chargé de les diriger. Nommé commissaire-général de la marine, avec les pouvoirs de préfet maritime dans ce port, le 3 octobre 1803, il y a créé les plus

vastes établissements au milieu de nombreuses difficultés. La responsabilité de cette grande opération, les fatigues qu'il essuya pendant l'expédition des Anglais dans l'Escaut (circonstance où il déploya toute la fermeté de son caractère, et qui fit dire au chef du gouvernement que M. Malouet *avait éminemment le courage d'esprit*); enfin, l'influence du climat de la Belgique qui lui était contraire, commencèrent à altérer sa santé. Il avait reçu, en 1808, le titre de maître des requêtes; au commencement de 1810, il fut nommé conseiller-d'état, et appelé au conseil, où il siégea jusqu'à la fin de 1812. A cette époque, soit que Buonaparte fût importuné de la franchise et de la persévérance de son opposition dans la discussion de plusieurs affaires, soit qu'il eût reçu contre lui de faux rapports, il l'éloigna du conseil, et l'exila à quarante lieues de Paris. Malouet se retira dans une petite propriété qu'il possédait en Touraine: il y vivait dans le repos le plus absolu, lorsque Louis XVIII fut rendu aux vœux de la France. Il revint aussitôt à Paris; et dès le 2 avril 1814, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, commissaire au département de la marine. Le 13 mai, il prêta serment entre les mains du roi, comme ministre secrétaire-d'état du même département, et fut nommé peu après chevalier de Saint-Louis. Depuis 1811, il était commandant de la Légion-d'honneur. Il se livra, dès-lors avec son zèle accoutumé, aux travaux extraordinaires qu'exigeait l'administration; mais ces travaux achevèrent de ruiner sa santé: il succomba le 7 septembre 1814. Chargé pendant plus de quarante ans de différentes administrations, Malouet

mourut sans fortune ; et ses frais de ses obsèques furent payés par le roi. La modération était le trait distinctif de son caractère. A une intégrité scrupuleuse il joignit cette probité politique qui consiste à subordonner tous les intérêts aux devoirs, et à demeurer invariablement attaché aux principes, même sans espoir de succès. Il fut lié avec les hommes les plus distingués de son siècle, et jouit toujours de l'estime de ceux que la division des partis rendit ses adversaires (1). Au milieu des soins actifs d'une administration étendue et compliquée, il conserva le goût des lettres, et ne cessa de les cultiver. Malouet avait une figure noble et une taille très-élevée ; il a été deux fois marié, et n'a laissé qu'un fils. On a de lui : I. *Mémoire sur l'esclavage des nègres*, 1788, in-8°. II. *Mémoires sur l'administration du département de la marine*, un vol. in-8°, 1790, sans nom d'imprimeur. III. La collection de ses *Opinions*, 3 vol. in-8°, Paris, 1791 et 1792. IV. *Défense de Louis XVI*, 1792, in-8°. V. *Examen de cette question : Quel sera pour les colonies de l'Amérique le résultat de la révolution française*, etc., un vol. in-8°. Londres, 1797. VI. Collection des *Mémoires et Correspondances officielles sur l'administration des colonies*, et notamment sur la Guiane, 5 vol. in-8°, Paris, 1802. VII. *Considérations historiques sur l'empire de la mer chez les anciens et les modernes*, un vol. in-8°, Anvers, 1810. VIII. Divers morceaux dans les *Archives littéraires*. IX. Des *Lettres* insérées dans les *Mé-*

*langes de philosophie et de littérature* de Suard, Paris, 1804, 5 vol. in-8°. Le Poème des *Quatre parties du jour à la mer*, dont il a été parlé plus haut, a été inséré dans les *Soirées provençales*, de M. Béranger, ami de Malouet. Suard a publié, après la mort de son ami, une Notice sur sa vie et ses écrits, qui fut insérée dans la *Gazette de France*, du 14 septembre 1814. D—G—o.

MALOUIN ( PAUL-JACQUES ), médecin et chimiste, professeur au collège royal de France, naquit à Caen, en 1701. Il fut reçu de l'académie des sciences, en 1744, et professeur de chimie au Jardin du roi, en 1745. Il publia, en 1750, une Dissertation intitulée : *In reactionis actionisque æqualitate æconomia animalis* ; — une autre, sous le titre de : *An hernie inguinali cum adhæsione, subligatum nocet ?* et une troisième sur cette question : *An ad sanitatem musicæ ?* Ces deux dernières sont de 1737 et de 1743. Ses autres ouvrages sont en français. Le gouvernement, le parlement et la faculté chargèrent Malouin de donner des secours contre l'épizootie qui régna dans les environs de Paris, en 1753. Ses soins en arrêtrèrent promptement les progrès. Il était d'un caractère grave, mais plein de douceur. Jamais le charlatanisme n'eut de prise sur lui. C'était non-seulement un médecin instruit, observateur et studieux, mais encore un médecin de bonne-foi, croyant à la médecine comme à la Divinité, et ne souffrant pas qu'on plaisantât sur son art. La mort de Molière lui paraissait une conséquence de l'incrédulité de ce grand homme pour les secours de la médecine ; et il savait tant de gré à ses malades de leur docilité, que voyant

(1) Lorsque Fonché fut proscrit sous Buonaparte, on vit Malouet, bravant les menaces de l'autorité, rendre publiquement visite à cet ami de son enfance, avec lequel il avait étudié à l'Osaloire.

un de ses amis prendre avec toute confiance les remèdes nombreux et rebutants qu'il lui prescrivait, il l'embrassa tendrement, en s'écriant avec enthousiasme : *Vous êtes digne d'être malade!* Malouin mettait une très-grande importance à l'hygiène : il croyait que le médecin devait s'attacher essentiellement à prévenir les maladies ; aussi était-il sobre, tempérant, et donnait-il l'exemple d'une conduite régulière et méthodique. Ce régime lui réussit ; sa vieillesse fut exempte d'infirmités, et il mourut à 77 ans, d'une attaque d'apoplexie. Malouin fut laborieux, économe et désintéressé ; il vécut heureux ; ses qualités lui acquirent beaucoup d'amis, et ses talents des protecteurs zélés. Il a laissé, par testament, un legs à la faculté, pour que, dans une séance publique, on rendit compte, tous les ans, des découvertes et des travaux les plus importants. Les siens, en chimie, ont eu pour objets le zinc, la chaux, l'étain, et l'union du mercure avec l'antimoine, avec l'étain, et avec le plomb. Il a inséré, dans les Mémoires de l'académie, une *Histoire des maladies épidémiques* observées à Paris, en même temps que les différentes températures de l'air. Il a donné plusieurs articles de chimie dans l'Encyclopédie, et la Description des arts du *meunier*, du *boulangier* et du *vermicelier*, dans la Collection des arts et métiers. Il a fait imprimer séparément : I. Un *traité de chimie*, Paris, in - 12, 1734. II. Une *chimie médicale*, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités, et la méthode de les employer pour la guérison des maladies, *ibid.* 2 vol. in - 12, 1750, 1755. Cet ouvrage fut très-estimé de son temps. *Voy. l'É-*

*loge de P. J. Malouin*, par Condorcet, dans le recueil de l'acad. des sciences, ann. 1778, H. p. 57. — Charles MALOUIN, parent du précédent, et né dans la même ville, cultiva également la médecine. Il fut reçu docteur à l'université de Caen, et mourut fort jeune, en 1718. On a de lui un *Traité des corps solides et des fluides*, in - 12. Il le fit imprimer à Paris, l'année même de sa mort. C. G.

MALPEINES (LÉONARD DES).  
V. LÉONARD.

MALPIGHI (MARCEL), célèbre médecin et anatomiste, naquit à Crevalcuore, près de Bologne, le 10 mars 1628. Il avait à peine terminé ses premières études, où il s'était distingué, qu'il perdit ses parents, et que d'abord incertain sur le parti qu'il devait prendre, il se décida, d'après le conseil de F. Natalis, son maître de philosophie, à embrasser la médecine. Ce fut à Bologne que Malpighi fit ses cours avec beaucoup de succès, et qu'il fut reçu docteur en 1653. Dans les thèses publiques qu'il soutint, il se montra grand partisan d'Hippocrate ; ce qui était une sorte de hardiesse à une époque où la doctrine des Arabes jouissait encore de la vénération générale. Nommé professeur, en 1656, à l'université de Bologne, Malpighi passa, dès la même année, à celle de Pise, où l'avait attiré Ferdinand II, grand-duc de Toscane. Ce fut là qu'il contracta une étroite liaison avec Borelli ; et le mathématicien ne contribua pas peu à faire sentir au médecin la supériorité des recherches expérimentales sur les conceptions purement métaphysiques. Malpighi se trouvant mal du climat de Pise, prit le parti de retourner à Bologne, d'où il fut appelé



pour aller remplir, à Messine, la chaire de premier professeur. Après y avoir enseigné l'art médical pendant quatre années, il résista à toutes les instances que lui fit le sénat de Messine, pour y prolonger son séjour, devenu désagréable par les persécutions des partisans de la vieille école; et il retourna encore à Bologne, dans l'intention de continuer ses recherches et expériences anatomiques. Cependant la réputation de Malpighi se répandait au loin: dès 1669, la société royale de Londres lui avait envoyé le titre de correspondant. Enfin, en 1691, le cardinal Antoine Pignatelli étant devenu pape, sous le nom d'Innocent XII, appela Malpighi à Rome, et le nomma son premier médecin. Mais déjà la santé de ce dernier était fort délabrée: sujet à des accès de goutte, à des palpitations de cœur, à des douleurs néphrétiques, il perdit encore ses forces par l'étude et les travaux. Ce fut après environ trois ans de séjour à Rome, qu'il eut, au palais Quirinal, une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba, le 29 novembre 1694. Bien avant sa mort, en 1683, Malpighi avait reçu, de l'université de Bologne, un témoignage éclatant de reconnaissance pour les services qu'il lui avait rendus: c'était un éloge latin, court mais expressif, tracé sur une table de marbre, que l'on plaça dans l'une des écoles publiques (1). Malpighi s'est surtout illustré par ses nombreuses recherches sur les parties les plus délicées, non-seulement de l'organisation de l'homme, mais encore de celle des animaux et des plantes. Quoiqu'il

ait éclairé plusieurs points d'anatomie transcendante, on doit, néanmoins, lui reprocher d'avoir vu quelquefois avec les yeux d'une imagination prévenue. C'est ainsi qu'il attribuait à tous les organes une composition glanduleuse, comme un peu plus tard et avec plus de raison Ruysch leur assignait une texture toute vasculaire. Aussi Malpighi essuya-t-il beaucoup de critiques, même très virulentes, surtout de la part de Sbaraglia, qui fit tous ses efforts pour rabaisser le mérite de celui qui avait été autrefois son ami; et ce qui n'empêcha pourtant pas les anatomistes les plus distingués du dix-septième siècle et même du dix-huitième, d'accueillir avec beaucoup de faveur les différents écrits de Malpighi, dont voici l'énumération: I. *Observationes anatomicæ de pulmonibus*, Bologne, 1661, in-fol.; Copenhague, 1663, in-8°, avec le Traité de Th. Bartholin, *De Pulmonum substantiâ et motu*; Leyde, 1672, in-12; Francfort, 1678, in-12. Malpighi est le premier qui se soit servi du microscope simple dans ses recherches anatomiques, et qui, à l'aide de ce moyen, ait découvert la circulation du sang dans les poumons et le mésentère de la grenouille. II. *Epistolæ anatomicæ de lingua, de cerebro, de externis tactus organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*, Bologne, 1661-65, in-12; Amsterdam, 1669, in-12. Il est reconnu aujourd'hui que le *corpus muqueux*, ou réticulaire, qui entre dans la composition de la peau, et qui a retenu le nom de Malpighi, n'est autre chose qu'un réseau vasculaire très-délié. III. *De viscerum structurâ exercitationes anatomicæ; accedit dissertatio de polypo cordis*, Bologne, 1666, in-4°. Amsterdam et

(1) Nous avons sous les yeux une médaille de bronze frappée à Rome, en 1693, qui représente d'un côté la figure de Malpighi, et de l'autre celle de la botanique, un microscope à la main.

Londres, 1669, in-12; trad. en français par Sauvage, Paris, 1683, in-12. La Dissertation sur les polypes qui se forment dans le cœur et les gros vaisseaux, contient une analyse chimique du sang, la meilleure qui eût encore été faite jusqu'alors. Malpighi considère, avec raison, le polype, la couenne pleurétique, et la partie fibreuse du sang, comme étant de même nature. IV. *Dissertatio epistolica de formatione pulli in ovo*, Londres, 1666-73, in-4°. fig.; trad. en français, Paris, 1686, in-12. C'est principalement dans ce livre et dans les deux suivants, que Malpighi s'est aidé, avec un soin admirable, des secours du microscope. V. *Dissertatio epistolica de bombyce*, Londres, 1669, in-4°, fig.; trad. en français, Paris, 1686, in-12. VI. *Anatome plantarum, cum appendice de ovo incubato*, Londres, 1675, 1679, 2 vol. in-fol., fig.; *ibid.*, 1686. Le génie observateur brille dans cet ouvrage important; Malpighi est même un des premiers qui aient établi la différence sexuelle des plantes. VII. *Epistola de glandulis conglobatis*, Londres, 1689, in-4°; Leyde, 1690, in-4°. VIII. *Consultationum medicinalium centuria prima*, Padoue, 1713, in-4°, par les soins de Jér. Gaspari, médecin de Vérone; Venise, 1748, avec les consultations de Lancisi. Les amis de Malpighi auraient préféré que l'éditeur se fût abstenu de publier cet ouvrage clinique, auquel l'auteur, livré à d'autres occupations, a donné peu de soins. Le recueil de ses OEuvres a paru sous le titre d'*Opera omnia*, Londres, 1686, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1687, 2 vol. in-4°; et les *Opera posthuma*, publiés par les soins de P. Regis, professeur à Montpellier, Londres, 1697, in-fol.;

Amsterdam, 1698, 1700, in-4°, avec 19 pl.; Venise, 1698, 1743, in-fol. L'éloge de Malpighi se trouve dans les *Décades* de Fabroni.

R—D—N.

MALTAIS (LE). *V.* Melchior CAFFA (VI, 460.)

MALTRAVERSI, nom de faction à Bologne et à Pérouse. Le nom de Maltraversi était pris dans les deux républiques, par ceux qui prétendaient s'opposer aux abus. A Bologne cette faction commença en 1320, et se composait de ceux qui s'opposèrent aux projets d'usurpation de Romeo de Pepoli. Ce dernier, qui parvint ensuite à la tyrannie, avait aussi ses adhérents; on les appelait le parti de l'échiquier, parce que Pepoli portait un échiquier dans ses armes. Ces deux factions se combattirent pendant tout le quatorzième siècle. Celle de l'échiquier donna à Bologne plusieurs tyrans, que les Maltraversi renversèrent; enfin, au commencement du quinzième siècle le parti de l'échiquier affermit le pouvoir souverain dans la maison Bentivoglio, en dépit des Maltraversi. Dans la république de Pérouse la faction des Maltraversi naquit aussi dans le quatorzième siècle, en opposition à celle des Raspanti, qu'elle accusait d'avoir malversé dans les emplois publics. C'est de la faction Maltraversi que sortit, en 1361, le féroce conspirateur Tribaldino de Manfredini, que les Italiens ont nommé le Catilina de Pérouse. S. S—1.

MALUS (ÉTIENNE-LOUIS), auteur d'une des plus importantes découvertes de la physique, celle de la polarisation de la lumière, naquit à Paris, le 23 juin 1775. Élevé avec soin, dans sa famille même, il y reçut une éducation dans laquelle l'étude approfondie des lettres et celle

des mathématiques ne se trouvaient point séparées. Par l'heureux effet de cette éducation qui n'avait laissé aucune de ses jeunes facultés oisive, Malus eut le bonheur de conserver toute sa vie le goût et l'intelligence de ces chefs-d'œuvre de l'antiquité, qui lui avaient fait sentir les premiers plaisirs de l'imagination ; et l'ardeur avec laquelle il les avait étudiés, retarda si peu ses progrès dans des études plus austères, qu'à dix-sept ans, il fut en état d'être admis par examen à l'école du génie militaire. Ses dispositions, tout-à-fait extraordinaires pour les mathématiques, le firent bientôt remarquer ; et il allait être fait officier, lorsqu'un ordre du ministre Bouchotte le fit renvoyer comme suspect, probablement parce que son père avait possédé une charge de trésorier de France : tant il était facile alors de paraître assez important pour être proscrit. Cette interdiction lui fermant la carrière du génie, à laquelle il s'était préparé, et pouvant d'ailleurs compromettre sa famille, il se réfugia, comme bien d'autres, dans les rangs de l'armée, fut incorporé dans le quizième bataillon de Paris, et employé pendant quelque temps, comme simple soldat, aux réparations du port de Dunkerque. L'ingénieur qui présidait à ces travaux, M. Lepère, (son nom ne doit pas échapper à la reconnaissance des amis des sciences), le remarqua ; et, lorsqu'après la terreur de 1793, le gouvernement, sur les instances de Monge, fit chercher partout des jeunes gens déjà instruits, pour former l'École polytechnique, M. Lepère saisit cette occasion de tirer Malus du rang des soldats, et de l'envoyer à Paris. Monge, qui l'avait déjà connu et jugé à l'École du gé-

nie, le mit aussitôt dans le petit nombre de ceux qu'il destinait à devenir les instructeurs des autres élèves, et qu'il se plut à instruire et à préparer lui-même, pendant trois mois, avec un zèle inépuisable. Plusieurs autres savants distingués le secondaient dans cette tâche ; et Lagrange même daigna quelquefois la partager. Que l'on se figure vingt jeunes gens, assez instruits déjà pour sentir le prix d'un enseignement pareil ; entourés de tous les moyens de travail imaginables ; comblés de soins, d'encouragements ; tour-à-tour et continuellement occupés de mathématiques, de dessin, de physique, de chimie ; n'ayant enfin à songer qu'au développement de leur intelligence ; et cela, dans un temps où nulle autre occasion de s'instruire n'existait plus : on concevra facilement tout ce qu'un pareil concours de circonstances dut exciter en eux d'émulation. La même ardeur se communiqua bientôt après à la nombreuse jeunesse qui vint composer l'École polytechnique, et qui, ayant pu terminer en grande partie ses études littéraires avant la ruine des établissements d'instruction publique, se trouva ainsi singulièrement bien préparée pour recevoir les vérités des sciences. Il est impossible que ceux qui ont assisté à ces premiers cours de l'École polytechnique, n'aient pas conservé un profond souvenir de l'enthousiasme quelle présentait, et surtout du spectacle consolant qu'offrait cette élite de la jeunesse, s'empressant de ressaisir avec avidité les trésors de la civilisation et des sciences, qu'une anarchie stupide avait été sur le point d'anéantir dans leur patrie. Aussi n'est-ce pas pour eux que nous rappelons cette époque inéffa-

cable de leurs jeunes années ; mais dans l'état funeste d'agitation et de révolution qui mine sourdement la vieille Europe, il n'est pas inutile de redire par quels moyens on peut rallumer chez un peuple le flambeau des lumières, lorsque l'anarchie l'a presque éteint. De tous les élèves admis en même temps que lui à l'École polytechnique, Malus se montra le premier pour l'application, l'intelligence et les connaissances acquises. Pendant les trois années qu'il y resta, il dévora, plutôt qu'il ne lut, tous les ouvrages de mathématiques les plus difficiles. Il commença même à montrer ses propres forces par d'élégantes applications de l'analyse à des questions de géométrie ; et, ce qui mérite d'être remarqué, le plus étendu de ces essais avait pour objet la détermination de la route que suivent les rayons lumineux lorsqu'ils sont réfléchis ou réfractés par des surfaces de courbure quelconque. Ainsi, les propriétés de la lumière qui devaient rendre le nom de Malus à jamais célèbre dans les sciences, étaient dès-lors l'objet favori de ses secrètes pensées. En observant les premiers pas des hommes qui se sont spécialement distingués par quelque grande découverte, on reconnaît assez généralement qu'ils semblent y avoir été appelés de loin par leur génie, et avoir été contraints d'y penser toujours. Il n'y a rien au-dessus de cette spécialité, si ce n'est l'extension de la même faculté au système entier d'une science : c'est là ce qui fait les génies du premier ordre, tels que furent, pour ne parler que des morts, les Newton, les Leibnitz, les Euler, les D'Alembert et les Lagrange. Quant à Malus, le temps de développer ces semences précieuses n'était pas encore venu.

L'activité infatigable de son esprit, et le peu de fortune que la révolution avait laissé à sa famille, le détournèrent de suivre les sciences comme une carrière ; et il rentra dans celle du génie, avec le rang d'ancienneté que lui assignait sa première admission. Il fut aussitôt envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse, et se trouva au passage du Rhin, en 1797, ainsi qu'aux affaires d'Ukratz et d'Altenkirch. Cette même année fut marquée pour lui par un événement plus important que ces batailles. Il vit et aima la fille du chancelier de l'université de Giessen ; et il était sur le point de l'épouser, lorsqu'il fut obligé de partir pour l'expédition d'Égypte. Il assista aux batailles de Chebreïs et des Pyramides, à l'affaire de Jabisk, au siège d'El-Arisch, et à celui de Iaffa. Après la prise de cette dernière ville, on le chargea d'en relever les fortifications, et d'y former des hôpitaux militaires. Il y fut attaqué de la peste, et s'en guérit seul, sans le secours de l'art. A peine rétabli, on l'envoya fortifier Damiette. De là, il partit avec l'armée pour marcher au-devant des Turcs débarqués à Aboukir. Il assista à la bataille d'Héliopolis, à l'affaire de Coraïm, au siège du Caire. Enfin, à l'époque de la capitulation, il fut embarqué sur le parlementaire anglais le *Castor*, et débarqua en France, le 26 octobre 1801. Épuisé de fatigues, avec une santé pour jamais perdue, il alla retrouver en Allemagne la personne qu'il avait aimée, et qui lui était restée fidèle : il l'épousa ; et, pendant les onze années que la vie de Malus put se soutenir, il reçut d'elle des soins dont la continuité et la tendresse allèrent jusqu'à l'héroïsme. Elle ne put lui survivre, et mourut deux ans après lui,

en 1814, de la même maladie dont il était mort. Ce fut pendant ce temps trop court de tranquillité et de bonheur intérieur, que la passion de Malus pour les sciences, n'étant plus combattue par l'activité de sa vie, se développa tout entière. Chargé de constructions importantes, d'abord à Anvers, ensuite à Strasbourg, ces travaux qui auraient paru pénibles à d'autres, n'étaient qu'un jeu pour lui; de sorte qu'après avoir donné à ses devoirs tout le temps nécessaire pour les bien remplir, il lui restait encore un grand loisir pour ses occupations favorites. Ce fut alors qu'il acheva de rédiger ses *Essais d'optique analytique*, qu'il avait commencés à l'École polytechnique, et dont l'élégance prouva qu'au milieu des hasards de la guerre, il n'avait pas désappris à manier le calcul. Bientôt une autre recherche d'optique, plus curieuse et plus neuve, le fit remarquer davantage. Lorsqu'un rayon de lumière, après avoir parcouru un corps transparent, arrive à la seconde surface de ce corps en se dirigeant vers elle pour repasser dans le milieu environnant, son émergence n'est pas toujours possible, du moins quand l'action de ce milieu sur la lumière est plus faible que celle du premier corps dans lequel se meut le rayon. Dans ce cas, si la direction du rayon, en s'approchant de la surface de sortie, est parallèle à cette surface, ou n'a sur elle qu'un certain degré d'obliquité, que la théorie de l'attraction indique, il est rappelé en dedans par les forces attractives du premier corps; de sorte qu'au lieu de continuer sa route en ligne droite, il se courbe et rentre dans l'intérieur de ce corps, en paraissant se réfléchir sur la surface d'émergence comme

sur un miroir. Toutefois la théorie montre que cette réflexion ne s'opère pas toujours à la surface d'émergence, mais qu'elle peut avoir lieu depuis une petite distance dans l'intérieur du premier corps, jusqu'à une petite distance au dehors; de sorte que, quand ce dernier cas arrive, le rayon sort réellement du corps réflecteur pour y rentrer après, son retour étant déterminé par l'attraction de ce corps. La diversité de ces phénomènes ne peut pas être observée immédiatement, parce que l'espace dans lequel ils ont lieu, avant ou après la surface réfléchissante, est d'une petitesse excessive; mais malgré cette petitesse, les angles de réflexion qui en résultent, diffèrent entre eux de quantités considérables, de sorte qu'il serait aisé de mesurer leurs différences, et de les comparer avec la théorie, si l'on pouvait à volonté déterminer la réflexion à se faire en deçà ou en delà de la surface d'émergence, de manière à savoir toujours lequel de ces cas a lieu. C'est à quoi Malus réussit en appliquant à la surface d'émergence, tantôt des corps transparents qui permettaient ce retour des rayons sortis de cette surface, tantôt des corps opaques qui les arrêtaient. Il parvint ainsi à rendre distincts les deux modes de réflexion intérieure: il en mesura les effets divers, et offrit, dans la mesure de leur différence, une nouvelle et frappante confirmation de cette ingénieuse théorie de Newton, qui fait dépendre la marche de la lumière, des attractions à petite distance exercées sur les molécules lumineuses par les particules des corps; théorie dont la concordance parfaite avec les phénomènes s'est jusqu'ici soutenue dans tout ce qui a pu en être soumis au calcul.

Les phénomènes de la lumière, objet des premières pensées de Malus, revenaient ainsi continuellement se représenter à ses méditations. Bientôt un sujet de prix, proposé par la classe des sciences de l'Institut, vint exciter et comme forcer Malus à s'en occuper d'une manière exclusive. On sait que lorsqu'un rayon de lumière simple pénètre obliquement un corps transparent quelconque, il ne continue pas sa route en ligne droite, mais se plie et se brise à son entrée dans le corps. Ce phénomène se désigne par le nom de *réfraction*. Maintenant, lorsque le passage du rayon se fait ainsi, de l'air ou du vide, dans un corps dont les parties sont disposées indifféremment et sans ordre, comme celles des liquides, et des corps fondus, il donne naissance à un faisceau réfracté unique; et son changement de direction, ou sa réfraction, est soumis à une loi très-simple qui a été assignée par Descartes, dont elle est une des plus belles découvertes. Mais il n'en est plus ainsi lorsque le corps réfringent est composé de parties toutes d'une même forme, arrangées d'une manière déterminée et régulière dans toute sa masse, comme le sont les minéraux que la nature nous présente cristallisés. Alors, si la forme primitive des particules n'est ni un octaèdre régulier ni un cube, chaque rayon lumineux simple qui pénètre le cristal, se divise en deux rayons réfractés, dont l'un suit la loi ordinaire de réfraction assignée par Descartes, et est appelé par cette raison le *rayon ordinaire*; et l'autre, que l'on nomme *rayon extraordinaire*, suit une autre loi, beaucoup plus composée, que Huygens avait déterminée pour la chaux carbonatée rhomboïdale, vulgairement nom-

mée *spath d'Islande*; et qui l'a été depuis généralement pour tous les autres cristaux. En outre, ces phénomènes offrent cela de très-singulier, que le rayon qui a été réfracté ordinairement ou extraordinairement par un cristal, a contracté, dans cet acte même, certaines modifications relatives à ses pans, modifications qu'il emporte avec lui, et qu'il montre lorsqu'on lui fait traverser un second cristal de même ou de différente nature que le premier: car il y subit la réfraction ordinaire seule, ou l'extraordinaire, ou partiellement l'une et l'autre, selon le sens dans lequel on lui présente les faces de ce second cristal. Cette propriété avait été reconnue par Newton, dans les rayons auxquels on fait successivement traverser deux ou plusieurs rhomboïdes de *spath d'Islande*: mais, quelque remarquable qu'elle fût en elle-même, elle était restée jusqu'alors comme un fait isolé, dont l'importance avait été peu sentie. Tel était l'état de cette partie de l'optique-physique, lorsqu'en 1808, la classe des sciences de l'Institut proposa pour sujet de prix, un nouvel examen des phénomènes de la double réfraction. Malus, alors éloigné de Paris, ne pouvait rester indifférent à un concours qui semblait avoir été choisi exprès pour l'attacher davantage à cette étude de la lumière dont il avait été toujours si passionné. Il fit, pour résoudre la question proposée, un nombre immense d'expériences auxquelles il sut adapter des instruments dont l'exactitude avait jusqu'alors paru exclusivement réservée à l'astronomie. Il remporta le prix; mais ce qui était bien plus important que le prix même, et ce que personne n'aurait espéré, parce

que personne ne le soupçonnait, il découvrit que les rayons lumineux, en se réfléchissant sur les surfaces des corps transparents, y prenaient aussi, sous un certain angle, des propriétés relatives à leurs pans, et pareilles à celles que la double réfraction leur imprime. La découverte de cette propriété si remarquable, et dont on a développé depuis tant de conséquences, fut amenée sous ses yeux par hasard; mais ce fut un de ces hasards privilégiés qui sont réservés aux hommes de génie, parce qu'eux seuls ont l'inspiration qui les fait voir et saisir. Continuellement occupé de sa double réfraction, Malus alors à Paris, et demeurant dans la rue d'Enfer, regardait un soir à travers un de ses prismes de cristal, le palais du Luxembourg, sur les fenêtres duquel les rayons du soleil couchant se réfléchissaient avec une grande vivacité. En tournant, sans y penser, son prisme entre ses doigts, comme il avait accoutumé de le faire sans cesse pour ses observations, il s'aperçut que, pendant les diverses phases de ce mouvement, l'une des deux images transmises éprouvait des variations dans son intensité; ce qui ne serait certainement point arrivé s'il eût regardé ainsi une lumière directe, celle d'une bougie, par exemple. Frappé de cette propriété inattendue, il s'imagina d'abord que les couches d'air qui composent l'atmosphère formaient comme une sorte de cristal par la régularité de leur superposition, et que c'était là ce qui imprimait ces propriétés à la lumière. Mais le lendemain, en voyant de nouveau le même phénomène, il reconnut qu'il n'avait lieu complètement que sous une certaine inclinaison du rayon, par rapport aux surfaces réfléchissantes: c'était

donc l'inclinaison du rayon sur la surface qui le produisait. Il calcula cette inclinaison, d'après la position où le soleil avait dû se trouver à l'heure où il avait fait sa découverte; et il arriva ainsi à réaliser le même phénomène avec toute sorte de lumière, et sur des substances diaphanes quelconques. Cette disposition de la lumière à subir une seule réfraction, quand elle traverse dans certains sens les corps qui exercent sur la lumière directe la réfraction double, constitue la propriété que Malus appela depuis *la polarisation de la lumière*; et il la désigna de cette manière, parce qu'étant commune à toutes les particules lumineuses qui composent un même rayon ainsi préparé, et étant relative aux pans de ce rayon, elle semble indiquer une même modification imprimée à toutes ses particules, laquelle les rend également susceptibles de céder ou de résister à l'action de certaines forces que l'on fait agir sur elles. C'est ainsi que l'on concevrait une file d'aiguilles aimantées, toutes égales entre elles, placées les unes à la suite des autres dans le méridien magnétique à des distances assez grandes pour que leur action mutuelle fût insensible: car les aiguilles maîtrisées par la force magnétique de la terre, se tourneraient toutes dans une même direction qui serait celle du méridien magnétique; et si l'on agissait sur une quelconque d'entre elles au moyen de quelque autre force, de manière à la détourner plus ou moins de la direction commune, toutes les autres soumises aussi successivement ou ensemble à des forces pareilles, éprouveraient d'égales déviations. D'après ce que nous avons vu du caractère de Ma-

lus, on conçoit s'il dut développer avec ardeur les conséquences et les analogies d'une découverte si remarquable : il les fit succéder les unes aux autres avec une rapidité dont la physique n'avait pas offert d'exemple depuis les premières découvertes des physiciens du dernier siècle sur les phénomènes alors si nouveaux de l'électricité. Il trouva ainsi, presque dès les premiers moments, que l'on pouvait ôter à un rayon la propriété de se réfléchir sur les surfaces diaphanes, en le polarisant dans un certain sens, par rapport à leur direction ; mais, qu'en changeant le sens de la polarisation, le rayon reprenait la propriété de se réfléchir. Il détermina le mode de polarisation que les rayons éprouvent dans les cristaux à un seul axe, soit que ces rayons vissent du dehors et fussent réfractés par le cristal, soit qu'après avoir été introduits dans sa substance, ils y éprouvassent des réflexions intérieures. Rapprochant la polarisation ainsi imprimée à la lumière par les cristaux, de celle que lui donnait la réflexion sur les surfaces polies des corps diaphanes, il montra que la nature de ces deux modifications était absolument identique ; et il fixa les rapports de position qui liaient ensemble les sens de la polarité imprimée aux rayons par l'un ou l'autre procédé. Ces résultats l'ayant naturellement conduit à étudier, sous le même point de vue, les effets de la réfraction ordinaire, il trouva qu'elle avait aussi le pouvoir de polariser les rayons comme la réflexion et la réfraction extraordinaire, mais avec cette différence qu'il n'y avait, dans chaque réfraction de ce genre, qu'une certaine proportion de la lumière transmise, qui subit la polarisation. Par

des expériences conduites avec beaucoup d'art, il détermina cette proportion, de même que le sens de la polarisation ainsi imprimée. Enfin, en transmettant des rayons polarisés à travers toutes les parties des corps organisés, animaux ou végétaux, dont il pût extraire des lames suffisamment minces pour qu'elles acquissent quelque transparence, il observa que toutes ces parties modifiaient le sens de la polarisation primitivement imprimée aux rayons, et qu'elles la tournaient relativement à certaines lignes, fixes dans leur substance ; de sorte que ces lignes semblaient être comme des axes autour desquels le pouvoir de l'organisation avait groupé les particules qui les composaient. La première découverte de Malus, celle qui se rapporte à la polarisation communiquée par la réflexion sur des corps diaphanes, fut insérée dans son *Mémoire de prix* ; et la plupart des autres sont imprimées dans le *Recueil des mémoires de l'Institut*, dont elles forment sans aucun doute un des ornements les plus beaux et les plus durables. Malus vécut trop peu de temps pour développer, on peut dire pour apercevoir, toute l'étendue de la route nouvelle qu'il venait d'ouvrir à la science de l'optique. Malgré son activité incroyable il ne put en parcourir que l'entrée ; et son génie ainsi que sa sagacité ne le préservèrent pas de ces généralisations trop promptes, de ces aperçus trop rapides, auxquels il est impossible de ne pas se laisser entraîner, dans le premier transport qu'inspirent des recherches nouvelles, et des propriétés si étrangement différentes de tout ce que l'on avait connu ou même soupçonné jusqu'alors. Mais il y aurait une insigne mauvaise



foi, comme une révoltante injustice, à lui faire même un léger tort de ces inévitables erreurs. Ce que nous devons voir, c'est que c'est lui, lui seul, qui nous a mis sur la route dans laquelle la mort l'a empêché d'avancer : tout ce que nous découvrirons en suivant cette route, il l'aurait sans doute découvert comme nous, s'il avait vécu ; et les mêmes phénomènes, qui sont venus successivement s'offrir à nos recherches, auraient éclairé de même et modifié les premiers aperçus par lesquels il nous les signalait lorsqu'il avait déjà un pied dans la tombe. Au reste, si quelques critiques tardives, venues de l'étranger, nous ont mis dans la nécessité de replacer ici à leur véritable rang les titres de Malus, nous avons du moins la consolation d'ajouter qu'il ne les vit pas contester tant qu'il vécut. La première annonce de sa découverte eut un éclat extraordinaire : non seulement l'Institut l'admit bientôt au nombre de ses membres ; mais malgré l'état de guerre qui existait alors entre l'Angleterre et la France, la Société royale de Londres lui décerna une médaille d'or ; sorte d'hommage qui, dans de telles circonstances, avait, par son indépendance, quelque chose de pareil à celui de la postérité. La justice qu'on rendit ainsi à Malus, cette justice si pleine, si entière, de laquelle ont joui bien peu d'hommes célèbres par de grandes découvertes, ne fit que l'enflammer davantage. Il continuait à suivre ses belles recherches avec un zèle infatigable, avec une sagacité véritablement merveilleuse. Cependant ce plaisir d'invention, qui devait être extrême pour lui, ne suspendit jamais un seul instant les devoirs qu'il avait contractés, soit au

comité des fortifications où il avait été appelé, soit à l'École polytechnique, où il avait été nommé examinateur pour la physique et la géométrie descriptive. On se rappelle encore avec douleur cette séance où, pour la dernière fois, déjà consumé par la maladie, il voulut encore remplir, et remplit en effet, ces fonctions pénibles, avec tout le feu de la jeunesse, avec toute la force qu'il ne pouvait puiser que dans son âme ; car son corps n'en avait déjà plus. Il allait être appelé à diriger les études de cette École polytechnique qu'il avait tant chérie, dont il connaissait si bien le but et les avantages ; qu'il aurait si aisément gouvernée par le seul frein du respect et de l'honneur, et qui, frappée de sa perte, n'a pu que venir pleurer sur son cercueil. Entouré de l'estime publique qu'il méritait, d'amis nombreux qui appréciaient son génie et aimaient sa personne, comblé des soins d'une excellente épouse, honoré de places éminentes auxquelles ses talents, ses services et sa probité l'avaient conduit ; déjà célèbre depuis quatre ans par de grandes découvertes dans les sciences, voyant s'ouvrir devant lui une vaste carrière de travaux et de gloire, près d'arriver enfin au terme de tous ses vœux, de tous ses desirs, il meurt ; il meurt avant sa trente-septième année, et les sciences désolées ont vu s'éteindre en lui cette flamme du génie qui allait les éclairer. Malus a terminé sa vie, le 23 février 1812.

B—T.

MALVASIA (CHARLES-CÉSAR, comte DE), savant antiquaire, né à Bologne, le 18 décembre 1616, s'est fait une grande réputation par l'étendue et la variété de ses connaissances. Après avoir terminé le cours de ses études classiques, il apprit le

droit, la médecine, la philosophie et la théologie, et soutint des thèses sur ces différentes sciences, de la manière la plus brillante. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale, et, quelque temps après, de la chaire de droit de l'université de Bologne, qu'il remplit avec distinction. L'abbé Malvasia mourut dans sa patrie, le 10 mars 1693. Il était membre de l'académie des Gelati, et de plusieurs autres sociétés littéraires d'Italie. Il a composé un grand nombre d'ouvrages dont Orlandi a donné la liste dans les *Notizie degli scrittori Bolognesi*, p. 80. Nous citerons les suivants : I. *Felsina pittrice, vite e ritratti de' pittori Bolognesi*, Bologne, 1678, 2 vol. in-4°, fig. (1). L'auteur a dédié cet ouvrage à Louis XIV, qui lui fit présent de son portrait, enrichi de diamants. Il est divisé en quatre parties : la première contient des recherches sur les peintres qui ont travaillé à Bologne avant la renaissance des arts ; la seconde, l'origine et l'histoire de l'école de peinture de cette ville, avec l'indication des principaux tableaux des maîtres qui l'ont illustrée ; la troisième, les vies des Carraches et des artistes contemporains (*Voy. Louis Carrache*, VII, 195) ; et la quatrième enfin, celles du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, etc. La préférence que Malvasia donne à l'école de Bologne sur toutes celles d'Italie, et son injustice à l'égard de Raphaël, excitèrent les plus vives réclamations. Vasari, dont il semble prendre à tâche de contredire tous les jugements, fut défendu par Bal-

(1) On doit joindre à cet ouvrage le suivant : *Vite de' pittori Bolognesi non descritte nella Felsina pittrice*, par le chanoine L. Crespi, Rome, 1769, in-4°, fig. L'auteur y a inséré une Vie de Malvasia.

dinucci, dans ses *Notizie de' professori*, et surtout dans le dialogue : la *Veglia* (la Veillée). Vinc. Vittoria vengca Raphaël et l'école romaine par ses *Osservazioni sopra il libro della Felsina*, etc., Rome, 1713, in-8°. J. Pierre Cavazzoni Zanotti prit la défense de l'ouvrage de Malvasia, son compatriote et son ami, et repliqua aux observations de Vittoria. (*V. Zanotti*.) II. *Ælia Lælia Crispis non nata resurgens in expositione legali*, ibid., 1683, in-4°. Cette inscription énigmatique a beaucoup occupé les savants ; il y a jusqu'à quarante-trois auteurs qui ont cherché à en donner l'explication. Spon ne la croit pas antique. Malvasia est d'une opinion contraire ; et il conjecture que c'est l'épithaphe d'une jeune fille, morte avant que de naître, et qui avait été promise en mariage à l'auteur de l'inscription. III. *Marmora felsinea illustrata, innumeris inscriptionibus exteris hucusque ineditis, cum doctissimorum virorum expositionibus, roborata et aucta*, ibid., 1690, in-fol. C'est un recueil d'inscriptions découvertes à Bologne ou dans les environs ; les explications que Malvasia en donne, sont pleines d'érudition. W—s.

MALVENDA (THOMAS), dominicain espagnol, savant hébraïsant, naquit à Xativa, dans le royaume de Valence, en 1566. Ses parents l'élevèrent dans la piété la plus fervente : un religieux de Saint-Dominique lui enseigna le latin ; mais il apprit le grec et l'hébreu, sans le secours d'aucun maître. En 1582, il entra chez les frères prêcheurs du couvent de Lombay, fondé par Saint-François de Borgia ; trois ans après, il publia un petit traité pour prouver que sainte Anne n'avait été mariée qu'une fois, et que saint Joseph

avait toujours été vierge : il ne nous en reste rien. Depuis cette époque, Malvenda, qui professa pendant quinze ans la philosophie et la théologie à Lombay, donna chaque année un ouvrage au public. En 1600 il adressa au cardinal Baronius une longue lettre, pour lui communiquer ses remarques sur tous les endroits des *Annales* qui lui avaient paru ou peu exacts, ou même contraires à la vérité historique. Le docte cardinal, plein d'admiration pour les talents de Malvenda, le fit venir à Rome, et l'honora de son estime et de sa bienveillance. Jérôme Xavier, général des dominicains, profita du séjour de ce religieux dans la capitale du monde chrétien, pour le charger de la correction du bréviaire, du missel et du martyrologe de son ordre, qui parurent en 1603, avec l'approbation de la congrégation des rites. Après ce travail, Malvenda s'occupa, par ordre de la congrégation de l'*Index*, d'examiner la *Bibliothèque des pères*, par Marguerin de la Bigne : ses savantes critiques furent imprimées à Rome, en 1607 ; et depuis elles ont fait partie des éditions suivantes de ce vaste Recueil (V. DESPONT). Il avait à peine commencé d'écrire les *Annales des frères Prêcheurs*, quand il fut rappelé à Valence. En 1610, le grand inquisiteur d'Espagne l'adjoignit à trois autres théologiens, pour composer le catalogue des livres défendus. Don Llorente ne nous donne pas une opinion favorable de ce travail, dans son *Histoire de l'Inquisition*, 4 vol. in-8°. Isidore Aliaga, ayant été nommé à l'archevêché de Valence, engagea Malvenda, son intime ami, à prendre un logement dans le palais archiepiscopal, et à lui servir de conseil. Ce fut alors que Malvenda confia à l'un de ses

confrères ce qu'il avait écrit des *Annales des dominicains*, c'est-à-dire les trente premières années, sous la condition que cette ébauche ne serait point mise au jour. Cependant Dominique de Gravina la fit imprimer à Naples, en 1627, in-fol. 2 volumes. Débarrassé du soin des *Annales*, Malvenda s'occupa d'un *Commentaire littéral* sur l'Écriture sainte ; et il en était au seizième chapitre d'*Ézéchiel*, lorsque la mort le surprit, le 7 mai 1628. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve le catalogue dans Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, tome 2<sup>e</sup>., page 454 et suivantes. Voici les principaux : I. *Opusculum de hebræo voce Hozanna*. II. *De antichristo libri undecim*, Rome, 1603, in-fol. ; et avec de grandes augmentations, Valence, 1621 ; Lyon, 1647. Il y règne une érudition immense : le style en est bon ; mais on est étonné de la singularité de quelques opinions. III. *Commentarius de Paradiso voluptatis, quem Scriptura sacra, Genesis secundo et tertio capite, describit*, Rome, 1605, in-4°. Il a servi de modèle au traité d'Huet, *De la situation du Paradis terrestre*, à celui d'Hopkinson, *Synopsis Paradisi*, et à la dissertation de Reland *De situ Paradisi terrestris*, sans être surpassé. Le père Touron a donné de cet ouvrage, et surtout du précédent, une analyse exacte dans son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, tome v, page 83. IV. *Vida y canonizacion de san Pedro martir*, Saragosse, 1613, in-8°. V. *Commentaria in sacram Scripturam unâ cum novâ de verbo ad verbum ex hebræo translatione, variisque lectionibus*, Lyon, 1650, in-fol. 5 vol. Si les dominicains Echard, Qué-

tif, Tournon et Fabricy, parlent de cet ouvrage avec l'enthousiasme qu'inspire l'esprit de corps, les plus savants critiques, comme Matthieu Pole, Richard Simon et dom Calmet, ne peuvent pas s'empêcher de reconnaître qu'il est d'une grande utilité pour l'intelligence du sens littéral, quoique la traduction, un peu barbare, ait souvent besoin d'être éclaircie par les notes marginales qui l'accompagnent. « Ceux qui voudront » avoir, dit Richard Simon, des » traductions de la Bible purement » grammaticales, pour apprendre » la langue hébraïque, pourront se » servir de la version de Malvenda, » qui leur tiendra lieu en même » temps de grammaire et de diction- » naire. » (*Hist. crit.* du Vieux-Test. liv. 2, chap. 20.) On s'accorde généralement à dire, qu'il y a dans les ouvrages de Malvenda une profusion de recherches et d'érudition, mais aussi des conjectures bizarres et des sentiments hasardés. Il est aisé de voir qu'il n'avait pas eu le temps de les corriger.

L—B—E.

MALVES. *V.* GUA DE MALVES, (XVIII, 575.)

MALVEZZI (VIRGILIO), marquis DE), littérateur estimable, a obtenu une place parmi les savants précoces (*V.* Klefeker, *Biblioth.*, p. 206). Il était né à Bologne, en 1599, de parents illustres; mais comptant pour rien les avantages de la naissance, si elle n'est accompagnée du mérite personnel, il s'appliqua aux études avec une telle ardeur, qu'à l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur en droit. Il étudia ensuite la théologie, la philosophie, la médecine, la fortification, et même l'astrologie, science qui comptait alors de nombreux partisans; et il chercha, dans la culture des arts

agréables, un noble délassement. Destiné par sa famille à l'état militaire, il fit ses premières armes sous les ordres du duc de Feria, gouverneur du Milanais; il passa ensuite en Espagne, et se fit estimer du roi Philippe IV, qui le nomma son ambassadeur en Angleterre. La délicatesse de sa santé l'obligea de se démettre de ses emplois; et il revint dans sa patrie, où il mourut le 11 août 1654. Il était membre de l'académie des *Gelati* de Bologne. On a de lui : I. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1622, in-4°; *ibid.*, 1635, même format. Malvezzi n'avait que vingt-trois ans, lorsqu'il publia cet ouvrage, où il montra plus d'érudition que de jugement. II. *Ragioni per le quali i letterati credono di non potersi avanzare nelle corti*, etc. Ce discours, dont le but est de dissiper les préventions des littérateurs contre les courtisans, a été publié par Mascardi, dans ses *Saggi accademici*, etc., Venise, 1630, in-4°. III. *Il Romulo. — Il Tarquinio superbo*. Malvezzi avait, dit-on, composé sur le même plan, les Vies des sept rois de Rome; mais il n'a publié que celles qu'on vient de citer : elles eurent le plus grand succès, et furent traduites dans la plupart des langues de l'Europe. — *Il Davide perseguitato*, traduit en latin, en français et en anglais. — *Il ritratto del privato politico cristiano*; c'est un panégyrique du comte de San Lucar. Ces quatre ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Opere istoriche e politiche del march. Malvezzi*, Genève, 1635, 1656; Venise, 1662, 2 vol. in-12. IV. *Considerazioni con occasione d'alcuni luoghi delle vite d'Alcibiade e di Coriolano*, Bologne, 1648, in-4°; trad. en anglais. V. *I Successi prin-*

*cipali della monarchia delle Spagne nell' anno 1639*, Anvers, 1641, in-16. Les deux ouvrages précédents, réunis, ont été publiés à Genève, 1650, in-12. VI. *Introduzione al racconto dei principali successi accaduti sotto il comando di Filippo IV* (1), Rome, 1651, in-4°. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits par l'auteur, de l'espagnol, langue dans laquelle il avait cru devoir les faire paraître. On a encore de Malvezzi quelques opuscules, dont on trouvera la liste dans Orlandi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, et dans les *Mémoires* de Niceron, tom. xli. W—s.

MAMACHI (THOMAS-MARIE), l'un des plus savants hommes qu'ait produits l'ordre de saint Dominique, naquit dans l'île de Chio, le 3 décembre 1713, de parents grecs. Amené fort jeune en Italie, il y fut élevé par de bons religieux, et se distingua bientôt par la vivacité de son esprit et par son ardeur pour l'étude. Ayant pris l'habit de l'ordre de saint Dominique, il fut envoyé pour professer la théologie dans le couvent de Saint-Marc, à Florence; et s'acquitta de cette fonction avec beaucoup de talent et de succès. En 1740, il fut appelé à Rome, où il fut professeur au collège de la Propagande, puis théologien de la Casanate. Son goût pour l'érudition trouva de grands secours dans cette ville. Il se lia particulièrement avec les membres les plus distingués de son ordre, Concina, Orsi, Dinelli, et fit de rapides progrès dans la science des antiquités ecclésiastiques. Benoît XIV lui conféra, par un bref honorable, le titre de maître en théologie, et le créa consultant de l'Index.

Mamachi remplit successivement plusieurs fonctions importantes; il acquit un grand crédit dans son ordre et eut même de l'influence dans les affaires de l'Église. Lors des disputes occasionnées par l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, de Mesengui, il s'était, dit-on, déclaré d'abord pour ce livre; mais il l'abandonna ensuite, peut-être parce qu'il vit de plus près l'esprit des partisans de l'*Exposition*. Il eut part à la condamnation de ce catéchisme, si cher aux appelants, et écrivit également contre Natali, des Écoles pies. Cette conduite lui attira de vifs reproches de la part d'une certaine classe de théologiens qui cherchèrent à le flétrir par le nom de *théologien à tout vent*; accusation qui se trouve répétée dans un *Dictionnaire historique* récent. On y suppose que Mamachi changeait d'opinion, selon les temps, et qu'il fut tour-à-tour favorable, ou contraire aux jésuites, suivant qu'une conduite si différente pouvait être utile à son ambition. Mais cette imputation paraît démentie par l'examen des écrits de ce religieux, et n'a peut-être d'autre motif que le ressentiment d'un parti contre lequel il s'était prononcé. Il devint, en 1779, secrétaire de la congrégation de l'Index. A la mort de Schiarra, Pie VI le nomma maître du sacré palais, et se servit souvent de ses conseils et de sa plume. Mamachi était vif, doué de la plus heureuse mémoire, et il écrivait avec une grande facilité. Il dirigeait le *Journal ecclésiastique*, qui parut à Rome, depuis 1785. En 1792, s'étant rendu à Corneto, près de Montefiascone, pour y passer la belle saison, il fut attaqué d'une fièvre bilieuse, qui l'enleva dans les premiers jours de juin de cette année. Nous

(1) L'original espagnol est en quatre livres; on n'a ici que la traduction du premier.

citerons parmi ses ouvrages : I. *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visa et de evangelicâ chronotaxi*, Florence, 1738. II. *De ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis 17<sup>o</sup>. sæculo celebratis, epistolæ 17*, Florence, 1748, in-8<sup>o</sup>.; l'auteur y combat Mansi, sur quelques points de critique et d'érudition ecclésiastique, entre autres sur l'époque du concile de Sardique. Mamachi y fait preuve de connaissances; mais on trouva qu'il n'y observait point assez les égards dus à un homme d'un mérite aussi distingué que Mansi. III. *Originum et antiquitatum christianarum libri xx*, 1749-1755, 12 tomes qui se relient ordinairement en 4 vol. in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage avait été proposé par souscription, et il suppose beaucoup de recherches et de lecture. Il traite à-peu-près les mêmes sujets que Bingham (*V. BINGHAM*, IV, 500); mais les explications de Mamachi sont plus satisfaisantes. Malheureusement d'autres travaux l'ont empêché de donner suite à cette collection. Il a traduit une partie de ses dissertations en italien, sous ce titre: IV. *De' costumi de' primitivi cristiani*, Rome, 1753-1757, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Depuis, Mamachi s'occupait principalement de théologie. Il composa contre l'*Exposition de la doctrine chrétienne* de Mesengui une dissertation qui ne paraît pas avoir vu le jour; et il travailla, dit-on, à une défense du synode de Frascati, tenu en 1763 par le cardinal duc d'York. V. *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 tomes in-4<sup>o</sup>. Ce traité est dirigé contre Gadonici, chanoine de Crémone, homme léger et hardi dans ses opinions, qui

avait voulu prouver que les saints de l'Ancien-Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu, avant la descente de Jésus-Christ aux enfers. Mamachi montre combien ce sentiment est contraire à toute la tradition; et il combat, dans le même ouvrage, d'autres écrivains, et particulièrement Natali, pour une thèse que celui-ci avait fait soutenir au collège Nazaréen de Rome, quoique cette thèse n'eût pas un rapport direct avec l'objet de son livre: le dominicain relève dans son adversaire plusieurs propositions qui paraissent empruntées des appelants français. Il parut en réponse une *Lettre d'un clerc-régulier des Écoles pies, disciple du P. Natali, au P. Mamachi*, en italien, in-8<sup>o</sup>. , où Mamachi est peint sous des couleurs peu flatteuses. VI. *Del dritto libero della Chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali*, Rome, 1769, in-8<sup>o</sup>. VII. *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa, de' suoi caratteri, etc.*, Rome, 1770. VIII. *Alethini Philaretæ epistolarum de Palafoxii orthodoxiâ*, Rome, 1772 et 1773, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Mamachi y répond aux objections des jésuites contre la béatification de Palafox, et disculpe ce pieux évêque de l'accusation de jansénisme; il y parle peut-être un peu légèrement de quelques théologiens français estimables, entre autres de Tournely: mais en même temps, il se prononce fortement contre les appelants et contre l'église d'Utrecht; ce qui suffirait pour prouver qu'il n'était pas aussi versatile que ses adversaires ont voulu le persuader, car il prenait là un mauvais moyen de faire sa cour à certains personnages qui avaient alors du crédit à Rome. Aussi on dit que l'ouvrage

déplut à des ministres étrangers qui avaient sollicité en faveur de l'archevêque d'Utrecht, et l'on prétend que la circulation des *Lettres sur l'orthodoxie de Palafox*, fut défendue dans le royaume de Naples, où l'on en voulait à Mamachi, pour s'être déclaré contre le catéchisme de Mesengui. D'un autre côté, le P. Faure, jésuite (1), a répliqué à Mamachi dans ses *Saggi teologici*, Lugano, 1773. IX. *Epistole ad Justinum Febronium de ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ romanæ pontificis auctoritate*, Rome, 1776 et 1777, 2 vol. in-8°. : c'est une réfutation des principes avancés par le prélat Hontheim, dans son livre (*V. HONTHEIM*, XX, 526); réfutation qui fait honneur au zèle de Mamachi. Il y a cependant contre ces lettres un rapport de Campomanès, fiscal du conseil de Castille, qui demandait qu'on empêchât l'introduction de cet ouvrage, et de tous les autres écrits de Mamachi, en Espagne, sous prétexte qu'ils pouvaient ramener les disputes; mais, dans la

vérité, parce que Campomanès avait adopté les sentiments de Hontheim contre l'autorité de l'Église et du Saint-Siège. Mamachi est encore auteur d'un livre, sous ce titre : *De laudibus Leonis X*, Rome, 1741, in-8°. Il a travaillé aux *Annales prædicatorum*, dont le premier volume parut à Rome, en 1756, in-fol. On dit qu'il a composé une vie du cardinal Barbarigo, évêque de Padoue. Mamachi avait beaucoup d'ennemis; parmi les pamphlets qu'ils publièrent contre lui, on remarque le *Mamachiana, per chi vuol divertirsi*, Gelopoli, 1770, (par le marquis Spiriti.) Ce n'est point sur ces plaisanteries que l'on doit juger de la conduite et des talents d'un homme aussi distingué par son érudition et son habileté. — Il ne faut pas confondre ce dominicain avec un jésuite du même nom, né aussi en Grèce, qui était préfet du collège de Rouen, en 1759; il y eut un arrêt du parlement de Rouen, du 2 avril de cette année, contre lui, pour une matière de vers qu'il avait dictée à ses écoliers, et qui fut jugée séditieuse et détestable. Nous l'avons lue, et nous sommes restés persuadés qu'on n'y aurait pas fait attention en d'autres temps; mais on cherchait alors par toute sorte de moyens à soulever les esprits contre les jésuites. Le P. Mamachi fut déclaré incapable d'exercer aucune place dans l'enseignement, et il quitta la France.

P—C—T. et W—S.

MAMAG. *V. MAMGON.*

MAMBELLI (MARC-ANTOINE), jésuite, né à Forlì, dans la Romagne, en 1582, entra dans la Société, à l'âge de vingt-quatre ans, remplit successivement différents emplois dans l'enseignement et dans l'administration, et mourut à Fer-

(1) Le P. Faure, dont le nom ne se trouve point dans les Dictionnaires historiques, n'était pas Français, comme son nom pourrait le faire croire. Il était né à Rome. On lui attribue un écrit qui parut en 1755, sous le titre de *Praxis Quesnelliana*, et une édition de l'*Enchiridion* de saint Augustin, avec des notes. On a prétendu également qu'il était l'auteur des *Doutes proposés aux cardinaux et aux théologiens, par quelques zéloteurs de la foi catholique*, pamphlet dirigé contre le bref de Benoît XIV, au clergé de France, du 16 octobre 1756, et que ce pape condamna par un autre bref du 5 septembre 1757, avec les qualifications les plus fortes. Mais le P. Faure désavoua cet ouvrage. On lui attribue la *Défense du duc d'Aveiro*, et des autres Portugais condamnés avec lui, et divers écrits contre la béatification de Palafox; comme la *Lettre pastorale*, du 15 décembre 1770, sous le nom de l'archevêque d'Utrecht; une *Réponse italienne* à la réfutation de cette lettre, *Synopsis*, et quelques autres pièces de ce genre. Toutes ces attributions ne sont rien moins que sûres. La *Réponse* ci-dessus, par exemple, est donnée par Mamachi à un autre jésuite nommé Michel Orsat. Faure fut mis au château Saint-Ange, en 1773, avec plusieurs de ses collègues. Pie VI les fit élargir en 1775; mais la cour de Portugal exigea que Faure fût exilé à quelque distance de Rome.

rare , le 24 octobre 1644. Le P. Mambelli était un savant grammairien , et l'on a de lui un bon ouvrage , sous le nom de *Cinonio* , académicien *filergite* ; il est intitulé : *Osservazi mi dellalingua italiana* , Forli , 1685 ; tom. second , Ferrare , 1644 , in-12. Cette seconde partie traite des *particules* ; et comme elle est la plus intéressante , le P. Mambelli crut devoir la mettre au jour la première , pensant qu'elle donnerait une idée favorable de l'ouvrage : mais , après sa mort , l'imprimeur supprima le frontispice qui promettait une première partie , et en substitua un nouveau avec la date de 1659. La première partie tomba entre les mains de Ch. Dati , académicien de *la Crusca* , qui se disposait à la publier à Florence , et qui abandonna ce dessein , en apprenant qu'Alexandre Baldraccani était chargé , par l'académie des *Filergiti* , de faire paraître l'ouvrage à Forli. Cette première partie traite des verbes. Quoique l'ouvrage ait vieilli , il est cependant encore estimé et recherché des curieux. ( *V. la Biblioth. dell' eloq. italian.* , de Fontanini , tom. 1<sup>er</sup> , pag. 25 et 26. )

W—s.

MAMBRUN (PIERRE) , poète latin et critique distingué , naquit à Clermont-Ferrand , l'an 1600 (1). Après avoir terminé ses études , il fut admis dans la compagnie de Jésus , professa d'abord la rhétorique à Paris pendant quatre années , et fut ensuite envoyé à Caen , pour y enseigner la philosophie. Sa réputation attira un grand nombre d'élèves , parmi les-

quels on doit citer le célèbre Huet , qui conserva de ses soins le plus tendre souvenir. ( *V. Huet* , *Commentar. de rebus ad eum pertinentibus* . ) De Caen , le P. Mambrun se rendit à la Flèche , où il enseigna la théologie : il travaillait à un *Commentaire* sur les œuvres d'Aristote , lorsqu'il mourut le 31 octobre 1661. C'était un homme instruit ; mais il manquait de goût et d'imagination : admirateur de Virgile , il le prit pour modèle , et crut lui ressembler , en composant , à l'exemple du prince des poètes latins , des églogues , un poème didactique et un poème épique. Il fallait s'abuser étrangement pour ne pas sentir que ce qui pouvait le plus lui nuire dans l'esprit des lecteurs , c'était cette comparaison qu'il provoquait lui-même par le choix de ses sujets. Au reste , le P. Mambrun a de l'élevation dans les idées , de la sagesse dans ses plans ; son style passe généralement pour pur et correct ; et ces qualités suffisent pour justifier les éloges qu'il reçut de ses contemporains. On a de lui : I. *Dissertatio peripatetica de epico carmine* , Paris , 1652 , in-4°. Il y soutient que le poète ne doit point s'écarter de la marche qui lui est tracée par l'histoire , principe dont il ne faudrait cependant pas trop presser les conséquences : mais son but principal , dans cette dissertation , est de relever les défauts du poème de Saint-Louis , dont on ne connaissait encore que les premiers livres , et que les amis du P. Lemoigne vantaient comme un chef-d'œuvre ( *V. LEMOYNE* , XXIV , 69 ). II. *Ecologæ XII , et de culturâ animi libri IV* , La Flèche , 1661 , in-12. III. *Constantinus sive idololatria debellata* , libri XII , Paris , 1658 , in-4° ; Amsterdam , 1659 ,

(1) Et non pas en 1581 , comme le dit Leclerc , dans la *Bibliothèque du dictionnaire de Richelet* ; faute qui a été copiée par Titon du Tillet , dans le *Parnasse français* , où l'on trouve un assez mauvais article sur Mambrun.



in-12. Chapelain loue la *gravité magnifique* de ce poème, qui eut un instant de vogue, et qui éprouva aussi des critiques judicieuses. L'auteur y répondit par une dissertation, dans laquelle il prouve très-bien qu'il connoît les règles d'Aristote, et qu'il les a mises en pratique; mais la connoissance des règles ne sauroit remplacer le génie, qui seul assure un succès durable aux ouvrages de ce genre. Toutes les productions poétiques du P. Mameranus ont été réimprimées avec ses Dissertations, La Flèche, 1661, in-fol. W—s.

MAMERANUS (HENRI), né dans le pays de Luxembourg, fut imprimeur à Cologne, au seizième siècle, et cultiva la poésie. Il était aussi versé dans la connoissance des antiquités. On a de lui : I. *Gratulatorium carmen in Philippi regis Angliæ etc., adventu in Germaniam* (1549), in *Angliam* (1554), in *Belgium* (1555). Le Philippe que Mameranus appelle roi d'Angleterre, est Philippe (depuis roi d'Espagne, sous le titre de Philippe II) qui, en 1554, épousa Marie, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre. II. *Epithalamium nuptiarum Philippi cum Mariâ, Angliæ reginâ*, 1555, in-4°. III. *De leone et asino, strena kalendarum januarii, anno 1556, ad amicos*. IV. *Priscæ monetæ ad lujus nostri temporis diversas aliquot nationum monetâs supputatio*, Cologne, 1551, in-8°; réimprimé dans la collection de Budel (*V. BUDEL*, VI, 227). — Nicolas MAMERANUS, frère de Henri, fit ses études à Emerick dans le duché de Clèves, chez les frères de Saint-Jérôme, autrement les cleres de la vie commune, et passa sa vie dans le palais des princes, et à la cour de Charles-Quint. C'était un homme gai et plaisant. Dans sa vieillesse il de-

vint le jouet des grands. Il ne parais-  
sait jamais en public sans laurier,  
parce qu'il était poète lauréat. Valère  
André, dans la seconde édition de sa  
*Bibliotheca Belgica*, lui attribue quel-  
ques-uns des ouvrages qu'il avait déjà  
dit être de son frère, et que nous lui  
avons laissés. Foppens a répété cette  
faute; et nous l'indiquons sans la re-  
lever. On a encore de Nicolas Ma-  
meranus quelques opuscules, et entre  
autres : I. *De investiturâ regaliûm  
Mauritio, duci Saxonix, 24 februar.*  
1548 *factâ*, qu'on trouve dans le tom-  
second des *Scriptores rerum germa-  
nicarum* de Schard. II. *De rebus  
gestis Caroli quinti*, réimprimé dans  
le même volume. Cette histoire va  
de 1515 à 1548. III. *De venatione  
carmen heroïcum*; tous les mots de  
ce poème commencent par la lettre C.  
Mameranus n'a pas même le mérite  
de l'invention de cette bizarrerie.  
Dès le neuvième siècle, Huchald,  
moine de Saint-Amand, avait com-  
posé, à la louange de Charles-le-  
Chauve, un poème tautogramme,  
imprimé plusieurs fois, et pour la  
dernière à la page 89 des *Amuse-  
ments philologiques* (par M. Pei-  
gnot, 1808, in-8°.) Tous les mots  
commencent aussi par un C. C'est  
encore au retour de la même lettre  
que se sont asservis, Henri Harder,  
dans le *Canon cum Cattis certamen  
carmine compositum currente ca-  
lamo C. Catulli Caninii*, et Martin  
Hamconius ou Hamkema dans son  
*Certamen catholicorum cum calvi-  
nistis* (1607, in-4°, 1612, in-4°.)  
Ce fut la lettre P, qu'adopta Pla-  
centius ou le Plaisant, de l'ordre des  
frères-prêcheurs, qui mit au jour un  
poème intitulé : *Pugna porcorum*,  
imprimé dès 1533 à Anvers, et ré-  
imprimé plusieurs fois. Ces inutiles  
bagatelles ont dû coûter bien de la

peine à leurs auteurs, mais n'ont plus de lecteurs depuis long-temps; et elles n'en méritent point. A. B—T.

**MAMERCUS** ou **MAMERCINUS** (**LUCIUS-ÆMILIUS**) fut créé consul avec **Cæso Fabius Vibulanus**, l'an 270 de Rome, 484 avant J.-C. Chargé de la guerre contre les **Eques**, il fut défait par eux en bataille rangée; mais lorsqu'ensuite les vainqueurs attaquèrent son camp, au moment où son collègue venait de lui envoyer un renfort, il fit sur eux une sortie, les mit en fuite, et ravagea leur territoire. Six ans plus tard il fut nommé, pour la seconde fois, consul avec **C. Servilius Structus Ahala**. A peine était-il en fonctions, qu'on apprit que les **Étrusques** se disposaient à attaquer les **Fabius** postés près de **Crémère**, et que les **Eques** et les **Volsques** faisaient des incursions chez les **Latins**. **Æmilius** ayant partagé les troupes avec son collègue et avec **Sp. Furius** nommé proconsul, marcha contre les **Veïens**. Quoiqu'ils eussent reçu de grands renforts, ils furent complètement battus et forcés de demander la paix. Autorisé par le sénat, auquel il avait renvoyé leurs députés, à conclure avec eux un traité, tel qu'il le jugerait convenable, **Æmilius** agit avec beaucoup de modération, et, sans leur demander d'otage, se contenta d'exiger d'eux des vivres pour son armée, pendant deux mois. Le sénat, mécontent de ce qu'il n'avait pas usé de plus de rigueur envers les ennemis, lui refusa les honneurs du triomphe. Cependant, comme son collègue était bloqué dans son camp par les **Volsques**, on lui promit d'honorer sa victoire s'il parvenait à le dégager. **Æmilius** se plaignit au peuple de la conduite du sénat, et sacrifiant l'intérêt public à son

ressentiment particulier, il licencia son armée, et rappela **Furius** qui, n'étant que proconsul, se vit forcé de lui obéir. L'an 281 de Rome, 473 avant J.-C., **Æmilius** fut créé pour la 3<sup>e</sup>. fois consul, et eut pour collègue **F. Vopiscus Julius**. Cette année ne fut marquée par aucun événement militaire; mais les troubles furent très-grands dans l'intérieur de Rome. Le tribun **Génucius**, qui avait cité devant le peuple les consuls de l'année précédente, fut trouvé mort dans son lit. Les citoyens frappés de stupeur, crurent que le ciel l'avait puni; mais plusieurs voix accusèrent hautement les patriciens de cette mort. **Æmilius** et son collègue prirent le parti de lever une armée; moyen souvent employé, lorsque le sénat désirait calmer l'agitation des plébéiens. Le désordre fut à son comble, lorsqu'ils voulurent faire frapper de verges **Voléron**, homme audacieux, et qui fut presque aussitôt nommé tribun. Le terme de la puissance d'**Æmilius** expira avant que la paix fût rétablie; et depuis cette époque l'histoire ne fait plus mention de lui. D—T.

**MAMERCUS** (**ÆMILIUS MAMERCINUS**) fut nommé tribun militaire, l'an 316 de Rome, 438 avant J.-C. Cette même année, la ville de **Fidènes** secoua le joug de Rome, se mit sous la protection de **Lars Tolumnius**, roi des **Veïens**, et, entraînée par sa haine contre ses anciens maîtres, blessa le droit des gens et l'humanité, en massacrant quatre ambassadeurs du sénat. L'année suivante, **Æmilius** fut nommé dictateur par les consuls. Il choisit pour son général de cavalerie **L. Cincinnatus**, qui venait d'être son collègue dans le tribunat, remplit les vides de l'armée, et entra aussitôt en campagne. L'ar-

mée combinée des Falisques, des Fidénates et des Veïens, ne put résister aux légions d'Æmilius; et Tolumnius fut tué dans une bataille par Cornelius Cossus, tribun légionnaire. (V. Cornelius Cossus.) Alors, pour la seconde fois, des dépouilles dites *opimes* furent portées dans le temple de Jupiter - Férétrien. Æmilius revint à Rome, et obtint les honneurs du triomphe. Quatre années plus tard, la crainte d'une guerre contre l'Étrurie le fit encore nommer dictateur; mais la paix ne fut point troublée. Il voulut du moins laisser un monument de sa dictature, et proposa au peuple de réduire à dix-huit mois la censure, dont la durée était de cinq ans. Cette loi fut adoptée avec acclamation : « Romains, dit alors Æmilius, pour vous prouver que je n'aime pas la longue durée des charges, j'abdique la dictature. » C. Furius et M. Geganius, alors censeurs, furent irrités de la loi d'Æmilius, et, pour se venger de lui, se permirent de grands abus de pouvoir. Ils supprimèrent son nom du registre de sa tribu, taxèrent ses biens huit fois plus qu'ils ne devaient être taxés, et l'assujétirent à un impôt personnel, comme les gens de la dernière classe du peuple. Non-seulement Æmilius supporta ces injustices avec patience; mais il empêcha la multitude indignée de maltraiter les censeurs. L'an de Rome 328, trois tribuns militaires ayant été défaits par les Veïens, furent déposés, sur la demande du peuple. Le quatrième tribun A. Cornelius Cossus créa dictateur ce même Æmilius que les censeurs avaient en vain cherché à flétrir; et Æmilius le nomma son général de cavalerie. Les Fidénates, après avoir massacré la colonie romaine établie dans leurs murs, s'étaient

jointes aux Veïens, et venaient de passer le Tibre. Æmilius reproche aux Romains effrayés leur pusillanimité, et va camper à 1500 pas de Fidènes. Il venait de dresser une embuscade aux ennemis, lorsque tout-à-coup les portes de Fidènes s'ouvrent; et l'on en voit sortir une foule de gens qui, tenant des brandons enflammés, se précipitent sur les Romains. Le dictateur s'aperçoit que son aile gauche recule; il s'écrie : « Êtes-vous donc un essaim d'abeilles » que la fumée épouvante? arrachez » ces torches aux ennemis, et servez- » vous - en pour réduire leur ville » en cendres. » L'armée reprend courage à la voix de son chef : Cossus alors fait ôter le mors à tous les chevaux, et se précipite le premier au milieu des flammes. Toute la cavalerie le suit; les soldats placés en embuscade se montrent tout-à-coup, attaquent les ennemis en queue, et complètent leur déroute. Le camp et la ville sont pris par les vainqueurs, et livrés au pillage. Après avoir terminé en seize jours cette glorieuse expédition, Æmilius ramena dans Rome ses troupes chargées de butin. Il triompha, et abdiqua la dictature. Seize années plus tard, l'histoire nous le montre encore, honoré des faisceaux consulaires; mais cette époque n'ajouta rien à sa gloire : elle ne fut signalée que par les ravages occasionnés à Rome par la peste et la famine. L'année de sa mort n'est pas connue. D—T.

MAMÉROT (SÉBASTIEN), l'un des plus anciens traducteurs français. était né à Soissons (1) dans le quin-

(1) Duverdiér (*Bibl. franc.*) dit que Mamérot était de Frixone; mais comme il n'existe en France aucun endroit qui porte ce nom, c'est très évidemment une erreur: elle a été copiée par le P. Lelong, et conservée dans la nouvelle édition de la *Bibl. historique de France*.

zième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint la place de clerc et chapelain de Louis de Laval, gouverneur du Dauphiné et ensuite de la Champagne. Ce seigneur, qui aimait les lettres, favorisa le goût de Mamerot pour l'étude, et lui procura des manuscrits, très-rare alors en France. Ce fut à son invitation que Mamerot entreprit, en 1458, la traduction de la *Chronique martinienne* (V. MARTIN le Polonais). Il y ajouta des extraits de plusieurs autres orateurs et chroniqueurs, et mit plus au long les faits des papes et des empereurs, et aussi des princes, des docteurs et autres personnages de leur temps (1). Mamerot fut pourvu, en 1472, d'un canonicat et de la place de chantre de l'église Saint-Etienne de Troyes : il alla, quelques années après, visiter les lieux-saints à Jérusalem ; et il était de retour en 1488, temps où il rédigea la Description des pays qu'il avait parcourus. L'abbé Lebeuf conjecture que Mamerot était alors très-avancé en âge ; mais on ignore l'époque de sa mort. Il avait assez d'instruction pour son siècle ; et il ne manquait pas de critique, comme on peut en juger par les retranchements et les suppressions de différents passages insérés par B. Guidonis et ses continuateurs dans la *Chronique martinienne*. Outre cet ouvrage, on doit à Mamerot : I. Une traduction française du *Romulus*. C'est une espèce d'histoire romaine, attribuée, dans le manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Benevenuti d'Imola : il commença cette traduction

(1) L'abbé Lebeuf remarque que cette traduction n'est pas la première, puisqu'on trouve dans l'inventaire des livres de Jean, duc de Berri, mort en 1416, les *Chroniques martinienes en françois*, prises des douze livres parisis. (Voy. le *Mém.* sur les chroniques, dans le *Rec. de l'acad. des Inscr.* t. XX.)

en 1466, à Troyes, par l'ordre de Louis de Laval ; et il observe qu'il n'ajoute ni ne diminue rien à l'original, « sinon en tant qu'il lui a semblé nécessaire à la seule décoration du langage françois, et par especial du vrai soissonnois. » Ce passage peut faire conjecturer que cette province était alors celle où l'on se piquait de parler le plus poliment. II. *Les passages d'outre-mer du noble Godefroi de Bouillon*, qui fut roi de Jérusalem, du bon roi saint Louis, et de plusieurs vertueux princes, 1492, in-8°, gothique. Cette édition citée dans la *Bibliothèque historique de France*, sous le n°. 16928, doit être de la plus grande rareté, puisqu'elle a été inconnue à tous les autres bibliographes. On trouve, en tête, des alphabets sarrazin (arabe), hébraïque, grec et chaldaïque. Cet ouvrage n'est qu'une compilation, qui fut réimprimée sous ce titre : *Les passages d'outre-mer en la Terre-Sainte, par les François*, etc., Paris, Lenoir, 1518, in-fol. L'abbé Lebeuf, qui avait examiné cette édition avec beaucoup de soin ; avertit que l'imprimeur, par une inadvertance singulière, y a intercalé un autre ouvrage de Mamerot, dont voici le titre : III. *S'ensuit la compendieuse Description de la terre de promission*. Il l'avait rédigée, comme on l'a dit, à son retour de la Palestine ; et il prévient qu'il s'est aidé dans cette relation, pour les choses qu'il n'avait pas vues, du Voyage de Bern. de Breydenbach, doyen de Maïence (V. BREYDENBACH).

W—s.

MAMERT (SAINT), archevêque de Vienne, succéda à Simplicie, vers l'an 463. Gondioc, roi des Bourguignons, le dénonça au pape Hilaire, pour avoir ordonné un évêque

de Die, au mépris du réglemeut de saint Léon, qui avait mis le siège de cette ville sous la métropole d'Arles. Le pontife signifia, sous les plus sévères injonctions, à Léonce, évêque de cette métropole, de convoquer un concile pour réprimer les entreprises de son rival. Il paraît que tout ce qu'on pouvait imputer à saint Mamert, était d'avoir repoussé quelques prétendants ambitieux protégés par le prince arien, et de s'être empressé de faire nommer un orthodoxe, attendu la difficulté des communications entre Die et Arles. On sait, d'ailleurs, que le réglemeut de saint Léon avait éprouvé de grandes contradictions dans les Gaules. Quoi qu'il en soit, saint Marcel, que saint Mamert avait ordonné, fut un des plus illustres prélats de son temps. Il se rendit célèbre par des miracles; et l'église de Die l'honore comme un de ses principaux patrons. Baronius, Labigne et autres, blâment l'emportement du pape Hilaire contre saint Mamert, dont saint Sidoine et saint Avite louent la prudence consommée, la haute piété et la foi ardente. L'événement le plus célèbre de la vie de saint Mamert est l'établissement des prières publiques connues sous le nom de *Rogations*, qui ont lieu encore aujourd'hui pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. Il les institua en mémoire de la délivrance, obtenue par ses prières, des fléaux de toute espèce qui désolaient la ville de Vienne et son territoire. On place cette institution des *Rogations* vers l'an 468; elle se répandit promptement dans les autres églises des Gaules, et devint ensuite générale dans tout l'Occident. Les messes et les leçons qu'on y lisait, se trouvent dans l'ancienne liturgie

gallicane, publiée par D. Mabillon. Ce saint évêque mourut environ l'an 477. L'église célèbre sa fête, le 11 du mois de mai. On lui attribue deux sermons insérés dans la Bibliothèque des Pères, l'un sur les Rogations, l'autre sur la pénitence des Ninivites. — MAMERT (Claudien), son frère, embrassa d'abord la vie monastique, et partagea ensuite le gouvernement de l'église de Vienne avec le saint prélat. Parfaitement instruit de toutes les parties de la liturgie, il régla l'ordre des fêtes, celui des offices, le chant des psaumes, et composa, entre autres, l'office des Rogations, tel que nous l'avons encore aujourd'hui. Dans sa jeunesse, il avait profité des loisirs de la solitude, pour faire une étude sérieuse des sciences sacrées et profanes. Il tenait chez lui des conférences sur tous les genres de littérature. Il était en relation avec tous les hommes de lettres de son temps. Sidoine Apollinaire le regardait comme le plus beau génie du siècle. Il joignait à ses rares talents toutes les vertus de son état, et les qualités qui rendent un homme aimable. Il précéda son frère au tombeau, de quelques années. Ses écrits sont en petit nombre et peu considérables, mais intéressants. Le plus important est un *Traité de la nature de l'ame*, contre Fauste de Riez, qui soutenait que Dieu seul est incorporel; que Jesus-Christ a souffert dans sa nature divine, et que les anges et les ames humaines sont des substances matérielles, quoique d'une nature plus subtile que les nôtres; idée qu'on retrouve dans plusieurs des anciens Pères. L'ouvrage suppose des connaissances très-variées; il est composé avec beaucoup d'élégance et de méthode pour le temps. Dupin y trouve une grande

analogie avec le *Traité des Principes* de Descartes. Il fut imprimé, pour la première fois, à Venise, en 1482, puis en 1500, avec les notes d'Ugolini; à Anvers, en 1607 et 1610, in-16, avec celles de Delrio; à Zwickau, en 1655, in-8°. , enrichi de celles de Schott et de Barthius. Il a été inséré dans le VI<sup>e</sup>. tome de la Bibliothèque des Pères, avec un autre petit *Traité* du même auteur, sur la distinction de la nature corporelle, incorporelle et divine. On a encore de lui une Lettre adressée à Sidoine Apollinaire, dans les ouvrages de cet auteur; et une autre à Sapaude ou Sabaude, dans le VI<sup>e</sup>. tome des *Miscellanea* de Baluze. D'un grand nombre d'hymnes qu'il avait composées, il ne nous reste que celle de la Passion: *Pange lingua gloriosi praelium certaminis*, qui a été faussement attribuée à Saint-Fortunat de Poitiers.

T—D.

MAMERTIN (CLAUDE), orateur du troisième siècle, florissait à Trèves, qui était peut-être sa patrie. On n'a rien de certain à cet égard. Ce qui l'est, c'est que ce fut dans la ville de Trèves qu'il prononça, en 289, le *Panegyrique* de Maximien Hercule, que Dioclétien avait envoyé pour pacifier les Gaules; et, en 292, son *Genethliacus*, autre panegyrique, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du même prince. L'auteur a un style très-élégant pour son temps; il ne manque même pas d'éloquence; mais il est prodigue d'adulation; et comme il était païen, c'est à Hercule qu'il compare Maximien. Un troisième panegyrique, composé par Mamertin, ne nous est point parvenu: il est même douteux qu'il ait été prononcé. Les deux qui nous restent ont été imprimés, pour la première fois, par les soins de Fr. du

Puits ou de Pouzzol (*Puteolanus*), dans le volume intitulé: *Plinii et aliorum Panegyrici*, in-4°, sans date, qu'on croit de 1482. Ils font partie des diverses éditions des *Panegyrici veteres*. Mamertin a été le sujet de plusieurs opuscules de Chr. Gottl. Schwaz. Coupé a essayé de donner une traduction française des deux panegyriques dans son *Spicilege de littérature ancienne et moderne*. (V. J.-L. COUPÉ, au Supplément.) — Un autre Claude MAMERTIN florissait en 362. Suivant les uns il serait le fils du précédent; suivant d'autres, ce serait le même personnage, ce qui n'est guère probable. Enfin, s'il fallait en croire Mongitore (*Bibl. sicula*, II, 28), ce serait à un Sicilien qu'on devrait les trois ouvrages qui portent le nom de Mamertin. L'opinion générale est au contraire qu'il y a eu deux orateurs de ce nom. Le second venait d'être désigné consul, lorsque Constance mourut. En prenant possession de sa charge, en 362, il prononça le Panegyrique du nouvel empereur (Julien) en présence de ce prince. Cette pièce, qui est venue jusqu'à nous, est spirituelle et élégante; elle est intitulée: *Mamertini pro consulatu gratiarum actio Juliano Augusto*, et fait partie des *Panegyrici veteres*. Julien nomma Mamertin préfet du trésor, puis préfet d'Italie et d'Illyrie; place qu'il conserva pendant la première année du règne de Valentinien. Il fut alors déposé, et accusé de malversation. Du silence que garde Ammien-Marcellin sur le résultat de cette accusation, Lebeau (*Hist. du Bas-Empire*, liv. XVI) tire des conjectures contre Mamertin: il paraît, au contraire, que Mamertin sortit victorieux du procès qu'on lui avait intenté (V. *Hist. de*

*La littérature romaine*, par Schœll, m, 195 ). A. B—T.

MAMGON, fut le fondateur de la principauté des Mamigonians en Arménie. Les dynastes de cette famille furent, pendant plus de six siècles, considérés comme les plus puissants de l'Arménie; et les Arméniens comptent encore un grand nombre d'entre eux, parmi les héros qui honorent le plus leur nation: les plus illustres sont Vasag, Mouschegh et Manuel au quatrième siècle; Vartan, Vahan et Hmaïeag, au cinquième siècle; un autre Vartan, encore un Mouschegh et Ardaschès au septième siècle; enfin, plus tard, Grégoire et Hamazasb. Mamgon, premier dynaste de cette race, était neveu d'un empereur de la Chine. Des dissensions élevées dans sa famille le forcèrent de chercher un asile dans l'Occident, avec tous ses partisans: il se réfugia à la cour d'Ardeschir, premier roi de Perse, de la race des Sassanides, qui le prit sous sa protection, et jura, par la lumière du soleil, de défendre ses jours. Comme l'époque de l'arrivée de Mamgon en Perse coïncide avec le temps de la destruction de la grande dynastie des Han, il n'y aurait rien d'étonnant que Mamgon fût un des membres de la famille détronée: ce que nous allons dire maintenant, confirmera cette conjecture. Après la retraite du prince chinois en Perse, l'empereur envoya des ambassadeurs à Ardeschir, pour demander son extradition; et sur le refus du roi, il se préparait à lui faire la guerre. Ardeschir étant mort en 240, Schahpour, son fils et son successeur, ne voulut pas, au commencement d'un nouveau règne, s'attirer une guerre qui pouvait lui être préjudiciable, surtout dans les circons-

tances où il se trouvait. Il n'y avait que peu de temps que la race des Arsacides avait été dépourvue du trône de Perse: les nombreux dynastes de la même famille qui existaient en Perse, joints aux rois de leur sang qui régnaient dans l'Indo-Scythie et dans la Haute-Asie, pouvaient se réunir aux Chinois, et compromettre l'existence de sa dynastie. Pour se tirer d'affaire, et ne pas violer le serment de son père, Schahpour prit le parti d'envoyer Mamgon et tous ceux qui l'avaient suivi, dans l'Arménie qui lui était alors soumise; puis il écrivit à l'empereur de la Chine, « que lié » par le serment de son père, il ne » pouvait lui livrer Mamgon, mais » qu'il croyait avoir assez fait pour » lui en le chassant de ses états, et » en l'envoyant à l'extrémité de la » terre, aux lieux où le soleil se » couche, c'est-à-dire, à une mort » certaine. » La paix entre les deux empires fut rétablie par cette explication. Mamgon habita pendant longtemps dans l'Arménie, menant avec les Chinois une vie nomade. Lorsqu'en l'an 259, Tiridate, fils de Khosrou, soutenu par une armée romaine, remonta sur le trône de son père, dont il était dépourvu depuis vingt-sept ans; le prince chinois, mécontent, sans doute, de la manière dont il avait été traité par le roi de Perse, s'empressa d'aller à la rencontre de Tiridate, et se mit à son service avec tous les siens. Le monarque Arsacide l'accueillit avec bienveillance: il ne l'employa pas dans cette occasion contre les Persans; mais plus tard, les princes de la race des Selgoumiens s'étant révoltés contre lui, Tiridate chargea Mamgon du soin de les faire rentrer dans le devoir, et lui céda la province de

Daron, qu'ils tenaient en fief. Mamgon exécuta les ordres du roi, détruisit entièrement cette famille rebelle, et se mit en possession du pays de Daron, dont il transmit la souveraineté à ses descendants, qui en conservaient encore quelques portions au commencement du douzième siècle. Nous ignorons l'époque de la mort de Mamgon, qui eut pour successeur son fils Vatché. S. M—N.

MAMMEA (JULIA), impératrice romaine, était fille de Julius Avitus, et de Mœsa, et naquit à Emèse. Venue à Rome, elle fut mariée à Gensius Marcianus, personnage consulaire, dont elle eut un fils, qui fut, depuis, l'empereur Alexandre Sévère : son mari étant mort, elle épousa Cl. Julianus; et de cette nouvelle union naquit une fille nommée Théoclie. La pureté de ses mœurs et la régularité de sa conduite, au milieu d'une cour entièrement corrompue, lui ont mérité les plus grands éloges. Eusèbe nous apprend (*Hist. ecclésiastiq.* liv. VI, ch. XXI) que cette princesse, étant à Antioche, manda près d'elle Origène, qui l'instruisit des principes de la foi catholique : quoiqu'il ne soit pas constant qu'elle eût embrassé le christianisme, on est, du moins, certain qu'elle aimait les chrétiens, et qu'elle fit partager à son fils ses sentiments pour des malheureux que leur fidélité et leur obéissance aux lois ne mettaient point à l'abri des persécutions. Mammea voulut soigner elle-même l'éducation de son fils; et elle s'attacha particulièrement à lui imprimer une juste horreur pour les vices qui rendirent Héliogabale un objet de mépris. La même révolution qui priva ce monstre de la vie, porta Alexandre sur le trône du monde. Mammea, aidée des conseils

de Mœsa, gouverna l'empire avec beaucoup de sagesse, pendant la minorité de son fils : elle créa un conseil composé de seize sénateurs, et leur donna pour chef Ulpien, célèbre jurisconsulte, dont elle croyait cependant avoir eu à se plaindre (V. ULPIEN); mais elle fit taire son ressentiment dans cette circonstance, et ne consulta que l'intérêt public. Lorsque son fils eut pris les rênes du gouvernement, elle ne voulut rien perdre de son autorité, et écarta de la cour tous ceux dont elle pouvait redouter l'ascendant sur l'esprit de l'empereur; elle se montra jalouse, même de la femme qu'elle avait donnée à son fils (1), et l'obligea de la reléguer en Afrique. A l'amour excessif du pouvoir, Mammea joignait une avarice sordide; et ce vice honteux causa sa ruine et celle de son fils. Les soldats, aigris contre elle, écoutèrent les propositions de Maximin, et la massacrèrent avec Alexandre, le 19 mars (2) de l'an 235 (V. ALEXANDRE SÉVÈRE, I, 511, et MAXIMIN). Après sa mort on ne se souvint plus que de ses bonnes qualités; et l'on institua, en son honneur, des fêtes qui se célébraient encore au temps de Lampride. On a des médailles de cette princesse en or, en argent et en bronze; les premières sont les plus rares. W—s.

(1) A l'art. ALEXANDRE SÉVÈRE, on a dit que la princesse qu'il répudia s'appelait *Sulpicia Memmia*; c'est effectivement le nom de sa seconde femme, suivant une médaille citée par Goltzius, mais qui est généralemeut regardée aujourd'hui comme fautive. (Eckhel, *loc. cit.*) Alexandre fut marié trois fois; et comme il parait certain que ce fut sa première femme qui donna de la jalousie à sa mère, il en faut conclure que ce fut non pas Sulpicia, mais la fille de Varius Marcianus, princesse dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

(2) Cette date, adoptée dans l'article ALEXANDRE SÉVÈRE, n'est pas sans difficulté : plusieurs médailles, et la suscription d'une loi du Code, semblent prouver qu'Alexandre vivait encore le 13 août de la même année : Eckhel fait voir qu'on ne peut reculer l'époque de sa mort plus loin que le commencement de juillet. (*Doctr. num. vet.* VII, 282.)



MAMOUN (ABOU'L-ABBAS ABDALLAH III, AL), septième khalyfe abbasside, le plus grand et le plus illustre de sa dynastie, quoique moins fameux que son père Haroun al Réchyd (V. AARON, I, 5), naquit à Bagdad, au mois de raby I, 170 (septembre, 786 de J.-C.), la même nuit où la mort de son oncle Hady avait sauvé la vie et assuré l'empire à Haroun. (V. HADY, XIX, 290.) Malgré son droit d'aïnesse, Mamoun, ayant eu pour mère une concubine de son père, ne fut appelé à succéder au trône qu'après son frère Aryn, dont la mère, Zobeïdah, était du sang des Abbassides (V. AMYN, II, 73). L'éducation d'Al Mamoun fut confiée au célèbre Djâfar, fils d'Yahia, le Barmékide (V. YAHIAH); et il se montra toujours digne d'un tel instituteur, auquel il dut, sans doute, cet amour éclairé pour les lettres et les sciences, qui a fait son plus beau titre de gloire. Pourvu, dès l'enfance, du gouvernement du Khorâçan, c'est-à-dire, de la partie orientale de l'empire musulman, depuis Reï jusqu'aux frontières de l'Inde et du Turkestan, il y résidait depuis peu, lorsqu'ayant appris la mort d'Haroun, l'an 193 (809), il reconnut aussitôt et y fit reconnaître Aryn pour khalyfe. Mais ce frère ingrat, ne songeant qu'à dépouiller Mamoun de ses droits au trône, s'empara de la part qui revenait à ce prince, des meubles et des trésors de son père: il rappela à Bagdad, Fadhl, fils de Réby. (V. ce nom, XIV, 82), avec les troupes qu'il commandait dans le Khorâçan; déclara son propre fils pour son héritier présomptif, et supprima le nom de Mamoun sur les monnaies et dans la khotbah, au mépris du testament d'Haroun: enfin, sous prétexte d'avoir besoin des

conseils de Mamoun, il lui ordonna de revenir à Bagdad. Celui-ci, poussé à bout, refusa d'obéir à cet ordre insidieux, mit dans ses intérêts les rebelles qu'il était allé combattre, se fit proclamer khalyfe à Merou, l'an 195 (810-11), et coupa toutes communications entre Bagdad et le Khorâçan. Dès l'année suivante, l'Égypte embrassa son parti, malgré l'énorme distance qui la séparait de cette dernière province. Après une guerre cruelle dans tout l'empire, entre les partisans des deux compétiteurs, Aryn, assiégé dans Bagdad par Thâher et Harthemah, généraux de son frère, fut pris et tué le 25 moharrem 198 (25 septembre 813); et Mamoun lui succéda sans opposition. Adoré dans le Khorâçan, il continua d'y résider; et remettant toute l'autorité à son vezyr Fadhl, fils de Sahil (V. ce nom, XIV, 83), il envoya Haçan, frère de ce ministre, pour gouverner Bagdad et toutes les provinces occidentales de l'empire. Le pouvoir sans bornes dont il investit ces deux hommes, fut la cause ou le prétexte des plus grands troubles. Tandis que Nasr Ibn Schit se révoltait dans la Mésopotamie, et que l'Égypte continuait à être en proie à la guerre civile, plusieurs princes de la race d'Aly s'emparaient de la Mekke, de Médine, du Yémen: mais la plus dangereuse de ces rebellions fut celle de l'Alyde Mohammed Ibn Thabatabah, qui, secondé par Aboul-Saraïa, capitaine renommé, fut reconnu khalyfe à Koufah, battit plusieurs généraux d'Al-Mamoun, prit Waseth, Bassorah, et fit trembler Bagdad. Bientôt Aboul-Saraïa empoisonna Mohammed, et mit à sa place Ibrahim, autre prince Alyde, dont l'extrême jeunesse convenait mieux à ses

ambitieux projets. Harthemah, qui avait tant contribué à l'élevation de son souverain, vainquit ces deux rebelles, et les envoya prisonniers à Baghdad, où Haçan fit couper la tête à Aboul-Saraïa, et conduire Ibrahim dans le Khoraçan. Harthemah alla lui-même à Mérou, pour rendre compte au khalyfe de l'état des affaires de l'Irak, et du mécontentement qu'y excitait l'administration des deux favoris. Son zèle et sa franchise furent mal récompensés : trompé par les faux rapports et les intrigues de Fadhl et de son frère, Mamoun ne vit dans Harthemah, qu'un homme turbulent et factieux : sans daigner l'entendre, il le fit battre de verges et renfermer dans un cachot, d'où, peu de jours après, ce brave capitaine fut retiré mort, et enterré ignominieusement (juin 816). Son fils Hatem, gouverneur d'Arménie, ayant appris sa fin déplorable, disposa les peuples de cette province à servir sa vengeance. La mort l'arrêta au milieu de ses projets, qui furent continués par le fameux Babek al Khorremy, dont la révolte éclata l'année suivante, et causa les plus grands maux à l'islamisme, pendant plus de vingt ans (V. BABEK, III, 155). Cependant les habitants de Baghdad s'étaient soulevés contre Haçan, leur gouverneur; des factions, des guerres civiles s'élevaient de toutes parts; des brigands dévastaient les provinces : tout l'empire était en combustion. Voulant mettre fin à ces désordres, soit politique, soit conviction, soit excès de condescendance pour les conseils de Fadhl, son vézyr, Mamoun eut recours à un moyen qui ne fit qu'accroître le mal. Il résolut de rendre le khalyfat aux éternels rivaux de sa maison, au pré-

judice de sa propre famille. En conséquence, l'an 201 (817), il appela solennellement à sa succession l'imman Aly, fils de Mousa; le fit venir à Mérou, le décora du surnom de *Ridha* ou *Riza* (l'agréable), et lui donna sa fille en mariage. Il quitta le noir, qui était la couleur des Abbassides, pour prendre le vert, réservé aux seuls descendants du prophète, et ordonna le même changement à tous les officiers civils et militaires de son empire. Mais cette mesure, en apaisant momentanément les troubles suscités par les Alydes, irrita les Abbassides dont le nombre montait alors à plus de trente mille hommes, et donna lieu à une nouvelle révolution. Mamoun est déposé à Baghdad, le 26 dzoulhadjah; on proclame khalyfe, Ibrahim, fils de Mahady, sous le surnom de Moubarek; on déclare Ishak, fils de Hady, son héritier présomptif. Ibrahim s'empare de Koufah, campe à Madaïn, et laisse le gouvernement de Baghdad à Ishak et à son frère Abbas. Dans ce péril pressant, Al Mamoun veut se rendre à Baghdad : Fadhl s'efforce en vain de le retenir, au sein des plaisirs, dans le Khoraçan. L'ambitieux vézyr est assassiné par ordre du khalyfe, qui fait ensuite périr ses meurtriers. Cette mort, et celle de l'imman Aly Riza, arrivée au commencement de 203 (août 818), déterminent la soumission de Baghdad; et Ibrahim, abandonné, après un khalyfat de deux ans, est réduit à se cacher, et à changer d'asile tous les jours. Cependant les Alydes, plus animés que jamais, avaient recommencé les hostilités. Mamoun employa tour-à-tour avec eux les négociations et les armes. Un de ses généraux vainquit ces princes en Arabie, en fit quel-

ques-uns prisonniers, et les envoya dans le Khoragan, d'où ils ne revinrent plus. Enfin, Mamoun arriva l'année suivante à Bagdad. Huit jours après, il reprit le noir et le fit reprendre à toute sa cour. Il commença dès-lors un nouveau règne, et déploya les talents d'un grand prince: mais en s'occupant, sans relâche, à cicatrizer les plaies de l'empire, il ne fut pas toujours heureux dans le choix du remède. Une cruelle sécheresse lui fournit l'occasion de manifester sa bienfaisance et sa piété. Il ordonna une pénitence publique; et sortant de la capitale, à la tête de tout le peuple musulman, il fit, en pleine campagne, et renouvela jusqu'à trois fois, les prières prescrites par la loi, sans que le ciel exaucât ses vœux. Alors, pressé par la calamité, il ordonna aux Chrétiens et aux Juifs de concourir à cette pénitence; et le jour même il tomba une pluie très-abondante. Le khalyfe, surpris et ébranlé dans sa foi, assembla les oulémas, et leur demanda l'explication de ce mystère. L'un d'eux lui répondit, avec assurance, que les prières des Musulmans étaient si agréables à Dieu, qu'il tardait quelquefois à les exaucer, pour les obliger à les réitérer; qu'au contraire, il haïssait tellement les infidèles, que souvent il se hâtait d'exaucer leurs prières, afin qu'ils ne revinssent plus à la charge. Quoique Thaher Ibn Hoçain eût procuré le khalyfat à Al-Mamoun, ce prince ne pouvait lui pardonner la mort de son frère Amyu: l'an 205 (820 de J.C.) il l'envoya dans le Khoragan, et lui donna le gouvernement héréditaire de toutes les provinces orientales de l'empire, moins comme une récompense de ses services, que pour exiler honorablement un

homme dont la vue lui était insupportable. Thaher, plus sensible à l'affront qu'à la reconnaissance, se révolta bientôt après contre son souverain: mais il mourut presque aussitôt; et la soumission de ses successeurs conserva ces contrées sous la domination des khalyfes. Toutefois la dynastie dont il fut le fondateur, et qui porta son nom, est regardée comme la première qui ait démembré en Orient l'empire des khalyfes, depuis l'introduction de l'islamisme, et formé en Perse une nouvelle monarchie (F. THAHER). Mamoun envoya trois armées en même temps contre Babek dans l'Adzerbaïdjan, contre Nasr dans la Mésopotamie, et contre l'Égypte, où les hostilités continuaient toujours entre diverses factions, et durèrent encore quelques années. Abdallah, fils de Thaher, aussi habile, aussi brave, mais plus fidèle et plus humain que son père, eut la gloire de faire rentrer la Mésopotamie dans le devoir, et d'apaiser les troubles de l'Égypte, qui étaient fomentés à-la-fois par les Grecs et par les Ommyades d'Espagne. Mais sa valeur échoua dans la suite contre Babek, qui résista à toutes les forces du khalyfe, et ne succomba que sous le règne suivant. Depuis six ans, Ibrahim Moubarek traînait une vie obscure et misérable, dans un village de l'Irak. Fatigué de sa triste existence, il se décida de venir à Bagdad, pour implorer la clémence de son neveu, l'an 210 (825). Découvert sous des habits de femme, il fut conduit au khalyfe, qui le fit d'abord mettre en prison, mais qui bientôt lui pardonna généreusement, lui rendit ses bonnes grâces, et lui assigna un revenu considérable pour le reste de ses jours. Al Mamoun ••

montra moins indulgent envers un autre prince abbasside, nommé aussi Ibrahim, qui avait partagé la révolte de son oncle. Il le condamna à expirer sur une croix, comme un malfaiteur, et le fit ensuite enterrer honorablement. La même année, il célébra, avec une magnificence inouïe, ses noces avec la fille de Haçan Ibn Sahl, qu'il avait fiancée depuis long-temps. Al Mamoun, qui avait eu la faiblesse de trahir les intérêts de sa maison, trahit encore ceux de son culte. Après avoir publié, l'an 211 (826), une loi qui maudissait la mémoire de Moawyah I, fondateur de la dynastie des Ommyades, et qui permettait de tuer impunément ceux qui parleraient avec éloge de ce khalyfe, il adhéra publiquement, l'année suivante, à la prééminence d'Aly sur tous les autres disciples du prophète. Renouveau une proposition réputée hérétique par les dévots Musulmans, et qui attaquait le caractère de divinité attribué au Coran, il ordonna, par une autre loi, de reconnaître que ce livre n'était point éternel, mais qu'il avait été créé. Cette *hérésie* causa les plus grands désordres dans l'empire: la plupart des docteurs furent forcés de l'adopter; et ceux qui s'y refusèrent, furent disgraciés, persécutés, plongés dans les cachots. Un tribunal spécial érigé dans Bagdad pour les juger, amena la dissolution et la ruine d'une infinité de familles. L'an 213 (828), Mamoun donna le gouvernement de la Mésopotamie et de la Syrie septentrionale à son fils Abbas; celui de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie Damascène, à son frère Motasem, auquel il avait pardonné son adhésion à la révolte d'Ibrahim Moubarek; et l'année suivante, il établit Abdallah, fils de

Thaher, dans le gouvernement du Khoraçan. L'an 215 (830), la guerre éclata entre les Musulmans et les Grecs. Le motif singulier de cette guerre prouve l'extrême passion d'Al Mamoun pour les sciences. Le docteur Léon, depuis archevêque de Thessalonique, avait peine à vivre du produit des leçons qu'il donnait aux esclaves à Constantinople: ce prince voulut l'attirer à Bagdad; l'empereur Théophile s'y opposa, et le khalyfe irrité de ce refus prit les armes. Il fit, avec son frère Motasem, trois campagnes consécutives contre les Grecs, par la Cilicie, et leur enleva une vingtaine de places, d'ailleurs peu importantes et peu connues, si l'on en juge par les noms de Hesn Carra, Kharschana, Tawaba, Loulouwa; mais il en rapporta un butin très-considérable, et ramena une foule de captifs. Dans cet intervalle, il alla (en 217) apaiser une révolte en Égypte, et y fit ensuite bâtir un mékias, pour mesurer l'accroissement du Nil, et un château sur la hauteur où est aujourd'hui la citadelle du Caire. Au retour de sa dernière expédition dans l'Asie mineure, après avoir rétabli la ville de Tyane et rejeté les propositions de paix de l'empereur Théophile, sous prétexte que ce prince, dans sa lettre, avait mis son nom avant celui du khalyfe, il vint camper auprès de la source du Badandoun, dans les environs de Tarse. Charmé de la beauté de ce lieu et de la limpidité des eaux, il voulut s'y arrêter; mais leur extrême froideur lui devint funeste: soit qu'il s'y fût baigné les pieds, soit qu'il eût été mouillé par la chute d'un gros poisson qu'il venait d'y pêcher, soit qu'il eût trop bu de cette eau après avoir mangé une grande quantité de dattes fraîches, il

fut saisi d'une fièvre violente qui l'emporta le sixième jour de sa maladie, 18 ou 19 redjeb 218 (9 ou 10 août 833). Mamoun était âgé de 48 ans révolus; il en avait régné 20 et demi, depuis la mort de son frère Aryn, ou 23 depuis sa première proclamation du vivant de ce prince. Avant d'expirer, il fit appeler son frère Motasem, le déclara son successeur, en présence de son propre fils Abbas, lui donna d'excellents avis, et lui recommanda surtout de traiter avec beaucoup d'égards les descendants d'Aly, pour lesquels il conservait toujours la plus tendre prédilection. Ses médecins l'ayant prié ensuite de faire sa profession de foi, la parole lui manqua, et il ne put préférer que ces mots : *O toi, qui ne meurs jamais, prends pitié d'un pauvre mourant*. Son corps fut porté à Tarse, où son fils et son frère le firent enterrer. Tous les auteurs orientaux ont célébré à l'envi le courage, la clémence, la justice, la sagesse, les mœurs, et surtout la munificence et la libéralité d'Al Mamoun. On le vit en effet plus d'une fois, recevant des sommes énormes, produit des contributions d'une province, les distribuer aussitôt à ses courtisans et à ses troupes, sans en faire entrer une drachme dans son trésor. Quant aux autres vertus de ce khalyfe, malgré les louanges qui lui ont été prodiguées, on peut les réduire à leur juste valeur. Il eut peu d'occasions de signaler son courage, et il dut tous ses succès à ses généraux. La clémence dont il se vantait lui-même, consistait plus en paroles qu'en actions, et on la vit se démentir en plus d'une circonstance. Il commit ou laissa commettre en son nom plusieurs actes d'injustice et de cruauté. Obligé de faire valoir

le testament de son père, pour parvenir au trône, il enfreignit ce même testament, en privant son frère Moutemyn des droits qui l'y appelaient, et en les transmettant à Motasem son troisième frère. En résultat, Al Mamoun fut un prince bon, mais faible, inconstant, peu fidèle à l'amitié, à la reconnaissance. La mort d'Harthemah, celle de Fadhl, sont des taches ineffaçables à sa gloire. Il bouleversa l'empire, par l'incertitude et la versatilité de son gouvernement, par son système impolitique d'hérédité en faveur des Alydes (quoiqu'il n'eût vraisemblablement d'autre but qu'une restitution légitime envers la famille du prophète), et surtout par les principes qu'il professa contre l'éternité du Coran, et qui, précisément parce qu'ils étaient conformes à la raison et à la vérité, ne tendaient à rien moins qu'à saper les fondements de l'islamisme. Aussi la mémoire de ce khalyfe hétérodoxe est-elle en horreur aux zélés musulmans; et nous remarquerons que son règne agité fut l'époque de la décadence et du premier démembrement de l'empire : car, tandis que, du côté de l'Orient, les Thaherites préparaient la restauration de la monarchie persane; dans l'Occident, les Aglabites, successeurs d'Ibrahim ben-Aglab au gouvernement de l'Afrique, posaient les bases de l'indépendance de cette vaste contrée, qui, dès-lors, perdue entièrement pour les khalyfes, continua seulement pendant un siècle à reconnaître leur suprématie spirituelle. Cependant le schisme suscité par Al Mamoun, n'empêcha pas l'islamisme de faire encore des progrès : ces mêmes Aglabites le portèrent dans la Sicile, dont ils commencèrent alors la conquête (V. EUPHEMUS, XIII, 512);

et un amiral du monarque musulman de l'Espagne, s'empara de l'île de Crète (V. OMAR ABOU HAFS). L'exemple d'Al Mamoun, comme celui de l'empereur Léon VI, d'Alphonse-le-Sage, etc., prouve que chez un souverain, l'amour de l'étude mal dirigé, est plus nuisible qu'utile au bonheur des peuples, en ce qu'il l'expose souvent à négliger les devoirs du trône. Trop éclairé, trop philosophe peut-être pour son siècle, Mamoun accueillit, avec beaucoup de bienveillance, les hommes doctes de tous les pays, de toutes les religions, et ne se montra intolérant qu'envers ses sujets, en voulant détruire leurs préjugés. Avant lui, Al Mansour et Haroun avaient favorisé les poètes, les gens de lettres; Mamoun fut véritablement le père de la science chez les Arabes. Il épuisait ses trésors pour rassembler les manuscrits les plus rares et les plus célèbres, en grec, en syriaque, en hébreu, qu'il faisait traduire en arabe, et pour attirer à Baghdad les astronomes, les médecins, les savants les plus distingués de toutes les contrées. (V. ALBUMAZAR, I, 447, ALFERGAN, id., p. 555, KENDI, XXII, 291.) Il admettait ces savants dans sa familiarité; il assistait fréquemment à leurs leçons, à leurs expériences et à leurs entretiens: il les comblait de bienfaits; et leur reconnaissance a fondé sa réputation. Passionné surtout pour l'astronomie, dans laquelle il était très-versé, il fit composer un corps de cette science. Plusieurs traductions de Ptolémée et d'Euclide, et deux observations (1) de l'obliquité de l'écliptique, l'une à Baghdad, l'autre à Damas, furent faites sous ses

auspices. Il entreprit aussi de mesurer la circonférence de la terre plus exactement que n'avaient fait les anciens. Des mathématiciens habiles chargés par lui de cette opération, se rendirent dans la vaste plaine de Sindjar, en Mésopotamie; là, se divisant en deux bandes, ils suivirent, les uns vers le nord, les autres vers le midi, une ligne géométriquement alignée sur la méridienne; jusqu'à ce que, mesurant la hauteur du pôle, ils se fussent éloignés d'un degré du lieu de leur départ; après quoi ils se réunirent pour se communiquer leurs résultats (1). Le règne d'Al Mamoun, par l'impulsion qu'il donna aux Arabes et aux Persans, eut en Orient la même influence qu'ont exercée en Europe les siècles d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV; et tandis que l'univers était plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, la cour de ce khalyfe devenait le foyer conservateur des lumières, qui, plus tard se répandirent dans l'Occident. Les services rendus aux sciences par Al Mamoun, ont fait oublier ses fautes, et contribué, plus que les louanges de la flatterie, à lui assurer depuis mille ans un nom immortel. Ce prince, malgré la supériorité de son génie, paya le tribut aux préjugés de son siècle: il croyait à l'astrologie. On lui avait prédit qu'il mourrait à Raccah; aussi ne passait-il jamais par cette ville de la Mésopotamie. Ayant demandé dans sa dernière maladie ce que signifiait *Koschairah*, ancien nom de l'endroit où il se trouvait, on lui dit qu'il exprimait

(1) On employa, pour la dernière, un instrument construit par ordre d'Al Mamoun, dont la longueur était de 52 pieds, et qu'on suppose avoir été un gnomon.

(1) Ils trouvèrent, à quelque différence près, la valeur du degré égale à 56 milles et deux tiers, chaque mille de 4000 coudées: en supposant qu'ils se soient servis de la coudée royale de 24 pouces, cela ferait pour le degré 56,666 toises. (V. Moutoula, *Hist. des Math.*, I, 353, édit. de l'an VII (1799-).)

le sens de ces mots : *Étendez vos deux pieds* (1); frappé de cette réponse il voulut savoir aussi le nom arabe de ce lieu, et apprenant qu'on l'appelait *Raccah*, il ne douta plus que sa dernière heure ne fût venue.

A—T.

MAMOUN (YAHIA AL), roi de Tolède, succéda, vers l'an 1045 de J.-C., à son père Ismaël, fils d'Abdal Rahman Ibn Dzou'lnoun. A l'époque de la décadence des khalyfes Ommiyades d'Espagne, Tolède fut une des premières villes qui arborèrent l'étendard de l'indépendance. Ibn Yaïsch en devint souverain par le choix des habitants. Peu d'années après, Ismaël, originaire d'Afrique, régna à Tolède, sous le titre d'*al Modhafar behaul-Allah* (le vainqueur par la puissance de Dieu), et transmit ce trône à son fils Mamoun. Moins célèbre par ses exploits que par ses vertus, Mamoun fut un des meilleurs princes qui aient gouverné les Maures; et il est fâcheux que l'histoire nous l'ait fait si peu connaître. Pressé d'abord par Ferdinand I, roi de Castille et de Léon, qui lui avait pris plusieurs places, et qui assiégeait Alcalá, il fut forcé, en 1048, d'acheter la paix, et de payer un tribut annuel. Maître de la Nouvelle-Castille, et circonscrit au nord, au couchant et au midi, par les états de Ferdinand, et par ceux de Ben Abad II, roi maure de Séville et de Cordoue, il recula ses frontières du côté de l'orient, et ayant enlevé, l'an 457 (1065), le royaume de Valence aux arrière-petit-fils du fameux Abou Amer al Mansour (V. MAN-

sour), il y laissa pour vice-roi son gendre, Abd Rabbih. Il se crut alors en état de s'affranchir du tribut; mais, la même année, Ferdinand vint ravager ses états, et l'obligea d'observer fidèlement le traité. Ennemi naturel des rois chrétiens de Léon et de Castille, Mamoun ne laissa pas d'accueillir généreusement, en 1071, Alphonse VI, roi de Léon, détrôné par son frère Sanche II, roi de Castille: il le traita comme un ami, comme un fils; et lorsque la mort de Sanche eut, l'année suivante, réuni les deux couronnes sur la tête d'Alphonse, Mamoun accompagna son hôte jusque sur la frontière, lui fournit une brillante escorte pour le ramener dans ses états, comblé de présents; et les deux princes ne se séparèrent qu'après s'être embrassés en pleurant, et s'être juré une amitié inviolable. En 1074, le roi de Séville (V. ABAD III, I, 15) attaque celui de Tolède. A cette nouvelle, Alphonse accourt avec tant de promptitude pour défendre son bienfaiteur, que Mamoun, qui n'avait pas sollicité son secours, ne sait d'abord s'il doit voir en lui un ennemi ou un allié; mais ses alarmes sont bientôt dissipées. Le Castillan met en fuite Ben Abad III, et porte la dévastation dans ses états. Le fameux Rodrigue Diaz de Bivar (le Cid) fit aussi des incursions dans le royaume de Tolède; et le mécontentement qu'en témoigna le roi de Castille, fut une des causes de l'exil de ce héros (V. CID, VIII, 552). Mamoun, dont un des généraux venait d'enlever Cordoue à Ben Abad, mourut dans cette ville, l'an 469 (1077), en recommandant sa famille à la générosité d'Alphonse. Une fille de ce bon prince musulman, tendre et compatissante comme son

(1) Cette tradition fabuleuse n'a pas d'autre origine, à ce qu'il nous semble, qu'un mauvais jeu de mots qui prend son origine dans le nom grec de *Podendus* (en arabe Bodeudoun), nom du lieu où Mamoun mourut.

père, soulageait les esclaves chrétiens. On raconte qu'étant allée prendre les eaux pour sa santé, dans la vieille Castille, elle s'y fit baptiser, et mourut en odeur de sainteté dans un ermitage près de Bibierça. Hescham, fils et successeur d'Al Mamoun, dont il imita les vertus, fut enlevé à ses sujets, après un an de règne, et remplacé par son frère Yahia, qui prit le titre de *Cader* ou *Dhafer billah*. Yahia se rendit si odieux par sa tyrannie et son impudicité, que ses peuples implorèrent à-la-fois la protection des rois de Castille et de Séville. Alphonse, combattu par l'ambition et la reconnaissance, hésita avant de faire la guerre au fils de son ami; mais craignant que son refus n'ajoutât à la puissance de Ben Abad, il se mit en campagne en 1080, s'empara de plusieurs places, depuis Talavera jusqu'à Madrid, et poursuivit ses conquêtes, les années suivantes, tandis que le roi de Séville reprenait Cordoue et occupait Calatrava, Cuenca, etc. Enfin, après un siège long et mémorable, auquel prirent part les plus illustres chevaliers de la chrétienté, Yahia, pressé par la famine et par les menaces des habitants, rendit Tolède, qu'il avait défendue en héros, l'an 478 (25 mai 1085), et obtint la liberté de se retirer à Valence avec ses richesses et le plus grand nombre de ses sujets juifs et musulmans. L'ancienne capitale des Wisigoths avait été 372 ans sous la domination des Maures. Yahia ne fut, ni plus sage, ni plus heureux dans sa nouvelle résidence : il fut assassiné sept ans après dans son séraïl par le cadhi Ahnaf Ibn Djahaf, qui s'empara du trône. Mais le Cid, sous prétexte de venger la mort d'un prince protégé d'Alphonse, assiégea Valence, s'en

rendit maître en 488 (1095), et la gouverna en souverain pendant cinq ans. Après sa mort, cette ville, abandonnée par les Chrétiens, tomba au pouvoir des Maures Al-Moravides d'Afrique, l'an 495 (1102). (V. Joussoûr ben Taschfyn, XXII, 63).

A—T.

MANASSÉ ou MANASSÈS, fils aîné de Joseph et d'Aseneth, naquit en Égypte, l'an 1712 avant J. - C. Son nom signifie *oubli* (Nascha) : « Car, dit son père en le nommant, » Dieu m'a fait oublier tous mes travaux, et la maison de mon père... » (Genèse, c. xli, v. 51.) Le patriarche Jacob étant au lit de la mort, Joseph lui amena ses deux fils pour recevoir sa bénédiction; il plaça Éphraïm à la gauche de Jacob, et Manassès à la droite. Mais Jacob, étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Éphraïm, tandis qu'il mettait sa gauche sur la tête de Manassé, et les bénit. Joseph, affligé de cette interversion de l'ordre de la naissance, voulut replacer les mains de son père suivant qu'il le jugeait convenable. Mais Jacob s'y refusa par *une intelligence prophétique*, et continua sa bénédiction, en *mettant Éphraïm avant Manassé*. L'Écriture-Sainte ne dit pas autre chose de Manassé. A la sortie d'Égypte, sa tribu comptait trente-deux mille deux cents hommes en état d'aller à la guerre. Dans le partage de la Terre promise, la moitié de cette tribu resta au-delà du Jourdain, du côté du Désert; et l'autre moitié obtint ses possessions dans le territoire de Samarie, de Sichem et de Béthanie, entre les tribus d'Issachar et d'Éphraïm. La bénédiction accordée à Manassé par Moïse, est conforme à celle que lui avait déjà donnée Jacob.

L — a — a.



MANASSÈS, roi de Juda, succéda, l'an 604 avant J.-C., à son père Ézéchias. Il n'avait alors que douze ans ; et s'étant laissé corrompre par les flatteurs, il s'écarta des voies qu'avait suivies son père. Il adora les idoles des nations, et rebâtit les hauts-lieux détruits par Ézéchias. Il poussa l'impiété au point de dresser des autels à Baal dans l'intérieur du temple ; et il fit passer son premier-né par les flammes, à l'exemple des adorateurs de Moloch. Le prophète Isaïe, dont on croit que Manassès avait épousé la fille, fut envoyé par le Seigneur pour lui reprocher sa conduite ; mais au lieu d'écouter ses sages avertissements, Manassès le fit périr par le supplice cruel de la scie (V. ISAÏE, XXI, 282). Les livres saints nous apprennent qu'il répandit des ruisseaux de sang innocent, jusqu'à en remplir toute la ville de Jérusalem. Le Seigneur suscita enfin contre lui Assarhaddon roi d'Assyrie, qui pénétra dans la Judée avec une puissante armée, la vingt-deuxième année du règne de Manassès, tailla en pièces ses soldats, et l'emmena captif à Babylone. Manassès rentra en lui-même, et s'humilia sous la main qui le châtiât : le Seigneur touché de son repentir, fléchit le cœur de son ennemi ; et l'infortuné monarque obtint la permission de revenir dans ses états. Il rétablit les autels du vrai Dieu à Jérusalem, et fit disparaître toutes les traces de l'idolâtrie. Il mourut l'an 640 avant J.-C., à l'âge de soixante-sept ans, dont il en avait passé cinquante-cinq sur le trône. Son corps fut enseveli dans le jardin de sa maison ; et Amon, son fils, régna en sa place. On a sous le nom de Manassès une Prière qu'on suppose composée pendant sa captivité ; elle est pleine des sentiments d'une ame

vraiment repentante, et elle a été citée plusieurs fois par les Pères : mais l'Église l'a rejetée du nombre des *Livres canoniques*. W — s.

MANASSÈS (CONSTANTIN), écrivain grec du XI<sup>me</sup>. siècle, nous a laissé une chronique en vers politiques, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1081 de J.-C. ; elle est de quelque utilité pour l'histoire du Bas-Empire. Composée en grec, et dédiée à Irène, sœur d'Alexis Comnène, elle a été traduite et publiée en latin, par Leunclavins, à Bâle, 1573, in-8°. , et avec le texte grec et les notes de Meursius, à Leyde, 1616, in-4°. On l'a réimprimée parmi les auteurs de la Byzantine, avec les mêmes notes, et le glossaire de Fabrot, Paris, 1655, in-fol. On a encore les fragments, en 9 livres, d'un roman des *Amours d'Aristandre et de Callistée*, en vers politiques, par le même auteur : il a été publié, pour la première fois, avec une version latine et des notes, par M. Boissonade, Paris, 1819, 2 vol. in-12 (V. NICETAS EUGENIANUS) Manassès vivait encore en 1150, au temps de Manuel Comnène, à la sœur duquel il dédia sa chronique. L-S-E.

MANASSÈS I<sup>er</sup>. , issu du sang royal, et allié aux premières familles du royaume, n'était que simple clerc, lorsque, par simonie, il parvint à l'archevêché de Reims, en 1067 : on croit qu'il prit naissance dans cette ville. Sa conduite ne démentait pas les moyens qu'il avait employés pour son élévation ; il se déshonora de manière à être déposé dans un concile de Lyon, tenu en 1080, et confirmé la même année, par celui de Rome. Homme violent, fier et vain de sa naissance, il exerça un pouvoir tyrannique dès qu'il se vit élevé en dignité. Ses premières an-

nées furent assez régulières; il fit du bien aux églises, et s'occupa des œuvres de piété qu'on lui indiquait. Il avait, auprès de lui, de grands exemples à suivre : Odalric, prévôt, et saint Bruno, écolâtre de l'église de Reims. Il changea bientôt, et traita les religieux du monastère de Saint-Remi, avec la dernière dureté: ils s'en plaignirent au pape Alexandre II; et comme il s'élevait de toutes parts des plaintes contre lui, il fut accusé par-devant des légats, et dans les conciles, où il refusa de comparaître; enfin, sa sentence de déposition fut prononcée. Le roi le protégeait, même après sa déposition; mais il fut chassé par le clergé et par les bourgeois. On lui reprochait son faste, ses inclinations guerrières, ses discours profanes et licencieux, son élection illégitime et simoniaque, le peu de soin qu'il prenait du clergé, et le trafic honteux qu'il faisait des bénéfices. Une des présomptions les plus fâcheuses contre lui fut l'expulsion de saint Bruno, qui avait osé s'élever contre sa conduite scandaleuse. Ce saint alla porter à Rome les plaintes de tout le clergé; et comme il avait déjà un dégoût du monde, que les vexations de Manassès fortifièrent, il fonda l'ordre des Chartreux, et transporta dans son désert les cérémonies de l'église de Reims, que ces pieux solitaires ont toujours conservées. Manassès ne pouvant plus se maintenir dans Reims, passa en Terre-Sainte, où il fut fait prisonnier, et mis en liberté, en 1099. Il fut, les dernières années de sa vie, errant, proscrit, fugitif, traînant à la cour de l'empereur sa misère et son ignominie. On croit cependant qu'il mourut dans de vrais sentiments de pénitence. — MANASSÈS II, 46<sup>e</sup>. archevêque de Reims.

naquit dans cette ville. Il fut disciple de saint Bruno, et profita si bien des leçons d'un si grand maître, qu'il devint non-seulement archidiacre, prévôt et trésorier, mais encore archevêque de Reims; il monta sur ce siège en 1096, et fut sacré dans l'église de Saint-Remi. Il tint, en 1098, un concile dans sa ville archiépiscopale, pour nommer un abbé à l'archimonastère de Saint-Remi: il jeta les yeux sur le vénérable Godefroi, abbé de Nogent; mais cet abbé, connaissant les intentions qu'on avait sur lui, répondit que les richesses ne le tentaient pas, et qu'il désirait ne point quitter sa pauvre église pour une plus riche. Les évêques furent surpris de voir un homme préférer la pauvreté à la fortune, et l'humilité aux honneurs du monde. Manassès assista au concile de Beauvais, et à celui d'Ypres, qui se tint en 1101, et mourut le 15 octobre 1106. La mort de ce prélat vertueux occasionna dans Reims de grands troubles, parce que les électeurs assemblés pour lui donner un successeur étaient divisés en deux partis. Y.

MANASSES AZARIA ou RABBI MENAHEM ASARIAS MIPANO, florissait en Italie à la fin du seizième siècle. Il donnait des leçons dans une ville du duché de Reggio, et réunissait dans son école une foule de personnes qui venaient l'entendre d'Italie et d'Allemagne. Il mourut à Mantone. *Il était digne de l'immortalité par ses vertus*, suivant Rabbi Jecchiaia Levi, *et il était si savant, que rien ne lui était inconnu*. Il a laissé: I. *Cannephi Jonah*, ou les *Ailes de la Colombe*, divisé en cinq livres, traitant des dispositions de la prière et des fondements de la cabale; inédit. II. *Majan gannim*, ou *Fontaine des Jardins*,

ouvrage cabalistique, manuscrit. III. *Asis Rimmonim*, ou *Suc des grenades*. Quelques rabbins n'attribuent à Menahem que la correction de cet ouvrage, qu'ils donnent à Samuel Galik, Venise, 1601, et Mantoue, 1624, in-4°. IV. *Asara Maamaroth*, ou *dix Traités sur la cabale* : les trois premiers, imprimés à Cracovie, 1544; Venise, 1587; Amsterdam, 1649; Francfort-sur-le-Mein, 1678, in-4°; le quatrième, à Amsterdam, 1619 et 1648, in-4°; le cinquième, à Wilmersdorf, 1675, in-4°, et avec le sixième, Hambourg, 1653, in-4°; les autres sont manuscrits. Bartolocci n'avait vu que l'édition des trois premiers réunis, et précédés d'une approbation de quinze rabbins, Amsterdam, 1649, in-4°; c'est Wolf qui nous parle des autres. V. Un livre divisé en deux parties : *Moi-tié de grenade*, et *Lèvre de la Vérité*, sur la même matière, Venise, 1600, in-8°. VI. *Questions de jurisprudence avec les Réponses*, Venise, in-4°. Dans le catalogue de la Bibliothèque bodléienne, on attribue à Rabbi Menahem un livre de cabale, intitulé *Paroles de sainteté*, qu'on dit imprimé avec un autre ouvrage, sans le désigner, 1623, in-8° : peut-être en a-t-il composé encore d'autres; mais il est peu important de les connaître et de s'y arrêter.

L—B—E.

MANASSES ou MENASSES BEN JOSEPH BEN ISRAËL, de la famille d'Isaac Abarbanel, si nous en croyons Bartolucci, naquit en Espagne, vers l'an 1604, et se distingua dans les sciences rabbiniques dès l'âge le plus tendre. A dix-huit ans il devint rabbin de la synagogue d'Amsterdam, où il s'était retiré, et y expliqua le Talmud avec beaucoup

de succès à la place de Rabbi Isaac Usiel, son ancien maître. A trente-cinq ans, il fut privé de sa fortune par la confiscation que fit, des biens de son père, l'inquisition d'Espagne; ce qui l'obligea de s'adonner au commerce. Il se plaint amèrement, dans un ouvrage composé à cette époque, de ce qu'il ne pouvait plus cultiver les lettres avec autant de facilité qu'autrefois. Il eut des liaisons avec les principaux d'entre les remontrants, et il enseigna leur doctrine dans ses écrits; ce qui lui attira quelques persécutions de la part des Gomaristes et de ses frères. Grotius ne dédaigna pas de le consulter sur les points les plus épineux de la théologie, et il recommanda fortement aux chrétiens la lecture de ses livres pour bien pénétrer le vrai sens de l'Écriture sainte (*Epist.* 1244). Gaspard Barlaeus lui adressa une pièce de vers qui finissait ainsi :

*Si sapius diversa, Deo vivamus amici,  
Doctaque mens pretio constet ubique suo.  
Hæc fidei vox summa meæ est; hæc cordis Munasse.  
Sic ero christiades : sic eris abramudes.*

Menassès fut appelé en Angleterre par Cromwell, qui lui fit un accueil distingué. Le rabbin en conçut *des espérances téméraires pour sa nation*, dit Basnage; et il ne crut pas pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance envers le Protecteur qu'en lui appliquant les passages des Livres saints qui regardent le Messie. Menassès revint à Amsterdam, où il mourut en 1659. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en hébreu, en espagnol et en latin, qu'il n'écrivait pourtant qu'avec le secours de ses amis. Voici les principaux : I. *El conciliador nel Pentateucho*, (Francfort) Amsterdam, 1632, in-4°. II. *Conciliator, sive De convenientiâ locorum S. Scripture, que pugnare*

*inter se videntur : opus ex vetustis et recentioribus omnibus rabbinis, magnâ industriâ ac fide congestum.* C'est l'ouvrage précédent, traduit en latin fort librement par Denis Vossius, et imprimé à Amsterdam, 1633, in-4°. , avec trois autres parties aussi écrites en espagnol, mais traduites en latin et imprimées à Amsterdam, 1681 et autres années, in-4°. Cet ouvrage, commencé par Menassès à l'âge de dix-huit ans, lui a fait la réputation d'un des théologiens les plus exacts, les plus savants et les plus judicieux qu'aient eus les Juifs depuis plusieurs siècles, et lui a valu le titre de coryphée de sa nation. (Voy. *Dissert.* de Boissi, tom. 11, pag. 202.) III. *El thesoro de los dinim*, abrégé de la Mischna, en langue portugaise et en quatre parties; les trois premières à Amsterdam, 1645, in-8°.; et la quatrième, 1647, même format. IV. *La economía que contiene todo que toca al matrimonio, y dinim de las Mujeres, hijos, siervos, bienes.* V. *Sepher nismath chajim*, ou *Livre de l'immortalité de l'ame*, Amsterdam, 1652, in-4°. , en hébreu, avec des tables et des préfaces en latin. VI. *De resurrectione mortuorum*, en espagnol, Amsterdam, 1636, in-12; en latin, dans la même ville et la même année, in-8°. VII. *Spes Israël*, en espagnol, Amsterdam, 1650, in-8°.; Smirne, 1659, in-12; en anglais, Londres, 1656; en hébreu, Amsterdam, 1698, in-16; en allemand, caractères rabbiniques, Amsterdam, 1691, in-8°.; en latin, Amsterdam, 1650, in-8°. Ce livre est peut-être l'original du *Rappel des Juifs* par La Peyrère: il y a bien des rêveries. VIII. *Piedra gloriosa, ò de la statua de Yedua-*

*chadnezar, con muchas y diversas autoridades de la sacra Scrittura, y antiquos Sabios*, Amsterdam, 1654, in-8°. On en trouve un Abrégé dans l'*Histoire des Juifs* de Basnage, deuxième édit., tom. xv, pag. 1006. IX. *Problemata xxx de creatione*, Amsterdam, 1635, in-8°. , en latin. X. *De termino vitæ libri tres* en latin, Amsterdam, 1639. XI. *De fragilitate humanâ*, en espagnol, Amsterdam, 1642, in-4°.; en latin, même ville, même année, in-8°. C'est dans ce livre qu'il se montre franc Arminien. XII. *Sepher peneh rabba*, ou *Grand livre des aspects*, en hébreu, Amsterdam, 1628 et 1678, in-4°. XIII. *Defence of the Jews*, Londres, 1656 et 1707, in-8°. On lui doit encore une Bible hébraïque, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4°.; des Poésies, des Discours, des livres de grammaire, de cabale, etc. Il s'était proposé d'écrire la continuation de l'*Histoire de Josèphe* sur un plan que Basnage a conservé. Menassès était très-entêté du judaïsme; il a fallu que ses traducteurs chrétiens retranchassent de ses écrits un grand nombre d'invectives contre Jésus-Christ.

L—B—E.

MANASSES DE LONZANO ou RABBI MENAHEM DE LONZANO, florissait dans cette ville d'Italie, dont il a pris le nom, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième. Il a composé, en langue hébraïque, un ouvrage intitulé: *Schte jadoth*, ou *les deux mains*, dont la première est appelée la *main du pauvre*, et la seconde, la *main du roi*. Chaque main est divisée en cinq doigts. Le premier doigt de la *main du pauvre*, qui porte pour titre *or thorah* (lumière de la loi), est le plus estimé,

et le seul, à proprement parler, qui puisse être de quelque utilité. Menahem y examine avec beaucoup de soin et d'exactitude l'édition hébraïque de la grande Bible de Venise, telle qu'elle a été imprimée par Bomberg, avec les corrections de Rabbi Jacob Ben Hajim; et il se sert avec un grand avantage de la massore, des écrits des rabbins et des vieux manuscrits, pour faire voir les fautes dont elle est remplie. Le deuxième et le troisième doigt de la *main du roi*, ont été imprimés séparément à Venise en 1598, in-4°. La *main du pauvre* et le premier doigt de la *main du roi* ont d'abord été imprimés à Constantinople, ensuite à Venise, 1618, in-4°. Cette édition a été décrite par Richard Simon, *Bibliothèque critique*, tom. 1<sup>er</sup>., pag. 364, et par le P. Morin, *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, pag. 368; et enfin à Amsterdam, 1659, in-4°. Les autres doigts sont encore inédits, quoiqu'ils soient nommés en particulier à la première page de l'édition de 1618. Richard Simon prétend qu'ils sont peu à regretter, parce qu'ils ne peuvent être utiles qu'à des Juifs, à cause des minuties rabbiniques dont ils sont semés. Quelques critiques ne trouvent pas Menahem assez réservé dans ses conjectures.

L—B—E.

MANASSES ou MENAHEM, fils de Saruk, un des plus anciens et des plus célèbres grammairiens juifs, florissait en Espagne, vers le dixième siècle. Il a composé : I. Un *Lexicon*, intitulé tantôt *Livre des Racines*, tantôt *Compositions*, tantôt, enfin, *Langue des Savants*. Il n'a pas été imprimé; mais on en trouve des exemplaires manuscrits dans les principales bibliothèques de l'Europe. Quelque imparfaite que soit la

méthode de Menahem, on ne peut s'empêcher de lui rendre le témoignage qu'il était très-versé dans la langue hébraïque, qu'il était même un modèle pour la pureté du langage. Fabricy, qui porte ce jugement, s'empresse de l'appuyer par un morceau assez considérable de la préface du *Lexicon* (*Titres primitifs de la révélation*, tom. 2<sup>e</sup>., pag. 247). Wolf en avait parlé de même et avait suivi le même procédé. *Biblioth. héb.*, t. 3. Menahem donne, par ordre alphabétique, les racines hébraïques, les mots qui en dérivent, et qui s'y rapportent. Il y joint de courtes explications, tirées des endroits parallèles de l'Écriture, sans perdre de vue la signification primitive des termes hébreux. II. *Réponse à une question sur la Grammaire, proposée par Rabbi Donasch*, en hébreu comme le précédent, et manuscrit. Bartolucci assure qu'il en existe un exemplaire dans la bibliothèque du Vatican, n<sup>o</sup>. 137.

L—B—E.

MANASSES ou RABBI MENAHEM DE REGANATI, est ainsi appelé du nom de cette ville d'Italie, où il était né; il florissait dans le treizième siècle. On lit dans le *Schialceleth* que Menahem était presque stupide dans sa jeunesse, et qu'il s'occupait, sans fruit, de l'étude de la loi; qu'un jour s'étant endormi dans la synagogue, après un long jeûne et des prières ferventes, un homme lui présenta une coupe remplie d'eau pour se désaltérer; il n'eut pas plutôt bu de cette eau, qu'il se sentit, dit-on, une pénétration extraordinaire pour les choses les plus obscures, et il ne tarda pas à en faire usage dans l'assemblée des docteurs. En mettant de côté le merveilleux rabbinique, il s'ensuit que le développement des facultés

tés intellectuelles de Menahem fut tardif, mais éclatant, et au-dessus de l'attente générale. Il mourut en 1290. Nous avons de lui. I. *Sepher hadinnim*, ou *Livre des jugements*, Cologne, 1538, in-4°. Cet ouvrage de jurisprudence judaïque est encore connu sous d'autres titres. II. *Tachmi Misvoth*, ou *Raisons des Préceptes*. Menahem de Recanati s'attache à l'explication du sens mystique du *Zohar*, sur les commandements affirmatifs et négatifs, et sur la manière de prier et de chanter les cantiques sacrés, Constantinople, 1544, in-8°. ; Bâle, 1581, in-4°. III. *Traité des dix Sephiroth*; manuscrit. IV. *Commentaire cabalistique sur les cinq livres de la loi*, jusqu'au trente-troisième chapitre du Deutéronome, Venise, 1523 et 1545, in-4°. ; Bâle, 1581, in-4°. ; Lublin, 1595, in-fol. Ce n'est autre chose qu'un recueil des allégories des anciens Juifs. Malgré le grand nombre d'éditions de ce commentaire, il est presque introuvable, parce que tous les exemplaires ont été soigneusement recherchés et brûlés par ordre des inquisiteurs. Rabbi Mardocheé Japhé a écrit sur cet ouvrage; et Guillaume Postel a appuyé de son autorité quelques-unes de ses rêveries. Bartolucci et Masius croient que Rabbi Menahem est encore auteur de quelques autres livres; mais ils n'en sont pas certains.

L—B—E.

MANCHESTER ( SIR ÉDOUARD MONTAGU, comte de ), homme d'état et général distingué du temps de Cromwell, était fils aîné de Henri Montagu, premier comte de Manchester, qui fut pendant quelque temps ministre de Charles 1<sup>er</sup>. Sir Edouard Montagu naquit en 1602, et fut élevé à l'université de Cam-

bridge. En 1623, il accompagna en Espagne Charles 1<sup>er</sup>, alors prince de Galles, et fut créé, à son couronnement, chevalier de l'ordre du Bain. Nommé député au premier parlement assemblé par ce monarque, il fut réélu trois fois, et ensuite appelé à la chambre des pairs, sous le titre de baron de Kimbolton. En 1640, il fut un des lords qui présentèrent une pétition au roi, pour l'inviter à convoquer un parlement, afin de soulager les maux de la nation, et d'arrêter l'effusion du sang, en traitant à l'amiable avec l'Écosse, dont on demandait la réunion à l'Angleterre. Nommé l'un des lords commissaires, il conclut une suspension d'armes avec les commissaires écossais. Mécontent de la cour, il se joignit au parti qui lui était opposé, et acquit une grande popularité par le généreux emploi qu'il faisait de sa fortune. Les deux chambres du parlement s'étant elles-mêmes ajournées en 1641, on jugea nécessaire, pour que les affaires n'en souffrissent pas, de former un comité composé de pairs et de députés qui s'assembleraient dans l'intervalle des sessions. Lord Kimbolton fut un des seize pairs choisis par la chambre haute; mais lord Digby, qui jouissait de toute la confiance du roi, donna de tels soupçons à ce monarque sur ses sentiments, qu'il le détermina à faire accuser de haute trahison ce lord et cinq membres de la chambre des communes (1). Lord Kimbolton, ainsi poussé à bout, se déclara ouvertement contre le roi, et s'engagea au service du parlement. Il com-

(1) Clarendon affirme que cette mesure fut exécutée par le roi, sans en faire part à son conseil, et qu'il se détermina seulement sur l'avis de lord Digby.

mandait un de ses régiments à la bataille de Hedge-Hill ( 23 octobre 1642 ), et fut, en juin 1643, un des quatre lords chargés de l'autorité de garde du grand-sceau de l'état, conjointement avec quatre membres des communes : il portait alors le titre de comte de Manchester, son père étant mort en novembre 1642. La réputation d'excellent officier, qu'il s'était acquise par sa conduite et son courage, lui valut, dans la même année, le commandement des troupes de plusieurs comtés. Ce fut à leur tête qu'il s'empara de la ville de Lynn, et qu'il défit le comte de Newcastle à Horne - Castle, le 11 octobre 1643. L'année suivante, chargé de surveiller les mouvements du prince Rupert, il prit d'assaut la ville de Lincoln, et, le 5 juillet, mit en déroute l'armée de ce prince à Marston-Moor. Cromwell, qui devait son élévation au comte de Manchester, son compatriote, et qui servait sous lui, comme son lieutenant, se fit distinguer au combat de Marston-Moor, par sa bravoure et ses talents. Cette victoire fut la principale cause de la ruine des affaires du roi, qui depuis allèrent toujours en déclinant. Manchester après avoir fait rafraîchir ses soldats, marcha sur York, dont il s'empara. Ayant ensuite réuni à ses troupes différentes garnisons, il eut auprès de Newberry ( 27 octobre ), un engagement avec l'armée royale ; et les deux partis s'attribuèrent la victoire. Mais le comte n'ayant pu empêché le roi de ravitailler Domington-Castle, le parlement fut fort mécontent ; et Cromwell, alors lieutenant-général, profita de cet événement pour porter contre son ancien bienfaiteur une accusation de haute-trahison. Celui-ci crut devoir plaider sa

cause devant la chambre-haute ; et, après de vifs débats, il se justifia si bien, que l'accusation n'eut aucune suite. Cet incident fit faire de sérieuses réflexions au comte de Manchester ; et depuis cette époque, suivant Whitlock, il n'omit rien pour rétablir la paix entre le roi et les deux chambres. Nommé orateur de la chambre des pairs, il employa, quoique vainement, toute son influence pour arriver au but qu'il s'était proposé ; et lorsque Charles I<sup>er</sup>. fut décapité, Manchester et ses collègues s'éloignèrent des affaires, en témoignant toute l'horreur qu'ils éprouvaient de cet attentat. Les événements subséquents prouvèrent la justesse de ses préventions contre Cromwell ; et ce dernier essaya plusieurs fois de le faire périr. En 1651, il lui ôta la place de chancelier de l'université de Cambridge, que Manchester recouvra lors de la restauration, à laquelle il contribua puissamment. Lorsque le parlement se réunit de nouveau, le 25 avril 1660, il fut appelé à présider la chambre des pairs. Ce fut en cette qualité qu'il reçut la lettre que Charles II adressa à ce corps, le 5 mai suivant. Les lords et les communes le nommèrent, d'un commun accord, lord-commissaire du grand-sceau ; et lorsque le roi fit son entrée dans la capitale, le 29 du même mois, ce fut lui qui le complimenta à Whitehall, au nom de la chambre-haute. Charles II l'appela dans son conseil, le nomma gentilhomme de sa chambre et lord chambellan, et le décora de l'ordre de la Jarretière. La guerre s'étant allumée entre l'Angleterre et la Hollande, Manchester prouva son attachement au roi, en usant de son influence sur la ville de Londres, pour l'amener à lui prêter 100 mille livres

sterling. Il ne fit plus rien de remarquable jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mai 1671. Clarendon, dans son Histoire de la rebellion, trace un portrait flatteur du comte de Manchester : il était, suivant cet auteur, d'un caractère noble, généreux et plein d'humanité, attaché sincèrement à son roi et à sa patrie. Son second mariage avec la fille du comte de Warwick, dont les opinions étaient opposées à la cour, et les mécontentements que son beau-père éprouva, refroidirent un peu son zèle pour les intérêts de Charles I<sup>er</sup>. L'imprudence commise par ce monarque, en l'accusant de haute-trahison, sans motif, au moment où le comte jouissait d'une grande popularité, le jetèrent comme on l'a dit dans le parti du parlement, sans le rendre pour cela l'ennemi personnel du roi. Ses conférences avec Monk, qu'il décida à se déclarer en faveur de Charles II, et sa conduite au moment de la restauration, prouvent que s'il avait été un instant égaré, il avait du moins reconnu son erreur, et cherchait à la réparer. D—z—s.

MANCINELLI (ANTOINE) (1), poète et grammairien, né en 1452, à Velletri, dans la campagne de Rome, étudia les humanités sous le célèbre Pomponius Lætus, qu'il ne parvint point à égaler; et il apprit ensuite, pendant quelque temps, la jurisprudence et la médecine. Il ouvrit, à l'âge de vingt-un ans, une école de grammaire à Velletri; mais la peste l'ayant forcé d'abandonner cette ville en 1485, il se réfugia d'abord à Sermoneta, puis à Rome, où il demeura cinq années, vivant du produit de ses leçons. En 1491,

(1) Son nom de famille était *Palombo*; mais l'aïeul d'Antoine ayant été surnommé *Mancinello* (le petit gaucher), ce sobriquet resta à ses enfants.

il se rendit à Fano, et ensuite à Venise, sur l'invitation de Pomponius, son ancien maître: il parvint à s'y procurer quelques écoliers. Les magistrats de Velletri le rappelèrent, en 1494, et lui offrirent un traitement honorable, pour l'engager à prendre la direction de leur école. Les ouvrages de Mancinelli lui avaient valu une réputation assez étendue, et plusieurs villes se disputèrent l'avantage de le posséder: il donna la préférence à Orviète. Au bout de deux ans, il écouta les propositions que lui firent les habitants de Foligno: mais une fièvre pestilentielle qui se déclara dans le même temps, l'empêcha de conclure avec eux; et étant retourné à Rome, il y mourut vers 1506 (1). Mancinelli, quoique laborieux, vécut dans l'indigence; mais il sut la supporter avec une résignation qu'il puisait dans ses principes religieux. Il s'était marié; et il eut huit enfants, six garçons, auxquels il imposa des noms extraordinaires, et deux filles. Ses ouvrages de grammaire, loués par L. Vivès, ont été vivement critiqués par J. J. Pontano et Fr. Floridus: ils sont oubliés maintenant; et ce n'est que pour satisfaire la curiosité des bibliographes qu'on en présente ici la liste. Le recueil en a été publié dans le format in-4<sup>o</sup>, à Venise, 1498-1502; Bâle, 1501-08; Milan, 1503-06, et encore à Venise, 1519-21. Toutes ces éditions sont également rares; mais on donne la préférence à la première. On y trouve les opuscules suivants:

(1) On doit regarder comme une fable ce qu'on rapporté les écrivains catholiques et protestants, cités par Bayle (V. le *Dict. critiq.*, art. Mancinelli): Ils assurent que Mancinelli prononça publiquement une harangue contre le pape Alexandre VI, et que ce pontife irrité lui fit couper la langue et les mains. Mais le pape Alexandre mourut en 1503, et Mancinelli lui survécut de plusieurs années, puisqu'il est certain qu'il écrivait encore en 1506.



*Scribendi, orandique modus.* — *Vocum proprietates, ex Donato, Aulugellio, Ascon. Pediano, etc.* — *Epitoma seu Regulæ constructionis.* — *Summa declinationum quinque.* — *Thesaurus de variâ constructione verborum et nominum, etc.* — *Spica de Declinatione; de generibus nominum; de præteritis et de supinis (en vers).* — *Verilogus (en vers hexamètres) (1).* — *Carmen de floribus.* Il ne s'agit, dans le poème, que des fleurs du beau langage. — *Carmen de figuris.* — *Carmen de practica virtute et studio humanitatis impellente ad bonum.* — *Carmen de vitâ suâ.* Ces quatre poèmes ont été imprimés à Paris, 1506, in-4°. Le poème de *vitâ suâ*, imprimé séparément, Bologne, 1496, in-8°, a été inséré par J. Ger. Meuschen, dans les *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum restitutæ*, Cobourg, 1735, in-4°. Il a été traduit en français avec quelques autres ouvrages de Mancinelli (V. la *Biblioth. de Duverdier* au mot *Ant. Mancinel*). — *Rhetoricen ad Herennium esse Ciceronis assertio.* — *Epigrammata.* Gruter en a inséré un choix dans les *Deliciæ. poetar. italar.*, tom. 2. On citera encore de Mancinelli : I. *Latini sermonis emporium*, Rome, 1501, in-4°. II. *Speculum de moribus et officiis*, Rome, 1502, in-4°; Cologne, 1535, in-12; Bâle, 1543, in-8°. C'est un poème sur les quatre vertus cardinales. III. *Sermonum Decas*, Rome (vers 1503), in-4°; Paris, 1511, in-4°. IV. *De exitio barbarismorum*, Bologne, 1506, in-4°. V. Des *Notes* sur la *Rhétori-*

que de Cicéron, le *Songe de Scipion*; les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile; les *Poésies* d'Horace; les *Satires* de Juvénal; le *Traité* de Solin; les *Élégances* de Laur. Valla, etc. On peut consulter pour plus de détails les *Mémoires* de Nicéron, tom. XXXVIII, et la *Bibl. med. et infim. lutinitat.* de Fabricius, avec les *Addit.* de Mansi, tom. 1<sup>er</sup>., pag. 126, et suiv. W—s.

MANCINI (PAUL), fondateur de l'académie des *Umoristi*, né à Rome, dans le seizième siècle, d'une famille patricienne, étudia les humanités au Collège romain, et le droit à Pérouse, avec beaucoup de succès. Il embrassa ensuite la profession des armes, fut nommé commandant de la garde à cheval du cardinal Allobraudini, se distingua par sa fermeté et son zèle pour le maintien de la discipline, et acquit la réputation d'un excellent capitaine. A la cessation des troubles qui désolaient les états de l'Église, il se démit de son emploi, et épousa, en 1600, Vittoria Capozzi, demoiselle d'une ancienne famille. Ses noces furent célébrées avec une pompe extraordinaire; et comme Mancini était fort aimé, tous les beaux-esprits de Rome s'empressèrent de lui témoigner la joie qu'ils avaient de son mariage par quelques pièces de vers. Il engagea les auteurs à venir les réciter dans son palais; et ce divertissement ayant parfaitement réussi, ils se proposèrent de continuer la même réunion à des jours déterminés. Le palais Mancini, berceau de cette nouvelle académie, en devint le séjour ordinaire. Comme la joie et la belle humeur présidaient aux séances, où la noblesse romaine des deux sexes assistait en foule, on donna à ceux qui formaient ces entre-

(1) Cet ouvrage avait déjà été imprimé à Rome, en 1488, in-4°, de 12 feuilles. (V. le *Specimen histor. typogr. roman.*, par le P. Laire, pag. 267, où il en est un exemplaire conservé dans la bibl. d'Ara-culi.)

*umore*, d'où vintce lui d'*Humoristes*, que prirent les académiciens. Mancini, après vingt ans d'une union heureuse, perdit son épouse; alors il renonça au monde, reçut les ordres sacrés, et mourut, en 1635, dans de grands sentiments de piété. L'académie des *Umoristi* ne s'est soutenue que jusqu'en 1670. Le pape Clément XI, qui y avait été admis dans sa jeunesse, voulut la rétablir en 1717, et en nomma président Alex. Albani, depuis cardinal; mais tous les efforts du pontife n'aboutirent qu'à redonner à cette société une existence éphémère.

W—s.

MANCINI (MARIE), petite fille du fondateur de l'académie des *Humoristes*, et nièce du cardinal Mazarin, est moins célèbre par sa beauté et son esprit que par ses aventures bizarres, et les chagrins qui empoisonnèrent sa vie. C'était la troisième des cinq filles de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et de Hiéronyme Mazarini, sœur puînée du cardinal. Elle naquit à Rome, en 1639, et fut élevée dans un couvent, jusqu'à l'âge de dix ans. Elle en sortit pour accompagner sa mère, et Hortense sa sœur, encore enfant, que le cardinal Mazarin, avait appelées à Paris. Marie n'était pas très-jolie (1); mais elle était aimable et spirituelle: ses manières vives et enjouées plurent à Louis XIV (V. tom. xxv, pag. 169); et ce prince fut un moment tenté de l'épouser. Le cardinal n'osant pas favoriser ouvertement la passion du roi, envoya ses nièces dans un couvent à Brouage (2). La séparation des

deux amants fut touchante; Marie apercevant les larmes que le roi s'efforçait de retenir, lui dit ce mot si connu : *Vous pleurez, vous êtes roi, et je pars* (1). Elle ne revint à la cour que lorsque Louis XIV fut marié: et peu de temps après, elle devint (en 1661) la femme du prince Colonna, connétable de Naples, à qui elle apporta en dot cent mille livres de rente. Elle partit aussitôt pour l'Italie avec son époux. Les premières années de leur union furent assez heureuses: mais à la suite d'une couche pénible, et qui avait mis ses jours en danger, Marie signifia au prince Colonna qu'elle ne voulait plus vivre avec lui; et dès ce moment elle ne sembla s'occuper que de le rebuter par sa froideur et ses caprices. Sur ces entrefaites, Hortense vint chercher à Rome un asile contre les persécutions du duc de Mazarin, qu'elle avait épousé. Marie confia à sa sœur les sujets de plainte qu'elle croyait avoir à former contre le connétable, et sa résolution de se retirer en France. Hortense ayant vainement tenté, dit-on, de détourner Marie de ce projet, consentit à la suivre dans sa fuite. Elles profitèrent de l'absence du connétable, pour se rendre à Civita-Vecchia, déguisées sous des habits d'homme, et s'embarquèrent sur un esquif, qui les conduisit en huit jours sur les côtes de Provence (1672). On lit dans les mémoires de la duchesse de Mazarin, qu'elles furent accueillies à Aix par

(1) Bayle a employé le chap. LXXI des *Réponses aux questions d'un provincial*, à démontrer que l'entrevue de Marie et de Louis XIV n'est qu'une fable romanesque, et très-impertinemment inventée. Mais l'auteur de l'ouvrage que Bayle a en vue (le *Palais-Royal*), suppose que cette entrevue eut lieu au moment du départ de Marie Mancini, pour l'Italie; tandis que ce fut plusieurs mois avant qu'il fut question du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse.

(1) Voyez son portrait, par M<sup>me</sup>. de Motteville, dans ses *Mémoires*, t. IV, p. 461.

(2) C'était en attendant qu'il eût pourvu à leur établissement, comme il avait déjà marié la duchesse de Vendôme et la comtesse de Soissons, qui étaient les deux premières des cinq sœurs Mancini.

M<sup>me</sup>. de Grignan, qui eut la *charité* de leur envoyer des chemises, disant, » qu'elles voyageaient en vraies héroïnes de roman, avec force pierrieres et point de linge blanc. » Il paraît que quelque intérêt de galanterie se trouvait en jeu dans cette équipée. On lit dans une lettre de M<sup>me</sup>. de Scudéri, publiée par l'éditeur du *Supplément de Bussy* : « M<sup>me</sup>. Colonne et M<sup>me</sup>. Mazarin » sont arrêtées à Aix; l'histoire dit » qu'on les y a trouvées déguisées en » hommes, qui venaient voir les deux » frères, le chevalier de Lorraine et » le comte de Marsan. » On juge de l'effet qu'une semblable aventure dut produire sur leurs sœurs; aussi M<sup>me</sup>. de Sévigné écrivait-elle à sa fille, le 20 juin 1672 : « La comtesse de » Soissons et M<sup>me</sup>. de Bouillon sont » en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer; elles » se déclarent fort contre cette étrange folie. » Hortense, craignant de tomber entre les mains des émissaires du duc de Mazarin, s'occupait de gagner la Savoie (*V. l'art. suiv.*), et Marie continua seule son voyage: elle espérait que, dans le cas où elle serait réclamée par le connétable, le roi lui accorderait sa protection. Mais Louis XIV, ne voulant pas la voir, lui fit conseiller de se retirer à l'abbaye du Lys, où il pourvut à ses besoins, avec cette magnificence qui le caractérisait. Il y avait quelques mois qu'elle habitait cette abbaye, lorsqu'elle écrivit à Colbert une lettre dans laquelle elle se plaignait, en termes peu mesurés, du refus que le roi faisait de la voir. Cette lettre fut mise sous les yeux de Louis XIV; et ce prince, persuadé que, malgré ses défenses, le connétable pourrait bien profiter du voisinage de Paris, pour paraître à la

cour, lui envoya l'ordre de choisir un convent plus éloigné. Marie, ne consultant que sa colère, pria le duc de Nevers son frère (Philippe-Jules-Mancini Mazarini), qui retournait en Italie, de lui permettre de faire route avec lui. Arrivée à Turin, elle changea d'idée, et voulut revenir sur ses pas; mais informée qu'elle ne pouvait rentrer en France, et ne redoutant rien plus que l'obligation de se réunir à son mari qui lui promettait d'oublier toutes ses extravagances, elle préféra courir le danger de traverser l'Allemagne, alors occupée par des troupes (1673). Mais en arrivant dans les Pays-Bas, elle fut arrêtée et gardée à vue, jusqu'au moment où le connétable lui laissa la liberté de passer en Espagne. Ce prince venait d'être nommé vice-roi d'Aragon: il éprouva inutilement tous les moyens pour décider Marie à se reconcilier avec lui; et ne pouvant vaincre sa résistance, il consentit enfin au divorce qu'elle demandait (*V. COLONNA, IX, 326*). Marie entra dans une maison religieuse, voisine de Madrid, où elle prit le voile; mais ennuyée de la vie du convent, elle s'évada, et revint la France, après une absence de douze années: elle y était si bien oubliée que personne ne prit garde à elle. Dès ce moment (1684), les histoires contemporaines ne parlent plus de cette princesse; et elle languit dans une telle obscurité, que c'est par conjecture seulement, qu'on place sa mort vers l'année 1715 (1). Elle aimait avec passion les lettres et les arts. On a sous son nom un opuscule intitulé : *Discorso astrofisico delle mutazioni de' tempi e di altri*

(1) Le *Diction.* de Moreri avance qu'elle mourut au mois de mai de cette année; mais Bayle en parlait long-temps auparavant comme d'une personne qui avait cessé de vivre. Le P. Anselme dit qu'elle finit ses jours à Madrid, en mai 1715, âgée de 70 ans.

*accidenti mondani dell'anno 1670*, (Rome), in-4°. Un anonyme a publié les *Mémoires de M. L. P. M. M.* (madame la princesse Marie Mancini) *Colonne, grande connétable du royaume de Naples* Cologne, 1676, in-12; trad. en ital. 1678. C'est un roman mal écrit. S. Bremond y opposa l'ouvrage suivant : *Apologie ou les véritables Mémoires de madame Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même*, Leyde, 1678, in-12. Ce petit écrit mérite plus de confiance qu'il le premier. L-P-E et W-S.

MANCINI (HORTENSE), sœur puînée de la précédente, et l'une des plus belles femmes de son siècle, était née à Rome en 1646 : elle fut amenée à Paris à l'âge de six ans, et élevée par les soins du cardinal Mazarin, son oncle, qui avait pour elle une tendresse de père. Le roi d'Angleterre, Charles II, et le duc de Savoie la demandèrent en mariage ; mais le cardinal ne crut pas pouvoir accepter l'honneur que lui faisaient deux souverains de rechercher son alliance. Il maria sa nièce, en 1661, au duc de la Meilleraie (Armand Charles de la Porte), sous la condition que celui-ci prendrait le nom et les armes de Mazarin. Jamais union ne fut plus mal assortie : Hortense, jeune, vive et légère, aimait le monde, où elle se voyait sans cesse entourée d'une foule d'adorateurs ; le duc de Mazarin au contraire, avare et jaloux, exagéré dans sa dévotion, fuyait la société, et obligeait une femme dont la dot avait été de trente millions, de renoncer au séjour de Paris, et de le suivre de ville en ville dans ses différents gouvernements. Hortense prit enfin la résolution de s'affranchir de ce qu'elle appelait un esclav-

vage odieux ; et elle l'exécuta par le secours du duc de Nevers, son frère, qui lui procura des chevaux et une escorte pour se rendre à Rome, où elle comptait se réfugier auprès de sa sœur, la connétable Colonna. Son évvasion eut lieu dans la nuit du 13 juin 1668. Le duc de Mazarin, qui plaidait alors contre sa femme, rendit plainte au parlement contre le duc de Nevers, pour avoir favorisé le départ d'Hortense, et obtint un arrêt par lequel il était autorisé à la faire arrêter partout où on la trouverait. Cependant Hortense, ennuyée des tracasseries qu'elle avait à essuyer de la part de ses parents, écrivit au duc de Mazarin pour le prier de lui pardonner son étourderie et de la recevoir, promettant de ne se conduire à l'avenir que d'après ses conseils ; mais il lui fit répondre que, quand elle aurait demeuré deux ans dans un couvent, il verrait ce qu'il aurait à faire. L'argent qu'elle possédait fut bientôt épuisé : il ne lui restait que ses pierreries, qu'elle engagea pour une somme très-inférieure à leur valeur ; et elle repassa en France afin de solliciter une pension sur les grands biens qu'elle avait apportés à son mari. Le roi (Louis XIV), qui s'était déclaré son protecteur, fut touché de sa situation ; il lui fit obtenir une pension annuelle de 24,000 liv., et 12,000 liv., argent comptant, pour s'en retourner à Rome ; ce que son mari était loin d'approuver. Elle s'enfuit de cette ville, peu de temps après avec sa sœur la connétable (V. l'art. précédent). En quittant celle-ci, elle se retira à Chambéri, où elle séjourna trois années dans la société des personnes les plus distinguées par leur esprit et par leur naissance. Après la mort du duc de Savoie,

qui à son tour s'était aussi déclaré son protecteur, craignant de n'avoir pas également à se louer de la régente, elle passa en Angleterre (1675), suivie de l'abbé de Saint-Réal, qui avait conçu pour elle beaucoup d'attachement. Charles II l'accueillit avec bienveillance, et lui assigna sur sa cassette une pension de 4000 liv. sterl. : elle aurait probablement remplacé la duchesse de Portsmouth, dans le cœur du monarque anglais, si elle ne se fût pas montrée sensible aux soins que lui rendait le prince de Monaco. Charles, irrité de la préférence qu'elle semblait accorder à son rival, supprima la pension qu'il lui faisait; mais il la rétablit, quelques jours après, honteux de s'être abandonné à un mouvement de jalousie qui n'avait aucun motif réel. La maison d'Hortense devint bientôt le rendez-vous des hommes les plus aimables et les plus spirituels de Londres : parmi les beaux-esprits qui s'y réunissaient, on cite Justel, Vossius, Gr. Leti et Saint-Evremond. Elle parut s'occuper elle-même de l'étude avec beaucoup d'ardeur; mais au goût innocent des lettres succéda celui du jeu de la bassette : elle y passait les nuits, perdant des sommes considérables sur sa parole, et faisant payer quelquefois ses sottises à ses amis. Cependant, obsédée, comme elle l'était, d'une foule d'adorateurs, elle se décida enfin à faire un choix; elle jeta les yeux sur le baron de Banier, gentilhomme suédois, d'un mérite rare : la préférence qu'elle lui marquait excita la jalousie du prince Philippe de Savoie, son neveu (1); il provoqua

Banier en duel, et le tua d'un coup d'épée (1683). Hortense fut affectée vivement de cette catastrophe; elle fit tapisser sa chambre de noir, et y resta enfermée plusieurs jours, sans vouloir prendre aucune nourriture. Saint-Evremond, le meilleur de ses amis, lui remontra combien elle se nuisait elle-même en affichant une douleur si excessive; elle répondit qu'elle était décidée à passer en Espagne, et à finir ses jours dans le couvent où languissait sa sœur la comtesse; mais il n'eut pas de peine à lui prouver qu'elle ne pourrait jamais s'accoutumer à la vie régulière et tranquille d'une religieuse. Cependant, avec la santé, Hortense reprit le goût des plaisirs, et elle rouvrit sa porte à la plus brillante société de Londres. La révolution d'Angleterre qui appela au trône Guillaume de Nassau, la priva de la pension qu'elle recevait, son unique ressource. Le duc de Mazarin profita de cette circonstance pour lui intenter un nouveau procès (V. CL. ERARD, XIII, 225); et il obtint, en 1689, un arrêt du grand-conseil qui la déclarait déchuë de tous ses droits dans le cas où elle refuserait de revenir avec lui (1). Hortense représenta qu'elle avait contracté des dettes, et qu'elle ne pouvait pas sortir d'Angleterre sans avoir payé ses créanciers. Tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle tenta, fut inutile. Elle vit ses meubles saisis; et elle se trouvait exposée au plus grand dénuement, lorsque le roi Guillaume, informé de sa situation, lui assura

(1) Mme. de Sévigné disait avec Saint-Evremond, que la duchesse de Mazarin était dispensée des règles ordinaires, et qu'on voyait sa justice avec en voyant M. de Mazarin. Quand on lui représentait qu'elle devait se remettre avec son mari, elle répondait, comme pendant la guerre civile *Point de Mazarin, 2 point de Mazarin.* (V. la Lettre de Mme. de Sévigné à sa fille, du 27 février 1671.)

(1) Il était fils d'Olympe Maurini, seconde des sœurs d'Hortense, mariée à Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons.

une pension de 2000 liv. sterl. Elle revint alors à ses habitudes, passant l'hiver à Londres et la belle saison à Chelsea, village sur les bords de la Tamise, où elle goûtait les plaisirs de la campagne. Elle y tomba malade au mois de juin, et y mourut le 2 juillet 1699, à l'âge de cinquante-trois ans. Hortense n'avait encore rien perdu de sa première beauté, ni de ses agréments. Elle avait toujours eu beaucoup d'indifférence pour la vie; et elle ne démentit point les sentiments qu'elle avait témoignés à cet égard. Elle était douée d'un esprit vif, et parlait d'une manière très-agréable: mais jamais elle n'eut la prétention de passer pour auteur; une preuve que l'on en peut donner, c'est qu'elle permettait à Saint-Evremond de la railler sur ses fautes d'orthographe. Les *Mémoires* que nous avons sous le nom de la duchesse de Mazarin, sont l'ouvrage de l'abbé Saint-Réal: Bayle n'est pas de cet avis; mais Desmaiseaux nous apprend qu'il était possesseur d'un exemplaire de la première et rare édition de 1675, qui avait appartenu à Hortense, et qui était chargé de corrections marginales de la main de Saint-Réal. Ces *Mémoires* ont été réimprimés dans le *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à St.-Évremond*, tom. II, et dans le *Recueil des œuvres* de Saint-Réal, tom. VI. On peut aussi consulter: *Oraison funèbre de la duchesse Mazarin*, par Saint-Evremond, (pièce composée en 1684, à la prière d'Hortense, qui desira savoir ce qu'on dirait d'elle après sa mort); — *Lettre touchant le caractère de la duchesse Mazarin*; — le *Plaidoyer* d'Erard; les *Remarques* sur ce plaidoyer, et les autres pièces insérées dans le *Mélange curieux*

déjà cité. On a publié, à Paris, en 1808, *La duchesse de Mazarin*, mémoires écrits par elle-même, in-8°, et 2 vol. in-12. C'est une réimpression des Mémoires faits par Saint-Réal, et que l'on a défigurés par des additions tirées de sources qui ne méritent pas toutes la même confiance. W—s.

MANCINI (MARIE-ANNE), duchesse de Bouillon, née à Rome, en 1649, était la cadette des nièces du cardinal Mazarin: elle fut amenée à Paris, quelques années après ses sœurs, et excita comme elles la tendresse du premier ministre. Elle avait une certaine naïveté enfantine qui divertissait beaucoup son oncle; et il se plaisait à lui faire éprouver toutes sortes de contrariétés (V. les *Mémoires* d'Hortense, cités dans l'art. précédent). Elle fut mariée, le 20 avril 1662, à Godefroi-de-la-Tour, duc de Bouillon, à qui elle apporta en dot deux cent mille écus. Sa carrière fut plus heureuse que celles de la connétable Colonna et de la duchesse de Mazarin. Elle partageait ses loisirs entre la lecture, la société de quelques amis choisis, et les plaisirs de la cour la plus brillante et la plus spirituelle qu'il y ait jamais eu. La duchesse de Bouillon vit La Fontaine, devina son talent, et fut sa première protectrice. Ce fut elle qui lui donna le surnom de *Fablier*, mot que l'on a mal-à-propos attribué à M<sup>me</sup>. de la Sablière (V. l'*Hist. de l'acad. franç.*, par l'abbé d'Olivet, t. II, 331): mais celle qui avait su apprécier le mérite de La Fontaine, fut injuste à l'égard de Racine; entraînée par l'esprit de parti, elle préféra la *Phèdre* de Pradon à l'un des premiers chefs-d'œuvre de notre scène tragique. (V. le duc de NEVERS, et PRADON). On créa, comme on

sait, en 1680, une chambre ardente pour rechercher les auteurs des crimes d'empoisonnement, que l'on croyait plus multipliés qu'ils ne l'étaient en effet ( *V. BRUNVILLIERS et VOISIN* ). La duchesse de Bouillon fut citée devant cette chambre, et décrétée d'ajournement personnel: elle n'était accusée que d'une curiosité ridicule, trop ordinaire alors, mais qui n'est point du ressort de la justice ( *V. le Siècle de Louis XIV* ). Madame de Sévigné raconte, dans une lettre du 31 janvier 1680, l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon; on ne peut rien imaginer de plus plaisant, ni de plus propre à convaincre de son innocence ceux qui en douteraient encore (1). Cependant elle fut exilée à Nérac, parce qu'elle s'était beaucoup vantée des plaisanteries qu'elle avait faites à ses juges, et que le roi l'avait trouvée très-mauvais. Le duc de Bouillon sollicita de Louis XIV la permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et dans toute l'Europe, où l'on pouvait croire qu'elle était une empoisonneuse. La Fontaine, qui n'oubliait jamais ses amis dans le malheur, adressa des consolations à la duchesse. C'est dans les lettres que lui écrivit l'inimitable fabuliste, qu'on peut prendre une idée de l'esprit et de l'étendue des connaissances de cette dame: « Toutes » sortes de sujets, lui dit-il, » vous conviennent aussi-bien que » toutes sortes de livres, pourvu » qu'ils soient bons. » Elle alla en Angleterre, en 1687, visiter sa sœur la duchesse de Mazarin, qui lui fit

beaucoup d'instances pour la retenir auprès d'elle. La Fontaine écrivit alors à notre ambassadeur ( *M. de Bonrepaux* ) : « Elle porte la joie » partout. . . c'est un plaisir de la » voir disputant, grondant, joignant » et parlant de tout, avec tant d'es- » prit, que l'on ne saurait s'en » imaginer davantage. » Avec un tel caractère, il n'est pas étonnant que la duchesse de Bouillon eût beaucoup d'amis: elle quitta ceux qu'elle avait en Angleterre, pour revenir en France dès 1688. Deux ans après ( 1690 ), elle fit le voyage de Rome pour y voir le prince de Turenne, son fils, qui était lui-même en disgrâce, et avait accompagné le cardinal de Bouillon, son oncle. Elle n'y passa que deux mois: à peine avait-elle quitté Rome, qu'elle reçut la permission de revenir à la cour (1). Depuis cette époque, on connaît peu les détails de sa vie: elle trouva dans la culture des lettres un dédommagement aux illusions qui fuient avec la jeunesse, et mourut à Paris le 20 juin 1714, à l'âge de soixante-quatre ans. Elle avait formé une bibliothèque nombreuse et bien choisie, dont elle confia la garde à Belin, son secrétaire, l'auteur de *Mustapha et Zéangir*; pièce à laquelle on croit que la duchesse de Bouillon a eu quelque part ( *V. BELIN, IV, 81* ). Elle aimait à rendre service aux littérateurs; et Campistron, entre autres, lui a témoigné sa reconnaissance par la dédicace de la tragédie d'*Arminius*. On ne peut douter qu'elle n'ait composé beaucoup de petites pièces de vers: mais elles n'ont pas été recueillies; et l'on ne connaît de cette dame qu'un *Rondeau* contre les *Métamorphoses* de Benserade, inséré par

(1) Le dernier éditeur de *Mme. de Sévigné* ( *M. de Monmerqué* ) donne l'extrait textuel de l'interrogatoire subi par la duchesse de Bouillon, à la chambre de l' Arsenal, et signé d'elle. ( *V. le t. VI, p. 141 et suiv.* ) Dans cet interrogatoire, la duchesse de Bouillon ne fut pas aussi triomphante qu'elle se plut ensuite à le répandre.

(1) Voyez les *Mémoires de Coulanges*, Paris, 1820, p. 212.

Saint-Marc dans les *Commentaires sur les OEuvres* de Boileau ( Éd. de 1747, t. v, p. 93, dans les notes ).

W—s.

MANCINI ( FRANÇOIS ), peintre, naquit en 1725, à Sant-Angelo in Vado, et fut élève de Charles Cignani. Il alla se perfectionner à Rome, et s'écarta dès-lors de la manière de son maître, pour adopter le faire expéditif et facile de Franceschini, son condisciple, avec lequel son talent avait de la ressemblance. Il semble cependant qu'il eut moins de promptitude dans l'exécution ; du moins il n'a point fait un aussi grand nombre d'ouvrages. On estimait beaucoup ses compositions ; il dessinait bien, avait une couleur agréable, et on le regardait à Rome comme un des meilleurs peintres de cette époque. Son tableau de *saint Pierre et saint Jean guérissant un boiteux*, se conserve dans le palais de Monte-Cavallo ; et il a été copié en mosaïque dans l'église de Saint-Pierre. Il est bien composé, d'une perspective parfaitement entendue, et les figures en sont pleines de vie : c'est l'ouvrage capital de Mancini. Parmi ses autres ouvrages, on cite *l'Apparition de Jésus-Christ à saint Pierre*, que l'on voit chez les Philippins de Città di Castello, ainsi que les tableaux à l'huile et à fresque qu'il a laissés à Forli et à Macerata. Il a beaucoup travaillé pour les galeries étrangères, dans lesquelles on estime particulièrement ses tableaux d'histoire. Il eut pour élèves le chanoine Lazzarini et Nicolas Lappicola de Crotone, dont les ouvrages ont mérité d'être exécutés en mosaïque. Mancini mourut en 1758. P—s.

MANCINI. V. NIVERNOIS.

MANCO-CAPAC, fondateur, et premier Inca de l'empire du Pérou

réunit quelques peuplades sauvages sur les bords du lac de Cusco, leur persuada qu'il était fils du soleil, et envoyé sur la terre, ainsi que la reine Coya-Ocella, sa sœur, et son épouse, pour rendre les hommes bons et heureux. On les crut descendus du Ciel. A leur voix, les hommes nus, répandus dans les forêts, se rassemblèrent. Manco les instruisit à féconder la terre, à diriger le cours des eaux, à se mettre à l'abri de l'inclémence de l'air. Coya-Oella montra aux Indiennes à filer la laine et le coton, à se vêtir de leurs tissus, à servir leurs époux, à élever leurs enfants. Mais ce fut surtout la religion qui servit de fondement à la puissance de Manco-Capac. Après avoir aboli les sacrifices humains, il apprit à ses sujets à adorer intérieurement, comme un Dieu suprême, mais inconnu, le *Grand Pachacamac* ( c'est-à-dire, l'âme ou le soutien de l'univers ), et à offrir extérieurement leur principal hommage au soleil, son père, comme un Dieu visible et connu, source de la lumière, de la fertilité, et après lui aux étoiles et à la lune. Jetant ensuite les fondements de la ville de Cusco, dans la belle vallée de ce nom, Manco-Capac l'entoura de villages, partagea les Péruviens en plusieurs tribus, et préposa des chefs ou *Curacas*, qui gouvernaient le peuple en qualité de lieutenants de l'Inca. Après avoir institué le culte du soleil, il établit des fêtes en son honneur, et lui éleva des temples où brillaient l'or et l'argent. Les lois de ce législateur souverain du Pérou, furent reçues avec applaudissement et reconnaissance par une nation jusqu'alors grossière et sauvage. Le sage Manco vit prospérer sous ses yeux l'empire qu'il avait fondé. Sentant ses forces diminuer, il dit qu'il allait reposer



auprès du soleil son père, et mourut après un règne heureux de trente à quarante ans. Rocha-Inca, son fils aîné, lui succéda, et régna comme lui par la persuasion et les bienfaits. Telle fut l'origine de la race des Incas, ou souverains du Pérou. L'empire ne comprenait d'abord que la vallée de Cusco; mais les successeurs de Manco-Capac en étendirent au loin les bornes, moins pour satisfaire la passion des conquêtes, que pour civiliser des peuples barbares. Manco paraît avoir été un prince d'un rare génie; on ne doit donc pas s'étonner que les Indiens aient cru qu'il tirait son origine de la divinité, et qu'ils aient marqué une vénération superstitieuse pour la mémoire et la postérité d'un législateur qui, après les avoir fait sortir de la barbarie, leur avait prouvé l'avantage d'un gouvernement fixe et réglé. Les premiers pleurèrent sa mort, célébrèrent ses funérailles pendant trois mois, et prirent un soin particulier d'embaumer son corps, avec des préparations aromatiques. Leblanc donna, en 1763, une tragédie de *Manco-Capac*. (V. LEBLANC, XXIII, 484.)

E — 2.

MANCO II, fils d'Huana-Capac, frère d'Huascar, devint l'unique espoir de la race des Incas, par le meurtre de son frère, et la mort d'Atahualpa, condamné, en 1533, d'après les ordres de Pizarre. Manco s'étant mis à la tête des Indiens, défendit Cusco contre les Espagnols, et se réfugia dans les montagnes, quand il se vit forcé d'abandonner sa capitale. S'imaginant néanmoins que ses vainqueurs étaient d'une race au-dessus de l'espèce humaine, il consentit à recevoir, de Pizarre, la couronne de ses ancêtres, et à reconnaître la souveraineté du roi

d'Espagne. Après une entrevue avec Pizarre, il fit son entrée publique à Cusco, en 1533, dans un palanquin à côté de ce conquérant, escorté par une garde espagnole, et fut présenté le lendemain au peuple, et ceint du bandeau royal. Mais n'ayant pu obtenir d'être rétabli dans tous ses droits, ainsi que le portait son traité avec les Espagnols, et se voyant au contraire leur prisonnier, il se sauva par une ruse, en 1535; et après avoir excité les Péruviens à la guerre, il tailla en pièces plusieurs détachements espagnols, vint assiéger Cusco, s'empara de la citadelle, et aurait rédaît enfin la garnison espagnole qui défendait la ville, sans l'approche d'Almagro, avec un corps de troupes. Ce capitaine lui ayant proposé de se liguier avec lui contre Pizarre, il refusa cette alliance par un principe d'honneur et d'honnêteté, et dit à cette occasion: « J'ai pris les armes pour recouvrer mes droits, et rendre la liberté aux Péruviens, et non pour protéger les vils desseins d'un usurpateur contre un autre. » Trompé dans son espoir, et déconcerté par l'arrivée de Diego d'Almagro, ce malheureux prince désespéra de reconquérir son empire; et pour que ses sujets ne fussent pas victimes de leur fidélité, il les licencia, les engagea même à calmer le courroux des vainqueurs, et vint se réfugier, en 1537, à Villapampa, au milieu des Andes, où il fut assassiné quelques années après par un Espagnol proscrit, auquel il avait donné asile. Ce prince laissa deux fils, qui périrent également par la perfidie des Espagnols (V. les articles du marquis de CANETTA, et de François de TOLEDE). Ainsi s'éteignit la race mâle des Incas, qui avait régné pendant quatre cents ans

au Pérou (1). Leurs sujets perdirent à jamais l'espoir de recouvrer leur indépendance; mais au moins furent-ils vengés. L'histoire atteste que presque tous les conquérants du Pérou, et les oppresseurs des Incas, périrent misérablement. B—P.

MANDAJORS (JEAN-PIERRE DES OURS DE), historien, était fils de Louis de Mandajors, bailli général du comté d'Alais (2), et naquit dans cette ville, en 1679. Après avoir suivi le cours de ses premières études avec assez de négligence, il fit celui de philosophie à l'âge de quatorze ans, et soutint des thèses publiques avec un succès qu'il ne dut qu'à son excellente mémoire. Il oublia bientôt, dans les dissipations de la jeunesse, tout ce qu'on lui avait appris: mais comme il avait conservé le goût des lettres, il se mit à lire, avec réflexion, les meilleurs auteurs latins; et il parvint à corriger, en partie, les défauts de sa première éducation. Son père le conduisit à Paris, en 1696, pour aviser aux moyens de lui assurer la survivance de sa charge. Le séjour du fils dans cette ville, accrut encore son ardeur pour l'étude; et il y forma des liaisons avec les savants, dont il mit

(1) Il en a paru des descendants, par les femmes. (V. GARCILASO et TUPAC-AMARU.)

(2) Louis de Mandajors était un homme d'esprit, mais très-paradoxal et fort entêté de ses opinions. Il est mort vers 1716. On a de lui: I. *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule du temps de César*, Paris, 1696, in 12. Il prétend y prouver que César atteignit les Helvétiens, non pas dans la Bourgogne, mais sur les confins du Gévaudan et de l'Auvergne; et pour établir ce singulier système, il soutient que Bibracte n'était point située en Bourgogne, que Lyon était la capitale des Eduens, etc. II. *Éclaircissements sur la dispute d'Alise*, en Bourgogne, et de la ville d'Aléz, au sujet de la fameuse *Alisia*, assiégée par César, Avignon, 1715, in-12. Il prétend que cette dernière était Alais. III. *Conclusion de la dispute d'Alise*, sans date, in-12. IV. *Nouvelles découvertes sur Clodion et les Français*, in-40. Ce n'est qu'un tissu de faibles ridicules. Hugues de Salins, médecin Beaunois, refuta quelques-uns de ces paradoxes dans le *Journal de Verdun*, de 1697.

à profit les lumières et les conseils. Son père publia, vers le même temps, les *Nouvelles Découvertes* sur l'ancien état de la Gaule, ouvrage rempli de paradoxes insoutenables; et Mandajors parvint à lui épargner le chagrin des critiques qui n'étaient que trop méritées. De retour dans sa province, il continua de s'appliquer à la culture des lettres, et principalement de l'histoire: mais il regretta le séjour de Paris; et il sollicita une place à l'académie des inscriptions, qui l'admit, en 1712, comme élève. Des affaires de famille l'ayant mis dans l'impossibilité d'abandonner sa province, il passa, en 1715, dans la classe des associés, et obtint presque aussitôt la vétéranee. Il ne cessa pas de correspondre avec l'académie; et chaque fois qu'il venait à Paris, il s'empressait de lui communiquer le fruit de ses recherches. Dans sa jeunesse il avait cultivé la poésie (1); mais il n'avait pas tardé d'y renoncer, persuadé qu'il ne s'éleverait jamais dans ce genre au-dessus de la médiocrité: il composait néanmoins, dans ses loisirs, des devises; et on lui doit la belle inscription pour la statue érigée à Louis XIV, par les états de Languedoc (*Ludovico magno post mortem*). Sur la fin de sa vie il fut attaqué d'une maladie douloureuse, qui l'obligea de faire, encore une fois, le voyage de Paris pour consulter les médecins; mais voyant que les secours de l'art ne pouvaient arrêter les progrès du mal, il retourna dans sa ville natale, où il mourut le 15 novembre 1747. C'était un homme d'un sens droit et d'un esprit juste: il avait beaucoup de fermeté et d'é-

(2) On cite de lui: *Arlequin, valet de deux maîtres*; pièce jouée au théâtre Italien; et *l'Impromptu de Nismes*, pastorale en un acte, 1714.

lévation dans les sentiments ; et il était si désintéressé , qu'il ne songea jamais à employer son crédit pour son avancement ou sa fortune. On a de lui : I. *Histoire critique de la Gaule narbonnaise* , Paris , 1733 , in-12. C'est un ouvrage très-estimable , et dans lequel l'auteur n'avance rien sans de bonnes preuves. Il l'a partagé en deux livres : dans le premier , il expose l'ancienne division des Gaules et les premières expéditions des Gaulois-Celtes , et donne l'histoire de la partie méridionale des Gaules , jusqu'à l'arrivée de Jules-César ; le second livre contient la suite de l'histoire sous César et Auguste. L'ouvrage est terminé par *sept Dissertations* sur la Celtique d'Ambigat ; la fondation de Marseille ; la route d'Annibal entre le Rhône et les Alpes ; la guerre des Cimbres dans les Gaules ; le passage de Pompée dans la Narbonnaise ; les significations du mot *Gallia* , et les limites de la Narbonnaise et de l'Aquitaine. II. Des *Mémoires* dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions , sur la route d'Annibal dans les Gaules , quand il passa en Italie ; — sur la situation de Trevium et Pusianum , maisons de campagne de Ferréol , préfet du prétoire ( V. FERRÉOL ) ; — sur les vies d'Annibal et de Scipion , attribuées à Plutarque , et qu'il prouve être l'ouvrage de Donat Acciaïoli ; — des Remarques sur un passage de Grégoire de Tours ; — sur une prétendue loi de Marc-Aurèle , en faveur des chrétiens ; — des Recherches sur les limites de la France et de la Gothie , — et enfin sur l'évêché d'*Arisidium* , qu'il croit être celui d'Alais. III. *Réflexions sur les Dissertations historiques et géographiques sur l'état de l'ancienne Gaule* ; dans le *Journal des Savants* , mai 1712. Il

s'attache , surtout , à prouver qu'*Augustodunum* est la ville d'Autun. L'*Éloge* de Mandajors , par Fréret , est imprimé dans le recueil de l'*Académie des Inscriptions* , tom. XXI , Hist. , pag. 250. W—s.

MANDAR ( JEAN - FRANÇOIS ) , oratorien , naquit en 1732 , à Marine , près de Pontoise. Il était professeur , en 1762 ; car J.-J. Rousseau parle de lui , comme tel , dans ses *Confessions* , à l'occasion d'un goût fort gai qu'ils firent ensemble à Montmorency , la veille du décret de prise de corps lancé par le parlement de Paris , contre l'auteur d'*Émile*. Un autre oratorien prenait part à ce goût , dont Rousseau fait en peu de mots une description très-agréable. Après avoir professé les humanités au collège de Juilli , le P. Mandar entra dans les ordres sacrés , et fut chargé de diriger la conscience d'un certain nombre d'élèves de cette maison. Son talent pour la chaire le fit aussi choisir pour adresser aux élèves l'exhortation chrétienne , désignée sous le nom d'*instruction* , qu'ils entendaient tous les dimanches , avant le service divin. C'était par ces discours , dans lesquels la force s'unissait à l'onction , que le P. Mandar se préparait à annoncer la parole de Dieu à un auditoire composé d'hommes faits. La réputation qu'il acquit , lui valut la distinction de prêcher devant le roi , et de prononcer , en 1772 , le panégyrique de saint Louis , devant l'académie française. Son discours fut entendu , le lendemain , par l'académie des belles-lettres. Le P. Mandar fut nommé , en 1782 , supérieur du séminaire de Saint-Magloire , à Paris , et ensuite supérieur du collège de Juilli. Il l'avait quitté , en 1790 , pour habiter la maison de retraite

à Paris : la destruction de sa congrégation, en 1792, le força d'abandonner cette demeure de paix ; et peu de temps après, la fureur croissante de la tempête politique le contraignit à fuir en Angleterre. Dans ces tristes conjonctures, son cœur éprouva de bien douces jouissances ; un Anglais, ancien élève de Juilli, lui offrit un asile dans sa maison : les Français, exilés, s'empressaient pour entendre ses prédications ; et son panégyrique de saint Louis fut écouté, à Londres, par une assemblée où se trouvaient des personnages augustes. Cependant des jours plus se-reins luisaient en France ; le P. Mandar se hâta d'y revenir. Un homme, qui occupait une des places les plus éminentes du gouvernement, avait été le confrère du P. Mandar, dans la congrégation de l'Oratoire. Il l'accueillit avec des égards mêlés de bienveillance, et lui proposa même de l'appuyer de son crédit pour le faire arriver à l'épiscopat. Le P. Mandar préféra de vivre modestement de son mince patrimoine, que son neveu, ingénieur des ponts - et - chaussés, avait réussi à sauver. Il mourut en 1803. Indépendamment du panégyrique de saint Louis, qui a été traduit en espagnol, on a du P. Mandar plusieurs Sermons, parmi lesquels on distingue le sermon sur le Ciel. Il a aussi composé un Discours (en vers) sur la vicillesse (1802). La poésie le délassait d'études plus graves. Il décrivit en vers un voyage qu'il fit à la grande Chartreuse en 1775 : ce petit poème fut imprimé en 1782, avec une traduction latine du P. Viel, son confrère, qui survit encore à son ami ; il est précédé d'une Lettre sur ce même voyage, qui avait déjà été publiée dans le journal de Verdun, en 1776.

L'une et l'autre ont reparu avec des mélanges du P. Viel, imprimés en 1815. On a aussi du P. Mandar un Cantique en vers latins, à l'usage des enfants qui se disposent à la première communion. Enfin, son caractère enjoué lui faisait saisir, au collège de Juilli, toutes les occasions qui s'offraient d'exercer sa muse, soit en vers français, soit en vers latins, sur les événements arrivés dans la maison. Il était chéri et respecté des élèves, du nombre desquels se trouvait l'auteur de cet article.

E—s.

MANDAT ( ANTOINE-JEAN GAL-LIOT DE ), né à Paris, en 1731, était capitaine au régiment des gardes-françaises, quand la révolution éclata. Il commandait en chef la garde nationale parisienne, en 1792. Quelques jours avant le 10 août, ses amis lui parlaient des dangers qui le menaçaient personnellement. « Je » sais, répondit-il, le sort auquel je » suis probablement réservé ; mais » je réponds des jours du roi, jus- » qu'à mon dernier soupir. Je ne » quitterai donc jamais mon poste » volontairement. » Dès le 8 août, il fut requis par le département de Paris, de faire augmenter le nombre des troupes qui devaient environner Louis XVI au château des Tuileries ; et le maire Péthion y joignit l'ordre positif et écrit, de *repousser la force par la force*. Mandat fit ses préparatifs en conséquence, le 9, et communiqua au commandant des gardes-suissees les instructions qu'il avait reçues. Mais cet ordre écrit, donné par Péthion, au commandant de la garde nationale, inquiétait les factieux : sa mort fut résolue pour ressaisir cette pièce importante. La nouvelle municipalité, ayant chassé l'ancienne, intima le 10, dès la pointe

du jour, à ce commandant l'ordre de se rendre, sans délai, à l'hôtel-de-ville. Il attendit une nouvelle injonction; et, sur les représentations de M. Røderer ainsi que de deux officiers municipaux, il partit du château, accompagné d'un seul aide-de-camp. A peine arrivé, il fut massacré, au moment où le conseil municipal venait de donner l'ordre de le conduire à la prison de l'Abbaye. Un coup de pistolet le renverse, et des sabres l'achèvent. Aussitôt le cadavre est jeté dans la Seine: sa famille fut ainsi privée, même de la consolation de lui rendre les devoirs funèbres.—Son neveu, Étienne-Martial, baron DE MANDAT, né au château de Neuilli, près de Brienne, le 12 décembre 1770, d'abord sous-lieutenant dans le régiment de Mestre-de-camp dragons, était âgé de 18 ans, à l'époque de l'émigration. Il montra, dans les différents corps où il servit en pays étranger, la plus grande valeur, et, au plus fort d'un combat, reçut un coup de sabre au visage. Ayant passé aux Chouans, sous les ordres du comte de Frotté, il ne se distingua pas seulement par sa rare intrépidité, mais aussi par son talent pour le commandement. Il reçut la croix de Saint-Louis, en 1795. Pris les armes à la main, il fut fusillé à Caen, le 18 septembre 1798. Il donna lui-même le signal à ses bourreaux, et mourut en criant : *Vive le roi*. Les journaux répétèrent les éloges qu'avait faits de lui la province de Normandie, où il était connu sous le nom de Mandat le *Balafré*. — La sœur du baron de Mandat, mariée à M. THOMASSIN DE BIENVILLE, comparut, en juin 1794, au tribunal révolutionnaire de Paris. Fouquier-Thinville dit alors : « Il n'y a rien contre la citoyenne ;

» mais elle s'appelle *Mandat*; je » conclus à la mort. » Elle périt, âgée de 24 ans. L.—P.—F.

MANDELSLO (JEAN-ALBERT DE), voyageur allemand, naquit, en 1616, dans le Mecklenbourg. Il était page du duc de Holstein-Gottorp. Lorsque ce prince envoya, en 1633, une ambassade en Russie et en Perse, Mandelslo eut la permission d'en faire partie, en qualité de gentilhomme des ambassadeurs. Oléarius, son ami intime, qui était attaché à la légation comme secrétaire, en a donné la relation (*J. OLÉARIUS*). Avant de partir, Mandelslo avait été autorisé par son prince à visiter le reste de l'Asie, lorsque les ambassadeurs quitteraient la Perse. Le Chah lui offrit une pension considérable pour le retenir à sa cour; mais Mandelslo aima mieux aller aux Indes. Il s'embarqua donc à Ormus, en 1638, visita Surate, Agra, Lahor, Visapour, la côte de Malabar, et Ceylan, et revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. N'ayant pas trouvé à Gottorp d'emploi qui lui convînt, il prit parti dans le régiment de cavalerie de Rantzau, qui était au service de France, et y obtint une compagnie. Il mourut à Paris, de la petite vérole, en 1644. Étant à Surate, en 1638, il écrivit à Oléarius, pour le prier de ne pas publier la relation de ses voyages, avant de l'avoir revue et corrigée. Oléarius la fit imprimer sous ce titre en allemand : *Lettre de J. A. de Mandelslo, écrite de Madagascar à Oléarius, en 1639, sur son voyage des Indes Orientales, avec une Notice succincte sur l'état actuel de la Chine, royaume situé le plus à l'orient, suivie des remarques d'Oléarius*. Sleswig, 1645, 1 vol. in-folio. Cette première édi-

tion reparut à la suite des voyages d'Oléarius; l'ouvrage fut ensuite augmenté d'après les manuscrits de l'auteur, et divers matériaux fournis par Oléarius. Il fut intitulé : *Voyage aux Indes*, etc., Sleswig, 1658, un vol. in-folio., avec figures; ibid., 1668; Hambourg, à la suite d'Oléarius, 1696, in-folio. Il fut traduit en hollandais, Amsterdam, 1658, 1 vol. in-4°.; enfin en français par Wicquefort sous ce titre : *Voyages faits de Perse aux Indes Orientales. contenant une description nouvelle et très-curieuse de l'Indostan, de l'empire du grand Mogol, des îles et presque îles de l'Orient, des royaumes de Siam, du Japon, de la Chine, du Congo*, etc., Paris, 1659, 1 vol. in-4°.; 1666, 2 vol. in-4°.; Leyde, 1719, 2 vol. in-folio, cartes et figures; la Haye (Amsterdam), 1727; Amsterdam, 1737, 2 vol. in-folio, cartes et figures. Mandelslo était trop jeune, et trop peu éclairé pour que sa relation fût très-instructive; cependant on la lit avec plaisir, parce qu'il met de la franchise et de la variété dans ses récits. Il distingue soigneusement ses propres observations des rapports d'autrui, et déclare souvent qu'il n'ajoute aucune foi à ceux-ci. Il ne les avait pas insérés dans son itinéraire, voulant probablement les laisser de côté; mais on ne tint pas compte de ses intentions. Bien plus, les éditeurs joignirent à son ouvrage tout ce qu'ils purent recueillir des autres voyageurs, sur les différents pays de l'Asie que Mandelslo n'avait jamais vus; de sorte que son récit se trouve noyé dans un grand nombre de descriptions et de recherches historiques, auxquelles il n'a pas la moindre part. On a aussi grossi le livre, d'une très-longue table des

matières, la plus ridiculement rédigée qu'il soit possible d'imaginer. Mandelslo dessina la plupart des figures de son voyage, et fit lui-même les observations astronomiques qui s'y trouvent. E—s.

MANDER (CHARLES-VAN), peintre, historien et poète, naquit à Meulebeke, près Courtrai en 1548; et ses parents n'épargnèrent rien pour son éducation. Les progrès qu'il fit dans les lettres, furent rapides, mais ne l'empêchèrent pas de se livrer à son penchant pour le dessin. Presque au sortir de l'enfance, il manifesta les dispositions qu'il avait pour cet art. Un de ses plaisirs était de dessiner sur les murs de sa chambre les portraits de ses domestiques. C'étaient des caricatures; mais dans chacune d'elles il avait saisi le caractère propre du personnage, et l'on ne pouvait méconnaître l'original. Quelquefois, il les peignait à l'aquarelle sur un morceau de papier, et les accompagnait de vers pleins de malice et de gaieté. Ses parents secondèrent ses dispositions. Il eut d'abord pour maître Lucas de Heere, peintre et poète également distingué à Gand. De là il se rendit à Courtrai pour y prendre des leçons de Pierre Vierick; mais ce nouveau maître, cherchant à éviter les maux de la guerre, errait dans la Belgique de ville en ville. Cette vie agitée déplut à Van Mander; il retourna chez ses parents, et se livra entièrement à la poésie: des tragédies et des comédies, jouées avec succès, furent le fruit de ses loisirs. Peintre et poète tout-à-la-fois, il peignait lui-même les décorations de ses pièces, et construisait les machines pour la représentation: on raconte, à ce sujet, qu'ayant voulu, dans le drame de Noé, représenter le déluge, il poussa

l'imitation si près de la réalité, et amena sur la scène une telle quantité d'eau, que quelques-uns des spectateurs furent noyés ou sur le point de l'être. Son père combla ses desirs en lui permettant de voyager. Il avait alors vingt-six ans. Il alla d'abord à Rome, et y demeura trois ans. Il y peignit des fresques estimées et des paysages qui lui obtinrent des distinctions honorables du souverain pontife. Après un séjour assez prolongé en Italie, il revint en Allemagne, et se rendit à Vienne d'après les avis de Spranger, son ami. Cependant malgré tous les efforts que l'on fit pour le retenir dans cette ville et l'attacher au service de l'empereur, Van Mander voulut revoir sa ville natale, où ses compatriotes le reçurent avec l'empressement le plus honorable. C'est alors qu'il peignit les deux tableaux d'*Adam et Eve dans le Paradis terrestre*, et du *Déluge*, où l'on ne savait qu'admirer le plus de la vérité du paysage, de la vigueur du coloris, ou de l'expression et de la beauté de la composition. Il y avait peu de temps qu'il était marié, lorsque la guerre l'obligea de quitter sa ville, et de fuir à pied avec sa femme et son enfant nouveau-né. Ses domestiques l'accompagnaient escortant plusieurs voitures de meubles. Un parti ennemi les rencontra, massacra les domestiques, pilla les meubles, et se disposait à le pendre lui-même, quand un heureux hasard amena près de lui un officier avec lequel il s'était trouvé en Italie. Cet officier le reconnut, tomba sur les brigands avec sa troupe, et fut assez heureux pour sauver la vie de l'artiste. Van Mander avait tout perdu ; mais rien ne put le décourager ni altérer sa gaieté. Réfugié à Bruges, il se remit à faire des vers et à pein-

dre avec ardeur. Il commençait à réparer ses pertes, lorsque la peste et les ennemis le chassèrent de nouveau de son asile. Il s'embarqua pour la Hollande, avec sa famille, et vint se fixer à Harlem, où bientôt il fut surchargé d'ouvrage. En société avec Goltzius et Cornille, il y établit une académie, où il introduisit le goût italien. Van Mander peignit en camaïeu plusieurs tableaux, une *Passion de Jésus-Christ* en 12 pièces, une *Fête flamande*; *saint Jean prêchant dans le Désert*, etc. Parmi ses plus belles compositions, on cite particulièrement le *Portement de croix*, *l'Adoration des Mages*, et *Jacob*. Ses paysages sont également estimés ; ses arbres sont touchés avec esprit, ainsi que ses figures ; la couleur en est bonne et la composition piquante. Seulement, sur la fin de sa vie, il devint un peu maniéré dans ses compositions. En 1604, il se rendit à Amsterdam ; mais au bout de deux ans de séjour, il fut atteint d'une maladie que l'ignorance de son médecin rendit mortelle : il expira le 11 mai 1606. On lui fit des obsèques magnifiques ; et, pour honorer son talent poétique, il fut enseveli avec une couronne de laurier sur la tête. Il laissait une veuve et sept enfants, parmi lesquels, l'aîné, nommé Charles, cultiva aussi, comme son père, la peinture. Après avoir travaillé assez long-temps à Delft, il se rendit en Danemark, où il fut attaché à la cour. Parmi les ouvrages littéraires qui ont fait connaître Van Mander le père, comme un des bons écrivains de son temps, on cite particulièrement ses *Vies des peintres anciens italiens et flamands*, qu'il a écrites jusqu'en 1604. Les jugements qu'il porte des artistes dont il écrit la vie, sont en général pleins de rai-

son, et les préceptes qu'il y donne sont excellents. Ses autres ouvrages ont : I. La *Traduction en vers et en prose des poèmes d'Homère, des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile*. II. La *Maison de Pan*. III. Le *Nouveau-Monde, ou la découverte de l'Amérique*. IV. Les *Métamorphoses d'Ovide, avec l'exposition de la Fable*. Il a de plus composé un grand nombre de vers en flamand ; une pièce intitulée *Dina, ou la ruine de Sichem*, qui a souvent été représentée en Flandre ; et enfin la *Lyre de David*, imitation en vers de psaumes du roi-prophète. Van Mander avait formé un grand nombre d'élèves dont quelques-uns, comme Jacques Maertens, Corneille Enghelsen, Fran. Halls, H. Gerrets, indien, etc., ont acquis une réputation méritée.

P—s.

MANDEVILLE (JEAN DE), en latin *Magnovillanus* ou *Magdovillanus*, chevalier anglais, issu d'une ancienne et noble famille, naquit à Saint-Alban, vers l'an 1300. Il reçut une éducation soignée, étudia la médecine, et l'exerça même pendant quelque temps ; il s'appliqua aussi aux mathématiques, et voulut savoir un peu de théologie, suivant la coutume du temps. Il n'était bruit alors en Europe que des merveilles de l'Asie : Mandeville desira les connaître. Il quitta l'Angleterre, en 1327, traversa la France, et se rendit à la Terre-Sainte. Loin d'y guerroyer en bon chevalier contre les infidèles, il combattit sous leurs drapeaux ; il servit le soudan d'Égypte, et suivit le grand khan du Kathai, dans ses guerres contre le roi de Mançi (Chine méridionale). Mandeville voyagea dans presque toute l'Asie, et séjourna pendant trois années dans la ville de Cam-

balu (Peking), résidence du grand khan. Enfin, après les aventures les plus incroyables, et une absence de trente-trois ans, il revint dans sa patrie. Pour charmer les ennuis de la solitude, comme il le dit lui-même, il écrivit la relation de ses voyages, dédiée à Édouard III. Son humeur peu casanière, et les désordres qu'il remarquait dans l'Église et dans le gouvernement de sa patrie, l'arrachèrent de nouveau à ses foyers. Cette fois, ses voyages se bornèrent à la France, et aux Pays-Bas. Il mourut à Liège, le 17 novembre 1372, et fut enterré dans l'église des Guillemites de cette ville, où l'on voit son épitaphe, à la suite de laquelle on lit ces mots en français du temps :

Ves qui paseis sor mi,  
Faz l'amor Deix proies por mi.

L'itinéraire du voyage de Mandeville est le même que celui d'Oderic de Portenan. Il copie des pages entières de la relation du moine italien ; et quand il ne la copie pas, ses observations ont presque toujours pour objet les mêmes particularités. Il met également à contribution la géographie d'Haïton, et transcrit des morceaux entiers des romans de chevalerie, et des vieilles chroniques du temps. On y distingue facilement des fragments d'Ogier le danois et de la belle Mélusine, que le rédacteur insère, dit-il, pour donner plus de perfection à son ouvrage. Il est probable que les moines contemporains sont les auteurs de quelques-unes des additions dont nous venons de parler, et qu'ils avaient pour but, en les intercalant dans une histoire véritable, d'exciter puissamment le desir de visiter la Terre-Sainte. Il est encore probable que Mandeville voulut lui-même renchérir sur ses précédés.



seurs, et qu'il eut l'ambition d'ajouter à ses observations tout ce qui avait été dit avant lui. Il prit ses monstres dans Plinè, ses miracles dans les légendes, et ses merveilleuses histoires dans les romans. Ses récits offrent des îles habitées par des géants qui ont 50 pieds de haut, des diables qui du sommet des montagnes vomissent des flammes sur les pauvres voyageurs, et un certain agneau de Tartarie engendré par un melon. Il place son prêtre Jean dans la ville de Suze; et l'histoire qu'il en rapporte semble être mêlée de quelques traditions indiennes (V. RUBRUQUIS sur la première mention de cet être imaginaire): toutefois on trouve dans Mandeville quelques détails plus amples sur l'Égypte, la Palestine, et quelques îles de l'Inde, que dans ses prédécesseurs. La bibliothèque de Berne conserve une relation de ce voyageur en vieux français. On lit dans la préface, que l'auteur l'écrivit dans cette langue; ce qui paraît peu probable. Bergeron croit qu'il composa son voyage dans les trois langues française, latine, et anglaise. Il existe plusieurs manuscrits dans cette dernière langue. Celui qui est à la bibliothèque Cottonienne, passe pour l'original: la première édition anglaise est celle de 1499, imprimée à Westminster, par Winkyn de Worde, in-8°.; la meilleure est celle de Londres, 1725, écrite dans l'ancien idiome anglais: *The Voiage and travaile of sir John Mandeville knight, which treateth of the way to Hierusalem and of the Marvayles of Ind with other islands and countries*. Cette édition est la plus complète; mais une des plus anciennes est sans contredit celle de Pietro de Cornero, Milan, 1480, in-4°.,

sans titre et sans pagination. Cette vieille traduction italienne est évidemment plus étendue sur l'Afrique que les éditions qui ont suivi; elle a été faite sur un manuscrit latin. L'édition latine sans date, et avec des signatures, mais sans réclames ni pagination, et qui commence ainsi, après la table des chapitres: *Itinerarius à terra Angliæ in partes Jherosolymitanas*, caractères gothiques, 1 vol. in-4°, paraît être du même temps (1). Purchas a publié le voyage de son compatriote, mais seulement par extrait. Il a omis des chapitres entiers, abrégé les autres, et retranché à la fin près de 80 pag. in-8°. Bergeron, dans sa collection de voyages faits principalement en Asie, la Haie, 1735, 2 vol. in-4°, a inséré la relation de Mandeville; mais n'ayant traduit en français que les fragmens qui se trouvent dans Purchas, son édition est remplie de lacunes. Il y a aussi plusieurs traductions allemandes de Mandeville, dont une très-complète. Les auteurs anglais de l'Histoire générale des Voyages n'ont pas cru devoir lui donner place dans leur recueil.

L. R—E.

MANDEVILLE (BERNARD DE), écrivain anglais, quelque temps fameux, naquit à Dort, en Hollande, vers 1670, et fut destiné à la profession de médecin. Ayant pris le degré de docteur, il vint en Angleterre, où il exerça son art assez obscurément. Une forte dose de vanité, qu'il avoue lui-même n'avoir jamais pu surmonter, lui donna le desir de sortir de cette obscurité, et il publia

(1) Il existe encore une édition française de la même année, 1480, imprimée à Lyon, sous ce titre: *Ce livre est appelé Mandeville,.... et fut fait et composé par J. de Mandeville, et parle de la terre de promission, c'est-à-dire, de Jérusalem*, petit in-folio gothique.

des écrits où l'on trouve de l'esprit, des pensées fines, et quelquefois même justes, mais plus souvent singulières, et une tendance générale à corrompre la morale publique. Son début, en ce genre, fut, la *Vierge démasquée*, ou *Dialogue entre une vicille fille et sa nièce, sur l'amour, le mariage, etc.*, 1709. Un *Traité des affections hypocondriaques et hystériques*, publié en 1711, et divisé en trois dialogues, offre au moins, au lecteur, de l'amusement, en ce que l'auteur s'y divertit aux dépens des autres médecins et des apothicaires de son temps. Il donna au public, en 1714, un poème d'environ 500 vers, intitulé la *Ruche bourdonnante*, ou les *Fripons devenus honnêtes gens*, où son but semble avoir été de décréditer la vertu, et d'encourager le vice. Il y attaquait tous les états, et surtout le clergé anglican, et les universités. Il y joignit, comme pour se justifier, une espèce de commentaire, assez étendu, qui parut à Londres, en 1723, in-8°, sous ce titre : *La Fable des Abeilles*, ou, *les Vices privés font la prospérité publique*; avec un *Essai sur la Charité et les Ecoles de charité, et des Recherches sur la nature de la Société*. Il n'avait écrit, dit-il dans sa préface, que pour s'amuser; son dessein était seulement de faire sentir la bassesse de tous les ingrédients qui composent le véritable mélange d'une société bien réglée : d'ailleurs, il n'avait pas écrit pour la foule des lecteurs. Cette prétendue justification prouvait si peu la droiture de ses intentions, que l'ouvrage fut dénoncé au tribunal du banc du roi, comme très-pernicieux, par le grand-jury du comté de Middlesex. Attaqué, en outre, par plusieurs écrivains, entre au-

tres, par le docteur Fiddes, Dennis, W<sup>m</sup>. Law, Bluet, Hutcheson (et depuis par Berkeley et Archibald Campbell), Mandeville ajouta, en 1728, un second volume au premier, pour mieux développer son système. Il avait déclaré n'avoir avancé qu'ironiquement les opinions qu'on lui reprochait; et ce qui pourrait appuyer cette déclaration, c'est qu'après avoir paru soutenir dans la Fable des abeilles qu'une société ne saurait fleurir s'il n'y règne de grands vices, il avança dans un ouvrage postérieur (*Recherche sur l'origine de l'honneur, et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1732), que la vertu est plus propre que le vice à procurer le bonheur général de la société : on n'en persista pas moins à regarder la première opinion comme son opinion réelle. Pour donner une idée du plan de la Fable des abeilles, nous emprunterons quelques phrases de l'*Histoire du Philosophisme anglais*, par M. Tabaraud. Mandeville suppose qu'une vaste ruche renfermait une nombreuse société d'abeilles, qui avaient les mœurs des sociétés humaines, avec leurs vices. Les médecins y étaient des charlatans, les prêtres des hypocrites. Les rois y étaient les dupes d'un ministre fourbe et intéressé. L'or faisait pencher la balance de Thémis, etc., etc. En un mot, chaque portion de cette société était en proie au vice. Cependant la grande masse allait à merveille, et formait un état parfaitement bien ordonné.... Les crimes de cette nation faisaient sa grandeur; et la vertu, formée aux ruses par la politique, se trouvait parfaitement d'accord avec le vice. Les stupides abeilles méconnurent leur bonheur. Les membres les plus fourbes de cette société gémissaient

de l'iniquité des autres ; ils invoquèrent la probité. Jupiter exauça leurs vœux, et délivra de la fraude cette ruche criarde. Les mœurs se réformèrent. La paix et l'abondance régnerent partout. Les arts, ministres des plaisirs et du faste, désertèrent aussitôt. Attaquées par un grand nombre d'ennemis, les abeilles triomphèrent, mais au prix de plusieurs milliers de leurs braves. Ce qui en resta se retira dans un creux d'arbre, réduit à la triste satisfaction que peut donner la vertu. Nous renvoyons, pour la réfutation du système entier, à l'ouvrage de M. Tabaraud, t. II, p. 248. Quelques-uns des paradoxes de Mandeville ont été non moins solidement réfutés par l'abbé Pluquet, dans son *Traité philosophique sur le Luxe*. On a donné, en 1806, une nouvelle édition anglaise de *la Fable des Abeilles*, avec une apologie où l'on essaie de prouver que les économistes français y ont puisé leurs principes. Il en existe une traduction française (par Bertrand), Amsterdam, 1740, belle édition, 4 vol. in-8°, et 1750, 4 vol. in-12, contrefaçon. On cite encore de Mandeville, *Pensées libres sur la Religion, et sur le bonheur de la Nation*, 1720; trad. en franç., 1723, in-12, par Van Effen. C'est avec satisfaction qu'on apprend, dans les Biographies anglaises les plus récentes, que les écrits de Mandeville sont très-peu lus aujourd'hui, même dans la patrie de l'auteur. L.

MANDOSIO (PROSPER), littérateur médiocre et biographe laborieux, né à Rome, vers le milieu du dix-septième siècle, a joui d'une réputation assez étendue, mais qui ne peut être durable, parce qu'il n'a su attacher son nom à aucune production vraiment digne de l'estime de la postérité. Il était chevalier de

l'ordre de Saint-Étienne, membre des académies des *Insecondi* et des *Humoristi*; et il mourut vers 1700, dans un âge peu avancé. On cite de lui : I. *Centuria di enimmi*, Pérouse, 1670, in-8°. (c'est un recueil de cent énigmes ou problèmes.) II. *L'Innocenza trionfante, scenico trattenimento*, Rome, 1676, in-12. III. *L'Adargonte, tragedia*, ibid., 1676, in-12. IV. *Bibliotheca Romanæ seu Romanorum scriptorum centuriæ X*, ibid., 1682-92, 2 vol. in-4°. Mandosio n'a observé aucune espèce d'ordre dans cette vaste compilation; et les vies des écrivains, anciens ou modernes, y paraissent rangées au hasard : il est vrai que la double table alphabétique mise à la fin de chaque volume, aide à retrouver au besoin les cinq cents personnages qui s'y trouvent mentionnés. On y lit parfois des détails curieux et intéressants; mais plusieurs articles sont fort insignifiants, et il y en a qui se bornent à trois lignes. On reproche à l'auteur d'avoir beaucoup profité des recherches d'Oldoino, sans le citer (*V. OLDOINO*). Il promettait un troisième volume qui aurait compris les vies des écrivains, naturalisés romains. V. *Θιατρον in quo maximorum christiani orbis pontificum archiatros spectandos præbet*, ibid., 1696, in-4°. C'est un recueil des vies des premiers médecins des papes (depuis Nicolas I<sup>er</sup>.), avec le catalogue de leurs ouvrages, imprimés ou manuscrits. On trouve beaucoup d'érudition dans ce livre, devenu assez rare, mais effacé par le traité de l'abbé Gaëtan Marini : *Degli archiatri pontifici*, Rome, 1784, 2 vol. VI. *Catalogo d'autoriche hanno dato in luce opere spettanti al giubileo dell'anno santo*, ibid., 1700, in-16. Cinelli parle avec

éloge de Mandosio dans la *Biblioth. volante*, tom. III, p. 250-52.

W—s.

MANDRILLON (JOSEPH), littérateur, né en 1743, à Bourg-en-Bresse, fut destiné par ses parents à suivre la carrière du commerce; et après avoir achevé ses études et passé quelques années dans une maison de banque, il fit un voyage en Amérique pour y former des relations. A son retour en Europe, il vint se fixer à Amsterdam, où il ouvrit un comptoir, et partagea son temps entre les affaires et l'étude. Il prit parti dans les discussions politiques qui éclatèrent en Hollande à cette époque, et publia quelques écrits dans le sens des novateurs. Il adopta les principes de la révolution française, et revint en France, où il se lia avec les royalistes constitutionnels. Lors de l'établissement du régime de la terreur, il chercha vainement à s'opposer à la faction qui couvrait la France d'échafauds : arrêté comme prévenu d'entretenir des correspondances avec le duc de Brunswick, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 7 janvier 1794, à l'âge de cinquante et un ans. On cite de lui : I. *Le voyageur Américain*, ou Observations sur l'état actuel, la culture et le commerce des colonies britanniques en Amérique, etc., Amsterd., 1783, in-8°. Cet ouvrage est traduit de l'anglais. Mandrillon l'a fait précéder d'un *Précis historique*, dans lequel il s'efforce de prouver que la découverte de l'Amérique n'a pas été moins funeste à l'ancien monde qu'au nouveau. II. *Le Spectateur américain*, ou Remarques générales sur l'Amérique septentrionale, etc., B., 1784, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°. On y trouve des observations ju-

dicieuses; il en a paru une troisième édition revue et corrigée, 1795, in-8°. (1) III. *Fragments de littérature et de politique*, suivis d'un *Voyage à Berlin*, ibid., 1784; Paris, 1788, in-8°. IV. *Vœux patriotiques*, Bruxelles, 1789, in-8°. V. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-unies*, en 1787, Paris, 1791, in-8°. Mandrillon était membre de plusieurs académies.

W—s.

MANDRIN (LOUIS), fameux contrebandier, né à Saint-Étienne de Saint-Geoire, village près de Romans, dans le Dauphiné, était fils d'un maréchal ferrant. Il embrassa, jeune, la profession des armes; mais enuyé bientôt d'une vie que la paix rendait inactive, il déserta, et s'étant associé quelques hommes déterminés, se mit à faire la contrebande. Devenu chef, en 1754, d'une troupe assez nombreuse, il attaqua, à main armée, les employés des fermes, les dispersa facilement, et se retrancha dans les montagnes du Dauphiné, dont il connaissait tous les passages. Il mit en fuite les premiers détachements de troupes réglées, envoyés contre lui, et leur échappa par la ruse. Il poussa l'audace jusqu'à attaquer en plein jour des villes, telles que Beaune et Autun, y forcer les prisons pour recruter sa bande, et piller les caisses des receveurs de la Ferme. On compte jusqu'à dix-neuf villes ou bourgs, qu'il mit ainsi à contribution, depuis la Franche-Comté jusqu'à l'Auvergne et au Rouergue. Le lendemain de son expédition d'Autun (20 décembre, 1754), attaqué par un corps de dragons et de hussards, de la légion de

(1) Cette édition est augmentée des *Recherches philosophiques* de l'auteur sur la découverte du nouveau Monde.

Fitscher, au village de Guenand, où il s'était retranché, il livra aux troupes du roi le combat le plus opiniâtre : mais il dut céder au nombre ; sa bande fut dispersée, et il ne se sauva qu'avec peine. Enfin, trahi par une femme qu'il fréquentait, il fut pris au château de Rochefort, sur les terres de Savoie ; et cette violation de territoire occasionna quelques négociations diplomatiques. Il n'en fut pas moins conduit à Valence, où l'on instruisit son procès. Ce malheureux avait une physionomie intéressante, et parlait avec une grande facilité. Sa contenance, devant les juges, fut celle d'un homme qui connaissait le sort qui lui était réservé, et ne le redoutait point ; il entendit, sans émotion, la lecture de l'arrêt qui le condamnait au supplice cruel de la roue, et marcha tranquillement à l'échafaud, le 26 mai 1755. Tous les traits qu'on rapportait de lui, piquèrent vivement la curiosité publique, et devinrent le sujet de tous les entretiens. Lagrange (de Montpellier) fit représenter, à Metz : la *Mort de Mandrin*, tragédie en trois actes, Nancy, 1755 ; et Chopin (du Havre) fit jouer, la même année : *Mandrin pris*, comédie en un acte. On a la *Vie de Mandrin*, par l'abbé Regley, Paris, 1755, in-12 ; et Terrier de Gléron, président à la Chambre des comptes de Dole, en publia une nouvelle, Dole, 1755, in-12, qui fait partie de la collection connue sous le nom de *Bibliothèque bleue* : elle a été traduite en italien, par l'abbé Chiali, Venise, 1757, in-8°. On a encore la *Mandrinade*, ou l'Histoire curieuse, véritable et remarquable de la Vie de L. Mandrin ; Saint-Geoire, 1755, in-8°. de 48 pag.—*Précis de la Vie de L. Man-*

*drin*, in-4°. de 4 pag.—*Oraison funèbre de messire Louis Mandrin, colonel-général des faussauniers et contrebandiers de France* (Lyon, 1755), in-4°. de 8 pag., terminée par une complainte.—*Testament politique de L. Mandrin*.... 7<sup>e</sup>. édition, Genève, 1756, in-8°. de 48 p.; — et *Analyse du Testament politique de Mandrin*.... dédié à l'Assemblée des états-généraux, 1789, in-8°. de 62 p. Ces deux derniers pamphlets sont dirigés contre les fermiers-généraux. W—s.

MANÈS ou MANY, nommé aussi quelquefois *Cubicus*, fondateur de la secte des Manichéens, naquit dans la Perse, au commencement du troisième siècle (1). A l'âge de sept ans, il fut acheté par une riche veuve de la ville de Ctésiphon, qui le fit instruire avec beaucoup de soin, l'affranchit, et lui légua tous ses biens en mourant. Il paraît que Manès était chrétien ; et l'on prétend même qu'il exerçait le sacerdoce dans la province d'Ahwaz ou Khouzistan (l'ancienne Susiane), où il disputait souvent avec les docteurs juifs et avec les mages. Soit qu'il eût trouvé dans la bibliothèque de sa bienfaitrice quatre livres d'un nommé Buddas ou Térébinthe, soit qu'il eût été disciple de cet imposteur qui, après avoir débité ses rêveries dans la Palestine, avait été obligé de s'enfuir en Perse où, voulant persuader qu'il opérait des miracles, il s'était tué en sautant du haut d'une maison ; Manès adop-

(1) La chronique d'Edesse, qui met la naissance de Jésus-Christ à l'an 309, fait naître Manès l'an 551, (soit 242 de J.-C.); mais cette date doit plutôt être celle de son apostolat ou du temps où il eut à déserter. Elle ne laisserait pas, jusqu'à sa mort, assez d'intervalle pour ses grands voyages. Saint Epiphane (dans son traité *De mensuris et ponderibus*) place à la 9<sup>e</sup>. année de Valerien et Gallien (soit à l'an 261 ou 263), la conférence de Cascar, que d'autres mettent à l'année 272. Voyez la *Bibliotheca orientalis d'Asserium*, t. 397.

ta la doctrine de Térébinthe et de l'égyptien Scythianus, maître de ce dernier. Le spectacle des biens et des maux de ce monde lui persuada que la création devait être attribuée à deux principes : l'un essentiellement bon, qui est Dieu, l'esprit ou la lumière : l'autre essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière ou les ténèbres. Le système de Manès se rapprochait en quelques points de la doctrine de Zoroastre et de celle du christianisme ; mais il en altéra la nature par les développements et les erreurs qu'il y ajouta. Il rejetait l'ancien Testament ; il assurait que Moïse et les prophètes n'avaient été inspirés que par le prince des ténèbres, et que Jésus-Christ, sorti du sein de la lumière, était venu, non en réalité, mais en esprit, pour sauver le genre humain. Il prétendait être le divin paraclét annoncé par Jésus à ses disciples, et prenait le titre d'apôtre du Christ. Ce fut dans les dernières années du règne de Schahpour I, roi de Perse, que cet imposteur, aussi rusé qu'audacieux, s'attribua le don de prophétie, et publia un livre qu'il disait être descendu du Ciel, et qui n'était peut-être que la traduction paraphrasée et augmentée de ceux qu'il avait eus à sa disposition. Le dogme de la métempsycose, la défense de tuer un animal quelconque, et l'abstinence absolue de toute espèce de viande, formaient les autres points principaux de sa religion. Il dogmatisa publiquement ; et envoya prêcher sa doctrine d'abord dans les contrées les plus voisines de la Perse, et ensuite dans l'Inde, en Egypte et à la Chine, par douze disciples (à l'exemple des douze apôtres de Jésus-Christ), parmi lesquels on cite Thomas, Hermas et Bad-

das. (1) Cette secte fit tant de progrès, que le roi de Perse lui-même eut, dit-on, la faiblesse de l'adopter ; mais quelque temps après, soit que cet imposteur, malgré les talents qu'on lui a supposés en médecine, n'eût pu sauver la vie à un fils de Schahpour, soit inconstance ou crainte politique de la part du monarque, celui-ci abjura les principes de Manès, le fit mettre en prison, et voulut le faire périr, suivant les uns, ou se contenta de le bannir, selon d'autres. Manès, proscrit et fugitif, parcourut l'Indoustan, la Chine et le Turkestan, où ses talents supérieurs dans l'art de la peinture et de la sculpture, lui fournirent les moyens de subsister, et contribuèrent non-seulement à lui acquérir une grande célébrité, mais encore à accréditer sa doctrine. En effet, ayant découvert dans le Turkestan une montagne qui, par une vaste caverne, communiquait avec une plaine délicieuse qui n'avait pas d'autre issue, il y déposa secrètement des vivres pour un an. Ensuite, il annonça à ses disciples qu'il allait monter au Ciel, d'où il ne reviendrait qu'après une année révolue, pour leur apporter les ordres de Dieu, et qu'il leur apparaîtrait près de la caverne, dont il leur indiqua la position. Il s'y retira donc, et y vécut seul pendant un an, occupé uniquement à peindre ou à graver des figures extraordinaires sur une planche appelée depuis *erdjenki* ou plutôt *ertenki-manyr*, nom que d'autres auteurs ont donné au livre que Manès, suivant eux, ne publia que dans cette

(1) Ce nom, déjà donné à l'un des maîtres de Manès, pourrait bien n'être, que l'indication des dogmes que cet hérétique avait empruntés au législateur indien. Bouddhah, dont la doctrine, dominante alors dans l'Inde, était très répandue dans les régions qui séparent ce pays, de la Chine, où il est certain que Manès voyagea. S-M-X.

occasion, et pour lequel il avait composé ces peintures surprenantes. A l'époque convenue, il reparut dans les environs de la caverne, et montrant à ses disciples émerveillés le livre ou la planche qu'il disait avoir apportée du Ciel, comme un témoignage de son apostolat, il séduisit par cet artifice grossier les peuples du Turkestan, qui embrasèrent sa religion. Après la mort de Schahpour, son fils, Hormouz 1<sup>er</sup>., permit à Manès de rentrer en Perse, le combla de bienfaits, et lui assigna pour demeure le château de Deskereh, qu'il fit bâtir exprès pour lui dans le Scïstan. La doctrine de cet imposteur avait fait de nombreux prosélytes parmi les chrétiens. Dans l'espoir d'en attirer un plus grand nombre, il écrivit, en se donnant le titre de Paraclét, à Marcel, homme distingué par sa fortune et par sa piété. Marcel communiqua la lettre à Archélaüs, évêque de Cascar en Comagène, et, par ses conseils, engagea Manès de venir à Cascar, et d'entrer en conférence avec ce prélat, en présence de quatre juges renommés pour leur vertu et leur capacité. Manès développa son système avec beaucoup de subtilité et d'éloquence. Archélaüs, non moins habile, le réfuta pleinement; et, à la satisfaction de tout le monde, la doctrine catholique sortit victorieuse de cette célèbre dispute, et personne ne fut ébloui par les sophismes de l'hérésiarque. Les actes de la conférence de Cascar ont été insérés dans les *Monumenta Ecclesiæ græcæ et latinæ*, par Zacagni, Rome, 1698, sous le titre de *Acta disputationis Archelai, episcopi Mesopotamiæ, et Manetis heresiarchæ*. Ils se trouvent aussi dans le tome III de la *Bibliothèque des*

*auteurs ecclésiastiques* de D. Ceillier, et dans la *Bibl. græca* de Fabricius, tom. II. Adrien de Valois n'en a donné qu'un fragment à la suite de l'Histoire de Socrate; mais il y a joint une Lettre d'Archélaüs au prêtre Diodore. Toutes les difficultés qu'a élevées Beausobre sur l'authenticité des actes de Cascar, s'évanouissent au flambeau d'une saine critique. L'abbé Pluquet et le P. Cacciari n'ont pas eu grand-peine à les dissiper. L'échec que venait d'éprouver la réputation de Manès, fut pour lui le prélude d'une plus cruelle disgrâce. Behram 1<sup>er</sup>., fils et successeur d'Hormouz, zélé pour l'ancien culte de ses pères, résolut d'exterminer cet imposteur et sa secte: ayant, par une feinte bienveillance, afin de lui inspirer une fausse sécurité, réuni un grand nombre de Manichéens, il ordonna que leur doctrine fût soumise à l'examen d'une espèce de concile formé par les mages. Le roi présida lui-même cette assemblée, où Manès exposa fièrement sa prétendue qualité de prophète, et les dogmes de sa religion. Réfuté dans tous ses sophismes, il montra Dieu et Satan sur des tableaux qu'il donnait pour des ouvrages célestes, en raison de leur travail extraordinaire. On exigea vainement quelque miracle à l'appui de ces allégations. Réduit au silence, et convaincu d'erreur et de mensonge, il fut pressé d'abjurer son hérésie, et sur son refus, Behram ordonna qu'il fût écorché vif, et que sa peau remplie de paille fût suspendue à l'une des portes de Djondischaour: ce qui fut exécuté vers l'an 274. On lit périr dans tout le royaume ses disciples et ses sectateurs, désignés par le surnom de *Soureth-Perest* (adorateurs d'images); mais plusieurs de

ces malheureux se réfugièrent dans l'empire romain, et en diverses contrées de l'Asie et de l'Afrique, où ils propagèrent les principes de leur maître. Manès est appelé communément par les orientaux *Zendik* (l'impie), *al Thanawy* (l'apôtre de deux principes), et *al Nakasch* (le peintre); son habileté dans l'art de la peinture est passée chez eux en proverbe. Sa main était si sûre, qu'il traçait des lignes sans se servir de règle, et que sans compas il décrivait avec son doigt un cercle parfaitement rond, d'une très-grande dimension; avantage qu'on n'a depuis admiré que dans le fameux Giotto, dont l'O est aussi passé en proverbe. (V. GIOTTO.) Manès avait fait encore un globe terrestre avec ses cercles et ses divisions. Les auteurs chrétiens ont plus écrit sur le manichéisme, que sur la vie de son fondateur; et les écrivains orientaux font différentes versions sur ce fameux imposteur. Nous avons principalement suivi pour la rédaction de cet article, Ferdoucy, extrait par Mouradjea d'Ohsson, dans son tableau de l'Orient, l'Histoire de la dynastie des Sassanides, par Mirkhond, traduit par M. Silvestre de Sacy, l'Histoire des dynasties, par Aboul Faradj, et les auteurs cités par d'Herbelot. Sur les absurdités et les extravagances du système manichéen, on peut consulter le *Dictionnaire des hérésies* par Pluquet, t. II; une note de l'abbé Godescard, au bas de la Vie de saint Augustin; et principalement l'*Histoire critique de Manichée et du manichéisme* par Beauchobre, Amsterdam, 1734 et 1739, in-4°, 2 vol. La secte des Manichéens a eu dans tous les siècles beaucoup de partisans, divisés en deux classes: les auditeurs et les élus ou parfaits

(nouveau trait de ressemblance avec le bouddhisme). L'Eglise, de son côté, n'a pas manqué de docteurs pour défendre sa croyance contre les attaques des Manichéens. Saint-Augustin, qui avait vécu parmi eux, et qui connaissait tous leurs subterfuges, n'est pas le moins redoutable pour cette hérésie. Le manichéisme a enfanté une multitude de sectes, qui n'ont conservé de leur origine que les principes fondamentaux et les mœurs abominables. Ces sectes ont presque toujours gémi sous les coups des persécutions. Voyez Bossuet, *Histoire des variations* (liv. XI); J. Chret. Wolf, *Historia bogomilorum*, Wittenberg, 1712, 1 vol. in-4°; et Laurent Anticotius, *Dissertatio de antiquis novisque Manichæis*. Bayle a entassé les sophismes les plus étranges, pour prouver que le système des deux principes pouvait être défendu par de bonnes raisons, et que les Pères l'avaient mal combattu. Mais il a trouvé de vigoureux adversaires dans Leibnitz, Sherlock, Jaquelot, J. Leclerc, King, La Placette, Malebranche, dom Gaudin, Grew, etc. A—T et L—B—E.

MANESS ou MANESSE (REIDIGER DE), issu d'une ancienne famille noble de Zurich, éteinte depuis le quinzième siècle, consolida la constitution donnée à la ville de Zurich, par son premier bourguemestre Brun, en 1336: Lors de la composition du nouveau gouvernement, il fut désigné parmi les trois magistrats dont l'un devait succéder à Brun. En 1351, quand celui-ci eut abandonné l'armée zuricoise, près de Baden, Maness, commandant en second, sut cacher à sa troupe la lâcheté de son chef et gagner la victoire. Il devint bourguemestre en 1361, et mourut en



1384. Sa famille se distingua par son amour des lettres et de la poésie; et c'est à Reidiger Maness, et à son fils, qui devint chanoine, que l'on doit la belle collection des meilleures poésies de leur temps, connue sous le nom des *OEuvres des Minnesinger*. Le manuscrit des poésies de Maness se conserve à Paris, dans la bibliothèque du Roi (n<sup>o</sup>. 7266), qui l'avait reçu de la bibliothèque de Heidelberg, du temps de la guerre de trente-ans. Goldast dans ses *Parænetici veteres*, Schilter dans son *Thesaurus*, Bodmer et Breitinger, et d'autres ensuite, en ont fait imprimer des fragments (Voy. à ce sujet l'*Extrait* d'un mémoire de Zurlauben, dans le Recueil de l'acad. des inscr., tome XL, H., p 157.) U-I.

MANESSON (ALAIN). V. MALLET.

MANETHON, célèbre prêtre égyptien, était originaire de Sebennytus, et florissait sous le règne de Ptolémée Philadelphie, vers l'an 263 avant l'ère vulgaire. Il remplissait les fonctions de sacrificateur et de garde des archives sacrées dans le temple d'Héliopolis. Il avait composé plusieurs ouvrages importants, entre autres, une *Histoire universelle de l'Égypte*, qu'il entreprit à la prière de Ptolémée, auquel il la dédia. Cette histoire est perdue : celle qu'Annius de Viterbe a publiée sous le nom de Manéthon, est, comme on sait, l'ouvrage d'un faussaire du XIII<sup>e</sup>. siècle. (V. ANNIUS DE VITERBE, tom. II, p. 224 et suiv.) La perte de l'histoire de Manéthon est d'autant plus fâcheuse, qu'il avait tiré tous les faits des colonnes sacrées de Trismégiste, et des anciennes chroniques confiées à sa garde, et que le temps n'a respecté aucun de ces monuments. Jules Africain avait

inséré l'histoire de Manéthon, dans sa *Chronographie*, dont il ne subsiste plus que des fragments recueillis par George le Syncelle; on y a retrouvé les trente et une dynasties des rois d'Égypte, depuis Ménès jusqu'à Darius. Scaliger les a publiées avec des notes, à la suite de son savant traité *De emendatione temporum*; et D'Origny, dans sa *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, ouvrage qui repose uniquement sur les calculs de Manéthon, quoiqu'il les combatte quelquefois (V. D'ORIGNY). Il paraît certain que Manéthon avait beaucoup exagéré la puissance et l'antiquité des Égyptiens : cependant Josèphe, qui l'a souvent cité dans sa *Réponse à Appion*, loue sa fidélité, sa bonne-foi et son exactitude (1). On attribue encore à Manéthon un poème en vers grecs intitulé : *Apotelesmatica sive de viribus et effectis astrorum lib. VI*, Leyde, 1698, in-4<sup>o</sup>. Jacques Gronovius publia cette édition sur un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, dont le célèbre Magliabecchi lui avait adressé une copie; et il y joignit une traduction latine en prose et des notes. Le savant J. Alb. Fabricius en avait commencé une traduction en vers; et il déclare qu'il avait trouvé dans ce poème la simplicité et la pureté antique d'Homère : cependant un critique anglais très-

(1) L'abbé Richer du Bonchet, prévôt et chanoine de Provins, a publié : *Discours de l'utilité du fragment de Manéthon, sur les dynasties des rois d'Égypte, pour éclaircir l'histoire de la ruine et du rétablissement de Jérusalem, et pour résoudre toutes les difficultés de la chronologie, tant sacrée que profane*, Provins, 1747, in-12, ou in-8<sup>o</sup> de 15 pag. Richer, prévenu de l'importance de ce fragment, composa pour l'éclaircir, sous le titre de *Dénoisement du fragment de Manéthon*, deux immenses volumes in-fol., dont malheureusement aucun imprimeur ne voulut se charger; il se détermina donc à en publier un *Extrait*, dans le Supplément de 1749, au *Dictionn. de Moréri*; cette pièce n'a pas reparu dans l'édit. de 1750; mais on en retrouve la substance dans le *Journal des sçavants*, de février 1790, pag. 70.

judicieux (Thom. Tyrwith) le regarde comme une production des temps de la décadence de l'Empire. (V. la curieuse *Préface* de son édit. du poème d'Orphée : *De Lapidibus*, Londres, 1781, in-8°.) Manéthon avait encore composé, entre autres ouvrages, un *Traité des anciens rites religieux des égyptiens*, cité par Porphyre (*De abstinentiâ ab esu animalium lib. 11, 55*), qui nous apprend que c'est au roi Amasis qu'on devait l'abolition de la coutume sacrilège d'immoler des victimes humaines dans le temple d'Héliopolis. On trouvera un curieux article sur Manéthon, et les titres de ses autres ouvrages, dans Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, 494 et suiv. W—s.

MANETTI (GIANNOZZO), l'un des hommes les plus savants de son siècle, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres en Italie, naquit le 5 juin 1396, à Florence, d'une famille noble et ancienne. Destiné par son père au commerce, il fut placé à dix ans chez un banquier pour tenir sa caisse et ensuite ses livres; mais plus jaloux d'acquérir de la réputation que de la fortune, il renonça aux avantages qu'on lui faisait espérer, pour s'appliquer entièrement à l'étude. Il apprit le latin et la rhétorique, et puis successivement la philosophie, la théologie et les mathématiques. Ses progrès égalèrent son ardeur, et en peu d'années il surpassa tous ses maîtres. Il apprit aussi la langue grecque, d'Ambroise le Camldule (1), qui enseignait alors au couvent de *Santa Maria degli Angeli*; et il se mit en état, en fort peu de temps, de traduire en latin la

morale d'Aristote à livre ouvert : enfin il apprit l'hébreu d'un juif nommé Manuel (1); et il prit chez lui deux domestiques, dont l'un parlait grec et l'autre hébreu, afin de se rendre plus familiers par l'usage, les mots et les tours particuliers à ces deux langues. Manetti, après avoir terminé ses études, consentit à donner des leçons publiques de philosophie; et les personnages les plus distingués par leur naissance ou leurs talents s'empressèrent de se mettre au nombre de ses élèves. On lui confia différentes négociations, et il s'acquitta de toutes avec beaucoup d'habileté : il remplit aussi divers emplois importants, fut élu plusieurs fois membre du conseil des huit, puis des dix, et rendit à la république des services éminents avec un zèle et un désintéressement qui lui concilièrent l'affection générale. Il fut député en 1445 près d'Alfonse, roi de Naples, pour le complimenter au sujet du mariage de son fils unique, le duc de Calabre : le discours qu'il prononça en cette occasion fut fort applaudi; et le roi voulut lui en témoigner sa satisfaction particulière, en le créant chevalier; mais celui-ci refusa cet honneur, dans la crainte d'exciter la jalousie de ses rivaux. Manetti ayant été envoyé à Rome en 1452 pour assister au couronnement de l'empereur Frédéric, le pape Nicolas V saisit cette circonstance pour le créer chevalier; et cette preuve de l'estime que le pontife faisait de ses talents ne manqua pas, comme l'avait prévu Manetti, de soulever contre lui la foule,

(1) Et non pas d'Eman. Chrysoloras, comme on l'a dit dans plusieurs biographies, et tout récemment dans le *Dictionn. universel*.

(1) Réquier a cru que ce juif Manuel était le même qu'Emanuel Chrysoloras, qui n'était point juif, qui ne savait point l'hébreu, et qui n'aurait pu l'enseigner à Manetti, puisqu'il mourut en 1415, temps où Manetti ne songeait pas encore à apprendre le grec ni l'hébreu. (Voy. la *Vie* de Manetti, p. 13.)

toujours si grande, des envieux. A son retour à Florence, il reçut de la seigneurie un accueil très-favorable en apparence : mais elle refusa de lui accorder une indemnité pour les dépenses de son ambassade ; et quelque temps après, il fut compris dans une taxe pour une somme si excessive, qu'il crut devoir faire des représentations, qui ne furent point écoutées. Prévoyant que ses ennemis ne cesseraient de le tourmenter, il se rendit à Rome, auprès du pape Nicolas, qui le nomma l'un de ses secrétaires, et ajouta au traitement de cette place, une somme de 600 écus d'or. Cependant la seigneurie lui enjoignit de revenir à Florence, dans un délai de dix jours, sous peine d'être condamné au bannissement, et à la perte de ses biens : il prit le parti d'obéir ; mais le pape ne voulut le laisser partir qu'avec le titre de son légat, afin de le mettre à l'abri des projets sinistres de ses ennemis. Les Florentins témoignèrent le plus grand plaisir de le revoir ; et il fut élu presque aussitôt membre du conseil des dix. En quittant cette charge, il obtint la permission de retourner à Rome, pour reprendre ses fonctions de secrétaire, dans les quelles il fut continué par le pape Calixte III. Quelques affaires l'ayant obligé de faire un voyage à Naples, en 1455, le roi Alphonse le retint à sa cour, et lui assigna une somme considérable pour l'entretien de sa famille. Il mourut à Naples le 26 octobre 1459, à l'âge de soixante-trois ans. Manetti avait formé une riche bibliothèque, qu'il se proposait de rendre publique, mais qui fut dispersée après sa mort. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera la liste exacte dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Dissertazioni Tossiane*

d'Apostolo Zeno. On se contentera d'indiquer ici ceux qui ont été imprimés : I. *De dignitate et excellentiâ hominis, libri iv*, Bâle, 1532, in-8°. Cet ouvrage fut publié par les soins de J. Alex. Brassicano ; l'abbé Mehus en a donné une nouvelle édition. Manetti l'avait composé sur l'invitation du roi Alphonse, auquel il le dédia. Quelques passages, peu conformes à la doctrine de l'église catholique, l'ont fait mettre à l'*Index*. II. *L'Oraison funèbre de Léonard Bruni*, en italien ; elle a été mise au jour par Mehus, avec l'ouvrage précédent ( *V. BRUNI*, VI, 120 ). III. *Vita Petrarçæ* ; elle a été insérée par Tomasini dans le *Petrarçha redivivus*, et réimprimée avec quelques autres écrits de Manetti dans le recueil suivant. IV. *Specimen historiæ litterariæ Florentinæ decimi tertii ac decimi quarti sæculi ; sive vitæ Dantis, Petrarçæ ac Boccatii etc.*, Florence, 1747, in-8. Cet ouvrage a été publié par Mehus, sur un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne. V. *Orationes ad regem Alphonsum in nuptiis filii sui ; — ad eundem de pace servandâ ; — ad Fredericum imperatorem de coronatione suâ ; — ad Nicolaum V pont. max.*, Hannau, 1611, in-4°. Freher, l'éditeur de ce recueil, avait déjà donné la harangue à Frédéric, dans le tome III des *Scriptor. rer. germanicar.* ; et Felin. Sandeus, le discours du roi Alphonse sur la paix, dans son *Histoire de Sicile*. VI. *Vitæ Nicolai V. pont. max. libri tres* ; cette vie a été publiée par Muratori dans les *Scriptor. rer. italicar.*, tom. III, 2<sup>e</sup>. part. VII. *Chronicon Pistoriense à conditâ urbe usque ad ann. 1446* ; dans le même recueil, tom. XIX. On a une vie de Manetti, en latin

par Alamanno Rinuccini, et une autre en italien par Vinc. Acciaiuoli; mais la meilleure de toutes est celle qu'a donnée Naldo Naldi, contemporain et ami de Manetti; elle a été publiée par Burmann dans le *Thesaur. antiquitat. Italie*, tom. ix, part. viii, et par Muratori dans les *Scriptor. rerum italicar.*, tom. xx. Réquier en a donné une imitation en français, Paris, 1762, in-12, qui est mal écrite et inexacte. On a relevé quelques-unes des erreurs qui lui sont échappées, dans une lettre insérée aux *Mémoires de Trévoux*, ann. 1762, II<sup>e</sup>. vol., au mois de juillet (V. NALDO NALDI.)

W—s.

**MANETTI (RUTILIO)**, peintre Siennois, né en 1571, mort en 1639, fut élève de François Vanni; il adopta cependant la manière du Caravage: ses ouvrages se reconnaissent facilement à un faire, pour ainsi dire ténébreux, détruisant l'équilibre qui doit exister entre la lumière et les ombres. On l'a aussi comparé au Guerchin, pour l'usage fréquent où il est d'introduire dans ses tableaux des personnages entièrement vêtus de blanc et qui reçoivent toute la lumière. Le Dôme de Pise, la chartreuse de Florence, et un grand nombre d'églises de Sienne, renferment plusieurs de ses ouvrages, dont le plus célèbre est un *Repos de la Sainte Famille*, placé dans l'église de Saint-Pierre de Castel-Vecchio. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même. P—s.

**MANEVILLETTE (D'APRÈS DE)**.  
V. APRÈS.

**MANFRED** ou **MAINFROI**, roi de Naples, régna dans les Deux-Sicules de 1254 à 1266. Né vers l'an 1234, il était le fils naturel de l'empereur Frédéric II, et d'une

marquise Lancia, de Lombardie (1). Entre les nombreux enfants de Frédéric, ce fut lui qui hérita le plus des qualités de son père. Il en avait la valeur, la prudence, cet art d'attacher les cœurs, et de commander aux esprits, qui rendait ce prince également cher aux hommes de nations, de langues et de religions opposées. Une galanterie chevaleresque dans les manières de Manfred, le culte des femmes, l'amour des arts, et le talent de la poésie, lui donnaient ce pouvoir magique par lequel un seul homme change quelquefois les mœurs de toute une nation. Frédéric avait, dans son testament, distingué Manfred de ses autres enfants illégitimes: non-seulement il lui avait donné la principauté de Tarente; il l'avait encore nommé administrateur du royaume des Deux-Sicules, jusqu'au retour du roi des Romains, Conrad, qui était alors en Allemagne; et il l'avait substitué à ses deux fils légitimes, Conrad et Henri, en cas que l'un et l'autre ne laissassent pas d'enfants. Manfred, à la mort de Frédéric, arrêta la révolte qui commençait à éclater dans toutes les provinces, et que l'on attribuait aux instigations des moines et des agents du Saint-Siège. Agé seulement de dix-huit ans, il soumit, en 1252, les rebelles d'Aversa, de Bari, d'Andria et de Foggia; et la même année, il remit à son frère le royaume presque pacifié. Mais Conrad était jaloux de la grande réputation de Manfred, et de l'amour qu'avaient pour lui les peuples: pendant les deux ans qu'il régna en Italie, il l'écarta de l'adminis-

(1) Suivant la *Chronica Aquense*, de Jacopo d'Aqui, insérée au tome 2 des *Monumenta Aquensia*, la mère de Manfred se nommait Blanche, et était de la maison d'Agliano, dans l'Astesan.

tration; cependant, se sentant près de mourir, au printemps de 1254, il recommanda à Manfred son fils Conradin qu'il avait laissé en bas âge en Allemagne; il nomma en même temps le marquis de Hochberg, bailli du royaume. Au moment de la mort de Conrad, une révolte universelle excitée dans les Deux-Siciles et que l'on attribuait encore au pape Innocent IV, parut mettre un terme à la domination de la maison de Souabe: le marquis de Hochberg renouça de lui-même à la régence, et il remit tous ses pouvoirs à Manfred, pour sauver le royaume de l'agression des Guelfes, s'il en était encore temps. Il était trop tard pour opposer la force à l'invasion du pape. Celui-ci arrivait, suivi de tous les Guelfes, de tous les mécontents du royaume, et de tous les ennemis de l'ancien roi. Manfred s'avança au-devant de lui; et après avoir protesté pour la conservation des droits de Conradin, il remit volontairement à Innocent IV l'administration du royaume. Mais ce pontife sentait bien que sa conquête était toujours mal-assurée, tant que Manfred demeurerait libre. Il voulut profiter d'une querelle suscitée par une de ses créatures, au fils de l'empereur, pour le traduire devant les tribunaux, et le faire condamner à une prison perpétuelle, peut-être à la mort. Manfred, averti à temps de ces desseins, s'enfuit de la cour du pape; il traversa, malgré mille dangers, les montagnes qui partagent le royaume de Naples, et alla se jeter entre les bras des Sarrasins qui habitaient à Luceria, dans la Capitanate: ceux-ci, protégés par Frédéric II, avaient voué à ses enfants le plus vif attachement; ils reçurent Manfred avec enthousiasme, et tous

prirent les armes pour lui. Les soldats allemands que Frédéric II avait distribués dans la Pouille, se réunirent aussitôt à eux; et Manfred se trouva en quelques semaines à la tête d'une puissante armée. Il battit le marquis de Hochberg qui s'était joint à ses adversaires; il battit aussi le cardinal de Saint-Eustache, neveu du pape; et Innocent IV étant mort peu après, tous les amis de Manfred prirent les armes en Calabre, en Sicile, et dans la terre de Labour, en sorte que durant les années 1255 et 1256, le Saint-Siège perdit jusqu'à la dernière place qu'il occupait dans le royaume. Manfred gouverna les Deux-Siciles pendant deux ans encore, comme régent, pour son neveu Conradin. Sur ces entrefaites, et peut-être par les artifices de ce chef du gouvernement, le bruit se répandit en Italie, que Conradin était mort. Les évêques et la noblesse de Sicile invitèrent alors Manfred à prendre le titre de roi. Il fut couronné à Palerme, le 11 août 1258; et lorsque des ambassadeurs de Conradin et de sa mère vinrent, peu de mois après, réclamer contre ce couronnement, Manfred répondit qu'il ne pouvait plus descendre du trône sur lequel il était monté, mais qu'il administrerait le royaume comme un simple dépositaire, pour le rendre à sa mort, plus florissant, à Conradin. En effet, Manfred qui visitait alternativement la Sicile, la Calabre et la Pouille, fonda dans cette dernière province la ville de Manfredonia, où il étala un luxe inconnu jusqu'alors. Il fut excommunié, en 1259, par le pape Alexandre IV: ce pontife offrait cependant de le réconcilier avec l'Église, s'il voulait chasser tous les Sarrasins qui occupaient plusieurs villes de ses états. Manfred

s'y refusa; et pour s'affermir sur un trône que l'Église attaquait, il donna des secours aux Gibelins de Toscane et de Lombardie. Il avait épousé Sibylle, sœur du despote de la Morée, et fille d'un Comnène qui régnait en Épire. Manfred prit le parti de son beau-frère dans les guerres civiles qui divisaient alors l'empire grec. Cependant les papes étaient déterminés à enlever le royaume des Deux-Siciles à la maison de Souabe. Urbain IV, qui, en 1261, avait succédé à Alexandre IV, offrit à Charles, comte d'Anjou, et frère de saint Louis, la couronne que portait Manfred. L'expédition contre ce prince fut prêchée comme une croisade: ceux-mêmes qui avaient déjà fait vœu de passer en Terre-Sainte, furent envoyés contre le roi de Sicile. Charles, après avoir été couronné à Rome, entra, au commencement de l'année 1266, dans le royaume de Naples: Manfred, impatient de repousser l'agresseur, lui livra bataille dans la plaine de Grandella, le 26 février. Après avoir eu l'avantage dans deux engagements, il fut abandonné au milieu de ses ennemis, par les barons Appuliens qui le trahissaient, et tué par un soldat qui ne le connaissait pas. Son corps ayant été reconnu, fut d'abord enseveli dans une terre profane, au pied du pont de Bénévent; l'archevêque de Cosence le fit ensuite exhumer, parce que ce lieu appartenait à l'Église, et jeter sur les bords de la rivière Verde. La femme de Manfred, et son fils Manfredino, arrêtés comme ils s'embarquaient pour la Grèce, finirent leurs jours en prison. Manfred aimait les lettres; il était poète et musicien. On connaît de lui une *Lettre* sur sa victoire contre l'armée d'Innocent IV (Bzovius, *Annal.*

*ad ann.* 1254); une suite au *Traité de fauconnerie* de Frédéric II; et deux *Lettres* sur la mort de cet empereur, insérées dans les *Miscellanea* de Baluze. S. S—1.

MANFREDI, maison souveraine de Faenza, et quelquefois aussi d'Imola en Romagne, dans le quatorzième et le quinzième siècle, avait acquis un grand crédit dans Faenza pendant le treizième siècle: elle était à la tête du parti Gibelin; et dans les guerres qui agitaient souvent la Romagne, elle avait eu plusieurs occasions de se distinguer: mais elle ne paraît pas s'être élevée à la souveraineté avant l'année 1334, où Richard Manfredi, profitant de ce que le pape habitait Avignon, et que son légat était prisonnier à Bologne, s'empara des forteresses de Faenza et d'Imola, et se fit proclamer seigneur par les habitants. Il eut pour successeur, avant l'année 1350, Jean et Renier Manfredi, qui probablement étaient ses enfants.—Le règne de Jean et de Renier MANFREDI, fut presque en entier troublé par une guerre obstinée avec l'Église. Clément VI avait voulu soumettre tous les petits princes qui occupaient les états de l'Église, et surtout les Gibelins: il chargea, en 1350, son parent, Hector de Durafort, de les réduire. Mais les Manfredi firent alliance avec les Ordelfassi, seigneurs de Forli, et avec les Malatesti, seigneurs de Rimini: ils demandèrent des secours aux Visconti, en guerre comme eux avec l'Église; et ils bravèrent toute la puissance des papes, jusqu'au temps où Innocent VI envoya en Romagne le cardinal Egidio Albornoz. Celui-ci, ayant mis le siège devant Faenza, força enfin cette ville à capituler, le 17 novembre 1356. Il laissa aux Manfredi, qui

furent obligés de sortir de Faenza, la possession de quelques châteaux. Les deux frères tentèrent à plusieurs reprises, et surtout en 1361, de recouvrer par les armes leur souveraineté; mais ils moururent sans avoir pu y réussir. S. S.—1.

**MANFREDI** (ASTORRE I<sup>er</sup>.), fut seigneur de Faenza, de 1377 à 1405. Les Manfredi avaient été vingt ans exilés de Faenza; et cette ville était restée tout aussi long-temps sous le gouvernement de l'Église, lorsque les Florentins entreprirent, contre Grégoire XI, la guerre qu'ils nommèrent guerre de la liberté. Ils engagèrent alors Astorre Manfredi, qui était devenu chef de sa famille, à sonder ses partisans, pour faire révolter Faenza; ses premières tentatives, qui furent découvertes, occasionnèrent, en 1376, le sac de cette ville: la place fut abandonnée, par le légat comte de Romagne, à la cupidité de Jean Hanckwood, et des aventuriers anglais qu'il commandait; tous les habitants, au nombre de onze mille, furent chassés de leurs foyers, et la ville entière fut pillée avec une extrême cruauté. Cette atrocité ne servit qu'à donner de nouveaux partisans à Manfredi: le 25 juillet 1377, il entra de nuit par un aqueduc dans Faenza, où les anciens habitants étaient revenus; il y fut reçu par eux avec enthousiasme, et reconnu comme seigneur. L'assistance des Florentins et de Barnabò Visconti, l'affermir dans la souveraineté qu'il avait ainsi reconquise. Le grand schisme d'Occident, qui éclata l'année suivante, changea la politique des pontifes, et les obligea de rechercher l'alliance des petits seigneurs, auxquels leurs prédécesseurs avaient fait la guerre. Astorre Manfredi, qui s'était aussi rendu

maître d'Imola, fut reconnu par le pape, comme vicaire pontifical dans les deux villes soumises à sa souveraineté. Cependant Manfredi crut prudent de s'assurer d'une armée: il s'attacha la compagnie de l'Étoile, composée d'aventuriers étrangers qui se mettaient alternativement à la solde des diverses puissances d'Italie; et il s'en fit reconnaître pour chef, s'exerçant ainsi aux armes dans des guerres où le sort de ses peuples n'était point compromis. Ce fut sans doute comme chef d'aventuriers qu'Astorre Manfredi s'attira l'inimitié du comte Albéric de Barbiano, l'un des plus illustres condottieri d'Italie: celui-ci voulant venger sur Manfredi la mort de quelques-uns de ses parents, le poursuivit avec acharnement, et, par une longue guerre, le réduisit à une telle extrémité, que ce seigneur vendit Faenza, en 1404, à Balthasar Cossa, alors légat de Bologne, et ensuite pape sous le nom de Jean XXIII. Mais Cossa ne paya jamais les vingt-cinq mille florins qu'il avait promis comme prix d'achat de cette ville; et bientôt après, s'étant rendu maître, par une trahison, de la personne d'Astorre Manfredi, il lui fit trancher la tête, le 28 novembre 1405. — Cinq ans après, l'année même où Balthasar Cossa fut élevé au souverain pontificat, Jean-Galeaz **MANFREDI**, fils de cet Astorre, qu'il avait fait périr, rentra par surprise dans Faenza, le 18 juin 1410, et fut reconnu par les habitants comme leur souverain. La déposition de Jean XXIII, au concile de Constance, laissa le temps à Manfredi de s'affermir sur le trône: il mourut en 1416, et son fils Guid'Antonio lui succéda paisiblement. — Astorre I, s'était fait condottiere d'une armée étrangère; Guid'Antonio ou Gui-

dazzo MANFREDI, son petit-fils, leva dans ses propres états les troupes qu'il mit au service des puissances dont il recevait la solde : de cette manière il exerçait ses sujets aux armes ; il s'assurait l'affection de ses soldats, et il affectait dans les négociations une importance qu'il ne pouvait devoir à ses petits états. Guid'Antonio, dans la guerre entre les Florentins et le duc de Milan, servit tour-à-tour l'une et l'autre puissance, et s'assura le respect de toutes deux. Le duc, pour l'affermir dans son parti, lui donna, au mois d'avril 1439, Imola, Bagnacavallo, et Massa des Lombards, dont il avait précédemment dépouillé la maison des Alidosi. Guid'Antonio mourut le 18 juin 1448, ayant partagé ses petits états à ses deux fils. — Astorre II et Taddée DE MANFREDI, fils du précédent, avaient tous deux suivi le métier des armes avant d'être souverains, et le premier s'était distingué parmi les élèves du célèbre Nicolas Piccinino. Leur père, sacrifiant la grandeur future de sa famille à l'intérêt immédiat de ses enfants, avait donné la seigneurie de Faenza à Astorre II, et celle d'Imola à Taddée. Dans les familles des petits princes d'Italie, si les cadets restaient sans apanage, ils étaient bientôt victimes de la politique soupçonneuse de leur frère aîné, ou au contraire ils s'engageaient contre lui dans quelque conspiration qui causait la ruine de l'un ou de l'autre. D'autre part, la division d'une principauté aussi petite que celle des Manfredi, la laissait à la merci de tous ses ennemis. Astorre II mourut le 2 mai 1468 ; et son fils Galeotto lui succéda. Taddée qui, en 1452, avait été général des Florentins, dans leur

guerre contre Alfonse roi de Naples, vendit, en 1473, sa seigneurie d'Imola à Jérôme Riario, neveu du pape Sixte IV. S. S—r.

MANFREDI (GALEOTTO), seigneur de Faenza, fils et successeur d'Astorre II, régna de 1468 à 1488. Il avait été appelé seul à la succession par son père, au préjudice de son frère Charles : mais celui-ci ne se soumit point sans résistance à cette disposition ; il s'empara de Faenza, en 1477. Galeotto recouvra toutefois sa capitale avec les secours de la duchesse de Milan, et de Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, dont il avait épousé la fille. Il régna ensuite quelque temps en paix sous la protection de ces puissants alliés : cependant ses galanteries excitèrent la jalousie de Françoise Bentivoglio, sa femme. Elle feignit d'être malade ; et ayant caché des meurtriers sous son lit, elle invita son mari à venir la voir, le 31 mai 1488. A peine Galeotto fut entré dans l'appartement de son épouse, que les meurtriers, au nombre de trois, le saisissant par les jambes, au moment où il s'approchait du lit, s'efforcèrent de le renverser ; mais comme il se défendait vaillamment, Françoise s'élança de son lit sur lui, et le tua à coups de poignard. Jean Bentivoglio, à cette nouvelle, accourut aussitôt à Faenza, pour sauver sa fille des mains du peuple furieux qui voulait venger son seigneur. Françoise encourut néanmoins pour ce crime les censures ecclésiastiques ; mais son père l'en fit relever pour lui faire contracter un second mariage. — Galeotto en mourant avait laissé un fils nommé ASTORRE III, qui n'était encore âgé que de trois ans ; les habitants de Faenza le reconnurent pour leur seigneur : mais



comme ils ne voulaient laisser aucune autorité dans leur ville à Françoise Bentivoglio, qui s'était souillée du sang de son mari, ni au seigneur de Bologne, son père, ils confièrent la tutelle d'Astorre à la république de Florence. Faenza demeura en paix pendant la minorité du jeune prince, qui annonçait des vertus brillantes, et qui s'était déjà fait chérir de ses sujets, lorsqu'il fut attaqué, en 1500, par César Borgia. Les habitants de Faenza firent des prodiges de valeur pour le défendre; enfin, dépourvus de tout secours, ils furent obligés de capituler, le 26 avril 1501. Borgia promit qu'Astorre Manfredi aurait la liberté de se retirer en pays neutre, et qu'il conserverait toutes ses propriétés; mais le tyran ne fut pas plutôt maître de Faenza, qu'il fit conduire Astorre à Rome, avec un frère naturel qu'il avait, et il les fit périr tous deux. Ce fut ainsi que la famille Manfredi perdit sa souveraineté.

S. S.—I.

MANFREDI ( BARTHÉLEMI ), peintre mantouan, naquit vers 1572. Il eut d'abord pour maître le chevalier Pomarancio; mais attiré par la réputation du Caravage, il vint à Rome, se mit sous la conduite de ce grand artiste, et parvint en peu de temps à l'imiter au point que plusieurs de ses ouvrages passèrent, au jugement des peintres les plus éclairés, pour être de la main du Caravage. Manfredi peignit divers tableaux où il copia scrupuleusement la nature; le coloris en est ferme et solide, et l'on y reconnaît toujours le style de son maître. Son talent l'avait fait connaître de la manière la plus avantageuse; mais son inconduite ayant ruiné sa santé, il ne travaillait qu'avec une extrême difficulté: aussi

n'a-t-il laissé aucun grand ouvrage. Ses tableaux n'offrent ordinairement que deux ou trois demi-figures peintes avec force. Cependant, on peut attribuer aussi cette manière de composer au besoin de cacher sa faiblesse dans le dessin. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que s'il n'eût été enlevé à la fleur de son âge, il eût acquis la réputation d'un des plus habiles peintres de son temps. Il mourut à Rome, vers 1605. Ce qui a le plus nui à la célébrité de cet artiste, c'est que beaucoup de ses tableaux figurent dans la plupart des galeries sous le nom de son maître. Le Musée du Louvre en possède trois: I. *Les Vendeurs chassés du Temple*; il a été gravé par Jean Haussart. II. *Une Assemblée de buveurs*; gravé par le même. III. *Une Femme assise, qui se fait dire la bonne aventure par deux bohémiennes*. Ces trois pièces justifient pleinement les éloges que ses autres ouvrages lui ont mérités. Le Musée de Caen en possède un qui représente des joueurs de cartes. P—s.

MANFREDI ( EUSTACIO ), l'un des meilleurs géomètres de l'Italie, naquit à Bologne, le 20 septembre 1674, d'un notaire de cette ville. Dès son enfance, il annonça des talents au-dessus de son âge. Il fit des vers, dit Fontenelle, dès qu'il put savoir ce que c'était que des vers; et il n'en eut pas moins d'ardeur pour la philosophie. Il réunissait chez lui ses compagnons d'étude, leur répétait les leçons des professeurs, éclaircissait les difficultés qui avaient pu les embarrasser, et hâta ainsi la rapidité de leurs progrès. C'est de cette académie d'enfants que tire son origine l'institut de Bologne. ( J. MARSIGLI. ) Arrivé à l'âge de prendre un état, il fut obligé d'é-

tudier le droit, et il le fit avec cette ardeur qui le caractérisait. Il n'avait que dix-huit ans, lorsqu'il reçut le laurier doctoral. Cependant il n'abandonna point la poésie, dont la culture le délassait et le consolait de l'aridité de ses autres études. Il apprit ensuite la géographie, la gnomonique, et enfin la géométrie, dont il reçut les premières leçons du célèbre Guglielmini ( *Voyez ce nom, XIX, 47* ). Il sentit, si vivement, le charme des mathématiques, dit encore Fontenelle, et s'y livra avec tant d'ardeur, qu'il en abandonna la jurisprudence; mais il n'abandonna pas la poésie, si inutile pour la fortune, et peut-être plus qu'inutile. Ses premiers vers étaient défigurés par des *conchetti* ridicules, mais regardés alors comme des beautés. Manfredi ne se laissa point séduire par les applaudissements qu'on prodigue d'ordinaire aux ouvrages médiocres. Il s'aperçut, ou il devina, que le seul moyen d'obtenir des succès durables en littérature, était de se rapprocher des anciens, imitateurs si attentifs de la nature; et il les prit dès-lors pour modèles. Il avait vingt-deux ans, lorsqu'il se mit à étudier l'astronomie, science qui était alors très-négligée à Bologne. Il établit dans sa maison un observatoire, où vinrent étudier ses frères, et même ses deux sœurs, qu'il initia dans le secret de la marche des corps célestes. En 1698, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université; mais l'embarras dans lequel son père se trouva par le dérangement de ses affaires, troubla en même temps la tranquillité dont il avait joui jusque-là. Heureusement le marquis Orsi, protecteur des savants, au rang desquels il plaçaient ses ouvrages ( *V. Orsi* ),

vint au secours de Manfredi, et celui-ci put reprendre ses travaux. Il fut nommé, en 1704, surintendant des eaux, place importante, et qu'il remplit avec non moins de succès et de réputation que Guglielmini. La même année, il fut placé à la tête du collège de Montalte, fondé à Bologne, par Sixte V, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique; et il y rétablit la discipline dont les élèves ne s'étaient que trop écartés par la faiblesse de leurs maîtres. Il renonça, en 1711, à cette place, pour occuper celle d'astronome de l'institut de Bologne: dès ce moment, il partagea tout son temps entre l'astronomie et l'hydrostatique. Il était aidé par ses sœurs dans ses calculs astronomiques; et elles se chargeaient également de débrouiller les pièces qu'il était obligé de lire pour prononcer équitablement sur les contestations que faisaient naître à chaque instant les débordements des grandes rivières de la Lombardie. Manfredi fut tourmenté de la pierre, pendant les cinq à six dernières années de sa vie. Cette maladie cruelle ne put cependant ni interrompre le cours de ses travaux, ni altérer sa gaieté naturelle. Il mourut, le 15 février 1739, dans les sentiments et avec la résignation d'un philosophe chrétien. Manfredi était associé étranger de l'académie des sciences de Paris, et de la société royale de Londres: il joignait à de grands talents toutes les qualités du cœur; il était bon, poli, généreux, et il compta autant d'amis que d'admirateurs. On citera de lui: I. *Des Poésies italiennes*, Bologne, 1716, in-12; il en a paru une nouvelle édition, précédée d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, Parme, Bodoni, 1793, in-8°. : ce recueil ne contient

guère que des sonnets et des *canzoni*; les Italiens en font beaucoup de cas. II. *Rime e prose*, ibid., 1760, in-8°. III. *Ephemerides motuum caelestium, ab anno 1715 ad annum 1750, cum introductione et variis tabulis*, ibid., 1715-25, 4 vol. in-4°. Ces éphémérides ont été continuées par MM. Zanotti et Matteucci, jusqu'en 1810. L'*Introduction*, morceau très-estimé, a été réimprimée en 1750, in-4°. IV. *De transitu Mercurii per solem, anno 1723*, ibid., 1724, in-4°. V. *De novissimis circa siderum fixorum errores observationibus Epistola*, ibid., 1730, in-4°. Lalande remarque que l'auteur, par égard pour les préjugés de son pays, n'a pas osé y affirmer le mouvement de la terre. VI. *Liber de gnomone meridiano Bononiensi; deque observationibus astronomicis eo instrumento peractis*, ibid., 1736, in-4°. VII. *Elementi della cronologia*, ibid., 1744, in-4°. VIII. *Istituzioni astronomiche*, ibid., 1749, in-4°. IX. Des Dissertations dans le recueil de l'académie de Bologne, parmi lesquelles on cite celle *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*. X. La *Vie de Malpighi* dans les *Vite degli Arcadi illustri*. Enfin, il est l'éditeur du traité de Guglielmini *Della natura de' fiumi*; et des *Observations astronomiques et géographiques*, de Fr. Blanchini, Vérone, 1737, in-fol. Fontenelle a publié son *Éloge*, dans le recueil de l'acad. des sciences; et sa *Vie*, par Fabroni, se trouve dans les *Vitæ Italarum*.  
W—s.

MANFREDI (GABRIEL), frère d'Eustachio, né à Bologne, le 25 mars 1681, s'appliqua aussi à l'étude des mathématiques, et y fit des progrès très-rapides; à l'âge de vingt-

quatre ans, il publia un traité des équations du premier degré, qui réunit les suffrages des connaisseurs. Il fut nommé, en 1708, l'un des secrétaires du sénat, et il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle. Cependant son goût le portait à l'enseignement; mais ce ne fut qu'en 1720, qu'il obtint la chaire d'analyse, à laquelle ses talents appelaient depuis long-temps: six ans après, il fut élu chancelier de l'université. Il succéda, en 1739, à son frère dans la place de sur-intendant des travaux hydrostatiques, et mourut à Bologne, le 13 octobre 1761. On cite de lui: I. *De constructione æquationum differentialium primi gradus*, Pise, 1707, in-4°, avec 7 pl. II. *Considerazioni sopra alcuni dubii che debbono esaminarsi nella congregazione dell'acqua*, Rome, 1739, in-4°. III. Des *Mémoires* et des *Dissertations*, insérés dans le recueil de l'institut de Bologne, dont il était l'un des premiers membres; dans les *Osservazioni letterarie*, (Vérone, 1737, et ann. suiv.), et dans le *Giornale de' letterati d'Italia*. Le résultat des observations astronomiques qu'il avait faites, de concert avec son frère, à l'observatoire de Bologne, est imprimé dans le *Recueil* de l'académ. des sciences de Paris. — Émile MANFREDI, jésuite, frère des précédents, né à Bologne en 1679, entra dans la Société à l'âge de quinze ans, et, après avoir terminé ses études, il embrassa la carrière de la prédication. Il parut avec éclat dans les principales chaires de l'Italie, et mourut à Parme, le 16 mai 1744. Le P. Manfredi avait un goût naturel pour la poésie; et l'on trouve de ses vers latins et italiens dans les recueils du temps. On cite de lui:

une *Oraison funèbre*, de J. Fréd. César, prince d'Este, Modène, 1727, in-12, et un *Carême* (*quadresimale*), Venise, 1747. — Leur frère, Héraclite MANFREDI, mort, âgé de 77 ans, le 15 septembre 1759, suivit avec distinction la carrière de la médecine, sans négliger les mathématiques. Voyez, sur toute cette intéressante famille, les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi. W—s.

MANFREDINI (TRIBALDINO), surnommé par les Italiens le *nouveau Catilina*, gentilhomme attaché à la faction Maltraversa de Pérouse, au milieu du quatorzième siècle, nourrissait contre la faction contraire, ou des Raspanti, une haine féroce, à laquelle il voulut sacrifier jusqu'à l'existence de sa patrie. Tous les avantages que donnent la richesse, la naissance, la valeur, une figure imposante, une éloquence persuasive, furent employés par lui pour séduire ceux de ses concitoyens qu'il croyait propres à seconder ses coupables projets. Il avait pris à tâche d'aigrir le ressentiment des nobles et des premiers citoyens que le peuple jaloux écartait des emplois; il s'était associé successivement quarante-cinq gentilshommes de Pérouse, quatre-vingt-quatorze citoyens de bonne maison, et quatre cents roturiers : mais avant de confier son secret à un si grand nombre de conjurés, avant même d'avoir aucun complice, Tribalдино avait eu soin de transmettre au gouvernement, à plusieurs reprises, de faux indices, pour lui faire rechercher un complot qui n'existait point encore. Cette suite de fausses alarmes avait préparé les Prieurs de Pérouse à ne tenir aucun compte des avis qu'on pourrait leur donner sur sa conspiration, si elle venait à leur

être révélée. Tribalдино convint ensuite avec les conjurés, qu'au jour fixé au commencement d'octobre 1361, les uns mettraient le feu aux divers quartiers de la ville, d'autres s'empareraient du palais, et massacraient les Prieurs et les camerlingues qui composaient le gouvernement; d'autres ouvriraient les portes aux paysans, les introduiraient dans la ville, et se rendraient maîtres des bourgeois. En même temps des hommes, d'accord avec les conjurés, devaient faire révolter tous les châteaux du territoire de Pérouse; partout la conjuration devait éclater par un massacre affreux; tous les magistrats, tous les bourgeois, tout le parti attaché au gouvernement, devaient périr dans la ville et la campagne; les biens de tous les riches devaient être abandonnés au pillage; et celui qui avait concerté cette infernale vengeance, ne paraissait pas avoir formé de plan pour ce qui devait suivre. Mais l'un des conjurés, Truieri de Montemellino fut épouvanté de tant d'horreurs; il révéla aux Prieurs le secret de la conjuration. Cependant, soit qu'il eût fait avertir lui-même les conjurés de s'enfuir, ou que ceux-ci fussent sur leurs gardes, on n'en put arrêter que deux, avec quatre de leurs satellites. Leur procès n'en fut pas moins instruit par devant le peuple; et Tribalдино de Manfredini, avec quarante-cinq gentilshommes, fut condamné à mort par coutumace. Il mourut en exil. S. S—1.

MANGÉART (DOM THOMAS), savant antiquaire, naquit à Metz, en 1695, prit l'habit de saint Benoît, à l'âge de dix-huit ans, dans la congrégation de Saint-Vannes, et partagea ses loisirs entre l'étude et les devoirs de son état. Il s'appliqua d'abord à la prédication, et parut

avec éclat dans les principales chaires du diocèse de Toul, dont l'évêque devint un de ses protecteurs. Il fut appelé, en 1747, à Vienne, par le prince Charles de Lorraine, qui le chargea de lui former une collection de médailles et d'antiques : ce prince ayant été nommé gouverneur des Pays-Bas, D. Mangeart le suivit à Bruxelles, et continua de s'occuper à enrichir son cabinet. Il obtint, en 1761, la permission de quitter la cour, et se retira à l'abbaye Saint-Léopold de Nancy, où il mourut presque subitement, en 1762. On a de ce savant religieux : I. *Octave de Sermons pour les morts*, suivi d'un *Traité théologique*, dogmatique et critique sur le purgatoire, Nancy, 1739, 2 vol. in-12. Ce fut à la prière de l'évêque de Toul, que D. Mangeart publia cet ouvrage. II. *Deux Mémoires sur les variations d'une agathe, et sur un Médaillon d'or de l'empereur Pertinax*, du cabinet du duc Charles de Lorraine, Bruxelles, 1752, in-fol. Le médaillon, du poids de vingt ducats, avait été trouvé dans la Transsylvanie. III. *Médaille présentée à S. A. R. le duc Charles*, ibid., 1754, in-4°. IV. *Introduction à la science des Médailles*, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts, et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, etc., Paris, 1763, in-fol., avec 35 planches. Cet ouvrage, supplémentaire à l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, a été achevé et publié par l'abbé Jacquin (V. JACQUIN, XXI, 376) (1). L'auteur a beaucoup pro-

fité des différents traités de numismatique qui avaient paru avant le sien ; mais il indique toutes les sources où il a puisé ; et on doit lui savoir gré d'avoir rangé, dans un ordre méthodique, des documents épars dans un grand nombre de livres difficiles à rassembler. W—s.

MANGENOT (LOUIS), né à Paris, en 1694, d'un marchand qui n'était pas dans l'aisance, se déterminna par cette raison à embrasser l'état ecclésiastique. Il avait dix-huit ans quand il commença ses études ; mais il était né avec le goût et le talent de la poésie, et ses premiers ouvrages le firent connaître avantageusement : il acquit même une certaine réputation par la composition d'une églogue, intitulée le *Rendez-vous*, qui est célèbre encore aujourd'hui. Palaprat, qui était son oncle, envoya cette pièce, à l'insu de l'auteur, au concours des jeux floraux : elle obtint l'églantine d'argent, et circulait imprimée à Paris, avant que Mangenot fût instruit de ce qu'on en avait fait. Palaprat réunit à un dîner son neveu, Campistron, Brueys et J. B. Rousseau. Ce fut ce dernier qui, au dessert, présenta l'églantine à Mangenot ; on s'attendait à quelque surprise du jeune homme, qui montra, au contraire, un tel sang-froid qu'il déconcerta la vivacité gasconne de son oncle. Mangenot fit encore les *Confidences*, autre églogue qui, sans avoir le même mérite que la précédente, est cependant une des meilleures pièces que nous ayons en ce genre. Il obtint bientôt un canonicat au Temple, et il est à croire qu'il le dut, en grande partie, à ses compositions poétiques ; car, dans la retraite à laquelle il se voua de bonne heure, il avait fait construire un petit salon où on lisait ces vers :

(1) Cependant les auteurs de l'*Histoire de Metz*, qu'on doit supposer instruits de toutes les particularités qui concernent l'ouvrage de D. Mangeart, disent qu'il fut publié par Michelet d'Emery, savant numismate lui-même. (V. DENNERY, XIII, 154.) L'abbé de Saint-Léopold fit les frais de l'impression.

Sans inquiétude, sans peine,  
Je jouis en ces lieux du destin le plus beau;  
Les Dieux m'ont accordé l'ame de Diogène,  
Et mes faibles talents n'ont valu son tombeau.

Content de sa petite fortune, il ne chercha point à occuper de lui la renommée : il fit de la poésie son amusement ; et l'on peut croire que s'il eût voulu s'y livrer plus sérieusement, il se serait fait remarquer sur le Parnasse français (1). Parmi les pièces échappées à sa muse facile il en est de jolies, et malheureusement aussi quelques-unes de libres : au surplus, il n'attachait pas une grande importance aux fruits de sa plume, et nous en aurions été privés si un ami n'eût pris le soin de les recueillir. Vivant loin du monde, dans la société d'une sœur et d'un très-petit nombre d'amis, Mangenot, frappé de paralysie, depuis quinze ans, mourut le 9 octobre 1768. Ce n'est que huit ans après, qu'on a publié les *Poésies de M. l'abbé Mangenot*, Maestricht, 1776, in-8°, divisées en deux parties ; la première renfermant les pièces qui lui appartiennent incontestablement ; la seconde contenant quelques pièces de lui, ou composées dans sa société, et plusieurs autres de son frère, mort à-peu-près en même-temps que lui. La chanson qui commence par ces vers :

Malgré la bataille  
Qu'on donne demain, etc.

et qu'on a quelquefois attribuée à Voltaire, fut composée de moitié par M. de la Garde, et par le frère de notre auteur. L'abbé Mangenot avait

(1) Désessarts prétend qu'on ne connaît de Mangenot aucun ouvrage en prose, à moins qu'on ne veuille regarder comme un ouvrage son *Histoire abrégée de la poésie française*, morceau assez piquant qui n'a qu'une quinzaine de lignes : il est inséré dans les *Trois siècles de l'abbé Sabatier*, au tome IV des *Sécles littéraires de la France*, et dans le *Dictionnaire des poètes français*, par Philippon-la-Madeleine

travaillé au *Journal des savants*, depuis le 20 septembre 1727 jusqu'au 17 novembre 1731. On lui attribua aussi le *Spectateur littéraire* ; mais il s'en défendit dans le *Journal des savants* de 1728 (p. 254), et assura qu'il n'avait pas même lu ce petit ouvrage périodique. A. B—r.

MANGET (JEAN-JACOB), compilateur laborieux et fécond, né à Genève, en 1652, étudia d'abord la théologie, pour répondre aux vues de ses parents, qui le destinaient au saint-ministère ; mais cédaient enfin à son goût naturel, il s'appliqua tout entier à la médecine, et reçut le doctorat, en 1678, à l'université de Valence. Son attachement pour sa patrie l'ayant ramené à Genève, il y pratiqua son art avec un succès toujours croissant : il fut nommé, en 1699, premier médecin honoraire de l'électeur de Brandebourg. Tout le temps qu'il ne consacrait pas au soulagement des malades, il le passait dans son cabinet à écrire ; et par cette alternative d'exercice et de repos, il parvint à une extrême vieillesse, sans avoir jamais éprouvé aucune infirmité. Il mourut à Genève, le 25 août 1742, âgé de 91 ans. Parmi ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : I. *Bibliotheca anatomica*, Genève, 1685, 1699, 2 vol. in-fol. D. Leclerc a eu part à cette compilation, ainsi qu'à quelques autres de Manget. On trouve une bonne critique de ce livre dans les *Adversaria anatomica* de Morgagni. Éloy se plaint que Manget ait négligé de recueillir les découvertes nombreuses et importantes des anatomistes du xv<sup>e</sup>. siècle. On a publié un *Abrégé* de cet ouvrage en anglais, Londres, 1711, 3 vol. in-4°. II. *Bibliotheca medico-practica*, ibid., 1695-98, 4 vol in-fol. ;

nouvelle édition, augmentée, 1739. III. *Bibliotheca chemica curiosa*, ibid., 1702, 2 vol. in-fol. C'est le recueil le plus complet qui existe de traités d'alchimie; il est rare et assez recherché. IV. *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, ibid., 1703, 2 vol. in-fol. V. *Bibliotheca chirurgica*, ibid., 1721, 2 vol. in-fol. VI. *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, ibid., 1731, 4 vol. in-fol., ornés du portrait de l'auteur et de ceux de quinze médecins célèbres, assez mal gravés. Manget a refondu dans cet ouvrage celui de Vander Linden (*De scriptis medicis*), avec les additions de Merklin, et a cherché à faire disparaître les erreurs échappées à ces deux premiers bibliographes de la médecine: mais il est loin d'y avoir réussi; et l'on doit préférer à cette volumineuse compilation le *Dictionnaire* d'Éloy, susceptible lui-même de grandes améliorations. VII. *Traité de la peste*, recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes, Genève, 1721, 2 vol. in-12. Ce n'est guère qu'une édition retouchée, du livre du P. M. de Toulon, capucin. VIII. *Nouvelles réflexions sur l'origine de la peste*, ibid., 1722, in-12. On doit en outre, à Manget, de nouvelles éditions des *Operamedica*, de Barbette (V. P. BARBETTE, III); de la *Pharmacopea Schrodero-Hoffmaniana*; du *Tractatus de febris* de Fr. Piens; de la *Médecine pratique*, de J. André Schmitz; du *Sepulchretum*, de Th. Bonnet (V. Th. BONNET, V, 132); du *Theatrum anatomicum* d'Eustachi, etc. (V. EUSTACHI, XIII, 534.) La liste des thèses et des dissertations médicales qu'il a publiées, remplirait plusieurs pages. Les curieux pourront consulter, pour plus de détails, l'*Histoire*

*littéraire de Genève*, par Senebier, tom. II, et une *Notice* sur Manget, dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1743. W—s.

MANGIADORI (BENOÎT), chef de la famille la plus distinguée de San-Miniato, petite ville de Toscane, tenta, le 17 mars 1397, de faire secouer à sa patrie le joug des Florentins: il demanda audience au gouverneur de la ville, et se présentant à lui à la tête de dix-sept conjurés, il le tua, s'empara de son palais, et y soutint un siège contre la garnison et les habitants de la ville, attendant d'heure en heure les secours que Jean-Galeaz Visconti lui avait promis. Mais ceux-ci n'arrivant point à temps pour le délivrer, il trouva moyen de s'échapper avec la plupart de ses compagnons, au travers des précipices qui entourent la ville. S. S—1.

MANGIN (CHARLES), architecte, naquit à Mitry, près de Meaux, en 1721, et fut élevé à Juilli. Dès son enfance, il manifesta son goût pour l'architecture: le libraire Lottin, son oncle, le fit instruire dans les mathématiques et le dessin, et le plaça successivement chez plusieurs architectes, où des progrès rapides signalèrent ses talents. Il ne tarda pas à être chargé à Paris de travaux importants: ceux qui lui font le plus d'honneur sont la construction primitive de la *Halle au blé*, le *Séminaire du Saint-Esprit*, les fondations et le portail de l'*Eglise de Saint-Barthélemi*; l'*Eglise du Gros-Cailou*, et surtout la restauration du portail de Saint-Sulpice, l'élevation des deux tours et l'achèvement des chapelles inférieures. Soufflot et Chalgrin faisaient de lui un cas particulier. A l'âge de soixante-quinze ans, Mangin s'occupait encore d'un

projet d'embellissement pour Paris. Ce projet, qu'il soumit au Lycée des arts, lui valut une mention honorable et une médaille. Retiré à Nantes, depuis quelques années, il y est mort le 4 février 1807. P—s.

MANGOU ou MENGKO KHAN, quatrième empereur ou grand Khan des Moghols, était fils de Toulou, quatrième fils de Djengouz Khan, et s'était distingué dans les expéditions contre la Chine et le Tongking sous les règnes précédents. Après la mort de Kaïouk (V. ce nom, XXII, 215), l'impératrice Ogoul Ganmisch, sa veuve, prit en main les rênes de l'empire, d'après l'avis et jusqu'à l'arrivée de Batou Khan, qui devait présider l'assemblée générale, comme étant le plus puissant et le plus âgé des princes moghols (Voy. BATOU, III, 531). Le gouvernement de la régente excita des mécontentements. On murmura de ses prodigalités, et de l'obligation où l'on était de fournir des chevaux de poste aux seigneurs qui voyageaient nuit et jour. On lui imputa même les malheurs qu'occasionna une grande sécheresse. Aussi cette princesse fit-elle de vains efforts pour élever au trône le prince Chyramoun, qui en avait été déjà éloigné par Kaïouk. Le kouriltai ayant été convoqué dans le Kap-tchak, par égard pour Batou Khan, que ses infirmités empêchaient de se rendre à Cara-Korum, ce prince, issu de Djengouz-Khan par la branche aînée, fit le sacrifice de ses droits; et son suffrage entraîna la majorité des voix en faveur de Mangou. Cette élection, qui eu lieu en juin 1250, fut confirmée dans une autre assemblée qui se tint l'année suivante, en Tartarie; et Mangou y fut alors proclamé grand Khan. Loin d'assister aux fêtes de son installation, Chyramoun,

la régente, et les enfants de Kaïouk, conspirèrent contre la vie d'un prince qu'ils regardaient, avec quelque raison, comme un usurpateur. Mangou leur pardonna; mais il fit exécuter 80 de leurs complices. Ensuite il donna le gouvernement général de la Tartarie orientale, et des provinces de la Chine déjà conquises, à son frère Koublaï; celui de tous les pays depuis le Djyhoum jusqu'à la Chine, à Hwadj et à son fils Massoud; enfin celui du Khorazan, de l'Indoustan, de la Perse, et de toutes les provinces enlevées aux musulmans, jusqu'à la Syrie et à l'Asie mineure, à Argoun Agha. Il envoya aussi le général Holitai pour aller soumettre le Thibet, qui fut mis à feu et à sang. Il régla le tribut que devaient payer toutes les nations subjuguées, nomma des bonzes pour diriger les sectateurs de Tao et de Fo, honora son père et sa mère par les titres d'empereur et d'impératrice; et comme le premier était mort, il fit bâtir un palais qu'il consacra à sa mémoire. Cependant les partisans de Chyramoun intriguaient sans cesse pour rétablir sur le trône la famille d'Oktai: Mangou assembla un kouriltai, dont le résultat fut le bannissement de deux fils, et de plusieurs petits-fils de cet empereur, l'exil et la confiscation des biens de sa troisième femme, la spoliation des bijoux et des trésors des autres impératrices. Chyramoun fut renfermé à perpétuité dans une forteresse; enfin, sa mère et la régente veuve de Kaïouk, furent condamnées à mort et exécutées, sur la supposition qu'elles avaient eu recours à la magie pour faire tomber la couronne sur la tête de Chyramoun. Ces mesures violentes furent généralement désapprouvées; mais Mangou, afin



d'en effacer le souvenir, diminua les impôts, distribua des largesses aux troupes, et publia une amnistie. Il offrit ensuite au ciel un sacrifice solennel, sur une montagne, suivant les cérémonies observées par les empereurs de la Chine, établit un lama pour chef suprême de la religion dominante, et érigea en fiefs, en faveur des princes de sa propre famille, toutes les terres conquises sur les Chinois. L'an 1253, Hayton 1<sup>er</sup>, roi d'Arménie, vint à la cour du grand Khan (V. HAYTON, XIX, 524), fit alliance avec lui, en obtint de grands privilèges pour l'église arménienne, et le détermina sans doute à déclarer la guerre aux Musulmans; mais il faut regarder comme très-douteux ce qu'on a débité sur le prétendu baptême de Mangou. Une assemblée des chefs des Moghols fut convoquée; on y délibéra sur les propositions du roi d'Arménie, et l'on y résolut d'envoyer à-la-fois trois armées: l'une contre la Corée, la seconde dans l'Indoustan par le Kaschmyr, et la troisième contre les Ismaéliens ou *Assassins* de Perse, et contre le Khalyfe de Baghdad. Houlagou, frère du grand Khan, fut chargé de cette dernière expédition, et partit peu de temps après. Batou Khan qui avait des relations de voisinage et d'intérêt avec les Musulmans contre les Chrétiens, se plaignit à Mangou de ce qu'il voulait attaquer ses alliés, et lui reprocha même d'être ingrat envers ceux auxquels il devait l'empire. Mangou défendit à son frère de passer outre, par déférence pour Batou; mais la mort de celui-ci, arrivée sur ces entrefaites, leva la défense, et laissa le grand Khan libre de poursuivre l'exécution de ses projets (V. HOULAGOU, XX, 609). Sur le bruit répandu en Europe, par le moine Jean du Plan

Carpin (V. CARPIN, VII, 185), quo le grand khan était chrétien, saint Louis roi de France avait envoyé en Tartarie d'autres religieux, pour demander à ce monarque la permission de prêcher l'évangile dans ses états (V. RUBRUQUIS). Admis à l'audience de Mangou, ils le trouvèrent dans une chambre tapissée de toile d'or, assis sur un petit lit, près d'une de ses femmes et d'une de ses filles, et vêtu d'une robe dont la fourrure était lustrée comme celle d'un veau marin. Il avait devant lui un réchaud dans lequel brûlaient des épines et des racines, allumées avec de la fiente de bœuf. Tels étaient le modeste ameublement, et la simplicité du monarque, dont les armées allaient bientôt embrasser l'Asie, dans sa plus grande étendue. L'empereur fit plusieurs questions sur la France, et s'informa, surtout, s'il y avait beaucoup de bœufs, de moutons et de chevaux. Rubruquis et son confrère lui proposèrent de se faire chrétien, lui montrant une croix et une image de la Vierge qu'ils encensèrent en chantant des hymnes. Mais, faute d'un bon interprète, il prit toutes ces cérémonies pour des hommages rendus à sa puissance. Il en parut satisfait, et régala les ambassadeurs avec du *koumis* (lait aigre de jument). En les congédiant, il leur donna, entre autres présents, quelques beaux chevaux, avec une lettre pour saint Louis, dans laquelle il prenait le titre de *fiis de Dieu, de souverain des seigneurs de la terre*, et ordonnait à ce prince, s'il voulait mériter ses bontés et obtenir son amitié, de suivre exactement les lois et la croyance de Djenguyz Khan. Telle fut l'issue de cette ambassade, qui pouvait difficilement avoir plus de succès. Les discours en latin des mis-

sionnaires, les réponses de l'empereur en langue tartare, en firent un quiproquo continuel. Les missionnaires virent à la cour de Mangou des ambassadeurs de Vatace, empereur de Nicée, et un grand nombre de prêtres nestoriens. Le grand khan assistait souvent avec sa famille, aux offices de ces derniers; et dans les festins auxquels il les invitait, les jours de fêtes solennelles, il leur donnait la préséance sur les imams des Musulmans et sur les bonzes. Cependant Koublaï, frère de l'empereur, s'avancait dans la Chine septentrionale, pénétrait dans la province de Sse-Tchuen, subjuguait le royaume de Tali dans celle de Yun-nan, achevait de soumettre le Thibet, et s'appliquait à inspirer aux Moghols le goût des sciences. Mais jusqu' alors les invasions de ces peuples, en Chine, n'avaient été que passagères: le manque de subsistances et de places-fortes les empêchait de s'y maintenir. Mangou, voulant consolider la conquête de cet empire et s'en attacher les habitants, y fit établir de grands magasins de vivres, et relever les murailles de plusieurs villes: il défendit à ses troupes de ravager les campagnes, paya les dommages causés par les dévastations, et poussa la sévérité jusqu'à punir de mort des officiers supérieurs coupables de ce délit, et à châtier l'un de ses fils qui, dans une partie de chasse, avait traversé des champs labourés. Comme la ville de Cara-Koroum lui paraissait trop petite, il fonda, l'an 1256, celle de Kai-ping-fou, qu'il peupla de Chinois et de Moghols, et dont le territoire, plus rapproché de la Chine, était aussi plus commode pour la pêche, pour la chasse et pour les assemblées générales. La même année, son frère Houlagou dé-

truisit, en Perse, la dynastie des Ismaéliens, dont le dernier prince fut mis à mort par ordre de Mangou; et deux ans après, il s'empara de Bagdad, mit fin au khalyfat, soumit la Mésopotamie, l'Arménie, la Géorgie, pénétra dans l'Asie mineure et dans la Syrie, et fonda un empire qui, d'abord vassal et tributaire des grands khans de Tartarie, devint indépendant sous les successeurs de Mangou et de Houlagou (V. HOULAGOU et MOSTASEM). Impatient de terminer la conquête de la Chine, par l'expulsion de la dynastie impériale des Song, Mangou Khan régla toutes les affaires de la Tartarie, nomma son frère Arikh-Bouga pour y commander en son absence, et se mit en route vers la fin de 1257. Un autre motif l'appelait en Chine: il en avait ôté le gouvernement à Koublaï, que des malveillants lui avaient rendu suspect, parce qu'il s'était fait aimer et respecter des Chinois. Indigné de cette injustice, Koublaï songea d'abord à réaliser les soupçons de son frère, et à prendre les armes. Mais son ministre Yao-Chou lui inspira un parti plus sage et plus généreux. Koublaï part seul et sans gardes, va trouver l'empereur dans le Chen-si, se jette à ses pieds, et lui offre ses femmes, ses enfants, ses biens et sa vie. Touché de la démarche humiliante de son frère, Mangou le relève, l'embrasse en pleurant, lui rend toute sa confiance, et le charge d'aller faire le siège de Vou-tchang-Fou, capitale du Hou-Kouang, et de marcher ensuite contre Hang-tcheou, résidence des empereurs Song. Il envoya bientôt pour le soutenir un de ses généraux, qui venait de ravager le Tong-king, et d'en ruiner la capitale. Mangou s'avança lui-même avec trois

corps d'armée, entra dans le Sse-shuen, et prit par capitulation la ville de Pao-ning-Fou; mais ayant pris le siège, en février 1259, devant Ho-tcheou, il y éprouva la plus vive résistance. Moins heureux que la plupart de ses généraux, qui, dans le même temps, pénétraient, sur tous les points, dans le cœur de la Chine, et voyant ses troupes repoussées dans toutes les attaques, et diminuées par les fatigues et les maladies, il commanda un assaut général, le 10 août suivant : mais un orage ayant renversé les échelles, les Moghols éprouvèrent une perte considérable, et l'on trouva le corps du khan percé de coups. Mangou tait alors dans la 52<sup>e</sup>. année de son âge, et la neuvième de son règne (1). Sa taille était moyenne, et son nez plat et un peu rabattu, suivant la relation de Rubruquis. Ce prince joignait à beaucoup de courage et de fermeté, des talents supérieurs dans le gouvernement de son vaste empire : mais on lui a reproché de l'avoir usurpé sur la famille d'Ok-ai-Khan, au mépris des dernières volontés de ce monarque, et d'avoir montré trop d'attachement pour les Chinois. Il accorda néanmoins une exemption d'impôts aux savants et aux docteurs de toutes les religions, soulagea les pauvres de toutes les sectes, et n'excepta de ses bienfaits que les Juifs. Plusieurs de ses femmes portèrent le titre d'impératrice; et il en eut 5 fils, outre un grand nombre de filles. La mort de Mangou interrompit la conquête de la Chine.

Moka-Ogul, un de ses frères, ramena dans le Chen-si, sa pompe funèbre et son armée. Koublai, informé de cet événement, ne laissa pas de traverser le fleuve Kiang, après avoir battu la flotte chinoise, et d'assiéger Vou-tchang-Fou, tandis que ses troupes se répandaient dans la province de Kiang-si. Mais malgré ses succès, la nouvelle que son frère Arikh-Bouga intriguait pour s'emparer du trône, le détermina promptement à la paix. On régla les limites des deux empires, et celui des Song devint tributaire des Moghols. Alors l'armée repassa le fleuve; et tous les grands s'étant rendus en Tartarie pour y procéder à l'élection d'un nouvel empereur, Koublai y fut proclamé grand khan, l'an 1260. (K. CHU-TSOU, VIII, 409). A—T.

MANIACES (GEORGE), général des Grecs, en Italie, se distingua vers le milieu du onzième siècle, pendant le règne de Michel le Paphlagonien, empereur d'Orient. Une guerre civile parmi les Musulmans, entre deux frères qui gouvernaient la Sicile, donna au monarque grec l'espérance de reconquérir cette île; il y envoya George Maniaces, un de ses meilleurs généraux. Celui-ci ayant attiré à son service Guillaume-Bras-de-fer, et ses Normands, battit les Sarrasins, en 1038, près du fleuve Remata, et leur prit treize petites villes. Enorgueilli de cette victoire, il cessa de ménager les puissants auxiliaires qui la lui avaient procurée; et il excita en eux un tel ressentiment par ses outrages, que les Normands, dès qu'ils furent débarqués sur le continent de l'Italie, n'eurent plus de repos jusqu'à ce qu'ils en eussent chassé les Grecs. Maniaces remporta cependant encore une victoire sur les Sarrasins de Sicile, en

(1) Raschid-el-dyn fait mourir Mangou Khan, l'an de l'hégire 655 (1257 de J.-C.) : mais il est prouvé que ce prince survécut à la prise de Bagdad, qui eut lieu en 656 (1258), et que, transporté de joie, en apprenant cette nouvelle, il récompensa magnifiquement les couriers qui la lui avaient apportée.

1040; mais leur chef lui ayant échappé par la faute du patrice Étienne, beau-frère de l'empereur, Maniaces insulta cet homme puissant, et s'en fit un ennemi mortel; il fut accusé par lui, à Constantinople, d'avoir voulu se révolter, et il fut rappelé: mais Michel Casapheta, ayant succédé au trône de Constantinople, renvoya Maniaces en Italie, en 1042. Ce général attaqua aussitôt les Normands, qui s'étaient emparés d'une grande partie de la Pouille; et il avait déjà obtenu sur eux plusieurs avantages qu'il avait souillés par une excessive cruauté, lorsqu'une nouvelle révolution, à Constantinople, mit sur le trône Constantin Monomaque, l'ennemi personnel de Maniaces. Celui-ci ne doutant pas que le nouvel empereur ne voulût le perdre, se révolta dans la Pouille, où il commandait, et se fit, en 1043, proclamer Auguste par son armée. Il défait le premier général grec, qui fut envoyé contre lui; mais Constantin s'étant adressé aux Normands, ceux-ci attaquèrent Maniaces avec plus de vigueur, et le chassèrent de Tarente et d'Otrante: ils le forcèrent enfin à s'enfuir par mer à Durazzo, où les agents de l'empereur l'atteignirent et le mirent à mort. S. S—1.

MANILIUS ( MARCUS ), poète latin, florissait vers la fin du règne d'Auguste. Le lieu de sa naissance est inconnu. Ceux qui ont prétendu qu'il était de Rome, s'appuient sur un vers de son poème que Bentley et Pingré rejettent comme interpolé. D'autres ont conjecturé, d'après son style, que Manilius était étranger; et en effet, dit Pingré, son poème est rempli de tournures singulières, et qu'on ne trouverait pas facilement dans un auteur du même siècle: mais il n'est pas étonnant que Manilius,

traitant un sujet nouveau pour les muses latines, ait employé des expressions jusqu'alors étrangères à la poésie. Vossius croit que notre poète est le même personnage que Manilius Antiochus, qui fut amené esclave à Rome, avec Publius Syrus, son cousin ( V. PUBLIUS SYRUS ); et Montucla convient qu'il est très-porté à adopter ce sentiment. On doute si Manilius n'est pas encore le même que Manlius, mathématicien, qui éleva dans le champ de Mars, à Rome, par ordre d'Auguste, un gnomon de soixante et dix pieds de hauteur ( V. l'*Histoire des mathématiques*, I, p. 485-87 ). Quelques critiques ont témoigné leur surprise de ce que le nom de Manilius ne se trouve cité par aucun auteur contemporain; mais il est probable que ce poète ne commença d'écrire que dans un âge avancé, puisqu'il souhaite une longue et paisible vieillesse afin de pouvoir terminer son ouvrage: il paraît que ses vœux ne furent pas exaucés: du moins son poème, tel que nous l'avons, n'est pas achevé. Cet ouvrage resta ignoré jusqu'au règne de Constantin. Julius Firmicus en ayant recouvré alors une copie, y ajouta un commentaire ou plutôt le traduisit en prose. Pogge le découvrit dans le xv<sup>e</sup>. siècle; mais ce fut J. Muller ( Regiomontanus ), qui le publia le premier. L'ouvrage de Manilius est intitulé: *Astronomicon* ( les Astronomiques ); il est divisé en cinq livres. Le premier et le dernier sont les plus intéressants par le sujet, et par le nombre et la beauté des épisodes. L'impossibilité de tracer en quelques lignes le plan de ce poème, nous oblige de renvoyer le lecteur à l'excellente analyse dont Pingré a fait précéder son édition ( tom. 1<sup>er</sup>., XI-XIX ). Manilius était vraiment poète.

mais ses connaissances astronomiques étaient assez bornées. On dit d'ailleurs, que de son temps on confondait l'astronomie, science si intéressante et si utile, avec l'astrologie, art vain et imposteur, mais qui, par l'influence qu'elle attribuait aux astres sur les destinées des hommes et des empires, ne laissait pas être favorable à la poésie. Le style de Manilius, dit Pingré, est poétique, énergique, digne du siècle d'Auguste, mais trop abondant, défaut qu'on reproche aussi à Ovide. M. De Lambre en porte un jugement moins favorable, dans son *Hist. de l'Astron.*, 251. L'*Astronomicum* a été publié à Nuremberg, dans l'atelier typographique que Muller y avait établi, en 1471; cette édition, petit in-fol., parut en 1473, et par conséquent est l'originale. Il a été réimprimé plusieurs fois dans le quinzième siècle, Bologne, 1474, petit in-fol., première édit., avec date; Naples (vers 1475), in-4°; sans nom de ville et sans date, in-4°; caract. ronds; revu par Étienne Dulcinus, Milan, 1489, in-fol. Ces différentes éditions, toutes très-rares, sont fort recherchées des curieux; mais pour la correction du texte et la beauté de l'impression, on doit préférer les suivantes: Paris, 1579, ou Heidelberg, 1590, in-8°, avec les notes de Scaliger; Leyde, 1600, avec les mêmes notes et les variantes recueillies par Fr. Junius; Strasbourg, 1655, in-4°: cette édition est la plus complète et la meilleure de toutes celles qui contiennent les notes de Scaliger; Paris, 1679, in-4°, avec les notes de Mich. Dufay: ces notes sont médiocres; mais l'édition fait partie de la collection *ad usum*; Londres, 1739, in-4°, avec les notes de Rich. Bentley; Padoue,

Comino, 1743, in-8°; *cum notis Bentleyi et variorum*, par les soins d'Elie Stæber, Strasbourg, 1767, in-8°, et enfin, Paris, 1786, 2 vol. in-8°, avec les notes et la traduction française de Pingré (*V. ce nom*). C'était à-peu-près le seul auteur du siècle d'Auguste, qui n'eût pas encore été traduit en français. W—s.

MANKBERNY. *V. DJELAL-EDDYN.*

MANLEY (MISTRESS) naquit à Guernesey, dont son père, sir Roger Mauley, était gouverneur. C'était un homme instruit, auteur de Commentaires latins sur la rébellion de 1640, Londres, 1686, in-8°, et d'une Histoire des dernières guerres de Danemark, 1670, etc. Il ne put donner à sa fille qu'une bonne éducation, et mourut avant de lui avoir procuré un établissement, la laissant, pour surcroît de malheur, entre les mains d'un parent qui ne s'attacha qu'à corrompre ses mœurs. Ce monstre, qui était déjà marié sans qu'elle le sût, lui proposa de l'épouser; elle y consentit: mais dès qu'il eut obtenu d'elle ce qu'il désirait, il l'emmena à Londres, et l'y abandonna. Dans sa détresse, elle eut occasion d'être vue par la duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, et crut avoir trouvé en elle une protectrice. La duchesse, charmée de son esprit et de ses agréments, lui témoigna d'abord beaucoup de bienveillance, jusqu'à ce que, sur le soupçon, fondé ou non, qu'elle entretenait une intrigue avec son fils, elle crut, au bout de six mois, devoir lui retirer ses bontés. Il y a lieu de penser que cette conduite n'était qu'un effet de l'humeur capricieuse de la protectrice, et que le motif allégué contre la protégée, n'était qu'un prétexte: ce qui semble prouver que

Mistriss Manley n'avait pas alors une conduite reprehensible, c'est que, bientôt après, le général Tidcomb lui ayant proposé de venir passer avec lui quelque temps à sa terre, elle s'en excusa, en disant que « son goût pour la solitude s'é- » tait confirmé par son dégoût du » monde, et que, puisqu'il lui était » impossible de paraître en public » avec réputation, elle était résolue » à demeurer dans l'obscurité. » Elle essaya de tirer parti de l'éducation soignée qu'elle avait reçue, et se mit à écrire pour le théâtre. Le succès qu'obtint sa première tragédie, *l'Auguste infortune* (*The royal mischief*), représentée sur le théâtre de Lincoln's Inn-fields, en 1696, la rejeta dans ce tourbillon du monde auquel elle croyait avoir renoncé. Courtisée par les beaux-esprits et les élégants du jour, elle ne put résister à l'attrait de la galanterie, et se vit engagée dans une suite non interrompue d'intrigues amoureuses. Cependant ces distractions ne lui firent pas oublier la littérature; et ce fut à cette époque qu'elle composa le plus célèbre de ses ouvrages, les *Mémoires de la nouvelle Atalante*, en 4 volumes, trad. en français (par Scheurleer et Rousset), sous ce titre : *l'Atlantis de madame Manley*, la Haye, 1713, 2 vol. in-8°. Ce livre était digne du genre de vie que menait l'auteur : mais si l'on y lut sans s'étonner des récits d'aventures scandaleuses, on fut plus surpris d'y trouver des vues politiques et des portraits satiriques évidemment calqués sur des personnages vivants. Mistriss Manley, dont la famille avait été constamment attachée à Charles I<sup>er</sup>., quoique négligée ensuite par Charles II, était bien aise d'avilir, autant qu'il était

en son pouvoir, les hommes qui avaient provoqué et accompli la révolution. Aussi son livre attira-t aussitôt l'attention du gouvernement voyant que l'imprimeur et le libraire allaient être persécutés à cause d'elle elle se présenta volontairement au tribunal du banc - du - roi, comme seule auteure de *l'Atalante*, et fut traduite devant le secrétaire - d'état Sunderland. Ce ministre, supposant avec raison qu'elle n'avait pas imaginé tout ce qui, dans son livre, avait rapport aux affaires de l'État, lui demanda de qui elle tenait certaines particularités : mais trop généreuse pour compromettre personne, elle répondit que c'était probablement par inspiration qu'elle lui avaient été communiquées, et ne voulut rien déclarer. Elle fut, pour quelque temps, privée de sa liberté. Peu après son élargissement, un changement ayant eu lieu dans le ministère, la fortune commença de lui sourire; elle écrivit pour le gouvernement, sous la direction du docteur Swift. Elle était douée de cette heureuse organisation qui permet de passer sans effort du plaisir au travail, et du travail au plaisir. Dans le même temps qu'elle composa des tragédies, des poèmes et des écrits politiques, elle était lancée plus que jamais dans le torrent du monde, et dans la dissipation. A l'époque de sa mort (11 juillet 1724) elle vivait dans un état de concubinage avec Barber, l'imprimeur principal du parti des Torys. Swift lui laissa plus d'une fois le soin d'achever des écrits qu'il avait commencés et c'est elle qui, après lui, fut chargée de la rédaction de *l'Examiner* dont elle s'acquitta pendant un assez long espace de temps avec autant de zèle que d'habileté. On cite parmi

ses autres productions : I. *L'Amant perdu ou le mari jaloux*, comédie, 1696. II. *Almyna*, trag., 1707. III. *Mémoires sur l'Europe, vers la fin du dix-huitième siècle*, 1710, 2 vol. in-8°. IV. *Intrigues de cour*, 1711, in-8°. V. *Aventures de Rivelle*, 1714, in-8°. VI. *Le pouvoir de l'amour*, en sept nouvelles, 1720, in-8°. VII. *Intrigues de Bath*, 1725, in-8°. VIII. *Histoire secrète de la reine Zarah*, 1745, in-4°. IX. *Lucius, premier roi chrétien de l'Angleterre*, trag., 1717, avec un prologue de Steele, et un épilogue de Prior. X. *Des Poésies*. XI. Un volume de *Lettres*, 2<sup>e</sup>. édition, 1713. Toutes ces productions ne sont guère lues aujourd'hui. L.

**MANLIUS CAPITOLINUS** (MARCUS), célèbre consul romain, d'une ancienne et illustre famille, se signala d'abord par sa valeur, et parvint à différents grades militaires. Il fut désigné pour le consulat, l'an 362 (392 avant J.-C.), avec L. Valer. Potitus. Quelque temps après, les Gaulois pénétrèrent en Italie, sous les ordres de Brennus, s'emparèrent de Rome, qu'ils livrèrent aux flammes (1), et assiégèrent le Capitole, où le sénat et l'élite de la jeunesse romaine étaient renfermés (V. BRENNUS et CAMILLE). Le siège durait déjà depuis quelques mois, lorsque les Gaulois, ayant reconnu la possibilité de gravir les rochers qui dominaient le Capitole, tentèrent de s'en rendre maîtres pendant la nuit; déjà ils étaient parvenus au pied des murailles, lorsque Manlius, éveillé par les cris des oies sacrées,

répand l'alarme, court au rempart, et repousse un des Gaulois qui avait saisi un créneau pour s'élever: la chute du Gaulois entraîne ses compagnons placés derrière lui; et les Romains achèvent de précipiter, à coups de pierre, leurs redoutables ennemis. L'importance du service rendu par Manlius, accrut encore la considération dont il jouissait: il reçut le glorieux surnom de *Capitolinus*; et la république lui donna une maison dans le Capitole. Mais des marques si éclatantes de la reconnaissance de ses concitoyens, ne satisfirent point son ambition: il ne put voir, sans jalousie, Camille, vainqueur des Gaulois, continué dans les charges de dictateur et de tribun militaire; et il osa concevoir le projet insensé d'usurper la royauté. Certain de ne point trouver d'appui parmi les patriciens, il flatta la multitude par ses discours et ses largesses; il se prononça hautement contre les lois rigoureuses qui pesaient sur les débiteurs, et en promit l'abolition. Un jour, voyant un centurion traîné en prison par son créancier: « Ce serait bien inutilement, dit-il, que mon bras aurait sauvé le Capitole, si je souffrais que mon ancien compagnon d'armes fût réduit en servitude »; et aussitôt il paya la dette, et le mit en liberté. Quelque temps après, il vendit son patrimoine, et annonça que son intention était d'en employer le prix à l'acquittement des dettes des plus pauvres citoyens. Ce dernier trait acheva d'enflammer les esprits; et le peuple, toujours si facile à émouvoir, le proclama son sauveur, son libérateur. Manlius osa pour lors accuser quelques sénateurs de s'être partagé l'or destiné à payer les Gaulois. Ceux qui l'entouraient demandèrent qu'on

(1) « La prise de Rome par les Gaulois ne lui ôta rien de ses forces.... et l'incendie de la ville ne fut que l'incendie de quelques cabanes de pasteurs. » (Montesq. *Considérat. sur les causes de la grandeur des Romains*, ch. 1<sup>re</sup>.)

fit sur le champ des perquisitions à l'effet de découvrir un vol de cette importance; mais il les ajourna pour un autre temps. Cependant le dictateur (A. Cornel. Cossus), informé de ce qui se passait à Rome, accélère son retour, et dès le lendemain fait citer Manlius à son tribunal, afin d'y rendre compte de sa conduite. Manlius se rend sur la place publique, au milieu de la foule de ses partisans. Sommé d'indiquer les sénateurs coupables du vol dont il les accuse, il répond par le détail de ses services, et par la critique la plus amère des opérations du sénat: pressé de donner des explications qu'on lui demande, il ne peut le faire, et il est conduit en prison par ordre du dictateur. Cependant le peuple éclate en murmures: une partie des mutins passe le jour et la nuit autour des murs de son cachot; et le sénat craignant que les partisans de Manlius n'essaient de l'enlever, lui rend la liberté. Manlius, enhardi par ce premier succès, continuait d'agiter le peuple: il réunissait chez lui les hommes les plus influents de chaque tribu, et les échauffait par des discours dans lesquels il leur reprochait leur patience à supporter les insultes des patriciens; leur promettant que s'ils consentaient à l'élire pour chef, il les mettrait pour jamais à l'abri des vexations. Le sénat n'ignorait rien de ce qui se passait dans ces assemblées séditieuses; mais comme il eût été imprudent d'attaquer Manlius, défendu par la multitude, on imagina un expédient pour les diviser. Manlius fut accusé par les tribuns du peuple d'aspirer à la royauté. Pour cette fois, il arriva seul sur la place, vêtu de deuil, et dans l'attitude d'un homme pénétré de douleur. Quand il eut entendu la

lecture de son accusation, il exposa tous les services qu'il avait rendus à l'état, fit voir les cicatrices des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille, et, montrant de la main le Capitole qu'il avait sauvé, supplia le peuple de jeter les yeux sur ce lieu sacré avant de prononcer sur son sort. Malgré la gravité de l'accusation, le peuple attendri était disposé à l'acquitter; mais les tribuns rompirent l'assemblée, et en indiquèrent une nouvelle dans un lieu d'où l'on ne pouvait découvrir le Capitole. Manlius, abandonné de ses partisans, fut condamné à être précipité de la roche Tarpéienne, l'an de Rome 370 (avant J.-C. 384). Sa maison resta inhabitée; et l'on défendit à ses parents de porter jamais le nom de Marcus. La peste qui ravagea Rome, quelque temps après le supplice de Manlius, parut au peuple une marque du courroux du Ciel; on oublia son crime pour ne plus se souvenir que de ses services et de ses grandes qualités. La conjuration de *Manlius* est le sujet d'une tragédie de Lafosse, restée au théâtre, où le talent d'un grand acteur (M. Talma) l'a fait reparaitre avec un nouvel éclat, depuis quelques années.

W—s.

MANLIUS TORQUATUS (TITUS), de la même famille que le précédent, était fils de L. Manlius Imperiosus, qui fut nommé dictateur, l'an de Rome 392 (avant J.-C. 362), pour placer le clou sacré (*Clavus annalis*), dans le temple de Jupiter (1). Imperiosus voulant marquer l'exercice de sa charge par quelque chose de plus important que

(1) Cette cérémonie bizarre ne se pratiquait que dans les temps malheureux. Les Romains l'avaient prise des Volsciens; mais on n'en connaît pas l'origine.



cette cérémonie, résolut de porter la guerre chez les Herniques; mais les jeunes gens ayant refusé de prendre les armes, il fut tellement irrité de leur résistance à ses ordres, qu'il condamna les uns à l'amende, et fit battre les autres de verges. Cette sévérité excessive indigna les citoyens, et il se vit obligé d'abdiquer. Alors le tribun T. Pomponius le cita devant le peuple, pour qu'il eût à se justifier de la rigueur dont il avait usé à l'égard des jeunes gens des plus illustres familles; et afin de rendre le père plus odieux, il l'accusa de tenir relégué à la campagne, parmi ses esclaves, son propre fils, sous le prétexte qu'il avait la prononciation embarrassée. Titus Manlius, indigné d'être la cause d'une accusation portée contre son père, vint trouver Pomponius, et, lui mettant un poignard sur la gorge, le força de jurer qu'il ne donnerait aucune suite à cette affaire. Ce trait de piété filiale inspira la plus vive admiration pour Manlius; et l'année suivante il fut nommé tribun légionnaire, place qui n'était accordée ordinairement qu'à de grands services. La guerre s'étant rallumée, quelque temps après, contre les Gaulois, l'un d'eux, d'une taille gigantesque, s'avança sur les bords de l'Anio (le Teverone) qui séparait les deux camps, et défia le plus vaillant des Romains. Manlius ne put entendre de sang-froid les insultes de ce guerrier; et ayant obtenu la permission de le combattre, il le vainquit et lui enleva son collier (*torques*), circonstance qui lui mérita le surnom de *Torquatus*, porté depuis par ses descendants. Manlius fut créé dictateur l'an 402 (avant J.-C. 352), pour faire la guerre aux Cérètes, qui s'étaient alliés aux Tarquiniens, ennemis jurés des Romains.

Mais les Cérètes effrayés se hâtèrent d'avouer leurs torts, et demandèrent une trêve de cent années, qui leur fut accordée. Il fut honoré une seconde fois de cette dignité, l'an 408; et l'on remarque qu'il n'avait point encore passé par le consulat. Il fut enfin désigné consul deux ans après, et pour la troisième fois, l'an 417, avec P. Decius Mus. Il fit déclarer la guerre aux Latins, qui avaient exigé qu'on choisît parmi eux un des consuls, et la moitié des sénateurs. Pendant cette guerre, son fils aîné s'étant avancé jusqu'aux portes du camp des Latins, fut défié par un de leurs chefs à un combat singulier. Ce jeune homme, oubliant la subordination due aux consuls, accepta le défi, sans leur en demander permission, tua son adversaire, et se présenta devant son père, chargé des dépouilles de son ennemi. Manlius, moins sensible à la gloire que venait d'acquérir son fils, qu'à la crainte que cet exemple n'affaiblît la discipline, le fit attacher à un poteau par un licteur, au milieu du camp, et, après lui avoir reproché sa désobéissance, ordonna qu'on lui tranchât la tête. Cet acte de cruauté contribua beaucoup à l'affermissement de la discipline, mais rendit Manlius si odieux qu'on disait *Manliana imperia*, pour exprimer des ordres d'une excessive sévérité. Il défait les Latins près de Vesperis (J. DECIVS, X, 635), et acheva de les soumettre par une seconde victoire. A son retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe; mais les jeunes gens refusèrent d'y prendre aucune part: les vieillards seuls allèrent au devant de lui. Depuis cette époque, l'histoire se tait sur Manlius. Il est le héros d'une *tragedie* de M<sup>me</sup>. de Villedieu, jouée en 1662.

MANLIUS TORQUATUS II (TITUS), consul Romain, que tous les *Dictionnaires* confondent avec le précédent, fut désigné consul l'an 519 (avant J.-C. 235), et obtint les honneurs du triomphe, pour avoir soumis la Sardaigne. La fin de cette guerre laissant Rome sans ennemis, le temple de Janus fut fermé pour la deuxième fois : il ne l'avait pas été depuis Numa, et il ne le fut plus jusqu'au règne d'Auguste. Manlius fut élu de nouveau consul, l'an 530, et chassa les Gaulois qui ravageaient les bords du Pô; il s'opposa au rachat des prisonniers faits par Annibal à la bataille de Cannes, et prononça en cette occasion un discours très-éloquent, qui entraîna la délibération du sénat (V. Tite Live, liv. xxii, 60). Ayant été envoyé l'an 539, contre les Sardes qui s'étaient alliés aux Carthaginois, il remporta sur eux une victoire décisive, fit prisonniers Asdrubal, Magon et Hannon, trois des plus célèbres généraux carthaginois, et acheva en peu de temps de réduire les villes qui osaient encore résister aux armes romaines. Manlius fut une 3<sup>m</sup>e. fois désigné pour le consulat, l'an 543 (avant J.-C. 211), mais il refusa cette dignité, alléguant pour raison la faiblesse de sa vue; et il ajouta que ce serait une témérité inexcusable à un général qui ne pouvait se conduire que par les yeux d'autrui, de prétendre que les autres se reposassent sur lui du soin de leur vie. Les jeunes gens insistèrent particulièrement pour l'obliger d'accepter; mais Manlius leur annonça qu'il était inébranlable dans sa résolution: « Si j'étais consul, leur dit-il, je ne » pourrais supporter la licence de » vos mœurs, ni vous la sévérité de » mes commandements; retournez

» donc à l'assemblée, et rappelez-vous » qu'Annibal est en Italie. » Manlius était alors censeur; et il en remplissait encore les fonctions l'an 545 (209 avant J.-C.). W—s.

MANN (A. T.), physicien, littérateur et antiquaire estimable, était né, vers 1740, dans la Flandre autrichienne. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie monastique; et il était, en 1774, prieur de la chartreuse anglaise de Nieupport. Il fut reçu, cette même année, membre de l'académie que l'impératrice Marie-Thérèse avait fondée peu de temps auparavant, à Bruxelles; et se montra fort assidu aux séances, où il lut plusieurs mémoires d'un grand intérêt. Le desir de se consacrer plus particulièrement aux sciences lui fit solliciter sa sécularisation; et il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Courtrai. L'abbé Mann fut envoyé en Angleterre, pour examiner les méthodes en usage contre les incendies; et à son retour, il publia un mémoire très-instructif sur cet objet. Sa vie ne fut qu'une suite de travaux, tous entrepris dans un but d'utilité publique. Il était secrétaire perpétuel de l'académie de cette ville, membre de la société royale de Londres, des académies de Manheim, Milan, Liège, etc. On a de lui : I. *Mémoire sur les diverses méthodes inventées jusqu'à présent, pour garantir les édifices des incendies*, Bruxelles, 1778, in-4°; Lyon, 1779, in-8°; trad. en allemand, Francfort, 1790. II. *Tableau des monnaies, poids et mesures des différentes nations*, ibid., 1779; deuxième édition, 1788, in-8°; trad. en italien, Milan, 1790, in-4°. III. *Pour et contre les spectacles*, Mons, 1782, in-8°. IV. *Description de la ville de*

*Bruxelles et de ses environs* ou État présent tant ecclésiastique que civil de cette ville, *ibid.*, 1785, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est estimé. V. *Introduction à la géographie, la politique, etc.*, 1786, in-8°. (V. *BUSCHING*, VI, 367.) VI. *Mémoire sur les grandes gelées*, et leurs effets, Gand, 1792, in-8°. On y trouve les dates des hivers les plus rigoureux. VII. Une édition du *Dictionnaire géographique* de Ladvocat, connu sous le nom de Vosgien, 1792, 2 vol. in-8°. VIII. *Tables chronologiques de l'Histoire universelle, depuis le commencement de l'année 1700, jusqu'à la paix de 1802*, Dresde, Paris, Treuttel), 1804, in-4°. IX. *Principes métaphysiques des êtres et des connaissances*, Vienne, 1807, in-4°. X. Un grand nombre de *Mémoires* et de *Dissertations*, dans le Recueil de l'académie de Bruxelles, sur la nature du sol, de l'atmosphère et du climat de la Flandre maritime; — Sur les moyens de parvenir à une théorie complète des météores; — Sur la congélation de l'eau de la mer; — Sur l'histoire naturelle de la mer du Nord et la pêche qui s'y fait; — Sur le feu élémentaire; — Sur les effets et les phénomènes produits, en versant différentes sortes d'huile sur les eaux; — Sur la communication qui a existé anciennement entre les mers Noire, Caspienne, Baltique et Blanche; — Sur les marées anciennes; — Sur les moyens d'augmenter la population et de perfectionner la culture dans les Pays-Bas; — Précis de l'histoire naturelle des Pays-Bas maritimes; — Sur l'emplacement du port Iccius, etc. (*Joye: Wll. SOMNER.*) W—s.

MANNI (DOMINIQUE-MARIE), célèbre imprimeur, grammairien et

antiquaire, était né à Florence le 8 avril 1690. Son père, imprimeur lui-même, et homme de mérite (1), le fit élever avec le plus grand soin, et lui inspira le goût des recherches littéraires. Le jeune Manni était déjà connu des savants par son érudition, lorsqu'il prit la direction de son imprimerie : il s'attacha surtout à donner de nouvelles éditions d'anciens ouvrages italiens, et les enrichit de préfaces, de notes et d'additions qui les firent rechercher des curieux avec empressement. Les soins qu'il devait à son atelier, ne l'empêchèrent pas de continuer de se livrer, avec une ardeur infatigable, à l'étude de l'histoire de la Toscane, et d'en éclaircir les points les plus intéressants, par des dissertations publiées séparément, ou dans les recueils périodiques. Son assiduité au travail ne nuisit point à sa santé : il mourut à Florence, presque centenaire, le 30 novembre 1788, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Zéno lui a donné de grands éloges dans ses *Notes sur la Biblioth. de Fontanini* (2). Il était membre des académies de *la Crusca*, des *Apatisti*, des Arcadiens (3), et des sociétés Étrusque et Colombarie de Florence. Parmi les nombreux ouvrages de Manni, on se contentera de citer : I. *De Florentinis inventis commentar.*, Ferrare, 1731, in-4°. On est étonné, en parcourant cette dissertation, du grand nombre de découvertes et les dues aux Florentins :

(1) Il se nommait Joseph Manni, et il a publié : *Serie de senatori Florentini*, 1722, in-8°; ouvrage que l'on a quelquefois attribué par erreur à son fils.

(2) Voici les termes dont se sert Apostolo Zéno, en parlant de Manni, dont il avoue que les observations lui avaient été très-utiles. *L'omo de' più diligenti, sinceri e onesti letterati che siano.* Bibl. de Fontanini, tom. II, pag. 185.

(3) Il avait été élu, en entrant à l'academie Arcadique, le surnom de *Tulaleo*.

les plus importantes sont, sans contredit, le microscope, les lunettes, le thermomètre, l'art de filer les métaux, etc. II. *Lezioni di lingua toscana*, Florence, 1737, in-8°; nouv. éd. augmentée, Venise, 1758, 2 vol. in-8°. III. *Degli occhiali da naso inventati da Salvino Armati, trattato istorico*, Florence, 1738, in-4°; dissertation curieuse et recherchée. IV. *Osservazioni storiche sopra i sigilli antichi de' secoli bassi*, ibid., 1739-86, 30 vol. in-4°, fig.; recueil très-important pour l'histoire d'Italie dans le moyen âge. V. *Illustrazione storica del Decamerone di Giov. Boccaccio*, ibid., 1742, in-4°; ouvrage plein d'érudition et qui renferme les détails les plus piquants sur les sujets traités par Boccaccio, et les différentes éditions de son recueil. VI. *Notizie storiche, intorno al Palazzo ovvero Anfiteatro di Firenze*, Bologne, 1746, in-4°. VII. *Istoria degli anni santi dal loro principio sino al presente*, Florence, 1750, in-4°, fig. Cette histoire des *Jubilés*, est beaucoup plus ample que celle du P. Th. M. Alfani, dominicain, publiée en 1725. VIII. *Delle antiche terme di Firenze*, ibid., 1751, in-4°. IX. *De titulo dominicæ crucis archetypo commentarius*. Cet ouvrage a été inséré dans les *Symbol. litter.* de Gori, décad. 1<sup>re</sup>, tom. IX. X. *Metodo per studiare con brevità la storia di Firenze*, 2<sup>e</sup> éd. 1755, in-12. XI. *Vita del leteratissimo Niccolò Stenone di Danimarca*, ibid. 1755, in-8°. (V. NICOL. STENON.) XII. *Della disciplina del canto antico ecclesiastico ragionamento*, Florence, 1756, in-4°. XIII. *Le Veglie piacevoli ovvero Vite de' più bizzarri e giocondi uomini Toscani*, ibid., 1757, 2 vol. in-12. XIV. *Vita di Aldo Pio Manu-*

zio, etc. Venise, 1759, gr. in-8°. de 72 pag. Cette vie de Manuce est recherchée. XV. *Della prima promulgazione de' libri in Firenze lezione istorica*, Florence, 1761, in-4°. On y prouve que l'art de l'imprimerie fut d'abord exercé en cette ville, par Bernard et Dominiq. Cennini, et que le premier ouvrage sorti de leurs presses est incontestablement : *La vita di santa Catarina da Siena*, publiée en 1471. XVI. *Vita di Arlotto Mainardi*, 4<sup>e</sup> éd. Venise, 1763, in-8°. (V. ARLOTTO.) XVII. *Della vecchiezza sovragrande del Ponte Vecchio*, Florence, 1763, in-4°. XVIII. *Istorica Notizia dell'origine e significato delle Befane*, etc. Lucques, 1766. XIX. *Principj della Religione cristiana in Fiorenza*, ibid., 1774, in-4°. XX. *Ragionamenti sulla vita di S. Filippo Neri, Fiorentino*, Florence, 1785. Parmi les éditions publiées par Manni, et qui joignent au mérite de l'élégance, celui de la correction, on doit distinguer celle du *Vocabolario degli accademici della Crusca*, 1729-38, 6 vol. in-fol. Il a enrichi de notes et de préfaces curieuses, l'*Histoire* de Dino Compagni, 1728, in-4°; la *Chronique* de Donato Velluti, 1731, in-4°; les *Chronichette antiche di varj scrittori del buon secolo della lingua toscana*, 1733, in-4°; le *Dialogue* de Paul Cortèse : *De hominibus doctis*, dont le manuscrit lui fut remis par Alex. Politi (V. P. CORTÈSE, t. X, p. 12); les *Ammaestramenti degli antichi per frà Bartholomeo* (de' Granchi) *da San Concordio*, 1734, in-4°; de l'*Abrégé* de la morale d'Aristote, par Brunetto Latini (V. LATINI, XXIII, 422); les *Prediche* di frà Giovanni, 1738, in-4°. On doit encore à Manni la *Vie* de Guichardin, imprimée à

la tête de la belle édition de son histoire, Venise, 1738, in-fol.; et des *Notes sur la Chronique de Robert Orsi : De obsidione Tifernatum*, insérée dans les *Rerum italicar. scriptores*, Florence, 1747, collection publiée par Colombo Brischieri, et qui fait suite à celle de Muratori. Voyez l'*Éloge* de J.-D. Manni, suivi du catalogue de ses ouvrages, par le comte Jules-Bernardin Tomitano, Venise, 1780, in-4°. W—s.

MANNORY (LOUIS), avocat au parlement, naquit à Paris, en 1696. Il fut moins remarquable pour le talent de la composition que pour l'audace et le ton de plaisanterie ou de sarcasme qu'il mettait dans sa plaidoirie. Il était lié d'amitié avec Voltaire, avec lequel il avait étudié sous le P. Porée; mais cette liaison fut rompue, parce que Mannory se chargea de la cause de Travenol contre le poète. De là, la colère de celui-ci et les grossières épithètes qu'il ne prodiguait que trop à ses ennemis. Voltaire écrivait au marquis d'Argenson, le 12 juin 1747 : « Il » ne tient qu'à M. le Bret, avocat- » général, de s'élever et de plaider » seul dans mon affaire assez ins- » truite, et dont je lui remettrai les » pièces incessamment. Il empêchera » que la dignité du parlement ne soit » avilie par le batelage indécent » qu'un misérable, tel que Mannory, » apporte au barreau. La bienséance » exige qu'on ferme la bouche à un » plat bouffon qui déshonore l'au- » dience, méprisé de ses confrères, » et qui porte la bassesse de son in- » gratitude jusqu'à plaider, de la » manière la plus effrontée, con- » tre un homme qui lui a fait l'au- » dience. » (Œuvres de Voltaire, correspondance générale.) Le style de Mannory est élégant, mais diffus.

Il est mort en 1777. Nous avons de lui : I. *Plaidoyers et Mémoires contenant des questions intéressantes, tant en matières civiles, canoniques et criminelles, que de police et de commerce, avec les jugements, et leurs motifs sommaires, et plusieurs discours, sur différentes matières, soit de droit public, soit d'histoire*, Paris, 1759, 18 vol. in-12. II. *Traduction en français de l'Oraison funèbre de Louis XIV*, écrite en latin par le P. Porée. III. *Observations sur la Sémiramis de Voltaire*, Aethopolis (Paris), 1749, in-8°. IV. *Apologie de la nouvelle tragédie d'Œdipe* (de Voltaire), Paris, Huet, 1719, in-8°, de 20 pag. V. *Voltariana ou Éloges amphigouriques* de F. Marie Arouet, 1748, in-8°; recueil de libelles contre l'auteur de la *Henriade*. (Voy. JORE, et l'édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, par Leschevin, t. 417.) D—c.

MANONCOURT, V. SONNIN.

MANRIQUE (ANGE), né à Burgos, vers 1577, d'une famille distinguée, entra de bonne heure dans l'ordre de Cîteaux. Ses talents l'appelèrent à divers emplois ou charges, et Philippe IV le nomma, en 1615, évêque de Badajoz: il mourut quatre ans après, en 1619, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont Nicolas Antonio donne la liste dans sa *Bibliotheca hispana (nova)*. Le seul important est intitulé : *Annales cistercienses, seu verius ecclesiastici annales à condito Cistercio*, Lyon, Laurent Anisson, 1642-1649, 4 vol. in-fol.; ouvrage estimé, dit Lenglet Dufresnoy (ou son continuateur), quoiqu'il ne soit pas fait avec cette scrupuleuse exactitude qu'on recherche à présent dans ces sortes d'ouvrages. — Sébastien MANRIQUE, religieux

de l'ordre de Saint Augustin , était aussi Espagnol : il a du moins écrit dans cette langue. Antonio n'indique toutefois , ni la date de sa naissance , ni celle de sa mort , ni le lieu où il naquit , ni même l'ordre auquel il appartient : il se contente de dire : *Nescio quis*. Sébastien Manrique fut missionnaire apostolique dans les Grandes-Indes , et y séjourna de 1628 à 1641 ; à son retour , il publia un *Itinerario de las misiones en la India Oriental , con una summaria relacion del imperio de Xa-Ziahan Corrombo Gran Mogol , y de otros reys infideles*, Rome , 1649 , in-4°. Léon Pinelo , qui donne à l'auteur le titre de procureur de la province de Portugal à Rome , dit que l'ouvrage est mal écrit , et encore plus mal imprimé : on peut néanmoins y trouver de précieux détails sur les missions des Augustins dans l'Indoustan (1).

A. B—T.

MANSART ( FRANÇOIS ), architecte , naquit à Paris , en 1598 , d'une famille dont le chef , suivant l'abbé Lambert ( dans son *Histoire littéraire du Siècle de Louis XIV* ), était italien , et se nommait *Michael Mansarto , cavaliere romano* (2). Germain Gautier , architecte du roi , oncle de Mansart , lui enseigna les éléments de son art ; et le jeune artiste développa sous ce maître

les grandes dispositions qu'il avait reçues de la nature. Ses premiers ouvrages furent la restauration de l'*Hôtel de Toulouse* , le *Portail de l'église des Feuillants* , à Paris , aujourd'hui détruit ; le *Château de Berny* , celui de *Balleroy* en Normandie , et une partie de celui de *Choisy-sur-Seine*. En 1632 , le commandeur de Sillery lui demanda les dessins de l'*Église des Filles-Sainte-Marie* , de la rue Saint-Antoine , à l'érection de laquelle il contribua puissamment. Le grand et important édifice du *château de Blois* , que fit ériger Gaston de France , duc d'Orléans , mais qui ne fut point achevé ; les dehors et les jardins du *Château de Gèvres* , une partie de celui de *Fresnes* , sont encore dus à Mansart. La reine Anne d'Autriche , voulant signaler sa piété par un monument , résolut de faire construire le *Val-de-Grâce*. Mansart lui fut désigné comme l'artiste le plus capable de seconder ses vues ; elle le chargea de cet édifice , dont il porta les constructions jusqu'au premier étage. Mais , comme architecte , il avait un défaut qui tenait à l'idée qu'il s'était formée de la perfection de son art. Il était toujours mécontent de ce qu'il avait fait : il lui arriva souvent d'exiger qu'on abattît tout ce qu'il avait élevé , pour recommencer sur un nouveau plan qui lui semblait meilleur. On fit craindre à la reine-mère qu'il ne voulût changer ce qui existait déjà de l'église du Val-de-Grâce , et qu'il ne restât plus d'argent pour le terminer. Cette crainte prévalut ; et malgré la supériorité de Mansart , d'autres architectes furent chargés de continuer les travaux. Piqué de cette préférence , il fit élever la *Chapelle du château de Fresnes* , sur les plans qu'il avait

(1) Pierre Manrique , licencié , est le nom sous lequel a été publié , en 1604 , à Milan , le livre espagnol : *Aparatos para administrar el sacramento de la penitencia* , où Pon a posé la première fois avancé qu'un fragment du chap. 25 , liv. 1er. de l'*Imitation de Jésus-Christ* , se trouvant dans la 7<sup>e</sup>. des huit Conférences ( *ad Tolosanos* ) attribuées à saint Bonaventure , l'imitation de Jésus-Christ aurait existé dès le XIII<sup>e</sup>. siècle. Voyez à ce sujet l'article GRANGE-LAS.

G—CE.

(2) Un des fils de ce Mansart aurait été maître de mathématiques du roi Robert , et architecte de Hugues Capet. Le nom de Mansart se trouve encore dans l'histoire de Charles V , dans le Journal de Charles VII , et se rattache à un grand nombre de monuments des règnes de Louis-le-Gros , de Louis VII , de Philippe-le-Bel et de François I<sup>er</sup>.

donnés pour le Val-de-Grâce, en les réduisant au tiers de leur proportion primitive; et l'on put juger combien ils l'emportaient sur ceux qui furent adoptés pour l'achèvement de cet édifice. Peu de temps après, il bâtit l'*Eglise des dames de Sainte-Marie*, de Chaillot; et le *Château de Maisons*, près Saint-Germain-en-Laie, mit le sceau à sa réputation. Mais à peine en avait-il, sur la demande du président de Longueuil, élevé une aile, que, sans en avertir ce propriétaire, il la démolit pour la refaire sur un autre plan. Cette instabilité fut cause qu'on ne le chargea pas de la construction du Louvre. Colbert lui avait demandé les plans de cet édifice; Mansart en présenta au ministre plusieurs fort beaux, mais qui n'étaient que de simples croquis: Colbert le pressa de les arrêter et de les mettre au net, afin qu'il pût les soumettre à l'approbation du roi. L'artiste ne voulut point s'astreindre à un travail qui contrariait son génie indépendant: le Bernin fut appelé de Rome; mais Perrault eut la gloire d'élever ce grand édifice. Le dernier ouvrage de Mansart fut le *Portail de l'église des Minimes de la Place royale*, qui n'existe plus aujourd'hui. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture brisée qui a pris de lui le nom de *Mansarde*, et à laquelle on peut reprocher de manquer d'élégance. Le principal caractère de l'architecture de ce maître, est la noblesse et la majesté. Toutes ses études tendaient à la perfection des modèles de l'antiquité. Ses profils ont de la précision et de la correction; personne n'a mieux conçu que lui la distribution générale d'un plan: mais il est démontré d'un autre côté, qu'il s'est éloigné totalement de ce carac-

tère d'élégance et de grâce, qui appartient au siècle de François I<sup>er</sup>, et qu'en voulant donner plus de grandiose à ses édifices, il est tombé dans la pesanteur. Malgré ces défauts, François Mansart n'en doit pas moins être regardé comme un des premiers architectes dont s'honore la France. Il mourut à Paris, en septembre 1666. P—s.

MANSART (JULES HARDOUIN), neveu du précédent, architecte et surintendant des bâtimens du roi, naquit à Paris, en 1645. Son père, nommé comme lui Jules Hardouin, premier peintre du cabinet du roi, avait épousé une sœur de François Mansart. On mit le jeune Jules sous la direction de son oncle, qui l'instruisit dans sa profession: il sut profiter des leçons d'un aussi habile maître, et voulut désormais en porter le nom, pour lui témoigner sa reconnaissance. Doué d'un esprit délicat et agréable, il eut le bonheur de plaire à Louis XIV; et ce roi le chargea des travaux d'architecture les plus importants de son règne. Ce choix, qu'il faut plutôt attribuer au bonheur de Jules Mansart, qu'à la supériorité de son talent, fut la source de la haute réputation dont il a joui pendant sa vie. Fier de la faveur de son souverain, et jaloux de la conserver, il entretint dans le monarque ce goût pour les bâtimens, que lui a reproché la postérité, et qui a été la cause de bien des profusions (1). Les *Châteaux de Marly*

(1) On a beaucoup exagéré les dépenses de Louis XIV, pour les divers édifices construits par ses ordres. M. Guillaumot, architecte (J. GUILLEAUMOT), a fait les plus exacts relevés de toutes les sommes qui y ont été employées; elles ne se sont montées qu'à 171,365,398 livres 2 sols 10 deniers, val ur d'à jour d'hui. Voyez les *Observations sur le tout qui sont à l'architecture les déclamations hasardées contre les dépenses qu'occasionne la construction des monuments publics*, par F. A. Guillaumot. Paris, Perroneau, au N<sup>o</sup>, 1801, in 8<sup>o</sup>. de 33 pages. M—E.

et du grand Trianon, celui de Clagny (1), la Maison de Saint-Cyr, la Place Vendôme, celle des Victoires, la Paroisse Notre-Dame de Versailles, les Châteaux de Vanvres, de Dampierre, celui de Lunéville, appartenant au duc de Lorraine, etc., etc., ont été élevés par Mansart. Mais ce qui a mis le sceau à sa réputation, c'est la construction du Château de Versailles et de l'Hôtel des Invalides, à Paris. Rarement un artiste a eu l'avantage d'être chargé d'aussi vastes entreprises. Mansart eut ce bonheur; mais on peut convenir que son génie n'a pas toujours satisfait à ce qu'on attendait de lui. Il ne faut cependant lui reprocher, au sujet du château de Versailles, ni le choix du site, ni l'aridité du terrain sur lequel il est bâti; et si les différents corps de bâtiments qui forment l'extérieur du côté de la Cour de marbre, sont d'un goût mesquin qui contraste désagréablement avec la masse des bâtiments, l'obligation de conserver le corps de logis construit du temps de Louis XIII, peut jusqu'à un certain point excuser l'artiste. Mais rien ne le gênait du côté des jardins, et ici il n'a point d'excuse. De près, l'édifice impose par l'étendue des lignes; mais de loin l'uniformité en est fatigante. C'est un corps de logis carré, flanqué de deux longues ailes d'une architecture rétrécie et pleine de ressauts, sans contrastes, sans oppositions, de manière que le tout ne semble, à une certaine distance, qu'un long mur uniforme. C'est dans l'in-

térieur que les vices de distribution se font surtout sentir. L'escalier est loin de l'entrée, et dans un lieu tellement caché, qu'un guide est nécessaire pour le trouver. Arrivé au haut de cet escalier, on ne voit ni vestibule, ni salle; il n'y a que deux ou trois petites chambres qui conduisent par un angle à une antichambre à demi-éclairée. Les appartements sont interrompus; on ne peut aller de l'un à l'autre sans descendre et remonter plusieurs fois. Cependant quelques parties de détail ont de grandes beautés; et, entre autres, dans les dépendances du château, l'Orangerie. C'est un édifice orné de colonnes d'ordre toscan, d'un style grand, noble et mâle, quoique extrêmement simple. S'il fallait toutefois en croire les historiens, le plan n'en serait pas dû à Mansart. On rapporte que Louis XIV, peu satisfait des dessins qu'on lui avait présentés, en demanda un à Lenôtre. Celui-ci s'en excusa d'abord, sur ce que cette partie de l'architecture lui était peu familière; mais le roi l'ayant pressé de nouveau, Lenôtre fit un croquis qui plut à ce prince, et que Mansart eut ordre d'exécuter, après y avoir apporté quelques modifications. La Chapelle de Versailles, ornée de colonnes corinthiennes isolées, est bien entendue, et d'une grande élégance; mais l'artiste paraît avoir été gêné par le rétrécissement du terrain. Ce fut son dernier ouvrage; il ne l'acheva même pas entièrement. L'Hôtel des Invalides est remarquable par la majesté de la masse, la grandeur et la commodité des dégagements et des communications: cependant tout l'ensemble est triste et lourd; et l'on reproche à l'architecte d'avoir fait succéder immédiatement, dans la décoration de

(1) Ce château, bâti pour Mme. de Montespan, et qui était un des plus régulièrement beaux qu'il y eût en Europe, n'existe plus; mais on peut en prendre une idée dans un livre intitulé: *Les plans, profils, etc. du château de Clagny, dessinés par Mansart, mis en lumière par Michel Hardouin, et gravés par lui-même.*



la cour, l'ordre corinthien à l'ordre dorique, sans intermédiaire; ce qui forme une dissonance choquante. A l'époque où Mansart dirigeait la construction des Invalides, Wren élevait à Londres le fameux temple de Saint-Paul. L'architecte français voulut rivaliser avec l'artiste anglais, et présenta les plans du *Dôme des Invalides*, qui furent agréés par Louis XIV. Il entreprit alors cette magnifique coupole que Milizia lui-même, dans ses *Memorie degli architetti antichi e moderni*, regarde comme ne le cédant aux dômes de Saint-Pierre de Rome, et de Sainte-Sophie de Constantinople, que par la grandeur des dimensions. Forcé de terminer par un dôme une nef très-étroite, Mansart entreprit d'embellir la partie des pendentifs trop négligée avant lui : il ouvrit leurs massifs dans le milieu, les fit percer dans quatre chapelles latérales, très-riches, et orna chaque massif de deux colonnes. « La coupole est disposée » de manière qu'en se plaçant à son » centre, on jouit, dit le même histo- » rien, d'un des spectacles les plus » magnifiques que puisse donner l'ar- » chitecture. » Avant lui les peintures n'étaient éclairées que par les fenêtres latérales du dôme : Mansart fit, comme à Saint-Pierre, une double calotte; mais au lieu de la terminer à la lanterne, il ouvrit la plus basse, et l'éclaira par des croisées ouvertes dans un attique, et dont le jour, pénétrant entre les deux calottes, frappe sur la voûte supérieure sans que le spectateur puisse les apercevoir, ni découvrir la cause de l'éclat que reçoivent les peintures du dôme. Mais cet édifice, si beau à l'intérieur, si bien disposé, offre un aspect tout différent lorsqu'on le considère du côté de l'avenue de Breteuil. Comme

l'église n'a point de nef, le dôme semble s'élever immédiatement au-dessus du portail; et les deux ordres d'architecture dont ce portail est composé, étant de trop petite dimension, la coupole semble écraser tout l'édifice. Ce défaut que Mansart avait bien senti, ne doit pas lui être attribué; il fut obligé de conserver les constructions déjà élevées de Liberal Bruant, premier architecte de cette église. Il avait présenté un plan où ce vice de conception disparaissait, mais qu'on ne voulut point exécuter à cause de la dépense qu'il devait entraîner. Louis XIV, pour récompenser Mansart, lui accorda le cordon de Saint-Michel : Lenôtre et lui furent les premiers artistes qui le reçurent. Le roi lui donna, de plus, la place de premier architecte, et celle de surintendant des bâtimens, arts et manufactures, vacante par la mort de Colbert de Villacerf, en 1699. Devenu, par ce dernier emploi, protecteur de l'académie de peinture, il fit agréer au roi le rétablissement de l'exposition des ouvrages des académiciens, qui avait été interrompue depuis quelque temps. Trois mois après, il obtint encore de ce monarque le rétablissement intégral de la pension de l'académie, que les malheurs de la guerre avaient fait réduire à moitié. Les grands travaux dont il ne cessa d'être chargé, et la faveur constante de Louis XIV, lui procurèrent une fortune très-considérable. On a prétendu que, pour plaire à ce monarque, il employait quelquefois les détours du plus habile courtisan; il lui présentait des plans où il laissait des choses si absurdes, que le roi les découvrait au premier coup-d'œil : alors, Mansart s'exaltait sur les profondes connaissances de sa Majesté, avec un air de bonne-

foi dont le prince était dupe. La place qu'il remplissait, lui attira une foule d'envieux, que son caractère un peu vain irritait encore. On chercha tous les moyens de le perdre dans l'esprit du roi. Ses ennemis crurent enfin en avoir trouvé un. Mansart avait une maîtresse, qui lui déroba une ordonnance de 50,000 fr., qu'il venait de recevoir de la part du monarque. On porta cette pièce à Louis XIV, en lui disant que c'était ainsi que son surintendant usait des fonds qu'on lui accordait pour les bâtimens. Louis, ne pouvant croire que Mansart fût coupable, le fit venir. Celui-ci s'était aperçu de la perte qu'il avait faite; il avoua tout au roi, qu'il n'eut pas de peine à convaincre de son innocence, et qui, pour lui prouver sa confiance, lui rendit l'ordonnance dérobée, et lui en fit expédier une autre de pareille somme, certain que cet argent ne serait point mal employé. Mansart était doué d'un génie fécond. Ses conceptions sont en général pleines de noblesse et de grandeur; mais son style n'est point châtié: il se permet assez fréquemment des licences, qui n'ont pas toujours l'avantage de produire une beauté. Enfin, s'il eut à diriger un plus grand nombre de travaux que son oncle, on est forcé de convenir qu'il lui paraît inférieur dans beaucoup de parties de son art. Jules Hardouin-Mansart mourut presque subitement à Marly, le 11 mai 1708: son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église de Saint-Paul, sa paroisse. Son tombeau, sculpté par Coysevox, fut transféré, pendant la révolution, dans une des salles du Musée des monuments français. Il a été replacé, en 1818, dans une des églises de Paris.

MANSFELD (PIERRE - ERNEST, comte DE), d'une des maisons d'Allemagne les plus illustres par le grand nombre de capitaines qu'elle a produits, né le 20 juillet 1517, alla fort jeune à la cour de l'empereur Charles-Quint, et accompagna ce prince dans son expédition d'Afrique, où il se signala par sa fermeté et son sang-froid au milieu des dangers. De retour dans les Pays-Bas, il donna de nouvelles preuves de son courage au siège de Landrecies, en 1543, et fut nommé, quelque temps après, gouverneur du duché de Luxembourg, et chevalier de l'ordre de la Toison-d'or. Charles-Quint ayant déclaré la guerre à la France, en 1551, Mansfeld prit Stenai, l'année suivante, et ravagea la Champagne; mais à l'approche du roi Henri II, il retira ses troupes, les distribua dans les différentes villes de son gouvernement, et s'enferma dans Ivry, place qu'il avait approvisionnée, et où il espérait se défendre le reste de la campagne. Trahi par les soldats Clévois et Gueldrois, qui se plaignaient de ne point recevoir de paye, il fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'en 1557. Il eut part à la victoire que les Espagnols remportèrent à Saint-Quentin: il tenta inutilement de jeter un renfort dans Thionville, et fut poursuivi par le duc de Guise, qui vint mettre le siège devant Luxembourg; mais Mansfeld sut défendre cette place importante, que sauva la paix de Cateau-Cambresis. En 1569, il amena des secours à Charles IX, contre les protestants; et il se signala tellement à la journée de Montcontour, que le roi de France lui écrivit de sa propre main une lettre très-flatteuse. Mansfeld ne se distingua pas moins dans les troubles des Pays-Bas: il fut chargé de conduire en

Italie les troupes espagnoles, dont les insurgés avaient demandé l'éloignement ; mais il ne tarda pas à les ramener dans les Pays-Bas, assista au combat de Gemblours, au siège de Maestricht, et contribua ensuite à pacifier la Gueldre, le Hainault, l'Artois, etc. Après la mort du duc de Parme (1592), Mansfeld fut nommé gouverneur-général des Pays-Bas : mais l'âge lui avait ôté l'activité nécessaire : il ne put ni prévenir, ni empêcher les excès auxquels se livraient les soldats espagnols ; et il fut remplacé, en 1594, par l'archiduc Ernest. Il se retira pour lors à Luxembourg, avec le titre de prince de l'Empire, qui lui fut conféré en récompense de ses longs services. Il était chéri dans cette ville qu'il avait eu le bonheur de maintenir tranquille au milieu des dissensions et des troubles publics. Il se livra, dans cette retraite, à son goût pour les sciences et les arts, et fit construire un palais magnifique, où il rassembla, à grands frais, les antiquités recueillies dans le Luxembourg et les provinces voisines ; elles ont été décrites par le P. Alex. Wiltheim, dans son ouvrage intitulé : *Luciliburgensia*. Mansfeld mourut le 22 mai 1604, âgé de quatre-vingt-sept ans, et fut inhumé dans une chapelle de l'église des Récollets, où son fils, Charles de Mansfeld, lui érigea un mausolée en bronze, admiré des connaisseurs. Louis XIV, ayant pris Luxembourg, en 1684, fit enlever les quatre pleureuses qui décoraient ce monument. Son palais, dont on a parlé, ne subsiste plus que par le plan qu'on en trouve dans le *Theatrum urbium Belgicæ regię*, par Blæu. Mansfeld a été l'un des plus grands hommes de guerre de son temps ; mais son avi-

dité était insatiable, et son goût pour les lettres n'avait point adouci son caractère cruel. Il avait été marié trois fois, et il laissa plusieurs enfants, qui furent les héritiers de ses talents militaires. L'abbé Schannat a publié l'*Histoire du comte de Mansfeld*, Luxembourg, 1707, in-12.

W—s.

MANSFELD (ERNEST DE), l'un des plus grands généraux du dix-septième siècle, était fils naturel du comte Pierre Ernest, et d'une dame de Malines. Il naquit en 1585, et eut pour parrain l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, qui se chargea de surveiller sa première éducation. Il alla en Hongrie apprendre le métier de la guerre, sous le comte Charles de Mansfeld, son frère, et fut ensuite employé dans la Flandre, où il signala sa bravoure dans plusieurs occasions. Mécontent de ne point obtenir l'avancement qu'on lui avait promis, il entra au service du duc de Savoie, alors en guerre contre les Espagnols, et fut créé par ce prince, marquis de Castel-Nuovo. A la paix, il conduisit deux mille hommes aux révoltés de Bohême, embrassa la religion réformée, pour leur inspirer plus de confiance, et fut élu général en chef des insurgés. Il s'empara de Pilsen, et, malgré quelques échecs, força le comte de Bucquoi à évacuer toute la Bohême. (*F. Bucquoi*, t. VI, 220.) Mansfeld fut mis au ban de l'empire en 1619 : loin de s'effrayer des menaces de l'Autriche, il détermina les Bohêmes à se choisir un roi qui pût assurer pour jamais leur indépendance. Les suffrages se réunirent sur Frédéric, électeur palatin ; mais battu devant Prague par les Autrichiens, ce prince fut contraint de se retirer (*F. Frédéric V*, t. XV, p. 593).

Mansfeld défendit long-temps les villes de Pilsen et de Thabor, avec des forces inférieures : obligé enfin de céder au nombre, il opéra sa retraite, en 1621, sur le bas Palatinat. L'année suivante, il ravagea l'Alsace, pénétra dans l'évêché de Spire, et, ayant réuni son corps d'armée à celui de Frédéric, défit successivement les Bavaurois et les Hessois, alliés de l'Autriche. Sa tête ayant été mise à prix en Allemagne, il transporta le théâtre de la guerre dans les Pays-Bas, où il se rendit d'autant plus facilement qu'on ne songeait point à lui en fermer les chemins. Il y opéra sa jonction avec Christian, duc de Brunswick (V. BRUNSWICK-LUNEBOURG, VI, 139), battit les Espagnols à Fleurus, et passa en Hollande, où il reçut un accueil flatteur du prince d'Orange. Il pénétra ensuite dans la Westphalie, enleva, chemin faisant, plusieurs villes qu'il livra au pillage, et se retrancha si bien dans l'Oost-Frise, que le général autrichien, Tilly, envoyé à sa poursuite, n'osa pas tenter de l'en chasser. Cependant les habitants de cette malheureuse province offrirent à Mansfeld une somme considérable pour qu'il s'éloignât. Il licencia ses troupes, vint en France demander des secours pour rétablir l'électeur Palatin sur le trône de Bohême, et fit, dans le même but, deux voyages en Angleterre, où il fut accueilli avec la distinction due à ses services. Il rentra en Allemagne, en 1625, à la tête de trois mille Écossais, auxquels se joignirent bientôt un corps de Danois et une foule d'aventuriers. Cependant, battu, en 1626, par le fameux Wallenstein, Mansfeld se retira dans la marche de Brandebourg, et il songeait à pénétrer dans la Hongrie, pour opérer une diver-

sion favorable à Bethlem-Gabor, prince de Transsylvanie, qui paraissait disposé à reprendre les armes contre l'Autriche. Ayant reçu de nouveaux secours de l'Angleterre et de Danemark, il traversa la Silésie et la Moravie, et gagna Jablonka, où le joignit le duc de Saxe-Weimar; mais lorsqu'il eut appris que Bethlem-Gabor avait fait sa paix avec l'empereur, il remit le commandement de ses troupes au duc de Saxe, et résolut de passer à Venise pour chercher de nouvelles aventures. Arrivé à Vranovitz, petite ville de Bosnie, il y tomba malade : sentant sa fin approcher, il se fit revêtir de son uniforme, et expira debout, appuyé sur deux domestiques, le 20 novembre 1626. Les restes de ce grand capitaine furent transportés à Spalatro. Mansfeld joignait aux qualités d'un guerrier, les talents d'un négociateur; patient, infatigable, fertile en ressources, il força ses ennemis mêmes à l'admirer. On doit regretter que des qualités si brillantes n'aient été employées qu'à désoler une partie de l'Europe, et que tant de combats n'aient eu d'autre résultat que de verser le sang des hommes. On dit que Mansfeld est le premier qui ait employé les dragons à la guerre. On raconte aussi qu'informé que Cazal, l'un de ses officiers, communiquait ses plans au général autrichien, il lui remit trois cents rixdales avec une lettre pour le comte de Bucquoi, conçue en ces termes : « Cazal étant votre affectionné serviteur et non le mien, je vous l'envoie afin que vous profitiez de ses services. » W—s.

MANSFIELD (WILLIAM MURRAY lord-comte de), grand juge ou président (*lord chief justice*) du

banc du roi, jurisconsulte et homme d'état distingué, de l'ancienne et illustre famille écossaise des Murray, était le quatrième enfant de David, vicomte Stormont et de Margery Scott. Il naquit en Ecosse, à Perth (ou à Scone), le 2 mars 1705. Amené à Londres dès l'âge de trois ans, il termina ses études à l'université d'Oxford, parcourut, pendant quelques mois, la France et l'Italie, et entra au barreau à la fin de 1730. M. Murray, car il n'était encore connu que sous ce nom, montra dans cette carrière une rare assiduité et une conduite exemplaire. Il assistait aux plaidoiries des avocats alors en réputation, et étudiait les grâces de l'élocution sous le célèbre Pope (1), qui consacra la réputation de son ami, en lui dédiant quelques morceaux de sa traduction ou imitation d'Horace. M. Murray, joignant à ses avantages extérieurs, l'étude la plus approfondie des lois, devint bientôt un des jurisconsultes les plus renommés, et il fut employé dans les affaires les plus importantes. En 1737, il fut avocat en second (*junior*) dans la cause célèbre de Théophile Cibber, contre M. Sloper : le premier avocat s'étant trouvé indisposé au moment de plaider, le devoir de M. Murray était de le remplacer. Il s'en excusa par modestie, vu le peu de temps qui lui restait pour se pénétrer de l'affaire ; mais la cour lui ayant accordé une heure, après une préparation aussi courte, il présenta la défense de son client avec tant d'éloquence, qu'il fit réduire la demande de son adver-

saire à de simples dommages, et acquit, dès ce moment, la réputation de l'un des plus habiles orateurs du barreau. Ce succès, que lord Mansfield rappelait toujours avec un plaisir singulier, fut l'origine de sa fortune. Depuis cette époque, il fut surchargé d'affaires, et les traita toutes avec habileté. Ce fut dans la même année (1737), que la ville d'Ézlinbourg, qui l'avait nommé son conseil dans l'affaire *Porteous*, fut tellement satisfaite de la manière dont il avait défendu ses intérêts, qu'elle lui envoya le droit de cité dans une boîte d'or. L'année suivante il épousa une fille du comte de Winchelsea; et il fut élevé, en 1742, à la dignité d'avocat-général (*solicitor general*). La même année, il accepta une place au parlement, où il représenta Boroughbridge. Il y soutint l'administration de lord Bath, qui comptait parmi ses adversaires les plus ardens, William Pitt (lord Chatam) : celui-ci avouait, avec une rare candeur, qu'il avait trouvé dans M. Murray un rival aussi redoutable que rempli de bonne-foi. En 1754, il fut nommé procureur-général; et en novembre, 1756, il fut élevé au poste important de grand-juge du banc du roi, et présida cette cour pendant trente-deux ans : créé pair le même jour, sous le titre de baron de Mansfield, il fut six mois après nommé, *pro tempore*, chancelier de l'échiquier, avec une place dans le cabinet. Ce fut, surtout, par sa médiation, que se forma la coalition entre Fox, depuis lord Holland, et le comte de Chatam, alors William Pitt : cette coalition, en réunissant dans le même ministère les chefs de différents partis, donna au gouvernement une force et une énergie qui le mit en état de terminer honorablement la

(1) M. Murray passait quelquefois des heures entières à s'exercer à déclamer avec grâce devant une glace; Pope l'écoutait avec attention, et suivait tous ses mouvements pour lui faire ensuite ses observations, soit sur ses gestes, soit sur son débit.

guerre dans laquelle l'Angleterre était engagée. Lord Mansfield ne conserva la dignité de chancelier de l'échiquier que jusqu'au 2 juillet 1757 : il en fut de nouveau pourvu, mais pour quelques mois seulement, le 12 septembre de la même année ; et neuf ans après, le roi le nomma comte. Lors des émeutes de 1780, lord Mansfield que la populace avait désigné pour une de ses victimes, n'échappa qu'avec beaucoup de peine, et sa maison fut pillée et brûlée : parvenu à sa quatre-vingt-quatrième année (juin 1788), il crut devoir résigner un emploi que son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de remplir. Il survécut encore quelque temps ; mais, dans les trois dernières années de sa vie, ses forces s'affaiblirent peu à peu, et il s'éteignit enfin le 20 mars 1793. Il conserva sa raison et son jugement jusqu'à son dernier moment, et fut en état, peu de jours avant sa mort, de répondre avec beaucoup de clarté aux questions que lord Stormont, son neveu, lui soumit sur une affaire importante, qui se traitait à cette époque devant la chambre des pairs. Il ne laissa point d'enfants. Lord Mansfield était d'une stature médiocre ; mais l'ensemble de sa personne était remarquable par l'aisance et la grâce : il avait l'œil perçant, et un son de voix singulièrement agréable ; son action était à-la-fois élégante et pleine de dignité. Outre la connaissance qu'il avait des lois de son pays, il possédait également celles des autres nations, dont il avait fait une étude particulière. Mais les principes qui lui servaient de règle n'ont pas été également appréciés. Ses adversaires, parmi lesquels on doit surtout distinguer l'auteur encore inconnu des *Lettres de Junius*,

M. Wilkes, etc., lui reprochaient d'avoir employé toutes sortes de moyens pour augmenter le pouvoir de la couronne (1), d'avoir corrompu la noble simplicité et le vénérable esprit des lois saxonnes, en s'appuyant toujours sur le droit romain et sur les lois étrangères favorables au despotisme, tandis qu'il paraissait dédaigner la grande charte, le bill des droits, et les autres lois fondamentales de la liberté anglaise (2). On ne peut découvrir qu'il ne se soit montré l'ennemi implacable, mais du moins sincère, de la liberté de la presse, qu'il définissait *la permission d'imprimer sans licence, ce qui s'imprimait autrefois avec licence*. Il avait pour habitude de faire une réponse, travaillée avec soin, au conseil du défendeur (3). Lord Mansfield fut constamment le confident et le dévoué serviteur des ministres écossais. Il était, dans ses principes politiques,

(1) Lord Mansfield passait généralement pour un jacobite déguisé, pour ce qu'on appelait un homme de l'ancienne école écossaise, qui, s'il n'était pas le partisan déclaré des Stuarts, en avait du moins adopté toutes les maximes d'obéissance passive. Il fut même traduit pour cela devant la chambre des pairs, sous l'administration de M. Pelham, dont il avait la confiance ; mais il triompha de ses accusateurs. L'attachement des Murray à la famille des Stuarts, et la place de secrétaire intime qu'il prétendait occuper par le frère de lord Mansfield, ont servi de fondement à toutes ces accusations.

(2) L'auteur des *Lettres de Junius*, a répandu dans son ouvrage les sarcasmes les plus amers contre la conduite de lord Mansfield ; il l'accusa surtout d'avoir cherché à frapper d'un même coup la liberté de la presse et les droits constitutionnels du jury, en établissant en principe que, dans les accusations de libelles politiques, la couronne n'avait jamais tort, et que tout écrit ainsi qualifié par ses agents devait être tenu pour tel par le jury qui, dans ce cas, n'avait qu'à prononcer sur le fait de la composition et de la publication. Cette doctrine qui, pendant plusieurs années, servit de règle à la cour du banc du roi, est aujourd'hui rejetée en Angleterre, depuis l'acte déclaratoire du parlement, rendu sur la proposition de MM. Fox et Erskine, et s'entend par une perte considérable du ministère. Il est maintenant reconnu que, dans tous les cas, le jury est juge du fait, aussi bien que de la criminalité.

(3) On a tenté depuis peu (1820), d'introduire en France ce mode de procéder, inusité en Angleterre avant lord Mansfield.

tout l'opposé de Blackstone, pour lequel il professait cependant une grande estime. Il cherchait volontiers à se rendre le Mécène des gens de lettres. On lui a long-temps attribué un écrit intitulé : *Contre la prérogative de suspendre et de dispenser*. Mais ce pamphlet est l'ouvrage de lord Temple, de lord Lyttelton, et d'une autre personne qui avait assisté aux débats qui eurent lieu à la chambre des pairs, lors de la proposition faite par lord Camden, d'accorder aux ministres le pouvoir de suspendre les lois pour un an dans le cas imminent de famine. Lord Mansfield partageait toutes les idées politiques de lord Bute ; on peut en juger par sa mémorable apostrophe à la chambre des pairs, dans l'année 1774, à l'occasion du bill pour le port de Boston, en réponse à lord Dartmouth, à cette époque secrétaire-d'état pour les Colonies : « *L'épée* » *est tirée*, dit lord Mansfield, *et le* » *fourreau est jeté au loin : nous* » *avons passé le Rubicon.* » Deux ans après, toujours constant dans les mêmes principes, il invita la chambre à persévérer dans les mesures qu'elle avait d'abord adoptées : « Poursuivez » donc, Mylords, avec courage et » fermeté, disait-il en terminant l'un » de ses discours ; et lorsque vous » aurez établi votre autorité, il sera » temps alors de montrer votre » clémence. » L'évêque Newton, le docteur Johnson, l'évêque de Worcester et d'autres encore, ont donné des portraits de lord Mansfield. On doit surtout consulter la *Vie* de cet illustre magistrat, par J. Holliday (1797, in-4<sup>o</sup>.) et les *Anecdotes littéraires et politiques des hommes les plus remarquables du siècle présent.* D—z—s.

MANSI (JEAN-DOMINIQUE), l'un des prélats les plus savants du dix-huitième siècle, était né à Lucques, le 16 février 1692, d'une maison patricienne qui s'éteignit en sa personne. Il avait reçu de la nature d'heureuses dispositions, que ses parents cultivèrent avec beaucoup de soin. Après avoir terminé ses études, quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il entra dans la congrégation des clercs de la Mère de Dieu, et fut envoyé à Naples, où il professa la théologie pendant plusieurs années. L'archevêque de Lucques (Fabio Colloredo) l'ayant rappelé auprès de lui, pour en faire son théologien, il put se livrer avec plus d'assiduité au travail du cabinet. Il visita l'Italie, l'Allemagne et la France, pour profiter des lumières des savants, et extraire des bibliothèques et des archives les matériaux nécessaires à ses projets. Il établit à Lucques, dans la maison de son ordre, une académie qui s'occupait spécialement d'histoire ecclésiastique et de liturgie ; il en enrichit considérablement la bibliothèque, dont la direction lui fut confiée. La réputation qu'il acquit par ses ouvrages, fixa sur lui l'attention de la cour de Rome ; et le pape Clément XIII le nomma, en 1765, à l'archevêché de Lucques. On a remarqué que le pontife lui donna une preuve particulière de son estime, en le dispensant de l'examen d'usage, avant l'envoi du *pallium*. Mansi mourut à Lucques, le 27 septembre 1769, à l'âge de 77 ans. Ce prélat a traduit du français en latin le *Dictionnaire de la Bible*, les *Dissertations préliminaires* et le *Commentaire* sur l'Ancien et le Nouveau-Testament par D. Calmet (F. CALMET). On lui doit des éditions enrichies de notes

et de préfaces ; du *Traité de la discipline de l'Eglise* par Thomassin (V. ce nom) ; des *Annales ecclésiastiques* de Cés. Baronius et d'Aug. Torniel ; de l'*Histoire ecclésiastique* de Noël Alexandre ; de celle de Graveson ; de la *Théologie morale* du P. Anaclet Reinfestuel , et de celle du P. Layman ; du *Martyrologe* de saint Jérôme ; des *Miscellanea* de Baluze (V. BALUZE) ; de la *Biblioth. medicæ et infimæ latinitatis*, par J. Alb. Fabricius (Padoue , 1754 , 6 tom. in-4<sup>o</sup> , éd. estimée) ; des *Mémoires* de la comtesse Mathilde (V. FIORENTINI , XIV , 555) ; du traité de Mencke : *De charlataneriâ eruditorum*, Lucques , 1726, in-12 , auquel il ajouta des notes désignées par l'épithète *tumultuarie* parce qu'il les avait rédigées à la hâte. Mais , de toutes ses éditions , aucune ne lui a fait plus d'honneur que celle de la Collection des conciles , qu'il entreprit avec Nicol. Coleti et quelques autres savants. Elle est intitulée : *Sacrorum conciliorum nova et amplissima Collectio, editio novissima duabus Parisiensibus (1) et primâ Venetâ (2) longè auctior atque emendatior*, Florence et Venise , 1757 et années suiv. , in - fol. Cette entreprise immense a été continuée après la mort de Mansi. Le trentunième volume publié en 1778 , finit à l'année 1509. Cette édition est peu commune en France. Il y en a des exempl. gr. pap. On citera encore de Mansi : I. *Tractatus de casibus et excommunicationibus episcopis reservatis*, Lucques , 1724 , in-4<sup>o</sup> ; ib. 1739. II. *Supplementum ad Collectionem conciliorum*, etc. , Luc-

ques , 1748-52 , 6 vol. in - fol. On peut joindre ce supplément aux différentes collections des conciles , qui avaient paru jusqu'alors. III. *De epochis conciliorum Sardicensium et Sirmiensiun*, etc. , Lucques , 1746 , in - 8<sup>o</sup>. Mansi y soutient que le concile de Sardique s'est tenu en 344 , contre l'opinion générale des savants qui le placent à l'année 347. Le P. Mamachi ayant combattu ce sentiment , Mansi chercha à appuyer de nouvelles preuves par une seconde dissertation , Lucques , 1749 , in-8<sup>o</sup>. IV. *Epitome doctrinæ moralis ex operibus Benedicti XIV de promptæ*, etc. , Venise , 1770. V. *Pii II (Æneæ Sylvii) Orationes politicae et ecclesiasticæ*, Livourne , in-4<sup>o</sup>. Cette édition , qui était sous presse en 1752 , contient beaucoup de pièces inédites jusqu'alors. VI. *De insigni codice Caroli Magni ætate scripto et in bibliothecâ majoris ecclesiæ Lucensis servato* ( dans la *Raccolta* du P. Calogera , tom. xxxv , pag. 73 - 223 ). Malgré le temps et l'application qu'avaient exigés la composition ou la révision d'un si grand nombre de volumes , ce docte prélat avait encore trouvé du loisir pour se délasser par la littérature légère ; et il avait été reçu dans l'académie des Arcadiens , sous le nom pastoral de *Cleoptolemo Artacchio*. Parmi les ouvrages qu'il avait en manuscrit , on citait , en 1753 , sa Dissertation , enrichie de notes , sur le *Vetustius occidentalis ecclesiæ martyrologium Francisci Florentinii Lucensis*, avec la Vie de l'auteur. V. Sarteschi , *De scriptoribus congreg. Matris Dei*, pag. 352. Ant. Zatta a publié une Vie de ce prélat , sous ce titre : *Commentar. de vitâ et scriptis J. D. Mansi*, etc. , Venise , 1772.

(1) Les éditions du P. Labbe et du P. Hardouin. (V. ces noms.)

(2) L'édition publiée par Nic. Coleti , Venise , 1728 , et ann. suiv. , 25 vol. in-fol.



**MANSION** (COLARD), auteur français et imprimeur belge, vivait au quinzième siècle. Il était peut-être né en France; car il a traduit plusieurs ouvrages en français, et n'a imprimé que des livres écrits en cette langue. Il était, en 1454, membre et supôt de la communauté de S. Jean l'évangéliste, à Bruges, et devait être encore très-jeune. Il paraîtrait que ce fut en 1469 qu'il quitta Bruges, où il revint en 1471 apporter l'art de l'imprimerie. Le premier livre qui sortit de ses presses est intitulé: *Le Jardin de dévotion*; la souscription porte: *Primum opus impressum per Colardum Mansion, Brugis*, et ne laisse conséquemment aucun doute sur le fait. La date, n'étant pas donnée, reste incertaine; mais il est probable, comme le pense M. Van-Praet, que ce livre est de 1473 ou 1474. Le premier livre imprimé par Colard Mansion avec date est de 1476; c'est le *Boccace du dèchiet des nobles hommes et cleres femmes*, in-fol. Il paraît, d'après les registres de sa communauté, que Colard Mansion mourut en 1484. Comme traducteur, on lui doit: *Les Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en français du latin de Thomas Waleys*, 1484, in-fol. Cette édition, sortie des presses de Colard Mansion, porte le nom du traducteur, et cependant la réimpression faite à Paris chez Ant. Verard, 1493, in-fol., est anonyme; il en est de même des éditions suivantes: *II. De la pénitence d'Adam*, traduité du latin en françois au commandement de monseigneur de la Gruthuse (1) par Colard

*Mansion, son compère*. Cette traduction n'a pas été imprimée; mais il en existe au moins trois manuscrits: l'original est à la bibliothèque du Roi à Paris. Il est à croire que Mansion a traduit encore d'autres ouvrages; c'est l'opinion de M. Van-Praet, qui a donné, dans l'*Esprit des journaux* de février de 1780, des *Recherches sur la Vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion*. Ces recherches, qui prouvent combien est imparfait l'article de P. Marchand sur C. Mansion, ont été réimprimées dans les deux éditions de l'ouvrage de M. Lambinet sur l'imprimerie (*J. LAMBINET, XXIII, 281.*) Elles ont servi de guide à M. La Serna Santander pour ce qu'il dit de Mansion dans son *Dict. bibliogr. choisi du quinzième siècle*, 1, 351-53.

A—B—T.

**MANSO** (JEAN-BAPTISTE MARQUIS DE VILLA), né à Naples, vers 1570, d'une ancienne et illustre famille, est moins connu encore par les ouvrages qu'il a publiés, que par la protection éclatante qu'il accordait aux lettres. Ce seigneur très-riche, et sans héritiers, vivant sans faste, administrant ses biens avec économie, les fit servir aux progrès des sciences. Tout littérateur, tout artiste habile, était bien-venu chez lui, aidé d'argent, de conseils, chéri, encouragé et récompensé. Son projet étant de fonder pour les nobles un grand collège, où ils fussent instruits dans la piété, dans les sciences, dans la connaissance des beaux-arts, dans les exercices gymnastiques et militaires; il jeta les fondements de cet

(1) Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuse, créé comte de Winchestre en 1472, par Edouard IV, pour avoir aidé de sa bourse ce monarque, s'attacha tout en Hollande, protégeait les lettres et les arts. Il

tint un des enfans de Mansion sur les fonts de baptême. Il mourut en 1471, laissant un cabinet de manuscrits précieux, dont s'est enrichie la bibliothèque du Roi de France, par l'acquisition qu'en fit Louis XII (*J. t. XXV, p. 105*). G—C.

édifice, en attirant chez lui les jeunes gentilshommes, et en instituant à cet effet l'académie des *Oziosi*, où, à l'exercice dans les sciences et les belles-lettres, on ajoutait des observations sur la théorie des arts, et un examen des ouvrages qui paraissaient sur la danse, la musique, l'escrime, le manège et d'autres exercices convenables à des gentilshommes. Il obtint de la cour d'Espagne, qu'à sa mort, ses biens, au lieu de retomber au fisc, fussent employés à la fondation du collège des nobles, un des plus grands et des mieux réglés de l'Europe. La douceur de son caractère, la régularité de ses mœurs, et la politesse de ses manières, lui méritèrent l'estime et l'affection de toutes les classes de la société. Il vécut dans la plus grande intimité avec le célèbre et malheureux Torq. Tasso, qui immortalisa leur amitié dans son dialogue, intitulé : *Il Manso*. Le marquis de Villa mourut à Naples, dans de grands sentiments de piété, le 28 décembre 1645. J. Nic. Erytræus (J. Vittorio Rossi), lui a consacré un article intéressant dans sa *Pinacotheca*. On cite de lui : I. *I paradossi, ovvero dell'amore dialogi*, Milan, 1608, in-4°. II. *L'Erocallia ovvero dell'amore e della bellezza Dialogi XII*, Venise, 1618, in-4°; nouvelle éd. augmentée d'un traité *del dialogo*, Milan, 1628, in-4°. III. *Vita di S. Patrizia vergine*, Naples, 1619, in-4°. IV. *La vita di Torquato Tasso*, Naples, 1619, in-4°. (1); Venise, 1621, 1624, in-12; Rome, 1634, in-12. Cette vie du Tasse est très-esti-

(1) Cette édition de Naples, citée par le Toppi (*Bibl. Napolit.*), n'a point été connue du savant Apostolo Zeno, puisqu'il indique celle de Venise, 1621, comme la première (V. ses Notes sur la *Bibl. de Fontanini*, t. II, p. 139).

mée; l'édition de Rome contient quelques additions, et est imprimée plus correctement que les précédentes. V. *La Poesie nomiche divise in rime amorose, sacre e morali*, Venise, 1635, in-12. Ces poésies sont *in ottava rima*. W—s.

MANSON (JEAN), capitaine de l'amirauté en Suède, vivait dans le dix-septième siècle, et publia une *Description nautique de la Baltique*, en suédois, avec des cartes. Cet ouvrage, qui parut à Stockholm en 1644, a été réimprimé plusieurs fois et traduit en allemand. En 1749, Jean Hahn en donna une édition suédoise, à Stockholm, avec des augmentations considérables. Manson fut tué, en 1658, dans une bataille navale, qui eut lieu dans le Sund, entre les Suédois et les Danois. C—AU.

MANSOUR (ABOU-DJAFAR-ABDALLAH II, surnommé AL), second khalyfe abbasside, avait gouverné l'Arménie, la Mésopotamie et l'Adzerbaïdjan, sous le règne de son frère Aboul Abbas al Saffah, qui, par son testament, le déclara son successeur à l'empire (V. ABOUL ABBAS, I, 88). A la mort de ce prince, 136 de l'hégire (juillet 754), Al Mansour se trouvait en Arabie, où il venait de conduire la grande caravane des pèlerins de la Mekke. Il envoya aussitôt Abou Moslem à Koufah, pour veiller à ses intérêts et recevoir le serment de fidélité des habitants. Arrivé lui-même dans cette place, au commencement de l'année suivante, il y remplit solennellement les fonctions de l'imamat, et se rendit ensuite à Haschémie, ville voisine, qui était alors la capitale de l'empire musulman. Dans le même temps, son oncle Abdallah qui s'était fait proclamer khalyfe à

Damas, s'avançait avec une armée. Abou Moslem, envoyé contre lui, le harcela pendant cinq mois, et le vainquit totalement près de Nisibe, en Mésopotamie, le 26 novembre de la même année. Abdallah s'enfuit à Bassorah, où son frère Soleïman, le tint caché : mais quelques années après, le khalyfe ayant attiré son oncle à la cour, employa, dit-on, un stratagème abominable pour le faire périr, sans qu'on pût lui imputer sa mort (1) (V. ABDALLAH, I, 50). Abou Moslem, après sa victoire sur Abdallah, reçut ordre d'aller gouverner l'Égypte et la Syrie. Son refus d'obéir détermina Mansour à se défaire d'un général dont l'orgueil et l'ambition lui inspiraient autant de haine que d'inquiétude. Abou Moslem était déjà en route pour retourner dans le Khorasân, lorsque, séduit par les lettres insinuantes du khalyfe, il se rendit à Madain, où ce prince le reçut avec les plus grands honneurs, et le fit assassiner le lendemain, en sa présence. Ainsi périt Abou Moslem qui, pendant son administration, avait sacrifié, dit-on, plus de six cent mille individus à la cause des Abbassides (V. ABOU MOSLEM, I, 98). Délivré des deux hommes qui avaient le plus contribué à l'élévation de sa maison, Al Mansour se crut plus affermi sur le trône; mais la mort d'Abou Moslem excita une révolte dans le Khorasân. Le général qui l'avait étouffée, irrité contre le khalyfe, qui voulait s'approprier tout le butin fait sur les rebelles, se révolta aussi à Reï, s'empara d'Ispahan, et

fut enfin défait dans l'Adzerbaïdjan. Les armées d'Al Mansour entreprirent quelques expéditions contre les Grecs, moins dans le but de conquérir, que de rebâtir les villes de Masisa et de Malathie ( Mopsueste et Melitène ), qu'ils avaient ruinées depuis peu. Ce prince fit, de cette dernière, une place d'armes, où il déposa une grande partie de ses trésors. L'an 141 ( 758 de J.-C. ), le khalyfe, de retour du pèlerinage de la Mekke et de Jérusalem, se trouvait à Haschémie, lorsque la plus terrible insurrection pensa lui coûter la vie. Les Rawandiens, secte impie, sur l'origine et les dogmes de laquelle les auteurs ne sont pas bien d'accord, s'étaient les premiers déclarés dans le Khorasân, en faveur des Abbassides, pour lesquels ils témoignaient une vénération sacrilège. Un jour, s'étant rassemblés en grand nombre, ils firent, autour du palais d'Al Mansour, les cérémonies qui se pratiquent autour du temple de la Mekke. Ils prétendaient en cela l'invoquer comme un dieu, et en obtenir quelques récompenses. Mais le monarque, indigné de cette idolâtrie, fait arrêter deux cents des principaux : les autres courent à l'instant aux prisons, en brisent les portes, délivrent leurs chefs, et retournent investir le palais, dans le dessein de massacrer le khalyfe. Surpris et presque sans moyens de résistance, ne trouvant pas même un cheval sous sa main, il monte sur une mule, et charge les séditeux avec une poignée de serviteurs fidèles. Il allait indubitablement succomber sous le nombre, sans le secours de Maan, fils de Zeïad, l'un des chefs de la faction des Ommyades, lequel obligé de se cacher jusqu'alors, afin d'échapper à la proscription, sortit

(1) Il le logea dans une maison dont les fondemens étoient en partie de pierres de sel. Ce sel ayant fondu par la quantité d'eau qu'il y fit repandre, l'édifice s'écroula, et ensevelit sous ses ruines le malheureux Abdallah. C'est ce que rapporte Khondemir, cité par d'Herbelot, au mot *Abdalla fils d'Al.*

tout-à-coup de sa retraite, rassembla quelques braves, tomba sur les Rawandiens, en tua 600, et dissipa le reste. Cette secte ne laissa pas de causer encore des troubles en Perse et en Syrie. Mansour, touché du généreux dévouement de Maan, l'admit dans ses bonnes grâces, et se départit de ses rigueurs contre les Ommyades. Sa haine se tourna contre les Alydes : deux princes de cette famille, Mohammed et Ibrahim, arrière-petits fils de Hoçain, étaient particulièrement l'objet de ses soupçons : pour découvrir leur retraite, il fit arrêter Abdallah, leur père, avec tous ses domestiques ; et n'ayant rien pu tirer d'eux, il les relégua dans une obscure prison. Onze autres princes de cette race infortunée furent saisis à Médine, par ordre de Mansour, cruellement fustigés, et entassés dans un cachot si étroit que le manque d'air et de mouvement, joint à la malpropreté, y termina bientôt leur misérable existence. Il fit aussi arrêter Mohammed, fils d'Abdallah, et arrière-petit-fils du khalyfe Othman ; et, après l'avoir fait expirer sous les verges, il ordonna que sa tête fût portée dans le Khoraçan, où l'on publia que c'était celle de l'Alyde Mohammed, afin que le bruit de la mort de ce dernier ôtât toute espérance au parti puissant qu'il avait dans cette province. Mohammed et son frère Ibrahim, poussés à bout par ces odieuses provocations, se révoltèrent successivement, et prirent le titre de khalyfe l'un à Médine, l'autre à Bassorah, l'an de l'hégire 145 (762 de J.-C.). Isa fils de Mousa, neveu d'Al Mansour, les vainquit l'un après l'autre, et envoya leurs têtes à son oncle. Le khalyfe, dégoûté du séjour de Haschémie, depuis la sédition des

Rawandiens, et voulant s'éloigner de Koufah, dont les habitants avaient tant de fois prouvé leur incoustance et leur perfidie, venait alors de jeter les fondements d'une nouvelle ville sur les bords du Tigre, non loin de celle de Madain, formée des ruines de Séleucie et de Ctésiphon. Cette cité qui, par son étendue et sa magnificence, ne tarda pas d'égalier Constantinople, et qui fut pendant cinq siècles la capitale de l'empire musulman, et la résidence habituelle, à quelques intervalles près, de tous les khalyfes, fut terminée dans l'espace de quatre ans. Mansour lui donna le nom de *Medinat el Salam* (*ville de la Paix*) ; mais elle prit bientôt celui de Bagdad, que son territoire avait porté autrefois, et sous lequel elle s'est depuis rendue si célèbre (1). Ce prince, dès l'année suivante, vint habiter sa nouvelle capitale, afin d'en accélérer les travaux ; et, pour l'embellir, il fit enlever les portes de Waseth. Il avait même commencé, malgré l'avis de Khaled le Barmekide ( *В. ЯНІА АL BARMEKY* ), à faire abattre une partie du palais des Khosrou à Madain ; cependant les frais de démolition et de transport surpassant la valeur des matériaux, il laissa subsister cet antique monument. Bagdad fut bâti sur la rive occidentale du Tigre ; et comme les Persans prenaient ombrage de la construction d'une ville arabe élevée si près de leurs frontières, Al Mahdy, fils du kha-

(1) Les auteurs orientaux ne s'accordent point sur l'étymologie et le sens du nom de Bagdad. Suivant les uns, il signifiait *présent fait à Bagh*, nom d'une idole, dont le temple était bâti sur le même sol. D'autres disent qu'il signifie *jardin de Dad*, parce qu'un solitaire ainsi nommé y avait occupé une cellule et un jardin. Enfin, d'autres interprètent le nom de Bagdad par celui de *Paradis*, que portait, disent-ils, un château de plaisance des anciens rois de Perse.

lyse, s'établit sur le bord oriental, avec un corps de troupes, afin de protéger les travailleurs : l'enceinte occupée par son camp, qu'il avait fait entourer d'une muraille, fut construite peu de temps après; et c'est cette partie seule qui forme la ville actuelle de Baghdad. Isa, neveu d'Al Mansour, devait lui succéder, suivant le testament d'Al Saffah. Le khalyfe employa l'artifice pour éluder l'exécution de ce testament, en faveur de son propre fils : il corrompit le médecin du jeune prince, lequel donna un violent narcotique à son maître, sous prétexte de le guérir de ses migraines et de ses vertiges. Isa éternua, pendant trois jours, avec tant de force qu'il parut avoir perdu la raison. Alors le divan, convoqué par Al Mansour, le déclara incapable de régner, et reconnut Mahdy pour héritier du trône de son père. Isa fut consolé par des présents considérables, et par la promesse qu'il succéderait à Mahdy (*V. ce nom*, XXVI, 154). A l'exception de deux irruptions des Turks, dans l'Arménie, par les Portes Caspiennes, et d'une révolte qui fut assoupie en Afrique, le règne d'Al Mansour fut paisible et heureux. Vers l'orient, ses armées pénétrèrent dans le Kaboulistan, tandis que dans l'Asie mineure, après quelques expéditions, elles conquièrent la Cilicie et la Cappadoce, que les Grecs avaient reprises sur les Musulmans, depuis les guerres civiles des Ommyades. Mais il perdit l'Espagne, qu'un prince de cette famille, enleva pour jamais aux Abbassides, l'an de l'hég. 139 (755-6 de J.-C.) (*V. ABDÉRAMÉ I*, I, 60.) Al Mansour persécuta les chrétiens de Syrie et de Mésopotamie; il les accabla d'impôts, et, pour leur imprimer

un signe flétrissant, il ordonna de les marquer sur le front, le cou, les bras, la poitrine et les épaules. Le khalyfe déjà malade entreprend son dernier pèlerinage; forcé de s'arrêter, après deux jours de marche, il mande son fils Mahdy, lui donne ses derniers avis et sa bénédiction, et va expirer à Bit Mainoun, à une journée de la Mekke, le 16 dzoulhadjah, 158 (18 octobre 775); il était âgé de 63 ans, et en avait régné 22. On l'ensevelit sans turban, avec le manteau de pèlerin dont il était revêtu au moment de sa mort; il fut enterré à la Mekke, où cent fosses furent creusées, afin que les Alydes ne pussent reconnaître son tombeau. A tous les avantages physiques, Al Mansour réunissait de grandes qualités et de grands vices; doux et affable dans le commerce familier, mais grave et majestueux dans les occasions solennelles, il était juste, prudent, plein de courage et de fermeté. On lui reproche sa sombre et astucieuse politique, son ingratitude envers ses amis et ses parents, son caractère violent, haineux, vindicatif et cruel; et surtout une avarice sordide, d'autant plus étonnante, qu'elle s'alliait chez lui avec une profusion non moins incroyable. S'il est vrai qu'il dépensât 24,000 drachmes, par an (18,000 francs), seulement pour le musc qui entraît dans les préparations employées à teindre en noir sa barbe et ses cheveux qui étaient roux. Il obligeait ses domestiques de fournir, à leurs dépens, tous les ustensiles nécessaires au service de son palais, et ne payait ses cuisiniers qu'en leur donnant les têtes et les pieds des animaux que l'on servait sur sa table. Ayant fait entourer de fossés et de remparts les

villes de Koufah et de Bassorah, il imposa une taxe sur les habitans; et afin qu'il n'y eût pas d'erreur sur leur nombre, au préjudice de ses intérêts, il commença par faire compter cinq drachmes à tous ceux qui se présentèrent; puis il força chacun d'eux à lui en payer quarante: aussi malgré les sommes énormes que coûta la fondation de Baghdad, il laissa dans son trésor 600 millions de drachmes, et 24 millions de dinars d'or (environ 690 millions de francs). Al Mansour était instruit: quoique peu magnifique, il est le premier khalyfe qui ait protégé les lettres et les sciences; et on lui doit la justice de dire que, sous ce rapport, il prépara les beaux jours des règnes d'Haroun-Al-Raschid et d'Al Mamoun. (V. AARON, I, 5, et MAMOUN, XXVI, 433.) A—T.

MANSOUR - BILLAH (ABOUTHAHER-ISMAEL AL) troisième khalyfe fathimite d'Afrique, succéda, dans les circonstances les plus déplorable, à son père Caïm Beamr Allah, le 13 schawal 334 (17 mai 946). Un imposteur nommé Abou Yezid de la tribu de Zenat, fils de Condad, et d'une esclave éthiopienne, avait adopté l'hérésie des Nacarites, secte cruelle, qui, assimilant les Musulmans aux idolâtres, pensait qu'on pouvait impunément les dépouiller de leurs biens et leur ôter la vie. Il répandit insensiblement sa doctrine dans une grande partie du nord de l'Afrique; et malgré sa figure affreuse et sa stature ignoble, il sut se faire une foule de partisans, en affectant une vie austère et des mortifications extérieures. Il prit les armes contre le khalyfe Caïm, lui enleva les villes de Raccada, de Cairovan, de Tunis, et un grand nombre d'autres places; battit toutes ses

armées, et le réduisit à s'enfermer dans Mahadia, où il l'investit pendant sept mois. Ce fut pendant ce siège, ou peu de temps après, que ce prince mourut, laissant le soin de sa vengeance à son fils Mansour. Celui-ci, dérochant aux rebelles la connaissance de la mort de son père, rassemble toutes ses forces, marche contre Abou Yezid, le chasse de Cairovan, et le poursuit de retraite en retraite, jusque dans des montagnes, afin de le réduire par la famine. Une maladie arrête Mansour au milieu de ses triomphes, et relève le parti des rebelles; mais le khalyfe ayant été puissamment secouru dans la province de Sanhadja, par l'émir Zaïr (qui depuis fonda la dynastie des Zaïrides), reprit la supériorité, vainquit Abou Yezid dans deux batailles, l'assiégea dans Catama, et le força de capituler, au commencement de 336 (août 947). Ce terrible ennemi parvint à s'échapper et s'enfuit à travers les montagnes; mais il tomba dans un précipice, et mourut de ses blessures. Mansour fit empailler sa peau, et, précédé de cet horrible trophée, il retourna triomphant dans sa capitale, d'où il expédia des courriers pour annoncer dans toute l'Afrique la mort de son père, la destruction des rebelles, et son avènement au trône. Tranquille dans ses états, Mansour envoya, l'an 337 (948-49), l'émir Haçan Al Galby, pour gouverner la Sicile, à titre de fief héréditaire; et il lui fit passer, les années suivantes, des secours considérables, afin de l'aider à terminer la conquête de cette île sur les Grecs, et à ravager la Calabre. Les historiens ont loué le courage et la magnanimité de Mansour, mais surtout son éloquence brillante, et sa facilité à improviser dans le

cérémonies publiques. Il mourut à Mahadia dans sa trente - neuvième année, au mois de schawal 341 (mars 953), après avoir régné sept ans, et par une sage administration préparé à son fils Moezz-Ledin Allah, les moyens de conquérir l'Égypte. ( *V. MOEZZ* ). A—T.

**MANSOUR** ( *ABOUL - CASSEM* ) troisième prince de la dynastie des *Zaïrides*, *Badisides* ou *Sanhadjites*, régna, au mois de dzoulhadjah 373 (mai 984), après son père Yousof, sur toute l'Afrique septentrionale, la Sicile et la Sardaigne. Il reçut dans Aschir le serment de fidélité des principaux habitants de Cairowan, les séduisit par ses largesses, par ses manières affables et populaires, et les assura qu'au lieu de chercher à s'illustrer par des conquêtes, comme son père et son aïeul, il n'avait d'autre desir que de gagner les cœurs de ses peuples par ses bienfaits. Il envoya au khalyfe d'Égypte, Azyz Billah, des présents pour la valeur d'un million de dinars d'or, et fut confirmé par ce prince dans la souveraineté de l'Afrique. Peu de temps après, il alla recevoir à Racada les hommages des seigneurs de ses états, et retourna ensuite dans le Magreb avec Abdallah l'Aglabite, son premier ministre. Les villes de Fez et de Sedjehmesse, subjuguées par son père, venaient cependant de retomber au pouvoir des Zenates, qui surent les conserver malgré tous les efforts de Mansour. Le crédit sans bornes et les richesses d'Abdallah excitèrent bientôt la haine de ses envieux. Il fut dépeint à son prince comme un ambitieux, comme un traître, et sa perte fut résolue. Un jour que le monarque revenait de la promenade, Abdallah, qui l'avait accompagné,

s'étant avancé pour l'aider à descendre de cheval, Mansour saisit cet instant, et lui porte un coup de lance. Abdallah détourne le fer, et veut se justifier; mais il tombe aussitôt percé d'un second coup par le frère du roi, et il est achevé par les autres courtisans. Yousof, fils du ministre et gouverneur de Cairowan, accourt à cet horrible spectacle, implore à genoux la grâce de son père, et lui-même expire sur son corps, frappé par la lance de l'impitoyable Mansour. Cette cruauté n'approche point de celle que montra ce prince dans une autre occasion. Un Khoraganien, nommé Aboul Fehm Haçan, homme inquiet et ambitieux, vint s'établir en Afrique, l'an 376 (986), avec des lettres de recommandation du khalyfe d'Égypte. Mansour le combla d'honneurs et de présents, et lui donna le gouvernement de la province de Kenama. Haçan, fier de la protection du khalyfe, se révolta, leva des troupes, et fit prier et battre monnaie à son nom. Indigné de son ingratitude, Mansour marcha contre lui, mit à feu et à sang les villes qui avaient embrassé son parti, et le vainquit complètement. Le rebelle caché dans une caverne, fut découvert et conduit au roi, qui dans sa fureur lui porta plusieurs coups et l'abattit à ses pieds. Puis, avant que Haçan eût rendu les derniers soupirs, Mansour lui ouvrit les flancs, arracha son cœur et le dévora. A l'exemple de leur maître, les esclaves du prince déchirent le cadavre du malheureux Haçan, et mangent ses membres sanglants. Témoins de cette abominable scène, des ambassadeurs égyptiens rapportèrent au khalyfe qu'ils venaient d'un pays habité par des barbares, plus semblables à des bêtes féroces qu'à des hommes. **Mansour**, dont **Aboulfeda loué**

d'ailleurs la valeur et la générosité, fit bâtir un magnifique palais à Caïrowan, où il fixa sa résidence. Il mourut en raby 1<sup>er</sup>. 386 ( avril 996 ), laissant pour successeur son fils Abou Mounad Badis. A—T.

MANSOUR 1<sup>er</sup>. (ABOU SALEHAL), sixième prince de la dynastie des Samanides, était en bas âge, lorsque la mort de son frère Abdel-Melek 1<sup>er</sup>. ( V. ce nom, I, 56 ), le plaça sur le trône de la Transoxane, l'an 350 de l'hégire (961 de J.-C.), malgré l'opposition de quelques émyrs bien intentionnés, et surtout d'Alpteghyn, gouverneur du Khorasân, qui, prévoyant les maux d'une longue minorité, avaient voulu donner la couronne à un oncle du jeune prince. Ni la soumission, ni les présents d'Alpteghyn, ne purent apaiser la faction dominante. Privé de son gouvernement, mandé à la cour comme un traître, il refusa de s'y rendre; et entraîné à la révolte, il alla s'emparer de Ghaznah, battit toutes les troupes que Mansour lui opposa, et fut enfin confirmé par ce prince, à charge d'hommage et de tribut, dans cette conquête; dont il transmit la souveraineté à ses successeurs, appelés *Ghaznevides* ( V. ALPTEGHYN, I, 635, et MAHMOUD, XXVI, 168 ). Le règne de Mansour fut l'époque de la décadence de l'empire samanide. Khalaf, fils d'Ahmed, se rendit maître du Seïstan, qui avait appartenu à ses ancêtres, et sut s'y maintenir contre les forces de Mansour, plus par ses artifices que par sa valeur ( V. KHALAF, XXII, 342 ). Le Kharizme, le Djouzdjan, le Kahistan, devinrent des fiefs héréditaires. Le Kerman, où régnait Abou Aly, fils d'Élias, issu d'une branche des Samanides, fut conquis, l'an

356, par Adhad ed daulah, prince Bowaïde du Farsistan ( V. ADHAD ED DAULAH, I, 224 ). Ce fut l'origine d'une guerre que Mansour fit à ce dernier, et à son père Rokhn ed daulah, qui régnait dans l'Irak Adjem. Waschmehgyr, prince du Djordjan, l'ame de cette guerre, étant mort l'année suivante, Aboul Hoçain Simdjour, émyr du Kahistan, gouverneur du Khorasân et généralissime des troupes du monarque samanide, s'occupa moins de sa gloire que de ses intérêts. La paix fut conclue par ses soins, l'an 361 ( 972 ). Rokhn ed daulah s'obligea de payer un tribut annuel de cent cinquante mille dinars d'or pour les états de Reï qu'il avait enlevés aux Samanides, et Mansour épousa une fille d'Adhad ed daulah. Quelque peu glorieux que fût un traité qui sanctionnait les derniers démembrements de la monarchie, tel était l'avidissement de la cour de Bokhara, qu'on le considéra comme un triomphe, qui valut à Mansour le titre d'*al Mowayed* ( le victorieux ). Mais après sa mort, arrivée l'an 365 ou 366 ( 976-77 ), son amour pour la justice, et ses autres vertus privées, lui firent donner par ses sujets le surnom d'*al Sadid* ( celui qui marche dans le droit chemin ). Il eut pour successeur son fils Nouh II.

A—T.

MANSOUR II ( ABOUL HARETH AL ), fils et successeur de Nouh II, l'an 387 de l'hég. ( 997 de J.-C. ), sur le trône chancelant des Samanides, fut plus malheureux que son père et son aïeul. Bektouroun, son hadjeb ( grand chambellan ), et Faïk, gouverneur de Samarcande, se disputaient la principale autorité. Dans le même temps, un ancien vézyr, disgracié, s'étant évadé de



prison , et voulant s'emparer du Khoracan , alla solliciter le secours d'Ilek Khan , roi du Turkestan. Ce prince fit arrêter le traître , et ne laissa pas de marcher sur Samarcande. Il y fut joint par Faïk , qui était d'intelligence avec lui , et auquel il donna le commandement de son avant-garde , avec ordre d'aller soumettre Bokhara. A l'approche de Faïk , Mansour prit la fuite suivi de toute sa maison , et traversa le Djihoun. Mais bientôt les vœux des habitants et les fausses protestations de fidélité de Faïk déterminèrent ce prince à retourner dans sa capitale. Afin de mieux l'abuser , Faïk feignant de se réconcilier avec Bektouroun , consentit que Mansour lui donnât le gouvernement de Nischabour , et la charge de généralissime des troupes. L'union précaire de ces deux factieux causa la perte du jeune et trop confiant monarque. Il avait confirmé le fameux Mahmoud dans la souveraineté de Ghaznah , Bost , Hérat et Balkh ; mais celui-ci , dépourvu des deux charges que l'on venait de conférer à Bektouroun , réclamait le prix des services rendus par son père et par lui aux Samanides. On n'eut aucun égard à sa réclamation ; et Faïk , qui avait eu déjà le crédit de faire déposer un vézyr de son maître , et qui en avait fait assassiner un second , suborna l'ambassadeur de Mahmoud , en lui procurant les sceaux de l'état. Alors Mahmoud entra dans le Khoracan , et chassa Bektouroun de Nischabour. Mansour , jeune et impétueux , partit aussitôt de Bokhara , traversa le Djihoun , et vint , accompagné de Faïk , au secours de son général , avec lequel il fit sa jonction à Serakhs. Mahmoud , campé dans le voisinage , menageait son souve-

rain , et cherchait à éviter une bataille. Les deux traîtres craignirent qu'une explication entre ce grand capitaine et le monarque samanide , ne déjouât leurs perfides complots et n'entraînât leur ruine. Ils s'attachèrent donc à décrier les mœurs et le caractère du bon , du vertueux Mansour ; et ayant réussi , par leurs calomnies , à indisposer le plus grand nombre des émyrs contre cet infortuné prince , ils l'appelèrent à un divan , où ils lui avaient persuadé que sa présence était nécessaire. Là , ils le déposèrent ; et s'étant saisis de sa personne , ils lui firent crever les yeux , le 18 safar 389 ( 8 février 999 ) , après un règne de 19 mois , et mirent sur le trône son frère Abdel Melek II ( *V. ce nom* , I, 56 , et MAHMOUD , XXVI , 168 ). A—T.

MANSOUR ( *ABOU-AMER-MOHAMED AL* ) , l'un des plus fameux capitaines et des plus grands hommes qui aient paru chez les Maures d'Espagne , était fils d'Abdallah , de la tribu arabe de Moafer , originaire du Yemen. Né à Torasch en Andalousie ( Torres , près d'Algéziras ) , sur la fin de l'an 327 de l'hég. ( 939 de J.-C. ) , après avoir étudié à Cordoue , et fait de rapides progrès dans plusieurs sciences , il embrassa le parti des armes , et parvint aux premiers grades militaires. Une défaite qu'il essuya , dit-on , l'an 965 de J.-C. , de la part du comte de Castille , loin de le décourager , l'irrita tellement contre les chrétiens , qu'elle devint le signal des innombrables triomphes qu'il obtint sur eux , et qui lui méritèrent dans la suite le surnom d'*Al Mansour* ( l'Invincible ). Il fut ensuite chargé de l'administration des biens et des domaines de la reine , épouse du Khalife Mountasser Al Hakem II.

Enfin, ses talents et ses services l'élevèrent à la charge de *hadjeb* ( grand chambellan ), dont les fonctions et l'autorité avaient beaucoup de rapport avec celles de nos anciens maires du palais. C'est pourquoi les auteurs espagnols le désignent tantôt sous la dénomination d'*Alhagib*, tantôt sous celle d'*Almanzor*, et même sous celle d'*Alcoraxi* ( sans doute par corruption d'*Al Toraschy* ); ce qui jette beaucoup de confusion dans cette partie de l'histoire. A la mort de Hakem, l'an 366 ( 976 de J.-C. ), il fut chargé par la reine-mère de la tutelle du nouveau khalyfe Al Mowayed Hescham II, et de la régence du royaume de Cordoue, qui comprenait encore les trois quarts de l'Espagne et presque tout le Portugal. La plus grande partie des provinces au nord du Douero et de l'Èbre, était alors partagée entre les rois de Léon et de Navarre, et les comtes de Barcelone et de Castille. La mésintelligence de ces princes entre eux, la jeunesse, mais plus encore l'indolence et l'incapacité de Hescham, contribuèrent également à faire briller le génie et les talents supérieurs d'Al Mansour. Un corps de troupes qu'il envoya pour rétablir dans ses domaines un comte de Vela, dépouillé par Ferdinand Gonzalez, comte de Castille, fut battu, l'an 979, par Garcie, fils et successeur de Ferdinand, et par Sanche II, roi de Navarre. Il vengea cette défaite, l'année suivante, en ravageant la Castille, et en prenant d'assaut la ville de Gormas, dont il fit égorger les habitants. Rappelé à Cordoue lors d'une sédition excitée par le vezyr Djafar ben Othman, qui ne s'était occupé qu'à augmenter ses richesses et à donner les premiers emplois à sa famille, Mansour ayant

convaincu ce ministre de trahison, le fit arrêter et brûler vif, en 372 ( 982 ). Voyant alors sa puissance affermie, il put employer toutes ses forces contre les chrétiens. Il rentre bientôt en Castille, et continue d'y obtenir des succès décisifs. Il attaque ensuite Bermude II, roi de Léon, s'empare de Simancas, et réduit en captivité une foule de chrétiens. Le 6 mai 985, il remporte une grande victoire sur Borel, comte de Barcelone, prend et brûle sa capitale, désolè toute la Catalogne, et fait vendre comme esclaves un grand nombre de ses habitants. Mais Barcelone fut reprise deux ans après, par Borel, au moyen des secours que celui-ci reçut du roi de France Louis V, dont il était vassal. Abou Amer termina cette campagne par la prise de Sepulveda, la plus forte et presque la seule place qui restât aux Castillans. L'an 986, il entra dans le Léon, et emporta Zamora d'assaut, à la suite d'une grande bataille. Il fut moins heureux en Navarre, où Sanche II tailla en pièces une armée musulmane qui avait pénétré jusqu'à Pampelune. Al Mansour n'en poursuivit pas moins le cours de ses succès en Castille, et les termina par une victoire mémorable, qu'il remporta sur le comte Garcie, qui, blessé et fait prisonnier, mourut dans les fers, en 990 ( 1 ). Après avoir démantelé les places de la Castille, il porta tous ses efforts contre le royaume de Léon, dont il avait résolu l'entière destruction. A la vue de la capitale du même nom, sur les bords de l'Elza, il livra bataille à Bermude, l'an 995. La fortune lui fut d'abord contraire. Déjà les Maures enfoncés

( 1 ) Les auteurs varient sur la date de cette victoire, et sur la mort de Garcie, que quelques-uns mettent après celle de Mansour.

layaient en désordre, lorsque Mansour saute de dessus son cheval, déchire son turban, se couche par terre, et s'écrie que plutôt que de survivre à la honte d'une défaite, il aime mieux être écrasé sous les pieds de ses lâches soldats, ou périr sous les coups des ennemis. Son désespoir ranime le courage des vaincus; il les rallie, rétablit le combat, et remporte une victoire décisive. Forcé par les pluies et par l'épuisement de son armée de retourner à Cordoue, il jure de revenir au printemps, détruire la ville de Léon. Il la prend en effet d'assaut, en 996, après un siège long et meurtrier, la fait démolir de fond en comble, et n'y laisse qu'une tour, monument de ses triomphes et de sa vengeance. Bermude en avait emporté les reliques, les vases sacrés, les ossements des rois ses ancêtres, et s'était retiré dans les Asturies. Mansour, maître d'Astorga et de tout le royaume de Léon, poursuit ce prince dans les rochers qui avaient été le berceau de la monarchie chrétienne en Espagne (V. PELAGE) : mais ses efforts viennent s'y briser, comme ceux des premiers conquérants musulmans. Rebuté par les obstacles que lui opposent la nature du pays, et le courage des Asturiens, il tourne ses armes contre le Portugal, en 997, emporte Coïmbre, Viseu, Lamego, Brague; puis il entre en Galice, s'empare de Compostelle, pille le trésor de la fameuse église de Saint-Jacques, fait abattre une partie de ce temple, et en enlève jusqu'aux portes et aux cloches, qu'il fit porter, dit-on, sur les épaules des prisonniers chrétiens, jusqu'à Cordoue, dans la grande mosquée, où l'on suspendit à rebours les petites cloches, pour y servir de lampes. Mais harcelées par les enue-

mis, et affaiblies par la dysenterie, ses troupes eurent beaucoup à souffrir dans leur retraite. Al Mansour ayant reçu de puissants renforts d'Afrique, allait porter les plus terribles coups aux chrétiens, et asservir, peut-être, toute l'Espagne aux lois du Coran. Dans ce danger commun, les rois de Léon, de Navarre et le comte de Castille, oubliant leurs éternelles querelles, unirent leurs forces pour s'opposer aux Musulmans. Les deux armées se rencontrèrent près de Calatanazor (*Khalat Al Naser*), dans la vieille Castille. La bataille dura un jour entier : la nuit seule sépara les combattants. Le lendemain les chrétiens se préparaient à recommencer l'action; mais ils ne virent plus d'ennemis. Effrayé du nombre des morts qu'il avait laissés sur la place (cinquante mille, suivant les historiens espagnols), Mansour avait battu en retraite pendant la nuit, abandonnant une grande partie de ses tentes et de ses bagages. Ces auteurs prétendent que le chagrin qu'il ressentit de cette défaite, la première qu'il eût essayée en personne, pendant cinquante-deux expéditions entreprises contre les chrétiens, lui causa la mort, la même année (998); mais les historiens arabes ne disent rien de cette bataille. Ils nous apprennent seulement que le roi de Léon étant venu audacieusement assiéger Tolède, Al Mansour, qui avait marché contre lui, tomba malade durant cette campagne, et se fit porter à *Medinat el Salam* (Medina Celi), où il mourut le 25 ramadan 392 (6 août 1002), à l'âge de soixante-cinq ans. Toute son armée assista à sa pompe funèbre; et contre l'usage des Musulmans, on grava une épitaphe sur son tombeau. L'Afrique avait été aussi le

théâtre des exploits d'Al Mansour. Il sut y conserver ce que les khalyfes ommyades d'Espagne possédaient dans la Mauritanie, résista aux efforts des Fathimites ( V. MOEZZ LEDIN-ALLAH ), et détruisit la dynastie des Edrissistes ( V. HAÇAN KENNOUN, XIX, 283 ). L'Afrique était alors, et fut encore long-temps la pépinière des armées qui soutenaient les Maures d'Espagne, et qui les subjuguèrent dans la suite ( V. JOUSSOUF BEN TASCIFYN, XXII, 63, et AB DELMOUMEN, I, 57 ). Sévère pour le maintien de la discipline militaire, inexorable à l'égard des rebelles, mais clément envers les vaincus qui mettaient bas les armes, Mansour ne souilla point sa gloire par de froides cruautés ; et l'on cite un trait de son humanité, remarquable de la part d'un Musulman. Dans une de ses expéditions en Castille, il renferma un corps d'Espagnols dans un défilé, où ils se trouvaient réduits, par la disette, à la dure alternative de se rendre à discrétion ou de mourir de faim : loin d'abuser de leur triste position, il leur ouvrit généreusement le chemin de la retraite. Il ne permettait pas qu'on dépouillât les cadavres ; il abandonnait à ses troupes la moitié du butin, employait l'autre moitié pour l'utilité de l'état, et ne se réservait que la gloire, avec les armes et les provisions qui lui étaient nécessaires. Al Mansour ne s'illustra pas moins en protégeant les arts, les lettres et les sciences, qu'il cultiva lui-même avec succès. Les savants, les poètes, tous les hommes qui excellaient dans les arts mécaniques et les connaissances utiles, se trouvaient de toutes parts dans son palais, comme dans l'académie la plus fameuse et la plus florissante ; c'était là qu'il encourageait, qu'il ré-

compensait les lumières et les talents avec une libéralité vraiment royale. Le faible Heschem, relégué dans son sérail où personne ne pouvait l'approcher sans la permission de l'impérieux ministre, d'abord réduit au vain titre de khalyfe, fut dépouillé même des prérogatives extérieures de la souveraineté. Mais content de régner comme chef d'un gouvernement républicain que les Maures s'étaient donné, Al Mansour refusa constamment le trône qui lui fut souvent offert par les troupes et par le peuple, dont il était adoré. Cependant l'éclat de sa glorieuse administration, qui avait duré 26 ans, fut le dernier dont brilla le royaume de Cordoue ; et l'on peut dire même qu'en gouvernant avec une autorité absolue, et en avilissant le khalyfe, ce grand homme prépara la dissolution du khalyfat. Son fils Abou Merwan Abdel Melek, surnommé *Al Modhaffer* (le victorieux), le remplaça dans le gouvernement de l'état, suivit son système, et imita ses talents, ses exploits et sa modération. Il mourut au mois de safar l'an 399 ( octobre 1008 ), et eut pour successeur son frère Abd el Rahman, surnommé *Al Naser* (le défenseur), dont l'incapacité, l'orgueil et les débauches effrénées excitèrent un mécontentement général, et donnèrent le signal des guerres civiles qui entraînent la chute du khalyfat d'Occident. Cet ambitieux ayant forcé son maître de le déclarer héritier du trône, périt le 17 djoumady II de la même année ( 16 février 1009 ), soit dans une révolte qui éclata à Cordoue, soit par l'ordre de Mahdy, qui, dans cette circonstance, déposa le pusillanime Heschem, s'empara du khalifat, et mit fin à ce que les auteurs arabes ont

appelé la république des *Amérites*, ainsi nommés d'Abou Amer Al Mansour ( *V. MAHDY*, XXVI, 155 ). Cependant Aboul Haçan, fils d'Abd el Rahman et petit-fils d'Al Mansour, posséda le royaume de Valence, et le transmit à son fils Aboubekr Mohammed, qui en fut chassé par Al Mamoun, roi de Tolède. ( *V. MAMOUN*, XXVI, 439. )

A—T.

**MANSOUR** ( **ABOU YOUSOUF YA-COUB AL MODJAHED AL** ), quatrième prince de la dynastie des Mowahedoun ( Almohades ), monta sur le trône de l'Afrique septentrionale et de l'Espagne mahométane, l'an de l'hégire 580 ( 1184 de J.-C. ), après son père Abou Yaoub Yousof, mort au siège de Santarem en Portugal. Mansour se disposait à le venger, lorsque des troubles élevés en Afrique l'obligèrent de s'y rendre, et de laisser de fortes garnisons en Espagne. Aly, fils d'Ishak, prince de la famille des Morabethoun ( Almoravides ) et roi des îles Baléares, croyant trouver dans la mort de Yousof et l'absence de son successeur, une occasion favorable de recouvrer les vastes états que les Almohades avaient enlevés à ses ancêtres ( *V. ABD-EL MOUMEN*, I, 57 ), partit de Maïorque, la même année, avec une flotte de vingt vaisseaux, aborda en Afrique, s'empara de Budgie, d'où il chassa Souleïman, cousin germain de Yaoub Al Mansour, et y fit prononcer la khotbah au nom de Nasser Ledin Allah, khalife de Bagdad. A cette nouvelle, Mansour accourut de Maroc, battit les troupes almoravides, et reprit Budgie. Mais le roi de Maïorque s'étant sauvé à Tripoli, mit dans ses intérêts les Turks qui en étaient maîtres, prit à sa solde un corps de troupes de cette

nation, arrivé depuis peu d'Egypte, et fit soulever en sa faveur tous les partisans de sa maison dans l'Afrique orientale. Informé de cette révolution par le gouverneur de Tunis, Mansour envoya des forces contre les rebelles : des Turks qui en faisaient partie, ayant passé du côté de l'armée ennemie, pour éviter de combattre leurs compatriotes, leur défection entraîna la déroute des troupes Almohades. Alors Mansour marcha en personne contre les rebelles, les vainquit en 583 ( 1187-8 ) près de Gabes, assiégea cette place pendant trois mois, força les Turks de capituler, et leur accorda la vie et la liberté; mais il fit raser la ville et passer les habitants au fil de l'épée pour avoir embrassé le parti des Almoravides. A la faveur de ces troubles, les rois de Castille et de Léon ravageaient l'Andalousie jusqu'à la mer; et celui de Portugal, aidé par une troupe de croisés anglais, enlevait au roi de Maroc la forte place de Silves et s'emparait des Algarves. Mansour, après avoir pacifié ses états d'Afrique, se rendit en Portugal et investit Silves. Les rois de Portugal et de Léon unis aux Anglais battirent son armée, et le forcèrent de lever le siège. Il revint en 586 ( 1190 ), reprit Silves et plusieurs autres places, et accorda une trêve de cinq ans au roi de Portugal. Les ravages de l'archevêque de Tolède dans l'Andalousie excitèrent les plaintes du roi de Maroc : Alphonse IX, roi de Castille, les rejette avec mépris. Mansour, ne respirant que la vengeance, fait publier la *ghazieh* ( guerre de religion ) dans ses vastes états d'Afrique, afin d'enflammer le zèle des Musulmans, et débarque en Andalousie avec une armée formidable, que viennent grossir ses sujets

d'Espagne. Toutes ses forces se trouvant réunies à Cordoue, il entre en Castille, y exerce les plus terribles représailles, et vient camper dans la plaine de Zollacah, suivant Aboulfeda et Hadji Khalfah, ou de Mardj Djedid, suivant les auteurs consultés par Cardonne. Ce fut là (1) que le roi de Castille, sans attendre les secours des rois de Navarre et de Léon, lui livra imprudemment bataille, le 9 schaban 591 (18 juillet 1195). Il y fut totalement défait; mais les auteurs arabes ont évidemment exagéré la perte des chrétiens, en la portant à 30, à 100 et même à 146 mille hommes (V. ALPHONSE IX, t. I, p. 615). Après cette victoire, Al Mansour s'empara d'Al Arcos, de Khalat-Rabah (Calatrava) et de plusieurs autres places, et revint passer l'hiver à Séville. Il gagna une seconde bataille sur Alphonse en 592 (1196), au nord de Cordoue, et assiégea vainement Tolède; puis traversant le Tage, il prit Alcalá, Madrid, Escalona, échoua devant Talaveira, mit à feu et à sang le reste de la Nouvelle-Castille, et s'empara cette fois de Tolède qu'il livra au pillage. Les renforts qu'il recevait continuellement d'Afrique, lui auraient fourni les moyens de poursuivre le cours de ses triomphes, si de fâcheuses nouvelles ne l'eussent déterminé, en 1197, à conclure une trêve de 5 ans avec le roi de Castille, à rendre une partie de ses conquêtes, et à repasser la mer avec un butin considérable et un grand nombre de captifs. Le gouverneur de Maroc s'était révolté. Mansour prit cette ville d'assaut, après un an de siège; et

voulant punir, même au-delà du trépas, les habitants rebelles que les vainqueurs avaient passés au fil de l'épée, il leur refusa la sépulture; et comme on lui représentait les dangers que pouvait occasionner la putréfaction des cadavres, il fit cette réponse attribuée aussi à d'autres : *Rien n'exhale une meilleure odeur que les corps morts des ennemis et surtout des traîtres.* Le gouverneur se défendait encore dans le château : forcé de se rendre, il fut mis à mort, au mépris de la capitulation, par ordre de Mansour, qui prétendit, pour se justifier, qu'il n'était pas tenu de garder sa parole à ceux qui avaient trahi leurs serments. Quelque temps après, l'ancien roi de Majorque, Aly, qui s'était retiré dans le Désert, reparut à la tête d'une armée de Maures, pour relever le parti des Almoravides; Yacoub Al Mansour se disposait à étouffer cette révolte, lorsqu'il mourut à Salah (Salé), ou suivant d'autres à Maroc, le 20 djoumady 1<sup>er</sup>, 595 (20 mars 1199), dans la quarante-huitième année de son âge, et la quinzième de son règne. La critique doit au moins révoquer en doute ce que rapportent de ce prince quelques auteurs : on prétend qu'afin de s'aplanir la conquête de l'Espagne, par la désunion et l'affaiblissement des princes chrétiens, il offrit la main de sa fille à Sanche-le-Fort, roi de Navarre, et pour dot tout ce qui restait aux Musulmans dans la péninsule (V. SANCHE VII). On dit aussi que, pour expier son parjure envers le gouverneur de Maroc, il se retira du monde, fit le pèlerinage de la Mekke en simple particulier, et disparut entièrement. Au surnom d'Al Mansour (*l'invincible*), que lui méritèrent son courage et son ac-

(1) C'est la fameuse bataille d'Al Arcos qui, d'après les historiens espagnols, se donna près de cette ville, et de Calatrava. Les lieux désignés par les Arabes, n'existent plus ou ils ont changé de nom.

tivité, Yacoub joignit celui d'émir *Al Moumenim* (prince des fidèles); aussi ne reconnaissait-il point la suprématie des khalyfes abbassides. C'est pour cette raison, et parce qu'il suivait publiquement la secte hétérodoxe des Dhaherites, qu'il n'a point obtenu les éloges des historiens musulmans. Il fonda plusieurs villes, entre autres Mansourah, à quelques lieues de Salé; Al Kassar Kebir, près de Larache, et Rabah sur le bord de la mer, en face de Salé. Ce fut surtout à Rabah qu'il étala son goût pour les arts, par des édifices somptueux dont on voit encore quelques ruines. Pendant l'été, il résidait ordinairement dans cette ville qui lui servait de place d'armes. Là se préparaient et s'embarquaient ces prodigieux armemens qui portaient la terreur et la désolation dans l'Espagne chrétienne. Mansour fut le plus magnifique et le plus puissant des monarques musulmans qui ont régné en Afrique depuis les khalyfes. Son empire comprenait les états de Maroc, de Fez, de Tafilet, de Temelsan (Tremezen), d'Alger et de Tunis; et en Espagne les royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Séville et des Algarves. Mais la grandeur des Almohades s'éteignit avec lui; et la décadence de cette dynastie date du règne de Mohammed Al Nasser, son fils et son successeur. A—T.

**MANSOUR** (CHAH), 5<sup>e</sup>. et dernier sulthan de la dynastie des Modhaffériens, était fils de Modhaffer, et petit-fils de Mobarezz ed dyn Mohammed, fondateur de cette dynastie dans la Perse méridionale. Sous le règne de son oncle Chah Choudjah, il commanda l'aile droite de l'armée dans l'expédition de ce prince, contre l'Adzerbaïdjan: il contribua puis-

samment à la victoire qui entraîna la reddition de Tauris, et reçut le gouvernement du Khouzzistan, en récompense de sa valeur. A la mort de Chah Choudjah, l'an de l'hég. 786 (de J.-C. 1384), l'ambition divisa ses frères, ses fils et ses neveux, dans un moment où l'union la plus étroite n'aurait pu qu'à peine les soustraire à la domination du fameux Tymour (*V. TAMERLAN*). Les guerres qu'Aly Zein elab eddyn, fils de Chah Choudjah, eut à soutenir contre son cousin Yahia et son oncle Abou Saïd, qui lui disputaient le trône de Chyraz, servirent d'occasion et de prétexte au conquérant tartare, pour envahir l'Irak Adjem. L'an 789 (1387), Tamerlan s'empara d'Is-pahan, dont il fit massacrer les habitants qui s'étaient révoltés, et alla jusqu'à Chyraz, où il convoqua les princes modhaffériens. Tous vinrent lui rendre hommage, à l'exception de Mansour, qui trouva plus prudent de rester à Chouster, et de Zein elab eddyn, qui sortit de Chyraz, et se retira auprès de son cousin, avec ses émirs. Mansour les ayant invités à un festin, les fit tous arrêter et charger de fers. Puis, sur la nouvelle que Tamerlan était parti, après avoir donné le royaume de Chyraz, à Chah Yahia, il marcha sur cette capitale, en 790 (1388), s'empara du trône, et obligea Yahia de retourner à Yezd, son apanage. Cependant Zein elab eddyn ayant gagné ses gardes, et recouvré sa liberté, enleva Ispahan à Mohammed, fils de Yahia; il s'y fortifia, et fit alliance avec son oncle Ahmed, prince du Kerman. Tous deux s'avancèrent pour conquérir le Farsistan; mais Mansour vint à leur rencontre, et les battit complètement. Ahmed s'enfuit dans le Kerman, et

Zein elab eddyn ayant voulu se retirer auprès de Tamerlan, fut arrêté à Reï, et envoyé à Mansour, qui lui fit crever les yeux, et le confina dans un château fort. Alors Chah Mansour régna sans compétiteurs sur le Farsistan, le Khouzistan, et une partie de l'Irak Adjem. Mais ses talents et son courage ne purent résister à la fortune de Tamerlan. Ce conquérant revint en Perse l'an 795 (1393). Chah Mansour, à la tête de cinq mille hommes d'infanterie, et de deux mille cavaliers d'élite, ne craignit pas d'aller attaquer les nombreuses hordes des Tartares et des Moghols. Il fit, dans cette journée, des prodiges de valeur, mit en déroute une partie de l'armée ennemie, poursuivit les fuyards, retourna charger le centre où combattait Tymour, et frappa deux fois de son cimenterre le casque de ce monarque, sans le connaître. Enfin, couvert de blessures, et forcé de céder au nombre, il abandonna le champ de bataille, et reprit le chemin de Chyraz. Mais il fut poursuivi par les vainqueurs; et un officier de Chah-Rokh, fils de Tamerlan, l'ayant atteint, le renversa de cheval et lui coupa la tête qu'il vint porter à ce conquérant. Tymour s'empara de Chyraz, fit périr Chah Gadanfer, fils de Mansour, et ayant achevé la conquête de la Perse, il ordonna l'arrestation et la mort de tous les princes modhaffériens. Il n'épargna, que Zein elab eddyn et son frère Chabeli, parce qu'ils étaient aveugles, et il les envoya dans le Mawar-Al-Nahr, où ils finirent leurs jours. Cependant Sulthan Motâsem, fils de Zein elab eddyn, échappa au désastre de sa famille. Il reparut en 810, pour disputer l'héritage de ses ancêtres aux descendants de Tymour, et périt

dans une bataille près d'Ispahan, l'an 812 (1409). A—T.

MANTEGNA (ANDRÉ), peintre d'histoire et graveur, naquit à Padoue, en 1430, et fut élève du Squarcione. Son premier tableau, qu'il fit à dix-sept ans, semble avoir été exécuté par un maître déjà consommé dans son art. Il le plaça dans l'église de Sainte-Sophie; on y lit l'inscription suivante : *Andreas Mantinea, Patavinus, annos VII et X natus, suâ manu pinxit 1448*. Le Squarcione fut tellement charmé de ses rares dispositions qu'il l'adopta pour son fils, et ne laissa pas de lui continuer ses soins, lorsque Mantegna prit pour femme une fille de Jacques Bellini, son compétiteur. Élevé dans une académie où l'on étudiait d'après le marbre, André faisait un cas singulier de certains bas-reliefs grecs des premiers temps de l'art. Il recherchait avec le plus grand soin la pureté des contours, et la beauté des idées et des formes; non-seulement il avait adopté ces draperies qui accusent le nu, ces plis parallèles, cette recherche dans les différentes parties de ses figures qui dégénère facilement en sécheresse; mais il négligeait entièrement l'expression. On remarquait ces défauts dans son tableau du *Martyre de saint Jacques*. Le Squarcione l'en railla avec tant d'amertume qu'André résolut de suivre autre route. Il donna plus de vie à son *Saint Christophe* qui forme le pendant du tableau précédent. A-peu près dans ce temps, il exécuta pour l'église de Sainte-Justine, l'*Apôtre saint Marc écrivant l'Évangile*, et sut exprimer sur le visage du saint la méditation du philosophe, et l'enthousiasme de l'inspiré. Si son maître, par ses reproches, l'obligea d'agrandir sa manière, les Bellini



n'y contribuèrent pas moins par leur alliance : Mantegna demeura quelque temps à Venise ; et l'on retrouve dans le paysage de quelques-uns de ses tableaux, la suavité de coloris qui caractérise l'école vénitienne. Il paraît aussi qu'il y enseigna la perspective. De là il revint à Padoue, d'où il se rendit à Vérone. Il y exécuta plusieurs ouvrages remarquables, entre autres, le tableau du chœur de l'église de Saint-Zénon le majeur. Le marquis de Gonzague, Jean François II, seigneur de Milan, le chargea de divers travaux considérables pour l'embellissement de son palais de Saint-Sébastien. C'est là qu'il peignit une suite formant le *Triomphe de César*, que Vasari regarde comme son chef-d'œuvre. Le marquis de Gonzague, redoublant d'amitié et d'égards pour l'habile artiste, lui donna une maison à la ville, et une ferme près de Milan, et le créa chevalier. Lors de la prise de Milan par les Autrichiens, les tableaux dont on vient de parler furent enlevés, et transportés en Angleterre, dans le château d'Hamptoncourt, où on les conserve encore aujourd'hui avec le plus grand soin. Ils ont été primitivement gravés par Mantegna lui-même, d'après ses propres dessins, mais avec quelques changements ; et plus récemment sur cuivre, par Van Oudenærd, d'après une gravure sur bois exécutée en manière de clair-obscur par André le Mantuan. Un dessin de cette admirable peinture, composé par Mantegna, et remarquable par sa beauté, faisait partie de la collection de Mariette. La renommée de Mantegna se répandit bientôt dans toute l'Italie ; et le pape Innocent VIII invita le marquis de Gonzague à le lui envoyer à Rome, où il voulait lui confier les peintures du Belvédère.

On voit encore, quoique en partie détruite, la chapelle qu'il avait peinte dans le Vatican, par ordre de ce pape. On y reconnaît cette imitation de l'antique, qu'il autorisa constamment par son exemple, et l'on y aperçoit les progrès dont il fut redevable à l'étude des nombreux chefs-d'œuvre que renferme la ville de Rome. Depuis ce moment, sa manière ne cessa de se perfectionner. On peut difficilement exprimer le soin qu'il avait mis dans son exécution ; et quoique ces tableaux soient peints à fresque, ils sont aussi finis qu'une miniature. Outre les peintures dont on a déjà parlé, on en voit encore un grand nombre dans une des pièces du château de Saint-Sébastien, que Ridolfi appelle la *chambre des Époux*. Ce sont de vastes compositions peintes à fresque, et particulièrement quelques portraits de la famille Gonzague, dans le meilleur état de conservation. Quoique Mantegna ait beaucoup travaillé, il est rare de rencontrer des tableaux dans les galeries. Ses véritables productions se reconnaissent non-seulement à l'élégance des figures, à la roideur des plis, à la teinte jaunâtre du paysage, parsemé de petits rochers découpés, mais à la science du dessin, et à la finesse du pinceau. Ce qui l'a empêché d'exécuter un plus grand nombre de tableaux de galerie, c'est le temps considérable qu'il consacra, surtout dans son âge mûr, à la gravure et à ses grandes compositions à fresque. Mantoue possédait les derniers et les plus beaux tableaux qu'il ait exécutés ; le plus célèbre de tous fait aujourd'hui partie du Musée du Louvre. Il représente la Vierge sur un trône avec l'Enfant-Jésus, debout sur ses genoux, accompagnée de six autres saints

et du marquis de Mantoue, Jean-François de Gonzague, qui rend grâce du prétendu succès remporté sur le roi Charles VIII, à la bataille de Fornovo, vers les bords du Taro, en 1495. La ville de Mantoue offre peu de tableaux, aussi admirés des étrangers que celui-là. Exécuté en 1495, on a peine à croire qu'il ait plus de trois siècles d'existence; on y admire la délicatesse des carnations, le brillant des armures, la variété des costumes et la fraîcheur des fruits et des fleurs. Chaque tête peut servir de modèle pour la vivacité et le caractère; et quelques-unes même pour la manière dont-il faut imiter l'antique. Le dessin a une délicatesse et un coulant qui démentent l'opinion commune, que le style de Mantegna et le style sec sont une même chose. On y reconnaît en outre un empâtement de couleur, une finesse de pinceau et une grâce propre à l'artiste, qui semble le dernier passage de la manière antique à cette perfection où Léonard de Vinci porta l'art quelque temps après. Le Musée du Louvre possède encore de ce maître trois autres tableaux, le *Parnasse*, les *Vices chassés par la Sagesse*, et un *Calvaire*, où l'on prétend que Mantegna s'est représenté sous la figure d'un soldat, vu à mi-corps sur le premier plan, avec le casque en tête, et la lance à la main. Le même Musée renferme encore deux dessins à la plume de ce maître, dont l'un représentant le *triomphe de l'Amour*, a été gravé par Marc-Antoine; l'autre a pour sujet *Persée tenant la tête de Méduse*: on y voit enfin, une composition de sept figures peintes en grisaille, sur toile, dont le sujet est le *jugement de Salomon*. Mantegna ne s'acquies pas moins d'honneur

par les perfectionnements qu'il apporta dans l'art de la gravure, qui était encore dans l'enfance; et quelques auteurs italiens lui attribuent même l'invention de la gravure au burin: sa manière se rapproche de celle de Pollajuolo, son contemporain, et son maître selon quelques historiens. La plupart des planches qu'il a gravées sont de son invention, et paraissent avoir été exécutées, les unes sur cuivre, les autres sur étain. Comme dans ses tableaux, les contours de ses figures sont d'un grand style et pleins de fermeté et de noblesse, quoique parfois un peu exagérés. Les pièces gravées par lui, dont on peut voir la description dans le *Manuel des Amateurs*, sont au nombre de 23; les plus remarquables sont la suite de 9 planches in-folio, en forme de frise, représentant le *Triomphe de César*, dont on a déjà parlé. Il est peu des collections où ces neuf planches se trouvent complètes. Mantegna marquait ordinairement ses gravures, des lettres M et F, entrelacées. Plusieurs ne portent point d'autre marque qu'une tablette assez semblable à celle dont Marc-Antoine marquait ses ouvrages; c'est ce qui a fait attribuer à ce dernier maître une estampe de Mantegna, représentant *Hercule entre le Vice et la Vertu*. Mantegna eut pour élèves deux de ses fils, dont un portait le nom de François, et qui terminèrent avec succès les peintures du château de Mantoue, et y ajoutèrent le beau plafond de la voûte; et quoique Melozio ait la gloire de passer pour l'inventeur de la science du raccourci, on est forcé de convenir que les deux Mantegna l'avaient presque portée avant lui à sa perfection. Ces deux frères peignirent les tableaux latéraux de la chapelle de

Saint-André, dont leur père avait exécuté le maître-autel; et ils y érigèrent, en 1517, un beau mausolée en son honneur. Cette date a pu induire en erreur plusieurs écrivains qui ont pris l'année où fut érigé ce tombeau, pour celle où mourut André Mantegna, qui avait cessé de vivre en 1505. — On doit encore compter parmi les artistes sortis de cette école, Charles del MANTEGNA, qui florissait en 1514, à Gènes, où il enseigna son art avec succès, et qui était resté long-temps avec André, son parent, dont il sut s'approprier la manière. On croit qu'il eut part aux travaux que François et son frère exécutèrent dans le palais de Mantoue, et dans la chapelle de Saint-André. Il est rare de trouver des ouvrages authentiques de Charles; les amateurs les confondent communément avec ceux du chef de son école, tant ils y ressemblent pour le goût et le faire. Le nom même de ces divers artistes a été souvent une nouvelle source de confusion, et peut donner lieu à éclaircir un point historique qui n'est pas sans intérêt. Il paraît que c'est sous François fils d'André Mantegna, qu'a d'abord étudié le Corrège. Plusieurs historiens ont présumé, du nom du maître, qu'il était élève d'André; mais ils auraient facilement reconnu leur erreur, s'ils avaient réfléchi que le Corrège n'avait que dix ans à la mort de ce dernier.

P—s.

MANTICA ( FRANÇOIS ), né à Udine, en 1534, fit son droit à l'université de Padoue, et y prit le bonnet de docteur. Il y enseigna ensuite les institutes de Justinien. Le pape Sixte-Quint ayant accordé à la république de Venise la disposition d'une place dans la rote romaine, à condition qu'elle présenterait qua-

tre candidats, parmi lesquels sa Sainteté ferait un choix, ce fut Mantica qui obtint cette place. Il se rendit donc dans la capitale du monde chrétien; et ce fut encore sur la présentation de la république de Venise, qu'il fut, en 1596, nommé cardinal par Clément VIII. Il mourut à Rome, le 28 janvier 1614. On a de lui : I. *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XI*, Venise, 1579, in-fol.; Lyon, 1591; Genève, 1637 et 1669; Francfort, 1680; Genève, 1734. Cet ouvrage peut encore être consulté avec fruit. II. *Vaticanae lucubrationes de tacitis et ambiguis conventionibus*, Rome, 1610, in-fol.; édition préférable aux réimpressions de Genève, 1692 et 1723. III. *Decisiones rotæ romanæ*, Rome, 1618, in-4°; Venise et Lyon, 1619, in-4°; Francfort, 1622, in-4°. Cet ouvrage posthume, publié par Germain Mantica, neveu du cardinal, n'est mentionné ni dans Moréri, ni dans Simon, ni dans Taisand, ni dans Camus, ni même dans la *Bibliotheca juris selecta* de Struve, revue par Buder; mais il n'a pas été oublié par Lipenius. On a des collections plus complètes des décisions de la rote romaine. A. B—T.

MANTOUAN ( LE ). V. GHISI.

MANTOUAN ( BATISTA SPAGNUOLI, plus connu sous le nom de BAPTISTE ), célèbre poète latin du quinzième siècle, était, dit-on, le fils naturel de Pierre Spagnuolo, d'une famille noble de Mantoue (1). Il

(1) C'est Paul Jove qui a jeté le premier des doutes sur la légitimité de la naissance du Mantouan, le P. Cuper, et les bibliothécaires de l'ordre des Chartres, ont cherché à le réfuter. Le savant Lamouye adopte l'opinion de P. Jove, et la fortifie de preuves tirées des écrits mêmes du Mantouan, dans une curieuse dissertation, insérée au tome 1<sup>er</sup> du *Menegiana* (ed. de 1715, p. 203 et suiv.) Le P. Floridi Ambrosi, dans sa *Vie du Mantouan*, établit qu'il était fils de Constance de Maggi, qu'on sait avoir été l'épouse de Spagnoli. Ce fait, heureusement rapporté, n'est point encore vérifié.

naquit en cette ville, le 17 avril 1448. Son père prit plaisir à cultiver ses heureuses dispositions, et lui donna les mêmes maîtres qu'à ses autres enfants. Le jeune Baptiste surpassait tous ses frères par la rapidité de ses progrès; mais il n'abusa jamais de sa supériorité pour les humilier; il sut se concilier leur amitié, dont il reçut de fréquents témoignages pendant toute la durée de sa vie. Ses études terminées, il prit l'habit religieux dans l'ordre des Carmes, et partagea son temps entre les devoirs de son nouvel état et la culture de la poésie. Le désir d'ajouter à ses connaissances lui fit entreprendre de longs et pénibles voyages; et il nous apprend lui-même qu'il eut beaucoup à souffrir de la faim, de la guerre, et des maladies qui en sont le triste résultat (1). Il s'appliqua aussi à l'étude de l'hébreu; et l'on dit qu'il s'était rendu très-habile dans cette langue. Il passa successivement par les différentes charges de son ordre, et il en fut élu enfin supérieur-général, en 1513. Il tenta d'introduire la réforme parmi ses religieux; mais voyant qu'il ne pourrait y réussir, il se démit de son emploi, et se retira dans sa ville natale, où il mourut le 20 mars 1516. Les contemporains du Mantouan le regardèrent comme un autre Virgile: son buste en marbre, couronné de lauriers, fut placé, par sa patrie reconnaissante, à côté de celui de l'auteur de l'Énéide, né comme lui à Mantoue; mais la postérité plus équitable n'a vu dans le Mantouan que ce qu'il est en effet, un versifica-

teur fécond, mais lâche et diffus, sans goût et sans jugement. « Le Mantouan, dit Ginguené, avait une grande facilité, dont il abusa trop. . . Les ouvrages de sa jeunesse sont les seuls supportables; ceux de l'âge mûr, écrits avec une négligence toujours croissante, finissent par devenir si insupportables, qu'il est impossible de les lire sans dégoût et sans ennui » (*Hist. littér. d'Italie*, t. III, p. 455 et suivantes). Les déclamations qu'il s'est permises contre les mœurs des femmes et des ecclésiastiques de son temps, lui ont été souvent reprochées (1); et cependant ce sont les seules pièces que les curieux vont encore chercher quelquefois au milieu de son fatras poétique. Les ouvrages du Mantouan ont été recueillis vers la fin du quinzième siècle, en un vol. in-fol. Cette édition, sans marque d'imprimeur, est rare et recherchée. Ben. Hector en publia une seconde, Bologne, 1502, in-folio. Il en parut une troisième, avec les commentaires de Sébastien Murrou, de Sébastien Brandt et de Josse Badius, Paris, 1513, trois tomes réunis ordinairement en un seul vol. in-fol.; enfin, il y en a une quatrième, Anvers, 1576, 4 volumes in-8°. Cette dernière édition, qui est la plus ample, est due aux soins du P. Laurent Cuper, carme flamand. On trouvera la liste des différentes pièces qu'elle renferme, dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XXVII, dans la *Biblioth. car-*

(1) *Per mare, per fluvios ivi, per saxa, per Alpes: Mortiferam pestem, bella, famemque tuli.*

Ces deux vers sont extraits d'une pièce du Mantouan, intitulée: *Vita suæ Epitome ad posteritatem*. Elle ne contient que cinquante-deux vers.

(1) Senebier (*Hist. litt. de Genève*, art. Bèze), dit que les poésies de Mantouan sont atrocement *ordurières*. Cependant il faut remarquer que les invectives de ce poète contre les femmes et les prêtres, invectives qui l'auraient déshonoré dans ce siècle, qu'on ne regardera pas comme très-religieux, contribuèrent beaucoup à sa grande réputation; qu'aucun de ses ouvrages ne fut censuré ou mis à l'index; et que même plusieurs personnes, plus pieuses qu'éclairées, ont voulu, long-temps après sa mort, le faire regarder comme un saint.

*melitana* du P. Cosme de Villiers, etc. On ne citera ici que les plus intéressantes : I. *Bucolica seu adolescentia in decem eglogas divisa*. Il y en a une édition de Lyon, 1546, in-8°. , assez recherchée. Ces *églogues* ont été traduites en vers français, par Michel d'Amboise, Paris, 1530, in-4°. , rare. Laurent de la Gravière a publié, depuis, une traduction également en vers, des quatre premières et de la sixième, Lyon, 1558, in-8°. Le Mantouan y fait une critique amère et très-exagérée des imperfections des femmes ; mais on se gardera bien de dire avec les rédacteurs du *Nouveau Dictionnaire historique* (art. *Spagnoli*), que c'est qu'apparemment il n'avait pas réussi à leur plaire. Tous les biographes du Mantouan s'accordent à le représenter comme un religieux de mœurs très-exemplaires. II. *Contrà amorem et de naturá amoris, carmen juvenile*. Cet opuscule a été traduit par François de Myozingen, d'Anneci, sous ce titre : *Élégie du Mantouan, contre les folles et impudiques amours vénériennes ; ensemble un chant juvenile de la nature d'amour*, Anneci, Pomar, 1536, in-4°. III. *Nicolaus Tolentinus libri tres*, Milan, 1509, in-4°. L'auteur montre dans ce poème peu de jugement et beaucoup de crédulité. Il y admet l'opinion vulgaire qui fait l'enchanteur Merlin, le fils du diable ; et cependant il le donne pour un prophète, et le place, après sa mort, au rang des saints. IV. *Parthenices primæ quæ Mariana nuncupatur libri tres. — Parthenices secunda de Stá-Cathariná. — De suorum temporum calamitatibus liber in Robertum Severinatem panegyricum carmen*. Ces différentes pièces ont été

imprimées, pour la première fois, à Bologne, 1488-89, quatre parties in-4°. ; et la collection en est rare et recherchée ( V. le *Manuel du libr.* de M. Brunet, au mot *Mantouan* ). La *Parthenice Mariane* a été tradlatée du latin en vers français, par Jacques de Mortières, Lyon, 1523, in-4°. , rare. C'est dans le *livre des calamités de son temps*, que Mantouan a déclamé avec le plus d'aigreur et d'emportement contre les mœurs des ecclésiastiques et les abus de la cour de Rome. V. *Fastorum libri xii*. C'est le recueil des éloges des principaux saints dont l'Église célèbre spécialement la fête dans le cours de l'année. VI. *De vitá beatá libellus*. Cet ouvrage est en prose. On en cite une édition très-rare, imprimée à Alost, par Martin Thierry, 1474, in-4°. , de 28 feuillets. Duverdier (*Bibl. franç.*) en indique une traduction sous ce titre : *Églogue de la vie bienheureuse*, Paris, 1521, in-8°. Lamonnoye a remarqué que cet ouvrage n'est point une églogue, et qu'il est probable que Duverdier s'est trompé en copiant l'intitulé. On peut consulter, pour plus de détails, outre les auteurs déjà cités, la *Vita di Battista Mantovano*, par le P. Florido Ambrosi, religieux carme, Turin, 1785. Nicolas Reusner a inséré le portrait du Mantouan, couronné de laurier, dans ses *Icones*, et J. J. Boissard, dans la première partie de sa *Biblioth. calcographica*.

W—s.

MANTUANA ( DIANA ). Voyez GUIZI, XVII, 290.

MANUCE ( ALDE ) l'ancien ( *Aldo Pio Manuzio* ), est le chef de ces imprimeurs justement célèbres, qui ont été en Italie ce que les Estienne furent depuis en France. Il naquit

en 1447 à Bassiano, bourgade du duché de Sermoneta dans l'État romain : son nom d'Aldo est un diminutif de celui de Theobaldo qu'il avait reçu au baptême ; et dans la suite il y ajouta le surnom de Pio, par attachement pour Alberto Pio, prince de Carpi, son élève. Il fut confié dans son enfance à un pédagogue qui se contenta de lui faire apprendre le *Doctrinal* d'Alexandre de Ville-Dieu ; mais il vint ensuite à Rome, où il eut le bonheur de tomber entre les mains de meilleurs maîtres. Après avoir terminé le cours de ses études, il se rendit à Ferrare pour suivre les leçons de J. B. Guarini, savant professeur de grec. Cette ville étant menacée d'un siège par les Vénitiens, il se retira en 1482, près du célèbre Pic de la Mirandole, qui l'accueillit avec beaucoup de distinction. Cédant aux instances d'Alberto Pio, il alla ensuite à Carpi ; et Picne tarda pas de l'y joindre. M. Renouard conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que ce fut alors qu'Alde forma le projet d'établir une imprimerie destinée à multiplier les meilleurs ouvrages des auteurs grecs et latins, et que les deux princes se chargèrent de faire les premiers frais de l'établissement. Il se rendit, dans le courant de l'année 1488, à Venise, ville qui, par sa position, son commerce très-étendu, et le goût de ses habitants pour les lettres, lui parut la plus convenable à son dessein. Il voulut d'abord s'y faire connaître d'une manière avantageuse ; et il y parvint en donnant des leçons publiques de grec et de latin : mais, pendant ce temps-là, il s'occupait d'organiser son atelier ; et enfin, en 1494, il mit au jour le poème de *Héro et Léandre*, en grec et en latin (V. MUSÉE), qui fut suivi de la *Grammaire* de

Lascaris (1), de celle de Théodore de Gaza, des œuvres de Théocrite, etc. Mais ce fut la publication des *OEuvres* d'Aristote (V. ce mot), qui plaça Manuce au premier rang des imprimeurs. Il est impossible de se faire une idée juste de la patience et de la sagacité qui lui furent nécessaires pour lire et déchiffrer les manuscrits qui devaient servir de base à son édition, les comparer entre eux, choisir les meilleures leçons quand ils en présentaient plusieurs, et suppléer aux omissions des copistes. Cette édition seule, quoique moins correcte que la plupart de celles qui l'ont suivie, suffirait pour mériter à Manuce la reconnaissance de la postérité, et justifier tous les éloges qui lui ont été donnés : mais si l'on songe qu'il a publié avec le même soin, et presque toujours avec le même succès, la plupart des chefs-d'œuvre de la Grèce ; qu'en multipliant les bons livres, alors si rares, il a changé la direction des études, bornées à la théologie scolastique et à une jurisprudence barbare ; que par-là il a contribué d'une manière directe et immédiate aux progrès de l'esprit et de la civilisation, l'on éprouve un sentiment profond de vénération pour l'homme dont la vie entière ne fut qu'une suite de travaux qui étendront leur utile influence jusque sur les dernières générations. La plupart des livres n'avaient été imprimés jusqu'alors que dans de grands formats ; Manuce conçut l'heureuse idée de publier

(1) Plusieurs bibliographes pensent que la *Grammaire* de Lascaris a paru avant le poème de Musée ; ils se fondent sur ce que le caractère grec employé pour l'impression de l'ouvrage de Lascaris, est moins beau que celui dont Alde s'est servi pour le Musée. Nous avons cru devoir suivre l'opinion de M. Renouard ; et l'on peut voir dans ses *Annales des Alde*, p. 10, les raisons très-puissantes dont il appuie son sentiment.

une collection des classiques latins, dans un format plus commode. Il fit fondre un caractère, imité, dit-on, de l'écriture de Pétrarque (1), et l'employa, la première fois, pour l'impression du Virgile qui parut en 1501. Il avait épousé, l'année précédente, une fille d'André Turisan (*Toresano*) d'Asola, imprimeur lui-même, et qui, plus opulent que Manuce, lui fournit les moyens d'augmenter et d'étendre ses entreprises. La multiplicité des ouvrages qui sortirent de ses presses, ne lui permettait plus d'en surveiller seul l'impression : il eut recours à l'obligeance de quelques savants, déjà ses amis ; et de leur réunion se forma l'académie *Aldine* que sa trop courte durée n'a point empêché d'obtenir une grande célébrité, et qui comptait parmi ses membres P. Bembo, Erasme, Batt. Egnazio, cet André Navagero qui chaque année brûlaient l'honneur de Catulle un exemplaire de Martial ; le moine Bolzani, le premier qui écrivit en latin les principes de la grammaire grecque ; Alcyonio, que l'on accuse d'avoir détruit le seul manuscrit du traité *De gloria* de Cicéron, après en avoir adapté les plus beaux endroits à un de ses propres ouvrages ; le grec Musurus Démétrius Chalcondyle, qui donna la 1<sup>re</sup>. édition d'Homère ; et Aleandro, depuis cardinal, et qui jona un rôle dans les affaires ecclésiastiques du xvi<sup>e</sup>. siècle (2). La guerre obligea Manuce de s'éloigner de Venise en 1506 : pendant son absence, ses propriétés furent pillées et ses domaines envahis ; il fit d'inutiles démarches pour

rentrer dans la possession de ses biens : en quittant Milan où l'avaient appelé ses amis, il tomba entre les mains d'une troupe de soldats qui, le prenant pour un espion, le conduisirent en prison à Caneto. Il recouvra sa liberté par les bons offices de Joffredo Carolo, vice-chancelier du sénat de Milan, et rentra dans Venise plus pauvre qu'il n'en était parti. Il reprit, en 1507, le cours de ses travaux typographiques. Mais le manque de fonds ne lui laissait plus la possibilité d'exécuter de grandes entreprises. André d'Asola, son beau-père, vint à son secours ; et ils formèrent, en 1512, une société dont Manuce resta le chef. Manuce rouvrit alors son atelier fermé depuis deux ans, et lui rendit bientôt une nouvelle activité : il était sur le point de publier une Bible en trois langues, qui lui aurait procuré la gloire d'être le premier auteur d'une polyglotte (1), lorsqu'il fut enlevé aux lettres et à sa famille, en 1515, à l'âge de près de soixante-dix ans. Il avait eu de son mariage trois fils et une fille. Paul, son troisième fils, fut le seul qui marcha sur ses traces. Les éditions grecques sorties des presses d'Alde sont moins correctes que ses éditions latines ou italiennes ; mais on doit se rappeler que souvent il n'eut qu'un seul manuscrit incomplet ou à demi effacé pour reproduire un ouvrage important dont la conservation est due à sa laborieuse patience (2). La marque de son

(1) Il n'a été exécuté de cette Bible en hébreu, grec et latin, qu'une page de format in-fol., dont on conserve une épreuve dans le manuscrit de la Bibl. du roi, n<sup>o</sup>. 3014. (Voy. les *Ann. des Aides*, t. 2, p. 28.)

(2) Indépendamment des éditions *principi* de Musée et d'Aristote, il publia celles de Platon, d'Aristoplane, d'Échyle, de Sophocle, d'Éuripide, de Pindare, d'Aratus, d'Hérodote, de Thucydide, d'Athènes, d'Hésychius, d'Harpoeration, de Philostroté, de Pollux, de Plutarque, de Strabon, de Dyracore,

(1) Ce caractère connu, durant long-temps sous le nom d'*albine*, et aujourd'hui sous celui d'*italique*, fut dessiné et gravé par François de Bologne, artiste très-estimé.

(2) On trouvera la liste des membres de l'académie *Aldine*, dans l'ouvrage de M. Renouard, t. 2, p. 22.

imprimerie est, comme on sait, un dauphin entortillé autour d'une ancre. Outre les Préfaces et les Dissertations grecques ou latines dont il a enrichi la plupart de ses éditions, on a de Manuce plusieurs ouvrages qui auraient suffi pour lui assurer un rang distingué parmi les savants de son siècle, s'il n'en eût pas été l'imprimeur le plus célèbre. On citera ici les plus importants: I. *Rudimenta grammatices linguae latinae; de litteris graecis et diphongis*, etc., Venise, 1501, in-4°.; première éd. fort rare. Les éditions suivantes sont intitulées: *Institutio grammaticarum libri IV*, 1508, 1514, 1523, in-4°.; 1564, 1575, 1576, in-8°. C'est la grammaire la meilleure et la plus utile qui eût paru jusqu'alors. II. *Grammaticae institutionis graecae*, 1515, in-4°. Manuce y avait travaillé long-temps, et il se proposait de la faire paraître avant sa grammaire latine; mais elle ne fut publiée qu'après sa mort par Musurus, qui l'enrichit d'une Préface curieuse, réimprimée par M. Renouard dans les *Annales des Alde*, t. 1, p. 121. III. *Dictionarium graeco-latium*, 1497, 1524, in-fol. C'est le premier vocabulaire grec usuel; mais il n'est plus recherché que comme rareté typographique. L'édition de 1524 contient quelques additions de François d'Asola, beau-frère de Manuce. IV. *De metris Horatianis*, petit traité souvent réimprimé dans le seizième siècle, et récemment dans l'édition d'Horace publiée par Combe, Londres, 1792. V. *Scripta tria longè rarissima denuò edita et illustrata*, Bassano, 1806,

in-8°. Le savant abbé Morelli est l'éditeur de ce Recueil, qui contient un poème d'Alde, intitulé: *Musarum panegyris*, en deux petites pièces adressées au prince de Carpi. L'édition originale in-4°. sans date, doit avoir paru avant 1489. Manuce a traduit du grec en latin, la *Grammaire* de Lascaris, la *Batrachomyomachie*, les *Sentences* de Phocylide, les *Vers dorés* de Pythagore, et les *Fables* d'Esopé et de Gabrias (Babrius). M. Renouard cite quelques autres *Opuscules* d'Alde, dans ses *Annales*, pag. 35 et suiv. (V. STAGE.) On peut consulter la *Vie d'Alde Manuce l'ancien* par Unger, deuxième édition augmentée par Geret, Wittemberg, 1753, in-4°.: elle est curieuse, mais remplie de digressions inutiles. La Vie du même imprimeur par Manni est plus correcte et plus intéressante (V. MANNI). W—s.

MANUCE (PAUL), fils du précédent, né à Venise en 1512, resta, après la mort de son père, sous la tutelle d'André Turisan, son aïeul. Il passa une partie de son enfance à Asola, et sa première éducation fut assez négligée; mais, à son retour à Venise, les vieux amis de son père lui facilitèrent les moyens de satisfaire son goût pour l'étude. Son application excessive altéra sa santé, naturellement délicate, au point que les médecins lui interdirent toute lecture. A peine était-il rétabli, que des chagrins domestiques vinrent le distraire de ses occupations favorites. André Turisan mourut en 1529; et le partage de sa succession excita de très-vifs débats entre ses fils et ceux d'Alde. Paul signa enfin un traité, avec ses oncles, au moyen duquel il resta le chef de l'imprimerie, qui fut rouverte en 1533.

de Denys Periegète, de Quintus de Smyrne, Coluthus et Tryphiodore, de plusieurs orateurs et rhéteurs grecs, des épistolographes, des œuvres morales de Plutarque, etc.



A l'exemple de son père, il accueillit les savants et s'aïda de leurs conseils ; il publia de nouvelles éditions, particulièrement des classiques latins, beaucoup plus correctes que les précédentes, et les enrichit de préfaces, de notes excellentes, et d'*index*, dont on commençait à sentir l'utilité. Passionné pour les ouvrages de Cicéron, qu'il lisait et relisait sans cesse, afin de former son style, il donna une réimpression soignée de ses *Traites oratoires* et de ses *Lettres familières*, qui fut suivie de l'édition complète des œuvres de ce prince de l'éloquence latine ( *V. CICÉRON*, VIII, 548 ). De nouvelles tracasseries qu'il eut à essuyer de la part de ses oncles, l'obligèrent de suspendre ses travaux en 1538 : il employa une partie de cette année à visiter les anciennes bibliothèques de Toscane et du Milanais. La société qu'il avait contractée avec les Turisani, fut enfin rompue; l'imprimerie fut rouverte en 1540, sous le nom des fils d'Alde, et recommença, depuis cette époque, à reprendre son antique splendeur. Paul Manuce se maria en 1546 : les soins qu'il devait à son épouse et à sa jeune famille, ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Des maladies fréquentes, causées par un travail excessif, ou par la gêne qu'éprouvait son commerce, purent seules le distraire de ses occupations habituelles. Le peu d'encouragement qu'il trouvait à Venise, lui fit naître l'idée de transporter ailleurs son atelier. Accueilli avec distinction dans deux voyages qu'il avait faits à Rome en 1535 et 1543, il se persuada qu'il y trouverait des secours plus abondants : mais tout projet de changement fut ajourné par l'érection de l'*académie vénitienne*, que le sénateur Frédéric Badoaro

fonda en 1558, a-peu-près sur le même plan adopté pour l'Institut de France. Paul Manuce fut nommé professeur d'éloquence, et directeur de l'imprimerie de l'académie (1). Mais cet établissement magnifique, dont on attendait les résultats les plus avantageux, ne subsista que jusqu'en 1561 ( *V. F. BADOARO*, III, 203 ). P. Manuce reçut presque dans le même temps une lettre du cardinal Scripandî, qui l'invitait, de la manière la plus pressante, à s'établir à Rome, pour surveiller l'impression des ouvrages des SS. Pères. Après quelques jours d'hésitation, il accepta les offres qu'on lui faisait, et se rendit à Rome, où il ne tarda pas de faire venir sa famille. La nouvelle imprimerie fut placée au Capitole ( *In œdibus populi romani* ; et le premier ouvrage qui en sortit est un petit *Traité* du cardinal Polo : *De concilio et reformatione Angliæ*, daté de 1562. Après la mort de Paul IV, le traitement que recevait Manuce cessa de lui être payé : le chagrin qu'il en ressentit, altéra sa santé déjà chancelante, et il revint à Venise, vers la fin de 1570, plus pauvre et plus malheureux que quand il en était parti. Il alla chercher à la campagne le repos et les distractions dont il avait besoin ; et dans l'automne de l'année 1571, il visita Gènes, Reggio, Milan, travaillant par intervalles à son *Commentaire* sur les *Oraisons* de Cicéron. En 1572, il voulut revoir sa fille, qu'il avait laissée à Rome dans un couvent : il se proposait de n'y passer que quelques semaines ; mais les libéralités du pape Grégoire XIII

(1) Il est sorti de l'imprimerie de l'*Académie Venetiana*, cinquante trois ouvrages dont M. Beauvois a donné la liste dans le *Supplément aux Annales des Aldes*, p. 39-84.

surent le retenir dans cette ville. Tranquille désormais sur le sort de sa famille, il allait terminer les ouvrages qu'il méditait depuis longtemps, lorsque l'affaiblissement de sa santé le força de renoncer à toute espèce d'occupation : enfin, après avoir languï plusieurs mois, il mourut le 6 avril 1574, et fut inhumé dans l'église des Dominicains de la Minerve, sans inscription. Quoique pendant les dernières années, de sa vie, ses presses eussent commencé à déchoir, P. Manuce, comme imprimeur et éditeur, est l'égal de son illustre père; et ses ouvrages le mettent au rang des meilleurs critiques et des écrivains les plus polis de son siècle. On a de lui : I. *Epistolarum libri XII: Præfationes*, etc., Venise, 1580, in-8°. Cette édition est la première complète. II. *Lettere volgari divise in quattro libri*, ib. 1560, in-8°, seconde édition, la plus belle et la plus complète de ce recueil. III. *De gli elementi e di loro notabili effetti*, ibid., 1557, in-4°. Cet ouvrage prouve que Manuce était un mauvais physicien, même pour le temps où il vivait. IV. *Antiquitatum romanarum liber de legibus*, ibid., 1557, in-fol. (1); 1559, 1569, in-8°, avec un *index* plus ample. V. *Liber de senatu romano*, ibid., 1581, in-4°. VI. *De comitiis romanorum*, Bologne, 1585, in-fol. VII. *De civitate romanâ*, Rome, 1585, in-4°. Ces quatre Traités ont été insérés dans le *Thesaur. antiq. roman.* de Grævius, tom. 1 et 2. P. Manuce a

traduit en latin les *Philippiques* de Démosthène, Venise, 1549, 1552, in-4°; et il a publié des *Commentaires* très-estimés sur les *Lettres familières* de Cicéron, les *Lettres* à Atticus, à Brutus et à Quintus, et les *Oraisons*, ainsi que des *Scholies* sur les *livres oratoires* et les *livres philosophiques*. Le P. Lazzeri a recueilli; avec une exactitude minutieuse, et quelquefois fatigante, tous les détails qu'il a pu rassembler sur Paul Manuce, dans les prolégomènes de son Recueil de lettres, intitulé: *Miscellanea ex Mss. libris bibliothecæ collegii Romani*, Rome, 1754-57, 2 vol. in-8°. W—s.

MANUCE (ALDE, le jeune), fils aîné de Paul, fut un enfant extraordinaire, et un homme médiocre. Né à Venise le 13 février 1547, il annonça des dispositions prématurées, que son père cultiva lui-même avec le plus grand soin. A l'âge de onze ans, il publia un *Recueil des Élégances* des langues latine et italienne, qui eut beaucoup de succès; mais on croit assez généralement qu'il avait été aidé par son père. Trois ans après, il fit paraître l'*Orthographiæ ratio*, ouvrage qui présente un système complet d'orthographe latine, fondé sur les inscriptions, les médailles et les meilleurs manuscrits. Il alla joindre Paul Manuce à Rome, en 1562; et il mit à profit son séjour dans cette ville, pour augmenter son recueil d'inscriptions antiques. Il était de retour à Venise, au plus tard en 1565, et il avait pris la direction de l'imprimerie Aldine, dont l'absence de Paul n'interrompt point les utiles travaux. Il fut nommé, en 1576, professeur de belles-lettres des écoles de la chancellerie; et en 1584, il joignit, à cet emploi, celui de secré-

(1) Cet ouvrage de P. Manuce fut réimprimé dans le même format, et sous la même date. Le moyen de reconnaître la seconde édition, qui est plus correcte, et augmentée en quelques endroits, est de s'assurer du nombre de lignes contenues au verso du feuillet 80 : la première édition n'a que cinq lignes, et la seconde trente-trois. (V. les *Ann.* de M. Renouard, p. 300.)

taire du sénat. Il recrit son imprimerie, qu'il avait très-négligée, à Nicol. Manassi, l'un de ses ouvriers; et, malgré les preuves d'estime qu'il avait reçues de ses concitoyens, il abandonna Venise, en 1585, pour aller remplir, à Bologne, la chaire d'éloquence, vacante par la mort de Sigonio. L'offre d'un traitement plus avantageux le détermina, en 1587, à passer à Pise; et deux ans après, cédat aux sollicitations de ses amis, il accepta la chaire que Muret avait occupée à Rome avec tant de distinction, et qu'on lui gardait depuis la mort de ce savant professeur. Le sort de Manuce s'améliora encore sous le pontificat de Clément VIII, qui lui confia, en 1590, la direction de l'imprimerie vaticane. Il avait le défaut de se livrer, avec excès, aux plaisirs de la table; et il mourut d'une suite de débauche, le 28 octobre 1597, dans sa cinquante-unième année. Il avait de la mémoire et de l'érudition, mais beaucoup moins de goût et de critique que son père (1): il fut accusé justement de plagiat, pour avoir publié, sous son nom, les notes que le savant Cl. Dupuis lui avait communiquées sur Paterculus. Son inconstance naturelle l'empêcha de rien entreprendre de vraiment grand; et il dut sa réputation, moins à son propre mérite, qu'à la célébrité qu'avaient acquise son père et son aïeul. On a de lui: I. *Eleganze, insieme con la copia della lingua toscana e latina*, Venise, 1558, in-8°. Cette compilation fut réimprimée une seconde fois, dans la même année, puis en 1559, 1580, etc. II. *Orthographiæ ratio, col-*

*lecta ex libris antiquis grammaticis, etc.*, ibid. 1561; nouv. édit., augmentée, 1566, in-8°. Ce traité peut avoir encore son utilité. Manuce en publia un abrégé (*Epitome orthographiæ*), 1575, in-8°; et de l'avis de M. Renouard, c'est son meilleur ouvrage. III. *Discorso intorno all' eccellenza delle Repubbliche*, 1572, in-4°, édition citée par Zeno, et qui ne peut être que fort rare; mais ce discours a été réimprimé, sans nom d'auteur, à la fin de l'ouvrage de Contarini, *Repubblica di Venetia*, 1591, in-8°. IV. *Locutioni dell' epistole di Cicerone*, 1575, in-8°. V. *De quaesitis per epistolam libri III*, 1576, in-8°. Cet ouvrage dans lequel Manuce discute trente questions d'antiquités, n'a de rapport que par le titre avec celui de J. Parrhasio, qu'on l'accusa mal à propos de s'être approprié. Ces petits traités assez estimés ont été insérés, en partie, dans le *Lampas* de Gruter, t. IV. Gronovius a publié dans le *Thesaur. antiquit. græc.*, t. IX, *De calaturâ et picturâ veterum*; et Grævius, dans le *Thesaur. antiquit. romanor.*, t. VI, *De togâ, de tunicâ et De tibiis*. VI. *Oratio in funere B. Rottarii, ducis Sabaudiarum apud Remp. venetam legati*, 1578, in-4°. VII. *Il perfetto gentil uomo*, 1584, in-4°. VIII. *Locuzioni di Terentio*, 1585, in-8°. IX. *La vita di Cosimo 1<sup>o</sup>. de' Medici, gran duca di Toscana*, Bologne, 1586, in-fol. rare. X. *Le azioni di Castruccio Castracano*, Rome, 1590, in-4°. Cette vie de Castruccio est citée avec éloge par de Thou. XI. *Lettere volgari*, ibid., 1592, in-4°. XII. *Viginti cinque discorsi politici sopra Livio della seconda guerra cartaginese*, ib. 1601, in-8°. On a encore d'Alde le jeune, quelques *Discours*, une

(1) Une preuve de ce défaut de critique qu'on lui reproche, c'est qu'il publia comme l'ouvrage d'un ancien poète comique, la *Philoloxo*, comédie de L. Balt. Alberti (V. ALBERTI, I, 474).

*Explication de l'ode d'Horace, De laudibus vitæ rusticæ; des Commentaires sur l'Art poétique d'Horace, sur la Rhétorique et sur les Livres philosophiques de Cicéron.* Après sa mort, la riche et nombreuse bibliothèque formée par son aïeul et son père, fut partagée entre ses créanciers et ses neveux: on dit qu'il avait l'intention de la léguer à la ville de Venise. Apost. Zeno a publié une excellente notice sur Alde le jeune, à la tête des *Epistole famigliari di Cicerone, trad.*, 1736, 2 vol. in-8°. De Thou, Baillet, Maittaire, Tiraboschi, ont donné des renseignements plus ou moins étendus sur cette famille célèbre; mais l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui ait encore paru, est les *Annales de l'imprimerie des Aldes*, ou Histoire des trois Manuces, etc., par M. A. A. Renouard, Paris, 1803-12, 3 vol. in-8°, fig. Le tome 1<sup>er</sup>. contient le catalogue des éditions sorties des presses des Aldes (1); le second, les vies des trois Manuces, avec différentes pièces relatives à leur histoire, la liste des éditions d'André d'Asola et de Colombel qui prirent la marque Aldine, etc. Le troisième volume renferme les additions et les corrections. W—s.

MANUEL (DON JUAN), petit-fils de Ferdinand III, dit le *Secret*, roi de Castille (V. FERDINAND III, XIV, 320), et neveu d'Alphonse X, qui fut astronome et monarque, naquit sur la fin du treizième siècle. Pendant les dernières années de la minorité d'Alphonse XI, Manuel eut la régence de Castille, et servit fidè-

lement son prince, dont il illustra le règne par les armes et par les lettres. Le roi l'ayant nommé gouverneur de la partie de Castille, qui touchait au royaume maure de Grenade, Manuel soutint pendant vingt ans et avec gloire la guerre contre les Mahométans, dont il était la terreur. Il mourut en 1347, et l'on croit que la date de 1362, que porte son épitaphe, est une erreur. Il était seigneur d'Escalona, du chef de son père, septième enfant de Ferdinand III. Sa mère était Béatrix de Savoie. Manuel eut cinq enfants; et c'est du quatrième que descendent les Manuels comtes de Carrion, dont une branche s'est fixée en France. Sa deuxième fille épousa Henri de Transtamare, et devint reine de Castille. Sa naissance et ses exploits n'empêchèrent pas Manuel de cultiver les lettres. Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, soit en vers, soit en prose. Antonio (dans sa *Bibliotheca hispana vetus*) en cite douze, parmi lesquels est un *Sommario de la chronica de Espana*, en trois livres, qui allaient jusqu'à la mort de Ferdinand. Antonio dit en avoir vu le manuscrit; mais, de tous les ouvrages de Manuel, un seul a été imprimé: c'est, *El conde de Lucanor*, ouvrage de politique et de morale, qui parut pour la première fois à Séville, 1575, in-4°, par les soins de Gonsalve Argote de Molina, lequel mit en tête la vie de l'auteur. La réimpression de Madrid, 1642, in-4°, est due à Jean Diaz de la Carrera. M. Bouterwek (*Histoire de la littérature espagnole*) regarde cet ouvrage comme le plus beau monument de la littérature espagnole au quatorzième siècle; et non-seulement il en donne une analyse, mais il rapporte encore le texte et la tra-

(1) Le P. Laire avait déjà publié la *Serie dell' edizioni Aldine*, dont l'édition de Florence, Molini, 1803, in-8°, est bien réellement la quatrième, quoiqu'il portait sur le frontispice *terza edizione* (V. LAIRE.)

duction d'une pièce de vers du même auteur.

A. B—r.

MANUEL (LOUIS-PIERRE), naquit en 1751, à Montargis, d'une famille pauvre, qui, cependant, lui fit faire d'assez bonnes études. Entré dans la congrégation enseignante de la Doctrine chrétienne, il y resta peu, et fut répétiteur de collége à Paris, puis précepteur des enfants d'un riche financier, qui lui assura une pension : il vivait, dans la capitale, de ce revenu, et du produit de quelques pamphlets distribués sous le manteau. Un de ces écrits, dont le scandale était le seul mérite, le fit renfermer pendant trois mois à la Bastille. Telle était l'existence de Manuel lorsque la révolution arriva : il en embrassa les principes et en suivit les conséquences avec chaleur. Il offrit ses services aux personnes qui s'étaient mises à la tête du mouvement, et devint membre de l'administration de la municipalité provisoire, à Paris, quand Bailly fut élevé à la dignité de maire. A peine le nouvel administrateur fut-il installé, qu'il se mit à fouiller dans les papiers de l'ancienne police, et composa, avec les matériaux qu'il y trouva, un livre qu'il appela la *Police de Paris dévoilée*, 2 vol. in-8°; répertoire de scandale et de méchanceté, où les révolutionnaires allèrent chercher des calomnies contre le gouvernement du roi et contre la religion. En 1791, il fut nommé procureur de la commune de Paris, à l'époque où elle commençait à braver l'Assemblée constituante, et se préparait à fouler aux pieds la législative et la Convention qui devaient suivre. Jusqu'alors Manuel ne s'était guère fait remarquer que par ses écrits séditieux et son insolent bavardage. Sous l'Assemblée législative, il se ren-

dit coupable des actes les plus criminels. Ce fut lui qui, de concert avec le maire Péthion et les administrateurs de police, provoqua l'insurrection du 20 juin 1792, odieux prélude de l'attentat du 10 août. Lorsque, dans la première de ces deux journées, la populace inonda les appartements du roi, où elle avait traîné une pièce d'artillerie, on vit Manuel se promener sous les fenêtres du malheureux prince, et rire avec ses familiers de l'affreuse situation où lui-même l'avait placé. Après cet événement, le directoire du département, ayant repris momentanément le dessus, suspendit de leurs fonctions le procureur de la commune et le maire. Louis XVI approuva cette suspension; mais l'Assemblée législative se moqua du département, brava l'autorité du roi, et rendit leurs places aux deux révolutionnaires. Dès-lors il fut aisé de voir que la royauté était détruite : les séditieux se montrèrent à découvert, et demandèrent impudemment, à la barre de l'Assemblée législative, la déchéance du monarque (V. PÉTHION). Le 10 août arriva; et Manuel, alors intimement lié avec Danton, y eut la plus grande part (V. DANTON). Le 12 août, il demanda à l'Assemblée nationale, qui était alors le plus vil jouet de la commune formée au 10 août, que le roi fût transféré au Temple : il l'obtint sans la plus légère opposition; et ce fut lui qui conduisit la famille royale dans cette prison funeste. Les amis même de Manuel l'ont accusé d'avoir pris part aux événements du 2 septembre. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la matinée de ce jour d'effroyable mémoire, il savait ce qui devait se passer, et que, pour prévenir de si grands forfaits, il ne

fit rien de ce que son devoir lui prescrivait : seulement il requit la sortie des prisonniers pour dettes, et fit ses efforts pour sauver plusieurs personnages marquans, qui parvinrent à intéresser sa sensibilité, ou qui, selon d'autres rapports, achetèrent chèrement sa protection. Il fut assez heureux pour arracher au danger M<sup>me</sup>. de Tourzel, gouvernante des enfans de France, Beaumarchais, contre lequel une ancienne contestation pouvait lui laisser un ressentiment, M<sup>me</sup>. de Staël et quelques-uns de ses amis : 150 mille fr., dit-on, lui avaient été comptés pour soustraire également aux assassins la princesse de Lamballe; mais il s'interposa vainement en sa faveur. Il fut nommé député à la Convention par les prétendus électeurs de la ville de Paris, et, comme tous les autres membres de cette députation, sous les poignards de septembre. Ils étaient 23, dont trois seulement refusèrent de voter la mort du roi; Manuel fut de ce nombre : et certes on ne devait pas s'attendre à cet acte de modération de sa part. Dès la première séance de la Convention, il proposa que son président fût logé aux Tuileries. Tallien lui répondit que c'était au cinquième que devaient loger les représentans du peuple; et la motion de Manuel fut unanimement repoussée. Le 7 octobre, il déclara à Louis XVI que la royauté était abolie; il lui apprit les succès des armées de la république, et lui dit que tous les rois perdraient bientôt une autorité dont ils abusaient. Le 18 octobre, il fit supprimer la croix de St.-Louis, qu'il appela une tache sur un habit; toutes les autres décorations eurent le même sort : il attaqua ensuite la religion dans la personne de ses ministres, s'indigna d'entendre encore

parler d'évêques, et dit que favoriser le clergé c'était conspirer contre la république. Le ministre de l'intérieur, Roland, avait demandé d'être autorisé à mettre en vente le mobilier du château de Versailles : Manuel voulait que l'on vendit aussi le château. L'autorisation sollicitée par Roland fut accordée; la proposition de Manuel fut renvoyée au comité d'aliénation. Cependant on ne fut pas long - temps sans apercevoir moins de violence dans sa conduite : le 3 novembre, il accusa la ville de Paris d'être complice des assassinats de septembre, parce qu'elle les avait soufferts, et appela ces tueries la *Saint-Barthélemi du peuple*. Il eut, à cette occasion, une altercation aux Jacobins avec son collègue Thuriot, qui justifia ces massacres, et prétendit que, sans cette grande journée, il n'y aurait eu ni liberté, ni Convention : Thuriot déclara, au surplus, que Manuel en avait été l'instrument. Le 16 novembre, celui-ci demanda que les Français qui, au 2 septembre, s'étaient retirés en pays neutre, ne fussent pas considérés comme émigrés. Le 6 décembre, il fit la motion que le roi fût entendu; et il continua depuis de s'exprimer avec une modération qu'on pouvait attribuer à ses fréquentes visites à la prison, où la vue et les entretiens de Louis XVI et de sa famille produisaient sur lui une très-forte impression. Cette conduite excita la rage des députés montagnards, qui voulurent le faire déclarer fou. On a prétendu que Manuel, craignant l'invasion des Prussiens, avait engagé Louis XVI à écrire au roi de Prusse pour le conjurer de s'éloigner, sa retraite étant le seul moyen de sauver la vie au prisonnier du Temple : mais l'existence de cette lettre a été

contestée par Malesherbes, par Hue et par tous ceux qui se seraient trouvés à portée de la connaître. Ainsi il faut dire, pour l'honneur de Manuel, que ce fut sans aucun engagement connu, qu'après avoir, quelques semaines auparavant, prodigué les plus violentes injures contre le royal accusé, il le défendit avec la plus grande énergie : il vota l'appel au peuple, et la détention dans un fort hors de Paris. « Citoyens, s'écria-t-il, dans la séance du 15 janvier où Louis XVI fut déclaré coupable, je reconnais ici des législateurs; je n'y ai jamais vu de juges : car des juges sont froids comme la loi; des juges ne murmurent pas, ne se ca- lomnient pas : jamais la Convention n'a ressemblé à un tribunal. » Il était secrétaire lors du recensement des votes; et le parti de la Montagne l'accusa de les falsifier en faveur du roi. Il repoussa vivement cette imputation : tous les régicides l'accablèrent d'injures; Choudieu fit la motion de le déclarer infame; les tribunes qui étaient remplies de brigands armés, le menacèrent, le couvrirent de huées; personne n'osa le défendre: il donna sa démission, et ne vota point dans la question du sursis. Retiré dans sa ville natale, il fut poursuivi par ses ennemis à coups de pierres et de bâtons. Il survécut cependant; mais sa perte était jurée : arrêté en vertu de la loi des suspects, il fut traduit au tribunal révolutionnaire. Lorsqu'il traversa la cour intérieure de la prison pour paraître à l'épouvantable audience, les prisonniers qui s'y promenaient se placèrent autour de lui; et l'un d'eux, lui montrant les piliers de l'édifice encore teints du sang de ceux qu'on y avait égorgés,

lui cria d'une voix forte : « Tiens malheureux, vois le sang que tu as fait répandre ! » Il se défendit avec assez de courage, et ne put pas comprendre comment on en était venu à accuser le procureur de la commune du 10 août d'être un contre-révolutionnaire. « Je veux, » dit-il, qu'on grave sur ma tombe que c'est moi qui ai fait cette journée. » Malgré cette déclaration, il fut condamné à mort, et décapité le 15 novembre 1793. Sa condamnation le jeta dans un abatement absolu, qu'il ne put surmonter; et il fut une des victimes de la révolution qui montrèrent le moins de fermeté. Manuel, considéré comme orateur, avait assez de facilité, et visait au sarcasme, souvent avec succès : mais sa diction était emphatique, pédantesque, et il ne savait pas modifier son instruction de collègue; la tête remplie des Grecs et des Romains, il les rappelait à tout propos : Brutus, surtout, était son héros de prédilection; il fit placer le buste de ce romain aux Jacobins en face du fauteuil du président. Manuel publia, en 1786 : *Coup-d'œil philosophique sur le règne de Saint Louis*, in-8°, misérable diatribe où il n'épargne rien pour rendre ce monarque odieux; — *Lettre d'un officier des gardes-du-corps*, in-8°, — et l'*Année française*, 4 vol. in-8°. C'est une espèce de calendrier philosophique où l'auteur place le nom d'un Français illustre, pour faire parallèle avec les saints du calendrier grégorien. Il fut l'éditeur des *Lettres de Mirabeau à Sophie* (Ruffey, marquise de Monier), dont il avait trouvé les copies à la Bastille. La famille de Mirabeau le poursuivit, en 1792, pour cette publication, et le fit décréter d'ajour-

nement personnel. L'ouvrage fut saisi ; mais Manuel était trop puissant alors pour avoir rien à craindre : il insulta le juge - instructeur et se moqua de sa décision. Il est encore auteur de quelques pamphlets politiques ; nous indiquerons les suivants : I. *Les Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde*, 1790 ; l'auteur en prometait trois numéros par mois. II. *Opinion de P. Manuel qui n'aime pas les rois*, 1792, in-8°. III. *Lettres sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution*, 1792, in-8°.

B—U.

MANUEL COMNÈNE, empereur grec, quatrième fils de Jean Comnène, fut désigné par ce prince pour lui succéder, au préjudice d'Isaac, son frère aîné. Lorsque Jean mourut, en 1143, Manuel, éloigné de Constantinople, se hâta de revenir dans cette ville, où l'appelaient les vœux des Grecs. Axuque, un des grands officiers de l'empire, fit arrêter Isaac, et, par ce coup hardi, déconcerta tous les projets contraires à l'élevation de Manuel. Celui-ci fit, bientôt après, son entrée dans la capitale, et fut sacré, du consentement même d'Isaac, qui recouvra sa liberté. A un extérieur plein de grâce et de majesté, Manuel joignait les qualités qui, dans ce haut rang, jettent le plus brillant éclat : sa passion pour la gloire, sa valeur indomptable, son activité, son amour pour le luxe et les plaisirs, semblaient annoncer un règne glorieux, et des entreprises qui releveraient le courage et la réputation des Grecs. A peine Manuel était-il sur le trône, qu'il partit pour la Bithynie, où il combattit avec succès plusieurs armées turques. En 1144, il épousa Gertrude, belle-sœur de Conrad, empereur d'Alle-

mane: elle prit le nom d'Irène, honora la pourpre par ses vertus, mais ne put fixer l'inconstance d'un prince voluptueux, qui donnait à une cour jeune et déréglée l'exemple du scandale et de l'adultère. Ces excès, et l'énormité des impôts que Manuel levait pour satisfaire d'abord à ses prodigalités, et bientôt après à son avarice, commençaient à exciter les murmures des Grecs, lorsque leur attention et toute l'activité de Manuel furent occupées par un événement qui mettait l'empire dans une situation pareille à celle où il s'était trouvé sous Alexis Comnène : Manuel y choisit un rôle peu honorable, et se jeta dans les détours d'une politique qui fut plus d'une fois taxée de perfidie. En 1147, les premiers croisés de la deuxième croisade arrivèrent dans la Thrace sous les ordres de Conrad, et y furent presque toujours traités en ennemis par les troupes de Manuel, malgré les promesses flatteuses qu'il avait données, et que démentaient ses ordres secrets. Il facilita cependant le passage du Bosphore aux débris de cette première division des croisés ; et bientôt il lui fallut recevoir dans Constantinople, le roi de France, Louis-le-Jeune, à la tête d'une puissante armée. Effrayé des conséquences d'une pareille visite, Manuel prodigua au roi, les honneurs, les éloges, les promesses : Louis parut croire à leur sincérité ; au moins rejeta-t-il l'avis que lui ouvrit son conseil de s'emparer de Constantinople. Enfin un traité d'alliance fut signé entre les deux souverains, et Louis poursuivit sa pieuse entreprise. Déjà Conrad, trompé par les guides de Manuel, et cerné par les Turcs, que l'empereur grec avait fait avertir secrètement, avait perdu presque toute son armée :



Louis, après des succès, des revers et des imprudences, parvint à Jérusalem, et bientôt après repassa en France avec Conrad. Mais Manuel s'était attiré un ennemi dangereux : Roger, roi de Sicile, allié des princes croisés, indigné de la conduite tortueuse de Manuel, ravagea les côtes de l'Adriatique, pénétra dans la Grèce, prit et pilla Thèbes et Corinthe, et, chargé de butin, retourna dans ses états. Manuel aussitôt rassembla une armée et une flotte nombreuses, et vint attaquer Corfou, défendue par les troupes de Roger : il s'en rendit maître, et se disposait à passer en Sicile, lorsque les tempêtes, et la révolte des Serviens, le forcèrent d'abandonner ce projet. Il châtia sévèrement les rebelles. L'année suivante (1150), il marcha de nouveau contre eux, défit en combat singulier, et fit prisonnier leur chef, dont la force et la taille gigantesque inspiraient l'effroi. Plusieurs exploits de ce genre signalèrent la valeur de Manuel ; mais ils n'empêchèrent pas Roger d'envoyer ses vaisseaux le braver jusque sous les murs de Constantinople. Bientôt l'empereur eut à combattre les Hongrois, qu'avaient soulevés les menées d'Andronic Comnène, cousin-germain de Manuel, homme doué d'une audace égale à son ambition, et dont les vices ne connaissaient pas de frein. Manuel, éclairé enfin sur ses trahisons et sur ses excès, le fit mettre aux fers. (V. ANDRONIC). En 1159, il se rendit en Arménie, pour réprimer les courses des Turcs. Veuf de l'impératrice Irène, il épousa dans Antioche la fille de Raimond, prince croisé, qui régnait en cette ville ; et il signa un traité d'alliance avec lui. De retour à Constantinople, il y reçut Azeddyn, sultan d'Icône, divisé d'avec les prin-

ces de sa famille, et opprimé par eux. Manuel, qui d'abord avait fiélement ces divisions, consola Azeddyn, et le combla de richesses : le prince turc en profita pour relever son parti, et attaquer les provinces de l'Empire. Manuel se mit à la tête de ses troupes, et courut punir ce perfide ennemi, qui eut recours à de nouvelles ruses et à de honteuses prières. Pendant ce temps, les Hongrois avaient repris les armes, et battaient les généraux romains. Manuel arrive et ramène la victoire ; il écrase également les Serviens, que l'exemple des Hongrois avait entraînés dans une nouvelle révolte. En 1168, l'empereur, que le nombre de ses ennemis, des trahisons et des conspirations multipliées, n'intimidait jamais, entreprit de réunir l'Égypte à son empire, et se liguait avec Amauri, roi de Jérusalem, pour assurer le succès de cette expédition. Les commencements en furent heureux ; mais les lenteurs et la perfidie d'Amauri firent échouer cette entreprise, qui finit par une soumission apparente des Sarrasins, une paix peu avantageuse, et la perte de presque toute la flotte romaine. La naissance d'un fils nommé Alexis consola Manuel ; et l'empire paraît avoir joui de quelque repos jusqu'en 1175, où il essuya le plus affreux désastre. Le rétablissement des fortifications de Dorylée, ville de l'Asie mineure, amena une rupture avec Azeddyn, sultan des Turcs. Manuel fit d'immenses préparatifs, et refusa la paix que lui offraient ses ennemis effrayés. Abusé par ses forces et par une aveugle confiance, méprisant les avis de ses principaux officiers et les précautions que commandait la prudence, il s'engagea, près de Myriocephales, dans d'affreux défilés dont les Turcs occu-

paient toutes les issues, et où bientôt commença le plus horrible carnage. Les Romains cernés, séparés les uns des autres, sans pouvoir avancer ni reculer, confondus pêle-mêle avec leurs ennemis, nageant dans le sang, écrasés sous les cadavres, maudissaient leur empereur, autour duquel cependant quelques pelotons cherchaient à se rallier : ils combattirent et moururent jusqu'à ce que la nuit vint suspendre cette scène d'horreur. Les aventures de Manuel dans cette affreuse journée, tiennent du prodige : couvert de blessures, pris et dégagé plusieurs fois, il s'attendait à périr au point du jour, avec le peu qui restait de Romains, lorsqu'Azeddyn, las de carnage, épouvanté, pour ainsi dire, de l'étendue et de l'horreur de ce succès, envoya consoler Manuel, et lui offrir la paix, qui fut signée sur-le-champ. Elle fut bientôt rompue par les deux partis ; et Manuel ayant réuni quelques troupes, près des bords du Méandre, défit complètement Azeddyn, qui ravageait toute l'Asie mineure. Enfin, en 1180, une maladie dangereuse vint terminer ce règne orageux et rempli de grands événements, mais qui dut hâter l'épuisement des forces de l'empire. La bravoure et l'activité de Manuel l'ont mis au rang des grands guerriers : mais ses mœurs dissolues, sa politique tortueuse, ses tristes et puériles hérésies en fait de religion, sa présomption et son entêtement dans ces matières délicates, enfin, ses exactions et son imprévoyance dans ses expéditions comme dans ses traités, ne permettent pas de le ranger au nombre des grands princes. Son fils Alexis II, lui succéda. On a des médailles de Manuel, en or, et en bronze, d'un travail qui prouve la décadence de l'art.

MANUEL MAMIGONIAN, prince ou dynaste du pays de Daron, et connétable d'Arménie, était fils de Vasag, qui avait été revêtu des mêmes dignités. Assez jeune encore, vers l'an 370, il fut emmené captif en Perse, par les troupes que le roi Schahpour II avait envoyées en Arménie, après qu'il se fut rendu maître de la personne du roi Arsace II. Peu avant cette époque, les princes de l'Arménie s'étaient révoltés contre ce monarque qui, attiré en Perse par de fausses protestations d'amitié, y avait été retenu prisonnier avec son connétable Vasag. Celui-ci périt bientôt victime de sa fidélité pour son roi ; et Arsace languit long-temps dans la forteresse de l'Oubli en Susiane, où il termina sa captivité par une mort volontaire. Manuel, son frère et tous les autres Arméniens que Schahpour avait forcés d'abandonner leur patrie, furent contraints de porter les armes pour son service. Il les envoya du côté de l'Orient, où il avait à soutenir une guerre opiniâtre, contre les rois Arsacides qui régnaient à Balkh, sur les régions montagneuses qui séparent la Scythie de l'Inde. Dans une bataille, les Persans furent mis dans une déroute complète ; les Bactriens en firent un grand carnage : le corps seul commandé par Manuel, et composé d'Arméniens, ne fut point entamé ; contraint de reculer, il protégea la retraite des débris de l'armée persane, et, si Schahpour ne perdit pas toute son armée dans cette malheureuse campagne, il en fut redevable à la valeur de Manuel. Pour reconnaître les services du prince Mamigonian, le roi lui permit de retourner dans sa patrie, qui depuis son éloignement avait été le théâtre

de bien des révolutions. Mouschegh , frère de Manuel et dynaste de Daron, qui avait rétabli sur le trône Bab, fils d'Arsace, et chassé les Persans loin des frontières de son pays, périt en l'an 380, victime de la cruauté de Varaztad, qui possédait la dignité royale, depuis la mort de Bab. Manuel était à peine rentré en Arménie, qu'un prince de sa famille, Vatché, qui avait été investi de la principauté de Daron après la mort de Mouschegh, vint lui remettre l'héritage de ses aïeux : Manuel ne fut pas long-temps sans faire savoir au roi Varaztad, qu'il n'était revenu que pour venger la mort de son frère. Sur son refus de lui donner satisfaction, en punissant les assassins de Mouschegh, Manuel recourut à la voie des armes, et leva des troupes pour combattre Varaztad : leurs armées se trouvèrent en présence dans les plaines de Garin. Varaztad y fut vaincu, et obligé de fuir dans l'empire romain; un grand nombre de princes restèrent sur le champ de bataille. Pad, dynaste des Saharhouniens, auteur de la fin malheureuse de Mouschegh, fut pris avec son fils, et amené devant Manuel, qui fit d'abord massacrer le fils, et ensuite décapiter le père. Après la fuite de Varaztad, Manuel manda auprès de lui tous les princes, pour placer sur le trône un nouveau roi; il appela d'abord Zarmandokht, veuve du roi Bab, et ses deux fils Arsace et Valarsace, encore fort jeunes. Il les fit reconnaître en l'an 382; puis, avec le titre de connétable, il prit l'administration générale des affaires du royaume, et la tutelle des deux souverains. Manuel et la reine Zarmandokht demandèrent du secours au roi de Perse, qui envoya le général Souren, avec un corps

de douze mille cavaliers, pour protéger Arsace et Valarsace contre leurs ennemis. La paix fut alors rétablie dans l'Arménie; mais elle fut de courte durée. Un prince arménien, nommé Meroujan, issu de la race des Ardzrouniens, et qui depuis long-temps avait renoncé à la religion chrétienne, inspira du doute au roi de Perse sur la sincérité des dispositions de Manuel: une hrouillerie éclata bientôt. Manuel se bâta de se mettre en défense; il attaqua Souren, qu'il vainquit et fit prisonnier : Meroujan, qui était dans l'armée persane, prit aussitôt la fuite pour aller annoncer au roi la révolte de Manuel; une nouvelle armée forte de quarante huit mille hommes s'avança sous les ordres de Koumand-Schahpour. Manuel vint à sa rencontre avec vingt mille combattants; Varaz, qui avait cherché à pénétrer en Arménie sur un autre point, avec un corps de dix-huit mille hommes, fut défait par Manuel, qui n'en avait que dix. Plus tard, un autre général persan éprouva le même sort; enfin l'apostat Meroujan sollicita et obtint le commandement d'une nouvelle armée, promettant d'amener Manuel prisonnier, ou d'apporter sa tête aux pieds du roi. Il s'avança bientôt jusqu'au centre du royaume, où il rencontra Manuel dans les plaines de Pakravant, vers les rives de l'Euphrate; la bataille fut opiniâtre : Meroujan y fit des prodiges de valeur; mais enfin il succomba, son armée fut mise dans une déroute complète, et les Persans se hâtèrent d'abandonner tout le pays qu'ils occupaient encore en Arménie. Manuel ne survécut pas long-temps à cette grande victoire; attaque d'une maladie violente, il périt regretté de toute l'Arménie, qu'il venait de deli-

vrer : peu avant sa mort, il avait fait épouser au roi Arsace, sa fille Vartandokht; et son fils Ardaschir lui succéda dans la principauté de Daron.

S. M.—N.

**MANUEL PALÉOLOGUE**, empereur de Constantinople, second fils de Jean Paléologue I<sup>er</sup>., fut associé à l'empire, en 1373, lorsque son père eut été forcé par Amurat, sulthan des Turcs, de faire brûler les yeux de son propre fils Andronic, frère aîné de Manuel, pour le punir d'avoir conspiré de concert avec le fils d'Amurat, contre ce sulthan, et contre Jean Paléologue. A cette époque, l'empire grec touchait à sa fin; et ses souverains, tremblants dans Constantinople, recevaient les ordres absolus que leur dictaient les sulthans dont ils semblaient devenus les timides vassaux. Manuel, ayant voulu secouer ce joug humiliant, à Thessalonique où il commandait, se vit abandonné des habitants de cette ville, et de son père lui-même, et fut réduit à se livrer entre les mains d'Amurat, qui le traita humainement, et le renvoya après une forte réprimande. En 1378, Jean Paléologue étant allé mendier des secours en Europe, fut retenu par les Vénitiens, envers qui il avait contracté une dette considérable. Manuel parvint à trouver la somme nécessaire, et courut délivrer son père. En 1387, il fut attaqué avec lui, par Andronic, son frère, qui n'avait perdu qu'un œil, et qui réussit, à force d'audace; à se former un parti dans Constantinople, et à faire enfermer Jean et Manuel. Au bout de deux ans, ils s'échappèrent; et Andronic, effrayé des suites de leur évasion, se vit contraint de leur rendre le trône. Bajazet, successeur d'Amurat, obligea Manuel de rester en

otage près de lui; et lorsque Jean Paléologue mourut, en 1390, le jeune prince s'échappa furtivement pour se rendre à Constantinople, et s'empara d'un sceptre à demi-brisé. Bajazet, furieux de cette évasion, envoya trois armées ravager la Grèce et bloquer Constantinople. Manuel, hors d'état de se défendre, fit solliciter, en Europe, les princes chrétiens de le secourir : ils armèrent effectivement en sa faveur; mais Bajazet les défit près de Nicopolis, et revint presser Manuel de lui ouvrir les portes de sa capitale. Il le contraignit, par des intelligences secrètes, de s'associer Jean, son neveu, fils d'Andronic, qui conservait quelques partisans dans Constantinople. A cette condition, Bajazet consentait à lever le blocus qu'il avait formé; et Manuel se vit forcé d'y accéder, pour ne pas accroître les malheurs et le mécontentement de ses sujets. Il profita de ce moment de relâche pour parcourir l'Europe, afin d'engager les princes à s'armer en sa faveur. Il reçut des honneurs et des refus : mais la fortune lui suscitait un vengeur; et, de retour à Constantinople, il apprit que le fier Bajazet était, à son tour, menacé par un ennemi redoutable. Du fond de l'Asie, Tamerlan, appelé par les princes turcs que Bajazet avait détrônés, maître de l'Égypte et du centre de l'Asie, vint attaquer Bajazet en Syrie, le battit complètement à Ancyre en Phrygie, et le fit prisonnier : il le mit aux fers, où le malheureux prince se tua de désespoir, quelque temps après. Manuel, qui s'était fait proclamer seul empereur, en éloignant son neveu, recouvra une partie des places que les Turcs lui avaient enlevées : bientôt Moïse, ou Mousa, un des fils de Bajazet, vint les attaquer, et s'en empara. Musul-

man, son aîné, s'allia avec Manuel, et aida les Grecs à rentrer dans leurs possessions; mais Moïse ayant fait étrangler Musulman, envahit de nouveau les provinces grecques, et vint assiéger Constantinople. Mahomet, un autre frère de Moïse, accourut, à son tour, au secours de Manuel. Battu d'abord dans deux rencontres, il suscita, de concert avec l'empereur, des ennemis à Moïse, jusque dans son armée; et cette lutte finit par la mort tragique de ce dernier. Manuel fit alors alliance avec Mahomet, qui garda tout le territoire conquis par Moïse. Mustapha, jeune frère de Mahomet, s'étant révolté contre lui, fut battu, et se réfugia dans Constantinople, où Manuel promit de le tenir en prison tant que Mahomet vivrait. A la mort de ce sulthan, son fils Amurat lui succéda: Manuel, incertain de ses dispositions, lui donna pour rival et pour compétiteur, ce même Mustapha, son prisonnier, et oncle d'Amurat; mais Mustapha ayant refusé de remettre aux Grecs les premières conquêtes qu'il fit, Manuel se vit deux ennemis au lieu d'un: il tenta inutilement une alliance avec Amurat, qui, bientôt après, défit Mustapha, le fit pendre, et vint assiéger Constantinople. Les Grecs éprouvèrent pour la première fois l'effet du canon, dont un Génois avait enseigné l'usage aux Turcs. Dans cette extrémité, Manuel eut pour nouveau compétiteur un frère d'Amurat, qu'il excita à disputer le sceptre à celui-ci. Cette diversion contraignit Amurat de lever le siège; et quelque temps après, Manuel, âgé de 77 ans, termina une vie et un règne également agités, et dont quelques talents ne purent honorer les déplorables chances. Il laissa, de sa femme

Irène, Jean Paléologue qui lui succéda, Constantin Dracoses, dernier empereur de Constantinople, quatre autres fils et une fille. L.—S.—E.

MANZO. V. MANZO.

MANZOLLI ou MANZOLI (PIERRE-ANGE), poète latin, prit, par singularité ou pour se dérober aux recherches de l'inquisition, le nom de *Palingène*, sous lequel il est plus généralement connu; il n'avait eu, pour obtenir cette dénomination, qu'à faire l'anagramme de ses noms (Pier Angelo Manzolli: *Marcello Palingenio*). Il naquit à Stellata, bourg: des environs de Ferrare, au confluent du Pô et du Panaro, vers le commencement de ce seizième siècle qui fut si brillant pour l'Italie. La première édition avec date du poëmetrès-curieux de Manzolli (*Zodiacus vitæ*), est de 1537. Cette édition, donnée à Bâle, n'était que la réimpression d'une édition publiée en Italie, où elle fut étouffée en naissant par les soins de l'inquisition. Si l'on ignore l'époque de la naissance de ce poète, on ne connaît pas plus sa profession, ni les détails de sa vie, ni l'année de sa mort. Scèveole de Sainte-Marthe, qui traduisit en vers français quelques fragments du *Zodiaque*, assure que Manzolli était médecin du duc de Ferrare (Hercule II d'Este): Bayle ne lui dispute pas ce titre; mais il remarque avec raison que Bartholin ne l'a pas compris dans son catalogue des médecins poètes. Il est vrai de dire, au surplus, que quelques tirades du *Zodiaque*, dirigées contre les médecins, n'annoncent guères que l'auteur eût exercé la médecine. L'*Index*, où il fut inscrit à la tête des hérétiques de la première classe, ne parle pas non plus de sa profession. Le docteur Emmanuel König, d'après Michel

Meyer, et l'un des rédacteurs du Journal des savants ( novembre 1703 ), prétendent que Manzolli fut ecclésiastique. Seckendorff, qui cite les annales de Scultet, dit, dans son histoire du Luthéranisme, que l'auteur du Zodiaque était un de ces savants luthériens que Renée de France, duchesse de Ferrare, avait fixés auprès d'elle par sa protection et ses bienfaits. Toutefois, dans son poème, rien ne laisse soupçonner qu'il fût luthérien. Quant à l'état ecclésiastique dans lequel on assure qu'il était engagé, ce que d'autres auteurs contestent, il est difficile de fixer son opinion, puisque ses sorties contre les prêtres et les moines ne sont ni plus vives ni plus étonnantes que celles de Spagnuoli ( le Mantouan ), et de Rabelais, ecclésiastiques aussi, qui attaquèrent si vertement les désordres de leurs confrères. Suivant König, le poète de Stellata fut un savant alchimiste; d'autres l'ont cité comme magicien. Tout ce qu'il y a maintenant de plus positif sur Manzolli, c'est que sa profession est aussi douteuse que les détails sur sa vie sont inconnus. On est allé même jusqu'à lui contester son poème, et à l'attribuer à ce Marsile Ficin, qui a défiguré, dans ses traductions latines, plusieurs des grands hommes de l'antiquité grecque. Bayle, et plusieurs autres auteurs après lui, ont pris ce nom de *Palingène* ( qui en grec signifie ressuscité ), et la qualité de *Stellatus* ( mot qui doit pourtant être traduit par ces expressions, *né à Stellata* ), pour des allusions au titre de son poème du Zodiaque, divisé en 12 livres comme le Zodiaque astronomique l'est en douze signes. Toujours désigné sous la dénomination anagrammatique de Marcel Palingène, l'auteur du Zodiaque n'a

été connu sous son véritable nom qu'en 1725, époque à laquelle Faciolati le révéla dans une lettre à Heumann, datée de Padoue. Suivant le Giraldi, Palingène n'ayant été reconnu qu'après sa mort pour l'auteur du poème en question, fut exhumé et brûlé pour crime d'impiété. C'est ce que confirment Gui Patin et Melchior Adam. Les auteurs du dictionnaire de Moréri ont assuré que cette exécution n'eut pas lieu, parce que la duchesse de Ferrare eut assez de pouvoir pour l'empêcher. König, d'après Meyer, prétend que la vraie cause de la persécution posthume contre Manzolli, provient d'un livre sur la pierre philosophale, écrit en caractères inconnus, que ce poète avait composé et confié à son neveu, et qui, tombé en des mains ignorantes, fut dénoncé à l'inquisition, laquelle crut y voir une œuvre magique. Quoi qu'il en soit, il est plus vraisemblable que le zèle des inquisiteurs fut excité par quelques tirades philosophiques très-hardies, qui se trouvent dans le poème du Zodiaque, entre autres par le passage si connu du 5<sup>e</sup>. livre, intitulé le *Lion* :

*Sed tua præcipue non intret limina quisquam  
Frater, vel monachus, vel quavis lege sacerdos, etc.*

Et cet autre du 6<sup>e</sup>. livre, qui a pour titre la *Vierge* :

*Ut meritò possit mandus spelunca latronum  
Dicier, etc.*

Voici le titre du seul ouvrage de Manzolli, qui soit parvenu jusqu'à nous : *Marcelli Palingenii, Stellati, Zodiacus vitæ; hoc est, de Hominis vitâ, studio, ac moribus optimè instituendis, libri XII*, Bâle, 1537, in-8<sup>o</sup>., d'après une édition publiée à Venise, chez Bernardin Vitale, in-8<sup>o</sup>. sans date, mais qui n'est pas anté-

rière à 1534, première année du gouvernement d'Hercule II, duc de Ferrare, à qui elle est dédiée. La meilleure édition est celle de Rotterdam, 1722, in-8°. Il résulte d'un passage de Melchior Adam, que Christophe Wirsungus en avait donné une avec un savant commentaire : il faut qu'elle ait été anéantie, ou du moins que les exemplaires en soient infiniment rares ; elle n'est citée dans aucun ouvrage bibliographique. La hardiesse et les tirades contre l'église romaine ne furent pas les seules causes du succès du Zodiaque : il renferme de beaux vers, des allégories ingénieuses, et des réflexions morales bien exprimées. Aussi Bayle, Baillet, La Monnoie et divers autres critiques, ont donné des éloges à ce poème, dont Naudé faisait son livre favori, et dont plusieurs poètes français ont mis en vers différents fragments, tels que Scévole de Sainte-Marthe, dans ses premières œuvres, en 1569, M. Bost, au Portique républicain, le 16 pluviôse an VIII, Boufflers dans son édition de l'an XI, in-8°, etc. Olivier de Magny, et Jean Avril, poètes très-obscurs du seizième siècle, avaient entrepris, en vers, chacun une traduction complète du Zodiaque, laquelle n'a point paru. On en imprima une imitation libre, également en vers, du conseiller Rivière, à Paris, en 1619, in-8°. La seule traduction qui soit aujourd'hui connue, malgré son extrême faiblesse, est celle que donna en prose avec des notes, J.-B.-C. La Monnerie, qui l'avait commencée en Hollande, et qui la dédia au célèbre Chesterfield : elle parut à la Haye en 1731, en 2 vol. in-12, et fut réimprimée en 1733, dans le même format, probablement en France, mais sous le titre de

Londres chez Le Prévost. La préface de cette traduction est de Jean Rousset, connu par plusieurs collections diplomatiques, et qui se chargea de diriger la première édition. On a aussi attribué à Manzolli, toujours sous le nom de Palingène, un traité latin intitulé : *De Corallorum tinctura* ; nous doutons fort que cette production puisse lui être imputée, quoi qu'en dise Pott dans ses dissertations chimiques, traduites par Demachy.

D—B—S.

MAPES (WALTER), poète anglais, fut chapelain de Henri II et du prince Jean, à la fin du douzième siècle, chanoine de Salisbury, et archidiaque d'Oxford. Il jouissait, dans son temps, d'une certaine réputation comme poète ; et son esprit facétieux l'avait mis en grande faveur auprès du prince Jean. On rapporte qu'entendant un jour un bâlard de Henri II, jurer par la royauté de son père, il lui dit de se souvenir aussi de l'honneur de sa mère ; mot qui indiquait toutefois plus d'indépendance de caractère que d'esprit. On cite de lui : I. *Compendium topographiæ*. II. *Epitome Cambriæ*. III. *Descriptio Norfolciæ*. IV. Des Poésies latines dans le genre satirique et badin, mais dont il ne reste que des fragments. On l'a quelquefois confondu avec Goliath, autre poète contemporain, et d'un esprit aussi caustique : Warton, qui en fait deux personnages différents, croit que c'est Mapes qui a traduit du latin en français le roman populaire du *Saint Graal*.

L.

MAPHÆUS. Voy. MAFFEI et MAFFEO.

MAPLETOFT (JEAN), savant Anglais, né à Margaret-Inge, en 1631, fut successivement médecin, et ministre du culte protestant. Il

exercça la médecine à Londres, et accompagna, en 1670, le iord Essex, dans son ambassade en Danemark, et en 1676, l'ambassadeur Montague et lady Northumberland en France. Il avait été nommé, en 1675, professeur de médecine au collège de Gresham; mais malgré ses succès, il abandonna cette carrière vers l'année 1680, entra dans les ordres sacrés, occupa quelques bénéfices dans l'Église, devint président du collège de Sion, et mourut en 1721, âgé de quatre-vingt-ouze ans. Le docteur Mapletoft joignait aux talents de son état la connaissance de plusieurs langues anciennes et modernes. L'élégance avec laquelle il écrivait en latin, engagea son ami Sydenham à lui confier la traduction en cette langue, de ses *Observations médicales*. On a, en outre, de lui un livre intitulé : *Principes et Devoirs de la Religion chrétienne*, 1710, in-8°, et deux leçons latines prononcées à son collège, en 1675, sur l'origine de l'art de la médecine, et sur l'histoire de son invention, leçons insérées dans l'appendix des *Vies des professeurs du collège de Gresham*, par Ward. I.

MAPP (MARC), en latin *Mappus*, botaniste, naquit à Strasbourg, en 1632, et exercça la médecine dans cette ville, où il mourut en 1701. On a de lui : I. *De flatibus*, in-4°, ibid., 1675. II. *Historia medica de acephalis*, in-4°, ibid., 1687. III. *Dissertationes medicae tres de re-ceptis hodie in Europâ, potius calidi generibus, théé, café, chocolata*; imprimées séparément à Strasbourg, en 1691-93 et 95, in-4°, et réunies sous ce titre général, en 1695, ibid. Ces trois ouvrages renferment des détails d'érudition très-étendus, beaucoup de faits curieux et de vues inté-

ressantes, qui annoncent un observateur fort éclairé. IV. *Catalogus Plantarum horti Argentinensis*, etc., Strasbourg, 1691, petit volume in-18 de 150 pages, contenant une simple liste alphabétique de près de quinze cents plantes, cultivées dans le jardin botanique de cette ville, avec les noms ou les phrases de G. Bauhin ou de P. Hermann; enfin, V. *Historia plantarum Alsaticarum*, etc., in-4°, Strasbourg et Amsterdam, 1742; ouvrage posthume, de 335 pag., publié par J. C. Ehrmann. Les plantes d'Alsace, au nombre d'environ dix-sept cents, y sont encore rangées par ordre alphabétique; mais l'auteur y a joint une assez nombreuse synonymie, les noms allemands, quelques noms français, le renvoi aux figures des auteurs, enfin l'indication des vertus et des usages des plantes. On y trouve très-peu de plantes nouvelles; et les sept planches qui accompagnent l'ouvrage, sont d'une exécution médiocre. Ce livre pouvait servir comme répertoire pour les gens instruits; mais on a lieu de s'étonner qu'un homme aussi éclairé que Mapp, au lieu de profiter d'une des méthodes des botanistes de la fin du dix-septième siècle, se soit contenté de faire un recueil moins utile pour la science, et moins commode pour l'étude, que les travaux des botanistes du quinzième siècle. D—U.

MAQRIZI, V. MAKRIZI.

MARACCI, V. MARRACCI.

MARAI (EBN-IOUSSOUF-ALMOKDRESSI), est auteur d'une *Histoire des Califes et des Sultans qui ont régné en Égypte*. Reiske en a fait une traduction allemande, insérée dans le *Magasin pour l'histoire moderne et la géographie* par Bus-



ching, t. v, p. 367-454; mais il y manque, outre la préface et le 1<sup>er</sup> chap., la fin de l'ouvrage, et la continuation, depuis l'an 1029 jusqu'à l'an 1036 (1619-1625), que son frère y a faite. D'après une note qui se trouve à la fin de l'ouvrage, on voit que Maraï fut tué en 1619. Comme il était du parti du sultan Mustapha déposé, il est probable qu'Othman II étant parvenu au trône, le fit mettre à mort (V. Koehler, dans le *Repert. bibl. orient.* d'Eichhorn, t. III, p. 275, et les *Suppléments* de Schultens, p. 746). Z.

MARAIS (DES). V. DESMARETS, GODET et REGNIER.

MARALDI (JACQUES-PHILIPPE), célèbre astronome, naquit le 21 août 1665, à Perinaldo, petite ville du comté de Nice, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Après avoir terminé ses études ordinaires avec beaucoup de distinction, il s'appliqua aux mathématiques, et y fit des progrès très-remarquables. Le grand Cassini, son oncle, établi en France depuis plusieurs années, l'y appela en 1687, pour cultiver lui-même des talents héréditaires dans leur famille. Arrivé à Paris, Maraldi s'attacha à l'astronomie, et forma bientôt le projet de donner un nouveau catalogue des étoiles fixes; travail important, dit Fontenelle, et qui est la pièce fondamentale de tout l'édifice de l'astronomie. Son assiduité au travail altéra sa santé; mais il ne put se résoudre à prendre le repos dont il avait besoin, et il préféra une vie souffrante à l'inactivité qui lui semblait encore moins supportable. Il communiquait facilement le résultat de ses observations; et il détacha plusieurs fois, de son ouvrage, des positions d'étoiles que d'autres astronomes lui demandaient.

Reçu membre de l'académie des sciences, il fut occupé, en 1700, à la prolongation de la méridienne, et à la levée des grands triangles, jusqu'à l'extrémité des Basses-Alpes; et il profita de cette circonstance pour faire le voyage de Rome, où il fut employé au perfectionnement du calendrier. En 1718, il alla, avec trois académiciens, terminer la grande méridienne du côté du nord. A ces voyages près, dit encore Fontenelle, il passa sa vie renfermé dans l'Observatoire, ou plutôt dans le ciel d'où ses regards et ses recherches ne sortaient point. Il se délassait cependant quelquefois de ses travaux astronomiques, par des observations sur des insectes ou des pétrifications, ou par la culture des plantes. Maraldi se disposait à mettre la dernière main à son *Catalogue des fixes*, lorsqu'il tomba malade. La diète, seul remède qu'il employât contre ses douleurs d'estomac, ne lui réussit point; et il mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1729, âgé de 64 ans. Son caractère était sérieux, simple et droit: il eut toujours une vive reconnaissance des bontés de son oncle; et Cassini le regardait comme son second fils. Outre le *Catalogue* dont on a parlé, resté manuscrit, et devenu inutile par la publication de l'Atlas celeste de M. Bode, célèbre astronome à Berlin, on a de Maraldi un très-grand nombre d'observations astronomiques ou physiques dans le *Recueil* de l'académie des sciences. Ses *Remarques sur les abeilles*, imprimées dans le volume de 1712, quoique curieuses, ont été effacées par celles de Réaumur, sur les mêmes insectes (V. Réaumur). Fontenelle a fait un *Éloge* intéressant de Maraldi; on en a tiré la plupart des traits qui composent

cet article. — Son neveu, Jean-Dominique MARALDI, né à Perinaldo en 1709, nommé adjoint-astronome en 1731, associé à l'académie des sciences en 1733, pensionnaire en 1758, vétéran en 1772, mort le 14 novembre 1788, continua les observations météorologiques à l'Observatoire, depuis l'époque de la mort de son oncle. Indépendamment d'un grand nombre d'observations astronomiques insérées dans le Recueil de l'académie, on y trouve de lui (ann. 1733) un Mémoire *sur le mouvement apparent de l'étoile polaire vers les pôles du monde*, et d'autres morceaux intéressants, principalement *sur les satellites de Jupiter*. Il eut la plus grande part à la confection de la carte *des triangles* qui ont servi de base à la grande carte de France, connue sous le nom de Cassini. Cette carte des triangles, gravée par Dheulland, parut en 1744. C'est encore à lui qu'on doit l'impression du *Cœlum australe* de La Caille, son intime ami. Sa santé l'ayant obligé de retourner, en 1770, dans sa ville natale, il y continua, pendant quinze ans, avec la plus grande assiduité, les observations des éclipses de satellites qu'il faisait à Paris, depuis 1730. Son *Éloge*, lu à l'Institut, le 4 janvier 1810, par M. Cassini, son élève, a été inséré dans le *Magasin encyclop.* de la même année, 1, 268 - 282. — Jacques-Philippe MARALDI, astronome, de la même famille, né en 1746, observait à Perinaldo; et il amena, en 1797, à Paris, Jacques-François MARALDI IV, l'aîné de ses quatre fils, pour travailler avec Lalande; mais ce jeune homme mourut peu de temps après. W—s.

MARAN (DOM PRUDENT), habile théologien de la congrégation

de Saint-Maur, naquit à Sezanne dans la Brie, en 1683; il fit ses humanités à Paris, avec beaucoup de distinction, et, malgré les conseils de ses protecteurs, prit l'habit de Saint-Benoît, en 1703, dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Il alla ensuite continuer ses études à l'abbaye de Saint-Denis, et à Saint-Germain-des-Prés, où il fit de rapides progrès dans les langues orientales. Ses supérieurs le chargèrent de publier l'édition des œuvres de saint Cyrille, mise en ordre par le P. Toutée; et il la fit précéder de l'éloge de son savant confrère (V. SAINT CYRILLE). Il s'appliqua particulièrement à l'étude des Saintes-Écritures et des Pères, et acquit bientôt la réputation d'un des hommes les plus instruits dans l'histoire des antiquités sacrées. Soupçonné d'empêcher les bénédictins d'accepter la bulle *Unigenitus*, il fut exilé en 1734, à Orbais; il fut transféré dès l'année suivante à Saint-Martin de Pontoise, et il obtint enfin en 1737 la permission de venir habiter la maison des Blancs-Manteaux. Il y passa les vingt-cinq dernières années de sa vie, partageant son temps entre l'étude et la prière. Il mourut à Paris, d'une hydropisie, le 2 avril 1762. On a de lui : I. *Dissertation sur les Semi-Ariens*, dans laquelle il défend la nouvelle édition de saint Cyrille de Jérusalem, contre les auteurs des Mémoires de Trévoux, Paris, 1722, in-12. Le but de dom Maran, est de prouver que les Semi-Ariens n'avaient pas d'autre sentiment que celui de l'Église sur la divinité de Jésus-Christ, et que leur refus d'admettre le terme de *consubstanciel*, est une faiblesse excusable. II. *Divinitas Domini nostri Jesu-Christi manifesta in Scripturis et traditione*, ibid., 1746, in-fol.;

ouvrage très-estimé. L'auteur y réfute avec beaucoup de force les arguments des Sociniens ; le style en est clair et correct. III. *La Divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, prouvée contre les hérétiques et les déistes*, ibid., 1751, 3 vol. in-12. Le troisième volume est entièrement neuf : dans les deux premiers, il reproduit plusieurs raisonnemens qu'il avait déjà employés dans le traité précédent. IV. *La Doctrine de l'Écriture et des Pères, sur les guérisons miraculeuses*, ibid., 1754, in-12. Il y réfute particulièrement l'abbé de Prades, dont la thèse, soutenue en Sorbonne, faisait alors beaucoup de bruit (V. de PRADES). V. *Les grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité*, contre les PP. Hardouin et Berruyer ; en France (Paris), 1756, in-12. Cet ouvrage fut traduit en italien, et imprimé à Rome en 1757, avec l'approbation des théologiens les plus distingués. D. Maran a encore eu part à l'édition des *Œuvres* de saint Cyprien, interrompue par la mort de Baluze ; il y ajouta une préface excellente, la vie du saint docteur, et corrigea les notes (V. SAINT CYPRIEN). Il continua aussi l'édition des *Œuvres* de saint Basile, commencée par D. Garnier, en publia le troisième volume qui contient les *Lettres*, dont il refit la traduction latine, et il y ajouta une bonne préface. On lui doit enfin une édition très-estimée des *Œuvres* de saint Justin, qu'il fit suivre des écrits de Tatiën, d'Athenagore, et des autres anciens apologistes de la religion chrétienne (Paris, 1742, in-fol.) Il préparait une *Édition* de saint Grégoire de Nazianze, dont les matériaux lui avaient été remis par D. Louvart (V. ce mot) ; mais il n'eut

pas le loisir de terminer ce travail. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque* de D. Lecerf, et l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin. W—s.

MARANA (JEAN-PAUL), historien, né à Gènes vers 1642, d'une famille patricienne, avait fait d'excellentes études, et était destiné à remplir, d'une manière brillante, les premiers emplois de la république. Accusé, en 1670, de n'avoir pas révélé la conjuration ourdie par le comte della Torre, pour livrer Savone au duc de Savoie, il fut enfermé dans la tour de Gènes, et y resta prisonnier pendant quatre années. Ses amis l'engagèrent à écrire l'histoire de cette conjuration ; et il fit un voyage en Espagne pour recueillir les documents officiels dont il avait besoin. De retour à Gènes, il s'occupa de la rédaction de cet ouvrage ; mais à peine l'avait-il terminé, qu'il fut arrêté de nouveau, et on lui enleva son manuscrit, dont il ne put jamais obtenir la restitution. La guerre ayant éclaté, en 1681, Marana qui avait toujours montré beaucoup d'inclination pour les Français, craignit de s'attirer quelques nouvelles disgrâces par ses indiscrétions, et s'enfuit à Monaco. Ses deux filles étaient dans un couvent de cette ville ; il passa quelques mois près d'elles, et employa ce temps à récrire l'histoire de la conjuration du comte de la Torre, sur des mémoires qu'il avait soustraits à la police. Il vint ensuite à Lyon pour y faire imprimer cet ouvrage, et se rendit à Paris, où il trouva des protecteurs puissants, entre autres le

(1) D. Clément a fait imprimer, en 1778, le 1<sup>er</sup> vol. des *Œuvres* de S. Grégoire de Nazianze, et l'on regrette que cette édition n'ait pas été achevée.

P. de la Chaise et l'archevêque de Harlay, qui le recommandèrent à Louis XIV, dont il obtint une pension. Il vivait fort tranquille, partageant ses loisirs entre l'étude et la société des personnes instruites, quand tout-à-coup il fut saisi d'une mélancolie dont rien ne put le tirer. Il retourna en Italie, en 1689, et alla se fixer dans un lieu solitaire, où il mourut au mois de décembre 1693, à l'âge d'environ cinquante ans. Marana était un homme d'esprit, un écrivain agréable, mais superficiel et dépourvu de critique. Le plus connu de ses ouvrages est *l'Espion du Grand-Seigneur dans les Cours des princes chrétiens*, etc., Paris, 1684 et ann. suiv., 6 vol. in-12. Les trois premiers furent assez bien reçus du public; mais les autres n'eurent pas le même succès. Cependant l'ouvrage a été continué; et l'édition la plus récente, Amsterd., 1756, est en 9 vol. On a encore de Marana: I. *La Congiura di Raffaelo della Torre, con le mosse della Savoia contra la rep. di Genova libri duo*, Lyon, 1682, in-12. II. *Dialogo fra Genovaet Algieri*, etc., trad. en français sous ce titre: *Dialogue de Gènes et d'Alger, villes foudroyées par les armes de l'invincible Louis-le-Grand*, Paris, 1685, in-12. III. *Le più nobili azioni della vita e regno di Luigi il Grande*, etc. Cet ouvrage est resté manuscrit; mais Fr. Pidou de Saint-Olon, ancien ministre de France à Gènes, en a publié un extrait sous ce titre: *Les Événements les plus importans du règne de Louis-le-Grand*, Paris, 1688 ou 1690, in-12. IV. *Entretiens d'un Philosophe avec un Solitaire, sur plusieurs matières de morale et d'érudition*, ibid., 1696, in-12; ouvrage pos-

thame. On peut consulter: *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Marana*, par Drenx du Radier, dans le *Journ. de Verdun*, septembre et octobre, 1754. Le *Dictionnaire de Moréri*, édit. de 1759, en contient une bonne analyse. W—s.

MARANGONI (JEAN), savant antiquaire italien, né en 1673, à Vicence, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale d'Agiani, et nommé ensuite protonotaire apostolique, dignité qui le fixa dans la capitale du monde chrétien. Il consacrait aux lettres tous les moments que lui laissaient les devoirs de sa charge; mais son goût le portait particulièrement à l'étude de l'antiquité, et il y acquit des connaissances très-étendues. Il fut adjoint à Boldetti, gardien des SS. Cimetières de Rome, et prit sa défense contre un ecclésiastique, peu éclairé, qui l'accusait d'avoir placé dans une sacristie des monuments d'antiquité profane. (V. BOLDETTI, V, 44.) Il remplit cet emploi pendant trente ans, se retira sur la fin de sa vie dans un couvent, pour ne plus s'occuper que de son salut, et y mourut dans de grands sentiments de piété, le 5 février 1753, à l'âge de quatre-vingts ans. On trouvera l'éloge de Marangoni, dans la *Storia letteraria d'Italia*, t. VII; suivi de la liste exacte de ses ouvrages. On se contentera de citer ici les principaux: I. *Thesaurus parochorum, seu vitæ et monumenta parochorum qui sanctitate, martyrio, pietate*, etc., illustrarunt ecclesiam, Rome, 1726-27, 2 vol. in-4°.; ouvrage plein de savantes recherches. L'auteur regarde Abel comme le premier prêtre du vrai Dieu, et conséquemment le fondateur de l'ancienne Église qui a subsisté par une

succession non interrompue des patriarches et des pontifes jusqu'à Jésus-Christ. II. *Memorie sacre e civili dell' antica città di Novarra, oggidi Città-nuova nella provincia del Piceno, etc.*, Rome, 1743, in-4°. III. *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese dissertaz.*, ibid., 1744, in-4°; ouvrage plein d'érudition, et qu'il composa pour la défense de Boldetti. IV. *Delle Memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma, volgarmente detto il Colosseo dissertazione*, ibid., 1746, in-4°. Cette dissertation est curieuse et recherchée; mais le Colisée n'avait pas pu être décrit avec exactitude avant les fouilles faites récemment sous la surveillance de Paris, architecte du roi. V. *Istoria dell' antichissimo oratorio o capella di S. Lorenzo nel patriarchio Lateranense, appellato Sancta sanctorum, e dell' imagine del Salvatore detta archeotipa che ivi conservassi*, ibid., 1747, in-4°. VI. *Chronologia romanorum pontificum superstes in pariete australi Basilicæ S. Pauli apostoli Ostiensis, depicta sæculo v, etc.* W—s.

MARANTA (BARTHÉLEMI), médecin, botaniste et littérateur italien, florissait à Venosa, dans le royaume de Naples, au milieu du seizième siècle. Elève de Ghini, premier conservateur du jardin de Pise, il se perfectionna dans ses voyages, et surtout dans le jardin botanique formé à Naples par J. V. Pinelli. Il paraît, d'après une de ses lettres rapportée par Tiraboschi, qu'il se proposait d'abandonner l'étude des plantes pour se consacrer à la poésie, et publier ses Dialogues poétiques sur Virgile. Son talent en ce genre est en effet cité avec éloge par Janus

Pelusius (livre 3, folio 49) :

*Cultus Pelusiacus est Marantha  
Fictus omnigenæ simul lionæ  
Activæ ingenio, eloquentiæque.*

Maranta est moins connu pour ses ouvrages que pour la part qu'il a eue à l'*Historia naturalis* de Ferraute Imperato, et au commentaire de Mattioli sur Dioscoride, auxquels il a fourni des observations importantes. On a de lui : I. *De aquæ Neapoli in Luculliano scaturientis, quam ferream vocant, metallicæ naturæ ac viribus*, Naples, 1559, in-4°. II. *Methodi cognoscendorum medicamentorum simplicium libri tres*, Venise, 1559, in-4°; réimprimé dans la même ville, en 1571, sous le titre de *Novum herbarium*. C'est un des meilleurs livres élémentaires qu'on eût alors sur la botanique. L'auteur y décrit un assez grand nombre de plantes inconnues à ses prédécesseurs, et qu'il avait découvertes dans ses voyages sur les montagnes du royaume de Naples : il avait, par exemple, trouvé sur le Mont-Gargan, trois espèces d'asphodèle, tandis que Dioscoride n'en avait décrit qu'une; il observa les fleurs du dictame de Crète, desquelles cet ancien naturaliste avait nié l'existence, et il fait voir que cet écrivain est souvent moins complet ou moins exact que Théophraste, son devancier. Maranta eut aussi reconnaître qu'une même espèce de plante offre parfois dans les feuilles une grande variété, qu'il attribue à la diversité du sol. III. *Lucullianæ questiones*. Bâle, 1564, in-fol. IV. *Della teriaca e del Mithridate*, ibid., 1571, in-4°; traduit en latin, par Joach. Camerarius, Francfort, 1576, in-8°. V. Une *Lettre* insérée dans le Recueil de celles de Mattioli, liv. 17, p. 642. C. M. P.

MARAT ( JEAN-PAUL ), né en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel, de parents calvinistes, étudia la médecine, et l'exerçait obscurément à Paris avant la révolution. La plupart des écrivains qui ont parlé de ce singulier personnage, l'ont représenté comme un charlatan des rues, dévoré par la misère, et sans cesse aux prises avec les plus extrêmes besoins. Il a laissé une mémoire si odieuse, que personne n'a osé affaiblir l'opprobre qui s'y est attaché. Cependant, si on le sépare de ses crimes révolutionnaires, on doit convenir qu'il n'était ni sans moyens naturels, ni même sans une instruction assez étendue. Divers ouvrages qu'il fit imprimer, avant 1789, en font foi. On indiquera : I. *Les chaînes de l'esclavage*, Edimbourg, 1774, in-8°. (en anglais.) L'auteur donnait alors, dans cette ville, des leçons de français : il publia, en 1792, une traduction française du même livre. II. *De l'Homme, ou des principes ou des lois de l'influence de l'ame sur les corps, et du corps sur l'ame*, Amsterdam, 1775, 3 vol. in-12. Voltaire, qui, sur la demande du duc de Praslin, fournissait quelques articles à la *Gazette littéraire*, en envoya un sur cet ouvrage. Cet article a été reproduit par les éditeurs des *Œuvres de Voltaire*, Kehl, 1784 et années suivantes ( ainsi que dans les éditions ultérieures ), parmi les *Mélanges littéraires*. III. *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière, constatées par une suite d'expériences nouvelles, vérifiées par les commissaires de l'académie des sciences*, 1779, in-8°. IV. *Recherches physiques sur le feu*, 1780, 1 vol. in-8°. V. *Découvertes sur la lumière*, Londres, réimprimées en

1782 (1). VI. *Recherches physiques sur l'électricité*, 1782, in-8°. Ces trois ouvrages ont été traduits en allemand, par C. E. Weigel, Leipzig, 1782-84, in-8°. VII. *Recherches sur l'électricité médicale*, couronnées par l'académie de Rouen, Paris, 1784, in-8°. VIII. *L'Optique de Newton*, traduite en français, 1787, in-8°, publiée par Beauzée. IX. *Observations à l'abbé Saas, sur la nécessité d'avoir une théorie solide et lumineuse, avant d'ouvrir boutique d'électricité médicale*, en réponse à la *Lettre de l'abbé Saas à M. Marat, sur l'électricité positive et négative*, publiée dans le n°. 16 de l'*Année littéraire*, 1785, in-8°. X. *Notions élémentaires d'optique*, 1784, in-8°. XI. *Mémoires académiques, ou nouvelles découvertes sur la lumière, relatives aux plus importants points de l'optique*, 1788, in-8°. XII. *Les charlatans modernes, ou Lettres sur le charlatanisme académique*, 1791, in-8°. On ne discutera pas la question de savoir si les systèmes que professa Marat dans ces productions, sont des paradoxes, et si Newton, dont il combat les principes et attaque les expériences, n'offre pas une autorité plus sûre que la sienne, du moins dans la partie mathématique : ce n'est pas de Marat, anatomiste ou physicien, mais de Marat, révolu-

(1) Marat engagea, en 1789, le duc de Villeroy, protecteur de l'académie de Lyon, à remettre à cette société une médaille de 300 fr. destinée au meilleur mémoire sur l'examen des expériences de Newton, relativement à la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes. On croit que Marat, qui se croyait sûr de remporter ce prix, en avait lui-même fourni les fonds. Huit mémoires furent présentés : celui de Flaugergues fut couronné; et Brugmann de Gronoing obtint l'accessit. On peut voir dans l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, III, 504, le jugement que porte Lalande sur les prétendues découvertes de Marat.

tionnaire, qu'il doit surtout être question dans cet article. Si on le considérait sous le premier rapport, on reconnaîtrait que ses écrits ne sont pas dépourvus de sagacité, et qu'ils annoncent des études suivies; son style même n'est pas sans mérite. Au reste, la conduite de Marat, jusqu'à la révolution, fut simple et même assez régulière. Ne paraissant occupé que de sciences physiques et d'objets relatifs à sa profession, il se qualifiait docteur, et portait le titre de médecin des gardes-du-corps du comte d'Artois. Lorsque les troubles commencèrent, la plus étonnante métamorphose s'opéra en lui. Dès le premier moment, il se montra un des démagogues les plus audacieux et les plus féroces. C'était un petit homme, d'une stature grotesque; il n'avait pas cinq pieds de haut: ses traits étaient hideux; les fureurs révolutionnaires semblaient les décomposer, et il y avait dans son regard un air de folie qui excitait en même temps la pitié et l'effroi (1). Domicilié dans le quartier Saint-André-des-Arès, ce fut dans les assemblées populaires de cette section qu'il se fit d'abord remarquer par la violence de ses motions. Elles excitèrent, dès le commencement, les applaudissements de la populace; mais les gens sages avaient encore un peu d'influence, et ses extravagances ne leur inspirèrent d'abord que du mépris. On se moquait de lui ouvertement; et lorsque les séances étaient levées, chacun le poussait, le heurtait, ou lui marchait sur les

pieds. Ces plaisanteries l'irritèrent beaucoup: il criait de toutes ses forces, et dénonçait au peuple les assassins et les aristocrates qui s'amusaient à ses dépens. Qui aurait pu croire qu'un tel homme, ainsi bafoué, serait bientôt la terreur de la plus puissante nation de l'Europe? Mais il avait fixé l'attention de la populace: cette observation n'échappa point à ceux qui voulaient tirer parti de ses violences. Ils sentirent que Marat pourrait devenir un instrument fort utile, et ils s'en emparèrent. Danton, qui venait d'ouvrir le club des Cordeliers, formé de tous les énergumènes qu'il avait pu réunir (V. DANTON), y appela Marat, qui devint, dans un journal intitulé *l'Ami du Peuple*, le propagateur de toutes les infamies imaginées par ce club. Jamais journal ne publia plus de mensonges que cette feuille devenue une sorte d'oracle pour le petit peuple de Paris. Elle parut aussitôt que les trois ordres furent réunis en une seule assemblée. Marat ne s'y montra pas le partisan de cette assemblée; et on le considéra même dès-lors comme l'enfant perdu d'un parti qui voulait la dissoudre pour faire prévaloir un autre système. Dès le mois d'août 1789, il déclara qu'il fallait pendre huit cents députés à huit cents arbres du jardin des Tuileries; et il plaça Mirabeau en tête de sa liste, pour avoir proposé de dissoudre l'armée et de la réformer sur un nouveau plan. Malouet le dénonça, et demanda qu'il fût livré à la justice; mais Mirabeau crut devoir le mépriser, et fit passer à l'ordre du jour. La commune de Paris poursuivit Marat, et le général La Fayette fit investir sa demeure; mais Danton le fit évader. Le boucher Legendre le cacha dans sa maison; et

(1) On n'a peut-être pas assez remarqué l'exakte ressemblance de Marat avec la tête de Cartouche. Un plâtre de ce voleur est déposé à côté de sa tête, à la bibliothèque de Sainte-Genève, et l'on peut se convaincre de cette singularité, qui aurait sans doute fourni à Lavater, s'il l'avait connue, la matière de quelques observations.

plusieurs fois les caves du couvent des Cordeliers, dont les clubistes s'étaient emparés, lui servirent d'asile : enfin, il fut plus à son aise chez la comédienne Fleury. Un prêtre, nommé Bassal, fut aussi son protecteur, et le retira chez lui. Ces poursuites ne donnèrent que plus d'activité à ses fureurs ; et son journal, qui ne discontinua pas un jour de paraître, devint encore plus violent. Les colporteurs bravaient l'autorité, et le vendaient publiquement. Le parti qui soutenait ce misérable, se faisait redouter de plus en plus, et on n'osait pas lui résister. Sur la fin de la constituante, l'auteur cessait de de se cacher. D'ailleurs, d'autres écrivains, notamment Fréron, étaient devenus aussi atroces que lui, et on les laissait dire. Durant l'assemblée législative, Marat suivit la même marche, devant toujours les démagogues les plus barbares. Il prétendit aux gratifications que le ministre de l'intérieur Roland accordait aux écrivains qui pouvaient acerbiter par leurs écrits les idées républicaines ; mais ses pamphlets parurent trop misérables pour avoir droit à des encouragements. Marat décria dès-lors le parti de Roland ; et Danton, en salariant cet aboyeur sur les fonds de son ministère, disposa de sa plume audacieuse, et le déchaîna contre ceux qui lui faisaient ombrage. Les excès de Marat redoublèrent. Le côté droit de l'assemblée législative demanda enfin, avec beaucoup de force, qu'il fût décrété d'accusation. Le côté gauche, sans le justifier positivement, opposa à ses adversaires les doctrines contre-révolutionnaires contenues dans l'*Ami du Roi*, et voulut à son tour que l'abbé Royou fût aussi décrété d'accusation. Le côté droit y consentit,

à condition qu'on lui cèderait Marat ; ce qui fut accordé. Cette singulière transaction eut lieu peu de temps avant le 10 août 1792. Alors l'abbé Royou était mort de la goutte ; et Marat, s'étant moqué du décret, figura dans cette journée avec les clubistes cordeliers, qui en furent les principaux auteurs ( *V. DANTON* ). Cependant il ne fut point remarqué parmi les combattants ; c'était un trop chétif individu pour payer de sa personne : mais il eut une grande part au conseil des exécutions de septembre, quoiqu'il ne soit pas exact de dire, comme l'ont avancé quelques biographes, que la municipalité de cette époque, à laquelle l'exécution de ces manœuvres est justement attribuée, l'ait compté parmi ses membres ; seulement il appartient à l'effroyable comité dit de Salut public, qui les organisa et les dirigea sous l'autorité de Danton, ministre de la justice. Ce comité fut en effet formé de membres de la commune ; mais ce ne fut point comme délégué par elle, qu'il en fit partie : il s'y présenta de son autorité privée, et ne produisit d'autres pouvoirs que son titre d'*Ami du Peuple*. Il fut reçu sans difficulté, et eut la plus grande influence sur les délibérations qui coutrèrent la vie à un si grand nombre de victimes. Marat signa la circulaire qui invitait les révolutionnaires des départements à répéter chez eux les massacres qui venaient d'avoir lieu à Paris : il eut, à cette époque, l'impudence de faire afficher dans les rues un imprimé, dans lequel il demandait un salaire au duc d'Orléans, pour les services qu'il prétendait lui avoir rendus. Marat fut nommé député à la Convention, sous les poignards qu'il avait préparés ; et il devint encore



plus sanguinaire et plus audacieux dans la rédaction de son journal. On voulut, dans quelques sections, réviser sa nomination, en la soumettant à un scrutin épuratoire; mais cette tentative, quoique vivement appuyée, ne réussit pas. Il parut insolemment à la tribune, et ne cessa pas d'être un scandale dans cette assemblée, qui fut elle-même, pendant toute sa durée, un si grand scandale pour l'Europe civilisée. Il y fut d'abord assez mal reçu; les députés *Girondins* voulaient chasser de la Convention ceux de ses membres qui avaient fait exécuter les massacres de septembre: or, ces individus appartenaient, pour le plus grand nombre, à la députation de Paris, et Marat était un de leurs coryphées; ainsi, il dut être le premier objet de leurs attaques. Vergniaud lut l'infâme circulaire, et s'efforça d'en faire poursuivre les auteurs. Marat fut en même temps accusé d'avoir demandé un dictateur. Il y avait peine de mort contre ceux qui oseraient mettre en avant une telle proposition (V. ROBESPIERRE). Cette loi n'épouvanta point Marat: il ne nia pas avoir déclaré que la dictature était nécessaire, et brava, avec un front d'airain, les huées et les injures. Il attaqua même ses adversaires; et soutenu par Tallien et la députation de Paris, il fit échouer tous les efforts dirigés contre lui. « Ne comptez pas, s'écria-t-il, sur l'assemblée telle qu'elle est formée; cinquante ans d'anarchie vous attendent, et vous n'en sortirez que par un dictateur, vrai patriote et homme d'état. » On voulut le mettre en accusation, pour avoir publié ces réflexions, qui ne manquaient pas de sens. L'assemblée fut contrainte d'y renoncer. A

la fin de la délibération, il tira de sa poche un pistolet, et déclara que si on l'eût décrété d'accusation, il se serait brûlé la cervelle au bas de la tribune. Le 4 octobre, il se vanta d'avoir dénoncé plusieurs membres de la Convention (V. GUADET et GENSONNÉ), pour s'être laissé corrompre par l'or de la liste civile. Le 18 octobre, il signala les ministres et les généraux Dumouriez et Chazot, comme persécuteurs des volontaires patriotes. Ces généraux s'étaient attiré cette dénonciation, en plaçant sous le canon de l'ennemi les prétendus fédérés employés aux exécutions de septembre, et qui, après les massacres, étaient partis pour l'armée. Marat attaqua tout-à-la-fois, dans ses feuilles, et Dumouriez, et les Girondins, qui en effet paraissaient vouloir s'entendre avec ce général; il les appelait dérisoirement les *hommes d'état*, les comparait aux Fenillants, et les dévouait ainsi aux fureurs de la populace, qui continuait de répondre à ses provocations. Attaqué à la Convention pour avoir demandé dans son journal 270,000 têtes, il s'en fit gloire, déclara que c'était son opinion, et qu'il en demanderait bien davantage si on ne voulait pas les lui accorder. Tous les numéros de l'*Ami du Peuple* étaient écrits sur le même ton. Plusieurs volumes ne suffiraient pas pour rendre compte de toutes les extravagances qu'on y trouve. Le 6 décembre, il fit la motion que Louis XVI fût jugé par appel nominal, et que le tableau des votants fût affiché, afin, dit-il, que le peuple *connaisse les traîtres qui sont dans la Convention*. Le 10, il vint les plus dégoûtantes injures contre le roi, et s'opposa formellement à ce qu'on lui accordât des conseils. Lors du juge-

ment, il vota la mort et l'exécution dans les vingt-quatre heures, vouant à l'exécration ceux qui avaient réclamé l'appel au peuple. Cependant, lorsqu'il fut question de la marche à suivre dans le procès, il laissa percer une légère idée de justice, en proposant que le monarque ne fût point accusé pour ce qui s'était passé avant l'acceptation de l'acte constitutionnel; et il mérita, par cette motion, des réprimandes de ses voisins. Ils s'approchèrent de lui, et le poussèrent avec violence. Cependant, au milieu de ses fureurs, on voyait de l'incertitude dans sa conduite; il parlait, dans son journal, de son dégoût pour les fonctions de député, et déclarait qu'il y aurait renoncé, s'il n'avait pas compté sur des événements qui ne pouvaient manquer d'arriver. « Mas- » sacrez, disait-il au peuple, mas- » sacrez deux cent mille partisans » de l'ancien régime, et réduisez au » quart les membres de la Conven- » tion. » Pendant tout le mois de janvier, il fut le moteur des scènes les plus tumultueuses; les députés le huaient, les tribunes l'applaudissaient: c'était un vacarme épouvantable. On le voyait se promener dans la salle, se tournant comme un insensé, tantôt à droite, tantôt à gauche, et traitant ses collègues de *coquins*, de *cochons*, d'*imbécilles*, de *gueux*. Le 1<sup>er</sup> février, il s'opposa, contre la motion de Brissot, à ce que la Convention présentât une adresse au peuple anglais, et dit que ce peuple était fort loin de se montrer favorable à la révolution de France. Le 26 février, les Girondins essayèrent encore en vain de le faire mettre en accusation, pour avoir provoqué un pillage chez les épiciers. Loin de se justifier, il leur répondit

par de nouvelles injures. Ce fut Barrère, encore girondin, qui porta la parole dans cette attaque. Le 21 mars, Marat dénonça tous les généraux comme des traîtres, et déclara les armées incapables de résister à l'ennemi. Alors ces armées, battues par les Autrichiens, avaient été forcées d'évacuer la Belgique. A cette nouvelle, la terreur recommença dans la Convention; Marat, poussé par Danton, proposa des mesures pareilles à celles de septembre. Ces mesures furent la création du tribunal révolutionnaire; invention peut-être plus atroce que les exécutions de septembre même. Le 4 avril, il pressa la formation d'un comité de sûreté générale, pour arrêter les *suspects*; c'est donc à Marat qu'appartient l'initiative de cette loi, qui fit mettre en prison quatre cent mille personnes. Lors de la défection de Dumouriez, il demanda que la tête de ce général, et celle du jeune duc de Chartres, fussent mises à prix; et il fit tous ses efforts pour faire comprendre les Girondins dans cette proscription. Cependant lorsqu'il fut question de statuer sur le sort du duc d'Orléans, placé dans une position embarrassante, Marat, sans paraître prendre sa défense, soutint que l'assemblée ne pouvait se permettre une mesure aussi contraire à l'inviolabilité des représentants du peuple, et il prétendit qu'avant de prononcer l'arrestation du *citoyen Égalité*, il fallait savoir ce dont on l'accusait; enfin, que l'arrestation ne devait pas précéder le décret d'accusation: la convention n'eut point d'égard à ces observations. Aux approches du 31 mai, Marat signa, comme président du club des Jacobins, une adresse dans laquelle le peuple était provoqué

à l'insurrection, et invité en termes formels à massacrer tous les traîtres. Cette adresse excita l'indignation de la plupart des députés, même de ceux qui n'étaient pas Girondins; car ce fut J.-P. Lacroix ( *V.* ce nom, XXIII, 70 ), un de leurs adversaires, qui fit décréter que l'audacieux Marat serait arrêté, mis en accusation et livré au tribunal révolutionnaire : mais ce tribunal le reçut plutôt comme un triomphateur que comme un homme prévenu d'un grand crime. Fouquier-Tinville, dans l'interrogatoire qu'il lui fit subir, chercha moins à le trouver coupable qu'à faire croire que ceux qui le poursuivaient étaient les véritables conspirateurs. Marat les dénonça lui-même, au lieu de répondre à leur acte d'accusation : les jurés le déclarèrent le véritable ami du peuple, et il fut acquitté à l'unanimité. On le chargea de couronnes civiques, et il en fut couvert des pieds jusqu'à la tête. Ce fut dans ce grotesque accoutrement que la populace le conduisit à la Convention par les rues les plus passagères de Paris. Un nommé Rochet, qui avait été le guichetier du roi dans la prison du Temple, fut le directeur de cette pompe burlesque. A son approche, la plupart des députés prirent la fuite : la salle fut bientôt remplie par la populace, qui y défila aux cris de *vive Marat ! vive la République !* et ces cris recommencèrent lorsqu'il monta à la tribune, et qu'il annonça sa justification. Danton fit l'éloge de son ancien protégé, déjà plus redoutable qu'il ne l'était lui-même; et la séance fut levée. Le 27 mai, lorsque la lutte, entre les Girondins et les Jacobins montagnards, était encore incéise, Marat essaya d'opérer seul l'insurrection

depuis long-temps préparée : il sortit de l'assemblée, s'avança sur la place du Carrousel, un pistolet à la main, et se mit à crier aux armes. Les canonniers s'enfuirent au lieu de l'écouter : le commandant de la section de la Butte-des-Moulins, Raffet, classa devant lui Marat et une demi-douzaine de misérables qui l'accompagnaient; celui-ci ajusta son pistolet sur Raffet, qui le détourna facilement, il fut obligé de rentrer dans la salle, où il se plaignit de cet outrage : on ne l'écouta point. Les montagnards n'ayant pu accomplir entièrement leurs desseins dans la journée du 31, Marat se rendit seul à la Commune dans la soirée du premier juin, et y fut reçu comme un sauveur, tant les hommes qui composaient cette autorité étaient vils et méprisables : il les pressa de retourner en force à la Convention, et de ne pas cesser l'attaque qu'ils n'eussent obtenu le décret d'accusation contre les députés conspirateurs. Il monta ensuite à l'horloge de l'hôtel-de-ville, et se mit à sonner le tocsin de toutes ses forces. Le lendemain la Convention fut assiégée; et, comme l'avait demandé Marat, vingt-deux députés furent proscrits. On en voulait proscrire un plus grand nombre; il s'y opposa : ce fut là le terme des travaux, ou plutôt des crimes politiques de ce monstre. Il mourut assassiné le 13 juillet 1793, par Charlotte Corday (1). Depuis plus d'un mois il ne paraissait plus à la Convention, et il était dévoré par une maladie dégoûtante, qui avait attaqué chez lui tous les prin-

(1) Charlotte Corday descendait en ligne directe du grand Corneille, comme on peut le voir par le tableau généalogique de la famille de Corneille, publié par M. Lefrançois, dans ses *Chefs-d'œuvre de Corneille*, 5 vol. in-8°, ou in-12, 1816. Pour les détails de l'assassinat de Marat, voy. l'article CORNAY.

cipes de la vie. Le poignard ne fit donc que hâter de quelques jours le terme de son existence, qui peut-être aurait été moins fatale à la France que ne le fut sa mort. A peine la nouvelle en fut-elle parvenue à la Convention, qu'on entendit les Montagnards lancer les plus épouvantables anathèmes contre les royalistes, les fédéralistes, les contre-révolutionnaires : toutes les sections, tous les clubs vinrent à la barre demander vengeance. Le peintre David, qui était ami de Marat, fit de lui l'éloge le plus emphatique, et dit que son art allait reproduire les *traits chéris du vertueux ami du peuple*. Il le peignit, en effet, au moment où, venant d'être assassiné, le sang s'échappait à grands flots de sa large blessure. Le portrait était hideux de ressemblance et d'expression ; et l'on peut dire que c'est, en ce genre, un des ouvrages les plus soignés de ce trop habile peintre. Il fut exposé pendant quelques jours avec celui de Lepelletier, sur un autel, dans la cour du Louvre. On lisait au-dessous cette inscription : *Ne pouvant le corrompre ils l'ont assassiné*. La Convention le fit placer ensuite dans le lieu de ses séances. Elle décréta que les membres assisteraient en masse aux obsèques du *martyr de la liberté* : un bien petit nombre de représentants osa faire remarquer son absence au convoi. Après sa mort, Marat fut parmi les démagogues l'objet d'une espèce de culte. Ils immolèrent, à sa mémoire, un nombre immense de victimes. Le délire fut poussé à un point qui serait aujourd'hui tout-à-fait incroyable, si nous n'en avions pas été les témoins. Plusieurs pères eurent la lâcheté de donner son nom à leurs enfants. Un tel monstre fut assi-

milé au sauveur du monde. Le rédacteur de cet article a eu entre les mains un imprimé en forme de prière, composé par un nommé Brochet, membre du comité révolutionnaire de la section de Marat, où se lisent ces mots : *Cœur de Jésus, cœur de Marat ; ô sacré cœur de Jésus, ô sacré cœur de Marat !* Ce cœur fut enfermé dans l'urne la plus riche et la plus précieuse du garde-meuble de la couronne ; Robespierre prononça un discours à l'occasion de honneurs qu'on lui rendit. L'apothéose de Marat lui-même eut lieu le 21 septembre, deux mois après le célèbre 9 thermidor. Le club des Cordeliers lui éleva un autel. On voyait sur la place du Carrousel, deux espèces de tombes revêtues de gazon et entourées d'un grillage ; l'une en son honneur, l'autre en celui du Polonais Lazouski, l'un des héros du 10 août. On avait fabriqué dans cette enceinte une bicoque où figuraient son buste, sa lampe, sa baignoire et son écritoire : une sentinelle veillait jour et nuit près de cet odieux monument. Toutes les semaines on voyait des processions de clubistes coiffés du bonnet rouge parcourir les rues, et faire leurs stations sur le Carrousel ; ils étaient suivis de ces femmes folles, appelées furies de guillotine, et conduits par les égorgeurs d'Avignon et du 2 septembre : c'étaient les prêtres de ce temps-là. Un peu plus tard les mêmes hommes s'appellèrent des *théophilantropes*. Ces horribles profanations se répétaient dans toute la France. Le buste de Marat fut partout colporté ; on le voyait dans beaucoup de maisons, où il fut souvent un préservatif pour les malheureux suspects. Le 14 novembre 1793, une loi, rendue sur le

rapport du poète M.-J. Chénier, ordonna que ses restes seraient admis au Panthéon à la place de ceux de Mirabeau, et il y fut effectivement porté avec la pompe usitée dans ces temps-là. Deux mois après la révolution du 9 thermidor, Fréron, dans son journal intitulé l'*Orateur du Peuple*, faisait chaque jour l'éloge de l'*Ami du peuple*, dans le même temps où il appelait toutes les vengeances sur les égorgés. Le club des Jacobins ayant été dispersé, ce fut enfin le tour de Marat. Un journaliste se rappela que, dans un temps où chacun faisait des projets de constitution, Marat en avait aussi publié un, qui n'était pas plus ridicule que beaucoup d'autres. Il y soutenait que le gouvernement monarchique était le seul qui pût convenir à la France. Le journaliste donna un extrait de ce projet dans sa feuille; et le lendemain tout le monde cria : *A bas Marat; c'est un royaliste*. A ce cri, qui était pour les uns une raison, et pour les autres un prétexte, le buste qui se trouvait dans tous les lieux publics, dans toutes les salles de spectacle, fut brisé; ceux qui l'avaient placé dans leurs maisons le jetèrent par les fenêtres; enfin, tout ce qui restait de la monstrueuse divinité fut mis en pièces. Quelques jeunes gens fabriquèrent son mannequin, et le brûlèrent dans la cour des Jacobins, au milieu des éclats de rire et des acclamations de la multitude. On déposa, dans un pot de chambre, les cendres qui en provinrent, et l'on alla les jeter dans l'égoût de la rue Montmartre; la Convention fut ainsi obligée de souffrir qu'on se moquât de sa divinité: elle fit enlever du lieu de ses séances le portrait fait par David; et elle décréta que les restes de Marat se-

raient enlevés du Panthéon. Outre son journal, in-8°, dont la collection, commencée le 12 septembre 1789, sous le titre de *Publiciste parisien*, prit successivement ceux d'*Ami du peuple* (jusqu'au 21 septembre 1792), de *Journal de la République française*, et de *Publiciste de la République française* (jusqu'au 14 juillet 1793), on cite de Marat les pamphlets politiques suivants : I. *Plan de législation criminelle*, 1787, in-8°; réimprimé en 1790. II. *Complot d'une banqueroute générale de la France, de l'Espagne, et par contre-coup de l'Angleterre et de la Hollande*, in-4°. III. *Dénonciation faite au tribunal du public par M. Marat, l'Ami du peuple, contre M. Necker*, 1789, in-8°. IV. *Nouvelle Dénonciation de M. Marat, l'Ami du peuple, contre M. Necker*, in-8°. V. *Appel à la nation contre le ministre des finances, la municipalité et le Châtelet de Paris*, 1790, in-8°. de 67 pag. VI. *Opinion sur le jugement de l'ex-monarque*, 1792, in-8°. VII. *Lettre aux ministres du roi, ou l'Ami du peuple aux ennemis du bien public*, in-8°. de 8 pag. sans date. VIII. *Profession de foi de Marat, l'Ami du peuple, adressée aux Français*, in-8°. B—v.

MARATTI (CARLO), né à Camerino dans la Marche d'Ancone, en 1625, jouit dans son siècle de la réputation d'un des premiers peintres de l'Europe. Dès son enfance il manifesta son penchant pour la peinture. Il avait un frère utérin, nommé Barnabé, qui s'était livré au même art, mais dont la bizarrerie dans ses compositions était extraordinaire. Sa mère craignit que, si elle favorisait le goût de son plus jeune fils, il ne tombât dans les mêmes extrava-

gances : on voulut donc lui faire étudier les belles-lettres ; mais rien ne put le détourner de son penchant : il s'empara de quelques dessins de son frère, et s'appliquait à les copier à la plume. Barnabé, vaincu par ses instances réitérées, le fit venir à Rome, à l'âge d'onze ans, le recueillit chez lui pendant une année, et enfin le mit sous la direction d'André Sacchi. Carlo ne tarda pas à surpasser tous ses condisciples. Après avoir employé tout le jour à copier les loges du Vatican, il passait encore la plus grande partie des nuits à faire des dessins de son invention, qui furent bientôt extrêmement recherchés, et sur lesquels Barnabé, qui se chargeait de les vendre, fit des profits considérables, ainsi que sur les autres travaux confiés à Carlo par divers princes romains. Celui-ci résolut de s'affranchir de la contrainte où le retenait son frère aîné. Il revint dans sa patrie, où il acquit l'amitié du cardinal Albrizio, gouverneur d'Ancone. Ce prélat étant retourné à Rome en 1650, Maratti l'y suivit. Il peignit alors une *Nativité*, que l'on peut regarder comme le premier tableau où il ait pu se livrer à tout son talent. Ce morceau lui fit le plus grand honneur, et lui obtint une multitude de commandes. Le pape Alexandre VII l'employa fréquemment, et l'honora de toute sa faveur. Les successeurs de ce pontife, jusqu'à Clément XI, le comblèrent des mêmes grâces ; et ce dernier, dans une séance solennelle de l'académie de dessin, tenue au Capitole, le 24 avril 1704, le nomma chevalier de l'ordre du Christ. Ce pontife, auquel il avait jadis enseigné le dessin, lui donna la conduite des nombreux travaux qu'il faisait exécuter tant à

Rome qu'à Urbin. Il eut aussi le titre de peintre ordinaire de Louis XIV. Raphaël Mengs (*Lettre sur l'origine, le progrès et la décadence des arts du dessin*) dit que Maratti soutint seul la peinture à Rome, et l'empêcha de décliner comme dans les autres parties de l'Italie. Plein de la plus profonde admiration pour le génie de Raphaël, il consacra tout son talent et ses soins à remettre en état les peintures des salles du Vatican et de la Farnésine, afin de les conserver à l'admiration de la postérité ; et l'on ne peut trop louer le zèle, la prévoyance et le respect qu'il apporta dans cette importante restauration. Son talent n'était point pour les grandes machines ; aussi, ni lui ni ses disciples n'aimèrent à peindre des fresques ou de vastes compositions à l'huile. Il se chargea cependant de peindre la coupole du dôme d'Urbin ; mais cet ouvrage a été détruit avec cette église dans le tremblement de terre de 1782. Son talent le portait à peindre des tableaux de galerie, ou plutôt d'autel. Ses *Vierges* sont à-la-fois d'une modestie pleine d'amabilité et de noblesse (1) ; ses anges sont gracieux : ses saints sont d'un beau caractère, et la dévotion se manifeste dans leurs attitudes et dans leurs regards ; il aime aussi à les couvrir d'ornements riches et pompeux. A Rome, plus ses tableaux se rapprochent du style de Sacchi, tels que le *Saint Xavier* à l'Enfant Jésus, et la *Madone* du palais Pamfili, plus ils sont estimés. Il se fit, par la suite, une autre manière moins grande, mais plus travaillée. Le soin qu'il donnait à ses tableaux le

(1) Elles furent si recherchées que pendant quelque temps il ne fit presque autre chose ; ce qui lui valut, de la part de Salvator Rosa, le surnom de *Carluccio delle madonnine*.

rend quelquefois minutieux ; et tout ce qu'il accorde au métier est souvent perdu pour l'inspiration. On fait moins de cas de ses draperies. Dans l'harmonie générale de ses tableaux , il manque souvent de transparence , l'un des signes auxquels on reconnaît ordinairement l'école de Maratti. En général , son grand art est de rassembler toute la lumière sur un seul objet , et d'éteindre un peu trop les clairs dans les autres parties. Ses élèves ont outre cette manière , et ont poussé l'excès jusqu'à ne peindre , pour ainsi dire , que des brouillards. Il a composé rarement des tableaux d'une très-grande étendue , tels que le *Saint Charles* , dans l'église de Saint-Charles *al Corso* , et le *Baptême de Jésus-Christ* , à la Chartreuse. L'un et l'autre ont été exécutés en mosaïque pour la basilique de Saint-Pierre. Ses autres ouvrages sont ordinairement de moindre dimension. Rome en possède un grand nombre , parmi lesquels on donne le premier rang au charmant tableau de *Saint Stanislas Kotzka* , qui orne l'autel où sont déposées les reliques de ce saint. On cite encore le *Saint André Corsini* , placé dans la chapelle de ce saint , à Florence , et le *Saint François de Sales* , aux Philippins de Forli , qui passe pour une de ses productions les plus étudiées. Il y a peu de galeries remarquables , soit à Rome , soit hors de l'Italie , qui ne possèdent quelques-uns de ses ouvrages. La famille Albani , à laquelle il fut toujours très-attaché , en possède surtout un grand nombre. Un de ses ouvrages les plus singuliers est la copie de la *Bataille de Constantin* ( par Jules Romain ) : la famille Manciforte , d'Ancone , lui avait demandé cette copie ; il engagea

l'un de ses élèves , déjà habile , à s'en charger : celui-ci dédaigna un semblable travail. Maratti s'en chargea lui-même ; et , après avoir terminé sa copie , il l'exposa aux regards de ses disciples , et saisit cette occasion de leur faire sentir que les professeurs même les plus consommés ne pouvaient que profiter en copiant de tels maîtres. Cependant ce peintre n'a pas été à l'abri du reproche de jalousie : on l'accuse de n'avoir pu pardonner les dispositions que montrait Nicolas Berrettoni , l'un de ses écoliers , et de l'avoir réduit au simple métier de broyeur de couleurs. Bellori , qui a écrit la vie de cet artiste , vante cependant les soins qu'il donnait à ses élèves. Jusqu'au moment où il vint à Rome , l'école de Piètre de Cortone et de Giro Ferri avait prévalu ; mais aussitôt qu'il se fut fait connaître , la sienne obtint le dessus , et se soutint au premier rang. Malgré ses 80 ans , il ne cessa de la diriger avec la plus grande assiduité , tant que ses forces le lui permirent : mais , retenu chez lui par de fréquents évanouissements , il mourut le 15 décembre 1713. On lui érigea un beau monument à la Chartreuse de Rome. Il eut une fille nommée Marie , à laquelle il enseigna la peinture , et dont le portrait , peint par elle-même , existe dans la galerie du prince Corsini , à Rome. Elle épousa J.-B. Zappi , avocat d'Imola , et elle se fit remarquer par son talent pour la poésie : ses vers , insérés dans la collection *degli Arcadi* , ont aussi plusieurs fois été imprimés séparément. Du temps de Maratti , la mode s'introduisit de peindre sur verre , ou plutôt sur le cristal ; c'est-à-dire qu'on peignait des ornements autour des miroirs , sur des écus , etc. On employait

à cette peinture les mêmes procédés que dans la peinture à l'huile. Maratti ne dédaigna pas ce genre de travail, dans lequel s'était exercé avec succès Luca Giordano. Il se distingua encore comme architecte et comme graveur. On a de lui quelques estampes à l'eau-forte, exécutées avec chaleur et d'une manière pittoresque, mais d'une pointe peu fine. Ce sont : I. Une suite de dix-sept sujets tirés de l'*Histoire de la Vierge*, d'après ses compositions, in-4°. grand et petit. II. *Héliodore chassé du Temple*, d'après Raphaël, grand in-fol. en long, 2 feuilles cINTRÉES par le haut. III. *La Samaritaine*, d'après Annibal Carrache. IV. *La Flagellation de saint André*, d'après le Dominiquin, in-fol. V. *Joseph se faisant connaître à ses frères*, d'après le Mola. VI. *Et Saint Charles Borromée intercédant pour les pestiférés de Milan*, d'après le Pérugin, in-fol. — Le Musée du Louvre possède quatre de ses tableaux : 1°. Une *Nativité*, qui a été gravée par J.-B. de Poilly et F. Juvenis; 2°. La *Vierge, l'Enfant-Jésus endormi, sainte Catherine et trois anges au chevet du lit*; 3°. *Saint Jean dans le Désert*, gravé par Charles Dupuis; 4°. Le *Mariage mystique de sainte Catherine*. Outre sa *Vie* par Bellori, on en a une par Lépicié (*Catalog. des tableaux du roi*, tom. 1<sup>er</sup>.), et une par Crescimbeni (*Arcadi morti*, 1, 40).

P—s.

MARBODE, évêque de Rennes, était né, dans le onzième siècle, en Anjou, d'une des familles les plus illustres de cette province. Il fut instruit avec soin dans les lettres et les sciences cultivées de son temps, et remplit ensuite l'emploi de maître d'éloquence, d'une manière si dis-

tinguée, que Brunon, évêque d'Angers, lui confia la direction des écoles de son église. Il joignit à la dignité de scolastique celle de grand-archidiacre, et fut enfin élu évêque de Rennes, l'an 1095 ou 96. Marbode gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse, et fut souvent consulté par les prélats voisins, dans des circonstances épineuses. Il embrassa vivement la cause de Rainaud de Martigné, nommé évêque d'Angers par la minorité du chapitre, et se rendit à Rome pour faire confirmer son élection par le Saint-Siège. Rainaud paya ce service de la plus noire ingratitude; il priva Marbode des titres et des bénéfices dont son bienfaiteur jouissait dans le diocèse d'Angers, et le chassa de cette ville sans vouloir l'entendre. Les deux prélats se reconcilièrent en 1108; et quelques années après, Rainaud, obligé de faire un voyage, confia l'administration de son diocèse à Marbode, pendant son absence. Marbode, sur la fin de sa vie, se démit de son évêché, et se retira dans l'abbaye de Saint-Aubin, où il prit l'habit monastique, suivant l'usage du temps. Il y mourut le 11 septembre 1123, à l'âge d'environ 88 ans, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye, où l'on voyait encore son tombeau, il y a quelques années. On a de lui : I. Des *Lettres*, au nombre de six. La plus intéressante est celle qu'il écrivit à Rainaud, pour se plaindre de ses mauvais procédés. II. La *Vie* de saint Lezin, évêque d'Angers, mort l'an 606; elle a été insérée dans le *Recueil* des Bollandistes, sous la date du 13 février, et trad. en français par Arnaud d'Andilly; — les *Vies* de saint Robert, fondateur et premier abbé de la Chaise-Dieu, dans le même recueil, au 24



avril ; — de saint Mainbœuf d'Angers ; — de saint Gautier , abbé et chanoine d'Esterp , dans le Lâmousin , même recueil , au 11 mai ; — de saint Florent , *ibid.* , au 23 septembre (1). III. Des *Poèmes* sur la pénitence de Théophile ; — sur les martyres des Machabées , de saint Laurent , de saint Victor , de saint Maurice , etc. IV. Un *Recueil de poésies* , publié par Raoul Besiel , sous ce titre : *Marbodi liber* , Rennes , 1524 , in-4°. Ce volume qui renferme des hymnes et quelques autres pièces ascétiques , est rare et recherché des curieux. V. *De ornamentis verborum*. C'est un traité des figures de rhétorique qu'il avait composé pour ses élèves. VI. Le *Livre des dix chapitres* , dans lequel l'auteur traite des qualités du style ; de la condition de l'homme , de la femme , de ses défauts et de ses qualités ; de la vieillesse ; de l'astrologie judiciaire ; du système d'Épicure ; des avantages de la mort et de la résurrection. VII. Des *Vers* sur différents sujets , parmi lesquels on remarque une satire contre les habitants de Rennes ( *De civitate Redonis* ) , et une autre intitulée : *Versus canoniales* , dans laquelle il déclame avec un emportement impardonnable contre les mœurs des ecclésiastiques de son temps. VIII. *De gemmarum lapidumque pretiosorum formis , naturis atque viribus opusculum*. C'est le plus connu de tous les ouvrages de Marbode. On croit qu'il ne fit que mettre en vers latins , pour Philippe-Auguste , un ouvrage grec attribué à Evax , médecin arabe. Il existe plusieurs éditions de ce poème (2) : les

principales sont celles de Paris , 1531 ; Cologne , 1539 ; Bâle , 1555 ; et Göttingue , 1799 , toutes format in-8°. D. Beaugendre a donné une édition des *Oeuvres* de Marbode , à la suite de celles de saint Hildebert , Paris , 1708 , in-fol. Il y a inséré une traduction en vers français du poème des Pierres précieuses , tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Victor , et qu'il attribue à un poète contemporain de Marbode , Sinner la croix de Brunetto Latini. On peut consulter , pour plus de détails , l'*Histoire littéraire* de France , tom. x , p. 343-92. W—s.

MARC (SAINT) , évangeliste , que l'on a mal-à-propos confondu avec Jean Marc , disciple de saint Paul , était natif de la Cyrénaïque. Quelques auteurs l'ont cru Juif d'origine , à cause que son style est rempli d'hébraïsmes. Si l'on en croit la plupart des critiques modernes , il s'attacha à saint Pierre , dont il était , dit-on , l'allié , et devint le compagnon inséparable de ses travaux et de ses voyages : il annonça l'Évangile avec lui aux Israélites ; il le suivit à Rome , et , quand les Juifs furent chassés de cette capitale , sous l'empire de Claude , il retourna en Orient. Après avoir prêché dans la Pentapole et dans l'Égypte , où il avait fait beaucoup de prosélytes parmi les idolâtres , il alla fonder l'église d'Alexandrie. On ne peut raisonnablement contester qu'il ait été le fondateur du siège de cette ville : les Occidentaux sont tous d'accord sur ce point , et l'abbé Renaudot en démontre la certitude par le témoignage de Sévère , d'Eutychius ,

(1) Les *Vies* de saint Gautier et de saint Florent , ne se trouvent pas dans l'édition des *Oeuvres* de Marbode , par D. Beaugendre.

(2) D. Rivet a donné l'analyse et la liste des éditions de ce poème dans l'*Hist. litt. de France* , tome

II , p. 335 et suiv. Il avait cru devoir attribuer ce poème à un auteur beaucoup plus ancien que Marbode ; mais il a reconnu son erreur , et l'a avouée avec une franchise digne de trouver plus d'imitateurs.

d'Elmacin, d'Abulfarage, d'Enassal, et de plusieurs autres Orientaux, tant chrétiens que musulmans. (*Hist. Patr. Alexand.*) On conjecture qu'il s'y établit la septième année de Néron, et qu'il ne tint ce siège que peu d'années. La tradition la plus générale rapporte que l'an 68 de Jésus-Christ, les idolâtres le saisirent, un jour consacré à Sérapis, et que l'ayant traîné en un lieu plein de rochers et de précipices, ils le maltraitèrent si cruellement, qu'il en mourut. On célèbre sa fête le 25 avril. La procession générale qu'on fait tous les ans, le jour de sa fête, remonte jusqu'à saint Grégoire-le-Grand, qui l'institua en mémoire de la cessation d'une peste cruelle, obtenue ce jour-là : elle fut reçue en France dans le huitième siècle, comme nous l'apprenons du concile d'Aix-la-Chapelle, en 836. Les reliques de saint Marc, conservées religieusement au village de Bucoles, où il avait souffert le martyre, s'y voyaient encore au huitième siècle, dans un oratoire élevé sur son tombeau. Les Vénitiens qui l'ont pris pour leur patron, prétendent que son corps fut transporté dans leur ville en 815, et qu'il y existe encore aujourd'hui, dans un lieu secret de la magnifique chapelle du ci-devant doge, où l'on ne permettait à personne de pénétrer, dans la crainte qu'on n'enlevât ce précieux dépôt (1); ce qui n'a pas empêché plusieurs autres villes, et notamment le monastère de Reichenau en Souabe, de croire posséder de ses reliques. Saint Marc a écrit un évangile qui se divise en 16 chapitres, et qui tient le second

rang parmi les quatre. Il a été figuré par le lion, dans la vision d'Ezéchiel, parce qu'il s'attache à relever la royauté de Jésus-Christ. Toute l'antiquité, d'un commun consentement, a pensé que l'évangile de saint Marc n'est qu'un recueil des prédications de saint Pierre, dont il était l'interprète, et que ce recueil avait été fait à Rome, à la prière des chrétiens de cette ville, avec l'approbation de saint Pierre : les plus savants d'entre les modernes, suivent ce sentiment. Quelques Pères cependant ont eu des opinions différentes : saint Chrysostôme était d'avis que saint Marc avait écrit son évangile en Égypte, et saint Augustin, qu'il n'avait fait qu'abrégé saint Mathieu. Toute l'antiquité a également cru que saint Marc avait écrit en grec, dix ans après l'ascension du Sauveur. Ceux qui s'écartent maintenant de cette opinion sont en petit nombre, et ne peuvent s'appuyer que sur des conjectures, comme Baronius, qui n'a rien négligé pour faire voir que saint Marc avait écrit en latin, pour les Romains, et Abulbireat, qu'il avait écrit en copte, pour les Égyptiens. Quoique saint Marc paraisse abrégé saint Mathieu, et lui ressembler en tout, il est néanmoins plus détaillé que lui dans quelques endroits, et sert à l'expliquer. Son style n'a rien de remarquable : comme tous les écrivains du Nouveau Testament, il abonde en hébraïsmes et même en latinismes ; ce qui n'a pas peu contribué à autoriser l'opinion de Baronius. Saint Marc n'a pas eu d'autres commentateurs que ceux des autres évangélistes. Voyez Rosenmüller, *Hist. interp. librorum sacr.* 1795, 5 vol.; in-8°. , *Scholia in evang. Marci*, in-8°. , Jahn; *Enchiridion Hermeneuticæ generalis*, et Richard

(1) La chässe où il est renfermé fut encore reconneue en mai 1810. Agostino Carli-Rubbi a donné, à ce sujet, de curieux détails dans sa *Dissertazione sopra il corpo di san Marco*, Venise, 1811, in-8°.

Simon, *Hist. des Commentateurs du N. T.* in-4°. Saint Jérôme, dans sa lettre à Hedibia, témoigne quelques doutes sur l'authenticité des douze derniers versets de l'évangile de saint Marc; mais cette authenticité est suffisamment démontrée par les plus anciens exemplaires, par le consentement des Églises grecque et latine, et par la décision du concile de Trente. Il existe un exemplaire de cet évangile, prétendu autographe, en sept cahiers, dont cinq se conservent à Venise: les deux autres, autrefois distraits par Charles IV, qui avait, dit-on, trouvé le tout à Aquilée en 1355, sont vraisemblablement dans la bibliothèque de l'empereur d'Autriche. Les cinq cahiers, enfermés dans une cassette, au trésor de Saint-Marc, à Venise, ont été plusieurs fois examinés attentivement par des connaisseurs; mais tel est l'état de destruction où ils se trouvent, qu'ils sont devenus à-peu-près illisibles. Le baron François de la Tour, écrivant à l'archiduc Ferdinand, le 18 juin 1564, lui disait qu'ils étaient de parchemin. Montfaucon (*Diarium italicum*, cap. IV, p. 55), prétend qu'ils sont de papyrus d'Égypte. Scipion Maffei, de son côté, assure qu'ils sont de papier fait de coton. (*Istoria diplomatica*, Mantoue, 1727, in-4°.) Cornélius à Lapide, et quelques autres les croient écrits en grec; mais Montfaucon est persuadé, par quelques lettres qu'il a pu déchiffrer, qu'ils sont en latin: du reste, tous s'accordent à dire que c'est un des plus anciens manuscrits qu'ils aient vus (1).

(1) Il est reconnu aujourd'hui que ces cinq cahiers sont un fragment d'Évangélaire, écrit sur parchemin, au sixième siècle, dans le monastère de Saint-Jean du Triave, et apporté d'Aquilée à Venise avant l'an 1323. Le rest. du volume n'est conservé jusqu'à nos jours dans le trésor ou chapitre du Cavale. (Ag. Carli-Rubbi, *loc. cit.*, p. 119.)

On attribue à saint Marc une liturgie qui, de temps immémorial, a été en usage dans l'église d'Alexandrie; Joseph de Sainte-Marie en donna une édition grecque et latine, sur un manuscrit que lui avait procuré le cardinal Sirlet, Paris, 1583, in-8°. Étienne Renaudot la reproduisit dans le tome 1<sup>er</sup>. de sa *Collection des liturgies orientales*, Paris, 1716, in-4°. et J. A. Fabricius, dans la 3<sup>e</sup>. partie du *Codex apocryphus N. T.*, Hambourg, 1719, in-8°. Enfin Louis-Joseph Assemani l'a insérée dans le tome VII du *Codex liturgicus*, Rome, 1754, in-4°. Ce savant orientaliste ne doute point que cette liturgie ne soit de saint Marc; et il s'efforce de le prouver, tout en reconnaissant néanmoins qu'elle a subi des changements, comme il est facile de s'en convaincre, en comparant les différentes éditions qui en ont été données, les missels des Coptes, des Maronites et des autres chrétiens orientaux, et même la version que l'abbé Renaudot a faite sur le syriaque, et qui se trouve dans le tome 2<sup>e</sup>. de sa collection. Quant à la *Passion de saint Barnabé*, attribuée à saint Marc, par Sigebert et quelques écrivains du moyen âge, dont Papebroch a inséré la traduction latine du cardinal Sirlet, dans le tome 2<sup>e</sup>. des *Acta Sanctorum*, il n'est personne, dit Fabricius, qui, à la simple lecture, n'en découvre la fausseté, et ne la juge indigne du saint évangéliste.

L.—B.—E.

MARC (SAINT), élu pape, le 18 janvier 336, à la place de saint Sylvestre, était Romain de naissance; son pontificat ne dura que huit mois et vingt et un jours. Il mourut le 6 octobre, et fut enterré dans le cimetière qui porte aujourd'hui son nom. et qu'il avait orné par respect pour

les martyrs dont il renfermait les cendres. Son culte est très-ancien : son nom se trouve dans le calendrier de Libère; et il avait une église à Rome dès le v<sup>e</sup>. siècle. Il eut pour successeur saint Jules I<sup>er</sup>. D—s.

MARC, hérésiarque du onzième siècle, et disciple de Valentin, descendait de Basilides, l'un des chefs des Gnostiques (V. BASILIDES). Il paraît qu'il vivait encore vers l'an 180 ou 190. Peu content de la doctrine de son maître, ou peut-être curieux d'y ajouter pour devenir lui-même chef de secte, il se composa un système particulier. Au lieu de la sainte Trinité du dogme catholique, il admettait dans Dieu une *quaternité*, fruit de son imagination, et composée de l'*ineffable*, du *silence*, du *père* et de la *vérité*. Il assurait que c'était cette quaternité même qui s'était révélée à lui, et qui lui avait fait connaître la vérité nue et toute entière. Il attribuait une vertu particulière à l'alphabet des Grecs. Cet alphabet, selon lui, était éminemment mystérieux, et contenait la *plénitude* et la *perfection* de la vérité. Ce n'était que par son moyen qu'on pouvait parvenir à la découvrir; et c'était pour cela que Jésus-Christ était appelé *Alpha et Omega*. A l'hérésie, Marc joignait la magie, et passait pour faire des miracles. Soit jonglerie, soit emploi de moyens naturels peu connus du vulgaire, il savait en imposer aux yeux, et s'attirait par ses prestiges un grand nombre de sectateurs. Quoiqu'il ne fût point prêtre, il affectait d'offrir l'eucharistie; et mêlant du vin et de l'eau dans un calice, sur lequel il prononçait une sorte d'invocation, il faisait paraître ce mélange d'une couleur de pourpre foncé, semblable à celle du sang, qu'il disait que la grâce souveraine y

avait fait descendre. Il présentait ensuite ce breuvage aux assistants; quelquefois il faisait faire cette consécration par des femmes. C'est à saint Irénée que nous devons ces détails. Ce Père croit que Marc « avait un démon qui l'assistait, par le moyen duquel il prophétisait et faisait prophétiser les femmes auxquelles il voulait accorder cette grâce. » Ce qui est certain, c'est qu'il cherchait principalement à faire partager ses erreurs aux personnes du sexe, surtout à celles qui étaient distinguées par leur noblesse, leurs richesses ou leur beauté. Il en séduisit un grand nombre. Il flattait leur vanité en leur persuadant qu'il pouvait leur communiquer le don de prophétie. S'il les trouvait disposées à entrer dans ses vues, il pratiquait sur elles des invocations; et quand leur imagination était bien exaltée, il leur ordonnait d'ouvrir la bouche et de prophétiser. Dans l'espace de délire où il les avait mises, elles disaient tout ce qui leur venait à l'esprit, et se croyaient des prophétesses. Peut-être aussi que le somnambulisme magnétique n'était pas étranger à ces prévisions (V. MONTAN). Marc fut accusé de corrompre les unes dans des entretiens particuliers, et d'employer des philtres à l'égard des autres pour en abuser. Quelques-unes, après avoir été victimes de son libertinage, touchées de repentir, revenaient à l'Église pour se réconcilier. Telle fut la femme d'un diacre catholique d'Asie, qui était venu loger chez Marc. Débauchée par les artifices de ce méchant, elle abandonna son mari pour s'attacher à lui, et le suivit long-temps, aveuglée par la plus honteuse passion. Enfin désabusée, elle vit toute l'horreur du précipice où elle était tombée : elle quitta le corrupteur et passa

le reste de sa vie dans la pénitence. Marc s'adressa aussi quelquefois à des femmes pieuses et fidèles ; mais il en était repoussé avec exécution , et, dès les premiers mots, elles fuyaient en lui criant *Anathème*. On ne dit pas en quelle année cet hérésiarque mourut. Il laissa des disciples qui furent nommés *Marcasiens*. Fidèles imitateurs de leur maître, ils passaient leur vie dans les festins et la débauche. Ils se donnaient aussi pour prophètes, corrompaient les femmes, et se livraient d'autant plus librement aux désordres et aux crimes, que, se disant et se croyant parfaits, ils se tenaient pour assurés de leur salut. Ils rejetaient les sacrements, et niaient la nécessité du baptême ; mais ils avaient, pour en tenir lieu, une sorte d'initiation, qu'ils appelaient *rédemption*. On ignore en quoi elle consistait. On sait seulement qu'après la cérémonie, ils oignaient l'initié d'huile et de baume. Quelques-uns faisaient, sur les morts, des onctions superstitieuses. Ils soutenaient que Jésus-Christ n'avait point souffert réellement, et ils admettaient un principe du mal. Quant à leur doctrine, ils l'appuyaient sur des textes des saintes Écritures dont ils détournaient le sens, ou sur des passages extraits de livres composés par eux-mêmes, auxquels ils prêtaient une autorité qui trompait les ignorants. Cette hérésie subsistait encore du temps de saint Épiphané, c'est-à-dire, pendant tout le cinquième siècle. Elle avait fait de grands progrès dans l'Asie, était passée en Europe, et avait infecté les bords du Rhône. Elle fut combattue par saint Irénée, saint Justin, et Miltiade, philosophe chrétien et écrivain du onzième siècle. — Un autre MARC, Égyptien et Manichéen, passa en 280

de Memphis en Espagne, et donna lieu à l'hérésie des Priscillianistes.  
L—Y.

MARC-ANTOINE. V. ANTOINE, et RAIMONDI.

MARC-AURÈLE (MARCUS-AURELIUS-ANTONINUS-AUGUSTUS), surnommé le *Philosophe* (1), l'un des meilleurs et des plus grands princes de l'antiquité païenne, naquit à Rome, le 26 avril 121, dans les jardins du Capitole. Ses ancêtres avaient rempli des places importantes, et les flatteurs faisaient remonter son origine jusqu'à Numa. Il fut élevé, dans sa famille, sous les yeux de son aïeul, Annius-Verus, personnage consulaire ; il reçut les leçons des plus habiles maîtres, et conserva la plus tendre reconnaissance de leurs soins. Ses progrès, dans les lettres, furent médiocres ; et il se félicitait, plus tard, de n'avoir réussi ni dans la rhétorique, ni dans la poésie, dont le charme aurait pu le détourner d'études plus sérieuses : mais il goûta de bonne heure les principes des philosophes stoïciens dont il adopta le costume et pratiqua les austérités ; il couchait la nuit sur son manteau, et sa mère eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il eût un lit couvert d'une simple peau. Son caractère grave et réfléchi plaisait à l'empereur Adrien, qui ne le nommait que *Verissimus*, faisant allusion à son nom de famille, et à l'amour qu'il montrait pour la vérité. Il le créa chevalier dès l'âge de six ans, ce qui ne s'était jamais vu, et il lui donna la robe virile à quinze ans. Le premier usage que Marc-Aurèle

(1) Marc-Aurèle eut en naissant le nom de *Caelius*. Son père, qui est celui de son aïeul maternel, en prenant la robe virile, il fut nommé *Annus-Verus*, et eut, pour fils, *Marcus-Verus-Antoninus*, fils de son aïeul et de son aïeule.

fit de sa liberté, fut d'abandonner à sa sœur Annia Cornificia, qui avait épousé Numidius Quadratus, toute la succession de leur père, afin qu'elle fût aussi riche que son mari. Peu de temps après, on le nomma préfet de Rome; place qu'il remplit avec une sagesse fort au-dessus de son âge. Il renonça, dès-lors, à la chasse et aux exercices du corps, qu'il aimait avec passion; il ne parut plus que rarement dans les spectacles et les jeux publics. A tous les vains plaisirs, il préférait la société de quelques amis, et les leçons de ses philosophes. Adrien, forcé de se choisir un successeur, désigna Antonin, et lui imposa en même-temps la condition d'adopter Marc-Aurèle (V. ANTONIN, II, 288). Celui-ci apprit, en tremblant, cette nouvelle, et ne quitta qu'à regret les jardins de sa mère, où il avait passé des jours si purs et si tranquilles. Antonin, parvenu au trône, annula les engagements de Marc-Aurèle avec la fille de Luc. Commode, et lui donna en mariage sa fille Faustine; il le désigna, en même-temps, consul, le créa César, et l'obligea de prendre connaissance de toutes les délibérations du sénat, pour se former à la science du gouvernement. Accablé d'honneurs qu'il n'avait point désirés, Marc-Aurèle n'en fut que plus passionné pour l'étude de la philosophie; et Antonin fit venir d'Athènes le célèbre Apollonius pour lui donner des leçons (V. APOLLONIUS, II, 323). Antonin étant mort le 7 mars 161, Marc-Aurèle lui succéda, et s'associa aussitôt Luc.-Aurel. Verus, son frère adoptif, qu'il créa César et Auguste, et auquel il fiança Lucille, sa fille. Les commencements de son règne furent marqués par des calamités sans nombre: le Tibre et

le Pô débordés ravagèrent les campagnes de l'Italie, et détruisirent jusqu'à l'espérance des récoltes. Une horrible famine et des maladies pestilentielles enlevèrent une partie de la population; et tandis que Marc-Aurèle luttait contre tant de fléaux réunis, des mouvements séditieux éclataient en Bretagne; les Cattes ou Quades pénétraient dans la Germanie, et les Parthes menaçaient d'envahir les provinces de l'Orient. C'en était fait de l'empire sans la prudence et le courage de Marc-Aurèle. Il se contenta d'envoyer quelques légions avec ses lieutenants dans la Bretagne et la Germanie; mais il fit désigner Verus pour aller combattre les Parthes, les ennemis les plus redoutables des Romains. Il espérait, en excitant en lui l'amour de la gloire, l'arracher aux habitudes voluptueuses qui dégradèrent sa jeunesse; il le fit accompagner par quelques-uns de ses amis, chargés de le surveiller; il lui donna, en le quittant, les conseils les plus sages: mais tout fut inutile, et Verus, se reposant sur ses officiers du soin de continuer la guerre, retrouva dans les faubourgs d'Antioche, le luxe et les plaisirs de Rome. Marc-Aurèle dissimulant le chagrin que lui faisait éprouver la conduite de son indigne collègue, ne s'occupait que du bonheur des Romains. Il accrut l'autorité du sénat, et fit respecter ses décisions, lors même qu'elles étaient contraires à son avis; car, disait-il, il est plus raisonnable de suivre l'opinion de plusieurs personnes éclairées que de les soumettre à celle d'un seul homme. Il abrégéa l'instruction des procès; fixa le taux légal de l'intérêt, et défendit les prêts usuraires; assura la rentrée des impôts en proscrivant les exactions; flétrit les dé-

lateurs ; fit fleurir le commerce (1), et prévint le retour des disettes par l'établissement de greniers publics dans toute l'Italie. Cependant la guerre contre les Parthes étant terminée, Verus revint à Rome, après cinq ans d'absence, et obtint les honneurs du triomphe que Marc-Aurèle consentit à partager avec lui ; mais cet empereur philosophe n'accepta qu'avec répugnance le surnom de *Parthique*, et le quitta bientôt pour celui de *Germanique*, que lui méritèrent ses exploits. La guerre ne tarda pas à recommencer contre les Quades et les Marcomans, peuples sortis du Nord, et qui, après avoir étendu leurs ravages sur la Germanie, menaçaient de se porter sur les provinces plus voisines de Rome. Marc-Aurèle fit décider par le sénat que les deux empereurs marcheraient ensemble à la tête des troupes. Pour se rendre les dieux favorables, ou plutôt pour ranimer la confiance des soldats, il ordonna un si grand nombre de sacrifices, que les railleurs dirent qu'à son retour, il ne trouverait plus de bœufs pour remercier les dieux, de la victoire. L'armée se mit en marche au commencement de l'année 169 : les barbares repoussés sur tous les points demandèrent la paix ; et L. Verus, qui regrettait d'être éloigné de Rome, était d'avis qu'on acceptât leurs propositions : mais Marc-Aurèle lui représenta la nécessité de les poursuivre pour achever de les réduire. Les deux empereurs avaient choisi Aquilée pour leur quartier d'hiver ;

ils en furent chassés par les maladies contagieuses. Verus mourut subitement pendant la route (1). Son collègue lui rendit les plus grands honneurs ; mais il ne regretta pas un prince si peu digne du trône. (V. L. VERUS.) Il se prépara cependant à continuer la guerre : toutes les ressources avaient été épuisées ; et la misère des peuples ne permettait pas de songer à de nouveaux impôts. Dans cette circonstance critique, Marc-Aurèle n'hésita pas à vendre les meubles et les effets précieux qui décoraient son propre palais ; et il se procura par ce moyen les sommes dont il avait besoin, sans ajouter aux charges de l'état. Il s'attacha d'abord à rétablir la discipline parmi les soldats, et leur donna lui-même l'exemple de la sobriété, de la patience à supporter les privations, et du courage dans les dangers. La nuit, renfermé dans sa tente, il lisait les ouvrages des philosophes, en recueillait les pensées les plus propres à fortifier son âme contre les revers, et à nourrir cet amour de la vertu qui forme tout son caractère (2). Il défist successivement les Marcomans, les Iaziges et les Quades. La victoire qu'il remporta sur ces derniers, fut attribuée à un prodige que les écrivains ecclésiastiques regardent comme l'effet des prières des soldats chrétiens de la légion Mélitène ; et ce fut après cette victoire que Marc-Aurèle publia un arrêt qui défendait de rechercher les chrétiens et de les déferer en justice pour leur religion. Voici le fait : les Romains voulant

(1) Les relations commerciales des Romains s'étendirent jusqu'aux extrémités de l'Asie orientale ; et l'on voit, l'an 169, un ambassadeur de Marc-Aurèle arriver à la Chine par l'Inde, les Parthes s'étant emparés du commerce par terre et des communications par la voie la plus directe. (De Guignes, *Idee générale du commerce des Chinois avec les nations occidentales*, Acad. des Insct. t. XLVI, p. 355.)

(1) On annonce qu'il était mort d'une apoplexie foudroyante ; mais le bruit commun fut qu'il fut empoisonné (F. FAUSTINE), et Dion accuse Marc-Aurèle lui-même de ce crime. On l'a aussi imputé à Lucille.

(2) Le premier livre de ses pensées est daté de Carnunte ; et le second, du camp sur les bords du fleuve Granua au pays des Quades.

poursuivre leurs triomphes, s'étaient engagés dans des défilés dont les Quades leur fermèrent l'issue; ceux-ci, ayant détourné tous les ruisseaux, laissaient leurs ennemis exposés sous un ciel brûlant à une soif dévorante. Les Romains périssaient lorsqu'une pluie imprévue leur offrit les moyens de se désalterer; et dans le même temps, un orage affreux, mêlé de grêle et de tonnerre, fondit sur les Quades, qui se hâtèrent de rendre les armes, persuadés que les dieux s'étaient déclarés pour les Romains. Les barbares revenus de leur frayeur violèrent sans scrupule un traité que la peur leur avait fait jurer; et Marc-Aurèle se vit forcé de prolonger son séjour dans les déserts de la Germanie. Pendant ce temps-là, Avid. Cassius, gouverneur de la Syrie, que de grands succès et des qualités brillantes avaient signalé à l'estime de Marc-Aurèle, songeait à lui ravir l'empire. Certain que l'amour des Romains pour cet empereur, serait un obstacle invincible à ses desseins, il répandit le bruit qu'il était mort, et se fit proclamer par les légions de l'Orient. Marc-Aurèle, à cette nouvelle, assembla son armée, et prononça une harangue que Dion nous a conservée (liv. 70). Il y déclare que Cassius a trompé sa confiance et son amitié, mais que son seul desir est de lui témoigner, par l'oubli le plus entier et le plus généreux de ce qui s'est passé, qu'il n'a pas connu toute l'affection que son prince lui portait. Il était en marche pour combattre les rebelles lorsqu'on lui apporta la tête du révolté: il détourna les yeux de cet horrible spectacle, ordonnant que ces tristes restes fussent inhumés avec honneur (V. A. CASSIUS, VII, 309). Il pardonna aux enfants de Cassius, leur

rendit la moitié des biens de leur père, remit aux filles les pierreries et les bijoux; et leur laissant à tous la liberté de se retirer où ils voudraient, il leur conserva les prérogatives des enfants des sénateurs. Il fit brûler tous les papiers du gouverneur de la Syrie, dans la crainte de trouver des coupables: il accorda un pardon généreux aux villes qui avaient embrassé le parti de l'usurpateur, et ne visita les provinces de l'Orient que pour y répandre de nouveaux bienfaits. Il s'arrêta quelque temps à Smyrne, où il eut le plaisir d'entendre l'orateur Aristide, dont on lui avait vanté l'éloquence; et peu après, il fit rebâtir cette ville ruinée par un incendie (V. ARISTIDE, II, 441) (1). Il voulut ensuite visiter Athènes, et s'y fit initier aux grands mystères de Cérès: il y établit des maîtres pour toutes les sciences qu'on enseignait alors; leur assigna des appointements considérables, et leur accorda des privilèges, afin d'augmenter encore l'estime des peuples pour des hommes voués à l'instruction. A son retour à Rome, l'empereur fut accueilli par la joie la plus vive: les honneurs d'un nouveau triomphe, auquel on associa son fils Commode, lui furent décernés par le sénat. Il se retira ensuite à Lavinium, pour y goûter quelque repos dans le sein de cette philosophie, qu'il nommait *sa mère*. « Que les peuples, répétait-il souvent » d'après Platon, que les peuples » seraient heureux, si les philosophes étaient rois, ou si les rois » étaient philosophes! » (V. *la Vie de Marc-Aurèle*, par Dacier.) Ce fut cette année (177), qu'il consacra

(1) On a dit dans cet article que l'empereur Antonin accorda la restauration de Smyrne aux prières d'Aristide. Par Antonin, il faut entendre Marc-Aurèle, qui se nommait aussi Marc-Antoine.



un temple à *la Bonté*, sur le Capitole : cette divinité favorable était peut-être la seule qui n'eût point encore d'autels à Rome. Sa modestie égalait sa philosophie. Il allait encore, à l'âge de près de 60 ans, écouter les leçons du philosophe Sextus. Pendant ce temps-là les lieutenants de Marc-Aurèle, Pertinax et les deux Quintiles, continuaient de tenir en bride les barbares, et obtenaient sur eux des avantages qui les empêchaient de tenter des excursions. Il jugea que sa personne était nécessaire pour achever de les détruire : malade et affaibli par l'âge, il retourna, l'an 178, dans la Germanie, emmenant avec lui son fils Commode, qu'il désirait soustraire à la corruption presque générale. Il remporta, l'année suivante, une victoire complète sur les barbares ; mais les progrès de la maladie dont il avait apporté le germe, lui faisant prévoir une fin prochaine, il appela auprès de son lit de mort, le jeune Commode, et, après lui avoir donné les conseils les plus sages mais les plus inutiles (V. COMMODE), le recommanda, dans des termes pressants, aux amis dont il avait éprouvé la fidélité. Le soir même, le tribun de service près de l'empereur étant venu lui demander l'ordre : « Allez, dit-il, au soleil levant ; pour moi, je perds la lumière. » Il expira peu de temps après, le 17 mars de l'an 180, à Sirinium, ou, selon d'autres, à Vienne en Autriche. Les cendres de ce grand prince furent rapportées à Rome, où la nouvelle de sa mort avait répandu une consternation générale ; et elles furent déposées dans le tombeau d'Adrien. Marc-Aurèle a été loué de nos jours par l'académicien Thomas, comme il l'aurait été par les plus grands

orateurs romains (V. THOMAS). Ce prince alliait la fermeté à la douceur : il était naturellement indulgent, et il ne condamna jamais un coupable sans tempérer, par égard pour la faiblesse humaine, la peine que lui infligeait la loi. Il savait réparer avec magnanimité les erreurs dans lesquelles il était tombé. On lui avait surpris la condamnation de Pertinax, l'un des officiers les plus distingués de l'armée ; bientôt l'innocence de Pertinax éclata : Marc-Aurèle s'empressa de le nommer sénateur et consul ; et comme les envieux murmuraient de voir tant d'honneurs accumulés sur la tête d'un homme d'une naissance obscure : « Eh quoi ! s'écria-t-il, la » place des Scipion serait avilie par » un guerrier qui leur ressemble ! » Sa sagesse, dit son biographe (Capitoline), son égalité d'âme et sa piété, furent telles que les vices mêmes de ses proches n'en altérèrent point l'éclat : il était soigneux de sa réputation, s'informant de ce qu'on disait de lui, et réglant sa conduite sur les avis qu'il recevait. « Rien n'est capable, » dit Montesquieu, de faire oublier » le premier Antonin, que Marc-Aurèle qu'il adopta. On sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur ; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement : tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même parce qu'on a meilleure opinion des hommes » (*Grand. des Rom.*, chap. XVI.) Nous devons l'avouer : on a cependant cherché à jeter des doutes sur les vertus d'un prince digne des respects et de l'admiration des siècles (1). On lui a fait un crime de

(1) Un ecclésiastique de notre temps droit en jouer à J.-J. Rousseau, qu'il occupait de démontrer la fausseté

son indulgence pour les désordres de Faustine, qu'il a peut-être ignorés (1) (V. FAUSTINE.) On lui a reproché de n'avoir point écarté du trône, Commode, son fils unique. Mais il paraît que Commode ne manifesta point dès son enfance cette perversité qu'il afficha lorsqu'il fut maître de l'empire : tant que son père vécut, il se contint dans les bornes du devoir ; et ses torts, s'il en eut, furent excusés facilement par le plus indulgent des hommes. Les chrétiens ont encore accusé Marc-Aurèle de son zèle pour les extravagances du paganisme, qui le portait à multiplier les sacrifices et les consécrations de toute espèce, à introduire dans Rome des religions étrangères, et à faire auprès du sénat des démarches humiliantes pour obtenir que l'on rendît les honneurs divins à l'infâme Adrien, qui l'avait appelé à l'empire, à Faustine, et à Luc. Vénus, si décrié pour ses vices : enfin, quelques écrivains lui reprochent d'avoir excité lui-même contre les chrétiens la cinquième persécution générale. Cependant l'histoire nous apprend qu'en montant sur le trône, il ordonna que tous les détenus comme chrétiens fussent mis en liberté et leurs délateurs punis. (V. la *Lettre aux préfets*, dans l'*Histoire*

---

des vertus des grands hommes du paganisme, en représentant celles des grands hommes du christianisme. « Vous allez rendre, lui dit Rousseau, un grand service au genre humain ; il va se trouver entre la philosophie et la religion, comme le vieillard de la fable entre ses deux maîtresses. » (V. les *Ouvrages de Bern.-de-Saint-Pierre*, tome XII, p. 38.)

(1) Dans un ouvrage où Marc-Aurèle avait rassemblé ses pensées les plus secrètes, il ne laisse pas échapper une seule plainte contre Faustine. Au contraire, il remercie les dieux de lui avoir donné une femme si douce, si complaisante, pleine de tendresse et d'une merveilleuse simplicité de mœurs ( *Réflex.* de Marc-Aurèle, liv. 1<sup>er</sup>, XVII, trad. de Dacier ). Sa femme le trompait, et il l'a ignoré ; ou si l'on veut, il a cru de voir à la majesté impériale d'éviter tout scandale public.

*ecclésiastiq.* d'Eusèbe, dans sa *Vie* par Dacier, etc. ) L'an 174, il renouvela, comme on l'a dit, la défense d'accuser les chrétiens, et ordonna aux magistrats de punir rigoureusement ceux qui tenteraient de les troubler dans l'exercice de leur culte : mais il ne révoqua point les édits portés contre eux par ses prédécesseurs ; et s'il est vrai que Rome, tant que vécut Marc-Aurèle, ne vit pas couler le sang d'un seul martyr, la persécution n'en continua pas moins dans les provinces, et ce fut l'an 177 qu'eurent lieu les massacres des chrétiens de Vienne et de Lyon, dont les actes forment un des plus précieux monuments de l'Église de France (V. IRÉNÉE, XXI, 259). On sait que Marc-Aurèle avait laissé des *Commentaires* sur sa vie, pour l'instruction de son fils ; et l'on ne peut trop regretter que le temps nous ait privés de cet ouvrage. On a de ce grand prince douze livres de *Réflexions morales*, en grec : elles ont été publiées pour la première fois par Xylander avec une traduction latine, Zurich, 1558, in-8°. , sous ce titre : *M. Antonini imp. de se ipso* (1). On trouvera la liste des autres éditions de ce recueil précieux dans le tom. IV de la *Biblioth. gr.* par Fabricius ; mais on doit citer ici les plus estimées : Oxford, 1704, in-8°. ; avec les notes de Th. Gataker et de George Stanhope, Londres, 1707, in-4°. ; l'édit. revue par J.-M. Schulz, Sleswig, 1802, in-8°. , devait être accompagnée de deux volumes de commentaires qui n'ont point paru. Les *Ré-*

---

(1) On a expliqué, dit Dacier, en vingt manières, le titre de ce livre ; mais il nous paraît qu'elles sont toutes mauvaises. Le grec dit : Douze livres de l'empereur Marc-Antoine à soi-même. En effet, il ne parle jamais qu'à lui dans tout l'ouvrage.

*flexions morales* ont été traduites en français, par Dacier, Paris, 1691, 2 vol. in-12, édition rare et recherchée, d'une traduction qui a été souvent réimprimée; par J. P. Joly, Paris, 1770, in-8<sup>o</sup>.; 1773, in-12; 1796, in-8<sup>o</sup>.; 1803, in-12 et in-8<sup>o</sup>. La traduction de Dacier est la moins bonne; mais on fait beaucoup de cas des prolégomènes et des notes dont il l'a accompagnée; Stanhope les a traduits en latin (1). Les *Pensées* de Marc-Aurèle sont le meilleur ouvrage qui nous soit resté de la secte des philosophes stoïciens (V. EPICTÈTE). On trouve quelques *Lettres* de cet excellent prince dans les Vies d'Av. Cassius et de Pescennius Niger par Spartien. Une partie assez considérable de sa correspondance avec Fronton, découverte par M. Ang. Mai, dans la bibliothèque du Vatican, a été publiée en 1819, par ce savant éditeur, qui en avait déjà trouvé quelques fragments dans la bibliothèque Ambrosienne. (V. FRONTON, XVI, 121.) Marius Maximus avait écrit la Vie de Marc-Aurèle; elle est citée par Jul. Capitolin, qui nous en a laissé une, pleine de détails précieux, mais rangés trop confusément (V. CAPITOLIN). Gautier de Sibert a publié la *Vie de Marc-Aurèle*, à la suite de celle de Tite-Antonin, Paris, 1769, in-12; et l'on annonce en ce moment une *Histoire du règne* de ce prince, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. (2) On a un grand nombre de médailles de Marc-Aurèle en or, en argent, en

grand, moyen et petit bronze. Les plus rares sont celles qui ont pour revers les têtes de Commode jeune, de Véruis et de Faustine. L'abbé Belley a publié dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. xxv, une *Dissertation* sur les médailles de Marc-Aurèle et de Verus, frappées pour perpétuer le souvenir du triomphe qui leur fut décerné après la guerre des Parthes. W—s.

MARC-PAUL. Voyez POLO.

MARCA (PIERRE DE), issu d'une famille originaire d'Espagne (V. TILLADET), naquit le 24 janvier 1594, à Gaut, en Béarn. Sa mère n'était enceinte que de sept mois lorsqu'elle le mit au monde : il fallut d'abord le nourrir en lui versant du lait dans la bouche, puis le faire allaiter par une chèvre. Les rigueurs que l'on exerçait envers les prêtres catholiques obligèrent ses parents de l'envoyer à Tarbes pour y être baptisé. Nommé, en 1615, conseiller au conseil souverain de Pau, tout composé de calvinistes, ils'y conduisit quoique très-jeune encore, avec tant d'intelligence, que Louis XIII, ayant érigé, en 1621, cette compagnie en parlement, l'en nomma président. Il y seconda si bien les vues de la cour, qu'il devint conseiller-d'état, en 1639. Le cardinal de Richelieu, l'ayant chargé de réfuter l'*Otatus gallus* (V. HERSENT), il publia, en 1641, la première partie de son traité, devenu célèbre, *De Concordia sacerdotii et imperii*. Le libraire exigea qu'il ajoutât à ce titre celui *De Libertatibus ecclesie gallicanæ*. Cette complaisance déplut aux Romains, qui prétendaient que les libertés gallicanes ne pouvaient se concilier avec les libertés de l'Église. L'auteur, devenu veuf, fut appelé à l'évêché de Couserans. Les papes

(1) Stanhope a augmenté la *Vie de Marc-Aurèle*, par Dacier, d'un grand nombre de preuves tirées des anciens historiens. L'abbé de la P... a publié l'*Esprit de monarques philosophe* (Marc-Aurèle, Julien, Staustias et Frederic), 1764, in-12.

(2) On n'a pas cité la *Vie de Marc-Aurèle*, par Guérard, parce que ce n'est qu'une fiction puérile et mal imaginée.

Urbain VIII et Innocent X mirent, pour condition à l'expédition de ses bulles, la rétractation de quelques endroits de son livre. Marca chercha d'abord à les apaiser, par une dissertation où il prouvait la supériorité du pape au-dessus des conciles. Cette condescendance ne suffisant pas pour satisfaire la cour de Rome, il signa, le 12 août 1647, une déclaration par laquelle il s'engageait à se conformer en tout à la doctrine de l'Église romaine, touchant la juridiction et les immunités ecclésiastiques, de condamner tout ce qu'il avait écrit de contraire dans son livre, de le corriger dans une seconde édition, d'y enseigner que les droits que le roi exerçait sur les choses ecclésiastiques, il ne les exerçait qu'en vertu d'un privilège apostolique. Ses bulles lui furent enfin expédiées. Le prélat en témoigna sa reconnaissance à Innocent X, par une dissertation sur la primauté de S. Pierre, contre le système des théologiens qui admettaient deux chefs de l'Église dans la personne de S. Pierre et dans celle de S. Paul (V. BARCOS). Pendant cette contestation, qui dura six ans, Louis XIII nomma Marca intendant de la Catalogne, qui s'était mise sous sa protection. Ce prélat se concilia si bien l'affection des Catalans, par la sagesse de son administration, qu'ayant été attaqué d'une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, à son retour en France, ils envoyèrent douze capucins et douze jeunes filles, pieds nus en pèlerinage à N.-D. de Montserrat, afin d'accomplir un vœu qu'ils avaient fait pour sa conservation. Sa translation sur le siège de Toulouse, en 1652, éprouva encore des difficultés à Rome. Cependant il montra beaucoup de zèle, dans l'assemblée du

clergé de 1653, pour faire recevoir la bulle d'Innocent X contre le livre de l'évêque d'Ypres, et pour presser des mesures rigoureuses contre ses partisans. Il dressa le premier projet d'un formulaire, où l'on condamnait les cinq propositions dans le sens de l'auteur. Enfin, il fit paraître, en 1657, au nom du clergé, une relation de tout ce qui s'était passé dans cette affaire. Cette relation fut fortement attaquée par Nicole, dans son *Belga percontator*. Marca, qui avait été pourvu de deux évêchés, et n'avait résidé dans aucun, parut disposé, en 1658, à quitter la cour pour se retirer dans son diocèse; mais le roi le fixa auprès de lui par la charge de ministre-d'état. Le cardinal de Retz ayant donné, en 1661, sa démission de l'archevêché de Paris, Marca y fut nommé; et l'on crut même alors qu'il allait remplacer le cardinal Mazarin. Mais la résolution que prit Louis XIV de gouverner par lui-même, renversa ce projet. Infatigable au travail, Marca, pendant sa dernière maladie, dictait encore à Baluze un traité *De l'Infaillibilité du pape*, peut-être pour se frayer la voie à la pourpre romaine. Il termina sa carrière le 29 juin 1662, le jour même où il reçut ses bulles d'archevêque de Paris. Ce prélat avait une vaste érudition, sacrée et profane. C'était un très-habile canoniste; mais plusieurs l'ont regardé comme un médiocre théologien, un esprit adroit, qui trouvait des raisons à tout, et savait faire plier son savoir aux intérêts de sa politique. « C'était, » dit Bossuet, un homme d'un très-beau génie, d'un esprit souple et variable, qui avait la malheureuse facilité de passer d'un sentiment à l'autre, à la faveur de quelques

» équivoques, et de traiter, comme  
 » en se jouant, les matières ecclé-  
 » siastiques. . . . Pour ménager les  
 » oreilles trop délicates des Ro-  
 » mains, il a donné une idée toute  
 » nouvelle des libertés gallicanes. . . »  
 Baluze, son historien et son apolo-  
 giste, paraît croire aussi que sa sin-  
 cérité n'était pas entière, et qu'il en-  
 trait beaucoup de calcul dans les opi-  
 nions qu'il professait. Quand il dit  
 mal, ajoute le caustique abbé de Lon-  
 guerue, c'est qu'il est payé pour ne  
 pas bien dire, ou qu'il espère l'être.  
 De tous ses ouvrages le plus impor-  
 tant, celui auquel il doit sa célé-  
 brité, est son fameux traité *De Con-  
 cordiâ sacerdotii et imperii*. Il en  
 avait préparé une seconde édition,  
 qu'il n'osa point donner de son vi-  
 vant, à cause des querelles que la  
 première lui avait attirées avec Rome.  
 Baluze la publia, en 1663, aug-  
 mentée des quatre derniers livres,  
 et précédée de la Vie de l'auteur.  
 Il fit des suppléments considérables  
 au cinquième livre, traduisit en la-  
 tin le sixième et le septième, cor-  
 rigea les fautes d'impression, et les  
 locutions qui n'étaient pas du bon  
 latin, y mit des notes et des addi-  
 tions considérables. Elle fut con-  
 damnée par un décret de l'*Index* ro-  
 main, du 17 novembre 1664; ce  
 qui n'empêcha pas l'éditeur d'en  
 donner une nouvelle en 1669. La  
 plus ample et la plus recherchée est  
 celle qu'il mit au jour en 1704. Il y en  
 a une dernière, donnée par Bohmer  
 à Francfort en 1708, et dans laquelle  
 cet éditeur a inséré quelques disser-  
 tations de l'auteur, déjà imprimées.  
 C'était l'ouvrage le plus complet  
 qu'on eût sur les libertés de l'Église  
 gallicane, avant la célèbre défense  
 des quatre articles, par Bossuet. Les  
 ultramontains ont préteudu, sans en

fournir aucune preuve, que M. de  
 Marca avait indiqué à Baluze divers  
 changements à faire dans l'ouvrage,  
 et que celui-ci n'en avait fait aucun.  
 Mais cela ne peut se concilier avec  
 l'ordre donné avant sa mort au sa-  
 vant éditeur, d'y ajouter les quatre  
 derniers livres où ils s'exprime encore  
 plus fortement que dans les premiers  
 sur les maximes reçues dans le  
 royaume. Les autres ouvrages de  
 Marca sont : I. *Marca Hispanica*,  
 Paris, 1680, in-8°. , augmentée d'un  
 quatrième livre par Baluze. C'est une  
 description savante et curieuse des  
 provinces limitrophes de la France  
 et de l'Espagne, que l'auteur avait  
 composée, en 1660, lorsqu'il fut  
 chargé d'aller déterminer les fron-  
 tières des deux états, conjointement  
 avec les commissaires espagnols.  
 II. *Histoire de Béarn*, Paris, 1650,  
 in-fol. : elle est dégagée des fables  
 dont les chroniqueurs l'avaient sur-  
 chargée, et enrichie de pièces justi-  
 ficatives. III. *De Primatu Lugdu-  
 nensi et aliis primatibus*, 1644,  
 in-8°. IV. *Opuscula* : c'est un recueil  
 in-8°. de dissertations latines et fran-  
 çaises, publié en 1669 et 1681 par  
 Baluze. On y remarque une relation  
 en vers latins d'un Voyage de Paris  
 en Languedoc, fait en 1654. V.  
*Traité théologiques*, mis au jour  
 par Faget, parent de l'auteur; pré-  
 cédés d'une Vie du savant prélat, qui  
 occasionna une dispute très-vive en-  
 tre l'éditeur et Baluze. L'*Eloge de*  
*M. de Marca*, par l'abbé Bombart,  
 Paris, 1762, in-8°. , a été couronné  
 à l'académie de Pau, le 4 février de  
 la même année. On avait aussi son  
*Oraison funèbre* en latin, par J.  
 Doujat, Paris, 1664, in-4°. T—D.

MARCASSUS ( PIERRE DE ),  
 poète, romancier et traducteur me-  
 diocre, né en 1584, à Gimout,

petite ville de Gascogne, vint à Paris, jeune, et fut nommé régent au collège de Boncourt, place qu'il remplissait encore en 1617. Il fut chargé ensuite de l'éducation d'un neveu du cardinal de Richelieu; et si l'on en croit Gui Patin, écrivain très-satirique, il eut besoin de recourir à la protection de ce ministre, pour échapper aux poursuites que lui avait attirées sa mauvaise conduite. Il ne laissa cependant pas d'obtenir une place de professeur au collège de la Marche; et il mourut à Paris, au mois de décembre 1664, à l'âge de 80 ans. C'était un homme plein de vanité, qui se croyait très-supérieur à tous les gens de lettres, ses contemporains; il prend, à la tête d'un de ses ouvrages (la traduction libre des Odes d'Horace) le titre singulier de *principal historiographe du Roi, rayé de l'état*. Si, comme on peut le conjecturer d'après ce passage, il a réellement joui d'une pension comme historien, on ne voit pas à quel titre il avait pu la mériter. Marcassus était l'un des admirateurs de Ronsard, et il a commenté son poème de la Franciade (V. RONSARD). Il était ami de l'abbé de Marolles, et d'un certain Molière, auteur du roman de *Polixène*, que les derniers éditeurs du Dictionnaire de Moréri ont confondu avec notre inimitable conique. On a de Marcassus : I. Des romans, la *Clorimène*, Paris, 1626, in-8°. — Le *Timandre*, in-8°, ouvrage dans lequel il raconte, sous des noms empruntés, plusieurs anecdotes alors récentes; et l'*Amadis de Gaule*, ibid., 1629, in-8°. II. Deux pièces de théâtre : l'*Éromène*, pastorale en cinq actes et en vers, ibid., 1633, in-8°, pièce de la plus grande indécence, qu'il dédia ce-

pendant à son élève; et les *Pêcheurs illustres*, tragi-comédie, ibid., 1648, in-4°. III. Des *Lettres morales*, ibid., 1629, in-8°. IV. L'*Histoire grecque*, 1647, in-fol.; 1669, 2 vol. in-12 (édition citée par Lenglet Dufresnoy). Ce n'est qu'un recueil de différents passages tirés d'Hérodote, Thucydide et Xénophon : l'ouvrage devait avoir une suite; mais aucun imprimeur ne voulut s'en charger. V. Des *Pièces de vers*, latines ou françaises, dont on trouvera les titres dans les Mémoires de Nicéron, tome xxxi, ou dans le Dictionnaire de Moréri, édit. de 1759. VI. Des *Vers français*, insérés dans le Recueil des Muses illustres. Marcassus a traduit en vers les *Bucoliques* de Virgile, Paris, 1621, in-4°; et les *Odes* et les *Épodes* d'Horace, ibid., 1664, in-8°. Il commença cette dernière traduction à l'âge de 80 ans, et l'acheva en deux mois. Il a traduit en outre : Les *Amours de Daphnis et Chloé*, de Longus, ibid., 1626, in-8°; les deux premiers livres des *Dionysiaques* de Nonnus, 1631, in-4° (V. NONNUS); l'*Argenis* de Barclay, 1633, in-8°; et enfin les trois livres de l'*Ame* d'Aristote, 1641, in-8°. Le portrait de Marcassus a été gravé par Mich. Lasne, format in-4°.

W—s.

MARCEAU (FRANÇOIS-SÉVERIN DESGRAVIERS), général français, naquit à Chartres, le 1<sup>er</sup> mars 1769. Son père, procureur au bailliage de cette ville, ayant négligé son éducation, le fils trouva heureusement dans sa sœur une seconde mère : elle cultiva son bon naturel, lui inspirant surtout des sentiments d'honneur et de probité. Mais d'un caractère bouillant, et ne se sentant aucune vocation pour le barreau, auquel il était des-

tiné, il prit le parti des armes : à 17 ans il entra comme soldat au régiment de Savoie-Carignan, et parvint rapidement au grade de sous-officier. Se trouvant à Paris en congé, le 14 juillet 1789, il se mêla aux citoyens armés pour la cause de la révolution, qu'il embrassa avec ardeur. La garde nationale de Chartres en fit ensuite son instructeur; il partit de la pour la frontière en 1792, en qualité de commandant d'un des bataillons de volontaires d'Eure-et-Loir. Il fit cette première campagne dans l'armée de Lafayette : son bataillon faisait partie de la garnison de Verdun, lorsque les Prussiens en firent le siège. Opposé, dans le conseil de guerre, à la reddition de la place, ainsi que le commandant Beaurepaire, qui se tua de désespoir, il fut chargé, comme le plus jeune officier, de porter la capitulation au roi de Prusse, qui, voyant couler ses larmes, en admira le motif. Plus heureux à la fin de la campagne, Marceau se distingua; mais trouvant, parmi les volontaires, des idées de liberté incompatibles avec la discipline, il sollicita un emploi dans la ligne, et fut nommé capitaine des cuirassiers dans la légion germanique, corps nombreux qui, en avril 1793, partit de Philippeville pour aller combattre les royalistes de la Vendée. Bientôt l'intrigue, l'esprit de parti, la fureur des dénonciations, désorganisèrent ce corps en présence même des Vendéens. Tout l'état-major, accusé de trahison, fut arrêté à Tours : Marceau, lié avec ses chefs, partagea leur sort. On reconnut bientôt l'absurdité de la dénonciation; et on leur rendit à tous la liberté, la veille de la bataille de Saumur. Cette ville ayant été prise par les royalistes, et l'armée républicaine dispersée, le

conventionnel Bourbotte, qui avait en un cheval tué sous lui, eût été fait prisonnier, si Marceau ne lui eût donné son propre cheval, s'exposant lui-même aux plus grands périls. Cette action ayant fixé sur lui l'attention, il fut nommé, par décret, général de brigade à vingt-deux ans. Il s'en montra digne par sa conduite militaire, et par un patriotisme pur, désintéressé, qui contrastait singulièrement avec la cupidité et la cruauté de la plupart des autres chefs du parti révolutionnaire. Ce fut dans le cours de cette guerre terrible, qu'il s'unit de la plus étroite amitié avec Kléber, dont le caractère élevé et loyal avait beaucoup de rapports avec le sien (*V. KLEBER*). La défaite des armées républicaines, dans plusieurs batailles livrées aux royalistes, était attribuée à l'impétuosité des généraux en chef; et la Convention ne savait sur qui porter son choix. Dans un conseil de guerre, où assistaient douze de ses commissaires, Kléber désigna Marceau pour commander les deux armées de l'ouest : on le nomma; et il se hâta de rassembler toutes les troupes, pour attaquer les Vendéens qui occupaient le Mans. Après avoir combattu toute la journée du 13 décembre 1793, et chassé l'ennemi de ses positions, il s'arrêta à portée du canon de la ville, remettant au jour suivant la bataille décisive. « C'est dans le Mans même, » lui dit Westermann, qu'il faut profiter de la fortune. — Tu joues gros jeu, répond Marceau en lui serrant la main; n'importe, marche, et je te suivrai (1). » La bataille dure toute la nuit; et au point

(1) *V.* la quatrième édition de l'*Histoire de la guerre de la Vendée*, tome II, p. 231.

du jour les Vendéens, complètement défaits, abandonnent la ville aux républicains, qui y portent l'effroi et le carnage. Marceau gémit de l'épouvantable abus de la victoire, et ne peut y mettre un terme qu'en faisant battre la générale. Il poursuit les Vendéens, et détruit leur dernier corps à Savenay; mais on cabalait déjà pour lui ravir le commandement. Ses ennemis, instruits qu'au Mans, il avait sauvé la vie à une jeune et belle Vendéenne, et l'avait mise en sûreté, après l'avoir arrachée à la brutalité des soldats, lui font un crime de cet acte d'humanité. On informe contre lui, pour avoir soustrait au supplice une femme royaliste, prise les armes à la main : l'échafaud l'attendait; mais Bourbotte se rappelant qu'il devait la vie à cet officier, vole de Paris à l'armée, et anéantit la procédure. Toutefois Marceau ne tarda point à perdre le commandement en chef. A l'ouverture de la campagne de 1794, on l'envoya commander une division de l'armée des Ardennes; de là, passant à l'armée de Sambre-et-Meuse, il reconnut la force et la position de l'armée de Cobourg, près de Fleurus, soutint le premier ses efforts, eut deux chevaux tués sous lui, et, réuni au corps de bataille, indiqua au général en chef Jourdan, un changement de position devenu décisif. Marceau se dirigea ensuite sur la Meuse, et il occupa Aix-la-Chapelle, Bonn et Coblèntz. Chargé en 1795, de protéger la retraite de l'armée, et de faire brûler le pont de bateaux, dès qu'elle aurait repassé le Rhin, il vit, avec la plus profonde douleur, la division Bernadotte compromise par trop de précipitation de la part de l'officier du génie qui présidait à la destruction du pont. Marceau,

au désespoir d'une faute dont il se croit responsable, veut se tuer : Kléber son ami accourt, le désarme, et assure que tout n'est pas perdu. En effet, tous deux montent à cheval, se portent au-delà du pont, déjà réparé, attaquent vigoureusement l'ennemi qui pressait Bernadotte, et l'arrêtent sur les hauteurs de Montabor. Marceau commanda deux ans, soit dans le Hundsruck, soit dans le Palatinat qu'il soumit, et il y laissa des souvenirs honorables. Deux fois il fit le blocus de la forteresse d'Ehrenbretstein et de la ville de Maïence, s'attirant toujours l'estime de l'ennemi. Forcé de lever le blocus de cette dernière ville, en 1796, par la retraite du général Jourdan, il prit d'abord position sur le Limbourg, repoussa plusieurs fois l'avant-garde de l'archiduc Charles, en couvrant toujours l'armée : il fut attaqué le 20 septembre, par le général Hotze, dans la forêt d'Hochsteinbach. Là, blessé mortellement d'un coup de carabine tiré par un soldat tyrolien, et hors d'état d'être transporté, il fut abandonné à la loyauté de l'archiduc, qui lui fit donner tous les secours de l'art : ils furent inutiles; trois jours après, Marceau expira au château d'Altenkirchen, à l'âge de 27 ans. On l'inhuma avec pompe dans le camp retranché de Coblèntz, au bruit de l'artillerie des deux armées française et autrichienne; car amis et ennemis se disputaient l'honneur de lui rendre les derniers devoirs. Ses frères d'armes lui élevèrent un monument dessiné par Kléber, son meilleur ami, qui, juste appréciateur de son mérite militaire, disait : « Je » le disputerai à qui on voudra pour » former un siège; mais je n'ai ja- » mais connu aucun général capa-



» ble, comme Marceau, de changer  
 » avec sang-froid et discernement  
 » un plan de bataille sur le terrain  
 » même ». Marceau était d'une belle  
 taille, et d'une physionomie douce  
 et noble. Généreux, humain, désin-  
 téressé, il était fier et peu endurant :  
 mais il avait ce ton décent qui an-  
 nonce la bonne éducation, et avait  
 en outre de bonnes mœurs; ce qu'un  
 des magistrats de Coblenz exprima  
 en ces termes, dans un discours  
 funèbre en son honneur : « Il ne  
 » séduisit point nos filles; il n'ou-  
 » tragea point les époux; et au sein  
 » de la guerre il soulagea les peuples,  
 » préserva les propriétés, protégea  
 » le commerce et l'industrie des  
 » provinces conquises. » Tout ce  
 qu'on a écrit jusqu'ici sur ce jeune  
 guerrier, est plein d'erreurs et d'in-  
 exactitudes. B—P.

MARCEL I<sup>er</sup>. (SAINT), Romain  
 de naissance, succéda à saint Mar-  
 cellin, et fut élu pape, le 30 juin  
 308, selon le P. Pagi, et suivant  
 l'art de vérifier les dates, ce qui est  
 plus vraisemblable que l'époque de  
 l'année 304, indiquée par Lenglet  
 du Fresnoy, et qui suppose que le  
 Saint-Siège avait vaqué 3 ans, 8  
 mois et 3 jours. Marcel, pendant un  
 moment de relâche accordé par les  
 persécuteurs des Chrétiens, résolut  
 de rétablir l'ordre et la discipline  
 dans l'Église. Mais il voulut aussi  
 obliger ceux qui étaient tombés du-  
 rant la persécution, à faire pénitence  
 de leur faute. Cette mesure parut  
 trop rigoureuse aux coupables; et  
 les ministres, chargés de les récon-  
 cilier, accordèrent des absolutions  
 trop faciles. Les plaintes, de part et  
 d'autre, mirent la division parmi  
 les fidèles. De là s'éleva une sédition  
 fâcheuse, qui fut suivie de querelles  
 et de meurtres. Ces événements sont

décrits dans une espèce d'épithaphe  
 latine, composée par saint Damase  
 (V. l'Art de vérifier les dates). Le  
 tyran Maximus, fils de Maximien  
 Hercule, toujours mal-intentionné  
 pour les chrétiens, rejeta le blâme  
 de tous ces desordres sur le pape,  
 et le condamna au bannissement.  
 Quelques écrivains ont confondu  
 mal-à-propos les papes Marcel et  
 Marcellin. Saint Marcel mourut en  
 309, après avoir tenu le Saint-Siège  
 pendant près de dix-huit mois. Il  
 eut pour successeur saint Eusèbe.

D—s.

MARCEL II, élu pape, le 9  
 avril 1555, successeur de Jules III,  
 était né à Fano, dans l'État ecclé-  
 siastique. Il s'appelait Marcel Cer-  
 vicius. Son père était receveur, pour le  
 Saint-Siège, dans la marche d'An-  
 cone. Paul III l'avait fait d'abord  
 son secrétaire, puis cardinal du titre  
 de Sainte-Croix. Il avait été nommé  
 ensuite un des présidents du concile  
 de Trente. Les sessions avaient été  
 suspendues par son prédécesseur : il  
 témoigna le désir de les rouvrir sur  
 un plan plus régulier encore et plus  
 utile. Eunemi du népotisme et du  
 luxe, il ne permit pas à ses parents  
 de venir à Rome, et voulut re-  
 trancher la compagnie de ses gardes,  
 comme ne convenant point au vicaire  
 de J.-C. Il établit partout une grande  
 réforme, et il se faisait servir avec  
 la dernière simplicité. Il désirait la  
 paix entre tous les princes chrétiens;  
 mais il n'eut pas le temps de mettre  
 à exécution ses vertueux desseins. Il  
 mourut le vingt-unième jour de son  
 pontificat, à l'âge de 54 ans. Les en-  
 nemis du Saint-Siège n'ont pas man-  
 qué de faire entendre qu'il avait été  
 empoisonné, mais sans en apporter  
 aucune preuve. Il eut pour succes-  
 seur Paul IV. D—s.

MARCEL ( SAINT ), célèbre évêque de Paris , né dans cette ville , au quatrième siècle , de parents d'une condition médiocre , se distingua de bonne heure par ses vertus , la gravité de ses mœurs et ses progrès dans les lettres saintes. Après la mort de Prudence , son évêque , qui l'avait ordonné prêtre , tous les suffrages se réunirent pour le placer sur le siège vacant ; et sa conduite dans l'épiscopat répondit à l'idée qu'on avait conçue de ses talents et de son zèle infatigable. On raconte qu'un serpent monstrueux , qui répandait l'effroi dans tout le pays , ayant dévoré le corps d'une femme adultère de haute naissance , Marcel lui donna trois coups de crosse sur la tête , l'entraîna avec son étole à une certaine distance , lui ordonna de se précipiter dans l'eau , et que le monstre , docile aux ordres du saint , ne reparut plus. On présume , avec assez de vraisemblance , que ce dragon , reproduit dans les légendes de divers saints , particulièrement dans celle de saint Romain , évêque de Rouen , n'était originairement que l'emblème du démon qu'ils avaient vaincu , en détruisant l'idolâtrie. Du reste , le trait relatif à saint Marcel n'est rapporté que par Fortunat , dit le philosophe , qui composa sa vie deux cents ans après , à la prière de saint Germain , et qui avait puisé l'anecdote dans une tradition populaire. C'était , dit-on , en mémoire de cet événement , qu'aux processions des Rogations on portait jadis un grand dragon d'osier. On voyait encore naguère dans le coin obscur d'une chapelle de l'église de Saint-Marcel , la figure d'un petit dragon rougeâtre. Enfin cette même histoire se trouve représentée sur le bas-relief de la statue du saint , qui décore le

trumeau de la partie droite sur la façade principale de l'église de Notre-Dame , telle qu'elle a été réparée par Romagnesi. Saint Marcel mourut au milieu du cinquième siècle , le 1<sup>er</sup>. novembre , jour auquel il en est fait mention dans le martyrologe romain , quoiqu'on n'en célèbre la fête à Paris que le trois du même mois. Il fut enterré à un quart de lieue de la ville , dans un village qui a depuis formé le faubourg de ce nom. Dans le neuvième siècle , on y bâtit sous son invocation une église , qui fut desservie par un chapitre. Ses reliques ont été transportées à la cathédrale , où elles se conservent encore aujourd'hui. T—D.

MARCEL ( ÉTIENNE ), prévôt des marchands. V. JEAN , XXI , 445.

MARCEL ( GUILLAUME ) (1) , chronologiste , né à Toulouse , en 1647 , avait reçu de la nature d'heureuses dispositions qu'il cultiva par l'étude. Après avoir pris ses degrés en droit , il vint à Paris , et exerça pendant quelque temps l'emploi de sous-bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor. Il fut fait ensuite avocat au conseil , et suivit M. Girardin à l'ambassade de Constantinople. Nommé commissaire près du dey d'Alger , il y conclut le traité de 1677 , qui rétablit nos relations commerciales dans le Levant. Il obtint , en récompense de ses services , la place de commissaire des classes de la marine à Arles , et mourut d'apoplexie en cette ville , le 27 déc. 1708 , à l'âge de 61 ans. On trouvera son épitaphe dans le premier *Voyage littéraire* de deux bénédictins ( D. Martène et Durand ) ,

(1) Et non pas Pierre-Guillaume , comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*.

p. 281 ; et ces bons religieux , qui donnent à Marcel le titre de grand homme , nous apprennent qu'il avait laissé en manuscrit , entre autres ouvrages , un *Dictionnaire* pour apprendre plusieurs langues , et un *Livre de signaux* , dont sa femme seule et un de ses amis avaient la clef. Marcel donne lui-même , à la tête de ses *Tablettes de l'histoire ecclésiastique* , le catalogue des ouvrages qu'il se proposait de publier ; et la perte en est d'autant plus regrettable , qu'ils devaient être aussi curieux qu'intéressants , à en juger par l'esprit éminemment méthodique de l'auteur , et par sa mémoire infatigable (1). On a de lui : I. *Tablettes chronologiques pour l'histoire de l'Église*, Paris , 1682 , in-8° ; *ibid.* , 1687 , 1690 , 1714 ; traduit en espagnol par le sieur Bary , Mexico , 1721 , in-8°. Suivant l'abbé Feller ( *Dictionn. historiq.* ) , « c'est un ouvrage » estimé , et dont on ferait le meilleur livre élémentaire d'histoire » ecclésiastique , en lui donnant un » peu plus de développement et d'étendue » ; et c'est à coup sûr le plus ingénieux pour l'exécution , par l'art avec lequel on a renfermé tant de choses dans une centaine de pages. Au moyen de l'inégalité de la largeur des feuillets , on trouve à volonté les conciles ou les synchronismes de chaque siècle , suivant qu'on ouvre le volume à droite ou à gauche. II. *Tablettes chronologiques , depuis la naissance de J.-C. pour l'histoire*

*profane* , Paris , 1682 , tout gravé ; non moins ingénieux pour la forme que le précédent , et bien plus portatif encore , n'ayant que la dimension d'un jeu de cartes. Ce petit chef-d'œuvre n'a point encore été surpassé ( *Voyez C. NOBLOT* ). On a sans doute sur la chronologie un grand nombre d'ouvrages beaucoup plus amples , plus savants et plus exacts , mais c'est assez mal-à-propos qu'on a conservé le nom de *Tablettes* à des tables en deux gros volumes , telles que celles de Langlet - Dufresnoy. III. *Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française* , Paris , 1686 , 4 vol. in-12. C'est moins une histoire qu'une chronologie des principaux événements qui se sont passés depuis les premiers temps de la monarchie : si l'ouvrage de Marcel est inférieur à l'*Abregé chronologique* du président Hénault sous le rapport du style , il est en général aussi exact , et les faits y sont appuyés de preuves tirées des auteurs originaux et des actes authentiques. Le premier volume offre une *Histoire des Gaules* , enrichie d'un grand nombre de planches , et contenant ce qu'on avait de mieux sur cette matière avant les ouvrages de D. Jacques Martiu. Le volume est terminé par le catalogue des éditions dont l'auteur a fait usage pour ses citations ; et c'est , peut-être , le premier ouvrage d'érudition dans lequel on ait pris cette utile précaution , assez généralement employée actuellement. IV. *In tabellam marmoream Arelatensem ( inter cineres et sacrificialia nuper erutam ) divinaciones* , Arles , 1693 , in-4° de deux feuilles. L'inscription dont il s'agit est regardée comme supposée par les plus habiles anti-

(1) On trouve quelques détails à cet égard dans le *Journal des savants* , du 21 novembre 1678 ( pag. 386 , in-4° ) , où , par erreur typographique , on le nomme Marcet. On y voit qu'il dictait -la-fois à dix personnes en 6 ou 7 langues différentes , et sur des matières sérieuses , qu'il faisait faire l'exercice à un bataillon dans toutes les évolutions , « nommant tous » les soldats par le nom qu'ils avaient pris en défilant » une fois devant lui » , et qu'il faisait de mémoire une opération d'arithmétique , fut-elle de 30 figures !

quaires ; et l'explication de Marcel est ridicule ( V. *le Journal des savants*, du 8 février 1694 ). V. *Promptuarium ecclesiasticum et civile metropolitane Galliarum, id est, Arelatis*, in-fol. de 152 pag. Ce manuscrit était conservé dans la bibliothèque de M. de Cambis ; et l'on en trouvera la description dans son catalogue ( additions, pag. 669 ). Il y a de l'érudition et des recherches curieuses dans cet ouvrage, qui se termine à l'an 1647. Parmi les ouvrages promis par Marcel, et demeurés inédits, nous indiquerons : 1°. *Tablettes cosmographiques*. 2°. *Mundus arithmeticus, opus tripartitum*. — *Litterarum et vocum suâ cuilibet auxiliante patriâ linguâ terrarum ubique facilis et enucleata communio*. — *Ordo censendi populos, etc.* — *Citatae per aera decursionis, etc.* ; c'est le livre des signaux cité plus haut. 3°. *Le Colisée des Princes*, machine propre à l'instruction des grands ; les sciences et les arts y étaient démontrés dans un ordre mécanique, et par rapport à l'art militaire. 4°. *Quid sit illud quo meminimus*. 5°. *Traité de plusieurs notes* ou figures, qui se réduisent au nombre de cinq, et peuvent représenter d'une manière plus courte et plus distincte que les lettres ordinaires, toutes les pensées même les plus abstraites. 6°. *Litterarü prodromi*, machine et recueil de jeux instructifs pour les enfants. — Un autre Guillaume MARCEL, curé de Basly, près de Caen, mort nonagénaire, le 10 avril 1702, se fit connaître par quelques ouvrages théologiques, sur lesquels on peut consulter le *Moréri* de 1759.

W—s.

MARCEL, maître de danse, était grand, bien fait, avait une belle phy-

sionomie et chantait très-agréablement, preuve non équivoque ( nous dit bien plaisamment Noverre, dans ses *Lettres sur les arts imitateurs* ) que Marcel était un mauvais danseur. Dans un divertissement des *Fêtes vénitienes*, opéra-ballet, donné à Paris en 1710, il fallait chanter, et danser le menuet : on ne trouva que Marcel ( resté jusqu'alors presque ignoré ), à qui l'on pût confier ce double emploi. Il s'en tira bien, mais avec l'amour-propre et la hardiesse des demi-talents. Ce fut le commencement de la fortune de ce jeune homme, danseur très-médiocre en réalité, mais qui, ne manquant pas d'esprit, était surtout recommandé naturellement par ses avantages extérieurs. Quelques succès le rendirent vain et insolent, ce qu'on avait la bonté de faire passer pour de la franchise un peu brusque, qui n'excluait pas, disait-on, la bonhomie. D'ailleurs, sa supériorité, comme maître de danse, couvrait tout. Il était celui du roi en 1726, lorsqu'il composa le ballet du *Tour de carnaval*, musique de Mouret ( V. ALLAINVAL ). On prétend que dans les familiarités que lui permettaient plusieurs grandes dames ses écolières, il leur parlait souvent avec une sévérité presque cynique. Un jour il disait à l'une d'elles : « Vous venez de saluer comme » une servante. Recommencez, et » n'oubliez jamais qui vous êtes : on » doit le voir, même quand vous » entrez dans une chambre, et ne » pas croire que vous arrivez de la » halle ou de la Courtille. » Il n'est pas permis, assurément, de ranger Marcel parmi ces gens de génie, qui, ainsi que le remarque Helvétius, sont sujets à mettre trop d'importance à l'art qu'ils cultivent ; mais il

était bien du nombre de ces gens à talent qui ont pour eux-mêmes, et pour l'art qu'ils se sont chargés d'enseigner aux autres, une estime exclusive. Son exclamation, moins vaine que le mot de Vestris, mais plus comique comme l'expression d'un enthousiasme ou réel ou simulé: *Que de choses dans un menuet!* est répétée proverbialement en d'autres pays que la France. Devenu vieux et podagre, Marcel ne descendait les escaliers qu'en reculant; il portait une perruque à la Louis XIV, une canne à crosse d'or, et deux laquais lui servaient de béquilles. Il s'était trouvé d'assez bonne heure hors d'état d'exercer par lui-même son art; mais il le démontrait avec une facilité et une clarté telles, qu'il semblait impossible de ne pas tout comprendre en très-peu de leçons. Comme il était loin de suffire à toutes les personnes qui voulaient apprendre de lui à danser, ou à bien se présenter, il imagina de louer un vaste salon, orné de belles glaces et parfaitement éclairé. Là, assis dans un grand fauteuil, où il était souvent retenu par des douleurs de goutte, il faisait exécuter, en sa présence, par ses élèves, ce qu'il venait de leur expliquer, et les reprenait d'une manière très-dure, au plus léger manquement. En 1740, sur-tout, il reçut une multitude d'illustres écoliers, qui, après l'avoir salué dans les règles de l'art, allaient à la cheminée leur écu de six francs. Marcel avait l'oreille fine et sensible; il était attentif au son que produisait l'écu. Cette réunion qui avait lieu chez lui, de personnes des deux sexes, et de toutes les conditions, de tous les pays de l'Europe, lui rapportait une somme considérable. L'étude

seule des révérences pour les présentations à la cour, ou des menuets à danser dans les grands bals parés, était payée trois cents francs. C'est lui qui a institué, comme une nouveauté très-importante, la règle du *coup de talon*, ou de l'écart de la jambe entière, sans déplacer le buste, pour éviter l'inconvénient de ces longues queues adaptées aux habits de cour et de théâtre que portent les femmes. Il avait la prétention de connaître, à la simple inspection de la démarche et des habitudes du corps, le caractère et même le pays de l'homme qui se présentait devant lui; prétention dont Rousseau s'est moqué dans son *Emile*. Un jeune seigneur étranger, desirant prendre de lui des leçons, et ayant entendu dire qu'il avait une prélection marquée pour l'Angleterre, se fit annoncer comme Anglais. En le voyant saluer, Marcel s'écria d'un ton brusque: « Vous, Anglais! vous, » né dans cette île où les citoyens » ont part à l'administration publi- » que, et sont une portion de la » puissance souveraine!... Non, » Monsieur, non. Ce front baissé, » ce regard timide, cette démarche » incertaine, ne m'annoncent que » l'esclave titré d'un électeur. » On ajoute ( mais ce n'est pas Rousseau, quoiqu'il ait répété l'anecdote d'après Helvétius ) que Marcel avait raison, et que l'étranger était le fils du grand chambellan d'une petite cour d'Allemagne. — Une autre fois, c'était un danseur anglais, très-estimé à Londres, qui avait voulu commencer ses visites par le plus fameux des maîtres de Paris. « Je » viens, lui dit-il, vous rendre un » hommage que vous doivent tous » les gens de notre art. Souffrez que » je danse devant vous, et que je

» profite de vos conseils. » — Sur un seul mot qui exprimait le consentement, l'Anglais exécute aussitôt des pas très-difficiles, et fait mille entrechats. Marcel le regarde, et s'écrie tout-à-coup : « Monsieur, » on saute dans les autres pays : on » ne danse qu'à Paris. » Cependant il disait quelquefois que, pour danser toujours bien, les Français avaient trop de feu, de même qu'il trouvait aux Espagnols trop de glace, aux Allemands trop de matière, aux Italiens trop d'imagination ; et il ajoutait qu'on aurait dû inventer la danse grave tout exprès pour les Anglais. Marcel avait été le maître du vertueux Malesherbes, qui, jamais de sa vie, n'a songé à soigner son extérieur, ni à calculer son maintien, encore moins à se donner des grâces étudiées. Un jour il rencontre le premier président de la cour des aides dans la galerie de Versailles, et s'approche de lui. Malesherbes croit qu'il s'agit d'un acte de justice, qui dépend de sa place, ou d'une faveur réclamée de son crédit. Il écoute avec bienveillance. Alors Marcel lui dit : « M. de Malesherbes, » permettez que je vous demande » une grâce ! C'est de n'apprendre à » personne que j'ai été votre maître » à danser. » On a entendu souvent le danseur répéter qu'il avait bien jugé, dès les premières leçons, que ce magistrat *n'arriverait jamais à rien*. On met sur le compte d'une des sœurs de Malesherbes une scène qu'éprouva une des écolières de Marcel. Très-jeune encore, et sachant qu'il sollicitait une pension du roi, elle fut assez heureuse pour en obtenir le brevet par l'intermédiaire de son frère ou d'une famille alors bien vue à la cour. Elle accourt chez son maître avec autant de vivacité que

de joie, tenant son papier entre ses mains, et jouissant d'avance de la surprise et de la satisfaction qu'elle va causer au seul véritable intéressé. Il prend le brevet, et le jette par terre, loin de lui : « Est - ce ainsi, » Mademoiselle, lui dit-il, que je » vous ai enseigné à présenter quel- » que chose ? Ramassez-moi cela, et » venez me le rapporter, comme » vous le devez. » La jeune personne, humiliée de ce ton, auquel, dans la circonstance, elle devait s'attendre moins que jamais, se baissa pour reprendre le papier, non sans avoir les larmes aux yeux, et le rendit à son maître à danser, avec toutes les grâces dont elle était susceptible. « C'est bien, Mademoiselle, lui dit- » il alors ; je le reçois, quoique votre » coude n'ait pas encore été assez » arrondi ; et je vous remercie. » Rousseau avait quelquefois vu Marcel donner ses leçons ; et il dit dans l'*Émile* : « Tout autant de » profanes que nous étions, nous ne » pouvions nous tenir de rire, à la » gravité magistrale avec laquelle il » prononçait ses savants apophteg- » mes. » Dans un autre passage du même livre ( t. 1<sup>er</sup>, liv. 2<sup>me</sup> ), il s'exprime ainsi : « Si j'étais maître » à danser, je ne ferais pas toutes les » singeries de Marcel. » En 1763, il reçut, à cette occasion, une lettre d'un élève et parent de ce maître, et il y répondit longuement, de Motiers-Travers, le 1<sup>er</sup> mars de la même année. Il s'excusait en disant que les *singerie*s dont il avait taxé Marcel, portaient bien moins sur son art que sur sa manière de le faire valoir ; et il profita de cette occasion pour dissertar, en écrivant à M. M\*\*\*, sur les divers caractères de la danse. Marcel était mort en 1759, dans un âge avancé. L—P—E.

**MARCELLIN** (SAINT), romain de naissance, dont le père se nommait *Project*, fut élu pape, le 22 décembre 295. Il succédait à Caius; et ce fut de son temps qu'éclata la cruelle persécution de Dioclétien. Les églises des chrétiens furent abattues dans presque toutes les provinces; les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants, les vierges, furent livrés aux bourreaux; le ciel se peupla de martyrs, et la terre fut inondée de sang. Au milieu de ces horreurs, le chef de l'Église dut rester ignoré: l'histoire n'a conservé aucune action mémorable de Marcellin; les Donatistes ont prétendu que, d'après son propre aveu, ce pape avait sacrifié aux idoles: ils appuyaient cela des actes d'un certain concile de Sinuesse, qui a été reconnu faux et supposé. Saint Augustin le regarde comme tel, dans son ouvrage contre Pétilien. Il est étonnant, est-il dit dans l'Art de vérifier les dates, qu'on ait conservé ce fait comme véritable, dans le bréviaire romain. Saint Marcellin mourut le 24 octobre 304; il est honoré comme martyr le 26 avril, quoique l'ancien calendrier romain, dressé sous Libère, nous fasse connaître qu'il n'a point fini sa vie dans les supplices. Son successeur fut saint Marcel I.

D—s.

**MARCELLIN** (AMMIEN). *V.*  
**AMMIEN.**

**MARCELLO** (NICOLAS), doge de Venise, élu le 13 août 1473, pour succéder à Nicolas Tron, était âgé de 76 ans, et procureur de Saint-Marc: la république était engagée à cette époque dans une guerre avec les Turcs; en même temps elle avait commencé les intrigues par lesquelles elle se soumit l'île de Chypre, sous prétexte de défendre la reine Catherine Cornaro: mais Mar-

cello ne fut à la tête de la république que quinze mois. Il mourut le 4 décembre 1474, et eut pour successeur Pierre Mocenigo.

S. S—1.

**MARCELLO** (BENEDETTO), compositeur célèbre, appartenait à une des anciennes familles nobles de Venise. Il naquit, dans cette ville, le 24 juillet 1686. Son père dirigea lui-même son éducation: pour lui inspirer de bonne heure le goût de la poésie, il ne lui accordait rien que l'enfant ne l'eût demandé en vers. Le jeune Benedetto ne montrait pas moins de dispositions pour la musique; mais un fait très-particulier, c'est que s'il se montrait fort sensible au plaisir d'en entendre, il ne témoignait pas moins de répugnance pour l'étude de la musique instrumentale. Les succès qu'y obtint un de ses frères, nommé Alexandre, piquèrent en lui son émulation; il se mit à étudier avec tant d'opiniâtreté, qu'au bout de trois ans il acquit un talent distingué sur le violon. Il ne se livra pas avec moins d'ardeur à la composition. Son père craignant que l'excès du travail ne ruinât sa santé, lui défendit de s'occuper plus longtemps de la musique; il l'emmena même à la campagne: mais Benoît trompa la surveillance exercée sur lui, se procura du papier de musique, et composa une messe pleine de beautés du premier ordre. Il lui fut permis alors de se livrer à son penchant; et après la mort de son père, qui eut lieu vers cette époque, il revint à Venise, et ne quitta plus l'académie de musique qui se tenait dans le *Casino dei nobili*. Mais bientôt il atteignit l'âge où sa naissance lui imposait le devoir de prendre un état; et suivant l'usage des jeunes nobles Vénitiens, il commença par suivre le barreau. Membre du

conseil des quarante pendant quatorze ans, ensuite provéditeur à Pola, il était depuis peu de temps à Brescia, en qualité de camerlingue, lorsqu'il y mourut, le 17 juillet 1739. La ville lui érigea un tombeau : aux dignités dont il était revêtu, son épitaphe ajoute les titres de *poète philologue*, et de *prince de la musique*. Marcello fut, effectivement, un écrivain éloquent, un poète distingué, et un compositeur du premier ordre. Nous parlerons d'abord de son chef-d'œuvre, qui est en même-temps, le chef-d'œuvre de l'art. C'est l'admirable recueil de psaumes, publiés sous ce titre : *Estro poetico armonico, parafrasi sopra i 50 primi Salmi, poesia di G. A. Giustiniani, musica di B. Marcello, patrizj veneti*. Ces psaumes sont à une, deux, trois ou quatre voix, avec basse continue. Les 4 premiers volumes de cette collection parurent en 1724, et les 4 suivants en 1726. Dès le moment où ces chants sacrés se firent entendre, ils excitèrent un enthousiasme universel. La hardiesse, le grandiose de l'expression, le style tantôt brûlant de véhémence, tantôt rempli d'une onction religieuse et touchante, ont mérité que l'on dit de Marcello, qu'il était non-seulement le Pindare et le Michel-Ange des musiciens, mais qu'il avait été inspiré comme le prophète lui-même. Les personnes dignes d'apprécier cette musique vraiment céleste, n'ont qu'un regret ; c'est que l'exécution en soit devenue si difficile. Marcello a écrit toutes ses parties de *soprano* pour une espèce de chanteurs que l'on trouvait encore à cette époque dans toutes les chapelles d'Italie, et qui, depuis les défenses dictées par l'humanité, ont presque entièrement disparu. Il faut donc transposer ces

parties de chant, c'est-à-dire, altérer la pureté du dessin, et nuire à l'effet de l'ensemble. Cet ouvrage a été réimprimé en Angleterre, vers le milieu du dix-huitième siècle, avec une traduction anglaise. C'est ici le lieu d'observer que Burney, dans son *Histoire de la musique*, trouve quelque exagération dans les louanges qui ont été prodiguées à l'auteur des psaumes. En 1803-1805, Seb. Valle, imprimeur à Venise, en a donné une belle édition en 8 volumes in folio, en tête de laquelle se trouvent le portrait de l'auteur, sa vie par Fontana, et le catalogue de ses œuvres imprimées et manuscrites. Nous indiquerons ici les principales. I. *A Dio, Sonetti*, Venise, 1731-38. II. *Sonetti di Benedetto Marcello*, Venise, 1718, III. *Il Toscanismo, e la Crusca, ossia il cruscante impazzito, tragicommedia giocosa e novissima*. Venise, 1739, in-8°. ; Milan, 1740, IV. *Il Buffone di nuova invenzione in Italia, ossia i viaggi del vagabondo Salciccia.... in ottava rima*, etc. Venise, 1740, 1743, in-12, en treize chants. V. *Teatro alla moda, ossia metodo sicuro e facile per ben comporre ed eseguire opere italiane in musica*, etc. 1720, in-8°. ; c'est une satire contre les abus qui s'étaient introduits sur les théâtres : elle a été réimprimée à Venise, sur la fin du dernier siècle. Cette ingénieuse critique parut anonyme ; et, sous la liberté du masque, l'auteur y attaque avec une ironie pleine de finesse tous les abus qui de son temps régnaient sur la scène lyrique. Il y combat les vices des chanteurs, des compositeurs et des poètes ; et son ouvrage est un tableau fidèle de l'état du théâtre d'Italie, à l'époque où il vivait. VI. *Canzoni madrigalesche, ed arie per camera*



*a due, a tre, a quattro voci*, etc. Bologne, 1717. Dans cet ouvrage on distingue les deux cantates de *Cassandre* et de *Timothée*, ainsi qu'une pièce bouffonne, qu'il fit chanter par les *soprano* et les *alto* de la chapelle de Saint-Marc, pour les tourner en ridicule, la musique et les paroles imitant les cris d'un troupeau qui bêle. Conti, Algarotti et Arteaga ne parlent jamais de Marcello que de la manière la plus distinguée. Le P. Fontana, barnabite, professeur de poésie et de littérature au collège de Milan, a écrit, en latin, une *Vie* de Marcello, qui a été insérée par Fabroni, dans le tome 1x des *Vite Italorum*, etc., édition de Pise, 1782, pag. 272. On trouve à la fin un catalogue exact et raisonné de toutes les œuvres poétiques, musicales et inédites de ce célèbre musicien. Cette *Vie*, traduite en italien et enrichie par le traducteur, de notes curieuses, et d'augmentations intéressantes, a été imprimée à Venise, en 1788, in-8°, sous le titre suivant : *Vita di Benedetto Marcello..... con l'aggiunta dellè risposte alle censure del sig. Saverio Mattei*, etc. S-v-s.

— MARCELLO ( Alexandre ), frère du précédent, cultiva la musique et la poésie. Il a publié à Venise, en 1708, sous le nom académique d'*Eterio Stinfalico*, douze petites *cantates* à une voix avec basse continue, qui se distinguent par la noblesse du chant. On a aussi gravé à Augsbourg, en 1737, douze *Solo* de sa composition, pour violon. Il mourut en 1750. P—s.

MARCELLUS ( MARCUS CLAUDIUS ), le *Grand* ou l'*Ancien*, l'un des plus illustres capitaines romains, était d'une famille consulaire, et il avait étudié dans sa jeunesse les lettres grecques. Les preuves de va-

leur qu'il donna dans plusieurs rencontres, lui méritèrent l'affection des soldats; sa douceur et sa modestie le rendirent cher à tous les citoyens. Il fut élu édile, créé augure, et enfin désigné consul l'an 532 (222 av. J.-Chr.) Les Gaulois, maîtres d'une partie de l'Italie, venaient de faire des propositions que le sénat n'était pas éloigné d'accepter : Marcellus les fit rejeter par l'assemblée de peuple, et une nouvelle guerre fut résolue. Au printemps de l'année suivante, il entre dans le pays des Insubriens, avec son collègue ( Gn. Cornel. Scipio Calvus ), et met le siège devant Acerres, ville située sur le Pô. Les Gaulois traversent le fleuve, et cherchent à opérer une diversion, en menaçant Clastidium : Marcellus se met à leur poursuite, à la tête de quelques légions; et avant d'engager le combat, il voue à Jupiter Férétrien les plus belles armes qu'il enlèvera aux ennemis. Virdomare, roi des Gaulois, ayant aperçu le guerrier romain, s'avanceit dans le même moment pour le défier : Marcellus s'élance aussitôt sur lui, l'étend d'un coup de javeline, s'empare de ses armes, et les élève vers le ciel, à la vue des deux armées. La mort de Virdomare entraîna la défection de ses troupes; et de nouveaux succès délivrèrent enfin l'Italie des Gaulois. Marcellus obtint seul les honneurs du triomphe; et cette cérémonie fut l'une des plus brillantes qu'on eût encore vue, par le grand nombre des captifs, et par les richesses prodigieuses qui y furent étalées (1). Il fut nommé préteur, et envoyé en Sicile, avec une flotte, au commen-

(1) Marcellus est le dernier capitaine qui ait eu la gloire de rapporter des dépouilles armées. Avant lui, il n'y en avait eu que deux. Romulus et Corneille Cossus.

cement de la seconde guerre punique (l'an 537, av. Jés.-Chr. 217); mais il fut rappelé après la bataille de Cannes, pour rassembler les débris des légions échappées au fer d'Annibal. Il se hâta d'en détacher quinze cents hommes pour la garde de Rome, et se rendit avec le reste de ses troupes à Canouse, dans l'intention d'inquiéter la marche de l'armée ennemie, et de contenir les villes disposées à se déclarer pour le vainqueur. L'avantage qu'il remporta sur Annibal devant Nola, dont une faction voulait ouvrir les portes aux Carthaginois, ranima le courage des Romains, et facilita l'adoption des mesures qui devaient nécessairement amener l'expulsion de ces étrangers (1). Marcellus fut nommé consul pour la seconde fois, l'an 539; mais au moment même où l'on annonçait son élection, un coup de tonnerre s'étant fait entendre, les augures déclarèrent que ce signe était peu favorable. Marcellus retourna donc devant Nola, avec le titre de proconsul, et continua de ravager les terres des alliés d'Annibal, sur lequel il remporta un avantage plus important que le premier. Désigné consul, l'année suivante, avec Fabius Maximus, il vint à bout de défendre Nola contre Annibal, et aida son collègue à reprendre Casilin. Il fut chargé ensuite de faire la guerre aux Siciliens, nouvellement alliés aux Carthaginois, et vint mettre le siège devant Syracuse, persuadé qu'une fois maître de cette ville importante, il soumettrait facilement le reste du pays. Il confia

l'armée de terre à Appius, et prit le commandement de la flotte destinée à bloquer le port. Marcellus avait l'espérance de prendre Syracuse de vive force; mais Archimède eut assez de talent pour déjouer seul tous ses projets, et empêcher l'approche des murailles, par des machines de son invention. Ce ne fut qu'après trois ans de siège, que Syracuse fut prise et livrée au pillage. Dans les moments de trouble qui suivirent l'irruption des soldats, Archimède fut tué, malgré l'ordre du vainqueur de respecter les jours de ce grand homme (V. ARCHIMÈDE). Marcellus donna des larmes à sa mort, et lui fit célébrer des obsèques magnifiques. Il régla ensuite les affaires de la Sicile, avec un désintéressement qui ajouta encore à l'estime qu'inspirait le nom romain, et il revint demander les honneurs du triomphe. Comme la guerre de Sicile ne paraissait pas entièrement terminée, on lui accorda seulement l'ovation. Il fit porter devant lui les armes, les machines de guerre, les tableaux et les statues qui étaient le prix de ses victoires, et les déposa dans des temples, sans se rien réserver (1). Il fut élu consul pour la quatrième fois, l'an 544, sur le refus de Manlius-Torquatus d'accepter cette dignité (V. MANLIUS). Le gouvernement de Sicile lui échut par le sort; mais les Siciliens ayant témoigné la crainte qu'il ne les punit trop sévèrement de leur rébellion, il changea de fonctions avec son collègue Lévinus, et se trouva chargé de continuer la guerre en

(1) Montesquieu a très-bien prouvé que lors même qu'Annibal serait venu assiéger Rome après la bataille de Cannes, il n'aurait point anéanti la puissance romaine, parce qu'il y avait dans le gouvernement et dans le courage du peuple, des ressources qui devaient triompher de tous les obstacles. (V. *Grand. des Romains*, ch. IV.)

(1) La vue de ces chefs-d'œuvre inspira, pour la première fois, aux Romains le goût des arts de la Grèce, qu'ils avaient méprisés jusque-là, et affaiblit ainsi leur ardeur guerrière. Fabius se garda bien d'imiter Marcellus, après la prise de Tarente. Comme on lui proposait d'en enlever les tableaux: *Laissons, dit-il, aux Tarentins, leurs dieux irrités.*

Italie contre Annibal. Dans la première campagne, il prit quelques villes du Samnium, et remporta de légers avantages sur les Carthaginois dans l'Apulie. L'année suivante, il livra un combat devant Canouse : l'issue en fut incertaine; et le lendemain, Marcellus eut la douleur de voir ses légions, jusqu'alors victorieuses, fuir honteusement à la vue de l'ennemi. Il réprimanda sévèrement ses soldats, les conduisit une troisième fois au combat, et défit Annibal, qui fut forcé de se retirer dans le Brutium. Cette victoire signalée ne put effacer, aux yeux des jaloux, la honte du revers qu'il avait éprouvé, et le tribun C. Publicius Bibulus se porta son accusateur devant le peuple. Marcellus, pour sa défense, se contenta de faire l'énumération de ses services; et les citoyens lui prouvèrent que sa justification avait été complète, en le désignant consul pour la cinquième fois. Il reprit aussitôt la route de l'Apulie, et vint camper près de Venouse. Dans une reconnaissance qu'il faisait quelques jours après, il tomba dans une embuscade, et fut percé d'un coup de lance, l'an 546 (208 av. J.-Ch.) : son corps resta au pouvoir d'Annibal qui lui fit rendre les derniers devoirs. La *Vie* de Marcellus a été écrite par Plutarque, qui l'a mis en parallèle avec Pélopidas. Virgile a placé son éloge dans la bouche d'Anchise, au vi<sup>e</sup>. livre de l'*Énéide* (*V. MARCELLUS le Jeune*). Les traits de son visage nous ont été conservés sur une monnaie romaine, frappée sous la direction d'un magistrat de sa famille; ou le voit, au revers, offrant à Jupiter Férétrien les dépouilles de Viridomare : on a aussi cette médaille renouvelée avec la légende de Trajan (*Visconti, Iconogr. rom. 1, 4.*) W-s.

MARCELLUS (M. CLAUDIUS), de la même famille que le vainqueur de Syracuse, fut désigné consul avec Ser. Sulpicius Rufus, l'an de Rome 703 (52 avant J.-C.) Dans sa jeunesse il s'était appliqué à l'étude de la philosophie et de l'éloquence; et Cicéron le cite avec éloge dans son livre *De claris oratoribus* (ch. 70). Il jouissait d'ailleurs de la réputation d'un homme de bien, d'un magistrat intègre; et le noble usage qu'il faisait de ses richesses lui avait concilié l'estime générale. Pendant son consulat, il proposa d'ôter à César victorieux le commandement de l'armée des Gaules; mais cette proposition n'eut pas de suite. Dans les guerres civiles qui éclatèrent bientôt après, Marcellus embrassa le parti de Pompée; et après la mort de ce grand capitaine, ne pouvant se résoudre à devenir le témoin de l'oppression de la république, il se retira dans l'île de Mitylène. Sénèque nous apprend (*Consolat. ad Helvidiam*, ch. xi) que Brutus, revenant de l'Asie, alla visiter Marcellus, et qu'il le trouva plus heureux dans son exil et plus appliqué à l'étude qu'il ne l'avait jamais été à Rome. Cependant son frère et ses amis travaillaient à obtenir son pardon du vainqueur; le sénat se joignit à eux, et, grâce à leur intercession, César consentit enfin au retour de Marcellus. Ce fut dans cette circonstance que Cicéron prononça cette belle *harangue*, par laquelle il remercie le dictateur d'avoir mis le comble à toutes ses bontés par le rappel du plus cher de ses amis. Nous avons plusieurs lettres (1) de Cicéron à Mar-

(1) Il y en a quatre : ce sont les 7, 8, 9 et 10 du livre IV. *ad familiares*. La lettre 11 est de Marcellus à Cicéron.

cellus, pour l'engager à revenir à Rome : il avait peine à s'y déterminer ; mais enfin il s'était rendu au port du Pyrée, et il devait s'embarquer le lendemain pour l'Italie, lorsque P. Mægius, l'un de ses compagnons d'exil, désespéré de son départ, le renversa de deux coups de poignard, et se tua ensuite (au mois de mai de l'an 708, avant J.-C. 46). Ser. Sulpicius, l'ancien collègue de Marcellus, que le hasard avait conduit chez les Athéniens, prit soin de ses funérailles : n'ayant pu obtenir la permission de l'inhumer dans l'intérieur de la ville, il fit brûler son corps dans l'enceinte de l'Académie, et laissa en partant une somme pour les frais d'un monument en marbre qu'il désirait consacrer à la mémoire de son ami. (V. la *Lettre* de Sulpicius à Cicéron sur la mort de Marcellus.) W—s.

**MARCELLUS le Jeune** (MARCUS-CLAUDIUS), fils de C. Marcellus et d'Octavie sœur d'Auguste, avait reçu de la nature toutes les qualités qui distinguent les hommes supérieurs. Capable d'une application soutenue au travail, doué d'une grande force d'âme, doux, patient, frugal, il s'était rendu cher aux Romains, qui se flattaient de lui voir occuper un jour le trône du monde. Auguste lui donna pour épouse sa fille Julie ; et il était si impatient de terminer ce mariage, qu'il ne voulut pas qu'on attendît son retour d'Espagne pour le célébrer. Marcellus fut nommé édile par le sénat ; et la sagesse qu'il montra dans l'exercice de cette charge, acheva de lui gagner tous les cœurs. Sa santé semblait lui promettre de longs jours, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, l'an de Rome 731 (23 ans avant J.-C.) On crut qu'il avait été

empoisonné ; et les soupçons se portèrent naturellement sur l'impératrice Livie, qu'on supposa capable d'un crime qui devait assurer le trône à son fils Tibère (V. LIVIE). Octavie, mère de Marcellus, rejeta toutes les consolations qu'on s'empressait de lui offrir. Elle se tint renfermée, plusieurs mois, dans son appartement, tendu de noir, et défendit qu'on prononçât devant elle le nom de son fils. (Voyez Sénèq. *Consol. à Marcia*, ch. II.) Ce fait, attesté par un auteur contemporain, rend très-douteuse l'anecdote rapportée, pour la première fois, par T. Cl. Donatus, au quatrième siècle ; suivant cet écrivain, Octavie aurait consenti à écouter la lecture de l'*Énéide*, dont le sixième livre contient un éloge si magnifique des héros de la famille des Marcellus ; mais, continue-t-il, en entendant ces vers si touchants :

*Hæu ! miserande puer ! si quæ fata aspera rumpas ,  
Tu Marcellus eris* (Allusion à Marcellus l'Ancien ou le Grand),

Octavie s'évanouit, et ce ne fut qu'à force de soins qu'on put la ranimer (1). Auguste fit achever le grand théâtre commencé par César, et voulut le dédier à Marcellus, dont ce superbe monument a conservé le nom. W—s.

**MARCELLUS (ULPIUS)**, célèbre juriconsulte romain, vivait sous Antonin-le-Pieux, qui le choisit pour faire partie de son conseil. Il fleurit également sous Marc-Aurèle, et fut revêtu par lui de la charge de propréteur de la Pannonie inférieure. Quelques auteurs, entre autres Heineccius, pensent qu'il vivait encore sous Com-

(1) M. Mongez a lu, sur ce point d'histoire littéraire, à la séance publique de l'Académie des Inscriptions de juillet 1819, un *Mémoire* destiné à faire partie de l'Iconographie romaine de Visconti, qu'il est chargé de continuer.

mode, et qu'il est le même que cet Ulpian Marcellus, dont parle Dion Cassius, et qui, envoyé par Commode, en qualité de général dans la Grande-Bretagne, se distingua dans cette guerre par ses talents militaires et par la discipline austère qu'il fit observer à ses troupes : néanmoins, ce point est plus qu'incertain ; et l'opinion d'Heineccius a été réfutée avec succès dans quelques écrits que nous indiquerons plus bas. Ulpian Marcellus s'attacha, parmi les jurisconsultes, à la secte des Proculétiens ; et il attaqua vivement les opinions de la secte opposée, celle des Sabiniens, dans des Notes sur le digeste de Julien, l'un des chefs de cette secte. Cet écrit fut à son tour attaqué par Ulpian, qui composa un Traité particulier sur les notes de Marcellus, dans le dessein de réfuter une partie de ses critiques sur Julien. Les Pandectes renferment de nombreux fragments de cet ouvrage de Marcellus ; et son autorité parmi les anciens jurisconsultes était telle, qu'Ulpian, toutes les fois qu'il veut rapporter une opinion qu'il croit à l'abri de toute critique, a soin d'avertir que Julien et Marcellus sont d'accord sur ce point. Indépendamment de ces Notes ou remarques sur Julien, Marcellus en avait composé de semblables sur les Règles de Pomponius : il avait aussi publié un Digeste en trente-un livres, un Commentaire sur la loi *Julia et Papia*, des Traités sur les charges de consul et de préfet, ainsi qu'un Recueil de réponses sur des matières de jurisprudence. Les Pandectes contiennent des fragments fort importants de ces divers ouvrages ; et le nom de Marcellus est l'un de ceux que l'on trouve le plus fréquemment invoqué dans les écrits des anciens jurisconsultes.

Marcellus est également l'un des neuf jurisconsultes aux ouvrages desquels Théodose le jeune donna force de loi ( *V. THÉODOSE II* ). Cujas avait écrit plusieurs leçons sur ce qui nous reste des Réponses de Marcellus : elles se trouvent dans le 3<sup>e</sup>. volume de ses Oeuvres posthumes. La vie et les ouvrages de Marcellus ont fourni la matière de plusieurs bonnes dissertations, entre autres celle de Meinard Tydeman, Utrecht, 1762, in-4<sup>o</sup>. , réimprimée dans le *Thesaurus novus dissertationum*, d'Oelrichs, vol. 1, tom. 1<sup>er</sup>. ; celle de Seger, intitulée : *Ulpian Marcellus*, Leipzig, 1768, in-4<sup>o</sup>. ; et enfin celle de C. F. Walch, *De ætate Ulpian Marcelli*, Iéna, 1758, in-8<sup>o</sup>. , réimprimée dans le 1<sup>er</sup>. vol. de ses Opuscules, Halle, 1785, in-4<sup>o</sup>. P—N—T.

MARCELLUS, surnommé *Empiricus* ou l'*Empirique*, naquit à Bordeaux, et fut archiâtre et *magister officiorum* sous le règne de Théodose le Grand, l'an 388. Il a laissé l'ouvrage suivant : *De Medicamentis empiricis, physicis et rationalibus*, Bâle, 1536, in-fol., publié par Janus Cornarius ; Venise, Aldé, 1547, in-fol. ; et avec les *Medici antiqui*, Bâle, 1567, in-fol. : avec le *Tetrabiblia d'Acéius*, Paris, 1565, in-fol., et avec les *Medici principes*, recueillis par Henri Étienne, 1567, in-fol. Cette compilation informe, écrite dans un style barbare, contient un très-grand nombre de recettes, que l'auteur a empruntées aux médecins anciens, et sur-tout à Scribonius Largus, qu'il a copié entièrement sans le citer : on y trouve aussi des formules superstitieuses, qui prouvent qu'il a partagé toutes les erreurs du siècle dans lequel il a vécu, et donnent une juste idée de la manière dont la médecine

s'enseignait et se pratiquait dans les Gaules. Quoiqu'il cite quelque fois sa propre expérience, il paraît cependant, d'après la préface de son ouvrage, qu'il n'a écrit sur la médecine que comme amateur, et dans la seule intention de donner à ses enfants, auxquels son ouvrage est dédié, les moyens de se passer des médecins, en convenant, toutefois, qu'il est plus prudent de se diriger, dans le choix et la préparation des médicaments, d'après l'avis d'un homme de l'art. L'exemple suivant prouvera suffisamment l'ignorance et l'effronterie de Marcellus. Pour charmer un homme dans l'œil duquel il s'était introduit un corps étranger quelconque, il prescrivait de toucher l'œil malade en répétant trois fois : *Tetune resonco bregan gresso*, ou bien *in monderco marcos axatison* (1). — MARCELLUS (Cumanus), médecin du quinzième siècle, naquit à Cumès, dans le royaume de Naples. Il servit, en qualité de médecin et de chirurgien, dans l'armée alliée que la république de Venise envoya contre Charles VIII. Il publia, en 1495, le recueil suivant : *Curationes et observationes medicæ*, lequel a été réimprimé par les soins de Jérôme Welschius, Augsbourg, 1668, in-4°. On y trouve la description des premiers symptômes vénériens qui se montrèrent à cette époque, quoique l'auteur en ait méconnu le caractère, et le traitement qui leur convenait. — MARCELLUS (Donatus), médecin du seizième siècle, naquit à Mantoue, où il exerça son art, et fut secrétaire intime et con-

sciller de Vincent Gonzague, prince de Mantoue. On a de ce médecin : I. *De medicâ historiâ mirabili libri sex*, Mantoue, 1586, in-4°. Venise, 1588 et 1597, in-4°. Grégoire Horstius en a donné une édition à laquelle il a joint un septième livre sur les maladies réputées magiques, et sur les abstinences extraordinaires, Francfort, 1613 et 1664, in-8°. Parmi beaucoup de récits peu vraisemblables, adoptés sans critique, on trouve dans ce recueil des observations très-curieuses et très-intéressantes, qui prouvent que l'auteur cultivait déjà l'anatomie pathologique avec succès; il reproche même aux médecins de son temps, de mieux aimer languir dans une honteuse ignorance, que de chercher la vérité dans des travaux pénibles et dégoûtants. II. *De Variolis, et Morbillis*, Mantoue, 1569, in-4°; et 1591, in-8°, avec le traité de *Radice purgante quam mechoacam vocant*. — Jean-Philippe-Guillaume MARCELLIN, médecin de la ville de Nordhausen, mort le 3 octobre 1799, a publié, en allemand, une notice raisonnée de tous les personnages, plus ou moins célèbres, principalement chez les modernes, qui ont porté le nom de MARCELLUS, MARCEL, MARCELLIN ou MARTEL : *Die Gründung, Mitwirkung und Beförderung des blühenden Zustandes in verschiedenen Staaten von dem fürstlichen, gräflichen und adelichen Geschlecht Marcellus, Marcellinus und Martellus*, Quedlinbourg, 1786, in-8°. P. et L.

MARCHAND (MARC), littérateur, né à Salins, dans le seizième siècle, était l'ami intime de Gilbert Cousin, qui le cite souvent avec éloge. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de la chapellenie de l'hôpital

(1) M. Têchou d'Annecki, dans ses *Cachets antiques des médecins-oculistes*, ou Dissertation sur l'inscription grecque ΙΑΧΝΟC ΑΥΚΙΟΝ (Paris, 1816, in-4°, p. 20), rapporte du même auteur plusieurs autres « dominances non juives » bizarres.

de Montaigu, près de Lons-le-Sau-nier. On cite de lui : *Orationes duæ : una de Laudibus D. Lucæ; altera funebris in Æmilium Ferretum*, Lyon, 1551, in-8°. — *Saturnini tyranni vita. — De viris illustribus*. Ces deux derniers ouvrages sont mentionnés dans la *Bibl. de Gesner*. — Louis MARCHAND, frère du précédent, fut secrétaire du cardinal de Granvelle, qui se chargea de sa fortune, et lui procura un emploi à la cour de Flandre. On a de lui : *La vie de Caton le Jeune*, écrite premièrement en grec par Plutarque, et trad. du latin en français, Lyon, 1554, in-16. très-rare. W—s.

MARCHAND (PROSPER), savant bibliographe, né vers 1675, à Guise, en Picardie, fit ses études à Paris, avec beaucoup de succès, et fut placé ensuite chez un libraire, pour y apprendre le commerce. Passionné, dès son enfance, pour les livres, il acquit en peu de temps toutes les connaissances nécessaires, et fut admis, en 1698, dans la corporation des libraires. Il ouvrit, dans la rue Saint-Jacques, sous l'enseigne du Phénix, un magasin, qui devint bientôt le lieu de réunion des bibliophiles de la capitale. Avidé des anecdotes littéraires, il les transmettait à Jacq. Bernard, qui rédigeait alors en Hollande les *Nouvelles* de la république des lettres; et il formait en même temps, pour son usage, des recueils qui lui furent très-utiles. Marchand passa en Hollande, en 1711, pour y professer plus librement la religion réformée qu'il avait embrassée. Il s'établit à Amsterdam, et continua quelque temps le commerce de la librairie; mais dégoûté du peu de bonne foi de la plupart de ses confrères, il y renonça tout-à-fait pour se livrer uniquement à

l'étude. Les éditions qu'il publia successivement, de différents ouvrages devenus rares, le firent connaître avantageusement; et il se vit recherché de tous les savants de l'Europe qui partageaient ses goûts. L'habitude d'une vie frugale avait fortifié sa santé naturellement robuste, et il ne sortait guère de son cabinet; mais il y recevait tous ceux qui recouraient à ses lumières, et les leur communiquait avec plaisir. Il parvint, au milieu de ces paisibles occupations, à un âge très-avancé, et mourut le 14 juin 1756. Il légua, par son testament, le fruit de ses économies à la société des pauvres de la Haye, et sa riche bibliothèque à l'université de Leyde. Marchand a eu part à l'ingénieuse satire : *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu* (V. SAINT-HYACINTE); il a fourni des notes sur la *Satire Menippée* (V. LEROY, XXIV, 237); et il a été l'un des principaux rédacteurs du *Journal littéraire* (la Haye, 1713-37, 24 vol. in-12), l'un des meilleurs ouvrages périodiques imprimés en Hollande. On a en outre de lui : I. Les *Catalogues* des bibliothèques d'Em. Bigot, 1706; de Jean Giraud, 1707, et de Joach. Faultrier, 1709, in-8°. Ce dernier Catalogue est rare et recherché des curieux, parce que Marchand l'a fait précéder de son Nouveau système bibliographique (*Építome systematis bibliographici*). Tous les livres y sont divisés en trois classes principales : philosophie, théologie et histoire. Le système de Marchand n'a point prévalu (1); mais on lui doit des améliorations importantes dans la catalogographie, telles que l'arrangement des livres

(1) On peut consulter le *Diction. bibliographique* de M. Peignot, où l'on trouvera l'analyse des différents systèmes de bibliographie les plus connus.

par ordre de matières, sans distinction de format, l'indication exacte des titres dans les différentes langues, celle des auteurs anonymes, des éditeurs, des imprimeurs, etc.

II. *L'Histoire critique de l'Anti-Cotton*, satire composée par César de Plaix, avocat; elle est imprimée à la suite de *l'Histoire admirable* de don Inigo de Guipuscoa (trad. par Ch. Levier), la Haye, 1738, 2 vol. in-12 (V. le P. COTTON). III. *Histoire de la Bible de Sixte-Quint*, avec des remarques pour connaître la véritable édition de 1590; insérée dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, tom. iv. IV. *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, la Haye, 1740, in-4°. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition dans cet ouvrage, mais peu d'ordre et de méthode: d'ailleurs, les progrès qu'a faits l'histoire littéraire, y ont laissé apercevoir un grand nombre d'erreurs; elles ont été relevées en partie par l'abbé Mercier de Saint-Léger, dans son *Supplément* (Voy. MERCIER). V. *Dictionnaire historique*, ou *Mémoires critiques* et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres, la Haye, 1758-59, 2 tom. en 1 vol. in-folio. Cet ouvrage fait suite aux *Dictionnaires* de Bayle et de Chaupepié. L'auteur le laissa en manuscrit; mais il chargea Allamand, son ami et son exécuteur testamentaire, de le revoir et de le publier. Allamand, pour répondre à sa confiance, passa quatre années à mettre en ordre les notes de Marchand, écrites le plupart sur des chiffons de papier, confondues et dispersées comme les oracles de la Sibylle. On peut voir,

dans l'avertissement de l'éditeur, toutes les peines qu'il eut pour ranger ces notes, et pour suppléer aux omissions de Marchand. Cet ouvrage contient beaucoup de faits intéressants et d'anecdotes curieuses; mais il y en a beaucoup aussi de minutieux; le style en est faible et incorrect; il y a des erreurs graves et de nombreuses fautes d'impression; enfin, l'on peut reprocher à l'auteur l'emportement avec lequel il critique les abus de la religion romaine. Cet article serait incomplet, si l'on ne faisait pas connaître les services que Marchand a rendus aux lettres, par la publication d'un grand nombre d'ouvrages utiles qu'il a enrichis de préfaces, de lettres, de notes et de remarques instructives. On lui doit une édition avec remarques, des *Lettres choisies* de Bayle, Rotterdam, 1714, 3 vol. in-12, qui n'a point été surpassée par celle de Desmaiseaux (V. ce nom); et il a donné l'édition la plus belle et la plus estimée du *Dictionnaire* de ce fameux critique (V. BAYLE). On lui doit encore les éditions des ouvrages suivants, toutes estimées et recherchées des curieux: le *Cymbalum mundi* de Bonav. Desperriers, Amsterd., 1711, in-12 (1); elle est précédée d'une *Lettre critique* qui renferme l'histoire, l'analyse et l'apologie de cet ouvrage (V. DESPERRIERS); — les *Voyages* de Chardin, Amst., 1735, 4 vol. in-4°. —; *l'Histoire des révolutions*

(1) L'édition d'Amsterdam, 1732, in-12, n'est pas de Prosper Marchand, comme on pourrait l'imaginer d'après le frontispice; elle fut publiée à Paris, par la Monnoye, qui supprima le curieux avertissement de 1711, et y en substitua un autre plus étendu, mais qui n'aurait pas dû exclure le premier. Cette édition est augmentée des notes de la Monnoye, et de plusieurs remarques communiquées par d'autres savants. (Voy. les *Mélanges philologiques* de Michaud, t. 1, 146.)



de Hongrie, par l'abbé Brenner, la Haye, 1739, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, ou 6 vol. in-12; — les *OEuvres* de Brantôme (avec Leduchat), ibid., 1740, 15 vol. in-12; — les *OEuvres* de Villon, ibid., 1742, in-8<sup>o</sup>; — les *Lettres* du comte d'Estrades, Londres (la Haye), 1743, 9 vol. in-12; — les *Mémoires* du comte de Guiche, ibid., 1744, in-12; — *Direction pour la conscience d'un roi*, par Fénelon, ibid., 1747, in-8<sup>o</sup>. et in-12 — ; la *Nouvelle histoire de Fénelon*, ibid., 1747, in-12 (*V.* l'article *Salignac* dans le *Diction. de Marchand*).

W—s.

MARCHAND (Louis), habile organiste, né à Lyon, le 2 février 1669 (1), était fils de Jean Marchand, maître de musique, et reçut de son père les premières leçons de son art. Il vint, dit-on, fort jeune à Paris, et se présenta chez les jésuites, au collège de Louis-le-Grand : précisément en ce moment on attendait l'organiste de la maison; le jeune Lyonnais s'offrit de le remplacer, et son jeu plut tellement, qu'il fut reçu au collège, et obtint tous les secours nécessaires pour continuer ses études. Il acheva de se former sous les plus habiles maîtres, et acquit lui-même une grande réputation. Ces détails, tirés du *Dictionnaire des Musiciens* par Gerber, semblent difficiles à concilier avec le témoignage de Titon du Tillet, suivant lequel Marchand fut, à quatorze ans, organiste de la cathédrale de Nevers, et, dix ans après, remplit

la même place à Auxerre, où il séjourna quatre ou cinq ans, de manière qu'il ne serait venu à Paris, qu'en 1697 ou 1698. Quoi qu'il en soit, outre la place d'organiste des Jésuites qu'il garda long-temps, on lui offrait toutes celles du même genre qui venaient à vaquer à Paris, et il en eut jusqu'à cinq ou six à-la-fois : il obtint celle de la chapelle du roi à Versailles, et fut décoré de l'ordre de Saint-Michel. C'est à l'orgue des Grands-Cordeliers, à Paris, qu'il se fit le plus remarquer : il aurait pu acquérir une fortune considérable; mais son inconduite et son humeur capricieuse, qui le jetaient souvent hors de toutes les convenances, y mirent toujours obstacle. Exilé de France en 1717, il passa en Allemagne, toucha l'orgue devant l'empereur, et se rendit à Dresde, où il justifia d'abord sa réputation d'habileté, au point qu'on lui offrit la place d'organiste du roi de Pologne, avec un traitement fort avantageux : mais Volumier, maître de concert à cette cour, craignant le voisinage d'un antagoniste aussi dangereux, résolut, pour l'éloigner, de le mettre aux prises sur le clavecin, avec le fameux J. Seb. Bach, alors organiste de la cour à Weimar. On convint du jour où les deux artistes devaient faire assaut de leur talent : mais, dans l'intervalle, Bach vint *incognito*, et avec l'agrément du roi, au concert de la cour, répéta sur le clavecin et avec douze variations très-difficiles, une pièce sur laquelle Marchand venait d'être vivement applaudi; et, lui présentant un thème qu'il venait de noter au crayon, lui causa une telle surprise que l'artiste français se hâta de quitter Dresde en poste, avant le jour fixé (*V.* BACH, III, 168). Maipurg,

(1) C'est par erreur que Popillon, qui lui donne les prénoms de Jean-Louis, le fait naître à Auxonne. Il l'a confondu avec Louis, fils de Pierre Marchant, organiste à Auxonne, né le 10 octobre 1670. Voyez l'acte de naissance de l'un et de l'autre, dans une Lettre d'Amantou à Clément Le Richeur, insérée au *Magasin encycl.*, 1812, IV, 341.

qui rapporte cette anecdote, dit qu'il la tenait de Bach lui-même. Marchand, ayant obtenu la permission de revenir à Paris, s'y vit plus recherché que jamais. Quoiqu'il se fit payer jusqu'à un louis par leçon, il était si couru qu'il prit, dit-on, le parti de louer des appartements dans vingt quartiers différents, ne demeurant guère qu'un mois dans chacun, et changeant selon la convenance de ses écoliers, ou plutôt selon son caprice. Il mourut néanmoins, presque dans la misère, le 17 février 1732, avec la réputation du plus grand organiste que la France eût encore eu : quoique blessé au bras gauche, six ou sept ans avant sa mort, il ne laissait pas d'exécuter d'une main de très-beaux morceaux, en se servant de la pédale. Rameau, son ami et son rival le plus redoutable, disait que le plus grand plaisir qu'il avait éprouvé en sa vie, était d'entendre jouer Marchand, auquel personne ne pouvait être comparé pour la fugue, et pour le talent d'improviser (1). Mais il y a sans doute de l'exagération à dire que tout ce que Rameau a écrit sur la musique, est en grande partie le fruit des leçons de ce maître, dont les ouvrages imprimés ne justifient pas cette prétention. On connaît de lui : I. Un *Livre de Musique* pour le clavecin, Paris, Ballard, 1705, in-4°. II. Deux vol. de *Pièces de Clavecin*, dédiés au roi, 1718, in-4°. III. Douze *Sonates*, à une flûte traversière, et basse continue. IV. La musique de l'opéra de *Pyrame et Thisbé*, paroles de Morfontaine. Cette pièce n'a pas été représentée. Le portrait de Marchand, gravé par Dupuis, d'après Robert, est dans la

collection d'Odieuvre. — Il ne faut pas le confondre avec Jean MARCHAND, ordinaire de la musique du roi, et père du fameux libraire Prosper Marchand, ni avec Louis-Joseph MARCHAND, prêtre, semi-prébendé et maître de musique du chapitre de Saint-Maxe (à Bar-le-Duc), après l'avoir été des cathédrales de Châlons et de Besançon, auteur d'un *Traité du contrepoint simple ou chant sur le livre*, Bar, 1739, in-4°.

C. M. P.

MARCHAND (JEAN-HENRI), avocat à Paris et censeur royal, fut ce qu'on appelle un plaisant de société. Quelques-uns de ses nombreux opuscules eurent un succès éphémère. Marchand mourut vers 1785. Voici la liste de ses productions : I. *Requête du curé de Fontenoy au roi*, 1745, in-4°; plaisanterie en vers, dans laquelle il y a plusieurs traits contre Voltaire. Cette facétie fut attribuée au poète Roy. On faisait dire au curé :

Un fameux Monsieur de Voltaire,  
M'a fait surtout les plus grands torts,  
En donnant l'extrait mortuaire  
De tous les seigneurs qui sont morts.

La sécheresse du bulletin rimé de Voltaire, est très-bien appréciée dans ces vers, les seuls de tout le morceau où l'on trouve du sel. La pièce de Marchand en fit naître quelques-unes qui sont rappelées dans la *Bibliothèque historique de la France*, n°. 24,667. II. *Encyclopédie perruquière*, 1751, in-12, que Grosley attribue à Caylus. III. *Avis d'un père à son fils*, 1751, in-12. IV. *Requête des sous-fermiers du domaine du roi pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle*, 1752, in-12. V. *Remontrances des comédiens français au roi*, 1753; réimprimées

(1) Burney, *Hist. of music* (IV, 622-3.)

dans les *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, 2 vol. in-18. VI. *La Noblesse commercable ou ubiquiste*, 1756, in-12. VII. *Mon radeotage et celui des autres, recueil lis par un invalide retiré du monde, pendant son carnaval*, 1759, in-12. VIII. *Essai de l'Eloge historique de Stanislas I<sup>er</sup>, roi de Pologne*, 1766, in-4<sup>o</sup>. et in-8<sup>o</sup>. IX. *Hilaire*, 1767, in-12. C'est une critique et parodie du *Bélisaire* de Marmontel, qui avait paru cette année; l'édition de 1759, citée par un bibliographe, est donc imaginaire. La facétie de Marchand ne fit rire que Marmontel, qui s'applaudit d'être attaqué si faiblement. X. *Les Délassements champêtres*, 1768, 2 vol. in-12. XI. *L'Esprit et le Cœur*, 1768, in-12. XII. *Testament politique de M. de F\*\*\** (Voltaire), 1770, in-8<sup>o</sup>. Huit ans auparavant il avait paru un *Testament de M. de Voltaire, trouvé dans ses papiers après sa mort*, 1762, in-12. Une phrase de la *Correspondance de Grimm* (VII, 406), donnerait à penser que les deux ouvrages, qui sont tout différents l'un de l'autre, appartiennent à Marchand. Voltaire fut blessé par la brochure nouvelle, et l'appela un libelle odieux: il n'est que plat; l'ouvrage de 1762 l'est peut-être un peu moins que celui de 1770, qui seul est de Marchand. XIII. *L'Égégiste*, 1771, in-12, brochure contre Pallissot. XIV. *Mémoires de l'Éléphant écrits sous sa dictée et traduits de l'indien par un Suisse*, 1771, in-8<sup>o</sup>. XV. (Avec M. Nongaret) les *Caprices de la Fortune*, ou *Histoire du prince Mentzikoff*, 1772, in-8<sup>o</sup>. On y trouve une tragédie en vers et en 3 actes, sous le titre de *Mentzikoff*, et que les auteurs donnent pour traduite du russe: la pièce

ne fut pas même présentée aux comédiens; et Laharpe, qui, quelque temps après, traita le même sujet, a gardé, soit dans sa *Correspondance littéraire*, soit dans la préface de sa pièce, le silence le plus profond sur celle de Marchand. XVI. *Les Panaches, ou les Coiffures à la mode, comédie en un acte, représentée sur le grand théâtre du monde et surtout à Paris, précédée de recherches sur la coiffure des femmes de l'antiquité, et suivie d'un projet d'établissement d'une académie de modes*, 1778, in-8<sup>o</sup>. XVII. *Les Fruits de l'automne*, 1781, in-8<sup>o</sup>. XVIII. *Les Giboules de l'hiver*, 1781, in-8<sup>o</sup>. XIX. *Les Moissons de l'été*, 1782, in-8<sup>o</sup>. XX. *Les Fleurs du printemps*, 1784, in-8<sup>o</sup>. C'est un Recueil de poésies: on y trouve cependant une Notice sur l'île de Saint-Domingue. Dans le tom. II de l'*Anthologie française* par T. Monet, il n'y a qu'une seule chanson de Marchand. Z.

MARCHAND (ETIENNE), navigateur du dix-huitième siècle, était né à l'île de la Grenade, le 13 juillet 1755. Il fit d'abord plusieurs voyages aux Antilles sur les bâtiments du commerce, et ensuite alla au Bengale comme second capitaine d'un navire expédié de Livourne sous pavillon toscan. A son retour, en 1786, il fit rencontre, dans la rade de l'île Sainte-Hélène, du capitaine Portlock, et reçut de lui des renseignements précieux sur la traite des pelleteries à la côte nord-ouest d'Amérique. Marchand, à son arrivée à Marseille, communiqua ces informations à la maison Baux qui, jalouse d'ouvrir à ses compatriotes une nouvelle voie à une extension de commerce et de navigation, n'hésita pas de courir la chance d'une première tentative.

Marchand mit à la voile, le 14 décembre 1790, sur le navire le *Solide*, construit exprès pour cette expédition, et pourvu d'une cargaison convenable. Le 1<sup>er</sup> avril 1791, on vit la terre des Etats; puis on passa beaucoup au large du cap Horn, et le 12 juin on eut connaissance des îles de la *Madaléna* et de *San Pedros* de l'Archipel des *Marquesas*. On passa six jours dans la baie *Madre de Dios* de l'île *Santa-Christina*; et le 21 on découvrit, au nord-ouest du groupe, une terre qui fut nommée *île Marchand*: le 23 et le 24 on aperçut trois autres îles nouvelles qui reçurent les noms de *Baux*, *Masse* et *Chanal*. Les anciens navigateurs et Cook lui-même n'avaient pas eu connaissance de ces îles. Leur découverte fut due à une observation faite pendant que le *Solide* était mouillé dans la baie de *Madre de Dios*. On avait, au coucher du soleil, par un temps des plus clairs, aperçu, chaque jour, à l'horizon au nord-ouest, une tache fixe qui présentait l'apparence du sommet d'un pic élevé. On ne put douter que cette tache ne fût une terre; et comme aucune carte n'en indiquait dans cette partie, qu'aucun voyageur n'en faisait mention, ce ne pouvait être qu'une terre inconnue: on se proposa donc de la reconnaître. On eut quelques rapports avec les insulaires, qui firent un bon accueil aux Français. On donna au nouveau groupe le nom d'*îles de la Révolution*; et malgré les apparences qui semblaient indiquer la présence d'autres terres entre le sud et l'ouest, on pensa avec raison qu'il n'était pas prudent de s'engager dans des découvertes qui, en portant le vaisseau sous le vent de sa route, devaient alonger beau-

coup sa navigation, et compromettre, par ce retard, le succès d'une expédition dont le commerce était l'objet. On continua donc la route pour la côte nord-ouest d'Amérique: le 7 août, on reconnut le cap *del Enganno*, nommé par Cook *cap Edgcombe*; et le 12 on mouilla dans la baie de Tchinkitané (*Guadalupa* des Espagnols, *Norfolk Bay* des Anglais). Après avoir traité des peaux de loutre avec les naturels du pays, on suivit la côte du sud jusqu'à *Nootka-Sound*; on découvrit trois bons ports; on traita encore des pelleteries, et, le 8 septembre, on quitta la côte d'Amérique. La traversée fut heureuse jusqu'aux îles *Sandwich*. Le 4 octobre on vit *O-Ouhäihi*; les insulaires vinrent dans leurs pirogues au navire. Le 25 novembre on mouilla dans la rade de *Macao*. Les nouvelles que l'on apprit dans cette ville déconcertèrent toutes les spéculations que les armateurs du *Solide* avaient eues en vue dans l'expédition de leur navire. Le gouvernement chinois venait de prohiber, sous des peines sévères, toute introduction de fourrures dans les ports du midi de l'empire, et particulièrement celle des peaux de loutre. Il était impossible d'é luder cette prohibition; Marchand prit le parti de revenir en Europe en touchant à l'île de France. Le 14 août 1792, le *Solide* laissa tomber l'ancre à Toulon. Marchand fut, quelque temps après, porté par la voix unanime des marins de Marseille, au poste de commandant de leur bataillon dans la garde nationale de cette ville; mais ayant bientôt obtenu le commandement d'un bâtiment destiné pour l'île de France, il partit pour cette colonie, où il termina sa carrière, le 15 mai

1793. Il avait reçu une éducation soignée, et joignait à l'instruction des talents agréables. Brave, généreux, sincère, sa douceur et sa bonté ne nuisaient pas à la fermeté nécessaire dans le commandement. Comme l'expédition de Marchand fut achevée à une époque où la France était en combustion, à peine en parla-t-on dans ce temps : l'on pouvait même craindre qu'elle ne finît par être oubliée, lorsque Fleurieu conçut l'idée patriotique d'en publier la relation. « Il m'a paru » d'autant plus intéressant, dit cet » homme non moins estimable que » savant, de faire connaître, dans » toutes ses circonstances, le voyage » du capitaine Marchand, qu'indé- » pendamment d'une découverte as- » sez importante dans le grand » Océan, de plusieurs détails nou- » veaux sur une partie de l'Améri- » que occidentale du nord, encore » imparfaitement connue, et d'un » grand nombre d'observations as- » tronomiques, propres à perfec- » tionner l'art nautique et la géo- » graphie, ce voyage est le second » *autour du monde* qui ait été fait » par les Français : jusqu'à présent » Bougainville n'avait eu en France » ni modèle, ni imitateur... » N'ayant pu se procurer le journal même du capitaine Marchand, Fleurieu eut recours à celui du capitaine Chanal, chargé personnellement de toutes les reconnaissances pendant le cours du voyage. C'est d'après ce journal, auquel il accorde des louanges méritées, qu'il rédigea son ouvrage, intitulé : *Voyage autour du monde pendant les années 1790, 1791 et 1792, par Etienne Marchand, etc.*, Paris, an VI (1798), 4 vol. in-4°. (V. FLEURIEU, XV, 59.) La description des oiseaux et des productions

marines avait été faite par Robert, premier chirurgien du *Solide* ; ses soins pour la santé de l'équipage répondirent aux vœux bienfaisantes des armateurs. Dans le cours d'une expédition de vingt mois, le *Solide* ne perdit qu'un seul homme sur cinquante. Des navigateurs américains, qui parcouraient le grand Océan à-peu-près à la même époque que Marchand, virent le groupe d'îles qu'il a découvert, et leur imposèrent des noms. Hergert, lieutenant de la marine anglaise, en eut connaissance à une époque postérieure, et, suivant l'usage, donna aussi des noms à chaque île. Comme il vaut mieux, quand on le peut, désigner une île nouvelle par le nom que lui donnent les habitants, nous dirons que l'île Baux est plus connue aujourd'hui sous celui de *Noukahiva*. Des vocabulaires placés à la fin du voyage prouvent que l'oreille de deux personnes de la même nation peut être affectée différemment par les sons d'une langue inconnue. E—s.

MARCHANT DE BARBURE (FRANÇOIS - ROGER - FIDEL), né à Béthune, en Artois, vers 1734, entra d'abord dans les gardes-du-corps, passa ensuite dans la maréchaussée et dans la gendarmerie, et enfin, dans la 284<sup>e</sup>. compagnie de vétérans nationaux : il est mort à la Flèche, le 17 octobre 1802. Il s'était beaucoup occupé des sciences physiques ; et Buffon et Dolomieu lui ont donné des éloges dans des lettres qui sont restées manuscrites. Marchand de Barbure était des académies de Châlons-sur-Marne et du Mans. On a imprimé après sa mort ses *Essais historiques sur la ville et le collège de la Flèche*, Angers, 1803, in-8°. de près de 350 pag. L'ouvrage est divisé en trois parties : 1°. Topo-

graphie de la Flèche ; histoire de ses seigneurs jusqu'à Henri IV, qui réunit la seigneurie de la Flèche à la couronne ; histoire des illustres Fléchois : 2°. Annales fléchoises. La troisième partie est consacrée au collège de la Flèche ; Marchand y donne de courtes notices sur les professeurs et élèves illustres de cette école. En général, l'ouvrage est aussi intéressant qu'il peut l'être ; mais l'auteur eût pu se dispenser de consacrer plus de trente pages à citer ce qu'il appelle des *écarts de la nature*, tels que des accouchements extraordinaires, une guérison d'hydrophobie, etc. Marchand de Barbure a laissé en manuscrit : I. *Dictionnaire ou Encyclopédie raisonnée et réfléchi des trois règnes de la Nature*. II. *Les Phénomènes de la Nature, expliqués par le système des molécules organiques vivantes*. III. *Les Secrets des Arts, de la Physique, de la Chimie*, etc. IV. *Le Trésor des Champs*. V. *La Médecine ramenée à ses premiers principes*. VI. *Minéralogie du département de la Sarthe*. VII. *Les Fruits de mes études*. VIII. *Dictionnaire de la Maréchaussée*. IX. *Contes de l'ancien temps, extraits de Roland furieux*.

A. B—T.

MARCHANT (NICOLAS), médecin de Gaston, duc d'Orléans, et habile botaniste, enrichit le Jardin du roi d'une belle collection de plantes étrangères. Ce savant et laborieux naturaliste, qui était docteur en médecine de l'université de Padoue, fut reçu à l'académie des sciences, à la formation de cette compagnie en 1666, et mourut en 1678. Il est probablement l'auteur des *Descriptions* des plantes, données par l'académie, 1676, in-fol., et publiées par Dodart : il en apportait dans

toutes les séances. On connaît de lui trois observations, insérées dans les *Mémoires* de cette société, tom. 1 et x ; et il a laissé en manuscrit le catalogue des plantes dont la France a dû l'acquisition au duc d'Orléans, depuis 1648 jusqu'à 1659, celui des plantes qui croissent dans un rayon de quarante milles autour de Paris, et un autre de celles qui croissent au bord de l'Océan, depuis le Havre jusqu'à Dunkerque, rédigé en 1649. Ces trois ouvrages se trouvaient dans la bibliothèque de Bernard de Jussieu, en 1768. — Jean MARCHANT, fils du précédent, avec lequel Rozier (*Tables de l'Acad. des sciences*, IV, 245) l'a confondu, fut reçu membre de l'académie, en 1678, et nommé titulaire de la troisième place de pensionnaire botaniste, lors du renouvellement de cette compagnie, en 1699. Il mourut en 1738, et avait, ainsi que son père, le titre de directeur de la culture des plantes du Jardin du roi. On a de lui un grand nombre de descriptions de plantes et d'observations, insérées ou mentionnées dans le recueil de l'académie, depuis 1678 jusqu'à 1735, et dans le tome III de *Machines*. On en peut voir les titres dans la *Bibl. bot.* de Séguier. Le fils a consacré à la mémoire de son père, la *Marchantia*, dont on connaît huit espèces en France : c'est un genre de la famille naturelle des hépatiques ; elle croît dans les lieux humides et ombragés.

D—U.

MARCHANT (FRANÇOIS), né à Cambrai, vers 1761, après avoir fini ses études, se destinait à l'état ecclésiastique. Il était sur le point d'obtenir quelque bénéfice, lorsque la révolution française arriva, et, peu après, la suppression des couvents, abbayes, prébendes : Mar-

chant, déçu dans ses espérances et ses calculs, n'eut d'autre ressource que sa plume. Son intérêt décida son choix; c'était d'ailleurs en attaquant le parti triomphant que l'on pouvait espérer quelque succès. Plusieurs facéties de Marchant en eurent, mais pas assez cependant pour subvenir à ses besoins, et répondre à son attente. Il se retira dans sa ville natale, et y mourut le 27 décembre 1793. C'est donc à tort que M. Leplat-du-Temple, dans une des notes de son *Virgile en France* (liv. 1, 310), dit qu'il fut du nombre des malheureuses victimes noyées à Nantes, sous le proconsulat de Carrier. (V. CARRIER, t. VII, p. 216). On a de Marchant : I. *Fénélon*, poème in-8°. II. *La Chronique du Manège*, 1790, in-8°. C'était un journal, en prose et en vers, qui paraissait par Nos. d'une feuille; il en a paru, au moins, huit numéros. III. *Les Sabats jacobites*, 1791-92, 3 vol. in-8°. avec fig; il en paraissait par semaine deux numéros. IV. *La Jacobinéide*, poème héroï-comicivique en 12 chants, 1792, in-8°. V. *La Constitution en vaudevilles, suivie des Droits de l'homme et de la femme, et de plusieurs autres vaudevilles constitutionnels*, 1792, in-8°. VI. *Folies nationales pour servir de suite à la Constitution en vaudevilles*, 1792, in-8°. VII. *Les Bienfaits de l'Assemblée nationale, ou les Entretiens de la mère Salmon, doyenne de la Halle, suivis de vaudevilles*, 1792, in-8°. VIII. *L'A. B. C. national, dédié aux républicains, par un royaliste*, 1793, in-8°, en quatre parties. *La Constitution et les Bienfaits*, les *Folies et l'A. B. C.*, ont été réimprimés en 4 vol. in-32; et les curieux recherchent encore cette collection. A. B.—T.

MARCHE (BLANCHE COMTESSE DE LA), était fille d'OTTON IV, comte palatin de Bourgogne, et de MABAUD, comtesse d'Artois. Elle fut mariée à Charles-le-Bel, second fils de France, qui possédait en apanage le comté de la Marche. Cette princesse, jeune et sans expérience, jetée au milieu d'une cour où tout respirait le plaisir, n'eut que trop de facilité à suivre son penchant pour la galanterie. La reine Marguerite, sa belle-sœur, favorisa ses désordres, et lui fournit les occasions de se trouver avec l'amant qu'elle lui avait donné. Philippe-le-Bel, averti de la conduite de ses deux belles-filles, fit arrêter leurs séducteurs, qui périrent au milieu des plus horribles supplices (V. MARGUERITE de Bourgogne, reine de Navarre). Blanche fut tondue, et renfermée au Château-Gaillard, près d'Andely. Elle y resta sept ans, fut ensuite répudiée par son mari, sous prétexte de parenté, et transférée au château de Gauroi, près de Coutances, d'où elle ne sortit que pour prendre le voile à l'abbaye de Maubuisson, qui avait été le théâtre de ses intrigues. Elle y passa le reste de sa vie dans la pénitence, et mourut vers 1340. W—s.

MARCHE (OLIVIER DE LA) (1), poète et chroniqueur célèbre, naquit en 1426, dans la terre de la Marche, au bailliage de Saint-Laurent, qui faisait alors partie du comté de Bourgogne. Il suivit, en 1434, Philippe, son père, nommé commandant du fort de Joux, près de Pontarlier, et fit ses premières études en cette ville. Après la mort de son père, en

(1) Varillas, dans son *Histoire de France*, 1<sup>re</sup> (livre III), a confondu la maison de La Marche en Bourgogne, avec celle de La Mark en Flandre; et cette inoprise lui a fait commettre des erreurs singulières.

1437, Olivier fut conduit à la cour du duc de Bourgogne, et remis entre les mains du seigneur de La Queuille qui prit soin de son éducation : à l'âge de treize ans, il entra dans les pages du bon duc Philippe, et ne tarda pas à se signaler par son adresse dans les exercices du corps, et par un attachement inviolable à son souverain. Il s'attira la haine du roi Louis XI, pour avoir découvert et fait échouer son projet d'enlever le comte de Charolais. Le roi voulut exiger qu'on lui livrât Olivier pour le faire châtier à son *desir*; mais le duc de Bourgogne répondit qu'Olivier étant son sujet et serviteur, c'était à lui d'en faire raison (1). Il fut armé chevalier par le comte de Charolais, peu de jours avant la bataille de Monthéry, où il se distingua; et il commanda une compagnie d'archers au siège mémorable de Beauvais (V. HACHETTE). Le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne, récompensa Olivier de ses services, en le nommant bailli d'Amont (2), et capitaine de ses gardes. Il lui donna l'ordre, en 1476, d'enlever le duc de Savoie, qui était venu le visiter avec sa mère: Olivier prit

avec lui un certain nombre d'hommes d'armes, et, s'étant ébusqué dans un défilé par où ce prince devait passer, se saisit de sa personne; mais le duc s'échappa à la faveur de la nuit. A cette nouvelle, Charles-le-Téméraire entra dans une violente colère; cependant il n'en témoigna rien à Olivier. La Marche suivit son maître dans la guerre de Lorraine; et il fut fait prisonnier à la bataille de Nanci (V. CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE). Aussitôt qu'il eut payé sa rançon, il joignit en Flandre Marie, héritière de Bourgogne, qui le nomma son maître-d'hôtel; charge qu'il continua d'exercer sous son fils Philippe. Ce prince l'envoya en France, complimenter Charles VIII sur son avènement au trône. La Marche mourut à Bruxelles, le 1<sup>er</sup>. février 1501, et fut enterré dans l'église Saint-Jacques: son tombeau a été ruiné dans les guerres de religion. Il avait éprouvé beaucoup d'agitations, comme on le voit par la devise qu'il avait choisie: *Tant a souffert La Marche*. On a de lui: I. Des *Mémoires* (de 1435-92). Ils furent publiés pour la première fois, par Denis Sauvage, sur un manuscrit de la bibliothèque du Ch. du Poupet, seigneur de la La Chau, Lyon, 1562, in-fol. Jean Laurens, de Gand, en donna une seconde édition (Gand, 1566, in-4<sup>o</sup>), avec des notes marginales, et une préface, dans laquelle il reproche à l'auteur d'avoir manqué d'exactitude et de bonne-foi en ce qui concerne les troubles de Flandre. Les *Mémoires* de La Marche ont été réimprimés, Bruxelles, 1616, et Louvain, 1645, in-4<sup>o</sup>. Ces deux éditions, recherchées également des curieux, sont augmentées d'un *Etat de la maison des ducs de Bourgogne*, par La Marche; enfin ils ont été in-

(1) Olivier, dit Duclos, avertit le duc de Bourgogne du projet qu'avait Louis XI de faire enlever le comte de Charolais. Le roi fit demander au duc qu'on lui livrât Olivier, pour avoir osé débiter publiquement un projet si absurde, et qui tendait à noircir sa réputation. Le duc s'y refusa sous le prétexte que La Marche étant né dans le comté de Bourgogne, n'était ni sujet du duc, ni justiciable du roi (*Hist. de Louis XI*, tome 1<sup>er</sup>, p. 349). C'est une grave erreur échappée à un historien d'ailleurs estimable et fort exact. Le comté de Bourgogne avait été réuni au duché par le mariage de Jeanne de France avec Eudes IV, duc de Bourgogne, en 1318; et ces deux provinces ne furent plus séparées que par le mariage de Marie, fille du dernier duc Charles, avec Maximilien d'Autriche. Ainsi La Marche était né sujet et justiciable du duc Philippe-le-Bon; et, dans ses *Mémoires* que nous avons suivis, il ne met pas dans la bouche du duc de Bourgogne la réponse que lui prête Duclos.

(2) Le bailliage d'Amont comprenait toute la partie du comté de Bourgogne, qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Saône.



sérés dans la collection des *Mémoires pour l'Histoire de France*, tom. VIII et IX (1). L'ouvrage de La Marche, malgré ses imperfections, est très-important pour l'histoire de son temps. On y trouve des anecdotes curieuses, et des détails intéressants sur des événements dont il avait été le témoin : sa franchise inspire la confiance, et des critiques le préfèrent encore à Comines, sous le rapport de la sincérité; mais il est loin de l'égaliser pour le style; il emploie fréquemment des expressions et des tournures wallones : entraîné d'ailleurs par son goût pour les fêtes et les tournois, il ne se lasse pas de décrire, de la manière la plus minutieuse, tous ceux auxquels il avait assisté, tandis qu'il ne fait qu'indiquer des objets d'un intérêt bien plus grand. L'abbé Boullemier, de Dijon, préparait une nouvelle édition des *Mémoires* de La Marche; et l'on ne peut que regretter qu'il n'ait pas terminé ce travail qui l'occupait depuis plusieurs années (2). II. *Le chevalier délibéré* (en rymes), composé en 1483, Schiedam en Hollande, 1483, in-4°, goth. fig.; Paris, Verard, 1488, 1493; Trepperel, 1495, in-4°; Lyon, Havard, sans date, in-4°; trad. en espagnol par Fernand de Acunha, Anvers, 1553, in-4°. Galland prétend que ce poème contient l'histoire de l'auteur; mais l'abbé Goujet conjecture, avec plus de vraisemblance, que c'est une vie

allégorique de Charles-le-Téméraire. III. *Le parement et le triomphe des Dames d'honneur*, Paris, 1510, in-8°. (1); *ibid.*, veuve Trepperel, s. d. in-8°. goth. rare; Pierre Desray, de Troyes, éditeur de cet ouvrage, y a joint un prologue en prose, et des notes. Il est divisé en vingt-six chapitres, qui portent, chacun, le nom d'un ajustement de femme : les *Pantouffles d'humilité*, la *Robe de beau maintien*, la *Coëffe de honte de méfaire*, etc. Le quinzième chapitre qui est intitulé : *l'Épinglier de patience*, contient l'histoire si intéressante de Grisélidis, imitée de la dernière *Nouvelle* de Boccace. Cet ouvrage est écrit en vers et en prose. IV. *La source d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des Dames en vigueur florissant et prix inestimable*; avec une belle épître d'une noble dame à son seigneur et ami; Lyon, 1532, in-8°. fig., très-rare. Cet ouvrage est écrit en rimes. V. *Cy commence un excellent et très-proufitable livre pour toute créature humaine, appelé le miroir de mort*, s. d. in-fol., goth. rare. VI. *Traité et Advis de quelques gentils-hommes françois, sur les duels et gages de bataille*, assavoir : d'Olivier de La Marche, Jean de Villiers, sire de l'Isle-Adam, Hardouin de la Jaille, etc., Paris, 1586, in-8°. On connaît encore de La Marche, plusieurs ouvrages manuscrits, conservés dans la bibliothèque de l'Escorial, et dont on trouvera les titres dans les bibliothèques de Duverdier, Papillon, etc. W—s.

(1) Les éditeurs de cette collection ont fait divers retranchemens aux *Mémoires* de La Marche, et ont supprimé en entier l'introduction, sous prétexte que l'auteur s'y montre trop crédule. Ainsi, les curieux qui voudront connaître l'ouvrage, seront obligés de revenir à une des éditions originales qu'on a citées.

(2) L'abbé Boullemier se proposait d'enrichir son édition de notes critiques, et d'un grand nombre de pièces originales propres à répandre du jour sur les faits que La Marche a rapportés trop superficiellement (Voy. l'*Éloge* de Boullemier, par Baudot, p. 19).

(1) L'abbé Papillon doutait de l'existence de cette édition; mais il en cite deux autres, d'après Duverdier : Paris, 1520, in-8°; et Lyon, Arnauld, s. d. in-16°. L'article qu'il a consacré à *La Marche*, est plein de contradictions et d'inexactitudes. (Voy. la *Bibli. de Bourgogne*, au mot *Marche*.)

MARCHE ( JEAN-FRANÇOIS DE LA ), évêque de Saint-Pol de Léon , naquit dans le diocèse de Quimper , en 1729 , et suivit d'abord la carrière militaire. Il se trouva au combat de Plaisance , en 1746 , et y fut blessé : en 1747 , il obtint le grade de capitaine au régiment de la reine infanterie ; mais après le traité d'Aix-la-Chapelle , il renonça au service , reprit ses études , et entra ensuite dans un séminaire. Étant devenu prêtre , il fut fait chanoine-écolâtre et grand - vicaire de Tréguier , et fut pourvu , en 1764 , de l'abbaye de Saint-Aubin-des - Bois , au diocèse de Saint-Brieuc. Nommé , en 1772 , à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon , il remit son abbaye , et se livra au soin de son troupeau. Son diocèse lui dut un beau collège , bâti à ses frais , et de plus un petit séminaire avec des fonds suffisants pour élever des jeunes gens pauvres. Le prélat visitait chaque année son diocèse , présidait aux retraites ecclésiastiques , et trouvait , dans une sage dispensation de son revenu , le moyen de suffire à d'abondantes aumônes. Il menait en quelque sorte , dans son palais , la vie de communauté , sans cesser d'être accessible pour tout le monde , et surtout pour son clergé. Assidu dans son diocèse , il en sortait fort rarement : la seule assemblée du clergé où il assista , fut celle de 1788. La révolution survint ; on supprima son siège , et l'on prétendit lui interdire ses fonctions. L'évêque crut devoir instruire ses curés sur l'incompétence des décrets de l'Assemblée. Le 23 octobre 1790 , il fit une réponse à-la-fois ferme et modérée aux significations des administrateurs , et continua ce qu'il regardait comme le devoir de sa place. Un décret du 16 février 1791 le manda

à la barre , ainsi que les évêques de Tréguier et de Nantes : en même temps on échauffait contre lui les esprits de la multitude dans un pays qu'il vivifiait par ses bienfaits. Averti qu'on venait pour le saisir , M. de La Marche crut devoir se soustraire aux recherches ; et après avoir erré quelque temps , il s'embarqua à Roscoff , en mars 1791 , sur un bateau qui le conduisit en Angleterre. Il n'avait rien emporté avec lui , et se serait trouvé dans le plus grand dénuement , si des personnes généreuses n'eussent pris soin de pourvoir à ses besoins. Lord Arundel , le marquis de Buckingham , et d'autres illustres Anglais , lui vouèrent une estime et un attachement durables. Le 20 août 1791 , l'évêque de Léon donna , de Londres , une *Lettre pastorale* et une *ordonnance* , pour prémunir ses diocésains contre le schisme. Cependant le nombre des prêtres français qui se réfugiaient en Angleterre , croissait tous les jours. Le prélat proposa une souscription en leur faveur : cette idée fut adoptée avec empressement ; et le célèbre Burke seconda ce projet. De riches Anglais s'assemblèrent ; et l'évêque anglican de Londres se trouva même à la réunion. L'évêque de Léon y exposa la détresse de ses compatriotes. Ce ne fut point en vain ; des secours abondants furent prodigués , et beaucoup d'Anglais reçurent chez eux des prêtres français. La pieuse hôtesse de M. de La Marche , M<sup>me</sup>. Silburn en accueillit successivement un assez grand nombre. Ces procédés généreux furent l'objet d'une lettre que l'évêque adressa , le 30 décembre 1791 , aux prêtres de sa nation réfugiés en Angleterre ; elle a été imprimée , et respire des sentiments de reconnais-

sance et de charité. Pie VI lui adressa, le 2 septembre 1793, un bref, pour le féliciter de son zèle; et Louis XVIII, alors MONSIEUR, lui écrivit de Hamm, le 10 février de la même année, pour lui témoigner combien il était touché de ses soins. Mais bientôt les progrès de la terreur dans notre patrie ayant porté à plusieurs milliers le nombre des prêtres et des émigrés qui avaient abordé en Angleterre, les secours particuliers devenaient insuffisants : une motion fut faite au parlement, pour consacrer une somme annuelle au soulagement de ces honorables proscrits; elle fut unanimement adoptée, et un mode régulier de secours fut établi. L'évêque de Léon fut chargé de présider à la distribution : beaucoup d'Anglais le rendaient de plus dépositaire de leurs offrandes, qui se montaient encore, par an, à une somme considérable. Le prélat obtint, pour les prêtres français, le château de Winchester, où l'on en recueillit jusqu'à huit cents; il pourvut aussi aux besoins des prisonniers de notre nation, et remplit jusqu'à sa mort, avec autant d'assiduité que de bonté, les fonctions de charité qu'on lui avait confiées. Lorsqu'en 1801 Pie VII demanda les démissions des évêques de France, M. de La Marche assista aux assemblées que tinrent à Londres ceux de ses collègues qui se trouvaient en Angleterre. On dit qu'il hésita quelque temps; mais enfin il adhéra à l'avis du plus grand nombre de ces prélats, et signa leurs lettres et leurs réclamations contre le concordat. Il adressa de plus, en son propre nom, le 15 mars 1803, une lettre au pape : dureste, nous savons que, peu avant de mourir, il déclara qu'il était loin de partager l'exagération de plusieurs

des antagonistes du concordat de 1801. Atteint d'une maladie grave, il reçut deux fois la visite de MONSIEUR, frère du roi, qui voulut recevoir sa bénédiction. Ce pieux évêque mourut le 25 novembre 1806, laissant à peine de quoi fournir aux frais de son inhumation, et après avoir instamment recommandé qu'elle se fit sans pompe et sans que rien y rappelât sa dignité d'évêque. Il avait rédigé lui-même son épitaphe, où ses titres sont également omis.

P—C—T.

MARCHETTI (ALEXANDRE), célèbre traducteur de Lucrèce, naquit le 17 mars 1633, à Pontormo, ancien château dans la Toscane, d'une noble famille. Il se livra d'abord à son penchant pour la poésie, et avec tant de succès, qu'avant l'âge de dix-sept ans, il avait composé plusieurs petites pièces fort remarquables, entre autres, un sonnet que Crescimbeni a inséré dans l'*Istoria della poesia volgare*, comme un modèle en ce genre. Son frère aîné, craignant que le goût exclusif des lettres ne fût un obstacle à son avancement, l'envoya étudier le droit à Florence; mais celui-ci ne tarda pas à se lasser d'une science qui ne repose que sur des autorités, et il alla prendre à Pise des leçons de philosophie. Fatigué d'entendre ses maîtres appuyer leurs raisonnements sur des principes d'Aristote, contredits par l'expérience, il était sur le point d'abandonner Pise, lorsque le célèbre Borelli y fut appelé pour professer les mathématiques : les leçons de Borelli et la lecture des ouvrages de Galilée, firent faire à Marchetti de rapides progrès dans les sciences; mais l'attrait qu'avait pour lui la philosophie, ne lui fit pas négliger la culture des lettres. En terminant ses

cours, il fut nommé professeur de logique; il obtint, en 1659, la chaire de philosophie, qu'il remplit avec éclat pendant vingt années, obligé de lutter sans cesse contre les intrigues des partisans du péripatétisme. Il succéda, en 1679, à Borelli, dans la place de professeur de mathématiques, et s'attacha, comme lui, à former de bons élèves: l'un des plus distingués fut son propre fils Angelo Marchetti, dont on a divers ouvrages. Il eut à soutenir quelques disputes avec Viviani et le P. Guido Grandi, sur des questions qui sont résolues depuis long temps, et qui n'offrent par conséquent plus d'intérêt. Il mourut d'apoplexie au château de Pontormo, le 6 septembre 1714. Marchetti était membre de l'académie de *la Crusca*, et de plusieurs autres sociétés littéraires d'Italie. Ses ouvrages de mathématiques et de physique, fort estimés dans le temps, ont tous été surpassés. Le seul qu'on cite encore quelquefois est le traité *De resistentiâ solidorum* (Florence, 1669, in-4°.), qu'on trouva si beau que l'envie l'attribua à Borelli; mais ses traductions d'Anacréon, et surtout de Lucrèce, assurent à Marchetti une renommée durable. La *Traduction d'Anacréon*, imprimée à Lucques, en 1707, in-4°, fut supprimée par ordre de l'inquisition; mais elle a été reproduite dans le recueil des traductions italiennes de ce poète, Venise, 1736, in-4°, et séparément, Londres, 1803, in-8°. Celle du poème de Lucrèce, en vers *sciolti*, est le plus beau titre de gloire de Marchetti; tous les critiques italiens s'accordent à en louer la fidélité, la précision et l'élégance du style: la censure qu'en a faite l'abbé Lazarini, porte moins sur la traduction que sur les principes

de la philosophie de Lucrèce (*V. LUCRÈCE*). Cette traduction fut publiée pour la première fois par Paolo Rolli, Londres, 1717, in-8°.; l'édition d'Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. in-8°, fig., revue par Gerbaut, est beaucoup plus belle, mais moins correcte. On fait cas encore de l'édition de Lausanne, 1759, in-8°, et de celle de Londres, 1779, in-4°. Les poésies de Marchetti ont été recueillies sous ce titre: *Saggio delle rime eroiche, morali e sacre*, Florence, 1704, in-4°.; nouvelle édition, augmentée et précédée de la vie de l'auteur, Venise, 1755, in-4°. Il avait laissé en manuscrit des mélanges de philosophie, de mathématiques et de littérature, parmi lesquels on doit distinguer une traduction *in ottava rima*, des quatre premiers livres de l'*Énéide*, que les Italiens comparent à la belle traduction d'Annib. Caro, et le début d'un Poème destiné à combattre le système de Lucrèce, et que l'auteur se proposait de dédier à Louis XIV. Ce fragment, inséré dans le tom. XXI du *Giorn. de' letterati d'Italia*, a été réimprimé avec la traduction française, dans le *Journal étranger* du mois de février 1760. Fabroni a publié la *Vie* de Marchetti, dans la 14<sup>e</sup>. décade des *Vitæ Itolor. doct. excellent.* Les *Mémoires* de Nicéron, tom. VI, contiennent son *Éloge*, tiré du *Giornale de' letterati d'Italia*, tom. XXI. Zaccaria l'a donné avec beaucoup plus de détail, et enrichi de notes, dans sa *Bibliotheca Pistoriensis*, p. 320-336.

W—s.

MARCHETTIS (PIERRE DE), médecin, naquit à Padoue; il y professa d'abord la chirurgie, puis il obtint la chaire d'anatomie le 28 février 1652. Il réunit ces deux chaires en 1661, et mourut le 16 avril 1673,

âgé de quatre-vingts ans : il avait le titre de chevalier de Saint-Marc. On a de cet auteur : I. *Sylloge observationum medico-chirurgicarum rariorum*, Padoue, 1664 et 1685, in-8°. ; Amsterdam, 1665, in-12, 1675, in-4°. ; Londres, 1729, in-8°. ; Nuremberg, 1673, in-8°. , en allemand. Ce recueil contient 69 observations des cas les plus rares en chirurgie, dans un bon nombre desquels l'auteur se montre grand partisan du caustère actuel. II. *Tendinis flexoris pollicis ab æquo evulsi observatio*, Padoue, 1654, in-4°. — Son fils, Dominique MARCHETTIS, naquit à Padoue, en 1626 : nommé, très-jeune encore, coadjuteur de Veslingius, il dut aux connaissances qu'il acquit en anatomie, l'avantage de succéder à ce professeur célèbre. Il mourut à Padoue, en 1688. Il a publié l'ouvrage suivant : *Anatomia seu responsiones ad Riolanum anatomicum Parisiensem in ipsius animadversionibus*, etc. Padoue, 1652, 1654, in-4°. ; Harderwick, 1656, in-12 ; Leyde, 1688, in-12 : c'est pour défendre Veslingius, contre les attaques de Rielan, que Dominique a composé cet écrit, dans lequel il a consigné les travaux les plus importants de son maître et les siens, et formé un recueil des faits anatomiques les plus intéressants. Haller le cite avec éloge. — Antoine MARCHETTIS, frère de Dominique, après avoir long-temps aidé son père dans ses travaux anatomiques, le remplaça dans l'enseignement de cette science en 1669, fut nommé professeur de chirurgie, en 1683, et mourut le 22 octobre 1730, âgé de quatre-vingt-dix ans. P. et L.

MARCHETTY (FRANÇOIS), natif de Marseille, entra en 1630 dans la congrégation de l'Oratoire, s'atta-

cha à M. Gault, évêque de cette ville, et mourut dans sa patrie en 1688. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Paraphrase sur les épîtres de saint Pierre*, 1639. II. *Traité sur la messe*, avec l'explication de ses cérémonies, en latin et en français. III. *Vie de M. J. B. Gault, évêque de Marseille*, 1650, plus exacte, plus détaillée, que celle qu'en avait composée le P. Senault, mais d'un style qui sent le terroir. IV. *Vie de M. Galaup de Chasteuil, célèbre solitaire du Mont-Liban*, 1666, in-12, revue par le docteur Arnould ; rare parce que la plupart des exemplaires périrent dans un incendie chez le libraire. La Roque l'a réimprimée en abrégé, dans son *Voyage de Syrie, et du Mont-Liban* (V. GALAUP, XVI, 279). V. *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille, et sur la qualité de nobles marchands qu'ils portaient*, 1671, in-4°. Cet ouvrage contient beaucoup de recherches, pour prouver que le commerce ne faisait point déroger à Marseille. Il était dédié au roi pour engager sa Majesté à renouveler ce privilège. VI. *Coutumes sacrées de Marseille*, en forme de dialogue. L'auteur y fait l'apologie des usages populaires de cette ville, entre autres, de la procession du bœuf couronné, qu'on promène dans les rues, en grande pompe, la veille et le jour de la fête-dieu, comme le symbole de l'eucharistie. Marchetty a laissé un manuscrit sur l'Écriture-sainte. T—D.

MARCHI (FRANÇOIS DE'), l'un des ingénieurs italiens les plus distingués, était né à Bologne, dans le seizième siècle, d'une famille noble : il fut attaché au service d'Alexandre de Médicis, premier duc de Florence, et de sa veuve Marguerite,

duchesse de Parme, et à celui du pape Paul III, qui lui accorda le titre de gentilhomme romain. Il fit construire la forteresse de Plaisance en 1547, et servit en Flandre pendant 32 ans, comme ingénieur du roi d'Espagne. L'ouvrage qui a fait la réputation de Marchi, et auquel on sait qu'il travailla en 1545, n'a cependant paru qu'après sa mort, par les soins de Gaspar Dall'Oglio, son ami. Il est intitulé : *Della architettura militare libri tre, nelli quali si descrivono li veri modi del fortificare che si usa a tempi moderni*, Brescia, 1599, gr. in-fol.; orné de 161 planch. impr. avec le texte. Cette édition est extrêmement rare; et les exemplaires qu'on en a vus passer depuis quelques années dans les ventes à Paris, ont été portés à des prix excessifs (1). Ces exemplaires diffèrent par le frontispice et par quelques changements dans les pièces préliminaires; mais il est certain qu'ils sont d'une même édition. Les planches ayant été terminées long-temps avant l'impression du texte, on les trouve séparément. Manesson Mallet en a publié quelques-unes dans le second volume des *Travaux de Mars* (*Voy. MALLET*). L'ouvrage de Marchi offre 161 systèmes de fortifications, qu'il assure être de son invention, et dans plusieurs desquels on trouve la plus grande partie des idées qui ont été proposées et exécutées depuis par les plus habiles ingénieurs (2). Il s'est beaucoup attaché à perfectionner l'ordre renforcé, dont Mag-

gi avait le premier cherché à introduire l'usage (*V. MAGGI, XXVI*). Les Italiens prétendent que la grande rareté de cet ouvrage provient de ce que les exemplaires en ont été détruits par les ingénieurs étrangers (*ultramontani*) qui s'étaient appropriés les inventions de Marchi; ils ont nommément fait ce reproche à Vauban (1). Mais on sait que les ouvrages tirés à grand nombre et conservés avec le plus de soin, ne se trouvent plus que dans les bibliothèques publiques au bout d'un ou deux siècles. M. Louis Marini, directeur de la bibliothèque de la *Casanata*, a fait réimprimer l'*Architettura militare* de Marchi, Rome, 1810, 5 vol. gr. in-fol., ou 6 vol. in 4°. Cette magnifique édition, supérieure à la première sous tous les rapports, a coûté 100 fr. le volume aux souscripteurs. Le premier volume contient les *Prolegomènes* du savant éditeur, et la *Biblioteca istorico-critica di fortificazione permanente*; le second : *Nuova lezione e commenti*; le troisième : l'*Ouvrage* de Marchi; et les deux derniers, les planches. Le texte a été imprimé en même temps, format gr. in-4°, 3 tom. en 6 vol. On a encore de Marchi : *Relazione particolare delle gran feste o trionfi fatti in Portogallo e in Fiandra nello sposalizio del Pr. Alessandro Farnese e donna Maria di Portogallo*, Bologne, Benazzi, 1566. On peut consulter, sur cet ingénieur, une *Notice* très-exacte dans le tome VI des *Scrittori Bolognesi* par M. le comte Fantuz-

(1) Un exemplaire contenant, à la fin du troisième livre, 9 planches qui ne sont pas indiquées dans le *Catalogue* du duc de la Vallière, et en outre une figure double, a été porté à 1350 fr. à la vente de Laserna Saustander.

(2) *V. l'Architecture des forteresses*, par M. Mandar, p. 536.

(1) Une Dissertation d'un officier lorrain, imprimée à Milan, en 1757, tend à prouver que les trois systèmes de Vauban se trouvent en substance dans le livre de Marchi (Ermen. Pini, *Dialoghi sopra l'architettura*, Milan, 1770). Denina ayant rejeté ce reproche dans ses *Rivoluzioni d'Italia*, un officier français le refuta, peut-être trop durement, dans le *Journal de Bouillon*, août 1775, p. 138.

zi. Voyez aussi la *Notice sur Mar-chi* par Venturi. W—s.

MARCIEN, empereur d'Orient, naquit dans la Thrace, d'une famille obscure, vers l'année 391. Il s'enrôla fort jeune, après avoir manqué de perdre la vie par une circonstance singulière : on l'arrêta sur une route près du cadavre d'un homme nouvellement tué, et dont on le crut l'assassin. Le procès allait lui devenir funeste, lorsque le vrai coupable fut découvert. Entré dans la milice, Marcien obtint la faveur d'Arđaburius, et de son fils Aspar, généraux puissants, qui facilitèrent son élévation jusqu'au rang de sénateur. Il l'occupait en 450, lorsque la mort de Théodose le jeune laissa le trône entre les mains de sa sœur, la vertueuse Pulchérie : cette princesse que sa piété portait au célibat, mais à qui le poids du sceptre prescrivait de prendre un époux, crut pouvoir, à cinquante deux ans, ne manquer à aucun des devoirs qu'elle s'était prescrits, en s'unissant au sage Marcien, déjà sexagénaire, et veuf d'une première femme dont on ignore le nom. Il fut proclamé empereur aussitôt. Son premier soin fut de s'entourer des hommes les plus probes de l'Empire, et sa première action de refuser fièrement à Attila le honteux tribut que Théodose II s'était engagé à lui payer. « Je n'ai d'or que » pour mes amis, et j'ai du fer pour » mes ennemis, » répondit Marcien. Sa sagesse brilla pendant le concile de Chalcedoine ; et plusieurs fois les Pères de ce concile eurent recours à ses lumières dans les questions qui leur furent soumises. En 455, Marcien reconnut Avitus, comme empereur d'Occident, et fit en vain les démarches les plus vives auprès de Genseric, pour obtenir la liberté de

l'impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, et de ses deux filles. Après un règne de six ans et quelques mois, qui fut, pour l'Orient, un temps de paix, de justice et de bonheur, Marcien mourut en 457 ; il avait perdu Pulchérie en 453, et ne laissa qu'une fille, née de sa première femme, et mariée à Anthémius, depuis empereur d'Occident. Les mémoires de Marcien sont assez rares : Léon I<sup>er</sup>. lui succéda. L—s—E.

MARCIEN, rebelle. V. ZÉNON.

MARCIEN, géographe grec, était de la ville d'Héraclée, sur le Pont-Euxin ; ce qui l'a fait nommer Marcien d'Héraclée. Il paraît avoir vécu au commencement du quatrième siècle, un peu avant la translation de l'empire à Constantinople. Il écrivit un Périple entier du Monde, dont il ne nous reste que des fragments. La première partie renfermait la description des côtes, tant orientales qu'occidentales, de la mer intérieure (ou Méditerranée) et des îles qui y sont situées. Pour cette partie, Ptolémée a été son guide ; et il évalua en stades les distances en degrés et en minutes qui résultent des tables du géographe d'Alexandrie. Il cite cependant aussi Protagoras, Ératosthène, et Denys fils de Diogène. La seconde partie du Périple traitait des côtes de l'Océan occidental, et renfermait l'abrégé des onze livres d'Artemidore d'Éphèse ; mais Marcien avait consulté, pour rectifier cet abrégé, un grand nombre d'auteurs qu'il cite. Ces auteurs sont, Timosthène de Rhodes, Ératosthène, Pythéas de Marseille, Isidore de Charax, Sosander, qui avait écrit sur l'Inde, Simmeas, qui avait composé un périple entier du Monde, Appelle de Cyrène, et Euthymène de Marseille, Phileas d'Athènes, Andros-

thène de Thase, Cléon de Sicile, Eudoxe de Rhodes, Hannon de Carthage, Scylax de Caryande, Botheus, Strabon, et enfin Menippe de Pergame, que Marcien regardait comme le plus exact de tous ceux qui ont écrit des périple. Marcien d'Héraclée est surtout utile, parce qu'il nous fait connaître des fragments précieux de ces auteurs, dont les ouvrages, si l'on en excepte trois ou quatre, sont entièrement perdus. Il peut servir aussi à rectifier quelques-unes des erreurs des copistes de Ptolémée, ou nous aider, par la comparaison, à choisir les meilleures leçons dans les diverses éditions ou manuscrits de cet ancien géographe. Marcien fut d'abord publié en grec, en 1600, d'après le seul manuscrit connu, dans le recueil d'Hœschelius; il reparut avec une traduction latine et une dissertation de Dodwell dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Geographiæ veteris Scriptores græci minores* (V. HUDSON, XXI, 13). On y a joint des fragments de Menippe de Pergame, d'Étienne de Byzance, d'Artémidore d'Éphèse, puisés dans Diodore, Strabon, Athénée, Plin et Marcien Capella, afin de compléter et d'éclaircir ce qui restait de Marcien. On a mal-à-propos publié, sous le nom de Marcien d'Héraclée, les fragments qui nous restent de la géographie de Scymnus de Chio, en vers iambiques grecs, dans le recueil d'Hœschelius; et avec une traduction en vers latins, par Fred. Morel, Paris, 1606, in-8<sup>o</sup>., et par Érasme Vinding, Copenhague, 1662, in-8<sup>o</sup>.

W—R.

MARCILE (THÉODORE), en latin *Marsilius*, savant philologue, né en 1548, à Arnheim, dans la Gueldre, fut élevé sous les yeux de son père, homme de mérite, et qui ne négligea

rien pour développer ses heureuses dispositions. Il alla ensuite continuer ses études à Deventer, et fit de tels progrès dans les langues anciennes, qu'à l'âge de douze ans, il écrivait avec une égale facilité, en grec et en latin, en vers et en prose. De là il se rendit à Louvain, où il termina ses cours de philosophie et de jurisprudence, et vint enfin en France. Il enseigna quelque temps les humanités à Toulouse, et fut appelé, en 1578, à Paris, pour occuper la chaire de rhétorique du collège des Grassins. Il la remplit avec une rare distinction, et fut attaché successivement à plusieurs collèges, notamment à celui du Plessis, où il resta dix ans, sans sortir de l'enceinte des bâtiments, occupé jour et nuit à l'étude. Il succéda, en 1602, à J. Passerat, dans la place de professeur de belles-lettres au collège de France, et mourut le 8 avril 1617. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, où l'on voyait son portrait et son épitaphe. Marcile était un homme très laborieux et fort érudit; et quoiqu'il ne soit pas compté parmi les critiques du premier ordre, Scaliger ne lui a pas rendu la justice qu'il méritait. On a de lui, des *Commentaires* et une traduction latine (*metrica*) des *vers dorés* de Pythagore (Paris, 1585, in-12; Londres, 1654, in-8<sup>o</sup>.); des *Notes* sur le premier livre des *Épigrammes* de Martial, sur les *Satires* de Perse, les *Poésies* d'Horace, Catulle, Tibulle et Propertius, les *Nuits Attiques* d'Aulugelle, les *Dialogues* de Lucien, le *Traité* de Tertullien de *Pallio*, etc. Parmi ses autres productions, on se contentera de citer : I. *Orationes IV de laudibus academiciæ Parisiensis; item alia v de lingua latinâ*, Paris, 1586, in-8<sup>o</sup>.



On fit encore ces discours avec plaisir. II. *Historia strenarum, orationibus adversariis explicata et carmine*, etc., *ibid.*, 1596, in-8°. Cette histoire des étrennes est assez curieuse. Le P. Tournemine en a profité dans sa dissertation sur le même sujet. III. *Lusus de Nemine*, Paris, in-8°. s. d. Badinage poétique, composé à l'imitation du *Nihil* de Passerat, inséré dans différents recueils (F. J. PASSERAT). On les trouve réunis avec le *Fr. Grullimanni Aliquid*, dans une édition de Fribourg, 1611. IV. *Commonitoria in L. Ramiresii ad Martialem hypomnemata*, etc., Paris, 1607, in-8°. Il publia cette critique du commentaire de Ramirès sur Martial, sous le nom de Cl. Musambert. P. Valens, ami de Marcile, a publié son *Eloge* (Paris, 1620), pour le justifier des injustes critiques de Scalliger. L'abbé Goujet a publié la liste de ses ouvrages, dans l'*Hist. du collège de France*, tom. 11, p. 382, et suiv. de l'éd. in-12. Elle est plus exacte que celle qu'on trouve dans les *Mém.* de Niceron, tom. xxvii.

W—s.

MARCION, hérésiarque, né à Sinope, ville de Paphlagonie, sur le Pont-Euxin, vivait dans le deuxième siècle. Il s'attacha d'abord à la règle monastique; et même, si l'on en croit quelques écrivains, il mérita, par ses vertus et par sa continence, d'être élevé au sacerdoce. Mais, convaincu ensuite d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'Église par son père, qui était, en même temps, son évêque. Ne pouvant supporter le déshonneur qui l'accablait dans sa patrie, il se rendit à Rome, et ne négligea rien pour être reçu à la communion du Saint-Siège. Il paraît, par quelques passages des

Pères, qu'il fut rétabli dans la communion ecclésiastique, mais qu'il en fut bientôt après exclu de nouveau, et qu'il prit la résolution de faire schisme, pour contrarier le clergé. Il se mit donc à dogmatiser. Il enseignait qu'il y avait deux premiers principes, l'un auteur du bien, l'autre, auteur du mal. Il attribuait, au second, la loi de Moïse, qu'il soutenait être contraire à la loi de J.-C., envoyé par le principe du bien. Cette doctrine était à-peu-près celle de Cerdon, qui était venu de Syrie à Rome, et avec lequel il s'était lié d'amitié. Marcion y joignit les rêveries de Valentin sur les Éons. Il nia la résurrection des morts, la réalité de l'incarnation du Verbe, etc. Comme il parlait avec beaucoup de chaleur et de véhémence, il se fit un grand nombre de disciples qui n'estimaient que lui, et ne croyaient pas pouvoir apprendre la vérité d'une autre bouche que de la sienne. Ils se répandirent en Italie, en Égypte, en Syrie et jusque dans la Perse; on en compte quelques-uns de très-fameux, entre autres, Appelle, Basilisque, Blasius et Théodotion. En peu de temps les dogmes de Marcion s'étendirent au loin, et poussèrent de profondes racines. Les Marcionites portèrent le mépris de la mort jusqu'au fanatisme, et eurent plusieurs martyrs. Marcion avait, dit-on, composé un livre intitulé les *Antithèses*, pour établir les oppositions qu'il s'imaginait exister entre les deux Testaments. Il ne s'en tint pas là; pour les rendre plus sensibles, il corrompit l'évangile de saint Luc, le seul qu'il reconnaît. Il n'admettait que dix des épîtres de saint Paul, dont il retranchait même quelque chose: en un mot, il élagua, des Livres saints, tout ce qui condamnait son système. S. Poly-

carpe, qui, sous le pontificat d'Anicet, fit le voyage de Rome, ayant rencontré Marcion, cet hérésiarque lui demanda s'il ne le reconnaissait pas : *Je vous reconnais*, répondit le saint évêque, *pour le fils aîné de Satan*. Tertullien prétend que, sur la fin de sa vie, Marcion se repentit de ses égarements, et demanda à rentrer dans le sein de l'Église. Il ajoute qu'on y consentit, à condition qu'il rétracterait publiquement ses erreurs, et qu'il travaillerait de toutes ses forces à ramener ceux qu'il en avait infectés. Il accepta les conditions; mais, avant de remplir la dernière, il fut surpris par la mort. On ignore l'époque de cet événement. Tertullien, Origène et saint Basile, ont été, parmi les anciens, les plus redoutables adversaires de Marcion. *Voyez* son article dans le *Dictionnaire des Hérésies*, par l'abbé Pluquet, et dans le *Dictionnaire critique* de Bayle. Ce sceptique, suivant sa coutume, n'a point épargné les sophismes, pour prouver que les arguments employés contre les Marcionites ne sont point péremptoires. Pluquet a victorieusement combattu ces sophismes. Lefler, J.-E.-C. Schmidt, et autres théologiens allemands, ont écrit, de nos jours, des dissertations particulières sur les falsifications du Nouveau-Testament attribuées à Marcion. (*V.* aussi Schelling, *De Marcione epistolarum Pauli emendatore*, Tubingen, 1795). L-B-E.

MARCK (GUILLAUME DE LA), gentilhomme d'une ancienne et illustre maison, originaire de la Westphalie, est le chef de la branche des barons de Lumain. Il naquit vers 1446, et fut élevé par les soins de l'évêque de Liège, qui prenait plaisir à voir se développer son ardeur

guerrière. Il se signala dès sa jeunesse dans les troubles des Pays-Bas, moins encore par sa bravoure que par sa férocité, qui lui fit donner le surnom de *Sanglier d'Ardenne*. Guillaume s'était déjà rendu coupable de plusieurs actes de violence. Il finit par assassiner dans le palais, et presque sous les yeux de son bienfaiteur, Richard, garde du sceau de l'évêque de Liège, qui blâmait sa conduite. L'évêque, justement indigné, le chassa de sa présence; et Guillaume vint chercher un asile à la cour de Louis XI, n'attendant qu'un instant favorable à sa vengeance. Il offrit au roi de faire révolter le pays de Liège; et ayant reçu de l'argent, et des hommes pour exécuter cette entreprise, il retourna dans les environs de cette ville, et parvint à attirer l'évêque dans une embuscade. Dès qu'il le voit en son pouvoir, il lui crie : Louis de Bourbon, j'ai recherché votre amitié, vous me l'avez refusée; et il l'étend mort à ses pieds, d'un coup de hache. Guillaume, nommé général en chef des Liégeois, entra dans le Brabant, et y commit de grands ravages; mais, battu par l'archiduc Maximilien, il fut obligé de se retirer à Liège. Il s'allia ensuite avec René de Lorraine, pour continuer la guerre à l'Autriche. Maximilien, qui avait appris à craindre son activité, eut recours à la trahison pour se débarrasser d'un ennemi dangereux. Frédéric de Horne, lié intimement à Guillaume, se chargea de le livrer, et y réussit facilement. Lorsque celui-ci se vit entouré de soldats : Où prétendez-vous me conduire, dit-il à son ancien ami? — A Maestricht. — Dites à la mort. Guillaume monta sur l'échafaud avec calme; il se dépouilla lui-même de ses habits, qu'il distribua aux spectateurs, et tendit sa tête au

boureau, l'an 1485. Guillaume n'avait pas vécu quarante ans. W—s.

MARCK (ROBERT II, comte DE LA), parent du précédent, était fils de Robert I<sup>er</sup>, tué devant Ivoy, en 1489. Maître d'une partie du pays de Liège, du duché de Bouillon, et de la principauté de Sedan, il se réunit à son frère Évrard, pour faire la guerre à Maximilien, et malgré les revers qu'il éprouva, persista dans son alliance avec la France. Il fit partie de l'expédition de Naples, commandée par le célèbre maréchal Trivulce, et retourna en Italie, en 1513, avec le titre de lieutenant-général de la Tremoille. Il se trouvait à la bataille de Novare, avec ses deux fils Fleuranges, et Jametz : averti qu'ils sont restés tous les deux blessés dans un fossé, il prend avec lui quelques hommes, perce cinq ou six lignes de Suisses, et arrive enfin à l'endroit où ses fils étaient couchés par terre ; il charge Fleuranges sur son cheval, remet Jametz à l'un des siens, et parvient à les conduire en lieu sûr. Quel brave père ! s'écrie Brantôme ; mais aussi les enfants étaient braves comme lui (V. FLEURANGES, XV, 54) (1). Cédant aux sollicitations d'Évrard, Robert s'allia à Charles-Quint ; mais il reconnut sa faute, et s'étant réconcilié avec François I<sup>er</sup>, il déclara la guerre à l'empereur, et entra aussitôt dans le Luxembourg. Les circonstances fâcheuses dans lesquelles se trouvait François I<sup>er</sup>, le forcèrent de désavouer publiquement la conduite de Robert, et de rappeler les troupes qu'il lui avait données pour cette expédition. Abandonné à ses

propres forces, Robert se vit chassé successivement de tous ses états ; mais il y fut rétabli par le traité de Madrid, dans lequel le loyal François I<sup>er</sup>. n'oublia pas de stipuler les intérêts d'un si bon et si fidèle allié. Robert mourut l'an 1535. Brantôme lui a consacré un article, dans les *Vies des Capitaines français*, tom. 1<sup>er</sup>, éd. de 1740. W—s.

MARCK (ÉVRARD DE LA), frère cadet de Robert, fut élu évêque de Liège, l'an 1505 ; il avait alors environ trente ans, et n'était point encore engagé dans l'état ecclésiastique. Il se prépara par la prière et par la retraite à recevoir les ordres sacrés, et, après avoir pris possession de son diocèse, s'appliqua à y faire fleurir l'ancienne discipline. Il accompagna le roi Louis XII, dans son expédition contre les Génois, armé de toutes pièces, la lance au poing, et obtint, en récompense de ses services, l'évêché de Chartres. François I<sup>er</sup>. s'était engagé à solliciter pour Évrard le chapeau de cardinal : mais la duchesse d'Angoulême parvint à lui faire préférer un de ses protégés ; et Évrard entra, en 1518, dans la ligue de l'Autriche contre la France. Il contribua beaucoup par ses intrigues à l'élection de Charles-Quint, qui le nomma archevêque de Valence, pour le dédommager de la perte des revenus de l'évêché de Chartres, et lui procura, en 1520, le chapeau de cardinal. Robert comte de la Marck ayant fait la paix avec François I<sup>er</sup>, Évrard ravagea ses terres, et le traita comme le plus cruel ennemi : cette conduite lui mérita de nouvelles faveurs de Charles-Quint : il fut reconnu légat du Saint-Siège dans les Pays-Bas, titre qu'il avait reçu du pape Clément VII, et fut pourvu de riches bénéfices. Ce prélat renouvela

(1) A l'art. *Fleuranges*, par une erreur typographique, on dit que ce capitaine était d'une famille originaire d'Italie ; le lecteur est prié de corriger cette faute, et de lire *II estphalie*.

les statuts de ses prédécesseurs contre les sectaires, et y en ajouta de nouveaux, qui portaient des peines très-sévères contre les hérétiques. Il fit rebâter le palais épiscopal, avec une grande magnificence, pourvut son église de vases précieux et de reliquaires d'or, et ne négligea rien pour donner au culte un éclat et une pompe jusqu'alors inconnus. Il mourut à Liège, le 18 mars 1538, d'une indigestion de moules. (V. *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 157, éd. in-fol.) Il fut enterré dans sa cathédrale, où l'on voyait sa statue sur son tombeau de bronze doré. Louis Doni d'Attichy a publié une *Vie* de ce prélat dans le tom. II de son *Histoire des Cardinaux*. W—s.

MARCKLAND. V. MARKLAND.

MARCO BENEVENTANO, religieux célestin, né à Bénévent, dans la seconde moitié du quinzième siècle, a été le principal éditeur de l'édition latine de la géographie de Ptolémée, imprimée à Rome, en 1507, et, avec un nouveau titre, en 1508 : il augmenta cette édition d'un nouveau planisphère, dressé par Jean Ruysch, et de six cartes modernes, qui ne se trouvaient pas dans l'édition de 1478, la première où l'on ait employé la gravure en cuivre pour multiplier les cartes géographiques (V. BUCKINCK, VI, 208). On remarque dans le privilège pontifical de cette édition, la clause singulière, que le prix du livre n'est pas laissé à l'arbitraire du libraire-éditeur, mais qu'il doit être fixé par Thomas Fedro, chanoine de Latran, bibliothécaire du pape. Quelques erreurs de Marco Beneventano ont été relevées avec peu de ménagement dans l'édition de Ptolémée donnée à Venise par Sylvanus, en 1511. Ce docte religieux s'était aussi appliqué

à l'astronomie; et il publia un ouvrage qui paraît être le *Tractatus de motu octavæ sphaeræ*, que Lalande (*Bibl. astr.*, p. 7), trompé par Weidler, place sous l'année 1355. Alb. Pighius le réfuta, en prenant la défense des Tables alphonsines, *Adversus novam Marci Beneventani Astronomiam, quæ positionem alphonsinam ac recentiorum omnium de motu octavi orbis depravavit*, Alb. Pighii Campensis *Apoloogia*, in quâ alphonsinapositio tota demonstratur, Paris, 1522, in-4°. Cette édition n'est probablement qu'une réimpression; et l'ouvrage doit avoir d'abord paru à Rome, en 1520 ou 1521, sous le voile de l'anonyme; car le célestin y répondit en 1521, par les deux ouvrages suivants, cités par le Toppi : I. *Apologeticum opusculum Marco Beneventano monaco celestino auctore adversus ineptias cacastrologi anonymi*, etc. II. *Novum opusculum Marci Beneventani... iterum scribentis in cacastrologum referentem ad eclipticam inmobilem abacum alphonsinum*. Lalande n'a pas connu ces deux opuscules. C. M. P.

MARCO POLO. V. POLO.

MARCONVILLE ou MARCOU-VILLE (JEAN DE), gentilhomme, né dans le Perche vers 1540, s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et rechercha l'affection des personnes qui partageaient son goût pour les lettres; il comptait au nombre de ses amis Fr. Belleforet, Thevet, etc. On voit, par quelques passages de ses écrits, qu'il était sincèrement attaché à la religion catholique, mais qu'il n'approuvait pas les mesures prises pour obliger les protestants à rentrer dans le sein de l'Eglise : il se montre, dans tous ses ouvrages, l'ami de son pays, et

déplore les maux que les guerres civiles faisaient éprouver à sa patrie. Il vivait encore en 1574 ; mais on ignore l'époque de sa mort. On a de Marconville : I. *La Manière de bien policer la république chrétienne, contenant l'état et office des magistrats, etc.*, Paris, 1562 ; Rouen, 1582, in-8°. II. *Traité contenant l'origine des temples des Juifs, Chrétiens et Gentils, et la fin calamiteuse de ceux qui les ont ruinés*, Paris, 1563, in-8°. Il y a beaucoup de recherches et de remarques curieuses dans ce petit ouvrage dont il se fit deux éditions, la même année. III. *Traité enseignant d'où procède la diversité des opinions des hommes*, ibid., 1563, in-8°. ; curieux et peu commun. IV. *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans, et d'aucunes choses estranges et monstrueuses, advenues es siècles passés*, ibid., 1564, in-8°. ; rare et recherché. L'auteur ne mérite de confiance que pour les faits dont il a pu être le témoin. Le chapitre 3°. contient des détails fort intéressants sur les différentes famines qui affligèrent la France dans le seizième siècle. V. *Traité de la bonté et mauvaistié des femmes*, ibid., 1564-66-71, in-8°. ; 1575 ; revu et corrigé, 1586, in - 16. Les différentes éditions de cet ouvrage sont également recherchées. On y trouve beaucoup de traits plaisants pour ou contre les femmes, narrés d'une manière naïve et avec agrément. VI. *Traité de l'heur et malheur du mariage ; ensemble les lois connubiales de Plutarque, traduites en françois*, ibid., 1564-71, in - 8°. ; Lyon, 1602, in-8°. ; petit ouvrage curieux et qui fait suite au précédent. VII. *Excellent opuscule de Plutarque : De la tardive*

*vengeance de Dieu*, traduit sur la version latine de Bil. Pirckheymer, ibid., 1563, in-8°. VIII. *Chrétien avertissement aux refroidis et écartés de la vraie et ancienne Eglise catholique*, ibid., 1571, in-8°. IX. *Traité de la bonne et mauvaise langue*, ibid., 1573, in-8°. X. *De la Dignité et utilité du Sel et de la grande cherté et presque famine d'icelui en l'anprésent*, ibid., 1574, in-8°. ; curieux et peu commun. Marconville a fourni le tome VI, au Recueil des *histoires prodigieuses*, extraites des auteurs anciens et modernes, Paris, 1598, in-16. W—s.

MARCOT (EUSTACHE), professeur de médecine, naquit à Montpellier en 1686. Il commençait de s'y livrer à la pratique de son art, lorsqu'en 1732, il se présenta pour disputer une chaire vacante par la démission d'Astruc, qui, après avoir professé avec éclat, à Toulouse et à Montpellier, se fixait enfin dans la capitale. Marcot sortit vainqueur de ce concours, quoiqu'il eût pour antagonistes Fizes et Ferrein ; le premier, depuis si célèbre comme praticien, et le second comme anatomiste. Peu de temps après, Marcot fut désigné pour être premier médecin ordinaire du roi et médecin des enfants de France. On trouve dans la Collection de l'académie royale des sciences deux écrits de ce savant praticien. Le premier est un Mémoire qui a pour objet un enfant monstrueux venu au monde sans aucun vestige de cerveau ni de cervelet ; ce qui a conduit notre auteur à d'intéressantes questions sur la génération des monstres. Le second consiste dans une observation sur une maladie particulière, et alors très-peu connue, qu'il désigne sous le nom de *Tumcur anévrismale* et

*polypeuse de l'aorte.* Marcot mourut sans laisser d'enfants, en 1755. Peu de temps avant sa mort, il avait jeté au feu tous ses papiers; et ce qui reste de lui doit nous faire regretter ce qu'il a détruit. *V. son Eloge* par Poitevin, Montpellier, 1771, in-12.  
D—G—S.

MARCULFE, moine français, vivait, selon toutes les apparences, vers le milieu du septième siècle. On ne sait rien de positif, ni sur l'époque de sa naissance, ni sur l'ordre religieux auquel il appartenait, ni sur le monastère qu'il habitait. Le P. Labbe le fait demeurer à Bourges. On conjecture néanmoins, d'après une dédicace adressée par lui à un pape qu'il appelle Landry, que Marculfe pouvait bien être du diocèse de Paris, qui était gouverné par un évêque appelé Landry, vers 660, sous le règne de Clovis II, fils de Dagobert; on sait que, sous les rois de France de la première race, le titre de pape se donnait sans distinction à tous les évêques, et que cette coutume dont on trouve encore quelques traces sous la seconde race, tomba tout-à-fait en désuétude au commencement de cette dynastie. Il fait, d'ailleurs, souvent mention des maires du Palais, lesquels ne s'emparèrent, en quelque sorte, de l'autorité royale, qu'après la mort de Dagobert, et dont la fonction cessa totalement sous les Carlovingiens. Marculfe a réuni, dans un recueil, les formules des contrats et des actes publics les plus usités à l'époque où il vivait; et cette collection précieuse est un des monuments les plus importants de notre histoire, et surtout de la jurisprudence française. Ces formules ne sont pas de la nature de celles que les Romains avaient consacrées dans leur juris-

prudence, et dont le recueil, formé d'abord par Flavius, était d'un usage tellement sacré chez eux, que le succès d'une affaire dépendait uniquement du choix et de la stricte observation de la formule qui était attachée à toutes les demandes de cette espèce. Ces formules, abolies totalement par Justinien, n'étaient pas destinées à être renouvelées chez les Gaulois, dont les mœurs simples auraient repoussé plutôt qu'accueilli des subtilités appropriées uniquement au génie des Romains. Marculfe n'a voulu que réunir des modèles d'actes qui pussent servir à guider ceux qui auraient des actes semblables à rédiger, sans qu'ils fussent astreints à se servir littéralement des expressions qu'il employait. Il est même à présumer que son recueil, qu'il n'avait formé qu'à l'âge de soixante-dix ans, ainsi qu'il l'annonce lui-même, n'était destiné qu'aux clercs et aux moines: ceux-ci, sous la première race, étant à-peu-près les seuls lettrés, dressaient tous les actes publics, en y conservant le style et l'esprit de la loi romaine, la seule que suivaient tous les ecclésiastiques, de quelque nation qu'ils fussent, à cause des immunités et des privilèges qui leur étaient accordés par les constitutions des empereurs. Le recueil de Marculfe est divisé en deux livres: dans le premier, destiné aux actes royaux, on trouve des modèles de brevets, d'actes et de chartes, émanés de la puissance royale: le second est consacré aux actes privés; on y voit des modèles de donation, de vente, de louage, de mandat, de pactes sur des droits successifs, de contrats de mariage, etc.; on y rencontre même un acte de divorce par consentement mutuel, portant que comme les époux

ne peuvent pas vivre en paix, ils déclarent se séparer volontairement, et se réserver chacun la liberté ou d'embrasser l'état monastique, ou de se remarier à d'autres. Les formules de Marculfe ont été publiées avec d'excellentes notes, par Jérôme Bignon (V. BIGNON, IV, 483), Paris, 1613, in-8°. A la même époque elles parurent également dans le *Codex legum antiquarum* de Lindenbrog, Francfort, 1613, in-fol., et dans la *Bibliotheca Patrum*; enfin Théodore Bignon les réunit aux notes de J. Bignon sur la loi salique, en un vol. in-4°, Paris, 1666: ce volume, qui renferme encore d'autres formules par des auteurs inconnus, a été textuellement inséré dans la collection des Capitulaires des rois de France. (V. BALUZE, et CHINIAC.) P—N—T.

MARCUS GRÆCUS, personnage presque inconnu, dont nous écrivons ici le nom suivant l'usage vulgaire, passe depuis long-temps pour être l'auteur d'un ouvrage sur l'art d'exterminer les ennemis par le feu. De nos jours, on a cru que l'antiquité pouvait venir à notre aide dans ce grand art de détruire que nous avons tant perfectionné; on a fouillé dans tous les dépôts littéraires, et il en est résulté la découverte de quelques trésors enfouis. On s'est assuré que la Bibliothèque du roi possède deux exemplaires d'un manuscrit intitulé: *Liber ignium ad comburendos hostes auctore Marco Græco*. Ces exemplaires, cotés 7156 et 7158, nous paraissent être, l'un du xiv<sup>e</sup>. et l'autre du xv<sup>e</sup>. siècle. Aucun auteur de l'antiquité ne fait mention de ce Marcus Græcus: l'époque à laquelle il a vécu n'est fixée par aucun monument. Il est impossible de lire cet opuscule sans y reconnaître la main

d'un abrégiateur. Des hellénismes nombreux feraient soupçonner que l'ouvrage primitif était écrit en grec: et l'on y trouve à chaque instant des tournures qui sentent trop la traduction pour laisser long-temps douter qu'on en lit une. Ce qui doit donner un dernier préjugé en faveur de la patrie de l'auteur, est ce nom de *Græcus*, qui à la vérité n'est qu'une épithète, tandis que l'orthographe de *Marchus*, dans la première phrase des deux manuscrits, reproduisant le X des Grecs, offrirait une singularité dont aucun nom purement latin ne présente l'analogie. Nous pensons donc qu'il faudrait l'appeler *Marchus-le-Grec*; et nous croyons que le manuscrit qui nous reste, n'est autre chose que l'extrait fait en latin, d'un ouvrage écrit en grec. Deux conjectures ont pu naître dans l'esprit des savants au sujet de *Marchus Græcus* et de son ouvrage. La première est qu'il existe de l'analogie entre le surnom de *Græcus* et celui de *Græcanicus*, que l'on donne au feu grégeois; mais nous pensons que ce serait aller chercher trop loin une chose que l'on peut expliquer plus naturellement: en second lieu, que l'ouvrage grec de *Marchus*, traduit originairement en arabe, aura pu donner lieu à l'opinion de quelques modernes, qui font remonter l'origine de la poudre aux Orientaux; mais, quelque fondement qu'ait cette opinion, nous la laissons au rang des conjectures, et, loin de l'adopter, nous nous rangeons entièrement, à cet égard, à l'avis de M. Langlès, qui prouve que les Arabes ont connu la poudre plus de six siècles avant l'époque à laquelle nous avons cru devoir placer l'existence de *Marchus-le-Grec*. Quelques savants, et, entre autres, Scaliger, paraissent avoir

voulu faire remonter l'invention du feu grégeois bien avant la destruction de l'empire d'Occident, et même avant Jésus-Christ. Que les anciens, dans des temps très-reculés, connussent des moyens qui se rapprochent du procédé par lequel on compose aujourd'hui la poudre, ce fait n'est plus douteux. Il nous semble seulement que les applications qu'ils en faisaient, différaient beaucoup des nôtres, et qu'ils n'avaient même pas songé à déterminer positivement la propriété de cette composition : mais, relativement au feu grégeois, dont l'usage est positif et les effets bien connus, comment supposer qu'il eût été si long-temps ignoré ? Comment imaginer que l'empire d'Occident, défendu par une arme si merveilleuse et si puissante, eût succombé sous les efforts des barbares dès l'an 475 ? D'ailleurs, Nicéas, Théophanes, Cédrenus, Zonare, s'accordent à placer l'invention du feu grégeois sous Constantin Pogonat, en 670, et l'attribuent constamment au fameux Callinicus. Cette composition fut mise au nombre des secrets d'état par Constantin Porphyrogète ; et peut-être à ce secret fut long-temps attaché le sort de l'empire d'Orient : tant qu'il fut fidèlement gardé, ce fut, pour ainsi dire, comme un charme qui retint l'Empire sur le penchant de sa ruine. Nous voyons qu'en 1249 les infidèles s'en étaient emparés, puisqu'ils en firent usage au siège de Damiette contre S. Louis. Aussi deux siècles sont à peine écoulés, et Constantinople tombe au pouvoir de Mahomet. L'empire d'Orient change de domination en 1453. Dès 1320, ou peu d'années après, la poudre était universellement connue en Europe ; et nous voyons déjà des canons à la bataille de Créci

(1346), au siège d'Algeziras (1342), et même au siège du château de Puy-Guillaume, en Auvergne, dès 1338. Or, il est probable que l'on n'aura pensé à recueillir les secrets de la poudre et du feu grégeois qu'à l'époque où le secret de ce feu, déjà divulgué, mais très-peu répandu, commençait à s'effacer de la mémoire des hommes, et où celui de la poudre, presque inconnu, n'avait point encore reçu d'application générale en Europe : trois générations ont pu moralement s'écouler depuis la première époque historique de la divulgation du secret du feu grégeois (1249) jusqu'à la première époque de l'application de la poudre aux armes à feu (1321). Nous ne craignons donc pas de trop nous hasarder en plaçant l'époque à laquelle Marchus-le-Grec écrivait, vers la dernière moitié du xiii<sup>e</sup>. siècle, cent cinquante ans environ avant la destruction de l'empire d'Orient. Passons maintenant au contenu de l'ouvrage : si le style de l'auteur original n'était ni plus pur ni plus élégant que celui de son traducteur et abrégiateur, nous ne devons pas, sous ce rapport, beaucoup en regretter la perte. C'est un tissu d'erreurs et un amas de recettes, parmi lesquelles il en est véritablement une ou deux qui donnent, à peu de chose près, la composition de la poudre ; ce qui, suivant le sentiment de M. Berthollet, que nous avons consulté à ce sujet, ne doit nullement étonner, en supposant même l'ouvrage beaucoup plus ancien. Nous avons soumis nos doutes, sur le reste, à quelques célèbres chimistes de la capitale, qui n'y ont trouvé qu'un témoignage de l'ignorance et de la ridicule crédulité d'un siècle barbare, à part cependant ce qui



paraît concerner le feu grégeois proprement dit, sur la composition duquel il est presque impossible de rien statuer, faute d'expériences. Il est vrai que la chimie moderne a découvert plusieurs substances qui ont la propriété de brûler sous l'eau; tel est le *potassium* : mais ces découvertes ne sont-elles pas entièrement liées à la filiation des connaissances chimiques? et serait-il possible que les anciens eussent aperçu les derniers anneaux d'une chaîne que nous commençons seulement à développer? On est fondé à supposer que l'effet du feu grégeois, beaucoup trop exagéré, s'obtient par un alliage de substances bien plus vulgaires que celles qu'indique l'extrait du livre de Marchus-le-Grec. Les recettes contenues dans l'opuscule de Marchus-le-Grec, nous présentent beaucoup d'analogie avec un ouvrage presque du même genre, attribué à Albert-le-Grand, le traité de *Mirabilibus mundi*. J.-C. Scaliger et Jérôme Cardan ont, sans doute, eu connaissance du *Liber ignium*, puisqu'ils l'ont évidemment copié; et peut-être serait-il assez curieux de rechercher quelques autres écrivains, qui n'en ont pas usé à son égard avec plus de scrupule. C'est, nous dit-on, le désir qu'exprimait M. de La Porte du Theil, dans un rapport adressé sur ce sujet au ministre de l'intérieur, en 1804, et qui a été imprimé, la même année, avec le *Liber ignium*, en 18 pages in-4°. M. du Theil y a joint les passages de Jérôme Cardan et de Jules-César Scaliger, qui y sont relatifs, en latin. Il dit que M. le baron d'Arctin, bibliothécaire de l'électeur de Bavière, à Munich, a trouvé dans la bibliothèque de cette ville un vieux manuscrit latin du treizième siècle,

sur le feu grégeois, qu'il se propose de publier avec une introduction historique. C'est cette annonce insérée dans le *Magasin encyclopédique*, qui a été l'occasion de son ouvrage. On y trouve, comme on l'a dit, deux ou trois recettes pour la poudre à canon, mais rien de raisonnable sur la composition du feu grégeois, dont aucun auteur n'a mieux décrit l'appareil effrayant que Joinville. Voici les propres paroles de l'historien de Saint-Louis : « La » manière du feu grégeois étoit telle, » qu'il venoit bien devant aussi gros » que ung tonneau, et de longueur » la quene en duroit bien comme » d'une demye canne de quatre pans. » Il faisoit tel bruit à venir, qu'il » sembloit que ce fust fouldre qui » cheust du ciel, et me sembloit d'un » grant dragon vollant par l'air : et » gettait si grant clarté, qu'il faisoit » aussi clair dedans notre ost comme » le jour, tant y avoit grant flamme » de feu. Trois foys celle nuytée nous » getterent le dit feu grégeois à la » dite perriere, et quatre foys avec » l'arbaleste à tour; et toutes les foys » que notre bon Roy Saint Loys » oyait qu'ils nous gettoient ainsi ce » feu, il se gettoit à terre, et ten- » doit ses mains, la face levée au » ciel, et crioit à haulte voix à notre » Seigneur, et disoit en pleurant à » grants larmes : *Beau Sire Dieu* » *Jésus-Christ*, garde moi et toute » *ma gent*; et croy, moi, que les » bonnes prières et oraisons nous » eurent bon métier. . . . . (1). » Toute cette chronique est pleine de descriptions des effets terribles de ce feu, dont les progrès de

(1) *Histoire du roy S. Loys*, par Jehan sire de Joinville, pag. 39 de l'édition de Ducange, Paris, 1668, in-fol.

l'artillerie firent bientôt délaissier l'usage. Depuis cette époque reculée, quelques chimistes, ou quelques curieux, ont, plus d'une fois, essayé de retrouver la composition dont nos anciens auteurs ont laissé tant de descriptions imparfaites. Le hasard fut plus heureux que l'application; et l'on sait que les découvertes de Chevalier et de Dupré se présentèrent à eux sans qu'ils les eussent cherchées. Dupré, né aux environs de Grenoble, apprit dans cette ville le métier d'orfèvre, et vint ensuite à Paris, où il s'établit jouaillier. En s'occupant à fondre des cristaux pour faire de faux diamants, il découvrit une liqueur inflammable, dont l'activité était si grande qu'elle consumait ce qu'elle touchait sans qu'on pût l'éteindre; l'eau ne faisait même, dit-on, qu'en accroître la force. Après s'être bien assuré de sa découverte, Dupré crut devoir la communiquer à la cour; et il fit des expériences sur le canal de Versailles. On était alors en guerre; et pour s'assurer des avantages qu'on pourrait retirer d'un pareil moyen de destruction, l'on envoya Dupré dans divers ports de mer: mais le succès terrible qu'il eut, remplit d'épouvante les plus intrépides marins; et Louis XV reconnaissant qu'une pareille découverte aurait des suites trop funestes à l'humanité, si elle devenait publique, acheta le silence de ce chimiste, en le décorant du cordon de Saint-Michel, et lui accordant une pension assez considérable. Chalvet, bibliothécaire du Dauphiné, et Gudin, qui nous fournissent ces détails, s'accordent avec l'*Art de vérifier les dates*, pour rapporter cette découverte à l'époque de la guerre contre les Anglais en 1756. Voici maintenant un autre fait moins

connu, qui nous est fourni par M. Coste (*Essai sur de prétendues découvertes nouvelles*, 1803, in-8°): « Le secret du feu grégeois, » dit-il, a été retrouvé en France, » sous le ministère du duc d'Aiguillon, par un metteur en œuvre, qui » ne le cherchait certainement pas, » et qui travaillait au Havre à des » pierres de composition. Mon témoignage, à cet égard, est irrécusable, puisque c'est moi qui ai rédigé le *Mémoire au conseil* par lequel cet honnête artiste faisait hommage au Roi de sa funeste découverte, lui demandait ses ordres, et offrait d'enfermer dans un canon de bois, qu'un seul homme pouvait porter, sept cents flèches remplies de sa composition, lesquelles s'enflammaient, éclataient et mettraient le feu en train. Cet appareil, et le canon de bois qui devait porter le feu grégeois à huit cents toises, étaient de l'invention de l'artificier Torré. » Plus loin, Coste rapporte aussi cette découverte au règne de Louis XV. Le duc d'Aiguillon était ministre de la guerre en 1774; et ce n'est qu'à cette époque qu'on peut placer cette expérience, Louis XV étant mort cette même année. Gudin termine par ces mots la narration qui concerne le feu grégeois: « Dupré est mort; et je crois qu'il a emporté avec lui son funeste secret. » Chalvet nous l'assure positivement; mais ce qu'il ajoute, que l'opinion commune accusait le Roi d'avoir précipité la mort de l'infortuné Dupré, est une atrocité dénuée de toute vraisemblance. Vient ensuite Chevalier: cet artiste fit, en 1797, diverses expériences pyrotechniques, à Vincennes et à Meudon, en présence de MM. Rosily et Missiessy Borgues,

aujourd'hui vice-amiraux, commissaires nommés par le ministre de marine. Les mêmes expériences faites l'an III, hors des murs de Brest, dans un lieu connu sous le nom de Postrin, paraissaient offrir beaucoup de rapport avec les fusées à la Congrève. L'effet de cette nouvelle composition était terrible et sûr. Cavalier perfectionnait sa découverte lorsqu'il périt victime d'un événement politique.

G. F.—R.

**MARDAWIDJ**, fils de Zaïar, et fondateur de la dynastie des Zaïarides, dans la Perse septentrionale, prétendait descendre d'un ancien gouverneur du Ghylan. La décadence de l'empire musulman sous le khalyfe Moctader, les troubles survenus dans la monarchie samanide, pendant le règne d'Ahmed et la minorité de son fils Nasser, avaient donné lieu à de grandes révolutions dans les pays au sud de la mer Caspienne. Ces circonstances parurent favorables à l'ambitieux Mardawidj, pour fonder une nouvelle puissance et relever l'ancienne religion des mages, qu'il professait secrètement. A travers les contradictions des auteurs orientaux qui parlent de lui, on le voit d'abord servir avec Asfar, fils de Schironieh, sous Makan, qui, alors généralissime des princes alydes du Tabaristan, parvint, plus tard, à la souveraineté du Djordjou; puis s'attacher au même Asfar, qui, ayant embrassé la cause des Samanides, avait obtenu d'eux la concession de tous les pays qu'il pourrait enlever aux Alydes. Mardawidj devenu, à son tour, commandant des troupes d'Asfar, vainquit l'alyde Haçan ed Daï, dont la mort rendit le Tabaristan aux Samanides l'an 316 (928). Asfar entra dans Amoul, capitale de la province, pré-

cédé d'étendards noirs, signe du triomphe du parti des Abbassides sur celui des Alydes. Il y fit faire la kotlibah au nom de Nasser, ainsi qu'à Reï, à Kom, etc., et conserva ses conquêtes, en s'obligeant de payer un tribut annuel. Alors il envoya Mardawidj, pour achever de dépouiller le prince du Deylem. Mohammed, assiégé dans une de ses places, rompit ce général, en lui offrant les moyens de s'élever sur les ruines d'Asfar. Mardawidj gagna les troupes qu'il commandait, marcha contre Asfar, le vainquit, et lui fit couper la tête, l'an 318 (930). Maître d'une partie du Tabaristan et de l'Irak Adjem, il prit Hamadan l'année suivante, y fit massacrer trente mille habitants, et remporta, près de cette ville, une grande victoire sur l'armée du khalyfe Moctader. Il saccagea ensuite Daïnawer, d'où plusieurs habitants, échappés au carnage, achevèrent de jeter la consternation dans Bagdad, en y arrivant avec des exemplaires du Coran au bout de leurs lances, et en interrompant la fête du Béïram, par leurs cris de désespoir. Mais l'alarme cessa bientôt. Mardawidj s'éloigna des frontières de l'Irak-Araby, alla s'emparer de Kom et de Kasehan; puis rompant la paix qu'il avait conclue avec Makan, il lui enleva le reste du Tabaristan, et le força de se sauver dans les états des Samanides. Ce fut alors que les trois fils de Bowaih ( Bouïah ), abandonnant la fortune de Makan, passèrent au service de son heureux rival. Mardawidj pourvut l'ainé du gouvernement de Caradj Abou Dolaf, où était le dépôt de ses recrues et de ses munitions. Mais Aly ne fut pas plus fidèle à Mardawidj, que ce dernier ne l'avait été à Asfar, et celui-ci à Makan. Il s'at-

tacha une partie des troupes, enleva Ispahan, l'an 320, au lieutenant du khalyfe Caher; mais l'ayant pillée, il l'évacua au bout de deux mois, à l'approche de Waschmeghyr, que son frère Mardawidj avait envoyé à la poursuite de cet ingrat. Waschmeghyr soumit Ispahan, tout l'Irak Adjem et l'Ahwaz, tandis qu'Aly se retirait à Ardjan, et fondait dans le Farsistan la dynastie des Bowaïdes. (V. IMAD ED DAULAH, XXI, 196.) Cette défection empêcha Mardawidj de conquérir le reste de la Perse, et de détruire peut-être le khalyfat. Voulant solenniser l'anniversaire de sa naissance, l'an 323 (935), Mardawidj fit élever d'énormes bûchers sur les montagnes autour d'Ispahan: des corbeaux et d'autres oiseaux, au nombre de plus de deux mille, dressés à cet effet, et aux pattes desquels on avait attaché de la naphte, allumèrent ces bûchers qui brûlèrent toute la nuit, et illuminèrent un immense horizon. Mille chevaux, deux mille bœufs, un nombre infini de moutons, et une incroyable quantité de pâtisseries, avaient été préparés pour le banquet que ce prince donna dans la plaine. Il avait vu tous les apprêts de la fête, et, les trouvant mesquins, il en avait fait de violents reproches à ses officiers. Le lendemain matin, fatigué du tumulte et du hennissement des chevaux, il voulut savoir qui avait osé les placer si près de sa tente. Informé qu'ils appartenaient aux Turks qui servaient dans son armée, il saisit cette occasion d'humilier une nation qu'il détestait; et, en rentrant dans la ville, il les força de porter sur leurs têtes, les selles de leurs chevaux. Cet affront augmenta la haine des Turks contre lui: ils profitèrent d'un moment où il avait renvoyé

ses gardes, et, ayant pénétré dans son palais, ils l'assassinèrent dans le bain et pillèrent ses trésors. La mort de Mardawidj délivra l'islamisme de l'un de ses plus dangereux ennemis. Ce prince orgueilleux portait une tiare d'or, enrichie de pierreries, et semblable à celle des anciens monarques persans: il s'asseyait sur un trône d'or, et faisait placer ses émyrs sur des sièges d'argent. Inaccessible aux plaintes de ses sujets, il ne permettait pas qu'on approchât de sa personne. Mardawidj eut pour successeur son frère Waschmeghyr, qui fut père de Cabous. (V. CABOUS au Supplément.)

A—T.

MARDOCHÉE. Voyez AMAN, II, 12.

MARDOCHÉE, *Japhe*, ou le *Beau*, prince des synagogues de Posnanie, de Lublin, de Cremniz et de Prague, était fils de Rabbi Abraham de Prague. Il mourut en 1611, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son pays et de sa nation. Il a laissé *Lebusch Malchut*, ou le *Vêtement royal*. Le titre de son livre est emprunté du chapitre VIII d'Esther, où il est dit, vers. 15: *Mardochee, sortant du palais, parut dans un grand éclat, portant une robe royale de couleur d'hyacinthe mêlé de blanc, ayant une couronne d'or, un manteau de fin lin et d'écarlate*. C'est la manie des rabbins d'affecter de la singularité dans les titres de leurs ouvrages, et de chercher dans l'écriture quelque passage qui se rapporte à leurs noms. L'ouvrage de Mardochee est divisé en dix habits royaux, dont les cinq premiers traitent des rites et des cérémonies; les autres sont *exégétiques, cabalistiques et philosophiques*. En voici les titres: I.

*Habit d'hyacinthe*, sur les bénédictions et les prières. II. *Habit blanc*, sur les fêtes et les sabbats. III. *Couronne d'or*, sur les choses permises et défendues. IV. *Manteau de lin fin et d'écarlate*, sur les causes matrimoniales. V. *Habit de la ville de Suze*, sur la vie civile. VI. *Habit de lumière*, sur les interprètes de la loi. VII. *Habit de réjouissance*, sur les discours à prononcer aux épousailles et aux circoncisions. VIII. *Habit de l'angle précieux*, ou Exposition du *Mereh Névokim*. IX. *Habit de magnificence*, ou Traité d'astronomie. X. *Habit de pierre précieuse*, ou Commentaire du Commentaire cabbalistique des cinq livres de la loi, par Menahem de Recanati. Les cinq premiers ouvrages ont été imprimés, quelques-uns séparément, et tous ensemble, Cracovie, 1594 - 1599, 4 vol. in-fol. ; Prague, 1609, 1623, 1688 et 1701. Ces dernières éditions sont les meilleures et les plus amples. Le sixième l'a été à Prague, 1604, in-fol. Les autres paraissent ne l'avoir jamais été. L—B—E.

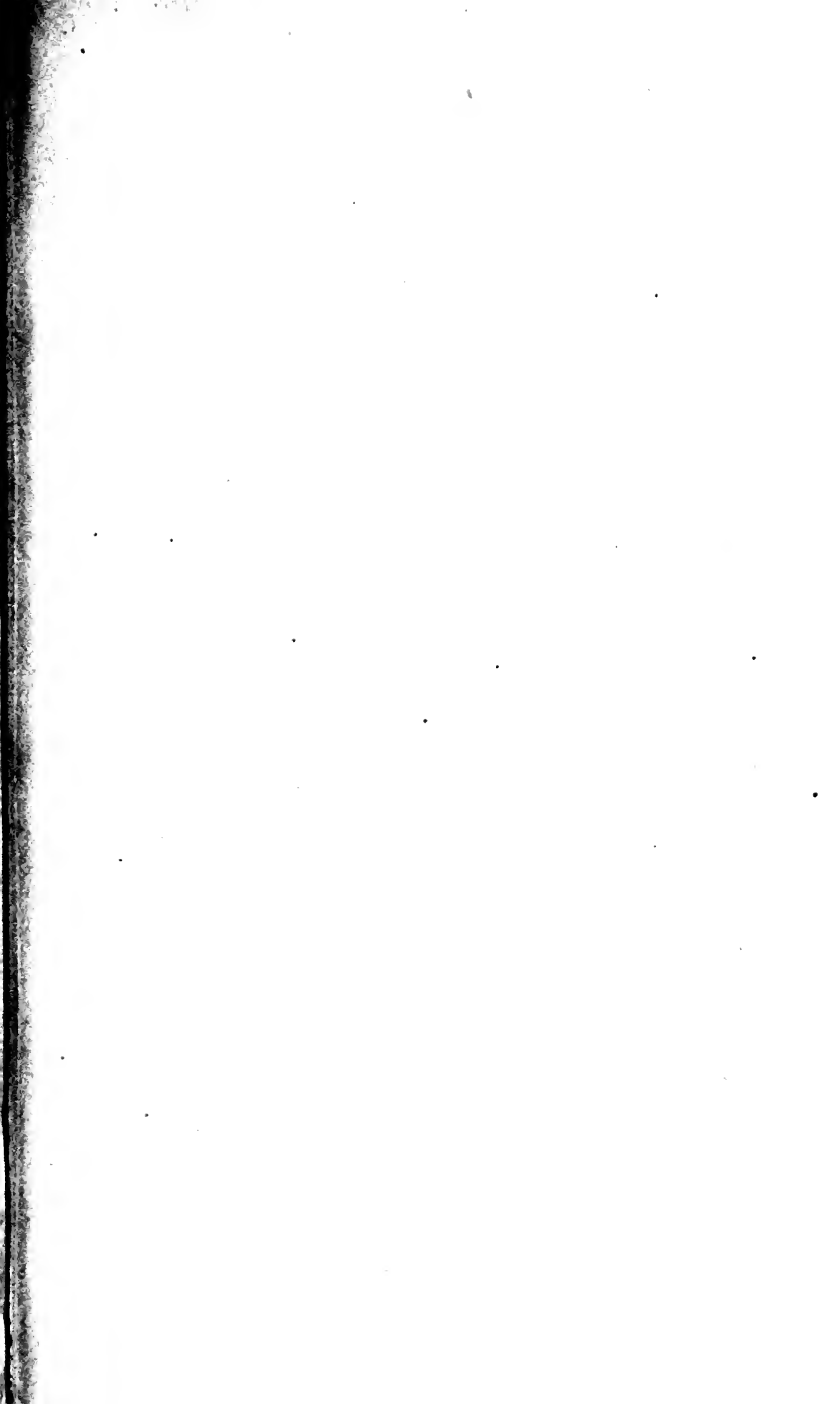
MARDOCHÉE, fils de Nisan, rabbin de la secte des Caraïtes, vivait à la fin du dix-septième siècle, à Crosni-Ostro, dans la Gallicie. En 1699, Jacques Trigland, professeur d'hébreu à Leyde adressa à quelques rabbins de Pologne et des contrées voisines, quatre questions sur l'origine, l'antiquité et le nombre des Caraïtes, et sur les points qui les divisent d'avec les Rabbanites. Mardochee lui fit, en leur nom, des réponses puisées dans les écrits des anciens docteurs, sans art, sans prétention, et avec beaucoup de modestie, sous le titre de *Dod Mardocheï* (*ami de Mardochee*). Trigland s'en servit utilement

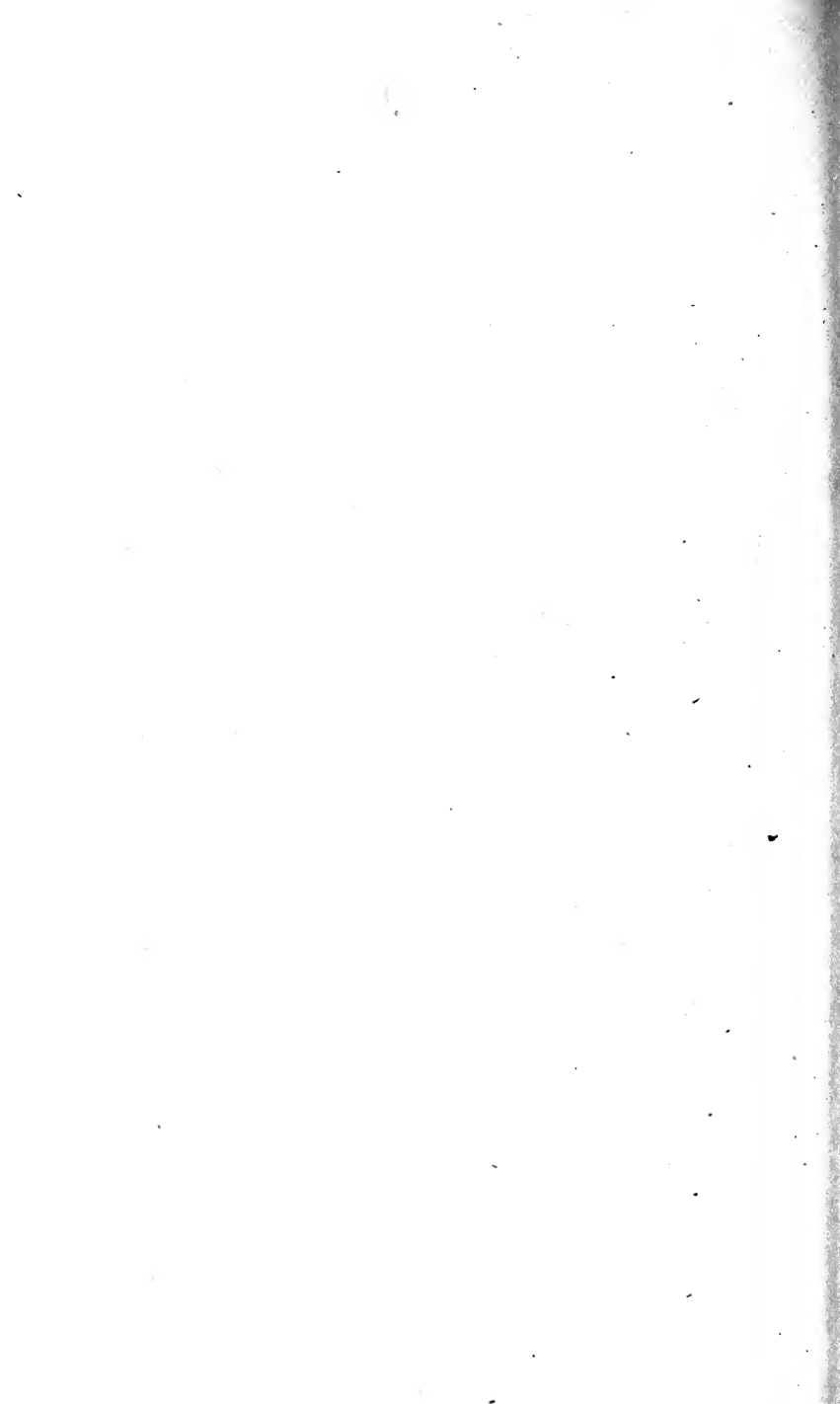
pour composer sa *Diatribes de sectâ Karæorum*, insérée dans le tome deuxième du *Syntaxma de tribus Judæorum sectis*, Delft, 1703, in-4°. dans laquelle se trouvent les notions les plus exactes que nous ayons encore sur ces schismatiques. Wolf fit imprimer les réponses de Mardochee, à Hambourg, en 1714, in-4°, avec une traduction latine en regard, sous le titre de *Notitia Karæorum*, suivies de la *Diatribes* de Trigland. Il y a un fort bon abrégé du *Dod Mardocheï*, dans l'*Israélite français*, cinquième livraison, décembre 1817. On y voit que les Caraïtes sont ainsi appelés à cause de leur attachement à l'Écriture, par opposition à la grande majorité des Israélites, qui se nomment Rabbanites, Talmudistes, ou traditionnaires; que ces sectaires admettent pourtant certaines traditions plus authentiques, et les treize articles de foi de la synagogue; qu'ils diffèrent d'avec leurs frères, par seize usages particuliers, et qu'ils reçoivent des Rabbanites la qualification de *Sadducéens mitigés*. Mardochee fut chargé, par ses confrères, de revoir le *Mibchar* et autres commentaires du fameux Aaron ben Elie. V. la douzième Dissertation de Boissi, qui l'accuse de parler des auteurs de son parti avec trop d'enthousiasme. L—B—E.

MARDONIUS, général persan, fils de Gobryas et d'une sœur de Darius I<sup>er</sup>, figura avec Xerxès, son cousin, dans la lutte de l'Asie contre l'Europe, les années 481 et 480 avant J. - C., époque à laquelle il perdit, avec la vie, la fameuse bataille de Platée, gagnée par Pausanias. On a souvent représenté Mardonius comme un général fougueux, aussi dénué de sens que de talents;

mais il nous est démontré que ce jugement ne se fonde que sur des textes travestis. Des discussions ne pouvant trouver ici place, nous renvoyons les lecteurs à notre *Philologie*, t. v, p. 243-56; et nous arrivons aux détails historiques. Mardonius, impatient de rendre à sa patrie le rang qu'elle avait perdu depuis la bataille de Marathon, et animé par le désir de se signaler, rappelait sans cesse au grand roi les insultes d'Athènes, qui avait préludé aux hostilités par la prise et l'incendie de Sardes. Il n'eut pas de peine à décider un prince que divers peuples de la Grèce offraient de seconder dans ses ressentiments. La guerre fut donc déclarée. D'innombrables armées de terre; des ponts de vaisseaux jetés sur les mers; des flottes protégeant les transports de vivres; les côtes de la Thrace couvertes de magasins pour le service des armées de terre; quatre années employées à rassembler des troupes et des provisions; tant de préparatifs devaient persuader à Mardonius, qu'il subjuguera la Grèce; et il ne s'était pas borné à ces précautions. Des voies de conciliation adroitement employées, de brillantes promesses faites à ceux-ci, de l'or semé chez ceux-là pour séduire ou pour diviser; ce sont-là sans doute des preuves d'habileté et de prudence données par le grand roi et son général, jusqu'à l'époque de l'occupation d'Athènes. Firent-ils bien ensuite d'attaquer la flotte grecque à Salamine? Nous ne pouvons répondre à ceux qui jugent d'après l'événement; et d'ailleurs l'attaque fut commandée par Xerxès. C'est à

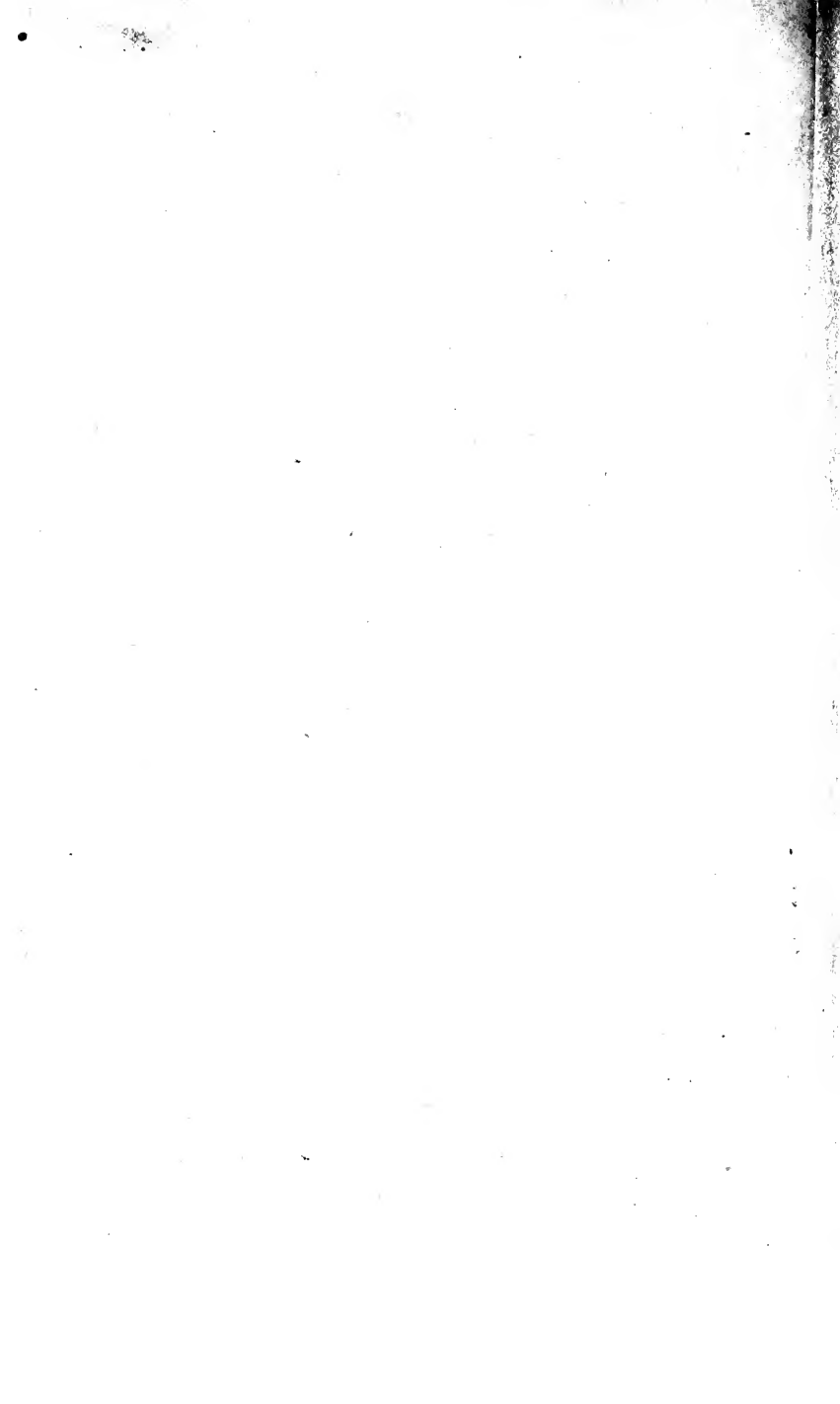
Platée, qu'il faut considérer Mardonius, avec trois cent mille hommes contre cent dix mille Grecs. Là, il dirigea seul les mouvements de l'armée: il perdit la bataille, mais il s'y conduisit avec habileté jusqu'au moment où il se laissa entraîner à la poursuite de l'ennemi, et où il voulut profiter de sa défaite; car rien ne ressemblait plus à une défaite, que le mouvement des Grecs, dont presque tout le centre se détacha, déserta, et probablement aurait fui vers l'isthme de Corinthe, si Mardonius ne se fût hâté de les attaquer. Le seul reproche fondé, c'est d'avoir commandé lui-même la première attaque, au lieu de diriger l'ensemble des mouvements. Si Mardonius n'eût pas été tué, le persan Artabaze n'eût pas osé donner à un corps de 30,000 hommes l'exemple et l'ordre de la fuite; les Grecs alliés de Mardonius eussent mieux fait leur devoir; les troupes barbares eussent été plus facilement ralliées, ayant sous les yeux ces Perses auxquels Plutarque rend un si beau témoignage, et qui, blessés, jetés à terre, se relevaient, prenaient de nouvelles armes et combattaient avec une nouvelle fureur: enfin, Mardonius eût peut-être remporté une victoire complète. Ce général mérite donc un beau rang dans l'histoire, puisqu'il fut grand capitaine et brave, comme l'indique son nom, qui, en langue persane, signifie *héros, vaillant*. Les Perses, nation guerrière, admiraient sa bravoure; et à leur jugement, consigné dans Diodore, Plutarque et Pausanias, se joint celui d'Hérodote lui-même. G—L.



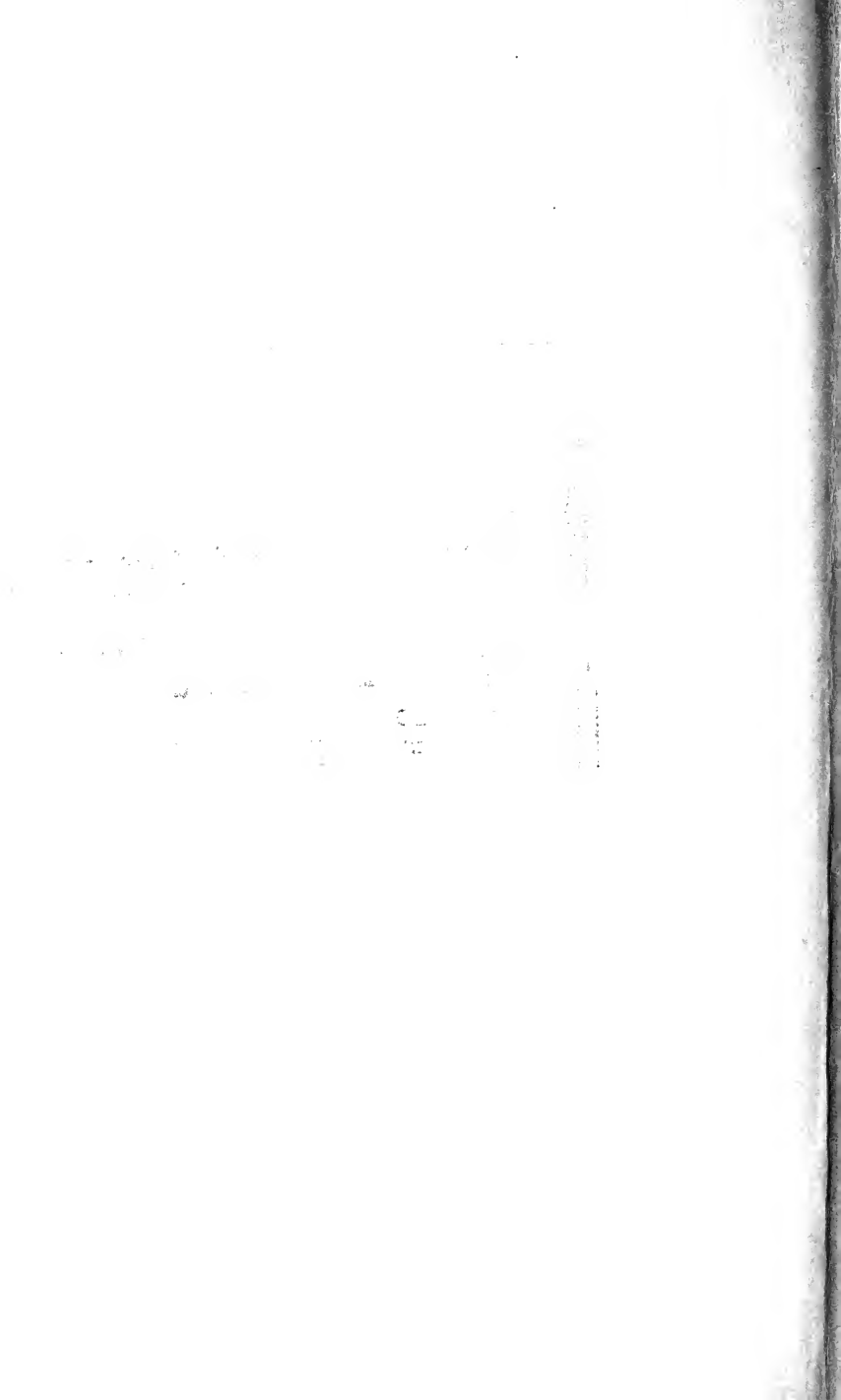












READING DEPT

CT Biographie universelle,  
143 ancienne et moderne  
M5  
t.26

**PLEASE DO NOT REMOVE  
SLIPS FROM THIS POCKET**

---

---

**UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY**

